MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 1 **12 janvier 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 4 octobre 2002 portant nomination du Commissaire du Gouvernement auprès du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 7 août 2002 portant création du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe ;

Vu l'article 4, alinéa 4, de la loi du 7 août 2002 précitée concernant la désignation d'un Commissaire du Gouvernement auprès du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe ;

Arrête :

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 4, alinéa 4, de la loi du 7 août 2002 précitée Monsieur Pierre DECKER, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est désigné Commissaire du Gouvernement auprès du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.
La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté ministériel du 15 octobre 2003 portant institution des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion» pour l'année scolaire 2003/2004.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 27;

Vu le règlement grand-ducal du 29 novembre 1991 concernant l'organisation de formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Vu l'article 5 du règlement ministériel du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études et de la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Arrête:

Art. 1er. Il est institué des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion».

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement

M. TAGLIAFERRI JEAN, professeur attaché

1) Membres du conseil de promotion pour la section «Comptabilité et Gestion d'Entreprise»

Mme POOS JOSE ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
M. ASSA CLAUDE, professeur
M. BOVE FRANK, professeur
M. CLAUSSE RAOUL, professeur
Mme CLEES TESSY ép. MEYERS, professeur
Mme DOLAR MARTINE, professeur
M. FRANTZ JEAN-CLAUDE, professeur
M. FREILINGER LUCIEN, professeur
Mme GRETSCH LAURENCE ép. WILMES, professeur
M. HARMELIN CLAUDE, professeur
M. JANS JEAN-MARIE, professeur

M. KAUFFMANN PIERRE, professeur
M. KLEE GILBERT, professeur
M. KLEIN EDMOND, professeur
M. KLEIN MARC, professeur
M. KRIER FRANK, professeur
M. KRIPPES PATRICK, professeur
Mme KUGENER MAGGY ép. BEN FADHEL, professeur
M. LEHNERTZ FERNAND, professeur
Mme MALINOV ALEXANDRA ép. WEBER, professeur
M. MEDERNACH ROGER, professeur
M. OTTELE JEAN-MARIE, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
M. SILVERIO DONNINO, professeur
M. STASIAK PAUL, professeur
M. STIWER PIERRE, professeur
M. WAGNER GASTON, professeur
Mme WILTZIUS MARIE-JEANNE ép. GIERES, professeur
Mme HEISBOURG KARIN ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme SCHNELL FRANÇOISE ép. CARMES, chargée de cours

2) Membres du conseil de promotion pour la section «Marketing et Commerce International»
Mme POOS JOSE ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
M. BASTIAN GILBERT, professeur
M. BERSCHEID LUCIEN, professeur
M. BOVE FRANK, professeur
Mme ENGEL FRANCINE ép. HAUSEMER, professeur
Mme HOFFMANN MARIANNE ép. KOOB, professeur
M. JUNCKER ARMAND, professeur
M. KLEE GILBERT, professeur
M. KLEIN EDMOND, professeur
Mme KUGENER MAGGY ép. BEN FADHEL, professeur
Mme MALINOV ALEXANDRA ép. WEBER, professeur
M. MEDERNACH ROGER, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
Mme SCHANEN MICHELE, professeur
M. STASIAK PAUL, professeur
M. STIWER PIERRE, professeur
M. WAGNER GASTON, professeur
M. WECKER JOHN, professeur
M. WELTER MARC, professeur
M. WEYNANDT JEAN-PAUL, professeur
Mme WILTZIUS MARIE-JEANNE ép. GIERES, professeur
Mme FEYEREISEN MARTHE ép. WITRY, chargée de cours
Mme HEISBOURG KARIN ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme ISSA MANON, chargée de cours
Mme MOEREMANS DOMINIQUE ép. OSCH, chargée de cours
M. HIERONIMUS ERIC, chargé de cours
M. KISSEN CARLO, chargé de cours
M. ROLIN CHRISTIAN, chargé de cours
M. SCHMIT FRANK, chargé de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

3) Membres du conseil de promotion pour la section " Secrétariat et Bureautique "
Mme POOS JOSE ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
M. BOVE FRANK, professeur
Mme BRUCK MARIELLE ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
Mme CLEES TESSY ép. MEYERS, professeur

Mme DIEDERICH MARIE-PAULE, professeur
Mme DOLAR MARTINE, professeur
Mme GROSCH CHANTAL ép. REDING, maître de cours spéciaux
M. KLEE GILBERT, professeur
Mme KLEPPER JACQUELINE, maître de cours spéciaux
M. LEHNERTZ FERNAND, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
M. SILVERIO DONNINO, professeur
M. STIWER PIERRE, professeur
M. THEIN MANU, candidat-professeur
M. WECKER JOHN, professeur
M. WEYNANDT JEAN-PAUL, professeur
Mme WILTZIUS MARIE-JEANNE ép. GIERES, professeur
Mme HEISBOURG KARIN ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme LEGILLE ANNICK ép. LOMMEL, chargée de cours
M. PAULY CLAUDE, chargé de cours
Mme SCHMITZ BRIGITTE ép. BUCHLER, chargée de cours
Mme SENDON-BORRAS MARIA ANTONIA, chargée de cours

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur la convocation de leur président. Ils procéderont aux décisions conformément aux règlements en vigueur et feront rapport de leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté grand-ducal du 1er novembre 2003 autorisant Madame Maria Teresa Natalina NARDI, épouse BACK, à changer ses prénoms actuels en celui de «Nathalie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Maria Teresa Natalina NARDI, épouse BACK, née le 22 mars 1967 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5711 Aspelt – 10, rue des Champs, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Nathalie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Maria Teresa Natalina NARDI, épouse BACK, est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Nathalie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 1er novembre 2003.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er novembre 2003 autorisant Monsieur Christian WAGENER à changer son nom patronymique actuel en celui de «GIORDANO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jean-Georges GREMLING, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Christian WAGENER, né le 18 mars 1980 à Differdange, demeurant à L-3739 Rumelange – 1, rue des Martyrs, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «GIORDANO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Christian WAGENER est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «GIORDANO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 1er novembre 2003.
Henri

Administration Gouvernementale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 2003 Monsieur Marco MILLE, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé directeur du Service de Renseignements de l'Etat.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2003.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
HEINEN Georges, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	13.11.2003
MOUSEL Eugénie, ép. DELOGE, Bereldange	AXA ASSURANCES **uniquement:** R.C.-Autos	24.11.2003
BIEL Michèle, ép. WEILAND, Olingen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.11.2003
GEORGES Edouard, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.11.2003
VIT Martial, Lintgen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.11.2003
DAMIT Raymond, Echternach	D.A.S. LUXEMBURG	17.11.2003
SALENTINY Jean, Howald	DKV LUXEMBOURG	05.11.2003
WEIS Victor, Soleuvre	DKV LUXEMBOURG	24.11.2003
DE CODT Thierry, Luxembourg	FORTIS ASSURANCES IARD	21.11.2003
FAGNY Pascale, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	24.11.2003
KEMP Marc, Bergem	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	03.11.2003
PETRELLA Giuseppe, Dudelange	LE FOYER ASSURANCES	05.11.2003
VIOLETTE Frédéric, Hostert	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	25.11.2003

WEIMERSKIRCH Marc, Schouweiler	HAMBURG-MANNHEIMER	25.11.2003
SGRECCIA Marco, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2003
JANNOT Frédéric, Diekirch	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	17.11.2003

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2003.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
FAGNY Pascale, Luxembourg	AGF ASSURANCES AGF LIFE	21.11.2003
LAPORTA Francis, Garnich	AGF ASSURANCES AGF LIFE	28.11.2003
WEIMERSKIRCH Marc, Schouweiler	AME LIFE	24.11.2003
KEMP Marc, Bergem	BÂLOISE ASSURANCE BÂLOISE VIE	03.11.2003
SCHMIT Daniel, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	21.11.2003
MERJAI Jean-Claude, Pontpierre	HAMBURG-MANNHEIMER	05.11.2003
SALENTINY Jean, Howald	INTERLUX Assurances-Maladie	05.11.2003
VIT Martial, Lintgen	P & V ASSURANCES	21.11.2003

Entreprises d’assurances. – «AXA ART Versicherung AG». – Changement de mandataire général. – Par courrier du 26 novembre 2003 la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht a informé le Commissariat aux Assurances de la nomination de Monsieur Ekkehart KESSEL, comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l’entreprise d’assurances «AXA ART Versicherung AG» avec siège social à D - 50670 Köln, Kattenbug 1, en remplacement de Monsieur Claude LAROYE.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur BILIR Nurettin, né le 14.03.1943 à Yenipazar (Turquie), demeurant à Bivels.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.12.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame CLAPIZ Laura, née le 14.02.1968 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.10.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame DEESOM Hom, née le 13.06.1961 à Prachinburi (Thaïlande), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 9.10.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame DI BARI Angela, née le 10.08.1968 à Luxembourg, demeurant à Hagen.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.10.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur DOS SANTOS Alvaro Candido, né le 28.01.1960 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Niederkorn.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur FREIRE MONTEIRO José Alberto, né le 05.06.1982 à Nossa Senhora da Graça/Praia (Cap Vert), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame IBARRA SILVAN Maria Cecilia, née le 23.06.1961 à Montevideo (Uruguay), demeurant à Esch-sur-Sûre.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Sûre.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame KALUS Joanna Ludwina, née le 13.06.1928 à Swierklaniec (Pologne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.10.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame SAHOVIC Zehra, née le 15.05.1965 à Ljaljica (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.09.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur WELTER Michael, né le 22.12.1964 à Luxembourg, demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.09.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

—

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur DUPREZ Manfred Joseph, né le 28.07.1965 à St-Vith (Belgique), demeurant à Wilwerdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame HERMANN Margaretha, née le 22.11.1966 à Waimes (Belgique), demeurant à Wilwerdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur JIANG Youxiang, né le 03.01.1953 à Jiangsu (Chine), demeurant à Consdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 5.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame ZHOU Ayuan, née le 10.06.1956 à Jiangsu (Chine), demeurant à Consdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.10.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur PINTO SARGAÇO Carlos Manuel, né le 21.07.1967 à Sao Juliao da Figueira da Foz/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame GALVEZ PLANELLS Rose-Marie, née le 01.08.1969 à Differdange, demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GALVEZ Rose-Marie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée au sieur SANTOS JOAQUIM Joao Manuel, né le 20.04.1965 à Sao Domingos de Benfica/Lisboa (Portugal), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.08.2003, la naturalisation est accordée à la dame ANDRESINI Anna, née le 20.01.1971 à Differdange, demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.11.2003 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANDRE David Jean Norbert Sylvain, né le 22.07.1975 à Arlon (Belgique), demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ARBIS Mary Jane, née le 07.09.1963 à Amaya, Tanza, Cavite (Philippines), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.02.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BALBEUR Sébastien Yves, né le 17.10.1983 à Luxembourg, demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARETTI Mirko Mathieu, né le 26.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Dippach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BOURGNON Frank Laurent, né le 20.08.1973 à Basel (Suisse), demeurant à Roeser, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BUCCI Nathalie, née le 18.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CASSINETTI Anastasia Emilia, née le 04.12.1958 à Luxembourg, demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CECCARELLI Claudio, né le 05.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CIERI Rosanna, née le 23.11.1972 à Dudelange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CAMPO Laurette Noëlle, née le 11.12.1950 à Bure/Tressange (France), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA PINTO Francisco Hélder, né le 26.08.1981 à Fornos/Marco de Canaveses (Portugal), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame D'ATTOMA Antonia, née le 27.07.1970 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE FRIAS MOTA Edite, née le 01.02.1979 à Aguas Boas/Satao (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DELL'UOMO Daniela, née le 17.02.1966 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ENGEL Daniel Dieter, né le 12.05.1975 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERNANDES DE ALMEIDA Ana Maria, née le 18.10.1962 à Tavarede/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA DA SILVA Arnaldina Maria, née le 18.08.1980 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA NUNES Rosa Paula, née le 16.08.1969 à Sao Félix da Marinha/Vila Nova de Gaia (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de NUNES Rosa Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA NUNES Sylvie, née le 30.07.1983 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NUNES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.02.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GANINO Domenico, né le 09.09.1976 à Luxembourg, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GHETTI Milena, née le 19.08.1965 à Differdange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES DA SILVA Bruno Miguel, né le 11.06.1978 à Pétange, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Bruno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOMES GELASIO Guilhermina Maria, née le 29.09.1964 à Triana/Alenquer (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES GARCIA Martinho, né le 06.08.1981 à Luxembourg, demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GARCIA Martinho.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GUERRA ALEXANDRE Sergio, né le 04.06.1978 à Ettelbruck, demeurant à Larochette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ALEXANDRE Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HUBERT Claude Alfred Louis Ghislain, né le 07.10.1950 à Namur (Belgique), demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame INGLEBERT Marie Antoinette, née le 09.06.1934 à Lasauvage, demeurant à Lasauvage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KAHLKI Monika Hildegard, née le 19.10.1955 à Trier (Allemagne), demeurant à Dippach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMA SEMEDO Viviane, née le 19.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MALHERBE Monique Laure Josette Julienne, née le 05.01.1960 à Liège (Belgique), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MANIORA Regis, né le 27.10.1979 à Luxembourg, demeurant à Peppange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PÁKOZDI Gyula János, né le 16.07.1941 à Budapest (Hongrie), demeurant à Bollendorf (Allemagne), a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Garnich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO SINTRA Silvia, née le 23.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Dahlem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TITOVA Eléna Nikolaévna, née le 14.06.1971 à Briansk (Russie), demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 20.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FRITSCH Margot, née le 27.05.1938 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur le Docteur Jacques Lück, médecin-conseil adjoint auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommé à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er février 2004.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur Tom DOMINIQUE, attaché de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2004.

Liste
des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.
(ANNEXE DE L'ARRETE MINISTERIEL DU 13 JANVIER 1988 PUBLIE AU MEMORIAL,
RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE, B NRO 7 DU 8 FEVRIER 1988, PAGE 260)

198e MODIFICATION (16 DECEMBRE 2003)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R CAPOZIDE-50/25	CPR.		PO	1*50 CPR.
R NICOTIBINE-300	CPR.SEC.	300 MG	PO	1*30 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGEHUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR IMMUCYST	PDRE P.PREP.INJ.	27 MG	VE	1*3 FL. +1*3 FL.SOLV. 1 ML
CS RR NEUPOGEN-30	SOL.INJ.	30 MIOUI /1 ML	IVSC	1*5 SER. 1 ML
CS RR NEUPOGEN-48	SOL.INJ.	48 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 SER. 1,6 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGEHUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R BURINEX	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R BURINEX	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R BURINEX	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R BURINEX	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS RR NEUPOGEN-30	SOL.INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*1 SER. 0,5 ML
CS RR NEUPOGEN-30	SOL.INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 SER. 0,5 ML
CS RR NEUPOGEN-30	SOL.INJ.	30 MIOUI /1 ML	IVSC	1*1 SER. 1 ML
CS RR NEUPOGEN-48	SOL.INJ.	48 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIES 1,6 ML
CS RR NEUPOGEN-48	SOL.INJ.	48 MIOUI /1,6 ML	IVSC	1*5 SER. 0,5 ML
CS RR NEUPOGEN-48	SOL.INJ.	48 MIOUI /1,6 ML	IVSC	1*5 SER. 1,6 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

CP RR ALPHACAINE-N	SOL.	DE	1*100 CART.
		A U L I E U D E	
CS R ALPHACAINE-N	SOL.	DE	1*100 CART.

CP RR ALPHACAINE-SP	SOL.	DE	1*100 CART.	
		AU LIEU DE		
CS R ALPHACAINE-SP	SOL.	DE	1*100 CART.	
RRCITANEST	SOL.INJ.	2 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 20 ML
		AU LIEU DE		
R CITANEST	SOL.INJ.	2 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 20 ML
CP RR CITANEST ADRENALINE	SOL.INJ.	2 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 20 ML
		AU LIEU DE		
R CITANEST ADRENALINE	SOL.INJ.	2 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 20 ML
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.U.D.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.U.D.
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.U.D.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.U.D.
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
R COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
		AU LIEU DE		
RR COZAAR PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.

RR INSTILLAGEL	GEL	UR	1*1 GEL 6 ML	
			A U L I E U D E	
R INSTILLAGEL	GEL	UR	1*1 GEL 6 ML	
RR INSTILLAGEL	GEL	UR	1*1 GEL 11 ML	
			A U L I E U D E	
R INSTILLAGEL	GEL	UR	1*1 GEL 11 ML	
RR INSTILLAGEL	GEL	UR	1*10 FL. 6 ML	
			A U L I E U D E	
R INSTILLAGEL	GEL	UR	1*10 FL. 6 ML	
RR INSTILLAGEL	GEL	UR	1*10 FL. 11 ML	
			A U L I E U D E	
R INSTILLAGEL	GEL	UR	1*10 FL. 11 ML	
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*500 CPR.
			AU LIEU DE	

RR LIPITOR-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*500 CPR.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.U.D.

R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*500 CPR.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-20	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*500 CPR.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*500 CPR.
			A U L I E U D E	
RR LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*500 CPR.

H RR MARCAINE 0,25 PC ADRENALINE	SOL.INJ.	ED	1*5 FIOLES 20 ML
			A U L I E U D E
R MARCAINE 0,25 PC ADRENALINE	SOL.INJ.	D	1*5 FIOLES 20 ML
H RR MARCAINE 0,5 PC ADRENALINE	SOL.INJ.	ED	1*5 FIOLES 20 ML
			A U L I E U D E
R MARCAINE 0,5 PC ADRENALINE	SOL.INJ.	ED	1*5 FIOLES 20 ML
R MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*14 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*14 CPR.
R MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.
R MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.U.D.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.U.D.
R MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*56 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*56 CPR.
R MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*98 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.	PO	1*98 CPR.
R MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*14 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*14 CPR.
R MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.
			A U L I E U D E
RR MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.

R MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.U.D.	
		A U L I E U D E		
RR MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*28 CPR.U.D.	
R MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*56 CPR.	
		A U L I E U D E		
RR MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*56 CPR.	
R MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*98 CPR.	
		A U L I E U D E		
RR MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.	PO	1*98 CPR.	
CS RR NEULASTA-6	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,6 ML
		A U L I E U D E		
RR NEULASTA-6	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,6 ML
H R SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
		A U L I E U D E		
R SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
H RR SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
		A U L I E U D E		
R SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
H RR SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
		A U L I E U D E		
R SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
H RR SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
		A U L I E U D E		
R SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
CP RR SEPTANEST ADRENALINE 1:100.000	SOL.	DE		1*50 CARTOUCHES 1,8 ML
		A U L I E U D E		
R SEPTANEST ADRENALINE 1:100.000	SOL.	DE		1*50 CARTOUCHES 1,8 ML
CP RR SEPTANEST-N 1*200.000	SOL.	DE		1*50 CARTOUCHES 1,8 ML
		A U L I E U D E		

R SEPTANEST-N 1*200.000	SOL.	DE		1*50 CARTOUCHES 1,8 ML
CS RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	60 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
			AU LIEU DE	
RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	60 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
CS RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	90 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
			AU LIEU DE	
RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	90 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
CS RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	120 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
			AU LIEU DE	
RR SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	120 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
CP RR UBISTESIN 1/100.000	SOL.INJ.	40 MG 0,01 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML
			AU LIEU DE	
RR UBISTESIN 1/100.000	SOL.INJ.	40 MG 0,01 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML
CP RR UBISTESIN 1/200.000	SOL.INJ.	40 MG 0,005 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML
			AU LIEU DE	
RR UBISTESIN 1/200.000	SOL.INJ.	40 MG 0,005 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML
RR XYLOCAINE VISQUEUSE-ASTRA	SOL.	2 PC	PO	1*1 SOL. 100 ML
			AU LIEU DE	
R XYLOCAINE VISQUEUSE-ASTRA	SOL.	2 PC	PO	1*1 SOL. 100 ML
CP RR XYLONOR	SPRAY	DE		1*1 SPRAY 90 ML
			AU LIEU DE	
R XYLONOR	SPRAY	DE		1*1 SPRAY 90 ML
CP RR XYLONOR NOR ADRENALINE	SOL.INJ.	2 PC	DE	1*50 AMP. 1,8 ML
			AU LIEU DE	
R XYLONOR NOR ADRENALINE	SOL.INJ.	2 PC	DE	1*50 AMP. 1,8 ML
CP RR XYLONOR-NOR-ADRENALINE	SOL.INJ.	3 PC	DE	1*50 AMP. 1,8 ML
			AU LIEU DE	
R XYLONOR-NOR-ADRENALINE	SOL.INJ.	3 PC	DE	1*50 AMP. 1,8 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE

(COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR BECOTIDE-250	AER.	250 MCG /1 D.	IH	1*1 AER. 80 D.
RR BECOTIDE-50	AER.	50 MCG /1 D.	IH	1*1 AER. 200 D.
RR DELTACORTRIL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
H RR METHOTREXATUM-PHARMACIA	SOL.INJ.	1000 MG /10 ML	IMIVIAIT	1*1 FL.CYTOSAFE 10 ML
H RR VINCRISTINUM-PHARMACIA	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 1 ML
H RR VINCRISTINUM-PHARMACIA	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 2 ML

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Caisse nationale des prestations familiales. – Examens de fin de stage. – «La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours des mois de janvier, de mai et d'octobre 2004 à un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.»

Examens de promotion. – «La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois de juillet 2004 à un examen de promotion dans la carrière du rédacteur et au cours du mois d'octobre 2004 à un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire.»

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 décembre 2003, l'agrément a été accordé jusqu'au 30 avril 2004 à l'association sans but lucratif «ProActif A.s.b.l.» ayant son siège à L-1351 Luxembourg, 13, rue du Commerce, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 1, Moulin de Born, L-6661 Born.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01782003.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas pu être réalisé, l'agrément est accordé pour une durée de cinq mois.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2003, l'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «Les P'tits Mousses, S.à r.l.» ayant son siège à Bettembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3222 Bettembourg, 65, route de Dudelange, a été enregistré sous le numéro FJ 0692001.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 10692001 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2003, l'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «Les P'tits Mousses, S.à r.l.» ayant son siège à Bettembourg, pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: L-3222 Bettembourg, 65, route de Dudelange, a été enregistré sous le numéro FJ 0762001.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 40762001 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 10 décembre 2003, l'agrément définitif accordé à l'association sans but lucratif «Kannernascht Dippech-Garnech a.s.b.l.» ayant son siège à Dippach, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-4972 Dippach, 78, route de Luxembourg, a été enregistré sous le numéro FJ 0872002.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 70872002 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2003 l'agrément a été accordé à la commune de Bettembourg ayant son siège à L-3201 Bettembourg pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 28, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01842003.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2003 l'agrément a été accordé à la commune de Bettembourg ayant son siège à L-3201 Bettembourg pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 1, rue du Nord, L-3261 Bettembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01862003.

Mise à jour du Code pénal et du Code d'instruction criminelle.

Une mise à jour du code pénal et code d'instruction criminelle publiée par le Ministère de la Justice, vient de paraître. Elle comprend la législation à jour au 1er janvier 2004.

Elle est disponible dans les librairies à partir du 12 janvier 2004 au prix de 8,- EUR.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le 9 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Nikolaos KALANTZIANOS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Grèce.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Nikolaos KALANTZIANOS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 09 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Rui Alfredo de Vasconcelos Félix ALVES, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Portugal.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Rui Alfredo de Vasconcelos Félix ALVES a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 09 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Aliou Ibra BA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Aliou Ibra BA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 09 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur OH Haeng-kyeom Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée.

A la même occasion Son Excellence Monsieur OH Haeng-kyeom a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 09 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Konstantin ZHIGALOV, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kazakhstan.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Konstantin ZHIGALOV a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 09 décembre 2003 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jean PASTORELLI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Principauté de Monaco.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jean PASTORELLI, a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examen de fin de stage. – Le STATEC organisera au courant du mois de juillet 2004 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Examens de promotion. – Le STATEC organisera au courant du mois d'octobre 2004 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Le STATEC organisera au courant du mois d'octobre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 2 **19 janvier 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 28 novembre 2003 portant nomination des membres de la Commission d'Harmonisation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 10.12.1998 portant organisation et fonctionnement de la Commission d'Harmonisation en exécution de l'art. 15 de la loi précitée;

Sur proposition de Notre Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, de Notre Ministre de la Promotion féminine et de Notre Ministre de la Santé;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission d'Harmonisation pour la durée de 6 ans:

- M. Serge EBERHARD, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Claude JANIZZI, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Mill MAJERUS, conseiller de gouvernement 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- Mme Christiane MEYER, attaché de Gouvernement 1er en rang, comme représentante du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Nico MEISCH, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Ernest MOLITOR, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Serge HOFFMANN, inspecteur des Finances 1ère classe, comme représentant du ministre des Finances;
- M. Pierre NEYENS, premier conseiller de Gouvernement, comme représentant du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
- Mme Isabelle KLEIN, conseiller de direction, comme représentante du ministre de la Promotion féminine;
- M. Arno BACHE, médecin-chef de division, comme représentant du ministre de la Santé;
- Mme Karin MANDERSCHEID, comme représentante des services oeuvrant dans le domaine de la promotion féminine,
- M Romain THILLMAN, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine de la santé;
- Mme Liliane COLLING-SCHENTEN, comme représentante des services oeuvrant dans le domaine des personnes âgées;
- M. Fernand HAUPERT, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des personnes handicapées;
- M. Romain MAUER, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des structures d'accueil pour jeunes, jeunes adultes avec hébergement et internats;
- M. Théodore SCHARTZ, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des structures d'accueil sans hébergement;
- M. Manuel ACHTEN, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine de la promotion familiale et du placement familial;
- M. Daniel HAUTUS, comme représentant des services communaux oeuvrant dans les domaines des jeunes sans hébergement et des maisons de jeunes;

Sont nommés membres suppléants de la Commission d'Harmonisation pour une durée de 6 ans:

- Mme Sylvie ANDRICH, conseiller de gouvernement, comme représentante du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- Mme Cécile GREISCH, conseiller de direction 1ère classe, comme représentante du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- Mme Joëlle LUDEWIG, attaché de Gouvernement, comme représentante du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Ralph SCHROEDER, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,
- M. Serge THILL, attaché de Gouvernement 1er en rang, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;

- M. Thierry WELTER, attaché de Gouvernement, comme représentant du ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse;
- M. Jean STEFFEN, inspecteur principal, comme représentant du ministre des Finances;
- M. Carlo ASSA, conseiller de direction adjoint, comme représentant du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
- Mme Brigitte SCHMITZ, inspecteur principal, comme représentante du ministre de la Promotion féminine;
- M. Guy SCHMITZ, inspecteur principal 1er en rang, comme représentant du ministre de la Santé;
- M. Jean FEITH, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine de la santé;
- M. Paul DIEDERICH, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des personnes âgées;
- M. Benny BERG, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des personnes handicapées;
- M. Justin HEIRENDT, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des structures d'accueil pour jeunes, jeunes adultes avec hébergement et internats;
- Mme Christiane REICHERT, comme représentante des services oeuvrant dans le domaine des structures d'accueil sans hébergement;
- Mme Mady ROULLEAUX, comme représentante des services oeuvrant dans le domaine de la promotion familiale et du placement familial;
- M. Paul FABER, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des adultes et des services d'assistance;
- M. Jacques DAHM, comme représentant des services oeuvrant dans le domaine des maisons de jeunes;
- Mme Marie-Josée GRESSNICH-WEILER, comme représentante des services communaux oeuvrant dans les domaines d'accueil des jeunes sans hébergement et des maisons de jeunes;

Art. 2. Les membres effectifs représentant les services oeuvrant dans le domaine des adultes et des services d'assistance et les services oeuvrant dans le domaine des jeunes sans hébergement et des maisons de jeunes ainsi que le membre suppléant représentant les services oeuvrant dans le domaine de la promotion féminine seront nommés ultérieurement.

Art. 3. M. Serge EBERHARD remplira les fonctions de président. Le secrétariat sera assuré par Mme Sylvie PAULUS, inspecteur principal 1er en rang au ministère de la Famille; M. Jos GRAAS, inspecteur principal au ministère de la Famille est nommé suppléant du secrétaire.

Art. 4. Notre Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, Notre Ministre de la Promotion féminine et Notre Ministre de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,
La Ministre de la Promotion féminine,
Marie-Josée Jacobs
Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

Château de Berg, le 28 novembre 2003.
Henri

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2003 Monsieur Gil NIELES, chef de bureau technique adjoint à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique à la même Administration avec effet au 1er janvier 2004.

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant la deuxième moitié du mois de février 2004 un examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Administration des Eaux et Forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur Jean-Pierre *Arend*, ingénieur chef de division auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef du cantonnement forestier de Luxembourg-Est.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur Michel *Leytem,* ingénieur stagiaire auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, a été nommé ingénieur auprès de la même administration.

Administration des Ponts et Chaussées. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées accuse une vacance de poste dans la carrière supérieure de l'ingénieur diplômé (branche du génie civil). Le recrutement se fera par voie externe.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 1er et 3 mars 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'agent de probation auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Chambre de Commerce. – Elections. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2003, Monsieur Pierre *Rauchs*, Conseiller de direction 1ère classe, a été nommé président du bureau électoral pour l'élection de la Chambre de Commerce en 2004. Monsieur Paul *Emering*, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, a été nommé vice-président.

Par arrêté ministériel du 10 novembre 2003, Monsieur Pierre *Gramegna*, Directeur de la Chambre de Commerce, a été chargé, lors des élections en 2004, d'exercer pour la Chambre de Commerce les recours auxquelles les listes électorales pourraient donner lieu.

Collège vétérinaire. – Elections du mois de novembre 2003. – Renouvellement complet.

Résultats du scrutin des premières élections des membres du Collège vétérinaire tenues d'après les critères de la loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire:

Ont été élus membres effectifs:

Dr. Felix WILDSCHUTZ

M. Roger SCHMIT

Dr. Carlo DAHM

Dr. Tom ANGEL

M. Georges MEYER

Mme Nathalie WELSCHBILLIG

Ont été élus membres suppléants:

Dr. Jean SCHOOS

Dr. Josiane GASPARD

Dr. André DENNEWALD

Dr. Michou RECKINGER

Dr. Malou GRASGES

M. Marc SCHNEIDER.

Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance. – Nominations. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 29 décembre 2003, ont été nommés membres du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance:

M. Flesch André;

Mme Friedrich-Schmit Jeanne;

Mme Gaasch-Trauffler Josée;

M. Goebel Max;

Mme Jeitz-Less Eléonore;

M. Koob Nic.;

M. Mersch Camille;

M. Pirsch Jean;

M. Pixius Pierre;

Mme Schloesser Renée;

M. Schoux Fernand;

M. Toussaint René.

M. Hansen Albert a été nommé président du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance. M. Fellens Josy et Mme Moyse-Jacob Mady ont été nommés vice-présidents du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Secteur Energie. – Décision E03/01/ILR du 8 décembre 2003, fixant la contribution au fonds de compensation pour l'an 2004.

Dans sa réunion du 8 décembre 2003, le Comité de Direction de l'Institut a décidé, conformément à l'article 24 du règlement grand-ducal du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité, de fixer la contribution au fonds de compensation pour l'année 2004 à 0,0049 EUR/kWh.

Ce taux tient compte:

- du report prévisionnel de l'année 2003;
- un tarif inchangé pour le rachat de l'énergie alternative;
- d'une base de clients assujettis identique à celle de l'année 2003;
- d'une augmentation considérable de la production alternative;
- d'une augmentation globale de la consommation d'électricité.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Noémie asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Storm», à l'adresse: 105, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/014.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Fondation de Colnet d'Huart – Maison Henri Dunant», à l'adresse: 63, route de Bettembourg, L-3333 Hellange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/009.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass», ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Foyer Tikkun», à l'adresse: 27, chemin Vert, L-3675 Kayl.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/001.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Service Trait d'Union», à l'adresse: 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/009.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Esch 2», à l'adresse: 1, place Stalingrad, L-4326 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/023.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Lucien Weyer», à l'adresse: 102, rue J.-P. Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/025.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Kannerhaus Jean», à l'adresse: maison 1, Ferme Noesen, L-6155 Weyer.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/005.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Bettendorff», à l'adresse: 58, rue du Cimetière, L-1338 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/020.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Lannejhang», à l'adresse: 3, allée des Tilleuls, L-8505 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/024.

Par arrêté ministériel du 10 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Centre socio-éducatif de l'Etat», à Dreiborn.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/004.

Par arrêté ministériel du 10 novembre, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Centre socio-éducatif de l'Etat», à l'adresse: 47, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/003.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «KMA – Association Victor ELZ asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Kannerheem Itzig, Service SLEMO», à l'adresse: 20, rue de Contern, L-5955 Itzig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/002.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «KMA – Association Victor ELZ asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Kannerheem Itzig, Foyer Doheem», à l'adresse: 20, rue de Contern, L-5955 Itzig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/003.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Service «Wunnengshëllef»», à l'adresse: 10, rue Hermann Gmeiner, L-7534 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/001.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association Françoise Dufaing asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Foyer pour jeunes adultes», à l'adresse: 29, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/011.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Belvaux 1», à l'adresse: 21, rue du Brill, L-4422 Belvaux.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/014.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Belvaux 2», à l'adresse: 13, rue du Brill, L-4422 Belvaux.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/015.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass», ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Pension Bertchen», à l'adresse: 71 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/008.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «St Joseph», à l'adresse: 48, boulevard du Général Patton, L-2316 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/018.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Jeunes et Familles asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Service logements encadrés», à l'adresse: 9, rue des Artisans, L-3712 Rumelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/012.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Kannerland», à l'adresse: 59a, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/017.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Groupe Trait d'Union», à l'adresse: 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/010.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2003, l'agrément été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «GAMO», à l'adresse: 19, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/013.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examen concours au mois de mars 2004 dans la carrière de l'Educateur.

Service d'Economie rurale. – Prime à l'abattage. – Par arrêté ministériel du 6 janvier 2004 les personnes et établissements suivants sont agréés au titre des articles 5 et 6 du règlement grand-ducal modifié du 22 décembre 2000 concernant l'application au Grand-Duché de Luxembourg du régime à l'abattage, à savoir:

Abattoir d'Ettelbruck

Centralfood de Mersch

Nouvel Abattoir d'Esch-sur-Alzette

Coboulux de Wecker

Boucherie Grober d'Eischen

Madame *Wagner-Floerchinger* Marie-Josée de Kleinbettingen

Monsieur *Stremler* Marco de Frisange

Monsieur *Clemens* Fränk de Lellig

Monsieur *Mischel* René d'Altrier

Monsieur *Niessen* Alfred de Troisvierges.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de novembre 2003.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M															1	1
Lèpre	M																1
Autres Salmonelloses	M	3	4	10	2	1	1	1				2	1		25	46	398
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M															1	10
	D																
Scarlatine	M			5											5	7	84
Légionelloses	M																2
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M			1											1		5
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M	1											1		2	6	38
	D																
Tbc autres organes	M																3
	D																
Tbc pleurale	M	1		1											2		2
	D																
Tbc Primo-infection	M																3
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M															1	8
	D																
Hépatite infectieuse	M	2													2	1	15
Rougeole	M																1
Blennoragie	M	1													1	1	4
Condylome accum.	M																
Syphilis	M	1	1												2	2	15
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M															2	7
	D															1	3

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 3 19 janvier 2004

Sommaire

COMMISSIONS D'EXAMEN DES EXAMENS DE FIN D'ETUDES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SESSION 2004

Arrêté ministériel du 10 décembre 2003 portant nomination des commissions d'examen des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, session 2004.

Le Ministre de l'Éducation nationale
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Arrête:

Art. 1er. La session des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique pour l'année scolaire 2003/2004 s'ouvre le 1er janvier 2004.

Art. 2. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion, section secrétariat et section communication et organisation: Monsieur Gilbert ENGEL, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale, section informatique: Monsieur Gilles ESTGEN, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie, section de la formation de l'éducateur/éducatrice, spécialisation de l'infirmier en pédiatrie, spécialisation de l'infirmier psychiatrique, spécialisation de la sage-femme: Monsieur Claude KUFFER, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division administrative et commerciale et la division artistique, section design graphique, section expression plastique, du régime de la formation de technicien: Monsieur Marc BARTHELEMY, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division agricole, section agricole, section environnement naturel, section horticole, et la division génie civil, section bâtiment, section constructions civiles, du régime de la formation de technicien: Monsieur Joseph BRITZ, professeur, chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division chimique et la division mécanique, section mécanique automobile, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien: Madame Edmée BESCH, professeur, chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division électrotechnique, section communication, section énergie, du régime de la formation de technicien: Monsieur Gilbert ENGEL, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Pour la division informatique et la division hôtelière et touristique, section hôtelière, section touristique, du régime de la formation de technicien: Monsieur Gilles ESTGEN, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Art. 3. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion, section secrétariat et section communication et organisation:

COMMISSION LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, M. Gilbert KLEE, professeur-ingénieur, Mme Martine DOLAR, MM. Jacques BIWER, Raoul CLAUSSE, Paul DIEDERICH, Armand JUNCKER, Jean MASSARD, Marc WELTER, professeurs, Mme Brigitte SCHMITZ, chargée de cours.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Donino SILVERIO, professeur-ingénieur, Mmes Carine LEPAGE, Michèle STEINES, MM. Gilbert BASTIAN, Michel RODERES, professeurs, Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LTECG CG2/CC1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, MM. Lucien BERSCHEID, Jean-Marie JANS, professeurs-ingénieurs, Mme Josiane WEBER, MM. Claude ASSA, Claude HARMELIN, Pierre KAUFFMANN, Patrick KRIPPES, René LOMMEL,

Roger MEDERNACH, François SCHOLER, professeurs, M. Edmond Klein, professeur d'enseignement technique, Mmes Chantal GROSCH, Jacqueline KLEPPER, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Jean FISCHER, professeur-ingénieur, M. Fernand LEHNERTZ, professeur.

COMMISSION LTECG CG3/CC2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, Mme Michèle SCHANEN, professeur-ingénieur, Mmes Hélène DIRKES, Marianne HOFFMANN, Maggy KUGENER, Margot REDEL, MM. Frank KRIER, Jean-Paul SCHREINER, Paul STASIAK, François WAGENER, professeurs, Mmes Marielle BRUCK, Jacqueline KLEPPER, maîtres de cours spéciaux, Mme Françoise SCHNELL, chargée de cours.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Carlo SUNNEN, professeur, Mme Nadine SCHMITZ, chargée de cours.

COMMISSION LTECG CG4/CS1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, Mme Michèle SCHANEN, MM. Paul LANNERS, Manu THEIN, professeurs-ingénieurs, Mmes Tessy CLEES, Mme Alexandra MALINOV, MM. Jean-Claude FRANTZ, Frank KRIER, Guy SCHILLING, John WECKER, professeurs, Mme Marie-Jeanne WILTZIUS, M. Remi MARX, professeurs d'enseignement technique, Mmes Marielle BRUCK, Jacqueline KLEPPER, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Lucien FREILINGER, professeur, M. Georges BOLLENDORFF, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LTECG CG5/CS2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, M. Jean-Marie OTTELÉ, professeur-ingénieur, Mmes Francine ENGEL, Laurence GRETSCH, MM. Marc KLEIN, Roger MEDERNACH, François SCHOLER, Pierre STIWER, Jean-Paul WEYNANDT, professeurs, Mme Chantal GROSCH, maître de cours spéciaux, Mmes Karin HEISBOURG, Christiane KAYSER, M. Claude PAULY, chargés de cours.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Gaston WAGNER, professeur, M. Claude WOLTER, aspirant professeur.

COMMISSION LTL CG1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur, M. Ingo SCHANDELER, professeur-ingénieur, Mmes Marie-Jeanne FOHL, Josette MAUL, Mylène RIZZI, Françoise SCHROEDER, MM. Georges BÜCHLER, Jean-Marie DURRER, Gérard GANGOLF, Georges RECKINGER, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert CARL, directeur adjoint, M. Sylvain PIREN, professeur-ingénieur, Mme Nathalie NILLES, MM. Lucien BLAU, Dietmar BUSCH, Jean JUNCKER, Yves SIEBENALER, Gérard ZENS, Marco ZIESER, professeurs, M. Tom HENGEN, candidat professeur.

COMMISSION LTETT CG1 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, M. René TURPEL, professeur-ingénieur, Mmes Sandy FLIES, Olga PALAZZARI, Sonja WEIDERT, MM. Alain BACK, Mario GAUL, Gaston KEMP, Michel POLFER, Alain WEINS, professeurs.

membres suppléants: M. Joseph OESCH, professeur-ingénieur, Mmes Gisèle GILLEN, Anne MAJERUS, Monique MAYER, Christiane PIERSON, Elisabeth REISEN, Huguette SCHROEDER, Sandra WEILER, Pascale ZEY, MM. Jules BARTHEL, Michel KOHNEN, Jeff SCHMITZ, Guy STAUDT, professeurs, Mme Fernande GINTER, MM. Marc BETTENDORFF, Joseph SCHEECK, professeurs d'enseignement technique, Mme Coryse HUBERT, candidat professeur.

COMMISSION LTETT CG2/CC1/CS1 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, M. René TURPEL, professeur-ingénieur, Mmes Anne MAJERUS, Monique MAYER, Christiane PIERSON, Elisabeth REISEN, MM. Alain BACK, Gaston KEMP, Michel KOHNEN, Jeff SCHMITZ, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, Mmes Pascale KASEL, Annick MEYER, Viviane SCHMITZ, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux, M. John KAUFMANN, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Joseph OESCH, professeur-ingénieur, Mmes Carine BAULER, Sandy FLIES, Gisèle GILLEN, Fernande GINTER, Olga PALAZZARI, Huguette SCHROEDER, Sonja WEIDERT, MM. Mario GAUL, Romain PIERRARD, Maurizio PAGANI, Michel POLFER, Guy STAUDT, Alain WEINS, professeurs, Mme Fernande GINTER, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LTML CG1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Michel LACAF, professeur-ingénieur, Mmes Mariette FEYDER, Marie-Elise FISCHER, Marie-Rose HANSEN, Nadia LUCARELLI, Françoise MEDER, Gaby URBE, MM. Eric EIFES, Patrick HARSCH, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie GIERES, directeur, M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur, Mmes Marianne SUNNEN, Marie-Rose SCHANEN, MM. Emmanuel ELSEN, Gustave KAUFMANN, Claude KRACK, Guy PIERSON, Laurent WELSCH, professeurs.

COMMISSION LTML CG2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur, Mmes Véronique ANDRE, Odile BICHELER, Sonja KONEN, Laurence TOCK, Gaby URBE, MM. Nico LORENTZ, Guy PIERSON, Romain WALTER , Laurent WELSCH, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie GIERES, directeur, M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur, Mmes Marie-Rose HANSEN, Marianne SUNNEN, Marie-Rose SCHANEN, MM. Eric EIFES, Emmanuel ELSEN, Gustave KAUFMANN, Claude KRACK, Guy PIERSON, professeurs.

COMMISSION LN CG1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, M. Pierre STOCKREISER, professeur-ingénieur, Mme Nathalie KREMER, M. Jules BARTHEL, Emmanuel BOCK, Johannes DE KROON, Alain FEDERSPIEL, professeurs, Mmes Sylvie MAMER, Triny GROWEN, M. Roland KINNEN, professeurs d'enseignement technique.

membres suppléants: Mmes Christiane HEIM, Pascale ZEY, MM. Alex HASTERT, Antoine KAUTHEN, Joseph SCHEUER, Lucien WERDEL, professeurs, M. Joseph SCHEECK, professeur d'enseignement technique, Mme Coryse HUBERT, candidat professeur.

COMMISSION LCE CG1 (Lycée technique d'Echternach)

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint, Mmes Danielle HOFFELT, Mireille KOHL, Anne-Marie REUTER, Vera WANTZ, MM. Paul EVEN, Fernand HAUER, Roger KLEIN, René THILL, Jean-Claude ZEIEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes Christiane HEIM, Christiane WILGÉ, MM. Robi GOTTLIEB, Alex HASTERT, Antoine KAUTHEN, Marc MANNES, Jeannot NESEN, Jean SCHROEDER, Lucien WERDEL, professeurs.

COMMISSION LTB CG1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, M. Jean RECKINGER, professeur-ingénieur, Mmes Michèle SOLD, Ursula SPICHALE, MM. Tom BRAUN, Bernard FELTEN, Steve KAYSER, Marc MULLER, Paul REIFF, Michel RODERES, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, M. Marc BONVINI, professeur-ingénieur, Mmes Nicole FOSSATI, Simone SCHNEIDER, Isabelle WIRION, M. Joseph van ZIJL, professeurs, M. Jean-Marie KIEFFER, candidat professeur.

COMMISSION LTC CG1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. René ZENS, directeur adjoint, M. Roger MEYRATH, professeur-ingénieur, Mmes Anne-Laure BOURG. Doris GILLES, Martine KUNZER, MM. Guy BARTEN, Jeff KIES, professeurs, Mmes Josée BARTHEL, Marie-Paule HOFFMANN, professeurs d'enseignement technique, M. Daniel THEIN, candidat professeur.

membre suppléant: Mme Netty MAAS, professeur.

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale:

COMMISSION LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Raymond FEHR, Gilles HEYART, Romain SCHEECK, Guy SCHINTGEN, Paul SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Caroline MERLAND, Danielle KASS, MM. Georges BAST, André BAUER, Jean-Marc LANTZ, Yves SCHULTÉ, Mike WAMPACH, professeurs.

membres suppléants: M. Nic ALFF, directeur, MM. Serge LINCKELS, Guy TOUSCH, René TURPING, professeurs-ingénieurs, Mme Bénita KAYSER, MM. Jean-Jacques GAUBIG, Bertrand GOERGEN, Marcel SCHAEFFER, professeurs, MM. Joseph JÄHNE, Pierre MARCHAL, professeurs d'enseignement technique.

COMMISSION LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Léon BEFFORT, directeur, MM. Rolph PIERSON, Alexandre WAGNER, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BIANCHY, Carol EICHER, Yvette MANCINI, Françoise SCHEITLER, Christiane ZWICK, MM. Antoine EWALD, Marc LENTZ, Laurent PLEIMELDING, Henri WEYER, professeurs.

membres suppléants: M. Edgar MULLER, directeur adjoint, MM. Patrick BEIL, Serge LINCKELS, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine BAUSCH, Isabelle BROCHMANN, Maryse KASS, Sandra SCHANEN, MM. Roger FOETZ, Pascal MARIN, Sandrino SAVINI, Alain SINNER, Raoul TRENTIN, professeurs.

COMMISSION LTML GE1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Jean-Marie GIERES, directeur, MM. Christian HOUGARDY, Fernand THILL, professeurs-ingénieurs, Mmes Monique BINSFELD, Françoise D'HUART, Anita DRAUT, Claudette WELTER, MM. Gilbert DONDELINGER, Claude KRACK, Albert KREMER, Nico LORENTZ, Marc MALLINGER, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, MM. Patrick LUTGEN, Jean-Claude WARINGO, professeurs-ingénieurs, Mmes Alix FEIPEL, Malou THEISEN, MM. François DENTZER, Emmanuel ELSEN, Michel KLOSEN, Pierre PETRY, Claude THILL, professeurs.

COMMISSION LTML GE2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Jean-Marie GIERES, directeur, MM. Fernand THILL, Jean-Marie WEYRICH, professeurs-ingénieurs, Mmes Françoise D'HUART, Marie-Claire HAAN, Marguy HIRTT, Nancy JANSSEN, Claudette WELTER, MM. Georges FABER, Nico LORENTZ, Carlo NEUMAN, Pierre PETRY, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, MM. Patrick LUTGEN, Jean-Claude WARINGO, professeurs-ingénieurs, Mmes Alix FEIPEL, Malou THEISEN, MM. François DENTZER, Emmanuel ELSEN, Michel KLOSEN, Pierre PETRY, Claude THILL, professeurs.

COMMISSION LTETT GE1 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. François SCHARTZ, directeur, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Antoine BARTHEL, Henri LIES, Joseph OESCH, Joseph SCHARLL, professeurs-ingénieurs, Mmes Monique HARDT, Annette RAUSCH, Nadine SCHMITZ, MM. Frank DREES, Guy HALSDORF, Frank HOFFMANN, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, Mme Anna WEYLAND, candidat professeur.

membres suppléants: MM. Marc AREND, René TURPEL, Lucien WAGNER, professeurs-ingénieurs, Mme Sylvie STROCK, MM. Gaston MEDERNACH, Romain PIERRARD, Marc SCHOENTGEN, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, M. Albert REFF, professeurs d'enseignement technique.

COMMISSION LN GE1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, MM. Nico BECKERICH, Patrick GOFFINET, Armand LOOR, Robert SCHAMMEL, Jean-Paul SCHWARTZ, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs, Mmes Marie-José SCHAACK, Nicole HIRTZ, Pascale ZEY, M. Pierre BERTEMES, professeurs, M. Joseph SCHEECK, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. Claude SCHMIT, Michel SCHMITZ, professeurs-ingénieurs, Mmes Karima AOUADI, Nathalie HENDRIKS, M. Théophile LINDEN, professeurs, Mme Triny GROWEN, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LTB GE1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, MM. Marc BONVINI, Jean-Pierre KOOB, Robert PEYER, professeurs-ingénieurs, Mmes Marianne BECKER, Renée LANNERS, Andrée MARGUE, Carmen SCHOLER, Astrid SEIWERATH, MM. Marc SCHILTZ, Robert WEILER, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, MM. Romain KIEFFER, Jean RECKINGER, professeurs-ingénieurs, Mmes Sandrine AIT-SI-AHMED, Michèle STEINES, MM. Guy ARENDT, Thomas BRAUN, Bernard FELTEN, Steve KAYSER, professeurs.

COMMISSION LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach)

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, MM. Guy MARCY, Léon MELCHIOR, Pierre WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Denise GILLEN, Christiane HEIM, Jelka LEKIC, Christiane WILGÉ, MM. Aloyse CASEL, Lucien LENGLER, René THILL, Lucien WERDEL, professeurs, M. Antoine KAUTHEN, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Guy RHEIN, professeur-ingénieur, Mmes Danielle HOFFELT, Anne-Marie REUTER, MM. Jean AUDRY, Paul EVEN, Carlo GITT, Lucien LENGLER, Jean-Paul MERTZ, Edmond NEU, professeurs.

COMMISSION LTAM GE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Georges GLOESENER, Patrick KOHN, Jean-Paul MARTELING, Aloyse PAULUS, René WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Karin HOMMEL, Carole SCHMIT, Claudine THILL, MM. Jean-Pierre FEIDT, Francis LECH, Jeff LUDOVICY, Alain PONTEN, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Marco KIESGEN, Raymond SPELTZ, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Antonie BRUCH, Marguerite KILL, Martine STEFFEN, MM. Raymond KNEIP, Joé PAULUS, Giovanni SPORTELLI, Daniel WERMEISTER, professeurs, M. Daniel EIFFENER, candidat professeur-ingénieur.

COMMISSION LTNB GE1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. José LEINER, directeur, MM. Joseph SERARCANGELI, René WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Edmée BESCH, Gaby DIMMER, Adrienne SEYWERT, MM. Alain LAURENT, Aloyse LEYTEM, Guy STEINBERG, Michel STOLTZ, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Paul TOUSCH, professeur-ingénieur, Mmes Monique HELBACH, Liette LUCAS, Colette KUTTEN, Nadine SIMON, Denise WEBER, MM. Jean-Paul GEDGEN, Paul LESCH, professeurs, M. Frank FASBENDER, candidat professeur-ingénieur.

Pour la division technique générale du régime technique, section informatique:

COMMISSION LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Frédéric FABER, Georges GLOESENER, Marco KIESGEN, René WEBER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Marc SCHMIT, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Antonie BRUCH, Juliette NEY,

Carole SCHMIT, MM. Jerry KREINS, François LECH, Joé PAULUS, Alain PONTEN, Giovanni SPORTELLI, Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, M. Aloyse PAULUS, professeur-ingénieur, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Marguerite KILL, Simone MARSON, professeurs, MM. Nicolas BILL, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière:

COMMISSION LTPS SI1 (siège)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, M. Gilles EVRARD, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Diane FRISCH, M. Paul BOCK, professeurs, Mmes Marcelle DIEDERICH, Marie-France LIEFGEN, Claudine REGENWETTER, professeurs d'enseignement technique, M. Fred FERRON, candidat professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Marie-Josée WOLLWERT, chargée de cours, Dr Dorothée KNAUF, chargée d'enseignement.

membres suppléants: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, Mme Marguerite KREMER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Caroline WELTER, M. Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Danielle JUNG, Tessy HEINERSCHEID, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Carine FEDERSPIEL, chargée d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI2 (Centre de formation d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, Mme Diane FRISCH, M. Paul BOCK, professeurs, Mmes Marie-Anne MAROLDT, Gabrielle WIES, professeurs d'enseignement technique, Mmes Christiane MERTENS, Fernande SCHAEFFER, infirmières graduées enseignantes, Mme Marie-Josée WOLLWERT, chargée de cours, Mme Marie-France FILSER, chargée d'éducation, Dr Marc GLEIS, chargé d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Caroline WELTER, M. Camille WEYRICH, professeurs, Mme Claudine DURY, professeur d'enseignement technique, Dr Doris SZYDLOWSKI, aspirant professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Tessy HEINERSCHEID, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Serge MEYER, chargé d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbrück)

membres effectifs: Mme Thérèse HOFFMANN, directrice adjointe, Mme Maryse GOEDERT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, M. Camille WEYRICH, professeur, Mme Marielle WIRTGEN, MM. Stephan DUMANGE, Mehmed ÖZEN, professeurs d'enseignement technique, Mme Sonja WINTRINGER, candidat professeur d'enseignement technique, Mmes Tessy HEINERSCHEID, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, M. Dr Chrétien JACOBY, chargé d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Diane FRISCH, M. Paul BOCK, professeurs, Dr Georges JACOBS, chargé d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI4 (Centre de formation de Luxembourg)

membres effectifs: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Chantal PAULY, M. Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Marie-Paule LEY, Georgette THOLL, Karin WAGNER, professeurs d'enseignement technique, Mmes Marthy-Anne BECKER, Bruna DEL FABBRO, infirmières graduées enseignantes, Dr Aduccio BELLUCI, chargé d'enseignement.

membres suppléants: Mme Thérèse HOFFMANN, directrice adjointe, Mmes Diane FRISCH, Caroline WELTER, M. Paul BOCK, professeurs, Mme Gilberte NERDEN, professeur d'enseignement technique, Mmes Tessy HEINERSCHEID, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Georges JACOBS, chargé d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire:

COMMISSION LTPS SL1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Chantal PAULY, M. Marc TRIERWEILER, professeurs, Mme Claudine SCHOCKMEL, professeur d'enseignement technique, Mme Christiane LIESCH, laborantine enseignante, Mme Marie-Josée WOLLWERT, chargée de cours, Mme Dr Marie-Estelle LARCHET, MM. Olivier COURTEILLE, Dr Walter DIPPEL, Dr Jean-Marie MANGEN, Dr Ben WEBER, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Danielle FOHL, Caroline WELTER, MM. Paul BOCK, Gérard WAGENER, professeurs, Mme Tessy HEINERSCHEID, chargée d'éducation, MM. Dr Alain HAKIM, Pierre KIRPACH, Marc FLIES, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie:

COMMISSION LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Chantal PAULY, M. Marc TRIERWEILER professeurs, Mme Senny MERSCH, infirmière graduée – assistant technique médical de radiologie, M. Michel ZIMMER, candidat professeur, Mme Marie-Josée WOLLWERT, chargée de cours, Mmes Géraldine DIDIER, Dr Eva Maria FREITAG, MM. Armand GOLDSCHMIT, Nico HARPES, Dr Vincent LENS, Luc WARLING, Jürgen WAGNER, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Danielle FOHL, M. Paul BOCK, professeurs, Mme Tessy HEINERSCHEID, chargée d'éducation, Mmes Dr Angela FISCHER, Monique MAZZUCHELLI, MM. Carlo BACK, Norbert LENERS, Fabrice WILHELMY, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de l'infirmier en pédiatrie:

COMMISSION LTPS SP1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Danielle SCHOL, infirmière enseignante, Mme Danielle KOENIG, MM. Norbert KLEES, Henri METZ, Roland SELIGMANN, médecins chargés d'enseignement, Mmes Danièle CHRISTEN, Renée GROFF, Monique SUNNEN, chargées d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mmes Ronit CHAFAI, Christine KALONJI, Josée METTELOCK, Christiane WEITZEL, MM. François HENTGES, Jerry KIEFFER, Fernand PAULY, Paul PHILIPPE, Jean-Jacques VERVIER, médecins chargés d'enseignement, Mmes Nathalie DE MORRE, Arlette ERR, Muriel FICHELLE, Danièle PETERS, Yasmine RAYANNE, Manuela SCHWAN, chargées d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de l'infirmier psychiatrique:

COMMISSION LTPS SY1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Marcelle DIEDERICH, M. Aloyse SCHUMACHER, professeurs d'enseignement technique, MM. Gérard BAUER, Paul HEDO, Romain HENTGES, médecins chargés d'enseignement, Mme Bernadette MOSSONG, M. Yves WEBER, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Marielle WIRTGEN, professeur d'enseignement technique, Mme Catherine SCAUFLAIRE, M. Carlo THULL, chargés d'éducation, Mme Raymonde SCHMITZ, M. Luc NOEL, médecins chargés d'enseignement, Mmes Arlette ERR, Pascale KOLB, M. Romain PAULY, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de la sage-femme:

COMMISSION LTPS SF1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Nicole WEBER, professeur d'enseignement technique, Mme Christiane WEITZEL, MM. Jean-Pierre CLEES, Marc PEIFFER, Didier VAN WYMERSCH, médecins chargés d'enseignement, Mmes Inge BORGHYS, Anne DAHM, Mylène VALENTINY, Martine WELTER, chargées d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Danielle SCHOL, infirmière enseignante, Mme Anouk BADEN, aspirant professeur d'enseignement technique, Mmes Ronit CHAFAI, Christine KALONJI, M. Marc STIEBER, médecins chargés d'enseignement, Mmes Valérie ARNOULD, Lucienne CORNELY, Chantal COULEE, Sylvie CRESTANI, Françoise HECQ, Yasmine LARIBI, Linda LUTGEN, Melina MULTON, Anne-Marie MUSCHANG, Denise ROCK, Ana RODRIGUES, M. Christian MAJERUS, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'éducateur/éducatrice:

COMMISSION IEES ED1 (Institut d'Études Éducatives et Sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Paul PRUSSEN, attaché à la direction, Mme Mathilde METZ, pédagogue à l´IEES, M. Claude HAAS, psychologue à l´IEES, Mme Liliane BISENIUS, sociologue à l´IEES, M. Jeannot AREND, éducateur gradué à l´IEES, M. Marc KEMP, professeur, M. Gérard FABER, instituteur, Mmes Christel BALTES, Marianne GÖTTLER, Isabelle HOMMEL, Luitgard MAYR, Simone MERGEN, MM. Ralph BOTH, Christian KMIOTEK, Dr Claude WEBER, chargés de cours.

membres suppléants: Mme Peggy WOLSFELD, éducatrice graduée à l´IEES, Mme Carole MEHLEN, MM. Jörg BIDINGER, Gérald GROSSER, Arthur LIMBACH-REICH, Laurent DURA, chargés de cours.

COMMISSION IEES ED2 (Institut d'Études Éducatives et Sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Paul PRUSSEN, attaché à la direction, MM. Claude HAAS, Armand LEMAL, psychologues à l´IEES, Mme Liliane BISENIUS, sociologue à l´IEES, M. Marc KEMP, professeur, Mme Danielle LELLINGER, pédagogue, Mmes Christel BALTES, Claudine CONRADT, Josiane DALEIDEN, Christiane JUNG, Marie-Thérèse METZLER, Cathérine THINNES, MM. Guy AECKERLE, Pierre BACKES, Marc TRAUSCH, chargés de cours.

membres suppléants: Mme Simone LESCH, psychologue à l'IEES, M. Laurent DURA, éducateur gradué, Mmes Nikola ACKERMANN, Gundula MAAS, Damaris PLETSCHETTE, M. Paul BRESSLER, chargés de cours.

COMMISSION IEES ED3 (Institut d'Études Éducatives et Sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Paul PRUSSEN, attaché à la direction, Mme Simone LESCH, psychologue à l´IEES, Mme Liliane BISENIUS, sociologue à l´IEES, Mme Sonja TROES, M. Jeannot AREND, éducateurs gradués à l´IEES, Mme Danielle LELLINGER, pédagogue, Mme Claudine PETIT, psychologue, Mmes Marianne DECKER, Nancy PÜTZ, Katja SCHINTGEN, Danièle SCHOLER, Catherine THINNES, MM. Ralph BOTH, Dr G. HOLBACH, Marc TRAUSCH, chargés de cours.

membres suppléants: Mme Anouk MATHEIS, psychologue à l´IEES, Mmes Malou BOFFERDING, Sonja HEWER, Marie-Therese METZLER, MM. Jean-Marie BRACONNIER, Klaudio PERSURIC, chargés de cours.

COMMISSION IEES ED4 (Institut d'Études Éducatives et Sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Paul PRUSSEN, attaché à la direction, Mmes Anouk MATHEIS, Simone LESCH, M. Armand LEMAL, psychologues à l´IEES, Mme Peggy WOLSFELD, M. Jeannot AREND, éducateurs gradués à l´IEES, M. Marc KEMP, professeur, M. Gérard FABER, instituteur, Mme Claudine PETIT, psychologue, M. Charles SCHMIT, pédagogue, Mmes Marie-Anne DELLES, Isabelle HOMMEL, Chantal STEIN, MM. Théo ECKER, Peter WITT, chargés de cours.

membres suppléants: M. Claude HAAS, psychologue à l´IEES, Mme Liliane BISENIUS, sociologue à l´IEES, Mme Sonja TROES, éducatrice graduée à l´IEES, Mme Marie-Thérèse METZLER, M. Laurent DURA, chargés de cours.

COMMISSION IEES ED5 (Institut d'Études Éducatives et Sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Paul PRUSSEN, attaché à la direction, Mme Mathilde METZ, pédagogue à l´IEES, Mme Simone LESCH, M. Armand LEMAL, psychologues à l´IEES, Mmes Sonja TROES, Peggy WOLSFELD, M. Jeannot AREND, éducateurs gradués à l´IEES, M. Charles SCHMIT, pédagogue, Mmes Pia BOESEN, Marianne GÖTTLER, Carole KREMER, Chantal STEIN, Cathérine THINNES, MM. Laurent DURA, Peter WITT, chargés de cours.

membres suppléants: Mme Anouk MATHEIS, psychologue à l´IEES, Mme Danielle LELLINGER, pédagogue, Mme Claudine PETIT, psychologue, Mme Sandra HAUSER, M. Gerhard HELD, chargés de cours.

Pour la division administrative et commerciale du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTETT TCM1 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Alain BACK, Maurice BROERS, Jean-Paul FREDERES, Michel KOHNEN, Paul LINSTER, Michel POLFER, professeurs, Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Elisabeth REISEN, Françoise SCHINTGEN, Nadine SCHMITZ, Huguette SCHROEDER, Suzette WEIS, Josette ZANGERLE, MM. Romain PIERRARD, Daniel REDING, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mme Pascale KASEL, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTETT TCM2 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, Mmes Elisabeth REISEN, Françoise SCHINTGEN, Nadine SCHMITZ, Huguette SCHROEDER, Josette ZANGERLE, M. Daniel REDING, professeurs, Mme Nadine STEPHANY, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Lydianne REILES, MM. Alain BACK, Maurice BROERS, Jean-Paul FREDERES, Michel KOHNEN, Paul LINSTER, Romain PIERRARD, Michel POLFER, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mme Pascale KASEL, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTB TCM1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, Mmes Christiane DURBACH, Carine LEPAGE, MM. Joseph HEINRICY, Alphonse KLEIN, Robert LAURES, Marc MULLER, Serge THILMANY, professeurs, Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, Mme Michèle STEINES, professeur, MM. Tom BRAUN, Christian RICHARTZ, professeurs.

COMMISSION LTC TCM1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Emile HERMES, directeur, Mmes Carine HOFFMANN, Mariette KAUTHEN, Diane MILLER, Viviane REIFF, MM. Guy FREYLING, Joseph van ZIJL, professeurs, Mmes Carol GOBLET, Marie-Anne ZECHES, maîtres de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM2 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Emile HERMES, directeur, Mmes Doris GILLES, Mariette KAUTHEN, Diane MILLER, Viviane REIFF, MM. Marc LEKL, Joseph van ZIJL, professeurs, Mmes Carol GOBLET, Marie-Anne ZECHES, maîtres de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM3 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Emile HERMES, directeur, Mme Diane MILLER, MM. Alain HOFFMANN, Paul FELTES, professeurs, Mmes Josée BARTHEL, Marie-Paule HOFFMANN, professeurs d'enseignement technique, Mme Carol GOBLET, maître de cours spéciaux, M. Jean-Marie KIEFFER, candidat professeur.

COMMISSION LTMA TCM1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Léon BEFFORT, directeur, Mme Gaby BÜCHEL, MM. Aloyse BERNARD, Paul GEIMER, Christian SCHMITZ, Alex SPELLER, Roland WENNER, professeurs, Mme Marie-Marthe HOFFMANN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Edgar MULLER, directeur adjoint, Mme Christiane LAMBORELLE, MM. Alain GERSON, Jeannot SCHEER, professeurs, Mme Brigitte BRÜCHER, maître de cours spéciaux, Mmes Claudine FOETZ, Christiane IACOVAZZI, M. Alex IACONO, candidats professeurs.

COMMISSION LTL TCM1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Françoise DEUTSCH, Mireille ROY, MM. Lucien BLAU, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Georgette SAUBER, professeur d'enseignement technique, Mme Marie-Françoise SCHMIT, maître de cours spéciaux, M. Tom HENGEN, candidat professeur.

membres suppléants: M. André GEIB, directeur adjoint, Mmes Michèle THEIS, Isabelle WAGNER, MM. Gérard GANGOLF, Jean JUNCKER, Carlo KLEIN, professeurs, Mme Viviane RIES, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Norbert CARL, directeur adjoint, MM. Georges BÜCHLER, Jean JUNCKER, Gérard ZENS, Marco ZIESER, professeurs, Mme Mylène RIZZI, M. Dietmar BUSCH, professeurs d'enseignement technique, Mme Josiane FUNCK, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. André GEIB, directeur adjoint, Mmes Michèle THEIS, Isabelle WAGNER, MM. Gérard GANGOLF, Carlo KLEIN, professeurs, Mme Viviane RIES, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTJB TCM1 (Lycée technique Joseph-Bech)

membres effectifs: M. François EWEN, directeur, Mmes Linda CALDARELLI, Danielle KLIMAYTIS, Colette WEYRICH, M. François GITZINGER, professeurs, Mme Martine FABER, maître de cours spéciaux, M. Louis BERG, candidat professeur, M. Mathis HENGEL, chargé de cours.

membres suppléants: M. Romain KAYSER, directeur adjoint, M. Jean WEBER, professeur-ingénieur, Mmes Chantal EICHER, Nicole HOFFMANN, Christiane SCHMIT, MM. Marco ELZ, Nico WIRTH, professeurs, Mme Nicole GANGOLF, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LN TCM1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, Mme Nathalie HENDRIKS, MM. Roger BARBEL, Jules BARTHEL, Alain FEDERSPIEL, John SHINN, professeurs, Mme Maisy BERSCHEID, professeur d'enseignement technique, Mme Michèle KINNEN, maître de cours spéciaux, M. Joseph MANGRICH, chargé de cours.

membres suppléants: Mmes Karima AOUADI, Michèle KOHLL, professeurs, Mmes Marie-Rose MASSARD, Antoinette THEIS, chargées de cours.

COMMISSION LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. José LEINER, directeur, Mmes Simone FLAMMANG, Chantal OESTREICHER, Mireille PERUZZI, Christiane SCHOTT, MM. Laurent GEIMER, Jean-Marc LINSTER, Benoît SAUBER, professeurs, Mme Janine POULLIG, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Christine DURY, Liliane KOHL, MM. Guy FOETZ, Aloyse LEYTEM, professeurs, Mme Jeannine HUBERT, professeur d'enseignement technique, Mme Rose WEBER, chargée de cours.

Pour la division agricole, section agricole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TAG1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: M. Norbert FELTGEN, directeur, Mmes Martine HANSEN, professeur-ingénieur, MM. Joseph BORMANN, Roger BRAUN, Henri KOHNEN, Guy MIRGAIN, Guy REILAND, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mme Marielle KNEBEL, M. Carlo KINN, professeurs, Mme Andrée GILLET, M. Jacquot WATGEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Fernand LEESCH, directeur adjoint, Mme Béatrice FABER, MM. Claude FELTEN, Guy MAJERUS, Joseph SCHOLTES, professeurs-ingénieurs, M. Romain MORAO, professeur, Mme Marita ENGEL, aspirant professeur-ingénieur, Mme Micheline TROIAN, chargée de cours.

Pour la division agricole, section environnement naturel, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TEN1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: M. Norbert FELTGEN, directeur, Mmes Simone DAUPHIN, Janine HIERZIG, Danièle SCHMIT, MM. Erhard ANNEN, Joseph BORMANN, Roger BRAUN, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, M. Carlo KINN, professeur, MM. Guido FAAS, Claude MERGES, Nicolas NEGRETTI, candidats professeurs-ingénieurs, Mmes Andrée GILLET, Micheline TROIAN, chargées de cours, MM. Paul GLODEN, Jacquot WATGEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Fernand LEESCH, directeur adjoint, M. Joseph SCHOLTES, professeur-ingénieur, Mme Marielle KNEBEL, professeur, M. Pascal MANNES, candidat professeur-ingénieur.

Pour la division agricole, section horticole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA THR1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: M. Norbert FELTGEN, directeur, Mme Anita BONTEMPS, MM. Joseph BORMANN, Tom DELLES, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, M. Carlo KINN, professeur, M. Léon HERTGES, maître d'enseignement technique, Mmes Maryse GALES, Andrée GILLET, Susanne HARTMANN, Micheline TROIAN, M. Jacquot WATGEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Fernand LEESCH, directeur adjoint, M. Joseph SCHOLTES, professeur-ingénieur, Mme Marielle KNEBEL, professeur, Mme Ruth HAU, maître d'enseignement technique, MM. Eike JABLONSKI, Thomas VOELKENING, chargés de cours.

Pour la division artistique, section design graphique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TDG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Catherine ELVINGER, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, MM. Marc FRISING, Dean GREGORIUS, Marc HERR, Ernest KONSBRUCK, Christian SCHAACK, Pascal PASCIOLLA, Alain PONTEN, Daniel WERMEISTER, professeurs, MM. Nicolas BILL, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique, Mme Myriam ROLLMANN, M. Joseph TOMASSINI, chargés de cours, Mme Anne DIEDERICH, MM. Paul KIEFFER, Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, Mmes Ginette KONS, Carole SCHMIT, M. Joé PAULUS, professeurs, Mme Christiane SCHOLTES, professeur d'enseignement technique, MM. Marcel TOCKERT, Philippe TOUFFET, chargés de cours.

Pour la division artistique, section expression plastique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEP1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Claude ERNSTER, Simone KALMES, Carmen KILL, Simone MARSON, Léonore MERSCH, Annette PROBST, Carole SCHMIT, Marie-Gabrielle THILTGES, Sylvie-Anne THYES, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, MM. Marc FRISING, Christian SCHAACK, Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs, M. Claude STEINMETZ, professeur d'enseignement technique, Mme Sandy NEIENS, candidat professeur, Mme Alice WILWO, maître de cours spéciaux, M. Joseph TOMASSINI, chargé de cours, MM. Yvan KLEIN, Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, Mme Catherine ELVINGER, Ginette KONS, M. Jean-Paul FRITZ, professeurs, M. Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique, Mme Christiane LEGILL, MM. Marcel TOCKERT, Philippe TOUFFET, chargés de cours.

Pour la division chimique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TCH1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Emile HERMES, directeur, M. René ZENS, directeur adjoint, Carlo NOBEN, professeur-ingénieur, Mmes Simone BOHR, Doris GILLES, Manon REMAKEL, Isabelle WIRION, MM. Marcel FREYMANN, François KRANTZ, Michel MORCHÉ, Luc SCHILTZ, Jean-Marie WEBER, professeurs, Mmes Simone ALBRECHT, Marie-Paule BRIMEYER, Jeanne PROBST, professeurs d'enseignement technique, Mme Tanja AGOSTA, M. Paul ASSEL, aspirants professeurs.

Pour la division électrotechnique, section communication, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEC1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Jean-Paul GREISCH, Marc MOOTZ, Marc RECKINGER, Raymond SPELTZ, Guy URBANY, Guy WEILER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, MM. Christian LUDOVICY, Pascal PASCIOLLA, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, M. Aloyse KNOCH, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Jean-Claude FELTES, David MENTZ, Camille SCHMIT, André SCHWARZ, professeurs-ingénieurs, M. Daniel WERMEISTER, professeur, Mmes Jacqueline HENGEN, Christiane SCHOLTES, professeurs d'enseignement technique, MM. Henri BIRCHEN, Jean DAUBENFELD, Georges LAUTH, Claude WOLMERING, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Nic ALFF, directeur, MM. Jean-Marie CLOOS, Raoul DRUI, Serge LINCKELS, Mauro SABATINI, Guy SCHINTGEN, professeurs-ingénieurs, Mme Pascale MATHIEU, MM. Jean-Marc LANTZ, Raymond STEIL, professeurs, MM. François HENGEN, Gilles SEILER, maîtres d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Théo ATTEN, Gilles HEYART, Gérard NEU, Paul SCHLESSER, René TURPING, professeurs-ingénieurs, Mmes Bénita KAYSER, Caroline MERLAND, Raphaèle SCHAUL, Isabelle WIRTH, professeurs, M. Claude ENGEL, maître d'enseignement technique.

Pour la division électrotechnique, section énergie, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Jules BONERT, Alain BRAUN, Fernand BRAUN, Jean-Claude FELTES, Patrick KOHN, Marc RECKINGER, professeurs-ingénieurs, Mme Monette ENSCH, M. Alain PONTEN, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, M. Aloyse DAVID, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Jean-Paul GREISCH, André JACOBS, professeurs-ingénieurs, Mme Carole SCHMIT, MM. Christian LUDOVICY, Pascal PASCIOLLA, professeurs, MM. Henri BIRCHEN, Jean DAUBENFELD, Claude WOLMERING, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTETT TEE1 (Lycée technique d'Ettelbrück)

membres effectifs: M. François SCHARTZ, directeur, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Marc AREND, Michel UNSEN, professeurs-ingénieurs, Mme Françoise SCHINTGEN, M. Marc SCHOENTGEN, professeurs, MM. Claude HALSDORF, Jean IHRY, Roland KIRSCH, professeurs d'enseignement technique, M. Guillaume REITER, maître d'enseignement technique, Mme Monique BINCK, candidat professeur.

membres suppléants: M. Marc ENGELDINGER, professeur-ingénieur, MM. Gene BINDELS, Pascal GEISEN, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, M. Fernand DIEDERICH, professeurs d'enseignement technique, M. Marcel BERTEMES, maître d'enseignement technique.

Pour la division génie civil, section bâtiment, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TBA1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, MM. André FABER, Pol STANZELEIT, professeurs-architectes, MM. Romain BINCK, Marc CHRISTEN, Charles FEYEREISEN, Marco KIESGEN, Marc KLEPPER, professeurs-ingénieurs, Mmes Marie-Paule EYSCHEN, Nadine FEIERSTEIN, Claude LORANG, Annick WELSCHER, M. Yves WENANDY, professeur, Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique, Mmes Pascale BECKER, Tania KLINGBEIL, Monique LINSTER, Claudine PILOT, M. Alex KRÜGER, candidats professeurs, Mme Marie-Caroline KELSEN, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mme Nadine BRIX, professeur-architecte, Mme Claudine CIUCA, candidat professeur, Mmes Nina EWEN, Alexandra MAERZ, chargées d'éducation.

Pour la division génie civil, section constructions civiles, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TCC1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, M. Paul STANZELEIT, professeur-architecte, MM. Romain BINCK, Marc CHRISTEN, Charles FEYEREISEN, Marco KIESGEN, Marc KLEPPER, Michel PUNDEL, Jean-Claude WAGENER, professeurs-ingénieurs, Mmes Nadine FEIERSTEIN, Marie-Paule EYSCHEN, Claude LORANG, Annick WELSCHER, MM. Jean-Pierre FEIDT, Yves WENANDY, professeurs, Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique, Mmes Pascale BECKER, Tania KLINGBEIL, Monique LINSTER, Claudine PILOT, M. Alex KRÜGER, candidats professeurs, Mme Marie-Caroline KELSEN, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mme Claudine CIUCA, candidat professeur, Mmes Nina EWEN, Alexandra MAERZ, chargées d'éducation.

Pour la division hôtelière et touristique, section hôtelière, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH THO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur, M. Gérard BENDER, directeur adjoint, Mmes Michèle FLAMMANG, Colette HEIRENDT, MM. Jean-Paul CATHREIN, Marc JUNG, Gérard TAGLIAFERRI, professeurs, Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, M. Georges NICOLAY, maîtres de cours spéciaux, MM. Patric BREDIMUS, Georges DECKER, Carlo STIRN, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique, Mmes Isabelle FRANK, Jaqueline PENNING, MM. Marc ANGEL, Pol DECKER, Georges KNAUF, chargés de cours.

Pour la division hôtelière et touristique, section touristique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH TTO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur, M. Gérard BENDER, directeur adjoint, Mmes Michèle FLAMMANG, Colette HEIRENDT, MM. Jean-Paul CATHREIN, Paul CORBIN, Marc JUNG, Joé LEYDER, Gérard TAGLIAFERRI, professeurs, Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux, M. Patric BREDIMUS, maître d'enseignement technique, MM. Marc ANGEL, Pol DECKER, Georges KNAUF, Bruno MACIAS, chargés de cours.

Pour la division informatique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TIF1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Frédéric FABER, Pierre POOS, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de

sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Antonie BRUCH, MM. Joé PAULUS, Gilles SCHAACK, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Jules BONERT, René WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Christiane GRUN, Carole SCHMIT, MM. John BOURKEL, Pascal PASCIOLLA, Alain PONTEN, professeurs.

COMMISSION LTAM TIF2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Jules BONERT, Frédéric FABER, René WEBER, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Christiane GRUN, Carole SCHMIT, MM. John BOURKEL, Pascal PASCIOLLA, Alain PONTEN, professeurs.

membres suppléants: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, M. Pierre POOS, professeurs-ingénieurs, Mme Antonie BRUCH, MM. Joé PAULUS, Gilles SCHAACK, Daniel WERMEISTER, professeurs.

Pour la division mécanique, section mécanique automobile, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TMA1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Emile HERMES, directeur. M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, MM: Claude JANDER, Marco JOMINET, Nico MEYRER, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BOHR, Doris GILLES, Manon REMAKEL, Isabelle WIRION, M. Luc SCHILTZ, professeurs, MM. Gérard KRYSATIS, Alex RICKAL, Jean STEINBACH, maîtres d'enseignement technique.

Pour la division mécanique, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TMG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Paul FABER, Georges GLOESENER, Marco KIESGEN, Henri KOX, Aloyse PAULUS, Claude WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Monette ENSCH, Annick HOFFMANN, Simone KALMES, Simone MARSON, Léonore MERSCH, Carole SCHMIT, M. Daniel WERMEISTER, professeurs, Mme Jacqueline HENGEN, MM. Nicolas BILL, Léon LUDOVICY, professeurs d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Catherine ELVINGER, Marguerite KILL, M. Jerry KREINS, professeurs, MM. Claude STEINMETZ, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique, MM. Daniel EIFFENER, Jean-Jacques ZEIMES, candidats professeurs-ingénieurs, M. Philippe CORNELIUS, maître d'enseignement technique.

Art. 4. Les commissions se réuniront sur convocation du commissaire du Gouvernement.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 10 décembre 2003.
Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 4 **23 janvier 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 février 2003 autorisant Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS et Madame Ana Cristina MARTINS FERNANDES à changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS en ceux de «Paulo MEDEIROS» et le nom patronymique actuel de leur fils mineur Gil SEGUEIRA MEDEIROS en celui de «MEDEIROS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS et Madame Ana Cristina MARTINS FERNANDES, demeurant à L-4406 Belvaux – 18, rue Pierre Krier, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS, né le 26 septembre 1974 à Esch/Alzette, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Paulo MEDEIROS» et le nom patronymique actuel de leur fils mineur Gil SEGUEIRA MEDEIROS, né le 15 juillet 2002 à Esch/Alzette, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MEDEIROS».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS et Madame Ana Cristina MARTINS FERNANDES sont autorisés à changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur João Paulo SEGUEIRA MEDEIROS en ceux de «Paulo MEDEIROS» et le nom patronymique actuel de leur fils mineur Gil SEGUEIRA MEDEIROS en celui de «MEDEIROS».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Villars-sur-Ollon, le 18 février 2003.
Henri

Arrêté ministériel du 25 juin 2003 autorisant la Fortuna Banque s.c. à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la Fortuna Banque s.c. par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er.- La Fortuna Banque s.c., avec siège social à Luxembourg, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.- a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à $^1/_2$%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2003 autorisant Monsieur Henri Marcel René François RODESCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «François Henri Marcel René».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Alain GROSS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Henri Marcel René François RODESCH, né le 6 août 1959 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9459 Longsdorf, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «François Henri Marcel René»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Henri Marcel René François RODESCH est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «François Henri Marcel René».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Salzbourg, le 27 juillet 2003.
Henri

Arrêté ministériel du 15 décembre 2003 portant nomination d'instructeur en matière nucléaire, biologique et chimique.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi modifiée du 18 novembre 1976 portant organisation de la protection civile;

Vu le règlement grand-ducal du 15 février 1995 portant organisation de l'instruction à donner à la population et aux volontaires des unités de secours de la protection civile;

Sur la proposition du directeur de la protection civile;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Raymond Kirsch de Luxembourg est désigné instructeur en matière nucléaire, biologique et chimique à partir du 1er janvier 2004 .

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg le 15 décembre 2003.
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Arrêté ministériel du 2 janvier 2004 portant nomination des membres de la Commission des Pratiques Commerciales Restrictives.

Le Ministre de l'Economie,
Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 3 et 9 de la loi du 17 juin 1970 concernant les pratiques commerciales restrictives;

Considérant que les mandats des membres de la Commission des Pratiques Commerciales sont venus à terme et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont désignés comme membres effectifs de la Commission des Pratiques Commerciales Restrictives pour un terme de 5 ans:

En tant que représentants du Ministère de l'Economie: Mme Alexandra GUARDA-RAUCHS, attaché de gouvernement 1er en rang; M. Pierre RAUCHS, conseiller de direction 1ère classe.

En tant que représentant du Ministère de la Justice: Mme Claudine KONSBRUCK, conseiller de direction 1ère classe.

En tant que représentants du secteur privé: M. Patrick KINSCH, avocat; M. André PRUM, professeur; M. Carlo SCHNEIDER, économiste.

Art. 2. La Commission des Pratiques Commerciales Restrictives se réunit sous la présidence de M. Pierre RAUCHS. En cas d'absence, Mme Alexandra GUARDA-RAUCHS assurera la présidence.

Art. 3. M. Guy WETZEL, chef de bureau adjoint, est désigné comme secrétaire de la Commission des Pratiques Commerciales Restrictives.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées aux personnes désignées et ampliation en sera communiquée pour information à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Administration du Personnel, ainsi qu'à la Chambre des Comptes

Luxembourg, le 2 janvier 2004.
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 décembre 2003 son Altesse Royale le Prince Guillaume, Grand-Duc Héritier, a été nommé au grade de lieutenant en premier de l'armée, avec effet au 16 décembre 2003.

Par arrêtés grand-ducaux du 19 décembre 2003 les majors de l'armée ASSEL Marc, GRISIUS Patrick et ARENDT Alain ont été nommés au grade de lieutenant-colonel dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite, avec effet au 1er janvier 2004.

Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 30 décembre 2003 a été nommée membre suppléante:

Madame Valeria *Berrini,* Ministère du Travail et de l'Emploi, en remplacement de Monsieur Jeannot *Berg*.

Commission de nomenclature. – Désignation d'un représentant suppléant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique. – Par arrêté ministériel du 7 janvier 2004, Monsieur le Docteur Jean-Marie *Prévost*, médecin spécialiste en biologie clinique, a été désigné membre suppléant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du code des assurances sociales.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2003 Monsieur Jean-Jacques *Welfring,* Conseiller de légation première classe en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République de Bulgarie, avec résidence à Luxembourg.

Par arrêtés grand-ducaux du 19 décembre 2003, Monsieur Marc *Thill* et Monsieur Pierre-Louis *Lorenz,* Conseillers de légation première classe en service ordinaire, ont été nommés Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Jacques *Flies,* Attaché de légation en service ordinaire, a été nommé Secrétaire de légation en service ordinaire à partir du 15 janvier 2004.

Par arrêtés grand-ducaux du 19 décembre 2003 Monsieur André *Biever* et Monsieur Raoul *Wirtz* ont été nommés Attachés de légation en service ordinaire à partir du 1er janvier 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 5 **28 janvier 2004**

Sommaire

Liste des prix
des spécialités pharmaceutiques et/ou médicaments préfabriqués à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

A) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT NOUVELLEMENT AJOUTES A LA LISTE DES PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT PUBLIC	PRIX	PRIX
A PARTIR DU 01 JUILLET 2003				
ADULFEN+CODEINE	CPR.	1 * 24 CPR. SS BLI	6,35	
ALPRAZOLAM-BC	CPR.	1 * 50 CPR.SS BLIS	5,25	
ALPRAZOLAM-BC	CPR.	1 * 50 CPR.SS BLIS	8,52	
ALPRAZOLAM-BC	CPR.	1 * 50 CPR.SS BLIS	14,38	
AMOXICLAV-BC	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.	11,07	
ATENOLOL-BC	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	10,99	
ATENOLOL-BC	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	19,79	
ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.PELLIC.	1 * 56 CPR.SS BLIS	21,14	
CAPOZIDE-50/25	CPR.	1 * 42 CPR.	37,34	26,16
CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 5 FL.		11,83
CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 5 FL.		23,66
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-100	CPR.ENR	1 * 6 CPR.SS BLIS	7,76	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-250	CPR.ENR	1 * 10 CPR.SS BLIS	13,57	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-250	CPR.ENR	1 * 20 CPR.SS BLIS	25,40	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-500	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.SS BLIS	18,50	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-500	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.SS BLIS	35,00	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-750	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.SS BLIS	24,13	
CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-750	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.SS BLIS	50,29	
CLAVUCID SOLUTAB	CPR.	1 * 20 CPR.	21,57	
DICLOFENAC RETARD-BC	CPR.LIB.PROL.	1 * 60 CPR.SS BLIS	16,63	
DICLOFENAC RETARD-BC	CPR.LIB.PROL.	1 * 30 CPR.SS BLIS	12,33	
ENALAPRIL-BC	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	6,24	
ENALAPRIL-BC	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	20,54	
FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 20 CPR.	10,40	
FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 50 CPR.	24,05	
FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 100 CPR.	44,08	

FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 20 CPR.	15,75	
FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 50 CPR.	33,93	
FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	1 * 100 CPR.	61,68	
FLUCONAZOL-RATIOPHARM	CPS	1 * 14 CPS	43,81	
FLUCONAZOL-RATIOPHARM	CPS	1 * 1 CPS	10,41	
FLUCONAZOL-RATIOPHARM	CPS	1 * 20 CPS	201,00	
FLUOXETINE-BC	CPS	1 * 28 CPS SS BLIS	21,82	
FLUVOXAMINE-BC	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	23,17	
LEVITRA	CPR.PELLIC.	1 * 12 CPR.	87,27	74,01
LEVITRA	CPR.PELLIC.	1 * 12 CPR.	103,75	89,80
LISINOPRIL-BC-20	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	28,69	17,87
MINOCYCLINE-BC	CPR.PELLIC.	1 * 42 CPR.SS BLIS	15,71	
MUCOANGIN	PAST.	1 * 20 PAST.	5,13	
NEULASTA-6	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 6,00ML	1.321,13	1.220,00
OMEPRAZOL-BC	CPS RET.	1 * 28 CPS SS BLIS	27,50	16,14
OSSPULVIT D3	CPR.EFF.	1 * 40 CPR.EFF.	17,65	
SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	1 * 50 CPR.	24,87	
ZUMALGIC GE 50	CPR.EFF.	2 * 15 CPR.EFF.	7,25	
ZYRTEC	CPR.PELLIC.	1 * 40 CPR.	18,87	

A PARTIR DU 01 AOUT 2003

AMOXICLAV-BC	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.	20,71	
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	36,48	25,34
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	85,85	70,96
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS		72,41
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	53,17	40,55
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	131,60	113,53
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS		115,85
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	79,30	64,87
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	204,82	181,65
CRESTOR	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS		185,36
FUZEON	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 60 FL.PDRE+60	1.782,95	1.650,00
H.R.F.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6 FL.	321,19	289,92

LANTUS	SOL.INJ.	1 * 5 CART.VERRE 3,00ML	66,03	52,50
OMEPRAZOL-BC	CPS RET.	1 * 56 CPS SS BLIS	38,24	25,88
REFLEXPATCH	COMPRESSES	1 * 5 COMPRESSES	9,05	
RENNIE	PAST.	3 * 12 PAST.	2,69	
SERLAIN	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	62,30	49,05
SIROXYL ENFANTS	SIR.	1 * 1 FL.VERRE 125,00ML	3,94	
SIROXYL SANS SUCRE	SOL.BUV.	1 * 1 FL.VERRE 300,00ML	9,85	
SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,30ML	928,35	854,85
SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,30ML	1.110,59	1.024,41
SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,50ML	1.358,42	1.255,00
TOBI	SOL.	4 * 14 AMP.U.D. 5,00ML	2.438,31	2.327,13
ZALDIAR	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIS	7,23	
ZALDIAR	CPR.PELLIC.	1 * 40 CPR.SS BLIS	14,45	

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2003

ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	1 * 3 CPR.SS BLIS	26,59	15,85
ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	1 * 6 CPR.SS BLIS	43,12	31,70
ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	1 * 9 CPR.SS BLIS	59,66	47,56
ARKOGELULES LAMIER BLANC	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
ARKOGELULES MAUVE	GELULESS	1 * 150 GELULES	8,10	
ARKOGELULES MELISSE	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10	
CEFADROXIL-BC-500	CPS	1 * 16 CPS DURES S	9,01	
CEFOTAXIM-BC-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 * 5 VIALS		19,60
CEFOTAXIM-BC-2	PDRE P.PERF./INJ.	1 * 5 VIALS		37,16
CIPROFLOXACINE-BC-250	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.SS BLIS	11,86	
CIPROFLOXACINE-BC-500	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIS	30,64	19,74
EFEXOR-EXEL-150	GELULES LIB.PROL	1 * 28 GELULES BLI	57,65	44,71
EFEXOR-EXEL-150	GELULES LIB.PROL	1 * 100 GELULES U.D		159,69
ESTIVAN	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIS	20,31	
KODAN TINKTUR FORTE FARBLOS	SOL.	1 * 1 SOL. 250,00ML	7,47	
KODAN TINKTUR FORTE FARBLOS	SOL.	1 * 1 SOL. 2000,00ML		19,47
KODAN TINKTUR FORTE GEFAERBT	SOL.	1 * 1 SOL. 250,00ML	9,16	
KODAN TINKTUR FORTE GEFAERBT	SOL.	1 * 1 SOL. 2000,00ML		24,98

PROHANCE	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 5,00ML		22,44
PROHANCE	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 10,00ML		41,64
PROHANCE	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 15,00ML		59,49
PROHANCE	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 20,00ML		71,79
RAPAMUNE	CPR.ENR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	268,82	241,20
REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.	1.600,24	1.480,00
REMERGON SOLTAB	CPR.DISP.	1 * 6 CPR.	6,72	
REMERGON SOLTAB	CPR.DISP.	1 * 6 CPR.	10,76	
RESOVIST	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,90ML		130,30
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	24,71	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	40,55	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	26,38	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	35,16	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	70,46	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	32,47	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	52,50	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	104,96	
SIMVAHEXAL-10	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	17,52	
SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	27,71	
SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	37,06	
SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	74,04	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	15,62	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	22,02	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	35,25	
SIMVASTATINE-BC-20	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	21,55	
SIMVASTATINE-BC-20	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	47,65	34,79
SIMVASTATINE-BC-40	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	28,48	17,68
SIMVASTATINE-BC-40	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	63,73	49,48
SINUTAB FORTE 500/60	CPR.	1 * 20 CPR.	7,38	
SINUTAB 500/30	CPR.	1 * 15 CPR.	4,82	
TRAMIUM	CPS RET.	1 * 30 CPS	16,73	
TRAMIUM	CPS RET.	1 * 30 CPS	20,07	
TRAMIUM	CPS RET.	1 * 30 CPS	26,07	15,37
ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	9,67	

A PARTIR DU 01 OCTOBRE 2003

ADULFEN LYSINE	CPR.PELLIC.	1 * 24 CPR.	6,35	
AMARYLLE	CPR.	1 * 30 CPR.	15,63	
AMARYLLE	CPR.	1 * 30 CPR.	20,85	
AMLOR	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	34,61	23,54
ANDROGEL	GEL	1 * 10 SACHETS 5,00G	27,00	16,25
ANDROGEL	GEL	1 * 30 SACHETS 5,00G	50,75	39,00
COLOFORT	PDRE	1 * 4 SACH.	13,57	
COZAAR-100	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SEC.	42,63	30,74
COZAAR-100	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SEC.	125,23	107,59
COZAAR-100	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SEC.U.D		107,59
CURPOL JUNIOR	SUSP.	1 * 10 SACH. 5,00ML	3,74	
DERMESTRIL-25	SYST.THERAP.TD	1 * 26 SYST.	22,60	
DERMESTRIL-50	SYST.THERAP.TD	1 * 26 SYST.	29,07	18,23
DOCOMEPRA	CPS	1 * 14 CPS SS BLIS	10,99	
DOCOMEPRA	CPS	1 * 28 CPS SS BLIS	24,20	
DOCOMEPRA	CPS	1 * 56 CPS SS BLIS	33,36	
EZETROL	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	141,29	122,50
EZETROL	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIS		125,00
GLUCOSE 10%+KCL 0,3%-BAXTER	SOL.P.PERF.	1 * 1 POCHE VIAFL 1000,00ML	6,25	
GLUCOSE 10%+NACL 0,45%+KCL 0,3%-BAX	SOL.P.PERF.	1 * 1 POCHE VIAFL 1000,00ML	6,42	
INVANZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.VERRE A		45,00
OMACOR	CPS	1 * 28 CPS	31,95	21,00
REMINYL	CPR.PELLIC.	1 * 112 CPR.SS BLIS	168,67	153,96
SPASMINE FORTE	CPS	1 * 40 CPS SS BLIS	18,33	
TRACLEER	CPR.PELLIC.	1 * 56 CPR.SS BLIS		2.886,74
TRACLEER	CPR.PELLIC.	1 * 56 CPR.SS BLIS		2.886,74

A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 2003

ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS		62,57
ATENOLOL BC-25	CPR.	1 * 56 CPR.	5,58	
BISOPROLOL BC-5	CPR.	1 * 56 CPR.	9,66	
CAPTOPRIL BC-25	CPR.	1 * 90 CPR.	20,87	

CAPTOPRIL BC-50	CPR.	1 * 90 CPR.	30,03	19,17
CEBION RETARD	CPS	1 * 30 CPS	7,56	
CEBION RETARD	CPS	1 * 60 CPS	12,20	
CEBION RETARD	CPS	1 * 120 CPS	20,76	
CO-ENALAPRIL BC 20/12,5	CPR.	1 * 56 CPR.	21,85	
CO-ENALAPRIL BC 20/12,5	CPR.	1 * 98 CPR.	31,79	19,79
ENALAPRIL-BC-20	CPR.	1 * 98 CPR.	29,06	17,61
INDUCTOS	SOL.	1 * 1 KIT		3.014,30
KINZALKOMB 40/12,5	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	30,99	20,08
KINZALKOMB 80/12,5	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	42,54	30,66
KINZALKOMB 80/12,5	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	58,09	45,13
KINZALKOMB 80/12,5	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	94,12	78,65
KINZALMONO	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	16,67	
KINZALMONO	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	30,01	19,14
KINZALMONO	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	42,54	30,65
KINZALMONO	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	62,25	49,00
KINZALMONO	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	92,56	77,20
LISINOPRIL-BC-20	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	36,86	25,02
LISINOPRIL-BC-5	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	8,65	
NORFLOXACINE-BC-400	CPR.PELLIC.	1 * 6 CPR.	5,86	
NORFLOXACINE-BC-400	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.	15,74	
NOVOMIX-30 FLEXPEN	SUSP.INJ.	1 * 5 STYLOS PRER 3,00ML	43,79	32,34
NOVOMIX-30 PENFILL	SUSP.INJ.	1 * 5 CART. 3,00ML	40,30	29,00
OFLOXACINE-BC-400	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.	23,75	
RANITIDINE BC-150	CPR.	1 * 60 CPR.	22,52	
RANITIDINE BC-150	CPR.	1 * 120 CPR.	34,87	23,80
RANITIDINE BC-300	CPR.	1 * 30 CPR.	22,52	
RANITIDINE BC-300	CPR.	1 * 60 CPR.	34,87	23,80
RENNIE DUO	SUSP.	1 * 1 SUSP. 180,00ML	6,30	
RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 * 28 CPR.SS BLIS	32,62	21,64
RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 * 28 CPR.SS BLIS	56,11	43,29
URALYT-U	GRAN.	1 * 1 GRAN. 280,00G	42,92	
XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	1 * 1 FLACON 20,00ML	3,52	
XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	1 * 1 FLACON 20,00ML	3,68	

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 2003

ANGELIQ	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIS	26,97	16,23
ANGELIQ	CPR.PELLIC.	3 * 28 CPR.SS BLIS	50,85	39,11
BRONCHI-MEREPRINE	CPR.SEC.	1 * 50 CPR.SEC.	4,59	
CHIROCAINE	SOL.P.PERF.	1 * 12 POCHES 200,00ML		25,00
CHIROCAINE	SOL.P.PERF.	1 * 24 POCHES 100,00ML		15,00
CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.	23,16	
CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	1 * 56 CPR.	31,60	20,12
CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	1 * 30 CPR.	81,09	68,10
FEMICUR N	CPS	1 * 60 CPS	11,82	
FORADIL	SOL.	1 * 50 D.	39,23	
FORADIL	SOL.	1 * 100 D.	71,35	
MIGRAENERTON	CPS	1 * 18 CPS	11,34	
MIGRAENERTON	CPS	1 * 45 CPS	23,05	
OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	1 * 14 CPS	15,95	
OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	1 * 28 CPS	25,32	14,66
OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	1 * 56 CPS	34,51	23,45
REMINYL	CPR.PELLIC.	1 * 112 CPR.SS BLIS	184,47	162,72
SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	1 * 20 CPR.EFF.	11,90	

B) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE HAUSSE DU PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT PUBLIC	PRIX	PRIX
A PARTIR DU 01 JUILLET 2003				
AACIFEMINE	CPR.	3 * 30 CPR.	26,82	16,08
BRONCHICUM	SOL.	1 * 1 ELIXIR 325,00G	9,98	
BRONCHICUM-N	GTTES	1 * 1 GTTES 30,00ML	4,49	
BRONCHICUM-N	SOL.	1 * 1 ELIXIR 130,00G	4,49	
DOCCETIRI 10	CPR.	1 * 20 CPR.	8,56	
DOMINAL	DRG.	1 * 20 DRG.	1,71	
DOMINAL	SOL.INJ.	1 * 5 AMP.	2,22	
DOMINAL FORTE	CPR.	1 * 50 CPR.	3,87	
ESSENTIALE FORTE	CPS	1 * 100 CPS	45,62	

EUCALYPTINE LE BRUN ENFANTS	SUPP.	1 * 10 SUPP.	3,76	
EUCALYPTINE NOURRISSONS	SUPP.	1 * 10 SUPP.	3,61	
EUCALYPTINE-PHOLCODINE ENFANTS	SUPP.	1 * 10 SUPP.	3,84	
EUCALYPTINE-PHOLCODINE NOURRISSONS	SUPP.	1 * 10 SUPP.	3,71	
GLOTTYL	SIR.	1 * 1 SIR. 300,00ML	6,24	
LIPOSTABIL	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 5,00ML	30,53	
LIPOSTABIL FORTE	CPS	1 * 50 CPS	25,02	
LIPOSTABIL FORTE	CPS	1 * 100 CPS	45,62	
MELROSUM HUSTENSIRUP	SIR.	1 * 1 SIR. 130,00G	4,94	
MELROSUM HUSTENSIRUP	SIR.	1 * 1 SIR. 325,00G	11,43	
MENO-IMPLANT	CPR.	1 * 1 CPR.IMPLANT	49,83	38,13
MICTASOL	DRG.	1 * 50 CPR.	4,15	
ROBINUL NEOSTIGMINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP. 1,00ML	35,18	24,27
TEEJEL	GEL	1 * 1 GELEE 30,00G	6,77	
XERUMENEX	GTTES	1 * 1 GTTES 8,00ML	3,90	
ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FIOLE U.D.	13,20	
ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 MONOVIAL U.	13,20	
ZOFRAN	CPR.	1 * 9 CPR.SS BLIS	132,97	114,80

A PARTIR DU 01 AOUT 2003

AKNEMYCIN	EM.	1 * 1 EM. 25,00G	9,92	
BALNEUM HERMAL	SOL.	1 * 1 SOL. 200,00ML	6,76	
BALNEUM HERMAL	SOL.	1 * 1 SOL. 500,00ML	12,75	
CRINOHERMAL FEM-NEU	SOL.	1 * 1 SOL. 95,00ML	14,59	
DAFALGAN	CPR.	1 * 30 CPR.	4,23	
DAFALGAN	CPR.EFF.	1 * 32 CPR.SS BLIS	5,48	
DAFALGAN FORTE 1G	CPR.EFF.	1 * 16 CPR.	6,01	
DAFALGAN FORTE 1G	CPR.EFF.	1 * 32 CPR.	10,73	
DAFALGAN ODIS	CPR.	1 * 16 CPR.	3,48	
D-CURE	SOL.BUV.	1 * 4 AMP.	3,40	
DECODERM BASIS	CR.	1 * 1 CR. 50,00G	5,27	
DECODERM COMP.	CR.	1 * 1 CR. 20,00G	13,57	
DECODERM COMP.	CR.	1 * 1 CR. 50,00G	28,66	
DECODERM COMP.	POMM.	1 * 1 POMM. 20,00G	13,57	

DECODERM COMP.	POMM.	1 * 1 POMM. 50,00G	28,66	
DECODERM TRI	CR.	1 * 20 G	10,88	
DECODERM TRI	CR.	1 * 50 G	26,90	
DEXIR	SIR.	1 * 1 SIR. 125,00ML	4,61	
DEXIR ADULTES	SIR.	1 * 1 SIR. 120,00ML	5,14	
EFFERALGAN	CPR.EFF.	1 * 20 CPR.	2,78	
FLUIMUCIL ANTIBIOTIC "TOPIQUE"	SOL.	1 * 3 FL.	7,69	
GESTAMESTROL N	DRG.	1 * 21 DRG.	9,48	
GESTAMESTROL N	DRG.	1 * 63 DRG.	25,35	
HERVIROS	SOL.	1 * 1 SOL. 10,00ML	7,05	
JACUTIN	EM.	1 * 1 EM. 100,00ML	7,24	
JACUTIN	EM.	1 * 1 EM. 200,00ML	12,52	
JACUTIN	GEL	1 * 1 GEL 50,00G	7,55	
MICROLAX	GEL	1 * 4 TUBES	4,70	
MICROLAX	GEL	1 * 12 TUBES	12,29	
MICROLAX	GEL	1 * 50 TUBES		23,46
NICORETTE	GOMMES	1 * 30 GOMMES	6,48	
NICORETTE	GOMMES	1 * 105 GOMMES	18,54	
NICORETTE	GOMMES	1 * 105 GOMMES	24,19	
NICORETTE INHALER	AER.	1 * 42 CARTOUCHES	25,60	
NICORETTE MICROTAB	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	7,69	
NICORETTE MICROTAB	CPR.	1 * 105 CPR.SS BLIS	20,62	
NICORETTE MINT	GOMMES	1 * 30 GOMMES	6,48	
NICORETTE MINT	GOMMES	1 * 105 GOMMES	18,54	
NICORETTE MINT	GOMMES	1 * 105 GOMMES	24,19	
NICORETTE-10	SYST.THERAP.TD	1 * 14 SYST.	38,20	26,99
NICORETTE-15	SYST.THERAP.TD	1 * 14 SYST.	41,75	30,39
NICORETTE-5	SYST.THERAP.TD	1 * 14 SYST.	34,68	3,61
NIFLUGEL	GEL	1 * 1 GEL 60,00G	7,94	
NIFLURIL	POMM.	1 * 1 POMM. 60,00G	4,27	
PHENYLEPHRINE BOURNONVILLE	COLL.	1 * 1 COLL. 10,00ML	2,51	
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.SEC.BLI	49,46	37,10
SEDERGINE C	CPR.	1 * 24 CPR.	3,00	
SEDERGINE FORTE	CPR.EFF.	2 * 10 CPR.	6,41	

TANNOSYNT	SOL.	1 * 1 SOL. 100,00G	6,97	
TANNOSYNT	SOL.	1 * 1 SOL. 250,00G	14,22	
TANNOSYNT	SOL.	1 * 1 SOL. 500,00G	23,66	
TESTOCAPS	CPS	1 * 60 CPS	31,91	20,96
TRANSIPEG 2,95	PDRE P.SOL.	1 * 30 SACH.	7,46	
TRANSIPEG 5,9	PDRE P.SOL.	1 * 20 SACH. 5,90G	7,59	
VERRUMAL	SOL.	1 * 1 SOL. 13,00ML	10,57	
VIRUNGUENT	ONG.	1 * 1 ONG. 10,00G	13,23	
VIRUNGUENT P	ONG.	1 * 1 ONG. 10,00G	15,25	

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2003

ACTIVOX MENTHE-EUCALYPTUS	PAST.	1 * 24 PAST.SS BLI	4,67
ACTIVOX MIEL-CITRON	PAST.	1 * 24 PAST.SS BLI	4,67
ARKOGELULES ALGUES	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ALGUES	GELULES	1 * 150 GELULES	21,11
ARKOGELULES ANGELIQUE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ARTICHAUT	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES AUBIER DE TILLEUL	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BARDANE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BOLDO	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BOUILLON BLANC	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BOULEAU	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BOURDAINE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BOURGEON DE PIN	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BRUYERE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES BUSSEROLE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES CASSIS	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES CHARBON VEGETAL	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES CHARDON MARIE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES CHIENDENT	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES COQUELICOT	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES CYPRES	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ELEUTHEROCOQUE	GELULES	1 * 45 GELULES	10,65
ARKOGELULES ESCHOLTZIA	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10

ARKOGELULES EUCALYPTUS	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES FENOUIL	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES FRAGON	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES FRENE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES FUMETERRE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES GINSENG	GELULES	1 * 45 GELULES	15,37
ARKOGELULES HAMAMELIS	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES HOUBLON	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10
ARKOGELULES KARAYA	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10
ARKOGELULES KOLA	GELULES	1 * 45 GELULES	8,36
ARKOGELULES LAVANDE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES MARRONNIER D'INDE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES MARRUBE BLANC	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES MELILOT	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10
ARKOGELULES MYRTILLE BAIE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES MYRTILLE FEUILLE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES OLIVIER	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ORTHOSIPHON	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ORTIE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES ORTIE RACINE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PAPAYER	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PASSIFLORE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PENSEE SAUVAGE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PILOSELLE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PISSENLIT	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES PRELE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES QUEUES DE CERISE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES REINE DES PRES	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10
ARKOGELULES ROMARIN	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES SAUGE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES SAULE BLANC	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES SENE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES THYM	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62
ARKOGELULES TRIGONELLE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62

ARKOGELULES VALERIANE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
ARKOGELULES VERGERETTE DU CANADA	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
ARKOGELULES VIGNE ROUGE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
ARKOGELULES VIGNE ROUGE	GELULES	1 * 150 GELULES	21,11	
BEFORPLEX	CPR.	1 * 50 CPR.	10,17	
BETASELEN	GELULES	1 * 50 GELULES	11,84	
BEXTRA	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	44,20	32,19
BEXTRA	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	44,20	32,19
CAELYX	SUSP.P.PERF.	1 * 1 FL. 25,00ML		1.108,60
CAMILINE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
CAMILINE	GELULES	1 * 150 GELULES		14,29
CARBOBEL SIMPLEX	CPR.	1 * 30 CPR.	4,91	
CARBOBEL SIMPLEX	GRAN.	1 * 1 GRAN. 70,00G	5,71	
DOCACETYL 600	GRAN.	1 * 30 SACH.	8,75	
EUCALYPTINE LE BRUN	SIR.	1 * 1 SIR. 200,00ML	5,84	
EUCALYPTINE LE BRUN ADULTES	SUPP.	1 * 10 SUPP.	4,25	
EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.	1 * 1 SIR. 180,00ML	6,50	
EUCALYPTINE-PHOLCODINE ADULTES	SUPP.	1 * 10 SUPP.	4,38	
EURAX	CR.	1 * 1 CR. 20,00G	2,46	
HARPADOL	GELULES	1 * 45 GELULES	8,36	
HARPADOL	GELULES	1 * 150 GELULES	23,05	
HEMERAN	CR.	1 * 1 CR. 50,00G	6,24	
IMPORTAL	PDRE	1 * 20 SACH. 10,00G	12,02	
LACTA-GYNECOGEL	POMM.	1 * 1 POMM. 60,00G	7,83	
LEMOCIN	CPR.	1 * 24 CPR.	3,77	
LEMOCIN	CPR.	1 * 50 CPR.	5,45	
MEFREN	PAST.	1 * 24 PAST.	3,74	
MEFREN INCOLORE	SOL.	1 * 1 SOL. 50,00ML	3,90	
MINCIFIT	SOL.	1 * 7 SACH. 15,00ML	8,18	
MINCIFIT	TIS.	1 * 20 SACH.	4,47	
NEBACETINE	ONG.	1 * 1 ONG. 20,00G	4,35	
NEBACETINE	ONG.OPHT.	1 * 1 ONG.OPHT. 6,00G	9,33	
OLEOSORBATE-80	GTTES	1 * 1 GTTES 10,00ML	9,32	
OROFAR	CPS	1 * 24 PERLES	5,43	

OROFAR	SPRAY	1 * 1 SPRAY 30,00ML	6,82	
OROFAR GOUT MENTHE	CPS	1 * 24 CPS	5,68	
OROFAR LIDOCAINE	CPS	1 * 24 PERLES	5,89	
OROFAR LIDOCAINE GOUT MENTHE	CPS	1 * 24 CPS	6,13	
OXYPLASTINE	POMM.	1 * 1 POMM. 40,00G	4,58	
OXYPLASTINE	POMM.	1 * 1 POMM. 140,00G	9,27	
PLASTENAN	POMM.	1 * 1 POMM. 40,00G	4,93	
PRINCI B	CPR.	1 * 50 CPR.	12,14	
PULMEX	POMM.	1 * 1 POMM. 40,00G	4,58	
PULMEX BABY	POMM.	1 * 1 POMM. 20,00G	3,52	
PYRIDOXINE-LABAZ	CPR.	1 * 20 CPR.	4,57	
RISPERDAL	CPR.	1 * 6 CPR.SEC.BLI	7,27	
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.U.D.		37,10
RISPERDAL	CPR.	1 * 20 CPR.SEC.BLI	39,07	27,82
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.SEC.BLI	89,33	74,21
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.U.D.		74,21
RISPERDAL	CPR.	1 * 20 CPR.SEC.BLI	53,06	41,22
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.SEC.BLI	129,22	111,31
RISPERDAL	CPR.	1 * 60 CPR.SEC.U.D		111,31
RISPERDAL	SOL.	1 * 1 SOL. 30,00ML	31,80	20,86
RISPERDAL	SOL.	1 * 1 SOL. 100,00ML	76,05	61,85
SINECOD ADULTES	SIR.	1 * 1 SIR. 125,00ML	5,94	
SINECOD JUNIOR	SIR.	1 * 1 FL. 250,00ML	5,94	
SUFENTA FORTE	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 5,00ML		37,34
SYNTHOL	SOL.	1 * 1 SOL. 200,00ML	9,34	
TEALINE	GELULES	1 * 40 GELULES BLI	8,38	
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 * 60 CPR.SS BLIS	34,76	23,70
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 * 60 CPR.SS BLIS	50,32	37,89
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 * 60 CPR.SS BLIS	86,62	71,67
TOPAMAX	GELULES	1 * 60 GELULES	26,34	
TOPAMAX	GELULES	1 * 60 GELULES	34,76	23,70
TOPAMAX	GELULES	1 * 60 GELULES	50,32	37,89
TRICIDINE DEQUALINUM	CPR.	1 * 20 CPR.	3,64	
URO-VAXOM	CPS	1 * 30 CPS	40,31	29,01

URO-VAXOM	CPS	1 * 90 CPS	82,69	69,63
VEINOPHYTUM	GELULES	1 * 40 GELULES BLI	8,38	
VIBROCIL	GEL	1 * 1 TUBE 12,00G	4,86	
VIBROCIL	GTTES	1 * 1 GTTES 15,00ML	4,32	
VIBROCIL	SPRAY	1 * 1 SPRAY 15,00ML	5,47	
VITA MEFREN	CR.	1 * 1 CR. 40,00G	5,41	
A PARTIR DU 01 OCTOBRE 2003				
ACTAPULGITE	PDRE	1 * 30 SACH.	4,39	
ARKOGELULES ARKOPHYTUM	GELULES	1 * 30 GELULES BLI	8,36	
ARKOGELULES ARMOISE	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10	
ARKOGELULES CUPALINE	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10	
ARKOGELULES CUPALINE	GELULES	1 * 150 GELULES	22,38	
ARKOGELULES NOCVALENE ADULTES	GELULES	1 * 30 GELULES	8,10	
AUBELINE	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
AZINC COMPLEXE	GELULES	1 * 50 GELULES	12,24	
CARTEOL	COLL.	1 * 1 COLL. 5,00ML	9,31	
CARTEOL	COLL.	1 * 1 COLL. 5,00ML	9,99	
ELDEPRYL	CPR.	1 * 60 CPR.	52,71	40,83
ELDEPRYL	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	52,71	40,83
INOD'AIL	GELULES	1 * 45 GELULES	8,10	
MOBILAT	GEL	1 * 1 GEL 50,00G	6,28	
MUCIVITAL	GELULES	1 * 45 GELULES	7,62	
NAAPREP	SOL.	1 * 12 FL. 5,00ML	3,71	
ORADEXON	CPR.	1 * 10 CPR.	1,76	
PRANOX	COLL.	1 * 1 FL. 5,00ML	6,09	
QUOTANE	POMM.	1 * 1 POMM. 30,00G	6,11	
ZEEFRA GE	GELULES	1 * 12 GELULES	6,62	
A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 2003				
ASPEGIC 100	PDRE	1 * 30 SACH.	4,02	
ASPEGIC 1000	PDRE	1 * 20 SACH.	6,73	
ASPEGIC 250	PDRE	1 * 30 SACH.	4,72	
ASPEGIC 500	PDRE	1 * 30 SACH.	5,23	
BACTISUBTIL	GELULES	1 * 40 GELULES	6,83	

BALDRIPARAN STARK ZUR BERUHIGUNG	DRG.	1 * 100 DRG.	13,50	
COLOFORT	PDRE	1 * 4 SACH.	13,78	
DOCOMEPRA	CPS	1 * 14 CPS SS BLIS	11,65	
DOCOMEPRA	CPS	1 * 28 CPS SS BLIS	25,65	
DOCOMEPRA	CPS	1 * 56 CPS SS BLIS	35,36	
ERCEFURYL	GELULES	1 * 28 GELULES	7,72	
FERRICURE	GELULES	1 * 28 GELULES	10,24	
FERRICURE	GELULES	1 * 56 GELULES	16,80	
KESTOMATINE	CPR.	1 * 16 CPR.	3,19	
KOHLE-COMPRETTEN	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	6,44	
KOHLE-COMPRETTEN	CPR.	1 * 60 CPR.SS BLIS	10,10	
MULTIBIONTA N FORTE	CPS	1 * 20 CPS	8,26	
MULTIBIONTA N FORTE	CPS	1 * 50 CPS	17,83	
NASIVIN	SOL.	1 * 1 FL.-PIPETTE 10,00ML	3,51	
NASIVIN	SPRAY	1 * 1 AER. 10,00ML	4,04	
NASIVIN	SPRAY	1 * 1 AER.DOS. 10,00ML	4,39	
NORMOLAXIL	PDRE P.SOL.	1 * 20 SACH.	11,13	
PREGNYL	SOL.INJ.	1 * 3 AMP.	8,42	
PREGNYL	SOL.INJ.	1 * 3 AMP.	15,65	
REMINYL	CPR.PELLIC.	1 * 112 CPR.SS BLIS	171,34	153,96
RHEUMON	CR.	1 * 1 CR. 100,00G	8,62	
RHEUMON	LOT.	1 * 1 LOT. 100,00G	8,62	
THERMO-RHEUMON	CR.	1 * 1 CR. 100,00G	9,98	
TRAUMON	GEL	1 * 1 GEL 100,00G	8,62	
XYLOCAINE-ADRENALINE-ASTRA	SOL.INJ.	1 * 1 SOL.INJ. 20,00ML	3,68	
XYLOCAINE-ADRENALINE-ASTRA	SOL.INJ.	1 * 1 SOL.INJ. 20,00ML	3,68	

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 2003

ANTIHYDRAL	POMM.	1 * 1 POMM. 70,00G	4,54
CEVIDROPS	CPR.	1 * 72 CPR.	8,41
FERO-GRADUMET	CPR.	1 * 30 CPR.	3,81
FERO-GRADUMET	CPR.	1 * 60 CPR.	7,37
FEROGRAD-500	CPR.LIB.PROL.	1 * 30 CPR.	7,14
FEROGRAD-500	CPR.LIB.PROL.	1 * 60 CPR.	13,55

HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.VERRE+1 2,50ML	253,83	227,25
HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.VERRE+1 2,50ML	492,18	449,02
HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.VERRE+1 2,50ML	968,74	892,42
KAMILLIN ROBUGEN KONZENTRAT	SOL.	1 * 1 SOL. 100,00ML	7,50	
KORODIN	GTTES	1 * 1 GTTES 10,00ML	3,88	
KORODIN	GTTES	1 * 1 GTTES 40,00ML	10,06	
RIXAPEN	CPR.	1 * 16 CPR.SS BLIS	15,10	
SANDOZ CALCIUM+VITAMINE C	CPR.EFF.	1 * 10 CPR.	2,95	
TUMAROL-N BALSAM	ONG.	1 * 1 ONG. 50,00G	4,81	
TYRO DROPS	PAST.	1 * 36 PAST.	5,01	

C) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE BAISSE DU PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT PUBLIC	PRIX	PRIX
A PARTIR DU 01 JUILLET 2003				
ACCURETIC 20/12,5	CPR.	1 * 28 CPR.SEC.	24,48	19,46
ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.ENR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	11,88	
AVANDIA	CPR.ENR.	1 * 112 CPR.ENR.	191,78	169,52
CAMPRAL	CPR.	1 * 168 CPR.SS BLIS	59,06	46,04
CAPTOPRIL-BC	CPR.	1 * 45 CPR.	14,48	
CAPTOPRIL-BC	CPR.	1 * 45 CPR.	21,42	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.	13,30	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.	24,89	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.	18,13	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.	34,30	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 10 CPR.	23,65	
CIPROHEXAL	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.	49,28	
CLARITINE	CPR.	1 * 21 CPR.SS BLIS	10,29	
DIFLUCAN	GELULESS	1 * 20 GELULES BLI	204,64	181,48
EXACYL	CPR.	1 * 50 CPR.	13,03	
FROBEN RETARD	GELULESS LIB.PROL	1 * 30 GELULES	17,98	
MONAXIN	CPR.LIB.PROL.	1 * 10 CPR.SS BLIS	28,02	17,23
NOVATEC	CPR.	1 * 56 CPR.	32,41	21,44

PERFUSALGAN	SOL.P.PERF.	1 * 12 VIALS 100,00ML	34,46	23,40
SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 * 5 FL. 20,00ML	14,52	
SPASMINE	CPS	1 * 40 CPS SS BLIS	11,15	
SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	1 * 50 CPR.SS BLIS	8,44	
SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIS	16,65	
TEVETEN-600	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIS	67,20	54,78
XYZALL	CPR.PELLIC.	1 * 40 CPR.	21,41	
ZYRTEC	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.	10,31	
ZYRTEC	GTTES	1 * 1 GTTES 20,00ML	10,31	
ZYRTEC	SOL.	1 * 1 SOL. 200,00ML	10,31	

A PARTIR DU 01 AOUT 2003

ARANESP	SOL.INJ.	1 * 4 SER.PREREMP	1.053,05	970,88
ARANESP	SOL.INJ.	1 * 4 SER.PREREMP	1.574,78	1.456,31
ARANESP	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP	792,17	728,15
CO-RENITEC	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	22,76	
CO-RENITEC	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	31,87	20,92
CO-RENITEC	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	48,93	36,61
DIPRIVAN	EM.INJ.	1 * 1 FL. 50,00ML	14,27	
DOMINAL	SOL.INJ.	1 * 5 AMP.	2,21	
ENTOCORT	GELULESS LIB.PROL	1 * 100 GELULES	97,65	81,94
FRAXIPARINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 0,30ML	28,99	18,17
FRAXIPARINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.-SER. 0,40ML	34,94	23,87
FRAXIPARINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 0,60ML	44,34	32,33
FRAXIPARINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.-SER. 0,80ML	55,86	43,06
FRAXIPARINE	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 1,00ML	67,46	53,85
FRAXODI	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 0,60ML	82,20	67,56
FRAXODI	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 0,80ML	106,40	90,08
FRAXODI	SOL.INJ.	1 * 10 AMP.SER. 1,00ML	130,59	112,58
KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3 AMP.	13,13	
LAMISIL	CR.	1 * 1 CR. 15,00G	7,31	
LOWETTE	CPR.PELLIC.	3 * 21 CPR.SS BLIS	23,79	13,67
PARAPLATIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FIOLE	100,52	
PARAPLATIN	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE5,00ML	37,72	

PARAPLATIN	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 15,00ML	100,52	
PARAPLATIN	SOL.INJ.	1 * 1 FIOLE 45,00ML	271,44	
PREPULSID	CPR.	1 * 30 CPR.	5,96	
PULMICORT	SUSP.	1 * 20 D. 2,00ML	52,32	39,76
PULMICORT 200	AER.	1 * 100 DOS.	21,58	
PULMICORT 50	AER.	1 * 200 DOS.	13,51	
RENITEC	CPR.	1 * 28 CPR.	20,52	
RENITEC	CPR.	1 * 56 CPR.	29,74	18,88
RENITEC	CPR.	1 * 98 CPR.	45,09	33,03
RESOVIST	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 1,40ML		157,29
RHINOCORT AQUA	SUSP.	1 * 1 VAP. 200,00D.	13,51	
RHINOCORT AQUA	SUSP.	1 * 120 D.	12,99	
SINGULAIR	CPR.ENR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	80,95	67,95
ZANTAC	CPR.EFF.	1 * 28 CPR.SS BLIS	22,51	
ZANTAC-150	GRAN.EFF.	1 * 56 SACH.	22,51	
ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	1 * 56 CPR.	22,51	
ZANTAC-300	GRAN.EFF.	1 * 28 SACH.	22,51	
ZOCOR-20	CPR.	1 * 84 CPR.SS BLIS	34,32	23,26
ZOCOR-20	CPR.	1 * 84 CPR.SS BLIS	77,11	62,82
ZOCOR-40	CPR.	1 * 28 CPR.U.D.	49,60	37,23
ZOCOR-40	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	121,62	104,24
ZOLADEX DEPOT	SOL.INJ.	1 * 1 SER.	151,40	131,95
ZOLADEX L.A.	SOL.INJ.	1 * 1 SER.	374,65	339,67

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2003

BETAGAN	COLL.	1 * 1 FL.STILLIGT 5,00ML	7,39	
BETAGAN	COLL.	1 * 1 FL.STILLIGT 5,00ML	7,39	
BUDENOFALK	CPS LIB.PROL.	1 * 50 CPS	64,64	51,19
BUDENOFALK	CPS LIB.PROL.	1 * 100 CPS	97,65	81,88
DAFALGAN FORTE 1G	CPR.EFF.	1 * 16 CPR.	6,00	
DAFALGAN ODIS	CPR.	1 * 16 CPR.	3,47	
DOLOL INSTANT	CPR.DISP.	1 * 20 CPR.SS BLIS	4,13	
GLUCOVANCE 500/5	CPR.	1 * 120 CPR.	21,43	
LIPIODOL ULTRA FLUIDE	SOL.INJ.	1 * 1 AMP. 10,00ML		11,42

LISINOPRIL-RATIOPHARM-5	CPR.	1 * 30 CPR.	5,67	
MCP-RATIOPHARM-10 SF	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 2,00ML	1,35	
MEDICA	CPR.	1 * 36 CPR.A SUCER	4,75	
MOBILAT	GEL	1 * 1 GEL 50,00G	5,88	
NAAPREP	SOL.	1 * 12 FL. 5,00ML	3,53	
NIFLUGEL	GEL	1 * 1 GEL 60,00G	7,93	
SUFENTA	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 2,00ML		2,93
SUFENTA	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 10,00ML		11,78

A PARTIR DU 01 OCTOBRE 2003

CEC	GRAN.P.SIR.	1 * 1 FL. 100,00ML	4,85	
CEC FORTE	GRAN.P.SIR.	1 * 1 FL. 100,00ML	10,25	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIS	2,51	
CONCOR-10 PLUS	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	17,21	
CONCOR-10 PLUS	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	50,44	
CONCOR-5 PLUS	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	10,38	
CONCOR-5 PLUS	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	29,92	
COPEGUS	CPR.PELLIC.	1 * 168 CPR.	806,73	741,51
CO-RENITEC	CPR.	1 * 28 CPR.SS BLIS	21,53	
CO-RENITEC	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	30,68	19,79
CO-RENITEC	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	46,81	34,63
EUTHYROX-175	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIS	10,96	
EUTHYROX-200	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIS	11,90	
FLUOR-VIGANTOLETTEN-1000	CPR.	1 * 90 CPR.	6,10	
FOSAMAX-70 HEBDOMADAIRE	CPR.	1 * 12 CPR.SS BLIS	95,42	79,86
GLUCION	SOL.P.PERF.	1 * 1 POCHE VIAFL 500,00ML	5,66	
GLUCION	SOL.P.PERF.	1 * 1 POCHE VIAFL 1000,00ML	6,64	
NOVOFEM	CPR.PELLIC.	3 * 28 CPR.SS BLIS	30,72	19,82
OXYPLASTINE	POMM.	1 * 1 POMM. 140,00G	9,26	
PULMEX BABY	POMM.	1 * 1 POMM. 20,00G	3,51	
RANTUDIL FORTE	CPS	1 * 20 CPS	11,92	
RANTUDIL FORTE	CPS	1 * 50 CPS	26,13	
RANTUDIL RETARD	CPS	1 * 20 CPS SS BLIS	17,12	

RANTUDIL RETARD	CPS	1 * 50 CPS SS BLIS	37,92	
RHEUMON I.M.	SOL.INJ.	1 * 1 AMP. 2,00ML	2,52	
VITA MEFREN	CR.	1 * 1 CR. 40,00G	5,40	

A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 2003

ACTONEL HEBDOMADAIRE	CPR.PELLIC.	1 * 12 CPR.	95,42	79,86
CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 5 FL.	22,38	
DOLGIT 600	DRG.	1 * 20 DRG.	4,41	
DOLGIT 600	DRG.	1 * 50 DRG.	10,47	
DOLGIT 600	DRG.	1 * 100 DRG.	19,18	
GASTRONERTON	CPR.	1 * 20 CPR.	2,47	
GASTRONERTON	CPR.	1 * 50 CPR.	6,00	
JODID-100	CPR.	1 * 100 CPR.	4,00	
JODID-200	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIS	5,81	
JODTHYROX	CPR.	1 * 100 CPR.	12,57	
LEMOCIN	CPR.	1 * 50 CPR.	5,44	
LEVITRA	CPR.PELLIC.	1 * 12 CPR.	83,22	70,13
LEVITRA	CPR.PELLIC.	1 * 12 CPR.	98,81	85,08
LISINOPRIL-RATIOPHARM-5	CPR.	1 * 50 CPR.	9,01	
NORMOLAXIL	PDRE P.SOL.	1 * 10 SACH.	6,30	
NOVOFEM	CPR.PELLIC.	3 * 28 CPR.SS BLIS	30,71	19,82
OROFAR	CPS	1 * 24 PERLES	5,42	
SPIRIVA	GELULES	1 * 30 GELULES	50,94	40,50
ZOCOR-20	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIS	86,73	73,50
ZOCOR-40	CPR.	1 * 56 CPR.SS BLIS	83,66	70,56

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 2003

APRICAL	GTTES	1 * 1 GTTES 30,00ML	8,09	
APRICAL RETARD	CPS	1 * 50 CPS SS BLIS	12,10	
APRICAL RETARD	CPS	1 * 100 CPS SS BLIS	21,99	
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	15,28	
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	20,37	
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	38,60	
ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	8,59	
ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	11,43	

ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	21,66	
ATEHEXAL-100	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	13,26	
ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	8,70	
ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	15,68	
CEBION RETARD	CPS	1 * 30 CPS	7,08	
CEBION RETARD	CPS	1 * 60 CPS	11,51	
C-WILL	CPS	1 * 10 CPS	2,37	
DISMENOL-N	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIS	3,56	
MTX-2,5-HEXAL	CPR.	1 * 30 CPR.	4,96	
MTX-2,5-HEXAL	CPR.	1 * 100 CPR.	15,66	
MTX-5-HEXAL	SOL.INJ.	1 * 1 FL. 2,00ML	3,52	
MTX-5-HEXAL	SOL.INJ.	1 * 10 FL. 2,00ML	29,66	
OMEP	GELULES	1 * 15 GELULES	17,36	
OMEP	GELULES	1 * 30 GELULES	29,65	
OMEP	GELULES	1 * 60 GELULES	37,50	
OMEP	GELULES	1 * 100 GELULES		33,37
ROBINUL	SOL.INJ.	1 * 5 AMP. 1,00ML	11,79	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	23,90	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	39,30	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	34,00	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	67,30	
SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	99,80	
SIMVAHEXAL-10	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	16,85	
SIMVAHEXAL-20	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	25,55	
SIMVAHEXAL-40	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	31,45	
SIMVAHEXAL-40	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	50,90	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIS	15,10	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIS	21,30	
SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIS	34,15	
SIMVASTATIN-RPM	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.	23,96	
SIMVASTATIN-RPM	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.	39,33	
SIMVASTATIN-RPM-10	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	16,90	
SIMVASTATIN-RPM-20	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	25,58	
SIMVASTATIN-RPM-20	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.	34,10	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

SIMVASTATIN-RPM-20	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.	67,36	
SIMVASTATIN-RPM-40	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	31,50	
SIMVASTATIN-RPM-40	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.	50,92	
SIMVASTATIN-RPM-40	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.	99,81	
SIMVASTATIN-RPM-5	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.	15,15	
SIMVASTATIN-RPM-5	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.	21,36	
SIMVASTATIN-RPM-5	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.	34,20	
SPIRONOLACTONE-RATIOPHARM-100	CPR.	1 * 20 CPR.	11,21	
SPIRONOLACTONE-RATIOPHARM-100	CPR.	1 * 50 CPR.	25,90	
SPIRONOLACTONE-RATIOPHARM-100	CPR.	1 * 100 CPR.	47,93	
VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	1 * 100 CPR.	14,81	
VERAHEXAL-120 RETARD	CPS	1 * 50 CPS	11,31	
VERAHEXAL-120 RETARD	CPS	1 * 100 CPS	18,91	
VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	1 * 50 CPR.	3,33	
VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	1 * 100 CPR.	5,56	
VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	1 * 50 CPR.	5,57	
VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	1 * 100 CPR.	9,22	

A PARTIR DU 15 DECEMBRE 2003

EFEXOR-EXEL-150	GELULES LIB.PROL	1 * 28 GELULES BLI	42,54	31,14
NEULASTA-6	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,60ML	1.306,83	1.207,00
PHYSIOLOGICA	SOL.	1 * 30 FL. 5,00ML	7,35	
SOMATULINE AUTOGEL INJECTABLE	SOL.INJ.	1 * 1 SER.PREREMP 0,30ML	48,34	36,04

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 6 **30 janvier 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 novembre 2003 autorisant Monsieur Roland ZEIEN et Madame Simone NEUMAIER FLORING à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claire ZEIEN en celui de «Claire».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Roland ZEIEN et Madame Simone NEUMAIER FLORING, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claire ZEIEN, née le 14 août 2003 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Claire»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Roland ZEIEN et Madame Simone NEUMAIER FLORING sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claire ZEIEN en celui de «Claire».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 novembre 2003.
Henri

Arrêté grand-ducal du 8 décembre 2003 portant nomination des membres de la commission permanente pour le secteur hospitalier.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 19 de la loi du 28 août 1998 sur les établissements hospitaliers;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et après délibération du Conseil de Gouvernement;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés pour une durée de cinq ans membres de la commission permanente pour le secteur hospitalier:

Représentants du Ministre de la Santé:

Madame le Dr Danielle HANSEN-KOENIG, directeur de la Santé, membre effectif, et son suppléant Madame le Dr Elisabeth HEISBOURG, médecin-chef de division à la Direction de la Santé;

Monsieur Roger CONSBRUCK, licencié en sciences hospitalières, et son suppléant Monsieur Patrick BELLWALD, chef de bureau adjoint au Ministère de la Santé;

Représentant du Ministre de la Sécurité Sociale:

Monsieur Raymond WAGENER, premier inspecteur de la Sécurité Sociale, membre effectif, et son suppléant Madame Marianne SCHOLL, inspecteur principal 1er en rang à l'Inspection générale de la Sécurité Sociale;

Représentant du Ministre du Trésor et du Budget:

Monsieur Serge HOFFMANN, inspecteur des finances 1ère classe, membre effectif, et son suppléant Monsieur Jean STEFFEN, inspecteur principal à l'Inspection générale des Finances;

Représentants de l'Union des caisses de maladie:

Délégués des salariés:

Monsieur François DUMONT, membre effectif, et son suppléant Monsieur Marcel MERSCH;

Monsieur René PIZZAFERRI, membre effectif, et son suppléant Monsieur Claude GEIMER;

Délégués des employeurs et des non-salariés:

Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL, membre effectif, et son suppléant Monsieur François ENGELS;

Monsieur Jean-Paul JUCHEM, membre effectif, et son suppléant Monsieur José BALANZATEGUI;

Représentants de l'Entente des hôpitaux luxembourgeois:

Monsieur le Dr Michel NATHAN, membre effectif, et son suppléant Monsieur Pierre LAVANDIER;

Monsieur le Dr Raymond LIES, membre effectif, et son suppléant Monsieur Claude FRITZ;

Représentant de l'Association des médecins et médecins-dentistes du Grand-Duché de Luxembourg:

Madame le Dr Annik CONZEMIUS, membre effectif, et son suppléant Monsieur le Dr Joe WIRTZ;

Représentant du Conseil supérieur des professions de santé:

Monsieur Marco GOELHAUSEN, membre effectif, et son suppléant Monsieur Romain POOS.

Art. 2. Monsieur Patrick BELLWALD remplira la fonction de secrétaire administratif de la commission, Madame Michèle WOLTER, licenciée en sciences hospitalières à la Direction de la Santé, celle de secrétaire administratif suppléant.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité Sociale,
Carlo Wagner

Palais de Luxembourg, le 8 décembre 2003.
Henri

Arrêté ministériel du 9 janvier 2004 portant nomination des membres de la commission spéciale chargée de l'exécution des décisions judiciaires de placement.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 21 de la loi modifiée du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés;

Vu la proposition du Ministre de la Santé du 16 décembre 2003;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission spéciale chargée de l'exécution des décisions judiciaires de placement pour une durée de trois ans:

- M. Alain *Thorn*, juge-directeur du tribunal de la jeunesse et des tutelles à Luxembourg,
- M. Jean *Bour*, procureur d'Etat à Diekirch,
- M. le docteur Marc *Gleis*, médecin spécialiste en neuro-psychiatrie – 28, rue Boltgen, L-4038 Esch/Alzette,
- M. le docteur Chrétien *Jacoby*, médecin spécialiste en neuro-psychiatrie – 103, avenue Salentiny, L-9080 Ettelbruck.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission pour une durée de trois ans:

- M. Marc *Schlungs*, conseiller à la Cour de cassation,
- Mme Mariette *Goniva*, procureur d'Etat adjoint à Luxembourg,
- M. le docteur Marc *Graas*, médecin spécialiste en psychiatrie – 9, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,
- M. le docteur Patrick *Gondoin*, médecin spécialiste en psychiatrie – 50, Bd. J.-F. Kennedy, L-4170 Esch/Alzette.

Art. 3. Monsieur Alain *Thorn* est désigné comme président de la commission.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Vacances de postes. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration de l'enregistrement et des domaines dispose de deux autorisations pour l'engagement de deux fonctionnaires de la carrière de l'attaché de gouvernement.

Le recrutement se fera par voie de recrutement interne, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Administration des Douanes et Accises. – Examen-concours en 2004. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2004 l'examen-concours pour la

carrière inférieure des douanes et accises

examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises:

au courant du mois de juillet 2004.

Examens d'admission au stage, de fin de stage et de promotion en 2004. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2004 les examens suivants dans la

carrière inférieure des douanes et accises:

filière du préposé des douanes

examen d'admission provisoire au stage de préposé des douanes et accises: au courant du mois de décembre 2004

examen d'admission définitive au grade de préposé des douanes et accises: au courant du mois d'avril 2004

examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef des douanes et accises: au courant du mois de décembre 2004

filière du lieutenant des douanes et accises

examen de promotion au grade de lieutenant des douanes et accises: au courant du mois de décembre 2004

filière du commis des douanes

examen de promotion aux grades de commis, de commis principal, de commis-chef, de vérificateur adjoint, de receveur adjoint et de receveur D des douanes et accises:

épreuve A: au courant du mois d'avril 2004

épreuve B: au courant du mois de novembre 2004

carrière du rédacteur des douanes et accises

examen pour la nomination définitive au grade de rédacteur des douanes et accises Partie de l'examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans l'administration: au courant des mois de janvier et février 2004 (1ère session) et d'octobre 2004 (2e session)

examen de promotion au grade de vérificateur et aux grades plus élevés de l'administration des douanes et accises dans la carrière moyenne du rédacteur

au courant du mois de novembre 2004.

Administration pénitentiaire. – Examens. – L'administration pénitentiaire organisera au courant de l'année 2004 les examens suivants:

mars 2004:
- un examen-concours d'admission au stage dans les carrières moyenne de l'éducateur gradué et inférieure du sous-officier; les épreuves préliminaires dans les trois langues administratives auront lieu au mois de février 2004;

septembre 2004:
- un examen de promotion dans les carrières moyenne du rédacteur et inférieure de l'infirmier;

novembre 2004:
- un examen de fin de stage de la formation spéciale dans la carrière moyenne du rédacteur;
- un examen de promotion dans les carrières inférieures de l'artisan et du sous-officier.

Centre de Technologie de l'Education. – Examen de fin de stage. – Le Centre de Technologie de l'Education organisera au courant du mois de mars 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de décembre 2003.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Wies Emile, Berschbach	AGF ASSURANCES	23.12.2003
AGA S.A., Luxembourg représenté par M. Ernest *Huss*	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	04.12.2003
Schmit Daniel, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	04.12.2003
Biel-Ney Murielle, ép. *Lux*, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	31.12.2003
AGENCE D'ASSURANCES CLER, S.à r.l. représentée par M. Marc *Cler*	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	04.12.2003
GERONZI & BIERSBACH, S.à r.l., Esch-sur-Alzette représenté par M. Dario *Geronzi* et M. Frank *Biersbach*	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE	17.12.2003
Ernster Marc, Bourglinster	LA MONDIALE EUROPARTNER	04.12.2003
Schaillée Anne, ép. *Michel*, Luxembourg	LA MONDIALE EUROPARTNER	19.12.2003
Thiebaut Jean-Luc, Luxembourg	P & V ASSURANCES	17.12.2003

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de décembre 2003.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Neuman Patrick, Bridel	AGF ASSURANCES AGF LIFE	31.12.2003
Faber Claude, Diekirch	FORTIS LUXEMBOURG IARD	18.12.2003
Wies Emile, Berschbach	FORTIS LUXEMBOURG IARD	18.12.2003
Biel-Ney Murielle, ép. *Lux*, Luxembourg	ZURICH ZURICH EUROLIFE	31.12.2003

Entreprises d'assurances. – «NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 23 décembre 2003, Monsieur Roger *Glover* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A.», en remplacement de Monsieur Bert *Bouton*.

Entreprises d'assurances. – « TEKNASSUR S.A. ». – Transfert de portefeuille vers « FRAREA S.A. ». – Par arrêté du 23 décembre 2003, l'entreprise d'assurances « TEKNASSUR S.A. » avec siège social à L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg, est autorisée à transférer partie de son portefeuille de contrats d'assurance acceptés et de réassurance cédés vers l'entreprise d'assurances de droit français « FRAREA S.A. » avec siège social à F-75009 Paris, 27-29 rue Le Peletier.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

MARCHES PUBLICS. – Communication du 6 janvier 2004 de la Ministre des Travaux Publics sur la fixation des seuils en euros applicables aux marchés publics couverts par les directives CE, Livres II et III de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics.

Prise d'effet à partir du 1.1.2004

A. Régime classique:

Etat, communes, syndicats de communes et établissements publics

- Marchés Publics de TRAVAUX:

Seuil des marchés couverts par l' AMP (1) (2) :	5.923.624 euros
Seuil des marchés non couverts par l'AMP:	5.000.000 euros
Notion de petit lot:	1.000.000 euros

- Marchés Publics de FOURNITURES:

Pré-information (groupe de produits):	750.000 euros
Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II y compris les marchés dans le domaine de la défense dans la mesure où les produits couverts par l'annexe III de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics sont visés) :	154.014 euros
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs et marchés dans le domaine de la défense concernant les produits non couverts par l'annexe III) :	236.945 euros

- Marchés Publics de SERVICES:

Pré-information (catégorie de services):	750.000 euros
Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II), marchés couverts par l' AMP (2) :	154.014 euros
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs) :	236.945 euros
Seuil marchés non couverts par l'AMP :	200.000 euros
Notion de petit lot:	80.000 euros

B. Régime sectoriel (eau, énergie, transports et télécommunications):

1. Entités couvertes par l'AMP (3) :

- Marchés Publics de TRAVAUX:

Seuil:	5.923.624 euros

- Marchés Publics de FOURNITURES ou de SERVICES:

Pré-information:	750.000 euros
Seuil:	473.890 euros

2. Entités non couvertes par l'AMP (4) :

- Marchés Publics de TRAVAUX:

Seuil:	5.000.000 euros

- Marchés Publics de FOURNITURES ou de SERVICES:

Pré-information:	750.000 euros
Secteurs Energie, Transports:	
Seuil:	400.000 euros
Secteur télécommunications:	
Seuil:	600.000 euros

Notes explicatives:

(1) AMP = Accord relatif aux Marchés Publics qui fait partie intégrante de l'ordre juridique communautaire en vertu de la Décision du Conseil de l'U.E. 94/800/CEE du 22 décembre 1994, portant adoption des accords conclus dans le cadre des négociations multilatérales du cycle d'Uruguay, Accord de Marrakech du 15 avril 1994, approuvé par le Grand-Duché de Luxembourg par la loi du 12 décembre 1994.

(2) Couverture de l'AMP dans le régime classique:

- tous les marchés publics de travaux visés par le livre II de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics, à l'exception des marchés subventionnés visés à l'article 30 de la prédite loi,
- tous les marchés publics de fournitures visés par le livre II de la prédite loi,
- tous les marchés publics de services visés par le même livre II, à l'exception des marchés publics de services énumérés à l'annexe IVB, des marchés des services de recherche et développement de la catégorie 8 de l'annexe IVA, des marchés de services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe IVA dont les numéros de référence CPC sont 7524, 7525 et 7526 à conclure par des pouvoirs adjudicateurs autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications, et des marchés de services financiers de la catégorie 6 de l'annexe IVA relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers ainsi que des services prestés par la Banque Centrale du Luxembourg
- (les annexes citées ont été publiées au Mémorial A93 du 10 juillet 2003 , pages 1692 et 1693)

(3) Couverture de l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services à conclure par les entités, pour autant qu'elles soient publiques, opérant dans les secteurs suivants:

- Production, transport et distribution d'eau potable (annexe V,1.)
- Production, transport ou distribution d'électricité (annexe V,2.)
- Chemins de fer urbains, de tramway, de trolley et d'autobus (annexe V,7.)
- Installations aéroportuaires (annexe V,8.)

(L'annexe citée ci-avant a été publiée au Mémorial A 93 du 10 juillet 2003, pages 1693 et 1694.)

(4) Non couverts par l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services:

- des entités privées,
- des chemins de fer non urbains,
- des entités publiques opérant dans les secteurs du transport et de la distribution du gaz (annexe V, 3) et des télécommunications (annexe V, 10),

- les marchés de services de l'annexe IV B, les marchés de services de recherche et de développement de la catégorie 8 de l'annexe IV A, les marchés de services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe IV A dont les numéros de référence de la classification commune des produits (CPC) sont 7524, 7525 et 7526 à conclure par des entités autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications et les marchés de services financiers de la catégorie 6 de l'annexe IV A relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente ou au transfert de titres ou d'autres instruments financiers et les services fournis par la Banque Centrale du Luxembourg. (Les annexes citées ci-avant ont été publiées au Mémorial A 93 du 30 juin 2003, page 1692 et suivantes).

Luxembourg, le 6 janvier 2004.
La Ministre des Travaux Publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. – Commission des Sites et Monuments nationaux. – Nominations. – Par arrêté du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 12 janvier 2004, Madame Françoise *Alex*, attachée juridique auprès de la Chambre de Commerce Luxembourg a été nommée membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux pour la durée du mandat de celle-ci.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour Personnes âgées». – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2003, Monsieur René *Wilwerding* est nommé membre effectif du conseil d'administration de l'établissement public «centres, foyers et services pour personnes âgées» comme représentant des pensionnaires pour la durée de deux ans.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2003 l'agrément a été accordé à la commune de Sanem ayant son siège à L-4401 Belvaux pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: rue du château, L-4992 Sanem. L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0752003.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 30752003 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément accordé pour une durée limitée à l'association sans but lucratif «A.F.P.-Services a.s.b.l.» ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-9065 Ettelbruck, 5a, Impasse Abbé Müller, a été enregistré sous le numéro FJ 01552003.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 61552003 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 5 janvier 2004, l'agrément est accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «De Butzeneck S.à r.l.» ayant son siège à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-4141 Esch-sur-Alzette, 150, rue Victor Hugo.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01642003.

Par arrêté ministériel du 5 janvier 2004, l'agrément est accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Gepëppelte Mëmmel» ayant son siège à Vianden, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-9425 Vianden, 43, rue du Sanatorium.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01632003.

Par arrêté ministériel du 14 janvier 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions a.s.b.l.» ayant son siège à Luxembourg pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: 3, rue de l'Ecole, L-7462 Rollingen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01592003.

Ministère de l'Intérieur. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur Serge *Sandt*, Attaché de Gouvernement, a été nommé aux fonctions de Commissaire de district à Grevenmacher.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 2003.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
	LUXEMBOURG			
1.	S.A. ME-SECURITY, établie et ayant son siège social à Foetz, 3, rue des Artisans	01.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
2.	s.à r.l. WOLF TUBING, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents	03.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
3.	s.à r.l. HAPPYCOM, avec siège social à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse	03.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Moschetti*
4.	S.A. EURO CONNECTION, ayant eu son siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
5.	S.A. EURO ACCOUNTANTS PARTNERS INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel, de fait inconnue à cette adresse	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
6.	S.A B.F.W., avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Patricia *Schon*
7.	S.A. SPONSORING PARTNERS INTERNATIONAL, avec siège social à Steinfort, 12, rue du Cimetière	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Patricia *Schon*
8.	s.à r.l. CAMPING'S STUFF, avec siège social à Esch-sur-Alzette, Gaalgebierg, de fait inconnue à cette adresse	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Martial *Barbian*
9.	S.A. SMART DRINKS FOOD AND NUTRIENTS, en abrégé S.A. SMART DFN, avec siège social à Dudelange, 25, rue Jean Wolter, de fait inconnue à cette adresse	06.10.03	M. Robert *Worre*	Me Martial *Barbian*
10.	s.à r.l. ACTIN (Luxembourg), avec siège social à Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant	08.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Maxence *Monot*
11.	s.à r.l. ENTREPRISE DE CONSTRUCTION PLATRERIE ET FAÇADES RIBEIRO TEIXEIRA ARMANDO, avec siège social à Leudelange, 15b, rue de la Forêt	08.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
12.	s.à r.l. LITTLE FOOT, avec siège social à Grevenmacher, 15, route de Thionville	08.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
13.	S.A. GEPETTO, avec siège social à Grevenmacher, 15, route de Thionville	08.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
14.	S.A. IMCO, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 24, rue François Clement, de fait inconnue à cette adresse	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Patricia *Hoffmann*
15.	s.à r.l. MODERN LIFE STYLE, avec siège social à Medingen, 20, rue de la Chapelle, de fait inconnue à cette adresse	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Patricia *Hoffmann*

16.	S.A. JEWELTECH, ayant eu son siège social à Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Jérôme *Bach*
17.	S.A. FIGHTERS, ayant eu son siège social à Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Jérôme *Bach*
18.	s.à r.l. FACE DES CAPRICES, avec siège social à Bereldange, 1a, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Ceccarelli*
19.	S.A. TELECOM LUX, avec siège social à Luxembourg, 39, avenue Monterey, de fait inconnue à cette adresse	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Ceccarelli*
20.	s.à r.l. ALLIANCE DIFFUSION, avec siège social à Dudelange, 2, rue de la Brasserie	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
21.	S.A DELIBERICA, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
22.	s.à r.l. L'AUXILIAIRE-BOIS, avec siège social à Schifflange, 24, rue Denis Netgen	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Fabien *Verreaux*
23.	s.à r.l. JM CONSTRUCTION, avec siège social à Dippach, 68, route de Luxembourg	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
24.	s.à r.l. LUXOR SICHERHEITSPROJEKTE, avec siège social à Strassen, 9, rue de la Chapelle, de fait inconnue à cette adresse	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pol *Steinhäuser*
25.	S.A. LIBRAIRIE X, avec siège social à Differdange, 49, avenue Charlotte	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pol *Steinhäuser*
26.	s.à r.l. WECOLUX, ayant eu son siège social à Luxembourg, 2, rue Astrid, actuellement sans siège social connu	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Sébastien *Coï*
27.	S.A. CELLTRON, en liquidation, ayant eu son siège social à Luxembourg, 6, place de Nancy, actuellement sans siège social connu	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Sébastien *Coï*
28.	S.A. PLANISTAT, avec siège social à Luxembourg, 46a, avenue J.F. Kennedy	10.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
29.	S.A. DF RENOVATIONS, avec siège social à Fentange, 134, rue de Bettembourg	17.10.03	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
30.	S.A. RECYCLEN EUROPE DISTRIBUTION (LUXEMBOURG), ayant eu son siège social à Luxembourg, 2, rue Jean Georges Willmar, actuellement sans siège social connu	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
31.	S.A. COPIJN LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, actuellement sans siège social connu	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
32.	S.A. TRANSVEST, avec siège social à Luxembourg, 5, rue de la Reine, de fait inconnue à cette adresse	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*

33.	s.à r.l. NODEC MOTORS, anciennement dénommée NOVA DECORS, avec siège social à Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, de fait inconnue à cette adresse	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Zineb *Benkirane*
34.	s.à r.l. SALON DE TRESSES, avec siège social à Luxembourg, 47, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Zineb *Benkirane*
35.	S.A. CONCEPTIMMO, avec siège social à Windhof, 8, rue des 3 Cantons	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Sébastien *Rimlinger*
36.	S.A. KUIK, ayant eu son siège social à Keispelt, 80a, rue de Kehlen, actuellement sans siège social connu	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Sébastien *Rimlinger*
37.	S.A. EURODISTRI SECURITY, en liquidation, avec siège social à Differdange, 51, place du Marché	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Virginie *Mertz*
38.	s.à r.l. ISACONSTRUCT, avec siège social à Pétange, 27, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Virginie *Mertz*
39.	s.à r.l. RESTAURANT PIZZERIA LA BELLA VITA, avec siège social à Weiler-la-Tour, 3, rue de Hassel	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Rodesch*
40.	s.à r.l. CAVES PROVENCE DU PORTUGAL, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 159, rue de Beggen	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Cédric *Hirtzberger*
41.	S.A. LUXEWECO AG ENTREPRISE DE CONSTRUCTION, avec siège social à Lorentzweiler, 2, Kallekewee	20.10.03	M. Marc *Wagner*	Me Cédric *Hirtzberger*
42.	S.A. NAPA ENGINEERING, avec siège social à Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
43.	S.A. CONSTROLUX, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 18, route de Belvaux	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
44.	s.à r.l. CAFE BEI ONS, avec siège social à Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-François *Steichen*
45.	S.A. OPTIMA COMPUTER COMPANY, avec siège social à Luxembourg, 20, rue Philippe II	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-François *Steichen*
46.	S.A. HARMONY EUROPE, avec siège social à Luxembourg, 6, rue Jean Engling, de fait inconnue à cette adresse	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Cécile *Jager*
47.	s.à r.l. AM PULLEWE, avec siège social à Dudelange, 7, rue Pasteur, de fait inconnue à cette adresse	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Cécile *Jager*
48.	S.A. ITOC (INTERNATIONAL TRANSLATORS, ORGANIZERS AND CONSULTANTS S.A.), avec siège social à Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück, de fait inconnue à cette adresse	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Céline *Corbiaux*

49.	s.à r.l. BAMBÖSCH, avec siège social à Luxembourg, 6, rue de la Boucherie	24.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Céline *Corbiaux*
50.	S.A. TOL-SERVICE, avec siège social à Luxembourg, 12, rue Léon Thyes	29.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Joëlle *Neis*
51.	s.à r.l. GENTRY'S HOUSE, avec siège social à Luxembourg, 32, rue du Curé	31.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Yoanna *Staechele-Stefanova*
52.	s.à r.l. TAU-TECHNOLOGY, avec siège social à Luxembourg, 39, rue des Etats-Unis	31.10.03	Mme Nadine *Walch*	Me Yoanna *Staechele-Stefanova*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 29 octobre 2003, la faillite prononcée en date du 16 mai 2003 contre la S.A. LUXEMBOURG MULTI INVESTMENT GROUP, avec siège social à Heisdorf, 27, rue des Sources, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 29 octobre 2003, la faillite prononcée en date du 13 juin 2003 contre la S.A. IMTT INTERNATIONAL MEAT TRADING AND TRANSPORT AG, avec siège social à Bertrange, 39, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 29 octobre 2003, la faillite prononcée en date du 14 juillet 2003 contre la S.A. BENELUX SHIPPING INTERNATIONAL, avec siège social à Stadtbredimus, 3, Lauthegaass, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 31 octobre 2003, la faillite prononcée en date du 26 septembre 2003 contre la s.à r.l. PHILIPPE LOCATION ET SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 39, rue de Pulvermuehl, a été rabattue.

DIEKIRCH

53.	S.A. DB LUX AUDIO VIDEO SHOP, ayant son siège social à Doncols, 7, Bohey, actuellement sans établissement connu	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
54.	S.A. TEAM POWER JET, établie et ayant son siège social à Rombach-Martelange, 18, rue de Bigonville	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
55.	s.à r.l. TRAGEROUTE, établie et ayant son siège social à Wiltz, 11, rue des Tondeurs	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
56.	s.à r.l. LEADER SERVICES, établie et ayant son siège social à Wiltz, 65, Grand-Rue	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
57.	S.A. OFFICE DE CONSULTANCE LUXEMBOURGEOISE, établie et ayant eu son dernier siège social connu à Beckerich, 27, Huewelerstrooss	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
58.	S.A. IMMO FAÇADES, établie et ayant son siège social à Doncols, 36, Bohey	01.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
59.	s.à r.l. FASTLANE AUTOMOTIVE, établie et ayant eu son siège social à Wiltz, 30a, rue des Tondeurs	08.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Louis *Unsen*
60.	s.à r.l. ORTMANN CREATIV BAU, établie et ayant eu son siège social à Scheidgen, 30, rue de Juckenfeld	15.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
61.	s.à r.l. LE FIL D'OR, établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 33, avenue J.F. Kennedy	22.10.03	M. Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*

62.	S.A. LEGEBAT, Entreprise de Construction, établie et ayant eu son siège social à Bigonville, 34, rue Principale	29.10.03	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre 2003.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		LUXEMBOURG		
1.	s.à r.l. MEGA SPORTS, avec siège social à Differdange, 229, rue de Soleuvre	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Stéphane *Sadoune*
2.	s.à r.l. NTRW, avec siège social à Differdange, 3, rue Dr Conzemius	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Stéphane *Sadoune*
3.	S.A. ENERGETIC FARM LABORATOIRES, en liquidation, avec siège social à Tétange, 10, rue Principale, de fait inconnue à cette adresse	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Medinger*
4.	S.A. LAURENT MERET, ayant eu son siège social à Bertrange, 83, rue de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Medinger*
5.	S.A. LUX CALVIA, avec siège social à Wormeldange, 104, rue Principale	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Renaud *Le Squeren*
6.	s.à r.l. AKCEPTBAU, avec siège social à Luxembourg, 84, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Renaud *Le Squeren*
7.	S.A. VEGEHA, avec siège social à Luxembourg, 72, route d'Arlon	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Jackye *Elombo*
8.	s.à r.l. COMPTOIR DES PRODUITS NATURELS, ayant eu son siège social à Luxembourg, 1, rue Louvigny, actuellement sans siège social connu	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Jackye *Elombo*
9.	Madame Nadia OUNASSI, commerçante, demeurant à Esch-sur-Alzette, 13, boulevard Aloyse Meyer, ayant exploité le «CAFE FACE» à la même adresse	03.11.03	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
10.	S.A. SECURITY CABLING SYSTEM INTERNATIONAL, avec siège social à Frisange, 40a, rue Robert Schuman	07.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
11.	s.à r.l. PI-W, avec siège social à Luxembourg-Grund, 20, rue de Trèves, de fait inconnue à cette adresse	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Ana Isabel *Da Conceicao Alexandre*
12.	S.A. BENALUX, avec siège social à Luxembourg, 112, rue Ermesinde, de fait inconnue à cette adresse	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Ana Isabel *Da Conceicao Alexandre*
13.	S.A. PATRIMONIALE BARON DE GRANDCHAMP, avec siège social à Differdange, 18, avenue de la Liberté	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Sévrine *Silvestro*
14.	S.A. MUSCATELL, avec siège social à Differdange, 18, avenue de la Liberté	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Sévrine *Silvestro*
15.	s.à r.l. MTF, avec siège social à Luxembourg, 24, rue de l'Eau, de fait inconnue à cette adresse	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Réjane *Jolivalt*

16.	s.à r.l. JFG, avec siège social à Luxembourg, 24, rue de l'Eau, de fait inconnue à cette adresse	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Réjane *Jolivalt*
17.	S.A. EXPENSE REDUCTION ANALYSTS (EUROPEAN HOLDINGS), ayant eu son siège social à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri, actuellement sans siège social connu	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Christophe *Serwy*
18.	S.A. IMCO, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 24, rue François Clement, de fait inconnue à cette adresse	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Christophe *Serwy*
19.	S.A. MAXI DISTRI BCAP LUX, avec siège social à Foetz, 5b, rue du Brill	07.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
20.	s.à r.l. MARCOM INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine	14.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
21.	S.A. IMMO 24, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Xavier de Feller	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
22.	s.à r.l. M.P., avec siège social à Luxembourg, 43, rue Goethe	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
23.	s.à r.l. AB LUX, anciennement AGENCEMENT DE BUREAUX s.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19, rue des Ardennes, de fait inconnue à cette adresse	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
24.	S.A. NITELINE MEDIA, ayant eu son siège social à Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, actuellement sans siège social connu	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Aude *Szternberg*
25.	S.A. EURO-CAR-LUX, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Aude *Szternberg*
26.	s.à r.l. LA PALMERAIE, avec siège social à Wasserbillig, 80, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	14.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
27.	s.à r.l. COIFFURE CATIA, avec siège social à Sanem, 68, route d'Esch	14.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
28.	s.à r.l. NIGHT FASHION, avec siège social à Remich, 14, rue Neuve	14.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
29.	S.A. CONSTRUCTION CONFORT, avec siège social à Differdange, 41-43, Grand-Rue	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Bernard *Felten*
30.	S.A. CONFOR, avec siège social à Luxembourg, 56, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Bernard *Felten*
31.	S.A. JET BUSINESS, ayant eu son siège social à Livange, Zone Industrielle LE 2000, actuellement sans siège social connu	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Bernard *Felten*
32.	S.A. CONTRAFI, ayant eu son siège social à Luxembourg, 35, Val Fleuri, actuellement sans siège social connu	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Peggy *Schell*
33.	s.à r.l. WESTSIDE CAFE, avec siège social à Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Peggy *Schell*
34.	s.à r.l. CADOLUX Gmbh, avec siège social à Niederanven, 188, route de Trèves, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Amélie *Jurin*

35. s.à r.l. TRANS GLOBE CONTAINER, en abrégé s.à r.l. T.G.C., avec siège social à Grevenmacher, 2a, avenue Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Amélie *Jurin*
36. s.à r.l. LE BIJOU, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Chimay, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Laurence *Payot*
37. s.à r.l. EUROPEAN BUSINESS HOUSE, avec siège social à Luxembourg, 7, rue de Gibraltar, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Laurence *Payot*
38. s.à r.l. CINACTIF.COM, avec siège social à Contern, 5b, rue de l'Etang, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Cyril *Pierre-Beausse*
39. S.A. CONCEPT ELECT BENELUX, avec siège social à Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Cyril *Pierre-Beausse*
40. S.A. IMMOTRANS, avec siège social à Luxembourg, 74, avenue Gaston Diderich	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Virginie *Roelens*
41. s.à r.l. VIC, avec siège social à Oberkorn, 37, Parc des Sports	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Virginie *Roelens*
42. S.A. VA2F, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Louvigny, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Hatice *Figen Eren*
43. s.à r.l. KAZAK & MOZART, avec siège social à Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Hatice *Figen Eren*
44. S.A. PROMOTELIA, avec siège social à Luxembourg, 12, boulevard Joseph II, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Sarah *Esposito*
45. S.A. SAFE & INVEST CAPITAL, avec siège social à Luxembourg, 7, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	17.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Sarah *Esposito*
46. s.à r.l. INSITE LUXEMBOURG, avec siège social à Contern, 2-4, rue Edmond Reuter	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Toth*
47. S.A. ELITEMODEL.COM, avec siège social à Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Toth*
48. s.à r.l. PHOTO DESIGN, avec siège social à Remich, 14, rue Neuve	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
49. S.A. VERT NATURE, avec siège social à Luxembourg, 22, avenue de la Porte Neuve	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
50. s.à r.l. RITA STEIN, ayant eu son siège social à Hesperange, 304, route de Thionville, actuellement sans siège social connu	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Max *Nilles*
51. S.A. MP + C MARKETING PROMOTION & COMMUNICATION, avec siège social à Dudelange, 2, rue Antoine Zinnen	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Cécile *Burc*
52. S.A. SICCIF, avec siège social à Differdange, 11-15, rue Michel Rodange, de fait inconnue à cette adresse	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Cécile *Burc*
53. S.A. SPINELLI DIFFUSION, avec siège social à Roeser, 33a, Grand-Rue, ayant exploité son commerce à Leudelange, Zone Industrielle, rue de la Poudrerie	21.11.03	Mme Paule *Mersch*	Me Max *Nilles*
54. S.A. CLASSIC FILM PRODUCTION, avec siège social à Dudelange, 200-202, rue de la Libération	24.11.03	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

55.	s.à r.l. LUMBAGO, avec siège social à Bertrange, 13, route de Longwy, ayant fait le commerce sous l'enseigne MARLBORO CLASSICS à Luxembourg, 16, rue Beaumont	26.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
56.	s.à r.l. EURO-SALAISONS, avec siège social à Bertrange, Centre Helfent, 5, rue Pletzer	28.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Laurent *Lucas*
57.	S.A. TRADE CLEAN, avec siège social à Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt	28.11.03	Mme Nadine *Walch*	Me Ingrid *Robert-Dumont*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 3 novembre 2003, la faillite prononcée en date du 30 juin 2003 contre la S.A. EKA TRADE, avec siège social à Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 12 novembre 2003, la faillite prononcée en date du 22 juillet 2003 contre la s.à r.l. GEOTEC, avec siège social à Luxembourg, 13, rue Aldringen, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 28 novembre 2003, la faillite prononcée en date du 26 septembre 2003 contre la S.A. BUGATTI, avec siège social à Luxembourg, 19, rue des Bains, a été rabattue.

DIEKIRCH

58.	S.A. LES ATELIERS DU CONFORT, établie et ayant eu son siège social à Liefrange, 22, Burewee	12.11.03	M. Lex Eippers	Me Claude *Speicher*
59.	s.à r.l. HYDROMASS, établie et ayant eu son siège social à Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach	12.11.03	M. Lex Eippers	Me Claude *Speicher*
60.	S.A. THIERCADO GASTRONOMIE, établie et ayant son siège social à Drinklange, maison 1e	12.11.03	M. Lex Eippers	Me Daniel *Baulisch*
61.	S.A. DGS CONCEPT, établie et ayant son siège social à Drinklange, maison 1e	12.11.03	M. Lex Eippers	Me Daniel *Baulisch*
62.	s.à r.l. COELHO, établie et ayant eu son siège social à Schieren, 121, route de Luxembourg	12.11.03	M. Lex Eippers	Me Jean-Paul *Wiltzius*
63.	s.à r.l. BOUCHERIE DE LA HAUTE SURE, établie et ayant eu son siège social à Bigonville, 15, rue du Bois	19.11.03	M. Lex Eippers	Me François *Gengler*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de décembre 2003.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
	LUXEMBOURG			
1.	s.à r.l. KAPPWEILER FRANÇOIS, avec siège social à Mersch, Zone Industrielle	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
2.	S.A. LUTRAC, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 80, rue Jean-Pierre Michels	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Marie *Romero*
3.	s.à r.l. TERRAX, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 2, place de Stalingrad	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Marie *Romero*
4.	S.A. BENELUX TRADING COMMUNICATION, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Ana Isabel *Da Conceicao Alexandre*

5.	S.A. ARCH INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à Luxembourg, 24, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Ana Isabel *Da Conceicao Alexandre*
6.	S.A. IMAGE ONE, avec siège social à Luxembourg, 43, rue Alphonse München, de fait inconnue à cette adresse	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Frank *Farjaudan*
7.	S.A. GDCI, actuellement S.A. 2A, avec siège social à Luxembourg, 28, rue du Dernier Sol	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Frank *Farjaudan*
8.	s.à r.l. AU PARADIS DES ENFANTS, avec siège social à Luxembourg, 231-241, rue de Beggen, de fait inconnue à cette adresse	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Anouk *Dumont*
9.	s.à r.l. A.R. BENELUX, avec siège social à Mersch, 60, rue des Romains, de fait établie à Remich, 9, rue Dauvelt	01.12.03	M. Robert *Worre*	Me Anouk *Dumont*
10.	s.à r.l. MOST ACTIVE, avec siège social à Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth	03.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marc-Olivier *Guérin*
11.	s.à r.l. BURTON, avec siège social à Grevenmacher, 30, rue de Trèves	03.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
12.	s.à r.l. BLUE LINE EXPRESS, avec siège social à Luxembourg, 139, avenue de la Faïencerie	03.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
13.	s.à r.l. FERROTUBE & STEEL Gmbh, avec siège social à Luxembourg, 241, route d'Arlon	05.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Christian *Steinmetz*
14.	S.A. PRINCIPLE BUSINESS INTERNATIONAL LUXEMBOURG, en abrégé P.B.I.-LUX S.A., en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll	05.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Carine *Maitzner*
15.	S.A. DIPALDO, avec siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont	05.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Carine *Maitzner*
16.	s.à r.l. PETROLEUM TRADING, avec siège social à Luxembourg, 7, Grand-Rue	08.12.03	M. Robert *Worre*	Me Barbara *Imbs*
17.	s.à r.l. INSTITUT WAGNER, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 77-79, rue de l'Alzette	10.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
18.	S.A. WBE WORLD BUSINESS ENGINEERING, ayant eu son siège social à Luxembourg, 167, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	12.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Pierlot*
19.	s.à r.l. WOODCRAFT, avec siège social à Dudelange, 2, rue Antoine Zinnen	12.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Pierlot*
20.	s.à r.l. LUXLIANTS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval	12.12.03	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
21.	s.à r.l. CENTENARY, avec siège social à Luxembourg, 3, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
22.	S.A. GENERAL OFFICE MAINTENANCE, en abrégé G.O.M. S.A., en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 55, rue des Bruyères	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Kimty *Plennevaux*
23.	S.A. BLACK DEATH INTERNATIONAL, avec siège social à Bereldange, 1a, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Kimty *Plennevaux*

24.	s.à r.l. OUTLINE, avec siège social à Moutfort, 6, rue Leh-Oicht	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Caroline *Salmona*
25.	s.à r.l. ADVENTURE SHOOT, avec siège social à Capellen, 3, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Caroline *Salmona*
26.	S.A. SPECTRUM TECHNOLOGY RESEARCH & CONSULTING, avec siège social à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Savelina *Petrova*
27.	S.A. IMEXTRAD, ayant eu son siège social à Luxembourg, 11, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	15.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Savelina *Petrova*
28.	S.A. WORLD LEISURE JOURNEY, avec siège social à Luxembourg, 245, avenue Gaston Diderich	17.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
29.	S.A. DESTINATION BENELUX, avec siège social à Luxembourg, 245, avenue Gaston Diderich	17.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
30.	s.à r.l. GTS-GRAL LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier, actuellement sans siège social connu	19.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marc *Hayot*
31.	s.à r.l. SURCO, avec siège social à Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch	19.12.03	Mme Paule *Mersch*	Me Marc *Hayot*
32.	S.A. NH BENELUX, établie et ayant son siège social à Strassen, 134, route d'Arlon	22.12.03	M. Marc *Wagner*	Me Catherine *Hornung*
33.	S.A. MAITRE MESURE, avec siège social à Luxembourg, rue Alphonse Weicker (Centre Commercial Auchan)	29.12.03	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Régis *Muller*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 12 décembre 2003, la faillite prononcée en date du 24 octobre 2003 contre la s.à r.l. CAFE BEI ONS, avec siège social à Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 22 décembre 2003, la faillite prononcée en date du 17 novembre 2003 contre la s.à r.l. CINACTIF.COM, avec siège social à Contern, 5b, rue de l'Etang, de fait inconnue à cette adresse, a été rabattue.

DIEKIRCH

34.	s.à r.l. MC2, établie et ayant son siège social à Noertrange, 22, op der Hekt	10.12.03	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
35.	s.à r.l. PHIMO, ayant eu son dernier siège social connu à Diekirch, 6, rue du Kockelberg	17.12.03	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

Santé. – Comité de coordination en matière de sécurité alimentaire. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2003 Monsieur Luc HANSEN a été nommé membre suppléant du Comité de coordination en matière de sécurité alimentaire en tant que représentant de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture et en remplacement de Monsieur Christian ZEWEN.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2003 Monsieur le docteur André DENNEWALD a été nommé membre suppléant du Comité de coordination en matière de sécurité alimentaire en tant que représentant de l'Administration des Services Vétérinaires et en remplacement de Monsieur le docteur Georges THEVES.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2003 Monsieur Jérôme KOCH a été nommé secrétaire du Comité de coordination en matière de sécurité alimentaire.

Santé. – Commission consultative des laboratoires. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2003 Madame le Dr Pascale DEVAQUET a été nommée membre effectif de la commission consultative des laboratoires (représentant des laboratoires hospitaliers) en remplacement de Monsieur Jean-Claude NORTH dont elle terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2003 Madame le Dr Danièle MEUNIER a été nommée membre suppléant de la commission consultative des laboratoires (représentant des laboratoires hospitaliers) en remplacement de Madame le Dr Pascale DEVAQUET dont elle terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2003 Monsieur le Dr Bernard WEBER a été nommé membre effectif de la commission consultative des laboratoires (représentant des laboratoires non hospitaliers) en remplacement de Madame Nicole THILL dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2003 Monsieur Robert FASSOTTE a été nommé membre effectif de la commission consultative des laboratoires (représentant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique) en remplacement de Monsieur le Dr Bernard WEBER dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2003 Monsieur le Dr Jean-Marie MANGEN a été nommé membre suppléant de la commission consultative des laboratoires (représentant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique) en remplacement de Monsieur le Dr Jean-Philippe HENDRIKS dont il terminera le mandat.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours du mois de juin 2004, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'artisan – branche lithographe.

Centre Informatique de l'Etat. – Examens. – Rectificatif. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera au cours du mois d'avril 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien. L'examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé prévu au mois d'avril 2004 aura lieu en mars 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 7 **3 février 2004**

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

199ième MODIFICATION (13 janvier 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	AFEBRYL JUNIOR MONO	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.S BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*200 CPR.

R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.

R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*300 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*300 CPR.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.
R	CARTEABAK	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	CARTEABAK	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
R	CARTEABAK	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	CARTEABAK	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	CEFAMADAR D4	CPR.	250 MG	PO	1*100 CPR.
P	CEFAMADAR D4	CPR.	250 MG	PO	1*200 CPR.

RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*60 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*90 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*60 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*90 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*60 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*90 CPR.
RR	CIPROFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*7 CPR.
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*24 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.

R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOCSIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	ELUDRIL	SOL.		BU	1*1 SOL. 500 ML
RR	EMEND	GELULES	80 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
RR	EMEND	GELULES	80 MG	PO	1*2 GELULES BLIST.
RR	EMEND	GELULES	80 MG	PO	1*5 GELULES BLIST.
RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST. 125 M G +1*2 GELULES BLIST.
RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*5 GELULES BLIST.
R	ENALAPRIL AZU	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*50 CPR.
P	FORLAX JUNIOR	PDRE P.SOL.	4 G	PO	1*10 SACH.
P	FORLAX JUNIOR	PDRE P.SOL.	4 G	PO	1*20 SACH.
P	FORLAX JUNIOR	PDRE P.SOL.	4 G	PO	1*30 SACH.
P	FORLAX JUNIOR	PDRE P.SOL.	4 G	PO	1*50 SACH.
CS RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
CS RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
CS RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL DISPERSIBLE STARTER-PACK ADD-ON	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL DISPERSIBLE STARTER-PACK ADD-ON	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL DISPERSIBLE STARTER-PACK MONO	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL STARTER-PACK ADD-ON 25	CPR.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL STARTER-PACK ADD-ON 50	CPR.	50 MG	PO	1*42 CPR.
R	LAMICTAL STARTER-PACK MONO	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-CELIPROLOL	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*20 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	10*40 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	20*20 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*10 CPR.

R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*20 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	10*40 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	20*20 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*20 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	10*40 CPR.
R	MERCK-MOXONIDINE	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	20*20 CPR.
H RR	PACLITAXEL-BRISTOL MYERS SQUIBB	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE VERRE 5 ML
H RR	PACLITAXEL-BRISTOL MYERS SQUIBB	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE VERRE 17 ML
H RR	PACLITAXEL-BRISTOL MYERS SQUIBB	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE VERRE 50 ML
R	PROVIRAVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI /0,5 ML	SC	1*1 VIAL +1*1 SER.PRERE MPLIE SOLV. 0,5 ML
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RHOPHYLAC	SOL.INJ.	200 MCG	IMIV	1*1 SER.PREREMPLIE 2 ML
RR	RHOPHYLAC	SOL.INJ.	300 MCG	IMIV	1*1 SER.PREREMPLIE 2 ML
RR	RISPERDAL CONSTA	PDRE P.SUSP.	25 MG	IM	1*1 VIAL +1*1 SER.SOLV.
RR	RISPERDAL CONSTA	PDRE P.SUSP.	37,5 MG	IM	1*1 VIAL +1*1 SER.SOLV.
RR	RISPERDAL CONSTA	PDRE P.SUSP.	50 MG	IM	1*1 VIAL +1*1 SER.SOLV.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.

R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	20*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	20*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	20*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	TORASEMID-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	20*20 CPR.
H RR	VIASPAN	SOL.			1*6 SOL. 1000 ML
R	ZYLORIC-300	CPR.	300 MG	PO	1*100 CPR.U.D.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	BINORDIOL	DRG.		PO	3*21 DRG.
RR	MEFOXIN	SOL.INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
P	REDOXON	CPR.EFF.	1 G	PO	1*20 CPR.
RR	SICORTEN	CR.	0,05 PC	TO	1*1 CR. 30 G
RR	SICORTEN	ONG.	0,05 PC	TO	1*1 ONG. 30 G
RR	TRIVINA	CPR.		PO	1*91 CPR.SS BLIST.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	BINORDIOL	DRG.		PO	1*21 DRG.
R	BINORDIOL	DRG.		PO	6*21 DRG.
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.	125 MG 31,25 MG	PO	1*7 CPR.
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.	125 MG 31,25 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	20 MG /0,2 ML	IVSCVI	1*2 CART.BERMUDA +1*2 SER.PREREMPL.
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	40 MG /0,4 ML	IVSCVI	1*2 CART.BERMUDA +1*2 SER.PREREMPL.
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	40 MG /0,4 ML	IVSCVI	1*10 CART.BERMUDA +1*10 SER.PREREMPL.
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.

H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
H RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	90 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	90 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	120 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	120 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	180 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	180 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	DILTIAZEM-ETHYPHARM	GELULES	300 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	DIVIGEL-0,5	GEL	0,5 MG	TO	1*1 FL.DOS. 28 D.
R	DIVIGEL-0,5	GEL	0,5 MG	TO	1*1 FL.DOS. 91 D.
R	DIVIGEL-1	GEL	1 MG	TO	1*1 FL.DOS. 28 D.
R	DIVIGEL-1	GEL	1 MG	TO	1*1 FL.DOS. 91 D.
RR	FASIGYN	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 SOL.P.PERF. 400 ML
RR	FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*3 FL.
RR	FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 FL.
RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*3 CPS
RR	FLUC HEXAL	CPS	100 MG	PO	1*7 CPS
RR	FLUC HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*1 CPS
RR	FLUC HEXAL	CPS	200 MG	PO	1*7 CPS
R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	20 MG	PO	1*30 GELULES
R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	20 MG	PO	1*60 GELULES
R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	40 MG	PO	1*30 GELULES BLIST

R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	40 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	60 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
R	ISOSORBIDE-5-MONONITRATE-ETHYPHARM	GELULES	60 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
RR	LISETA	CPR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	LISETA	CPR.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
RR	LISETA	CPR.		PO	6*28 CPR.SS BLIST.
RR	LISETA	CPR.		PO	12*28 CPR.SS BLIST.
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 3 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 18 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 1 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 3 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML

H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 18 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 1 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 3 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 18 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 1 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 3 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 18 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 1 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 2 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 3 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 10 ML
H RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 18 ML
RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	40 MG	IV	1*1 VIAL
RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	40 MG	IV	1*10 VIALS
P	PEVARYL	PATE	1 PC	TO	1*1 PATE 30 G
P	PEVARYL AUX LIPOSOMES	GEL	10 MG /1 G	TO	1*1 GEL 15 G
P	PEVARYL AUX LIPOSOMES	GEL	10 MG /1 G	TO	1*1 STICK 15 G
P	PEVARYL AUX LIPOSOMES	GEL	10 MG /1 G	TO	1*1 GEL 30 G
P	PEVARYL AUX LIPOSOMES	GEL	10 MG /1 G	TO	1*1 STICK 30 G
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	4 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	4 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	4 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	4 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	8 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	8 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	8 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	SALBUTAMOL-ETHYPHARM-LP	GELULES	8 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
H S	SUFENTANIL-CURASAN	SOL.INJ.	5 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML

H S	SUFENTANIL-CURASAN	SOL.INJ.	5 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
H S	SUFENTANIL-CURASAN	SOL.INJ.	50 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML
H S	SUFENTANIL-CURASAN	SOL.INJ.	50 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
H S	SUFENTANIL-CURASAN	SOL.INJ.	50 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 20 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXA	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	AMLODIPIN-HEXAL-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	BALDRIPARAN-N	DRG.		PO	1*40 DRG.
			AU LIEU DE		
P	BALDRIPARAN STARK ZUR BERUHIGUNG	DRG.		PO	1*40 DRG.
P	BALDRIPARAN-N	DRG.		PO	1*100 DRG.
			AU LIEU DE		
P	BALDRIPARAN STARK ZUR BERUHIGUNG	DRG.		PO	1*100 DRG.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.

R	DOCLISINOPRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-20-RANBAXY	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
			AU LIEU DE		
R	LISINOPRIL-5-RANBAXY	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
P	HIRUDOID	CR.	300 MG /100 G	TO	1*1 POMM. 50 G
			AU LIEU DE		
P	HIRUDOID	POMM.	300 MG /100 G	TO	1*1 POMM. 50 G
P	HIRUDOID	CR.	300 MG /100 G	TO	1*1 POMM. 100 G
			AU LIEU DE		
P	HIRUDOID	POMM.	300 MG /100 G	TO	1*1 POMM. 100 G
R	INSULATARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL. 10 ML
			AU LIEU DE		
R	INSULINE INSULATARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL. 10 ML
R	INSULATARD HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET 3 ML
			AU LIEU DE		
R	INSULINE INSULATARD HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET 3 ML

R	INSULATARD HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES 3 ML
			AU LIEU DE		
R	INSULINE INSULATARD HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES 3 ML
R	MONOTARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL. 10 ML
			AU LIEU DE		
R	INSULINE MONOTARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL. 10 ML
H RR	ORTHOCLONE OKT-3	SOL.INJ.	5 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
			AU LIEU DE		
RR	ORTHOCLONE OKT-3	SOL.INJ.	5 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
P	OTIPAX	SOL.		OT	1*1 FL.CPTE-GTTES 30 ML
			AU LIEU DE		
P	OTIPAX	SOL.		OT	1*1 SOL.P.INST.AURIC. 30 ML
CS RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
CS RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*50 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*50 GELULES BLIST
CS RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	1 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
CS RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
CS RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*50 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*50 GELULES BLIST
CS RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
			AU LIEU DE		
RR	PROGRAFT	GELULES	5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
P	REDOXON	CPR.EFF.	1 G	PO	1*15 CPR.
			AU LIEU DE		
P	REDOXON GOUT CITRON	CPR.EFF.	1 G	PO	1*15 CPR.
P	REDOXON	CPR.EFF.	1 G	PO	2*15 CPR.
			AU LIEU DE		
P	REDOXON GOUT CITRON	CPR.EFF.	1 G	PO	2*15 CPR.

P	REDOXON	CPR.EFF.	1 G	PO	3*15 CPR.
			A U L I E U D E		
P	REDOXON GOUT CITRON	CPR.EFF.	1 G	PO	3*15 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	ANAEROMET	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*3 POCHES FLEXPA 100 ML
P	DAUMEXOL	SOL.		TO	1*1 SOL. 8 ML
RR	DELTACORTRIL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
RR	ISEPACINE-100	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IMIV	1*2 AMP. 1 ML
RR	ISEPACINE-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IMIV	1*2 AMP. 1 ML
RR	KEFADIM	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 VIAL 20 ML
RR	KEFADIM	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 VIAL 10 ML
R	TAGAMET 400	CPR.	400 MG	PO	1*56 CPR.U.D.

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

R	TUX	SIR.		PO	1*1 SIR. 250 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 8 6 février 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 novembre 2003 autorisant Monsieur Etienne Pierre Léon WEYLAND à changer ses prénoms actuels en celui de «Steve».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Etienne Pierre Léon WEYLAND, né le 2 février 1970 à Wiltz, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9560 Wiltz, 5, rue du X Septembre, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Steve»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Etienne Pierre Léon WEYLAND est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Steve».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 novembre 2003.
Henri

Arrêté ministériel du 22 décembre 2003 portant nomination des membres des jurys chargés d'organiser en 2004 les examens en vue de l'obtention des certifications en langues en éducation des adultes.

Le Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise;

Vu le règlement grand-ducal du 6 avril 1999 fixant l'organisation pédagogique et administrative du Centre de Langues Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 20 septembre 2002 portant fixation des droits d'inscription et des indemnités dues aux commissions d'examen, aux experts et présidents de jurys des examens certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes, notamment son article 3;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue allemande:

Mme Angela *Appleby-Schwarz*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Marc *Belche,* professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marianne *Eisen,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jutta *Hopfgartner,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Regine *Kröger,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Peter *Müller,* chargé de cours au au Centre de Langues Luxembourg

Mme Adelheid *Navarro-Mook,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Antje *Spennemann,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jasmine *Steyer,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 2. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue anglaise:

Mme Angèle *Adam,* professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Pascale *Becker,* professeur au Lycée Technique Josy Barthel, Mamer

Mme Monique *Braun,* professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Nadine *Heintz-Charles,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Jean-Paul *Junck*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marie-Paule *Kirsch-Brimeyer*, professeur au Lycée Technique du Centre

Mme Christiane *Klein*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Diane *Kremer*, professeur au Lycée Hubert Clement Esch

Mme Caris *Lim*, enseignante à l'Ecole Européenne

Mme Joan *Lyon*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Carol *Mc Carthy-Bond*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Angela *O'Neill*, Examinations Development Consultant, Bruxelles

Mme Jane *Powell*, chargée de cours à l'International School Luxembourg

M. Jean-Marc *Putz*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. John *Rees-Smith*, chargé de cours à l'Université du Luxembourg

Mme Romaine *Schmit*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Fiona *Templeman-Wykes*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Romain *Wagener*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. Alexis *Werné*, directeur du Service de la Formation des Adultes

Art. 3. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue espagnole:

Mme Yolanda *Diaz*, chargée de cours au Service de la Formation des Adultes

Mme Elena *Gomez*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Antonio *Gonzalez*, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Lourdes *Martinez*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. José Manuel *Ruiz*, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 4. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue d'obtention des certifications en langue française:

Mme Céline *Audouard*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Stéphanie *Bahoff-Williams*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Guy *Bentner*, directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes

Mme Denise *Besch*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Edmée *Besch*, chargée de mission au MENFPS

Mme Frédérique *Birck-Steckmann*, chargée de cours du Centre de Langues Luxembourg

Mme Mathilde *Bloch*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Céline *Bolis*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marie *Boisseau*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Maryse *Cerruti*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Hénoké *Courte*, chargée de cours aux Amitiés Françaises

M. Eric *De Groote*, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Alain *Dagoreau*, chargé de cours aux Amitiés Françaises

Mme Marianne *Ehmann*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. Léon *Eschette*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Anne *Exbrayat-Swartenbroeck*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Antoinette *Goedert*, chargée d'éducation au Lycée Technique du Centre

Mme Martine *Havet-Langlet*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Norbert *Karrenbauer*, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Carla *Linster-Rozza*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Cathy *Mallinger-Cheng*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Sabrina *Masciocchi*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Carine *Mattioni*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Corina *Mersch*, chargée de cours aux Amitiés Françaises

Mme Stéfaniya *Mincheva*, chargée de cours aux Amitiés Françaises

M. Jean *Portante*, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Valérie *Reiter-Boutonnet*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Sophie *Roy,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Rosa *Schäffer-Spitaleri,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Françoise *Schmitt,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jeanne *Schmitz,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Francine *Wildanger-Hilger,* professeur au Centre de Langues Luxembourg

Art. 5. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue italienne:

Mme Luisella *Piccoli,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Annalisa *Rana,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Onofrio *Speciale,* directeur de l'Institut Culturel d'Italie

Mme Rossana *Valentini,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 6. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise:

M. Nicolas *Als,* chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Pia *Baatz,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Guy *Bentner,* directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes

M. Norbert *Carl,* directeur adjoint du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette

Mme Monique *Kayser,* chargée de cours du Service de Formation des Adultes

Mme Muriel *Funck,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Josiane *Kartheiser,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Béatrice *Kayser,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Claudine *Martin-Walentiny,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Myriam *Mersch,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Nicole *Miesch,* institutrice au Lycée Technique du Centre

Mme Marie-Jeanne *Molitor-Nies,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Bettina *Oster-Decker,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Ines *Quaring,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Chantal *Schenten-Keller,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Béatrice *Zahlen,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 7. Est chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue néerlandaise:

M. Hette *De Lang,* chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 8. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2004 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue portugaise:

Mme Ana Luisa *Marques Pinto,* chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Véra *Neves*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Maria Cecilia *Afonso Carlo,* professeur au Lycée Technique de Bonnevoie

M. Guilherme *Nascimento Galvão,* professeur au Lycée Technique d'Ettelbruck

Art. 9. M. Guy *Bentner,* directeur ajoint du Service de la formation des adultes, chargé de la direction du Centre de Langues Luxembourg, est nommé président du jury des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise. En cas d'empêchement, il est remplacé par le membre le plus ancien en rang.

Mme Joëlle *Strauser,* professeur agrégé de philosophie à l'Université de Metz, est nommée présidente du jury des examens en vue d'obtention des certifications en langue française, DELF-DALF.

Art. 10. Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Le Ministre de l'Education Nationale
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Anne Brasseur

Règlement ministériel du 22 décembre 2003 portant fixation des droits d'inscription et déterminant le calendrier des épreuves des examens certifiant la compétence de communication en langues en éducation des adultes pour l'année 2004.

Le Ministre du Trésor et du Budget;

Le Ministre de l'Education nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise;

Vu le règlement grand-ducal du 6 avril 1999 fixant l'organisation pédagogique et administrative du Centre de Langues Luxembourg, notamment son article 4;

Vu le règlement grand-ducal du 20 septembre 2002 portant fixation des droits d'inscription et des indemnités dues aux membres des commissions d'examen, aux experts et présidents de jurys des examens certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes, notamment son article 2;

Arrêtent:

Art. 1er. La participation à un examen certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes donne lieu au paiement d'un droit d'inscription.

Art. 2. L'organisation des examens est assurée par le Centre de Langues Luxembourg en collaboration avec les institutions suivantes:

Institution	**Examen**
Alliance Française	• Certificat élémentaire de français pratique • Diplôme de langue française • Diplôme supérieur • Diplôme des hautes études françaises
Ministère de l'Education Nationale Français	• Diplôme d'études en langue française D.E.L.F. 1er degré A1;A2;A3;A4 • Examen d'admission au Diplôme d'études en langue française 2e degré,«TD» • Examen d'admission au Diplôme approfondi de langue française,«CO» • Diplôme d'études en langue française D.E.L.F. 2e degré A5;A6 • Diplôme approfondi de langue française D.A.L.F. B1;B2;B3;B4
Ministère de l'Education Nationale Français	• Test de Connaissance du Français (TCF)
University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES)	• Preliminary English Test • First Certificate in English • Certificate in Advanced English • Certificate of Proficiency in English

British Council, UCLES et IDP Australia Education	• International English Language Testing System
Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports	• Lëtzebuergesch als Friemsprooch «Zertifikat» • Lëtzebuergesch als Friemsprooch «1.Diplom» • Lëtzebuergesch als Friemsprooch «2.Diplom» • Ieweschten Diplom Lëtzebuergesch
TestDaF-Institut	• TestDaF
Goethe-Institut	• Start Deutsch 1 • Start Deutsch 2 • Zertifikat Deutsch • Zentrale Mittelstufenprüfung • Zentrale Oberstufenprüfung • Deutsch für den Beruf
Nederlandse Taalunie	• Profiel Toeristische en Informele Taalvaardigheid PTIT • Profiel Maatschappelijke Taalvaardigheid PMT • Profiel Professionele Taalvaardigheid PPT • Profiel Academische Taalvaardigheid PAT
Instituto Cervantes	• Nivel Inicial • Nivel Intermedio • Nivel Superior
Università per stranieri Perugia	• Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana (5 niveaux)
Instituto Camões et Universidade de Lisboa	• Certificado Inicial de Português Língua Estrangeira CIPLE • Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira DEPLE • Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira DIPLE • Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira DAPLE • Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira DUPLE

CHAPITRE I: Les examens et tests en langue française

Art. 3. Les dates des différents examens et tests en langue française ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Certificat élémentaire de français pratique	mai 2004	mai 2004	75
Diplôme de langue française	mai 2004	mai 2004	90
Diplôme supérieur	mai 2004	mai 2004	100
Diplôme des hautes études françaises	mai 2004	mai 2004	100
Diplôme d'études en langue française A1;A2;A3;A4	mars 2004	mars 2004	35 /unité
Examen d'admission au Diplôme d'études en langue française 2e degré, «TD»	mai 2004	mai 2004	50
Examen d'admission au Diplôme approfondi de langue française D.A.L.F., «CO»	mars 2004	mars 2004	50

Examens: deuxième session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Diplôme d'études en langue française A1;A2;A3;A4	mai 2004	mai 2004	35 /unité
Diplôme d'études en langue française A5;A6	juin 2004	juin/juillet 2004	35 /unité
Diplôme approfondi de langue française B1;B2;B3;B4	mai 2004	mai 2004	40 /unité

Tests: première session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Test de Connaissance du Français TCF	avril 2004	avril 2004	54

Tests: deuxième session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Test de Connaissance du Français TCF	novembre 2004	novembre 2004	54

Art. 4. Un supplément de 30 est demandé à tous les candidats s'inscrivant à une épreuve optionnelle du TCF.

CHAPITRE II: Les examens et tests en langue anglaise

Art. 5. Les dates des différents examens et tests en langue anglaise ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Preliminary English Test	mai 2004	mai 2004	60
First Certificate in English	juin 2004	mai/juin 2004	105
Certificate in Advanced English	juin 2004	mai/juin 2004	110
Certificate of Proficiency in English	juin 2004	mai/juin 2004	120

Examens: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
First Certificate in English	décembre 2004	novembre/décembre 2004	105
Certificate in Advanced English	décembre 2004	novembre/décembre 2004	110
Certificate of Proficiency in English	décembre 2004	novembre/décembre 2004	120

Tests: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
International English Language Testing System IELTS	mars 2004	mars 2004	155

Tests: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
International English Language Testing System IELTS	novembre 2004	novembre 2004	155

CHAPITRE III: Les examens en langue luxembourgeoise

Art. 6. Les dates des différents examens en langue luxembourgeoise ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Lëtzebuergesch als Friemsprooch «Zertifikat«	mars 2004	mars 2004	30
Lëtzebuergesch als Friemsprooch «1.Diplom»	mars 2004	mars 2004	30

Examens: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Lëtzebuergesch als Friemsprooch «Zertifikat»	juin 2004	juillet 2004	30
Lëtzebuergesch als Friemsprooch «1.Diplom»	juin 2004	juillet 2004	30
Lëtzebuergesch als Friemsprooch «2.Diplom»	juin 2004	juillet 2004	30
Ieweschten Diplom Lëtzebuergesch	juin 2004	juillet 2004	30

CHAPITRE IV: Les examens en langue allemande

Art. 7. Les dates des différents examens et tests en langue allemande ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Zertifikat Deutsch	février 2004	février 2004	70
Zentrale Mittelstufenprüfung	février 2004	février 2004	95

Examens: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Zertifikat Deutsch	juin 2004	juin 2004	70
Zentrale Mittelstufenprüfung	juin 2004	juin 2004	95
Zentrale Oberstufenprüfung	mai 2004	mai 2004	100
Deutsch für den Beruf	mai 2004	mai 2004	90
Start Deutsch 1	juin 2004	juin 2004	50
Start Deutsch 2	juin 2004	juin 2004	50

Tests:	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
TestDaF	avril 2004	avril 2004	110

CHAPITRE V: Les examens en langue néerlandaise

Art. 8. Les dates des différents examens en langue néerlandaise ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens:	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Profiel Toeristische en Informele Taalvaardigheid	mai 2004	mai 2004	50
Profiel Maatschappelijke Taalvaardigheid	mai 2004	mai 2004	50
Profiel Professionele Taalvaardigheid	mai 2004	mai 2004	50
Profiel Academische Taalvaardigheid	mai 2004	mai 2004	50

CHAPITRE VI: Les examens en langue espagnole

Art. 9. Les dates des différents examens en langue espagnole ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Nivel Inicial	mai 2004	mai 2004	55
Nivel Intermedio	mai 2004	mai 2004	80
Nivel Superior	mai 2004	mai 2004	105

Examens: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Nivel Inicial	novembre 2004	novembre 2004	55
Nivel Intermedio	novembre 2004	novembre 2004	80
Nivel Superior	novembre 2004	novembre 2004	105

CHAPITRE VII: Les examens en langue italienne

Art. 10. Les dates des différents examens en langue italienne ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana (5 niveaux)	juin 2004	juin 2004	113 /niveau

Examens: deuxième session	Date des épreuves écrites	Date des épreuves orales	Droit d'inscription
Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana (5 niveaux)	novembre 2004	novembre 2004	113 /niveau

CHAPITRE VIII: Les examens en langue portugaise

Art. 11. Les dates des différents examens en langue portugaise ainsi que les droits d'inscription sont fixés comme suit:

Examens: première session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Certificado Inicial de Português Língua Estrangeira CIPLE Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira DEPLE Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira DIPLE Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira DAPLE Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira DUPLE	mai 2004	mai 2004	90 /niveau

Examens: deuxième session	**Date des épreuves écrites**	**Date des épreuves orales**	**Droit d'inscription**
Certificado Inicial de Português Língua Estrangeira CIPLE Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira DEPLE Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira DIPLE Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira DAPLE Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira DUPLE	novembre 2004	novembre 2004	90 /niveau

CHAPITRE IX: Dates limites d'inscription

Art. 12. Les dates limites d'inscription aux différentes sessions sont publiées dans les quotidiens luxembourgeois, sur le site Internet www.cll.lu et dans les brochures et dépliants du Centre de Langues Luxembourg au moins un mois à l'avance.

CHAPITRE X: Modalités de paiement

Art. 13. Les droits d'inscription pour chaque examen sont à virer ou verser avant la date limite de clôture des inscriptions au compte LU55 1111 2112 2758 0000 de la Trésorerie Générale de l'État, Centre de Langues Luxembourg – service des examens. Une copie du bulletin de versement ou de virement qui vaut quittance de paiement doit être remise lors de l'inscription. Pour que l'inscription soit valable, le paiement des droits doit avoir été effectué avant la date de clôture officielle.

Art. 14. A la fin de chaque trimestre, le directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes, chargé de la direction du Centre de Langues Luxembourg, vire le montant total des droits d'inscription versés, déduction faite des remboursements tels que prévus à l'article 17 et 18 du présent règlement, sur le compte indiqué de la Trésorerie de l'Etat.

CHAPITRE XI : Majoration du droit d'inscription

Art. 15. Si la réglementation de l'institution étrangère le prévoit expressément, le candidat qui n'a pas réussi la totalité des épreuves au cours d'une même session a le droit de repasser les épreuves partielles, dans les 12 mois suivant la première inscription, contre paiement de 70% du droit d'inscription.

Art. 16. Les droits d'inscription aux examens sont majorés lorsque l'inscription à un examen est reportée par le candidat à une session ultérieure ainsi qu'en cas d'inscription tardive.

Lorsque l'inscription à un examen est reportée d'une session à une autre, les frais de transfert s'élèvent à 50% du droit d'inscription. Le transfert des droits d'inscription d'une session à une autre peut se faire jusqu'à 15 jours au plus tard avant la première épreuve de l'examen.

L'inscription tardive concerne uniquement les examens de langue anglaise organisés par UCLES. Par inscription tardive il y a lieu d'entendre toute entrée de la fiche d'inscription à un examen après la date officielle de clôture des inscriptions. Une inscription tardive est possible jusqu'à deux semaines avant la date de la première épreuve moyennant un supplément de 30 .

CHAPITRE XII: Conditions de remboursement

Art. 17. En cas de désistement, les droits d'inscription peuvent donner lieu à remboursement à hauteur de 70% du montant fixé. Le candidat adresse une demande écrite et motivée, avec, le cas échéant, pièces justificatives à l'appui, à la direction du Centre de Langues Luxembourg, avant l'expiration de la date limite d'inscription, le cachet de la poste faisant foi.

Art. 18. Si le règlement de l'institution internationale organisatrice prévoit un nombre minimum de candidats pour l'organisation d'une session et que ce nombre ne soit pas atteint, le droit d'inscription peut donner lieu à un transfert sans majoration de frais à la session suivante ou à un remboursement intégral du montant fixé.

Art. 19. Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 27 janvier 2004 fixant pour la deuxième session de l'année scolaire 2003/2004 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal du 2 juin 1999 concernant la formation pédagogique théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2003/2004, deuxième session des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 15 février 2004. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

- un acte de naissance,
- un certificat de nationalité luxembourgeois ou un certificat attestant la nationalité d'un des États-membres de l'Union Européenne,
- un certificat d'inscription aux listes électorales,
- un certificat de moralité,
- les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin de contrôle de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.
Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Thomas *Kirsch*, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur à la même administration à partir du 1er février 2004.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Madame Viviane *Ries,* chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée contrôleur à la même administration à partir du 1er février 2004.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Armand Wagner, inspecteur principal 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Armand Wagner préqualifié.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Georges *Kraus*, inspecteur au service d'imposition à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur hors cadre à la même administration et affecté au bureau d'imposition «Sociétés Diekirch» de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Marco *Vanoli*, inspecteur au service d'imposition à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur hors cadre à la même administration et affecté au bureau d'imposition «Sociétés Esch-sur-Alzette» de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Guy *Gloden*, inspecteur de direction hors cadre à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la même administration et affecté à la division «Informatique» de la Direction des Contributions.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Madame Claude *Piron* et Monsieur Gaston *Weis*, inspecteurs principaux hors cadre au service d'imposition à l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs principaux 1ers en rang hors cadre à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Marc *Staedtgen*, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Jean-Pierre *Ries*, inspecteur principal à la Direction de l'administration des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur principal hors cadre à la Direction de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Luc *Koehler*, contrôleur adjoint à l'Inspection d'Audit de l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint à la Caisse Centrale - Recette Autos de la même administration.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003 Monsieur Julien *Banz*, ingénieur technicien principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien inspecteur à la même administration à partir du 1er mars 2004.

Commission administrative belgo-luxembourgeoise. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er novembre 2003, M. Marc *Thill,* Directeur des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a été nommé membre de la délégation luxembourgeoise à la Commission administrative belgo-luxembourgeoise, en remplacement de M. Pierre *Gramegna*.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2003, le mandat consulaire de Monsieur Ottomar Braun, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Aix-la-Chapelle, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, démission honorable de ses fonctions de professeur-ingénieur à l'Université de Luxembourg est accordée, à partir du 11 décembre 2003, pour cause de limite d'âge, à Monsieur Albert *Retter*, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. - Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer la Cerisaie », sis à Dalheim, 2 place Georges Reuter.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9910/5.

Par arrêté ministériel du 14 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service de travail appelé « Foyer la Cerisaie », sis à Dalheim, 2 place Georges Reuter.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9910/6.

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire « Paerd's Atelier asbl » ayant son siège à Luxembourg, 70 rue Verte, pour l'exercice de son activité du service de formation du projet Liewenshaff, sis à Merscheid, 32 Duerfstrooss.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9905/1.

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire « Paerd's Atelier asbl » ayant son siège à Luxembourg, 70 rue Verte, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement du projet Liewenshaff, sis à Merscheid, 32 Duerfstrooss.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9905/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 décembre 2003 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions» ayant son siège à L-2611 Luxembourg pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: 11, rue de la Piscine, L-7572 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01662003 et prend effet au 1er janvier 2004.

L'agrément gouvernemental numéro FJ 01662003 accordé à l'association sans but lucratif «Apape asbl» pour la même activité est retiré avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2003 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions» ayant son siège à L-2611 Luxembourg pour l'exercice de l'activité «service d'accueil temporaire» à l'adresse suivante: 11, rue de la Piscine, L-7572 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01802003 et prend effet au 1er janvier 2004.

L'agrément gouvernemental numéro FJ 01802003 accordé à l'association sans but lucratif «Apape asbl» pour la même activité est retiré avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2003 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Léierkescht Luerenzweiler» ayant son siège à L-7381 Bofferdange pour l'exercice de l'activité «service d'aide aux devoirs» à l'adresse suivante: 144, route de Luxembourg L-7374 Helmdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 41032003.

Par arrêté ministériel du 30 décembre 2003 l'agrément a été accordé à la commune de Mamer ayant son siège à L-8552 Mamer pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: Stade F. Trausch Mamer.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 1712003.

Ministère de la Sécurité Sociale. – Examens de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Sécurité Sociale organisera pour les administrations et institutions de la sécurité sociale relevant du département de la sécurité sociale au courant de l'exercice 2004 les examens suivants:

mois de mai 2004:

- examen de fin de formation spéciale dans la carrière moyenne du rédacteur auprès du Conseil arbitral des assurances sociales
- examen de fin de formation spéciale dans la carrière supérieure de l'attaché de direction auprès de l'Union des caisses de maladie
- examen de fin de formation spéciale dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale

mois d'octobre 2004:

- examen de fin de formation spéciale dans la carrière supérieure du chargé d'études auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2003, Monsieur le Dr Nabih *El Khazen*, né le 18.5.1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2003, Monsieur Serge *Audry*, né le 7.10.1948, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2004, Madame le docteur Marguerite *Leches*, née le 18 octobre 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2004, Madame le docteur Vannina *Masi*, née le 4 juillet 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2004, Monsieur Fariss *Maziane*, né le 22 mai 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Monsieur le Dr Jean-Christian *Lalangue*, né le 6.6.1951, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Monsieur le Dr Victor *Moser*, né le 17.12.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Madame Marion *Leitner*, née le 10.3.1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie et en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Madame le Dr Pia *Engel* ép. *Buckel,* née le 25.6.1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Madame le Dr Karin *Justen* ép. *Schoos*, née le 10.9.1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2004, Madame le Dr Michèle *Payeur*, née le 4.7.1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, Monsieur le Dr Bertrand *Marchand*, né le 23.1.1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2003, Monsieur Jacques *Cuvelier* a été autorisé à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Esch-sur-Alzette, 42, rue du Brill.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 7 janvier 2004, Madame Nicole *Demuth*, née le 9 janvier 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 janvier 2004, Madame Nathalie *Molitor*, née le 24 novembre 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, Madame Caroline *Kerschen*, né le 20.12.1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de décembre 2003.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																1
Lèpre	M																1
Autres Salmonelloses	M	5	1	2	2		3	2		3		1		1	20	25	418
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																10
	D																
Scarlatine	M	1		5	1										7	5	91
Légionelloses	M																2
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M	1													1	1	6
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M			1	2				1						4	2	42
	D																
Tbc autres organes	M																3
	D																
Tbc pleurale	M															2	2
	D																
Tbc Primo-infection	M																3
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jakob	M																
	D																
Paludisme	M	1													1		9
	D																
Hépatite infectieuse	M															2	15
Rougeole	M																1
Blennorragie	M					1									1	1	5
Condylome accum.	M																
Syphilis	M															2	15
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1		8
	D																3

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 9 **6 février 2004**

Sommaire

TABLEAU DES REVISEURS D'ENTREPRISES AGREES

Tableau des réviseurs d'entreprises agréés par le ministre de la Justice

(15e édition, mise à jour le 31 décembre 2003)

Personnes physiques

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
1. ABBATE Bruno	9B, bd du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(97)
2. ADAS Rima	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
3. ALCOVER Pierre	11, rue des Fondeurs	L-9570 Wiltz	(87)
4. ALTMANN René	124, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	(86)
5. ANTON Sandrine	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
6. ARENDT Daniel	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(00)
7. BACHELET Philippe	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
8. BARBIER Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)
9. BECQUER Gérard	398, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)
10. BEEGUN Ravi	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
11. BENOY Lex	13, rue Bertholet	L-1233 Luxembourg	(87)
12. BERGER Pierre	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
13. BERNARD Bob	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
14. BERNARD Guy	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(84)
15. BERTRAND Marie-J.	2, rue des Champs	L-8218 Mamer	(91)
16. BERTRAND Thierry	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
17. BIANCHI Yannick	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
18. BIEWESCH Roland	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(00)
19. BIGGAR Bernard	20, rue de Fingig	L-4966 Clemency	(92)
20. BILLON Christian	18, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg	(84)
21. BLINN Bettina	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(00)
22. BLONDEAU Thierry	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(92)
23. BODEN Jean-Marie	57, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	(85)
24. BONTEMPS Romain	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
25. BOUICHOU Alain	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(00)
26. BOURG Stéphane	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
27. BOURGEOIS Frank	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(00)
28. BRAUN Luc	16, allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(91)
29. BRIERS Nathalie	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	(98)
30. BRÜHL Norbert	52, avenue de la Gare	L-1610 Luxembourg	(03)
31. BUNDROCK Jörg Peter	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)
32. CALLENS Boudewijn	9b, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(90)
33. CALLENS Philippe	9b, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(02)
34. CAMU Patrick	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
35. CARUEL Emmanuelle	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
36. CASTELEIN Robert	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
37. CATTOIR François	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
38. CESARI Stéphane	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(97)
39. CHAN YIN Li H.F.	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(02)
40. CHARLES DE LA BROUSSE Thibaut	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(94)
41. CHARLIER Raphaël	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
42. CHEILLETZ Sophie	10, rue du Commerce	L-8220 Mamer	(02)
43. CHEVREMONT Marie-Jeanne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)
44. CLAUDE Marco	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	(85)
45. CLYBOUW André	73, rue du Fort Neipperg	L-2230 Luxembourg	(92)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
46. CORBARD Philippe	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
47. CORMACK Scott	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
48. COUSIN Stéphane	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
49. CROISE Daniel	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(02)
50. DAL ZOTTO Luciano	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(87)
51. DAMGE Carlo	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
52. DAMOTTE Eric	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(90)
53. DAVID François	26, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	(87)
54. DAVIER Henri	3, rue Nic Welter	L-2740 Luxembourg	(88)
55. DAVIES Jeffrey	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(86)
56. DECAEN Laurent	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
57. DE GHELLINCK Dominique	3, rue Nic Welter	L-2740 Luxembourg	(87)
58. DEISGES Pascal	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(96)
59. DEITZ Georges	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(89)
60. DELHOVE Michel	18, route de Bigonville	L-8832 Rombach	(93)
61. DENIS Brigitte	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(93)
62. DESCHAMPS Christophe	2, boulevard G.D.Charlotte	L-1330 Luxembourg	(96)
63. DESCHENAUX Yves	19, rue de Crécy	L-1364 Luxembourg	(91)
64. DIDIERJEAN Julien	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(03)
65. DILLIEN Roger	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
66. DOGNIEZ Nathalie	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(94)
67. DOLLE Emmanuel	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(01)
68. DROT Thierry	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	(91)
69. DUREN Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(88)
70. ELPERS Frans	11, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(94)
71. ELVINGER Jean-Paul	52, rue Charles Martel	L-2134 Luxembourg	(84)
72. ENSCH Charles	53, avenue John F. Kennedy	L-9053 Ettelbruck	(84)
73. ERAUW Théo	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
74. ERESCH-MICHELS Annette	12, rue Zithe	L-2763 Luxembourg	(86)
75. ERNZER Marcel	10, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(85)
76. ESSASSI Nabil	65, avenue de la Gare	L-1611 Luxembourg	(87)
77. EVRARD Amaury	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(94)
78. EWEN Bernard	18a, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
79. FABER Claude	223, val Sainte Croix	L-1371 Luxembourg	(84)
80. FABER Jean	223, val Sainte Croix	L-1371 Luxembourg	(86)
81. FABER Nadia	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
82. FEDRIGO Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
83. FELD Thomas	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(97)
84. FELL Jean	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(01)
85. FERGUSON Michael	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
86. FLAUNET Martin	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(01)
87. FLEMING Thierry	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
88. FRANCIS Yves	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
89. FRANCQ Myriam	24, rue de la Fontaine	L-1532 Luxembourg	(93)
90. FUNCK Charlotte	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(99)
91. GALLO Aniel	1, rue des Maximins	L-8247 Mamer	(90)
92. GARZINO Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(98)
93. GAUTHROT Richard	140, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	(02)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
94. GEBHARD Gerd	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	(90)
95. GEHLEN Mireille	21, rue Glesener	L-1631 Luxembourg	(87)
96. GEIMER Louis	3, rue Nic Welter	L-2740 Luxembourg	(84)
97. GILLET Nicolas	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
98. GISCHER Jean-Marie	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
99. GOOSSE Frédéric	134, route d'Arlon	L-8008 Strassen	(99)
100. GORDON Tom Richard	50, rue de Bettembourg	L-5811 Fentange	(87)
101. GRASSHOFF Dagmar	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(98)
102. GREWE Wolfgang	291, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	(87)
103. GRIGNARD Michel	283, route d'Arlon	L-8011 Strassen	(87)
104. GROOVE Paul Dieter	291, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	(87)
105. GUTELMAN Carine	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(03)
106. HAAG Michel	6-12, rue du Fort Wallis	L-2016 Luxembourg	(84)
107. HAAS Armand	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
108. HAAS Christoph	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(89)
109. HAAS Roxane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
110. HAY Kenneth A.	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
111. HENROTTE Jean-Denis	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
112. HENSCHEN Raymond	87, allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg	(84)
113. HENSCHEN-HAAS Monique	87, allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg	(84)
114. HENZIG Luc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
115. HENZIG Sylvain	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	(85)
116. HOFFMANN Pierre	32, rue J.P. Brasseur	L-1258 Luxembourg	(84)
117. HOOGEWERF Francis	25b, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	(85)
118. HORNICK Guy	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
119. HORSBURGH Karl-Heinz	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1520 Luxembourg	(86)
120. HOYDONCKX Marc-E.	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
121. HÜSTER Hans-Leo	5a, rue des Dahlias	L-1411 Luxembourg	(00)
122. ISTACE Vinciane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
123. JACMOHONE Bishen K.	33, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(94)
124. JACOB Thierry	25, avenue de la Liberté	L-1931 Luxembourg	(97)
125. JACOBY Claude	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(94)
126. JAMINON-TOUSSAINT Gabrielle	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
127. JONES Marc	8, avenue de la Faïenecerie	L-1510 Luxembourg	(84)
128. JUILLOT Frédéric	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(00)
129. KAM CHEONG C.K.L.	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
130. KAPPES Hans	26, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	(89)
131. KASKAS Marius	15, rue des Carrefours	L-8124 Bridel	(87)
132. KAZENAS Didier	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	(01)
133. KILESSE André	283, route d'Arlon	L-8011 Strassen	(87)
134. KINSCH Alain	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
135. KIOES Georges	52, rue des 7 Arpents	L-1139 Luxembourg	(84)
136. KIOES Georges	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(97)
137. KLÄS Friedhelm	291, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	(92)
138. KLEIN Roland	83, rue de la Libération	L-5969 Itzig	(84)
139. KOEUNE Claude	246, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	(84)
140. KOHNEN Alain	144, rue de Stavelot	L-9991 Weiswampach	(97)
141. KOOB Walter	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
142. KOOS Sabine	16, allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(97)
143. KOSTKA Edward	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
144. KRÄMER Hanspeter	30, rue Schrobilgen	L-2526 Luxembourg	(84)
145. KRIER Pierre	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(86)
146. KÜSTNER Karl Heinz	cité Lehbusch	L-5488 Ehnen	(86)
147. LAGESSE Marc	2, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg	(86)
148. LAGET Lutgard	11b, boulevard Joseph II	L-1840 Luxembourg	(97)
149. LAM Maurice	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(86)
150. LAMESCH Marc	11, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(90)
151. LAM THOON MINE L.C.K.	50, val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(97)
152. LAM THUON MINE L.S.K.	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(97)
153. LAPLUME Paul	Zone d'activité Langwies(b.Cube)	L-6131 Junglinster	(85)
154. LAURENT Anne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
155. LAYER Elisabeth	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
156. LEFEVRE Olivier	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
157. LEJONCQ Raymond	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(90)
158. LEMAIRE Olivier	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
159. LENGES Philippe	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(01)
160. LENTZ Jean-Robert	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)
161. LENTZ Pierre	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(85)
162. LEROY Pierre	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(03)
163. LHOEST Bernard	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(95)
164. LIEGEOIS Anne-Françoise	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(00)
165. LI HOW CHEONG John	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
166. LIESCH Marc	39, rue Arthur Herschen	L-1727 Luxembourg	(84)
167. LINDEN Marie-Jeanne	56, rue de Luxembourg	L-8077 Bertrange	(85)
168. LINZ Sonja	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(86)
169. LOCKWOOD Adrian	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(86)
170. LOCKWOOD Carolina	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
171. LOMMEL Denise	29, avenue du X Septembre	L-2551 Luxembourg	(88)
172. LONGERSTAEY Philippe	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
173. LORRAIN Didier	3a, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(87)
174. LOSCHETTER Raphaël	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
175. LUTGEN Paul	16, allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(84)
176. MANGEN Alphonse	147, rue de Warken	L-9088 Ettelbruck	(86)
177. MARISCAL Benoît	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	(96)
178. MARTIN Serge	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
179. MARTINS Mervyn R.	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
180. MARX Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
181. MEES Markus	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
182. MEIS Daniel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(86)
183. MERTZ Yves	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(84)
184. MEYER Philippe	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(96)
185. MEYERS Marc	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
186. MICHAELIS Barbara	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(87)
187. MICHAELIS Philippe	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
188. MICHALAK Isabelle	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(00)
189. MIETTE Emmanuelle	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
190. MILNE Peter	2, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg	(85)
191. MINET Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
192. MOAYED SANANDAJI Vafa	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(87)
193. MOREAUX Stéphan	6-12, rue du Fort Wallis	L-2016 Luxembourg	(93)
194. MORTELMANS Olivier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(87)
195. MOUGET Didier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(87)
196. MULLER Marc	3a, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(85)
197. MÜLLERKLEIN Werner	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(94)
198. NELLINGER Gerhard	23, rue Aldringen	L-1118 Luxembourg	(84)
199. NEYENS Paul	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
200. NICKS Isabelle	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
201. NICOLET Corinne	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
202. NOEL Pascal	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(91)
203. NYE Stephen J.B.	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(91)
204. PACAUD Jean-Michel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(01)
205. PARKHOUSE John	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
206. PATEL Christèle	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(02)
207. PEFFER Jacques	52, rue Charles Martel	L-2134 Luxembourg	(02)
208. PFEIFFER Tom	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(02)
209. PIASTRELLI Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(93)
210. PIERARD Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
211. PIERRARD Aline	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
212. PIGNON Agathe	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(02)
213. PITTIE Christophe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(98)
214. PLATTEAU Helga	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
215. PLOUHINEC Anne Cécile	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
216. PREUD'HOMME Anne-Sophie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
217. PRIM Didier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
218. PROST Franz	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(86)
219. RAKE Michael	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
220. RAKOVSKY Pascal	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(93)
221. RANSQUIN Dominique	32, rue J.P. Brasseur	L-1258 Luxembourg	(84)
222. RAVASIO Thierry	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
223. REDING Carlo	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(88)
224. REISER Guy	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(86)
225. REMACLE Thierry	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
226. RENARD Françoise	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
227. RENEL Gilbert	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
228. REUTER Jean	3, rue Thomas Edison	L-1445 Luxembourg	(84)
229. REUTER-WAGNER Bernadette	134, route d'Arlon	L-8008 Strassen	(84)
230. RIEHL Karin	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(95)
231. RIES Edmond	11, boulevard duPrince Henri	L-1724 Luxembourg	(84)
232. RIES Marco	8, avenue de la Faïencerie	L-1510 Luxembourg	(87)
233. ROBERTSON Dennis	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(96)
234. ROBYNS Dominique	398, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(94)
235. ROCHAS Patrick	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(91)
236. RODERICH Robert	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(85)
237. ROTH Jörg	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(98)
238. RUTLEDGE Martin	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(85)
239. SALAGNAC Thierry	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
240. SALBACH Hans Jürgen	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(84)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
241. SALUZZI Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
242. SASSEL Fernand	28, rue Henri VII	L-1725 Luxembourg	(87)
243. SAUBER Marcel	36, rue des Prés	L-7246 Walferdange	(00)
244. SCHADECK Raymond	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
245. SCHAUS Benoît	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(91)
246. SCHERER Affi	16, rue Dante	L-1412 Luxembourg	(85)
247. SCHIFFLER Thomas	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
248. SCHILL Pierre	18a, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(85)
249. SCHLEICH Arno	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(84)
250. SCHLIPKOETER Joachim	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(86)
251. SCHMIT Edy	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(84)
252. SCHNEIDER Horst	29, rue Arthur Herchen	L-1727 Luxembourg	(91)
253. SCHOSSELER Guy	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(03)
254. SCHREINER Petra Hildegunde	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
255. SEIL John	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
256. SERGIEL Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
257. SIBUE Jean-Marc	14, place du Parc	L-2313 Luxembourg	(87)
258. SIMON Günter	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
259. SLENDZAK Philippe	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(89)
260. SOISSON Jean-Jacques	32, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	(84)
261. SPEDENER Stéphane	146, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	(94)
262. SPRUNCK Günther	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	(85)
263. STEICHEN Victor	81, route d'Echternach	L-1453 Luxembourg	(84)
264. STEINBORN Marie-José	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(85)
265. STEPHANY Marcel	23, cité Aline Mayrisch	L-7268 Bereldange	(85)
266. SUNNEN Luc	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	(91)
267. SWOLFS Ludo Jean	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
268. TABAK Frédéric	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
269. TAYLOR Alison, ép. Macleod	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(01)
270. TESTA Sylvie	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
271. THIERI Jean-Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
272. THILL Marc	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(91)
273. THILLENS Romain	32, rue J.P. Brasseur	L-1258 Luxembourg	(85)
274. THOMA Jean-Claude	14, rue Mathias Perrang	L-8160 Bridel	(84)
275. THÖNES Harald	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
276. TIXIER Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
277. TONG SAM Jimmy	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(01)
278. TOURSCHER Jérôme	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
279. TREIS Joseph	57, avenue de la Faïencerie	L-1510 Luxembourg	(84)
280. TURNER Richard	60, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	(88)
281. VAINKER Nicolas	10, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(86)
282. VAN CAUTER Patrick	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(87)
283. VAN CAUTER Willem	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(94)
284. VAN DE KERKHOVE Eric	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(89)
285. VAN DEN BULCK Jan	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(86)
286. VANDENDORPE Christophe	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(02)
287. VAN DER STEEN Jos	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
288. VAN DER WESTHUIZEN Phillip	67, rue Grand-Duc Jean	L-8323 Olm	(94)
289. VANDOOREN Véronique	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	(98)

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
290. VERMOESEN Raynald	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
291. VON KETELHODT Alhard	11, rue Hiel	L-7390 Blaschette	(90)
292. WALLERS Yves	124, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	(88)
293. WAUTERS Karen Jeanne	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(01)
294. WEBER Ronald	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
295. WEIS François	22, rue des Carrefours	L-8124 Bridel	(85)
296. WETZEL Carlo	11, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	(87)
297. WEYDERS Stéphane	6, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	(99)
298. WEYDERT Marianne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
299. WEYER Jeannot	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(93)
300. WEYNAND Werner	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(87)
301. WHITECOURT Ian	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)
302. WIES Patrick	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
303. WILKINSON Jane	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(97)
304. WILWERT André	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
305. WINANDY François	21, rue Glesener	L-1631 Luxembourg	(84)
306. WORTH Paul N.	60, rue des Romains	L-2444 Luxembourg	(92)
307. YATES Claire F. ép. MEDLYN	2, rue Aug. Lumière	L-1950 Luxembourg	(98)
308. YIP LAN YAN Yip Shui Hin	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(98)
309. ZAHLEN Robert	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(02)
310. ZEIMET Jean-Bernard	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	(84)
311. ZIMMER Romain	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	(87)

Tableau des réviseurs d'entreprises agréés par le ministre de la Justice

(15e édition, mise à jour le 31 décembre 2003)

Personnes morales

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

1. AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing (02)
6, rue Henri Schnadt L – 2530 Luxembourg

2. ABACAB s.à r.l. (95)
231, val des Bons Malades L-2121 Luxembourg

3. ABACUS soc. civ. (95)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

4. ABAX AUDIT s.à r.l. (01)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

5. ABAX CONSULTING s.à r.l. (99)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

6. ABAX REVISION S.A. (01)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

7. ABAX TRUST s.à r.l. (01)
6, place de Nancy L –2212 Luxembourg

8. AGN – HORSBURGH & Co s.à r.l. (00)
24-28, rue Goethe L-1637 Luxembourg
[B.P. 823 L-2018 Luxembourg]

9. AUDIEX S.A. (99)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

10. AUDIT & BUSINESS CONSULTING s.à r.l. (00)
196, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

11. AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES S.A. (03)
38, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg

12. AUTONOME DE REVISION soc. civ. (85)
39, rue Arthur Herchen L-1727 Luxembourg

13. AXIOME AUDIT s.à r.l. (00)
3, rue Guilaume Kroll L – 1882 Luxembourg

14. BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. (02)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B.p. 351 L-2013 Luxembourg]

15. BILLON CONSEILS soc. civ. (01)
398, route d'Esch L – 1471 Luxembourg
[B.p. 2501 L-1025 Luxembourg]

16. BILLON ET ASSOCIES s.à r.l. (01)
398, route d'Esch L – 1471 Luxembourg
[B.p. 2501 L-1025 Luxembourg]

17. BRIDGE KENNEDY INTERNATIONAL s.à r.l. (02)
3a, rue Guillaume Kroll L – 1882 Luxembourg

18. CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & Co s.à r.l. (00)
9b, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

19. CERTIFICA LUXEMBOURG s.à r.l. (02)
50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

20. CLYBOUW & ASSOCIES, AUDIT DE BANQUES ET D'ENTREPRISES s.à r.l.
en abrégé Clybouw & Associés (01)
42, rue de Clausen L – 1342 Luxembourg

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

21. COMMISSAIRES ET REVISEURS ASSOCIES s.à r.l. (01)
134, route d'Arlon L-8008 Strassen

22. COMPAGNIE DE REVISION S.A. (90)
rue Richard Coudenhove-Kalergi L-1359 Luxembourg
[B.P. 780 L-2017 Luxembourg]

23. COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION s.à r.l. (91)
15, rue des Carrefours L-8124 Bridel

24. COMPAGNIE FIDUCIAIRE GROUP s.à r.l. (00)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B.P. 351 L-2013 Luxembourg]

25. COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION s.à r.l. (02)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B.P. 351 L-2013 Luxembourg]

26. CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) s.à r.l. (98)
15, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg

27. COOPERS & LYBRAND soc. civ. (95)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

28. COOPERS & LYBRAND LUXEMBOURG soc. civ. (95)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

29. CROWN CORPORATE SERVICES s.à r.l. (00)
2, rue Tony Neuman L – 2241 Luxembourg

30. CRT REVISION soc. civ. (01)
60, Grand-Rue L-1660 Luxembourg

31. DEBELUX AUDIT S.A. (96)
5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg

32. DELOITTE PIM GOLDBY s.à r.l. (91)
2, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg

33. DELOITTE & TOUCHE FIDUCIAIRE S.A. (02)
291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
[B.P. 1173 L-1011 Luxembourg]

34. DELOITTE & TOUCHE S.A. (99)
3, route d'Arlon L-8009 Strassen
[B.P. 1173 L-1011 Luxembourg]

35. DELOITTE TOUCHE TOHMATSU s.à r.l. (00)
3, route d'Arlon L-8009 Strassen
[B.P. 1173 L-1011 Luxembourg]

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

36. ELPERS & Co s.à r.l. (00)
11, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

37. ERNST & YOUNG S.A. (94)
6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
[B.P. 780 L-2017 Luxembourg]

38. ERNST & YOUNG soc. civ. (90)
7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach
[B.P. 780 L-2017 Luxembourg]

39. ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A. (03)
6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
[B.P. 780 L-2017 Luxembourg]

40. ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES (02)
6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
[B.P. 780 L-2017 Luxembourg]

41. EURA-AUDIT LUXEMBOURG S.A. (93)
15, boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg

42. EUROFID s.à r.l. (03)
398, route d'Esch L-1471 Luxembourg

43. EURO REVISION S.A. (00)
33, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

44. EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A. (94)
5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg

45. EUROPEAN AUDIT s.à r.l. (95)
11, rue Hiel L-7390 Blaschette

46. EWA (Fiduciaire et Révision) S.A. (02)
124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

47. FIDALUX S.A. (00)
38, boulevard Napoléon I L-2210 Luxembourg

48. FIDEI S.A. (00)
50, val Fleuri L-1526 Luxembourg

49. FIDEI CONSULT S.A. (02)
50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

50. FIDEI REVISION s.à r.l. (97)
50, val Fleuri L-1526 Luxembourg

51. FIDUCIAIRE AUDITLUX s.à r.l. (89)
2, rue de l'Avenir L-1147 Luxembourg

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

52. FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING s.à r.l. (02)
13, rue Jean Bertholet L-1233 Luxembourg
[B.P. 618 L-2016 Luxembourg]

53. FIDUCIAIRE BILLON s.à r.l. (94)
18, rue d'Orange L- 2267 Luxembourg
[B.P. 1121 L-1011 Luxembourg]

54. FIDUCIAIRE COMGEST soc. civ. (02)
23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg

55. FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A. (99)
16, allée Marconi L-2120 Luxembourg
[B.P. 260 L-2012 Luxembourg]

56. FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. (03)
38, boulevard Joseph II L –1840 Luxembourg

57. FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A. (02)
53, avenue J.F. Kennedy L-9053 Ettelbruck

58. FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. (96)
196, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

59. FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN s.à r.l. (98)
83, rue de la Libération L-5969 Itzig

60. FIDUCIAIRE GLACIS s.à r.l. (01)
18a, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

61. FIDUCIAIRE HENZIG & SCHERER soc. civ. (94)
55-57, rue de Merl L-2146 Luxembourg

62. FIDUCIAIRE HOFFMANN, RANSQUIN, THILLENS (FIDUCIAIRE HRT) soc. civ. (00)
32, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg

63. FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A. (03)
6-12, rue du Fort Wallis L-2714 Luxembourg

64. FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS s.à r.l. (02)
57, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

65. FIDUCIAIRE DU PARC s.à r.l. (90)
14, place du Parc L-2313 Luxembourg
[B.P. 2188 L-1021 Luxembourg]

66. FIDUCIAIRE PROBITAS s.à r.l. unipersonnelle (03)
146, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

67. FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER et ASSOCIES s.à r.l.
134, route d'Arlon L-8008 Strassen

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

68. FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER soc. civ. (02)
28, rue Henri VII L-2016 Luxembourg

69. FIDUCIAIRE STEICHEN s.à r.l. (97)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

70. FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS s.à r.l. (01)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

71. FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. (99)
21, rue Glesener L-1631 Luxembourg
[B.P. 1233 L-1012 Luxembourg]

72. FIDUPARTNER A.G. (96)
124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

73. FIRELUX S.A. (02)
7, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg

74. GEF, GESTION, EXPERTISE, FISCALITE s.à r.l. (96)
2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

75. GEFCO AUDIT s.à r.l. (98)
50, rue de Bettembourg L-5811 Fentange
[B.P. 49 L-5801 Hesperange]

76. GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE s.à r.l. (94)
5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg

77. GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. (95)
2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

78. HOOGEWERF & CIE soc. civ. (89)
19, rue Aldringen L-1118 Luxembourg
[B.P. 878 L-2018 Luxembourg]

79. HORSBURGH & CO S.A. (95)
15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg
[B.P. 823 L-2018 Luxembourg]

80. H.R.T. REVISION s.à r.l. (95)
23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

81. INTERAUDIT s.à r.l. (93)
119, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg

82. KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER s.à r.l. (88)
31, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

83. KPMG AUDIT soc. civ. (96)
31, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

84. KPMG FINANCIAL ENGINEERING soc. civ. (97)
121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg

85. KPMG PEAT MARWICK s.à r.l. (91)
31, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

86. KPMG PEAT MARWICK (LUXEMBOURG) soc. civ. (91)
31, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

87. L'ALLIANCE REVISION s.à r.l. (02)
en abrégé « L'ALLIANCE »
33, boulevard duPrince Henri L-1724 Luxembourg

88. LUX-AUDIT S.A. (93)
57, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

89. LUX-AUDIT REVISION s.à r.l. (93)
4, rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg
[B.P. 2325 L-1023 Luxembourg]

90. LUXFIDE s.à r.l. (99)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

91. LUX-FIDUCIAIRE s.à r.l. (02)
12, rue Zithe L-2763 Luxembourg

92. LUXREVISION s.à r.l. (92)
28, rue Henri VII L-1725 Luxembourg
[B.P. 647 L-2016 Luxembourg]

93. MAZARS S.A. (96)
5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg

94. MONTBRUN GROUP s.à r.l. (00)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

95. MONTBRUN REVISION s.à r.l. (99)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B.P. 351 L-2013 Luxembourg]

96. MOORE STEPHENS s.à r.l. (93)
16, allée Marconi L-2120 Luxembourg
[B.P. 260 L-2012 Luxembourg]

97. PKF LUXEMBOURG S.A. (98)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

98. PRICEWATERHOUSECOOPERS s.à r.l. (98)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

99. PRICE WATERHOUSE COOPERS soc. civ. (96)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

100. RESOURCE REVISION s.à r.l. (99)
2, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg

101. REVILUX S.A. (95)
223, val Sainte Croix L-1371 Luxembourg
[B.P. 814 L-2018 Luxembourg]

102. RUSSEL BEDFORD LUXEMBOURG s.à r.l. (00)
2, rue de l'Avenir L-1147 Luxembourg

103. SALUSTRO REYDEL LUXEMBOURG S.A. (99)
1, rue Goethe L-1637 Luxembourg

104. S.F.C. REVISION SOCIETE FIDUCIAIRE, COMPTABLE ET DE REVISION s.à r.l. (02)
5, rue C.M. Spoo L-2546 Luxembourg

105. SOCIETE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE COMPTABLE s.à r.l. (99)
81, route d'Echternach L-1453 Luxembourg

106. SOCIETE GENERALE DE REVISION soc. civ. (85)
21, rue Glesener L-1631 Luxembourg
[B.P. 1173 L-1011 Luxembourg]

107. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION s.à r.l. (87)
246, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

108. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. (S.R.E. S.A.) (02)
7, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg

109. SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES s.à r.l. (02)
9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne L-1361 Luxembourg

110. STENHAM GESTINOR AUDIT s.à r.l. (00)
231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg

111. TEMPLE AUDIT soc. civ. (01)
2, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg

112. TREUARBEIT soc. civ. (85)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B.P. 1443 L-1014 Luxembourg]

113. TREULUX II DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE REVISION UND TREUHAND S.A. (98)
26, rue Philippe II L-2340 Luxembourg

114. TRUST & ACCOUNTING SERVICES Luxembourg s.à r.l. (03)
69b, boulevard de la Petrusse L – 2320 Luxembourg

Raison sociale, année de l'agrément
Etablissement professionnel
[+ Adresse postale]

115. TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY soc. civ. (01)
60, Grand-Rue L-1660 Luxembourg

116. UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A. (93)
36, route de Longwy L-8080 Bertrange

117. VAN CAUTER s.à r.l. (95)
43, route d'Arlon L-8009 Strassen

118. VAN GEET DERICK & Co s.à r.l. (00)
11b, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg

119. V.G.D. Luxembourg s.à r.l. (97)
11, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

120. DR. WOLLERT - DR. ELMENDORFF soc. civ. (86)
291, route d'Arlon L – 1150 Luxembourg

121. WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT s.à r.l. (03)
9B, boulevard du Prince Henri L – 1724 Luxembourg

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 10

9 février 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 janvier 2004 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, des 48 postes pour enseignants de l'enseignement postprimaire, restés vacants à la suite de la première session de l'examen concours de recrutement organisée en automne 2003.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, notamment son article 6;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 30 juillet 2002 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2002/2003 à 2006/2007;

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2003 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2003/2004;

Arrête:

Art. 1er.- Les 48 postes pour enseignants de l'enseignement postprimaire, restés vacants à la suite de la première session de l'examen concours de recrutement organisée en automne 2003, sont répartis sur les différentes fonctions et spécialités comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique

spécialité:	cuisinier-traiteur	1
spécialité	entrepreneur en construction	1
spécialité:	métier de la coiffure	1
spécialité:	métiers de la toiture	1
spécialité:	métier d'installateur sanitaire et/ou de chauffage	1
spécialité:	métier de mécanicien d'autos	1
spécialité:	métiers du bois	1
spécialité:	métiers du métal	1

Carrière du maître de cours spéciaux

spécialité:	secrétariat	4

Carrière du professeur d'enseignement technique:

Spécialité:	enseignement pour professions de santé: enseignement infirmier	1

Carrières du professeur ingénieur et du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	photographie numérique et analogique	1
spécialité:	informatique	6
spécialité:	enseignement pour professions de santé	1

Carrière du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	allemand	1
spécialité:	français	10
spécialité:	philosophie	2
spécialité:	mathématiques	9

Carrière du professeur d'éducation artistique **4**

Carrière du professeur d'éducation musicale **1**

Art. 4.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.
Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration gouvernementale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Madame Maryse SCHOLTES, Conseiller de Gouvernement 1ière classe au Ministère de l'Intérieur, a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement avec affectation au Ministère des Travaux Publics.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 7 et 9 juin 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'agent de probation auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur LICINA Mijaz, né le 16.02.1973 à Dolno Konjari/Skopje (Macédoine), demeurant à Kayl.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.01.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kayl.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame SARCEVIC Ana, née le 29.10.1962 à Donji Zovik (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Oberanven.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Magistrature. – Cour Constitutionnelle. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003,

- démission honorable de ses fonctions de vice-président de la Cour Constitutionnelle a été accordée sur sa demande à Monsieur Georges KILL, avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003,

- Madame Marion LANNERS, Présidente de la Cour administrative à partir du 1er janvier 2004, a été nommée vice-présidente de la Cour Constitutionnelle avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004,

- Monsieur Jean-Mathias GOERENS, vice-président de la Cour administrative, a été nommé conseiller de la Cour Constitutionnelle.

Médiateur. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 janvier 2004 Monsieur Marc FISCHBACH a été nommé à la fonction de médiateur.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour Jeunes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Letzebuerger Guiden a Scouten asbl.», ayant son siège à 5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, pour l'exercice de son activité du service de formation au Centre Convict, sis à 5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg et au Chalet Nicolas Rollinger à Neuhaeusgen.

L'agrément est enregistré sous le numéro 200401/14.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Péitenger Jugendhaus asbl.», ayant son siège à 1, place de la Libération, L-4756 Pétange, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la Maison des Jeunes, sis à 1, place de la Libération, L-4756 Pétange.

L'agrément est enregistré sous le numéro 200401/16.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er août 2004 à la Ville de Luxembourg ayant son siège place Guillaume, L-2090 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au Jugendtreff Number One, sis à 1, place des Bains, L-1212 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 21 janvier 2004 et est enregistré sous le numéro AL200401/12.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément provisoire (réf.: P200211/02) accordé le 18 novembre 2002 à l'organisme gestionnaire CIRAJ-asbl., ayant son siège 29, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes «Dikricher Jugendhaus CIRAJ», sis à 29, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch est prorogé pour la durée de 2 ans. La présente est adressée au gestionnaire pour lui servir de titre. La prolongation de l'agrément provisoire prend cours le 19 janvier 2004.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément provisoire (réf.: P200304/03) accordé le 23 avril 2003 à l'organisme gestionnaire Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes Echternach asbl, ayant son siège 5, rue des Redoutes L-6476 Echternach, pour l'exercice de son activité du service de jeunes «Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes», sis à 5, rue des Redoutes, L-6476 Echternach est prorogé pour la durée de 2 ans. La prolongation de l'agrément provisoire prend cours le 19 janvier 2004.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément provisoire (réf.: P200207/01) accordé le 18 novembre 2002 à l'organisme gestionnaire Centre ARI asbl. Ettelbruck ayant son siège 76, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes «Centre ARI Ettelbruck», sis à 76, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck est prorogé pour la durée de 2 ans. La prolongation de l'agrément provisoire prend cours le 19 janvier 2004.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, l'agrément provisoire (réf.: P200307/05) accordé le 31 juillet 2003 à l'organisme gestionnaire Jugendhaus asbl. Lilo ayant son siège à 127, rte de Luxembourg, L-7373 Helmdange pour l'exercice de l'activité au «Jugendhaus "An der Sonn"», sis à 127, rte de Luxembourg, L-7373 Helmdange, est prorogé pour la durée de 2 ans. La prolongation de l'agrément provisoire prend cours le 21 janvier 2004.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2003,

- Monsieur Jean-Mathias GOERENS, premier conseiller de la Cour administrative, a été nommé vice-président de la Cour administrative, avec effet au 1er janvier 2004

- Madame Christiane DIEDERICH-TOURNAY, conseiller de la Cour administrative, a été nommée premier conseiller de la Cour administrative, avec effet au 1er janvier 2004

- Monsieur Carlo SCHOCKWEILER, vice-président du Tribunal administratif, a été nommé conseiller de la Cour administrative, avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003,

- Monsieur Henri CAMPILL, premier juge du Tribunal administratif, a été nommé vice-président du Tribunal administratif, avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003,

- Monsieur Serge N. SCHROEDER, juge du Tribunal administratif, a été nommé premier juge du Tribunal administratif, avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003,

- Madame Martine GILLARDIN, avocat à la Cour, a été nommée juge du Tribunal administratif, avec effet au 1er janvier 2004

- Monsieur Marc SUNNEN, attaché de Gouvernement, a été nommé juge du Tribunal administratif, avec effet au 1er janvier 2004

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 11 **19 février 2004**

Sommaire

Tableau au 31 décembre 2003 des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Nombre total: 142

Commissionnaires (article 24 A)

nombre: 17

ATTRAX S.A.,
4, rue Thomas Edison,
L-1445 Luxembourg-Strassen

BARCLAYS INTERNATIONAL INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORY SERVICES S.A.,
26, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
2, rue Nicolas Bové,
L-1253 Luxembourg

CARL KLIEM,
251, route d'Arlon,
L-2014 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A.,
en abrégé «CAI Conseil»,
3, avenue Pasteur,
L-2311 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.,
5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg

E OPPENHEIMER & SON (LUXEMBOURG) LIMITED,
9, rue Sainte Zithe,
L-2763 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.,
2, rue d'Alsace,
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.,
2, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Münsbach

EUROTRADE SECURITIES S.A.,
70, Grand-rue,
L-1660 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.,
Kansallis House,
Place de l'Etoile,
L-1479 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.,
26, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

HMS LUX S.A.,
59, rue du Rollingergrund,
L-2440 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.,
17, rue des Bains,
L-1212 Luxembourg

SPARINVEST S.A.,
1A, rue du Nord,
L-2229 Luxembourg

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.,
52, rue Charles Martel,
L-2134 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.,
11, Place Dargent,
L-1413 Luxembourg

Gérants de fortunes (article 24 B)

nombre: 48

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.,
21, avenue de la Liberté,
L-1931 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A.,
8-10, avenue Marie-Thérèse,
L-2132 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
L-1330 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A.,
5, place Winston Churchill,
L-1340 Luxembourg

BEARBULL (LUXEMBOURG) S.A.,
12, rue Eugène Ruppert,
L-2453 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES,
en abrégé «BPFS»,
10, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
23, route d'Arlon,
L-8009 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.,
40, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.,
18, boulevard de la Foire,
L-1528 Luxembourg

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT,
144, route de Stavelot,
L-9991 Weiswampach

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.,
5, rue Eugène Ruppert,
L-2453 Luxembourg

DEWAAY LUXEMBOURG S.A.,
18, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

DEXIA ASSET MANAGEMENT S.A.,
283, route d'Arlon,
L-1150 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A.,
247, route d'Arlon,
L-1150 Luxembourg

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.,
3, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

EUREKA INVESTMENTS S.A.,
22, avenue de la Liberté,
L-1930 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.,
3, rue de Kahler,
L-8369 Hivange

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A.,
en abrégé «Experta S.A.»,
180, rue des Aubépines,
L-1145 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.,
33, rue Henri VII,
L-1725 Luxembourg

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A.,
5, rue Thomas Edison,
L-1445 Strassen

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.,
(Bureau 6.114),
14, rue Aldringen,
L-1118 Luxembourg

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A.,
17, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A.,
8, rue du Fort Rheinsheim,
L-2419 Luxembourg

FUND-MARKET S.A.,
103, Grand-rue,
L-1661 Luxembourg

FUND-MARKET RESEARCH & DEVELOPMENT S.A.,
103, Grand-rue,
L-1661 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.,
2, rue de l'Eau,
L-1449 Luxembourg

HOTTINGER & CIE,
46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
L-1330 Luxembourg

ING PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT S.A.,
48, route d'Esch,
L-1470 Luxembourg

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A.,
66, avenue Victor Hugo,
L-1750 Luxembourg

INTERINVEST S.A R.L.,
123, avenue de la Faïencerie,
L-1511 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.,
2, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG,
25C, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

J.P. MORGAN FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.,
6H, route de Trèves,
L-2633 Senningerberg

KEY ASSET MANAGEMENT S.A.,
55, allée Scheffer,
L-2520 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.,
11, rue Aldringen,
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.,
28, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.,
134, route d'Arlon,
L-8008 Strassen

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) S.A R.L.,
68-70, boulevard de la Pétrusse,
L-2320 Luxembourg

MOVENTUM S.A.,
1A, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Munsbach

NOTZ, STUCKI & CIE, LUXEMBOURG S.A.,
74, Grand-Rue,
L-1660 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.,
2, rue Zithe,
L-2763 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A.,
43, boulevard du Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

SCHUMANN-LAVEDRINE FINANCE S.A.,
43, boulevard du Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

SKANDIA & PARTNERS S.A.,
26, rue Philippe II,
L-2340 Luxembourg

SUXESKEY S.A.,
10-12, rue de Medernach,
L-7619 Larochette

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A.,
308, route d'Esch,
L-1471 Luxembourg

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.,
1A, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Munsbach

VPB FINANCE S.A.,
26, avenue de la Liberté,
L-1930 Luxembourg

Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)

nombre: 16

AUREA FINANCE COMPANY,
50, rue Basse,
L-7307 Steinsel

BRIANFID-LUX S.A.,
6, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

CAPITAL @ WORK INTERNATIONAL,
111, route d'Arlon,
L-8009 Strassen

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.,
23, rue Aldringen,
L-1118 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.,
en abrégé «COFIBOL»,
16, rue d'Epernay,
L-1490 Luxembourg

CORLUY LUXEMBOURG S.A.,
283, route d'Arlon,
L-8011 Strassen

CREATERRA S.A.,
25, route d'Esch,
L-1470 Luxembourg

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
en abrégé «C.L.M.S. (LUXEMBOURG) S.A.,
10, avenue Monterey,
L-2163 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.,
6, rue Albert Borschette,
L-1246 Luxembourg

IKB CORPORATELAB S.A.,
12, rue Erasme,
L-1468 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.,
17, boulevard Roosevelt,
L-2450 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.,
1A, rue Pierre d'Aspelt,
L-1142 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.,
15, avenue Emile Reuter,
L-2420 Luxembourg

SZL S.A.,
62, route d'Arlon,
L-8008 Strassen

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.,
308, route d'Esch,
L-1471 Luxembourg

V.M.S. LUXEMBOURG S.A.,
52-54, rue Charles Martel,
L-2134 Luxembourg

Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)

nombre: 47

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.,
21, avenue de la Liberté,
L-1931 Luxembourg

ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A.,
46, avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

AIG FINANCIAL ADVISOR SERVICES (EUROPE) S.A.,
10, Zone Industrielle Bourmicht,
L-8070 Bertrange

ALTERNATIVE LEADERS S.A.,
8-10, avenue Marie-Thérèse,
L-2132 Luxembourg

ATTRAX S.A.,
4, rue Thomas Edison,
L-1445 Luxembourg-Strassen

BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
2, rue Nicolas Bové,
L-1253 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES,
en abrégé «BPFS»,
10, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

BRIANFID-LUX S.A.,
6, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.,
23, rue Aldringen,
L-1118 Luxembourg

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.,
9, rue Schiller,
L-2519 Luxembourg

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
23, route d'Arlon,
L-8009 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.,
18, boulevard de la Foire,
L-1528 Luxembourg

CORLUY LUXEMBOURG S.A.,
283, route d'Arlon,
L-8011 Strassen

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.,
5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.,
3, rue de Kahler,
L-8369 Hivange

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.,
2, rue d'Alsace,
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.,
2, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Münsbach

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.,
11a, boulevard Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.,
Kansallis House,
Place de l'Etoile,
L-1479 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.,
33, rue Henri VII,
L-1725 Luxembourg

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A.,
5, rue Thomas Edison,
L-1445 Strassen

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.,
(Bureau 6.114),
14, rue Aldringen,
L-1118 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.,
6, rue Albert Borschette,
L-1246 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.,
26, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»,
31-33, avenue Pasteur,
L-2310 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.,
2, rue de l'Eau,
L-1449 Luxembourg

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
47, avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.,
2, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg

J.P. MORGAN FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.,
6H, route de Trèves,
L-2633 Senningerberg

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.,
8-10, avenue de la Gare,
L-1610 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.,
11, rue Aldringen,
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.,
28, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.,
17, boulevard Roosevelt,
L-2450 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.,
17, rue des Bains,
L-1212 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.,
134, route d'Arlon,
L-8008 Strassen

MOVENTUM S.A.,
1A, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Munsbach

NEXTRA DISTRIBUTION SERVICES S.A.,
13, boulevard du Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.,
672, rue du Neudorf,
L-2220 Luxembourg-Findel

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.,
1A, rue Pierre d'Aspelt,
L-1142 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.,
2, rue Zithe,
L-2763 Luxembourg

SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
5, rue Hohenhof,
L-1736 Senningerberg

SKANDIA & PARTNERS S.A.,
26, rue Philippe II,
L-2340 Luxembourg

SPARINVEST S.A.,
1A, rue du Nord,
L-2229 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
291, route d'Arlon,
L-1115 Luxembourg

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.,
308, route d'Esch,
L-1471 Luxembourg

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A.,
308, route d'Esch,
L-1471 Luxembourg

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.,
1A, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Munsbach

Preneurs ferme (article 24 E)

nombre: 3

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.,
6, rue Albert Borschette,
L-1246 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.,
15, avenue Emile Reuter,
L-2420 Luxembourg

V.M.S. LUXEMBOURG S.A.,
52-54, rue Charles Martel,
L-2134 Luxembourg

Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 24 F)

nombre: 3

BRIANFID-LUX S.A.,
6, boulevard Joseph II,
L-1840 Luxembourg

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A.,
42, avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.,
6, rue Albert Borschette,
L-1246 Luxembourg

Agents de transfert et de registre (article 24 G)

nombre: 1

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.,
2, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Münsbach

Conseillers en opérations financières (article 25)

nombre: 9

BELLATRIX INVESTMENTS S.A.,
207, route d'Arlon,
L-1150 Luxembourg

ERSEL ASSET MANAGEMENT S.A.,
7-11, avenue Pasteur,
L-2311 Luxembourg

GMI-CONSEIL EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A.,
50, route d'Esch,
L-1470 Luxembourg

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.,
5, rue Eugène Ruppert,
L-2453 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A.,
4, place de Nancy,
L-2212 Luxembourg

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.,
8-10, avenue de la Gare,
L-1610 Luxembourg

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A.,
37, Val St. André,
L-1128 Luxembourg

S.D.E.T. ADVISORS S.A.,
16, rue Dicks,
L-1417 Luxembourg

TIMING CONSULT S.A.,
38E, route de Trèves,
L-6793 Grevenmacher

Courtiers (article 26)

nombre: 5

ARBITRAGE CHANGE S.A.,
69, rue de Merl,
L-2146 Luxembourg

DESTREM LUXEMBOURG S.A.,
2, rue de l'Eau,
L-1449 Luxembourg

PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A.,
2, rue Henri Schnadt,
Zone d'activités Cloche d'Or,
L-2530 Luxembourg

TRADITION S.A. (LAUSANNE),
(Succursale de Luxembourg),
Centre Neuberg,
30, Grand-rue,
L-1660 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
291, route d'Arlon,
L-1115 Luxembourg

Teneurs de marché (article 27)

nombre: 2

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.,
15, avenue Emile Reuter,
L-2420 Luxembourg

V.M.S. LUXEMBOURG S.A.,
52-54, rue Charles Martel,
L-2134 Luxembourg

Domiciliataires de sociétés (article 29)

nombre: 34

A.L.T. MANAGEMENT S.A.,
57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
L-1331 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.,
46a, avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A.,
18, rue Eugène Ruppert,
L-2453 Luxembourg

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG SA RL,
69A, boulevard de la Pétrusse,
L-2320 Luxembourg

ASCENDO S.A.,
9, rue St. Hubert,
L-1744 Luxembourg

AVIVA CORPORATE SERVICES S.A.,
34, avenue de la Liberté,
L-1930 Luxembourg

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG) S.A R.L.,
12-14, rue Léon Thyes,
L-2636 Luxembourg

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.,
19, rue du Kirchberg,
L-1858 Luxembourg

EUROSKANDIC S.A.,
14, rue des Capucins,
L-1313 Luxembourg

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.,
106, route d'Arlon,
L-8210 Mamer

FIDUCENTER S.A.,
18, rue de l'Eau,
L-1449 Luxembourg

FIDUPAR S.A.,
10, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

FINSEV S.A.,
18, avenue de la Porte-Neuve,
L-2227 Luxembourg

FIRST TRUST S.A.,
73, Côte d'Eich,
L-1450 Luxembourg

GESFO S.A.,
7, rue d'Amsterdam,
L-1126 Luxembourg

GESTADOR S.A.,
282, route de Longwy,
L-1940 Luxembourg

HALSEY GROUP S.A R.L.,
174, route de Longwy,
L-1940 Luxembourg

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A.,
en abrégé «Intercorp S.A»,
23, rue Beaumont,
L-1219 Luxembourg

INTERTRUST DOM S.A.,
59, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

LCF ROTHSCHILD CONSEIL,
16, boulevard Emmanuel Servais,
L-2535 Luxembourg

LGT TRUST & CONSULTING S.A.,
3, boulevard Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.,
en abrégé «Interconsult»,
7, Val Ste-Croix,
L-1371 Luxembourg

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A.,
en abrégé «L.M.C. S.A.»,
8, boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg

LUXIGEC S.A.,
51, avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

MADAME EVELYNE JASTROW,
4, rue Tony Neuman,
L-2241 Luxembourg

MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.,
6, rue Adolphe Fischer,
L-1520 Luxembourg

MERCURIA SERVICES,
8-10, rue Mathias Hardt,
L-1717 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.,
46a, avenue John F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.,
287-289, route d'Arlon,
L-1150 Luxembourg

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,
64, rue Principale,
L-5367 Schuttrange

STRATEGO TRUST S.A.,
167, route de Longwy,
L-1941 Luxembourg

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.,
33, boulevard du Prince Henri,
L-1724 Luxembourg

TRIMAR MANAGEMENT S.A.,
42, Grand-Rue,
L-1660 Luxembourg

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.,
207, route d'Arlon,
L-1150 Luxembourg

Agents de communication à la clientèle (article 29-1)

nombre: 2

LETTERSHOP S.A.,
Zone Industrielle Bombicht,
L-6947 Niederanven

VICTOR BUCK Services S.A.,
18-20, Z.I. Am Bann,
L-3372 Leudelange

Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

nombre: 1

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.,
2, Parc d'activité Syrdall,
L-5365 Münsbach

Etablissement pouvant exercer toutes les activités de professionnel du secteur financier permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,
8A, avenue Monterey,
L-2163 Luxembourg

Succursales de professionnels du secteur financier d'origine communautaire établies au Luxembourg

COMPAGNIE DE GESTION PRIVEE, Bruxelles (Belgique),
succursale de Luxembourg,
29, Cité Millewee,
L-8064 Bertrange

MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, Londres (Royaume-Uni),
Luxembourg branch,
6B, route de Trèves,
L-2633 Luxembourg

PFPC INTERNATIONAL LIMITED, Dublin (Irlande),
succursale de Luxembourg,
8, rue de la Grève,
L-1643 Luxembourg

PRUDENTIAL-BACHE INTERNATIONAL LIMITED, Londres (Royaume-Uni),
succursale de Luxembourg,
8, rue Beck,
L-1222 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Arthur Philippe — *Directeur*

Jean-Nicolas Schaus — *Directeur Général*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 12 **19 février 2004**

Sommaire

**LISTES DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA C.S.S.F.**

LISTE OFFICIELLE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI DU 30 MARS 1988: (1870)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988: (1136)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (602)

3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**A.L.S.A.-EUROPAPLUS 8/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**A.L.S.A.-JAPAN PLUS 5/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**A.L.S.A.-NEUER MARKTPLUS 11/2004, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**A.L.S.A.-SYSTEM EUROPASTAR 3/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ACATIS CHAMPIONS SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ACM BERNSTEIN VALUE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM GLOBAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM NEW-ALLIANCE, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVEST LUX AIRBAG EUROPA 03/2004, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX BOND 04/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX CONTISTARCONTROL 03/2006, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX DIVIDENDPROTECT 12/2009, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX DOLLARBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX DOLLARCASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX ECOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EMERGING BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EMERGING RENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROKONVERGENZ RENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPA POTENTIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPACONTROL 11/2005, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPEGROWTH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPEWINNER CONTROL 10/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EURORENT FLEX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EURORENT KURZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GENERATIONWORLD, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**ACTIVEST LUX GLOBALGROWTH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALPROTECT 10/2008, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALRETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALSTARCONTROL 08/2006, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALSTRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GREATER CHINA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX MULTI FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX NANOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX NEW HORIZON, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX OSTEUROPA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX TECHNOCONTROL 06/2005, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX TELEGLOBAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX TRENDWORLD, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX US-REITS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX VM EURORENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-AKTIEN-AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-AKTIEN-EURO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-AKTIEN-SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-EURO-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-EURO-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-EURO-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX-US-DOLLAR-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**ADIG ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPA INVEST 1/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPA INVEST 2/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPA INVEST 5/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPA INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPAPLUS STRATEGIE 9/2004, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG EUROPAPLUS STRATEGIE 9/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG GLOBAL INVEST 12/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG US INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG WELT INVEST 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG WELT INVEST II 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG WELT ZINSPLUS 12/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG WELTPLUS STRATEGIE 4/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG WORLD INVEST 9/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AEB-INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AKTIA INTEREST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AKTIEN D-FLEX-PROTECT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AKTIEN-GLOBAL-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALLIANZ STRATEGIE, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ANDORFONS INTERNACIONAL, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ANF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**APO AESCULAP, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**APO SHORT TERM, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**APO WORLD INVEST PLUS 2006, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AQC^2 TOTAL RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AQUILA CAPITAL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ASIA FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ASIA OCEANIA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AZ FUND 1, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO A 2/08, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO B 2/08, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BANCO ITAÚ EUROPA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BANTLEON STAATSANLEIHENFONDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAYERN LB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BAYERN LB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BBI-LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BCN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BCV DYNAMIC FLOOR FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BERENBERG EURO OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG GOAM PLUS STRATEGIE FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG USA STRATEGIE AKTIEN FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BFS-GARANTPLUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*BIOCAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BÖRSENMAN FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CALLANDER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAMCO FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CARLSON FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CARNEGIE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CC-EURO AKTIEN GARANT OP 10/05, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CC-RENT SELECT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CF EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CF PRIVAT, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CHALLENGER GLOBAL FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CITI FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIGARANT, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIMONEY FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITISELECT PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COMMTRUST INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**CORTAL CONSORS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
COSMOS FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CREDIT SUISSE BOND FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE EQUITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE INDEXMATCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS PRIVATE UNIVERSE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DA MULTIWERT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DA VINCI MED, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DB EURO LIQUIDITY PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB FLEXIBLE MANAGEMENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB RENAISSANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB SF LIQUIDITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB STERLING LIQUIDITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBI-LUX KAPITALAKTIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBI-ZINSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**DEKA 10/2007 (3 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCEAKTIEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND HIGH YIELD EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-EUROPAVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROSTOCKS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-FLEX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBALGARANT 11/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 1-3 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 3-5 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WACHSTUM, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 6/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 8/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 9/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALOC, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DEKALUX-BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-DEUTSCHLAND TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-EUROPA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-JAPAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIDCAP TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PAZIFIK, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PRO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-USA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEXIA LIFE BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-BONDSELECT US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CASH EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO GARANTIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2004, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO RENTENFONDS "SK", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROLAND RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROPA RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROPAZINS "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-MEDIENFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENTEN 2006, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STAATSANLEIHEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STIFTUNGSFONDS BONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-TIGER FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

DKB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DKB ALPINE GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DM ECONOMIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DM-AKTIEN-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DOLLAR-RENTENFONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 10, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 25, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 40, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 65, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 85, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DWS ABS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ALPHA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST 80 GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BETA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BONUS BASKET 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DELTA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING MARKETS BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (LONG), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURODYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND NEUE MÄRKTE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURORENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXINVEST GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXINVEST GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INDIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LATEINAMERIKA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MANDARIN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MULTIDYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NEW ENERGIES BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NIKKEI GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2004, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2005, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2007, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2008, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOPZINS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS US DOLLAR RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VALUE BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VENTURECAP BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINS CHANCE 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DYNAMIC FLOORING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
**DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E & L GLOBAL PORTFOLIO MEV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
E.I. CAPITAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**EAVE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EFG FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EMERGING-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ENTRIUMFONDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ESPIRITO SANTO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ETHNA-AKTIV E, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ETRURIA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EUFI-GLOBAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-PRIMA, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EURO KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EURO-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EURO-WACHSTUM-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EUROACTION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EUROAKTIEN-KASKO 100, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2004, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPA MANAGED ASSETS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPA-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPHENIX FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPRIUS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EXPERTA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FB INVESTMENT FUND, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FI ALPHA, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
FI LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDEURAM FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FINANZ STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FINTER FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FIRSTNORDIC FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
FLEMING AKTIEN STRATEGIE WELT, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEXIBLE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FOCUSED FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FONDITALIA, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FORMULA CAPITAL INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FORTIS AG FUND L2, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FT ABS-PLUS LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EUROCORPORATES, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EUROPAZINS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT HUMANCARE LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT OPTIRENT 6/2006, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT PROTECTED GROWTH FUND, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT RENDITE PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

FT TECLEADERS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FVS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
G & S FALKEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GAMAX FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GESTION FINANCIERE INTERNATIONAL LUXEMBOURG-GFI LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GIOTTO LUX FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GLOBERSEL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GOLDMAN SACHS INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOTTARDO EQUITY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
H & A LUX BALANCE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX GLOCAP, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX GSCONCEPT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX TREND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HORNBLOWER FUNDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HORNBLOWER GUARANTEE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS FONDS EQUITY LINKED STRUCTURES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL STRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL-MIXED, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HVB LUX PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HYPOSWISS (LUX) FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
IBJ FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
IDEA FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
INDEX INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
INTERNATIONAL BOND TRUST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVEST IHS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ISLANDSBANKI MUTUAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
IXOS MULTIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**JOHANNES FÜHR NEUES EUROPA UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING LUX FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICLIENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KAPITALFONDS L.K., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEO-FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LEOPARD FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LILUX, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LIVING PLANET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LRI-A.C.-FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-CORPORATEFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-DOLLARZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI-EUROPA-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-EUROZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-OPTIZINS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-RENTENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-STRATEGIEPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-WELTAKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-WELTZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUPUS ALPHA FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUX GLOBAL RE-INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-ARC, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-AWO, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-DIRECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-EXTRA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-INTERNET-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-LINEA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-OPTIMA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-OPTIMA US, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-PRIVAT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-SELECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-TELECOMMUNICATION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-TOPWORLD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUXGLOBAL, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
M & W INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M.M. WARBURG-GLOBALBOND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MALABAR INTERNATIONAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*MANAGERSELECT FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MC FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MERCK FINCK INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERCURY STRATEGIE FONDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MK LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MV AKTIENCREATIV FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
N-FONDS NR.3 STRATEGIE HNLUX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
NESTOR-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
NEUER MARKT-KASKO 07/2005, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NEWTON LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NORAMCO QUALITY FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORD EST FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NORDEA ASSET ALLOCATION FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA INTERNATIONAL FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDLUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NORIBA, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
OCP INTERNATIONAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM EURO AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM GLOBAL STRATEGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**ÖKO-AKTIENFONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ÖKOVISION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**OP-INVEST (CHF), 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM ABS PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM AKTIEN PROTECT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM BOND GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

OPPENHEIM PORTFOLIO G, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM STRUKTUR, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC ASIAN INTERNET, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC BIOTECHNOLOGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC TELECOMMUNICATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM VV AKTIEN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTIGEST GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OXALIS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PATAVIUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHARMA/WHEALTH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
PICTET BALANCED FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INSTITUTIONAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET GLOBAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PIONEER FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PIONEER NEW EUROPE FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PIRAEUSINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANEX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PLUS FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
**PLUTOS INTERNATIONAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PORTFOLIO PLUS FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
POSTBANK DYNAMIK, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
POSTBANK RENDITE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIER FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PREMIUM INVEST FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PREMIUM SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**PRIME LUXEMBOURG EUROPE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRIVATE BANKING RENT 1, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PROFACTO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRUMERICA GUARANTEED FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
RAINBOW FUND, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
RAS LUX FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROMINVEST INTERNATIONAL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROSENBERG ALPHA FUND U.S. JAPAN, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SANTANDER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SCHMIDTBANK RENDITEPLUS 2000, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
SCHMIDTBANK RENDITEPLUS 98, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
SCOTTISH WORLD FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**SEB EUROPEAN EQUITY SMALL CAPS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST CONCEPT BIOTECHNOLOGY, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST CONCEPT TELETECH, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST CONCEPT WIRELESS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST EUROPAFLEX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST EUROQUADRO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GLOBALPLAYERS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GLOBALRENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SEB INVEST HIGH YIELD, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST JAPANFONDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST LIQUIRENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST ÖKOLUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST ÖKORENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST TRENDSYSTEM RENTEN, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX ASIA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX BOND FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX EQUITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX SHORT BOND FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SHORT-TERM-CORP.-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SPP PLATIN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STARCAP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STOREBRAND INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
SWISSCA BOND INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCA LUX FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCA PORTFOLIO FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
TALENTS INTERNATIONAL FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TELOS FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TEMPLETON ASIA FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
TETI INTERNATIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE PRIME LUXEMBOURG FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
THREADNEEDLE AKTIEN STRATEGIE MEGATRENDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
TITANO FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOWER FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRANSGLOBE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
TRENDCONCEPT FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TRINKAUS ASIEN FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS EURO HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UBS (LUX) BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) DYNAMIC FLOOR FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) LIMITED RISK FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNI-VALEURS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO CONCLUSIO -> EUROPEAN EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO CONCLUSIO -> GLOBAL EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> DAX®30, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> MSCI® EUROPE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> MSCI® WORLD, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> NASDAQ 100®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> S&P 500®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOLLARBOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIDYNAMICFONDS: ASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: JAPAN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: NORDAMERIKA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM FERNOST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM OSTEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROBOND "XL", 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROFLEX, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL-NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPARENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA GOVERNMENTS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA SELECTED IDEAS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2006), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) I, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGLOBALTITANS 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMID&SMALLCAPS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNISECTOR, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VICTORIA STRATEGIES PORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VMR FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
W & W INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WALSER AKTIEN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER EURO CASH WACHSTUM, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT EURO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VALOR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WEISENHORN AMERIKA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WEISENHORN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WELT KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

WESTRENDIT, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WGZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WILLERFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WINGLOBAL FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WM FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WORLD FUND, 50, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (528)

001 INVEST WORLD OPPORTUNITIES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*1. SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABATON SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABF MULTI FUND, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
ABN AMRO FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ACE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
AD SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ADD+FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AEGON INTERNATIONAL SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AGF WORLD FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AIG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AL THIMAR SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
ALEPH, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALFRED BERG NORDEN, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ALFRED BERG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ALGER SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**ALLIANZ DRESDNER GLOBAL DISTRIBUTOR FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ DRESDNER PREMIER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALTAE INTERNACIONAL SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTRUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ALUXIA, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AMAS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS WORLD EXPRESS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AMIS FUNDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
APERTA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARAGON SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARCALIA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ARCOBALENO FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AREPO SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ARGENTA-FUND, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ASHMORE SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ASIA PACIFIC PERFORMANCE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ASSET LIFE, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ATLANTAS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**ATOMO, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
AVIVA FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA EQUITIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA LUXEMBOURG FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS II, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXIS CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
B.I. PRIVATE CAPITAL SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BALOISE FUND INVEST (LUX), 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BALZAC, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BANESFONDO INTERNACIONAL, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BARCLAYS EURO FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BASE INVESTMENTS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BASKINVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**BB BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BCILUX, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BCP GLOBAL SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
BEC THEMA FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BEC UNIVERSAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BEL CANTO SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BEST, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
BETA GLOBAL, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BETA INTERNATIONAL, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BETA INVEST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**BIM FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BIPIELLE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**BLUE CHIP SELECTION, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BNP INSTICASH FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BO FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOSPHORUS GROWTH FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND I, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL BALANCED DOLLAR FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL CAPITAL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL EQUITIES FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**BRG FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BSI - MULTINVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BULL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
C&P FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CAIXA FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAIXA LUXEMBURGO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAMEROS SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EMERGING MARKETS FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL COMPANIES FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL MULTI STRATEGIES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARMIGNAC PORTFOLIO, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CASTELL CONCEPT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CASTOR ET POLLUX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAZENOVE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG), 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CB-ACCENT LUX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CDC INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CIC/CIAL CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CITADEL VALUE FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CITI SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITITRUST SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CL EARTH FUND, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
CLARIDEN SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
COLUMBUS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
COM SELECTION, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
COMGEST ASIA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST EUROPE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST PANDA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORLUY RAINBOW FUND, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
COSMOS LUX INTERNATIONAL, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CP PREMIUM FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CREDIT AGRICOLE FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DAB ADVISER I FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DAVIS FUNDS SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DB FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DCF FUND (I), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DELPHI FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DELPHI SECURITIES SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DELTA LLOYD TOP, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**DEMETER, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEWAPLUS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA ASIA PREMIER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**DIGITAL FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DISCOVERY GROUP OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DIVERSIFIED SECURITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, EN ABREGE D.G.C., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
DREYFUS AMERICA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DUEMME SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
E&G FONDS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**EDMOND DE ROTHSCHID FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EFFICIENCY GLOBAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EFFICIENCY GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELGISTAN GLOBAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
EMC FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ERGO EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST), 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ESTENSE LUX SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ETRA GLOBAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUFI-CASH, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-RENT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFINVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROFEDERAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND, 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
EUROMUTUEL SICAV, 17, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
EURONEXTRA INVESTMENT SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
EUROPARTNERS MULTI INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN QUALITY FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROSCOR, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EVOLUTION, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
F&C FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
F&C PORTFOLIOS FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
F.A.M. FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FEDERALE INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FIDELITY FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY FUNDS II SICAV, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
**FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FIXED INCOME TRANSWORLD FUND, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel
FLEMING SERIES II FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FONDOR, 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg
FORTIS AG FUND L1, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS L FIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS L FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FOYER SELECTION, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FPM FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FPSPI SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRANCE LUXEMBOURG INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRESCO, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL INSTITUTIONAL MANAGEMENT PORTFOLIO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
**FRUCTILUX, 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
G&P SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
G-EQUITY FIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
G-RENTINFIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GARTLA, SICAV, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GARTMORE SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
GEFIP EUROLAND QUANTITATIF, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
GEM-WORLD, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENERALI MULTIMANAGER SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GERRARD INTERNATIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
GESTIELLE INVESTMENT SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GLOBAL EQUITY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL INVEST UMBRELLA FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBAL SELECT SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GREEN LINE FRANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GROUPE DU SAVOY SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GUYERZELLER FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**HECTOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HELVETIA PATRIA FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
HELVETIA SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HENDERSON HORIZON FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
HERITAM SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HPM GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HPM INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC ASSET MANAGEMENT INVESTMENT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC PROTECTED FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IBCO SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
IDEA MULTIMANAGER SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
IDEAL INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IKANO FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
IMI GLOBAL SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
INDEPENDENT INVESTMENT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
INDIA LIBERALISATION FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ING (L) DYNAMIC, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PROTECTED, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ING INDEX LINKED FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ING INTERNATIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING/BBL (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING/BBL (L) PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING/BBL (L) RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTER MULTI INVESTMENT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
INTERFUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
INTERPORTFOLIO, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INTESA EUROGLOBAL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO CE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO GT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO GT INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ISIS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
IT-INVESTOR.COM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IV UMBRELLA FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
J.P. MORGAN UNIVERSAL FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JAPAN PACIFIC FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN FLEMING INVESTMENT FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING LIQUIDITY FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICOOPERATION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIPARTNER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISTOCK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KAUPTHING FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
KB LUX BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX FIX INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC DISTRICLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC RENTA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KOINÈ FUND, 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEGG MASON WORLDWIDE, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LEMANIK SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEND LEASE SICAV, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LEUMI INVESTMENT FUND (LUX), 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
LINDE PARTNERS VALUE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LION FORTUNE, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
LION OBLILUX, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER INVEST UK, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOUVRE MULTI SELECT, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LUX INTERNATIONAL STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-CROISSANCE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

LUX-EQUITY, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EURO-STOCKS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-INDEX US, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SECTORS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-TOP 50, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCELLENCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXEMBOURG SELECTION FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MAINFIRST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MANULIFE GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
MARGIN OF SAFETY FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCURION ASIA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCURY WORLD BOND FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MFS FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MIR QUALITY GROWTH SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MIROBLIG, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MLB(S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
MMW SECURITIES FUND, SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MONTE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MORGAN STANLEY SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
MOTUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MULTI EUROPLACEMENT, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**MULTIPLE MANAGERS SICAV, 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg
MUNICH INVEST, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
MY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NAGEL INVEST (L), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEW MILLENNIUM, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NEW VILLAGE FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*NIELSEN SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOBISPAR, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NORDEA 1, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA 3, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NOVARA AQUILONE SICAV, 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NPB SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, HEIENHAFF, L-1736 Senningerberg
OPPENHEIM PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

ORBIS SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
OREADES, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**ORION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
OYSTER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAM (L), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PANALPINA SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARADE FONDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARETURN, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PARINDEX, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PARTNER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARVEST, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PATRIMVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PEH QUINTESSENZ SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PEH SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PERFORMA FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PERMAL LONG FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PICTET FIXED INCOME FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET WORLD SECURITIES FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLEIADE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PORTFOLIO B.P., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PREMIER INTERNATIONAL INVESTMENTS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PRESTIGE LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**PRIVAT/DEGROOF SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PRIVILEGE FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
PRO FONDS (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PROFILINVEST, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PROTEA FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRUDENTIAL INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUBLITOP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO QUALITY FUND, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
QUEST MANAGEMENT, SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
RABOBANK HOLLAND FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
RESERVE PORTFOLIO, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RINASCIMENTO SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBUR INTERNATIONAL, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
RP RENDITE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAFEI INVEST, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SAISICAV, 17, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg
SAM SUSTAINABILITY, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SANTANDER CENTRAL HISPANO SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SARASIN INVESTMENTFONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SARASIN MULTI LABEL SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SASFIN INTERNATIONAL FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
SB FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER WORLD MARKETS FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB LUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX CAPITAL SELECTION, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECTOR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SELLA CAPITAL MANAGEMENT, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM EQUISYS FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SICAV ALCYON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SIF INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SKWB SCHOELLERBANK THESAURENT SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SOGELUX FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SPARINVEST, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
SPARINVEST SIRIUS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
STAR FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
STRATEGIC FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
STRATEGIC GLOBAL INVESTMENT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SV/BPAA INTERNATIONAL QUANTITATIVE INDEX FUNDS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SVENSKA SELECTION FUND, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
*SWIP GLOBAL SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS LIFE FUNDS (LUX), 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*SYMPHONIA INVESTMENT FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
TD WATERHOUSE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TERCAS SICAV LUX, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE CENTURY FUND SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL PORTFOLIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
THE MODERN FUNDS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
THE NEW STAR GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE PEARL FUND, 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen
THE SAILOR'S FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE WORLD EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THESEE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

TMF SICAV, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**TONIC SECTOR FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TOP-INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
TREVISE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TÜRKISFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP INTERNATIONAL FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
UBS (LUX) BOND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS ACCESS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS TARGET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**ULYSSES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
UNI-GLOBAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
UNITED INVESTMENT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNIVERSAL INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
URBASA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
URQUIJO FONDOS KBL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
URQUIJO PREMIER SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALUE STRATEGY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer
VANTAGE FUND, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
VERUS GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VESPER, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VETINVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VG SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VMS LUXINTER SICAV, 54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
VONTOBEL FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
W.S. FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WALSER PORTFOLIO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WELLFLEET SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WESTAM COMPASS FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
WORLD INVEST, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
XAVEX SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ZENITH SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (6)

CA EUROPEAN BOND S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAPITAL ITALIA, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
FORTIS JAPAN FONDS S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A., 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
PROFIRENT S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRANSPACIFIC FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988: (502)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (218)

1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**A.L.S.A.-PORTFOLIO, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM INVESTOR SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM JAPAN GROWTH HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM STRATEGIC INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM TECHNOLOGY HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVEST LUX CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALCHOICE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADCIRCULUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
ALPHA I VENTURE CAPITAL FUND, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
AM GENERALI FONDSSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AM GENERALI KOMFORT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AMERICAN EXPRESS BESTSELECT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS WORLD FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ANDORFONS INTERNACIONAL STRATEGIC FUNDS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARISTOLUX INVESTMENT FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AXA EURO BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BB FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BETA SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BI INVESTMENT FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**CB-OPTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CDC CONSTELLATION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC IXIS GLOBAL SECTORIEL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CONDORINVEST-UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
CONSILIA SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONSUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DEUTSCHE YEN PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIT-ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GLOBAL FUND SELECTION II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GLOBAL FUND SELECTION III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DJE ADVISOR FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DOUBLE FANTASY, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESPA PREMIUM, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DUAL-INVEST WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BRANCHEN III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FOREX STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LIFETRENDSELECT 24, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
EURO NEW ECONOMY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FALKE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY WORLD FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FIRSTNORDIC FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
FLEMING FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUNDSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GAMAX FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENOKONZEPT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GIP INVESTWORLD, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL VALUE MANAGER UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO TOWER FUND, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX CASH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX PARTNERS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HUK-VERMÖGENSFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTER-PORTFOLIO FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ITAÚ INTERNATIONAL PRIVATE BANK 3-D FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KOMFORT PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LILUX II CONVERT, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LILUX III GLOBAL EQUITY, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LRI TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-KONZEPT 100, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-KONZEPT 20, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-KONZEPT 50, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAFFEI MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MILLENNIUM ASSET GLOBAL STRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
MIR GESTFUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

MULTI ASSETS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI ASSETS GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTISELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OIM MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLACEMENT TFI QUALITÉ JOUR, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLANET INVEST, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
POSTBANK STRATEGIE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PRIVATE GLOBAL OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
REUSCHEL PRIVATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RIM GLOBAL FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST BESTCHOICE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SPÄNGLER ALTERNATIVE INVESTMENTS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
STOREBRAND INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
SWISSCA MM FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
TC FONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TRIPLE CROWN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICO AI, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VALUE SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VB DINKELSBÜHL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VMR TOP SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
WESTPROFIL, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
ZEIT-WERTFONDS HVB, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (268)

ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ACTIVEST LUX KEY FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADELAïDE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALBATROS PERFORMANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALENA INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALNUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ALTERNATIVE STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**AQUA, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AQUARIUS FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
AQUILEIA FUND OF FUNDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARKAS SELECTION, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ATHENA II SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BAINBRIDGE-ALPHASTRATEGY, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BBL ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BER BANCA TOTAL RETURN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BETA LUX SELECTION, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUE DANUBE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BO FUND II, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND II, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BSI - NEW BIOMEDICAL FRONTIER (SICAV), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BSI MONEY MARKET FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
C-QUADRAT PRO FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CASH INVEST, 76, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CBG ALTERNATIVE SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC ALTERNATIVE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
**CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CERA INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CHARISMA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CONCERTO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CONSULTING GROUP GLOBAL CAPITAL MARKETS FUNDS (LUXEMBOURG), 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
CORLUY V.I.P., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CREDITANSTALT DERIVATIVES TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS CARAT (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DAB ADVISER II FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DBLA-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DCF FUND (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEWAAY GLOBAL, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EMERGING FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PUBLIMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DIADEM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**ELITE-STABILITY FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EMERGE CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ERSEL SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURO-GATE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROMERCHANT BALKAN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**EVOLUTIS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FIM SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FIRST NIS REGIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
FIRSTNORDIC ALLOCATION FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEXIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FORTIS L ALTERNATIVE, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

FORTIS L FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENERALPART, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GREEN WAY ARBITRAGE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
H & A LUX PRONOBIS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HVB ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HVB ALTERNATIVE PROGRAM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
IC INVEST SICAV, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
**IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
IMMO-CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INVESCO VOYAGER, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ISOFIN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
J.P. MORGAN ATLAS STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
JAPAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIFUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KAUPTHING SICAV, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LACUNA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LEGION PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*LELEUX INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LIBERTY ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
LIBERTY ERMITAGE GLOBAL STRATEGY FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
LION-INTERGESTION, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
LION-INTERINVEST, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SMALL & MID CAPS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MAN GLENWOOD FUND EU, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MBS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MDB FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MEESPIERSON PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MEESPIERSON-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERRILL LYNCH ACTIVE STERLING TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MPF TWO LIMITED, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MULTI-FUNDS, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
MULTIWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORDEA FUND OF FUNDS, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
O'CONNOR GLOBAL CONVERTIBLE PORTFOLIO, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
OBIETTIVO REDDITO, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
OBLICIC, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PATRIMOINE FUND SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PRIMUS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PUBLICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
QUADRIGA GLOBAL CONSOLIDATED TRUST, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
RABOBANK SELECT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
REDGOLD DIVERSIFIED, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB INVEST FUNDS, SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SG PRIVINVEST HARMONY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SGAM VENTURE FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIF ADVANTAGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SOTRECA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPARINVEST FUND-OF-FUNDS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
STARPLUS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STELLARIS, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SUEZ LUX CASH, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TAMARIS ALTERNATIVE FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TARGET MULTI STYLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TARGET MULTI STYLE INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE LIQUIDITYPLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE MODERN MASTER PORTFOLIO FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TOP TEN MULTIFONDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UBP MULTIFUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS MFP SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UEB ALTERNATIVE FUND 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNICORN INVESTMENT SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UNITED ALTERNATIVE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALUE STAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VEGA FUND SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WEST AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WOOD & COMPANY SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
WORLDSELECT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**XENOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

**YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**ZURICH INVEST (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (16)

AMBER TRUST S.C.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EAST EUROPEAN FOOD FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEBANON HOLDINGS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEND LEASE ASIA PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
SIPAREX SMALL CAP VALUE S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE ARCHIPELAGO FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE NEW RUSSIA FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE NILE GROWTH COMPANY, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE WORLD TRUST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2003

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant la dénomination et l'adresse

LISTE OFFICIELLE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (94)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (13)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (9)

BEST EMERGING MARKETS CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST EUROPE CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST NORTH AMERICA CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST OPPORTUNITY CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST SPECIAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*GÖHRINGER BASISPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE), 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (4)

*EUROPEAN CREDIT FUND SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***JAPAN DYNAMIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MULTI-MANAGER SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
***NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (81)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (42)

***ASSET BACKED SECURITIES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***AUSTRALIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***BNP PARIBAS EURO BOND FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BOND SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***CARNEGIE FUND II, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
***CB VV EUROPE BASKET, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***CB-BASIS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***CB-LUX-STRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIFUNDS INVESTMENT SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
***CREDIT SUISSE EURO BOND EXPRESS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
***GS AMERICAN BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GS GLOBAL CURRENCY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*IXIS GLOBAL MACRO THEMA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***JANUS GLOBAL LIFE SCIENCES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***JANUS GLOBAL TECHNOLOGY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LASALLE UK COMMERCIAL PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***MILESTONE, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***MT WEALTH MANAGEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MULTIADVISERS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NIKKO MONEY MARKET FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***NIKKO PRIVATE PACKAGE FUNDS, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***NIKKO TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

***NOMURA GLOBAL SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA MULTI CURRENCY MMF, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*NOMURA U.S. HIGH YIELD BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
***PICTET GLOBAL SELECTION FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND, 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*RESPONSABILITY GLOBAL MICROFINANCE FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*SEB ALTERNATIVE INVESTMENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
***SOFTBANK GLOBAL SELECTION FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**T. ROWE PRICE LIFE PLAN INCOME FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
***THE CARNEGIE GLOBAL HEALTHCARE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
***THE COMMUNICATION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***THE PREMIUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***TOKYO-MITSUBISHI MONEY MARKET FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS AUSTRALIAN BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS IV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*WARBURG LIFE ASSEKURANZ, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (38)

***A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ABN AMRO ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AL ALTERNATIVE INVESTMENTS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ART FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AVIVA ALTERNATIVE FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CARNEGIE FUND III, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
COGEFUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***CRONOS INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
***ERSTE BANK TRADING, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*FBP FUNDS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDAM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FOCUS SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*FTC ALTERNATIVE INVESTMENTS TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**HERA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
***HET ZONNESTELSEL, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ICM DIVERSIFIED ALPHA FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) RENTA CASH, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) TECHNIX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
***LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***M.A.R.S. FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MAN RMF INVESTMENTS SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*MEESPIERSON SPECIALS FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*NAGEL PRIVILEGE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NORVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OPAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
***OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
***PATRIMOINE INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***PORTFOLIO SELECTION SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ROTREND ALLIANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

***SCHOELLERBANK INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ZENITH GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (1)

***THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2003

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant l'adresse
*** opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

LISTE OFFICIELLE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI DU 19 JUILLET 1991: (138)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (86)

**A.L.S.A.-WEV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALAMCO GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ANNIVERSARY IV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA INSURANCE FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
BAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BTM PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTM PREMIER FUND V, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAMCA LUX FINANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INVESTMENT, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CENTRAL EUROPEAN BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CIHAC FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CIKK FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CITI INSTITUTIONAL, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COPERNICUS UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**COVÉA RÉ FONDS SPÉCIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DALMATIAN FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAM GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM REGIONAL EQUITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DKA INTERNATIONAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DLIBJ OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EMERGING MARKETS TRUST, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
EURO ADVANCE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EURO FLOOR, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPA DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPEAN INDUSTRIAL PARTNERSHIP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FB ASSURANCES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIMO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
FLOREAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GANT NAVIGATOR TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GENERALI ASSET MANAGERS FCP, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GLOBAL ADVISORY NETWORK TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GLOBAL BALANCED 2000, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL FUND LUX, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IE 96 OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
J.P. MORGAN TOKYO FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
J.P. MORGAN TOKYO FUND II, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
KBC INSTITUTIONALS - I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

KBC LIFE INSTITUTIONAL FUND - ONE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE INVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE PRIVILEGED PORTFOLIO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LION INVESTMENT FUND, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
LRI-SPEZIALFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUXLIFE FONDS SPECIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MERRILL LYNCH INSTITUTIONAL FCP, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MFS INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MILLENNIUM FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MITSUI LIFE GLOBAL UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MOUTFORT FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
N-LUXEMBOURG FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO FUTURES FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO MULTIHULL FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO PRIME SELECT FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OPPENHEIM OBLIGATIONEN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRIMERUS INSTITUTIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PROFILO SPINNAKER INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RE-INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SEB INVEST EUROPARENT SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECT INDEX SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SLGB FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**SMAP LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
THIRD MIXED FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*TKE FUND, 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TMA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**TOKIO MARINE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP MANAGERS SELECTION, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UT97 OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ZODIAC FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (50)

ABS FINANCE FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
ARAB INVESTOR FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ARDI IMMO SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ARTEN SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
BATTERYMARCH GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS II SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CDC GLOBAL ASSET ALLOCATION SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CONQUEST '91, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY BUYOUT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY TECHNOLOGY VENTURES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DANSKE INSTITUTIONAL, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

EMERGING MARKETS DEBT AND CURRENCY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EPARGNE MBS PLUS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROFUND '91, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FONDS DE PENSION - DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRI FEEDER FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
G.A.-FUND-L, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GENERALCORP, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENESIS SMALLER COMPANIES, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
GIP DACHFONDS, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
HB ASSET MANAGEMENT SICAV, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
HSBC TRINKAUS INVESTFUNDS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS SELECT SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HYGA FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
INSTITUTIONAL INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERFINANCE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
INVESTILUX, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
LASALLE EUROPEAN PROPERTY SECURITIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**M.M.C. TITRISATION, 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MORLEY INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NOVELLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NOVENERGIA 2010, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
PAN EUROPEAN FOOD FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PATRIA INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRIMERUS FRANCE MINICAP, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RMB INTERNATIONAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SCOR EUROPE MID CAP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SCOR PICKING, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SOGELUX INVESTISSEMENT FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
STRATEGY SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TALENTS INSTITUTIONAL FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
VAH PRIVATE EQUITY SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WESTAM LONGITUDE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
WORLDWIDE SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (2)

LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, SCA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NEW EUROPE EAST INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2003

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant l'adresse et la dénomination

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 13 19 février 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 novembre 2003 autorisant Mademoiselle Julie HERR à changer son prénom actuel en ceux de «Esther Julie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Guy BREISTROFF, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Mademoiselle Julie HERR, née le 7 février 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8381 Kleinbettingen, 1, rue de Hagen, l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Esther Julie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Mademoiselle Julie HERR est autorisée à changer son prénom actuel en ceux de «Esther Julie».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 novembre 2003.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 janvier 2004 portant nomination des membres effectifs et suppléants du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé «Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall»;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la composition des membres du comité-directeur.

Sur le rapport de Notre Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art 1er. Sont nommés membres du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall pour une durée de cinq ans à partir du 1er janvier 2004:

	a) au titre de membres effectifs :
M. Daniel MILTGEN	Président, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;
M. Constant KIFFER	Conseiller de direction adjoint, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;
M. Michel NEYENS	Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;
M. Arno VAN RIJSWIJCK	Titulaire d'une maîtrise d'aménagement du territoire, représentant du Ministère de l'Intérieur;
M. Etienne REUTER	Commissaire de Gouvernement auprès de la BIL, représentant du Ministère des Finances;
M. Nicolas SOISSON	Bourgmestre, représentant de la commune de Biwer.
	b) au titre de membre suppléants :
Mme Christiane LOUTSCH-JEMMING	Conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentant du Ministère de l'Intérieur;
M. Emmanuel BAUMANN	Président suppléant, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;
M. Albert FRANK	Inspecteur principal 1er en rang, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;
M. Pierre JAEGER	Conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;

M. Gilles ROTH	Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère des Finances;
M. Serge MEYER	Conseiller Communal, représentant de la Commune de Biwer.

Art. 2. Notre Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre des Classes Moyennes,
du Tourisme et du Logement
Fernand BODEN

Palais de Luxembourg, le 19 janvier 2004.
Henri

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Mesdames Marie-Paule *Felten*, Manon *Mahr* ép. *Goerens* et Sylvie *Perrochon* et Messieurs Nico *Bemtgen*, Raymond *Hoffmann*, Jeannot *Krier*, Marco *Philippy* et André *Schweig*, inspecteurs au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs principaux au service d'imposition de l'administration des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Messieurs Albert *Steines* et Alain *Werner*, inspecteurs hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs principaux hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Monsieur Paul *Roller*, inspecteur hors cadre à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration et affecté à la division Relations internationales de la direction des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Monsieur Frank *Reinert*, inspecteur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal hors cadre à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés.

Administration des Eaux et Forêts. – Examen-Concours en 2004. – L'administration des Eaux et Forêts organisera au courant de l'année 2004 l'examen ci-après:

février – Examen-concours d'admission au stage dans la carrière du préposé forestier des Eaux et Forêts.

Association syndicale libre. – Eschweiler/Wiltz. – Par décision des associés en date du 29 septembre 2003, l'association syndicale libre pour le drainage de prés aux lieux-dits «Drieschter» et «Sameschbouren» à Eschweiler, constituée le 12 février 1965 en application de la loi du 28 décembre 1883, a décidé sa dissolution.

CHAMBRE DES EMPLOYES PRIVES

Elections

Ont été proclamés élus par le Président du bureau électoral

Groupe 1

Employés appartenant au secteur « industrie » et affiliés à la caisse de maladie des employés privés

Membres effectifs	Membres suppléants
BETTENDORFF Guy WALENTINY Nico	MEDERNACH Nancy COURTOIS Norbert
PAULUS Yvette FETTES Guy	GILBERTZ André SERRES Raymond

Groupe 2

Employés affiliés à la caisse de maladie des employés de l'ARBED

Membres effectifs	Membres suppléants
CONTER Norbert Pierre BIGELBACH Raymond Henri Nicolas	KOLBUSCH Claudine Marie-Jeanne PERSAMPIERI Domenico
ZANON Angelo	ROTA Emile

Groupe 3

Employés appartenant au secteur des banques et assurances

Membres effectifs	Membres suppléants
LUDES Corinne	DI LETIZIA Gabriele
DREWS Armand GALES Fernand	ZIMMER née SCHMIT Georgette MUNO Marc
GLESENER Marc FISCHER Fernand ZEIMETZ-LEMMER Viviane BACK Alain WAGNER Donny	HOELTGEN Christian TERZER Marc FLOHR Marc HINGER Jean-Claude RIES François

Groupe 4

Employés appartenant au secteur «commerce» ainsi qu'aux autres branches non spécialement dénommées

Membres effectifs	Membres suppléants
WEBER Robert SPAUTZ Marc HELMINGER Liliane FEIDT Sonja	FELTEN Liliane FOLSCHEID Corinne ZANIER Patrick KAES Ali
SPAUTZ Vera NIELES Danièle REDING Jean-Claude DEMUTH Marie-Jeanne SANNIPOLI née MEHLING Marie-Thérèse CORREIA née OLIVEIRA FERREIRA Marina SCHULER née VANDEPUTTE Annette	LEBLOND née REUTER Marie-Jeanne TRAUFLER Denise FERNANDES FERREIRA Rosa Maria SCHILTZ Jean FISCHER née THOMAS Denise THILL Marie-Andrée LEIFGEN Danielle
BARTHOLOMEY Guy GALES Myriam	CROCHET Annette dit Annie SCHAUL-FONCK Marie-Gabrielle dit Gaby

Groupe 5

Employés appartenant au secteur « santé et actions sociales »

Membres effectifs	Membres suppléants
HANNEN Madeleine dit Mady	WAHL Bernard
FICKINGER Alain THOMAS Marianne GOELHAUSEN Marco	LAPLANCHE Jean-Paul REINESCH née FABER Madeleine dit Mady KLEIN Sylvie

Groupe 6

Agents et employés de la société nationale des chemins de fer luxembourgeois

Membres effectifs	Membres suppléants
BACH Georges WOLFF Romain	BROCKER Camille HEINZ Fernand
WENNMACHER Nico SCHREINER Roland AGOSTINI Armand GREIVELDING Guy	THISSEN Carlo EMERINGER Jos BERTEMES Pierre LINDEN-COLLING Arlette

CHAMBRE DE TRAVAIL

Elections

Ont été proclamés élus par le Président du bureau électoral

Groupe 1

Ouvriers appartenant au secteur «sidérurgie»

Membres effectifs	Membres suppléants
BARTHEL Marcel	JAERLING Jean Joseph
PASQUALONI Fernand dit Nando	DADARIO Michel
TRENTECUISSE Jean-Claude	KINTZELE Emile
VIBI Lucien	ANDREAZZA Angelo
NOWACKI Jean-Pierre	ROSSELJONG Victor

Groupe 2

Ouvriers appartenant aux secteurs «extraction», «industrie» (à l'exception de la sidérurgie et des industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac) et «réparations de biens de consommation»

Membres effectifs	Membres suppléants
AREND Roland	ZIMMER Marcel dit Goldy
WEIS Jean-Claude	BALON Michel
CHEVIGNE Daniel	KOLLER Laura
DELLERE Jean-Claude	CLEMENT Fernand
LAMBERT Eric	FLICK Philippe
BARROSO VILAS BOAS Horacio	LANGINI Paul

Groupe 3

Ouvriers appartenant au secteur «bâtiment et génie civil»

Membres effectifs	Membres suppléants
BARROSO DA COSTA Manuel	JOHANNS Walter
DA SILVA BENTO Manuel	SIMOES LOPES Paulo Jorge
DA CONCEICAO AZEVEDO Carlos Manuel	CONROD Claude
MARQUES DE PAIVA Americo	SCHNEIDER Albert
DE SOUSA FERREIRA Joaquim	REICHEL Camille
SERRANO ROBALO Joaquim	REMACLE Marcel

Groupe 4

Ouvriers appartenant aux secteurs «agriculture», «viticulture» «horticulture», «sylviculture», «pêche», «industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac», «restauration et hébergement», «commerce de gros et de détail», «récupération»

Membres effectifs	Membres suppléants
THOMAS Patricia	BACK Jeanne
BIANCHINI Colette	BRITO ALMEIDA Jorge
DIEDERICH Pierre	FONCK John
EWEN Marc	HIRSCH Johnny
FARIA DA COSTA Joaquim	HAAN Marcel

Groupe 5

Ouvriers appartenant aux secteurs «transports privés», «financier», «assurances», ainsi qu'aux autres secteurs et services non spécialement dénommés par ailleurs

Membres effectifs	Membres suppléants
GLEIS François	FERNANDES LAURENCO Antonio
LIPPERT Mariette	SCHOLTES Catherine
WINTER Estelle	WALDBILLIG Mathias dit Mett
DA SILVA DO PACO José Carlos	STILLEN Emile
DE OLIVEIRA BORGES Helder	KREMER Henri

Groupe 6

Ouvriers appartenant aux secteurs «public», «production et distribution d'énergie», «services culturels et récréatifs», ainsi qu'aux autres services fournis à la collectivité (à l'exception des services d'hygiène publique)

Membres effectifs	Membres suppléants
FETTES François dit René	GRETHEN Gusty
NEPPER Fernand	KRAUS Marcel
BOSSI Henri	BIRDEN Jean dit Jeng
BIOT Edouard dit Edy	SCHOLZEN Guy
WEYLAND Nico	KOHNEN Jean-Paul

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004, Madame Michèle *Osweiler*, attachée de direction stagiaire au Commissariat aux Assurances, a été nommée attachée de direction au même Commissariat avec effet au 1er février 2004.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er mars 2004 est applicable la mise à jour n° 4 modifiant la liste de prix n° 10 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques ainsi que sur le site internet «www.ept.lu».

Entreprises d'assurances. – «MASSMUTUAL EUROPE SA». – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 20 janvier 2004, l'entreprise d'assurances vie «MASSMUTUAL EUROPE SA», avec siège social à L-2013 Luxembourg, 3, rue du Fossé, a été autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques de la branche:

N° VI) Opérations de capitalisation.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 janvier 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à Wiltz, 10 rue de la Montagne, pour l'exercice de son activité du service de formation du Centre Gruberbierg, sis à Wiltz, 10 rue de la Montagne, est limité dans le temps et expire le 31.12.2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT – 9904/1.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire «AVR asbl» ayant son siège à Luxembourg, 354 rue de Neudorf, pour l'exercice de son activité du service de communication, sis à Luxembourg, 354 rue de Neudorf, est limité dans le temps et expire le 31.12.2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT – 9912/1.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire asbl» ayant son siège à Walferdange, 1 rue de la Gare, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Foyer d'aide aux familles des personnes handicapées», sis à Walferdange, 1 rue de la Gare, est limité dans le temps et expire le 31.12.2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT – 9907/1.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Autisme-Luxembourg asbl» ayant son siège à Luxembourg, 33 rue Antoine Meyer, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Foyer pour personnes autistiques / CIRPA», sis à Luxembourg, 33 rue Antoine Meyer.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9914/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 janvier 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Clémency ayant son siège à L-4965 Clémency pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: rue de l'église, L-4965 Clémency.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01852004.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2003, l'agrément a été accordé jusqu'au 16 mai 2004 à la société anonyme «Familienservice (Luxembourg) S.A.», ayant son siège social à L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 106, rue de Grünewald, Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01872003.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'est pas réalisé, l'agrément est accordé pour une durée limitée.

Armée. – Nominations. – Rectificatif. – Au Mémorial B – N° 4 du 23 janvier 2004 il y a lieu de lire au deuxième alinéa, publié à la page 48:

Par arrêtés grand ducaux du 19 décembre 2003 les majors de l'armée ARENDT Alain et ASSEL Marc ont été nommés au grade de lieutenant-colonel dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite, avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand ducal du 19 décembre 2003 le major hors cadre de l'armée GRISIUS Patrick a été nommé au grade de lieutenant-colonel hors cadre dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite, avec effet au 1er janvier 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 14 20 février 2004

Sommaire

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Gérard *Winandy*, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Gérard *Winandy* préqualifié.

Administration des Contributions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004 Madame Simone *Steichen* ép. *Mersch*, contrôleur au service d'imposition à l'administration des contributions, a été nommée inspecteur à la même administration avec effet au 1er mars 2004 et affectée au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004, Monsieur Daniel BIANCALANA, agent de probation stagiaire, a été nommé agent de probation.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Elections. – Il est porté à la connaissance des électeurs que la date des élections des représentants du personnel au conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat est fixée au 21 avril 2004.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 1er octobre 2004 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2004 au Fonds National de Solidarité.

Impôt commercial communal.

Statistique au 1.1.2003 sur le nombre des salariés à prendre en considération pour la détermination du nombre rectifié de salariés de chaque commune.

La statistique est établie conformément aux articles 8, lettre b) et c) et 10, lettre a) du règlement grand-ducal modifié du 20 avril 1962 sur la base des fiches de recensement au 15.10.2002.

Bascharage	1.824
Bastendorf	172
Beaufort	475
Bech	209
Beckerich	520
Berdorf	301
Bertrange	1.501
Bettborn/Préizerdaul	288
Bettembourg	2.279
Bettendorf	645
Betzdorf	575
Bissen	745
Biwer	337
Boevange/Attert	457
Boulaide	138
Bourscheid	283
Bous	276
Burmerange	265
Clemency	501
Clervaux	400
Colmar-Berg	536

Consdorf	409
Consthum	94
Contern	643
Dalheim	407
Diekirch	1.512
Differdange	5.824
Dippach	862
Dudelange	4.618
Echternach	1.362
Ell	204
Ermsdorf	175
Erpeldange	530
Esch-sur-Alzette	7.916
Esch-sur-Sûre	73
Eschweiler	171
Ettelbruck	2.180
Feulen	394
Fischbach	147
Flaxweiler	316
Fouhren	163
Frisange	829
Garnich	337
Goesdorf	200
Grevenmacher	1.003
Grosbous	182
Heffingen	227
Heiderscheid	298
Heinerscheid	199
Hesperange	2.921
Hobscheid	662
Hoscheid	122
Hosingen	371
Junglinster	1.291
Kautenbach	41
Kayl	1.899
Kehlen	1.138
Koerich	383
Kopstal	726
Lac de la Haute Sûre	334
Larochette	517
Lenningen	325
Leudelange	473
Lintgen	642
Lorentzweiler	710
Luxembourg	25.675
Mamer	1.700
Manternach	310
Medernach	303
Mersch	2.090
Mertert	852
Mertzig	415
Mompach	181

Mondercange	1.411
Mondorf-les-Bains	1.042
Munshausen	194
Neunhausen	32
Niederanven	1.133
Nommern	255
Pétange	3.741
Putscheid	144
Rambrouch	869
Reckange-sur-Mess	427
Redange-sur-Attert	487
Reisdorf	161
Remerschen	326
Remich	751
Roeser	1.256
Rosport	378
Rumelange	1.040
Saeul	97
Sandweiler	679
Sanem	3.702
Schieren	356
Schifflange	1.987
Schuttrange	678
Septfontaines	215
Stadtbredimus	361
Steinfort	917
Steinsel	1.622
Strassen	1.317
Troisvierges	679
Tuntange	236
Useldange	324
Vianden	445
Vichten	215
Wahl	118
Waldbillig	226
Waldbredimus	225
Walferdange	1.468
Weiler-La-Tour	317
Weiswampach	282
Wellenstein	272
Wiltz	1.113
Wilwerwiltz	160
Wincrange	696
Winseler	193
Wormeldange	597

Service d'Economie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 janvier 2004, Monsieur Tom *Bermes*, attaché économique au Service d'Economie rurale, a été nommé chargé d'études auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 15 27 février 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 3 février 2004 portant nomination des membres de la commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale des vins mousseux.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 30 janvier 2001 portant réglementation de la marque nationale du vin et fixant les conditions d'attributions de cette marque et notamment son article 4;

Vu le règlement de Gouvernement en Conseil du 18 mars 1988 portant création d'une marque nationale des vins mousseux et notamment son article 3;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale des vins mousseux pour une durée de trois ans:

a) Membres effectifs:

MM. Victor Gloden, Bech-Kleinmacher
François Hemmen, Wellenstein
Henri Kieffer, Machtum
Aly Schumacher, Wormeldange
délégués des caves coopératives des vignerons;

MM. Mathis Bastian, Remich
Ernest Schumacher, Wormeldange
délégués de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;

MM. Marcel Mathes, Wormeldange
Georges Desom, Remich
délégués des négociants en vin;

MM. Norbert Schmit, Grevenmacher
Jos Rischette, Junglinster
délégués de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;

MM. François Müller, Machtum
Mike Simon, Luxembourg
délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

M. Arno Bauer, Remich
délégué du Groupement des producteurs de vins mousseux et crémants luxembourgeois;

M. Raymond Weydert,
directeur de l'Institut viti-vinicole;

M. Marc Kuhn,
assistant à l'Institut viti-vinicole;

b) Membres suppléants:

MM. René Cigrang, Bous
Mathias Lambert, Wellenstein
Charles Ries, Niederdonven
Marc Woeldgen, Bech-Kleinmacher
délégués des caves coopératives des vignerons;

MM. Fernand Pündel, Wormeldange
Jean Linden, Ehnen
délégués de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;

MM. Pierre Feipel, Wellenstein
Freddy Sinner, Remich
délégués des négociants en vin;

MM. Jean Ludig, Weilerbach
Ferd. Goedert, Mertert
délégués de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;

Mmes Josette Decker, Luxembourg
Laurence Franzen, Belvaux
déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

M. Markus Scholler, Remich
délégué du Groupement des producteurs de vins mousseux et crémants luxembourgeois;

M. Paul Lauth,
inspecteur principal au Commissariat de district à Grevenmacher;

M. Honoré Theves
1er commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture.

Art. 2. M. Raymond Weydert, précité, exercera les fonctions de président de la commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale des vins mousseux. En cas d'empêchement du président, la présidence est assurée par M. Marc Kuhn précité.

Art. 3. M. Jerry Scheuer, secrétaire de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise», est adjoint à la commission de dégustation comme secrétaire.

Art. 4. Une expédition du présent arrêté est transmise aux membres et au secrétaire de la commission pour leur servir de titre. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 3 février 2004 portant nomination des membres de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 30 janvier 2001 portant réglementation de la marque nationale du vin et fixant les conditions d'attributions de cette marque et notamment son article 4;

Vu le règlement de Gouvernement en Conseil du 18 mars 1988 portant création d'une marque nationale des vins mousseux;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise» pour une durée de trois ans:

a) Membres effectifs:

MM. Henri Streng, Grevenmacher
Constant Infalt, Remich
délégués des caves coopératives des vignerons;

M. Ernest Schumacher, Wormeldange
délégué de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;

M. Marc Gales, Remich
délégué des négociants en vin;

M. Norbert Schmit, Grevenmacher
délégué de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;

M. Nico Hoffmann, Luxembourg
délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

M. Raymond Weydert,
directeur de l'Institut viti-vinicole;

M. Marc Kuhn,
assistant à l'Institut viti-vinicole;

b) Membres suppléants:

MM. Aly Schumacher, Wormeldange
Josy Gloden, Bech-Kleinmacher
délégués des caves coopératives des vignerons;

M. Mathis Bastian, Remich
délégué de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;

M. Hubert Clasen, Grevenmacher
délégué des négociants en vin;

M. Jos Rischette, Junglinster
délégué de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;

M. Guy Goedert, Luxembourg
délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

Mmes Marika Mehlen
ingénieur 1ère classe à l'Institut viti-vinicole
Christiane Blum
ingénieur-inspecteur à l'Institut viti-vinicole.

Art. 2. M. Raymond Weydert, précité, assumera les fonctions de président de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

Art. 3. M. Jerry Scheuer, assumera les fonctions de secrétaire de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

Art. 4. Une expédition du présent arrêté est transmise aux membres et au secrétaire de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise» pour leur servir de titre. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté grand-ducal du 6 février 2004 portant nouvelle composition du conseil de discipline de la Force publique.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 34 de la loi du 16 avril 1979 concernant la discipline dans la Force publique;

Vu l'arrêté grand-ducal du 13 juin 1979 portant institution du Conseil de discipline de la Force publique;

Vu l'arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000 portant nomination, pour un terme de trois ans, des membres du Conseil de discipline de la Force publique;

Sur le rapport de Nos Ministres de la Défense, de la Justice et de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Sont nommés membres du conseil de discipline de la Force publique pour un terme de trois ans:

Membres effectifs:
M. Paul Hever, président de chambre à la Cour d'appel;
M. Fernand Kirch, directeur de la défense au Ministère des Affaires Etrangères – Direction de la Défense;
M. Alain Duschène, lieutenant-colonel de l'Armée;
M. Armand Schockweiler, 1er commissaire divisionnaire de l'Inspection Générale de la Police;
M. Guy Stebens, 1er commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale;

Membres suppléants:
M. Georges Santer, président de chambre à la Cour d'appel;
M. Michel Lucius, conseiller de direction au Ministère de l'Intérieur;
M. Robert Kohnen, major de l'Armée;
M. Vincent Fally, 1er commissaire divisionnaire de l'Inspection Générale de la Police;
M. Jean-Marie Wagner, 1er commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale;

Au cas où l'inculpé n'est pas officier ou membre du cadre supérieur de police, les sous-officiers ou inspecteurs de police ci-après prendront la place de l'officier ou du membre du cadre supérieur de police le moins ancien dans le grade le moins élevé, étranger au corps dont relève l'inculpé.

Armée :

M. Raymond Mersch, adjudant-major, membre effectif;

M. Claude Paulus, adjudant-major, membre suppléant.

Inspection Générale de la Police :

M. Gilbert Linster, commissaire en chef, membre effectif ;

M. Claude Majerus, commissaire en chef, membre suppléant.

Police Grand-Ducale :

M. Jean-Marie Ernzer, commissaire en chef, membre effectif ;

M. Gabriel Ronkar, commissaire en chef, membre suppléant.

Art. 2. Monsieur Paul Hever remplira les fonctions de président du Conseil de discipline de la Force publique.

En cas d'empêchement de Monsieur Paul Hever, Monsieur Georges Santer remplira les fonctions de président.

Art. 3. Notre Ministre de la Défense est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de la Défense,
Charles Goerens

Palais de Luxembourg, le 6 février 2004.
Henri

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Arrêté grand-ducal du 13 février 2004 portant nomination des membres du Conseil de Presse.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 20 décembre 1979 relative à la reconnaissance et à la protection du titre professionnel de journaliste, telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu les propositions des organisations professionnelles de la presse;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de Presse:

a) pour le groupe des éditeurs:

Monsieur Alain BERWICK, Kehlen, directeur de «RTL Radio et Télé Lëtzebuerg»

Monsieur Denis BERCHE, Thionville, directeur de la rédaction du «Le Quotidien»

Monsieur François FABER, Bergem, sous-directeur du groupe saint-paul Luxembourg

Madame Danièle FONCK, Luxembourg, directrice du «Le Jeudi»

Madame Isabel GALIANO, Fentange, directrice de «Eldoradio/Luxradio»

Monsieur Richard GRAF, Luxembourg, rédacteur au «Woxx»

Monsieur Mario HIRSCH, Luxembourg, directeur des Editions «d'Lëtzebuerger Land»

Monsieur Roland KAYSER, Niederkorn, administrateur-directeur du «Correio»

Monsieur Guy LUDIG, Crauthem, directeur des Editions Revue S.A.

Monsieur Fernand MORBACH, Remich, sous-directeur et rédacteur en chef de «Télécran»

Monsieur Johny PISSINGER, Moestroff, directeur de «Nordliicht TV»

Monsieur Rob ROEMEN, Leudelange, rédacteur en chef du «Lëtzebuerger Journal»

Monsieur Ali RUCKERT, Oberkorn, rédacteur en chef et président du Conseil d'Administration de la Zeitung S.A.

Monsieur Charles RUPPERT, Niederdonven, administrateur délégué et directeur général du groupe saint-paul Luxembourg

Monsieur Alvin SOLD, Esch-sur-Alzette, directeur du «Tageblatt»

Monsieur Freddy THYES, Luxembourg, directeur-gérant de «Radio DNR»

Monsieur Jean VANOLST, Remich, sous-directeur du groupe saint-paul Luxembourg

Monsieur Fernand WEIDES, Mamer, directeur de «de radio 100,7»

Monsieur Pol WIRTZ, Luxembourg, éditeur de «352»

Monsieur Léon ZECHES, Luxembourg, administrateur directeur du groupe saint-paul Luxembourg et rédacteur en chef du «Luxemburger Wort»

b) pour le groupe des journalistes:

Monsieur Joseph BARTHOL, Arlon, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur André DÜBBERS, Hollenfels, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Jean-Claude ERNST, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Jacques HILLION, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur René HOFFMANN, Bavigne, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Roger INFALT, Colmar-Berg, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Alain KLEEBLATT, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Madame Frédérique MOSER, Gorcy (F), Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Jean-Pol RODEN, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Robert SCHNEIDER, Niederkorn, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Daniel SOUM, Bous, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Jean-Claude WOLFF, Steinfort, Association luxembourgeoise des journalistes/ALJ

Monsieur Lucien GRETSCH, Luxembourg, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Monsieur Teddy JAANS, Luxembourg, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Monsieur Joseph LORENT, Moutfort, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Madame Rita RUPPERT, Uebersyren, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Madame Britta SCHLÜTER, Dudelange, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Monsieur Jean-Paul SCHNEIDER, Schifflange, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Monsieur Armand THILL, Ettelbruck, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Monsieur Marc WILLIÈRE, Bascharage, Union des journalistes Luxembourg/UJL

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 13 février 2004.
Henri

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie organisera au courant de l'année 2004 les examens suivants:

septembre:	examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière de l'expéditionnaire administratif
octobre:	examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien
novembre:	examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur technicien aura lieu au mois d'avril 2004.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004, Madame Christel Marie Alice Damiba a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougo, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le Burkina Faso.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Madame Luz stella Jara Portilla l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul Général de Colombie au Grand-Duché de Luxembourg, avec résidence à Bruxelles.

Consulats. – Extension de la juridiction. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004, la circonscription consulaire du Consulat honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Chennai a été étendue aux Etats de Tamil Nadu, Kerala, Karnataka et Andrha Pradesh.

Consulats. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Genk, a été accordée à Monsieur Jef R. Roos.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 26 janvier 2004 Madame Janine *Finck* et Monsieur Jean *Graff*, Conseillers de Légation en service ordinaire, ont été nommés Conseillers de légation première classe en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2004 Monsieur Jean-Claude *Meyer*, Conseiller de Légation adjoint en service ordinaire, a été réintégré dans le corps diplomatique à partir du 15 février 2004 et nommé Conseiller de légation en service ordinaire.

Cour européenne des droits de l'Homme. – Election du juge luxembourgeois. – A la suite de la nomination de Monsieur Marc FISCHBACH aux fonctions de médiateur, le poste du juge luxembourgeois à la Cour européenne des droits de l'homme est vacant.

Le mandat du juge luxembourgeois prendra fin le 31 octobre 2007; ce mandat est renouvelable.

Le juge sera élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur une liste de trois candidats présentée par le Gouvernement.

Le délai pour l'introduction des candidatures auprès du Gouvernement expire le 19 mars 2004, la date du cachet de la poste faisant foi. Les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae dont le modèle est à la disposition des intéressés (Tél.: 478 4542) sont à adresser au Ministère de la Justice 16, Boulevard Royal, L-2934 Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Petit Bernadette, ép. *Bastin*, Luxembourg	AME LIFE LUX	22.01.2004
Karthauser Alexandra, Hoscheid	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.01.2004
Leytem Alice, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	14.01.2004
Texeira Ferreira Jaime, Sandweiler	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.01.2004
Bataille Geoffrey, Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.01.2004
Castro Uilson, Schifflange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE ING LIFE	09.01.2004
Dolisy Nicolas, Pétange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	06.01.2004
Hamalian Léonce, Mondercange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	30.01.2004
Herkes Ronny, Consdorf	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.01.2004
Masson Fanny, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.01.2004

Meyers Paul, Liefrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	21.01.2004
Nicolau Carlos, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.01.2004
Olejniczak Séverine, Dudelange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.01.2004
Panaro Antoinette, Larochette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE ING LIFE	22.01.2004
Peuscet Olivier, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.01.2004
Reyter David, Belvaux	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.01.2004
Rodriguez Garcia Marina, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE ING LIFE	22.01.2004
Koch Sylvie, ép. *Fixmer*, Sandweiler	D.A.S. LUXEMBOURG	22.01.2004
Barbarito Tonia, ép. *Granelli*, Bettendorf	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Cellier André, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Fouss Monique, ép. *Mathieu*, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Geraerts Jean-Luc, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Hoffmann Chantal, Schifflange	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Infante Maria, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Lazzarin André, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Miller Nancy, Bascharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Müller Ruth, ép. *Maes*, Bertrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Pires Sergio, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	22.01.2004
Reuter Guy, Schuttrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Thill Eloi, Tétange	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Victor Claude, Bous	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Winkin Claude, Bissen	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.01.2004
Klesen Alain, Mondercange	D.K.V. LUXEMBOURG LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	06.01.2004
Schmitz Claude, Helmdange	D.K.V. LUXEMBOURG LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.01.2004
Cuglietta Frédéric, Bascharage	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.01.2004
Brock Florence, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Carolides Diane, ép. *Bughin*, Eschdorf	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Ensch Vincent, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Etienne Michel, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Fischer Delphine, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004

Gloesener Georges, Elvange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Goy Monique, ép. *Schmitz*, Canach	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Hemmen Eric, Lenningen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Kies Dan, Beringen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Krecke Patrick, Waldbredimus	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	09.01.2004
Lepage Daniel, Bissen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Leyder Eric, Soleuvre	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Lenne Henri, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Lopes Ercilio, Howald	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Lujan Jean-Baptiste, Rodange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Mataigne Joël, Walferdange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Mouchamps Sandrine, Gostingen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Questiaux David, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Rasic Frank, Mamer	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.01.2004
Reichling Marc, Greiveldange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Schmitz Sibylle, ép. *Kieffer*, Lamadelaine	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Schweitzer Isabelle, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Simon Alain, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Therres Consty, Dahl	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	09.01.2004
Thiry Anne-Pascale, ép. *Pinchart*, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	30.01.2004
Waton Charlotte, ép. *Bourret*, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.01.2004
Wiltgen Joseph, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	09.01.2004

Zeimetz Patrick, Osweiler	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.01.2004
Dal Piva Bénédicte, ép. *Janikowski*, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	22.01.2004
Lintzen Georges, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	09.01.2004
Melon Laurent, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	09.01.2004
Hamalian Léonce Maurice Moreno, Mondercange	INTERLUX Assurance-Maladie	30.01.2004
Sitz Martial, Ehlange-Mess	INTERLUX Assurance-Maladie	30.01.2004
BNP PARIBAS LUXEMBOURG, Luxembourg représenté par M. Patrice *Crochet*	INVESTLIFE	30.01.2004
Bonifazi Pina, Pétange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2004
Cannels Malou, ép. *Knecht*, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2004
Hilges Claude, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2004
Klemann Sonja, Helmsange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2004
Weis Sandra, Obercorn	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2004
Wies Christiane, Bettange-sur-Mess	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	09.01.2004
Babic Goran, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	22.01.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de janvier 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Steffen Alain, Erpeldange	DEXIA LIFE & PENSIONS	30.01.2004
Bosquée Bernard, Heisdorf	INVESTLIFE	30.01.2004
Meyers Paul, Liefrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	21.01.2004
Hamalian Léonce, Mondercange	P & V ASSURANCES	30.01.2004
Klesen Alain, Mondercange	ZURICH ZURICH EUROLIFE	06.01.2004
Van Kasteren Alain, Remich	ZURICH ZURICH EUROLIFE	08.01.2004

Entreprises d'assurances. – «LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, Monsieur David *Steinegger* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A.», en remplacement de Monsieur John *Stone*.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au deuxième semestre de l'année 2004 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	Nature de l'épreuve:
22.10.2004	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;

17.11.2004 24.11.2004	examen pour les fonctions de commis, de commis principal et de premier commis principal;
12.11.2004	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
26.11.2004 03.12.2004	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur;
29.11.2004 30.11.2004	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien;
07.12.2004 08.12.2004	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;
10.12.2004	examen pour les fonctions de facteur comptable et de facteur comptable principal.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

200ième MODIFICATION (3 février 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ALGOSTASE MONO	CPR.EFF.	1000 MG	PO	2*8 CPR.
P	ALGOSTASE MONO	CPR.EFF.	1000 MG	PO	4*8 CPR.
P	ALGOSTASE MONO	CPR.EFF.	1000 MG	PO	4*10 CPR.
P	BENYLIN	SOL.	12,5 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 125 ML
P	BIO-MAG	CPR.		PO	1*90 CPR.
RR	DAIVONEX	SOL.	50 MCG /1 ML	TO	1*1 FL. 120 ML
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	CPR.	10 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
CS RR	EBIXA	SOL.	10 MG /1 G	PO	1*1 FL.CPTE-GTTES 20 G
CS RR	EBIXA	SOL.	10 MG /1 G	PO	1*1 FL.CPTE-GTTES 50 G
CS RR	EBIXA	SOL.	10 MG /1 G	PO	1*1 FL.CPTE-GTTES 100 G
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*14 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*16 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*60 CPR.
R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	5 MCG /0,5 ML	IM	1*1 SER.PRER.+AIGUILLE 0,5 ML +1*1 BOUCHON-PISTON
R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	5 MCG /0,5 ML	IM	1*1 SER.PRER.SS AIGUILLE 0,5 ML +1*1 BOUCHON-PISTON
R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 SER.PRER.+AIGUILLE 0,5 ML +1*10 BOUCHONS-PISTON
R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 SER.PRER.SS AIGUILLE 0,5 ML +1*10 BOUCHONS-PISTON
R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	5 MCG /0,5 ML	IM	1*25 SER.PRER.SS AIGUILLE 0,5 ML +1*25 BOUCHONS-PISTON
CS RR	NONAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL,VERRE SOLV. 5 ML
CS RR	NONAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.VERRE SOLV. 10 ML
H RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DILUER 16,7 ML
H RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DILUER 50 ML

R	PRIORIX	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 D. 0,5 ML
R	TEDIVAX PRO ADULTO	SUSP.		IM	1*10 SER. 0,5 ML
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*20 CPS
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*50 CPS
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*100 CPS

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

P	ALBALON	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML
RR	MULTION DUODENAL	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE VIAFLEX 1000 ML
RR	MULTION GASTRIQUE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

P	ASS-RATIO	CPR.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	ASS-RATIO	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	ASS-RATIO	CPR.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	METFORMINE-BC-500	CPR.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	METFORMINE-BC-850	CPR.	850 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TUX	SIR.		PO	1*1 SIR. 250 ML
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*30 CPS
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*60 CPS
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*90 CPS
P	ZINKASPART	CPS	19,2 MG	PO	1*120 CPS

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

CS RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.

CS RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	A U L I E U D E				
RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.

CS RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	AXURA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
P	BENYLIN	SOL.	12,5 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 125 ML
			A U L I E U D E		
P	BENYLIN	SOL.	12,5 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 200 ML
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*14 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*14 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*16 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*16 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*60 CPR.
			A U L I E U D E		
RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*60 CPR.
P	VENORUTON	GEL	2 PC	TO	1*1 GEL 100 G
			A U L I E U D E		
P	VENORUTON	GEL	20 MG /1 G	TO	1*1 GEL 100 G

CS RR	ZAVESCA	GELULES	100 MG	PO	1*84 GELULES BLIST.

A U L I E U D E

RR	ZAVESCA	GELULES	100 MG	PO	1*84 GELULES BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	DOCOMEPRA	CPS	20 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
P	PERDOLAN COMPOSITUM BEBES	SUPP.		PR	1*12 SUPP.

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

P	UROSIPHON	SOL.	2 G /10 ML	PO	1*10 AMP. 10 ML
P	UROSIPHON	SOL.	2 G /10 ML	PO	1*20 AMP. 10 ML

Liste officielle des Fonds de Pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999 créant les Fonds de Pension sous forme de Société d'Epargne-Pension à Capital Variable (SEPCAV) et d'Association d'Epargne-Pension (ASSEP).

(10)

I. Sociétés d'Epargne-Pension à Capital Variable (SEPCAV) soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi modifiée du 8 juin 1999: (2)

ERNST & YOUNG – LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME

Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME

Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. Associations d'Epargne-Pension (ASSEP) soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi modifiée du 8 juin 1999: (8)

DEXIA PENSION FUND

69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG

20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE

23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND

14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST

4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B

50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND

42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN

5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999

(11)

ACTUALUX S.A.

Parc d'activité Syrdall 6 Immeuble C, L-5365 Münsbach

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.,
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE Luxembourg S.A.,
1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg-Kirchberg

Luxembourg, le 31 décembre 2003.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 janvier 2004,

- Mme RAUS Michèle,	premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- Mme POLETTI Danièle,	premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- Mme HORNICK Michèle,	juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- Mme RISCHETTE Marielle,	juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- Mme MEYERS Marie-Anne,	juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- Mme BESCH Carole,	juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
- M. KESSELER Jacques,	juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg

ont été nommés juges-commissaires aux ordres au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour la durée d'une année.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Kwaki S.à r.l.» ayant son siège à L-6142 Junglinster, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Junglinster, 67, rue Rahm.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01932004.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 2 avril 2004 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'universitaire (recrutement externe).

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère d'Etat – Service des Médias et des Communications Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Service National d'Action Sociale Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines ou en sciences sociales	1
Ministère de la Culture Service des Sites et Monuments nationaux (Conservateur) Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en histoire d'art	1
Ministère de la Culture Service des Sites et Monuments nationaux (Conservateur) Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en histoire	1
Ministère de la Culture Musée National d'Histoire et d'Art (Conservateur) Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en histoire médiévale ou en archéologie	1
Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines ou en sciences politiques	1
Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Ministère d'Etat Service Information et Presse Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en économie ou en sciences sociales	1
Ministère d'Etat Service Information et Presse Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en communication ou en journalisme	1
Ministère des Finances Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère des Classes Moyennes Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en droit* ou en économie	1

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Direction de l'Aviation Civile Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère d'Etat Service eLuxembourg Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique, économie ou sciences humaines	1

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé pour tous les postes pour lesquels une formation en droit est demandée.

Le relevé sera complété par les postes devenant vacants jusqu'à la date de la publication des résultats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 16 et 25 mars 2004.

Ministère de la Promotion Féminine. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Noémi asbl ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité du service de logements encadrés pour femmes est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 990413/02.

Ministère de la Promotion Féminine. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agréments provisoires. – Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Hôtel Maternel» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/01.

Par arrêté ministériel 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Foyer Paula Bové» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/1.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de la garderie interne du Foyer Paula Bové et de l'Hôtel Maternel est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/2.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du service de logements encadrés géré par le «Centre Frédéric Ozanam» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 981029/02/3.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du service de logements encadrés «Roud Haus» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/5.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Groupe Jeunes Mamans» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/6.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Foyer Sichem» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 98108/02/7.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Femmes en détresse asbl ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de la garderie interne «Kannerhaus» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 981029/02/2.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Femmes en détresse asbl ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Fraenhaus» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 981029/02/3.

Par arrêté ministériel du 29 décembre 2003, l'agrément provisoire accordé le 10 septembre 2002 à l'organisme gestionnaire Conseil National des Femmes du Luxembourg, ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Foyer Sud - Fraen an Nout» est prorogé jusqu'au 28 septembre 2005.

L'agrément est enregistré sous le numéro 981028/02.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police Grand-Ducale organisera dans la carrière supérieure de l'ingénieur un examen-concours d'admission au stage qui aura lieu le 1er avril 2004.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de janvier 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. BHS, en liquidation, avec siège social à Pétange, 37, rue de Longwy	02.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Robert *Schons*
2.	S.A. C 7 CONCEPT, ayant eu son siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	02.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Robert *Schons*
3.	S.A. CHEOPS TECHNOLOGY LUXEMBOURG, avec siège social à Wiltz, 68a, rue des Charretiers, de fait établie à Koerich, 11, route de Steinfort	02.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Robert *Schons*
4.	s.à r.l. ARIES IMMOBILIERE, avec siège social à Luxembourg, 73, boulevard de la Fraternité	02.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Robert *Schons*
5.	S.A. USTICA, avec siège social à Luxembourg, 10, avenue de la Porte Neuve	07.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Debroise*
6.	Jean-Claude RIVA, commerçant, ayant demeuré à Esch-sur-Alzette, 85, route de Belvaux, demeurant actuellement à Dudelange, 19, rue du Mont St Jean	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
7.	s.à r.l. FASSADEN JAKOB, avec siège social à Remich, 16a, route de l'Europe	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
8.	S.A. BARS IMPORT & EXPORT, ayant eu son siège social à Luxembourg, 15, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Carine *Sulter*
9.	S.A. BIG ONE DISTRIBUTION, ayant eu son siège social à Luxembourg, 11, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Carine *Sulter*
10.	S.A. FILCAR, ayant eu son siège social à Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Marie *Bena*

11. s.à r.l. SOUND OF LUXEMBOURG GmbH, ayant eu son siège social à Luxembourg, 81, rue Ermesinde, actuellement sans siège social connu	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Marie *Bena*
12. s.à r.l. LA VILLA ALLEGRA, avec siège social à Hesperange, 373, route de Thionville	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Alix *Bijoux*
13. S.A. CAPITAL MANAGEMENT PARTICIPATION, avec siège social à Bertrange, 295, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Alix *Bijoux*
14. s.à r.l. AU BON TONNEAU, avec siège social à Dudelange, 75, rue du Nord, de fait inconnue à cette adresse	07.01.04	M. Robert *Worre*	Me Maria Manuela *Dias Marques*
15. s.à r.l. CANADIA, avec siège social à Bergem, 95, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	09.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Serge *Dollendorf*
16. Roger RAACH, demeurant à Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy, ayant fait le commerce sous la dénomination «MODERNE BEFESTIGUNGSTECHNIK» à Steinsel, 34a, rue Paul Eyschen	09.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
17. S.A. MG CONSULTING, avec siège social à Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo	12.01.04	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
18. S.A. FREE BEEP, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg	15.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
19. S.A. TRANSPLANET VIDEOCOM, avec siège social à Bertrange, 99, route de Longwy	16.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
20. S.A. LUXCELL, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin	16.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
21. S.A. VOYAGES EUROPA, en liquidation, avec siège social à Strassen, 24, rue de la Libération, ayant été établie à Luxembourg, 10, rue 1900	16.01.04	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Rodesch*
22. S.A. SOURCE CASTEL HOLDING, avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
23. s.à r.l. ROLLING STONE, avec siège social à Luxembourg, 7, rue du Palais de Justice, de fait inconnue à cette adresse	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Sabine *Hinz*
24. S.A. TECTRONIC, ayant eu son siège social à Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, actuellement sans siège social connu	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Sabine *Hinz*
25. S.A. ABACA, avec siège social à Senningerberg, 6b, route de Trèves	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Maxence *Monot*
26. s.à r.l. CASA PLANBAU – BAUTRÄGER – GESELLSCHAFT GmbH, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Maxence *Monot*
27. s.à r.l. BIOSHOP, avec siège social à Luxembourg, 8, rue Munkaczy, de fait inconnue à cette adresse	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Cyril *Chapon*
28. s.à r.l. CREST AUDIO VIDEO, avec siège social à Luxembourg, 40, rue de Bragance	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Cyril *Chapon*

29.	s.à r.l. DIMENSION, avec siège social à Niederanven, 141, route de Trèves	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Sabine *Zylberbogen*
30.	s.à r.l. CHALUX, avec siège social à Kehlen, Zone Industrielle, de fait inconnue à cette adresse	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Sabine *Zylberbogen*
31.	s.à r.l. RODIMO CONSTRUCTIONS, avec siège social à Rodange, 296, route de Longwy	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Laurence *Jacques*
32.	S.A. VALMY INDUSTRIES, ayant eu son siège social à Luxembourg, 63-65, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	19.01.04	M. Marc *Wagner*	Me Laurence *Jacques*
33.	S.A. FREEDOM, avec siège social à Luxembourg, 4a, avenue Pasteur	21.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
34.	s.à r.l. LUK'S, avec siège social à Luxembourg, 3, rue Philippe II	21.01.04	Mme Maryse *Welter*	Me Marguerite *Ries*
35.	S.A. C.Q.F.D., anciennement AUTO DIRECT LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à Remich, 10, rue Enz	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me David *Maria*
36.	S.A. JG GROUP, avec siège social à Remich, 11, rue des Pommiers, de fait inconnue à cette adresse	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me David *Maria*
37.	s.à r.l. ATAL, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 20, rue de Bonnevoie	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Jean-Marc *Groelly*
38.	s.à r.l. BEST MARKETING, établie et ayant son siège social à Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Bernard *Beerens*
39.	s.à r.l. TWENTY-FIRST CENTURY SHOCKS, avec siège social à Luxembourg, 19, rue de Gibraltar, de fait inconnue à cette adresse	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Estelle *Français*
40.	S.A. DETROIT BENELUX, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Tony Neumann, de fait inconnue à cette adresse	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Estelle *Français*
41.	s.à r.l. ENTREPRISE NOVAIS, établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 32, rue de Stalingrad	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Toth*
42.	s.à r.l. OMNINET, ayant eu son siège social à Luxembourg, 17, rue Arthur Herchen, actuellement sans siège social connu	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Jean-Marc *Groelly*
43.	S.A. WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG), ayant eu son siège social à Luxembourg, 9, rue Schiller, actuellement sans siège social connu	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
44.	Antoine MICCICHE, demeurant à Mondorf-les-Bains, 2, route de Remich, ayant fait le commerce sous la dénomination ENTREPRISE DE SOUDURE MICCICHE ANTOINE	23.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
45.	S.A. PERFORMANCE INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo, actuellement sans siège social connu	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Lux*

46.	Madame Carole SEIL, demeurant à Bergem, 68, rue de la Forêt, ayant fait le commerce sous la dénomination ESTATE AGENCE IMMOBILIERE	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
47.	S.A. FINANCIERE F.M., avec siège social à Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
48.	s.à r.l. RENDE GERÜSTBAU GmbH, avec siège social à Remich, 21, route de Stadtbredimus	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
49.	s.à r.l. VELT, avec siège social à Luxembourg, 76, rue des Romains	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pol *Thielen*
50.	Madame Celeste Maria NOGUEIRA CRUZ COSTA, demeurant à Esch-sur-Alzette, 11, rue du Viaduc, ayant fait le commerce sous la dénomination CAFE MON PLAISIR	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
51.	s.à r.l. EURO-SANIT, avec siège social à Kayl, 41, rue du Moulin	30.01.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 26 janvier 2004, la faillite prononcée en date du 15 décembre 2003 contre la s.à r.l. CENTENARY, avec siège social à Luxembourg, 3, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse, a été rabattue.

En date du 23 janvier 2004 le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la faillite prononcée le 13 juin 2001 contre la s.à r.l. SPORTS GENERATION, avec siège social à Dudelange, 67, avenue Grande-Duchesse Charlotte et de la faillite prononcée le 11 juillet 2001 contre la s.à r.l. CONFECTION GENERALE LUXEMBOURGEOISE (C.G. LUX), avec siège social à Dudelange, 210, route de Burange.

En date du 26 janvier 2004 le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a déclaré closes par liquidation les opérations de la faillite prononcée le 12 juillet 1996 contre la s.à r.l. HAMBLI, avec siège social à Luxembourg, 18, rue Irmine.

En date du 26 janvier 2004 le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la faillite prononcée le 19 juillet 1996 contre la S.A. CHIMIPHAR, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de la faillite prononcée le 14 novembre 1997 contre la s.à r.l. LUX-BRASSERIE (LA TIRRENA), avec siège social à Rodange, 27, route de Longwy et de la faillite prononcée le 28 mai 1999 contre la S.A. AL. FA., avec siège social à Niedercorn, 25, rue de Longwy.

Diekirch

1.	S.A. GASTROFINA INTERNATIONALE HOLDING, établie et ayant son siège statutaire à Drinklange, maison 1e et ayant son siège d'exploitation à Diekirch, 2, Esplanade	07.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
2.	s.à r.l. EDS-IM, établie et ayant eu son siège social à Weiswampach, 40, route de Clervaux	07.01.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
3.	s.à r.l. HOTEL-RESTAURANT VIEUX MOULIN LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à Asselborn, maison 158	07.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
4.	S.A. DJ DECORATION RENOVATION, établie et ayant eu son dernier siège social connu à Wiltz, 11, rue des Tondeurs	07.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
5.	S.A. AUDIOCARE, établie et ayant son siège social à Wiltz, 1, rue des Vieilles Tanneries	14.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*

6.	S.A. JP ATTIAS IMPORT EXPORT, établie et ayant eu son siège social à Rombach/Martelange, 18, rue de Bigonville	14.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
7.	S.A. H.B.H., établie et ayant eu son siège social à Eselborn, 9, rue du Village	14.01.04	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
8.	S.A. CONSTRUCTIONS ARTISANALES ET IMMOBILIERES, établie et ayant eu son siège social à Gilsdorf, 31, rue Principale	21.01.04	Mme Karine *Reuter*	Me Lony *Thillen*
9.	Monsieur Marco Robert STELMES, demeurant à Moestroff, 33, route de Diekirch	21.01.04	Mme Karine *Reuter*	Me Claude *Speicher*
10.	S.A. BUSINESS CONSULTING PARTNERS, ayant eu son dernier siège social connu à Leithum, maison 2	28.01.04	Mme Karine *Reuter*	Me Gilbert *Reuter*
11.	S.A. LEO CONSTRUCT, ayant eu son dernier établissement connu à Winseler, 41, Duerfstrooss	28.01.04	Mme Karine *Reuter*	Me Gilbert *Reuter*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Monsieur le Dr Pjerin *Lazri*, né le 22.2.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Madame le Dr Nadine *Groos*, née le 15.4.1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie plastique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Madame le Dr Isabelle *Deneff*, née le 3.5.1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Madame le Dr Bernadette *Carminati* ép. *Pasquini*, née le 5.10.1950, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Monsieur Klaus Hermann *Saueressig*, né le 7.2.1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Monsieur Pascal *Eppe*, né le 25.3.1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Monsieur le Dr Jérémy *Joiris*, né le 15.5.1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2004, Monsieur le Dr Franco *Agudo*, né le 13.4.1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2004, Monsieur le Dr Marcus *Fattah*, né le 25.4.1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2004, Madame le Dr Sévérine *Scheefer*, née le 13.8.1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2004, Madame Christel *Peeters*, née le 7.6.1959, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2004, Monsieur le Dr Marc *Reichert*, né le 15.6.1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 16 **27 février 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Monsieur Alberto Paulo ABREU FERREIRA à changer le nom patronymique actuel de son fils Juan ABREU FERREIRA en celui de «DOS REIS FERREIRA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Benoît Arnauné-Guillot, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Alberto Paulo ABREU FERREIRA, demeurant à L-1481 Luxembourg, 15, rue Eecherschmelz, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils Juan ABREU FERREIRA, né le 22 août 2001 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «DOS REIS FERREIRA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alberto Paulo ABREU FERREIRA est autorisé à changer le nom patronymique actuel de son fils Juan ABREU FERREIRA en celui de «DOS REIS FERREIRA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Association syndicale libre. – Mertzig. – En conformité de la loi du 28 décembre 1883, un compromis pour la cession gratuite à la commune de Mertzig d'un chemin syndical d'exploitation inscrit au cadastre sous le numéro 454/4020 au titre de syndicats des chemins ruraux, contenance 8,90 ares, au lieu-dit «auf der Floetz», section A de Mertzig, territoire de la commune de Mertzig, a été conclu en date du 28 janvier 2004 entre les membres de l'association syndicale libre pour la construction d'un chemin d'exploitation au lieu-dit «auf der Floetz», section A de la commune de Mertzig, et la commune de Mertzig.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 27.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BUNCH Geraldine, née le 05.07.1941 à Newport/Isle of Wight (Royaume-Uni), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA ROCHA MENDANHA Orlando, né le 18.01.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.03.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAZ ARMENTEROS Eugenio Osvaldo, né le 06.09.1967 à La Habana (Cuba), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DIAZ Eugenio Osvaldo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS LIMA Armindo, né le 11.07.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.07.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES DE GOIOS Constantino, né le 25.01.1973 à Dunkerque (France), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 23.12.2003, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Constantino.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONÇALVES NUNES Helena Maria, née le 30.04.1971 à Sé Nova/Coimbra (Portugal), demeurant à Huncherange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de NUNES Helena Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GUNN Fernande Jeanne Maria, née le 02.10.1949 à Pétange, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAERA Natale, né le 19.07.1972 à Ettelbruck, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LE ROY Elisabeth Christiane Etiennette, née le 23.09.1980 à Paris (France), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LELIÈVRE Ariane Augusta Elise, née le 07.11.1965 à Mechelen (Belgique), demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEOCI Annie, née le 29.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Sterpenich (Belgique), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.07.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES DE SOUSA Luisa Maria, née le 22.11.1972 à Dudelange, demeurant à Goeblange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.04.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUCARELLI Ferdinando, né le 10.02.1974 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MANAIA DOS REIS Paulo Antonio, né le 24.11.1975 à Luxembourg, demeurant à Aspelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Leudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MANUCCI Marta Maria Renata, née le 16.09.1970 à Luxembourg, demeurant à Leudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES DOS SANTOS Daniel, né le 23.09.1982 à Luxembourg, demeurant à Moesdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINS AFONSO Maria de Fatima, née le 13.08.1981 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MAYNÉ Frédéric Edouard Philippe, né le 11.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MENDES DA SILVA Sony, née le 26.11.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MINISTRO FERREIRA Jil Manuel, né le 15.08.1965 à Luxembourg, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MIR MOTAHARI Seyed Amir Mohammad, né le 07.02.1984 à Téhéran (Iran), demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOKHLESS David, né le 30.06.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.05.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA VIEGAS Stéphanie, née le 08.09.1981 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MOREIRA Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOURA DE SOUSA Dulce Manuela, née le 21.11.1973 à Codeçoso/Celorico de Basto (Portugal), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MOURA DE SOUSA Manuela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOURAO MACHADO Alfredo, né le 10.08.1966 à Armés, Terrugem, Sintra (Portugal), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NOVALI Isabelle Sandrine, née le 07.04.1975 à Villerupt (France), demeurant à Larochette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA REBELO José David, né le 31.01.1967 à Ovar (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA José David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAYEN Tamara, née le 10.08.1984 à Niederkorn, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEIXOTO DA FONSECA Marylène, née le 10.09.1984 à Niederkorn, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PINTO MONGELLI David, né le 22.04.1976 à Luxembourg, demeurant à Bivange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTO David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RANERI Giuseppe, né le 12.04.1976 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur REVELANT Dario, né le 12.09.1974 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIBEIRO Michel, né le 06.07.1978 à Ettelbruck, demeurant à Larochette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIBEIRO DA SILVA Antonio Jorge, né le 13.01.1969 à Aguas Santas/Maia (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALDI Sabrina, née le 26.10.1979 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS PINTO Paulo Miguel, né le 04.08.1981 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHUCKART PAULOS Daniela, née le 17.08.1984 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 09.02.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PAULOS Daniela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMONE Crescenza, née le 18.07.1973 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TASSO Marco, né le 13.04.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THEUNISSEN Sofie Barbara Ida Astrid, née le 09.03.1980 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.1991 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VELISAVLJEVIC Boban, né le 29.08.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VERHAGEN Julius Christiaan Pieter, né le 19.01.1983 à Luxembourg, demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame YE Xiaolian, née le 18.11.1970 à Guangdong (Chine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 04.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WENGLER Sonia Marie-Thérèse Josette, née le 30.06.1929 à Uccle (Belgique), demeurant à Kraainem (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Centres socio-éducatifs de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse organisera le 10 juin 2004 un examen de fin de stage dans les carrières de l'éducateur et de l'éducateur instructeur.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse organisera les 16 et 17 juin 2004 des examens de carrière dans la carrière de l'infirmier et dans la carrière de l'aide-soignant.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 17 **5 mars 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 février 2004 instituant une Commission chargée de procéder à l'organisation d'un examen de fin de stage d'un poste d'éducateur gradué à l'Action Locale pour Jeunes d'Esch-sur-Alzette.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu la loi du 1er décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue;

Vu la loi modifiée du 14 mars 1973 portant création d'instituts et de services d'éducation différenciée ;

Vu la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales, telle qu'elle a été modifiée dans la suite ;

Vu le règlement grand-ducal du 18 octobre 1973 concernant les attributions, les conditions d'admission au stage et les conditions de nomination du personnel affecté aux instituts et services de l'éducation différenciée ;

Vu le règlement grand-ducal du 13 novembre 1992 concernant les conditions d'admission au stage, les modalités du stage, l'examen de fin de stage et les conditions de nomination des psychologues, pédagogues, sociologues et éducateurs gradués à l'Institut d'études éducatives et sociales ;

Arrête :

Art. 1er. Il est institué une commission chargée de procéder à l'organisation d'un examen de fin de stage d'un poste d'éducateur gradué à l'Action Locale pour Jeunes d'Esch-sur-Alzette.

Art. 2. Cette commission comprend :

comme membres :

Monsieur Jerry LENERT, pédagogue diplômé au Service de la Formation Professionnelle ;

Monsieur Jos. NOESEN, coordinateur de l'Action Locale pour Jeunes ;

Monsieur Henri WELSCHBILLIG, directeur de l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales ;

Madame Christiane FOUBERT, éducatrice graduée ;

Monsieur Fernand SAUER, éducateur gradué ;

comme membres suppléants :

Monsieur Paul PRUSSEN, attaché de direction auprès de l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales ;

Madame Jacqueline BICHLER, éducatrice graduée ;

Madame Chantal PETERS, éducatrice graduée.

Art. 3. Monsieur Jerry LENERT est nommé commissaire de Gouvernement et président de la Commission ; Monsieur Jos. NOESEN est nommé secrétaire de la Commission.

Art. 4. L'examen comprend :

a) des notions générales de législation scolaire ;
   des notions générales de droit du travail ;

b) la présentation et la soutenance d'un mémoire portant sur un sujet qui est en rapport étroit avec la fonction du candidat ;
   Le texte rédigé en langue française ou allemande est présenté par le candidat dans une des trois langues officielles.

c) une épreuve pratique dans le cadre des activités du candidat.

Art. 5. Le présent arrêté, qui sera publié au Mémorial, est expédié au candidat pour information et à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre, ampliation en sera transmise à Madame le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et à Monsieur le Président de la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 11 février 2004
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Monsieur Roland REISER, chef de bureau technique adjoint à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique à la même administration à partir du 1er mars 2004.

Administration de l'Environnement. – Examens de promotion en 2004. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration de l'Environnement organisera au courant de l'année 2004 les examens ci-après:

Septembre: examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif

Octobre: examen de promotion dans la carrière du rédacteur

Novembre: examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Administration gouvernementale, Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Administration du Personnel de l'Etat. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Personnel de l'Etat procédera, sur base de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne, au recrutement interne d'un agent de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, le mandat consulaire de Monsieur Robert SCHAEFFER, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Kansas City, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, le mandat consulaire de Monsieur Frantisek FITOS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bratislava, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, le mandat consulaire de Monsieur René WAXWEILER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Malaga, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, le mandat consulaire de Monsieur Hervé CREUZÉ, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bordeaux, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, le mandat consulaire de Monsieur Gary MANNINA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à La Nouvelle-Orléans, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 17 février 2004, Monsieur le Dr Stéphane MULLER, né le 20.1.1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, Monsieur Frank FRIEDRICH, né le 18.1.1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, Monsieur Oliver FRANZEN, né le 21.7.1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 17 février 2004, Madame Luise BATTENBERG, née le 17.9.1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 17 février 2004, Monsieur Xavier SCHOUBBEN, né le 11.4.1980, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau au 31 décembre 2003 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

A. Etablissements de droit public luxembourgeois **(2)**

- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, 1, place de Metz, L-2954 LUXEMBOURG
- Société Nationale de Crédit et d'Investissement, 7, rue du Saint-Esprit, B.P. 1207, L-1012 LUXEMBOURG

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois **(112)**

- ABN Amro Bank (Luxembourg) S.A., 46, avenue J.F. Kennedy, B.P. 581, L-2015 LUXEMBOURG
- Alcor Bank Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, B.P. 746, L-2017 LUXEMBOURG
- Allgemeine Deutsche Direktbank International S.A., 7, Val Ste Croix, B.P. 41, L-2010 LUXEMBOURG
- American Express Bank (Luxembourg) S.A., 34, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 919, L-2019 LUXEMBOURG
- Argentabank Luxembourg S.A., 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG
- Banca di Roma International S.A., 26, boulevard Royal, B.P. 692, L-2016 LUXEMBOURG

- Banca Lombarda International S.A., 35, boulevard du Prince Henri, B.P. 308, L-2013 LUXEMBOURG
- Banca Nazionale del Lavoro International S.A., 51, rue des Glacis, B.P. 286, L-2012 LUXEMBOURG
- Banca Popolare Commercio e Industria International S.A., 13, rue Beaumont, B.P. 170, L-2011 LUXEMBOURG
- Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., 30, boulevard Royal, B.P. 215, L-2012 LUXEMBOURG
- Banca Popolare di Verona e Novara (Luxembourg) S.A., 26, boulevard Royal, B.P. 555, L-2015 LUXEMBOURG
- Banco Bradesco Luxembourg S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, B.P. 921, L-2019 LUXEMBOURG
- Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 LUXEMBOURG
- Bankgesellschaft Berlin International S.A., 30, boulevard Royal, B.P. 163, L-2011 LUXEMBOURG
- Bank Leumi (Luxembourg) S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 SENNINGERBERG
- Bank of Bermuda (Luxembourg) S.A., 13, rue Goethe, B.P. 413, L-2014 LUXEMBOURG
- Bank of China (Luxembourg) S.A., 37-39, boulevard du Prince Henri, B.P. 721, L-2017 LUXEMBOURG
- Bank of Tokyo - Mitsubishi (Luxembourg) S.A., Centre Descartes, 287-289, route d'Arlon, B.P. 364, L-2013 LUXEMBOURG
- Bank Sarasin Benelux S.A., 287-289, route d'Arlon, B.P. 1408, L-1014 LUXEMBOURG
- Banque Audi (Luxembourg) S.A., 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 LUXEMBOURG
- Banque BCP S.A., 5, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 BERTRANGE
- Banque Carnegie Luxembourg S.A., Centre Europe - 5, place de la Gare, B.P. 1141, L-1011 LUXEMBOURG
- Banque Colbert (Luxembourg) S.A., 1A, Heienhaff, B.P. 736, L-1736 LUXEMBOURG
- Banque Continentale du Luxembourg S.A., 2, boulevard Emmanuel Servais, B.P. 1405, L-1014 LUXEMBOURG
- Banque de Luxembourg S.A., 14, boulevard Royal, B.P. 2221, L-1022 LUXEMBOURG
- Banque Degroof Luxembourg S.A., 12, rue Eugène Ruppert, B.P. 902, L-2019 LUXEMBOURG
- Banque Delen Luxembourg, 287, route d'Arlon, L-1150 LUXEMBOURG
- Banque du Gothard (Luxembourg) S.A., 76-78, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG
- Banque Générale du Luxembourg S.A, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 LUXEMBOURG
- Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 703, L-2017 LUXEMBOURG
- Banque Invik S.A., 7, avenue Pescatore, B.P. 285, L-2012 LUXEMBOURG
- Banque Ippa et Associés, 34, avenue de la Liberté, B.P. 1134, L-1011 LUXEMBOURG
- Banque LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, B.P. 602, L-2016 LUXEMBOURG
- Banque Nagelmackers 1747 (Luxembourg) S.A., 124, boulevard de la Pétrusse, B.P. 168, L-2011 LUXEMBOURG
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, B.P. 474, L-2014 LUXEMBOURG
- Banque Puilaetco (Luxembourg) S.A., 3, place Clairefontaine, B.P. 145, L-2011 LUXEMBOURG
- Banque Safra-Luxembourg S.A., 10A, boulevard Joseph II, B.P. 887, L-2018 LUXEMBOURG
- BGL – MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., 27, avenue Monterey, L-2951 LUXEMBOURG
- BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2093 LUXEMBOURG
- Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 33, boulevard du Prince Henri, B.P. 403, L-2014 LUXEMBOURG
- Chekiang First Bank (Luxembourg) S.A., 1B, Parc d'Activité Syrdall, B.P. 836, L-2018 LUXEMBOURG
- Clearstream Banking S.A., 42, avenue J.-F. Kennedy, L-2967 LUXEMBOURG
- Commerzbank International S.A., 25, rue Edward Steichen, B.P. 303, L-2013 LUXEMBOURG
- Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., 10, rue Dicks, B.P. 1132, L-1011 LUXEMBOURG
- Cortal Consors Luxembourg, 24, boulevard Royal, B.P. 390, L-2013 LUXEMBOURG
- Credem International (Lux), 10-12, avenue Pasteur, B.P. 1301, L-1013 LUXEMBOURG
- Crédit Agricole Indosuez Luxembourg, 39, allée Scheffer, B.P. 1104, L-1011 LUXEMBOURG
- Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg, 39, allée Scheffer, B.P. 1104, L-1011 LUXEMBOURG
- Crédit Lyonnais Luxembourg S.A., 26A, boulevard Royal, B.P. 32, L-2010 LUXEMBOURG
- Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., 56, Grand-Rue, B.P. 40, L-2010 LUXEMBOURG
- Danske Bank International S.A., 2, rue du Fossé, B.P. 173, L-2011 LUXEMBOURG
- DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., 38, rue J.-F. Kennedy, B.P. 504, L-2015 LUXEMBOURG

- Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-2098 LUXEMBOURG
- Deutsche Postbank International S.A., Airport Center, 2, route de Trèves, L-2966 LUXEMBOURG
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 LUXEMBOURG
- Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, B.P. 355, L-2097 LUXEMBOURG
- DZ Bank International S.A., 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 LUXEMBOURG
- East West United Bank S.A., 10, boulevard Joseph II, B.P. 34, L-2010 LUXEMBOURG
- EFG Private Bank (Luxembourg) S.A., 5, rue Jean Monnet, B.P. 897, L-2018 LUXEMBOURG
- Europäische Genossenschaftsbank S.A. - European Cooperative Bank S.A. - Banque Coopérative Européenne S.A., 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 LUXEMBOURG
- F. van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., 106, route d'Arlon, B.P. 673, L-2016 LUXEMBOURG
- Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., 17A, rue des Bains, B.P. 1642, L-1016 LUXEMBOURG
- Frankfurter Volksbank International S.A., 36, boulevard Joseph II, L-1840 LUXEMBOURG
- Freie Internationale Sparkasse S.A., 13, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 614, L-2016 LUXEMBOURG
- Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., 23, avenue de la Liberté, B.P. 414, L-2014 LUXEMBOURG
- HSBC Republic Bank (Luxembourg) S.A., 32, boulevard Royal, B.P. 733, L-2017 LUXEMBOURG
- HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, B.P. 579, L-2015 LUXEMBOURG
- HSH Nordbank International S.A., 2, rue Jean Monnet, B.P. 612, L-2016 LUXEMBOURG
- HVB Banque Luxembourg S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2099 LUXEMBOURG
- IBL Investment Bank Luxembourg S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG
- IKB International, 12, rue Erasme, B.P. 771, L-2017 LUXEMBOURG
- IMI Bank (Luxembourg) S.A., 8, avenue de la Liberté, B.P. 1022, L-1010 LUXEMBOURG
- ING Luxembourg S.A., 52, route d'Esch, L-2965 LUXEMBOURG
- ING BHF-BANK International S.A., 283, route d'Arlon, B.P. 258, L-2012 LUXEMBOURG
- John Deere Bank S.A., 5, rue Eugène Ruppert, B.P. 1685, L-1016 LUXEMBOURG
- J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., 5, rue Plaetis, B.P. 240, L-2012 LUXEMBOURG
- Kaupthing Bank Luxembourg S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 LUXEMBOURG
- KOOKMIN Bank Luxembourg S.A., 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG
- Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 LUXEMBOURG
- Lampebank International S.A., 2, rue de l'Eau, B.P. 164, L-2011 LUXEMBOURG
- Landsbanki Luxembourg S.A., 85-91, route de Thionville, B.P. 1133, L-1011 LUXEMBOURG
- LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A., 10-12, boulevard F.D. Roosevelt, B.P. 84, L-2010 LUXEMBOURG
- Mizuho Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 1B, Parc d'Activité Syrdall, B.P. 29, L-2010 LUXEMBOURG
- M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., 2, place Dargent, B.P. 16, L-2010 LUXEMBOURG
- Mutuel Bank Luxembourg S.A., 17, Côte d'Eich, B.P. 884, L-2018 LUXEMBOURG
- Natexis Luxembourg S.A., 28, avenue Marie-Thérèse, B.P. 541, L-2015 LUXEMBOURG
- Natexis Private Banking Luxembourg S.A., 51, avenue J.-F. Kennedy, B.P. 753, L-2017 LUXEMBOURG
- Nikko Bank (Luxembourg) S.A., 112, route d'Arlon, B.P. 14, L-2010 LUXEMBOURG
- NOBIS Société des Banques Privées, 2, rue Jean Monnet, B.P. 183, L-2011 LUXEMBOURG
- Nomura Bank (Luxembourg) S.A., 6, avenue Emile Reuter, B.P. 289, L-2012 LUXEMBOURG
- Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., 26, route d'Arlon, B.P. 121, L-2011 LUXEMBOURG
- Nordea Bank S.A., 672, rue de Neudorf, Findel, B.P. 562, L-2015 LUXEMBOURG
- Pictet & Cie (Europe) S.A., 1, boulevard Royal, B.P. 687, L-2016 LUXEMBOURG
- Sal. Oppenheim jr. & Cie Luxembourg S.A., 4, rue Jean Monnet, B.P. 714, L-2017 LUXEMBOURG
- Sanpaolo Bank S.A., 12, avenue de la Liberté, B.P. 2062, L-1020 LUXEMBOURG
- SEB Private Bank S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, B.P. 487, L-2014 LUXEMBOURG
- Société Européenne de Banque S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, B.P. 21, L-2010 LUXEMBOURG
- Société Générale Bank & Trust, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 LUXEMBOURG
- State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.-F. Kennedy, B.P. 275, L-2012 LUXEMBOURG
- Sumitomo Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 882, L-2018 LUXEMBOURG
- Svenska Handelsbanken S.A., 146, boulevard de la Pétrusse, B.P. 678, L-2016 LUXEMBOURG
- SWEDBANK (Luxembourg) S.A., 8-10, avenue de la Gare, B.P. 1305, L-1013 LUXEMBOURG

- The Bank of New York (Luxembourg) S.A., Aerogolf Center, 1A, rue Höhenhof, B.P. 263, L-2012 LUXEMBOURG
- The Bank of TDW & BGL S.A., 46A, boulevard J.F. Kennedy, L-2958 LUXEMBOURG
- UBS (Luxembourg) S.A., 36-38, Grand-Rue, B.P. 2, L-2010 LUXEMBOURG
- Unibanco - União de Bancos Brasileiros (Luxembourg) S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG
- Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 79, L-2010 LUXEMBOURG
- Union Bank of Norway International S.A., 22, rue J.P. Brasseur, B.P. 867, L-2018 LUXEMBOURG
- United European Bank (Luxembourg) S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, B.P. 830, L-2018 LUXEMBOURG
- VP Bank (Luxembourg) S.A., 26, avenue de la Liberté, B.P. 923, L-2019 LUXEMBOURG
- West LB International S.A., 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, B.P. 420, L-2014 LUXEMBOURG
- WGZ-Bank Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, B.P. 220, L-2012 LUXEMBOURG

C. Sociétés coopératives de droit luxembourgeois **(2)**

- Banque Raiffeisen, 28, boulevard Royal, B.P. 111, L-2011 LUXEMBOURG
- Fortuna Banque s.c., 128-132, boulevard de la Pétrusse, B.P. 1203, L-1012 LUXEMBOURG

II. Caisses rurales **(26)**

- Caisse Raiffeisen Bascharage-Clemency, 121, avenue de Luxembourg, L-4940 BASCHARAGE
- Caisse Raiffeisen Bech-Kleinmacher-Schwebsange-Wellenstein, Route du Vin, L-5405 BECH/KLEINMACHER
- Caisse Raiffeisen Bertrange-Leudelange, 2, rue des Champs, L-8053 BERTRANGE
- Caisse Raiffeisen Bettborn-Perlé, 20A, rue Principale, L-8606 BETTBORN
- Caisse Raiffeisen Binsfeld, 8, Grand-Rue, L-9905 TROISVIERGES
- Caisse Raiffeisen Bous, 46, route de Luxembourg, L-5408 BOUS
- Caisse Raiffeisen Remerschen-Mondorf-Burmerange, 55, route du Vin, L-5440 REMERSCHEN
- Caisse Raiffeisen Grevenmacher-Canach-Gostingen-Wormeldange 7, rue des Bateliers, L-6713 GREVENMACHER
- Caisse Raiffeisen Diekirch, 4, rue Saint Antoine, L-9205 DIEKIRCH
- Caisse Raiffeisen Feulen, rue Krechelsberg, L-9188 VICHTEN
- Caisse Raiffeisen Hobscheid-Steinfort-Koerich, 6, rue de la Gare, L-8380 KLEINBETTINGEN
- Caisse Raiffeisen Hoffelt, Maison 15, L-9960 HOFFELT
- Caisse Raiffeisen Hostert/Luxembourg, 6, rue Principale, L-6990 HOSTERT
- Caisse Raiffeisen Junglinster, 1, rue de Luxembourg, L-6130 JUNGLINSTER
- Caisse Raiffeisen Kayl, 3, rue Jos. Muller, L-3651 KAYL
- Caisse Raiffeisen Kehlen, 6, rue de Mamer, L-8280 KEHLEN
- Caisse Raiffeisen Mamer, 3, rue des Maximins, L-8247 MAMER
- Caisse Raiffeisen Mersch, 13, rue de la Gare, L-7535 MERSCH
- Caisse Raiffeisen Mertert-Wasserbillig-Moersdorf-Rosport, 4, route d'Echternach, L-6617 WASSERBILLIG
- Caisse Raiffeisen Niederanven/Syrdall, 130A, route de Trèves, L-6940 NIEDERANVEN
- Caisse Raiffeisen Noerdange-Saeul-Useldange, 29, rue de Diekirch, L-8550 NOERDANGE
- Caisse Raiffeisen Reckange/Mess, 77, rue Jean-Pierre Hilger, L-4980 RECKANGE/MESS
- Caisse Raiffeisen Roeser/Uelzechtdall, 1, rue de Bettembourg, L-3326 CRAUTHEM
- Caisse Raiffeisen Soleuvre-Mondercange, 5, rue du Knapp, L-4465 SOLEUVRE
- Caisse Raiffeisen Weiswampach, 134, route de Stavelot, L-9991 WEISWAMPACH
- Caisse Raiffeisen Wiltz, 9, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 WILTZ

III. Banques d'émission de lettres de gage **(3)**

- Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank AG in Luxemburg, 25, rue Edward Steichen, B.P. 2133 L-1021 LUXEMBOURG
- EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A., 5, rue Heienhaff, L-1736 SENNINGERBERG
- Pfandbrief Bank International S.A, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 LUXEMBOURG

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993 **(7)**

- Bank of China, Pékin (République Populaire de Chine), succursale de Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri, B.P. 114, L-2011 LUXEMBOURG
- Banque de Commerce et de Placements S.A., Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, B.P. 2283, L-1022 LUXEMBOURG

- Banque du Gothard S.A., Lugano (Suisse), succursale de Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse, B.P. 784, L-2017 LUXEMBOURG
- Banque Hapoalim (Suisse) S.A., Zurich (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 703, L-2017 LUXEMBOURG
- Garanti Bank, Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 8, place Winston Churchill, B.P. 213, L-2012 LUXEMBOURG
- Industrial and Commercial Bank of China, Pékin (République Populaire de Chine), succursale de Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy, B.P. 278, L-2012 LUXEMBOURG
- Union Bancaire Privée, Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 79, L-2010 LUXEMBOURG

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993 **(43)**

- Banca Antoniana - Popolare Veneta, CSpA aRL, Padova (Italie), succursale de Luxembourg, 62, avenue Guillaume, L-1650 LUXEMBOURG
- Banca Sella S.p.A., Biella (Italie), succursale de Luxembourg, 4, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG
- Banco di Brescia S.p.A., Brescia (Italie), succursale de Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri, B.P. 688, L-2016 LUXEMBOURG
- Banco Totta & Açores S.A., Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 27, avenue de la Liberté, B.P. 1853, L-1018 Luxembourg
- Bank Corluy, succursale de Luxembourg 283, route d'Arlon B.P.: 199 L-8002 STRASSEN
- Bankhaus Lampe KG, Bielefeld (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue de l'Eau, B.P. 164, L-2011 LUXEMBOURG
- Banque de l'Europe Méridionale, Paris (France), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, B.P. 534, L-2015 LUXEMBOURG
- Banque Dewaay S.A., Bruxelles (Belgique), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 863, L-2018 LUXEMBOURG
- Bausparkasse Schwäbisch Hall A.G., Schwäbisch Hall (Allemagne), succursale de Luxembourg, 11, rue Beck, B.P. 760, L-2017 LUXEMBOURG
- Bayerische Landesbank, München (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, B.P. 602, L-2016 LUXEMBOURG
- BHW Bausparkasse Aktiengesellschaft, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 5, rue Pierre d'Aspelt, B.P. 556, L-2015 LUXEMBOURG
- BNP Paribas, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2087 LUXEMBOURG
- BNP Paribas Securities Services, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 LUXEMBOURG
- Caixa Geral de Depositós SA, Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 7, rue Goethe, B.P. 1221, L-1012 LUXEMBOURG
- Citibank International Plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, B.P. 1373, L-1013 LUXEMBOURG
- Crédit Agricole Indosuez, Paris (France), succursale de Luxembourg, 39, allée Scheffer, B.P. 1104, L-1011 LUXEMBOURG
- Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine S.A., Strasbourg (France), succursale de Luxembourg, 103, Grand-Rue, B.P. 124, L-2011 LUXEMBOURG
- Crédit Lyonnais, Lyon (France), succursale de Luxembourg, 26A, boulevard Royal, B.P. 32, L-2094 LUXEMBOURG
- DekaBank Deutsche Girozentrale, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 38, rue J.-F. Kennedy, B.P. 504, L-2015 LUXEMBOURG
- Deutsche Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, B.P. 586, L-2015 LUXEMBOURG
- Deutsche Postbank AG, Bonn (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, route de Trèves, L-2633 LUXEMBOURG
- Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes, B.P. 355, L-2013 LUXEMBOURG
- DZ-Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 LUXEMBOURG
- Evli Bank Plc, Helsinki (Finlande), succursale de Luxembourg, 60, Grand-Rue, B.P. 674, L-2016 LUXEMBOURG

- HSH Nordbank A.G., Kiel (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, B.P. 612, L-2016 LUXEMBOURG
- IKB Deutsche Industriebank A.G., Filiale Luxemburg, Düsseldorf und Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, B.P. 771, L-2017 LUXEMBOURG
- ING BHF-BANK, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 283, route d'Arlon, L-1150 LUXEMBOURG
- Islandsbanki hf, Reykjavik (Islande), Luxembourg Branch, 26-28, rue Edward Steichen, B. P. 1647, L-1016 LUXEMBOURG
- Joh. Berenberg, Gossler & Co - Berenberg Bank -, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 148-152, avenue de la Faïencerie, L-1511 LUXEMBOURG
- Kaupthing Bunadarbanki, Reykjavik (Islande), Luxembourg Branch, B.P. 1133, L-1011 LUXEMBOURG
- LandesBank Berlin - Girozentrale, Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 30, boulevard Royal, B.P. 779, L-2017 LUXEMBOURG
- Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale, Mainz (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6, rue de l'Ancien Athénée, B.P. 84, L-2010 LUXEMBOURG
- Landesbank Saar Girozentrale, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, B.P. 2407, L-1024 LUXEMBOURG
- Lloyds TSB Bank plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 1, rue Schiller, B.P. 1643, L-1016 LUXEMBOURG
- Merrill Lynch International Bank Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG
- Oldenburgische Landesbank A.G., Oldenburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, B.P. 2237, L-1022 LUXEMBOURG
- Sal. Oppenheim jr. & Cie, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, B.P. 714, L-2017 LUXEMBOURG
- SchmidtBank AG, Hof/Saale (Allemagne), succursale de Luxembourg, 14, allée Marconi, B.P. 265, L-2012 LUXEMBOURG
- Svenska Handelsbanken AB (Publ), Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse, B.P. 678, L-2016 LUXEMBOURG
- SWEDBANK, Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, B.P. 1305, L-1013 LUXEMBOURG
- The Bank of New York Europe Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 1A, rue Höhenhof, L-1736 SENNINGERBERG
- Unicredito Italiano SpA, Milano (Italie), succursale de Luxembourg, 16, rue des Bains, B.P. 770, L-2017 LUXEMBOURG
- Wüstenrot Bausparkasse AG, Ludwigsburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 34, avenue Marie-Thérèse, B.P. 924, L-2019 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

201ième MODIFICATION (16 février 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	COLCHICINE-OPOCALCIUM	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*56 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*28 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*56 CPR.
H RR	XENETIX-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	VI	1*1 FL. 150 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	LISINOPRIL-RATIOPHARM-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	TRILAFON	DRG.	2 MG	PO	1*100 DRG.
R	TRILAFON	DRG.	4 MG	PO	1*100 DRG.
R	TRILAFON	DRG.	8 MG	PO	1*50 DRG.
RR	VALIUM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	KENACORT-A SOLUBILE	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IMIV	1*1 AMP. 2 ML
RR	KENACORT-A SOLUBILE	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IMIV	1*3 AMP. 2 ML
P	LACRISERT	STICK	5 MG	CO	1*60 INSERTS SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	ALOMIDE	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
			A U L I E U D E		
R	ALOMIDE	COLL.	0,1 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	ALOMIDE	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML
			A U L I E U D E		
R	ALOMIDE	COLL.	0,1 PC	CO	1*1 COLL. 15 ML
P	ATRONASE	SPRAY	0,3 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 15 ML
			A U L I E U D E		
P	ATRONASE SANS FREONS	SPRAY	0,02 MG /1 D.	IN	1*1 MICRODOS. 15 ML
R	COLCHICINE-OPOCALCIUM	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
			A U L I E U D E		
R	COLCHICINE-HOUDE	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
P	CROMABAK	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
			A U L I E U D E		
P	CROMABAK	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
P	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
			A U L I E U D E		
R	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*20 FL.U.D. 0,5 ML
			A U L I E U D E		
R	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*20 FL.U.D. 0,5 ML
P	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*50 FL.U.D. 0,5 ML
			A U L I E U D E		
R	CROMOHEXAL	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*50 FL.U.D. 0,5 ML
P	CROMOPHTA-POS	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
			A U L I E U D E		
P	CROMOPHTA-POS	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	DISPACROMIL	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
			A U L I E U D E		
R	DISPACROMIL	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
P	DISPACROMIL SINE	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*20 COLL. 0,5 ML
			A U L I E U D E		
R	DISPACROMIL SINE	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*20 COLL. 0,5 ML

R	EMADINE	COLL.	0,5 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML	
			AU LIEU DE			
R	EMADINE	COLL.	0,05 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML	
RR	FLUCLOXACILLINE-MAYNE	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*50 VIALS	PE 04.03.2003
			AU LIEU DE			
RR	FLUCLOXACILLINE-MAYNE	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IMIV	1*50 VIALS	PE 04.03.2003
R	NAPHCON FORTE	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML	
			AU LIEU DE			
P	NAPHCON FORTE	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML	
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*7 CPS	PE 30.09.2003
			AU LIEU DE			
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*7 CPS	PE 30.09.2003
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*14 CPS	PE 30.09.2003
			AU LIEU DE			
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*2 CPS	PE 30.09.2003
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*14 CPS	
			AU LIEU DE			
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*14 CPS	
R	OPATANOL	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 FL. 5 ML	
			AU LIEU DE			
RR	OPATANOL	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*1 FL. 5 ML	
R	OPATANOL	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*3 FL. 5 ML	PE 17.03.2003
			AU LIEU DE			
RR	OPATANOL	COLL.	1 MG /1 ML	CO	1*3 FL. 5 ML	PE 17.03.2003
P	OPTICROM	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML	
			AU LIEU DE			
R	OPTICROM	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML	
RR	SINEMET CONTROL 25/100	CPR.LIB.PROL.		PO	1*100 CPR.	PE 26.03.1997
			AU LIEU DE			
R	SINEMET CONTROL 25/100	CPR.LIB.PROL.		PO	1*100 CPR.	PE 26.03.1997
RR	SINEMET CONTROL 50/200	CPR.LIB.PROL.		PO	1*100 CPR.	
			AU LIEU DE			
R	SINEMET CONTROL 50/200	CPR.LIB.PROL.		PO	1*100 CPR.	
CP RR	UBISTESINE ADRENALINE 1/100.000	SOL.INJ.	40 MG 0,01 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML	PE 16.09.2003
			AU LIEU DE			
CP RR	UBISTESIN 1/100.000	SOL.INJ.	40 MG 0,01 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML	PE 16.09.2003

CP RR	UBISTESINE ADRENALINE 1/200.000	SOL.INJ.	40 MG 0,005 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML	PE 16.09.2003
			A U L I E U D E			
CP RR	UBISTESIN 1/200.000	SOL.INJ.	40 MG 0,005 MG	DE	1*50 AMP. 1,7 ML	PE 16.09.2003
P	VIVIDRIN	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML	
			A U L I E U D E			
R	VIVIDRIN	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML	
P	VIVIDRIN KOMBIPACKUNG	SOL.	20 MG /1 ML	COIN	1*1 COLL. 10 ML +1*1 SPRAY 15 ML	
			A U L I E U D E			
R	VIVIDRIN KOMBIPACKUNG	SOL.		COIN	1*1 COLL. 10 ML +1*1 SPRAY 15 ML	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	BRONCHATHIOL ENFANTS	SIR.	100 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 125 ML
R	HUMALOG	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 CARTOUCHES 1,5 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 18 **10 mars 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 9 février 2004 portant nomination des membres du Conseil Supérieur des personnes handicapées.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,

Vu le règlement ministériel du 16 décembre 1998 portant création d'un Conseil Supérieur des personnes handicapées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur des personnes handicapées pour la durée de quatre ans;

comme membres effectifs:

1. Madame Suzette *Meyer*, assistante sociale, comme représentante du service pour personnes handicapées du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,
2. Monsieur Roger *Hoffmann*, directeur du Blannenheem, comme représentant de l'Association des Aveugles et Malvoyants du Luxembourg a.s.b.l.,
3. Monsieur Willy *de Jong*, directeur, comme représentant de Yolande a.s.b.l.,
4. Monsieur Michel *Colin*, directeur-adjoint, comme représentant de la Fondation Kraïzbierg,
5. Madame Marie-Paule *Max*, pédagogue curatif, comme représentante du Service d'Intervention Précoce Orthopédagogique a.s.b.l.,
6. Monsieur Gilbert *Huyberechts*, architecte, comme représentant de la Fondation Autisme Luxembourg,
7. Monsieur Carlo *Trausch*, fonctionnaire, comme représentant de la Fondation du Tricentenaire,
8. Madame Andrée *Biltgen*, assistante pastorale, comme représentante de l'Association pour le Spina Bifida et l'Hydrocéphalie a.s.b.l.,
9. Monsieur Harald *Flick*, pensionné, comme représentant de la "Lëtzebuergesch Gesellschaft fir Sozialpsychiatrie a.s.b.l.",
10. Monsieur Jean *Voss*, employé CFL, comme représentant de l'Association d'Aide aux Personnes Epileptiques a.s.b.l.,
11. Monsieur Silvio *Sagramola*, directeur, comme représentant du Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap,

comme membres suppléants:

1. Madame Sylvie *Arendt*, comme représentante du service pour personnes handicapées du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,
2. Madame Josée *Weber-Schons*, chargée de cours, comme représentante de E.S.P.O.I.R. a.s.b.l. – Espace Socio-Professionnel d'Orientation, d'Intégration et de Réadaptation,
3. Monsieur Gilbert *Beissel*, directeur-adjoint, comme représentant de la Fondation Ligue HMC,
4. Madame Marguerite *Scholtes-Lenners*, docteur en droit, comme représentante du Service Moyens Accessoires a.s.b.l.,
5. Monsieur Marc *De Geest*, éducateur gradué, comme représentant d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.,
6. Monsieur Jean *Giwer*, pensionné, comme représentant de la Fondation A.P.E.M.H.,
7. Madame Liz *Gondoin*, fonctionnaire, comme représentante de A.L.A.N Association Luxembourgeoise d'Aide pour les personnes atteintes de maladies Neuromusculaires a.s.b.l.,
8. Madame Jetty *Ury*, employée privée, comme représentante de "Elteren a Pädagogen fir Integratioun" a.s.b.l.,
9. Madame Alexa *Warnier*, pédagogue, comme représentante de L.A.C.I. Lëtzebuerger Associatioun vun de Cochlear Implantéierten a.s.b.l.,
10. Monsieur Joël *Delvaux*, fonctionnaire, comme représentant de Sensibilisation a.s.b.l.,
11. Madame Mireille *Hinkel-Tadaszak*, femme au foyer, comme représentante de l'association Trisomie 21.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, ampliation en sera transmise à chacun des membres effectifs et suppléants du Conseil Supérieur des personnes handicapées pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 9 février 2004.

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,
Marie-Josée Jacobs

Administration des Eaux et Forêts. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004, Monsieur Frank WOLTER, ingénieur chef de division auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, a été nommé directeur-adjoint auprès de la même administration.

Fonds de Solidarité Viticole - Composition du comité-directeur.

Le comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole est composé comme suit:

1. Délégués effectifs

MM. *Demuth* Roger, Wormeldange
Gales Marc, Bech-Kleinmacher
Leonardy Aly, Mertert
Streng Henri, Grevenmacher
délégués de la s.c. Vinsmoselle;

M. *Bastian* Mathis, Remich
délégué des viticulteurs indépendants;

M. *Weyer* Marc, Grevenmacher
délégué de la Fédération des associations viticoles;

M. *Schumacher* Ernest, Wormeldange
délégué de la Marque nationale du vin luxembourgeois;

M. *Gales* Marc, Remich
délégué des négociants en vins;

M. *Urbany* Charles, Schwebsange
délégué de la Fédération des associations de lutte antiparasitaire par hélicoptère;

MM. *Weydert* Raymond, Directeur de l'Institut viti-vinicole
Hoffstetter Ferdinand, Premier Conseiller de Gouvernement
délégués fonctionnaires.

2. Délégués suppléants

MM. *Adams* Gaston, Greiveldange
Gales Serge, Bech-Kleinmacher
Risch Ernest, Stadtbredimus
Wintringer Claude, Remerschen
délégués de la s.c. Vinsmoselle;

M. *Düsseldorf* Guy, Remich
délégué des viticulteurs indépendants;

M. *Beck* Tom, Greiveldange
délégué de la Fédération des associations viticoles;

M. *Pündel* Fernand, Wormeldange
délégué de la Marque nationale du vin luxembourgeois;

M. *Desom* Georges, Remich
délégué des négociants en vins;

M. *Moos* Fred, Stadtbredimus
délégué de la Fédération des associations de lutte antiparasitaire par hélicoptère;

Mme *Mehlen* Marika, ingénieur 1ère classe
M. *Frieden* Daniel, inspecteur principal 1er en rang
délégués fonctionnaires.

Lors de la réunion du lundi 16 février 2004, les membres du comité-directeur ont élu comme président M. Aly *Leonardy* et comme vice-président M. Mathis *Bastian*.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 30.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AERTS Odette Julia Irene, née le 07.12.1945 à Begijnendijk (Belgique), demeurant à Kehlen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AMARTI Sanae, née le 27.08.1980 à Fès (Maroc), demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANGELSEN Nicole, née le 01.03.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANTON Claudia, née le 17.03.1984 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BESIC Almira, née le 02.02.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.06.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bous, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CABRERA CABRERA Sandra Susana, née le 28.10.1974 à Alfaro/Quito (Équateur), demeurant à Erpeldange (Bous), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARUSO Claudio, né le 16.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA ASSUNÇAO FERREIRA SEQUEIRA Marthe, née le 24.05.1974 à Luxembourg, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA Marthe.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA NUNES Eduardo Manuel, né le 20.11.1971 à Arcozelo/Vila Nova de Gaia (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de NUNES Eduardo Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FILIPPINI Mirella, née le 29.11.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FREITAS DA COSTA Manuel Antonio, né le 06.08.1984 à Niederkorn, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FREITAS Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Septfontaines, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAMMAITONI Monique Marthe, née le 10.11.1958 à Thionville (France), demeurant à Goetzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOMES RODRIGUES Célia, née le 18.12.1984 à Niederkorn, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Célia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GULLUNI Raffaele Giovanni, né le 22.01.1981 à Differdange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame INTINI Rosalia, née le 18.02.1964 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame IPPOLITO Caterina, née le 27.02.1962 à Monopoli (Italie), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KEMMNITZ Ute, née le 29.01.1970 à Trier (Allemagne), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPEDOTE Graziana, née le 03.08.1973 à Pétange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.02.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOPES RODRIGUES Paulo Georges, né le 08.09.1978 à Wiltz, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LÜBBERS Rita Katharina, née le 15.05.1951 à Trier (Allemagne), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Septfontaines, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTIN Roby, né le 21.03.1983 à Dudelange, demeurant à Roodt (Septfontaines), a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MEDDEB Imed, né le 10.06.1963 à Sousse (Tunisie), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MICCOLIS Adriano, né le 31.12.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONTEIRO HENRIQUES Eide, né le 20.03.1968 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MONTEIRO Edy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NETTI Sandra, née le 20.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA FONSECA Carles Manuel, né le 28.03.1967 à Ettelbruck, demeurant à Gilsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FONSECA Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PASSARO Giuseppe, né le 03.02.1982 à Dudelange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO DA CUNHA Maria Goreti, née le 12.08.1978 à Paranhos/Porto (Portugal), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Maria Goreti.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POVEROMO David, né le 07.07.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Noertzange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAMALHO MARQUES Carine, née le 10.06.1977 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Carine.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAMALHO MARQUES Marco, né le 12.06.1979 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Marco.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIETZ Sönke Henning, né le 19.05.1983 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROMEO Yasmina, née le 26.06.1976 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SABOTIC Samir, né le 04.11.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOMAURO Fabio, né le 07.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Biwer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS SOUSA Daniel Joaquim, né le 14.09.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Daniel.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SARAIVA PEREIRA Maique, né le 02.08.1982 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Maique.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SERRAO GONÇALVES Carlos Alberto, né le 12.05.1969 à Luxembourg, demeurant à Mertert, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de GONÇALVES Carlos Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SHOAIB Yasser Mahmoud Mahmoud Mohamed, né le 26.02.1971 à Le Caire (Égypte), demeurant à Welsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SHOAIB Yasser.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOCHA DINIS Sonia, née le 10.06.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DINIS Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VANNIER Céline Lucette Henriette, née le 14.01.1978 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WAGNER Marc, né le 01.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Grevenknapp, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WEBER Nicole Rita Ghislaine, née le 08.04.1950 à Tshikapa (République Démocratique du Congo), demeurant à Canach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours des mois de septembre et d'octobre 2004, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004, Madame Laurence JUNG, attaché d'administration à la Trésorerie de l'Etat a été nommée attaché de gouvernement à la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 19 **18 mars 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 février 2004 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 4 de la loi du 19 décembre 2003 portant création de l'établissement public « Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation »;

Vu les propositions faites par le Conseil de Gouvernement, les hôpitaux généraux, le conseil médical et la délégation du personnel du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation pour une durée de six ans:

a) membres proposés par le Conseil de Gouvernement:

- Monsieur Serge HOFFMANN, inspecteur des finances première classe,
- Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS, conseiller de Gouvernement première classe,
- Monsieur Raoul FRANCK, attaché de Gouvernement.

b) membres proposés par le Conseil de Gouvernement représentant les intérêts des usagers:

- Monsieur Joël DELVAUX, membre du conseil supérieur des personnes handicapées,
- Monsieur le Dr Henri METZ, vice-président du conseil d'administration de la Fondation Kräizbierg.

c) membres représentant les hôpitaux généraux:

- Monsieur Marc MOHR, président de la commission administrative, représentant le Centre hospitalier du Nord, Hôpital St. Louis,
- Monsieur le Dr George SANDT, médecin-spécialiste en neuro-chirurgie, représentant le Centre hospitalier de Luxembourg,
- Monsieur Guy THILL, directeur administratif, représentant la Clinique Ste Thérèse,
- Monsieur le Dr Raymond LIES, administrateur et directeur général, représentant la Fondation François Elisabeth, Hôpital Kirchberg,
- Monsieur le Dr Fernand METZLER, vice-président du conseil d'administration, représentant l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette,
- Monsieur le Dr Charles HARF, directeur général, représentant l'Hôpital Princesse Marie-Astrid.

d) membre représentant le conseil médical:

- Madame le Dr Françoise PAQUET, médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles.

e) membre représentant la délégation du personnel:

- Monsieur Patrick JUNCKER, masseur-kinésithérapeute.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation pour une durée de six ans :

a) membres proposés par le Conseil de Gouvernement:

- Monsieur Jean STEFFEN, inspecteur principal, suppléant de Monsieur Hoffmann,
- Monsieur Léon BREYER, inspecteur principal premier en rang, suppléant de Madame Scholtes-Lenners,
- Madame Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal premier en rang, suppléant de Monsieur Franck,

b) membres proposés par le Conseil de Gouvernement représentant les intérêts des usagers:

- Madame Andrée BILTGEN, présidente du conseil supérieur des personnes handicapées, suppléant de Monsieur Delvaux,
- Madame Aline SCHLEDER-LEUCK, membre du conseil d'administration de la Fondation Prince Henri Princesse Maria Thérésa,

c) membres représentant les hôpitaux généraux:

- Monsieur le Dr Guy SCHEIFER, directeur général, suppléant de Monsieur Mohr,
- Monsieur André PUTZ, directeur administratif adjoint, suppléant de Monsieur Sandt,
- Monsieur Frank BISENIUS, coordonnateur budget, suppléant de Monsieur Thill,

- Monsieur Norbert NICK, administrateur, suppléant de Monsieur Lies,
- Monsieur Emile KMIOTEK, suppléant de Monsieur Metzler,
- Monsieur Marco LICHTFOUS, chef du département administratif et technique, suppléant de Monsieur Harf,

d) membre représentant le conseil médical:

- Monsieur le Dr Jean-Paul SCHMIZ, médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles, suppléant de Madame Paquet,

e) membre représentant la délégation du personnel:

- Madame Marcelle HELWING, secrétaire médico-technique, suppléant de Monsieur Juncker.

Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS est nommée présidente, Monsieur Guy THILL vice-président du conseil d'administration.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé et
de la Sécurité Sociale,
Carlo Wagner

Palais de Luxembourg, le 18 février 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 26 février 2004 portant nomination des membres du Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes.

La Ministre de la Promotion Féminine,

Vu le règlement grand-ducal du 31 mars 1996 portant création d'un comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommées membres effectives:

Madame Claudine Hemmer, Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame Simone Wealer, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

Art. 2. Est nommée membre suppléante:

Madame Claudine Scheer, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, ampliation en sera adressée aux intéressées pour leur servir de titre et aux membres du comité interministériel pour information.

Luxembourg, le 26 février 2004.

La Ministre de la Promotion Féminine,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 portant nomination d'un observateur local chargé de missions spéciales en matière viti-vinicole.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu la loi du 12 août 2003 portant réorganisation de l'Institut viti-vinicole;

Vu l'arrêté ministériel du 4 juin 1982 portant nomination d'observateurs locaux chargés de missions spéciales en matière viti-vinicole;

Arrête:

Art. 1er.- Est nommé observateur local:

M. Frank KEYSER de Schengen,

en remplacement de M. Camille HEIN, démissionnaire.

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre. Une copie sera transmise à la Cour des Comptes et au Contrôleur Financier pour information.

Luxembourg, le 1er mars 2004.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration de l'Aéroport. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004, Monsieur Jean TERENS, inspecteur technique principal à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal 1er en rang à la même administration avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Jacques ZIMMER, inspecteur technique à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal à la même administration avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Claude SCHMIT, chef de bureau technique à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique à la même administration avec effet au 1er mars 2004.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Monsieur Paul *Mootz*, ingénieur inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur principal à la même administration à partir du 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Monsieur Luc *Ewen*, ingénieur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur chef de division à la même administration à partir du 1er mai 2004.

Administration des Contribution Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Jacques *Bradtke*, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration, avec effet au 1er mars 2004 et affecté en tant que préposé au bureau d'imposition Luxembourg 1 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Madame Arlette *Lippert*, inspecteur principal hors cadre au service de revision de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Madame Sandra *Grisius* et Messieurs Mike *Hary*, David *Manelli* et Steve *Simon*, rédacteurs au service d'imposition à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs au service d'imposition de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Marco *Vanoli*, inspecteur hors cadre au service d'imposition à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal hors cadre à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés Esch-sur-Alzette de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Madame Sylvie *Perrochon*, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur de direction à la même administration et affectée à la division Inspection et organisation des bureaux de recette de la direction des contributions.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Robert *Schon*, receveur A pour les fonctions d'inspecteur au bureau de recette des douanes et accises à Rodange, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur au bureau de recette des douanes et accises à Luxembourg-Aéroport à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Albert *Grein*, receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbrück, a été nommé inspecteur principal à l'Inspection d'Audit à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Charles *Weiler*, receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Aéroport, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal à la Caisse Centrale – Recette Autos des douanes et accises à Luxembourg à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Nico *Reuter*, inspecteur principal à l'Inspection d'Audit, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Accises à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Jacques *Pixius*, receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Accises, a été nommé inspecteur divisionnaire pour les fonctions d'inspecteur principal 1er en rang à l'Inspection de comptabilité à Luxembourg à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Fernand *Schmit*, receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal à la Caisse Centrale – Recette Autos, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang h.c. des douanes et accies à la division «Douane et Valeur» à la Direction des douanes et accises à Luxembourg à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Jean-Claude *Bofferding*, inspecteur de direction 1er en rang h.c. à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang h.c. à la division «Douane et Valeur» à la direction des douanes et accises à Luxembourg avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur René *Maassen*, commis-chef des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbrück, a été nommé receveur D des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises à Wiltz, à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Madame Sylvie *Liber* épouse *Atten*, contrôleur en chef des douanes et accises à la Caisse Centrale – Recette Autos, a été nommée inspecteur à la Direction des douanes et accises, avec effet au 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Robert *Scheueren*, inspecteur des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur principal à la même Direction à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Madame Marie-Paule *Niederweis*, inspecteur des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommée inspecteur principal à la même Direction à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Claude *Demoitie*, contrôleur en chef des douanes et accises à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur des douanes et accises à la même direction, avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Guy *Rollinger*, receveur B au bureau de recette des douanes et accises à Esch-sur-Alzette, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur des douanes et accises au même bureau de recette, avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Stephan *Chies*, contrôleur-adjoint des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises Centre Douanier, a été nommé contrôleur-adjoint des douanes et accises à l'Inspection d'Audit à partir du 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, démission honorable de ses fonctions a été accordée, à partir du 1er juillet 2004, à Monsieur Albert *Reuter*, receveur adjoint des douanes et accises à la Caisse Centrale – Recette Autos.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Albert *Reuter* préqualifié.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, démission honorable de ses fonctions à partir du 1er juillet 2004 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Marc *Schloesser*, directeur de l'administration des douances et accises.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Marc *Schloesser* préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Raoul *Wolf*, rédacteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration à partir du 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Christian *Speicher*, rédacteur principal hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre à la même administration à partir du 1er avril 2004.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Madame Patrice KIEFFER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Monsieur Michel LUCIUS, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Monsieur Romain HEINEN, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Monsieur Guy SCHULLER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction à la même administration. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Madame Christiane MEYER, attachée de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Madame Pia NICK, attachée de gouvernement à l'administration gouvernementale a été nommée attachée de gouvernement 1er en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 6 février 2004, Mesdames Dominique FABER, Marie-Josée RIES et Nadine WELTER, attachées de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été

nommées attachées de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004 Monsieur Miguel MARQUES GOMES, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004, Monsieur Bob GENGLER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2004, Monsieur Jacques MAAS, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal 1er en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 6 février 2004, Madame Marianne HEIN et Monsieur Frank KIMMER, inspecteurs hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Monsieur Guy MEYER, inspecteur à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal. Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Monsieur Philippe KEISER, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 6 février 2004, Madame Monique BOULANGER et Monsieur Roland KAYSER, rédacteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés rédacteurs principaux.

Par arrêté grand ducal du 12 janvier 2004, Monsieur René KRIPPES, conseiller économique auprès du Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques, a été nommé conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2004, Madame Isabelle DIDIER, rédacteur à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée rédacteur hors cadre à l'administration gouvernementale avec effet à partir du 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, démission de ses fonctions d'attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Marc SUNNEN. Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal 1er en rang hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été accordée à Monsieur Roland RIES avec effet à partir du 1er mars 2004. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Roland RIES. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal 1er en rang auprès de l'administration gouvernementale à été accordée à Monsieur Joseph GEISEN avec effet à partir du 1er avril 2004. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Joseph GEISEN.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 février 2004, Monsieur Alain Bernard, chef de bureau, a été nommé inspecteur avec effet au 1er mars 2004.

Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées». – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion sera organisé les 7 et 8 juillet 2004 dans les carrières de l'aide-soignant et de l'infirmier.»

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(93e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 17 juin 2003 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, la personne suivante ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 7 octobre 2003 a été inscrite sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Catherine FATSEA, 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

langues: allemand

anglais

grec

Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 19 février 2004 ont été nommé-e-s:

* membres effectifs du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence:
  - Madame Sarah *Khabirpour*, représentante du Ministre ayant la Justice dans ses attributions
  - Monsieur Robert *Biever*, représentant des Autorités judiciaires
  - Monsieur Jean *Bour*, représentant des Autorités judiciaires
  - Monsieur Michel *Lucius*, représentant du Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions
  - Monsieur Jean-Marie *Wagner*, membre de la Police
  - Madame Joëlle *Schranck*, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
  - Madame Chantal *Ronkar*, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
  - Madame Laurence *Goedert*, représentante du Ministre ayant la Promotion Féminine dans ses attributions
  - Madame Isabelle *Klein*, représentante du Ministre ayant la Promotion Féminine dans ses attributions
* membres suppléant-e-s du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence:
  - Madame Joëlle *Schaack*, représentante du Ministre ayant la Justice dans ses attributions
  - Madame Simone *Flammang*, représentante des Autorités judiciaires
  - Madame Paulette *Steil*, représentante des Autorités judiciaires
  - Monsieur Marc *Becker*, représentant du Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions
  - Monsieur Marc *Stein*, membre de la Police
  - Madame Olga *Strasser*, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
  - Madame Monique *Blitgen*, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
  - Madame Brigitte *Schmitz*, représentante du Ministre ayant la Promotion Féminine dans ses attributions
  - Madame Isabelle *Schroeder*, représentante du Ministre ayant la Promotion Féminine dans ses attributions

A été nommée présidente:

Madame Isabelle *Klein*, Ministère de la Promotion Féminine

A été nommée secrétaire:

Madame Solange *Konsbrück-Schmit*, Ministère de la Promotion Féminine.

Marchés publics. – En vue de l'application de l'article 123 paragraphe (2) du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale du 13 septembre 1988, le taux de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre en question est fixé pour la durée du 1er janvier 2004 au 30 juin 2004 à 2,02 %. En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer conformément aux dispositions du règlement précité.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Pro Familia », ayant son siège à Dudelange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Centre polyvalent pour enfants », à l'adresse : 5, route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/011.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Clara Fey », ayant son siège à Echternach, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Foyer Sainte-Claire », à l'adresse : 8, rue de l'Hôpital, L-6448 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/016.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Anne asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Kannerland », à l'adresse : 59a, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/008.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2003, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « KMA – Association Victor Elz asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Kannerheem Itzig, Familienorientierter Dienst », à l'adresse : 20, rue de Contern, L-5955 Itzig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/015.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Anne asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Foyer Sainte-Elisabeth », à l'adresse : 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/009.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2003, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Jongenheem asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Service familial », à l'adresse : 1, place Stalingrad, L-4326 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/012.

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Kannerschlass », ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Service PAMO », à l'adresse : 97, rue de Niedercorn, L-4992 Sanem.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/005.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Kannerschlass », ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Service PAMO », à l'adresse : 97, rue de Niedercorn, L-4992 Sanem.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/007.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Caritas Jeunes et Familles asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Institut St Joseph-FARE », à l'adresse : 9, rue des Artisans, L-3712 Rumelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/003.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Croix-Rouge Luxembourgeoise », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Jugendhaus », à l'adresse : 72, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/005.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Croix-Rouge Luxembourgeoise », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Service parental-Administation », à l'adresse : 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/004.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Croix-Rouge Luxembourg », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Jugendwunnengen-Am Schlass-Annexe », à l'adresse : 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/006.

Par arrêté ministériel du 9 février 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Jongenheem asbl », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil spécialisé », appelé « Oikos », à l'adresse : 55, rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/006.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Clara Fey asbl », ayant son siège à Echternach, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Foyer Sainte-Claire », à l'adresse : 8, rue de l'Hôpital, L-6448 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/016.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 novembre 2003, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association Luxembourg Alzheimer », ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre psycho-gériatrique », appelé « Foyer Bonnevoie », à l'adresse : 145, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/04/022.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Administration communale de Weiswampach », ayant son siège à Weiswampach, pour l'exercice de l'activité de « repas-sur-roues » à l'adresse : « Om Lehmpudel », L-9991 Weiswampach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/02/07/041.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association des Aveugles et Malvoyants du Luxembourg, association sans but lucratif », ayant son siège à Berschbach/Mersch, pour l'exercice de l'activité de « centre intégré pour personnes âgées » à l'adresse : 47, rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/027.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Administration communale de Troisvierges », ayant son siège à Troisvierges, pour l'exercice de l'activité de « repas-sur-roues » à l'adresse : 7-11, Grand-rue, L-9905 Troisvierges.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/03/07/062.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire « Syndicat de l'Hôpital intercommunal de Steinfort », ayant son siège à Steinfort, pour l'exercice de l'activité de « maison de soins », à l'adresse : rue de l'Hôpital, L-8401 Steinfort.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/10/98.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire « Novelia Senior Services s.a. », ayant son siège à Leudelange, pour l'exercice de l'activité de « maison de soins », appelée « Am Schmëttbesch », à l'adresse rue du Parc, L-3872 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/13/99.

Par arrêté ministériel du 1er février 2004, l'agrément accordé en date du 12 décembre 2002 pour l'exercice de l'activité de « repas-sur-roues » à l'adresse : 5, place de la Gare, L-7616 Larochette a été retiré à l'organisme gestionnaire « Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile Medernach », pour cause de cessation de l'activité en question.

Par arrêté ministériel du 1er février 2004, l'agrément accordé en date du 12 décembre 2002 pour l'exercice de l'activité de « soins à domicile » à l'adresse : 5, place de la Gare, L-7616 Larochette a été retiré à l'organisme gestionnaire « Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile Medernach », pour cause de cessation de l'activité en question.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Diddelénger Haus fir Senioren, asbl », ayant son siège à Dudelange, pour l'exercice de l'activité de « centre régional d'animation et de guidance », appelé « Schwaarze Wee », à l'adresse : 48, rue de la Libération, L-3511 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/03/05/031.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 27 février 2004, l'agrément a été accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée « Naschtquakert, S.à r.l. » ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité « crèche » à l'adresse suivante: 228, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01822003.

Ministère de la Promotion Féminine. – Centre de consultation. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 13 février 2004, un agrément à durée déterminée est accordé à l'organisme gestionnaire Mouvement luxembourgeois pour le planning familial et l'éducation sexuelle asbl ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultations pour hommes violents.

L'agrément est enregistré sous le numéro 29/12/2003. L'agrément est valable jusqu'au 30 décembre 2004 inclus.

Mise à jour du Recueil de législation routière (Code de la Route)

Une mise à jour du Code de la Route publiée par le ministère des Transports vient de paraître.

Elle comprend la législation à jour au 1er novembre 2003.

Elle est disponible dans les librairies à partir du 1er mars 2004 au prix de 15,- EUR.

Pharmacie. – Concession vacante. – Par arrêté ministériel du 18 février 2004 une concession de pharmacie a été créée dont le périmètre est déterminé par le territoire du canton de Capellen à l'exception des communes de Bascharage, Kopstal, Mamer et Steinfort.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 20 avril 2004 au plus tard. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le 17 février 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Tarcisio ZAMMIT, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malte.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Tarcisio ZAMMIT a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 17 février 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Peter GREY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Australie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Peter GREY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 17 février 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame PHAN Thuy Thanh, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Socialiste du Vietnam.

A la même occasion Son Excellence Madame PHAN Thuy Thanh a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 17 février 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Mohamed J. AL-KUWARI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat du Qatar.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Mohamed J. AL-KUWARI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Projet de remembrement de Schwebsingen secteur Kolteschberg

Mise en possession provisoire des nouvelles parcelles

En exécution des dispositions de l'article 34 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office national du Remembrement décrète la mise en possession provisoire des nouvelles parcelles du remembrement viticole de Schwebsingen secteur Kolteschberg.

Les propriétaires entrent en jouissance des nouvelles parcelles à partir du 1er avril 2004, sinon au plus tard après la finition des travaux connexes.

Il est porté à la connaissance des propriétaires que la mise en possession provisoire donne seulement droit à la jouissance d'exploitation agricole, viticole, arboricole ou forestière des nouvelles parcelles. La pleine propriété n'entrera en vigueur qu'après la transcription de l'acte de remembrement.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Le Président de l'ONR,

Charles Konnen

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Remembrement de Schwebsingen, secteur Kolteschberg

Nouvelle distribution des terres – Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre de remembrement légal de Schwebsingen, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 28 janvier 1998, sont informés que le projet de lotissement des vignobles du secteur Kolteschberg a été arrêté définitivement sur la base des réclamations et observations présentées et que les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés pendant 30 jours au bureau du secrétariat communal de Bech-Kleinmacher à partir du 15 mars 2004.

Le secrétariat communal est ouvert:

du lundi au vendredi de 8 à 12 et de 13 à 17 heures.

Les réclamants qui n'ont pas obtenu satisfaction auprès de l'Office national du Remembrement, ainsi que tous les intéressés qui se croient lésés dans leurs droits par les modifications intervenues à la suite de réclamations de la part d'autres participants, peuvent contester leurs nouvelles attributions devant le greffe de la Justice de Paix de Luxembourg dans les 30 jours de dépôt, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi sus-mentionnée.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Le Président de l'ONR,

Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2004, Monsieur le Dr Thomas SIEBLER, né le 30.8.1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2004 Madame le Dr Michèle METALOM FOKAM, née le 20.8.1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2004 Monsieur le Dr Nicolas JOBLIN, né le 23.1.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2004 Monsieur le Dr Karel BRABANTS, né le 1.2.1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2004, Monsieur Patrick DUBOIS, né le 15.5.1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2004, Madame le Dr Mireille KASABY, née le 3.6.1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2004, Madame France WATY, née le 18.4.1974, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et fournitures de bureau de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004, Monsieur Alex RIECHERT, rédacteur au Service Central des Imprimés et Fournitures de bureau de l'Etat, a été nommé rédacteur principal auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 20 25 mars 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er novembre 2003 autorisant Monsieur Peter KRECKE à changer son prénom actuel en ceux de «Pierre Charles».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Peter KRECKE, né le 10 juin 1943 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6311 Beaufort – 4, cité Birkbour, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Pierre Charles»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Peter KRECKE est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «Pierre Charles».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 1er novembre 2003.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Madame Marie Virginie Georgette PONTEN à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Virginie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie Virginie Georgette PONTEN, née le 20 mars 1953 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2542 Luxembourg, 104, rue des Sources, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Virginie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie Virginie Georgette PONTEN est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Virginie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mars 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Madame Suzéte GUIMARAES GONÇALVES à changer son prénom actuel en celui de «Suzette» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants Bryan GUIMARAES GONÇALVES et Jessica GUIMARAES GONÇALVES en celui de «GUIMARES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Suzéte GUIMARAES GONÇALVES, demeurant à L-8041 Strassen, 27, rue des Romains, de nationalité luxembourgeoise, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Suzette» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants Bryan GUIMARAES GONÇALVES, né le 23 juillet 1998 à Luxembourg, et Jessica GUIMARAES GONÇALVES, née le 17 décembre 2001 à Luxembourg, tous deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «GUIMARES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Suzéte GUIMARAES GONÇALVES est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Suzette» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants Bryan GUIMARAES GONÇALVES et Jessica GUIMARAES GONÇALVES en celui de «GUIMARES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Monsieur Eugène Joseph Jean RODESCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Eugène Joseph».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Alain GROSS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Eugène Joseph Jean RODESCH, né le 20 octobre 1954 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1469 Luxembourg, 46, rue Ermesinde, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Eugène Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Eugène Joseph Jean RODESCH est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Eugène Joseph».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Monsieur Marco François Louis HERR à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Chloé Michelle Arlette HERR et Etienne Yannick Roland HERR en celui de «PILLOUD».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Marco François Louis HERR, né le 3 septembre 1968 à Hawaii, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à CH-8702 Zollikon, Seestrasse, 73 (Suisse), sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Chloé Michelle Arlette HERR, née le 11 août 1998 à Zurich (Suisse) et Etienne Yannick Roland HERR, né le 5 août 2000 à Zurich, tous deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «PILLOUD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marco François Louis HERR est autorisé à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Chloé Michelle Arlette HERR et Etienne Yannick Roland HERR en celui de «PILLOUD».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 19 mai 1999 ayant pour objet a)de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres du comité national de sûreté de l'aviation civile:

- Comme représentant de la Direction de l'Aviation Civile
  Monsieur Frank KRAUS, Attaché de Gouvernement, membre suppléant

- Comme représentants de l'Administration des Douanes et Accises
  Monsieur Guy LOESCH, Inspecteur principal 1er en rang, membre effectif
  Monsieur Auguste DICKEN, Inspecteur principal 1er en rang, membre suppléant
  en remplacement de Monsieur Charles WEILER.

- Comme représentants de CARGOLUX
  Monsieur Jean-Claude SCHMITZ, Sr. Vice-President Maintenance & Engineering, membre effectif
  en remplacement de Monsieur Lucien SCHUMMER
  Monsieur Bernard STEIN, Deputy Chief Pilot, membre suppléant
  en remplacement de Monsieur Fernand KREMER.

- Comme représentant de la Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.
  Monsieur Daniel CONRARDY, membre suppléant
  en remplacement de Monsieur Marc RAUS.

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 1er mars 2004
Le Ministre des Transports,
Henri Grethen

Arrêté ministériel du 11 mars 2004 portant nomination des membres de la commission technique pour l'admission des variétés des espèces de plantes agricoles.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'article 8 du règlement grand-ducal du 18 janvier 1993 concernant le catalogue des variétés des espèces de plantes agricoles et de légumes;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres de la commission technique pour l'admission des variétés des espèces de plantes agricoles pour une durée de cinq ans:

a) membres effectifs:

MM.	ANEN Jean,	directeur du Syndicat des producteurs de semences
	CLESSE Lucien,	agronome, Eschdorf
	FEIPEL Victor,	professeur-ingénieur au Lycée Technique Agricole
Mme	MARX Simone,	ingénieur agronome à la Chambre d'Agriculture
MM.	WEYLAND Marc,	ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	WIETOR Léon,	directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture.

b) membres suppléants:

MM.	ASCHMAN Antoine,	ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	FLAMMANG Joseph,	commis technique principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	MANGEN Paul,	agronome, Buschdorf
Mme	MARCY-NILLES Simone,	professeur-ingénieur au Lycée Technique Agricole
MM.	MEYERS François,	directeur du Syndicat des producteurs de plants de pommes de terre
	KREMER Franz,	ingénieur agronome à la Centrale Paysanne.

Art. 2.- Monsieur Léon WIETOR remplira les fonctions de président de la commission.

Monsieur Romain GENGLER, commis technique principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture, est adjoint à la commission comme secrétaire.

Art. 3.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre, à la Cour des comptes et au Contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 11 mars 2004

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Association syndicale libre. – Hivange. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'installation d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Heckbierg-Knapp, etc» à Hivange, commune de Garnich, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Garnich.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2004 Monsieur Jean-Claude FINCK, Directeur Général adjoint à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, a été nommé Directeur Général de la même Banque pour une durée de six ans avec effet au 15 février 2004.

Par arrêté grand-ducal du 26 février 2004 Monsieur Michel BIREL, Directeur à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, a été nommé Directeur Général adjoint de la même Banque pour une durée de six ans avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 26 février 2004 Monsieur Guy ROSSELJONG, Directeur adjoint à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, a été nommé Directeur et membre du Comité de Direction de la même Banque pour une durée de six ans avec effet au 1er mars 2004.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Roland *Toisul,* chargé d'études-informaticien auprès du centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien principal auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er avril 2004.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, le mandat consulaire de Madame Elisabeth de Pitteurs de Budingen, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Namur, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, la mandat consulaire de Monsieur Robert Ferdinand DONDELINGER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Liège, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Osaka, a été accordée à Monsieur Hidehiko HATTORI, sur sa demande.

Entreprises d'assurances. – «La Mutuelle du Mans Assurances IARD». – Changement de mandataire général. – Par courrier du 25 février 2004 la Commission de Contrôle des Assurances a informé le Commissariat aux Assurances de la nomination de Monsieur Charles BESNEHARD, comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «La Mutuelle du Mans Assurances IARD» avec siège social à F-72030 Le Mans Cedex 9, rue Chanzy 19-21.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame AFFARI Rachida, née le 00.00.1955 à Marrakech (Maroc), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur ALLAMI Bardia, né le 17.07.1977 à Téhéran (Iran), demeurant à Steinsel.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur ALLAMI Behrang, né le 24.05.1973 à Téhéran (Iran), demeurant à Steinsel.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur AMALOU Pierre, né le 14.10.1967 à Thionville (France), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.03.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame BALKAN Ajka, née le 09.12.1969 à Tutin (Yougoslavie), demeurant à Dirbach/Goesdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Goesdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame BAUTISTA MARTE Esther Ivelisse, née le 28.02.1967 à Santo Domingo (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur CASTELLANO Leonardo, né le 25.09.1965 à Casamassima (Italie), demeurant à Sandweiler.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame CHAN Siu Hing, née le 18.09.1956 à Hong Kong (Chine), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame DE SOUSA PINTO LOUREIRO Ana Maria, née le 15.07.1967 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTO Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame DELIGNY Sabine, née le 18.09.1975 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.01.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame DI SAVINO Anna, née le 19.02.1965 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame FLOR Maria da Penha, née le 08.09.1976 à Santo Crucifixo/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur FRKATOVIC Ramo, né le 14.10.1975 à Rujnica (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Alzingen.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame GEMSLEBEN Anja, née le 24.09.1981 à Hennigsdorf (Allemagne), demeurant à Hamiville.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame GEMSLEBEN Katharina, née le 02.04.1979 à Berlin (Allemagne), demeurant à Derenbach.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame HAUG Sibylle, née le 23.04.1968 à Stuttgart (Allemagne), demeurant à Moutfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Contern.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame JABONITA Maryanne, née le 02.08.1965 à Carigara/Leyte (Philippines), demeurant à Nospelt.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur JUSUFI Fekri, né le 10.08.1967 à Kaliste-Gostivar (Macédoine), demeurant à Echternach.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur KHALILI ARAGHI Seyed Khalil, né le 19.03.1918 à Téhéran (Iran), demeurant à Gonderange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame LANDOLINA Antonietta, née le 06.07.1973 à Villerupt (France), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur LI Guoren, né le 09.06.1960 à Zhejiang (Chine), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame MARTINS LUIS Maria Isabel, née le 03.08.1968 à Brive-la-Gaillarde/Corrèze (France), demeurant à Roodt-sur-Syre.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de LUIS Isabelle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame MBOUP Ndeye Ndiacke, née le 09.02.1974 à Dakar (Sénégal), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur MENDES FURTADO Arlindo, né le 15.08.1961 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur MENDES MOREIRA Paulo Jorge, né le 21.10.1973 à Benavente (Portugal), demeurant à Ehlerange.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur MIREKU Anthony Boateng, né le 16.10.1969 à Woe (Ghana), demeurant à Biwer.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Biwer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur MONTEIRO DOMINGOS Antonio, né le 12.01.1965 à Santo Crucifixo/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame MOROCUTTI Daniella Monica, née le 12.07.1955 à Luxembourg, demeurant à Brouch/Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Boevange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame ROTH Isabelle Marie Marguerite, née le 07.06.1965 à Luxembourg, demeurant à Sprinkange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dippach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame SAHMAN Mersada, née le 24.06.1974 à Ivanca/Novi Pazar (Yougoslavie), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur SATI Lila Dhar, né le 14.01.1961 à Almora (Inde), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.01.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur SERRA TRINDADE Joao Miguel, né le 01.03.1973 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur SOMO SHAMANA James, né le 01.12.1983 à Zakho (Iraq), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.01.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur TIRONI Serge Nicolas Joseph, né le 28.05.1963 à Villerupt (France), demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur VERHEGGEN Jean-Luc Fernand André Marie Ghislain, né le 06.04.1961 à Athus (Belgique), demeurant à Kleinbettingen.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur YALAMA Ismet, né le 02.01.1954 à Koyulhisar/Sivas (Turquie), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.02.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B n° 7 du 8 février 1988, page 260)

202ième MODIFICATION (2 mars 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	10*28 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	10*28 CPR.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	BELSAR	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	10*28 CPR.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*32 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*32 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.

R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*10 POCHES VIAFLO 1000 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*20 POCHES VIAFLO 500 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*30 POCHES VIAFLO 250 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*35 POCHES VIAFLO 150 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO 50 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO 100 ML
P	CROMABAK	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
H RR	DOBUTAMINE-BAXTER	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*10 SACH. 250 ML
H RR	DOBUTAMINE-BAXTER	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 SACH. 250 ML
H RR	DOBUTAMINE-BAXTER	SOL.P.PERF.	4 MG /1 ML	IV	1*10 SACH. 250 ML
R	DOCOMEPRA	CPS	20 MG	PO	1*280 CPS
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*4 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	DODOREST	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.
R	DOLVIRAN N	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*2 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*7 CPR.
RR	FORCID SOLUTAB	CPR.DISP.	875 MG 125 MG	PO	1*24 CPR.
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 POCHES VIAFLO 1000 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*20 POCHES VIAFLO 500 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*30 POCHES VIAFLO 250 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*35 POCHES VIAFLO 150 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO 50 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO 100 ML
CS RR	GONAL-F-300	PDRE P.PREP.INJ.	300 UI /0,5 ML	SC	1*1 FL.+1 SER.PREREMPLIE 0,75 ML +1*4

RR	HARTMANN VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*10 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	HARTMANN VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*20 SOL.P.PERF. 500 ML
RR	HARTMANN VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*30 SOL.P.PERF. 250 ML
RR	HARTMANN+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	HARTMANN+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF. 500 ML
RR	HARTMANN+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*30 SOL.P.PERF. 250 ML
RR	KCL 0,15%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 5 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	KCL 0,15%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 5 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF. 500 ML
RR	KCL 0,3%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 5 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	KCL 0,3%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 5 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF. 500 ML
RR	KCL 0,3%+NACL 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 0,9 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	KCL 0,3%+NACL 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 0,9 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF. 500 ML
R	LAMICTAL DISPERSIBLE STARTER-PACK ADD-ON	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*168 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	10 MG	PO	1*180 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.

CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*168 CPS SS BLIST.
CS RR	LURANTAL	CPS	20 MG	PO	1*180 CPS SS BLIST.
CS RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	30000 UI /0,6 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,6 ML
CS RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	30000 UI /0,6 ML	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES 0,6 ML
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*2 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*96 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*2 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*96 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*2 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*12 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*36 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*48 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*60 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*72 GOMMES
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.

P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	6 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	9 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
R	PROGOR-180	GELULES LIB.CONTR.	180 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
R	PROGOR-300	GELULES LIB.CONTR.	300 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	1,25 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	1,25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	1,25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMIPRIL-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
P	RHINIDINE	SOL.	0,1 PC	IN	1*1 SOL. 10 ML
RR	RINGER VIAFLO-BAXTER	SOL.P.PERF.		IV	1*10 POCHES VIAFLO 1000 ML
RR	RINGER VIAFLO-BAXTER	SOL.P.PERF.		IV	1*20 POCHES VIAFLO 500 ML
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.

RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	TOTELLE CYCLE	CPR.PELLIC.	1 MG 0,25 MG	PO	1*28 CPR.
RR	TOTELLE CYCLE	CPR.PELLIC.	1 MG 0,25 MG	PO	3*28 CPR.
P	TRAUMON GEL	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 50 G
P	TRAUMON GEL	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 100 G
RR	TRISEQUENS	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.
R	VOLTATABS	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.
R	VOLTATABS	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*20 CPR.
HC RR	ZEVALIN	SET	1,6 MG /1 ML		1*1 SET

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	BLOKIUM-100	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BLOKIUM-100	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	BLOKIUM-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BLOKIUM-50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	CROMABAK	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	NEONIAGAR	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
R	OZOTHINE DIPROPHYLLINE	DRG.		PO	1*50 DRG.
R	OZOTHINE DIPROPHYLLINE ADULTES	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
P	OZOTHINE ENFANTS	SUPP.	30 MG	PR	1*10 SUPP.
P	OZOTHINE NOURRISSONS	SUPP.	10 MG	PR	1*10 SUPP.
P	PHOSPHALUGEL	GEL	2,47 G /20 G	PO	1*26 SACH. 20 G
RR	RHINOVALON	SPRAY	1 PC	IN	1*1 SPRAY 10 ML
RR	RHINOVALON	SPRAY	1 PC	IN	1*1 SPRAY 20 ML

H RR	SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
H RR	SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
P	SEDANXIO	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
P	ZYMOPLEX	CPS		PO	1*30 CPS
P	ZYMOPLEX	CPS		PO	1*90 CPS

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	BLOKIUM-100	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	BLOKIUM-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLAVUCID-250	PDRE	250 MG 62,5 MG	PO	1*16 SACH.
P	IMPOSIT-N	CPR.		BU	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LAMICTAL DISPERSIBLE STARTER-PACK ADD-ON CPR.DISP.	25 MG		PO	1*42 CPR.SS BLIST.
P	OZOTHINE	SIR.		PO	1*1 SIR. 125 ML
P	OZOTHINE ADULTES	SUPP.	60 MG	PR	1*10 SUPP.
R	OZOTHINE DIPROPHYLLINE ENFANTS	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
RR	PRED FORTE	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
R	RENITEC	CPR.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	RENITEC	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*300 CPR.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.

RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*300 CPR.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
RR	VALDYN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
			A U L I E U D E		
R	CARVEDILOL-RPM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.

R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-25	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
R	CARVEDILOL-RPM-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
			AU LIEU DE		
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS S	MEPHENON	CPR.	5 MG	PO	1*25 CPR.
			AU LIEU DE		
S	MEPHENON	CPR.	5 MG	PO	1*25 CPR.
CS S	MEPHENON	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIV	1*6 AMP. 1 ML
			AU LIEU DE		
S	MEPHENON	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIV	1*6 AMP. 1 ML
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
			AU LIEU DE		
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES
			AU LIEU DE		
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*28 CPS
			AU LIEU DE		
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*28 CPS
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*56 CPS
			AU LIEU DE		
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*56 CPS
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*100 CPS
			AU LIEU DE		
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*100 CPS
R	OMEPRAZOLE-RATIOPHARM	CPS RET.	20 MG	PO	1*500 CPS
			AU LIEU DE		
R	OMEPRAZOL-RATIO	CPS RET.	20 MG	PO	1*500 CPS

P	OTIPAX	SOL.		OT	1*1 FL.CPTE-GTTES 16 G
			AU LIEU DE		
P	OTIPAX	SOL.		OT	1*1 FL.CPTE-GTTES 30 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
			AU LIEU DE		
H RR	PAMIDRONAT-FAULDING	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
			AU LIEU DE		
H RR	PAMIDRONAT-FAULDING	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	6 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
			AU LIEU DE		
H RR	PAMIDRONAT-FAULDING	SOL.INJ.	6 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	9 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
			AU LIEU DE		
H RR	PAMIDRONAT-FAULDING	SOL.INJ.	9 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H RR	SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IM	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
			AU LIEU DE		
CS RR	SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IM	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
H RR	SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IM	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
			AU LIEU DE		
CS RR	SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IM	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
P	TRAUMON GEL	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 50 G
			AU LIEU DE		
P	RHEUMON	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 50 G
P	TRAUMON GEL	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 100 G
			AU LIEU DE		
P	RHEUMON	GEL	50 MG /1 G	TO	1*1 GEL 100 G
R	VOLTATABS	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.
			AU LIEU DE		
R	ZYMAMED	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.

R	VOLTATABS	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*20 CPR.
			A U L I E U D E		
R	ZYMAMED	CPR.ENR.	12,5 MG	PO	1*20 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	CLARIX	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML
R	DAILY	CPR.ENR.		PO	1*21 CPR.SS BLIST.
P	IRUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 10 G
R	LUDEAL	CPR.ENR.	0,03 MG 0,15 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
P	NEOXIDIL	SOL.	2 PC	TO	1*1 FL.VERRE 60 ML
P	SAINTBOIS	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML
RR	VIGITEN	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
P	VIONEURIN6FORTE	CPR.		PO	1*100 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

Office des assurances sociales. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Claude *Rumé*, attaché de direction auprès de l'office des assurances sociales, a été nommé à la fonction d'attaché de direction 1er en rang auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er mai 2004.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de février 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
	LUXEMBOURG			
1.	S.A. E.F.L. LUX, avec siège social à Luxembourg, 149, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	02.02.04	M. Robert *Worre*	Me Isabelle *Ceccarelli*
2.	s.à r.l. FONTELEC, avec siège social à Luxembourg, 12, rue Dominique Lang	02.02.04	M. Robert *Worre*	Me Isabelle *Ceccarelli*
3.	s.à r.l. AUTO-ECOLE EASY 4 FUN, avec siège social à Luxembourg, 89, rue d'Eich	04.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Olivier *Wagner*
4.	s.à r.l. SECURI-COM, avec siège social à Foetz, 3, rue du Commerce	04.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Olivier *Wagner*
5.	S.A. MAYFLOWER TECHNICAL SERVICES LUXEMBOURG, avec siège social à Bascharage, 10, rue du Ruisseau	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Evelyne *Korn*
6.	S.A. C 7 CONCEPT, ayant eu son siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Nimesgern*
7.	S.A. PIPAL SOLUTIONS – BENELUX, avec siège social à Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Nimesgern*
8.	S.A. CHEOPS TECHNOLOGY LUXEMBOURG, avec siège social à Wiltz, 68a, rue des Charretiers, de fait établie à Koerich, 11, route de Steinfort	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Nimesgern*
9.	Madame Rosa Maria MOREIRA CACHETAS, demeurant à Kayl, 1, rue du Faubourg, ayant fait le commerce sous la dénomination «CAFE DU COIN»	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne *Devin-Kessler*
10.	s.à r.l. LK-INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne-Marie *Nicolas*
11.	S.A. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE, en abrégé SOLIMO, avec siège social à Luxembourg, 243, route d'Arlon	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Cécile *Jager*
12.	S.A. FIGO INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 196, rue de Beggen	06.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Cécile *Jager*
13.	s.à r.l. D-TEX, ayant fait le commerce sous l'enseigne TESTA UOMO, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 17, rue Louvigny	09.02.04	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
14.	S.A. CHALOSSE, en liquidation, établie et ayant eu son siège social à Luxembourg, 5, rue Aldringen, actuellement sans siège social connu	09.02.04	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*

15. s.à r.l. CONSULTANTS ET ASSOCIES EN FINANCIER ET FONCIER INTERNATIONAL, en abrégé C.A.F.F.I. s.à r.l., en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 39, avenue Monterey	09.02.04	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
16. S.A. A&K INVEST, avec siège social à Luxembourg, 31, Grand-Rue	09.02.04	M. Robert *Worre*	Me Tania Hoffmann
17. s.à r.l. AMA, avec siège social à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, de fait établie à Bereldange, 59, rue du Bridel	09.02.04	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
18. s.à r.l. AAA CLOSE-UP, avec siège social à Bergem, 95, Grand-Rue	11.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Tania *Hoffmann*
19. s.à r.l. GUMMI-TECH, avec siège social à Pétange, 23, rue Robert Krieps	11.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Olivier *Wagner*
20. S.A. T.A. ASSOCIATES, avec siège social à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri	11.02.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Olivier *Wagner*
21. s.à r.l. PARS INTERNATIONAL RESIDENCE, avec siège social à Luxembourg, 21, rue de Chimay	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Miguel Andreu del *Hierro*
22. S.A. WILLY+CO, ayant eu son siège social à Luxembourg, 43, rue Goethe, de fait inconnue à cette adresse	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Miguel Andreu del *Hierro*
23. S.A. RENOTEC, avec siège social à Bettembourg, 6, rue Fernand Mertens	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Nathalie *Nimesgern*
24. Madame Joëlle Jeannine WINCKEL, épouse IKENE, demeurant à Noertzange, 65, rue Principale	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Nathalie *Nimesgern*
25. S.A. PEOPLE PARTNER, avec siège social à Luxembourg, 14a, rue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Jérôme *Bach*
26. S.A. ESTHETIC LAURA STEWART, avec siège social à Luxembourg, 90, rue des Aubépines, de fait inconnue à cette adresse	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
27. S.A. ECP ESPACES CUISINES PLACARDS, avec siège social à Dippach, 63, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
28. S.A. FCP FINANCIAL CONSULTANCY FOR PROFESSIONALS, avec siège social à Steinfort, 12, rue du Cimetière, de fait inconnue à cette adresse	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
29. s.à r.l. 69, ayant eu son siège social à Remich, 55, rue de Macher, actuellement sans siège social connu	16.02.04	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
30. s.à r.l. AAA RENT A CAR, avec siège social à Pétange, 12, rue Pierre Hamer, de fait inconnue à cette adresse	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Noguera*
31. S.A. V.A.G., ayant eu son siège social à Luxembourg, 24, rue des Genêts, actuellement sans siège social connu	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Noguera*
32. S.A. SERNA INTERNATIONAL, avec siège social à Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Barbara *Imbs*
33. S.A. BUREAU MANAGEMENT FINANCE, en abrégé B.M.F., établie et ayant son siège social à Esch/Alzette, 7, rue de la Fontaine	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Barbara *Imbs*

34. s.à r.l. Jos KUGENER, avec siège social à Grevenmacher, 31, rue Boland, de fait inconnue à cette adresse	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
35. s.à r.l. EURO RENOVATION, avec siège social à Luxembourg, 130, Val Ste Croix	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
36. S.A. IMMO & MARKET, avec siège social à Grevenmacher, 2, Oischtgesgaessel	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Christophe *Dieret*
37. S.A. TRADER LUX, ayant eu son siège social à Luxembourg, 4a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Christophe *Dieret*
38. S.A. TAILOR & EARTH PROMOTIONS LUXEMBOURG, avec siège social à Bereldange, 202, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Collmann*
39. S.A. MILLENIUM SERVICE CENTER GROUP, ayant eu son siège social à Luxembourg, 7, Grand-Rue, actuellement sans siège social connu	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Collmann*
40. S.A. DISTRIMARCH, établie et ayant son siège social à Strassen, 8, rue de la Chapelle	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Dominique *Léonard*
41. s.à r.l. WORLD WIDE IMMOBILIEN, avec siège social à Differdange, 184, avenue Charlotte	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Dominique *Léonard*
42. S.A. SUNDANCE, ayant eu son siège social à Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, actuellement sans siège social connu	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Carla *Oliveira Vieira*
43. S.A. LININVEST, avec siège social à Bereldange, 1, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Carla *Oliveira Vieira*
44. s.à r.l. KICKERT, établie et ayant son siège social à Niederanven, Zone Industrielle Bombicht	20.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
45. s.à r.l. CRESCENDO, avec siège social à Esch/Alzette, 37, avenue de la Gare	25.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
46. S.A. SEGUR HOLDING, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 3, rue de l'Industrie	25.02.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

En date du 2 février 2004 le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la faillite prononcée le 28 juillet 1995 contre Monsieur José Manuel DOS SANTOS TAVARES, commerçant, demeurant à Manternach, 26b, cité Syrdal, de la faillite prononcée le 15 janvier 1999 contre la s.à r.l. H.D. SERVICES, avec siège social à Pétange, 4, rue Jean-Baptiste Gillardin, de la faillite prononcée le 1er février 2002 contre la s.à r.l. FORCE-IMMO, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 1, route de Luxembourg, de la faillite prononcée le 21 juin 2002 contre la S.A. ABRASIO, avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Royal, de la faillite prononcée le 23 décembre 2002 contre la s.à r.l. MARINOR, avec siège social à Luxembourg, 3, rue d'Avalon, de la faillite prononcée le 24 mars 2003 contre la s.à r.l. NATURBAUSTOFFE L2000, avec siège social à Grevenmacher, 77, route de Trèves, de fait inconnue à cette adresse et de la faillite prononcée le 14 novembre 1997 contre la s.à r.l. LUX-BRASSERIE (LA TIRRENA), avec siège social à Rodange, 27, route de Longwy.

DIEKIRCH

47. S.A. WOOD LUX, établie et ayant eu son dernier siège social connu à Troisvierges, 1, rue de la Laiterie	11.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

48. Monsieur Marco WEBER, demeurant à Koetschette, 13, rue des Alliés	11.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
49. Madame Henriette PATZ, demeurant à Stockem, maison 4	11.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
50. s.à r.l. CHOCOLATE ELVIS, établie et ayant son siège social à Wiltz, 2c, avenue de la Gare	11.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Louis *Unsen*
51. s.à r.l. FUNK ET CIE, ayant eu son dernier siège social à Medernach, 50, rue de Larochette	18.02.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
52. S.A. TECHNO INDUSTRIE, avec siège social à Rombach-Martelange, 14, rue de Bigonville	18.02.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
53. S.A. ARC AGRARCARGO, établie et ayant son siège social à Alscheid, maison 11a	25.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
54. S.A. EDILGEST, ayant eu son dernier siège social à Hachiville, maison 70	25.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
55. S.A. LD CUISINES, établie et ayant eu son siège social à Doncols, 9, rue Bohey	25.02.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 mars 2004, Monsieur le Dr Andreas *Grewenig*, né le 29.5.1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 3 mars 2004, Madame Valentina Alessandri, née le 14.2.1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 21 — 31 mars 2004

Sommaire

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Madame Claudine COENJAERTS et Messieurs Marco FERRARI, Joseph GOEBEL, Pascal MARINGER, Tom MULLER et Steve RUPPERT, vérificateurs au service d'imposition de l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs adjoints à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Madame Christine POZZACCHIO ép. SCHALBAR, rédacteur principal à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration et affectée à la division Relations Internationales à la direction des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Monsieur André STOFFEL, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Madame Sandra WEIDENHAUPT ép. HANSEN, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Monsieur Paul FELTEN, rédacteur principal à la Division Anti-drogues et produits sensibles, brigade d'intervention à Rumelange, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à la même brigade avec effet au 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Monsieur Jean-Marc FERRING, rédacteur principal au service du Directeur adjoint SE, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises au même service avec effet au 1er avril 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Monsieur Gérard BECKER, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises Centre Douanier, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er avril 2004.

Entreprises d'assurances. – «Nederlandsche Credietverzekering Maatschappij NV». – Activité au Grand-Duché de Luxembourg. – Conformément à l'article 69 point 3 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, la succursale de l'entreprise d'assurances «Nederlandsche Credietverzekering Maatschappij NV» avec siège social à NL-1016 ED Amsterdam, Keizersgracht 281, est autorisée à opérer sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg à partir du 2 mars 2004 dans la branche d'assurances:

N° 14 Crédit.

L'adresse de la succursale est à L-1230 Luxembourg, rue Jean Bertels 5.

La succursale est dirigée par son Mandataire général, Monsieur Dirk Pankert.

Indice des prix à la consommation au 1er décembre 2003. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 659.49 au 1er décembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er décembre 2003 à **655.64**.

Luxembourg, le 8 janvier 2004

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indice des prix à la consommation au 1er janvier 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 653.88 au 1er janvier par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er janvier 2004 à **656.94**.

Luxembourg, le 18 février 2004

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indice des prix à la consommation au 1er février 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 662.34 au 1er février par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er février 2004 à **658.22**.

Luxembourg, le 10 mars 2004

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Office du Ducroire. – Renouvellement des mandats du président et des membres du Comité du Ducroire. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 6 février 2004, les mandats de Messieurs Etienne REUTER, président, Marc THILL, Jean GUILL, Claude LANNERS, Claude WIRION, Pierre GRAMEGNA, Nicolas SOISSON et Claude WITRY, membres, ont été renouvelés pour une durée de 3 ans à partir du 13 février 2004.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Projet de remembrement de Schifflange

Renaturation de l'Alzette

Projet LIFE-Nature

Nouvelle distribution des terres

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par l'article 31 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de SCHIFFLANGE, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 10 février 2003, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à l'article 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de SCHIFFLANGE du 1er avril au 30 avril 2004 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de SCHIFFLANGE est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de SCHIFFLANGE;

b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 LUXEMBOURG;

c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant au premier étage de la commune, bureau 11, les 28, 29 et 30 avril 2004, chaque jour de 9.00 à 12.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;

2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;

3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Luxembourg, le 23 mars 2004.

Le Président de l'ONR,

Charles Konnen

REMISE DES DECLARATIONS D'IMPÔT POUR 2003

Les contribuables et autres personnes obligés au dépôt d'une déclaration d'impôt sont tenus de remettre aux bureaux d'imposition compétents les déclarations suivantes:

a) les déclarations pour l'impôt sur le revenu de l'année 2003 (personnes physiques et collectivités),

b) les déclarations pour l'impôt commercial de l'année 2003.

La plupart des déclarations comportant des annexes, celles-ci sont à remettre avec l'imprimé principal.

Le dépôt est à effectuer au plus tard le 31 mars 2004 (pour les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu des collectivités, le délai est fixé au 31 mai 2004).

Le délai peut être prorogé individuellement par le bureau d'imposition compétent sur demande écrite ou verbale dûment motivée du contribuable ou de son mandataire.

Les imprimés de déclaration ont été distribués au début de l'année 2004. Les contribuables obligés au dépôt d'une déclaration, qui n'auraient pas reçu les imprimés à la fin du mois de mars 2004, sont tenus soit de les réclamer auprès du bureau d'imposition de leur ressort, soit de les télécharger du site internet de l'administration des contributions directes (www.impotsdirects.public.lu).

Un contribuable ne peut se prévaloir du fait qu'une formule de déclaration ne lui aurait pas été remise par l'administration, pour se soustraire à l'obligation de la déclaration.

Le défaut de présenter une déclaration d'impôt ou le dépôt tardif d'une déclaration d'impôt peut entraîner l'application d'un supplément pouvant s'élever jusqu'à 10 % de l'impôt définitif.

L'administration peut, par des astreintes, obliger le contribuable au dépôt d'une déclaration.

Doivent présenter une déclaration dûment remplie et signée:

I) Toute personne qui y est individuellement invitée par un bureau d'imposition.

II) Les contribuables visés ci-après:

A) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques:

1° Personnes ayant leur domicile fiscal ou leur séjour habituel au Grand-Duché (contribuables résidents):

a) si le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 euros, ou

b) si le revenu imposable atteint ou dépasse 9.900 euros et comprend des revenus nets non passibles de retenue d'impôt qui, au total, dépassent 600 euros, ou

c) si le revenu imposable se compose en tout ou en partie de salaires ou de pensions dispensés de la retenue d'impôt (p. ex. pensions versées par des caisses étrangères, casuel des ecclésiastiques et des greffiers, etc.), ou

d) si, en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 euros pour les contribuables rangés dans les classes 1 respectivement 2 et 25.000 euros pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

e) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 euros des revenus de capitaux passibles de la retenue d'impôt, ou

f) si les époux, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente, ont opté conjointement pour l'imposition collective, ou

g) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 euros des revenus de tantièmes passibles de la retenue d'impôt sur les revenus de tantièmes ;

2° Personnes n'ayant ni domicile fiscal, ni séjour habituel au Grand-Duché (contribuables non résidents):

a) si le total des revenus indigènes non passibles de retenue est supérieur à 100 euros, ou

b) si elles sont occupées comme salariés au Grand-Duché pendant au moins neuf mois de l'année d'imposition ou si elles sont rangées dans la classe d'impôt 2 et sont imposables au Grand-Duché du chef de plus de 50% des revenus professionnels de leur ménage et

aa) qu'en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 euros pour les contribuables rangés dans les classes 1 respectivement 2 et 25.000 euros pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

bb) que le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 euros.

B) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des collectivités:

1° Toutes les collectivités ayant leur siège statutaire ou leur principal établissement au Grand-Duché;

2° Les collectivités n'ayant ni leur siège statutaire, ni leur principal établissement au Grand-Duché, mais qui disposent d'un revenu indigène non passible de retenue d'impôt.

C) en ce qui concerne l'impôt commercial:

1° Les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés coopératives;

2° Les entreprises commerciales, industrielles, minières ou artisanales non visées sub 1° dont le bénéfice d'exploitation dépasse 40.000 euros (17.500 euros pour les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu des collectivités).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 22 **2 avril 2004**

Sommaire

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Marc THRILL, chef de bureau technique adjoint à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique à la même Administration à partir du 1er avril 2004.

Administration gouvernementale – Examens. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au début du mois de juillet 2004;

– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur fin novembre 2004/début décembre 2004;

– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire fin novembre 2004/début décembre 2004;

– un examen de promotion dans la carrière de l'huissier de salle au cours du mois de décembre 2004.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Madame Christiane DALEIDEN, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Monsieur Serge THILL, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Madame Pascale TOUSSING, attachée de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Thierry WELTER, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Alex KREMER, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Monsieur Raoul ZIMMER, rédacteur principal à l'administration gouvernementale a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004 Monsieur Marc WARKEN, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – L'administration judiciaire organisera le 5 juillet 2004 un examen-concours en vue de l'admission de 5 candidats (m/f) au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives sont fixées au 18 juin 2004.

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004 Madame Marie-Paule GRÜN, rédacteur principal à la Direction de l'Aviation civile, a été nommée chef de bureau adjoint à la même Direction avec effet au 1er avril 2004.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative se propose d'engager dans les meilleurs délais le Directeur (m/f) du Centre Informatique de l'Etat. Le candidat devra se prévaloir d'un cycle universitaire de quatre années, d'une solide expérience dans le monde des technologies de l'information et de la communication, de compétences éprouvées dans la mise en œuvre de systèmes d'information modernes et performants ainsi que d'une excellente capacité de gestion dans le domaine des ressources humaines. Le dossier de candidature est à adresser avant le 15 avril 2004 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

LISTE

des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique, B No 7 du 8 février 1988, page 260)

203ième Modification (16 mars 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

CS RR	EXELON	GELULES	1,5 MG	PO	1*250 GELULES
CS RR	EXELON	GELULES	3 MG	PO	1*250 GELULES
CS RR	EXELON	GELULES	4,5 MG	PO	1*250 GELULES
CS RR	EXELON	GELULES	6 MG	PO	1*250 GELULES
R	FORTANEURIN	SOL.INJ.		IM	1*4 AMP. 3 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 150 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 300 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 400 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 600 ML
R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*16 CPS
R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*48 CPS
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

H RR	ATG FRESENIUS	SOL.INJ.	20 MG /1 ML	IV	1*1 SOL.INJ. 5 ML
P	CERTALAC	SOL.		PO	1*1 SOL. 500 ML
P	DE-MENTHASIN	PAST.		BU	1*20 LUTSCHTABL.
P	DE-MENTHASIN	SOL.		BU	1*1 SOL. 30 ML
P	DE-MENTHASIN-N	PAST.	0,3 MG	BU	1*20 PAST.
P	DOREPEROL-N	SPRAY		BU	1*1 SPRAY 50 ML
RR	FORTECORTIN	CPR.	1,5 MG	PO	1*20 CPR.
RR	FUGOA-N	DRG.	50 MG	PO	1*15 DRG.
RR	FUGOA-N	DRG.	50 MG	PO	1*30 DRG.
P	GERIGOA	DRG.		PO	1*28 DRG.

P	GERIGOA DEPOT	DRG.		PO	1*98 DRG.
RR	HEPARIN LEO	SOL.INJ.	25000 UI /1 ML	IMIVSC	1*1 FL. 5 ML
RR	HEPARINE-LEO	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
RR	IONAMIN FORTE	CPS	30 MG	PO	1*30 CPS
RR	IONAMIN-15	CPS	15 MG	PO	1*30 CPS
P	KOHLE KAPSELN TAGOA	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
P	MITHRA-IBUPROFEN	DRG.	400 MG	PO	1*30 DRG.
R	MITHRA-IBUPROFEN	DRG.	400 MG	PO	1*100 DRG.
P	MITHRA-LACTULOSE	SOL.	62 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 300 ML
P	MITHRA-LACTULOSE	SOL.	62 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 500 ML
P	MITHRA-LACTULOSE	SOL.	62 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 1000 ML
R	MITHRA-NAPROXEN	CPR.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	POSTADOXINE	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	PRO DAFALGAN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /5 ML	IMIV	1*5 FL.
P	QUOTANE	POMM.	5 MG /1 G	TO	1*1 POMM. 30 G
R	ROWAPRAXIN	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	ROWAPRAXIN	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
P	SORGOA	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 15 G
P	SORGOA	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 15 ML
S	TENUATE DOSPAN	CPR.	75 MG	PO	1*30 CPR.
S	TENUATE DOSPAN	CPR.	75 MG	PO	1*60 CPR.
P	TUSSIPHANE	SUSP.	30 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 100 ML
R	ULCOGANT	CPR.	1 G	PO	1*50 CPR.A MACHER

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*15 AMP.SER. 0,5 ML
RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*15 AMP.SER. 1 ML
RR	CEFROM-2	PDRE P.PREP.INJ.	2 G /20 ML	IV	1*1 AMP. + 1*1 AMP.SOLV. 20 ML
P	CERTALAC	SOL.		PO	1*1 SOL. 300 ML
P	CONFOSEPT-CHLORHEXIDINE	SOL.	0,05 PC	TO	24*1 SOL. 50 ML
P	CONFOSEPT-EOSINE	SOL.	2 PC	TO	1*1 UNID. 10 ML
P	CONFOSEPT-EOSINE	SOL.	2 PC	TO	1*3 UNID. 10 ML
CS RR	COTRONAK	GELULES	200 MG	PO	1*84 GELULES
CS RR	COTRONAK	GELULES	200 MG	PO	1*140 GELULES

CS RR	COTRONAK	GELULES	200 MG	PO	1*168 GELULES
RR	DIFLUCAN	SIR.	5 MG /1 ML	PO	1*1 SIR. 150 ML
R	DILIGAN	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.
P	DOREPEROL-N	COLLUT.	100 MG /100 ML	BU	1*1 COLLUT. 200 ML
CS RR	HELIXATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*10 VIALS + 1*10 VIALS SOLV. 2,5 ML
CS RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*10 VIALS + 1*10 VIALS SOLV
CS RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*10 VIALS + 1*10 VIALS SOLV.
CS RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*10 VIALS + 1*10 VIALS SOLV.
R	MAXI B 5000	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*4 FIOLES + 1*4 AMP.SOL V 2 ML
R	MAXI B 5000	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*24 FIOLES + 1*24 AMP.S OLV. 2 ML
RR	MITHRA-ALPRAZOLAM	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	MITHRA-ALPRAZOLAM	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
P	MITHRA-IBUPROFEN	DRG.	400 MG	PO	1*20 DRG.
R	MITHRA-IBUPROFEN	DRG.	400 MG	PO	1*300 DRG.
RR	NEGABAN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 FL.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	OPULIS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H RR	ORFIRIL	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 3 ML
H RR	ORFIRIL	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	150 MG	PO	1*50 GELULES
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	150 MG	PO	1*100 GELULES
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	150 MG	PO	1*200 GELULES
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	300 MG	PO	1*50 GELULES
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	300 MG	PO	1*100 GELULES
R	ORFIRIL LONG	GELULES ACT.PROL.	300 MG	PO	1*200 GELULES

RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	500 MG	PO	1*50 GRAN.LIB.PROL.
RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	500 MG	PO	1*100 GRAN.LIB.PROL.
RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	500 MG	PO	1*200 GRAN.LIB.PROL.
RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	1000 MG	PO	1*50 GRAN.LIB.PROL.
RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	1000 MG	PO	1*100 GRAN.LIB.PROL.
RR	ORFIRIL LONG	GRAN.	1000 MG	PO	1*200 GRAN.LIB.PROL.
P	POSTAFENE	CR.		TO	1*1 CR. 30 G
P	SUPADOL MONO	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	SUPADOL MONO	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 15 ML
P	SUPADOL MONO	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 30 ML
P	SUPADOL MONO ADULTES	SUPP.	500 MG	PR	1*10 SUPP.
P	SUPADOL MONO BEBES	SUPP.	125 MG	PR	1*10 SUPP.
P	SUPADOL MONO ENFANTS	SUPP.	250 MG	PR	1*10 SUPP.
RR	TARIVID	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
RR	TARIVID	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	TARIVID	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	TEDIVAX	SOL.INJ.		IM	1*1 SER. 0,5 ML
P	TETESEPT HUSTENTROPFEN	GTTES		PO	1*1 GTTES 20 ML
R	TEVAX	SOL.INJ.		IM	1*1 SER. 0,5 ML
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
R	VALPILIM-125	CPS ENT.	125 MG	PO	1*100 CPS
R	VALPILIM-250	CPS ENT.	250 MG	PO	1*100 CPS

R	VALPILIM-500	CPS ENT.	500 MG	PO	1*100 CPS
P	VEGEBOM	POMM.		TO	1*1 POMM. 45 G
P	VEGEBOM	POMM.		TO	1*1 POMM. 100 G
RR	VIBRACARE	CPR.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	YSOL-206	SHAMP.		TO	1*1 SHAMP. 125 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*16 CPS
AU LIEU DE					
R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*18 CPS
R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*48 CPS
AU LIEU DE					
R	MIGRAENERTON	CPS		PO	1*45 CPS
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL MENTHE	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	AACIDEXAM	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IVIM	1*3 AMP. 1 ML
P	ALKA- SELTZER	CPR.EFF.	320 MG	PO	1*40 CPR.
P	ASEPTOSYL	SOL.		BU	1*1 SOL. 200 ML
P	ASPIRINE 500	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.
P	ASPIRINE-100	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
P	ASPIRINE-100	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.
P	ASPIRINE-500	CPR.	500 MG	BU	1*20 CPR.A MACHER
RR	AVELOX	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*5 POCHES
R	BETA ADALAT	CPS		PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	BRONCHO-VAXOM ADULTES	CPS		PO	1*50 CPS AD.SS BLIST.
R	BRONCHO-VAXOM ENFANTS	CPS		PO	1*50 CPS SS BLIST.
P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	HUMULINE LONG	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML
R	HUMULINE ULTRALONG	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML
R	HUMULINE20/80 CARTRIDGE	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
RR	LEDERSPAN	SUSP.INJ.	20 MG /1 ML	IAIM	1*1 AMP.SER.
RR	MOXACEF	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES
RR	MOXALINE	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 80 ML
RR	REMERGON SOLTAB	CPR.DISP.	45 MG	PO	5*6 CPR.
RR	SUSTANON	SOL.INJ.	250 MG	IM	1*3 AMP. 1 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

H RR	ADENOCOR	SOL.INJ.	6 MG /2 ML	IV	1*6 FL. 2 ML
RR	CIPRAMIL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*14 GELULES U.D.
R	FORTANEURIN	SOL.INJ.		IM	1*4 AMP. 3 ML
RR	LEDERSPAN	SUSP.INJ.	20 MG /1 ML	IAIM	1*3 AMP.SER.
H RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*1 VIAL
H RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*10 VIALS

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 23 **5 avril 2004**

Sommaire

Association syndicale libre. – Arsdorf/Bilsdorf. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'installation d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Auf der Heid, Neumühleschpfad, etc» à Arsdorf/Bilsdorf, commune de Rambrouch, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Arsdorf/Bilsdorf.

Entreprises d'assurances. – «ARISA Assurances S.A.». – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 17 mars 2004, l'entreprise d'assurances «ARISA Assurances S.A.» avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5 rue Eugène Ruppert, a été autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques dans la branche:

N° 9 Autres dommages aux biens.

Entreprises d'assurances. – «LE FOYER SANTE, Compaganie d'Assurances Luxembourgeoise S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 9 mars 2004 Monsieur Gilbert WOLTER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «LE FOYER SANTE, Compagnie d'Assurances Luxembourgeoise S.A.» en remplacement de Monsieur Olaf ENGEMANN.

Entreprises d'assurances. – «THE STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LTD». – Renouvellement de l'agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 9 mars 2004 l'agrément de Monsieur Claude WEBER comme directeur de l'entreprise d'assurances «THE STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LTD» a été renouvelé.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de mai 2004 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 6 mai 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports – Centre de Technologie de l'Education Formation demandée : Informatique appliquée	1
Administration de l'Environnement Formation demandée : Génie civil ou mécanique	1
Police Grand-Ducale Formation demandée : Informatique appliquée	1
Ministère de l'Intérieur Services de la Gestion de l'Eau	1

le 6 mai 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur gradué

Relevé des vacances de poste

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports	2
Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – Service National de la Jeunesse	1
Administration de l'Emploi	3
Administration des Etablissements Pénitentiaires	2

le 6 mai 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments Publics Formation demandée : Génie civil	2
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée : Informatique	2
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : Génie Civil	4
Service de la Navigation de Grevenmacher Formation demandée : Mécanique générale	1
Administration des Services technique de l'Agriculture Formation demandée : Agricole	1
Administration des Services technique de l'Agriculture Formation demandée : Electrotechnique	1
Administration des Services technique de l'Agriculture Formation demandée : Dessinateur en bâtiments	2

le 5 mai 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du cantonnier

Relevé des vacances de poste

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Cadastre et de la Topographie	1
Administration des Ponts et Chaussées	4

le 7 mai 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du concierge

Relevé des vacances de poste

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports	1
Administration Judiciaire	1

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 21 et le 28 avril 2004.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, Madame le Dr Magdalena IZYDORCZYK épouse HALEMBA, née le 17.12.1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, Monsieur le Dr Hooman FARGHADANI, né le 30.11.1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, Monsieur le Dr Ludwin TRAMPERT, né le 3.7.1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, Monsieur le Dr Wolfgang MENKE, né le 30.9.1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 février 2004, Monsieur le Dr Jean-Marc MULLER, né le 22 mai 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 février 2004, Monsieur le Dr Marc FOLSCHEID, né le 9 mai 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 février 2004, Monsieur le Dr Claude BLASEN, né le 26 mai 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 février 2004, Madame le Dr Lorena DUMITRESCU ép. BURY, née le 23 mai 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 24 14 avril 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 février 2004 portant modification de l'arrêté ministériel du 17 janvier 2002 portant nomination des membres de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 3 mai 1991 portant institution de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique;

Arrête :

Art. 1er. Est nommée membre suppléant de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique :

Madame Françoise SCHMIT, représentante de la Chambre de Travail, en remplacement de Madame Laurence THILLMANN.

Art. 2. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis à l'intéressée pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 27 février 2004.
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 15 mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Arrête:

Art. 1er.- Monsieur Robert ROLLINGER, Directeur adjoint du Service de Renseignements de l'Etat, est nommé membre effectif du comité national de sûreté de l'aviation civile comme représentant du Ministère d'Etat, en remplacement de Monsieur Marco MILLE.

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 mars 2004.
Le Ministre des Transports,
Henri Grethen

Arrêté ministériel du 29 mars 2004 portant approbation des tarifs d'utilisation du réseau de SOTEG S.A., pour l'année 2004.

Le Ministre de l'Economie,

Vu la directive 98/30/CE du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel;

Vu l'article 23 de la loi du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation en date du 15 mars 2004 relatif aux tarifs d'utilisation du réseau de SOTEG S.A. pour l'année 2004;

Arrête:

Art. 1er. Les tarifs pour l'utilisation des réseaux et services auxiliaires pour l'année 2004, fournis par SOTEG S.A., sont approuvés et valables jusqu'au 31 décembre 2004.

Art. 2. SOTEG S.A. devra fournir une proposition de tarifs d'utilisation des réseaux et services auxiliaires pour l'exercice 2005 au plus tard le 31 octobre 2004. Cette proposition devra se baser sur les chiffres comptables audités au 31 décembre 2003.

Art. 3. SOTEG S.A. rend public et accessible les tarifs approuvés par le présent arrêté.

Arti. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 mars 2004.
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004, Monsieur Jean BIVER, ingénieur chef de division hors cadre à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur première classe hors cadre auprès de la même administration. Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Pierre DORNSEIFFER, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur chef de division auprès de la même administration. Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Claude GEIMER, ingénieur principal hors cadre à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur chef de division hors cadre auprès de la même administration. Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Frank THEWES, ingénieur-inspecteur à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004, Monsieur Yves IACOVAZZI, ingénieur-technicien stagiaire à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien auprès de la même administration.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'artisan.

Association syndicale libre. – Hunsdorf. – En conformité avec l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'installation d'une conduite d'eau dans les parcs à bétail au lieu-dit « In der Acht » à Hunsdorf, commune de Lorentzweiler, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétaire communal de Lorentzweiler.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen d'admission au stage. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 15 mai 2004 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure. Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu début mai 2004.

Huissiers de justice. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 juin 2003, Monsieur Tom *Nilles*, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg.

Par arrêtés grand-ducaux du 5 mars 2004,

- Monsieur Patrick *Kurdyban*, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg
- Monsieur Geoffrey *Gallé*, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg
- Madame Martine *Lisé*, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg
- Madame Josiane *Gloden*, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg
- Monsieur Georges *Weber*, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Diekirch.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 27 février 2004 l'agrément a été accordé jusqu'au 27 juin 2004 à la société à responsabilité limitée «BARBAPAPA, S.à r.l.» ayant son siège social à L-3353 Leudelange, 19, rue d'Esch pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Leudelange, 19, rue d'Esch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01962004.

Comme l'aménagement de l'extérieur, ne peut, pour des raisons climatiques, être réalisé avant la fin de l'hiver, l'agrément est accordé pour une durée de quatre mois.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ermanno SQUADRILLI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Italie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ermanno SQUADRILLI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Mitsuaki KOJIMA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Mitsuaki KOJIMA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur James F. CLARK, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

A la même occasion Son Excellence Monsieur James F. CLARK a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ferdinand NYABENDA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ferdinand NYABENDA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Elbio ROSSELLI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Orientale de l'Uruguay.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Elbio ROSSELLI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Maria Manuela LUCAS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mozambique.

A la même occasion Son Madame Maria Manuela LUCAS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Toufik SALLOUM, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Arabe Syrienne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Toufik SALLOUM a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 mars 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Deo K. RWABITA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Ouganda.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Deo K. RWABITA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 mars 2004, Monsieur le Dr Patrick KOCH, né le 11.6.1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 mars 2004, Monsieur le Dr Emmanuel REGNIER, né le 6.2.1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 mars 2004, Monsieur le Dr Bouazza SAYAD, né le 1.1.1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 mars 2004, Madame le Dr Catherine GUIOT, née le 19.5.1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste.

Par arrêté ministériel du 18 mars 2004, Monsieur le Dr Remi POIROT, né le 24.3.1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service d'Economie rurale. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – Le Service d'Economie rurale organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois de septembre 2004 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 25 **23 avril 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 20 février 2004 portant nomination des membres de la commission d'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 1971 portant organisation du stage et de l'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission d'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice pour une durée de trois ans:

– M. Georges *Santer*, président de chambre à la Cour d'appel
– M. Joseph *Raus*, premier conseiller à la Cour d'appel
– Mme Edmée *Conzemius*, premier conseiller à la Cour d'appel
– Me Arsène *Kronshagen*, avocat à Luxembourg
– M. Jean-Lou *Thill*, huissier de justice à Luxembourg.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission:

– Mme Monique *Betz*, premier conseiller à la Cour d'appel
– M. Nico *Edon*, premier avocat général
– M. Georges *Wivenes*, premier avocat général
– Me Lucy *Dupong*, avocat à Luxembourg
– M. Pierre *Kremmer*, huissier de justice à Luxembourg.

Art. 3. M. Georges *Santer* est désigné comme président de la commission.

Art. 4. Une expédition du président arrêté est remise à chacun des intéressés pour lui servir de titre. Copie en est adressée pour information à Monsieur le Procureur Général d'Etat, à la Chambre des huissiers de justice et à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 20 février 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 autorisant Monsieur Paulo Alexandre ALMEIDA SILVA et Madame Manuela Nadia Daniela PACIOTTI à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca ALMEIDA SILVA en celui de «SILVA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paulo Alexandre ALMEIDA SILVA et Madame Manuela Nadia Daniela PACIOTTI sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca ALMEIDA SILVA, né le 16 octobre 2002 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4995 Schouweiler, 7, rue Robert Schuman, en celui de «SILVA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paulo Alexandre ALMEIDA SILVA et Madame Manuela Nadia Daniela PACIOTTI sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca ALMEIDA SILVA en celui de «SILVA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 mars 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 22 mars 2004 autorisant l'admission de la commune de Consdorf au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.).

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de Consdorf en date du 25 juillet 2003 aux termes de laquelle le prédit corps sollicite l'admission de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 23 mars 1994;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes de Bastendorf, Bettendorf, Boulaide, Clervaux, Colmar-Berg, Consthum, Diekirch, Ermsdorf, Erpeldange, Eschweiler, Ettelbruck, Feulen, Fouhren, Goesdorf, Grosbous, Heffingen, Heiderscheid, Heinerscheid, Hoscheid, Hosingen, Kautenbach, Lac de la Haute-Sûre, Larochette, Medernach, Mertzig, Munshausen, Neunhausen, Nommern, Putscheid, Reisdorf, Schieren, Troisvierges, Vianden, Wahl, Weiswampach, Wiltz et Winseler desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'admission de la commune de Consdorf au syndicat intercommunal en question;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'admission de la commune de Consdorf au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord. (S.I.D.E.N.)

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 22 mars 2004.
Henri

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 2 avril 2004, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Jorge *Méndez Torres-Llosa* l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul Général de la République du Pérou au Grand-Duché de Luxembourg, avec résidence à Bruxelles.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 12 mars 2004 Madame Christine GOY, Madame Nicole BINTNER-BAKSHIAN, Madame Yuriko BACKES et Monsieur Robert LAUER, Secrétaires de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation 1er en rang en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 Monsieur Jean OLINGER, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – P&V ASSURANCES. – Extension d'agrément. – La Commission Bancaire, Financière et des Assurances, autorité de contrôle belge du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux assurances en date du 2 mars 2004 que l'entreprise d'assurances P&V ASSURANCES avec siège social à B-1210 Bruxelles, 151, rue Royale et établissement à Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo, souhaite étendre ses activités d'assurances aux branches d'assurances suivantes:

– n° 6 «corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux»
– n° 7 «marchandises transportées»
– n° 12 «R.C. véhicules maritimes, lacustres et fluviaux»
– n° 16 «pertes pécuniaires diverses»
– n° 18 «assistance»

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 06.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mompach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AFONSO FERNANDES Manuela, née le 24.01.1983 à Luxembourg, demeurant à Born, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALTERN Berit, née le 02.10.1936 à Oslo (Norvège), demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AL-ZAHARNA Natali, née le 04.05.1981 à Jeddah (Arabie Saoudite), demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de AL-ZAHARNA Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 18.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AL-ZAHARNA Tarik, né le 27.01.1983 à Jeddah (Arabie Saoudite), demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANTON Marie-Rita Elisabeth, née le 02.08.1952 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BAPTISTA PEREIRA Gabriel Augusto, né le 01.10.1977 à Coimbra (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CAMAYA Ailene, née le 10.02.1966 à San Fernando/La Union (Philippines), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.12.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CATALOGNA Marie-Claude, née le 28.08.1960 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CELESTINO Grazia, née le 02.10.1959 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHARLIER Dominique Paule Marthe Ghislaine, née le 20.07.1965 à Huy (Belgique), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.04.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHRISNACH Catharina Maria Therese, née le 25.07.1935 à Thommen-Oudler (Belgique), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COMPARETTO Mario, né le 04.01.1972 à Luxembourg, demeurant à Helmdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CONCEICAO BEIRAO Cecilia, née le 07.02.1977 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BEIRAO Cecilia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORREIA DE PINA Maria Natalina, née le 09.02.1968 à Achada-Lem/Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CUBRILO Danijela, née le 18.01.1979 à Pétange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CUNHA JORGE Clara Maria, née le 05.03.1967 à Vieira de Leiria/Marinha Grande (Portugal), demeurant à Huncherange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de JORGE Clara Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA GRAÇA Liliane, née le 06.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA COELHO Gonçalo José, né le 09.02.1983 à Alhadas/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA MARQUES Monica, née le 28.02.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA PEREIRA Catarina Rosa, née le 09.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Cathy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 31.08.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE LEON Emelita, née le 17.03.1957 à Capas, Tarlac (Philippines), demeurant à Haller, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE OLIVEIRA RODRIGUES Monique, née le 06.12.1973 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE WIT Carmen Irma, née le 09.08.1952 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Hostert (Rambrouch), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DEMIROSKI Karmen, née le 24.06.1982 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DI DOMENICO Elias Stephano, né le 22.04.1932 à Differdange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS REMEDIOS DE ALBUQUERQUE Philippe, né le 15.02.1977 à Luxembourg, demeurant à Fentange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS GABRIEL Alexandre, né le 18.02.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ELTING Benedicte, née le 09.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ESTEVÂO CARMO José Filipe, né le 09.01.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CARMO José Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA RODRIGUES Liliana, née le 24.05.1979 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Liliana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FRANCO RUIZ-MORON Juan-Antonio, né le 10.12.1965 à Baracaldo (Espagne), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de FRANCO Juan Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.04.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FREYLINGER René Lucien Roger, né le 03.04.1951 à Tontelange (Belgique), demeurant à Holzem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GENNARI Andriana Juliane, née le 21.09.1954 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.05.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES FORTES Jorge, né le 10.12.1968 à Santo André/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GORTAN Alberto Tobia, né le 21.06.1969 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOUVINHAS COSTA Jorge José, né le 18.03.1983 à Luxembourg, demeurant à Beringen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HENDRICKX Nicolas Armand, né le 30.05.1937 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Noertzange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HORTA DUARTE Sergio, né le 13.06.1980 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.11.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ILIC Ruzica, née le 25.06.1949 à Bitola (Macédoine), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.11.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KERAC Nada, née le 31.07.1980 à Luxembourg, demeurant à Capellen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIEFER Christel, née le 05.12.1968 à Saarburg (Allemagne), demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOHNEN Manfred, né le 13.05.1974 à Prüm (Allemagne), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOSTRZEWA Bartosz Slawomir, né le 01.06.1984 à Hutthurm (Allemagne), demeurant à Berchem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOUANDA Nasser Mikaïlou Adamavitch, né le 30.08.1984 à Kiev (Ukraine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.06.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KRAUSE Astrid, née le 17.02.1974 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LIMA DE SOUSA Filipe, né le 29.06.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMOSANI Anna, née le 04.03.1982 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mompach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LORENZO PEREZ Felipe, né le 31.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Moersdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Tuntange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LÖW Fernand, né le 13.08.1966 à Ettelbruck, demeurant à Tuntange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MACHADO DE CARVALHO Francisco, né le 28.10.1981 à Dudelange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MACHADO Francisco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MANNIELLO Paula Veronica, née le 19.03.1980 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS CAVALEIRO Antonio Manuel, né le 25.04.1969 à Sao Juliao da Figueira da Foz/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Huncherange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARTINS Antonio Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MIKOS Madeleine, née le 26.06.1941 à Kayl, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MILHEIRO PEREIRA Dina Alexandra, née le 09.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PERL Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NDIAYE Dibor, née le 12.08.1966 à Ngor/Dakar (Sénégal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SARTINI Luigi Raffaele, né le 21.10.1967 à Differdange, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SEBASTIANI Anthony Adrien, né le 08.02.1979 à Luxembourg, demeurant à Berchem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOMCZYK Johanna Sophia, née le 22.01.1942 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

27e Modification (25 février 2004)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente :

P	Advantix 40/200 sol. spot-on, 4x0,4 ml
P	Advantix 100/500 sol. spot-on, 4x1 ml
P	Advantix 250/1250 sol. spot-on, 4x2,5 ml
P	Advantix 400/2000 sol. spot-on, 4x4 ml
RR	Alizin sol.inj., 5 ml-10 ml-30 ml
RR	Buscopan sol.inj., 50 ml
RR	Dalmarelin sol.inj., 4 ml-10x4 ml-10 ml-5x10 ml-20 ml
RR	Duramune DAPPi+LC susp.p.inj., 10 d.1 ml fl.pdre+solv.-25 d.1 ml fl.pdre+solv.-50 d.1 ml fl.pdre+solv.-100 d.1 ml fl.pdre+solv.
RR	Ecomectin 1% sol.inj., 50 ml-200 ml-500 ml
P	Frontline Combo Spot-on Chat sol., 1 pipette-3 pipettes- 6 pipettes
P	Frontline Combo Spot-on Chien S sol., 1 pipette-3 pipettes-6 pipettes

P Frontline Combo Spot-on Chien M sol., 1 pipette- 3 pipettes- 6 pipettes
P Frontline Combo Spot-on Chien L sol., 1 pipette-3 pipettes-6 pipettes
P Frontline Combo Spot-on Chien XL sol., 1 pipette-3 pipettes-6 pipettes
R Gastrogard pâte, 7 ser.10 ml-72 ser.10 ml
R Hippotwin pâte, 52 g
RR Nobilis RTinac émulsion p.inj., 500 d.-1000 d.
RR Nobilis SalenvacT susp.p.inj., 250 ml-500 ml
RR Porcilis Glässer susp.p.inj., 10 d.20 ml verre-25 d.50 ml verre-50 d.100 ml verre-10 d.20 ml pet-25 d.50 ml pet-50 d.100 ml pet
RR Qualimec 1% sol.inj., 50 ml-200 ml-500 ml

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente :

Albipen 125 mg cpr.
Depocilline susp.inj.
Depomycine 20/20 susp.inj.
Duplocilline LA susp.inj.
Imalgène 500 sol.inj.
Neocortef gttes
Rhinobovin Marker Live susp.inj. et nas.
Sérum antitétanique-Rhône Mérieux sol.inj.

c) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments admis à la vente :

Lire Bovilis Bovipast RSP au lieu de Bovipast RSP
Equest gel oral lire 12,2 g-10x12,2 g au lieu de 11,5 g-10x11,5 g

---

Ministère de la Famille de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Accueil d'enfants à domicile. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame CASAFINA-WEAVER Avil, résidant au 14, am Steffesgaart à Sandweiler pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de sept enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame TRIGO Margarida, résidant au 60, boulevard Marcel Cahen à Luxembourg pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame CATINI Nadia résidant au 34, cité de l'Usine à Steinfort pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame NERDEN Henriette, résidant au 10, rue de Hostert à Rédange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 mars 2004, Madame le Dr Pascale PONSART, née le 1.1.1953, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2004, Madame le Dr Vénus BOROJENI ép. BASSIRI, née le 24.5.1952, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 mars 2004, Monsieur le Dr Christof ROSE, né le 5.12.1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 26 **3 mai 2004**

S o m m a i r e

CHAMBRE DE COMMERCE

Arrêté ministériel du 20 avril 2004 portant désignation des membres effectifs et suppléants de la Chambre de Commerce

Le Ministre de l'Economie,

Vu la loi du 4 avril 1924 portant création des chambres professionnelles à base élective telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu le règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, pris en exécution de la loi du 4 avril 1924 et portant règlement de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce;

Vu le règlement grand-ducal du 10 décembre 1998 aménageant la composition numérique et la répartition des sièges de la Chambre de Commerce;

Vu qu'en conformité aux dispositions de l'art. 14 alinéa 2 du règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, pris en exécution de la loi du 4 avril 1924 et portant règlement de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, les candidats proposés pour les groupes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ont été proclamés élus par le juge de paix sans autre formalité, étant donné que le nombre des candidats effectifs et suppléants par groupes proposés ne dépassait pas le nombre de candidats effectifs et suppléants par groupe à élire;

Arrête:

Art. 1er. Sont proclamés élus pour une période de cinq ans, sous réserve de la disposition fixant la limite d'âge, reprise à l'art. 37 de la loi du 4 avril 1924, tel que modifié par l'art. V de la loi du 21 décembre 1973 et de la loi du 13 juillet 1993:

Groupe 1 – Commerce de gros

M. DECKER Marc F., ingénieur diplômé, Esch-Alzette
M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg
M. RODENBOURG Michel, commerçant, Luxembourg: membres effectifs

Mme CERF-MULLER Françoise, gérante de société, Luxembourg
M. HEINZ Carlo, ingénieur diplômé, Niederanven
M. MARET Jeff, économiste, Dudelange: membres suppléants

Groupe 2 – Commerce de détail et autres activités commerciales non spécialement dénommées

M. HOFFMANN Johny, commerçant, Esch-Alzette
Mme HOFFMANN Maryse, commerçante, Grevenmacher
M. JACOBS Marc, gérant-associé, Steinsel
M. MENNE Nic, administrateur, Dudelange
M. MUNHOWEN Raymond, indépendant, Strassen: membres effectifs

M. AACH Roby, commerçant, Luxembourg
M. ALVISSE Jean-Claude, commerçant, Luxembourg
M. KERGER Guy, ingénieur diplômé, Godbrange
M. KREMER René, indépendant, Luxembourg
M. REISDORFFER Jean, commerçant, Esch-Alzette: membres suppléants

Groupe 3 – Etablissements métallurgiques occupant régulièrement plus de 200 salariés ainsi que leurs comptoirs de vente

M. JUNCK Roland, employé privé, Betzdorf
M. SOLVI Marc, employé privé, Ehlange
M. WURTH Michel, employé privé, Luxembourg: membres effectifs

M. MATTHYS Dirk, employé privé, Destelbergen (Belgique)
M. REIFFERS Marc, employé privé, Gonderange
M. SCHLIM Roger, employé privé, Linger: membres suppléants

Groupe 4 – Banques

M. FOHL Camille, banquier, Garnich
M. MELOTTE Dominique, banquier, Arlon (Belgique)
M. THYES Henri, banquier, Luxembourg
M. WAGENER François Nicolas, banquier, Brouch: membres effectifs

M. AGOSTINI Bruno, banquier, Luxembourg
M. HAMER Charles, banquier, Luxembourg
M. HARTMANN Roger, banquier, Luxembourg
M. WIESNER Ernst-Dieter, banquier, Bridel: membres suppléants

Groupe 5 - Assurances

M. HENTGEN Pit, directeur général, Roedgen: membre effectif
M. BREDIMUS André, directeur général, Junglinster: membre suppléant

Groupe 6 – Etablissements d'hébergement

M. SCHINTGEN Jean-Joseph, hôtelier, Luxembourg: membre effectif
M. BRIMER Henri, hôtelier, Grundhof: membre suppléant

Groupe 7 – Cafetiers et restaurateurs

M. DAHM Francis, restaurateur, Erpeldange: membre effectif

Groupe 8 – Petite et moyenne industrie

M. DENNEWALD Robert, ingénieur, Strassen
M. KROMBACH Charles, gérant-directeur général, Luxembourg
M. LANGE Hermann, administrateur délégué, Burden
M. MULLER Edmond, gérant, Kleinbettingen
M. THIRY Christian, administrateur-directeur, Mondorf: membres effectifs

M. ACKERMANN Charles-Louis, président, Kockelscheuer
M. BARBARINI Jacques, directeur général, Hellange
M. ELVINGER René, administrateur délégué-directeur, Helmsange
M. FONTAINE Jacques, ingénieur diplômé commandité, Weidingen
M. SCHADECK Raymond, associé, Mondorf: membres suppléants

Art. 2. Une expédition du présent arrêté sera transmise à chaque élu pour lui servir de titre.

Art. 3. En exécution de l'art. 42 du règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, les noms des membres effectifs et des membres suppléants seront publiés par la voie du Mémorial.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Henri Grethen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 27 **5 mai 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Monsieur Daniel DE JESUS CARDAO à changer son nom patronymique actuel en celui de «CARDAO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel DE JESUS CARDAO, né le 2 février 1975 à Differdange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3927 Mondercange, 47, Grand-Rue, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «CARDAO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Daniel DE JESUS CARDAO est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «CARDAO».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 5 mars 2004 portant nomination des membres supplémentaires du groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 20 septembre 2001 portant institution d'un groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique;

Vu l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 27 mai 2002 portant nomination des membres du groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique;

Sur proposition du ministre ayant dans ses attributions la Famille;

Vu l'avis favorable des employeurs respectifs;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres du groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique jusqu'au 27 mai 2005 avec des mandats renouvelables de trois ans:

- Collaborateurs:

  Madame Astrid GLOD, assistante psycho affective, Psy-Jeunes, Croix Rouge Luxembourgeoise;

  Madame Ferny HENTGES, infirmière graduée, OMEGA 90;

  Madame Gabriele KROHMER, pasteur, Luxembourg;

  Madame Noëlle LUDOVICY, psychologue, Psy-Jeunes, Croix Rouge Luxembourgeoise;

  Monsieur Pit RECKTENWALD, pédagogue, OMEGA 90;

  Monsieur Félix STEICHEN, curé, Niederanven;

  Madame Brigitte VAESSEN, psychologue, Service Central d'Assistance Sociale;

  Madame Elisabeth WOHLGENANNT, psychologue, OMEGA 90.

- Conseillers scientifiques:

  Monsieur Peter FÄSSLER-WEIBEL, Paar- und Familientherapeut, Winterthur;

  Monsieur le Priv.-Doz. Dr. med. G. H. SEIDLER, Leiter der Sektion Psychotraumatologie, Psychosomatische Universitätsklinik Heidelberg.

Art 2.- Le présent arrêté est expédié à chacun des intéressés pour lui servir de titre.

L'arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2004.
Les Membres du Gouvernement,
Eugène Berger
François Biltgen
Fernand Boden
Luc Frieden
Charles Goerens
Henri Grethen
Erna Hennicot-Schoepges
Marie-Josée Jacobs
Jean-Claude Juncker
Joseph Schaack
Carlo Wagner
Michel Wolter

Arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 autorisant Madame Edith Solange Marie-Pierre ROUX à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Marie Edith MICHEL».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Edith Solange Marie-Pierre ROUX, née le 28 septembre 1968 à Thionville, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9653 Goesdorf, 12, cité Maeschgaart, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Marie Edith MICHEL»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Edith Solange Marie-Pierre ROUX est autorisée à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Marie Edith MICHEL».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 mars 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 mars 2004 autorisant Monsieur Michel Jacques BACK et Madame Nadine Nicole SCHOLTES à changer les prénom et nom patronymique actuels de leur fils Andrés BACK SCHOLTES en ceux de « Andres BACK ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Michel Jacques BACK et Madame Nadine Nicole SCHOLTES sollicitant l'autorisation de changer les prénom et nom patronymique actuels de leur fils Andrés BACK SCHOLTES, né le 24 mars 2003 à Bogota (Colombie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3341 Huncherange, 35, route de Noertzange, en ceux de « Andres BACK »;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Michel Jacques BACK et Madame Nadine Nicole SCHOLTES sont autorisés à changer les prénom et nom patronymique actuels de leur fils Andrés BACK SCHOLTES en ceux de « Andres BACK ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 mars 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 mars 2004 autorisant l'admission de la commune de Dudelange au syndicat intercommunal de gestion informatique (S.I.G.I.).

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de la commune de Dudelange en date du 5 septembre 2003 aux termes de laquelle le prédit corps sollicite l'admission de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de gestion informatique (S.I.G.I.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 31 mars 1982;

Vu les délibérations des conseils communaux de 91 communes déjà syndiquées desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'admission de la commune de Dudelange au syndicat intercommunal en question;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'admission de la commune de Dudelange au syndicat intercommunal de gestion informatique (S.I.G.I.)

Art. 2. Notre Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 31 mars 2004.
Henri

Administration des Contributions Directes. – Affectation. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2004 Monsieur Tom *Muller*, contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes, a été affecté au bureau d'imposition Capellen de la section des personnes physiques de la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2004 démission honorable de ses fonctions à partir du 1er juin 2004 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur René *Wester*, receveur adjoint des douanes et accises à la Direction des douanes et accises.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur René *Wester* préqualifié.

Administration pénitentiaire. – Examen-concours spécial. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de juillet 2004 un examen-concours spécial d'admission au stage dans la carrière inférieure du sous-officier en vue du recrutement de candidats civils. Les épreuves préliminaires à l'examen-concours dans les trois langues administratives sont fixées à la fin du mois d'avril 2004.

Conseil disciplinaire et administratif d'appel sur base de l'art. 28 (2) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2004,

- Madame Léa *Mousel*, président de chambre à la Cour d'appel
- Monsieur Joseph *Raus,* premier conseiller à la Cour d'appel
- Maître Vic *Krecké,* avocat à la Cour
- Maître Charles *Turk,* avocat à la Cour
- Maître Marie *Santini,* avocat à la Cour

ont été nommés membres effectifs du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2004.

Nicolas Joseph, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	19.03.2004
Vanacker Steve, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	30.03.2004
Bastin Philippe, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	30.03.2004
Carresse Stéphanie, Bettembourg	INTERLUX Assurances Maladie	30.03.2004
Jost Pierre, Mondorf-les-Bains	INTERLUX Assurances Maladie	30.03.2004
Legrand Philippe, Mamer	INTERLUX Assurances Maladie	30.03.2004
Moschetta Amandine, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	31.03.2004
Steffen Alain, Erpeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2004
Steffen Véronique, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.03.2004
Gomes Cardoso Pedro Miguel, Luxembourg	P & V ASSURANCES	30.03.2004
Gramatiko Rregi, Pétange	P & V ASSURANCES	30.03.2004
Hopp Nadine, Kayl	P & V ASSURANCES	30.03.2004
Ruas Sofia Isabel, Niederkorn	P & V ASSURANCES	30.03.2004
Traqueia Rosa Miguel, Differdange	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	30.03.2004
Robert Patrick, Linger	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	30.03.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mars 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Simon Nadine, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.03.2004
Steffen Alain, Erpeldange	LE FOYER ASSURANCES	10.03.2004
Freres Daniel, Moutfort	ZURICH	10.03.2004
Halsdorf Jean-Luc, Ehlange/Mess	ZURICH ZURICH EUROLIFE	10.03.2004

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 15 mai 2004 est applicable la mise à jour n° 5 modifiant la liste de prix n° 10 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques ainsi que sur le site Internet 'www.ept.lu'.

Indice des prix à la consommation au 1er mars 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **662.62** au 1er mars par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mars 2004 à **659.06**.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Accueil d'enfants à domicile-Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame *Casafina-Weaver* Avil, résidant au 14, am Steffesgaart à Sandweiler pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de sept enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame *Trigo* Margarida, résidant au 60, boulevard Marcel Cahen à Luxembourg pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par le même arrêté grand-ducal

- Monsieur Charles *Neu*, conseiller à la Cour d'appel
- Madame Lotty *Prussen,* conseiller à la Cour d'appel
- Maître Jean *Welter,* avocat à la Cour
- Maître René *Beissel,* avocat à la Cour
- Maître Jean-Joseph *Wolter*, avocat à la Cour

ont été nommés membres suppléants du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2004, et

- Madame Lily *Wampach*, greffier en chef de la Cour Supérieure de Justice, a été affectée comme greffier au Conseil disciplinaire et administratif d'appel.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mars 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Cardoso Isabelle, Dellen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Cardoso Maricato Marco Paulo, Tétange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Ferreirinha José, Howald	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Freitas Carneiro Mario Filipe, Bascharage	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Kohn Danielle, Moersdorf	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Rocha Garim Sergio, Howald	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	30.03.2004
Albertus Marc, Contern	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	30.03.2004
Goncalves Jaime Antonio, Hesperange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.03.2004
Simon Nadine, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	10.03.2004
Weinand Olivier, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	31.03.2004
Kremer Fernand, Trintange	D.A.S. LUXEMBURG	10.03.2004
Steffen Alain, Erpeldange	D.K.V. LUXEMBOURG	10.03.2004
Steffen Véronique, Esch-sur-Alzette	D.K.V. LUXEMBOURG	19.03.2004
Goergen Marc, Canach	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.03.2004
Martins Luisa, Hautcharage	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	30.03.2004
Matos Catia, Esch-sur-Alzette	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	30.03.2004
Wagener Nadine, Consdorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	30.03.2004
Weidert Annick, Beidweiler	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.03.2004
Bastaert Didier, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	30.03.2004
Da Silva Patrick, Stadtbredimus	HAMBURG-MANNHEIMER	30.03.2004
Gueydon Didier, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	30.03.2004
Marchal Emmanuel, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	30.03.2004

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame *Catini* Nadia, résidant au 34, cité de l'Usine à Steinfort pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame *Nerden* Henriette, résidant au 10, rue de Hostert à Rédange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 mars 2004 l'agrément définitif de l'association sans but lucratif «Association pour la Promotion des Activités Socio-Educatives a.s.b.l.» ayant son siège à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Ecole en Forêt, Beschcrèche, Esch-sur-Alzette, a été enregistré sous le numéro FJ01002002.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 11002002 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 11 mars 2004 l'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «La Luciole, S.à r.l.» ayant son siège social à L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Général Patton, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 161, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été enregistré sous le numéro FJ 0822002.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 10822002 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 11 mars 2004 l'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «La Luciole, S.à r.l.» ayant son siège social à L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Général Patton, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse, a été enregistré sous le numéro FJ 0922002.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 10922002 perd sa validité avec effet immédiat.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Remplacement des anciens numéros d'agrément. – Par arrêté ministériel du 19 janvier 2004 le premier chiffre des anciens numéros d'agrément est remplacé par les lettres majuscules «FJ» avec effet au 1er janvier 2004.

Ministère de la Santé. – Centre de Recherche Public de la Santé. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 25 mars 2004 M. Jean BERGH, Directeur général du GTC*L Goodyear Luxembourg, a été nommé membre du conseil d'administration du Centre de Recherche Public de la Santé en tant que représentant du Ministre de la Santé et en remplacement de Monsieur Guy WALERS dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2004 M. Jean BERGH a été nommé président du conseil d'administration du Centre de Recherche Public de la Santé.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mars 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. FONTES, avec siège social à Luxembourg, 1a, rue Victor Ferrant, de fait inconnue à cette adresse	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Nadine Scheuren
2.	S.A. GENERAL PARCEL LUXEMBOURG, avec siège social à Crauthem, 4, am Bruch	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Nadine Scheuren
3.	S.A. PERICLES SOPARFI, avec siège social à Livange, Zone Artisanale, de fait inconnue à cette adresse	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Georges Reding
4.	s.à r.l. PERFECT TEAM, avec siège social à Bettembourg, 1, route de Peppange	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Georges Reding
5.	S.A. OPT-IMMO, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Jean-Luc Putz
6.	S.A. MARANELLO RACING, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 28a, rue Dicks	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Jean-Luc Putz

7.	S.A. HOME CAR SERVICES, ayant eu son siège social à Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy, actuellement sans siège social connu	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Patricia Schon
8.	S.A. P.Z.H., PAPIER-, ZELL- UND HOLZSTOFF HANDELSGESELLSCHAFT A.G., ayant eu son siège social à Differdange, 11-15, rue Michel Rodange, actuellement sans siège social connu	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Patricia Schon
9.	s.à r.l. FAMILY, avec siège social à Luxembourg, 19, rue Chimay, de fait inconnue à cette adresse	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Fabien Verreaux
10.	s.à r.l. A.L.B., avec siège social à Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	03.03.04	Mme Paule Mersch	Me Fabien Verreaux
11.	Monsieur Jorge Fernando GUZMAN ORJUELA, commerçant, demeurant à Luxembourg, 52, route d'Arlon, ayant fait le commerce sous la dénomination «BSFG» à la même adresse ainsi qu'à Luxembourg, 10, rue des Gaulois	03.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Olivier Wagner
12.	s.à r.l. ALEXANDRY, établie et ayant son siège social à Bascharage, 106, route de Luxembourg, avec établissement à Ettelbruck, 92, Grand-Rue	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Tania Hoffmann
13.	S.A. HOLVAL, ayant eu son siège social à Luxembourg, 11, rue Louvigny, actuellement sans siège social connu	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Véronique Wiot
14.	S.A. TR ENVIRO, avec siège social à Luxembourg, 155, Val Ste Croix	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Véronique Wiot
15.	s.à r.l. INGENIERIE REUNIE, anciennement INGENIERIE ET CONSEIL EN BATIMENT LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Olivier Wagner
16.	S.A. AIR CONSULT TEAM, ayant eu son siège social à Luxembourg, 67, rue Michel Welter, actuellement sans siège social connu	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Laurent Zeimet
17.	S.A. GLOBAL INFLIGHT SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 1er étage Catering Building	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Laurent Zeimet
18.	S.A. PETANGE TRADING COMPANY, en abrégé P.T.C., en liquidation, ayant eu son siège social à Pétange, 81, rue J.B. Gillardin, actuellement sans siège social connu	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Tania Hoffmann
19.	s.à r.l. COLORA, établie et ayant son siège social à Remich, 19, place du Marché	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Pierre Feltgen
20.	s.à r.l. COLORAMA, avec siège social à Bereldange, 71, rue de Bridel, de fait établie à Remich, 19, place du Marché	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Pierre Feltgen
21.	Monsieur Jean René LAMMERS, commerçant, demeurant à Remich, 19, place du Marché, ayant fait le commerce à la même adresse sous le nom «COULEURS LAMMERS»	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Pierre Feltgen

22.	S.A. ALERT SMS, établie et ayant son siège social à Livange, Centre d'affaires LE 2000	05.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Olivier Wagner
23.	S.A. RIMOLUX INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 14, rue des Romains	08.03.04	M. Robert Worre	Me Anne Devin-Kessler
24.	s.à r.l. EURO BRANDSCHUTZBAU, avec siège social à Grevenmacher, 25, Grand-Rue	08.03.04	M. Robert Worre	Me Anne Devin-Kessler
25.	S.A. SCHENGEN CONSULT, avec siège social à Holzem, 19, rue de Mamer, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Nathalie Nimesgern
26.	S.A. GENERALE DE CONSTRUCTION, en abrégé S.A. G.D.C., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 28, Dernier Sol	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Nathalie Nimesgern
27.	S.A. PROTECTION PREVENTION SECURITY INTERNATIONAL AGENCY, en abrégé S.A. P.P.S.I.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 7, Grand-Rue	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Nathalie Nimesgern
28.	S.A. BOND INTERNATIONAL GROUP, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 1, rue de Nassau	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Nathalie Nimesgern
29.	S.A. ALPANET, avec siège social à Luxembourg, 26, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Anne Devin-Kessler
30.	S.A. MONDIALCOM, avec siège social à Windhof, 9, route des Trois Cantons, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Vivian Walry
31.	S.A. INTERNATIONAL METAL COMPANY, avec siège social à Luxembourg, 124, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Anne Devin-Kessler
32.	S.A. SKY INVEST, ayant eu son siège social à Luxembourg, 5, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Anne Devin-Kessler
33.	S.A. J.G.M.B. FINANCE HOLDING, ayant eu son siège social à Luxembourg, 6, avenue Guillaume, actuellement sans siège social connu	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Vivian Walry
34.	s.à r.l. WILTGEN, avec siège social à Luxembourg, 1, rue du Cimetière, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Isabelle Welschen
35.	S.A. BENESOFT, avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Isabelle Welschen
36.	s.à r.l. MOTO-SUD, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 57, boulevard Prince Henri	12.03.04	Mme Béatrice Schaffner	Me Marguerite Ries
37.	S.A. AKKORDEON, avec siège social à Luxembourg, 26, rue Michel Rodange	15.03.04	Mme Karin Guillaume	Me Evelyne Korn
38.	s.à r.l. ISOLIERUNGEN LOTHAR BAYER & CO, établie et ayant son siège social à Schifflange, 48, rue de Noertzange	17.03.04	Mme Paule Mersch	Me Tania Hoffmann
39.	s.à r.l. ENTREPRISE MSB TOITURE FERBLANTERIE, établie et ayant son siège social à Wasserbillig, 80, route de Luxembourg	17.03.04	Mme Paule Mersch	Me Marguerite Ries

40.	S.A. ALISSOSSO, avec siège social à Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II	19.03.04	Mme Paule Mersch	Me Olivier Wagner
41.	S.A. PORRETAL, avec siège social à Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II	19.03.04	Mme Paule Mersch	Me Olivier Wagner
42.	S.A. SENIMMOLUX, ayant eu son siège social à Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo, actuellement sans siège social connu	19.03.04	Mme Paule Mersch	Me Marguerite Ries
43.	s.à r.l. KANNERBUTTECK DIPPENDAPP (anciennement s.à r.l. D'WULLKESCHT), avec siège social à Esch-sur-Alzette, 36, route de Belvaux, de fait établie à Esch-sur-Alzette, 34, rue de la Libération	19.03.04	Mme Paule Mersch	Me Marguerite Ries
44.	s.à r.l. GROUPE VERVIT, avec siège social à Luxembourg, 343, rue de Rollingergrund, de fait inconnue à cette adresse	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Fabien Verreaux
45.	S.A. BATI CONSTRUCT, avec siège social à Soleuvre, 140, rue de Differdange	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Fabien Verreaux
46.	S.A. INTERNATIONAL SEAFOOD OPERATIONS DEVELOPMENT AND DISTRIBUTION, ayant eu son siège social à Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, actuellement sans siège social connu	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Fabien Verreaux
47.	S.A. NINA LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 157, rue de Hamm	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Miguel Andreu del Hierro
48.	S.A. EUROFLEET LUXEMBOURG, avec siège social à Windhof, 3-5, route d'Arlon	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Miguel Andreu del Hierro
49.	S.A. SYNCRONE, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents, de fait établie à Strassen, 270, route d'Arlon	22.03.04	M. Marc Wagner	Me Miguel Andreu del Hierro
50.	s.à r.l. SPARTACUS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 15, rue du Brill	24.03.04	Mme Paule Mersch	Me Olivier Wagner
51.	s.à r.l. CGC, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 7b, rue de Bitbourg	24.03.04	Mme Paule Mersch	Me Martine Lauer
52.	s.à r.l. WELTEX, avec siège social à Luxembourg, 28a, rue J.P. Brasseur, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Catherine Hornung
53.	s.à r.l. CINDERELLA, établie et ayant son siège social à Remich, 17, place du Marché	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Marguerite Ries
54.	S.A. BIOVIP LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Camilla Ladka
55.	s.à r.l. TRIGONE (Luxembourg), ayant eu son siège social à Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, actuellement sans siège social connu	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Camilla Ladka
56.	S.A. MANAGEMENT-INFORMATION-TECHNOLOGIES, avec siège social à Wasserbillig, 41, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Fabien Verreaux
57.	S.A. TRANS-ACTIONS, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Christophe Maillard

58. S.A. SABLE, avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Christophe Maillard
59. S.A. G. CONSEIL INTERNATIONAL, avec siège social à Eischen, 19, cité Bettenwiss, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Aude Szternberg
60. s.à r.l. BUENOS AIRES DISENO, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 441a, rue de Neudorf	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Aude Szternberg
61. s.à r.l. GESTI-LOR-LUX HOLDING, en liquidation, anciennement S.A. FLEISCHVERARBEITUNGSGESELLSCHAFT (en abrégé S.A. F.V.A.), établie et ayant son siège social à Bascharage, 16, rue Nicolas Meyers	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Stéphanie Guerisse
62. s.à r.l. F.I.T. – FAVERO INTERNATIONALE TRANSPORTE, ayant eu son siège social à Biwer, 30, Neie Wee, actuellement sans siège social connu	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Stéphanie Guerisse
63. S.A. JCD SECURITE, avec siège social à Pontpierre, 68, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Clara Mara-Marhuenda
64. s.à r.l. FRENEZY, établie et ayant son siège social à Bascharage, 182, boulevard J.F. Kennedy	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Clara Mara-Marhuenda
65. s.à r.l. EAST LINE, avec siège social à Bereldange, 80, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	26.03.04	Mme Paule Mersch	Me Maxence Monot
66. s.à r.l. LC CONSEIL, ayant eu son siège social à Howald, 4, rue des Joncs, actuellement sans siège social connu	29.03.04	M. Marc Wagner	Me Tania Hoffmann

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 3 mars 2004, la faillite prononcée en date du 16 mai 2003 contre la s.à r.l. DECKER MODES, avec siège social à Grevenmacher, 13, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 24 mars 2004, la faillite prononcée en date du 18 juin 2003 contre Monsieur Aloyse HOFFMANN, commerçant, demeurant à Schifflange, 20, rue Denis Netgen, ayant fait le commerce sous la dénomination «MON JARDIN» à la même adresse, a été rabattue.

Diekirch

67. S.A. CHALEUR ET CONFORT, établie et ayant son siège social à Perlé, 49, rue de Holtz	03.03.04	M. Lex Eippers	Me Jean-Paul Wiltzius
68. S.A. UNEX INTERNATIONAL LUXEMBOURG, établie et ayant eu son dernier siège social connu à Echternach, 8, rue Neuve	10.03.04	M. Lex Eippers	Me François Gengler
69. s.à r.l. RESTAURANT DEL CONTE, établie et ayant eu son siège social à Ettelbruck, 2, rue Prince Jean	10.03.04	M. Lex Eippers	Me Pascale Hansen
70. S.A. FERMOLUX, établie et ayant eu son siège social à Weiswampach, 104, route de Stavelot	10.03.04	M. Lex Eippers	Me Pascale Hansen
71. s.à r.l. MAISON PERSAN ART, établie et ayant eu son siège social à Watrange, 2, rue Abbé Welter	10.03.04	M. Lex Eippers	Me Claude Speicher

72. s.à r.l. CMB-FACADES, établie et ayant son siège social à Diekirch, 3, place Guillaume	10.03.04	M. Lex Eippers	Me Jean-Paul Wiltzius
73. S.A. LB LUX CONSTRUCT, établie et ayant eu son siège social à Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	17.03.04	M. Lex Eippers	Me François Gengler
74. S.A. EUROPEAN EYEWEAR COMPANY, établie et ayant son siège social à Insenborn/Wealerhaff, 84, route d'Arsdorf	24.03.04	M. Lex Eippers	Me Pascale Hansen
75. s.à r.l. ALPHA LAB, établie et ayant son siège social à Diekirch, 3, place Guillaume	24.03.04	M. Lex Eippers	Me Luc Birgen
76. S.A. G.P.F. 2001, établie et ayant eu son siège social à Liefrange, 22, Burewee	31.03.04	M. Lex Eippers	Me Jean-Louis Unsen
77. Madame Bianca HUBERT, épouse WEILER, demeurant à Wahlhausen, 1, rue de Vianden	31.03.04	M. Lex Eippers	Me Claude Speicher
78. s.à r.l. LINGERIE ATHENA, établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 69, Grand-Rue	31.03.04	M. Lex Eippers	Me Isabel Dias
79. s.à r.l. LINGERIE ATHENA BASCHARAGE, établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 69, Grand-Rue	31.03.04	M. Lex Eippers	Me Isabel Dias

---

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 5 avril 2004 Monsieur le Dr Siroos MIRZAEI, né le 22.4.1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine nucléaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 avril 2004 Monsieur le Dr Jan-Kristian KLIMMEK, né le 19.4.1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 avril 2004, Monsieur le Dr Carlo BREIER, né le 14.11.1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 avril 2004, Monsieur le Dr Karsten M. KLOS, né le 26.5.1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 avril 2004, Monsieur le Dr Ercole DI MARTINO, né le 6.12.1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2004, Monsieur le Dr Jörn ADLER, né le 5 août 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2004, Monsieur Klaus-Peter STOCKER, né le 30 août 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 5 avril 2004 Madame Khadija DAHMANI, née le 6.12.1967, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 28 **5 mai 2004**

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

204ième MODIFICATION (2 avril 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	R	ACTRAPID	SOL.INJ	100 UI /1 ML	IMSCIV	1*1 FL. 10 ML
	R	ACTRAPID NOVOLET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET 3 ML
	R	ACTRAPID PENFILL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES 3 ML
	P	AFEBRYL	CPR. EFF.		PO	1*32 CPR.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN-HEXAL-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*200 CPR.
CP	RR	ARESTIN	PDRE	1 MG	GI	*24 SINGLE DOSES
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.

	RR	BCG-MEDAC	PDRE P.PREP.INJ.		VIVE	1*1 VIAL +1*1 LUER LOCK SANS CATH.
	RR	BCG-MEDAC	PDRE P.PREP.INJ.		VIVE	1*3 VIALS +1*3 LUER LOCK SANS CATH.
	RR	BICLAR UNO 500	CPR.LIB.PROL.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	BLANEL	CPR.EFF.	3266,3 MG /1 ML	PO	1*30 CPR.
	P	BLANEL	CPR.EFF.	3266,3 MG /1 ML	PO	1*48 CPR.
	P	BLANEL	CPR.EFF.	3266,3 MG /1 ML	PO	2*48 CPR.
	P	CEFASEL	CPR.	300 MCG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	CEFASEL	CPR.	300 MCG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	CEFASEL	CPR.	300 MCG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	CEFASEL	SOL.INJ.	300 MCG /1 ML	IV	1*10 AMP. 1 ML
	RR	CEFASEL	SOL.INJ.	300 MCG /1 ML	IV	1*50 AMP. 1 ML
	RR	CEFASEL	SOL.INJ.	300 MCG /1 ML	IV	1*100 AMP. 1 ML
	P	CEFATEC 480FT	CPR.ENR.	480 MG	PO	1*20 CPR.
	P	CEFATEC 480FT	CPR.ENR.	480 MG	PO	1*50 CPR.
	P	CEFATEC 480FT	CPR.ENR.	480 MG	PO	1*100 CPR.
	P	CEFAVORA	GTTES		PO	1*1 GTTES 50 ML
	P	CEFAVORA	GTTES		PO	1*1 GTTES 100 ML
	P	CEFAVORA	GTTES		PO	1*1 GTTES 200 ML
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,25 MG	PO	1*60 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,25 MG	PO	1*250 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,5 MG	PO	1*250 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,75 MG	PO	1*50 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,75 MG	PO	1*60 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,75 MG	PO	1*100 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	0,75 MG	PO	1*250 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.	1 MG	PO	1*250 CPR.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,1 MG	PO	1*50 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,1 MG	PO	1*60 CPR.P.SUSP.

CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,1 MG	PO	1*100 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,1 MG	PO	1*250 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,25 MG	PO	1*60 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.P.SUSP.
CS	RR	CERTICAN	CPR.SOL.	0,25 MG	PO	1*250 CPR.P.SUSP.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	CITALOPRAM VON CT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*500 CPR.
	P	CLARITINE	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	EPSIPAM	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	EPSIPAM	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
CS	RR	GONAL-F-300	SOL.INJ.	300 UI /0,5 ML	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML +1*5 AIGUILLES
CS	RR	GONAL-F-450	SOL.INJ.	450 UI /0,75 ML	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,75 ML +1*7 AIGUILLES
CS	RR	GONAL-F-900	SOL.INJ.	900 UI /1,5 ML	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 1,5 ML +1*14 AIGUILLES
	P	HANSAMEDIC	COMPRESSES		TO	1*1 COMPRESSE
	P	HANSAMEDIC	COMPRESSES		TO	1*2 COMPRESSES
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER. +1*1 AIGUILLE
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER. +1*10 AIGUILLES
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*20 SER.
	R	HEPATYRIX	SUSP.INJ.		IM	1*50 SER.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.

P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	INSULATARD NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET 3 ML
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	75 MCG	PO	1*112 CPR.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	175 MCG	PO	1*112 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*14 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*56 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.

	R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.	
	R	MERCK-CARVEDILOL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.	
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL	5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL	10 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL	12,5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL	15 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS	5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS	10 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS	12,5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS	15 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS	5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS	10 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS	12,5 ML
H	RR	MITOXANTRON-KOHNE PHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS	15 ML
	R	MIXTARD 10 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 10 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 20 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 20 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 30	SUSP.INJ	.100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.10 ML	
	R	MIXTARD 30 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 30 PENFILL	SUSP.INJ	.100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 40 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 40 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 50 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 50 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	360 MG	PO	1*20 CPR.GASTRORESIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	360 MG	PO	1*50 CPR.GASTRORESIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	360 MG	PO	1*100 CPR.GASTRORESIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	360 MG	PO	1*120 CPR.GASTRORESIST.	
CS	RR	MYFORTIC	CPR.PELLIC.	360 MG	PO	1*250 CPR.GASTRORESIST.	

CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	30000 UI /0,6 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE	
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	30000 UI /0,6 ML	IVSC	1*4 SER.PREREMPLIES	
	RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	40 MG	IV	1*1 VIAL	
	RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	0 MG	IV	1*10 VIALS	
	RR	NUTROPIN AQ	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	SC	1*1 CARTOUCHE VERRE	2 ML
	RR	NUTROPIN AQ	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	SC	1*3 CARTOUCHES VERRE	2 ML
	RR	NUTROPIN AQ	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	SC	1*6 CARTOUCHES VERRE	2 ML
	RR	OLUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL. 50 G	
	RR	OLUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL. 100 G	
	RR	ONSENAL	GELULES	200 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.	
	RR	ONSENAL	GELULES	200 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
	RR	ONSENAL	GELULES	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.	
	RR	ONSENAL	GELULES	400 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	1,3 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	1,3 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	1,3 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	1,3 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	2,6 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	2,6 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	2,6 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.	
	S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	2,6 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*32 CPR.SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.	
	P	PANADOL ZAPP	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	P	PANKREAPLEX MONO	CPS		PO	1*30 CPS	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.	
	R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	

R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*250 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*98 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*100 CPR.

R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	30 MG	PO	1*250 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*250 CPR.
RR	REYATAZ	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES
RR	REYATAZ	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.
RR	REYATAZ	GELULES	150 MG	PO	1*60 GELULES
RR	REYATAZ	GELULES	150 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.
RR	REYATAZ	GELULES	200 MG	PO	1*60 GELULES
RR	REYATAZ	GELULES	200 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.
RR	REYATAZ	PDRE	50 MG /1,5 G	PO	1*1 FL.HDPE 180 G
R	TRITACE	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	VELOSULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*1 FL. 10 ML
RR	VFEND	PDRE P.SUSP.	40 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 45 G
R	YOCORAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	YOCORAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	ALGISEDAL	CPR.		PO	1*16 CPR.
RR	AMOXI 250 SMB	PDRE P.SIR.	250 MG /5 ML	PO	1*1 FL. 80 ML

	RR	AMOXI 500 SMB	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES	
	R	BACIFURANE	GELULES	200 MG	PO	1*16 GELULES	
	P	BRONCHOPRONT	GTTES	7,5 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES	100 ML
	P	BRONCHOPRONT	CPS LIB.PROL.	75 MG	PO	1*10 CPS	
	P	CALCIPOT-D3	CPR.	300 UI	PO	1*50 CPR.	
	P	CALCIPOT-D3	CPR.	300 UI	PO	1*200 CPR.	
	R	CARLYTENE	CPR.	30 MG	PO	1*32 CPR.	
	R	CODIPRONT	GTTES		PO	1*1 GTTES	15 ML
	R	CODIPRONT MONO	CPS LIB.PROL.	30 MG	PO	1*20 CPS	
	R	CODIPRONT MONO RETARD	GTTES	2,5 G /100 G	PO	1*1 FL.	15 G
	P	CONTRACTUBEX COMPOSITUM	GEL		TO	1*1 GEL	20 G
	RR	CORTIPHENICOL	COLL.		CO	1*1 COLL.	3 ML
	P	DENTIGOA-N	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	DIMETROSE	GELULES	2,5 MG	PO	1*10 GELULES	
	P	DOLAL	SOL.		TO	1*1 LIN.	20 G
	RR	EULEXIN	CPR.	250 MG	PO	1*100 CPR.	
	P	FERRUM HAUSMANN	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS	
	P	FONGAREX	CR.	1 PC	TO	1*1 CR.	30 G
	R	FONGAREX	OV.	900 MG	VA	1*1 OV.	
	P	FORAPIN E	LOT.		TO	1*1 LIN.	100 G
	P	FORAPIN E	POMM.		TO	1*1 POMM.	50 G
	P	FORAPIN E	POMM.		TO	1*1 POMM.	100 G +1*1 AP PLIC.
	R	GASTROBUL	GRAN.	1,83 G	PO	1*10 SACH.	
	P	GYNINTIM-FILM	FILM		VA	1*10 FILMS	
	P	H&S BOHNENHUELSEN	TIS.		PO	1*20 SACH.	5 G
	R	HARPAGIN	CPR.ENR.		PO	1*30 CPR.	
	P	HEPA MERZ GRANULAT 3000	GRAN.	3 G	PO	1*30 SACH.	5 G
	RR	HEPAMERZ	SOL.INJ. 500 MG		IV	1*10 AMP.	5 ML
	RR	HEPAMERZ	SOL.P.PERF.		IV	1*30 AMP.	10 ML
	RR	H2-BLOCKER-RATIOPHARM-1000	SOL.INJ.	1000 MG /10 ML	IV	1*10 AMP.	10 ML
	R	INSULATARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
	R	INSULATARD HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	INSULINE ULTRATARD HM	SUSP.INJ	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
H	RR	IOTROVIST-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	LB	1*1 FL.	10 ML
	R	ISOMACK	SPRAY	1,25 MG /1 D.	IH	1*1 SPRAY	20 ML
	R	ISOMACK RETARD	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS	

	R	ISOMACK RETARD	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS	
	R	ISOMACK RETARD	CPS	40 MG	PO	1*50 CPS	
	R	ISOMACK RETARD	CPS	40 MG	PO	1*100 CPS	
	P	KAMILLIN ROBUGEN KONZENTRAT	SOL.	170 MG /100 ML	TO	1*1 SOL.	40 ML
	RR	KARIL-50	SOL.P.PERF.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*5 AMP.	
	RR	KARIL-50	SOL.P.PERF.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*5 SER.	
	P	KLOSTERFRAU AKTIV KAPSELN V	CPS		PO	1*54 CPS	
	P	KLOSTERFRAU AKTIV KAPSELN V	CPS		PO	1*144 CPS	
	P	KNEIPP LINDENBLUETEN-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH.	2 G
	P	KUMSAN GINSENG MUCH	SOL.	1,88 G /100 ML	PO	1*1 SOL.	250 ML
	P	KUMSAN GINSENG MUCH	SOL.	1,88 G /100 ML	PO	1*1 SOL.	500 ML
	RR	LENTARON DEPOT	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IM	1*6 AMP.	+1*6 AMP.SOLV.
	RR	LENTARON DEPOT	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IM	1*12 AMP.	+1*12 AMP.
H	RR	MAGNEVIST	SOL.INJ.	4,69 G /10 ML	IV	1*1 FL.	5 ML
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,25 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML + 1*1
						BOUCHON CHLOROBUTYL	
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,5 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML + 1*5
						BOUCHONS CHLOROBUTYL	
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,75 PC	DE	1*5 FIOLES	20 ML + 1*5
						BOUCHONS CHLOROBUTYL	
	RR	MONAXIN	CPR.LIB.PROL.	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.	
	RR	MONAXIN	CPR.LIB.PROL.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	MONO MACK DEPOT	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	MONO MACK DEPOT	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	MONOMACK	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	MONOMACK	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	MONOMACK	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	MONOMACK	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	MONOMACK-50 D	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	MONOMACK-50 D	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	MONOMACK-50 D	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	MONOTARD HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
	P	MUCOPRONT	CPS	375 MG	PO	1*20 CPS	
	P	MUCOPRONT	SIR.	250 MG /5 G	PO	1*1 SIR.	200 ML
	R	NEO-CODION ADULTES	SUPP.		PR	1*10 SUPP.	
	R	NEO-CODION ENFANTS	SUPP.		PR	1*12 SUPP.	

	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	IMIV	1*3 AMP.	1,5 ML
	RR	NETROMYCINE-400 SINGLE DOSE	SOL.INJ.	400 MG /2 ML	IMIV	1*1 AMP.	2 ML
	R	NITRO-MACK RETARD	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS	
	R	NITRO-MACK RETARD	CPS	5 MG	PO	1*100 CPS	
	P	NUROFEN+CODEINE	CPR.		PO	1*24 CPR. SS BLIST	
	RR	OESTRO-FEMINAL	CPS	1,25 MG	PO	1*21 CPS	
	RR	OESTRO-FEMINAL	CPS	1,25 MG	PO	1*63 CPS	
H	RR	PALACOS LV-40+GENTAMICINEP	DRE	1 G	OS	1*2 SACH.	40 G +1*2 AMP 20 ML
H	RR	PALACOS R 20 + GENTAMICINE	PDRE	0,25 G	OS	1*2 SACH.	+1*2 AMP. 20 ML
H	RR	PALACOS R 40 + GENTAMICINE	PDRE	0,5 G	OS	1*2 SACH.	+1*2 AMP. 20 ML
	P	PARGINE	SOL.BUV.	5 G /10 ML	PO	1*20 AMP.	10 ML
	P	PERKAMILLON	POMM.		TO	1*1 POMM.	50 G
	P	PHYSIOLAX	DRG.		PO	1*30 DRG.	
	P	PHYSIOLAX	DRG.		PO	1*60 DRG.	
CS	RR	PROFASI-5000	PDRE P.PREP.INJ.	5000 UI	IMSC	1*3 AMP.	+1*3 AMP.SOLV.
	P	PRONTOPYRIN PLUS	CPR.		PO	1*20 CPR.	
	R	RESPACAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.	
	P	RHINOPRONT	CPS		PO	1*10 CPS	
	P	RHINOPRONT	CPS		PO	1*20 CPS	
	RR	RHINOPRONT	SIR.	300 MG /100 G	PO	1*1 SIR.	90 ML
	P	RHINOPRONT	SPRAY1 MG /1 ML		IN	1*1 SPRAY	10 ML
	R	RHINOTUSSAL	CPS		PO	1*10 CPS	
	R	RHINOTUSSAL	CPS		PO	1*20 CPS	
	RR	RHINOTUSSAL	SIR.		PO	1*1 SIR.	100 G
	P	RIBATRAN	CPR.ENR.		PO	1*20 CPR.SS BLST.	
	P	SARGENOR	CPR.EFF.	1 G	PO	1*40 CPR.	
	P	SARGENOR	SOL.BUV.	1 G /5 ML	PO	1*20 AMP.	5 ML
	P	SARGENOR	SOL.BUV.	1 G /5 ML	PO	1*40 AMP.	5 ML
	P	SARGENOR A LA VITAMINE C	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.	
	P	SARGENOR SANS SUCRE	CPR.EFF.	1 G	PO	1*20 CPR.	
	R	SCOPODERM TTS	SYST.THERAP.TD		TO	1*2 SYST.	
	RR	SINUTAB-SA	CPR.LIB.PROL.		PO	1*20 CPR.	
	P	SOFTENE	CPR.PELLIC.		PO	1*60 CPR.	
	R	TD SPRAY ISOMACK	SPRAY	96 MG /1 ML	TO	1*1 SPRAY	26 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

P	ADEXOGOA-N	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.		
R	ADEXOGOA-N	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.		
R	ADEXOGOA-N	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.		
P	AFEBRYL JUNIOR MONO	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.		
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	GELULES	500 MG	PO	1*12 GELULES BLIST		
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IM	1 G	IM	1*25 FL.	+1*1 SOLV.	5 ML
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IM	2 G	IM	1*10 FL.	+1*1 SOLV.	5 ML
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IM	500 MG	IM	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV 5 ML	
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IV	1 G	IV	1*25 FL.		
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IV	2 G	IV	1*10 FL.		
RR	AMOXICILLINE-UNILABO	SOL.INJ.IV	500 MG	IV	1*25 FL.		
RR	AMPICILLINE-UNILABO	GELULES	500 MG	PO	1*8 GELULES BLIST		
RR	AMPICILLINE-UNILABO	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES BLIST		
RR	AMPICILLINE-UNILABO	GELULES	500 MG	PO	1*20 GELULES BLIST		
RR	AMPICILLINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV	
RR	AMPICILLINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV	
RR	AMPICILLINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV	
RR	AMPICILLINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV	
P	BISMAG LAC	PAST.	400 MG	BU	1*50 PAST.		
P	BRONCHOPRONT	CPR.EFF.	30 MG	PO	1*20 CPR.		
P	BRONCHOPRONT	GTTES	7,5 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES	50 ML	
P	BRONCHOPRONT	SIR.	15 MG /5 ML	PO	1*1 SIR.	100 ML	
P	BRONCHOPRONT	CPS LIB.PROL.	75 MG	PO	1*20 CPS		
P	BRONCHOPRONT	CPS LIB.PROL.	75 MG	PO	1*50 CPS		
RR	CALCIJEX	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	1 ML	
RR	CEFALOTINE UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	4 G	IMIV	1*10 FL.		
RR	CEFALOTINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 FL.	+1*25 AMP.SOLV	
RR	CEFALOTINE-UNILABO	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*25 FL.		
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*10 POCHES VIAFLO		1000 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*20 POCHES VIAFLO		500 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*30 POCHES VIAFLO		250 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*35 POCHES VIAFLO		150 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO		50 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM 0,9% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO		100 ML
RR	CODENFAN	SIR.	1 MG /1 ML	PO	1*1 FL.	200 ML	

R	CODIPRONT	GTTES		PO	1*1 GTTES	30 ML
R	CODIPRONT	CPS LIB.PROL.		PO	1*20 CPS	
R	CODIPRONT MONO	CPS	30 MG	PO	1*60 CPS	
R	CODIPRONT MONO	CPS LIB.PROL.	30 MG	PO	1*10 CPS	
P	CORICIDIN-D	DRG.		PO	1*24 DRG.	
RR	COTRIMOXAZOLE UNILABO	SOL.P.PERF.		IV	1*12 AMP.	5 ML
RR	COTRIMOXAZOLE UNILABO	SOL.P.PERF.		IV	1*60 AMP.	5 ML
RR	DERMOCORT	CR.	0,1 PC	TO	1*1 CR.	30 G
R	DIBENYLINE	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS	
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.	
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.	
P	FENISTIL	GEL	1 MG /1 G	TO	1*1 GEL	30 G
P	FENISTIL	GEL	1 MG /1 G	TO	1*1 GEL	80 G
R	FONGAREX	OV.	300 MG	VA	1*3 OV.	
R	GASTROVISON	PDRE		PO	1*10 SACH.DOUBLES	
P	GELUSIL SIMETHICONE	SUSP.		PO	1*1 SUSP.	200 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 POCHES VIAFLO	1000 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*20 POCHES VIAFLO	500 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*30 POCHES VIAFLO	250 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*35 POCHES VIAFLO	150 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO	50 ML
RR	GLUCOSE 5%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*50 POCHES VIAFLO	100 ML
P	IMPORTAL	PDRE	10 G /200 G	PO	1*1 PDRE	500 G
R	INFLUVAC	SOL.INJ.		SCIM	1*1 D.	0,5 ML
RR	KARIL-50	SOL.P.PERF.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*50 AMP.	
RR	KARIL-50	SOL.P.PERF.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	10*10 AMP.	
RR	KARIL-50	SOL.P.PERF.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	10*10 SER.	
RR	KCL 0,15%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 5 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF.	1000 ML
RR	KCL 0,15%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 5 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF.	500 ML
RR	KCL 0,3%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 5 PC	IV	1*10 SOL.P.PERF.	1000 ML
RR	KCL 0,3%+GLUCOSE 5% VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 5 PC	IV	1*20 SOL.P.PERF.	500 ML
P	KNEIPP ARNICA SALBE-S	POMM.	10 G /100 G	TO	1*1 POMM.	45 G
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*15 CPR.SEC.	
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*24 CPR.SEC.	
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	

	R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*90 CPR.SEC.	
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.	
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SEC.	
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SEC.	
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	IMSC	1*1 AMP.	+1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	IMSC	1*3 AMP.	+1*3 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	IMSC	1*5 AMP.	+1*5 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	IMSC	1*10 AMP.	+1*10 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	IMSC	1*1 AMP.	+1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	IMSC	1*3 AMP.	+1*3 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	IMSC	1*5 AMP.	+1*5 AMP.SOLV.
CS	RR	METRODIN HP	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	IMSC	1*10 AMP.	+1*10 AMP.SOLV.
	RR	METRONIDAZOLE-UNILABO	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	METRONIDAZOLE-UNILABO	SOL.P.PERF.	0,5 PC	IV	1*10 FL.	100 ML
	P	MYLANTA	SUSP.		PO	1*1 SUSP.	150 ML
	P	MYLANTA	SUSP.		PO	1*1 SUSP.	350 ML
	P	MYLANTA	SUSP.		PO	15*1 SUSP.	10 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIV	1*10 AMP.	1 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IMIV	1*10 AMP.	1 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IMIV	1*10 AMP.	1 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIV	1*3 VIALS	
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IMIV	1*3 VIALS	
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IMIV	1*10 AMP.	1 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	100 MG /2 ML	IMIV	1*10 VIALS	2 ML
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	150 MG /1,5 ML	IMIV	1*10 AMP.	1,5 ML
	RR	NETROMYCINE-300 SINGLE DOSE	SOL.INJ.	300 MG /1,5 ML	IMIV	1*1 AMP.	1,5 ML
	R	NIFLURIL	GELULES	250 MG	PO	1*30 GELULES	
	R	NIFLURIL	GELULES	250 MG	PO	1*100 GELULES	
	R	NITRO-MACK RETARD	CPS	2,5 MG	PO	1*100 CPS	
	R	NOODIS	GRAN.	1650 MG	PO	1*24 SACH.	
	R	NOODIS	SOL.	1650 MG /5 ML	PO	1*24 AMP.	5 ML
	RR	NUROFEN+CODEINE	CPR.		PO	1*12 CPR. SS BLIST	
H	R	PANGEN	COMPRESSES	0,3 G	TO	1*10 COMPRESSES	35 CM2
H	R	PANGEN	PDRE	0,4 G	TO	1*10 FL.POUDREUR	
	RR	PEDIAZOLE	GRAN.P.SIR.		PO	1*1 GRAN.P.SIR.	60 ML

	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 G	IV	1*48 FIOLES	20 ML
	P	PERDOLAN MONO-C	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.	
	R	PRE PAR	CPR.	10 MG	PO	1*40 CPR.	
H	RR	PRE PAR	SOL.INJ.	50 MG /5 ML	IMIV	1*10 AMP.	5 ML
	RR	PROFASI-10000	PDRE P.PREP.INJ.	10000 UI	IMSC	1*1 AMP.	+1*1 AMP.SOLV. 1 ML
	R	PROGYNOVA	DRG.	1 MG	PO	3*28 DRG.	
	R	PROGYNOVA	DRG.	2 MG	PO	3*28 DRG.	
	P	REDOXON GOUT CITRON	CPR.	500 MG	BU	1*20 CPR.	
	P	REDOXON GOUT CITRON	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.	
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS	
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS	
	P	SOLUPSA 100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*20 CPR.	
	P	SOLUPSA 330	CPR.EFF.	330 MG	PO	1*20 CPR.	
	P	SPALT-N	CPR.		PO	1*10 CPR.	
	P	SPALT-N	CPR.		PO	1*20 CPR.	
	R	THEO-2	GELULES	150 MG	PO	1*60 GELULES	
	R	TOPAMAX	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	P	ULTRA-MG	PDRE	162 MG	TO	1*20 SACH.	
H	RR	ULTRAVIST-370	SOL.INJ.	76,88 G /100 ML	IVIA	1*1 FL.	150 ML
H	RR	ULTRAVIST-370	SOL.INJ.	76,88 G /100 ML	IVIA	1*1 FL.	500 ML
	P	UPSALGINE-1000	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*20 CPR.	
	P	UPSALGINE-500	CPR.EFF.	500 MG	PO	1*20 CPR.	
	P	VALDISPERT	DRG.	135 MG	PO	1*20 DRG.SS BLIST.	
	P	VALDISPERT	DRG.	135 MG	PO	1*50 DRG.SS BLIST.	
	P	VALDISPERT	DRG.	135 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.	
	RR	WELLCOPRIM	CPR.	300 MG	PO	1*10 CPR.	
	P	ZYMAFLUOR	CPR.	0,25 MG	PO	1*1000 CPR.	
	P	ZYMAFLUOR	CPR.	1 MG	PO	1*1000 CPR.	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	ACTOSOLV	PDRE P.PREP.INJ.	100000 UI	IV	1*1 FL.	+2 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	ACTOSOLV	PDRE P.PREP.INJ.	100000 UI	IV	1*1 FL.	+1*1 FL.SOLV. 2 ML

R	ACTRAPID	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSCIV	1*1 FL.	10 ML
AU LIEU DE						
R	INSULINE ACTRAPID HM	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSCIV	1*1 FL.	10 ML
R	ACTRAPID NOVOLET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
AU LIEU DE						
R	INSULINE ACTRAPID HM NOVOLET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
R	ACTRAPID PENFILL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
AU LIEU DE						
R	INSULINE ACTRAPID HM PENFILL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	AMOXICILLINE-BC	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS SS BLIST.	
RR	AMOXICLAV-SANDOZ	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.	
AU LIEU DE						
RR	AMOXICLAV-BC	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.	
RR	AMOXICLAV-SANDOZ	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.	
AU LIEU DE						
RR	AMOXICLAV-BC	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.	

CD	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*2 SER.PREREMPLIES	
	A U L I E U D E						
	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*2 SER.PREREMPLIES	
CD	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*7 SER.PREREMPLIES	
	A U L I E U D E						
	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*7 SER.PREREMPLIES	
CD	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*10 SER.PREREMPLIES	
	A U L I E U D E						
	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*10 SER.PREREMPLIES	
CD	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*20 SER.PREREMPLIES	
	A U L I E U D E						
	RR	ARIXTRA-1,5	SOL.INJ.	1,5 MG /0,3 ML	SC	1*20 SER.PREREMPLIES	
CD	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*2 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*2 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
CD	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*7 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*7 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
CD	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*10 SER.VERRE PREREMPL	0,5 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*10 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
CD	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*20 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	ARIXTRA-2,5	SOL.INJ.	2,5 MG /0,5 ML	SC	1*20 SER.VERRE PREREMPL.	0,5 ML
	R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	

R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL BC-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.
R	ATENOLOL SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL BC-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.
R	ATENOLOL-SANDOZ-100	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL-BC	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATENOLOL-SANDOZ-100	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL-BC	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATENOLOL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATENOLOL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ATENOLOL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.

	R	BISOPROLOL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	BISOPROLOL BC-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	BISOPROLOL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	BISOPROLOL BC-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
CS	RR	BONDRONAT	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
H	RR	BONDRONAT	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*45 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	CAPTOPRIL-BC	CPR.	25 MG	PO	1*45 CPR.
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	CAPTOPRIL BC-25	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*45 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	CAPTOPRIL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*45 CPR.
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.
	AU LIEU DE					
	R	CAPTOPRIL BC-50	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.
	RR	CEFADROXIL-SANDOZ-500	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS DURES SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	RR	CEFADROXIL-BC-500	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS DURES SS BLIST.
	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.
	AU LIEU DE					
	RR	CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.

	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.
	A U L I E U D E					
	RR	CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*5 FL.
	A U L I E U D E					
H	RR	CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*5 FL.
	A U L I E U D E					
H	RR	CEFAZOLINE-BC	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*5 FL.
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*5 VIALS
	A U L I E U D E					
	RR	CEFOTAXIM-BC-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*1 VIAL
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*5 VIALS
	A U L I E U D E					
	RR	CEFOTAXIM-BC-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*5 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*5 VIALS
	A U L I E U D E					
	RR	CEFOTAXIM-BC-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*1 VIAL
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*5 VIALS
	A U L I E U D E					
	RR	CEFOTAXIM-BC-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*5 VIALS
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	CIPROFLOXACINE-BC-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	CIPROFLOXACINE-BC-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.
A U L I E U D E					
R	CO-ENALAPRIL BC 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.
R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.
A U L I E U D E					
R	CO-ENALAPRIL BC 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL	.75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	DICLOFENAC RETARD-BC	CPR.LIB.PROL	.75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL	.100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	DICLOFENAC RETARD-BC	CPR.LIB.PROL	.100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ENALAPRIL-BC	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	ENALAPRIL-BC	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	ENALAPRIL-BC	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.	
A U L I E U D E						
R	ENALAPRIL-BC-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.	
RR	FLUOXETINE-SANDOZ	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	FLUOXETINE-BC	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	FLUVOXAMINE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	FLUVOXAMINE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	INDERAL RETARD	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS	
A U L I E U D E						
R	INDERALRETARD	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS	
R	INDERAL RETARD	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS U.D.	
A U L I E U D E						
R	INDERALRETARD	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS U.D.	
R	INSULATARD NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULATARD HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML

	R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LISINOPRIL-BC-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LISINOPRIL-BC-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LISINOPRIL-BC-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LISINOPRIL-BC-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,25 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS
	AU LIEU DE						
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,25 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,5 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS
	AU LIEU DE						
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,5 PC	ED	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,75 PC	DE	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS
	AU LIEU DE						
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,75 PC	DE	1*5 FIOLES	20 ML +1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
H	R	MARCAINE 0,5 PC HYPERBARE	SOL.INJ.	20 MG /4 ML	ED	1*5 AMP.	4 ML
	AU LIEU DE						
	R	MARCAINE 0,5 PC HYPERBARES	OL.INJ.	20 MG /4 ML	ED	1*5 AMP.	4 ML
	RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	RR	MINOCYCLINE-BC	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	

RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	MINOCYCLINE-BC	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	MINOCYCLINE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
RR	MINOCYCLINE-BC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
R	MIXTARD 10 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 10/90 HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
R	MIXTARD 10 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 10/90 HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
R	MIXTARD 20 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 20/80 HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
R	MIXTARD 20 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 20/80 HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
R	MIXTARD 30	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 30/70 HM	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
R	MIXTARD 30 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
A U L I E U D E						
R	INSULINE MIXTARD 30-70 HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML

	R	MIXTARD 30 PENFILL	SUSP.INJ	.100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE MIXTARD 30/70 HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 40 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE MIXTARD 40/60 HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 40 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE MIXTARD 40/60 HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	R	MIXTARD 50 NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE MIXTARD 50/50 HM NOVOLET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 NOVOLET	3 ML
	R	MIXTARD 50 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE MIXTARD 50/50 HM PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES	3 ML
	RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*6 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	NORFLOXACINE-BC-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*6 CPR.	
	RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	NORFLOXACINE-BC-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.	
H	RR	NOVANTRONE 20	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 FL.	10 ML
	A U L I E U D E						
	RR	NOVANTRONE 20	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 FL.	10 ML
H	RR	NOVANTRONE 25	SOL.INJ.	25 MG /12,5 ML	IV	1*1 FL.	12,5 ML
	A U L I E U D E						
	RR	NOVANTRONE 25	SOL.INJ.	25 MG /12,5 ML	IV	1*1 FL.	12,5 ML

H	RR	NOVANTRONE 30	SOL.INJ.	30 MG /15 ML	IV	1*1 FL.	15 ML
	A U L I E U D E						
	RR	NOVANTRONE 30	SOL.INJ.	30 MG /15 ML	IV	1*1 FL.	15 ML
	RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*7 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	OFLOXACINE-BC-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*7 CPR.	
	RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	OFLOXACINE-BC-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*5 CPR.	
	RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	OFLOXACINE-BC-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.	
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-10	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-BC-10	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS	
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-BC-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS	
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-20	CPS	20 MG	PO	1*15 CPS	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-BC-20	CPS	20 MG	PO	1*15 CPS	
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-BC-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS	
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-BC-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS	

R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-BC-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*2 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*2 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*10 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*10 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*20 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*30 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*40 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*40 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*50 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*50 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*60 CPR.
RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*70 CPR.
A U L I E U D E					
RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*70 CPR.

	RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*80 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*80 CPR.	
	RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*90 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*90 CPR.	
	RR	PONTALSIC	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*100 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	ULTRACET	CPR.PELLIC.	37,5 MG 325 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.	
	A U L I E U D E						
	R	RANITIDINE BC-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.	
	R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*120 CPR.	
	A U L I E U D E						
	R	RANITIDINE BC-150	CPR.	150 MG	PO	1*120 CPR.	
	R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.	
	A U L I E U D E						
	R	RANITIDINE BC-300	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.	
	R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*60 CPR.	
	A U L I E U D E						
	R	RANITIDINE BC-300	CPR.	300 MG	PO	1*60 CPR.	
	RR	SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML.	+1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
	A U L I E U D E						
H	R	SCANDICAINE	SOL.INJ.	1 PC	ED	1*5 FL. 20 ML	+1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
	RR	SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML	+1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL
	A U L I E U D E						
H	RR	SCANDICAINE	SOL.INJ.	2 PC	ED	1*5 FL. 20 ML	+1*5 BOUCHONS BROMOBUTYL

R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	SIMVASTATINE-BC-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
	A U L I E U D E						
	RR	SPIRONOLACTONE-BC	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
	RR	TRAZODONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	RR	TRAZODONE-BC	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	TRAZODONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	RR	TRAZODONE-BC	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	VELOSULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*1 FL.	10 ML
	A U L I E U D E						
	R	INSULINE VELOSULINE HM	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*1 FL.	10 ML
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.	
	A U L I E U D E						
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.	
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	

	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CD	RR	VFEND-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	ACCOLATE JUNIOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.U.D.	
	P	ALGOSTASE MONO	CPR.EFF.	500 MG	PO	1*16 CPR.	
	P	ALGOSTASE MONO	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*10 CPR.	
	R	ATACAND	CPR.	8 MG	PO	1*56 CPR.U.D.	
	R	ATACAND	CPR.	16 MG	PO	1*56 CPR.U.D.	
	R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*28 CPR.U.D.	
	R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*56 CPR.U.D.	
	RR	CEFROM-2	PDRE P.PREP.PERF.	2 G /100 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	100 ML
CS	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	54 MG	PO	1*30 CPR.	
	R	DAKTARIN	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.	
	RR	DELTACORTRIL	DRG.ENT.	2,5 MG	PO	1*100 DRG.	
	RR	DERMESTRIL SEPTEM 75	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*4 SYST.	
	RR	DERMESTRIL-SEPTEM 25	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*4 SYST.	
	RR	DERMESTRIL-SEPTEM 50	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*4 SYST.	

	RR	DERMESTRIL-SEPTEM 75	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*12 SYST.
	RR	DERMESTRIL-25	SYST.THERAP.TD	2 MG	TO	1*8 SYST.
	RR	DERMESTRIL-50	SYST.THERAP.TD	4 MG	TO	1*8 SYST.
	RR	DROGENIL	CPR.	250 MG	PO	1*84 CPR.
CS	RR	GRANOCYTE-13	PDRE P.PREP.INJ.	13,4 MIOUI	IVSC	1*5 FL.+1*5 SER.PREREMPL. 1 ML
	RR	HALFAN	CPR.	250 MG	PO	1*6 CPR.
	R	INDERALRETARD	CPS	160 MG	PO	1*28 CPS
	RR	ISEPACINE-500	SOL.INJ.	500 MG /2 ML	IMIV	1*2 AMP. 2 ML
CS	RR	LEUCOMAX-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	IVSC	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-300	PDRE P.PREP.INJ.	300 MCG	IVSC	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-400	PDRE P.PREP.INJ.	400 MCG	IVSC	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
	R	LOMUDAL	CPS	20 MG	IH	1*50 SPINCAPS
	RR	NETROMYCINE	SOL.INJ.	150 MG /1,5 ML	IMIV	1*3 VIALS
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	OXIVENT	SOL.	1,5 MG /1 ML	IH	1*5 SOL. 20 ML
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 AMP.
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*25 AMP.
	P	PERDOLAN COMPOSITUM BEBES	SUPP.		PR	1*12 SUPP.
CS	RR	REMINYL	CPR.PELLIC.	12 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	RESMA JUNIOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 MG	BU	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	2 MG	BU	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	ROCALTROL	CPS	0,25 MCG	PO	1*30 CPS
	R	ROCALTROL	CPS	0,5 MCG	PO	1*30 CPS
	P	SANELOR	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SEROQUEL-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	SEROQUEL-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	R	TENORETIC MITIS-50/12,5	CPR.		PO	1*56 CPR.U.D.
	R	TENORMIN MINOR-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TORENTAL-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*60 CPR.
	P	VECTAVIR	CR.	1 PC	TO	1*1 CR.POMPE DISP 2 G
	RR	XYLOCAINE ADRENALINE ASTRA	SOL.INJ.	0,5 PC	IMSC	1*5 SOL.INJ. 20 ML
	RR	XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	0,5 PC	IMIVSC	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL
	R	ZESTORETIC	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	R	ZESTRIL-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.U.D.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	R	INDERAL	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.U.D.	
HC	RR	PREPULSID PEDIATRIQUE	GTTES	1 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES	100 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29 **7 mai 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel du 10 décembre 2003 portant nomination des commissions d'examen des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, session 2004.

Le Ministre de l'Éducation nationale
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté du 10 décembre 2003 portant nomination des commissions d'examen des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, session 2004;

Arrête:

Art. 1er. - À la commission LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»),

MM. Dietmar BUSCH, Jean JUNCKER, Marco ZIESER, professeurs, et M. Tom HENGEN, candidat professeur, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach),

M. Carlo GITT, professeur, membre suppléant, est nommé membre effectif; M. Lucien LENGLER, professeur, membre effectif, est nommé membre suppléant; M. Roger RECHT, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTPS SI2 (Centre de formation d'Esch-sur-Alzette),

Mme Gerta FRYNS, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTPS SL1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

M. Alain MENZEL, chargé d'enseignement, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

M. Guido SYRE, chargé d'enseignement, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTC TCM1 (Lycée technique du Centre),

Mme Marie-Anne ZECHES, maître de cours spéciaux, est remplacée par Mme Marie-Anne MAZOUIN, maître de cours spéciaux, comme membre effectif.

À la commission LTC TCM3 (Lycée technique du Centre),

Mme Josée BARTHEL, professeur d'enseignement technique, est remplacée par Mme Antoinette MAAS, professeur, comme membre effectif.

À la commission LN TCM3 (Lycée du Nord),

M. Jules BARTHEL, professeur, membre effectif, est nommé membre suppléant.

Aux commissions LTA TEN1 et THR1 (Lycée technique agricole),

M. Romain MORAO, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTC TCH1 (Lycée technique du Centre),

M. Emile HERMES, directeur, Mme Simone BOHR, professeur, M. François KRANTZ, professeur, M. Luc SCHILTZ, professeur, et Mme Marie-Paule BRIMEYER, professeur d'enseignement technique, membres effectifs, sont nommés membres suppléants; Mmes Patricia DEFAY et M. Paul FELTES, professeurs, sont ajoutés comme membres suppléants.

Aux commissions LTAM TIF1 et TIF2 (Lycée technique des Arts et Métiers),

M. Marc WILWERT, professeur-ingénieur, et M. Luc EMERING, candidat professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTC TMA1 (Lycée technique du Centre),

Mme Simone ALBRECHT, professeur, est ajoutée comme membre effectif; M. Emile HERMES, directeur, et M. Luc SCHILTZ, professeur, membres effectifs, sont nommés membres suppléants; M. Paul FELTES, professeur, et Mme Marie-Paule BRIMEYER, professeur d'enseignement technique, sont ajoutés comme membres suppléants.

Art. 2. - Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale:

La commission LTAM GE1 (Lycée technique des Arts et Métiers) est modifiée comme suit:

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Georges GLOESENER, Patrick KOHN, Jean-Paul MARTELING, Aloyse PAULUS, René WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Karin HOMMEL, Carole SCHMIT, Claudine THILL, MM. Jean-Pierre FEIDT, François LECH, Jeff LUDOVICY, Alain PONTEN, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Marco KIESGEN, Camille SCHMIT, Claude WEBER, professeurs-ingénieurs, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, MM. Giovanni SPORTELLI, Claude SAUBER, professeurs, M. Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique, M. Fernand EMMER, chargé de cours.

La commission LTAM GE2 (Lycée technique des Arts et Métiers) est ajoutée:

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Aloyse PAULUS, Raymond SPELTZ, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Antonie BRUCH, Karin HOMMEL, Martine STEFFEN, MM. Raimond KNEIP, François LECH, Jeff LUDOVICY, Joé PAULUS, Daniel WERMEISTER, professeurs, M. Daniel EIFFENER, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Marco KIESGEN, Camille SCHMIT, Claude WEBER, professeurs-ingénieurs, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, MM. Giovanni SPORTELLI, Claude SAUBER, professeurs, M. Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique, M. Fernand EMMER, chargé de cours.

Pour la division technique générale du régime technique, section informatique:

La commission LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers) est modifiée comme suit:

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Frédéric FABER, Marco KIESGEN, professeurs-ingénieurs, M. Marc SCHMIT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Antonie BRUCH, MM. François LECH, Joé PAULUS, Giovanni SPORTELLI, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, M. Aloyse PAULUS, professeur-ingénieur, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Marguerite KILL, Simone MARSON, professeurs, MM. Nicolas BILL, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique.

La commission LTAM GI2 (Lycée technique des Arts et Métiers) est ajoutée:

membres effectifs: M. Georges THILMANY, directeur adjoint, MM. Frédéric FABER, Georges GLOESENER, René WEBER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Carole SCHMIT, MM. Jerry KREINS, Alain PONTEN, Edouard ZACHARIAS, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, M. Aloyse PAULUS, professeur-ingénieur, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Marguerite KILL, Simone MARSON, professeurs, MM. Nicolas BILL, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique.

La commission LTE GI1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette) est ajoutée:

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Raymond FEHR, Gilles HEYART, Serge LINCKELS, Sylvain PIREN, Paul SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Caroline MERLAND, Danielle KASS, MM. Georges BAST, Jean-Marc LANTZ, Yves SCHULTÉ, professeurs.

membres suppléants: M. Nic ALFF, directeur, MM. Guy TOUSCH, René TURPING, professeurs-ingénieurs, Mme Bénita KAYSER, MM. Jean-Jacques GAUBIG, Bertrand GOERGEN, Marcel SCHAEFFER, professeurs, MM. Joseph JÄHNE, Pierre MARCHAL, professeurs d'enseignement technique.

Art. 3. - Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Le Ministre de l'Éducation nationale,

de la Formation professionnelle et des Sports,

Anne Brasseur

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur technicien aura lieu au mois de juin 2004.

Centre commun de la sécurité sociale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, démission honorable de ses fonctions de conseiller-informaticien 1ère classe auprès du Centre commun de la sécurité sociale a été accordée à Monsieur *Léon Haas*, avec faculté de faire valoir ses droits à la pension avec effet au 1er juin 2004.

Conseil National pour étrangers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 4 novembre 2003, Monsieur Kostas SPIRYDAKIS, de nationalité grecque, a été nommé membre suppléant du Conseil National pour étrangers, représentant des autres pays membres de l'Union Européenne, en remplacement de Madame Louise SENNINGER-AKERBLOM, démissionnaire, dont il achève le mandat.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2004, le mandat d'assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Lotty *Prussen*, conseiller à la Cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 28 avril 2004 jusqu'au 28 avril 2007.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, le mandat consulaire de Monsieur Donald J. HANSEN, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Chicago, a été prorogé pour un période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, le mandat consulaire de Monsieur Abner FASCIOLI, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Riccione, a été prorogé pour une période de deux ans.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, le mandat consulaire de Monsieur Michel OBERTIN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Saarbruck, a été prorogé pour une période de deux ans.

Entreprises d'assurances. – «AGF Assurances Luxembourg». – Changement de mandataire général. – Par courrier du 16 avril 2004 la Commission Bancaire, Financière et des Assurances a informé le Commissariat aux Assurances de la nomination de Monsieur Alain SCHAEDGEN, comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «AGF Belgium Insurance S.a.» avec siège social à B - 1000 Bruxelles, rue de Laeken 35, en remplacement de Monsieur Claude MEYER.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, démission honorable de ses fonctions de Premier inspecteur de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale a été accordée à Monsieur *Gérard Scholl*, avec faculté de faire valoir ses droits à la pension avec effet au 1er juin 2004.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

205ième MODIFICATION (20 avril 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

CS	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG /1 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
CS	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG /1 ML	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
	RR	CITANEST	SOL.INJ.	1 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	CITANEST	SOL.INJ.	2 PC	IM	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IM	1*1 AMP. 1 ML
	RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IM	1*6 AMP. 1 ML
	RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IM	1*10 AMP. 1 ML
	RR	ESTRACYT	GELULES	140 MG	PO	1*40 GELULES BLIST.
	RR	ESTRACYT	GELULES	140 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
	RR	FASLODEX	SOL.INJ.	250 MG /5 ML	IM	1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
	P	HEXTRIL	SOL.	5 MG /5 ML	BU	1*1 SOL. 400 ML
H	RR	PROSTAVASIN-20	PDRE P.PREP.INJ.	20 MCG	IAIV	1*45 AMP.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	DOCCEFACLO 250	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
P	PHAKAN	GELULES		PO	2*20 GELULES
P	SULFATE DE NEOMYCINE-CHAUVIN	COLL.	0,5 PC	CO	1*20 MINIMS
P	SUPRADYNE	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.
P	SUPRADYNE	CPR.PELLIC.		PO	1*20 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	ADRENALINE-PFIZER	SOL.INJ.	0,1 PC	IV	1*50 AMP. 1 ML
R	BROMHYDRATE D'HOMATROPINE-CHAUVIN	COLL.	2 PC	CO	1*5 MINIMS
R	BROMHYDRATE D'HOMATROPINE-CHAUVIN	COLL.	2 PC	CO	1*20 MINIMS
R	CARDURA	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARDURA	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARDURA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARDURA	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DIABOMET-500	CPR.	500 MG	PO	1*60 CPR.

	R	DIABOMET-850	CPR.	850 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	GAMBROSOL 40H+GLUCOSE 4%	SOL.		IP	1*1 POCHE
H	RR	GAMBROSOL 40L+GLUCOSE 1,5%	SOL.		IP	1*1 POCHE
H	RR	GAMBROSOL 40M+GLUCOSE 2,5%	SOL.		P	1*1 POCHE
H	RR	HEMATOCIS	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL.PDRE +1*1 FL.SOLV.
	RR	LONGUM	CPR.	2 G	PO	1*4 CPR.
	P	OTOLYSINE	GTTES	1 G /10 G	CO	1*1 GTTES 10 G
H	RR	PROSTAVASIN-20	PDRE P.PREP.INJ.	20 MCG	IAIV	1*24 AMP.
	R	RENESE	CPR.	2 MG	PO	1*25 CPR.
	P	SUPRADYNE	CPR.EFF.		PO	1*10 CPR.
	R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL. 10 ML
	R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,5 PC	CO	1*1 SOL. 10 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
A U L I E U D E					
RR	ACICLOVIR-FAULDING	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
A U L I E U D E					
RR	ACICLOVIR-FAULDING	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 20 ML
A U L I E U D E					
RR	ACICLOVIR-FAULDING	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 20 ML
R	APOCARD RETARD	CPS RET.	100 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	APOCARD RETARD	CPS RET.	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	APOCARD RETARD	CPS RET.	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					

	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	150 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	150 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	150 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	150 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	200 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	200 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	APOCARD RETARD	CPS RET.	200 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	TAMBOCOR LONG ACTING	CPS RET.	200 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
H	RR	CISPLATINE-MAYNE ONCO-TAIN	SOL.INJ.	50 MG /50 ML	IV	1*1 FL.
	A U L I E U D E					
H	RR	CISPLATINE-MAYNE	SOL.INJ.	50 MG /50 ML	IV	1*1 FL.
CS	RR	ORGALUTRAN	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*1 SER.
	A U L I E U D E					
CS	RR	ORGALUTRON	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*1 SER.
CS	RR	ORGALUTRAN	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*5 SER.
	A U L I E U D E					

CS	RR	ORGALUTRON	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*5 SER.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DEBRISAN	PATE	64 PC	TO	1*10 SACH. 10 G
RR	DIKACINE	SOL.INJ.	75 MG /1,5 ML	IM	1*3 AMP. 1,5 ML
RR	DIKACINE	SOL.INJ.	75 MG /1,5 ML	IM	1*30 AMP. 1,5 ML
R	DIRYTMIN	CPR.	150 MG	PO	1*120 DURETTES
R	HEALON CORNEA	SOL.	10 MG /1 ML	CO	1*1 SER. 0,4 ML
R	KAL TEN	CPS		PO	1*56 CPS
P	VIONEURIN6FORTE	CPR.		PO	1*20 CPR.

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

RR	FORCALTONIN	SOL.INJ.	50 UI	IMIVSC	1*10 AMP.
RR	FORCALTONIN	SOL.INJ.	100 UI	IMIVSC	1*10 AMP.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 2 avril 2004 l'agrément définitif de l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Butzenhaus Frisange a.s.b.l.» ayant son siège à Hellange, 24, rue de Bettembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse, a été enregistré sous le numéro FJ 011999.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 10011999 perd sa validité avec effet immédiat.

Office des assurances sociales. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Madame Linda SCHUMACHER, attachée de direction stagiaire auprès de l'Office des assurances sociales, a été nommée à la fonction d'attachée de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Monsieur Georges WAGNER, ingénieur-stagiaire auprès de l'Office des assurances sociales, a été nommé à la fonction d'ingénieur auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er février 2004.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 21 avril 2004, Monsieur le docteur Philippe DURAND, né le 18 mars 1961, est autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service central de la statistique et des études économiques. – Examen de fin de stage. – Le STATEC organisera au courant du mois de décembre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993

Complément n° 1:

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Agents de transfert et de registre (article 24 G)

CONTINENTAL FUND SERVICES S.A.
52, Esplanade
L-9227 Diekirch

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»
31-33, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

GESTADOR S.A.
282, route de Longwy
L-1940 Luxembourg

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

CONTINENTAL FUND SERVICES S.A.
52, Esplanade
L-9227 Diekirch

MONSIEUR JEAN-PAUL FRISCH
12, rue des Romains
L-4974 Dippach

Catégorie: Professionnels effectuant des opérations de prêt (article 28-4)

EUROLEASE-FACTOR S.A.
14, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A.
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

JOHN DEERE FINANCE S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-1016 Luxembourg

PK AIRFINANCE, S.à r.l.
6D, route de Trèves
L-2633 Senningerberg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)

AMICORP LUXEMBOURG S.A.
14, rue du Marché aux Herbes
L-1728 Luxembourg

EURAZEO SERVICES S.A.
11, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
121, avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG S.à r.l.
Um Schlass 1
L-5880 Hesperange

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
47, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Catégorie: Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés (article 29-4)

LWM S.A.
6a, circuit de la Foire internationale
L-1347 Luxembourg

Professionnels du secteur financier autorisés à exercer toutes les activités auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre

VISALUX S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

EUROPAY LUXEMBOURG S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Gérant de fortunes (article 24 B)

- l'adresse des établissements suivants:

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

- la dénomination des établissements suivants:

DEWAAY LUXEMBOURG S.A.
en
HSBC DEWAAY LUXEMBOURG S.A.
18 boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.
en
VONTOBEL EUROPE S.A.
1A, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)

- l'adresse de l'établissement suivant:

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

- la dénomination des établissements suivants:

AIG FINANCIAL ADVISORS SERVICES (EUROPE) S.A.
en
FINANCIAL ADVISOR SERVICES (EUROPE) S.A.
10, Zone Industrielle Bourmicht
L-8070 Bertrange

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.
en
VONTOBEL EUROPE S.A.
1A, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

Catégorie: Courtiers (article 26)

- la dénomination de l'établissement suivant:

ARBITRAGE CHANGE S.A.
en
TRADITION LUXEMBOURG S.A.
69, rue de Merl
L-2146 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 28-1)

- l'adresse des établissements suivants:

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
3, place Dargent
L-1413 Luxembourg

TRIMAR MANAGEMENT S.A.
25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

La dénomination de l'établissement suivant:
LCF ROTHSCHILD CONSEIL
en
LCF EDMOND DE ROTHSCHILD CONSEIL
16, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg

Il y a lieu de retirer du tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Gérant de fortunes (article 24 B)

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
(Bureau 6.114)
14, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)

CORLUY LUXEMBOURG S.A.
283, route d'Arlon
L-8011 Strassen

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)

CORLUY LUXEMBOURG S.A.
283, route d'Arlon
L-8011 Strassen

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»
31-33, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
(Bureau 6.114)
14, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
47, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.
672, rue du Neudorf
L-2220 Luxembourg Findel

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Catégorie: Courtiers (article 26)

TRADITION S.A. (LAUSANNE)
(Succursale de Luxembourg)
Centre Neuberg
30, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 28-1)

A.L.T. MANAGEMENT S.A.
57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

EUROSKANDIC S.A.
14, rue des Capucins
L-1313 Luxembourg

INTERTRUST DOM S.A.
59, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

Charles KIEFFER — *Directeur*
Jean-Nicolas SCHAUS — *Directeur Général*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 30 **12 mai 2004**

Sommaire

Relevé des inscriptions au registre des diplômes étrangers.

32e liste

(Publication prescrite par l'art. 4 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur)

Nom **Prénom** **Date de naissance** **Lieu de naissance** **Nationalité**	**Nom de l'école** **Désignation du diplôme** **Date d'émission**	**Date de la demande** **Date de l'avis** **Date de la décision ministérielle**	**Titre exact et complet à porter**
ABAFOUR Alexandre 28.10.1970 Nancy française	l'Université Paris XI le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité: optique physiologique, optique de contact et optométrie 09.03.1999	04.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques
ADOLPHE Yohann 08.03.1974 Antsirabe (Madagascar) française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, spécialité: génie des procédés industriels 09.04.1997	30.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur
ADOLPHE Yohann 08.03.1974 Antsirabe (Madagascar) française	l'Institut d'Economie d'Entreprise et de Formation Sociale pour Ingénieurs (IEFSI) - Lille le diplôme IEFSI 01.02.1999	30.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire du diplôme de l'Institut d'Economie d'Entreprise et de Formation Sociale pour Ingénieurs

ADOLPHE	'The Catholic University of Lille'	30.10.2003	'Master of Business Administration'
Yohann			
08.03.1974	le grade de 'Master of Business Administration'	04.11.2003	
Antsirabe (Madagascar)			
française	01.02.1999	11.11.2003	
AGAPONOVA	l'Institut d'Etat de l'Acier et des Alliages de Moscou (Université Technologique)	11.12.2002	Ingénieur
Irina			
22.09.1974	le titre d'ingénieur (traitement des métaux par pression)	11.03.2003	
Moscou			
russe	14.06.1996	18.03.2003	
AGUIRRE	le Ministère de l'Education Nationale - Jury d'Etat	04.06.2003	Ingénieur industriel
Jésus			
28.07.1959	le grade d'ingénieur industriel, section mécanique	08.07.2003	
Malines (B)			
espagnole	13.11.1984	16.07.2003	
AISCH	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster'	07.01.2003	'Diplom-Volkswirt'
Rainer			
14.02.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt'	28.01.2003	
Erlangen			
allemande	15.04.1996	04.02.2003	

AJAMI Doubi Adib 10.12.1959 Beyrouth belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 15.07.1982	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur commercial
ALBERICO Niro 24.03.1975 Pétange luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Umweltwissenschaftler' 27.03.2003	05.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Umweltwissenschaftler'
ALBERT Mélany 22.05.1978 Bastogne belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil architecte 28.06.2002	08.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Architecte
ALKERWI Ala'a 22.01.1963 Basrah (Irak) luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de la santé publique (promotion de la santé, éducation pour la santé) 21.01.2003	28.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en sciences de la santé publique

ALVA Caroline Rosalyn 23.09.1980 Bombay luxembourgeoise	la 'University of East Anglia' le grade de 'Bachelor of Arts in Development Studies with Second Class Honours (division one)' 09.07.2003	21.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Arts in Development Studies'
ALVES MOSQUEIRA Bruno 30.09.1977 Rio de Janeiro (Brésil) portug. / brésil.	l'Université de l'Etat de Rio de Janeiro le titre de bachelier en droit 15.08.2001	13.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Bachelier en droit
AMAND Nicolas 04.10.1977 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Bruxelles le diplôme d'architecte 25.10.2002	21.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Architecte
AMICO Manuela 28.10.1976 Chênée (B) italienne	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finances 29.01.2001	04.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières

AMMERLAAN	la 'Hogeschool Rotterdam & Omstreken'	31.07.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Wilhelmus A. M.			
01.06.1966	la 'Getuigschrift Hoger Beroepsonderwijs - ingénieur - laboratoire biologique'	09.09.2003	
's-Gravenzande			
néerlandaise	23.06.1988	15.09.2003	
ANELLI	l'Université de Liège	02.01.2003	Licenciée en Psychologie
Véronique			
22.01.1971	le grade de licencié en psychologie	28.01.2003	
Luxembourg			
française	26.09.1997	04.02.2003	
ANNER	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - ICHEC Bruxelles	17.06.2003 financières	Licencié en sciences commerciales et
Richard			
12.04.1967	le titre de licencié en sciences commerciales et financières	08.07.2003	
Echternach			
irlandaise	29.06.1993	16.07.2003	
ANTOINE	la Haute Ecole de la Ville de Liège	05.09.2003	Gradué en moteurs thermiques
Rodrigue			
18.08.1981	le diplôme de gradué en moteurs thermiques, option: expertise automobile	09.09.2003	
Arlon			
belge	24.06.2003	15.09.2003	

ANTON	l'Université Catholique de Louvain	14.02.2003	Maître en administration et en gestion
Sandrine			
21.06.1972	le grade de maître en administration et en gestion	11.03.2003	
Algrange (F)			
française	08.09.1995	18.03.2003	
ARATA	la 'Università degli Studi di Pisa'	07.07.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Andrea			
17.03.1969	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	08.07.2003	
La Spezia (I)			
italienne	09.07.1996	16.07.2003	
ARENCIBIA GOMEZ	l'Université de La Havane	03.07.2003	Licenciée en langue anglaise
Zoica Laritza			
01.04.1973	le diplôme de licenciée en langue anglaise	08.07.2003	
Jiguani-Granma (Cuba)			
cubaine	12.07.2001	16.07.2003	
ARENDT	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	20.10.2003	'Bachelor of Science in Business'
Jeff			
26.07.1977	le grade de 'Bachelor of Science in Business'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.05.2001	11.11.2003	

ARENDT Sylvie 02.10.1953 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Uppsala Universitet' le grade de 'Master of Euroculture' 28.01.2003	17.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Master of Euroculture'
ARENS Annette 02.09.1964 St. Vith belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique - Seraing le titre de gradué en distribution - marketing 29.06.1984	08.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Graduée en distribution - marketing
ARJONA Sylvain 23.02.1979 Thionville française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz 30.06.2002	04.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
ARNARSSON Einar 12.08.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Multinationale des Affaires à Bordeaux le diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires 05.10.2002	15.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires

ARNARSSON	la 'University of Portsmouth'	15.12.2002	'Bachelor of Arts in European Business'
Einar			
12.08.1977	le grade de 'Bachelor of Arts in European Business with second class honours (lower division)'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.09.2002	04.02.2003	
AUGER	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes	27.01.2003	Licencié traducteur
Sophie			
13.03.1974	le grade de licencié traducteur	11.03.2003	
Chênée			
belge	29.06.2000	18.03.2003	
BACZYNSKI	l'Université Mikolaj Kopernik à Torun	04.04.2003	Magister en physique
Bartosz			
01.06.1972	le titre de Magister, spécialité: physique (base de microélectronique)	08.04.2003	
Chojnice (Pologne)			
polonaise	15.12.1997	15.04.2003	
BADEVOKILA	l'Université Nancy 2	20.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en langue et littérature
Joseph	françaises		
20.11.1965	le diplôme d'études approfondies en langue et littérature françaises: texte et littérature	11.03.2003	
Loudima (Congo)			
congolaise	. .1992	18.03.2003	

BADEVOKILA Joseph 20.11.1965 Loudima (Congo) congolaise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'entrepreneuriat et développement des PME' . .1998	20.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'entrepreneuriat et développement des PME'
BADEVOKILA Joseph 20.11.1965 Loudima (Congo) congolaise	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise, spécialité: métiers de l'information et de la communication . .1996	20.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise en métiers de l'information et de la communication
BADEVOKILA Joseph 20.11.1965 Loudima (Congo) congolaise	l'Université de Metz le diplôme de la licence, spécialité: ingénierie de l'information et de la communication . .1995	20.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en ingénierie de l'information et de la communication
BADIA GARIN Natalia 05.03.1966 Woronsi (Russie) russe	la 'Sankt-Petersburger Staatsakademie für Körperkultur namens P.F.Lesgaft' la qualification de 'Sportlehrer und Trainer' 31.05.1999	01.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une qualification de 'Sportlehrer und Trainer'

BAHTIJARI	l'Université de Pristina	24.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'économiste
Dulsema			
25.09.1961	la qualification d'économiste diplômée	20.05.2003	
Radesa, Dragas, Kosovo (YU)			
yougoslave	08.10.1986	27.05.2003	
BAIJOT	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1	01.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie mathématique et outils informatiques
Jean-François			
11.04.1968	le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie mathématique et outils informatiques	20.05.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	07.10.1993	27.05.2003	
BAIJOT	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1	01.05.2003	Titulaire d'une maîtrise de mathématiques
Jean-François			
11.04.1968	le diplôme de la maîtrise de mathématiques, mention mathématiques pures	20.05.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	17.07.1992	27.05.2003	
BAIZET	le Ministère de l'Education Nationale - Paris	01.08.2003	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Philippe			
08.05.1950	le diplôme d'expertise comptable	09.09.2003	
Lyon			
française	06.05.1988	15.09.2003	

BAKHTINA	l'Institut Technologique de Léningrad 'Lensoviet'	09.12.2002	Ingénieur chimiste technologue
Yulia			
10.10.1968	la qualification d'ingénieur chimiste technologue	28.01.2003	
Kara-Koule (KGZ)			
russe	29.02.1992	04.02.2003	
BALDAUFF	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (Groupe HEC) - Jouy-en-Josas	09.07.2003	Titulaire d'un mastère spécialisé en finance internationale
Manuel			
26.04.1968	le diplôme de mastère spécialisé (M.S.) en finance internationale	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.01.1995	15.09.2003	
BALDAUFF	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	09.07.2003	Ingénieur
Manuel			
6.04.1968	le diplôme d'ingénieur de gestion et de production	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.05.1993	15.09.2003	
BALDAUFF	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Bruxelles	21.09.2003	Architecte
Marc			
21.12.1976	le grade d'architecte	04.11.2003	
Gand			
luxembourgeoise	28.06.2002	11.11.2003	

BALIHE	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»'	07.10.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Marthe Antoinette			
24.08.1965	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'		04.11.2003
Mons			
italienne	14.07.1992	11.11.2003	
BALIHE	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»'	07.10.2003	Titulaire d'un diplôme de 'specialista in diritto ed economia delle comunità europee'
Marthe Antoinette			
24.08.1965	le diplôme de 'specialista in diritto ed economia delle comunità europee'	04.11.2003	
Mons			
italienne	14.03.1995	11.11.2003	
BALLMANN	la 'Berufsakademie Mannheim'	08.05.2003	'Diplom-Betriebswirt (BA)'
Frank			
18.05.1975	la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Betriebswirt (Berufsakademie) - Dipl.-Betriebsw. (BA) in der Fachrichtung Versicherung'	20.05.2003	
Prüm			
allemande	30.09.2001	27.05.2003	
BANICE	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta	06.03.2003	Architecte
Bogdan			
03.03.1975	le titre d'architecte	11.03.2003	
Constantza (Roumanie)			
belge	23.06.2000	18.03.2003	

BARITUSSIO	l'Université Pierre Mendès France de Grenoble	08.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
Marie-Louise			
26.08.1971	le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	08.07.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	01.07.2003	16.07.2003	
BARTHELEMY	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	08.09.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
Maud			
12.06.1979	le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finances	09.09.2003	
Bastogne			
belge	30.06.2001	15.09.2003	
BARTHELS	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Institut Cooremans - Bruxelles	12.09.2003	Licencié traducteur
Yves			
10.10.1973	le grade de licencié traducteur (anglais - russe)	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.01.1999	11.11.2003	
BARTHOLOME	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois	06.06.2003	Ingénieur industriel
Pierre			
02.11.1962	le grade d'ingénieur industriel, section: construction	08.07.2003	
Rocourt (B)			
belge	03.07.1985	16.07.2003	

BARZIN Frédéric 22.10.1964 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le titre d'ingénieur commercial et de gestion 28.06.1990	01.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur commercial et de gestion
BASRI Fatima 27.10.1972 Oujda (Maroc) belge	l'Université Mohamed Ier - Oujda le diplôme de licence ès lettres, section: langue et littérature françaises 17.06.1998	16.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence ès lettres
BATANCOURT Hélène 23.08.1976 Briey (F) française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'ingénieur-technologue, spécialité: maîtrise de l'utilisation de l'eau et technologies propres 24.09.1998	11.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Ingénieur-technologue
BATISTA Rivelino 03.07.1975 Eupen belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 25.06.1997	29.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction

BAUER Tanja 13.02.1971 Weidenau allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le grade de 'Diplom-Sozialpädgagogin (FH)' 08.07.1997	18.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
BAUMEISTER Gerhild 04.07.1967 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin in der Studienrichtung Sozialpädagogik' 17.12.2002	21.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Pädagogin'
BEAU Nicole 05.02.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de l'éducation 24.09.2003	08.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en sciences de l'éducation
BEAUMET Joël 08.05.1966 Lobbes belge	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) - Ixelles le grade de licencié-traducteur 05.07.1989	08.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié-traducteur

BECHET DE LA PESCHARDIÈRE	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (E.S.S.E.C.)	17.02.2003	Titulaire du diplôme de l'E.S.S.E.C.
Tanguy			
26.02.1967	le diplôme de l'E.S.S.E.C.	11.03.2003	
Saint-Mandé (F)			
française	19.07.1995	18.03.2003	
BECHET DE LA PESCHARDIÈRE	l'Université de Paris IX-Dauphine	17.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion
Tanguy			
26.02.1967	le diplôme de la maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion	11.03.2003	
Saint-Mandé (F)			
française	.06.1989	18.03.2003	
BECHOUX	le Ministère de l'Education Nationale - Bruxelles	15.09.2003	Ingénieur industriel
Gabriel			
10.06.1946	le grade d'ingénieur industriel, section électricité	04.11.2003	
Florenville			
belge	30.01.1979	11.11.2003	
BECK	l'Université Nancy 2	03.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Frank			
08.03.1959	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.02.1999	16.07.2003	

BECKER	la 'University of East Anglia'	05.10.2003	'Bachelor of Science in Business Management'
Carlo			
26.05.1978	le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (division two) in Business Management'	04.11.2003	
Bombay			
luxembourgeoise	13.07.2001	11.11.2003	
BECKER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	03.07.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Christof			
12.09.1965	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau'	08.07.2003	
Merzig (D)			
allemande	23.08.1994	16.07.2003	
BECKER	l'Université de Paris IX-Dauphine	17.02.2003	Titulaire d'une maîtrise d'économie appliquée
Daniel			
29.05.1973	le diplôme de la maîtrise d'économie appliquée	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.07.2001	18.03.2003	
BECKER	'The University of Bath'	25.08.2003	'Bachelor of Science in Social Work and Applied Social Studies'
Nathalie			
20.10.1975	le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (First Division) in Social Work and Applied Social Studies'	09.09.2003	
Bombay			
luxembourgeoise	02.07.2003	15.09.2003	

BECKER Ralph 01.04.1978 Luxembourg allemande	la 'London Guildhall University' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (2nd Division) in 3D Spatial Design with Marketing and International Relations' 08.07.2002	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Arts in 3D Spatial Design with Marketing and International Relations'
BECKER Thomas 07.11.1965 Völklingen (D) allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH) im Fachbereich Architektur' 13.09.1995	08.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
BECKIUS Eve-Lynn 23.04.1977 Thionville luxembourgeoise	la 'Università della Svizzera italiana, Accademia di architettura - Mendrisio' le 'diploma di architetto' 12.07.2002	01.11.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
BEDRI Sabah 11.05.1964 Fès (Maroc) marocaine	l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès le diplôme de licence en chimie 13.08.1992	20.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en chimie

BEER Clemens 21.09.1956 Bad Kreuznach allemande	la 'Johannes Gutenberg-Universität Mainz' le titre de 'Diplom-Volkswirt' 20.05.1983	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Volkswirt'
BÉGUÉ Valérie 28.08.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences géographiques 13.09.2002	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences géographiques
BELCAID Ali 25.03.1967 Rabat (Maroc) française	l'Université des Sciences et Technologies de Lille le diplôme de maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion (M.I.A.G.E.) 15.09.1994	26.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion
BELET Marc 24.09.1968 Strasbourg française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers 22.06.1992	14.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur

BELHADJI Ali 22.05.1964 Sidi Ali (Algérie) française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: mécanique (option mécanique des structures et des systèmes) 05.12.2002	25.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur
BELTJENS René 17.09.1961 Etterbeek belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Business Administration' 09.07.1986	31.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Business Administration'
BEM Sandrine 11.10.1972 Briey française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en formation et sciences du travail 21.09.1998	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en formation et sciences du travail
BEM Sandrine 11.10.1972 Briey française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 28.04.1997	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

BEM Sandrine 11.10.1972 Briey française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence de psychologie 05.06.1998	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence de psychologie
BENACEUR Rachida 18.10.1960 Ras El Ma (Algérie) luxembourgeoise	l'Université d'Oran Es-Sénia le diplôme de licence de langue et littérature arabes, option littérature 21.08.1999	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une licence de langue et littérature arabes
BENGUIGUI Joëlle Anne 23.06.1956 Ain-Témouchent (Algérie) française	l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille le diplôme d'études approfondies, spécialité: relations et coopération internationales 15.11.1983	27.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en relations et coopération internationales
BENGUIGUI Joëlle Anne 23.06.1956 Ain-Témouchent (Algérie) française	l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille le diplôme de maîtrise de droit international et communautaire 24.09.1980	27.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de droit international et communautaire

BENHARA	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé	15.12.2002	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Fatma			
29.01.1968	le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion, option finance	28.01.2003	
Thionville			
française	05.11.2001	04.02.2003	
BERCHEM	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	03.12.2002	Licenciée en sciences commerciales et financières
Anne			
02.06.1976	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.09.2002	04.02.2003	
BERDON	l'Université Rennes 1	16.07.2003	Titulaire d'un grade de Master
Régine			
15.03.1955	le diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise (grade de Master - Master's degree)	09.09.2003	
Dives-Oise			
française	27.03.2003	15.09.2003	
BERG	la 'Sheffield Hallam University'	04.12.2002	'Master of Business Administration'
Claude			
13.10.1962	le grade de 'Master of Business Administration'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.06.2002	04.02.2003	

BERNARD	l'Université de Provence - Aix-Marseille 1	20.01.2003	Titulaire d'une maîtrise en arts plastiques
Christine			
04.11.1977	le diplôme de maîtrise en arts plastiques	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.09.2002	04.02.2003	
BERTRAND	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur	11.02.2003	Graduée en marketing
Christelle			
07.08.1972	le titre de gradué en marketing	11.03.2003	
Namur			
belge	27.06.1995	18.03.2003	
BERVAS	l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris	31.08.2003	Ingénieur
Michel			
03.07.1958	le diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris	09.09.2003	
Brest (F)			
française	09.07.1981	15.09.2003	
BETTSTELLER	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	22.01.2003	Architecte
Johannes			
15.11.1956	le grade de 'Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Architektur'	28.01.2003	
Lengerich (D)			
allemande	17.07.1986	04.02.2003	

BEZZI Piero Francesco 27.09.1961 Milano italienne	'Die Technische Universität Berlin' le 'Grad Magister Artium (Allgemeine Linguistik / Deutsche Philologie: neuere)' 14.09.1989	25.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Magister Artium'
BIANCALANA Daniel 06.11.1977 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en criminologie 17.01.2003	03.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en criminologie
BICKENDORF Shelly 29.06.1980 Bonn britannique	la 'Loughborough University' le grade de 'Master of Science in International Management' 16.12.2002	08.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Science in International Management'
BICKENDORF Shelly 29.06.1980 Bonn britannique	la 'Loughborough University' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours, Upper Division, in Physical Education, Sports Science and Recreation Management' 16.07.2001	08.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Science in Physical Education, Sports Science and Recreation Management'

BIERWERTZ Pierre 10.06.1944 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (électricité) 20.07.1967	04.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
BIGGAR Bernard Paul 11.05.1958 Londres irlandaise	la 'National University of Ireland' le grade de 'Bachelor of Arts' 31.10.1980	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Arts'
BIGGAR Bernard Paul 11.05.1958 Londres irlandaise	'The Chartered Association of Certified Accountants' le titre de 'Associate of the Association' 03.11.1988	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Associate of the Association of Certified Accountants'
BIGGAR Bernard Paul 11.05.1958 Londres irlandaise	'The Chartered Association of Certified Accountants' le titre de 'Fellow of the Association' 25.11.1993	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Fellow of the Association of Certified Accountants'

BILL Jean-Philippe 22.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'ESCP-EAP Europäische Wirtschaftshochschule Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 11.07.2002	24.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Kaufmann'
BILL Jean-Philippe 22.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires à Paris le diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 24.09.2002	24.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'European Master of Management'
BINES Kendra 06.11.1967 Philadelphia (USA) américaine	la 'University of Pennsylvania' le grade de 'Bachelor of Science in Economics' 16.05.1988	20.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Science in Economics'
BLAISE Johan 29.03.1976 Saint-Mard (B) belge	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 30.06.1999	27.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Ingénieur commercial

BLASEN	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck'	03.02.2003	Ingénieur
Alain			
07.10.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) in der Studienrichtung Bauingenieurwesen'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.10.1998	18.03.2003	
BLASIUS	la 'Universität Koblenz-Landau (Landau)'	28.03.2003	'Diplom-Pädagogin'
Martine			
20.11.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	08.04.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	20.11.2002	15.04.2003	
BLAU	l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg	16.04.2003	Titulaire d'un diplôme supérieur d'arts décoratifs
Justine			
02.11.1977	le diplôme supérieur d'arts décoratifs, option: objet - bijou	20.05.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	30.07.2002	27.05.2003	
BLAU	l'Université Marc Bloch - Strasbourg	16.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'université de cinéma et d'audiovisuel
Justine			
02.11.1977	le diplôme d'université de cinéma et d'audiovisuel	20.05.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	.06.2002	27.05.2003	

BLYTH	l'Université Catholique de Louvain	01.07.2003	Licenciée en sciences psychologiques
Sara			
20.03.1979	le grade de licencié en sciences psychologiques	08.07.2003	
Leimen (D)			
belge	06.09.2002	16.07.2003	
BOCKSTAEL	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	09.04.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
André			
29.04.1943	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	20.05.2003	
Ixelles (B)			
belge	10.07.1971	27.05.2003	
BODÉ	'The University of Sheffield'	08.09.2003	'Master of Chemistry'
Catherine Anne			
01.04.1980	le grade de 'Master of Chemistry (Class One Honours) with Study in Europe'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.07.2003	15.09.2003	
BONDROIT	l'Université Catholique de Louvain	26.09.2003	Ingénieur
Marc			
07.12.1963	le grade d'ingénieur civil chimiste, orientation: sciences des procédés	04.11.2003	
Etterbeek (B)			
belge	30.06.1988	11.11.2003	

BONNET Pascal 04.07.1964 Metz française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 20.03.1990	09.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
BONNET-SAINT-GEORGES Hervé 21.02.1947 Paris française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon .07.1969	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon
BORMANN Jeanne 04.07.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le grade d'ingénieur agronome 12.09.2000	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur agronome
BÖSE Andreas 01.09.1957 Lindau / Bodensee allemande	la 'Technische Hochschule Darmstadt' le 'Grad eines Diplom-Wirtschaftsingenieurs' 13.10.1986	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'

BOUCHE	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc à Saint-Gilles-lez-Bruxelles	26.08.2003	Architecte
Dominique			
20.01.1978	le grade d'architecte	09.09.2003	
Namur			
belge	06.07.2001	15.09.2003	
BOULTGEN	la 'Georg-August-Universität Göttingen'	31.03.2003	'Diplom-Psychologin'
Danielle			
24.04.1978	le 'Hochschulgrad einer Diplom-Psychologin (Dipl.-Psych.)'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.03.2003	15.04.2003	
BOUR	'The Open University - Milton Keynes'	03.02.2003	'Bachelor of Arts'
René-Charles			
22.05.1945	le grade de 'Bachelor of Arts with Honours'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.12.2002	18.03.2003	
BOUVY	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	07.10.2003	Ingénieur commercial
Géraldine			
27.12.1976	le grade d'ingénieur commercial	04.11.2003	
Dinant			
belge	30.06.1999	11.11.2003	

BRACHTENBACH	la 'Universität für Bodenkultur Wien'	02.07.2003	'Diplom-Ingenieurin der Landwirtschaft'
Nathalie			
28.10.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing./DI) der Studienrichtung Landwirtschaft'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.04.2003	16.07.2003	
BRAUSCH	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique de la Communauté Française - Uccle	03.02.2003	Graduée en secrétariat de direction
Marianne			
12.11.1972	le titre de graduée en secrétariat de direction	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.06.1994	18.03.2003	
BREMER	l'Université de l'Etat à Liège	28.08.2003	Docteur en sciences appliquées
Joseph			
05.12.1949	le grade de docteur en sciences appliquées	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.10.1978	15.09.2003	
BREMER	l'Université de l'Etat à Liège	28.08.2003	Ingénieur
Joseph			
05.12.1949	le grade d'ingénieur civil électricien (électronique)	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.07.1973	15.09.2003	

BREYER Sophie 13.01.1977 Arlon belge	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps - Ixelles le grade d'assistante en psychologie 03.07.1998	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Assistante en psychologie
BRIBOSIA Bénédicte 24.10.1962 Etterbeek (B) belge	l'Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes - Bruxelles le grade de licencié traducteur (anglais - espagnol) 04.10.1985	04.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié traducteur
BROCHARD Olivier 23.05.1975 Caen française	le Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Management - Reims le diplôme d'études supérieures européennes de management 30.11.1999	09.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire du diplôme d'études supérieures européennes de management
BROKERING Marlene 23.11.1970 Santiago de Chile allemande	la 'Pontificia Universidad Catolica de Chile' le grade de licenciée en droit 23.09.1998	26.06.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licenciée en droit

BRONS	la 'Hanzehogeschool, Hogeschool van Groningen'	31.07.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Nicolaas Hendrik Cornelis			
10.05.1951	la 'Getuigschrift Hoger Beroepsonderwijs - ingénieur - laboratoire médical'	09.09.2003	
Rotterdam			
néerlandaise	26.04.1994	15.09.2003	
BRÜCK	le 'Center for Continuing Dental Education of New York University College of Dentistry'	14.11.2002	Titulaire d'un 'Certificate of Mastership in Dental Implantology' conféré par le 'Center for Continuing Dental Education of New York University College of Dentistry'
Alain			
18.06.1962	le 'Certificate of Mastership in Dental Implantology: Clinical Surgery and Prosthetics'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	.08.1995	16.07.2003	
BRUNCHER	l'Université de Nancy 2	13.12.2002	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques comptables et financières
Alexandre			
07.06.1976	le diplôme de la maîtrise en sciences et techniques comptables et financières	28.01.2003	
Neufchâteau (F)			
française	15.07.1999	04.02.2003	
BRUNNER	l'Université Nancy 2	24.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen'
Marie-Catherine			
23.09.1977	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen'	11.03.2003	
Sarrebourg (F)			
française	14.03.2001	18.03.2003	

BRUNNER Marie-Catherine 23.09.1977 Sarrebourg (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen' 14.03.2001	18.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen'
BRUNNER Marie-Catherine 23.09.1977 Sarrebourg (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: analyse et politique économique 16.02.2000	18.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
BRUSBERG Annette 09.06.1956 Wiesbaden allemande	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg' le 'akademischer Grad Diplom-Handelslehrer Univ.' 15.11.1983	30.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Handelslehrer'
BRUSBERG Annette 09.06.1956 Wiesbaden allemande	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann Univ.' 18.11.1986	30.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Kaufmann'

BRZOZOWSKI Estelle 02.04.1968 Courbevoie (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines 06.11.2002	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines
BUCHA Asha 05.08.1971 Auckland (NZ) néo-zélandaise	la 'University of Mauritius' le grade de 'Bachelor of Laws with Second Class Honours (Second Division)' 28.07.1994	28.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Laws'
BÜCHEL David 20.08.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques 15.10.2002	17.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licencié en sciences psychologiques
BUGADA Jacqueline 05.06.1962 Mont-Saint-Martin (F) française	l'Université de Metz le diplôme interuniversitaire de sciences économiques et sociales de la santé .09.2001	24.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme interuniversitaire de sciences économiques et sociales de la santé

BULLIARD Raymond 19.04.1966 Niederglatt suisse	la 'Ingenieurschule Interkantonales Technikum Rapperswil' le 'Diplom als Landschaftsarchitekt HTL' 28.02.1997	30.10.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Landschaftsarchitekt HTL'
BURTON Stéphane 28.05.1967 Messancy belge	la Haute Ecole Robert Shuman - Libramont le grade d'ingénieur industriel, section industries 27.06.1997	24.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur industriel
CABARET Cédric 10.03.1975 Choonchun City (Corée du Sud) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 29.06.2000	09.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences de gestion
CAFAGGI Cristina 30.10.1964 Rome italienne	la 'Università degli Studi di Roma' le diplôme de 'laurea di dottore in psicologia, indirizzo applicativo' 06.12.1991	18.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une 'laurea in psicologia'

CAHUZAC	l'Institut Supérieur des Aumôniers du Travail - Arlon	17.03.2003	Gradué en comptabilité
Christophe			
26.10.1972	le titre de gradué en comptabilité, option gestion	08.04.2003	
Saint-Mard (B)			
belge	29.06.1994	15.04.2003	
CAJOT	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	04.06.2003	Ingénieur
Julien			
15.05.1937	le 'Diplom als Maschineningenieur'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.12.1961	16.07.2003	
CALIMENTE PETCU	l'Institut Pédagogique de Constanta	20.05.2003	Titulaire d'une licence en éducation physique
Lenuta			
07.02.1956	le diplôme de licence en éducation physique	09.09.2003	
Braila (Roumanie)			
roumaine	14.04.1979	15.09.2003	
CALVO GAVIN	l'Université Montpellier I	20.01.2003	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie
Andres			
23.02.1974	le diplôme de la maîtrise d'économétrie	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.12.2001	04.02.2003	

CANNIVÉ	la 'Technische Universität Wien'	24.02.2003	Architecte
Joël			
08.10.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.01.2003	18.03.2003	
CARDRON	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	11.03.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
Jérémy			
04.11.1976	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finance	08.04.2003	
Saint-Mard			
belge	11.09.1998	15.04.2003	
CARÊME	l'Université Catholique de Louvain	03.07.2003	Ingénieur de gestion
Laurent			
29.04.1975	le grade d'ingénieur de gestion	08.07.2003	
Etterbeek (B)			
belge	09.09.1999	16.07.2003	
CARRON	la 'Katholieke Universiteit te Leuven'	11.09.2003	Licencié en sciences actuarielles
Arsène			
19.02.1950	le grade de licencié en sciences actuarielles	04.11.2003	
Courtrai			
belge	19.07.1974	11.11.2003	

CARVALHO SANCHES Amável 24.09.1972 Vila Real (Portugal) portugaise	la 'Amsterdam School of Business (Hogeschool)' le diplôme 'Getuigschrift in International Management - English Stream' 29.08.1997	03.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of International Management'
CASTELLANO Olivier 19.04.1965 Carpentras (F) française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études supérieures spécialisées de droit du commerce extérieur 30.06.1989	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de droit du commerce extérieur
CASTELLANO Olivier 19.04.1965 Carpentras (F) française	l'Université Paris X Nanterre le grade de maître en droit privé, mention: droit des affaires .06.1987	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Maître en droit privé
CHABOD Jérôme 04.01.1974 Pontarlier (F) française	l'Université de Besançon - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité: génie mathématique et informatique, spécialisation: génie informatique 12.02.2001	30.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur-maître en génie mathématique et informatique

CHAN Shao Tchin 26.12.1980 Uccle belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 27.06.2002	16.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
CHANTELOT Fabienne 12.05.1975 Le Coteau (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy 19.10.1998	20.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
CHAPEL Jean-Marc 23.05.1956 Rombas (F) française	l'Université de Metz le diplôme de licence en droit 29.01.1979	05.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en droit
CHAPEL Jean-Marc 23.05.1956 Rombas (F) française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en droit 24.01.1980	05.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit

CHARLES Stéphanie 31.07.1979 Arlon belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le diplôme d'ingénieur commercial 28.06.2003	08.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur commercial
CHARLES Tamina 09.08.1971 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 06.01.1999	11.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Pädagogin'
CHATZIKOSMIDIS Ioannis 16.05.1963 Tripolis Arkadias (Grèce) grecque	l'Université du Pirée le diplôme de licence en sciences de l'organisation et de l'administration des entreprises 03.12.1991	04.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une licence en sciences de l'organisation et de l'administration des entreprises
CHAUDHRI Shyam Sunder 17.10.1956 Ferozepore (Inde) britannique	'The City University - London' le grade de 'Master of Business Administration in Finance' 03.12.1986	07.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Master of Business Administration'

CHEFNEUX	l'Université de Liège	28.06.2003	Ingénieur
Emmanuel			
22.01.1970	le grade légal d'ingénieur civil électricien et mécanicien (énergétique)	08.07.2003	
Rocourt			
belge	01.07.1994	16.07.2003	
CHERY	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris	28.03.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Catherine			
13.05.1958	le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section économique et financière	08.04.2003	
Belfort (F)			
française	09.07.1982	15.04.2003	
CHERY	l'Université de Nice	28.03.2003	Titulaire d'une maîtrise des sciences de gestion
Catherine			
13.05.1958	le diplôme de la maîtrise des sciences de gestion	08.04.2003	
Belfort (F)			
française	26.06.1980	15.04.2003	
CHINNOCK	'The University of Birmingham'	05.03.2003	'Bachelor of Engineering'
Sean Michael Ronald			
06.01.1968	le grade de 'Bachelor of Engineering with Honours Class II (Division II) (Electronic and Electrical Engineering)'	08.04.2003	
Camp (GB)			
britannique	14.07.1990	15.04.2003	

CHIRIAC Alexandru - Mihnea 01.09.1949 Bucarest belge	l'Institut de Constructions de Bucarest le diplôme d'ingénieur, spécialité: installations pour la construction .01.1973	10.06.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur
CHRIQUI Michel 01.12.1961 Casablanca française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports le diplôme d'expertise comptable 08.10.1991	28.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
CHRISTEN Pierre Gustave 25.08.1955 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) im Hauptfach Musikwissenschaft' 28.10.2002	27.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Magister Artium'
CHRISTOPHE Sophie 07.05.1978 Mont-Saint-Martin (F) française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise STAPS, mention: activités physiques adaptées 19.09.2002	11.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une maîtrise STAPS

CLANCY	le 'Limerick Institute of Technology'	15.11.2002	'Bachelor of Arts in Fine Art'
Majella			
26.01.1978	le grade de 'Bachelor of Arts in Fine Art'	20.05.2003	
Sligo (Irlande)			
irlandaise	29.06.2000	27.05.2003	
CLAUDE	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique - Seraing (Jemeppe)	14.03.2003	Graduée en comptabilité
Marie-Hélène			
11.05.1961	le titre de gradué en comptabilité	08.04.2003	
Saint-Mard (B)			
belge	30.06.1982	15.04.2003	
CLEMENS	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	24.07.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Alain			
24.01.1980	le diplôme de maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.2003	15.09.2003	
CLOOS	l'Université Aix-Marseille III	24.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Carole			
31.03.1974	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.11.2000	11.11.2003	

CLOOS Carole 31.03.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Suffolk University, Boston, Massachusetts' le grade de 'Master of Science in International Economics' 21.05.2000	24.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Science in International Economics'
CLORI Claudio 05.07.1972 Luxembourg italienne	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence de chimie physique 29.09.1995	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence de chimie physique
COCHET Brigitte 28.08.1961 Trézel (Algérie) française	l'Université de Nancy II le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: psychologie clinique et pathologique 18.05.1987	21.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique
COEKELBERGS Olivier 06.10.1974 Auvelais belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en sciences de gestion 09.09.1999	16.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences de gestion

COENJAERTS Patrick 10.04.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 18.02.2003	30.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Architecte
COHEN Howard 24.08.1962 Jersey City, New Jersey (USA) américaine	le 'Oberlin College, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts' 27.05.1984	21.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts'
COIMBRA MARQUES Nuno Eduardo 02.05.1974 Tondela (P) portugaise	l'Université de Porto le diplôme de la licence en architecture 20.12.2002	26.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Architecte
COISMAN Luc 05.11.1951 Sclayn belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section énergie nucléaire 07.07.1978	30.06.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur industriel

COLBACH	la 'Saint Xavier University, Chicago, Illinois'	29.10.2003	'Master of Business Administration'
Marcel			
18.08.1967	le grade de 'Master of Business Administration'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.08.1996	11.11.2003	
COLBACH	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	29.10.2003	Ingénieur
Marcel			
18.08.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.08.1993	11.11.2003	
COLLETTE	l'Université de Mons-Hainaut	09.09.2003	Licenciée en gestion de l'entreprise
Constance			
21.06.1976	le grade de licenciée en gestion de l'entreprise	09.09.2003	
Luxembourg			
belge	26.09.2000	15.09.2003	
COLLMANN	la 'Universität Trier'	07.07.2003	'Diplom-Pädagoge'
Ralf			
19.04.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge'	09.09.2003	
Merzig			
allemande	27.11.2001	15.09.2003	

COMBES	l'Université de Montpellier II	24.02.2003	Ingénieur
Jean-François			
28.06.1954	le diplôme d'ingénieur de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de l'Université de Montpellier II, spécialité: sciences et technologies de l'eau	11.03.2003	
Béziers (Hérault)			
française	03.09.1980	18.03.2003	
COMPAIN	l'Université de Liège	29.05.2003	Licencié et maître en administration des affaires
Christophe			
02.11.1971	le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: ingénieur commercial)	08.07.2003	
Chênée (B)			
belge	16.09.1995	16.07.2003	
CONNIASSELLE	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	18.02.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
Sandra			
15.04.1976	le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finance	11.03.2003	
Montegnée			
belge	30.06.1999	18.03.2003	
CONTER	'The University of Edinburgh'	03.02.2003	'Master of Laws'
Marie-Jeanne			
20.02.1973	le grade de 'Master of Laws'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.12.1998	18.03.2003	

CORBESIER	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur HEMES - Institut Sainte-Marie - Liège	03.02.2003	Gradué en comptabilité
Bertrand			
17.08.1976	le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité	11.03.2003	
Hermalle-sous-Argenteau			
belge	11.09.1998	18.03.2003	
CORMAN	l'Université de Liège	03.02.2003	Licenciée en sciences psychologiques
Carole			
18.12.1978	le grade de licencié en sciences psychologiques	11.03.2003	
Verviers			
belge	28.06.2002	18.03.2003	
CORMIER	l'Université Nancy 2	07.01.2003	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
Magalie			
20.03.1975	le diplôme d'université de l'Institut Commercial de Nancy	28.01.2003	
Le Mans			
française	20.07.1998	04.02.2003	
CORNELIS	la 'Vrije Universiteit Brussel'	11.12.2002	Ingénieur commercial
Frank			
06.05.1979	le grade d'ingénieur commercial	28.01.2003	
Roeselare (B)			
belge	13.09.2002	04.02.2003	

CORNELIUS	l'Université Libre de Bruxelles	25.09.2003	Diplômé d'études approfondies en sciences sociales
Emmanuel			
02.04.1968	le grade de diplômé d'études approfondies en sciences sociales, orientation: sociologie	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.09.1997	11.11.2003	
COTTONG	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon	06.10.2003	Gradué en comptabilité
François			
14.01.1980	le titre de gradué en comptabilité, option gestion	04.11.2003	
Arlon			
belge	25.06.2002	11.11.2003	
CREA	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	28.01.2003	Titulaire du diplôme supérieur de gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers
Paolo			
18.01.1968	le diplôme supérieur de gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers	11.03.2003	
Thionville			
française	14.05.2001	18.03.2003	
CROSBY	'The University of Reading'	17.04.2003	'Bachelor of Science in Psychology with Physiology'
Louise			
19.03.1974	le grade de 'Bachelor of Science in Psychology with Physiology (Second Class Honours Division II)'	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.1998	27.05.2003	

CRUCIFIX	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	23.09.2003	Ingénieur commercial
Thomas			
16.06.1976	le grade d'ingénieur commercial	04.11.2003	
Aye (B)			
belge	13.09.1999	11.11.2003	
CRYNS	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	24.04.2002	Ingénieur commercial
Christophe			
28.07.1973	le grade d'ingénieur commercial	20.05.2003	
Rocourt (B)			
belge	14.09.2001	27.05.2003	
CUISENAIRE	l'Université de l'Etat à Liège	11.04.2003	Ingénieur
Yves			
21.12.1945	le grade d'ingénieur civil des constructions	20.05.2003	
Thuin (B)			
belge	20.07.1970	27.05.2003	
D'ELIA	la 'Università degli Studi di Napoli'	12.02.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Giancarlo			
20.08.1962	le diplôme de la 'laurea di dottore in economia e commercio'	11.03.2003	
Naples			
italienne	05.09.1986	18.03.2003	

D'ELIA Giancarlo 20.08.1962 Naples italienne	l'Ecole Européenne des Affaires (E.A.P.) - Paris le diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 19.07.1989	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'European Master of Management'
DA CRUZ MORAIS Sabrina 27.11.1977 Luxembourg portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de licence en langues et littératures modernes (filière d'études français et allemand) 18.06.2003	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une licence en langues et littératures modernes
DA SILVA Jeanne 03.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur Hemes - Institut Sainte-Marie - Liège le titre de gradué en comptabilité, option gestion 28.06.2001	26.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Graduée en comptabilité
DA SILVA AREDE Luis Pedro 11.03.1976 Ettelbruck portugaise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de chimie 00.06.2002	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de chimie

DA SILVA SANTOS	la 'University of Wisconsin - Platteville'	21.11.2002	'Bachelor of Science in Civil Engineering'
José			
27.02.1952	le grade de 'Bachelor of Science in Civil Engineering'	28.01.2003	
Arcozelo - Vila Nova de Gaia			
portugaise	21.12.1984	04.02.2003	
DAHLEM	la 'Fachhochschule Köln'	13.03.2003	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
Horst Mathias			
11.02.1963	le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagoge (FH)'	08.04.2003	
Trier			
allemande	08.02.1993	15.04.2003	
DAHM	la 'Landwirtschaftliche Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	13.01.2003	'Diplom-Oecotrophologin'
Josiane			
03.01.1976	le 'Grad Diplom-Oecotrophologin (Dipl.-Oecotroph.)'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	05.08.2002	04.02.2003	
DAMIENS	l'Université de Metz	13.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé
Annabelle			
06.04.1976	le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé	11.03.2003	
Villerupt			
française	14.01.2003	18.03.2003	

DANN John 30.10.1966 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.1993	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
DANSETTE Camille 08.01.1977 Seclin (F) française	l'Université de Lille II le diplôme d'études approfondies en science politique, mention: pensée politique 26.10.2001	27.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en science politique
DARMONT Michèle 02.08.1951 Jemeppe-sur-Meuse (B) belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 07.03.1975	18.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en administration des affaires
DARROCH Stephen Andrew 19.07.1956 Liverpool britannique	'The Victoria University of Manchester' le grade de 'Bachelor of Science in the Faculty of Technology (Second Class Honours, Division Two)' 06.07.1987	24.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Bachelor of Science'

DAVID Bernard 13.01.1973 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 05.09.1997	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
DAVREUX Egon 27.12.1972 Saint-Mard (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en psychologie 26.09.1997	30.06.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en psychologie
DE ALMEIDA Graça 16.05.1973 Luxembourg portugaise	l'Université de Porto le certificat de licence en gestion 05.07.2000	10.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une licence en gestion
DE CHANTÉRAC Bernard 27.10.1977 Völklingen allemande/française	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH) im Studiengang Architektur' 04.02.2003	23.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Architecte

DE DEMO Emile 02.02.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires - Paris le diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 23.09.1996	04.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires
DE FROIDMONT Benoît 26.07.1975 Rocourt belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finance 01.07.1998	18.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
DE HOLANDA CAVALCANTI PACHECO Eleonora 12.07.1965 Rio de Janeiro (BR) brésilienne	l'Université Pontificale Catholique de Rio de Janeiro le diplôme de bachelier en sciences économiques 31.05.1989	01.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	Bachelier en sciences économiques
DE MOOR Jahm 30.09.1957 Den Haag néerlandaise	la 'Katholieke Universiteit Brabant te Tilburg' le diplôme de maîtrise en économie fiscale 12.07.1987	26.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise en économie fiscale

DE MOOR Jahm 30.09.1957 Den Haag néerlandaise	la 'Rijksuniversiteit te Leiden' le diplôme de maîtrise en droit fiscal 12.05.1999	26.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit fiscal
DE RECHTER Erwin 09.08.1972 Kapellen (B) belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 30.06.1995	09.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
DE RECHTER Erwin 09.08.1972 Kapellen (B) belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven - Vrije Universiteit Brussel' le diplôme de spécialisation en sciences actuarielles 10.07.1997	09.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme de spécialisation en sciences actuarielles
DE STOPPANI Emmanuel 11.08.1963 Angers française	l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (E.S.S.C.A.) le diplôme de l'E.S.S.C.A. 13.11.1988	03.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire du diplôme de l'E.S.S.C.A.

DEARLING Bruce Clive 20.09.1966 Basingstoke britannique	le 'Portsmouth Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (2nd Division) in Physics' 04.07.1990	13.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Science in Physics'
DEBOURGES Isabelle 31.08.1974 Vitry-sur-Seine (F) française	l'Université d'Orléans le grade de Docteur de l'Université d'Orléans en informatique 18.07.2002	03.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Docteur en informatique
DEBOURGES Isabelle 31.08.1974 Vitry-sur-Seine (F) française	l'Université d'Orléans le diplôme d'études approfondies en informatique 19.01.2000	03.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en informatique
DEBOURGES Isabelle 31.08.1974 Vitry-sur-Seine (F) française	l'Université d'Orléans le diplôme de la maîtrise, spécialité: méthodes informatiques appliquées à la gestion 09.03.1999	03.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en méthodes informatiques appliquées à la gestion

DEBRA	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken'	26.03.2003	'Diplom-Sportlehrer'
Mike			
07.04.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer, Studienschwerpunkt: Präventions- und Rehabilitationssport'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.03.2003	15.04.2003	
DECKER	l'Université Libre de Bruxelles	04.11.2003	Licenciée en sciences économiques
Elisabeth			
03.11.1977	le grade de licencié en sciences économiques	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.09.2003	11.11.2003	
DECRUYENAERE	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Paul Lambin	16.01.2003	Gradué en biologie médicale
Frédéric			
30.12.1972	le titre de gradué en biologie médicale	28.01.2003	
Leuze-en-Hainaut			
belge	09.09.1998	04.02.2003	
DEESEN	l'Université Catholique de Louvain	08.01.2003	Licenciée en psychologie
Dominique			
29.06.1965	le grade de licencié en psychologie	28.01.2003	
Bruxelles			
belge	07.09.1991	04.02.2003	

DEFER Vincent 04.02.1971 Namur belge	l'Institut Reine Astrid - Arts et Métiers Saint-Luc (Mons) le titre de gradué en construction 30.06.1994	11.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Gradué en construction
DEGOUL Jean-Claude 03.06.1957 Fort-Lamy (Tchad) française	l'Université d'Aix-Marseille II le diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie 15.07.1986	30.04.2003 08.07.2003 16.07.2003	Docteur en Pharmacie
DELOBBE Pierre 31.01.1962 Ougrée belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 10.07.1985	02.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
DELVAUX Christine 23.12.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 29.06.2002	21.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en information et communication

DELVAUX	l'Université Libre de Bruxelles	10.10.2003	Ingénieur
Olivier			
13.01.1959	le grade d'ingénieur civil mécanicien et électricien	28.01.2003	
Ixelles			
belge	17.07.1982	04.02.2003	
DEPAEPE	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps - Ixelles	08.07.2003	Licencié traducteur
Alain			
11.04.1974	le grade de licencié traducteur	09.09.2003	
Watermael-Boitsfort (B)			
belge	03.07.1997	15.09.2003	
DEROANNE	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	11.03.2003	Ingénieur commercial
Vincent			
14.11.1975	le grade d'ingénieur commercial	08.04.2003	
Verviers			
belge	01.07.1998	15.04.2003	
DEROUAZ	l'Université Nancy 2	09.08.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Cyrille			
31.10.1972	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	09.09.2003	
Thionville			
française	03.06.1997	15.09.2003	

DEROUAZ Cyrille 31.10.1972 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité énergétique: utilisation rationnelle de l'énergie . .1995	09.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques d'énergétique
DERYCKE-WAUTY Patricia 03.11.1965 La Hestre belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences médico-sociales et hospitalières 11.09.1990	16.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licenciée en sciences médico-sociales et hospitalières
DESWARTE Marine 11.03.1977 Nice française	l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'action gérontologique et ingénierie sociale' 18.10.2001	17.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'action gérontologique et ingénierie sociale'
DESWARTE Marine 11.03.1977 Nice française	l'Université Aix-Marseille 2 le diplôme de maîtrise de sciences sanitaires et sociales, mention santé publique 13.04.2001	17.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences sanitaires et sociales

DEUNET	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	25.09.2003	'Bachelor of Arts in International Studies'
Philippe			
23.03.1979	le grade de 'Bachelor of Arts in International Studies'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.05.2003	11.11.2003	
DEUNET	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	25.09.2003	'Bachelor of Arts'
Philippe			
23.03.1979	le grade de 'Bachelor of Arts'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.05.2003	11.11.2003	
DEVEDEUX	le Ministère de l'Education Nationale - Paris	08.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Dominique			
03.08.1945	le diplôme d'expertise comptable	28.01.2003	
Paris			
française	10.02.1987	04.02.2003	
DEVILLERS	l'Université Nancy 2	24.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Jacques			
29.07.1957	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de Master - Master's degree)	08.07.2003	
Saint-Mard (B)			
belge	13.02.2003	16.07.2003	

DI CATO Danièle 22.10.1976 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag.phil.), Studienrichtung: Übersetzer- und Dolmetscherausbildung' 28.11.2002	15.06.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Magistra der Philosophie'
DI FRANCO Biagio 05.03.1966 Binche (B) belge	l'Institut Provincial des Arts et Métiers - Nivelles le titre de gradué en comptabilité 19.06.1993	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Gradué en comptabilité
DI FRANCO Biagio 05.03.1966 Binche (B) belge	les Facultés Universitaires Catholiques à Mons le grade de licencié en sciences de gestion 30.10.2000	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en sciences de gestion
DI MILLO Astrid 15.07.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise métiers de l'information et de la communication 19.05.1998	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise métiers de l'information et de la communication

DIAS MARQUES	l'Université de Coimbra	29.10.2003	Licenciée en langues et littératures modernes
Katia			
21.09.1978	le diplôme de licence en langues et littératures modernes (français et allemand)	04.11.2003	
Luxembourg			
portugaise	20.05.2003	11.11.2003	
DICHTER	la 'Fachhochschule Weihenstephan'	21.09.2003	'Diplom-Agraringenieur (FH)'
Pit			
05.07.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH) im Studiengang Landwirtschaft'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.05.2003	11.11.2003	
DIEDERICH	la 'Fachhochschule Aachen'	21.02.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Christiane			
03.03.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.06.2000	18.03.2003	
DIEDERICH	l'Université Catholique de Louvain	03.10.2003	Licencié en sciences politiques
Philippe			
01.07.1977	le grade de licencié en sciences politiques	04.11.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	25.09.2003	11.11.2003	

DISIVISCOUR Alain 28.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 12.03.2003	11.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Kaufmann'
DISIVISCOUR Serge 04.02.1969 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 30.10.2002	20.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
DISIVISCOUR Serge 04.02.1969 Esch / Alzette luxembourgeoise	'Die Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Chemieingenieurwesen' 01.02.2000	20.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Ingénieur
DITTE Geoffrey 26.06.1975 Liège belge	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finance 30.06.1999	05.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licencié en sciences commerciales et financières

DO CÉU DE LIMA MENDES RIBEIRO Maria 11.02.1960 Coimbra portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de licence en psychologie (psychologie clinique) 31.10.2002	12.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une licence de psychologie clinique
DOCKENDORF Véronique 24.11.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de magistère des relations internationales et action à l'étranger 02.10.2003	21.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un magistère des relations internationales et action à l'étranger
DOEBLIN Armelle 10.12.1969 Metz française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: entreprises et collectivités 25.08.1994	29.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
DOEBLIN Armelle 10.12.1969 Metz française	l'Université de Nancy II le diplôme de licence ès sciences économiques, mention: entreprise et collectivités 10.03.1993	29.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence ès sciences économiques

DOEBLIN Armelle 10.12.1969 Metz française	l'Université de Nancy II le diplôme d'études approfondies en sciences économiques 30.05.1997	29.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences économiques
DÔME Eddy 16.08.1965 Waremme (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières 14.07.1987	23.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
DOMEN John 07.03.1966 Mortsel (B) belge	la 'Industriele Hogeschool Van Het Rijk C.T.L. - Gent' le grade d'ingénieur industriel, section chimie, option biochimie 05.07.1989	01.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur industriel
DONATE Walter 24.07.1961 Merzig / Saar allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 09.10.1988	07.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Architecte

DONCKEL Philippe 03.10.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Master of Arts in Politics, Security and Integration' 01.11.2002	24.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Arts in Politics, Security and Integration'
DONDELINGER Claude 10.12.1979 Pétange luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Division Two) in Computing Science' 06.07.2003	20.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Science in Computing Science'
DONDELINGER Serge 18.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en systèmes de communication 29.03.2003	25.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur
DOSSMANN Didier 07.09.1962 Florange (F) française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique 29.01.2001	02.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers

DOSTERT	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck'	25.03.2003	'Magister der Philosophie'
Gilles			
16.06.1976	le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Magister philosophiae - Mag. phil.) (1.Studienrichtung: Politikwissenschaft)'	08.04.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	30.01.2003	15.04.2003	
DREßLER	la 'Fachhochschule Mainz'	30.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Hans Sebastian			
07.05.1975	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Europäisches Bauingenieurwesen'	11.03.2003	
Heidelberg			
allemande	12.07.2000	18.03.2003	
DU FAUX	'The University of Leeds'	09.07.2003	'Master of Science in Automotive Engineering'
Henri			
08.04.1973	le grade de 'Master of Science in Automotive Engineering'	09.09.2003	
Mouscron (B)			
belge	.11.1998	15.09.2003	
DU FAUX	l'Université Catholique de Louvain	09.07.2003	Ingénieur
Henri			
08.04.1973	le grade d'ingénieur civil mécanicien	09.09.2003	
Mouscron (B)			
belge	05.09.1997	15.09.2003	

DUARTE Carlos 09.11.1973 Montréal portugaise	la 'McGill University - Montréal' le grade de 'Bachelor of Commerce' 10.06.1997	15.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Commerce'
DUARTE LOPES Graça Marisa 24.04.1977 Leiria (P) portugaise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licenciée en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international 29.06.2002	23.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
DUBAJIC Nénad 18.06.1970 Longeville-lès-Metz (F) française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de sociologie 15.07.1998	13.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de sociologie
DUBAJIC Nénad 18.06.1970 Longeville-lès-Metz (F) française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en expertise et médiation culturelle 04.05.1999	13.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en expertise et médiation culturelle

DUBAJIC	l'Université de Metz	13.10.2003	Titulaire d'une licence de sociologie
Nénad			
18.06.1970	le diplôme de la licence de sociologie	04.11.2003	
Longeville-lès-Metz (F)			
française	27.04.1998	11.11.2003	
DUCHATEAU	l'Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique 'Les Rivageois' à Liège	12.11.2002	Gradué en tourisme-gestion
Pascal			
12.12.1969	le titre de gradué en tourisme-gestion	11.03.2003	
Namur			
belge	13.09.1995	18.03.2003	
DUCHÊNE	l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers de Lyon	11.04.2003	Ingénieur
Christian			
25.06.1977	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers de Lyon	20.05.2003	
Colmar (F)			
française	07.07.2000	27.05.2003	
DUDENHÖFFER	la 'Universität Trier'	11.08.2003	'Diplom-Pädagogin'
Gabriele Birgit			
14.10.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	09.09.2003	
Pirmasens			
allemande	19.02.2001	15.09.2003	

DUDNIK Liliya 14.06.1979 Nikolaev (Ukraine) ukrainienne	l'Université Technique d'Etat de la Mer d'Ukraine 'Amiral Makarov' la qualification de spécialiste d'économie, spécialité: économie de l'entreprise 31.12.2002	21.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme de spécialiste d'économie
DUDNIK Liliya 14.06.1979 Nikolaev (Ukraine) ukrainienne	l'Université Technique d'Etat de la Mer d'Ukraine 'Amiral Makarov' la qualification de bachelier ès économie, spécialité: économie de l'entreprise 28.01.2002	21.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme de bachelier ès économie
DUHR Christian 16.03.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 27.11.2002	05.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Architecte
DUPONT Alain 18.12.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität St. Gallen' le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Wirtschaftswissenschaften (licentiatus oeconomiae)' 31.03.2003	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften'

DUSCHERER Katia 20.03.1972 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques et pédagogiques 25.10.1996	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licenciée en sciences psychologiques et pédagogiques
DUSCHERER Katia 20.03.1972 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Docteur en sciences psychologiques 03.07.2001	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Docteur en sciences psychologiques
EICHER Serge 01.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances 29.06.2002	22.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
EIRAS DE SA Sylvie 26.01.1979 Luxembourg portugaise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise A.E.S., mention: administration et gestion des entreprises 25.06.2003	08.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise A.E.S.

EISCHEN Marco 02.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée, section: relations publiques 13.09.2000	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en communication appliquée
EISCHEN Marco 02.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion des ressources humaines et dynamique des organisations 29.06.2001	13.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Diplômé d'études spécialisées en gestion des ressources humaines et dynamique des organisations
EL KHOURY Marie 17.03.1974 Liban française	l'Université de Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité comptables et financières 18.04.2000	20.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
ELSEN Michael 12.02.1979 Malmédy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section construction, option géomètre 28.06.2001	09.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur industriel

ELSEN Yves 04.03.1958 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) - Fontainebleau le grade de 'Master of Business Administration' .06.1984	23.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Business Administration'
ELTING Stephan 05.11.1969 Bergerac (F) allemande/française	l'Ecole Multinationale des Affaires (Groupe ESC Bordeaux) le diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires (European Business Programme) 05.10.1996	20.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires
ELTING Stephan 05.11.1969 Bergerac (F) allemande/française	la 'Fachhochschule Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) im Deutsch-Französischen Studiengang des European Business Programme' 30.10.1996	20.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
EMERINGER Tom 18.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise en sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise 07.07.2003	10.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques

EMPAIN Bernard 21.11.1945 Morlanwelz belge	l'Académie Royale des Beaux-Arts de Mons le diplôme d'architecte 27.02.1973	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Architecte
ENGEL Pascale 19.01.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie (psychologie du développement) 11.07.2003	27.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
ENGLER Monika 20.01.1971 Zürich suisse	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 27.01.2003	07.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Architecte
ENSCH Carole 06.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris VIII le diplôme d'études supérieures spécialisées 'management culturel en Europe' 27.06.2000	13.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'management culturel en Europe'

ENSCH	l'Université Libre de Bruxelles	20.08.2003	Licencié en sciences hospitalières
Christian			
01.07.1972	le grade de licencié en sciences hospitalières, orientation: administration des services infirmiers et enseignement	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.10.1997	15.09.2003	
ENSCH	la 'University of Kent at Canterbury'	04.12.2002	'Master of Arts in Postcolonial Studies'
Jérôme			
20.02.1978	le grade de 'Master of Arts in Postcolonial Studies'	28.01.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	29.11.2002	04.02.2003	
EPPE	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Arthur Haulot - Bruxelles	26.02.2003	Gradué en architecture des jardins et du paysage
Xavier			
13.08.1976	le titre de gradué en architecture des jardins et du paysage	11.03.2003	
Saint-Mard			
belge	22.06.2000	18.03.2003	
ERMANTRAUT	la 'Universität Wien'	25.06.2003	'Doktor der Rechtswissenschaften'
Roman			
16.05.1972	le 'akademischer Grad Doktor der Rechtswissenschaften (Dr.iur.)'	08.07.2003	
Vienne			
autrichienne	18.04.2000	16.07.2003	

ETESSE	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Pédagogique, Technique et Agricole - Liège	23.05.2003	Gradué en biochimie
Patrice Gwenn			
16.04.1971	le titre de gradué en biochimie	08.07.2003	
Messancy			
belge	28.06.1994	16.07.2003	
ETIENNE	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard	16.12.2002	Architecte
Xavier			
19.03.1975	le grade d'architecte	28.01.2003	
Bastogne			
belge	29.06.2001	04.02.2003	
EVERLING	la 'London Business School'	24.01.2003	'Master of Business Administration'
Gilles			
23.10.1971	le grade de 'Master of Business Administration'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.07.2002	04.02.2003	
EVERLING	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	24.01.2003	Ingénieur
Gilles			
23.10.1971	le 'Diplom als Informatikingenieur'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	17.05.1995	04.02.2003	

EYBEN Robert 06.07.1952 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (électricité) 19.07.1975	10.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
FARDELLINI-KOLODYI Natalia Anatolievna 29.11.1976 Volgograd (Russie) russe	l'Institut Universel de Russie pour l'Enseignement financier et économique par correspondance - Moscou la qualification d'économiste spécialisée en comptabilité et audit 13.06.2000	19.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'économiste spécialisée en comptabilité et audit
FARENZENA Sascha 15.07.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires à Paris le diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 25.09.2001	21.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'European Master of Management'
FASBENDER Christophe 06.12.1977 Arlon belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international 13.09.2003	02.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires

FASSINOTTI Antonio 07.08.1950 Sommariva Perno (I) italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze politiche, indirizzo: politico-sociale' 15.04.1975	03.11.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une 'laurea in scienze politiche'
FAURE Peter 02.04.1946 Londres britannique	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.12.1998	04.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Business Administration'
FAURE Peter 02.04.1946 Londres britannique	'The Institute of Chartered Accountants' le 'Certificate of Fellowship of the Institute' 01.01.1979	04.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Fellow of the Institute of Chartered Accountants'
FEDERSPIEL Luc 16.03.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines (grade de Master - Master's degree) 12.02.2003	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un grade de Master

FEISTHAUER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	27.11.2002	Architecte
Michael			
15.08.1968	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur'	28.01.2003	
Trier			
allemande	14.07.1994	04.02.2003	
FELLERICH	la 'Fachhochschule Trier'	28.04.2003	Architecte
Carine			
24.07.1972	le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur'	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.01.2003	27.05.2003	
FELTZ	la 'Sheffield Hallam University'	01.12.2002	'Master of Business Administration'
Constant			
20.03.1957	le grade de 'Master of Business Administration'	28.01.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	16.10.2002	04.02.2003	
FERNANDES DUARTE	la 'Escola Superior de Tecnologia, Gestão Arte e Design de Caldas da Rainha'	22.10.2002	Licencié en technologies d'information de l'entreprise
Carlos			
25.03.1974	le grade de licencié en technologies d'information de l'entreprise	28.01.2003	
Santa Maria De Viseu (P)			
portugaise	25.07.2002	04.02.2003	

FERRARI Nathalie 03.07.1973 Briey (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier 20.09.1997	16.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier
FERRAZ DA SILVA Daniela 09.07.1974 Salvador-Bahia (Brésil) portugaise	l'Université Catholique du Salvador le diplôme de secrétaire exécutive 25.03.1998	15.10.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme de secrétaire exécutive
FERREIRA PINTO Paula Cristina 25.08.1980 Irivo-Penafiel (P) portugaise	l'Ecole Supérieure de Journalisme - Porto le certificat de licence en deux étapes en communication sociale 07.01.2003	08.04.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une licence en communication sociale
FEYDER Nadine 06.01.1981 Bochum luxembourgeoise	la 'University of Oxford (St. John's College)' le grade de 'Bachelor of Arts in Philosophy, Politics and Economics' 21.07.2003	25.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Arts in Philosophy, Politics and Economics'

FEYEREISEN	la 'Technische Universität Wien'	28.10.2003	Architecte
Christian			
07.05.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.01.2003	11.11.2003	
FEYEREISEN	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	21.02.2003	Ingénieur
Frank			
05.05.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Abfallentsorgung'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.08.2000	18.03.2003	
FLAMION	l'Institut Supérieur Industriel - Arts et Métiers - Pierrard, Virton	08.04.2003	Ingénieur industriel
Jérôme			
02.01.1974	le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique	20.05.2003	
Sedan (F)			
française	27.06.1998	27.05.2003	
FLAMMANT	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française La Cambre - Bruxelles	29.09.2003	Architecte
Danièle			
05.10.1976	le diplôme légal d'architecte	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.2003	11.11.2003	

FLEURENT Lydia 15.05.1972 Epinal française	l'Université de Nancy II - Institut Commercial de Nancy le diplôme d'études supérieures en techniques commerciales SUP'EST 25.10.1993	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en techniques commerciales SUP'EST
FOETELER Fréderic 08.11.1971 Malmédy belge	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Elektrotechnik' 11.06.1996	09.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FONCK Viviane 04.04.1960 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 07.10.1998	17.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Psychologin'
FONTIGNY Frederic 25.09.1974 Haine-Saint-Paul belge	l'Ecole d'Interprètes Internationaux (Université de Mons-Hainaut) le titre de licencié traducteur 06.09.2001	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié traducteur

FRANCÊS LOPES	le 'Instituto Politecnico de Lisboa - Escola Superior de Comunicação Social'	18.02.2003	Titulaire d'une licence des cours de communication d'entreprises
Cristina Maria			
17.09.1980	le diplôme de licence des cours de communication d'entreprises	08.07.2003	
São Sebastião da Pedreira			
portugaise	26.11.2002	16.07.2003	
FRANCIA	l'Université Rennes 1	07.02.2003	Titulaire d'une licence professionnelle en industrie agro-alimentaire
Marc			
17.02.1980	le diplôme de la licence professionnelle en industrie agro-alimentaire, alimentation, mention: développement, recherches en arts culinaires industrialisés	11.03.2003	
Strasbourg			
française	23.10.2002	18.03.2003	
FRANCOIS	l'Université de Metz	02.09.2003	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques
Sébastien			
26.08.1976	le diplôme de la maîtrise des sciences et techniques, spécialité: conception et fabrication mécanique assistées par ordinateur	09.09.2003	
Nancy			
française	07.03.2000	15.09.2003	
FRANCOIS	l'Ecole Supérieure d'Education Physique à Loncin	15.05.2003	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique et biologie
Danielle			
27.06.1960	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique et biologie	08.07.2003	
Saint-Mard (B)			
belge	30.06.1981	16.07.2003	

FRERES	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	28.02.2003	Ingénieur
Danielle Marie Claude			
24.01.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Abfallentsorgung'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.08.2002	18.03.2003	
FRESSE	l'Université Nancy 2	20.01.2003	Ingénieur-maître en banque, finance et assurance
Sébastien			
12.09.1978	le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en banque, finance et assurance	28.01.2003	
Remiremont			
française	26.08.2002	04.02.2003	
FRICKE	la 'Universität Trier'	29.10.2003	'Diplom-Pädagoge'
Marco			
18.11.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.10.1992	11.11.2003	
FRITZ	l'Université Catholique de Louvain	08.03.2003	Licencié en sciences économiques
Eric			
26.02.1975	le grade de licencié en sciences économiques	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.09.2001	15.04.2003	

FRITZ Steve 10.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Surrey' le grade de 'Master of Science in Management' 18.11.2002	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master of Science in Management'
FUCHS Jean-Luc 13.11.1974 Metz française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 20.02.1997	09.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
FÜNFHAUSEN Thomas 04.02.1969 Magdeburg allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 05.07.2001	14.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Architecte
GACHET Jean-Philippe 02.08.1956 Strasbourg française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques, mention: économie monétaire, financière et bancaire . .1982	31.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques

GACHET	l'Université Strasbourg 1	31.10.2003	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
Jean-Philippe			
02.08.1956	le diplôme de la licence ès sciences économiques	04.11.2003	
Strasbourg			
française	. .1981	11.11.2003	
GADRAS	la 'Pepperdine University, Malibu, California'	17.10.2003	'Master of Business Administration'
Anne-Cécile			
24.09.1978	le grade de 'Master of Business Administration'	04.11.2003	
Bordeaux			
française	03.08.2002	11.11.2003	
GADRAS	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	17.10.2003	Titulaire d'un diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg
Anne-Cécile			
24.09.1978	le diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg, spécialisation: banque / finance	04.11.2003	
Bordeaux			
française	06.12.2002	11.11.2003	
GAILLARD	l'Université Nancy 2	28.10.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Stéphane			
02.08.1974	le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion	04.11.2003	
Neuilly-sur-Seine (F)			
française	25.02.1999	11.11.2003	

GAMBOA DOS SANTOS Carlos 08.11.1969 Lisbonne luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme de docteur de l'Université Henri Poincaré, Nancy I en informatique 21.09.1999	23.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Docteur en informatique
GAOUDA Redjem 21.12.1969 Batna (Algérie) française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de physique 05.01.1998	10.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de physique
GAOUDA Redjem 21.12.1969 Batna (Algérie) française	l'Université de Metz le diplôme de la licence de physique 03.06.1997	10.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une licence de physique
GASPARD Jean-Marc 05.10.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (grade de mastaire - Master's degree)' 08.01.2002	20.01.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un grade de mastaire

GASQUARD	l'Université de Liège	11.02.2003	Licencié et maître en administration des affaires
Renaud			
03.10.1974	le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque et assurance)	11.03.2003	
Liège			
belge	19.09.1997	18.03.2003	
GATTONI	la 'Fachhochschule Aachen'	10.02.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Bob			
28.05.1969	le 'akademischer Grad Diplomingenieur (FH) im Studiengang Chemieingenieurwesen'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.04.2002	18.03.2003	
GEHLEN	l'Université de l'Etat à Liège	14.03.2003	Licencié en droit
Manfred			
29.10.1960	le grade de licencié en droit	08.04.2003	
Eupen			
belge	11.07.1983	15.04.2003	
GEISEN	l'Université Catholique de Louvain	15.05.2003	Licencié en sciences économiques
Marc			
24.09.1974	le grade de licencié en sciences économiques	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	08.09.2000	27.05.2003	

GEISLER	l'Institut Technique Supérieur 'Cardinal Mercier' - Schaerbeek	29.10.2003	Gradué en automation et régulation
Wilhelm			
15.06.1959	le titre de gradué en automation et régulation	04.11.2003	
Wuppertal			
allemande	27.06.1984	11.11.2003	
GENSON	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	15.05.2003	Licenciée en communication appliquée
Céline			
18.05.1977	le diplôme de licenciée en communication appliquée, section: publicité	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.2002	27.05.2003	
GEORGES	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	06.03.2003	Architecte
Benoît			
18.01.1973	le titre d'architecte	11.03.2003	
Bastogne			
belge	26.06.1999	18.03.2003	
GEORGES	'The University of Buckingham'	25.05.2003	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in International and Commercial Law'
Edouard			
10.02.1968	le 'Postgraduate Diploma in International and Commercial Law'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.02.1995	16.07.2003	

GEORGES	'The University of Buckingham'	25.05.2003	'Bachelor of Laws'
Edouard			
10.02.1968	le grade de 'Bachelor of Laws in English, European Law with French (Second Class Honours, Lower Division)'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.02.1993	16.07.2003	
GERARD	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur HEMES - Institut Sainte-Marie - Liège	30.09.2003	Gradué en comptabilité
Nicolas			
20.04.1981	le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité	04.11.2003	
Libramont			
belge	28.06.2002	11.11.2003	
GETREU	le 'Landesprüfungsamt beim Ministerium für Bildung, Wissenschaft und Weiterbildung - Rheinland-Pfalz'	02.02.2003	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen'
Jens			
13.03.1966	le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen'	11.03.2003	
Frankfurt			
allemande	29.06.1999	18.03.2003	
GETREU	la 'Technische Hochschule Darmstadt'	02.02.2003	Ingénieur
Jens			
13.03.1966	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Elektrotechnik, Studienrichtung Regelungstechnik'	11.03.2003	
Frankfurt			
allemande	13.08.1992	18.03.2003	

GIAMPELLEGRINI	la 'University of London (Imperial College of Science, Technology and Medicine)'	26.02.2003	'Master of Science in Pure Mathematics'
Laurent			
20.11.1977	le grade de 'Master of Science in Pure Mathematics'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.11.2002	18.03.2003	
GIANNINI	l'Université Rennes 2	08.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de cliniques criminologiques
Alexandra			
20.10.1976	le diplôme d'études supérieures spécialisées de cliniques criminologiques (grade de Master - Master's degree)	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.11.2002	15.04.2003	
GIEHL	la 'Universität Trier'	22.09.2003	'Diplom-Psychologin'
Alexandra			
08.02.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	04.11.2003	
Heidelberg			
allemande	25.10.2001	11.11.2003	
GILLEN	la 'Fachhochschule Aachen'	27.08.2003	'Diplomingenieurin (FH)'
Claudine			
24.06.1976	le 'akademischer Grad Diplomingenieurin (FH) im Studiengang Chemieingenieurwesen'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.06.2003	15.09.2003	

GILLEN	la 'Universität Hannover'	07.02.2003	Ingénieur
Michèle			
29.04.1978	le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Landschafts-und Freiraumplanung'	11.03.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	21.06.2002	18.03.2003	
GILLET	l'Institut d'Enseignement Commercial de Namur (CBC)	18.12.2002	Gradué en comptabilité
Etienne			
19.09.1968	le titre de gradué en comptabilité	28.01.2003	
Bastogne			
belge	28.06.1992	04.02.2003	
GILNIAT	l'Université Paris 4	01.08.2003	Titulaire d'une maîtrise de philosophie
Marc			
15.10.1979	le diplôme de la maîtrise de philosophie	09.09.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	09.07.2003	15.09.2003	
GINDT	l'Université Nancy 2	18.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Luc			
30.06.1969	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	28.01.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	30.10.2002	04.02.2003	

GIORGETTI Annabelle 11.07.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Master of Science in Environmental and Resource Economics' 01.11.1998	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Science in Environmental and Resource Economics'
GIORGETTI Annabelle 11.07.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Science (Economics) with Second Class Honours (Upper Division)' 01.08.1997	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Science in Economics'
GIULIANI Alfred 02.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Sheffield Hallam University' le grade de 'Master of Business Administration (Finance)' 16.10.2002	05.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Business Administration'
GIULIANI Alfred 02.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en sciences économiques 30.05.1997	05.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences économiques

GLADKOVA Lioubov Ivanovna 13.04.1953 Ivano Frankovsk (Russie) russe	l'Université d'Etat de la Ville de Leningrad le grade de 'Candidate of Economic Sciences' 26.01.1983	21.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Candidate of Economic Sciences'
GLADKOVA Lioubov Ivanovna 13.04.1953 Ivano Frankovsk (Russie) russe	l'Université d'Etat de la Ville de Leningrad la qualification d'économiste et de professeur en économie politique 13.03.1976	21.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'économiste et d'enseignement en économie politique
GLANGE Pascal 01.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wi.-Ing.)' 14.01.2003	13.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
GLODÉ Nadine 12.02.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (1. Studienrichtung Pädagogik)' 03.12.2001	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Magistra der Philosophie'

GODART Robert 29.01.1957 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 12.11.1985	12.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Volkswirt'
GODEAU Pierre-Emmanuel 05.05.1967 Soignies belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le titre d'ingénieur commercial 31.01.1995	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur commercial
GODEAU Pierre-Emmanuel 05.05.1967 Soignies belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et consulaires 14.09.1995	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
GOEBBELS Gil 10.01.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris avec la majeure Métiers de l'Europe 06.03.2003	27.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

GOEBEL	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	10.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
Caroline			
10.04.1979	le diplôme de maîtrise en sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise	09.09.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	07.07.2003	15.09.2003	
GOEDERT	la 'Universität Kaiserslautern'	10.03.2003	'Diplom-Biologin'
Christine			
29.09.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Biologin (Dipl.-Biol.)'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.09.2002	18.03.2003	
GOERGEN	l'Université Catholique de Louvain	10.09.2003	Licencié en sciences économiques
Marc			
01.03.1980	le grade de licencié en sciences économiques	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.06.2003	11.11.2003	
GOMPELMANN	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft Dresden (FH)'	12.12.2002	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Jean			
06.10.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Kommunikationstechnik'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.09.2002	04.02.2003	

GONSCHIOREK Herbert 19.04.1960 Peiskretscham allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Designer (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur' 27.04.1990	09.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Designer (FH)'
GONSCHIOREK Herbert 19.04.1960 Peiskretscham allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 07.02.1994	09.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
GONZALEZ Marie-Carmen 17.08.1976 Algrange (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité comptables et financières 18.04.2000	25.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
GORZA Bruna 21.03.1962 Luxembourg luxembourgeoise	la 'FernUniversität in Hagen' le 'akademischer Grad Magistra Artium (M. A.) in Erziehungswissenschaft und Soziale Verhaltenswissenschaften' 15.07.2003	24.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Magistra Artium'

GOUDEMBOURG	la 'University of Aberdeen'	16.07.2003	'Master of Arts in Management Studies-Psychology'
Yasmine			
05.12.1979	le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in Management Studies-Psychology'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.2003	15.09.2003	
GOÜIN	l'Institut Commercial de Nancy (Université Nancy 2)	28.05.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques comptables et financières
Valérie			
23.12.1975	le diplôme de la maîtrise en sciences et techniques comptables et financières	08.07.2003	
Lyon			
française	15.07.1999	16.07.2003	
GOÜIN	l'Université Nancy 2	28.05.2003	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
Valérie			
23.12.1975	le diplôme d'Université de l'Institut Commercial de Nancy	08.07.2003	
Lyon			
française	13.07.1999	16.07.2003	
GOVERNO	le Ministère de l'Education Nationale -Paris	04.12.2002	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
Hervé			
12.12.1975	le diplôme d'études comptables et financières	28.01.2003	
Nancy			
française	21.11.2001	04.02.2003	

GRABOWSKI	l'Ecole Polytechnique de Gdansk	11.09.2003	Architecte
Adam			
21.10.1973	le titre de magister ingénieur - architecte, section: architecture et urbanisme, spécialité: architecture	04.11.2003	
Gdansk (Pologne)			
polonaise	05.10.2000	11.11.2003	
GRAND	l'Université Catholique de Louvain	01.07.2003	Licencié en sciences économiques
Eric			
26.08.1977	le grade de licencié en sciences économiques	08.07.2003	
Metz			
luxembourgeoise	30.06.2003	16.07.2003	
GRANZOTTO	l'Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique de l'Etat - Virton - Arlon	20.06.2003	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs
Valérie			
20.06.1967	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs	08.07.2003	
Messancy			
belge	23.06.1988	16.07.2003	
GRETHEN	l'Université Libre de Bruxelles	11.12.2002	Ingénieur agronome
Liliane			
17.05.1976	le grade d'ingénieur agronome	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.09.2002	04.02.2003	

GRETHEN Patrick 29.04.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 27.11.2002	11.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Architecte
GRISIUS Stéphanie 27.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Cambridge' le grade de 'Master of Philosophy' 18.10.2003	09.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Philosophy'
GRISIUS Stéphanie 27.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Science with First Class Honours in Economics' 01.08.1998	09.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Science in Economics'
GROSCH Cédric 28.01.1972 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Enseignement des Sciences de l'Information et des Sciences Sociales de la Province de Liège le titre de gradué en communication 09.09.1994	13.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Gradué en communication

GROSCH Cédric 28.01.1972 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Lille III le diplôme de la maîtrise de sociologie, mention développement social 03.09.2002	13.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de sociologie
GRÜN Martine 19.03.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Institut Cooremans - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières (revisorat et expertise comptable) 26.06.2001	21.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
GRUNDHEBER Robert 10.04.1957 Trier allemande	la 'Fachhochschule Würzburg-Schweinfurt' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagoge (FH) im Studiengang Sozialwesen' 01.10.1980	26.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
GUILLAUME Thierry 23.01.1962 Saint-Mard belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 23.06.1988	07.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur industriel

GURTNER Christine 25.07.1976 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise d'électronique, électrotechnique et automatique, mention: électrotechnique et électronique de puissance 28.06.1999	23.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une maîtrise d'électronique, électrotechnique et automatique
GURTNER Christine 25.07.1976 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en information scientifique et technique 15.01.2001	23.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en information scientifique et technique
GURY Jean-Paul 27.02.1947 Homecourt française	l'Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielles (Ecole Violet) le diplôme d'ingénieur électricien-mécanicien 25.06.1971	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur
HAAS Caroline 18.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option financière 30.09.2002	18.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières

HAAS Francine 04.12.1978 Wiltz luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en construction 20.06.2002	20.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Graduée en construction
HAGEL Heinrike 19.01.1961 Dortmund allemande	'Die Technische Universität Berlin' le grade de 'Diplom-Ingenieurin im Studiengang Architektur' 13.12.1988	17.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
HAKKENS Cornelis 01.12.1946 Amsterdam néerlandaise	l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) - Fontainebleau le grade de 'Master of Business Administration' 17.06.1977	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master of Business Administration'
HAKKENS Cornelis 01.12.1946 Amsterdam néerlandaise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: économie et gestion 21.11.1985	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers

HALIMA FILALI Hadj 04.11.1973 El Asnam (Algérie) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 15.03.2002	26.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
HALIMA FILALI Hadj 04.11.1973 El Asnam (Algérie) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'psychologie des actions interculturelles' 29.11.2002	26.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'psychologie des actions interculturelles'
HAMEL Pierre 03.06.1949 Rio de Janeiro (Brésil) française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord (EDHEC) - Lille le certificat de fin d'études de l'EDHEC 03.07.1972	21.07.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire du diplôme de l'EDHEC
HAMOU Olivier 19.12.1973 Levallois Perret (F) française	l'Université d'Evry Val d'Essonne le diplôme d'études supérieures spécialisées 'finance d'entreprise' 28.03.2000	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'finance d'entreprise'

HAMTIAUX	l'Université Nancy 2	24.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Armanda			
27.12.1976	le diplôme de la maîtrise de psychologie	08.04.2003	
Dudelange			
luxembourgeoise	07.10.2002	15.04.2003	
HANSEL	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	23.07.2003	Titulaire d'une maîtrise de biochimie
Lynn			
01.09.1979	le diplôme de la maîtrise de biochimie	09.09.2003	
Esch / Alzette			
luxembourgeoise	17.06.2003	15.09.2003	
HANSEN	l'Université Paris IX Dauphine	11.06.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en études économiques et stratégies industrielles
Dominique			
23.02.1970	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques, spécialité: études économiques et stratégies industrielles	08.07.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	.06.1994	16.07.2003	
HANSEN	la 'Fachhochschule Bingen'	10.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Luc			
18.07.1979	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Landwirtschaft'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.08.2002	04.02.2003	

HANSEN	la 'Universität Kaiserslautern'	17.01.2003	'Diplom-Biologe'
Marc			
14.01.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Biologe'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.09.2002	04.02.2003	
HANUISE	l'Institut Saint-Luc - Ramegnies-Chin	22.04.2003	Graduée en arts plastiques
Kathy			
14.11.1964	le titre de gradué en arts plastiques	20.05.2003	
Braine-le-Comte			
belge	30.06.1986	27.05.2003	
HARAKAT	l'Université Hassan II - Casablanca	22.09.2003	Titulaire d'une licence en sciences économiques
Aicha			
12.03.1969	le diplôme de licence en sciences économiques, domaine: économie de l'entreprise	04.11.2003	
Mohammedia (Maroc)			
marocaine	27.07.1992	11.11.2003	
HARBO	la 'Lund University (Sweden)'	28.03.2003	'Master of Science in Business and Economics'
Carsten			
16.07.1960	le grade de 'Master of Science in Business and Economics'	08.04.2003	
Holstebro (Danemark)			
suédoise	23.04.2001	15.04.2003	

HARIS	la 'Tulane University, New Orleans, Louisiana'	01.07.2003	'Bachelor of Science in Management'
Andrea			
24.07.1978	le grade de 'Bachelor of Science in Management'	08.07.2003	
Budapest			
hongroise	17.05.2003	16.07.2003	
HAUCK	la 'Universität Trier'	28.11.2002	'Diplom-Pädagogin'
Isabelle			
10.11.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin in der Studienrichtung Sozialpädagogik'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.11.2002	18.03.2003	
HAUSEMER	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	08.01.2003	'Bachelor of Science in Business'
Pierre			
31.01.1978	le grade de 'Bachelor of Science in Business'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.12.2000	04.02.2003	
HAUSEMER	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	08.01.2003	'Bachelor of Arts in International Studies'
Pierre			
31.01.1978	le grade de 'Bachelor of Arts in International Studies'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.12.2000	04.02.2003	

HAY Sébastien 05.06.1978 Saint-Avold (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 08.04.2003	29.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
HEEREN Karel 14.02.1973 Genk belge	la Haute Ecole Léon Eli Troclet - Jemeppe le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité 25.06.1997	10.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Gradué en comptabilité
HEIBGES Joachim 13.01.1960 Moers allemande	la 'Kiev National University of Construction and Architecture' le grade de 'Master in Civil Engineering' 26.06.2000	08.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master in Civil Engineering'
HEIDT Monique 15.03.1955 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes - Bruxelles le grade de licencié traducteur 28.09.1979	24.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié traducteur

HEIK	la 'Hochschule für Wirtschaft und Politik - Hamburg'	26.08.2003	'Diplom-Betriebswirt'
Oliver Christian			
18.03.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt'	09.09.2003	
Kiel			
allemande	22.04.1992	15.09.2003	
HEIK	la 'Hochschule für Wirtschaft und Politik - Hamburg'	26.08.2003	'Diplom-Sozialökonom'
Oliver Christian			
18.03.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Sozialökonom'	09.09.2003	
Kiel			
allemande	10.02.1995	15.09.2003	
HEIN	le Ministère de la Culture et de la Communication - Paris	03.04.2003	Architecte
Olivier			
21.08.1966	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	08.04.2003	
Thionville			
française	01.04.1997	15.04.2003	
HEINEN	l'Université de Liège	24.03.2003	Licencié en sciences géographiques
Jérôme			
15.09.1974	le grade de licencié en sciences (groupe des sciences géographiques), option géométrologie	08.04.2003	
Liège			
belge	20.09.1997	15.04.2003	

HELLERS Yves 12.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) in der Fachrichtung Ingenieurwesen, Studiengang Photoingenieurwesen und Medientechnik' 10.10.2002	02.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
HENDRICKX Pascal 24.07.1965 Lille française	l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis le diplôme d'études supérieures technico-commerciales 06.06.1986	31.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures technico-commerciales
HENGEN Christian 20.12.1977 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Universität für Bodenkultur Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing./DI) der Studienrichtung Landwirtschaft' 24.04.2003	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Ingenieur der Landwirtschaft'
HENGEN Nadine 14.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Wolverhampton' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours First Class in Interactive Multimedia Communication' 26.06.2002	18.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Arts in Interactive Multimedia Communication'

HENRICI Diana 17.01.1957 Lima (Pérou) luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2002	12.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Science in Psychology'
HENRIQUES DE AMORIM Margarida 15.02.1971 Rio-Meão (P) portugaise	l'Université de Porto le diplôme de la licence en langues et littératures modernes, variante français et allemand 15.10.2001	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en langues et littératures modernes
HENRY Geoffrey 05.05.1972 Chênée (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque et assurance) 26.09.1996	02.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié et maître en administration des affaires
HENRY Maryse 18.03.1964 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences médico-sociales et hospitalières 08.09.1995	11.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licenciée en sciences médico-sociales et hospitalières

HENZ Olivier Denis 31.07.1973 Luxembourg française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord - Lille le diplôme E. D. H. E. C. 08.10.1998	11.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire du diplôme E. D. H. E. C.
HERMANS Thierry 11.08.1970 Gand belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de gradué en fiscalité 06.02.1999	03.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en fiscalité
HERVÉ Jacques 02.07.1964 Rennes française	l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer le diplôme d'études supérieures des techniques d'outre-mer 23.09.1992	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures des techniques d'outre-mer
HESSE Vera 19.08.1973 Marburg / Lahn allemande	la 'Fachhochschule Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Architektur' 04.05.2000	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Architecte

HEWER	la 'Universität Trier'	04.02.2003	'Diplom-Volkswirtin'
Dorothée			
06.06.1975	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirtin'	11.03.2003	
Koblenz			
allemande	28.10.1999	18.03.2003	
HILDGEN	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	07.07.2003	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie
Martine			
06.12.1978	le diplôme de la maîtrise d'économétrie	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.07.2003	16.07.2003	
HILGER	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen'	19.06.2003	'Diplom-Agraringenieur'
Patrick			
26.03.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing. agr.) in der Fachrichtung Wirtschafts- und Sozialwissenschaften des Landbaus'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.09.1998	16.07.2003	
HIM	l'Université de Metz	04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Fanny			
25.12.1979	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option finance	11.03.2003	
Thionville			
française	26.09.2001	18.03.2003	

HIMMELS	la 'Universitatea din Oradea'	07.05.2003	'Doktor Ingenieur'
Markus			
17.02.1963	le titre de 'Doktor Ingenieur'	08.07.2003	
Heinsberg			
allemande	11.12.1999	16.07.2003	
HIRTZIG	l'Université de Liège	10.07.2003	Ingénieur
Alain			
28.07.1977	le grade d'ingénieur civil électricien (électronique)	09.09.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	27.06.2003	15.09.2003	
HLYVA	l'Institut Pédagogique Gouvernemental de Loutsyi 'Lesi Ukrainki'	12.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de mathématiques (enseignement moyen)
Halyna			
19.09.1959	la qualification de professeur de mathématiques dans l'enseignement moyen	08.04.2003	
Uhniv (Ukraine)			
ukrainienne	02.07.1981	15.04.2003	
HOCHKEPPEL	la 'Universität Trier'	18.03.2003	'Diplom-Pädagogin'
Sabine			
22.03.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	08.04.2003	
Leverkusen			
allemande	17.11.1987	15.04.2003	

HOEFHAMER	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	26.09.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
Christiaan			
17.09.1976	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances	04.11.2003	
Bogota (Colombie)			
néerlandaise	30.06.2000	11.11.2003	
HOFFMANN	la 'Fachhochschule Kaiserslautern'	16.06.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Arsène			
29.06.1965	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau'	08.07.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	19.03.2003	16.07.2003	
HOFFMANN	la 'Universität Trier'	12.09.2003	'Diplom-Pädagogin'
Carole			
11.06.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	19.03.2003	11.11.2003	
HOFFMANN	l'Université Nancy 2	25.07.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Nadine			
27.05.1979	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.2003	15.09.2003	

HOFFMANN	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut - Mons	18.12.2002	Ingénieur industriel
Paul			
08.06.1956	le grade d'ingénieur industriel, section: électricité, option: électronique	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.09.1981	04.02.2003	
HORN	la 'Universität Trier'	12.05.2003	'Diplom-Psychologin'
Nicole			
15.05.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	20.05.2003	
Hachenburg (D)			
allemande	11.07.2002	27.05.2003	
HOTSCHNIG	la 'Miami University, Oxford, Ohio'	16.10.2003	'Bachelor of Science in Business'
Frederic			
09.04.1980	le grade de 'Bachelor of Science in Business'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.08.2003	11.11.2003	
HOUDREMONT	l'Institut Saint-Luc - Bruxelles	25.02.2003	Graduée en arts plastiques
Carole			
30.10.1973	le titre de gradué en arts plastiques	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.07.2001	18.03.2003	

HOUEL	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Metz	16.09.2003	Titulaire d'un diplôme supérieur de gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers
Damien			
18.01.1971	le diplôme supérieur de gestion du CNAM	04.11.2003	
Caen (F)			
luxembourgeoise	04.09.2003	11.11.2003	
HOUHOU	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon	22.07.2003	Ingénieur
Jamel			
19.10.1967	le diplôme d'ingénieur de l'INSA	09.09.2003	
Lyon			
française	05.07.1990	15.09.2003	
HOWER	la 'Fachhochschule Trier'	25.08.2003	Architecte
Ulrich			
08.04.1963	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur'	09.09.2003	
Föhren			
allemande	09.07.1997	15.09.2003	
HRISCANU	l'Académie des Etudes Economiques de Bucarest	10.09.2003	Titulaire d'une licence en économie
Madalina Denisa			
31.01.1968	le diplôme de licence, profil: économique, spécialité: cybernétique et prévision économique, spécialisation: économiste analyste	04.11.2003	
Bucarest			
roumaine	27.05.1992	11.11.2003	

HUBERMONT	l'Université Catholique de Louvain	27.01.2003	Licenciée en psychologie
Anne-Catherine			
06.04.1973	le grade de licencié en psychologie	11.03.2003	
Arlon			
belge	28.06.1996	18.03.2003	
HUON	l'Institut Supérieur d'Electronique du Nord - Lille	28.08.2003	Ingénieur
Dominique			
26.04.1969	le diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Electronique du Nord	09.09.2003	
Morlaix (F)			
française	15.07.1992	15.09.2003	
HUSTINX	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard	26.06.2003	Architecte
Jean-Louis			
27.04.1971	le titre d'architecte	08.07.2003	
Rocourt (B)			
belge	27.06.1997	16.07.2003	
HUTMACHER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	07.07.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Patrick			
19.01.1965	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau'	08.07.2003	
Bettembourg			
luxembourgeoise	15.06.1990	16.07.2003	

HUTS	la 'Katholieke Universiteit te Leuven'	02.07.2003	Licencié en droit
Ferdinand			
18.06.1950	le grade de licencié en droit	08.07.2003	
Anvers			
belge	18.07.1973	16.07.2003	
IEK	'The Queen's University of Belfast'	08.10.2003	'Bachelor of Science in Accounting'
Kenneth Kai Siong			
10.01.1968	le grade de 'Bachelor of Science in Accounting with Second Class Honours, Second Division'	04.11.2003	
Ipoh, Perak (Malaysia)			
malaisienne	05.07.1990	11.11.2003	
IHMSEN	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	01.02.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Erwin			
16.04.1953	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Vermessungswesen'	11.03.2003	
Freiburg			
allemande	04.07.1979	18.03.2003	
IHRY	la 'Universität Freiburg Schweiz'	20.02.2003	'Liz. Phil.'
Anne			
23.11.1974	le 'Lizentiat der Philosophischen Fakultät (Hauptfach Heilpädagogik)'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.11.2002	18.03.2003	

IHRY	la 'Universität Freiburg Schweiz - Heilpädagogisches Institut'	20.02.2003	Titulaire d'un 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik'
Anne			
23.11.1974	le 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.1999	18.03.2003	
IKUKU ETIKWA	l'Université de Liège	21.02.2003	Licenciée en sociologie
Nicole			
14.10.1976	le diplôme de licence en sociologie	11.03.2003	
Lokutu (Congo)			
luxembourgeoise	13.09.2002	18.03.2003	
INOUE	le Ministère de l'Urbanisme et du Logement - Paris	17.09.2003	Architecte
Mieko			
03.01.1939	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	04.11.2003	
Niigata-Ken (Japon)			
française	24.05.1983	11.11.2003	
JABOULAY	l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier	23.09.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier
Bertrand			
25.05.1975	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier	04.11.2003	
Saint-Etienne (F)			
française	24.09.1999	11.11.2003	

JACOBY	la 'University of Cambridge'	11.10.2003	'Master of Law'
Nathalie			
28.03.1979	le grade de 'Master of Law'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.06.2003	11.11.2003	
JACQUEMART	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales EPHEC - Bruxelles	28.02.2003	Graduée en comptabilité
Nadine			
21.06.1964	le titre de gradué en comptabilité	11.03.2003	
Daverdisse			
belge	28.06.1988	18.03.2003	
JACQUEMART	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales EPHEC - Bruxelles	28.02.2003	Graduée en fiscalité
Nadine			
21.06.1964	le titre de graduée en fiscalité	11.03.2003	
Daverdisse			
belge	16.10.1991	18.03.2003	
JAILLON	l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille	31.07.2003	Ingénieur
Sébastien			
01.05.1979	le diplôme d'ingénieur de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille	09.09.2003	
Genève			
française	04.07.2003	15.09.2003	

JALILZADEH	l'Université Allameh Tabatabai - Téhéran	14.08.2002	Titulaire d'une licence de la langue et littérature anglaises
Nadieh			
11.06.1965	le diplôme de licence de la langue et littérature anglaises	20.05.2003	
Rasht (Iran)			
iranienne	19.12.1990	27.05.2003	
JAMOTTON	l'Université de l'Etat à Liège	16.05.2003	Ingénieur
Pierre			
01.02.1965	le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (mécanique physique)	20.05.2003	
Arlon			
belge	17.09.1988	27.05.2003	
JAMROZIK	la 'Sacred Heart University'	28.05.2003	'Master of Business Administration'
Michele			
23.06.1967	le grade de 'Master of Business Administration'	08.07.2003	
Flint (USA)			
américaine / belge	04.06.1993	16.07.2003	
JAMROZIK	la 'Clemson University'	28.05.2003	'Master of Science in Electrical Engineering'
Michele			
23.06.1967	le grade de 'Master of Science in Electrical Engineering'	08.07.2003	
Flint (USA)			
américaine / belge	10.05.1996	16.07.2003	

JAMROZIK	la 'Michigan Technological University'	28.05.2003	'Bachelor of Science in Electrical Engineering'
Michele			
23.06.1967	le grade de 'Bachelor of Science in Electrical Engineering'	08.07.2003	
Flint (USA)			
américaine / belge	17.11.1990	16.07.2003	
JAMROZIK	'The Georgia Institute of Technology - Atlanta'	28.05.2003	'Doctor of Philosophy'
Michele			
23.06.1967	le grade de 'Doctor of Philosophy (Major: Electrical & Computer Engineering)'	08.07.2003	
Flint, Michigan (USA)			
belge/américaine	14.12.2002	16.07.2003	
JANNES	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris	22.07.2003 comptable	Titulaire d'un diplôme d'expertise
René Christian			
09.02.1942	le diplôme d'expertise comptable	09.09.2003	
Rabat (Maroc)			
française	23.12.1996	15.09.2003	
JAWLAKH	l'Institut des Beaux-Arts II de l'Université Libanaise - Furn El Chebbak'	29.10.2002	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en dessin et peinture
Caroline Georges			
24.05.1965	le diplôme d'études supérieures en dessin et peinture	11.03.2003	
Beyrouth			
libanaise	05.10.1991	18.03.2003	

JEANTY	l'Institut Paul Lambin - Woluwe-Saint-Lambert	25.08.2003	Graduée en chimie
Céline			
22.05.1979	le titre de gradué en chimie	09.09.2003	
Saint-Mard			
belge	28.06.2001	15.09.2003	
JEANTY	l'Institut Communal d'Enseignement Technique - Cuesmes	20.08.2003	Gradué en distribution-marketing
Christian			
06.07.1953	le titre de gradué en distribution-marketing	09.09.2003	
Arlon			
belge	25.06.1976	15.09.2003	
JETTEN	la 'Katholieke Hogeschool Tilburg'	25.06.2003	'Doctorandus'
Jan Mathieu Johanna			
30.03.1943	l'examen doctoral en économie	09.09.2003	
Sittard (Pays-Bas)			
néerlandaise	22.10.1970	15.09.2003	
JING	l'Institut de sciences économiques de Shandong	09.07.2003	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
Li Xin			
23.07.1966	le diplôme de licence ès sciences économiques	09.09.2003	
Shandong (Chine)			
chinoise	05.07.1989	15.09.2003	

JOHANNS	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	18.06.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Gérard			
14.02.1975	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.1998	16.07.2003	
JONSSON	la 'Stockholm University'	29.09.2003	'Bachelor of Social Science'
Monica			
08.10.1966	le grade de 'Bachelor of Social Science'	04.11.2003	
Stockholm			
suédoise	23.01.1990	11.11.2003	
JORGE FERNANDES	l'Université de Liège	20.02.2003	Licenciée en sociologie
Monica			
18.02.1973	le diplôme de licence en sociologie	11.03.2003	
Esch/Alzette			
portugaise	13.09.2002	18.03.2003	
JORIS	la Haute Ecole Robert Shuman - Libramont	20.08.2003	Ingénieur industriel
Jean-Marc			
14.09.1976	le grade d'ingénieur industriel, section industries	09.09.2003	
Libramont			
belge	22.06.2000	15.09.2003	

JOSSOT	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	10.04.2003	Titulaire du diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque
Michel			
08.03.1946	le diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque	09.09.2003	
Bar-sur-Aube			
française	20.11.1975	15.09.2003	
JOUBINE	l'Université de Paris X - Nanterre	26.03.2003	Maître ès lettres
Elahe			
06.09.1947	le grade de maître ès lettres d'enseignement, section: espagnol	08.04.2003	
Téhéran			
américaine	06.07.1973	15.04.2003	
JOURNÉE	la 'Katholieke Universiteit Leuven'	13.03.2003	Ingénieur
Tony			
17.05.1962	le grade d'ingénieur civil architecte (orientation: technique de construction)	08.04.2003	
Louvain			
belge	25.09.1987	15.04.2003	
JUNGBLUT	l'Université de Metz	31.07.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Pia			
28.09.1975	le diplôme de la maîtrise de psychologie	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	04.07.2003	15.09.2003	

JUNGERS Martine 21.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Philosophisch-Theologische Hochschule Sankt Georgen - Theologische Fakultät Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Theologin' 10.02.2003	07.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Theologin'
JUNKER Pascale 29.08.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études approfondies 'histoire et civilisations de l'Europe' 16.10.1995	31.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies 'histoire et civilisations de l'Europe'
KALETA Joanna 03.01.1976 Jedrzejow (Pologne) polonaise	l'Académie Economique de Cracovie le diplôme d'études supérieures professionnelles d'ingénieur en science des marchandises, spécialité: commerce - douane 26.06.2000	22.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures professionnelles d'ingénieur en science des marchandises
KALMES Anouk 07.11.1977 Séoul luxembourgeoise	la 'University of London - The School of Oriental and African Studies' le grade de 'Master of Arts in International Studies and Diplomacy' 01.12.2002	23.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Master of Arts in International Studies and Diplomacy'

KALMES	la 'University of London'	15.01.2003	'Bachelor of Arts in Hispanic Studies and Russian'
Anouk			
07.11.1977	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Hispanic Studies and Russian'	28.01.2003	
Seoul			
luxembourgeoise	11.07.2001	04.02.2003	
KALONJI	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur	10.03.2003	Maître en sciences économiques
Tshilanda			
29.07.1973	le grade de maître en sciences économiques	11.03.2003	
Lubumbashi (Congo)			
belge	29.09.2000	18.03.2003	
KANELLIADOU	l'Université Paris 13	10.04.2003	Docteur en sciences du langage
Polyxène			
25.09.1975	le diplôme de docteur de l'Université Paris 13 en sciences du langage	20.05.2003	
Yannitsa (Grèce)			
grecque	21.06.2002	27.05.2003	
KANELLIADOU	l'Université Paris 13	10.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences du langage
Polyxène			
25.09.1975	le diplôme d'études approfondies en sciences du langage	20.05.2003	
Yannitsa (Grèce)			
grecque	29.10.1998	27.05.2003	

KAPP	la 'Fachhochschule Trier'	05.06.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Sandra			
22.11.1976	le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur'	08.07.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	17.01.2003	16.07.2003	
KARAFILI	l'Institut Supérieur Pédagogique - Shkoder	02.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues et lettres
Diana			
11.06.1966	le titre d'enseignante des langues et lettres	08.07.2003	
Shkoder (Albanie)			
indéterminée	23.06.1995	16.07.2003	
KARAS VEL GORNIECKI	l'Université de Metz	04.02.2003	Ingénieur-maître en sciences de gestion
Stéphanie			
20.03.1979	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option finance	11.03.2003	
Thionville			
luxembourgeoise	06.11.2001	18.03.2003	
KARTOUCHINA	la 'Fachhochschule Köln'	28.01.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Tatiana			
02.05.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen'	11.03.2003	
Nagorny (Russie)			
russe	21.11.2002	18.03.2003	

KAUTEN Paul 25.07.1963 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Elektrotechnik, Studienzweig Nachrichtentechnik' 24.03.1988	08.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
KAYL Andrée 25.08.1972 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master in Business Administration' 03.07.1996	27.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master in Business Administration'
KAYL Andrée 25.08.1972 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.1995	27.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
KAYSER Carole 10.04.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1999	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières

KAYSER Jean 25.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .1999	09.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
KECHAGIA Evangelia 30.04.1972 Thessaloniki grecque	l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales - Paris le diplôme d'études approfondies de langues, littératures et sociétés 31.10.2000	07.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de langues, littératures et sociétés
KEMP Carlo 13.03.1959 Differdange luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 03.06.1998	25.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
KEMP Fabrice 17.02.1973 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le titre d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 30.06.1995	08.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur industriel

KENNEDY Stephen 04.12.1963 Haltwhistle (GB) britannique	'The University of Leeds' le grade de 'Bachelor of Arts (Collegiate) with Honours, Class II Division II (French, Language Studies)' 17.07.1987	24.07.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts'
KERGER Marc-Henry 24.04.1974 York (USA) luxembourgeoise	l'Institut Saint-Luc de Liège le titre de gradué en esthétique industrielle 22.06.2001	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Gradué en esthétique industrielle
KERGER Sylvie 04.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 17.07.2001	19.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
KERGER Sylvie 04.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en psychologie de la communication, de la cognition et des représentations de soi 07.11.2002	19.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en psychologie de la communication, de la cognition et des représentations de soi

KERGER Sylvie 04.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence de psychologie 07.07.2000	19.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence de psychologie
KERRISON Nigel Roy 05.10.1959 Dublin irlandaise	la 'Universitas Dublinensis' le grade de 'Baccalaureatus in Artibus (scientiis oeconomicis et ingeniariis)' 04.11.1982	31.01.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Baccalaureatus in Artibus'
KERSCHEN Frank 25.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'ESCP-EAP Europäische Wirtschaftshochschule Berlin' le grade de 'Diplom-Kaufmann' 12.12.2002	30.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Kaufmann'
KESSELER Tim 14.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de la licence d'histoire, mention géographie 04.04.2003	17.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une licence d'histoire

KETTNER	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris	15.05.2003	Titulaire du diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris
Fabrice			
22.06.1974	l'attestation de succès aux examens de sortie et à la soutenance de thèse	20.05.2003	
Lille			
française	02.07.1997	27.05.2003	
KHVOSTOVA	l'Institut Métallurgique et des Mines de Donbass	29.11.2002	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Svitlana			
22.11.1972	la qualification d'ingénieur métallurgiste	08.04.2003	
Altchevsk (UKR)			
ukrainienne	30.06.1995	15.04.2003	
KIND	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	16.01.2003	Licenciée en communication appliquée
Peggy			
11.03.1975	le grade de licencié en communication appliquée, section: presse et information	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.09.2000	04.02.2003	
KINDLER	la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale - Ecole hôtelière de Lausanne	13.06.2003	Economiste d'entreprise HES en hôtellerie et restauration
Annette			
04.04.1976	le diplôme d'économiste d'entreprise HES en hôtellerie et restauration	08.07.2003	
Yverdon (CH)			
allemande	21.12.2001	16.07.2003	

KINTZIGER Christian 18.12.1970 Differdange luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise métiers de l'information et de la communication 19.05.1998	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise métiers de l'information et de la communication
KINTZIGER Claude 06.08.1976 Bruxelles luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Master of Business Administration' 05.05.2002	03.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Business Administration'
KINTZIGER Claude 06.08.1976 Bruxelles luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Science in Business' 09.05.1999	03.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Science in Business'
KIRPACH Anouk Vanessa 25.08.1971 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Politologin' 12.12.2002	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Politologin'

KITTELMANN Johann Wolfgang 03.04.1951 Frankfurt allemande	la 'Universitatea din Oradea' le grade de 'Doktor der Wirtschaftswissenschaften' 10.12.1999	07.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
KLAINER Marc 26.08.1963 Rocourt (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale 24.09.1999	17.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en politique économique et sociale
KLAREN Iris 12.11.1971 Dudelange luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles 1 - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes le grade de licencié traducteur 11.09.1997	26.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié traducteur
KLEIN Alain 16.01.1979 Arlon belge	la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont-Chevigny le titre de gradué en informatique, option informatique de gestion 05.09.2002	23.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en informatique

KLEIN	la 'Universität Kaiserslautern'	02.05.2003	Ingénieur
Claude			
16.12.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.02.1996	16.07.2003	
KLEINBERG	l'Université Lumière Lyon 2	25.03.2003	Titulaire d'une licence d'histoire
Martine			
03.06.1967	le diplôme de la licence d'histoire	08.04.2003	
Tassin (F)			
française	. .1988	15.04.2003	
KLEINBERG	l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon	25.03.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
Martine			
03.06.1967	le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques, section: politique et communication	08.04.2003	
Tassin (F)			
française	.06.1992	15.04.2003	
KLIOS	l'Université d'Etat de Vitebsk 'P.M.Macherov'	06.10.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la musique et chanson
Volha			
17.08.1978	la qualification de professeur de la musique et chanson	04.11.2003	
Tchachniki, Vitebsk (BLR)			
bélarussienne	27.02.2003	11.11.2003	

KLOPP	la 'Universität Trier'	27.08.2003	'Diplom-Kaufmann'
Jan			
28.04.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	09.09.2003	
Kaiserslautern			
allemande	05.02.2002	15.09.2003	
KNAFF	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)'	28.09.2003	Ingénieur
Philippe			
01.04.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Bauingenieur- und Vermessungswesen'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.08.2002	11.11.2003	
KNIPS	l'Institut Sainte-Marie à Liège	22.01.2003	Graduée en commerce
Arlette			
31.07.1964	le titre de gradué en commerce	28.01.2003	
Waimes (B)			
belge	28.06.1984	04.02.2003	
KOCH	la 'Universität Trier'	15.08.2003	'Diplom-Psychologin'
Martina			
08.07.1963	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	09.09.2003	
Norderney (D)			
allemande	20.03.2003	15.09.2003	

KOCH	l'Institut Saint-Luc - Bruxelles	06.02.2003	Graduée en architecture d'intérieur
Diane			
11.01.1975	le titre de gradué en architecture d'intérieur	11.03.2003	
Ettelbrück			
luxembourgeoise	02.07.1999	18.03.2003	
KOHL	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	07.02.2003	Licencié et maître en informatique
Denise			
23.06.1970	le grade de licencié et maître en informatique	11.03.2003	
Dudelange			
luxembourgeoise	30.06.1997	18.03.2003	
KOHL	la 'Universität Trier'	15.01.2003	'Diplom-Pädagogin'
Nadia			
29.05.1975	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.2002	04.02.2003	
KOHNEN	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon	12.02.2003	Ingénieur industriel
Romaine			
02.04.1965	le titre d'ingénieur industriel, section industrie	11.03.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	28.06.1990	18.03.2003	

KOIDL	la 'Freie Universität Berlin'	02.09.2003	'Magistra Artium'
Géraldine			
13.09.1968	le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Fachbereich Kommunikationswissenschaften'	09.09.2003	
Troisdorf			
autrichienne	11.04.1994	15.09.2003	
KOLLMESCH	la 'Universität Hannover'	23.01.2003	'Diplom-Agraringenieurin'
Marianne			
29.04.1963	le 'Hochschulgrad Diplom-Agraringenieurin (Dipl.-Ing. agr.) im Studiengang Gartenbau'	28.01.2003	
Langenthal (CH)			
luxembourgeoise	15.10.1993	04.02.2003	
KONINGS	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	04.03.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
David			
26.04.1977	le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international	11.03.2003	
Liège			
belge	14.09.2001	18.03.2003	
KOPMEIER	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes'	29.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Achim			
31.08.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Fachbereich Bauingenieurwesen, Studienrichtung: Wasserwirtschaft und Verkehrstechnik'	11.03.2003	
Neunkirchen			
allemande	21.05.1993	18.03.2003	

KOPP	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon	16.07.2003	Gradué en comptabilité
Sébastien			
14.10.1972	le titre de gradué en comptabilité, option gestion	09.09.2003	
Saint-Mard (B)			
belge	24.06.1999	15.09.2003	
KOPRINAROVA	l'Université de Sofia 'St. Kliment Ohridski'	28.08.2003	Psychologue
Dima			
08.06.1970	la qualification de psychologue, spécialisation: psychologie du travail et de l'organisation	09.09.2003	
Sofia			
bulgare	.02.1996	15.09.2003	
KOSTOHRYZ	l'Université Tchèque Technique de Prague	28.04.2003	Architecte
Bohumil			
19.04.1972	le titre d'ingénieur architecte	20.05.2003	
Pisek (République Tchèque)			
tchèque	14.06.1999	27.05.2003	
KOVROVTSEV	l'Institut de toute l'Union d'études par correspondance de l'économie et des finances - Moscou	05.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'économiste
Igor			
04.07.1964	la qualification d'économiste, spécialité: finances et crédit	08.04.2003	
Léningrad			
française	27.06.1989	15.04.2003	

KRAMES	la 'Technische Fachhochschule Berlin'	25.08.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Helmut			
20.11.1956	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Versorgungs- und Energietechnik'	04.11.2003	
Trier			
allemande	24.01.1986	11.11.2003	
KRATZ	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	07.08.2003	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
Monika			
19.07.1962	le grade de 'Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Betriebswirtschaft IV (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)'	09.09.2003	
Saarburg			
allemande	21.07.1987	15.09.2003	
KRECKE	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	16.01.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Christian			
28.04.1969	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	28.01.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	08.12.1992	04.02.2003	
KRIER	la 'Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder)'	11.06.2003	'Master of European Studies'
Frédéric			
13.12.1976	le 'akademischer Grad Master of European Studies'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	19.05.2003	16.07.2003	

KRIER	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II	11.06.2003	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
Frédéric			
13.12.1976	le diplôme de la maîtrise d'histoire	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.11.2000	16.07.2003	
KRIPPLER	'The Open University - Milton Keynes'	17.09.2003	'Master of Business Administration'
Paul			
08.01.1967	le grade de 'Master of Business Administration'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.12.2002	11.11.2003	
KRYJANOVSKAIA	le 'Kiev Light Industry Technology Institute'	20.05.2003	'Engineer - technologist'
Margarita			
07.05.1966	la qualification de 'Engineer - technologist, specialization: knitting production technology'	08.07.2003	
Tiraspol (Moldavie)			
luxembourgeoise	29.06.1988	16.07.2003	
KUENY	l'Université Nancy 2	06.08.2003	Titulaire d'un grade de mastaire
Christel			
15.08.1971	le diplôme d'études supérieures spécialisées en management de design et de la qualité (grade de Mastaire - Master's degree)	09.09.2003	
Colmar			
française	10.01.2002	15.09.2003	

KUGENER	l'Université Catholique de Louvain	12.02.2003	Maître en administration et en gestion
Georges			
10.11.1963	le titre de maître en administration et en gestion	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	08.09.1989	18.03.2003	
KUGENER	l'Université Libre de Bruxelles	12.02.2003	Licencié en informatique
Georges			
10.11.1963	le titre de licencié en informatique	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.10.1987	18.03.2003	
KÜNTZIGER	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris	19.12.2002	Titulaire du diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Elsa			
21.09.1976	le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section internationale	28.01.2003	
Paris			
luxembourgeoise	11.07.2000	04.02.2003	
KÜNTZIGER	le Collège d'Europe - Bruges	19.12.2002	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en politique et administration européennes
Elsa			
21.09.1976	le diplôme d'études approfondies en politique et administration européennes	28.01.2003	
Paris			
luxembourgeoise	20.06.2002	04.02.2003	

KURTISI	la 'Universität Koblenz - Landau'	07.01.2003	'Diplom-Psychologe'
Lucien			
12.07.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe'	28.01.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	17.10.2002	04.02.2003	
KUTSCH	la 'Universität des Saarlandes'	04.05.2003	'Diplom-Physiker'
Bernd			
26.03.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Physiker'	08.07.2003	
Saarbrücken			
allemande	15.01.1993	16.07.2003	
LABRANCHE	l'Institut Saint-Luc - Saint-Gilles-Lez-Bruxelles	23.09.2003	Graduée en dessin d'architecture
Christine			
01.08.1958	le titre de gradué en dessin d'architecture	04.11.2003	
Rossignol			
belge	29.06.1979	11.11.2003	
LACHGAR	l'Université Kadi Ayyad - Marrakech	18.02.2003	Titulaire d'une licence en lettres
Ridouane			
06.08.1976	le diplôme de licence en lettres, spécialité géographie	11.03.2003	
Amizmiz (Maroc)			
marocaine	25.06.1999	18.03.2003	

LAFONTAINE Emmanuel 31.01.1974 Ixelles belge	la Haute Ecole Léon-Éli Troclet - Seraing le titre de gradué en communication 30.06.1998	07.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Gradué en communication
LAFONTAINE Emmanuel 31.01.1974 Ixelles belge	l'Université de Liège le grade de licencié en information et communication (orientation: information et médias) 14.09.2001	07.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en information et communication
LAHURE Cathia 18.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en audit et conception des systèmes d'information (grade de Master - Master's degree) 27.02.2003	26.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en audit et conception des systèmes d'information
LAHURE Cathia 18.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Kent at Canterbury' le grade de 'Master of Computer Science with First Class Honours in European Computer Science' 11.07.2001	26.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Computer Science'

LAIDEBEUR	l'Université Strasbourg III	29.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en accords et propriété industrielle
Olivier			
04.07.1975	le diplôme d'études supérieures spécialisées en accords et propriété industrielle	09.09.2003	
Colmar			
française	08.11.2001	15.09.2003	
LALAMI	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris	09.09.2003	Titulaire d'un diplôme supérieur de comptabilité du Conservatoire National des Arts et Métiers
Samira			
25.02.1970	le diplôme supérieur de comptabilité du CNAM	04.11.2003	
Saint-Etienne (Loire)			
française	10.12.2001	11.11.2003	
LAMBERT	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	28.08.2003	Licenciée en sciences économiques
Marie-Thérèse			
13.08.1970	le grade de licenciée en sciences économiques	09.09.2003	
Bastogne			
belge	01.07.2003	15.09.2003	
LAMBOTTE	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg Arts & Métiers - Pierrard à Virton	01.10.2003	Ingénieur industriel
Véronique			
15.06.1966	le titre d'ingénieur industriel, section électromécanique	04.11.2003	
Messancy			
belge	30.06.1990	11.11.2003	

LAMIROY Luc 31.12.1946 Oudenaarde belge	la 'Rijkshogere Technische en Handelsschool - Gent' le diplôme d'ingénieur technique en électronique 25.06.1968	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Gradué en ingénierie technique
LAMY Gregory 23.05.1974 New-Orleans luxembourgeoise	le 'Berklee College of Music - Boston' le 'Diploma with a Major in Performance' 22.12.1999	08.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un 'Diploma with a Major in Performance'
LAMY José Cyril 02.04.1959 Montegnée belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section: construction 05.07.1983	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur industriel
LAMY Michel 01.11.1962 Verviers belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section: construction 03.07.1987	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur industriel

LANDWEHR Bernhard 25.03.1960 Walldorf (D) allemande	la 'Fachhochschule Darmstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Fachbereich Elektrotechnik' 27.01.1986	08.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LANGER Cristiane 06.07.1976 Passo Fundo (Brésil) brésilienne	la 'Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul' le diplôme d'ingénieur civil 07.01.2003	13.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur
LANTA Patrice 13.12.1948 Bruay en Artois (F) française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section économique et financière 10.07.1973	05.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
LARDINOIS Michel 23.12.1954 Waremme (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le diplôme de licencié en sciences commerciales et administratives, orientation: administration publique 14.07.1978	16.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et administratives

LARSEN Richard 06.01.1956 Racine, Wisconsin (USA) franco-américaine	le 'Carthage College, Kenosha, Wisconsin' le grade de 'Bachelor of Arts in International Business' 22.05.1983	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts in International Business'
LARUE Bastien 11.07.1972 Suresnes française	l'Université d'Orléans le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques, spécialisation: économie appliquée et techniques quantitatives 13.10.1997	27.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
LARUE Bastien 11.07.1972 Suresnes française	l'Université d'Orléans le diplôme d'études approfondies en économie et finance 30.03.1998	27.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en économie et finance
LAUER Klaus-Josef 11.07.1967 Losheim (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 24.11.1997	07.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'

LAURENT Jean 12.05.1952 Saint-Quentin (F) française	l'Université Lumière Lyon 2 le diplôme de maîtrise de psychologie 17.07.1997	17.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
LAURENT Jean 12.05.1952 Saint-Quentin (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie des actions interculturelles 05.11.1999	17.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie des actions interculturelles
LAURENT Jean 12.05.1952 Saint-Quentin (F) française	l'Université Lumière Lyon 2 le diplôme de licence de psychologie 20.10.1995	17.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence de psychologie
LAURENT Xavier 09.05.1970 Croix (F) française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Insertion Professionnelle - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 15.02.1996	24.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières

LAUROA Franck 22.12.1972 Saint-Etienne française	l'Ecole Supérieure d'Informatique-Electronique-Automatique à Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Informatique-Electronique-Automatique 09.02.1996	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
LAUX Josiane 31.08.1971 Grevenmacher luxembourgeoise	l'Université Pierre Mendès - France (Grenoble II) le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 01.07.2003	08.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
LAVAUX Patrick 09.03.1956 Suresnes (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 30.10.2002	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
LAYDEVANT Nicolas 13.04.1976 Annemasse (F) française	l'Université Robert Schuman de Strasbourg (IECS Strasbourg) le diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg, spécialisation: finance / comptabilité / contrôle 15.06.2000	04.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg

LEBAS Jacques 21.07.1949 Jemappes (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 02.07.1973	17.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en droit
LEBAS Jacques 21.07.1949 Jemappes (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit économique 03.07.1974	17.04.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en droit économique
LEBKOWSKI Tobiasz 09.04.1978 Plock (Pologne) polonaise	l'Ecole Supérieure Polytechnique de Varsovie le titre de 'magister inzynier architect' 13.12.2002	26.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Architecte
LEBOURHIS Daniel 10.03.1955 Brest française	l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) - Fontainebleau le titre de 'Master of Business Administration' 24.06.1982	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master of Business Administration'

LECLERCQ	l'Institut des Arts de Diffusion à Louvain-la-Neuve	24.06.2003	Gradué en arts de diffusion, réalisation
Denis			
05.10.1972	le titre de gradué en arts de diffusion, réalisation, option: script-montage	08.07.2003	
Anderlecht			
belge	05.09.1997	16.07.2003	
LECOMTE	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon	23.04.2003	Maître en sciences de l'environnement
Marielle			
15.01.1969	le diplôme de maître en sciences de l'environnement, orientation: gestion intégrée des ressources hydriques	20.05.2003	
Ancenis (F)			
française	30.06.1995	27.05.2003	
LECOMTE	l'Université de Nantes	23.04.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences de la terre
Marielle			
15.01.1969	le diplôme de maîtrise en sciences de la terre, mention: géologie fondamentale et appliquée	20.05.2003	
Ancenis (F)			
française	24.06.1993	27.05.2003	
LECUIT	l'Université Paris X - Nanterre	17.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce international
Frédéric			
01.03.1973	le diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce international	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.01.1999	16.07.2003	

LEE	la 'Akademie der Bildenden Künste Wien'	14.05.2003	Architecte
Jun			
01.06.1973	le 'akademischer Grad Magister der Architektur'	20.05.2003	
Innsbruck			
autrichienne	30.06.2000	27.05.2003	
LEGRAND	l'Université Paris VI	21.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies d'océanologie biologique et environnement marin
Philippe			
26.02.1978	le diplôme d'études approfondies (grade de Master - Master's degree) d'océanologie biologique et environnement marin	28.01.2003	
Thionville			
française	12.07.2002	04.02.2003	
LEGRAND	l'Université Paris VI	21.01.2003	Titulaire d'une maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes
Philippe			
26.02.1978	le diplôme de la maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes	28.01.2003	
Thionville			
française	12.03.2001	04.02.2003	
LEGRAND	l'Université Catholique de Louvain	16.12.2002	Ingénieur commercial et de gestion
Sandra			
14.09.1974	le grade d'ingénieur commercial et de gestion	28.01.2003	
Bastogne			
belge	05.09.1997	04.02.2003	

LEHMANN Nathalie 03.04.1974 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de la licence de langues, littératures et civilisations étrangères - anglais 06.07.2000	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence de langues, littératures et civilisations étrangères
LEHMANN Nathalie 03.04.1974 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères - anglais 06.07.2001	17.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères
LEHR Roman Rafael 02.04.1972 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 20.07.2001	22.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Kaufmann'
LEICK Monique 08.05.1942 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires - Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 30.09.1966	16.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licenciée en sciences commerciales et consulaires

LEJOSNE	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz	11.07.2003	Ingénieur
Denis			
20.09.1975	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz	09.09.2003	
Metz			
française / belge	02.07.1998	15.09.2003	
LELARGE	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur - I.E.S.N. Institut d'Enseignement Supérieur de Namur	26.05.2003	Gradué en régulation-automation
Olivier			
07.09.1976	le titre de gradué en régulation-automation	08.07.2003	
Dinant			
belge	21.06.2000	16.07.2003	
LELARGE	la Haute Ecole Blaise Pascal - Arlon	25.06.2003	Ingénieur industriel
Olivier			
07.09.1976	le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique	08.07.2003	
Dinant			
belge	29.06.2002	16.07.2003	
LELLINGER	la 'Universität Salzburg'	13.05.2003	'Magistra der Philosophie'
Danielle			
29.10.1962	le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie in der Studienrichtung Pädagogik'	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.10.2000	27.05.2003	

LEMKE	le 'Ministerium für Bildung, Kultur und Wissenschaft - Prüfungsamt für das Lehramt an Schulen - Saarland'	03.10.2003	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
Boris-Christoph			
03.03.1967	le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'	04.11.2003	
Hambourg			
allemande	08.05.1995	11.11.2003	
LEMKE	'Die Philosophische Fakultät der Universität des Saarlandes'	03.10.2003	'Magister Artium'
Boris-Christoph			
03.03.1967	le 'Grad und Würde eines Magister Artium'	04.11.2003	
Hambourg			
allemande	09.02.1994	11.11.2003	
LEMOINE	l'Université de Liège	19.05.2003	Ingénieur
Christine			
20.11.1967	le grade légal d'ingénieur civil chimiste	08.07.2003	
Liège			
belge	28.06.1991	16.07.2003	
LENS	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique - Seraing (Jemeppe)	04.09.2003	Graduée en distribution-marketing
Dominique			
30.03.1963	le titre de gradué en distribution-marketing	04.11.2003	
Leuven			
belge	29.06.1984	11.11.2003	

LENTZ Armelle 26.12.1974 Villerupt française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé 14.01.2003	28.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé
LENTZ Armelle 26.12.1974 Villerupt (F) française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de psychologie 05.10.2001	28.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
LEONHARD Dirk 14.04.1970 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 18.04.1997	27.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Psychologe'
LEPONCE Michel 24.04.1944 Harzé (B) belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien (électronique) 20.07.1965	22.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur

LEPONCE	l'Université de l'Etat à Liège	22.06.2003	Ingénieur
Michel			
24.04.1944	le grade d'ingénieur civil électricien (électrotechnique)	08.07.2003	
Harzé (B)			
belge	16.03.1966	16.07.2003	
LEROY	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps - Ixelles	01.04.2003	Licencié traducteur
Frédéric			
29.01.1976	le grade de licencié traducteur, option économique	08.04.2003	
Bastogne			
belge	09.09.1999	15.04.2003	
LESUISSE	l'Université Nancy 2	24.11.2002	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines
Christophe			
27.09.1972	le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines	28.01.2003	
Bastogne			
belge	06.11.2002	04.02.2003	
LESZCZYNSKI	la 'Warschauer Universität'	10.03.2003	'Magister der Rechte'
lodzimierz			
24.12.1951	le titre de 'Magister der Rechte'	11.03.2003	
Varsovie			
polonaise	27.12.1973	18.03.2003	

LEVY	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris	07.10.2003	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Laurent			
24.10.1960	le diplôme d'expertise comptable	04.11.2003	
Strasbourg			
française	07.06.1993	11.11.2003	
LEVY	l'Université de l'Etat à Liège	25.07.2003	Ingénieur
Thomas			
26.02.1961	le grade d'ingénieur civil des constructions	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	19.07.1985	15.09.2003	
LIBLIN	le Ministère de l'Education Nationale - Paris	12.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Michel			
01.02.1956	le diplôme d'expertise comptable	04.11.2003	
Luxeuil Les Bains (F)			
française	14.03.1986	11.11.2003	
LIBON	l'Institut Supérieur Pédagogique Sainte-Croix Saint-Barthelemy à Liège	15.07.2003	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en géographie, histoire et sciences sociales
Séverine			
14.07.1975	le titre d'agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en géographie - histoire - sciences sociales	09.09.2003	
Huy (B)			
belge	28.06.1996	15.09.2003	

LIBON	l'Université de Liège	15.07.2003	Licenciée en sciences de l'éducation
Séverine			
14.07.1975	le grade de licencié en sciences de l'éducation (orientation: pédagogie)	09.09.2003	
Huy (B)			
belge	16.09.1999	15.09.2003	
LIBON	l'Université de Liège	15.07.2003	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur
Séverine			
14.07.1975	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur	09.09.2003	
Huy (B)			
belge	16.09.1999	15.09.2003	
LIEGEOIS	l'Université Catholique de Louvain	27.03.2003	Ingénieur de gestion
Cécile			
09.03.1976	le grade d'ingénieur de gestion	08.04.2003	
Liège			
belge	09.09.1999	15.04.2003	
LIMBACH-REICH	la 'Universität Trier'	26.09.2003	'Doktor der Philosophie'
Arthur			
01.01.1962	le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr. phil.) (Pädagogik)'	04.11.2003	
Neunkirchen-Kohlhof			
allemande	02.11.2001	11.11.2003	

LIND	la 'Universitatea din Oradea'	07.05.2003	'Doktor Ingenieur'
Günter			
07.03.1943	le titre de 'Doktor Ingenieur'	08.07.2003	
Bösing (Pezinok)			
allemande	11.12.1999	16.07.2003	
LINK	la 'Fachhochschule Erfurt'	14.08.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Suzanne			
08.06.1980	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Fachbereich Gartenbau'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.07.2003	15.09.2003	
LINNERTZ	la 'Fachhochschule Niederrhein - Krefeld'	15.01.2003	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
Kurt			
03.07.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'	28.01.2003	
St-Vith			
belge	07.07.1994	04.02.2003	
LINNERTZ	la 'Fachhochschule Aachen'	15.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Kurt			
03.07.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Maschinenbau'	28.01.2003	
St-Vith			
belge	18.07.1991	04.02.2003	

LINNERTZ Marc 02.03.1974 Malmédy (B) belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard le titre d'architecte 26.06.1998	11.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
LITTAYE Patrick 26.08.1939 Suresnes (F) française	l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures .06.1963	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur
LITTAYE Patrick 26.08.1939 Suresnes (F) française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de la section économique et financière (sous-section économie privée) 21.10.1966	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
LOCHNER Kristin 16.06.1978 Pössneck allemande	la 'Fachhochschule Fulda' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagogin (FH) im Fachbereich Sozialwesen' 26.09.2001	18.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'

LONIEN	l'Université Libre de Bruxelles	22.04.2003	Licencié en sciences économiques
Claude			
25.07.1975	le grade de licencié en sciences économiques	20.05.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	14.09.2000	27.05.2003	
LONIEN	l'Université Catholique de Louvain	22.04.2003	Diplômé d'études spécialisées en administration et en gestion
Claude			
25.07.1975	le grade de diplômé d'études spécialisées en administration et en gestion (Master in Business Administration)	20.05.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	07.09.2001	27.05.2003	
LOR	l'Université Catholique de Louvain	04.03.2003	Licencié en sciences biologiques
Joël			
11.08.1977	le grade de licencié en sciences biologiques (biologie moléculaire, cellulaire et humaine)	08.04.2003	
Ath (B)			
belge	06.09.2002	15.04.2003	
LORENT	le Ministère de l'Education Nationale - Bruxelles	16.09.2003	Ingénieur industriel
Pierre			
19.07.1948	le grade d'ingénieur industriel, section construction	04.11.2003	
Ixelles			
belge	04.03.1988	11.11.2003	

LOTHIAN	la 'University of Cambridge'	26.02.2003	'Bachelor of Arts'
John Stephen			
05.03.1945	le grade de 'Bachelor of Arts'	11.03.2003	
Londres			
britannique	24.06.1967	18.03.2003	
LOTHIAN	la 'University of Cambridge'	26.02.2003	'Master of Arts'
John Stephen			
05.03.1945	le grade de 'Master of Arts'	11.03.2003	
Londres			
britannique	23.01.1971	18.03.2003	
LOUAZEL	l'Université Rennes 2	30.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation
Véronique			
18.02.1972	le diplôme de la maîtrise en sciences de l'éducation	09.09.2003	
Chamalières (F)			
française	23.10.2002	15.09.2003	
LUDWIG	l'Université Nancy 2	28.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen'
Eric			
08.04.1975	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'gestion financière et espace européen'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.03.2001	18.03.2003	

LUDWIG Eric 08.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle 25.06.1999	28.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
LUDWIG Eric 08.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures européennes (sciences économiques et gestion) 20.11.2000	28.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes
LUX Régis 11.10.1969 Hayange (F) française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en droit 16.07.1993	27.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit
LUX Régis 11.10.1969 Hayange (F) française	l'Université de Metz le diplôme de licence en droit 19.07.1991	27.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une licence en droit

LUX	l'Université de Nancy II	27.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de sciences criminelles
Régis			
11.10.1969	le diplôme d'études approfondies de sciences criminelles	08.07.2003	
Hayange (F)			
française	24.06.1994	16.07.2003	
LUXEMBOURGER	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris	24.03.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Patrick			
08.07.1967	le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section: service public	08.04.2003	
Thionville			
française	19.03.1999	15.04.2003	
MACIEIRA DA SILVA	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg Blaise Pascal - Arlon	02.09.2003	Graduée en comptabilité
Daniela			
06.09.1979	le titre de graduée en comptabilité, option gestion	09.09.2003	
Luxembourg			
portugaise	24.06.2003	15.09.2003	
MAGNIN	la 'University of San Diego (California)'	09.01.2003	'Master of Business Administration'
Jean-Christophe			
11.07.1969	le grade de 'Master of Business Administration'	28.01.2003	
Nancy			
française	31.01.1994	04.02.2003	

MAGNIN	l'Université de Nancy 2	09.01.2003	Titulaire d'une licence en droit
Jean-Christophe			
11.07.1969	le diplôme de licence en droit	28.01.2003	
Nancy			
française	27.06.1991	04.02.2003	
MAGNIN	l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) - Paris	09.01.2003	'Bachelor of Business Administration'
Jean-Christophe			
11.07.1969	le grade de 'Bachelor of Business Administration IFAM'	28.01.2003	
Nancy			
française	24.06.1992	04.02.2003	
MAIER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	09.06.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Stephan			
15.11.1965	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau'	08.07.2003	
Saarbrücken			
allemande	23.04.1996	16.07.2003	
MAILLET	l'Université Joseph Fourier (Grenoble 1)	17.12.2002	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques
Eric			
26.07.1969	le diplôme de la maîtrise des sciences et techniques, spécialité: modélisation et logiciels d'application	28.01.2003	
Liège			
luxembourgeoise	09.07.1992	04.02.2003	

MAILLET Eric 26.07.1969 Liège luxembourgeoise	l'Université Joseph Fourier - Grenoble 1 le diplôme de magistère en informatique et modélisation .09.1993	17.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un magistère en informatique et modélisation
MAILLET Eric 26.07.1969 Liège luxembourgeoise	l'Institut National Polytechnique de Grenoble le diplôme de docteur de l'Institut National Polytechnique de Grenoble, spécialité informatique 20.09.1996	17.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Docteur de l'Institut National Polytechnique de Grenoble en informatique
MAILLET Eric 26.07.1969 Liège luxembourgeoise	l'Institut National Polytechnique de Grenoble (Université de Grenoble 1) le diplôme d'études approfondies en informatique 17.03.1994	17.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en informatique
MALLET Hubert 22.10.1964 Diego Suarez (Madagascar) française	le Ministère de l'Equipement, du Logement et des Transports - Paris le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.) 08.01.1993	22.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte

MALOUBIER	l'Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand	16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'université en gestion de patrimoine
Katia			
18.07.1971	le diplôme d'université en gestion de patrimoine (3e cycle)	09.09.2003	
Vichy (F)			
française	16.03.2001	15.09.2003	
MALTEZ ESTEVES	l'Université Libre de Bruxelles	19.05.2003	Licenciée en information et communication
Liliane			
08.06.1977	le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme (communication des entreprises)	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	17.10.2001	27.05.2003	
MANCINI	la 'Universität des Saarlandes'	16.10.2003	Ingénieur
Doris			
12.10.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik'	04.11.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	19.06.1998	11.11.2003	
MANGELINCK	l'Université Henri Poincaré - Nancy I	23.07.2003	Docteur en informatique
Ludmila			
17.11.1971	le diplôme de docteur de l'Université Henri Poincaré, Nancy I en informatique	09.09.2003	
Le Nouvion-en-Thiérache (F)			
française	21.09.1999	15.09.2003	

MANGEN Paul 30.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Bauingenieurwesen' 11.09.2001	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
MANGIN Eric 16.11.1974 Villerupt (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique 05.11.2002	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique
MANGIN Eric 16.11.1974 Villerupt (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 21.03.2001	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
MANGIN Eric 16.11.1974 Villerupt (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence de psychologie 28.01.1999	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence de psychologie

MARCHI	la 'Universität zu Köln'	16.05.2003	'Magister Legum'
Yves			
01.10.1976	le 'akademischer Grad Magister Legum (LL.M.)'	08.07.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	17.10.2002	16.07.2003	
MARCIN	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	13.01.2003	Ingénieur commercial
Jean-Louis			
05.06.1968	le titre d'ingénieur commercial	28.01.2003	
Uccle			
belge	10.09.1991	04.02.2003	
MARCOUYOUX	le Ministère de la Culture et de la Communication - Paris	24.03.2003	Architecte
Cyrille			
01.05.1968	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	08.04.2003	
Laxou (F)			
française	16.06.1997	15.04.2003	
MARCUSSEN	l'Université de Copenhague	24.09.2003	Diplômée d'études supérieures de lettres
Ane			
31.07.1968	le titre de diplômée d'études supérieures de lettres	04.11.2003	
Odense (Danemark)			
danoise	26.08.1996	11.11.2003	

MARCY Robert 14.04.1963 Schifflange luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques .09.1987	12.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en sciences économiques
MARECHAL Olivier 03.12.1965 Suresnes (F) française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) - Paris le diplôme de l'E.S.S.E.C. 06.05.1988	30.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire du diplôme de l'E.S.S.E.C.
MARELLI Serge 23.10.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur Strasbourg le diplôme d'études supérieures spécialisées d'informatique 23.07.1997	03.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'informatique
MARIANI Laurent 13.02.1975 Thionville française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de la maîtrise en sciences de gestion 03.10.2000	24.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur-maître en sciences de gestion

MARIQUE Régis 21.10.1968 Namur belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil des constructions 01.07.1993	09.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur
MARQUET Cyril 26.09.1972 Saint-Quentin (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 27.09.1999	16.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
MARTIGNON Anne 27.08.1969 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de licence d'administration économique et sociale 16.09.1993	24.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une licence d'administration économique et sociale
MARTIN Marc 14.05.1961 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Genève - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales le diplôme de licence ès sciences politiques, mention: études internationales 17.10.1986	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence ès sciences politiques

MARTIN Marc 11.07.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr.rer.nat.)' 29.11.2002	23.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Doktor der Naturwissenschaften'
MARTIN Marc 14.05.1961 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Genève - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales le grade de Docteur ès Sciences Politiques 15.10.2002	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Docteur ès Sciences Politiques
MARTIN Yvonne 18.07.1972 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de licence ès sciences économiques, mention: économie internationale 10.10.1997	25.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
MARTINY Caroline Louis-Henriette 30.07.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften, Studienrichtung: Psychologie' 04.03.2002	16.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Magistra der Naturwissenschaften'

MARX	'The University of Reading'	14.03.2003	'Master of Science in Soils and Environmental Pollution'
Marie-Claude			
29.01.1974	le grade de 'Master of Science in Soils and Environmental Pollution'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.12.1998	15.04.2003	
MARX	'The University of Reading'	14.03.2003	'Doctor of Philosophy'
Marie-Claude			
29.01.1974	le grade de 'Doctor of Philosophy'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.12.2002	15.04.2003	
MARX	l'Université Strasbourg I	14.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de biologie cellulaire et physiologie
Marie-Claude			
29.01.1974	le diplôme de la maîtrise de biologie cellulaire et physiologie	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.01.1999	15.04.2003	
MASSE	l'Université Libre de Bruxelles	21.10.2003	Ingénieur commercial
Robert			
11.12.1970	le grade d'ingénieur commercial	04.11.2003	
Ixelles			
belge	30.06.1994	11.11.2003	

MATARRESE Stephane 05.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris IX-Dauphine le diplôme de licence en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance 13.11.2001	13.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance
MATARRESE Stéphane 05.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris IX-Dauphine le diplôme de la maîtrise en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance 22.10.2002	02.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'une maîtrise en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance
MATHIEU Léon 05.12.1958 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Sacred Heart University' le grade de 'Master of Business Administration' 04.07.1998	22.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Business Administration'
MATHIEU Léon 05.12.1958 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise d'informatique 22.09.1988	03.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise d'informatique

MATHIEU	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles	29.11.2002	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré
Soïli			
21.02.1976	le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section arts plastiques et appliqués, atelier des ensembliers-décorateurs	28.01.2003	
Etterbeek			
belge	23.06.2000	04.02.2003	
MAUCH	la 'Universität Mannheim'	16.05.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
Iris			
25.03.1965	le 'akademischer Grad Doktor der Wirtschaftswissenschaften (Dr. rer. pol.)'	20.05.2003	
Villingen (D)			
allemande	31.05.2000	27.05.2003	
MAUCH	la 'Universität Mannheim'	16.05.2003	'Diplom-Kauffrau'
Iris			
25.03.1965	le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau im Studiengang Betriebswirtschaftslehre'	20.05.2003	
Villingen (D)			
allemande	13.07.1990	27.05.2003	
MAURY	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	05.05.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
Patricia			
04.09.1975	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	20.05.2003	
Uccle			
belge	24.09.1999	27.05.2003	

MAUS	l'Institut Sainte-Marie à Liège	01.09.2003	Gradué en comptabilité
Jean-Marie			
13.08.1971	le titre de gradué en comptabilité, option gestion	09.09.2003	
Saint-Vith			
belge	29.06.1995	15.09.2003	
MAY	la 'University of East Anglia'	07.02.2003	'Bachelor of Arts in English and American Studies'
Michael Peter			
07.05.1958	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Division One) in English and American Studies'	11.03.2003	
Chesterfield (UK)			
britannique	06.07.1979	18.03.2003	
MAY	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster'	29.04.2003	'Diplom-Chemikerin'
Micheline			
25.11.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Chemikerin'	20.05.2003	
Wiltz			
luxembourgeoise	19.12.2002	27.05.2003	
MAZZAROL	l'Université Paris IX Dauphine	08.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines
Nelly			
14.11.1971	le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines	08.07.2003	
Pontault-Combault (F)			
française	06.06.1995	16.07.2003	

MAZZAROL	l'Université Paris IX Dauphine	08.07.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Nelly			
14.11.1971	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	08.07.2003	
Pontault-Combault (F)			
française	30.11.1994	16.07.2003	
MC MAHON	'The Chartered Association of Certified Accountants'	04.07.2003	'Associate of the Chartered Association of Certified Accountants'
Eugene			
19.06.1961	le titre de 'Associate of the Association'	08.07.2003	
Angleterre			
irlandaise	04.05.1995	16.07.2003	
MC MAHON	'The Association of Chartered Certified Accountants'	04.07.2003	'Fellow of the Association of Charterd Certified Accountants'
Eugene			
19.06.1961	le titre de 'Fellow of the Association'	08.07.2003	
Angleterre			
irlandaise	01.07.2000	16.07.2003	
MEHMETI	la 'University of Pristina'	11.12.2002	Ingénieur
Emin			
24.12.1960	le titre de 'Graduate Chemical Engineer'	28.01.2003	
Bajgora (YU)			
yougoslave	31.12.2001	04.02.2003	

MEIER	le 'Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT - Bern'	27.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Werner			
10.05.1948	le titre de 'Diplom-Ingenieur (FH), Spezialisierung: Bauingenieurwesen'	08.04.2003	
Basel			
suisse	09.12.2002	15.04.2003	
MEIS	la 'Universität Kaiserslautern'	12.12.2002	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
Frédéric			
10.03.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtsch.-Ing.)'	28.01.2003	
Steinfort			
luxembourgeoise	07.05.1996	04.02.2003	
MELIANY	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris	16.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures appliquées du CNAM en psychologie du travail
Aboubekr Essadik			
14.07.1956	le diplôme d'études supérieures appliquées du CNAM, spécialité: psychologie du travail	04.11.2003	
Tlemcen (Algérie)			
française	19.06.2003	11.11.2003	
MENCHINI	la 'Università degli Studi di Pisa'	25.03.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Mauro			
26.06.1948	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	08.04.2003	
Borgo a Mozzano (Lucca)			
italienne	18.09.1974	15.04.2003	

MERTENS	l'Université Catholique de Louvain	13.04.2003	Licenciée en sciences de gestion
Catherine			
21.08.1979	le grade de licenciée en sciences de gestion	20.05.2003	
Namur			
belge	07.09.2001	27.05.2003	
MERTENS	la 'Karl-Franzens-Universität Graz'	06.03.2003	'Doktor der gesamten Heilkunde'
Joseph			
12.02.1964	la 'Promotionsbestätigung zum Doktor der gesamten Heilkunde'	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.07.1997	27.05.2003	
MERTENS	la 'Universität Wien'	06.03.2003	'Magister der Philosophie'
Joseph			
12.02.1964	le 'akademischer Grad Magister der Philosophie in der Studienrichtung Irregulare Medizinische Publizistik'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.06.1996	18.03.2003	
METGE	la 'Universität Osnabrück'	23.01.2003	'Diplom-Kauffrau'
Marlène			
16.11.1974	le 'Hochschulgrad Diplom-Kauffrau'	28.01.2003	
Lavaur (F)			
française	24.09.1997	04.02.2003	

METGE	l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers	23.01.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers
Marlène			
16.11.1974	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers	28.01.2003	
Lavaur (F)			
française	19.07.1996	04.02.2003	
MEURISSE	la 'Katholieke Universiteit Leuven'	03.03.2003	Ingénieur
Dirk			
23.03.1963	le grade d'ingénieur civil architecte (orientation: technique de construction)	11.03.2003	
Bruxelles			
belge	15.07.1986	18.03.2003	
MEYER	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	09.12.2002	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Camille			
11.05.1955	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in der Studienrichtung Bauingenieurwesen'	28.01.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	18.10.1979	04.02.2003	
MEYER	la 'Universität Trier'	03.07.2003	'Diplom-Psychologe'
Gaby			
24.05.1963	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe'	08.07.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	12.05.2003	16.07.2003	

MEYER Jean-Christian 16.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 03.07.2003	11.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Kaufmann'
MEYER Mireille 03.02.1973 Clervaux luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme 19.10.2000	04.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licenciée en information et communication
MEYER Nelson S. 09.08.1975 Cochi (Colombie) américaine	la 'Temple University, Philadelphia, Pennsylvania' le grade de 'Master of Business Administration / Master of Science International Business Administration / Finance' 25.08.2000	22.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Business Administration / Master of Science International Business Administration / Finance'
MEYERS Judith 13.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 27.06.2002	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en sciences commerciales et consulaires

MEZIADI Mounira 12.11.1979 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option contrôle de gestion 02.10.2002	10.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
MICHAILOWITSCH Michailow Dmitri 01.06.1962 Moscou russe	le 'Hoher Staatlicher Prüfungsausschuss der Russischen Föderation' le 'akademischer Grad Doktor der Wirtschaftswissenschaften (Doktor Nauk)' 21.05.1999	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
MICHAUX Sophie 05.04.1977 Dinant belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le diplôme d'architecte 20.09.2002	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Architecte
MICHEL Didier 08.04.1968 Thionville française	le Ministère de la Culture et de la Communication - Nancy le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.) 08.10.1999	24.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Architecte

MICHEL	l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires (ENSIA) - Massy	24.09.2003	Ingénieur des industries agricoles et alimentaires
Jean-François			
15.06.1959	le diplôme d'ingénieur des industries agricoles et alimentaires	04.11.2003	
Louhans (F)			
française	16.11.1983	11.11.2003	
MICHELAZZO	'The Open University - Milton Keynes'	19.06.2003	'Master of Business Administration'
Fabiana			
08.06.1961	le grade de 'Master of Business Administration'	09.09.2003	
Algrange (F)			
française/italienne	31.12.2002	15.09.2003	
MICHELS	l'Université Libre de Bruxelles	23.01.2003	Licencié en information et communication
Daniel			
22.05.1975	le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme	28.01.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	19.10.2000	04.02.2003	
MICHELUCCI	la 'Università di Pisa'	06.10.2003	Titulaire d'une 'laurea in scienze biologiche'
Alessandro			
20.05.1976	le diplôme de 'laurea di dottore in scienze biologiche'	04.11.2003	
Livorno (I)			
italienne	06.05.2003	11.11.2003	

MIGNANI	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris	05.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
Christophe			
25.02.1966	le diplôme d'études supérieures comptables et financières	11.03.2003	
Woippy (F)			
française	. .1991	18.03.2003	
MIHOVA	l'Ecole de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève	05.09.2003	Titulaire d'un diplôme de traducteur
Ralitza			
22.08.1971	le diplôme de traducteur (français russe anglais)	09.09.2003	
Sofia			
bulgare	19.07.2001	15.09.2003	
MILMEISTER	l'Université Libre de Bruxelles	25.09.2003	Licencié en sociologie et anthropologie
Paul			
30.11.1973	le grade de licencié en sociologie et anthropologie	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.09.2002	11.11.2003	
MIR MOTAHARI	l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales - Paris	20.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'expertise internationale
Amir			
08.08.1976	le diplôme d'études supérieures spécialisées d'expertise internationale	08.07.2003	
Abadan (Iran)			
luxembourgeoise	13.06.2003	16.07.2003	

MIRGAIN Leslie 16.03.1977 Louvain luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise en langues étrangères appliquées, mention: affaires et commerce, spécialisation: allemand - anglais 27.06.2002	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées (allemand - anglais)
MIRGAIN Leslie 16.03.1977 Louvain luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise en langues étrangères appliquées, mention: affaires et commerce, spécialisation: anglais - chinois 27.06.2002	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées (anglais - chinois)
MIRKES Günter 07.03.1960 Körperich (D) allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 29.03.1985	16.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Informatiker'
MOERMAN Michaël 15.11.1967 Ixelles belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en informatique 15.11.1993	09.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en informatique

MOES	la 'Universiteit van Amsterdam'	07.05.2003	'Meester in de Rechten'
Vincent Gerardus Maria			
08.04.1961	le 'doctoraal examen (Studiengang Steuerrecht)'	20.05.2003	
Amsterdam			
néerlandaise	10.05.1985	27.05.2003	
MOLENAERS	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	17.09.2003	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
Valérie			
20.10.1978	le grade de licenciée en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international	04.11.2003	
Liège			
belge	30.06.2001	11.11.2003	
MOLITOR	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	20.08.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Claudine			
20.06.1980	le diplôme de maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.2003	15.09.2003	
MOLITOR	l'Institut Paul Lambin	08.04.2003	Gradué en chimie
Etienne			
31.08.1978	le titre de gradué en chimie	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.09.2002	27.05.2003	

MOLITOR	l'Université Catholique de Louvain	16.12.2002	Licenciée en sciences de gestion
Nadine			
22.04.1976	le grade de licenciée en sciences de gestion	28.01.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	09.09.1999	04.02.2003	
MONTGOMERY	'The City University - London'	26.02.2003	'Master of European Business in Banking and International Finance'
Matthew James William			
23.03.1977	le grade de 'Master of European Business in Banking and International Finance'	11.03.2003	
Belfast			
britannique	17.10.2000	18.03.2003	
MOOIJ	l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris 2)	04.09.2003	Titulaire d'une licence en droit
Thierry			
04.04.1954	le diplôme de la licence en droit	09.09.2003	
Neuilly-sur-Seine			
française	01.09.1977	15.09.2003	
MOOIJ	l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris 2)	04.09.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit
Thierry			
04.04.1954	le diplôme de la maîtrise en droit	09.09.2003	
Neuilly-sur-Seine			
française	12.07.1979	15.09.2003	

MOOTZ Mikka 26.10.1977 Esch / Alzette luxembourgeoise	'The University of Reading' le grade de 'Master of Arts in Cognitive Evolution' 14.12.2002	29.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Arts in Cognitive Evolution'
MOR Thomas 05.01.1973 Kahramanmaras (Turquie) française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise A.E.S., mention: administration et gestion des entreprises 25.06.2003	24.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise A.E.S.
MORBÉ Marcel 26.08.1978 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en esthétique industrielle 22.06.2001	19.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Gradué en esthétique industrielle
MORCIANO Catiuscia 07.12.1976 Solothurn (Suisse) française	l'Université de Metz le diplôme de la licence en sciences de gestion 03.10.2000	17.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une licence en sciences de gestion

MOREIRA NUNES Claudia Isabel 19.09.1978 Salvaterra de Magos (P) portugaise	l'Institut Supérieur de Sciences du Travail et de l'Entreprise - Lisbonne le diplôme de licence en psychologie sociale et des organisations 13.07.2002	08.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licenciée en psychologie sociale et des organisations
MOREL Fréderic 03.05.1972 Gand belge	les 'Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen' le titre d'ingénieur commercial en informatique de gestion 06.07.2001	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur commercial en informatique de gestion
MORRIS Michael 14.08.1962 Newport News, Virginia (USA) américaine	le 'St. John's College, Annapolis, Maryland' le grade de 'Bachelor of Arts' 15.05.1988	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts'
MORTIER Mélanie 26.09.1980 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licenciée en sciences de gestion 28.06.2002	27.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licenciée en sciences de gestion

MOTTE	l'Institut Supérieur Provincial d'Agronomie - Ciney	07.02.2003	Gradué en agronomie
Philippe			
19.02.1975	le titre de gradué en agronomie, option: agro-biotechnologie et agro-alimentaire	11.03.2003	
Charleroi			
belge	06.09.1996	18.03.2003	
MOUGET	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC)	16.12.2002	Licencié en sciences commerciales et financières
Manuel			
06.01.1977	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances	28.01.2003	
Messancy			
belge	21.09.2001	04.02.2003	
MOUSEL	l'Université de Nancy I	19.03.2003	Docteur en informatique
Pierre			
16.09.1959	le diplôme de docteur de l'Université de Nancy I en informatique	08.04.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	21.05.1991	15.04.2003	
MOUSEL	l'Université de Nancy I	19.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en informatique
Pierre			
16.09.1959	le diplôme d'études approfondies, spécialité: informatique	08.04.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	13.02.1986	15.04.2003	

MOUSEL	l'Institut Paul Lambin - Woluwé-Saint-Lambert	19.03.2003	Gradué en informatique
Pierre			
16.09.1959	le titre de gradué en informatique	08.04.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	26.06.1980	15.04.2003	
MOUSEL	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur	19.03.2003	Licencié et maître en informatique
Pierre			
16.09.1959	le grade de licencié et maître en informatique, option: administration et gestion d'entreprises	08.04.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	30.09.1983	15.04.2003	
MULBACH	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen'	30.06.2003	'Diplom-Volkswirt'
Carlo			
26.05.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt'	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.06.2003	16.07.2003	
MULLER	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	04.01.2003	Ingénieur-maître en génie des systèmes industriels
Frédérique			
24.08.1972	le diplôme de la maîtrise en génie des systèmes industriels	28.01.2003	
Strasbourg			
française	27.06.1996	04.02.2003	

MULLER Marion 27.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée, section: animation socioculturelle et éducation permanente 01.07.2002	15.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en communication appliquée
MULLER Patrick 27.12.1968 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 06.04.1995	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Kaufmann'
MÜLLER Kerstin 23.07.1973 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 21.12.1999	09.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Pädagogin'
MÜLLER Michaël 12.04.1963 Mercurea-Sibiu (Roumanie) belge	l'Institut Polytechnique de Cluj-Napoca (Roumanie) le diplôme d'ingénieur civil électricien, spécialisation: automatique-ordinateurs .06.1987	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur

MÜLLER Michaël 12.04.1963 Mercurea-Sibiu (Roumanie) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur en automatique: spécialisation 12.09.1992	19.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur spécialiste en automatique
MÜSCH Werner 21.03.1962 Saint-Vith belge	l'Ecole Communale Supérieure de Secrétariat, d'Administration et de Commerce à Liège le titre de gradué en comptabilité-administration 24.06.1982	06.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en comptabilité-administration
MUSIOL Cordula 13.05.1966 Delmenhorst allemande	la 'Universitatea din Oradea' le grade de 'Doktor der Rechtswissenschaften' 28.02.2003	07.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Doktor der Rechtswissenschaften'
NACCACHE Noémie 03.09.1978 Gonesse (F) française	l'Université Paris VIII le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique 03.05.2002	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique

NAUHEIMER	la 'Johannes Gutenberg-Universität Mainz'	09.10.2003	'Diplom-Geologe'
Michael			
29.07.1964	le 'akademischer Grad Diplom-Geologe'	04.11.2003	
Mainz			
allemande	12.11.1993	11.11.2003	
NAVEH	la 'Tel Aviv University'	05.03.2003	'Master of Arts in Political Science'
David			
25.05.1949	le grade de 'Master of Arts (M.A.) in Political Science'	09.09.2003	
Israel			
israélienne	.10.1972	15.09.2003	
NAVEH	la 'University of Connecticut'	05.03.2003	'Doctor of Philosophy'
David			
25.05.1949	le grade de 'Doctor of Philosophy, Major: Political Science'	09.09.2003	
Israel			
israélienne	21.05.1978	15.09.2003	
NEUROHR	la 'Universität Trier'	22.05.2003	'Diplom-Psychologin'
Annebärbel			
04.02.1961	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	08.07.2003	
Quierschied			
allemande	10.04.1986	16.07.2003	

NGUEMOUHE GHOMSI	la 'Concordia University - Montréal'	25.03.2003	'Bachelor of Arts in Economics'
Cristelle Vanina			
12.05.1975	le grade de 'Bachelor of Arts in Economics'	08.04.2003	
Yaoundé			
camerounaise	25.05.2001	15.04.2003	
NGUYEN	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Pédagogique, Technique et Agricole - Liège	23.05.2003	Graduée en biochimie
Thi Xuan Thao			
20.03.1971	le titre de gradué en biochimie	08.07.2003	
Saïgon			
luxembourgeoise	28.06.1994	16.07.2003	
NICKELS	'The University of Sussex'	11.09.2003	'Master of Engineering'
Olivier			
27.12.1978	le grade de 'Master of Engineering with First Class Honours in Mechanical Engineering'	04.11.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	17.07.2003	11.11.2003	
NICKELS	la 'FernUniversität Gesamthochschule in Hagen'	28.01.2003	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
Thomas			
20.07.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirt.Ing.)'	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.01.2003	18.03.2003	

NICOLAS	l'Université Nancy 2	27.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique
Marie-Jeanne			
05.12.1954	le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique	04.11.2003	
Metz			
française	13.10.1995	11.11.2003	
NIEHUS	'Der Hessische Minister der Justiz - Justizprüfungsamt - Wiesbaden'	05.05.2003	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung'
Ralf			
05.05.1954	le 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung'	20.05.2003	
Minden			
allemande	14.06.1982	27.05.2003	
NINOVE	l'Université Catholique de Louvain	29.10.2003	Licencié et maître en sciences économiques
Henri			
31.10.1953	le grade de licencié et maître en sciences économiques	04.11.2003	
Elisabethville (Congo)			
belge	30.06.1979	11.11.2003	
NOBEN	l'Université de Liège	29.10.2003	Licenciée en sciences de l'éducation
Anne Jutta			
15.12.1962	le grade de licencié en sciences de l'éducation	04.11.2003	
Saint-Vith (B)			
luxembourgeoise	20.09.2002	11.11.2003	

NOEL	l'Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique, Paramédical et Economique de la Communauté Française - Verviers-Huy	30.09.2003	Gradué en gestion hôtelière
Olivier			
11.04.1969	le titre de gradué en gestion hôtelière	04.11.2003	
Verviers			
belge	25.06.1993	11.11.2003	
NOËL	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe	30.12.2002	Gradué en comptabilité
Régis			
16.06.1971	le titre de gradué en comptabilité, section comptabilité, option gestion	28.01.2003	
Saint-Mard			
belge	28.06.1994	04.02.2003	
NOGUEYRA	la 'Universidad Argentina de la Empresa - Buenos Aires'	30.09.2003	Licencié en commerce international
Esteban			
16.03.1972	le titre de licencié en commerce international	04.11.2003	
Buenos Aires			
italienne	04.08.2000	11.11.2003	
NOOTNY	'Die Technische Universität Berlin'	30.09.2003	Architecte
Jaike			
17.05.1971	le grade de 'Diplom-Ingenieurin im Studiengang Architektur'	04.11.2003	
Springe (D)			
allemande	08.03.1996	11.11.2003	

NOSLEN Patricia 21.12.1972 Blois française	l'Université de Tours le diplôme de la maîtrise de psychologie 14.02.2000	23.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
NOSLEN Patricia 21.12.1972 Blois française	l'Université de Tours le diplôme de licence de psychologie 11.07.1997	23.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence de psychologie
NOSLEN Patricia 21.12.1972 Blois française	l'Université Paris 5 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie et psychopathologie du vieillissement 22.01.2001	23.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie et psychopathologie du vieillissement
NOTTAR Marco Peter 21.10.1963 Trier allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Designer (FH) in dem Studiengang Design I / Kommunikationsdesign' 13.09.1989	02.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Designer (FH)'

NUNES DE CARVALHO	la 'University of Surrey'	04.12.2002	'Master of Engineering'
Alexandra			
12.06.1977	le grade de 'Master of Engineering (Electronic and Electrical Engineering)'	28.01.2003	
Lisbonne			
portugaise	07.04.2000	04.02.2003	
NUTAL	l'Institut Gramme Liège	13.09.2003	Ingénieur industriel
Olivier			
07.11.1970	le titre d'ingénieur industriel, section industrie	04.11.2003	
Rocourt			
belge	07.07.1994	11.11.2003	
NYHOLM	l'Université Abo Akademi (Faculté de Technique Chimique)	23.01.2003	Ingénieur
Per Johan			
29.03.1957	le diplôme d'ingénieur	28.01.2003	
Oulu (Finlande)			
finlandaise	22.01.1991	04.02.2003	
NYSEN	l'Université Libre de Bruxelles	23.04.2003	Ingénieur de gestion
Laurent			
12.03.1975	le grade d'ingénieur de gestion	20.05.2003	
Etterbeek			
belge	09.09.1999	27.05.2003	

NYSSEN Marie-Eve 19.11.1979 Eupen belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le diplôme d'ingénieur commercial 29.06.2002	15.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur commercial
O' BRIEN Eamonn John 07.08.1972 Limerick (Irlande) irlandaise	la 'University of Limerick' le grade de 'Bachelor of Science in Applied Mathematics and Computing with Second Class Honours (Grade II)' 16.09.1994	06.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Bachelor of Science in Applied Mathematics and Computing'
OBERTIN Claude 20.02.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - Bruxelles le grade d'architecte 25.01.2002	22.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Architecte
OCHELEN Gisèle 13.08.1965 Rocourt belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 02.10.1987	11.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licenciée en administration des affaires

OLIVAREZ	l'Université de Lille 2	23.04.2003	Ingénieur-maître en ingénierie de la santé
Jennifer			
11.06.1977	le diplôme de la maîtrise en ingénierie de la santé	20.05.2003	
Metz			
française	23.11.2001	27.05.2003	
ORSINI	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»'	20.06.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Angela			
12.03.1969	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	08.07.2003	
Latina (I)			
italienne	25.07.1998	16.07.2003	
ORTH	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	03.01.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Peter			
17.02.1957	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik'	28.01.2003	
Ehrang			
allemande	02.07.1981	04.02.2003	
ORTH	'Die Technische Universität Berlin'	03.01.2003	Ingénieur
Peter			
17.02.1957	le grade de 'Diplom-Ingenieur im Fachbereich Umwelttechnik'	28.01.2003	
Ehrang			
allemande	27.03.1987	04.02.2003	

OSAK	l'Université 'Adam Mickiewicz' de Poznan	30.10.2003	Magister en mathématiques
Marek Stanislaw			
16.02.1956	le titre de magister en mathématiques	04.11.2003	
Poznan (Pologne)			
française/polonaise	12.09.1985	11.11.2003	
PAGE	'The Open University - Milton Keynes'	21.10.2003	'Master of Business Administration'
Isabel Mary			
22.03.1954	le grade de 'Master of Business Administration'	04.11.2003	
Northampton (UK)			
britannique	31.07.2003	11.11.2003	
PANA	l'Université "Babes-Bolyai" de Cluj-Napoca	24.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en éducation physique et sport
Mihaela Ecaterina Elena			
21.05.1963	le diplôme de maîtrise en éducation physique et sport	09.09.2003	
Bucarest			
luxembourgeoise	15.02.2001	15.09.2003	
PAOLUCCI	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - Paris	17.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
Armando			
01.03.1976	le diplôme d'études comptables et financières	08.07.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	20.02.2003	16.07.2003	

PAQUAY Nadia 04.11.1973 Waimes (B) belge	l'Institut Sainte-Marie à Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 13.09.1994	20.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Graduée en comptabilité
PARADEIS Alexandre 23.04.1977 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option finances 29.09.2000	29.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
PARK John 29.12.1964 Toronto anglaise	'The University of Waterloo - Ontario' le grade de 'Bachelor of Mathematics (Honours Computer Science)' 27.05.1989	09.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Bachelor of Mathematics'
PARMANTIER Nathalie 20.11.1973 Schaerbeek belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 30.06.1995	25.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licenciée en sciences économiques appliquées

PATY	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège	10.03.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
Philippe			
01.08.1970	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: finance	11.03.2003	
Rocourt			
belge	12.09.1997	18.03.2003	
PAU	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) - Ixelles	10.02.2003	Licencié-Traducteur
Antoine			
01.05.1966	le titre de licencié-traducteur, section langues, option relations internationales	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.07.1994	18.03.2003	
PAVONE	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	22.01.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Doris			
23.06.1978	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.07.2002	04.02.2003	
PECCHINOTTI	la 'Libera Università Internazionale degli Studi Sociali "Guido Carli" - Roma'	09.10.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia'
Carlo			
16.04.1972	le diplôme de 'laurea di dottore in economia'	04.11.2003	
Rome			
italienne	19.12.1996	11.11.2003	

PECCHINOTTI Marco 31.01.1974 Rome italienne	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 14.07.1999	09.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
PELT Pascal 14.10.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le grade de 'Diplom-Agraringenieur in der Studienrichtung Pflanzenwissenschaften' 07.03.2003	25.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Agraringenieur'
PEÑA CABAÑAS Luis Miguel 12.12.1968 Madrid espagnole	la 'Universidad Complutense de Madrid' le diplôme de doctorat en informatique 12.07.2002	05.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Docteur en informatique
PEREIRA Luisa Maria 31.03.1959 Lisbonne portugaise	l'Université de Lisbonne le diplôme de licence en psychologie 31.10.1985	30.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licenciée en psychologie

PEREIRA FERREIRA Sandra 05.07.1977 Ettelbruck portugaise	la Haute Ecole de Bruxelles (Institut Supérieur de Traducteurs & Interprètes) le diplôme de licence en traduction, option allemand - espagnol 16.09.2002	12.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licenciée en traduction
PERNA Alessandro 23.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Università degli Studi di Milano - Bicocca' le 'diploma universitario in statistica' 26.04.2001	12.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un 'diploma universitario in statistica'
PERVOZVANSKA Tetyana 27.04.1961 Chernivtsy ukrainienne	l'Institut du Génie Civil et de Bâtiment d'Odessa la qualification d'architecte 30.06.1983	07.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Architecte
PETERS Martine 27.06.1977 Trèves luxembourgeoise	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le diplôme d'ingénieur agronome, orientation élevage 17.09.2002	09.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur agronome

PETIT Claudine 28.09.1970 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 02.05.2003	11.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Psychologin'
PETTIT Wayne 29.09.1964 Pasadena (Texas) américaine	'The University of Houston' le grade de 'Bachelor of Arts in Psychology' 18.05.1991	29.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Arts in Psychology'
PHILIPPE Pascal 19.06.1967 Balen (B) belge	la 'Hogeschool Antwerpen' le grade d'ingénieur industriel en électromécanique 30.06.1999	06.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur industriel
PHOMMAXAY Khamlek 05.04.1968 Vientiane (Laos) belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Saint-Laurent à Liège le titre de gradué en informatique 07.09.1990	11.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en informatique

PIAZZA Calogero 19.12.1943 Grotta (I) italienne	le Centre d'éducation permanente en administration des affaires pour cadres (CEPAC) - Université Libre de Bruxelles le certificat de formation en marketing, finance, contrôle de gestion, relations humaines et stratégie 22.06.1985	29.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un certificat de formation en marketing, finance, contrôle de gestion, relations humaines et stratégie (CEPAC)
PIAZZA Calogero 19.12.1943 Grotta (I) italienne	l'Exécutif de la Communauté Française - Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section industrie 10.05.1993	29.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur industriel
PICARD Didier 19.05.1975 Anderlecht belge	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section graphisme et image 24.06.1999	21.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré
PICARD Marc 21.03.1952 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 25.02.1999	03.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'

PICCO Edoardo 17.05.1961 Vercelli (I) italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 09.08.1986	16.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
PIERRE Nicolas 10.12.1977 Pétange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 16.10.2002	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en information et communication
PIERRON Gérard 14.04.1949 Nancy française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Dijon le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 11.02.1974	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
PIERROT Alain 13.09.1977 Zweisimmen (CH) luxembourgeoise	la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale - Ecole hôtelière de Lausanne le diplôme d'économiste d'entreprise HES en hôtellerie et restauration 21.12.2001	11.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Economiste d'entreprise HES en hôtellerie et restauration

PÎRVU	l'Université 'Babes-Bolyai' de Cluj-Napoca	03.07.2003	Titulaire d'une maîtrise en éducation physique et sport
Laura Cristina			
23.09.1972	le diplôme de maîtrise en éducation physique et sport	04.11.2003	
Vâlcea (Roumanie)			
française	30.01.2000	11.11.2003	
PLEIN	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	01.10.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Fernand			
22.06.1960	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik'	04.11.2003	
Weiler / Vianden			
luxembourgeoise	07.08.1985	11.11.2003	
PONCELET	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	11.03.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
Jean-Philippe			
05.10.1975	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finance	08.04.2003	
Bastogne			
belge	01.07.1998	15.04.2003	
PONCELET	l'Université de l'Etat à Liège	10.09.2003	Licenciée en psychologie
Martine			
13.03.1961	le grade de licencié en psychologie	04.11.2003	
Waremme (B)			
belge	04.10.1984	11.11.2003	

PONCELET Martine 13.03.1961 Waremme (B) belge	l'Université de Liège le grade de docteur en sciences psychologiques 27.11.1999	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Docteur en sciences psychologiques
PONCELET Martine 13.03.1961 Waremme (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en logopédie 16.09.1994	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en logopédie
PONCIN Gilles 23.07.1975 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'University of London (Imperial College of Science, Technology and Medicine)' le grade de 'Master of Science in Environmental Technology' 01.11.1999	26.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Science in Environmental Technology'
PONCIN Gilles 23.07.1975 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'University of London (Imperial College of Science, Technology and Medicine)' le grade de 'Master of Engineering with Second Class Honours (Upper Division) in Chemical Engineering' 01.08.1998	26.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Engineering in Chemical Engineering'

POOS Jean-Paul 27.01.1954 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 11.10.1979	21.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en sciences économiques
POSCHENRIEDER Maria Christina 10.05.1963 Winchester (USA) allem. / américaine	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) (Didaktik d. Kunst / Kunstgeschichte / Psychologie)' 20.02.1989	20.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Magister Artium'
POSCHENRIEDER Maria Christina 10.05.1963 Winchester (USA) allem. / américaine	la 'Norwich University - Vermont College' le grade de 'Master of Arts in Art Therapy' 25.08.1990	20.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Arts in Art Therapy'
POUMAY Paul-Yves 15.06.1969 Verviers belge	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 25.09.1993	11.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié en administration des affaires

POZNYAK - LUPENKO Tetyana 25.03.1959 Berdyansk (UKR) ukrainienne	l'Université Nationale Metchnikova I.I. à Odessa la qualification de professeur de lettres, spécialisation: langue et littérature allemandes 18.06.1982	26.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de lettres
PRANGE Jacques 05.03.1959 Boende (Congo) luxembourgeoise	la 'Sheffield Hallam University' le grade de 'Master of Business Administration' 30.09.1999	12.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Business Administration'
PREISS Wolfgang 26.05.1971 Salzburg autrichienne	la 'Brandeis University, Waltham, Massachusetts' le grade de 'Master of Arts in International Economics and Finance' 19.05.1996	29.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Arts in International Economics and Finance'
PREISS Wolfgang 26.05.1971 Salzburg autrichienne	le 'Austin College, Sherman, Texas' le grade de 'Bachelor of Arts (Business Administration and Economics)' 15.05.1994	29.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts'

PRIEM Johan 08.09.1965 Izegem (B) belge	la 'Rijksuniversiteit te Gent' le grade de licencié en droit 28.09.1990	28.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en droit
PROBST Franziska 15.08.1962 Trier allemande	la 'Fachhochschule Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) in der Fachrichtung Ingenieurwesen, Studiengang Innenarchitektur' 03.02.1995	15.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
PUCHER PRENCIS Riccardo 27.06.1960 Venezia italienne	la 'Università degli Studi di Venezia' le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale' 05.12.1989	12.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
PULL Caroline 12.09.1974 Paris luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften, Studienrichtung: Psychologie' 08.04.2002	04.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Magistra der Naturwissenschaften'

PUZANKOVA Galina Vassiliévna 15.02.1969 Bryansk (Russie) russe	l'Institut Technologique de Briansk la qualification d'ingénieur-technicienne, branche: technologie de traitement du bois 26.06.1991	08.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur-technicienne
QUINOT Thierry 27.09.1961 Namur belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le diplôme de gradué en informatique 14.09.1983	08.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Gradué en informatique
RAFIDISON Maminirina Lalao 27.05.1971 Tamatave (Madagascar) malgache	l'Université Taras Chevtchenko de Kiev la qualification de spécialiste en relations internationales 25.05.1995	03.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Master of Arts en relations internationales
RAGAZZONI Elisa 30.04.1977 Como (I) italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 19.12.2002	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une 'laurea in architettura'

RAPP Norbert 17.01.1947 Baden-Baden allemande	'The Engineering Council' le titre de 'Incorporated Engineer' 10.03.1989	10.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur
RASQUÉ Tom 22.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 04.12.2002	02.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
RAYNAUD Philippe 07.10.1976 Belfart française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice - Sophia Antipolis le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice 01.12.2001	28.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice
RECKEN Myriam 11.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Hogeschool Zuyd (Faculté de Traduction et d'Interprétation de Maastricht)' la 'Getuigschrift Hoger Beroepsonderwijs - Traducteur-Interprète' 05.07.2002	07.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Baccalaureus Translationis'

RECKINGER Gilles 04.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Karl-Franzens-Universität Graz' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Magister philosophiae - Mag. phil.) in der Studienrichtung Volkskunde' 06.02.2002	04.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Magister der Philosophie'
RECROIX Michel 07.06.1957 Belfort française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: politique économique 12.12.1985	18.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
REDING Henri 21.07.1967 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (robotique) 28.06.1991	05.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur
REDING Olivier 02.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies en histoire de la pensée économique (grade de Master - Master's degree) 23.05.2003	18.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en histoire de la pensée économique

REDING	l'Ecole Royale Militaire - Bruxelles	03.03.2003	Licencié en sciences sociales et militaires
Paul			
28.02.1976	le grade de licencié en sciences sociales et militaires	08.04.2003	
Pétange			
luxembourgeoise	23.11.1999	15.04.2003	
REDINI	la 'Università degli Studi di Firenze'	17.09.2003	Titulaire d'une 'laurea in scienze politiche'
Sonia			
09.05.1971	le diplôme de 'laurea di dottore in scienze politiche'	04.11.2003	
Montecatini Terme (I)			
italienne	10.05.2001	11.11.2003	
REFFAY	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	04.02.2003	Licencié en communication appliquée
Christophe			
27.01.1975	le grade de licencié en communication appliquée, section publicité	11.03.2003	
Villerupt (F)			
luxembourgeoise	12.09.2002	18.03.2003	
REID	la 'Bournemouth University'	16.09.2003	'Bachelor of Arts in Public Relations'
Melanie Diane			
05.03.1978	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Lower Division) in Public Relations'	04.11.2003	
Bitburg			
allemande / améric.	04.07.2002	11.11.2003	

REINERS Diana 06.06.1979 Tübingen allemande	la 'Karl-Franzens-Universität Graz' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag. phil.) in der Studienrichtung Kunstgeschichte' 14.02.2003	04.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Magistra der Philosophie'
REINERT Martine 04.01.1974 Pétange luxembourgeoise	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique de la Communauté Française - Uccle le titre de graduée en secrétariat de direction, option: entreprise - administration 24.06.1996	04.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Graduée en secrétariat de direction
REINIG Luc 26.11.1972 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur' 22.04.1996	02.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur
RELLES Josiane 28.05.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en technologie biomédicale 08.09.1987	22.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Licenciée en technologie biomédicale

RELLES	l'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold - Antwerpen	22.04.2003	Titulaire d'un diplôme de biologie médicale tropicale
Josiane			
28.05.1963	le diplôme de biologie médicale tropicale	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.03.1988	27.05.2003	
RENEVIER	l'Université Paris X Nanterre	04.12.2002	Titulaire d'une maîtrise ès lettres d'enseignement
Frank			
09.09.1947	le diplôme de la maîtrise ès lettres d'enseignement, section sociologie	28.01.2003	
Boulogne			
française	.06.1970	04.02.2003	
RENOUARD DE BUSSIERE	le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie - Paris	28.01.2003	Architecte
Arnauld			
09.03.1951	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	11.03.2003	
Paris			
française	29.05.1979	18.03.2003	
RENSONNET	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon	11.06.2003	Gradué en comptabilité
Cédric			
05.05.1980	le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité	08.07.2003	
Messancy			
belge	25.06.2002	16.07.2003	

RESIDORI Caroline 14.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in Sociology' 10.07.2003	21.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Arts in Sociology'
REUTER Christoph 15.06.1971 Victoria (Canada) luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich le diplôme d'ingénieur du génie civil 03.11.1995	06.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur
REUTER Sylvie 10.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée, section: animation socioculturelle et éducation permanente 23.12.1999	27.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en communication appliquée
REUTHER Frank 28.07.1963 Kaiserslautern allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz - Mainz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 05.07.1989	07.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'

REVERCHON Kerstin 01.02.1974 Niebuehl française	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad einer Diplom-Übersetzerin' 24.01.2001	20.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Übersetzerin'
RICHTER Frank 10.11.1961 Aachen allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 31.05.1991	17.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur
RIDELLE Eric 16.05.1961 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Mulhouse le diplôme d'études supérieures spécialisées de logiciel des systèmes industriels 30.10.2001	12.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de logiciel des systèmes industriels
RIES Jean 27.02.1960 Eupen luxembourgeoise	la 'University of York' le grade de 'Bachelor of Arts in Economics and Politics (equal combination) with second class honours: division two' 09.07.1982	11.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Arts in Economics and Politics'

RIGONI Davide 03.03.1977 Luxembourg italienne	la 'Università degli Studi di Padova' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria elettronica orientamento biomedica' 21.10.2002	25.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur
RISCH Nadine 24.12.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 27.02.2003	20.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Pädagogin'
ROBINET Claude 05.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Royale Militaire - Bruxelles le grade de licencié en sciences sociales et militaires 22.11.1999	13.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licencié en sciences sociales et militaires
RODRIGUES Julia 29.12.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Geographin' 30.09.2002	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Geographin'

ROEBBEN Jules 19.11.1944 Beverst (B) belge	le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Néerlandaise le titre de gradué en comptabilité 13.09.1972	15.10.2002 28.01.2003 04.02.2003	Gradué en comptabilité
ROLLEY Jean-Pascal 19.12.1974 Chambéry française	l'Université Paris 1 le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie et finance 26.03.1999	13.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
ROMMELFANGER Waldemar 07.03.1962 Saarburg allemande	la 'Fachhochschule für Technik Stuttgart' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Bauphysik' 22.07.1994	03.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
ROOSE Isabelle 02.11.1973 Brugge luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial et de gestion 28.06.1996	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Ingénieur commercial et de gestion

ROTINK Francis Jean Antoine 02.04.1971 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 25.05.1998	07.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur
ROUSSEAU Anne-Cécile 02.02.1972 Carhaix Plouguer (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce - Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 09.01.1996	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
ROY Fabien 18.11.1975 Besançon française	l'Université de Besançon le diplôme d'université de technologie approfondie: gestionnaire d'entreprise, mention management européen 08.03.1999	22.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'université de technologie approfondie: gestionnaire d'entreprise
ROY Fabien 18.11.1975 Besançon française	l'Université de Besançon le diplôme d'études supérieures spécialisées 'cadres de relations européennes' 03.03.2000	22.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'cadres de relations européennes'

RYBAK Sviatlana 11.10.1966 Grodno (BLR) biélorussienne	l'Université d'Etat de Grodno la qualification de biologiste et d'enseignant de biologie et de chimie 30.06.1989	06.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Titulaire d'un diplôme de biologiste et d'enseignement de biologie et de chimie
SABBADINI Michel 13.10.1969 Saint-Avold (F) française	le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture - Paris le diplôme national d'arts plastiques 30.06.1992	12.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire du diplôme national d'arts plastiques
SAFARIKAS Aristides 21.05.1955 Athènes belge	la 'Boston University - Massachusetts' le grade de 'Master of Business Administration' 25.01.1979	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Business Administration'
SAFARIKAS Aristides 21.05.1955 Athènes belge	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales à Athènes le diplôme de maîtrise (section économique) 27.07.1977	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques

SAGHROUN Max 30.10.1956 Djerba - Tunisie française	l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures - Paris le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures 23.08.1979	09.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur
SAINT-MARD Christophe 14.08.1970 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 20.01.1995	19.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences économiques
SALLERMANN Nathalie 23.03.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 07.12.1999	04.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Pädagogin'
SAMAIN Corinne 25.01.1978 Ottignies belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 29.06.2001	02.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licenciée en sciences psychologiques

SAMANOS	l'Université Henri Poincaré (Nancy 1)	05.03.2003	Ingénieur
Xavier			
03.05.1967	le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy	11.03.2003	
Lyon			
française	10.12.1997	18.03.2003	
SAMATSIOS	l'Institut Coopératif de Gomel	05.09.2003	Economiste manager
Natallia			
21.05.1976	la qualification d'économiste manager	09.09.2003	
Minsk (Biélorussie)			
biélorusse	09.06.2000	15.09.2003	
SANTIN	la 'University of Delaware'	27.01.2003	'Bachelor of Science in Economics'
Manuele			
08.12.1970	le grade de 'Bachelor of Science in Economics'	28.01.2003	
Dudelange			
luxembourgeoise	08.01.1994	04.02.2003	
SANTONI	la 'Universität Augsburg'	09.04.2003	'Diplomökonom'
Antoine			
13.06.1964	le 'akademischer Grad Diplomökonom Univ. (Dipl. oec. Univ.)'	20.05.2003	
Paris			
française	27.04.1990	27.05.2003	

SAUVEPLANE Serge 01.05.1956 Nimes française	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'missions et démarches d'évaluation: politiques, stratégies, pratiques (grade de Master - Master's degree)' 26.03.2003	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un grade de Master
SAUVION Aude 07.11.1973 Nantes française	l'Ecole d'Architecture de Bretagne le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.) 22.12.1999	10.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Architecte
SCHAACK Patrick 23.03.1976 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Geodäsie' 30.01.2003	10.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Ingénieur
SCHAACK Philippe 24.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'London School of Economics and Political Science' le grade de 'Master of Science in Decision Sciences' 01.11.2002	27.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Science in Decision Sciences'

SCHAAF	l'Université de Savoie	27.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées
Georges			
29.11.1963	le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: cadre européen des affaires internationales	28.01.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	05.01.1996	04.02.2003	
SCHAAF	la 'De Montfort University'	27.01.2003	'Master of Arts in International Business'
Georges			
29.11.1963	le grade de 'Master of Arts in International Business'	28.01.2003	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	04.12.1992	04.02.2003	
SCHÄFER	la 'Universität des Saarlandes'	24.01.2003	'Magister Artium'
Alain			
23.07.1970	le 'Grad und Würde eines Magister Artium (Politikwissenschaft)'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.01.2003	04.02.2003	
SCHANK	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Arthur Haulot - Anderlecht	28.09.2003	Graduée en architecture des jardins et du paysage
Isabel			
22.07.1977	le titre de gradué en architecture des jardins et du paysage	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.06.1999	11.11.2003	

SCHANK	la 'University of Greenwich'	28.09.2003	'Bachelor of Arts in Landscape Architecture'
Isabel			
22.07.1977	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Landscape Architecture'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	05.06.2001	11.11.2003	
SCHANK	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) - Jouy-en-Josas	02.09.2003	Titulaire d'un mastère spécialisé HEC - entrepreneurs
Tommy			
27.10.1974	le diplôme de mastère spécialisé HEC - entrepreneurs	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.05.2001	11.11.2003	
SCHANK	l'Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (ESTACA) - Versailles	02.09.2003	Ingénieur
Tommy			
27.10.1974	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.12.1999	15.09.2003	
SCHARES	le 'iff-Institut für Interdisziplinäre Forschung und Fortbildung der Universitäten Klagenfurt, Wien, Innsbruck, Graz'	26.06.2003	'Master of Advanced Studies (Mediation)'
Sylvie			
19.10.1965	le 'akademischer Grad Master of Advanced Studies (Mediation) (MAS-Mediation)'	08.07.2003	
Echternach			
luxembourgeoise	13.06.2003	16.07.2003	

SCHAUSS Georges 24.09.1967 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 22.04.1993	29.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur
SCHEER Tessy 09.12.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Koblenz - Landau' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 21.08.2003	17.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Pädagogin'
SCHERER Maria 21.03.1975 Ilingen allemande	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 15.10.1999	11.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Diplom-Kauffrau'
SCHILTZ Claude 13.06.1976 Pétange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences géographiques 12.09.2002	20.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en sciences géographiques

SCHILTZ Claude 19.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme de la maîtrise de langues étrangères appliquées 11.09.2000	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées
SCHILTZ Jean 24.05.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de docteur de l'Université de Metz, spécialité: mathématiques 15.10.1997	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Docteur en mathématiques
SCHLEICH Nancy 13.01.1978 Halanzy (B) belge	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps - Ixelles le grade d'assistante en psychologie 29.06.2001	30.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Assistante en psychologie
SCHLOß Silvia 12.11.1960 Karlsruhe allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 28.03.1991	06.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Pädagoge'

SCHLÜTER	la 'Katholieke Universiteit Leuven'	16.03.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
Michel			
27.12.1966	le grade de licencié en sciences économiques appliquées	08.04.2003	
Bruges			
belge	08.07.1988	15.04.2003	
SCHLÜTER	'The University of Chicago'	16.03.2003	'Master of Business Administration'
Michel			
27.12.1966	le grade de 'Master of Business Administration'	08.04.2003	
Bruges			
belge	15.12.1989	15.04.2003	
SCHMALEN	la 'Fachhochschule Trier'	21.01.2003	'Diplom-Wirtschaftsingenieurin (FH)'
Christiane			
29.11.1976	le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieurin (FH) im Studiengang Umweltplanung'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.11.2002	04.02.2003	
SCHMIT	l'Université de Liège	13.01.2003	Licenciée en sciences psychologiques
Alexia			
17.02.1978	le grade de licencié en sciences psychologiques	28.01.2003	
Messancy			
belge	14.09.2001	04.02.2003	

SCHMIT	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	03.02.2003	Titulaire d'une licence de sciences économiques
Isabelle			
13.07.1973	le diplôme de la licence de sciences économiques, mention: monnaie et finance	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.07.1996	18.03.2003	
SCHMIT	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	03.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Isabelle			
13.07.1973	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	18.06.1997	18.03.2003	
SCHMIT	l'Université de Lausanne	03.03.2003	Titulaire d'un diplôme de géologue
Valérie			
07.07.1975	le diplôme de géologue	11.03.2003	
Ettelbrück			
luxembourgeoise	.02.2000	18.03.2003	
SCHMITGEN	l'Université de Liège	05.12.2002	Architecte
Serge			
26.08.1977	le grade d'ingénieur civil architecte	28.01.2003	
Wiltz			
luxembourgeoise	13.09.2002	04.02.2003	

SCHMITT Luc 12.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances 14.09.2002	08.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
SCHMITZ Thomas 25.10.1974 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 13.12.2002	05.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Kaufmann'
SCHNEIDER Roland 09.07.1975 Differdange luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil informaticien 01.07.1999	22.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur
SCHNEIDERS Raphaël 02.06.1978 Malmédy belge	les Cours Communaux de Sciences Commerciales et d'Informatique - Liège le titre de gradué en comptabilité 15.09.2000	17.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Gradué en comptabilité

SCHNÖGASS	la 'Technische Universität Wien'	18.02.2003	Architecte
Martin Gerhard			
14.11.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) in der Studienrichtung Architektur'	11.03.2003	
Wien			
autrichienne	30.11.2001	18.03.2003	
SCHON	la 'Katholische Universität Eichstätt'	15.03.2003	'Diplom-Kaufmann'
Patrick			
11.07.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann Univ. im Studiengang Betriebswirtschaftslehre'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.03.2001	15.04.2003	
SCHONS	l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles	03.02.2003	Licencié en sciences sociales et militaires
Tom			
08.05.1975	le grade de licencié en sciences sociales et militaires	11.03.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.11.1999	18.03.2003	
SCHREINER	l'Ecole Française des Attachés de Presse et des Professionnels de la Communication (EFAP)	29.01.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Française des Attachés de Presse et des Professionnels de la Communication
Daniel			
12.01.1969	le diplôme de l'EFAP	11.03.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	. .2001	18.03.2003	

SCHREINER Sascha 06.12.1976 Neunkirchen allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen, Studienrichtung: Konstruktiver Ingenieurbau' 17.10.2001	11.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHROEDER Danièle 17.07.1961 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes - Bruxelles le grade de licencié traducteur 06.07.1984	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licencié traducteur
SCHUMMER Martine 11.09.1977 Bonn luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 24.02.2003	02.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur
SCHÜSSLER Barbara 30.03.1969 Klagenfurt autrichienne	la 'Wirtschaftsuniversität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften (Mag. rer. soc. oec.), Studienrichtung: Handelswissenschaft' 29.05.1998	08.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'

SCHWAMBORN Markus 11.03.1966 Mainz allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.) im Studiengang Betriebswirtschaftslehre' 08.03.1996	20.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Kaufmann'
SCHWEITZER Marc 20.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Univ. (Dipl.-Ing. Univ.) im Studiengang Maschinenwesen' 13.08.2002	20.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Ingénieur
SCHWINN Claudia 23.09.1974 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 18.03.2003	15.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Pädagogin'
SCROCCARO Sébastien 10.08.1975 Thionville française	la 'State University of New York at Buffalo' le grade de 'Master of Arts' 01.09.2001	15.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Arts'

SECK Laurent 09.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de la maîtrise en droit 22.06.1999	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit
SECK Laurent 09.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de la maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires 27.06.2000	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
SECK Laurent 09.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Master of Business Law & Taxation - M.B.L.T. (Mannheim)' 11.03.2003	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Business Law & Taxation'
SECK Pierre 10.03.1945 Dudelange luxembourgeoise	l'Université de Nancy le diplôme de maîtrise de chimie 20.10.1969	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de chimie

SECK Pierre 10.03.1945 Dudelange luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies de chimie des hétérocycles 22.08.1977	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de chimie des hétérocycles
SEDOVA Irina 31.10.1970 Joukovsky belge	l'Université d'Etat de Moscou 'M.V. Lomonossov' la qualification d'économiste mathématicien, spécialité: cybernétique économique 30.06.1993	10.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'économiste mathématicien
SEGNANA Marion 02.08.1980 Saint Valéry en Caux (F) luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman de Strasbourg le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, section service public 12.11.2002	22.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
SEGNANA Marion 02.08.1980 Saint-Valéry-en-Caus (F) luxembourgeoise	le Collège d'Europe de Bruges le diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen 19.06.2003	22.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen

SEGNANA Olivier 19.11.1976 Saint-Jean de Maurienne (F) française / luxemb.	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études approfondies de droit des communautés européennes (grade de Master - Master's degree) . .1999	25.08.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un grade de Master
SEGNANA Olivier 19.11.1976 Saint-Jean de Maurienne (F) française / luxemb.	le Collège d'Europe à Bruges le diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen 22.06.2000	25.08.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen
SEIL Diane 30.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur de gestion 28.06.2001	16.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur de gestion
SERRA FOTI Maria 23.06.1967 Strathroy (Canada) portugaise/canadienn	'The University of Western Ontario' le grade de 'Bachelor of Arts (Honors French Language and Literature)' 13.06.1990	02.07.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Arts in French Language and Literature'

SERRA FOTI	'The University of Western Ontario'	02.07.2003	'Bachelor of Education'
Maria			
23.06.1967	le grade de 'Bachelor of Education'	08.07.2003	
Strathroy (Canada)			
portugaise/canadienne	06.06.1992	16.07.2003	
SERRES	l'Université Catholique de Louvain	20.03.2003	Docteur en sciences appliquées
Marc			
09.09.1972	le grade de docteur en sciences appliquées	08.04.2003	
Erlangen (D)			
luxembourgeoise	14.12.1999	15.04.2003	
SERRES	l'Université Catholique de Louvain	20.03.2003	Ingénieur
Marc			
09.09.1972	le grade d'ingénieur civil électricien	08.04.2003	
Erlangen (D)			
luxembourgeoise	30.06.1995	15.04.2003	
SEYLER	la 'Fachhochschule Erfurt'	22.08.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Carmen			
03.02.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Fachbereich Gartenbau'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.07.2003	15.09.2003	

SGRECCIA Marco 28.02.1970 Differdange luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1995	20.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
SHAHABI Shafagh 31.12.1962 Kerman (Iran) française	l'Université Paris 5 le diplôme de la maîtrise de sciences de l'éducation 15.11.2001	09.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de l'éducation
SHERWANI Ali 24.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 24.09.1999	25.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en sciences commerciales et consulaires
SHIRLEY Miles Julian 12.11.1968 Londres anglaise	'The City University - London' le grade de 'Master of Arts in Psychotherapy and Counselling' 27.05.1999	29.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Arts in Psychotherapy and Counselling'

SIDOUN Jacques 16.06.1969 Sarcelles (F) française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise de sciences de gestion .06.1993	05.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
SIDOUN Jacques 16.06.1969 Sarcelles (F) française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies de sciences de gestion, option finance 31.10.1994	05.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de sciences de gestion
SIMIONI Vincent 28.07.1964 Verviers belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Saint-Laurent à Liège le titre de gradué en informatique 30.09.1985	22.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en informatique
SIMON Karl 26.11.1936 Trier allemande	la 'Oberfinanzdirektion Koblenz' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Finanzwirt (FH-staatlich nachdiplomiert)' 12.02.1987	07.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Diplom-Finanzwirt (FH-staatlich nachdiplomiert)'

SKRIAPAS Efi 18.03.1973 Lübeck grecque	la 'Fachhochschule Koblenz' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 13.01.1997	06.03.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
SLABAKOVA Ralitsa Emilova 24.12.1975 Sofia bulgarienne	l'Université Nouvelle de Bulgarie - Sofia le diplôme de Bachelier en administration publique 21.03.2002	19.08.2002 28.01.2003 04.02.2003	Bachelier en administration publique
SLIEPEN Christian 05.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in architecture, planning, building and environmental studies' 01.08.2001	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Bachelor of Science in architecture, planning, building and environmental studies'
SLIEPEN Christian 05.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Bath' le grade de 'Master of Science in Management' 27.11.2002	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Master of Science in Management'

SOLAZZI Laurent 16.03.1978 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: analyse et politique économiques 07.07.2003	02.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
SOLVI Anne-Marie 25.10.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Master in Science with First Class Honours in Physics' 01.08.2001	19.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Master in Science in Physics'
SOLVI Anne-Marie 25.10.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études approfondies en sciences 12.09.2002	19.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Diplômée d'études approfondies en sciences
SONUNBEKOVA Naristé 30.03.1976 Bischkek (KGZ) kirghize	la 'Geisteswissenschaftliche Universität Bischkek' la 'Qualifikation einer Lehrerin, Fachrichtung Deutsche Sprache und Literatur' 30.06.1998	26.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement pour la langue et littérature allemande

SOUILLARD	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie - Paris	15.09.2003	Ingénieur
Pierre			
06.11.1969	le diplôme d'ingénieur des travaux publics	04.11.2003	
Toulouse			
française	21.03.1994	11.11.2003	
SOUILMI	l'Université de Tunis III - Institut National du Travail et des Etudes Sociales	07.01.2003	Titulaire d'une maîtrise en sciences du travail
Monia			
05.08.1975	le diplôme de maîtrise en sciences du travail	28.01.2003	
Kasserine			
tunisienne	26.06.2000	04.02.2003	
SPAUTZ	la 'Universität Zürich'	22.09.2003	Titulaire d'un 'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften'
Annick			
10.03.1977	le diplôme de 'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften (Richtung Betriebswirtschaft) (lic. oec. publ.)'	04.11.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	04.12.2002	11.11.2003	
SPAUTZ	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen'	14.01.2003	'Diplom-Betriebswirt'
Yann			
09.10.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt'	28.01.2003	
Munich			
luxembourgeoise	19.06.1996	04.02.2003	

SPERBER Gabriele 13.01.1967 München allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 05.05.1998	15.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
SPIER Malou 04.03.1967 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2002	07.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Master of Science in Psychology'
SPREUWERS Frank 22.09.1969 Namur belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en droit 08.07.1993	07.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en droit
STEFANELLO Samuel 12.08.1972 Moyeuvre-Grande française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique 07.07.1998	12.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers

STEFANETTI	l'Université Strasbourg I	17.01.2003	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Daniel			
20.07.1967	le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise	28.01.2003	
Differdange			
luxembourgeoise	18.06.2002	04.02.2003	
STEFANUTTI	la 'Università degli Studi di Torino'	12.02.2003	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Gabriella			
29.10.1965	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	11.03.2003	
Torino			
italienne	09.07.1992	18.03.2003	
STEINBACH	l'Université Aix-Marseille III	18.12.2002	Ingénieur-maître en méthodes informatiques appliquées à la gestion
Christian			
12.05.1976	le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en méthodes informatiques appliquées à la gestion	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.10.2000	04.02.2003	
STEMMLER	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1	24.09.2003	Docteur en science du sol - géomicrobiologie
Sébastien			
12.04.1974	le diplôme de docteur de l'Université Henri Poincaré, Nancy I, spécialité: science du sol - géomicrobiologie	04.11.2003	
Thionville			
française	15.04.2002	11.11.2003	

STEPANENKO Natalya 29.10.1971 Rovno (Ukraine) ukrainienne	l'Institut Technologique Maritime de Kertch la qualification d'ingénieur économiste, spécialisation: économie de l'entreprise 28.06.1996	17.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur économiste
STÉPIEN Corinne 07.07.1976 Briey (F) française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 28.02.2001	08.04.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
STOLTZ Frank 14.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme 17.10.2001	11.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en information et communication
STOYANOVA Svetlana 26.06.1960 Sofia bulgare	l'Ecole Supérieure d'Architecture, de Bâtiments, Ponts et Chaussées - Sofia la qualification d'ingénieur d'Etat du génie civil spécialisé en constructions industrielles et civiles 27.07.1985	14.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur

STREEF Christiane 24.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 30.06.2003	10.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en sciences économiques
STREITZ Jill 09.07.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure des Arts - Académie Royale des Beaux-Arts à Bruxelles le grade de licencié en arts plastiques, visuels et de l'espace, option: architecture d'intérieur 26.06.2003	07.08.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licenciée en arts plastiques, visuels et de l'espace
STREVELER Yasmine 28.07.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen (Deutsch und Französisch)' 19.11.2002	27.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen'
STRUNK Sabine 12.04.1967 Prüm allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Architektur' 27.01.1994	06.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Architecte

SULEK	l'Académie Economique de Cracovie	04.07.2003	Licenciée en gestion et marketing
Marta			
18.12.1974	le titre de licenciée en gestion et marketing, spécialité comptabilité	08.07.2003	
Cracovie			
française	26.09.1997	16.07.2003	
SUN	l'Institut des Langues Etrangères de Tianjin	12.03.2003	Titulaire d'une licence ès lettres
Shujing			
15.03.1970	le diplôme de licence ès lettres, section: langue et culture françaises	08.07.2003	
Tianjin (Chine)			
chinoise	01.07.1992	16.07.2003	
SUN	l'Ecole Supérieure des Finances et d'Economie de Tianjin	12.03.2003	Titulaire d'une maîtrise en gestion
Shujing			
15.03.1970	le diplôme de maîtrise en gestion	08.07.2003	
Tianjin (Chine)			
chinoise	23.06.2000	16.07.2003	
SUTHERLAND	la 'Boise State University, Boise, Idaho'	11.09.2003	'Bachelor of Business Administration'
Douglas			
07.06.1956	le grade de 'Bachelor of Business Administration'	04.11.2003	
Oregon			
américaine	22.12.1978	11.11.2003	

SWENEN	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard	08.10.2003	Architecte
Damien			
10.02.1977	le grade d'architecte	04.11.2003	
Rocourt (B)			
belge	13.09.2002	11.11.2003	
SWYEN	la 'Universitatea din Oradea'	07.05.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
Helmut			
28.09.1944	le grade de 'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'	08.07.2003	
Jössnitz / Plauen			
allemande	28.02.2003	16.07.2003	
TAPIA STOCKER	la 'Denison University, Granville, Ohio'	05.03.2003	'Bachelor of Science'
Christian			
02.04.1959	le grade de 'Bachelor of Science with High Honors (Computer Science)'	09.09.2003	
Santiago (Chili)			
française	. .1981	15.09.2003	
TAPIA STOCKER	la 'University of Illinois at Urbana-Champaign'	05.03.2003	'Master of Science'
Christian			
02.04.1959	le grade de 'Master of Science (Computer Science)'	08.07.2003	
Santiago (Chili)			
française	19.05.1985	16.07.2003	

TEIXEIRA DE SOUSA	l'Institut Polytechnique de Coimbra - Ecole Supérieure Agraire	17.06.2003	Titulaire d'un diplôme de 'Bacharelato' en production agricole
Eduarda Andrea			
05.08.1969	le diplôme de 'Bacharelato' en production agricole	08.07.2003	
Chaves (P)			
portugaise	20.06.1995	16.07.2003	
TERNES	'The University of Michigan'	23.08.2003	'Master of Business Administration'
Georges			
11.05.1971	le grade de 'Master of Business Administration'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.04.2003	15.09.2003	
TERVER	l'Université Paris 1	02.01.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion et stratégie industrielle de l'immobilier, de la construction et de l'aménagement urbain
Stéphane			
22.06.1974	le diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion et stratégie industrielle de l'immobilier, de la construction et de l'aménagement urbain (grade de mastaire)	28.01.2003	
Thionville			
française	22.02.2001	04.02.2003	
THAENS	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur - I.E.S.N. Institut d'Enseignement Supérieur de Namur	13.12.2002	Graduée en comptabilité
Sylvie			
21.08.1978	le titre de graduée en comptabilité, option fiscalité	28.01.2003	
Saint-Josse-Ten-Noode			
belge	20.06.2001	04.02.2003	

THAMINY Mohamed Amine 08.09.1972 Alger française	l'Université Arabe des Sciences à Tunis le diplôme de la maîtrise en finances 12.08.1998	15.10.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en finances
THAMM Michael 08.05.1958 Bischofswerda (D) allemande	la 'Universitatea din Oradea' le grade de 'Doktor der Wirtschaftswissenschaften' 02.11.2001	07.05.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
THELEN Magali 06.09.1978 Namur belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le titre d'architecte 20.09.2002	11.03.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
THIBAUD Jacques 20.05.1949 Neuilly-sur-Seine (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Rouen le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 22.12.1972	14.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières

THILL Claire 21.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Wales, Cardiff' le grade de 'Master of Science in Occupational Psychology' 16.07.2002	16.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Science in Occupational Psychology'
THILL Luc 15.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Royale Militaire - Bruxelles le grade de licencié en sciences sociales et militaires 22.11.1999	22.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licencié en sciences sociales et militaires
THILMANY Mario 18.06.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le titre de licencié en sciences économiques appliquées 30.06.1988	03.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
THINNES Guy 11.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Montanuniversität Leoben' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) in der Studienrichtung Industrieller Umweltschutz, Entsorgungstechnik und Recycling' 11.04.2003	16.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur

THOMA Luc 30.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences mathématiques 27.06.2003	31.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences mathématiques
THOMAS Alain 18.04.1958 Ottignies belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section construction 03.07.1980	22.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Ingénieur industriel
THOMÉ Guy 08.07.1978 Metz luxembourgeoise	l'Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures de Strasbourg (IECS Strasbourg) - Université Robert Schuman le diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg, filière: banque / finance 26.06.2003	19.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire du diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg
THOMMES Yvan 10.11.1972 Arlon belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade d'ingénieur commercial (ingénoriat de gestion) 11.09.1995	09.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur commercial

THOMMESSEN Eric 08.11.1965 St. Vith belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 10.09.1988	09.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Licencié en droit
THOSS Mireille 21.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 le diplôme de la maîtrise en arts plastiques 16.07.2002	22.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en arts plastiques
THUNUS Daniel 17.05.1978 Malmédy belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances 30.06.2000	31.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
TILQUIN Stephan 02.12.1976 Uccle (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 10.09.1998	19.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Licencié en sciences économiques

TOCK	le Collège d'Europe à Bruges	28.11.2002	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen
Stéphane			
18.05.1976	le diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen	28.01.2003	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	14.11.2002	04.02.2003	
TOLOUI	l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II)	17.01.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Nassim			
12.04.1978	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.12.2002	04.02.2003	
TOMASSI	l'Université de Lausanne	15.01.2003	Titulaire d'un diplôme de géologue
Alexandre			
22.03.1972	le diplôme de géologue	28.01.2003	
Wimbledon			
suisse	29.02.2000	04.02.2003	
TONG SAM	'The Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	29.01.2003	'Associate of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales'
Mike Jimmy			
24.11.1968	le 'Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	11.03.2003	
Réduit/Moka (MS)			
mauricienne	01.06.1994	18.03.2003	

TONUS	l'Université de Liège	21.10.2002	Licencié en sciences de gestion
Frédéric			
21.11.1973	le grade de licencié en sciences de gestion	28.01.2003	
Rocourt (B)			
belge	18.09.1998	04.02.2003	
TOPMÖLLER	la 'Universität Trier'	04.09.2003	'Diplom-Kaufmann'
Marcus			
31.08.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	09.09.2003	
Rheda-Wiedenbrück			
allemande	18.10.2002	15.09.2003	
TOW	la 'University of South Carolina - Columbia'	03.02.2003	'Bachelor of Arts in Journalism'
Rodney			
23.11.1971	le grade de 'Bachelor of Arts in Journalism'	11.03.2003	
Greer (USA)			
américaine	15.05.1993	18.03.2003	
TREINEN	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	15.01.2003	Licencié en communication appliquée
Olivier			
10.08.1973	le grade de licencié en communication appliquée	28.01.2003	
Langen (D)			
luxembourgeoise	21.12.2000	04.02.2003	

TRIGANO Jérôme 11.03.1958 Marseille française	l'Institut d'Administration des Entreprises d'Aix-en-Provence le diplôme d'études approfondies en sciences de gestion .06.1980	25.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de gestion
TRIGANO Jérôme 11.03.1958 Marseille française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Marseille-Luminy le diplôme d'études supérieures commerciales administratives et financières .07.1979	25.03.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales administratives et financières
TROISFONTAINES John 16.03.1974 Verviers belge	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 28.06.1995	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Gradué en comptabilité
TROTMAN Gregory 26.01.1958 Nassau (Bahamas) bahamienne	le 'Franklin Pierce College, Rindge, New Hampshire' le grade de 'Bachelor of Arts (Major: Sociology)' 24.05.1981	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts'

TSAI	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg'	12.05.2003	'Diplom-Kauffrau'
Chia-Shing			
09.03.1975	le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau Univ.'	20.05.2003	
Taichung (Taiwan)			
luxembourgeoise	02.08.2002	27.05.2003	
TSIMI	l'Ecole Nationale Polytechnique Metsovio - Athènes	17.01.2003	Architecte
Efi			
13.04.1957	le diplôme d'architecte ingénieur	28.01.2003	
Rio de Janeiro			
hellénique	28.02.1985	04.02.2003	
TUNIA	l'Académie Agricole de Hugon Kollataj à Cracovie	02.04.2003	Magister ingénieur en économie de la production agricole
Agata			
19.04.1976	le titre de magister ingénieur, spécialisation: économie de la production agricole	08.04.2003	
Rzeszow (Pologne)			
polonaise	20.06.2001	15.04.2003	
TUNIA	l'Académie Agricole de Hugon Kollataj à Cracovie	02.04.2003	Ingénieur en économie de la production agricole
Agata			
19.04.1976	le titre d'ingénieur, spécialisation: économie de la production agricole	08.04.2003	
Rzeszow (Pologne)			
polonaise	28.06.1999	15.04.2003	

ULEMEK Daliborka 09.10.1973 Sisak (HRV) croate	l'Université de Zagreb le titre de professeur de la philosophie, langue russe et littérature 29.10.1999	20.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la philosophie, langue russe et littérature
UNGEHEUER Tom 10.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention monnaie et finance 10.10.2002	11.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
UTH Hans-Jürgen 19.04.1960 Schönall allemande	la 'Universitatea din Oradea' le grade de 'Doktor der Wirtschaftswissenschaften' 10.12.1999	07.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
UZUN Funda 14.04.1974 Göle (Turquie) turque	l'Université d'Istanbul le diplôme de licence en droit 14.10.1997	02.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une licence en droit

VACHON Sébastien 27.01.1976 Dijon française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études comptables et financières 23.11.2000	12.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
VALERIO Leonora 29.10.1976 Cascais (P) luxembourgeoise	la 'University of London - The School of Oriental and African Studies' le grade de 'Master of Science in Development Studies' 01.12.1998	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Master of Science in Development Studies'
VALERIO Leonora 29.10.1976 Cascais (P) luxembourgeoise	le Collège d'Europe à Bruges le diplôme d'études approfondies en politique et administration européennes 04.11.1999	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en politique et administration européennes
VALERIO Leonora 29.10.1976 Cascais (P) luxembourgeoise	la 'Kingston University' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Economics' 03.07.1997	27.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Bachelor of Arts in Economics'

VALIKOV	l'Université d'Economie et de Droit de Dnipropetrovsk	19.02.2003	Maître ès finances
Igor			
08.01.1980	le diplôme de maître ès finances	11.03.2003	
Rostov-on-Don (Russie)			
ukrainienne	27.06.2002	18.03.2003	
VAN ASBROECK	la 'Katholieke Universiteit te Leuven'	20.03.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
René			
31.01.1955	le grade de licencié en sciences économiques appliquées, orientation: économie générale de l'entreprise	08.04.2003	
Louvain			
belge	12.07.1977	15.04.2003	
VAN ASBROECK	la 'Katholieke Universiteit te Leuven'	20.03.2003	'Master of Business Administration'
René			
31.01.1955	le grade de 'Master of Business Administration'	08.04.2003	
Louvain			
belge	02.03.1984	15.04.2003	
VAN BEVER	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe	07.10.2003	Gradué en comptabilité
Nicolas			
06.12.1972	le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité	04.11.2003	
Ougrée			
belge	28.06.1995	11.11.2003	

VAN CAUTEREN	la 'Fachhochschule Aachen'	25.07.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Dirk			
24.11.1978	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH)'	09.09.2003	
Eupen (B)			
belge	01.07.2003	15.09.2003	
VAN DEN BOOGAERT	les Ecoles Techniques du Hainaut	16.09.2003	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur
Geneviève			
30.10.1963	le titre d'agrégée de l'enseignement secondaire inférieur, section habillement	04.11.2003	
Watermael-Boitsfort			
belge	30.06.1983	11.11.2003	
VAN DEN DRIESSCHE	la 'Rijksuniversiteit Gent'	13.12.2002	Licenicé en droit
Luc			
12.06.1965	le grade de licencié en droit	28.01.2003	
Alost (B)			
belge	29.09.1989	04.02.2003	
VAN DER LAAN	la 'Fachhochschule Aachen'	25.03.2003	Architecte
Douwe			
15.03.1964	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur'	08.04.2003	
Harlingen (NL)			
néerlandaise	01.02.2001	15.04.2003	

VAN EECKHOUT Thierry 15.08.1976 Ixelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 09.09.1999	28.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Ingénieur de gestion
VAN GRIMBERGEN Eric 17.05.1961 Anderlecht belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 05.07.1985	05.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
VAN HOOREBEKE Caroline 29.03.1977 Ixelles belge	la Haute Ecole Galilée - Bruxelles le titre de graduée en tourisme 02.07.2002	02.09.2003 09.09.2003 15.09.2003	Graduée en tourisme
VAN HOVE Daniel 20.08.1950 Bukavu (Congo) belge	'The University of Chicago (Illinois)' le grade de 'Master of Business Administration' 09.12.1977	28.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Business Administration'

VAN HOVE	l'Université Catholique de Louvain	28.05.2003	Ingénieur commercial et de gestion
Daniel			
20.08.1950	le grade d'ingénieur commercial et de gestion	08.07.2003	
Bukavu (Congo)			
belge	17.09.1975	16.07.2003	
VAN ROSSEM	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	08.08.2003	Licencié en sciences de gestion
Geoffroy			
19.06.1972	le grade de licencié en sciences de gestion	09.09.2003	
Ottignies			
belge	28.06.2002	15.09.2003	
VAN ROSSEM	l'Université Catholique de Louvain	08.08.2003	Licencié en philologie romane
Geoffroy			
19.06.1972	le grade de licencié en philologie romane	09.09.2003	
Ottignies			
belge	19.01.1996	15.09.2003	
VANCRAENENBROECK	l'Université Libre de Bruxelles	10.06.2003	Ingénieur
Alain			
18.07.1968	le grade d'ingénieur civil de construction	08.07.2003	
Watermael-Boitsfort (B)			
belge	05.07.1994	16.07.2003	

VANCRAENENBROECK Alain 18.07.1968 Watermael (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié spécial en sécurité et hygiène du travail 13.09.1995	10.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié spécial en sécurité et hygiène du travail
VANCRAENENBROECK Alain 18.07.1968 Watermael (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en coordination sécurité pour les chantiers temporaires et mobiles de niveau A 03.07.2001	10.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Diplômé d'études spécialisées en coordination sécurité pour les chantiers temporaires et mobiles de niveau A
VANDEKEYBUS Jan 12.10.1960 Lier (B) belge	la 'Katholieke Universiteit te Leuven' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 27.09.1984	25.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Licencié en sciences économiques appliquées
VANDENABEELE Stéphane 6.10.1957 Sainte-Marie-sur-Semois belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section industrie 26.06.1981	12.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Ingénieur industriel

VANDIVINIT	conjointement par la 'University of Birmingham' et l'Ecole Supérieure de Commerce Montpellier	04.12.2002	'Master of Business Administration'
Jacques			
07.07.1976	le grade de 'Master of Business Administration'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	17.07.2001	04.02.2003	
VANGENECHTEN	le 'Sint-Lukas Hoger Architectuurinstituut - Brussel'	04.09.2003	Architecte
Erwin			
28.07.1963	le grade d'architecte	09.09.2003	
Deurne			
belge	04.07.1986	15.09.2003	
VANHOVE	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Mons - Institut de Mons	04.09.2003	Architecte
Stéphane			
26.10.1969	le titre d'architecte	09.09.2003	
Kolwezi (Zaïre)			
belge	01.07.1994	15.09.2003	
VANSIMPSEN	la Haute Ecole de la Ville de Liège	08.09.2003	Gradué en comptabilité
Michel			
18.07.1950	le diplôme de gradué en comptabilité, option administration	09.09.2003	
Ans (B)			
belge	30.06.1973	15.09.2003	

VARENIKOVA	la 'Technische Hochschule für Dienstleistungen - Omsk'	26.08.2003	'Wirtschaftswissenschafter'
Ioulia			
14.06.1974	le titre de 'Wirtschaftswissenschafter, Studienrichtung: Buchhaltung und Audit'	09.09.2003	
Omsk (Russie)			
russe	30.06.1996	15.09.2003	
VAUTHIER	l'Université de Franche-Comté - Besançon	14.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
Philippe			
07.12.1965	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières	11.03.2003	
Besançon (F)			
française	24.11.1994	18.03.2003	
VEN	la 'Katholieke Universiteit Leuven'	03.03.2003	Ingénieur
Joeri			
27.10.1970	le grade de 'Burgerlijk Bouwkundig Ingenieur'	11.03.2003	
Louvain			
belge	02.07.1993	18.03.2003	
VERCHERE	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon	17.09.2003	Ingénieur
Jocelyn			
15.05.1970	le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, option: génie civil et urbanisme	04.11.2003	
Oyonnax (F)			
française	03.05.1994	11.11.2003	

VERHAREN	l'Université Strasbourg 1	16.10.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de la terre
Johannes			
08.01.1973	le diplôme de la maîtrise de sciences de la terre et de l'univers, mention: géochimie	04.11.2003	
Abcoude (Pays-Bas)			
luxembourgeoise	23.04.2001	11.11.2003	
VERISSIMO NASCIMENTO ALMEIDA	l'Ecole Supérieure de Journalisme - Porto	08.04.2003	Titulaire d'une licence en journalisme international
Gualter			
28.02.1976	le certificat de licence - cours supérieur d'études spécialisées en journalisme international	09.09.2003	
Porto			
portugaise	21.01.1999	15.09.2003	
VIEIRA PADRELA	l'Institut Polytechnique de Bragance - Ecole Supérieure de Technologie et de Gestion	26.06.2003	Licenciée en comptabilité et gestion
Marisa Alexandra			
25.05.1978	le grade de licencié en comptabilité et gestion	08.07.2003	
Mirandela (P)			
portugaise	22.12.2000	16.07.2003	
VILAIN	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	09.10.2003	Licenciée en sciences commerciales et financières
Marie-Pierre			
02.03.1971	le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finance	04.11.2003	
Haine-Saint-Paul			
belge	30.06.1999	11.11.2003	

VINANDY	l'Université Nancy 2	06.12.2002	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Raoul			
29.01.1965	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.07.2002	04.02.2003	
VIOLIER	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Reims	04.06.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
Philippe			
23.02.1959	le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières	08.07.2003	
Paris			
française	04.07.1983	16.07.2003	
VIVIER	l'Ecole Supérieure de Commerce Marseille-Provence	09.01.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce Marseille-Provence
Emmanuel			
22.08.1977	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce Marseille-Provence	28.01.2003	
Pithiviers			
française	01.10.2001	04.02.2003	
WAGENER	la Haute Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	11.06.2003 financières	Licencié en sciences commerciales et
Marc			
12.04.1978	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finances	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.2002	16.07.2003	

WAGENER Patrick 03.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de la maîtrise d'administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises 09.04.2002	18.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
WAGNER Nadine 25.08.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 12.12.2002	21.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Pädagogin'
WAGNER Nadine 15.11.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirtin' 19.05.2003	30.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Volkswirtin'
WAGNER Sieglinde 24.09.1975 Graz autrichienne	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing. oder DI) in der Studienrichtung Architektur' 25.06.2001	17.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Architecte

WAGNER	la 'Universität des Saarlandes'	14.08.2003	'Diplom-Psychologe'
Sven			
20.10.1976	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe'	09.09.2003	
Illingen			
allemande	04.08.2003	15.09.2003	
WAHLEN	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	06.10.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Joachim			
10.04.1963	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen'	04.11.2003	
Hermeskeil			
allemande	25.05.1988	11.11.2003	
WALCH	la 'Universität zu Köln'	19.12.2002	'Magister Legum'
Mike			
14.02.1976	le 'akademischer Grad Magister Legum (LL.M.)'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	17.10.2002	04.02.2003	
WALERICH	l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris	15.05.2003	Titulaire du diplôme national supérieur d'arts plastiques
Michèle			
01.03.1976	le diplôme national supérieur d'arts plastiques	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.2002	27.05.2003	

WALERICH	l'Université Strasbourg II	15.05.2003	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
Michèle			
01.03.1976	le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.05.2002	27.05.2003	
WALTER	la 'Universität Hamburg'	09.01.2003	'Magistra Artium'
Vibeke			
26.12.1966	le 'akademischer Grad Magistra Artium im Fachbereich Sprachwissenschaften'	28.01.2003	
Mainz			
allemande	26.07.1994	04.02.2003	
WAMPACH	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	17.01.2003	Licencié en communication appliquée
Bob			
26.03.1975	le grade de licencié en communication appliquée	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.09.1999	04.02.2003	
WAMPACH	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	13.07.2003	Ingénieur
Manuel			
11.04.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.03.1998	15.09.2003	

WARINGO Michel 24.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 30.04.2003	14.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Diplom-Informatiker'
WARNER Scott Dennis 13.07.1963 York (USA) américaine	le 'Massachusetts Institute of Technology' le grade de 'Bachelor of Science in Computer Science and Engineering' 02.06.1986	31.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Bachelor of Science in Computer Science and Engineering'
WARNER Scott Dennis 13.07.1963 York (USA) américaine	le 'Massachusetts Institute of Technology' le grade de 'Bachelor of Science in Electrical Engineering' 02.06.1986	31.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Bachelor of Science in Electrical Engineering'
WARNER Scott Dennis 13.07.1963 York (USA) américaine	le 'Massachusetts Institute of Technology' le grade de 'Master of Science in Electrical Engineering and Computer Science' 02.06.1986	31.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Master of Science in Electrical Engineering and Computer Science'

WARNER Scott Dennis 13.07.1963 York (USA) américaine	'The University of Chicago' le grade de 'Master of Business Administration' 16.03.1990	31.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	'Master of Business Administration'
WASSENBERG Angelika 19.03.1956 Mönchengladbach allemande	la 'Fachhochschule Niederrhein - Mönchengladbach' le grade de 'Diplom-Betriebswirtin (FH)' 19.02.1981	25.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
WAUTERS Karen Jeanne 16.08.1961 Lethbridge, Alberta (Canada) canadienne	'The University of Lethbridge' le grade de 'Bachelor of Management' 21.05.1983	17.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Bachelor of Management'
WEBER Oliver 10.08.1975 Berlin allemande	la 'Fachhochschule für Verwaltung und Rechtspflege Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Finanzwirt (FH)' 14.08.1998	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Diplom-Finanzwirt (FH)'

WEBER Patrick 15.04.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Science in Business' 03.05.2003	11.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Science in Business'
WEBER-KREBS Fridolin 10.05.1939 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) (1. Hauptfach Geschichte, 2. Hauptfach Philosophie)' 18.06.2003	06.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Magister Artium'
WEBER-KREBS Fridolin 10.05.1939 Freiburg im Breisgau allemande	le 'Justizministerium Baden-Württemberg - Landesjustizprüfungsamt - Stuttgart' le 'Zeugnis über die Erste juristische Staatsprüfung' 13.07.1962	06.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste juristische Staatsprüfung'
WEBER-KREBS Fridolin 10.05.1939 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'Grad eines Doktors der Rechte' 22.01.1969	06.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Doktor der Rechte'

WEICKMANS	l'Université Catholique de Louvain	26.04.2003	Licencié en sciences religieuses
Raphaël			
07.10.1975	le grade de licencié en sciences religieuses	20.05.2003	
Chênée (B)			
belge	27.06.2001	27.05.2003	
WEIDOKAL	la 'University of South Carolina - Columbia'	11.08.2003	'International Master of Business Administration'
Michael Patrick			
31.08.1972	le grade de 'International Master of Business Administration'	09.09.2003	
Berea, Ohio (USA)			
américaine	10.08.1996	15.09.2003	
WEIDOKAL	le 'Baldwin-Wallace College, Berea, Ohio'	11.08.2003	'Bachelor of Arts in Business Administration'
Michael Patrick			
31.08.1972	le grade de 'Bachelor of Arts in Business Administration'	09.09.2003	
Berea, Ohio (USA)			
américaine	10.06.1994	15.09.2003	
WEILER	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	12.06.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
Laurent			
17.12.1978	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	08.07.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.09.2002	16.07.2003	

WEILER Solange 17.09.1957 Mesnil-Saint-Blaise belge	l'Institut de Promotion Sociale de la Communauté Française à Athus le titre de gradué en comptabilité 30.06.1992	31.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Graduée en comptabilité
WEISHAAR Laurent 11.10.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Fulda' le 'akademischer Grad Diplom-Europaökonom (Fachhochschule)' 20.01.2003	06.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Europaökonom (FH)'
WEISHAAR Laurent 11.10.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Kingston University' le grade de 'Bachelor of Science (Honours) in Physics with Electronics and Computing' 08.07.1999	15.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Bachelor of Science in Physics with Electronics and Computing'
WELTER Jean-Claude 27.03.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) in der Studienrichtung Architektur' 13.03.2003	14.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Architecte

WELTER Tom 11.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option: contrôle de gestion 02.10.2002	29.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
WELTER Tom 11.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en management franco/allemand 07.07.2003	29.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en management franco/allemand
WENER Michael 30.05.1976 Messancy belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué, section électromécanique 18.06.1997	29.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Gradué en électromécanique
WERDENICH Martin 01.11.1976 Mödling (Österreich) autrichienne	la 'Donau Universität Krems' le grade de 'Master of Advanced Studies (E-Business Management)' 13.04.2002	14.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	'Master of Advanced Studies'

WERDENICH	la 'Höhere Technische Bundes-Lehr- und Versuchsanstalt Mödling'	14.07.2003	Ingénieur
Martin			
01.11.1976	le 'Reife- und Diplomprüfungszeugnis, Ausbildungszweig: Energietechnik und Leistungselektronik'	09.09.2003	
Mödling (Österreich)			
autrichienne	09.06.1997	15.09.2003	
WERNER	la 'University of Bristol'	06.03.2003	'Doctor of Philosophy'
Pierre Nicolas			
21.11.1974	le grade de 'Doctor of Philosophy'	08.04.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	04.12.2002	15.04.2003	
WETZ	la 'Fachhochschule Aachen'	11.12.2002	'Diplomingenieurin (FH)'
Nathalie			
20.03.1977	le 'akademischer Grad Diplomingenieurin (FH) im Studiengang Chemieingenieurwesen'	28.01.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.07.2002	04.02.2003	
WEYER	la 'Sacred Heart University'	15.05.2003	'Master of Business Administration'
Marion			
24.04.1962	le grade de 'Master of Business Administration'	20.05.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.06.1999	27.05.2003	

WILINSKA Ewa 15.05.1971 Siemiatycze (Pologne) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité 05.09.2002	25.08.2003 09.09.2003 15.09.2003	Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité
WILLET Alain 25.10.1969 Differdange luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 30.10.2002	18.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
WILMES Paul 12.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Glasgow Caledonian University' le grade de 'Bachelor of Science in Environmental Toxicology with First Class Honours' 10.07.2002	24.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Bachelor of Science in Environmental Toxicology'
WINDHAUSEN Claudia 02.06.1977 Trier allemande	la 'Fachhochschule Bingen' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Umweltschutz' 19.08.2002	28.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	'Diplom-Ingenieurin (FH)'

WINKIN Laurent 01.02.1971 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Technische Universität Graz' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Elektrotechnik, Studienzweig Elektronik und Nachrichtentechnik' 02.03.1998	07.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur
WINTZER Clemens 28.08.1972 Frankfurt luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Münster - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 08.04.2003	19.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	Architecte
WIRTZ Bernard 22.07.1959 Anvers belge	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 30.10.2002	11.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
WIRTZ Raoul 28.10.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris IX Dauphine le diplôme de maîtrise en économie appliquée 24.07.2001	27.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'une maîtrise en économie appliquée

WIRTZ Raoul 28.10.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies d'analyse économique des décisions publiques (grade de Master - Master's degree) 25.11.2002	27.03.2003 08.04.2003 15.04.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies d'analyse économique des décisions publiques
WITRAHM Jeannette 20.03.1973 Wanne-Eickel allemande	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 06.11.2001	15.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Architecte
WOLLWERT Guy 27.05.1968 Differdange luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - ICHEC Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.1995	18.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	Licencié en sciences commerciales et financières
WSZOLEK Krzysztof 25.04.1978 Krakow polonaise	la 'Handelshochschule in Warschau' le titre de 'Magister in Finanzen und Bankwesen' 04.07.2002	12.10.2002 28.01.2003 04.02.2003	'Magister in Finanzen und Bankwesen'

YANG Zhe Heng 10.08.1973 Shanghai belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.09.2000	16.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Ingénieur commercial
YAUN Dennis Nonato 24.02.1961 Mandaue City, Cebu belge	le 'Asian Institute of Management' le grade de 'Master in Development Management' 09.05.1999	15.07.2002 11.03.2003 18.03.2003	'Master in Development Management'
YEADON Kathryn Mary 01.01.1958 Christchurch (New Zealand) irland./néo-zéland.	la 'University of Canterbury (New Zealand)' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in English' 30.08.1982	30.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Master of Arts in English'
YEADON Kathryn Mary 01.01.1958 Christchurch (New Zealand) irland./néo-zéland.	la 'University of Canterbury (New Zealand)' le grade de 'Bachelor of Arts' 07.05.1981	30.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Arts'

YOUNG Andrew Michael 24.06.1965 Hillingdon britannique	la 'University of Surrey' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Lower Division) in Linguistic and International Studies' 02.07.1987	11.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Bachelor of Science in Linguistic and International Studies'
ZANGARINI Romaine 12.07.1958 Dudelange luxembourgeoise	la 'San Diego State University' le grade de 'Bachelor of Arts in Liberal Arts and Sciences - Economics' 23.05.1987	08.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	'Bachelor of Arts in Liberal Arts and Sciences - Economics'
ZANGERLÉ Georges 14.01.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion financière et espace européen 29.10.2002	02.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion financière et espace européen
ZANGERLÉ Georges 14.01.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures européennes en sciences économiques et gestion 30.10.2002	02.05.2003 20.05.2003 27.05.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes en sciences économiques et gestion

ZANIER William 06.06.1964 Differdange italienne	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence en droit 13.03.2001	29.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire d'une licence en droit
ZANITZER Daniel 19.02.1966 Sorengo (CH) luxembourgeoise	'Die Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Bauingenieur- und Vermessungswesen' 27.08.1992	22.04.2003 20.05.2003 27.05.2003	Ingénieur
ZAZVONOV Vera 17.05.1959 Moscou luxembourgeoise	la 'Moskauer Staatliche Pädagogische Hochschule für Fremdsprachen Maurice Thorez' la qualification de 'Dozentin der deutschen und englischen Sprache' 24.06.1982	31.08.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la langue allemande et anglaise
ZAZVONOV Vitali 03.01.1945 Moscou russe	le 'Moskauer Pädagogisches Staatsinstitut für Fremdsprachen Maurice Thorez' la qualification de 'Deutschlehrer' 26.07.1973	01.09.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement d'allemand

ZECHES Barbara 09.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Università degli Studi di Padova' le 'European Master's Degree-Diploma in Human Rights and Democratisation' 15.09.2002	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	'European Master in Human Rights and Democratisation'
ZECHES Barbara 09.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 le diplôme de la maîtrise en science politique 24.09.2001	14.01.2003 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise en science politique
ZEIEN Nadine 23.02.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le diplôme d'études approfondies en médiévistique 21.09.2001	01.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en médiévistique
ZEWEN Nicole 22.01.1958 Den Haag luxembourgeoise	l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise de psychologie 15.07.2002	04.12.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

ZIMAKOVA Maria Viktorovna 17.08.1979 Samara (Russie) russe	l'Université Pédagogique de l'Etat de Samare (Filiale de Toliatti) la qualification de professeur de langue et de littérature russes ainsi que de langue anglaise, spécialité philologie 04.06.2001	07.10.2003 04.11.2003 11.11.2003	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langue et de littérature russes ainsi que de langue anglaise
ZIMER Marie-Rose 08.03.1970 Differdange luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de psychologie 07.10.2002	30.01.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
ZIMMER Philippe 03.06.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 15.11.2002	25.11.2002 28.01.2003 04.02.2003	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
ZINK Ulrich 27.09.1976 Tassin la Demi Lune française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier 13.10.2001	22.07.2003 09.09.2003 15.09.2003	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier

ZLATNIK Nathalie 15.05.1958 München luxembourgeoise	la 'Hochschule für angewandte Kunst in Wien' le 'akademischer Grad Magister Artium' 26.06.1987	25.05.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Magister Artium'
ZOLLER Luc 01.02.1978 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt' 23.04.2003	25.06.2003 08.07.2003 16.07.2003	'Diplom-Forstwirt'
ZUMSTEEG Raphaël 21.01.1975 Selestat (F) française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de génie civil 14.01.1998	23.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	Titulaire d'une maîtrise de génie civil
ZUMSTEEG Raphaël 21.01.1975 Selestat (F) française	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen, Studienrichtung: Wasserwirtschaft/Abfallwirtschaft/Verkehrstechnik' 30.09.1997	23.02.2003 11.03.2003 18.03.2003	'Diplom-Ingenieur (FH)'

ZVEREVA	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II	03.12.2002	Titulaire d'un diplôme d'université de traducteur
Natalia			
06.03.1977	le diplôme d'université de traducteur	28.01.2003	
Crasnaia Gorca (MOL)			
luxembourgeoise	16.10.2002	04.02.2003	
ZWANK	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	07.08.2003	'Umweltnaturwissenschafter'
Luc			
02.01.1975	le 'Diplom als Umweltnaturwissenschafter'	09.09.2003	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.04.2000	15.09.2003	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 31 14 mai 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 9 avril 2004 portant nomination d'un membre de la Commission de Formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, la Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;

Vu l'article 9 du règlement grand-ducal du 21 mai 1999 instituant une formation aux fonctions d'aide socio-familiale;

Vu l'arrêté ministériel du 1er avril 2003 portant nomination de la Commission de Formation aux fonctions d'aide socio-familiale;

Arrêtent:

Art. 1er. Est nommée membre de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale Madame Yvonne Kraemer, en remplacement de Monsieur Philippe Eschenauer, représentant des associations et services dans le domaine médico-socio-familial, dont elle achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, une expédition sera transmise à chacun des membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports
Anne Brasseur

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité Sociale
et de la Jeunesse
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 23 avril 2004 portant nomination des membres et des inspecteurs de la commission de la marque nationale des salaisons fumées.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 19 décembre 2000 relatif à la marque nationale du jambon fumé et fixant les conditions d'attribution de cette marque et notamment son article 4;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres de la commission de la marque nationale des salaisons fumées pour une durée de trois ans :

a) Membres effectifs:

MM.	Eugène WAGNER,	ingénieur première classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture,
	Arthur BESCH,	directeur de l'Administration des services vétérinaires,
	Jean-Pierre SCHMITZ,	Luxembourg, délégué de la Chambre de Commerce,
	Georges SCHABER,	Mamer, délégué de la Chambre des Métiers,
	Joseph THINNES,	Eppeldorf, délégué de la Chambre d'Agriculture,
	Jean FEYEREISEN,	Diekirch, délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

b) Membres suppléants:

MM.	Christian ZEWEN,	ingénieur chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture,
	Armand DIEDERICH,	vétérinaire-inspecteur à l'Administration des services vétérinaires,
	Henri WOLTER,	Mertzig, délégué de la Chambre de Commerce,
	Marco MEYER,	Bascharage, délégué de la Chambre des Métiers,
	Romain KLEIN,	Niederfeulen, délégué de la Chambre d'Agriculture,
	Aloyse GROBEN,	Garnich, délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

Art. 2.- M. Eugène WAGNER, précité, exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale des salaisons fumées, M. Jos. STROTZ, commis technique principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture exercera les fonctions de secrétaire. M. Guy ANEN, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission en qualité de secrétaire adjoint.

Art. 3.- M. Lucien KOCH, chef d'atelier, M. Henri WALTZING, artisan dirigeant et M. Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture sont nommés inspecteurs chargés de vérifier le respect des conditions de production des salaisons et d'en faire rapport à la commission.

Art. 4.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres et inspecteurs de la commission pour leur servir de titre, à la Cour des comptes et au Contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 23 avril 2004
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 29 avril 2004 portant approbation des tarifs d'utilisation du réseau de Sudgaz S.A., pour l'année 2004.

Le Ministre de l'Economie,

Vu la directive 98/30/CE du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel;

Vu l'article 23 de la loi du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation en date du 27 avril 2004 relatif aux tarifs d'utilisation du réseau de Sudgaz S.A. pour l'année 2004;

Arrête:

Art. 1er. Les tarifs pour l'utilisation des réseaux de distribution pour l'année 2004, fournis par Sudgaz S.A., sont approuvés et valables jusqu'au 31 décembre 2004.

Art. 2. Sudgaz S.A. devra fournir une proposition de tarifs d'utilisation des réseaux et services auxiliaires pour l'exercice 2005 au plus tard le 31 octobre 2004. Cette proposition devra se baser sur les chiffres comptables audités au 31 décembre 2003.

Art. 3. Sudgaz S.A. rend publics et accessibles les tarifs approuvés par le présent arrêté.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 avril 2004.
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Administration des Contributions Directes. – Affectation. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 Monsieur Pascal MARINGER, contrôleur adjoint au bureau d'imposition Esch/Alzette 2, a été affecté au bureau d'imposition Luxembourg 7 de la section des personnes physiques de l'administration des contributions directes.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 Madame Pia DONVEN ép. WILMES, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg 1 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 Madame Magali PETRALIA, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint à la même administration et affectée au bureau d'imposition Dudelange de la section des personnes physiques.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 Monsieur Joseph HIENCKES, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal 1er en rang chargé de la gestion du bureau d'imposition 10 de la taxe sur la valeur ajoutée à Luxembourg à partir du 1er mai 2004.

Administration du contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 avril 2004, Monsieur le Docteur Marc Waldbillig, médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er juin 2004.

Commissariat aux Assurances. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction 1ère classe et de membre de la direction du Commissariat aux Assurances a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Marc LAUER à partir du 15 avril 2004.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 23 avril 2004 Monsieur Georges FABER et Madame Martine KOMMER, Conseillers de légation adjoint en service ordinaire, ont été nommés Conseillers de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 23 avril 2004 Madame Sandra THEIN, Secrétaire de légation en service ordinaire, a été nommée Secrétaire de légation premier en rang en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de février 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Jung Joseph, Belvaux	D.A.S. LUXEMBURG ZURICH ZURICH EUROLIFE	04.02.2004
ZURCHER & JUNG, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	D.A.S. LUXEMBURG ZURICH ZURICH EUROLIFE	04.02.2004
Zurcher Patrick, Gostingen	D.A.S. LUXEMBURG ZURICH ZURICH EUROLIFE	04.02.2004
Jander Marc, Bettembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	24.02.2004
Marcy Paul, Bereldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.02.2004

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – commission d'examen de la caisse nationale des prestations familiales.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2004 ont été nommés membres effectifs de la commission d'examen auprès de la caisse nationale des prestations familiales pour une durée de deux années les personnes suivantes:

- M. Michel NEYENS, président du comité-directeur de la caisse nationale des prestations familiales, comme président de la commission d'examen;
- M. Claude NICOLAS, premier conseiller de direction à la C.N.P.F.;
- M. Marcel STRAUS, inspecteur principal 1er en rang à la C.N.P.F.;
- Mme Brigitte HENGELS, inspecteur principal 1er en rang à la C.N.P.F.;
- Mme Sylvie PAULUS, inspecteur principal 1er en rang au Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse.

Ont été nommés membres suppléants de la même commission d'examen:

- M. Pierre JAEGER, premier conseiller de Gouvernement;
- Madame Paule CROAT, inspecteur principal 1er en rang à la C.N.P.F.;
- Monsieur Gaston CALES, inspecteur principal 1er en rang à la C.N.P.F.;
- Monsieur Marc EICHER, inspecteur à la C.N.P.F., membre du comité de méthodologie;
- M. Jos GRAAS, inspecteur principal au Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 avril 2004, Monsieur le Dr Michel HUSSON, né le 5.7.1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2004, Monsieur le Dr Peter JAUCH, né le 25.6.1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2004, Monsieur le Dr Imad HAMZE, né le 5.1.1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2004, Monsieur le Dr André DOEBLE, né le 5.1.1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 32 21 mai 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 28 avril 2004 portant nomination des membres de la commission d'examen pour le premier permis de chasse.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi du 25 mai 1972 ayant pour objet de modifier et de compléter la législation sur la chasse;

Vu l'article 1er du règlement grand-ducal modifié du 16 avril 1991 concernant les conditions et modalités de l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres de la Commission d'Examen pour la délivrance du premier permis de chasse pour un terme de trois ans:

a) Membres effectifs:

Monsieur René BOSSELER, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur Jos BOURG, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur Raymond DE WAHA, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur Ady KRIER, Ingénieur première classe à l'administration des Eaux et Forêts

Monsieur Claude LANNERS, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Madame Gaby POECKES-MAJERUS, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur Charles RISCH, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur Guy WEISS, Premier Conseiller de Gouvernement, Représentant du Ministre de l'Environnement

b) Membres suppléants:

Monsieur Georges GILLEN, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Monsieur Thierry GILLEN, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Monsieur François JACOBS, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Madame Nicole LAUFF, Employée au Ministère de l'Environnement, Représentante du Ministère de l'Environnement.

Monsieur Michel MALHERBE, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Monsieur François REINARD, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Monsieur René SAUBER, Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg.

Monsieur Jean-Jacques ERASMY, Directeur de l'administration des Eaux et Forêts, Représentant de l'administration des Eaux et Forêts

Art. 2.- Monsieur Ady KRIER, Ingénieur première classe à l'administration des Eaux et Forêts, assumera les fonctions de président et Madame Josette SÜNNEN, inspectrice à l'administration des Eaux et Forêts, est adjointe à la Commission en tant que secrétaire.

Art. 3.- Le présent arrêt est adressé à chacun des membres et à la secrétaire pour leur servir de titre; une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4.- Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Environnement

Charles Goerens

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, Messieurs Fernand MULLER et Nico SCHMIT, ingénieurs-techniciens principaux à l'Administration de l'Environnement ont été nommés ingénieurs-techniciens inspecteurs auprès de la même administration.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Condello Clemente, Strassen	AME LIFE LUX	05.02.2004
Agence Muller-Bourgmeyer, Lamadelaine représentée par M. Raymond *Muller*	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2004
Damgé Patricia, Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.02.2004
Diehl Marco, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.02.2004
Feis Thierry, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.02.2004
Georges Yves, Hobscheid	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	19.02.2004
Jander Marc, Bettembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.02.2004
Murrell Angela, Schrassig	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.02.2004
Petry Henri, Heisdorf	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	19.02.2004
Santer Jérôme, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.02.2004
ASSUR OMNIUM SA, Esch-sur-Alzette représenté par M. Robert *Herr*	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	24.02.2004
BUREAU D'ASSURANCES ROYER ET GILSON, Mersch, représenté par MM. Claude *Royer* et Marc *Gilson*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	24.02.2004
Jung Joseph, Belvaux	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	04.02.2004
Marcy Paul, Bereldange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	24.02.2004
ZURCHER ET JUNG, S.à r.l., Esch-sur-Alzette représenté par MM. Patrick *Zurcher* et Joseph *Jung*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	04.02.2004
Zurcher Patrick, Gostingen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	04.02.2004
Schmit Nelly, ép. *Weiler*, Septfontaines	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.02.2004
Subiger Jacques, Luxembourg	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	06.02.2004

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
D'Haese Christophe, Luxembourg	AME LIFE LUX	29.04.2004
Henin Luc, Luxembourg	AME LIFE LUX	29.04.2004
Cadete Grilo Rui Manuel, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	29.04.2004
Faber Claude, Diekirch	AXA ASSURANCES	20.04.2004

Feyder Steve, Stegen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	28.04.2004
Garson Steve, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES vie	29.04.2004
Hamen Robert, Bissen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	28.04.2004
Voos Pierre, Kockelscheuer	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	28.04.2004
Da Rocha Jacinte, Esch-sur-Alzette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	29.04.2004
Lima Adeline, ép. *Faustino*, Itzig	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	13.04.2004
Galot Philippe, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	21.04.2004
Poos Claude, Grevenmacher	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	13.04.2004
Rudolph Heinz-Joachim, Senningerberg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.04.2004
Da Conceicao Marie-France, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	29.04.2004
Lauterbach Cindy, Mensdorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	29.04.2004
BUREAU D'ASSURANCES PAUL KORDES représenté par M. Paul *Kordes*, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.04.2004
Juchem Patrick, Mondercange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.04.2004
Seny Carlo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.04.2004
Altmeisch Guy, Mertert	HAMBURG-MANNHEIMER	29.04.2004
Canard Véronique, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2004
Kirch Lucien, Ettelbruck	HAMBURG-MANNHEIMER	29.04.2004
Madeira Maceira Paulo, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	29.04.2004
Vanacker Marc, Bech-Kleinmacher	HAMBURG-MANNHEIMER	29.04.2004
Morio Christian, Luxembourg	INVESTLIFE	20.04.2004
Mediouni Raphael, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	29.04.2004
Aouinti Barka, ép. *Maggio*, Roeser	P & V ASSURANCES	29.04.2004
Dascalu Simona, Rodange	P & V ASSURANCES	29.04.2004
Neuman Patrick, Bridel	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	13.04.2004
BUREAU D'ASSURANCES MACKEL JEANNOT représenté par M. Jeannot *Mackel*, Esch-sur-Alzette	ZURICH ZURICH EUROLIFE	13.04.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2004.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Feyder Steve, Stegen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.04.2004
Hamen Robert, Bissen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.04.2004

Voos Pierre, Kockelscheuer	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.04.2004
Seny Carlo, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2004
Juchem Patrick, Mondercange	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2004
Lima Adeline ép. *Faustino*, Itzig	ZURICH ZURICH EUROLIFE	13.04.2004
Poos Claude, Grevenmacher	ZURICH ZURICH EUROLIFE	13.04.2004

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 23.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AMINE Hamid, né le 19.11.1963 à Meknès (Maroc), demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BESNARD Daniel Pascal André, né le 23.09.1977 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.02.1996 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BEZEG Tamas, né le 28.08.1975 à Pétange, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 08.03.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BEZEG Thomas.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.05.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRIOLOTTI Patrick, né le 22.09.1968 à Villerupt (France), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CONCEIÇAO ALVES DAS NEVES Cristina, née le 14.01.1975 à Freixianda/Vila Nova de Ourém (Portugal), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NEVES Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA ALHO David, né le 19.10.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAHM Johann Ferdinand, né le 11.10.1970 à Luxembourg, demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DASCALU Simona Sarah, née le 03.08.1984 à Galati (Roumanie), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOMINGUES CARMO David, né le 15.06.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,2 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JACKSON Patricia Rose, née le 09.06.1959 à Déols (France), demeurant à Bivange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARSON Robert Marco, né le 12.03.1979 à Wiltz, demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.01.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINES Jacques, né le 25.10.1950 à Metz/Moselle (France), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.12.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MCHIRI Ali, né le 08.08.1970 à Tataouine (Tunisie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MIRANDA GOMES MOURA David, né le 10.07.1984 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MOURA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NANITELAMIO Jeanne, née le 21.12.1950 à Brazzaville (Congo), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.06.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NGOM Mbaye, né le 13.02.1964 à Toucar (Sénégal), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA SANTOS Ricardo Joao, né le 07.06.1980 à Luxembourg, demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANTOS Ricardo Joao.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ORBAN Carole Nicole Danielle, née le 10.04.1975 à Ettelbruck, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.07.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OUEDRAOGO Modibo, né le 17.08.1970 à Ouahigouya (Burkina Faso), demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAGLIARINI Marnie, née le 06.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PAGLIARINI Mauro, né le 22.09.1955 à Sassoferrato (Italie), demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PARISI Alessandra Simonetta, née le 11.03.1966 à Imperia (Italie), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PAUQUET Sascha Stefan, né le 26.05.1974 à Eupen (Belgique), demeurant à Capellen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PAZOS RODRIGUEZ Sergio, né le 19.10.1982 à Luxembourg, demeurant à Biwer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mompach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREZ VAZQUEZ Maria Trinidad, née le 12.11.1960 à Dena/Meano (Espagne), demeurant à Moersdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTAR Anjelka, née le 21.04.1975 à Pétange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTAR Angela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAVELLO Nathalie Josette, née le 10.10.1972 à Ettelbruck, demeurant à Brouch/Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur REDER Rudolf Leo, né le 09.02.1955 à Bollendorf/Irrel (Allemagne), demeurant à Pettingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES RIBEIRO José Manuel, né le 25.03.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de RIBEIRO José Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROMITO Gabriella, née le 19.10.1967 à Luxembourg, demeurant à Haller, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROYER FAVITA Sabrina, née le 18.07.1983 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROYER FAVITA Sonja, née le 18.07.1983 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALIS Cristina Serafina, née le 13.11.1969 à Ettelbruck, demeurant à Erpeldange (Ettelbruck), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bous, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHLOTTMANN Alexandra Stefanie, née le 25.07.1968 à Bitburg (Allemagne), demeurant à Bous, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA DA ROSA Jessica, née le 21.05.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEIXEIRA FONSECA Ana Bela, née le 12.07.1977 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TERNES Jean, né le 30.03.1949 à Tétange, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bacharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur THEUNISSEN Gerard Anton Jonas Donald, né le 10.03.1982 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VANNIER Emilie Marie, née le 21.09.1979 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VINOGRADOVA Polina Vladimirovna, née le 13.12.1981 à Moscou (Russie), demeurant à Bettange-sur-Mess, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WAGNER Juliette Marie Nicolle, née le 15.01.1936 à Clairefontaine/Autelbas (Belgique), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZEDDA Stephanie, née le 04.11.1981 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

LISTE OFFICIELLE

des fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999 créant les fonds de pension sous forme de Société d'Epargne-Pension à Capital Variable (SEPCAV) et d'Association d'Epargne-Pension (ASSEP)

(11)

I. Sociétés d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) soumises à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi modifiée du 8 juin 1999: (3)

ERNST & YOUNG - LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. Associations d'épargne-pension (ASSEP) soumises à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi modifiée du 8 juin 1999: (8)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

LISTE OFFICIELLE

des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999

(11)

ACTUALUX S.A.
Parc d'activité Syrdall 6 Immeuble C, L-5365 Münsbach

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE Luxembourg S.A.
1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg-Kirchberg

Luxembourg, le 31 mars 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

Remembrement de SCHIFFLANGE

Renaturation de l'ALZETTE

Nouvelle distribution des terres

Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 30, 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de SCHIFFLANGE, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 10.02.2003, sont informés que le projet de lotissement a été arrêté définitivement par l'Office National du Remembrement dans la séance du 04 mai 2004. Les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés au secrétariat communal de la commune de SCHIFFLANGE à partir du 17 mai 2004.

Le secrétariat de la commune de SCHIFFLANGE est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 17.00 heures.

La décision de l'Office National du Remembrement peut être contestée devant le greffe de la Justice de Paix de Esch-sur-Alzette dans les 30 jours de la publication, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi susmentionnée.

Luxembourg, le 10 mai 2004

Le Président de l'ONR

Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 mai 2004, Madame le Dr Pascale MEUNIER, né le 2.4.1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2004, Monsieur le Dr Andreas RUTHERFORD, né le 8.11.1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2004, Monsieur le Dr Laurent KIRSCH, né le 1.8.1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 mai 2004, Madame le Dr Christa MAURI, née le 10 août 1944, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 4 mai 2004, Madame Christiane RENNERT, née le 3.1.1965, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service National de la Protection Civile. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 avril 2004, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Léon ANEN, Directeur du Service National de la Protection Civile, avec effet au 1er juin 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Léon ANEN, préqualifié.

Service National de la Protection Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 avril 2004, Monsieur Michel FEIDER, ingénieur-nucléaire au Ministère de la Santé, Direction de la Santé, Division de la Radioprotection, a été nommé aux fonctions de Directeur du Service National de la Protection Civile avec effet au 1er juin 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 33 24 mai 2004

Sommaire

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003

Publication prévue par l'article 30 de la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg

Dans sa réunion du 16 avril 2004, le Gouvernement en Conseil a décidé d'accorder décharge aux organes de la Banque centrale du Luxembourg pour l'exercice financier 2003.

Bilan au 31 décembre 2003

(exprimé en EUR)

Avoirs et créances en or	**24.880.800**	**24.958.618**
Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro	**221.599.940**	**144.650.120**
Créances sur le FMI	151.431.221	144.481.474
Créances auprès de banques, titres, prêts et autres actifs en devises	70.168.719	168.646
Créances en devises sur des résidents de la zone euro	**19.794.150**	**-**
Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	**290.550.224**	**301.182**
Comptes auprès de banques, titres et prêts	290.550.224	301.182
Concours en euros à des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**23.402.139.150**	**23.307.712.900**
Opérations principales de refinancement	20.368.177.200	19.591.455.200
Opérations de refinancement à long terme	3.033.961.950	3.716.257.700
Autres créances en euros sur des établissements de crédit de la zone euro	**596.747**	**62.872.685**
Titres en euros émis par des résidents de la zone euro	**828.959.524**	**204.171.319**
Créances envers l'Eurosystème	**2.408.352.832**	**83.176.316**
Participation au capital de la BCE	7.460.000	7.460.000
Créances sur la BCE au titre des avoirs de réserves transférés	74.600.000	74.600.000
Autres créances envers l'Eurosystème	2.326.292.832	1.116.316
Valeurs en cours de recouvrement	**42**	**250**
Autres actifs	**659.636.238**	**1.162.286.682**
Immobilisations corporelles et incorporelles	58.701.026	61.693.547
Autres actifs financiers	530.602.520	1.028.411.411
Ecart de réévaluation sur instruments de hors bilan	-	1.996.500
Comptes de régularisation	44.790.875	49.019.675
Divers	25.541.817	21.165.549
Total de l'actif	**27.856.509.647**	**24.990.130.072**

Billets en circulation	**739.426.800**	**614.169.272**
Engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**6.765.571.187**	**4.638.044.452**
Comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	6.765.571.187	4.637.844.452
Facilités de dépôt	-	200.000
Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	**592.064.411**	**525.914.231**
Engagements envers des administrations publiques	592.064.411	525.909.890
Autres engagements	-	4.341
Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	**51.907.491**	**53.947.531**
Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	**19.796.162**	**-**
Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	**19.972.990**	**21.978.716**
Engagements envers l'Eurosystème	**19.077.543.570**	**18.568.559.665**
Engagements nets liés à la répartition des billets en euros dans l'Eurosystème	19.077.543.570	9.254.574.795
Autres engagements envers l'Eurosystème	-	9.313.984.870
Valeurs en cours de recouvrement	**6.812.500**	**14.515.834**
Autres engagements	**104.097.466**	**132.622.382**
Ecart de réévaluation sur instruments de hors bilan	346.300	1.816.500
Comptes de régularisation	89.766.149	114.444.118
Divers	13.985.017	16.361.764
Provisions	**305.678.333**	**243.363.505**
Comptes de réévaluation	**30.821.436**	**37.302.358**
Capital et réserves	**139.712.126**	**134.741.890**
Capital	25.000.000	25.000.000
Réserves	114.712.126	109.741.890
Bénéfice de l'exercice	**3.105.175**	**4.970.236**
Total du passif	**27.856.509.647**	**24.990.130.072**

Hors Bilan au 31 décembre 2003
(exprimé en EUR)

Titres reçus en garantie	106.433.616.407	87.077.073.455
Garanties émises et instruments similaires	1.400.000.000	1.000.000.000
Réserves de change gérées pour le compte de la Banque Centrale Européenne	69.213.290	78.565.861
Contrats à terme ferme	43.355.000	410.582.250
Collection numismatique	107.972	107.972
Total Hors Bilan	**107.946.292.669**	**88.566.329.538**

Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003
(exprimé en EUR)

Intérêts reçus	610.386.573	708.247.980
Intérêts payés	-512.430.452	-606.739.095
Revenus nets d'intérêts	**97.956.121**	**101.508.885**
Bénéfices/pertes réalisé(e)s sur opérations financières	9.072.330	-9.751.967
Corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises	-6.542.502	-4.955.810
Dotations nettes aux provisions pour risques de change et de marché	-55.865.813	-61.377.778
Résultat net d'opérations financières, corrections de valeur et provisions	**-53.335.985**	**-76.085.555**
Commissions perçues	6.524.275	5.533.284
Commissions payées	-7.062.469	-6.110.375
Résultat net sur commissions	**-538.194**	**-577.091**
Produits des participations	**1.131.889**	**3.801.103**
Résultat net provenant de la répartition du revenu monétaire	**-18.641.870**	**-9.665.168**
Autres revenus	**12.547.655**	**24.750.115**
Total des revenus nets	**39.119.616**	**43.732.289**
Frais de personnel	**-16.524.525**	**-15.366.065**
Autres frais généraux administratifs	**-7.777.336**	**-8.416.991**
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	**-6.984.340**	**-4.858.986**
Frais relatifs à la production de signes monétaires	**-316.697**	**-2.462.941**
Autres frais	**-4.411.543**	**-7.657.070**
Résultat de l'exercice	**3.105.175**	**4.970.236**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 34 **25 mai 2004**

S o m m a i r e

LISTES DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA C.S.S.F.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n°1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

MULTI-ASSET PLATFORM FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

ÖKOTREND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ARCIPELAGOS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**BSI SHORT TERM INVESTMENT, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*MARKSMEN INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 12 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACTIVEST LUX AIRBAG EUROPA 03/2004, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX BOND 04/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX DIVIDENDPROTECT 12/2009, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX DOLLARCASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX GLOBALPROTECT 10/2008, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX GLOBALRETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX NANOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ADIG EUROPA INVEST 1/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG EUROPA INVEST 2/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG EUROPA INVEST 5/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG EUROPA INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG GLOBAL INVEST 12/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG US INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG WELT INVEST 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG WELT INVEST II 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG WELT ZINSPLUS 12/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG WORLD INVEST 9/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

*AQUILA CAPITAL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*BCN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG USA STRATEGIE AKTIEN FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BIOCAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*CI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*COSMOS FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CS PRIVATE UNIVERSE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DA VINCI MED, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DB FLEXIBLE MANAGEMENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DEKA-GLOBALGARANT 11/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 1/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 6/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 8/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 9/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-STIFTUNGSFONDS BONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DWS ABS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BEST 80 GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BONUS BASKET 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROLAND GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS MULTIDYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NEW ENERGIES BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2005, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2007, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VENTURECAP BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*E.I. CAPITAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FOCUSED FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*FT OPTIRENT 6/2006, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*G & S FALKEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX GLOCAP, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*HORNBLOWER GUARANTEE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS FONDS EQUITY LINKED STRUCTURES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*LIVING PLANET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LRI-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-CORPORATEFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-DOLLARZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-EUROPA-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-EUROZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-OPTIZINS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-RENTENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-STRATEGIEPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-WELTAKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-WELTZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LUX-TOPWORLD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*MANAGERSELECT FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*MULTI-ASSET PLATFORM FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OIM GLOBAL STRATEGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ÖKOTREND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OPPENHEIM ABS PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PICTET INSTITUTIONAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PIONEER NEW EUROPE FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
*POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*PORTFOLIO PLUS FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*PREMIUM INVEST FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*PROFACTO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SEB INVEST INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SHORT-TERM-CORP.-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) I, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

*UNIRENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*1. SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABATON SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL THIMAR SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*ALLIANZ DRESDNER PREMIER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*APERTA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ASHMORE SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*BNP INSTICASH FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BSI SHORT TERM INVESTMENT, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAIXA LUXEMBURGO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL COMPANIES FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DCF FUND (I), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DELPHI FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FONDOR, 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg
*FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FPSPI SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL INSTITUTIONAL MANAGEMENT PORTFOLIO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GREEN LINE FRANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*HELVETIA PATRIA FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*HSBC PROTECTED FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*LEND LEASE SICAV, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXEMBOURG SELECTION FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*MAINFIRST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MARKSMEN INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NIELSEN SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*ORBIS SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PREMIER INTERNATIONAL INVESTMENTS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RP RENDITE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SAM SUSTAINABILITY, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SASFIN INTERNATIONAL FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
*SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SWIP GLOBAL SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SYMPHONIA INVESTMENT FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL PORTFOLIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS ACCESS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS TARGET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM INVESTOR SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM JAPAN GROWTH HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM STRATEGIC INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM TECHNOLOGY HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACTIVEST LUX CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX GLOBALCHOICE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADCIRCULUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*A.L.S.A.-PORTFOLIO, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*ALPHA I VENTURE CAPITAL FUND, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
*ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*AM GENERALI FONDSSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*AM GENERALI KOMFORT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*AMERICAN EXPRESS BESTSELECT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*AMERICAN EXPRESS WORLD FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ANDORFONS INTERNACIONAL STRATEGIC FUNDS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ARISTOLUX INVESTMENT FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*AXA EURO BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BB FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*BETA SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

*BI INVESTMENT FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CB-OPTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CDC CONSTELLATION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC IXIS GLOBAL SECTORIEL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*CONDORINVEST-UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
*CONSILIA SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CONSUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*DEUTSCHE YEN PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DIT-ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-LUX MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DJE ADVISOR FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DOUBLE FANTASY, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DRESPA PREMIUM, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*DUAL-INVEST WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BESTSELECT BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BESTSELECT BRANCHEN III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FOREX STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS LIFETRENDSELECT 24, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*EURO NEW ECONOMY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FALKE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIDELITY WORLD FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*FIRSTNORDIC FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
*FLEMING FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FUNDSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*GAMAX FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GENOKONZEPT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*GIP INVESTWORLD, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*GLOBAL VALUE MANAGER UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*GOTTARDO TOWER FUND, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX CASH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX PARTNERS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HUK-VERMÖGENSFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTER-PORTFOLIO FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*INTERNATIONAL GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*ITAÚ INTERNATIONAL PRIVATE BANK 3-D FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*KOMFORT PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*LILUX II CONVERT, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*LILUX III GLOBAL EQUITY, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*LRI TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 100, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 20, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 50, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MAFFEI MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*MILLENNIUM ASSET GLOBAL STRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*MIR GESTFUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MULTI ASSETS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI ASSETS GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*MULTISELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OIM MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
*PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PLACEMENT TFI QUALITÉ JOUR, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PLANET INVEST, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*PRIVATE GLOBAL OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*POSTBANK STRATEGIE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*REUSCHEL PRIVATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RIM GLOBAL FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST BESTCHOICE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*SPÄNGLER ALTERNATIVE INVESTMENTS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*STOREBRAND INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*SWISSCA MM FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*TC FONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TRIPLE CROWN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICO AI, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*VALUE SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VB DINKELSBÜHL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*VMR TOP SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*WESTPROFIL, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*ZEIT-WERTFONDS HVB, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*ACTIVEST LUX KEY FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADELAïDE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALBATROS PERFORMANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ALENA INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALNUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*ALTERNATIVE STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AQUA, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*AQUARIUS FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*AQUILEIA FUND OF FUNDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARKAS SELECTION, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

*ATHENA II SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BAINBRIDGE-ALPHASTRATEGY, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BBL ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*BER BANCA TOTAL RETURN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BETA LUX SELECTION, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BLUE DANUBE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BO FUND II, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BOSTON INTERNATIONAL FUND II, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BSI - NEW BIOMEDICAL FRONTIER (SICAV), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**BSI MONEY MARKET FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*C-QUADRAT PRO FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CASH INVEST, 76, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*CBG ALTERNATIVE SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC ALTERNATIVE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CERA INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CHARISMA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*CONCERTO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*CONSULTING GROUP GLOBAL CAPITAL MARKETS FUNDS (LUXEMBOURG), 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
*CORLUY V.I.P., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
*CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CREDITANSTALT DERIVATIVES TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CS CARAT (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DAB ADVISER II FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*DBLA-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DCF FUND (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEWAAY GLOBAL, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA EMERGING FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA PUBLIMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DIADEM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
*DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*ELITE-STABILITY FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*EMERGE CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ERSEL SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*EURO-GATE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*EUROMERCHANT BALKAN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*EVOLUTIS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*FFTW FUNDS SELECTION II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*FIM SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FIRST NIS REGIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*FIRSTNORDIC ALLOCATION FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
*FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*FLEXIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FORTIS L ALTERNATIVE, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FORTIS L FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GENERALPART, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GREEN WAY ARBITRAGE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*H & A LUX PRONOBIS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*HVB ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*HVB ALTERNATIVE PROGRAM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*IC INVEST SICAV, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
*IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*IMMO-CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INDIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
*ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INVESCO VOYAGER, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ISOFIN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*J.P. MORGAN ATLAS STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
*J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
*JAPAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*JPMORGAN FLEMING PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*JULIUS BAER MULTIFUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*KAUPTHING SICAV, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
*KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LACUNA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*LEGION PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*LELEUX INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LIBERTY ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*LIBERTY ERMITAGE GLOBAL STRATEGY FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*LION-INTERGESTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LION-INTERINVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
*LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUX-SMALL & MID CAPS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXIPRIVILEGE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*LUXUMBRELLA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*MAN GLENWOOD FUND EU, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
*MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MBS FUND, 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
*MDB FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*MEESPIERSON PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MEESPIERSON-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERRILL LYNCH ACTIVE STERLING TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*MPF TWO LIMITED, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*MULTI-FUNDS, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen

*MULTIWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*NORDEA FUND OF FUNDS, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel

*O'CONNOR GLOBAL CONVERTIBLE PORTFOLIO, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*OBIETTIVO REDDITO, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*OBLICIC, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*OMEGA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*PATRIMOINE FUND SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

*PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

*PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*PRIMUS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*PUBLICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*QUADRIGA GLOBAL CONSOLIDATED TRUST, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

*RABOBANK SELECT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*REDGOLD DIVERSIFIED, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

*SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*SEB INVEST FUNDS, SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*SG PRIVINVEST HARMONY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM VENTURE FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

*SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SIF ADVANTAGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*SOTRECA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SPARINVEST FUND-OF-FUNDS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
*STARPLUS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*STELLARIS, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*SUEZ LUX CASH, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*TAMARIS ALTERNATIVE FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*TARGET MULTI STYLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*TARGET MULTI STYLE INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
*THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*THE LIQUIDITYPLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE MODERN MASTER PORTFOLIO FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
*THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*TOP TEN MULTIFONDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*UBP MONEY MARKET FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*UBP MULTIFUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS MFP SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UEB ALTERNATIVE FUND 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*UNICORN INVESTMENT SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*UNITED ALTERNATIVE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*VALUE STAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*VEGA FUND SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*WEST AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*WOOD & COMPANY SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*WORLDSELECT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*XENOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ZURICH INVEST (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

*AMBER TRUST S.C.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EAST EUROPEAN FOOD FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LEBANON HOLDINGS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LEND LEASE ASIA PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg

*SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

*SIPAREX SMALL CAP VALUE S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*THE ARCHIPELAGO FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*THE NEW RUSSIA FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*THE NILE GROWTH COMPANY, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*THE WORLD TRUST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

PREMIER FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

RAINBOW FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

THREADNEEDLE AKTIEN STRATEGIE MEGATRENDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DIT-EURO RENTENFONDS "SK", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

en

DIT-EURO RENTENFONDS "K4", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2004, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

en

EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2008, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SPP PLATIN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

en

SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABF MULTI FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

AD SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ALEPH, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

BEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

C&P FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CL EARTH FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

KOINÈ FUND, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

LION FORTUNE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LION OBLILUX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MOTUS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE PEARL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

DELPHI SECURITIES SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

en

MONDIAL SECURITIES SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n°1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*ACTIVEST LUX BOND 04/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX DIVIDENDPROTECT 12/2009, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX DOLLAR-GELDMARKT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPROTECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX GLOBALPROTECT 10/2008, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX GLOBALRETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX NANOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ACTIVEST LUX WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADIG EUROPA INVEST 1/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG EUROPA INVEST 2/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG EUROPA INVEST 5/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG EUROPA INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG GLOBAL INVEST 12/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG LAUFZEITFONDS 6/2005, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG US INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG WELT INVEST 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG WELT INVEST II 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG WELT ZINSPLUS 12/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG WORLD INVEST 9/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*AM GENERALI FONDSSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*AM GENERALI KOMFORT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*AQUILA CAPITAL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

*BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*BCN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*BERENBERG USA STRATEGIE AKTIEN FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BETA INDEX FUND, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

*BETA SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

*BIOCAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

*CI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*COSMOS FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CS PRIVATE UNIVERSE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*DB FLEXIBLE MANAGEMENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DEKA-EURORENTEN 11/2005, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-GLOBALGARANT 11/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 1/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT 5/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 6/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 8/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEKA-WORLDGARANT 9/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-STIFTUNGSFONDS BONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*DJE ADVISOR FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*DWS ABS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BEST 80 GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BONUS BASKET 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROLAND GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS MULTI DYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2005, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2007, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*E.I. CAPITAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FOCUSED FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*FT OPTIRENT 6/2006, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*G & S FALKEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*GAMAX FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*GIP INVESTWORLD, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*GLOBAL STRATEGY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*H & A LUX GLOCAP, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*HORNBLOWER GUARANTEE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS FONDS EQUITY LINKED STRUCTURES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HUK-VERMÖGENSFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*KOMFORT PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*LIVING PLANET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LRI TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-CORPORATEFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-DOLLARZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-EUROPA-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-EUROZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 20, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 50, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-KONZEPT 100, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-OPTIZINS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-RENTENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-STRATEGIEPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-WELTAKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*LRI-WELTZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUX-GENÜSSE UND RENTEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*LUX-TOPWORLD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*MANAGERSELECT FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*MULTI-ASSET PLATFORM FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MULTISELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ÖKOTREND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OPPENHEIM ABS PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*PIONEER NEW EUROPE FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
*PLANET INVEST, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
POLARIS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*PORTFOLIO PLUS FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*POSTBANK STRATEGIE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*PREMIUM INVEST FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*PROFACTO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST BESTCHOICE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SHORT-TERM-CORP.-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*SWISSCA (LU) MONEY MARKET FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIDIVIDENDENASS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) I, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIRENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*VALUE SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VMR TOP SELECT FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*1. SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*ACTIVEST LUX KEY FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALLIANZ DRESDNER PREMIER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ANDBANC GLOBAL FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*APERTA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ASHMORE SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASTRA SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

AVIVA MULTIMANAGER FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*BNP PARIBAS INSTICASH, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CARAVAGGIO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CFD CAPITAL MANAGEMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*CHARISMA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CREDIINVEST SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Luxembourg
*DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DCF FUND (I), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DELPHI FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DWS FLEX SICAV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EURO GLOBAL SELECT SICAV, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FONDOR, 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg
*FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FPSPI SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HELVETIA PATRIA FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*HMFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*HSBC PROTECTED FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTED STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*KAUPTHING MANAGER SELECTION, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
*LACUNA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*LEND LEASE SICAV, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXALPHA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*LUXEMBOURG SELECTION FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*MAINFIRST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MARKSMEN INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRINVEST FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*NORDEA FUND OF FUNDS, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
*OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OFI MULTISELECT, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
OFI SELECT, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
OMNIPOTENT UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

*ORBIS SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
*PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PUBLICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RP RENDITE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*SASFIN INTERNATIONAL FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
SECURIALIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*STARPLUS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STRUCTURA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*SWIP GLOBAL SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SYMPHONIA INVESTMENT FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TORRUS FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS ACCESS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS TARGET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
WILLIAM BLAIR SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM INVESTOR SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM JAPAN GROWTH HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM STRATEGIC INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACM TECHNOLOGY HEDGE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACTIVEST LUX GLOBALCHOICE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADCIRCULUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ADIG BEST-IN-ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*ALPHA I VENTURE CAPITAL FUND, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
*ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*AMERICAN EXPRESS BESTSELECT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*AMERICAN EXPRESS WORLD FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ANDORFONS INTERNACIONAL STRATEGIC FUNDS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ARISTOLUX INVESTMENT FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*AXA EURO BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BB FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*BI INVESTMENT FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CB-OPTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CDC CONSTELLATION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC MOBIUS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*CONDORINVEST-UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*CONSILIA SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CONSUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*DEUTSCHE YEN PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DIT-ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-LUX MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DOUBLE FANTASY, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DRESPA PREMIUM, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*DUAL-INVEST WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BESTSELECT BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BESTSELECT BRANCHEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EUROCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FOREX STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS LIFETRENDSELECT 24, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*EURO NEW ECONOMY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FALKE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIDELITY WORLD FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*FIRSTNORDIC FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
*FLEMING FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FUNDSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GENOKONZEPT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*GLOBAL VALUE MANAGER UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*GOTTARDO TOWER FUND, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX CASH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX GLOCAP LONG/SHORT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX PARTNERS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTER-PORTFOLIO FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*INTERNATIONAL GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*ITAÚ INTERNATIONAL PRIVATE BANK 3-D FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*LILUX II CONVERT, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*LILUX III GLOBAL EQUITY, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MAFFEI MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*MILLENNIUM ASSET GLOBAL STRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*MIR GESTFUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MULTI ASSETS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI ASSETS GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OIM MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
*PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PLACEMENT TFI QUALITÉ JOUR, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PRIVATE GLOBAL OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*REUSCHEL PRIVATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RIM GLOBAL FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SEB INVEST OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*SPÄNGLER ALTERNATIVE INVESTMENTS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*STOREBRAND INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
*TC FONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TRIPLE CROWN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICO AI, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*VB DINKELSBÜHL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*WESTPROFIL, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

*WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*ZEIT-WERTFONDS HVB, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*ADELAïDE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALBATROS PERFORMANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ALENA INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*ALNUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*ALTERNATIVE STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX), 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AQUA, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*AQUARIUS FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*AQUILEIA FUND OF FUNDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARKAS SELECTION, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*ATHENA II SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BAINBRIDGE-ALPHASTRATEGY, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BER BANCA TOTAL RETURN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BETA LUX SELECTION, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BLUE DANUBE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BO FUND II, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BOSTON INTERNATIONAL FUND II, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BSI - NEW BIOMEDICAL FRONTIER (SICAV), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*C-QUADRAT PRO FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CASH INVEST, 76, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*CBG ALTERNATIVE SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC ALTERNATIVE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CDC SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CERA INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CONCERTO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*CONSULTING GROUP GLOBAL CAPITAL MARKETS FUNDS (LUXEMBOURG), 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen

*CORLUY V.I.P., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen

*CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*CREDITANSTALT DERIVATIVES TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*CS CARAT (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DB PLATINUM II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DBLA-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DCF FUND (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

DEUTSCHE BANK (PWM) SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*DEWAAY GLOBAL, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA EMERGING FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA PUBLIMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*DIADEM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*DINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

*DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*ELITE-STABILITY FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*EMERGE CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*ERSEL SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*EURO-GATE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*EUROMERCHANT BALKAN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*EVOLUTIS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

*FFTW FUNDS SELECTION II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*FIM SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*FIRST NIS REGIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*FIRSTNORDIC ALLOCATION FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

*FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*FLEXIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*FORTIS L ALTERNATIVE, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*FORTIS L FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GENERALPART, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GREEN WAY ARBITRAGE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*H & A LUX PRONOBIS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*HVB ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*HVB ALTERNATIVE PROGRAM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*IC INVEST SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*IMMO-CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INDIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ING (L) ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
*ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INGENIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INVESCO VOYAGER, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ISOFIN, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*J.P. MORGAN ATLAS STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
*J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
*JAPAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*JPMORGAN FLEMING PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*JULIUS BAER MULTIFUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LEGION PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*LELEUX INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LIBERTY ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*LIBERTY ERMITAGE GLOBAL STRATEGY FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

*LION-INTERGESTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LION-INTERINVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LLOYDS TSB GLOBAL MULTIFUND ALLOCATION, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
*LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
*LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUX-SMALL & MID CAPS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXIPRIVILEGE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*LUXUMBRELLA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*MAN GLENWOOD FUND EU, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MBS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*MDB FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*MEESPIERSON PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MEESPIERSON-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*MPF TWO LIMITED, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MULTI-FUNDS, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
*MULTIWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*O'CONNOR GLOBAL CONVERTIBLE PORTFOLIO, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*OBIETTIVO REDDITO, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*OBLICIC, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*OMEGA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PATRIMOINE FUND SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*PRIMUS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*QUADRIGA GLOBAL CONSOLIDATED TRUST, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*RABOBANK SELECT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*REDGOLD DIVERSIFIED, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*SEB INVEST FUNDS, SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*SG PRIVINVEST HARMONY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SGAM VENTURE FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

*SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SIF ADVANTAGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*SOTRECA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SPARINVEST FUND-OF-FUNDS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

*STELLARIS, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*SUEZ LUX CASH, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

*TAMARIS ALTERNATIVE FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*TARGET MULTI STYLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*TARGET MULTI STYLE INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen

*THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

*THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*THE MODERN MASTER PORTFOLIO FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg

*THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*TOP TEN MULTIFONDS, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*UBP MONEY MARKET FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*UBP MULTIFUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

UBP MULTIFUNDS II, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*UBS MFP SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*UEB ALTERNATIVE FUND 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*UNICORN INVESTMENT SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*UNITED ALTERNATIVE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*VALUE STAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*VEGA FUND SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*WEST AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*WOOD & COMPANY SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*WORLDSELECT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*XENOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*ZURICH INVEST (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

*AMBER TRUST S.C.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

*EAST EUROPEAN FOOD FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*LEBANON HOLDINGS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*LEND LEASE ASIA PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

*SIPAREX SMALL CAP VALUE S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*THE ARCHIPELAGO FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*THE NEW RUSSIA FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

*THE NILE GROWTH COMPANY, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*THE WORLD TRUST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

NIKKO PRIVATE PACKAGE FUNDS, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n°1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

OUTLET MALL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

PILLAR RETAIL EUROPARK FUND, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

OMEGA PRESERVATION FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RMBI MULTIMANAGER SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SILVERFUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

COPERNICUS UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

OPPENHEIM OBLIGATIONEN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

HSBC TRINKAUS INVESTFUNDS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

LION INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

SMAP LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

en

ETHIAS LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

FRI FEEDER FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

en

RMB MANAGED FEEDER FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 35 2 juin 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004 autorisant Monsieur Jean WEINACHTER à changer son nom patronymique actuel en celui de «MANDERSCHEID».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean WEINACHTER, né le 21 septembre 1983 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6114 Junglinster, 1, an der Dellt, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MANDERSCHEID»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean WEINACHTER est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MANDERSCHEID».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 janvier 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Mademoiselle Tanja BIDINGER à changer son nom patronymique actuel en celui de «KÖHLER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Marie-Paule RIES, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Mademoiselle Tanja BIDINGER, née le 23 février 1981 à Luxembourg, demeurant à L-3715 Rumelange, 25, rue du Cimetière, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KÖHLER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Tanja BIDINGER est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «KÖHLER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Vincent Roland THEVES à changer son nom patronymique actuel en celui de «TARCHALA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Vincent Roland THEVES, né le 9 janvier 1986 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3424 Dudelange, 5, op der Nuddelsfabrik, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «TARCHALA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Vincent Roland THEVES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «TARCHALA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 28 avril 2004 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels

«Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe»

1° L'article 8 dernier alinéa prend la teneur suivante:

«A défaut de paiement des cotisations dans les délais ci-avant, aucune suite ne sera donnée aux déclarations d'accident à introduire auprès de l'assureur et les prestations de la Mutuelle et du Fonds de secours éventuellement dues sont tenues en suspens avec effet immédiat sans qu'une mise en demeure particulière du membre soit nécessaire.»

2° L'article 13, sub 4) est modifié comme suit:

«Le Fonds accorde aux assurés, ayant subi un dommage qui donne ou donnerait droit à une indemnisation à charge de l'assurance tous risques pour les voitures automobiles, une indemnité forfaitaire de 185 euro.

Cette indemnité forfaitaire est également accordée aux assurés dont le dommage subi est inférieur à la franchise sans être inférieur à 100 euro. Dans ce cas, le Conseil d'administration se réserve le droit d'accorder l'indemnité forfaitaire de 185 euro seulement sur présentation des factures de réparation détaillées et dûment acquittées.»

Arrêté ministériel du 28 avril 2004 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels

«Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg»

1° L'article 4 c) prend la teneur suivante:

«Als Mitglieder der Mutuelle können auch Personen aufgenommen werden, ohne Mitglied einer Verbandsfeuerwehr zu sein, insofern sie spätestens im 50. Lebensjahr der Mutuelle beitreten. Sie haben nur Anrecht auf das unter Artikel 18 vorgesehene Sterbegeld. Zur Entrichtung ihres Jahresbeitrages an die Mutuelle, unterzeichnen diese Mitglieder bei der Aufnahme eine diesbezügliche Einzugsermächtigung. Um die Mehrkosten zu decken, welche gegenüber einer Ehrenmitgliedschaft bei einer Verbandsfeuerwehr entstehen, wird vom Konto dieser Mitglieder beim ersten Bankeinzug zusätzlich ein Betrag von 5 Euro als einmalige Aufnahme-Gebühr abgebucht.»

2° L'article 7 est modifié comme suit:

«Sämtliche An- und Abmeldungen und jede an den Vorstand gerichtete Korrespondenz sind vom Korpschef bzw. von dessen Stellvertreter zu unterzeichnen.»

3° L'article 8 est modifié comme suit:

«Bei der Aufnahme erhält das Mitglied auf eigenen Wunsch, durch Vermittlung des Ortskassieres, nebst Aufnahmeschein die hauptsächlichsten Richtlinien der Statuten.»

Centre de Technologie de l'Education. – Examen de fin de stage. – Le Centre de Technologie de l'Education organisera au courant du mois de juillet 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 7 mai 2004, le mandat consulaire de Monsieur David *Tonna*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Malte, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 7 mai 2004, le mandat consulaire de Monsieur Gian Angelo *Bellati*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Venise, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 mai 2004, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Pikasso, S.à r.l.» ayant son siège à L-1940 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 444, route de Longwy.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01882004.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2004, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Sometimes, S.à r.l.» ayant son siège à L-8008 Strassen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Strassen, 27, route d'Arlon.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01942004.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur D'EUFEMIA Giuseppe, né le 16.11.1953 à Matera (Italie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame KALLFASS Julia Maria, née le 24.10.1980 à Pforzheim (Allemagne), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Manternach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur KÜHNE Magnus, né le 22.10.1969 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant à Bridel.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame LE Do Ly Lan, née le 08.01.1962 à Saigon (Vietnam), demeurant à Howald.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur LUKOVIC Marko, né le 08.01.1978 à Beograd (Yougoslavie), demeurant à Echternach.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.03.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée à la dame LUKOVIC Teodora, née le 18.07.1981 à Beograd (Yougoslavie), demeurant à Echternach.

Cette naturalisation a été acceptée le 01.03.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 13.01.2004, la naturalisation est accordée au sieur MOSCATO Sébastien, né le 15.03.1976 à Mont Saint Martin (France), demeurant à Stadtbredimus.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur MUSLJI Arben, né le 21.12.1980 à Mitrovica (Yougoslavie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur NAGY György Zoltan, né le 16.09.1980 à Haskovo (Bulgarie), demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame NERIS DOS SANTOS Eliete, née le 31.10.1969 à Cotia/Sao Paulo (Brésil), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur NICOLESCU Viorel, né le 07.02.1959 à Buzau (Roumanie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PANIC Jean, né le 24.09.1965 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PECOV Slobodan, né le 14.12.1954 à Zvegor (République de Macédoine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame QOUDAD Marhnia, née le 13.01.1964 à Touissit (Maroc), demeurant à Leudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Leudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame QUISPE PUMALLOCLLA Rosa, née le 20.04.1963 à Chirumbia-Quillabamba (Pérou), demeurant à Bollendorf-Pont.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame RAIC Zlata, née le 22.01.1951 à Pula (Croatie), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur R'BIAA Noureddine, né le 00.00.1961 à Zenata (Maroc), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame REKAD Nadia, née le 23.09.1964 à Differdange, demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur RODRIGUES DE CARVALHO Antonio, né le 26.02.1947 à Vila de Punhe/Viana do Castelo (Portugal), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE CARVALHO Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur SLUJITORU Cristian, né le 10.08.1961 à Filiasi (Roumanie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame SOUILMI Hayet, née le 16.12.1972 à Kasserine (Tunisie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur STANCIU Vali Cristian, né le 08.01.1980 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur TUBIC Nedzad, né le 12.01.1970 à Prnjavor/Kalesija (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame ZHU Yuan, née le 11.09.1965 à Zhejiang (Chine), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur BOJCOVSKI Lupco, né le 01.03.1951 à Razlovci (Macédoine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame GOSEVSKA Dragica, née le 26.10.1950 à Mitrasinci/Berovo (Macédoine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur FORTES FONSECA Leandro, né le 18.01.1963 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame PINTO DOS SANTOS Maria dos Reis, née le 06.01.1963 à Nossa Senhora do Rosario/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur HEYNEN Guy Yves Louis, né le 17.03.1944 à Tshikapa (Rép. démocratique du Congo), demeurant à Capellen.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame GHILNEUX Yvonne Marie José, née le 09.01.1948 à Ixelles (Belgique), demeurant à Capellen.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur HIÉRONIMUS Eric Bernard, né le 12.12.1959 à Arlon (Belgique), demeurant à Hagen.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame PIERRARD Diane Marie Marceline, née le 23.04.1960 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à Hagen.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur KIPULU MUBOTY Vincent de Paul, né le 20.09.1964 à Bonga Yassa (République démocratique du Congo), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame KIMVUKA MUKUNDU KIPULU Astrid, née le 21.11.1966 à Kikwit (République démocratique du Congo), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur KOUTCHESFAHANI Mahmoud, né le 17.06.1948 à Rasht (Iran), demeurant à Gonderange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame MOJTAHÉDI Abbaséh, née le 06.10.1961 à Téhéran (Iran), demeurant à Gonderange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur LAZRI Pjerin, né le 22.02.1969 à Shkoder (Albanie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame KOSTURI Enkela, née le 05.04.1973 à Elbasan (Albanie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur LOPES DOS SANTOS Gabriel, né le 20.01.1964 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame DA CRUZ SANTOS Adelia Lorena, née le 26.11.1965 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur MIR MOTAHARI Ali, né le 01.11.1947 à Téhéran (Iran), demeurant à Crauthem.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame ZAYTOONNEJAD Paridokht, née le 05.08.1947 à Abadan (Iran), demeurant à Crauthem.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur MOUWANNES Rizk, né le 25.10.1965 à Beyrouth (Liban), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame KALLAS Paula, née le 04.07.1968 à El Bouchrieh (Liban), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur NEUMANN Wolfgang, né le 30.06.1955 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Fischbach/Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Fischbach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame KOPPERSCHLÄGER Monika Emilie, née le 04.05.1957 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Fischbach/Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Fischbach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PARMENTIER Gerhard Franz Joseph, né le 06.06.1963 à Thommen (Belgique), demeurant à Wilwerdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame SCHLABERTZ Natalie Irmgard, née le 22.05.1966 à St-Vith (Belgique), demeurant à Wilwerdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PENA NUNEZ Joel Isaias, né le 20.06.1952 à Lanco (Chili), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame REBOLLEDO MORA Sonia Angelica, née le 13.07.1955 à Carahue (Chili), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur RAMACHANDRAN Madhu, né le 20.02.1968 à Secunderabad/Andhra Pradesh (Inde), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame KAMESWARAN Kavitha, née le 04.04.1973 à Trichur/Kerala (Inde), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur RISTOVSKI Velinçe, né le 25.03.1974 à Junglinster, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame ZLATANOVSKA Danielka, née le 09.04.1979 à Kamenica (Macédoine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur SALGUEIRO DE MATOS Paulo Jorge, né le 16.09.1967 à Pardilho/Estarreja (Portugal), demeurant à Consdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE MATOS Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame FERNANDES LOPES Susana Margarida, née le 03.12.1963 à Mortagua (Portugal), demeurant à Consdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Susy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur SILVESTRUCCI Ersilio, né le 28.02.1956 à Foligno (Italie), demeurant à Fennange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame ALBANESE Maria Isolina, née le 09.11.1958 à Mammola (Italie), demeurant à Fennange.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALBANESE Isolina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur STANCIU Paul, né le 28.09.1957 à Barcanesti (Roumanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame GHEORGHE Vasilica, née le 18.03.1957 à Crasani (Roumanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur SZOMBATHY Györö Gabor, né le 05.08.1955 à Budapest (Hongrie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame SARKÖZI Györgyi, née le 13.06.1955 à Ajka (Hongrie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur VARELA FURTADO Julio, né le 03.06.1968 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame PAGNON Patricia Corinne Valérie, née le 04.01.1974 à Reims (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur WOLNICKI Zygmunt Jan, né le 21.07.1946 à Zloczew (Pologne), demeurant à Mertzig.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame CESARZ Teresa Wanda, née le 26.01.1950 à Sosnowiec (Pologne), demeurant à Mertzig.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur ZHANG Xiao Ming, né le 01.12.1959 à Hai Nan (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame LIU Jing, née le 08.11.1959 à Shanghai (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 mai 2004, Monsieur le Dr Titus KALDENBACH, né le 15.06.1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2004 Monsieur le Dr Ralph LANG, né le 30.05.1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2004, Monsieur le docteur Stefan ROSE, né le 02.05.1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 36 **7 juin 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Luís Filipe ANDRADE DE DEUS GAUTIER à changer son nom patronymique actuel en celui de «GAUTIER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Luís Filipe ANDRADE DE DEUS GAUTIER, né le 30 juillet 1956 à Lisbonne (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9645 Derenbach, maison 85, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «GAUTIER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Luís Filipe ANDRADE DE DEUS GAUTIER est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «GAUTIER».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Mademoiselle Caroline BROSIUS à changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Caroline BROSIUS, née le 1er mai 1984 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Mademoiselle Caroline BROSIUS est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Mademoiselle Cindy BROSIUS à changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Cindy BROSIUS, née le 19 mars 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3591 Dudelange, 58, rue de la Vallée, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Mademoiselle Cindy BROSIUS est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «PIQUARD».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Antonio Frederico CARDOSO SILVEIRO et Madame Suzanne RODRIGUES à changer le nom patronymique actuel de leur fille Maya CARDOSO SILVEIRO en celui de «CARDOSO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Antonio Frederico CARDOSO SILVEIRO et Madame Suzanne RODRIGUES, demeurant à L-3422 Dudelange, 16, rue Comte de Bertier, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille Maya CARDOSO SILVEIRO, née le 10 septembre 2002 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «CARDOSO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Antonio Frederico CARDOSO SILVEIRO et Madame Suzanne RODRIGUES sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille Maya CARDOSO SILVEIRO en celui de «CARDOSO».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Madame Sandra FERNANDES NEY à changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Sandra FERNANDES NEY, née le 25 octobre 1977 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7410 Angelsberg, 7, rue de Schoos, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Madame Sandra FERNANDES NEY est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Mademoiselle Julie KALMES à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Julie KALMES, née le 8 août 1985 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8523 Beckerich, 34, Dikrecherstrooss, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Mademoiselle Julie KALMES est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Louis KALMES à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Louis KALMES, né le 22 novembre 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8523 Beckerich, 34, Dikrecherstrooss, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Louis KALMES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Paul KALMES à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paul KALMES, né le 5 février 1988 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8523 Beckerich, 34, Dikrecherstrooss, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Paul KALMES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «KAUTEN».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 28 avril 2004 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'ACAL».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'ACAL» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'ACAL» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels

«Mutuelle de l'ACAL»

1° L'article 21 est abrogé.

2° L'article 22 prend la teneur suivante:

«*Artikel 22.-* Die wirklichen Mitglieder bezahlen einen Jahresbeitrag an die Mutuelle von 1,5 Euro.»

Arrêté grand-ducal du 4 juin 2004 portant dissolution de la Chambre des Députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 74 de la Constitution;

Vu l'article 122 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Article 1er. - La Chambre des députés est dissoute avec effet au 6 juin 2004.

Article 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 4 juin 2004.
Henri

Administration de l'Aéroport. – Examen de fin de stage en 2004. – L'Administration de l'Aéroport organisera, au cours du mois de novembre 2004, un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur technicien et du rédacteur.

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant la première quinzaine du mois d'octobre 2004 un examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois d'octobre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien.

Administration du contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 janvier 2004, Monsieur le Docteur François LANG, médecin-conseil adjoint stagiaire à l'Administration du contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de médecin-conseil adjoint aupès de la même administration avec effet au 1er février 2004.

Commissariat de district à Luxembourg. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Armand DOHN, Secrétaire de district auprès du Commissariat de district à Luxembourg.

Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 17 mai 2004, Messieurs Lucien MONTEBRUSCO et René HOFFMANN, représentants de l'Association Luxembourgeoise des Journalistes, ont été nommés membres effectif resp. suppléant de la Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite, en remplacement de Monsieur Jean-Claude WOLFF et de Mme Anne HENIQUI, membres effectif resp. suppléant démissionnaires.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de juillet 2004 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 7 juillet 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Centre Commun de la Sécurité Sociale Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	2
Centre Informatique de l'Etat Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Centre socio-éducatifs de l'Etat Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en pédagogie ou en psychologie	1
Institut Luxembourgeois de Régulation Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en télécommunication – éventuellement spécialisation en hautes fréquences	1
Institut Luxembourgeois de Régulation Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en ingénieurie de gestion	1
Office des Assurances Sociales Formation demandée : Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	2

le 9 juillet 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Administration de l'Aéroport	2

le 9 juillet 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Administration de l'Aéroport Formation demandée : mécanicien d'autos	1
Administration de l'Aéroport Formation demandée : débosseleur-peintre	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : installateur sanitaire	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : mécanicien d'autos	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : serrurier	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture Formation demandée : mécanicien de machines agricoles	1

Le relevé sera complété par les postes devenant vacants jusqu'à la date de la publication des résultats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 21 et le 25 juin 2004.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 mai 2004, Monsieur Norbert BEHM, né le 30.10.1943, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 37 **11 juin 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Mademoiselle Pamela Toni Marie MERING à changer son nom patronymique actuel en celui de «MULLER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Julie ASSELBOURG, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Mademoiselle Pamela Toni Marie MERING, née le 1er janvier 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3253 Bettembourg, 21, route de Luxembourg, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MULLER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Mademoiselle Pamela Toni Marie MERING est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «MULLER».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Jean Pierre NILLES à changer ses prénoms actuels en ceux de «John Pierre».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Pierre NILLES, né le 5 octobre 1949 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8285 Kehlen, 28, rue des Champs, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «John Pierre»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Pierre NILLES est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «John Pierre».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 1ère quinzaine du mois d'octobre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois de novembre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière de l'artisan. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois de janvier 2005 un examen de promotion dans la carrière de l'artisan.

Chemins de Fer – Commission Paritaire. – Par arrêté gouvernemental du 14 mai 2004 la composition de la Commission Paritaire est la suivante:

Présidence et Secrétariat:

SCHMIT Paul	Commissaire du Gouvernement	Président
FORMAN Romain	Chef de Division au Service Ressources Humaines	Secrétaire

Membres effectifs:

- représentant la Direction Générale des CFL:

Alex KREMER	Directeur Général
François JAEGER	Directeur
Nicolas WELSCH	Directeur
Marc WENGLER	Directeur
Claude MERSCH	Chargé de Gestion
Nico BOLLENDORFF	Chargé de Gestion

- représentant le personnel:

Armand AGOSTINI	chef-distributeur	FNCTTFEL
Roland SCHREINER	inspecteur divisionnaire	FNCTTFEL
Nicolas WENNMACHER	surveillant technique principal	FNCTTFEL
Guy GREIVELDING	expéditionnaire de 2e classe	FNCTTFEL
Georges BACH	chef de brigade	FCPT-Syprolux
Camille BROCKER	préposé technique	FCPT-Syprolux

Membres suppléants:

- représentant la Direction Générale des CFL:

Jean-Marie FRANZISKUS	Chargé de Gestion
Jean-Michel FLAMMANG	Chargé de Gestion
Monique BUSCHMANN	Chargée de Gestion
Paul LORANG	Chargé de Gestion
Edouard SCHWINNINGER	Attaché
Arnold RIPPINGER	Inspecteur divisionnaire

- représentant le personnel:

Alphonse CLASSEN	visiteur principal	FNCTTFEL
Joseph LAUTERBOUR	mécanicien principal	FNCTTFEL
Jos EMERINGER	chef de brigade voie	FNCTTFEL
Pierre BERTEMES	chef de train	FNCTTFEL
Jean-Paul SCHMITZ	sous-inspecteur	FCPT-Syprolux
Mylène WAGNER	sous-inspectrice	FCPT-Syprolux

Approuvé par le Conseil de Gouvernement en sa séance du 14 mai 2004

Composition de la Cour de Justice Benelux

26.04.2004 - 21.03.2007

SIEGE

Présidence

1. Monsieur I. VEROUGSTRAETE, président (B)
2. Monsieur W.J.M. DAVIDS, premier vice-président (NL)
3. Monsieur R. GRETSCH, second vice-président (L)

Juges

4. Monsieur J. JENTGEN (L)
5. Monsieur M. LAHOUSSE (B)
6. Monsieur P. NELEMAN (NL)
7. Madame G.G. van ERP TAALMAN KIP-NIEUWENKAMP (NL)
8. Monsieur R. SCHMIT (L)
9. Monsieur E. FORRIER (B)

Juges suppléants

10. Monsieur D.H. BEUKENHORST (NL)
11. Madame M.-P. ENGEL (L)
12. Monsieur A. HAMMERSTEIN (NL)
13. Monsieur F. FISCHER (B)
14. Madame A.M.J. van BUCHEM-SPAPENS (NL)
15. Madame G. BOURGEOIS (B)
16. Madame L. MOUSEL (L)

PARQUET

Avocats généraux

1. Monsieur N. EDON, avocat général (L)
2. Monsieur J. du JARDIN, avocat général (B)
3. Monsieur L. STRIKWERDA, avocat général suppléant (NL)

Avocats généraux suppléants

1. Monsieur J.-F. LECLERCQ (B)
2. Monsieur G. WIVENES (L)
3. Monsieur F.F. LANGEMEIJER (NL)

GREFFE

Monsieur C. DEJONGE, greffier en chef suppléant (B)

Composition de la Chambre du contentieux des fonctionnaires
de la Cour de Justice Benelux
26.04.2004 - 21.03.2007

Pays-Bas:
- Monsieur W.J.M. DAVIDS, président
- Monsieur D.H. BEUKENHORST, membre suppléant

Luxembourg:
- Monsieur R. GRETSCH, président suppléant
- Monsieur J. JENTGEN, membre suppléant

Belgique:
- Monsieur I. VEROUGSTRAETE, membre
- Monsieur F. FISCHER, membre suppléant.

Indice des prix à la consommation au 1er avril 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 664.45 au 1er avril par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er avril 2004 à **660.26**.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 avril 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Stroossen» ayant son siège à Strassen pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8041 Strassen, 50, rue des Romains.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01382003.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 11382003 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2004 l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Mameranus a.s.b.l.» ayant son siège à L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare, pour l'exercice de l'activité «crèche et foyer de jour pour enfants» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 292000.

Pharmacie. – Concession vacante. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2004 une concession de pharmacie a été créée dont le périmètre est déterminé par les communes de Contern, Schuttrange et Weiler-la-Tour.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 13 juillet 2004 au plus tard. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'avril 2004.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		LUXEMBOURG		
1.	INDESU G.m.b.H., avec siège social à Remich, 20, rue de Macher	02.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Amélie *Jurin*
2.	s.à r.l. TRANEX, établie et ayant son siège social à Grevenmacher, 18, op der Ahlkërrech	02.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Michel *Jimenez-Lunz*
3.	s.à r.l. SVEBALUX G.m.b.H., en liquidation judiciaire, ayant eu son siège social à Luxembourg, 246, rue de Beggen, actuellement sans siège social connu	02.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Luc *Schanen*

4. S.A. CHASSE ET PECHE PARTNERS, avec siège social à Senningerberg, 78, rue du Golf	02.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Amélie *Jurin*
5. Madame Mafalda Maria DUARTE DE OLIVEIRA FERREIRA, commerçante, demeurant à Esch-sur-Alzette, 15, rue Velletri, ayant exploité une agence immobilière à Esch-sur-Alzette, 36, rue de Belvaux	09.04.04	Mme Malou *Theis*	Me Nathalie *Nimesgern*
6. s.à r.l. I.T.C.S.-INTERNATIONAL TAX CONSULTING SERVICES, ayant eu son siège social à Grevenmacher, 11, rue des Jardins, et ayant actuellement son siège social à Wasserbillig, 41, Grand-Rue	09.04.04	Mme Malou *Theis*	Me Nathalie *Nimesgern*
7. s.à r.l. HERPAIN TECHNOLOGIES LIMITED SOPARFI, avec siège social à Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim	09.04.04	Mme Malou *Theis*	Me Evelyne *Korn*
8. s.à r.l. OFFICE SUPPLIES & CONCEPTS, avec siège social à Mamer, 51, rue de la Libération	09.04.04	Mme Malou *Theis*	Me Evelyne *Korn*
9. s.à r.l. MAROQUINERIE SAMDAM CONCORDE, établie et ayant son siège social à Bertrange, 80, route de Longwy	14.04.04	M. Eric *Schammo*	Me Olivier *Wagner*
10. s.à r.l. MANU-FACADES, établie et ayant son siège social à Dudelange, 113, rue des Minières	14.04.04	M. Eric *Schammo*	Me Olivier *Wagner*
11. S.A. EUROLUX-ARGENT, établie et ayant son siège social à Eischen, 19, cité Bettenwies, de fait inconnue à cette adresse	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Nathalie *Baloz*
12. s.à r.l. K-SYSTEM'S & CO, établie et ayant eu son siège social à Luxembourg, 1, allée Pierre Mansfeld, de fait inconnue à cette adresse	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Manfred *Müller*
13. s.à r.l. AMSTER, ayant eu son siège social à Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, actuellement sans siège social connu	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Cécile *Burc*
14. S.A. PELEUS, ayant eu son siège social à Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll, actuellement sans siège social connu	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Cécile *Burc*
15. s.à r.l. I&M RESTAURATION, faisant le commerce sous la dénomination Restaurant Pizzeria LA TRINACRIA II, ayant eu son siège social à Luxembourg, 2, rue du Kiem, de fait inconnue à cette adresse	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Nathalie *Baloz*
16. S.A. DOMAINE DU PIAN-ETOILE, avec siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
17. s.à r.l. LUX FLOORING, établie et ayant eu son siège social à Mamer, 3, route de Holzem, de fait inconnue à cette adresse	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Emmanuel *Natale*
18. S.A. ZAKARI, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 8, boulevard Royal	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Emmanuel *Natale*
19. S.A. SOFINC-CHARTER, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 25c, boulevard Royal, Forum Royal	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Sévrine *Silvestro*
20. S.A. DAILY CONSULT, établie et ayant eu son siège social à Luxembourg, 7, Grand-Rue, actuellement sans siège social connu	19.04.04	M. Robert *Worre*	Me Sévrine *Silvestro*
21. s.à r.l. COMPCOM, établie et ayant son siège social à Schifflange, 39, Rue Basse	21.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Kamilla *Ladka*
22. S.A. SOCIETE DE MONTAGNE ELECTRIQUE (en abrégé S.A. S.M.E.), établie et ayant son siège social à Berchem, 37, rue de Bettembourg	21.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Kamilla *Ladka*

23. S.A. BELAUTO, avec siège social à Pétange, 165a, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Jackye *Elombo*
24. s.à r.l. LOGAN, avec siège social à Differdange, 49, rue Dicks Lentz, de fait inconnue à cette adresse	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Jackye *Elombo*
25. S.A. ATAR, avec siège social à Bertrange, 83, rue de Luxembourg, de fait établie à Luxembourg, 241, route de Longwy	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Alix *Bijoux*
26. s.à r.l. HOME CONCEPT, établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 22, rue Boltgen	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Sébastien *Coï*
27. s.à r.l. ESPACES SELON, avec siège social à Steinfort, 71, rue de Hobscheid, de fait inconnue à cette adresse	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Sébastien *Coï*
28. S.A. ARTISTA INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, de fait inconnue à cette adresse	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Hatice Figen *Eren*
29. S.A. DOMAINE DE LA LANDE, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Hatice Figen *Eren*
30. S.A. ECO SCIENT, avec siège social à Luxembourg, 180, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Emmanuel *Natale*
31. s.à r.l. CHAUSSURES-MAROQUINERIE CINDERELLA, établie et ayant son siège social à Strassen, 315, route d'Arlon	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Emmanuel *Natale*
32. S.A. TRANS EURO FRET (en abrégé S.A. T.E.F.), avec siège social à Soleuvre, 39, rue de Sanem, de fait établie à Foetz, 10, rue de l'Avenir	23.04.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Marguerite *Ries*
33. s.à r.l. RESTAURANT MAIA, établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 8, rue du Brill	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Savelina *Petrova*
34. S.A. EQUICOMMFINA, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 207, route d'Arlon	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Savelina *Petrova*
35. DISCOUNT SHOPPING A.G., établie et ayant son siège social à Mertert, B.P. 2, Match Copal Mertert/Wasserbillig	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Claude *Fellens*
36. S.A. LUX SALES, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 5, rue de la Tour Jacob	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Claude *Fellens*
37. S.A. HERKA, établie et ayant son siège social à Mamer, 53, route d'Arlon	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
38. s.à r.l. LE TOURNESOL, établie et ayant son siège social à Rumelange, 2-4, rue de la Croix	28.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Laurent *Lucas*
39. s.à r.l. ALBACH, établie et ayant son siège social à Mondorf-les-Bains, 2, passage Bernard Simminger	30.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Martine *Lauer*
40. s.à r.l. BIFOR, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 147, rue Cents	30.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
41. s.à r.l. DUFAYS CARRELAGES, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, de fait inconnue à cette adresse	30.04.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Petoud*

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Nominations.

RECTIFICATIF

(Cette publication annule et remplace celle faite au Mémorial B - N° 79 du 29 décembre 2003, p. 1192.)

Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 1er décembre 2003, ont été nommés membres du Conseil d'administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour une durée de cinq ans à partir du 1er janvier 2004:

Monsieur Henri AHLBORN, Vice-Président du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la Croix-Rouge, Bereldange; Monsieur Armand BIVER, Membre du Comité Central de l'Union, Remich; Monsieur Pierre BLEY, Maître en droit, Bridel; Monsieur Nicolas CHAMPAGNE, Membre du Comité National de la Fédération des Enrôlés de Force, Mondorf-les-Bains; Monsieur Roger EVERLING, Président de l'Amicale des Pupilles de la Nation, Bertrange; Madame Lily GANSEN, Présidente nationale du Foyer de la Femme, Lamadelaine; Monsieur l'abbé Erny GILLEN, Président exécutif de la Fondation CARITAS Luxembourg, Luxembourg; Monsieur Romain HEINEN, Conseiller de Direction adjoint, Ministère des Finances, Luxembourg; Monsieur Pierre JAEGER, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, Luxembourg; Monsieur René KERSCHEN, Président L.P.P.D., Howald; Madame Gisèle KIRSCH-TOUSSING, Présidente d'honneur de l'Action Catholique des Femmes du Luxembourg, Luxembourg; Maître Tom LOESCH, Avocat à la Cour, Luxembourg; Madame Christiane LOUTSCH-JEMMING, Conseiller de Gouvernement 1re classe, Ministère de l'Intérieur, Luxembourg; Monsieur Paul-Henri MEYERS, Docteur en droit, Luxembourg; Madame Octavie MODERT, Première Conseillère de Gouvernement, Ministère d'Etat, Luxembourg; Monsieur Roger PAULUS, Membre du Comité Central de la L.P.P.D., Esch/Alzette; Monsieur Jean RODESCH, Secrétaire Général de la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociale, Luxembourg; Madame Babette RUCKERT, Membre de l'Union des Femmes luxembourgeoises, Soleuvre; Monsieur Georges SCHMIT, Membre du Comité Central de l'Union, Luxembourg; Monsieur Edmond SCHUMACHER, Docteur en droit, Luxembourg; Monsieur Sylvain WAGNER, Conseiller de Direction 1re classe au Ministère de la Justice, Strassen.

Monsieur Paul-Henri MEYERS remplira les fonctions de Vice-Président et Monsieur Pierre BLEY celles de Secrétaire Général.

Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2003, Monsieur Edmond SCHUMACHER, docteur en droit, a été nommé Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte à partir du 1er janvier 2004 et pour une durée de cinq ans.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 38 **17 juin 2004**

Sommaire

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Raymond NOSBUSCH, conservateur à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, à partir du 1er juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Raymond NOSBUSCH préqualifié.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Mesdames Malou BAUSTERT, Jacqueline BECKIUS ép. BELLOT, Karin FELGEN et Maria-Pia PESCH et Messieurs Carlo BOULTGEN, Serge GENGLER, Paul HOFFMANN, François NAU, Roland NEY, Thierry REUTER, Carlo SCHEUER, Roger SCHUMACHER, Pierre VANETTI, Marco WAGNER et Marc WEILER, contrôleurs adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Guy POOS, inspecteur à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction à la même administration et affecté à la division Contentieux de la direction des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Messieurs Luc FRIEDERICH et Joseph LAUER, chefs de bureau adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés chefs de bureau à la direction de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Claude STEPHANY, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration et affecté au bureau d'imposition Luxembourg 6 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Guy RONCK, préposé du bureau d'imposition Luxembourg 2 de la section des personnes physiques de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal au service de révision de la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Robert SCHON, receveur A pour les fonctions d'inspecteur au bureau de recette des douanes et accises à Luxembourg-Aéroport, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises à Luxembourg-Aéroport.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Nico FRISCH, commis-adjoint des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises à la même Direction, à partir du 1er juin 2004.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Conseil d'administration. – Nominations. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 23 avril 2004, ont été nommés membres du Conseil d'administration de la BCEE pour une durée de cinq ans à partir du 1er mai 2004: MM. Victor ROD, président, Gaston REINESCH, vice-président, Paul ENSCH, Patrick GILLEN, Patrick NICKELS, Georges SCHMIT, Fernand SPELTZ, membres, Jean HAMES, Georges DENNEWALD, membres représentant le personnel.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 Monsieur Jean WELTER, Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire a été nommé Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République Fédérale d'Allemagne à partir du 3 juin 2004.

Par arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 Monsieur Patrick HECK, Secrétaire de légation 1er en rang, a été nommé Conseiller de Légation adjoint en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – «COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE SA». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 mai 2004, Monsieur Hans KNOL a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE SA», en remplacement de Monsieur Robert FALCON.

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2004. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 28 avril 2004, approuvée le 25 mai 2004 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 90 EUR (quatre-vingt-dix euros) pour l'année 2004 par hectare de vignes en exploitation. Une redevance de 0,012 EUR (un virgule deux cents) par collerette de la Marque Nationale pour les vins tranquilles et de 0,024 EUR (deux virgule quatre cents) par collerette de la Marque Nationale des vins mousseux et crémants est perçue sur la commercialisation du vin.

Indice des prix à la consommation au 1er mai 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **665,88** au 1er mai par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mai 2004 à **661,44**.

Luxembourg, le 3 juin 2004.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 février 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Clara Fey asbl», ayant son siège à Echternach, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Sainte-Claire», à l'adresse: 8, rue de l'Hôpital, L-6448 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/007.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service parental-suivi», à l'adresse: Administration, 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/002.

Par arrêté ministériel du 17 février 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Families First», à l'adresse: Am Turm, 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/001.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer St Joseph», à l'adresse: 48, boulevard Patton, L-2316 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/006.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Don Bosco», à l'adresse: 17a, rue des Grottes, L-1644 Luxembourg-Eich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/007.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association EPI asbl», ayant son siège à Schrassig, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Follow up», à l'adresse: 47, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/019.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association EPI asbl», ayant son siège à Schrassig, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Follow up», à l'adresse: 47, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/010.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Services de consultation, d'aide, d'assistance, de guidance, de formation sociale ou d'animation. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 8 avril 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «de consultation, d'aide, d'assistance, de guidance, de formation sociale ou d'animation», appelée «Centre Arend-Fixmer», à l'adresse: 33, rue de Larochette, L-7661 Medernach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/SFCA/020.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 février 2004, un agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Weiler-la-Tour», ayant son siège à Hassel, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 7, rue de Dalheim, L-5761 Hassel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/01/07/034.

Par arrêté ministériel du 10 février 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-rouge Luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 2, rue d'Ell, L-8527 Colpach-Bas.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/07/003.

Par arrêté ministériel du 24 février 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Uelzechtdall asbl», ayant son siège à Lorentzweiler, pour l'exercice de l'activité de «centre régional d'animation et de guidance», appelé «Club senior Uelzechtdall», à l'adresse: 10, rue des Martyrs, L-7575 Lorentzweiler.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/05/024.

Par arrêté ministériel du 19 mars 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Sodexho Senior Services s.a.», ayant son siège à Windhof, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées», appelé «Résidence Grande-Duchesse Josephine Charlotte», à l'adresse: 11, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/03/009.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Kehlen», ayant son siège à Kehlen, pour l'exercice de l'activité de «centre régional d'animation et de guidance», appelé «Aalt Paschtouerhaus», à l'adresse: 2, rue de Keispelt, L-8282 Kehlen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/05/032.

Par arrêté ministériel du 20 avril 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 5, rue du Marché, L-8252 Mamer.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/04/038.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 mai 2004, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Kannerhaus Wolz» ayant son siège à Wiltz, pour l'exercice des activités «crèche et foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 13, rue des Sport, L-9558 Wiltz.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01052003.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2004, l'agrément a été accordé à titre définitif à la société anonyme «Familienservice (Luxembourg) S.A.», ayant son siège social à L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 106, rue de Grünewald, Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01872003.

Ministère de la Santé. – Atelier thérapeutique. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2004 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Caritas-Accueil et Solidarité» pour ses activités d'atelier thérapeutique «Eilerenger Wäschbur» – service de buanderie pour personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux divers.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, Madame Sandrine DAHM, née le 20 mars 1974, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2004, Madame Maryse CAPRASSE, née le 6.12.1956, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, Monsieur le Dr Firas HAMZE, né le 17 février 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, Monsieur Le Dr Robert MULLER, né le 27 juin 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2004, Monsieur le Dr Philippe LEONARD, né le 9.4.1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2004, Monsieur le Dr Lucas VERBEKE, né le 6.5.1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2004, Madame le Dr Nicole VORRINK, née le 27.2.1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2004, Madame Kristina STREUBEL, née le 9.7.1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 39 **17 juin 2004**

Sommaire

AGREMENTS DELIVRES AUX ENTREPRISES MARITIMES

Agréments délivrés aux entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 1er mai 2004.

	SOCIETE	*DATE DE L'AGREMENT*
1	A.V. CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/12/2001
2	ABEL TASMAN 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	28/08/2000
3	ADRENALINE SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	20/03/1996
4	AHLERS INTERNATIONAL 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	29/09/1995
5	AIRIN 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/09/2003
6	ALDEA 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/09/1999
7	ALESWAY CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	16/12/1997
8	ALEXANDER SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	31/07/2001
9	ALPHA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	23/03/1999
10	ALPHA MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/01/2002
11	ALSTOL 6, place Churchill, L-1340 LUXEMBOURG	21/07/1995
12	ALTAMAR 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
13	AMARLUX T&T 4, Am Hesselter, L-6171 GODBRANGE	15/03/1995
14	AMETHYST MARITIME 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	05/02/2002
15	AMSTERDAM SEAFARING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/10/2003
16	ANDROMEDE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	19/12/2001
17	ANTARES CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/07/2001
18	APHRODITE SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/03/1996
19	ATLANTIS LOCATION MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/06/1999
20	ATLAS MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
21	AURA SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	30/04/2003
22	AZUR RENTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	19/03/1999
23	BABALOU SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	23/01/2003
24	BACINO CHARTER COMPANY 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	16/02/1996
25	BANJAK MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/10/1997

26	BARBACANE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/09/2003
27	BAY ASSOCIATES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/11/1998
28	BEAUMER 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	16/10/1995
29	BELFIL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/09/2003
30	BELTE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/2000
31	BELTSHIP LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	11/02/1999
32	BEN & CO CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/01/2000
33	BEST SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	10/07/2000
34	BIBUTANK 104, rue de Bonnevoie, L-1261 LUXEMBOURG	22/09/1995
35	BIG BLUE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/01/2002
36	BLUE CAT 63-65, rue de Merl, L-1342 LUXEMBOURG	28/01/2002
37	BLUE DREAM SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/06/2002
38	BLUE LAGOON SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/07/2001
39	BLUE STEAM & SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	10/07/1995
40	BLUE WINGS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/01/2000
41	BOAT INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
42	BOCIMAR LUX 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
43	BULKINVEST 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/03/2001
44	BUNKER LUX 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/05/1999
45	CARDINAL SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
46	CAROLINE SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/06/1999
47	CHALLENGER CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	08/08/2003
48	CHARTER POOL 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
49	CHARTER PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
50	CLASSIC CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
51	CLASSIC MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
52	CLASSIS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/05/1999

53	COBELFRET 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/07/1994
54	COBELFRET INTERNATIONAL 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/06/1995
55	CODRALUX 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/12/2001
56	COLUMBUS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/07/2001
57	COMAR 9B, boulevard du Prince Henri, L-2017 LUXEMBOURG	19/08/2002
58	COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'AFFRETEMENT 55-57, rue de Merl, L-1744 LUXEMBOURG	04/11/2002
59	COMPAGNIE MARITIME COMMERCIALE 71, rue des Glacis, L-1628 LUXEMBOURG	26/09/2002
60	COMSEA 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG	20/07/2001
61	CONDOR MARINE SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
62	CONSTANT SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
63	CÔTE D'AZUR MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
64	CROLUX SHIPPING CO 8, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/12/1999
65	CRYSTAL MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/10/1995
66	DAY ET NOUS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
67	DOLPHIN SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/11/1998
68	DORMAL 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
69	DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/12/1995
70	DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	09/12/1996
71	DS BOURGOGNE 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	14/12/1998
72	DS ELVERSELE 11B, boulevard Joseph II, L-1840 LUXEMBOURG	19/12/2002
73	DS EUPEN 11B, boulevard Joseph II, L-1840 LUXEMBOURG	19/12/2002
74	DUKE TOWN A.G. 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	12/09/2003
75	DYMA MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/10/2003
76	DYNAMIC CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	29/05/2000
77	DYNAMIC MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/2000
78	E.T.M. LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	12/09/1995
79	EAGLE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	29/05/2000

80	ELFRIEDE SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	11/03/1999
81	EMAL INTERNATIONAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	10/07/2000
82	EMERALD MARITIME 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	05/02/2002
83	EMERALD SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	16/06/1999
84	EOSNIX 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
85	ESTE 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	14/04/2000
86	EURONAV LUXEMBOURG 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
87	EURONORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/07/1996
88	EUROPEAN CHARTER SERVICES 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	19/01/1999
89	EUROPEAN CRUISE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
90	EUROPEAN CRUISING COMPANY 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	25/05/2000
91	EUROPEAN DREDGING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/12/2001
92	EUROPEAN NAUTICAL ENTERPRISES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/1995
93	EUROSHIP INTERNATIONAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/2000
94	EXCELLENCE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	20/08/2001
95	EXMAR LUX 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
96	EXPLORER MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/11/2003
97	FED SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	24/03/2000
98	FIDUMARINE 35, Val Fleuri, L-1526 LUXEMBOURG	24/04/2003
99	FIROUZEH 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	10/08/2000
100	FLÔTS YACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
101	FOUR WINDS CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/09/1999
102	GCCHART 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
103	GEM SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/01/2000
104	GLOBE MARITIME PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	03/05/2000
105	GM INTER EST MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	12/01/2001
106	GRAYCLIFF 55, boulevard de le Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/08/2001

107	HAKAPI CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	08/05/2000
108	HAPPY FLY AND SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	13/07/1995
109	HAPPY'S CHARTER TOURS 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	30/09/1999
110	HB MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	23/11/2000
111	HIGHSEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/10/2001
112	HOL-MARITIME I 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
113	HOL-MARITIME II 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
114	HOL-MARITIME III 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
115	HOLYMAN (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
116	HORIZONT MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/10/2003
117	HOVERSPEED LUXEMBOURG 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	08/05/2000
118	INCA SHIPPING & CHARTERING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	23/04/1996
119	INDIANA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
120	INFRA SHIPPING AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	02/10/2003
121	INTERMARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
122	INTERNATIONAL CRUISING 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	03/04/2000
123	INTERNATIONAL MARINE TRAVEL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	20/07/2001
124	INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	13/07/1995
125	INTERNATIONAL YACHT & MOTOR CHARTER SERVICES 63-65, rue de Merl, L-1342 LUXEMBOURG	01/12/1999
126	INTERSHIPPING 14A, rue des Bains, L-2016 LUXEMBOURG	14/10/1998
127	INVICTA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	14/04/2000
128	ISLANDS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/09/2003
129	IT'S A DREAM 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
130	J.P.P. YACHTING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/02/2002
131	JAN NAVIGATION A.G. 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/05/2001
132	JET CRUISE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
133	K-MANAGEMENT 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003

134	KARINA SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/01/2003
135	KARIS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	11/06/1996
136	KARMA 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/01/2000
137	KATUOR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	08/04/1999
138	KERIVOR 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
139	KING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/12/1999
140	KOMETA ENTERPRISE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/09/1998
141	LADINO 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	02/06/2003
142	LADY SHIPPING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/03/2002
143	LAIOS 11B, boulevard Joseph II, L-1840 LUXEMBOURG	06/02/1995
144	LAS BRISAS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/01/1996
145	LEVA MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	05/04/2000
146	LOCAMAR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/03/1998
147	LOGIS NAUTIQUES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/02/1995
148	LORENTZEN & STEMOCO & SOBELNORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/2002
149	LOTUS CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	30/07/1999
150	LUAN MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
151	LUXEMBOURG MARINE SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	09/08/1996
152	LUXEMBOURG SHIPPING A.G. 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	04/07/2000
153	LUXEMBOURG SHIPPING SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/07/1995
154	LUXFERRY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/02/2002
155	LUXMARINE 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/10/1995
156	LUXYACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/03/1996
157	MAGIC SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
158	MAHALO MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	01/12/2003
159	MANGOUSTA YACHTING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
160	MANGUSTA 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/11/1998

161	MANUELLA SHIPPING 104, rue de Bonnevoie, L-1261 LUXEMBOURG	01/08/1996
162	MARELUX 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/05/1998
163	MARINA SCIENCE TECHNOLOGY AND SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	19/01/1999
164	MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBOURG) 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 LUXEMBOURG	28/01/1997
165	MARINE LOCATIONS 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	29/05/2000
166	MARIPEPA 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
167	MARITIME CHARTER CORPORATION 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
168	MARITIME CONSTRUCTION 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/10/1997
169	MAVELY CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/10/2001
170	MED-SEA CHARTER 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	10/05/2001
171	MEDIA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/07/2000
172	MEPHISTO 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	07/03/2002
173	MER BLEUE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/04/1995
174	MERSHIP LUXEMBOURG 45, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG	22/01/1996
175	METRECO SEAWAYS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	06/08/1999
176	MFI SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	13/09/2001
177	MIDDLE SEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/08/2000
178	MITTELMEER KREUZFAHRT SCHIFFE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/05/2001
179	MONTEMAR 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
180	MOTOMANIA SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/07/2001
181	MW MARITIME CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/01/2002
182	NARTAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/09/1995
183	NAUTICAIR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/04/1998
184	NAVAL TRADING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/01/1998
185	NAVICOM 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/1996
186	NAVILUX 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/02/1996
187	NAVIMAR SERVICES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/11/2000

188	NAVIMER Port de Mertert, L-6688 MERTERT	19/06/1995
189	NEUENFELDE NAVIGATION A.G. 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	06/06/2001
190	NEW FRONTIER CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	30/07/1998
191	NOE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/09/1998
192	NOGALITH 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/06/2001
193	NON PLUS ULTRA AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	26/06/2003
194	NORTHERN SEAS CHARTER 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/06/2002
195	NOUVELLES ORIENTATIONS MARITIMES 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/03/1997
196	NOVOLUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	18/02/1999
197	NOVOPAR 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	13/02/2002
198	NS-MANAGEMENT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/12/1995
199	OCEANBREEZE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
200	ODYSSEE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
201	OLYMPIC YACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
202	OR'YAM MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	25/09/1997
203	ORION SHIPPING 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	20/07/2001
204	OUTBOARD YACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
205	OVER WATER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
206	PAMINA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/06/2001
207	PANTHERE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
208	PASSION CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/12/2001
209	PEARL MARITIME 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	05/02/2002
210	PERSEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
211	PETROARM 4, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	15/05/2003
212	PLANE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
213	PLANETE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/12/1999
214	POLLUX SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	17/05/2002

215	POLSTEAM (LUXEMBOURG) 5, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	11/06/1996
216	PORTEUR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/02/1995
217	POSANCRE 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/1996
218	POSEIDON SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/10/2001
219	PROTEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
220	RAHANA SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/05/2003
221	REMCO 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	14/05/1997
222	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT 36, rue Gabriel Lippmann, L-1943 LUXEMBOURG	29/09/1998
223	RITA MAR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
224	RIVERWAYS 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	23/09/2002
225	RIVIERA SERVICES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
226	RIVIERA SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
227	RO/RO-LUX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	16/09/1996
228	ROBINSON CRUISE.O. 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/05/2003
229	ROGUEDAS 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	30/06/1995
230	ROYAL OLYMPIC CRUISES (LUXEMBOURG) 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	28/10/1998
231	RUBECCAN 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
232	SAILING PROPERTIES AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	15/10/2003
233	SAILMORE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/10/2001
234	SAIPEM LUXEMBOURG 70, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
235	SALTIRE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	05/04/2000
236	SAPPHIRE SHIPPING 63, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG	16/03/2001
237	SASHA MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/08/2001
238	SEA DREAM 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/07/2001
239	SEA INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/09/1999
240	SEA INDEPENDENCE II 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
241	SEA PRINT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/01/1998

242	SEA WATER CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
243	SEA WONDER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	08/05/2000
244	SEACAT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
245	SEACHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	08/04/1999
246	SEALION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
247	SEALIVE CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/07/2000
248	SEATRACORP 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
249	SELECT CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	12/08/1999
250	SHARK SEAMASTER 8, rue Dicks, L-1023 LUXEMBOURG	05/05/1999
251	SHIPPING STAR 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	19/12/2001
252	SIDOPA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/12/2001
253	SIKO CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
254	SOCIETE MARITIME DE LOCATION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/10/1997
255	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE DE LA HAUTE MER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	28/03/1995
256	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/07/1996
257	SOFINC CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/01/1998
258	SPEEDCRAFT CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/09/2003
259	SPETSES MARITIMES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
260	SPORT CRAFT 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
261	STAR SHIPPING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	25/06/2001
262	SUGITON 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/07/2000
263	SUN AND FUN CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	21/03/1995
264	SUN ICE 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	14/04/2000
265	SUNDAY MORNING 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	27/04/1998
266	TABOGA 3, place Dargent, L-1413 LUXEMBOURG	22/01/2001
267	TANIMARA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/07/2000
268	TECTO LUXEMBOURG 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995

269	THAT'S IT AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	07/11/2003
270	THE CHARTER CORPORATION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
271	TINKER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/1996
272	TOA (LUX) 4, rue Henry Schnadt, L-2530 LUXEMBOURG	04/10/2001
273	TOME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/2000
274	TORCH 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/05/1998
275	TRIDENT LOCATIONS 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	29/07/2003
276	TRIMAR (LUXEMBOURG) 25 C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	21/03/1995
277	TWO SEAS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	08/05/2000
278	VASCO 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/04/2000
279	VIKING BORDEAUX 3, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	03/11/1998
280	VITTFARI CHARTER SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/08/2001
281	VULKAN SCHIFFAHRTS AG LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	20/08/2001
282	VYMER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/05/1996
283	WATERWAYS 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/04/2002
284	WATERWAYS ISLANDS CONSULTING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	17/09/2003
285	WESTERN WATERWAYS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/08/2001
286	WORLD CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
287	WORLD PROSPECTION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
288	ZORK CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2000

AGREMENTS RETIRES	*DATE DU RETRAIT*
ANTEVA SHIPPING	31/03/2004
DRAGONERA	01/03/2004
LUXE AND SUN YACHTING	31/03/2004
MER BLEUE YACHTING	01/03/2004
SEA NABAR	31/03/2004
SHIP TRAVEL CHARTER COMPANY	31/03/2004
VISION SHIPPING	31/03/2004

Agréments délivrés aux dirigeants d'entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 1er mai 2004.

	SOCIETE			***DATE DE L'AGREMENT***
	Nom / Etablissement professionnel			*Date de l'agrément*
1.	ADRIAENS Jozef Maria Karel	85, route de Longwy	L-8080 Bertrange	10/05/1999
2.	ASSELMAN Geert	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
3.	BEERSMANS Ludo	20, rue de Hollerich B.P. 2255	L-1022 Luxembourg	22/09/2000
4.	BOLLAERT Romain	Port de Mertert	L-6688 Mertert	16/06/1995
5.	BRACKE Freddy	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22/07/1994
6.	BUTCHER Richard	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	28/09/1998
7.	D'HARCOUR André	4, an Hesselter	L-6171 Godbrange	15/03/1995
8.	D'HAVE Jacques	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	07/02/1996
9.	DEKEYSER Joris	104, rue de Bonnevoie	L-1261 Luxembourg	11/07/2001
10.	DENEGRI Giancarlo	70, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	08/12/2000
11.	EXMAR LUX	20, rue de Hollerich B.P. 2255	L-1022 Luxembourg	17/11/2000
12.	FRERE Roland	40, rue des Près	L-5316 Contern	28/11/1994
13.	JOHNSEN Svend Ketil	45, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	22/01/1996
14.	LE GLOAN Guy	8, rue Beau-Soleil	L-5318 Contern	13/01/1995
15.	LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	17/06/1999
16.	MAIRE Fabrice	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	11/05/2000
17.	MARELUX S.A.	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
18.	MARTENS Dirk	241, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	16/02/1996
19.	MEDLYN Neil	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	28/09/1998
20.	MEHRPAHL Robert	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
21.	MERZ Heinz Dieter	26, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	18/11/2003
22.	MEUNIER Patrick	5, rue de l'Ecole	L-4394 Pontpierre	18/11/2003
23.	MOSCA Luca	8, rue Dicks	L-1246 Luxembourg	05/05/1999
24.	NAVILUX S.A.	11, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	15/09/1998
25.	PROWANS Marek	5, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	12/12/2001
26.	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	05/03/2004
27.	ROBERT Marc	35, rue Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	24/04/2003
28.	RUXTON Derek Stuart	14A, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	13/10/1998
29.	STAUT Leo	200 A, rue de Luxembourg	L-8077 Luxembourg	21/02/1995
30.	STRASSENER Gustavo	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	07/04/1997
31.	THEISEN Norbert	85, route d'Echternach	L-1453 Luxembourg	15/03/1995
32.	TRIMAR LUXEMBOURG S.A.	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	10/07/1995
33.	VAN HERCK Raymond	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	15/03/1995
34.	WISCOUR-CONTER Pascal	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	21/03/1995

AGREMENTS RETIRES	***DATE DU RETRAIT***
NISZCZOTA Tadeusz	01/12/2003

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 40 **17 juin 2004**

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

206ième MODIFICATION (18 mai 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

CS	RR	ADVATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJEC
CS	RR	ADVATE-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJEC
CS	RR	ADVATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJEC
CS	RR	ADVATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJEC
H	RR	ALBUREX-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 VIAL 50 ML
H	RR	ALBUREX-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 VIAL 100 ML
H	RR	ALBUREX-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 VIAL 20 ML
H	RR	ALBUREX-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 VIAL 100 ML
H	RR	ALBUREX-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 VIAL 250 ML
H	RR	ALBUREX-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 VIAL 500 ML
	P	ALGOSTASE	PDRE		PO	1*32 SACH.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.
	R	CALCIUM BRAUN	SOL.INJ.	10 PC	IV	1*20 AMP.POLYETHYLENE 10 ML

	RR	CHOLESTAGEL	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*24 CPR.
	RR	CHOLESTAGEL	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	CHOLESTAGEL	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*180 CPR.
CS	RR	COPAXONE	SOL.INJ.	20 MG /1 ML	SC	1*28 SER.PREREMPLIES
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*10 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*14 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*30 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*56 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*100 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOCCARVEDI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.

	P	FORLAX	PDRE	10 G	PO	1*10 SACH. 10 G
	P	FORLAX	PDRE	10 G	PO	1*20 SACH. 10 G
H	RR	LITAK	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 5 ML
H	RR	LITAK	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 5 ML
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SEC.
	P	MAG-2	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SEC.
	RR	NAEMIS	CPR.	1,5 MG 3,75 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	RR	NAEMIS	CPR.	1,5 MG 3,75 MG	PO	3*24 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	3*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*14 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*56 CPR.SS BLIST.

RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*60 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*84 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*90 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*91 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*98 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*100 CPR.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*100 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*105 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*100 CPR.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER
P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*36 CPR.A SUCER
P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*96 CPR.A SUCER
P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*204 CPR.A SUCER
R	NITROLINGUAL PUMPSPRAY	SPRAY	0,4 MG /1 D.	SL	1*1 SPRAY 250 D.
RR	NOVESINE DISPERSA	COLL.	0,4 PC	CO	1*3 COLL. 10 ML
RR	NOVESINE DISPERSA	COLL.	0,4 PC	CO	1*10 COLL. 10 ML
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*8 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*12 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*16 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*5 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.

	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	OFLOXACINE-EG	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
HC	RR	PHOTOBARR	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG	IV	1*1 VIAL
HC	RR	PHOTOBARR	PDRE P.PREP.INJ.	75 MG	IV	1*1 VIAL
	RR	RELESTAT	COLL.	0,5 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*7 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*98 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	4 MG	PO	1*200 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.A CROQUER
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.

	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	RHINOSINGULAIR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*200 CPR.
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS
CS	RR	ROACCUTANE	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS
	RR	RUPAFIN	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.
	RR	RUPAFIN	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	SEDACID	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	SEDACID	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	SEDACID	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*112 CPR.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	R	TORESAMIDE-EUROGENERICS	CPR.	10 MG	PO	1*112 CPR.SEC.
	R	TRITACE	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
H	RR	ULTRAVIST-370	SOL.INJ.	76,88 G /100 ML	IVIA	1*1 FL. 500 ML
CS	RR	VELCADE	PDRE P.PREP.INJ.	3,5 MG	IV	1*1 FL.VERRE
CS	RR	VIRACEPT	CPR.	625 MG	PO	1*120 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	FORLAX	PDRE		PO	1*20 SACH. 10 G
CP	RR	KEMICETINA	PDRE	1 G	TO	5*1 PDRE 1 G
	P	PANKREAPLEX NEU	GTTES		PO	1*1 GTTES 50 ML
	P	PANKREAPLEX-NEU	DRG.		PO	1*50 DRG.
	P	PANKREAPLEX-NEU	DRG.		PO	1*100 DRG.
	RR	XYLOCAINE	SOL.INJ.	2 PC	IMIVSC	1*1 FLACON 20 ML +1*1 BOUCHON BROMOB
	RR	XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	1 PC	IMIVSC	1*1 FLACON 20 ML +1*1 BOUCHON CHLORO

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	R	ESBERICID	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	ESBERICID	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	P	ESBERIGAL-N	DRG.		PO	1*50 DRG.
	P	ESBERIGAL-N	SOL.		PO	1*1 SOL. 100 ML
	P	ESBERIVEN	DRG.		PO	1*100 DRG.SS BLIST.
	P	ESBERIZYM-N	DRG.		PO	1*50 DRG.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*2 CPR.A SUCER
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
H	RR	PRO-EPANUTIN	SOL.INJ.	75 MG /1 ML	IMIV	1*10 FL. 10 ML
H	RR	PRO-EPANUTIN	SOL.INJ.	75 MG /1 ML	IMIV	1*25 FL. 2 ML
H	RR	PRO-EPANUTIN	SOL.INJ.	75 MG /1 ML	IMIV	5*5 FL. 10 ML
H	RR	PRO-EPANUTIN	SOL.INJ.	75 MG /1 ML	IMIV	10*5 FL. 2 ML
	R	RESPACAL	SPRAY	4 MG /1 ML	IH	1*1 FL.DOS. 10 ML
	P	STERIGMIN	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
	R	THEOKAL N	DRG.		PO	1*50 DRG.
	R	THEOKAL N	DRG.		PO	1*100 DRG.
	P	VENALOT	CPS		PO	1*50 CPS SS BLIST.
	P	VENALOT	CPS		PO	1*100 CPS SS BLIST.
	P	VENALOT MONO	POMM.	50 MG /10 G	TO	1*1 POMM. 50 G
	P	VENALOT MONO	POMM.	50 MG /10 G	TO	1*1 POMM. 100 G
	RR	XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	0,5 PC	IMIVSC	1*5 FL. 20 ML +1*5 BOUCHONS CHLOROBUTYL

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	ACCOLATE-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ACCOLATE-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ACCOLATE-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
A U L I E U D E					
RR	ACCOLATE-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
P	ADULFEN LYSINE-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.
A U L I E U D E					
P	NUROFEN LYSINE-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.
P	ADULFEN LYSINE-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*48 CPR.
A U L I E U D E					
P	NUROFEN LYSINE-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*48 CPR.
P	ADULFEN LYSINE-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*24 CPR.
A U L I E U D E					
P	ADULFEN LYSINE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*24 CPR.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.

RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	AZITHOBA-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
R	CALCIUM BRAUN	SOL.INJ.	10 PC	IV	1*20 AMP.POLYETHYLENE 10 ML
A U L I E U D E					
R	CALCIUM BRAUN	SOL.INJ.	10 PC	IV	1*10 AMP.VERRE 10 ML
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SEC.

RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.

RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.U.D.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.

RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.

RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
AU LIEU DE					
RR	CITAM-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.

P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.

	P	IBUPROFEN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	P	IBUPROFENE-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*14 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*14 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*24 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*24 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.

H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*10 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*10 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*14 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*14 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*20 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*20 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*24 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*24 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
CS	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	GRAN.P.SUSP.	100 MG / 5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 150 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	GRAN.P.SUSP.	100 MG / 5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 150 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*1 SOL.P.PERF. 300 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*1 SOL.P.PERF. 300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*2 SOL.P.PERF. 300 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*2 SOL.P.PERF. 300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*5 SOL.P.PERF. 300 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*5 SOL.P.PERF. 300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*10 SOL.P.PERF. 300 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*10 SOL.P.PERF. 300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*25 SOL.P.PERF. 300 ML
	AU LIEU DE					
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG / 1 ML	PO	1*25 SOL.P.PERF. 300 ML
	R	MOTILIUM	CPR.	10 MG	SL	1*30 CPR.FONDANTS INSTANT
	AU LIEU DE					
	R	MOTILIUM COMPRIMES FONDANTS INSTANTANES	CPR.	10 MG	SL	1*30 CPR.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER
	AU LIEU DE					
	P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*36 CPR.A SUCER
	AU LIEU DE					
	P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.

	P	NICOTINELL MINT	CPR.	1 MG	BU	1*96 CPR.A SUCER
	A U L I E U D E					
	P	NICOTINELL MINT	GOMMES	1 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
	R	RESMA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	RESMA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	RESMA-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	A U L I E U D E					
	RR	RESMA-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
CD	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
CD	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
CD	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG		1*1 FL.PDRE +1*1 FL.SOLV. 8 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG		1*1 FL.PDRE +1*1 FL.SOLV. 8 ML
CD	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	SOMAVERT	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG		1*30 FL.PDRE +1*30 FL.SOLV. 8 ML
	RR	XYLOCAINE	SOL.INJ.	2 PC	IMIVSC	1*1 FLACON 20 ML +1*1 BOUCHON BROMOBUTYL
	A U L I E U D E					
	RR	XYLOCAINE-ASTRA	SOL.INJ.	2 PC	IMIVSC	1*1 FLACON 20 ML +1*1 BOUCHON BROMOBUTYL

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	R	DCCK DEPOT-4,5	CPS	4,5 MG	PO	1*30 CPS
	R	DCCK DEPOT-4,5	CPS	4,5 MG	PO	1*60 CPS
CS	RR	GLIVEC	CPS	100 MG	PO	1*24 CPS
CS	RR	GLIVEC	CPS	100 MG	PO	1*48 CPS
CS	RR	GLIVEC	CPS	100 MG	PO	1*96 CPS
	R	OXIVENT	AER.	0,1 MG /1 D.	IH	1*1 AER. 15 ML
	R	OXIVENT	SOL.	1,5 MG /1 ML	IH	1*1 SOL. 20 ML
	P	PERDOLAN ADULTES	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	RENAGEL	GELULES	403 MG	PO	1*200 GELULES
	R	SUFREXAL	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	RR	ALGISEDAL	CPR.		PO	1*16 CPR.
	R	BACIFURANE	GELULES	200 MG	PO	1*16 GELULES
	R	CARLYTENE	CPR.	30 MG	PO	1*32 CPR.
	P	HEPA MERZ GRANULAT 3000	GRAN.	3 G	PO	1*30 SACH. 5 G
	RR	HEPAMERZ	SOL.P.PERF.		IV	1*30 AMP. 10 ML
	P	KLOSTERFRAU AKTIV KAPSELN	CPS		PO	1*54 CPS
	P	KLOSTERFRAU AKTIV KAPSELN	CPS		PO	1*144 CPS
	P	PARGINE	SOL.BUV.	5 G /10 ML	PO	1*20 AMP. 10 ML
CS	RR	REMINYL	CPR.PELLIC. 12 MG		PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	RESPACAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 MG	BU	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	2 MG	BU	1*28 CPR.SS BLIST.
	P	SARGENOR	CPR.EFF.	1 G	PO	1*40 CPR.
	P	SARGENOR	SOL.BUV.	1 G /5 ML	PO	1*20 AMP. 5 ML
	P	SARGENOR	SOL.BUV.	1 G /5 ML	PO	1*40 AMP. 5 ML
	P	SARGENOR A LA VITAMINE C	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.
	P	SARGENOR SANS SUCRE	CPR.EFF.	1 G	PO	1*20 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 41 **22 juin 2004**

Sommaire

Arrêté du Gouvernement réuni en conseil du 14 mai 2004 portant nomination des membres du comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique.

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu l'art. 21 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet:

1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;

2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Après consultation des départements concernés, sur proposition du Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et après délibération;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique:

- Monsieur Pierre DECKER, conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentant du ministre ayant dans ses attributions la recherche scientifique et la recherche appliquée,
- Monsieur Marco WALENTINY, Conseiller de Direction 1ère classe, représentant du ministre de l'Economie,
- Monsieur Jean-Marie HAENSEL, premier inspecteur des Finances, représentant du ministre du Trésor et du Budget,
- Monsieur Jean TAGLIAFERRI, professeur-attaché, représentant du ministre ayant dans ses attributions l'enseignement supérieur,
- Madame Carole SCHMITZ, rédacteur principal, représentant du ministre d'Etat,
- Monsieur Mike SCHWEBAG, attaché d'administration, représentant du ministre de la Santé,
- Monsieur Patrick SANAVIA, attaché de Gouvernement, représentant du ministre de la Culture.

Art. 2. Les membres susmentionnés sont nommés pour un terme de cinq ans.

Art. 3. Le bureau du comité se compose comme suit:

- Monsieur Pierre DECKER, président,
- Monsieur Marco WALENTINY, vice-président,
- Monsieur Jean-Marie HAENSEL, secrétaire.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 14 mai 2004.
Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude JUNCKER
Lydie POLFER
Erna HENNICOT-SCHOEPGES
Luc FRIEDEN
Anne BRASSEUR
Henri GRETHEN
Charles GOERENS
Carlo WAGNER
François BILTGEN
Joseph SCHAACK
Eugène BERGER
Michel WOLTER
Marie-Josée JACOBS
Fernand BODEN

Arrêté ministériel du 24 mai 2004 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil du 5 juillet 1973 portant création d'une marque nationale du miel luxembourgeois ;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois pour une durée de cinq ans:

a) Membres effectifs :

MM. Carlo CONTER,	ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg
René MEYERS,	ingénieur-chef de division 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck

délégués du Ministère de l'Agriculture;

Mme Justine HESS-FRAUENBERG, Oberglabach

déléguée de la Chambre d'Agriculture;

M. Gérard FRERES, Bascharage

Mme Marie-Paule THILL-REDING, Goebelsmühle

délégués de la Fédération des unions d'apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg;

M. Jean KAYSER, Luxembourg

Mme Mado WICTOR, Luxembourg

délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

b) Membres suppléants:

MM. Eugène WAGNER,	ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg
Marcel PROBST,	chimiste à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck

délégués du Ministère de l'Agriculture;

Mme Maisy NEYENS, Rodenbourg

déléguée de la Chambre d'Agriculture;

MM. Fränz KUTTEN, Rollingen

Christian WAGNER, Mondorf-les-Bains

délégués de la Fédération des unions d'apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg ;

Mme Sylvie GANSEN, Wecker

Mme Maggy NICKELS, Howald

déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

Art. 2.- M. Carlo CONTER précité, exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois.

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par M. René MEYERS, précité.

Melle Nicole SCHAMMEL, commis technique à l'Administration des services techniques de l'agriculture, est adjointe à la commission en qualité de secrétaire et Melle Chantal KREMER, expéditionnaire technique stagiaire à la même administration, est adjointe à la commission en qualité de secrétaire adjoint.

Art. 3.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre, au Contrôleur financier et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 3 juin 2004 portant approbation du barème des cotisations de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 portant création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie, tel qu'il a été modifié par l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 1945 sur la création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie ;

Vu l'article 15 des statuts de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie ;

Arrête :

Art. 1er. Le barème des cotisations établi par l'assemblée générale de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie du 16 mai 2004, conformément à l'article 15 des statuts, est approuvé dans la teneur suivante :

Barème des cotisations

Espèce	Cotisations à charge du producteur Assurance-boucherie euros	Assurance-transport euros
Gros bétail	4,7	1,5
(vaches, génisses, bœufs, taureaux)		
Porcs, truies et verrats	0,8	0,4
Veaux	1,5	1,0
Moutons	0,5	0,5

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et entrera en vigueur le 1er juillet 2004.

Luxembourg, le 3 juin 2004.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration Gouvernementale . – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, Monsieur Marco HOFFMANN, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, Monsieur Gabriel BLESER, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2004, Madame Josiane PAULY, attachée d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attachée de gouvernement. Par arrêtés grand-ducaux du 18 avril 2004, Mesdames Myriam BENTZ, Sarah Goll KHABIRPOUR, Sousie SCHAUL, Muriel SCHIMMER et Messieurs Yves HUBERTY et Philippe SCHAACK attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 30 avril 2004, Monsieur Jean-Laurent REDONDO, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2004, Monsieur Joseph MERES, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, Madame Martine HELFENSTEIN, inspecteur à l'Entreprise des Postes et Télécommunications a été nommée inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2004, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, à été accordée à Monsieur Claude LANNERS avec effet à partir du 19 juillet 2004. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Claude LANNERS.

Administration pénitentiaire. – Examen de promotion. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de novembre 2004 un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire technique.

Entreprises d'assurances. – «TEKNASSUR s.a.» – Transfert de portefeuille vers «FRAREA s.a.». – Par arrêté du 8 juin 2004, l'entreprise d'assurances «TEKNASSUR s.a.» avec siège social à L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg, est autorisée à transférer son portefeuille de contrats d'assurance acceptés et de réassurance cédés vers l'entreprise d'assurances de droit français «FRAREA s.a.» avec siège social à F-75009 Paris, 27-29, rue Le Peletier.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 4 juin 2004, Monsieur le Dr Marc HIPPERT, né le 17.2.1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 juin 2004, Monsieur le Dr Robert THEISEN, né le 21.5.1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 juin 2004, Monsieur le Dr Guido WAGNER, né le 19.11.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 42 **30 juin 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Nilton César BRITO ALMEIDA et Madame Isabella VOCATURO à changer les prénoms actuels de Monsieur en celui de «Nilton» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Morena BRITO ALMEIDA en celui de «ALMEIDA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Nilton César BRITO ALMEIDA, de nationalité luxembourgeoise, et Madame Isabella VOCATURO, demeurant à L-5721 Aspelt, 6a, Grand-Rue, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de Monsieur en celui de «Nilton» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Morena BRITO ALMEIDA, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «ALMEIDA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Nilton César BRITO ALMEIDA et Madame Isabella VOCATURO sont autorisés à changer les prénoms actuels de Monsieur en celui de «Nilton» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Morena BRITO ALMEIDA en celui de «ALMEIDA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Administration des services vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière du médecin-vétérinaire. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre 2004 un examen d'admission définitive dans la carrière du médecin-vétérinaire.

Bibliothèque nationale. – Examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur. – La Bibliothèque nationale organisera du 7 septembre au 8 septembre 2004 un examen de fin des stage dans la carrière du rédacteur.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BANDIC Ahmet, né le 12.06.1973 à Sjenica (Yougoslavie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOUÂNANE Ibtissame, née le 26.09.1971 à Casablanca (Maroc), demeurant à Hostert (Niederanven), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BRAZ DA SILVA Maria Fernanda, née le 06.10.1973 à Vieira do Minho (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.06.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BRAS Fernanda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIPRIANI Luigi, né le 25.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA SANTOS César, né le 23.04.1980 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.06.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA César.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur IMAMOVIC Sanel, né le 31.08.1977 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LUJA Fabienne Gabrielle, née le 12.02.1960 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MACHADO MARINHO Silvia, née le 28.05.1978 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARQUES DA COSTA Nathalie, née le 20.09.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.07.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MATEO CASTILLO Maria, née le 13.06.1977 à Galvan (République Dominicaine), demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NOKIN Danielle Anna Augustine, née le 06.01.1948 à Tilleur (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NSENGIYUNVA Marie-Jeanne, née le 06.04.1966 à Bukavu (R. D. du Congo), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PERALTA LARA Maria Cleofe, née le 13.07.1948 à Palero-Constanza (République Dominicaine), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES ROCHA Maria, née le 03.09.1968 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.06.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOARES Mario Joao, né le 03.01.1952 à Nossa Senhora do Rosario/Ribeira Brava (Cap Vert), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THIMONIER Annie Juliette Renée, née le 14.01.1946 à Malakoff (France), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 31.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROULLING Marie Antoinette, née le 16.03.1925 à Kautenbach, demeurant à Waterloo (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANTUNES FERREIRA Serge, né le 20.09.1974 à Ettelbruck, demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ARRÉ Loredana, née le 21.11.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BAUTISTA MARTE Teresa de Jesus, née le 27.08.1964 à Santo Domingo (République Dominicaine), demeurant à Alzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BEKIRI Argtim, né le 03.08.1982 à Debar (Macédoine), demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BLOCK André, né le 02.09.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOURDOULOUS Christine Françoise Elise, née le 04.06.1967 à Paris 18ème (France), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BRAS RIBEIRO Sonia, née le 16.09.1982 à Ettelbruck, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CANDELLORI Sabrina Nives, née le 10.07.1983 à Luxembourg, demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARDOSO DA CUNHA Claudia Cristiana, née le 12.07.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARDOSO MARICATO Marilene, née le 21.03.1982 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARRAZEDO GONÇALVES Sérgio Augusto, né le 11.09.1975 à Ribalonga/Carrazeda de Ansiaes (Portugal), demeurant à Garnich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de GONÇALVES Sérgio Augusto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CAVALEIRO AFONSO Victor Manuel, né le 31.03.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de AFONSO Victor Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COSTA MARTINS Jean-Claude, né le 20.09.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA TEIXEIRA Mario, né le 02.12.1980 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Mario.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA CARDOSO Sonia Maria, née le 28.06.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA TEIXEIRA Joao Paulo, né le 04.07.1968 à Buarcos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Leudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Jean Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DARTEVELLE Amélie, née le 01.03.1984 à Luxembourg, demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE MICHELIS Jessica, née le 02.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DELL'AERA Christophe Noël, né le 21.01.1979 à Luxembourg, demeurant à Hagen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DESSAINTE Julie Marie Laurence Stéphanie, née le 17.08.1983 à Luxembourg, demeurant à Olm, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur D'ORLANDO Mauro, né le 22.12.1968 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FIORETTO Daniele, né le 11.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FIORETTO Dany.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FLORIOT Françoise, née le 08.01.1983 à Luxembourg, demeurant à Canach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FONSECA RAMOS Sergio, né le 16.04.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GANINO Rosario, né le 03.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GHEORGHE Alexandru, né le 06.04.1984 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GHEORGHE Lucian, né le 06.04.1984 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIANNANDREA Jean-Paul, né le 25.10.1975 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JORDAO NEVES Joao Luis, né le 06.09.1985 à Carriço/Pombal (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de NEVES Joao Luis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JORNIK Svetlana Anatolievna, née le 01.04.1964 à Poltava (Ukraine), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KENGZEP Margarita Terentiewna, née le 04.09.1947 à Sankt Petersburg (Russie), demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIEBEL Nicole, née le 13.10.1969 à Trier (Allemagne), demeurant à Livange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MAES Christiaan Maria Francis Peter, né le 24.09.1955 à Berchem/Antwerpen (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARINELLI Roberto, né le 02.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Koerich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES DA COSTA Serge, né le 21.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS DA SILVA Gil, né le 03.06.1982 à Ettelbruck, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARX Rudi, né le 19.11.1935 à Nohfelden (Allemagne), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONTEIRO HENRIQUES Hermenegildo, né le 27.12.1971 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de HENRIQUES Gilles.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 14.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NESTLER Jennifer Ulrike Danielle, née le 22.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NIEDERPRÜM Barbara Hildegard, née le 20.07.1966 à Luxembourg, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vichten, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ORBAN Véronique Claudine Francine, née le 10.04.1975 à Ettelbruck, demeurant à Vichten, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POMER Marco, né le 15.12.1971 à Udine (Italie), demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAUM Julien Xavier, né le 29.12.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES MACIEL Maria José, née le 05.05.1973 à Luxembourg, demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MACIEL Marie-José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCAILQUIN Geneviève Martine Jacqueline, née le 06.04.1961 à Berchem-Sainte-Agathe (Belgique), demeurant à Clemency, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHÄFER Karl-Ludwig, né le 30.05.1950 à Neunkirchen (Allemagne), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SCHAEFER Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES AZENHA Sylvie, née le 30.05.1983 à Luxembourg, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité avec l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur THARP David Russell, né le 12.03.1966 à Luxembourg, demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bous, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VALENTE DE SOUSA Arlindo, né le 31.12.1975 à Vila Cha/Vale De Cambra (Portugal), demeurant à Bous, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heiderscheid, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VASQUES CARDOSO Ângelo José, né le 25.10.1979 à Lamego (Portugal), demeurant à Eschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grosbous, en conformité avec l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VOHRA Sajiva, né le 31.05.1981 à Heidelberg (Allemagne), demeurant à Grosbous, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 05.12.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Winseler, en conformité avec l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BREYER Lilianne Odilia, née le 04.12.1944 à Doncols, demeurant à Bastogne (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 26.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité avec l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HIPPERTCHEN Jeanne Marie, née le 01.01.1933 à Pétange, demeurant à Pettingen, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 05.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité avec l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WETZEL Marie Antoinette, née le 31.05.1942 à Luxembourg, demeurant à Dietikon (Suisse), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 juin 2004, Monsieur Mike WALCH, attaché d'administration auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommé à la fonction d'attaché de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er juillet 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 43 5 juillet 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Madame Hélène FLAMMANG à changer son nom patronymique actuel en celui de «EYSCHEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Hélène FLAMMANG, née le 14 août 1972 à Differdange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7447 Lintgen, 24, route de Fischbach, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «EYSCHEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Hélène FLAMMANG est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «EYSCHEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Madame Yvonne Célestine Mathilde LINK à changer ses prénoms actuels en celui de «Yvette».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Yvonne Célestine Mathilde LINK, née le 27 janvier 1947 à Mamer, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8235 Mamer, 21a, rue de Kehlen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Yvette»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Yvonne Célestine Mathilde LINK est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Yvette».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 autorisant Madame Maria José DA FONSECA à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Josée».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Paulo FELIX, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Maria José DA FONSECA, née le 25 avril 1965 à Vila Verde (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4467 Soleuvre, 49, rue de Limpach, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Josée»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monseiur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Madame Maria José DA FONSECA est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Josée».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice, Palais de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Luc Frieden **Henri**

Arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 autorisant Monsieur Scott Jacques Fernand JUTTEL-KING et Madame Brigitte Thérèse NOËL à changer le nom patronymique actuel de Monsieur ainsi que celui de leurs enfants Jessica Catherine Elisabeth Marie JUTTEL-KING, Jaimie Ann JUTTEL-KING et Noémie Eléonore Désirée JUTTEL-KING, en celui de «KING».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jean DOERNER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Scott Jacques Fernand JUTTEL-KING, né le 30 juillet 1950 à Clervaux, de nationalité luxembourgeoise, et Madame Brigitte Thérèse NOËL, demeurant à L-8552 Oberpallen, 18, Tontelerwee, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de Monsieur ainsi que celui de leurs enfants Jessica Catherine Elisabeth Marie JUTTEL-KING, née le 23 août 1988 à Luxembourg, Jaimie Ann JUTTEL-KING, née le 23 juin 1990 à Luxembourg, et Noémie Eléonore Désirée JUTTEL-KING, née le 22 mai 1993 à Luxembourg, toutes trois de nationalité luxembourgeoise, en celui de «KING»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Scott Jacques Fernand JUTTEL-KING et Madame Brigitte Thérèse NOËL sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de Monsieur ainsi que celui de leurs enfants Jessica Catherine Elisabeth Marie JUTTEL-KING, Jaimie Ann JUTTEL-KING et Noémie Eléonore Désirée JUTTEL-KING, en celui de «KING».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice, Palais de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Luc Frieden **Henri**

Arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 autorisant Madame Eugénie Margareta PERL à changer son nom patronymique actuel en celui de «GITZINGER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Eugénie Margareta PERL, née le 20 juillet 1934 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3483 Dudelange, 6, rue Michel Gindt, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «GITZINGER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eugénie Margareta PERL est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «GITZINGER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 7 mai 2004.
Henri

Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2004 portant fixation des taux à appliquer pour l'indemnisation des opérations de l'examen d'admission en classe de septième de l'enseignement secondaire dans le cadre de la procédure d'admission à une classe de septième de l'enseignement secondaire technique ou à la classe d'orientation de l'enseignement secondaire.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu le règlement grand-ducal du 24 octobre 1996 ayant pour objet la détermination des modalités d'admission à une classe de septième de l'enseignement secondaire technique ou à la classe d'orientation de l'enseignement secondaire ;

Vu le règlement grand-ducal du 4 octobre 1999 ayant pour objet de définir la procédure d'admission à une classe de septième de l'enseignement secondaire technique ou à la classe d'orientation de l'enseignement secondaire ;

Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports ;

Arrête :

Art. 1er. Les indemnités des commissions de l'examen d'admission à la classe de septième de l'enseignement secondaire sont fixées sur la base du barème ci-dessous :

Indemnité forfaitaire annuelle de base	Indemnité par questionnaire	Indemnité par heure de surveillance	Indemnité par candidat et par épreuve		
			2 hrs	3 hrs	4/5 hrs
20,86	5,87	2,09	0,24	0,29	0,32

Art. 2. Les taux ci-dessus s'appliquent à toutes les opérations de l'examen d'admission organisé sur le plan national et pour lequel les commissions sont instituées par arrêté ministériel.

Art. 3. Chaque commission d'examen visée par le présent règlement est présidée par un commissaire du gouvernement, à désigner par le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.

Les indemnités du commissaire sont fixées à 46,93 euros par commission et par session.

Art. 4. Les directeurs ou leurs délégués établissent les listes des candidats; ils font au Ministre des propositions concernant la composition des commissions d'examen; ils gardent et diffusent au moment voulu les questions d'examen; ils s'occupent de l'organisation matérielle des examens; durant les examens ils sont en rapport avec le ou les commissaires du Gouvernement; ils veillent à la circulation correcte des copies et à l'observation des délais; ils sont responsables de la conservation réglementaire des archives.

Les indemnités des directeurs ou de leurs délégués sont fixées à 20,86 euros par commission et par session.

Art. 5. Le membre de la commission d'examen chargé des travaux de secrétariat touche une indemnité supplémentaire fixée comme suit :

- Indemnité forfaitaire annuelle de base : 13,04
- Indemnité par candidat inscrit : 0,14

Au cas où le secrétaire ne serait pas membre de la commission, son indemnité est fixée aux taux prévus au présent article.

Art. 6. Au cas où des experts seraient nommés, leurs indemnités sont fixées à 7,82 euros par expert pour toute vacation de moins de deux heures. Le taux est doublé pour toute vacation dépassant les deux heures.

Art. 7. Les indemnités ci-dessus sont applicables à partir de l'année scolaire 2002/2003. Elles correspondent au nombre-indice 100 et subissent la même adaptation au coût de la vie que les traitements des fonctionnaires de l'Etat.

Art. 8. Le présent règlement sera expédié au Contrôle financier et à la Cour des Comptes pour information et exécution.

Luxembourg, le 24 mai 2004.
Les Membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Lydie Polfer
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Erna Hennicot-Schoepges
Michel Wolter
Anne Brasseur
Henri Grethen
Charles Goerens
Carlo Wagner
François Biltgen
Joseph Schaack
Eugène Berger

Arrêté ministériel du 9 juin 2004 fixant pour l'année scolaire 2004/2005, première session, les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2004/2005, première session des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 15 juillet 2004. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

- un acte de naissance,
- un certificat de nationalité luxembourgeois ou un certificat attestant la nationalité d'un des États-membres de l'Union Européenne,
- un certificat d'inscription aux listes électorales,
- un certificat de moralité,
- les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin de contrôle de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 9 juin 2004.
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2004 Monsieur Jeannot Schumacher, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal affecté au Service anti-fraude de la même administration à Luxembourg.

Administration des Contributions directes. – Délégation. – En exécution de l'article 6 alinéa 2 du règlement grand-ducal du 19 octobre 1977 fixant l'organisation de l'administration des contributions directes, tel qu'il a été modifié, le directeur des Contributions a chargé Mme Fabienne ROSEN, attaché de gouvernement 1er en rang, des relations avec les autorités compétentes des autres Etats de l'Union Européenne ainsi qu'avec la Commission Européenne en matière d'assistance mutuelle au recouvrement des créances d'impôts directs, avec délégation des attributions qu'il déduit de la loi du 20 décembre 2002 pour recevoir, vérifier et transmettre à telle fin que de droit les demandes de renseignements, de notification et d'assistance mutuelle relatives au recouvrement de créances dont l'exécution incombe aux receveurs des contributions.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2004 Monsieur Georges PEIFFER, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2004 Madame Emilie LEJEUNE, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés Esch de la section des sociétés, avec effet au 1er juillet 2004.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2004 Monsieur Georges WEHRER, commis-chef des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises Esch-sur-Alzette, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises au même bureau, à partir du 1er juillet 2004.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Commissaire de surveillance. – Nomination. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 24 mai 2004 le mandat de Monsieur Jean GUILL, Directeur du Trésor, comme commissaire de surveillance de la BCEE a été renouvelé pour un terme de trois ans à partir du 1er juin 2004.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, le mandat consulaire de Monsieur Geoffrey D.DUNSTAN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Sydney, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, le mandat consulaire de Monsieur Gérard HERRBACH, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lyon, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, le mandat consulaire de Monsieur Luc THEIS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bilbao, a été prorogé pour une période de cinq ans.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agréments.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Ateliers Kraïzbierg société coopérative, ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers Kraïzbierg société coopérative», sis à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0410/11.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Ligue HMC asbl, ayant son siège à 82 route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers Protégés de la Ligue HMC asbl», sis à 82 route d'Arlon, L-8301 Capellen.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0401/10.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Coopérations asbl, ayant son siège à 10 rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers techniques et de jardinage», sis à rue Hederknippchen, L-9531 Wiltz.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0404/2.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Coopérations asbl, ayant son siège à 10 rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal

du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers artistique et de cuisine», sis à 8-10 rue de la Montagne, L-9538 Wiltz.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0404/3.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Coopérations asbl, ayant son siège à 10 rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Atelier 46», sis place des Martyrs, L-9521 Wiltz.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0404/4.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Foyer Eislecker Heem asbl, ayant son siège à Maison 30, L-9762 Lullange, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Lëllger Gaart», sis à Maison 30, L-9762 Lullange.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0403/2.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire APEMH société coopérative, ayant son siège à 10 rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers Protégés Hosingen», sis à Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0409/23.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire APEMH société coopérative, ayant son siège à 10 rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers Protégés Bettange-sur-Mess», sis à Domaine du Château, 10 rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0409/24.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire APEMH société coopérative, ayant son siège à 10 rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Ateliers Protégés Bettembourg», sis à Parc Merveilleux, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0409/25.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 aux organismes gestionnaires Ligue HMC Section de Rédange/Attert asbl, ayant son siège à 34A route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert et Association des Aveugles et Malvoyants du Luxembourg asbl, ayant son siège à 47 rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach, ayant conclu un partenariat pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Bierschbecher Atelier», sis à 47 rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0421/1.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Ligue HMC Section de Rédange/Attert asbl, ayant son siège à 34A route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Op der Schock», sis à 34A rue de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0420/2.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Autisme Luxembourg asbl, ayant son siège à 23 rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Centre Roger Thelen», sis à 1 Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0414/3.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2004, l'agrément prévu par la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire Autisme Luxembourg asbl, ayant son siège à 23 rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 23 avril 2004 sous la dénomination atelier protégé appelé «Keramikfabrik», sis à 116 route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

Cet agrément annule et remplace l'agrément numéro 9914/2 établi en date du 2 janvier 2002.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT–AP 0414/4.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 juin 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif « Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l. » ayant son siège à L-1017 Luxembourg pour l'exercice des activités « crèche » et « foyer de jour pour enfants » à l'adresse suivante: Rumelange, 6, rue du Couvent.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01522003.

Par arrêté ministériel du 25 mai 2004, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Pro Actif a.s.b.l.», ayant son siège social à L-1351 Luxembourg, 13, rue du Commerce, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-6661 Born, 1, Moulin de Born.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01782003.

Mise à jour des lois spéciales

La deuxième mise à jour des 7 volumes du Recueil des lois spéciales en matière civile, commerciale et pénale publiée par le Ministère de la Justice, vient de paraître.

Cette mise à jour est disponible à partir du 28 juin 2004 dans les librairies au prix de 65.- E . Ce prix s'entend TVA comprise.

Publication conformément à l'article 63 alinéa 2 du Code des assurances sociales.

Suite à la dénonciation intégrale de la convention conclue en date du 13 décembre 1993 avec l'Union des caisses de maladie par l'association des maîtres orthopédistes-bandagistes et la fédération des patrons bottiers-orthopédistes du Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 19 mai 2004, le début des négociations en vue du renouvellement de la convention est fixé au jeudi, le 8 juillet 2004 à 10.00 heures dans la salle 654 au 6e étage, du bâtiment de l'Office des assurances sociales, sis à 125, route d'Esch, L-1471 LUXEMBOURG.

Relations extérieures – Remise de lettres de créance.

Le 28 mai 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Julio NUNEZ MONTESINOS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Espagne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Julio NUNEZ MONTESINOS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 28 mai 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Kati Ohara KORGA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Togolaise.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Kati Ohara KORGA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 28 mai 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Malle TALVET, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Estonie.

A la même occasion Son Excellence Madame Malle TALVET a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 28 mai 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Toko DIAKENGA SERAO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Angola.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Toko DIAKENGA SERAO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 44 **7 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 21 juin 2004 autorisant la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A. à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A., par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A., est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2. a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à 1/2 %.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 5 juillet 2004 portant nomination des membres du bureau de vote concernant les élections du 9 juillet 2004 en vue de la désignation des représentants des étrangers au Conseil National pour étrangers, ainsi que leur répartition par nationalités.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,

Vu l'article 16 du règlement grand-ducal du 25 juin 2004 modifiant le règlement grand-ducal du 29 mars 1995 portant détermination des modalités de désignation des représentants des étrangers au Conseil National pour Etrangers, ainsi que leur répartition par nationalités,

Vu les propositions des membres sortants du Conseil National pour Etrangers,

Arrête:

Art. 1er. Le bureau de vote pour le scrutin des élections en vue de la désignation des représentants des étrangers au Conseil National pour Etrangers est composé comme suit:

1. Madame Christiane MARTIN, demeurant à Luxembourg, Commissaire du Gouvernement aux étrangers, présidente,

2. Madame Anita PETRERSHEIM, demeurant à Luxembourg, représentante des étrangers, assesseur,

3. Madame Jacqueline SPENCE, demeurant à Gonderange, représentante des étrangers, assesseur,

4. Madame Marie-Rose KNEPPER, demeurant à Schifflange, inspecteur au Commissariat du Gouvernement aux étrangers, assesseur,

5. Madame Claudine MECKEL, demeurant à Steinsel, secrétaire du Conseil National pour Etrangers, assesseur.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,

Marie-Josée Jacobs

Association syndicale libre. – Boevange/Attert. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la pose d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Im Buodem, Altwies etc» à Boevange/Attert, commune de Boevange/Attert, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Boevange/Attert.

Banque Centrale du Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 08 juin 2004 Monsieur Yves MERSCH a été nommé aux fonctions de Directeur Général de la Banque Centrale du Luxembourg pour une période de six ans à partir de la date de l'arrêté.

Commissariat aux assurances

Conseil de Gouvernement du 24 mai 2004

Extrait du procès-verbal n° 17/04 approuvé dans la séance du 4 juin 2004

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2003 (FIN.22/2004)

En application de l'article 21 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et suite à l'exposé de M. le Ministre du Trésor et du Budget, le Conseil de Gouvernement convient d'accorder décharge aux organes du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2003.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 2003

(en euros)

Débit	
Frais de personnel	1 184 845,81
Autres charges brutes d'exploitation	768 842,37
Corrections de valeur sur immobilisations	65 575,07
Dotation aux provisions	800,00
Intérêts et charges assimilées	671,62
Dotation à la réserve pour investissements	272 223,44
Bénéfice reporté de l'exercice	68 055,86
TOTAL	**2 361 014,17**
Crédit	
Taxes	2 188 550,00
Intérêts et produits assimilés	72 693,05
Recettes de location	90 134,04
Autres recettes	9 637,08
TOTAL	**2 361 014,17**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

(en euros)

Actif	
Actif immobilisé	129 448,75
Valeur brute	538 303,97
Corrections de valeur	-408 855,22
Actif circulant	3 740 398,45
Créances	86 679,20
Avoirs en banque, avoirs en compte	3 653 719,25
Comptes de régularisation	62 593,86
TOTAL	**3 932 441,06**
Passif	
Capitaux propres	3 788 053,72
Dotation en espèces	371 840,29
Apports en nature	124 857,70
Réserve pour investissements immobiliers	2 551 230,98
Résultats reportés des exercices antérieurs	740 124,75
Dettes	76 331,48
Résultat reporté de l'exercice	68 055,86
TOTAL	**3 932 441,06**

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 12 juin 2004 démission honorable de ses fonctions de professeur ingénieur à l'Université du Luxembourg est accordée, à sa demande à partir du 1er octobre 2004, à Monsieur Raymond BIAGIONI, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions à été accordé à l'intéressé.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Don Bosco», à l'adresse: 17a, rue des Grottes, L-1644 Luxembourg-Eich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/007.

Par arrêté ministériel du 28 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service Réintégration», à l'adresse: 10, rue Gmeiner, L-7534 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/017.

Par arrêté ministériel du 27 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», dans les maisons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 au site «Rue Hermann Gmeiner» à Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/048.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», à l'adresse: 24 et 26, rue des Franciscains, L-4125 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/039.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», à l'adresse: 20 et 22, rue des Franciscains, L-4125 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/040.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», à l'adresse: 18, rue des Franciscains, L-4125 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/038.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «foyer d'accueil et de dépannage», à l'adresse: 18, rue des Franciscains, L-4125 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/02/005.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Service Trait d'Union», à l'adresse: 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Groupe Trait d'Union», à l'adresse: 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/010.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Sainte-Elisabeth», à l'adresse: 5, rue St Henri, L-4135 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/009.

Ministère de la Sécurité Sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Sécurité Sociale organisera au courant du mois de novembre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du psychologue auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

Service de l'Energie de l'Etat. – Examen de fin de stage. – Le Service de l'Energie de l'Etat organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2004 un examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière de l'expéditionnaire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 45 **8 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 portant convocation de la Chambre des députés en session extraordinaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La Chambre des Députés est convoquée en session extraordinaire à partir du mardi, 13 juillet 2004. La première réunion est fixée au même jour à 15.00 heures.

Art. 2. Nous donnons à Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, pleins pouvoirs à l'effet d'ouvrir en Notre nom la session.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 30 juin 2004.
Henri

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, Madame Eva KREMER, attachée de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 17 mai 2004, Messieurs Jean-Marie REIFF, Raymond BINSFELD, Marc FIEDLER ainsi que Mesdames Martine SCHRAMER et Isabelle MARINOV, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement premiers en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 17 mai 2004, Monsieur Daniel STEFANETTI et Madame Annick MAY attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, Madame Martine HELFENSTEIN, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, Monsieur Daniel MOYEN, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, Madame Simone WEALER, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, Madame Cécile SCHENTEN-TRAUSCH, premier commis principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004, démission honorable de ses fonctions de Conseiller de direction première classe auprès de l'administration gouvernementale, a été accordée à Monsieur Georges BOLLIG avec effet à partir du 1er juin 2004. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Georges BOLLIG.

Fonds de Garantie Automobile – Conseil d'Administration – Nominations – Par arrêté ministériel du 22 juin 2004 ont été agréés comme administrateurs du «Fonds de Garantie Automobile» pour une période de 4 ans:

Monsieur Patrick BOUR, Responsable du Service Sinistres, Zurich Assurances,

Madame Adèle LAMBERTY, Directeur Adjoint, Le Foyer Assurances,

Monsieur Roland RONCKAR, Membre de la Direction, Bâloise Assurances Luxembourg,

Monsieur Alain SCHAEDGEN, Mandataire Général, AGF Assurances,

Monsieur Fernand SCHWEITZER, Directeur, La Luxembourgeoise,

Monsieur Camille ZECHES, Directeur du Service Sinistres, AXA Assurances.

Fonds de Garantie Automobile – Réviseur d'entreprises – Nomination – Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2004 la société «MAZARS», sise à Luxembourg, 5 rue Emile Bian, a été nommée réviseur d'entreprises du «Fonds de Garantie Automobile» pour un terme de quatre ans.

Relations extérieures – Remise de lettres de créance.

1) Le 17 juin 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Gertjan *Storm*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Gertjan *Storm* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

2) Le 17 juin 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Lester *Meija Solis*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Nicaragua.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Lester *Meija Solis* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

3) Le 17 juin 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Milica *Pejanovic-Djurisic*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Serbie et Monténégro.

A la même occasion Son Excellence Madame Milica *Pejanovic-Djurisic* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame BALKAN Fatima, née le 18.09.1968 à Novi Pazar (Yougoslavie), demeurant à Bastendorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.06.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bastendorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame JAHANGARD PATAVANI Behnaz, née le 24.03.1966 à Téhéran (Iran), demeurant à Schouweiler.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dippach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame PADERHUBER Marianne, née le 08.10.1956 à Larochette, demeurant à Lintgen.

Cette naturalisation a été acceptée le 08.06.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PEREIRA DOS SANTOS Fernando Henrique, né le 12.10.1965 à Lajes (Portugal), demeurant à Hassel.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Weiler-la-Tour.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur SILVA DUARTE José Eduardo, né le 18.08.1966 à Ovar (Portugal), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame SZOMBATHY Viktoria, née le 05.04.1982 à Budapest (Hongrie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur CARDOSO MONTEIRO José, né le 10.07.1967 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame SEMEDO BORGES Maria Iolanda, née le 12.09.1974 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur CHOI Mou Ching, né le 18.07.1966 à Hong Kong (Chine), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame LOK Foon Kwan, née le 19.07.1961 à Hong Kong (Chine), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur HORMOZIRAD Donald, né le 08.07.1956 à Téhéran (Iran), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame CHAKERREZA Maryam, née le 17.04.1955 à Chiraz (Iran), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 18.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée au sieur PANETTA Vincenzo, né le 11.10.1957 à Mammola (Italie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 22.03.2004, la naturalisation est accordée à la dame MAFRICA Pietronilla, née le 14.02.1962 à Melito di Porto Salvo (Italie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.05.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 juin 2004, Monsieur le Dr François *Durand*, né le 30 septembre 1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 juin 2004, Monsieur le Dr Denis *Kircher*, né le 29 septembre 1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 juin 2004, Monsieur le Dr François *Furia*, né le 12 décembre 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 46 **15 juillet 2004**

Sommaire

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
COMPTES ANNUELS 2003

Institut Luxembourgeois de Régulation
Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003

Conformément à l'article 63 de la loi modifiée du 21 mars 1997 sur les télécommunications, le Gouvernement en conseil a accordé en date du 30 avril 2004 la décharge à la direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour l'exercice 2003.

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2003 (après affectation)

ACTIF		Val.brutes	Corr.valeur	31.12.2003	31.12.2002
A. CAPITAL DE DOTATION NON-VERSE					
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT					
C. ACTIF IMMOBILISE					
I. Immobilisations incorporelles					
II. Immobilisations corporelles	*(2.a)*	3.369.757,53	1.814.226,94	1.555.530,59	977.423,73
III. Immobilisations financières	*(2.b)*	4.760,00		4.760,00	4.760,00
Total (C)		**3.374.517,53**	**1.814.226,94**	**1.560.290,59**	**982.183,73**
D. ACTIF CIRCULANT					
I. Stock					
II. Créances					
1. Echéance inférieure à un an	*(2.c)*	1.294.611,60	6.762,32	1.287.849,28	1.878.719,40
2. Echéance supérieure à un an					
III. Valeurs mobilières					
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse	*(2.d)*	24.986.224,10		24.986.224,10	19.539.784,91
Total (D)		**26.280.835,70**	**6.762,32**	**26.274.073,38**	**21.418.504,31**
E. COMPTES DE REGULARISATION	*(2.e)*	266.195,33		266.195,33	208.127,28
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)				**28.100.559,30**	**22.608.815,32**

PASSIF		31.12.2003	31.12.2002
A. CAPITAUX PROPRES	*(2.f)*		
I. Capital de dotation		1.239.467,62	1.239.467,62
II. Réserve pour investissements		21.427.376,33	17.458.964,72
III. Résultats reportés		3.594.315,82	2.803.108,68
Total (A)		**26.261.159,77**	**21.501.541,02**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
C. DETTES			
1. Echéance inférieure à un an	*(2.g)*	833.901,56	302.574,14
2. Echéance supérieure à un an			
Total (C)		**833.901,56**	**302.574,14**
D. COMPTES DE REGULARISATION	*(2.h)*	13.395,07	13.493,02
E. RESULTAT DE L'EXERCICE		992.102,90	791.207,14
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)		**28.100.559,30**	**22.608.815,32**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE 2003

CHARGES		2003	2002	PRODUITS		2003	2002
Charges brutes	*(3.a)*	1.762.730,79	2.013.353,18	Produits bruts	*(3.c)*	8.029.841,93	7.795.608,18
Frais de personnel	*(3.b)*						
a) salaires et traitements		1.871.302,07	1.551.552,20	Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé			
b) charges sociales							
- charges sociales hors pensions		100.861,51	89.608,56				
- ch.sociales couvrant les pensions							
Corrections de valeur				Autres intérêts et produits assimilés		504.155,04	591.631,06
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		303.390,48	397.087,99				
b) sur éléments de l'actif circulant, dans la mesure où elles dépassent les corrections de valeur normales au sein de l'entreprise		1.070,83	117.532,90	Produits exceptionnels	*(3.d)*	733.589,00	46.714,47
Autres charges d'exploitation		213.202,36	85.022,19				
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant				Résultat de l'exercice			
Intérêts et charges assimilées		2.580,63	1.935,99				
Charges exceptionnelles	*(3.d)*	51.932,79	221.824,99				
Réserve pour investissements		3.968.411,61	3.164.828,57				
Résultat de l'exercice		992.102,90	791.207,14				
Total		**9.267.585,97**	**8.433.953,71**	**Total**		**9.267.585,97**	**8.433.953,71**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003

1. GENERALITES

La législation sur le secteur des télécommunications a été réformée de manière fondamentale en 1997. C'est dans le cadre de cette réforme qu'a été créé l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications. L'article 44 de la loi du 21 mars 1997 sur le secteur des télécommunications, modifié par la loi du 24 juillet 2000 sur l'organisation du marché de l'électricité, stipule: "Il est créé un établissement public dénommé Institut Luxembourgeois de Régulation. Cet établissement, qui est placé sous la surveillance du Ministre des Communications, jouit de l'autonomie financière et administrative et est doté de la personnalité juridique."

La loi du 21 mars 1997 impose à l'Institut Luxembourgeois de Régulation l'établissement de comptes annuels sans cependant définir la forme que doivent revêtir ces comptes. Dans la présentation des comptes l'Institut s'est donc inspiré des sous-sections 1 à 8 de la section XIII de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2003 ont été établis conformément aux dispositions et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Les comptes sont tenus en EUR.

L'exercice financier de l'Institut coïncide avec l'année civile.

2. BILAN

2.a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient et font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les valeurs brutes des postes installations techniques (1), mobilier (2), matériel de bureau (3), matériel roulant (4) et frais d'aménagement des locaux (5) ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2003	(+)	(-)	Valeur au 31.12.2003
(1)	541.517,30	740.456,32	16.047,59	1.265.926,03
(2)	293.459,49	22.238,24	-	315.697,73
(3)	1.107.169,63	108.761,49	11.011,46	1.204.919,66
(4)	76.388,29	-	-	76.388,29
(5)	496.695,23	10.130,59	-	506.825,82
Total	**2.515.229,94**	**881.586,64**	**27.059,05**	**3.369.757,53**

Les corrections de valeur des différents postes ci-dessus ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2003	(+)	(-)	Valeur au 31.12.2003
(1)	505.855,08	45.823,64	16.047,59	535.631,13
(2)	105.071,99	38.829,33	-	143.901,32
(3)	835.832,94	157.780,47	10.922,16	982.691,25
(4)	53.375,75	10.607,56	-	63.983,31
(5)	37.670,45	50.349,48	-	88.019,93
Total	**1.537.806,21**	**303.390,48**	**26.969,75**	**1.814.226,94**

La durée normale d'utilisation prévue des immobilisations est la suivante:

- installations techniques **10 ans resp. 3 ans**
- mobilier **8 ans**
- matériel de bureau, hardware et software **3-5 ans**
- matériel roulant **5 ans**
- frais d'aménagement des locaux **10 ans**

2.b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent un dépôt de garantie.

2.c) Créances

Les créances figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- clients	1.170.568,35
- créances diverses	124.043,25
- correction de valeur	(6.762,32)
	1.287.849,28

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003

Les créances nettes exigibles postérieurement à la date de clôture se chiffrent à 314.059,02 EUR et sont incluses dans le poste «clients».

Des corrections de valeurs ont été pratiquées afin de tenir compte du risque de non-recouvrement de certaines créances.

2.d) Avoirs en banques

Ce poste se subdivise comme suit:

- avoirs en comptes courants et c.c.p.	24.984.992,84
- caisse	1.231,26
	24.986.224,10

2.e) Comptes de régularisation à l'actif

Ce poste concerne des frais d'exploitation constatés d'avance.

2.f) Fonds propres

Conformément à l'article 47 de la loi du 21 mars 1997 l'Institut doit bénéficier de la part de l'Etat d'une dotation initiale en espèces de EUR 1.239.467,62. En contrepartie de cet apport, l'Etat devient détenteur de tous les avoirs de l'Institut, à l'exception des avoirs du compte de service universel.

La dotation initiale prévue par l'article 47 de la loi du 21 mars 1997 n'a pas été versée. Toutefois par décision du Conseil de Gouvernement du 22 mars 2000 l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications a été autorisé à compenser les résultats reportés avec le capital de dotation non-versé et figurant à l'actif du bilan, pour un montant de EUR 1.239.467,62.

Par décision du Conseil de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, les états financiers de l'Institut sont présentés après affectation de 80 % du résultat de l'exercice à une "Réserve pour investissements".

2.g) Dettes

Les dettes figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- Fournisseurs	659.665,80
- Taxe sur la valeur ajoutée	124.888,35
- Cotisations sécurité sociale	10.847,41
- Tantièmes et indemnités	38.500,00
	833.901,56

Les frais à payer exigibles postérieurement à la date de clôture inclus dans le poste «fournisseurs» se chiffrent à 21.857,17 EUR.

2.h) Comptes de régularisation au passif

Les comptes de régularisation au passif concernent des produits d'exploitation constatés d'avance.

3. COMPTE DE PROFITS ET PERTES

3.a) Charges brutes

Ce poste concerne les frais de fonctionnement normaux de l'Institut:

	2003	*Télécom*	*Fréquence*	*Electricité*	*Gaz*	*Postes*
Loyers et charges locatives	733.591,95	130.314,94	400.361,13	56.100,71	56.100,71	90.714,46
Entretien et réparations	140.228,66	15.021,30	103.703,54	5.866,69	5.861,45	9.775,68
Eau et Energie	12.933,55	2.314,74	7.196,92	939,33	939,21	1.543,35
Frais de PTT	41.473,15	6.463,28	21.113,46	1.718,59	1.575,66	10.602,16
Documentation	13.529,66	2.670,27	7.540,44	1.315,65	1.216,54	786,76
Imprimés et fournitures de bureau	24.402,96	4.535,92	13.443,73	1.219,34	1.181,03	4.022,94
Petit équipement	37.945,35	7.268,26	24.115,67	1.713,34	1.667,60	3.180,48
Fournitures diverses	6.161,94	1.341,95	3.350,79	364,47	360,73	744,00
Assurances	20.588,50	2.413,63	14.907,25	820,21	773,24	1.674,17
Honoraires et Commissions	356.013,89	219.038,05	55.481,04	9.357,64	410,20	71.726,96
Cotisations organismes internationaux	227.644,88	89.082,30	111.377,74	13.513,41	13.513,38	158,05
Transports, voyages et déplacements	78.568,48	32.008,59	36.027,87	6.714,64	3.235,60	581,78
Frais divers	55.639,22	4.907,13	38.999,10	6.774,89	3.637,62	1.320,48
Publicité et relations publiques	14.008,60	2.039,22	8.254,40	3.077,61	360,44	276,93
TOTAL	1.762.730,79	519.419,58	845.873,08	109.496,52	90.833,41	197.108,20

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003

3.b) Frais de personnel

	2003	*Télécom*	*Fréquence*	*Electricité*	*Gaz*	*Postes*
Salaires et traitements	1.871.302,07	550.056,89	896.292,20	107.270,38	97.895,24	219.787,36
Charges sociales	100.861,51	23.317,10	54.556,07	4.924,33	4.630,52	13.433,49
TOTAL	1.972.163,58	573.373,99	950.848,27	112.194,71	102.525,76	233.220,85

3.c) Produits bruts

Ce poste concerne les éléments suivants:

	2003
Réseaux de télécom. & services soumis à la licence	1.318.302,58
Frais de dossier mobilophonie	60.000,00
Gestion de licences mobilophonie	1.483.333,33
Services soumis à déclaration	22.682,29
Attribution et utilisation de numéros	814.786,82
Produits divers	22,31
Produits bruts secteur Télécom	***3.699.127,33***
Mise à disposition de fréquences UMTS	360.000,00
Mise à disposition de fréquences GSM / DCS 1800	1.800.000,00
Service fixe par satellite	179.474,90
Remboursement redevances	(297.472,24)
Réseau mobile à utilisation partagée des fréquences	368.965,62
Réseau mobile à utilisation exclusive des fréquences	4.957,87
Réseau mobile public	106.593,97
Service relevant des besoins de la défense nationale et/ou de la sécurité publique	367.832,39
Liaisons terrestres fixes par radio	316.836,87
Service mobile aéronautique et maritime	60.586,76
Radioamateur	13.510,55
Service fixe de radionavigation et de radiolocalisation	27.268,31
Produits divers	3.792,38
Produits bruts secteur Fréquence	***3.312.347,38***
Redevances secteur Electricité	526.794,01
Produits bruts secteur Electricité	***526.794,01***
Remboursement frais de surveillance services postaux	274.093,21
Produits bruts secteur Postes	***274.093,21***
Redevances secteur Gaz	217.480,00
Produits bruts secteur Gaz	***217.480,00***
TOTAL	***8.029.841,93***

3.d) Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent essentiellement des reprises de correction de valeur sur des créances clients.

Les charges exceptionnelles concernent principalement les indemnités des membres du Conseil d'Administration de l'ILR.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003

3.f) Compte de profits et pertes par secteur de l'exercice 2003 pour publication (avant affectation à la réserve pour investissements)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2003	Electricité	Fréquence	Gaz	Poste	Télécom
Redevances Marché électricité	526.794,01	526.794,01	-	-	-	-
Redevances Fréquences	3.312.347,38	-	3.312.347,38	-	-	-
Redevances Marché Gaz	217.480,00	-	-	217.480,00	-	-
Redevances Marché Télécom Licences Mobile	1.543.333,33	-	-	-	-	1.543.333,33
Redevances Marché Télécom Services déclarés	22.682,29	-	-	-	-	22.682,29
Redevances Marché Télécom Licences ABC	1.318.324,89	-	-	-	-	1.318.324,89
Redevances Marché Télécom Ressources rares de numérotation	814.786,82	-	-	-	-	814.786,82
Refacturation à l'Etat des Frais encourus par l'Institut	274.093,21	-	-	-	274.093,21	-
Produits Bruts	**8.029.841,93**	**526.794,01**	**3.312.347,38**	**217.480,00**	**274.093,21**	**3.699.127,33**
Charges Brutes	(1.762.730,79)	(109.496,52)	(845.873,08)	(90.833,41)	(197.108,20)	(519.419,58)
Frais de personnel	(1.972.163,58)	(112.194,71)	(950.848,27)	(102.525,76)	(233.220,85)	(573.373,99)
Corrections de Valeur	(304.461,31)	(16.495,23)	(186.323,85)	(15.944,22)	(34.070,16)	(51.627,85)
Autres Charges exploitation	(213.202,36)	(0,34)	(846,99)	(0,34)	(0,70)	(212.353,99)
Charges Brutes	**(4.252.558,04)**	**(238.186,80)**	**(1.983.892,19)**	**(209.303,73)**	**(464.399,91)**	**(1.356.775,41)**
Résultat d'exploitation	**3.777.283,89**	**288.607,21**	**1.328.455,19**	**8.176,27**	**(190.306,70)**	**2.342.351,92**
Résultat Financier	**501.574,41**					
Résultat Exceptionnel	**681.656,21**					
Résultat de l'exercice avant affectation	**4.960.514,51**					

4. AUTRES INDICATIONS

4.a) Personnel employé

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2003 à l'Institut Luxembourgeois de Régulation est de 32.

4.b) Fonds de compensation marché électricité

Le Règlement grand-ducal du 22 mai 2001 a instauré un fonds de compensation dans le cadre de la loi du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, destiné à répartir équitablement entre tous les gestionnaires de réseau, les charges en relation avec l'exécution des obligations de service public.

Le fonds n'est pas intégré dans les comptes annuels de l'ILR et fera l'objet d'une mission de contrôle distincte par notre réviseur d'entreprises. Au 31 décembre 2003, le fonds dispose de liquidités pour un montant total de 42.878,48 EUR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 47 15 juillet 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 16 juin 2004 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès, Mutuelle des Enseignants»

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès, Mutuelle des Enseignants» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès, Mutuelle des Enseignants» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
Carlo Wagner

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels
«Caisse de Décès, Mutuelle des Enseignants»

1° L'article 11 est modifié comme suit:

«Art. 11. Les membres effectifs s'engagent à payer une cotisation annuelle fixée à l'alinéa 2, qui tient compte de la date d'entrée et de l'âge lors de l'admission. Le calcul de l'âge à l'admission et de la durée de l'affiliation se font par années de calendrier entières.

Le montant de la cotisation est fixé comme suit:

Age à l'entrée	Montant
de 19 à 30 ans	5
de 31 à 40 ans	8
de 41 à 48 ans	11
de 49 à 55 ans	16
de 56 à 60 ans	25

Les frais respectivement d'encaissement et de rappel de paiement sont à charge des membres concernés. Le montant de ces frais est à fixer par l'assemblée générale à la majorité des voix.»

2° L'article 13 est modifié comme suit:

«Art. 13. La cotisation des membres honoraires s'élève à 5 .

Les membres d'une association religieuse, affiliés en tant que communauté, payent 3 par membre, avec un minimum de 15 par communauté. Leurs membres sont à considérer comme membres honoraires.»

3° L'article 15 est modifié comme suit:

«Art. 15. Sous réserve des dispositions de l'article 41, une indemnité de décès est payée en cas de décès d'un membre effectif à la personne ayant bénéficié de l'indemnité funéraire versée par l'assurance maladie du régime obligatoire.

Le montant de l'indemnité de décès est fixé à 370 .

L'indemnité de décès est fixée à

445 , si le membre était affilié au moins 25 ans au moment de son décès,

495 , si le membre était affilié au moins 40 ans au moment de son décès,

545 , si le membre était affilié au moins 50 ans au moment de son décès.»

4° L'article 16 est modifié comme suit:

«Art. 16. L'indemnité calculée conformément aux dispositions de l'article 15 est majorée de 400 pour chaque enfant pour lequel, au moment du décès, le membre touchait des allocations familiales.»

5° L'article 36 est modifié comme suit:

«Art. 36. Le patrimoine ne peut être utilisé en aucun cas à des fins autres que celles prévues par les statuts.»

6° Le chapitre XI est modifié comme suit:

«CHAPITRE XI. DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 40. Par dérogation aux dispositions de l'article 11, la cotisation des membres affiliés avant le 1er mai 1968 est fixée à 5 , quel que soit leur âge d'entrée ou le nombre de parts souscrites.

Art. 41. Par dérogation aux dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article 15, l'indemnité de décès pour les membres effectifs affiliés avant le 1er janvier 2000 est fixée de la manière suivante :

A) pour les membres effectifs affiliés avant le 1er janvier 1965:

150 pour 1 part souscrite

225 pour 2 parts souscrites

300 pour 3 parts souscrites

375 pour 4 parts souscrites

B) pour les membres affiliés du 1er janvier 1965 au 31 avril 1968 :

225 pour 1 part souscrite (1 part B = 2 parts A)

375 pour 2 parts souscrites (2 parts B = 4 parts A)

C) pour les membres affiliés du 1er mai 1968 au 31 décembre 1999:

	Date de l'affiliation:		
Durée de l'affiliation au au moment du décès:	Avant le 01.01.1980	Du 01.01.1980 au 31.12.1989	Du 01.01.1990 au 31.12.1999
	Indemnité	Indemnité	Indemnité
Moins de 25 ans	300	330	370
25 à 39 ans	330	370	400
40 à 49 ans	370	400	450
50 ans et plus	400	450	500 »

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examens de fin de stage et de promotion. – Rectificatif. – Au Mémorial B-No 15 du 27 février 2004, à la page 220, sous «Administration du Cadastre et de la Topographie», il y a lieu de lire «novembre: examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien» (au lieu d'«octobre: examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien»).

Administration des Eaux et Forêts. – Examen-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Eaux et Forêts organisera au courant du mois d'octobre 2004 un examen-concours dans la carrière du préposé forestier.

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Monsieur Michel Feider, Directeur du Service National de la Protection Civile, a été nommé aux fonctions de Directeur de l'Administration des services de secours avec effet au 1er juillet 2004.

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Monsieur Paul Hansen, Directeur de l'Administration de l'Environnement, a été nommé aux fonctions de Directeur de l'Administration de la gestion de l'eau avec effet au 1er juillet 2004.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mai 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Lamparski Astrid, ép. *Voss*, Nagem	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.05.2004
Schiltz Jean, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.05.2004
Sonnen Pia, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	11.05.2004
Goertz Jean-Marc, Rodange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.05.2004
Schock Erny, Itzig	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.05.2004

Wengler Joëlle, ép. *Goertz*, Rodange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.05.2004
Useldinger Patrick, Strassen	FOYER INTERNATIONAL	13.05.2004
Wagener Marc, Schuttrange	FOYER INTERNATIONAL	13.05.2004
DIDLUX S.A., Luxembourg représenté par M. Jean-Noël *Didrich*	HAMBURG-MANNHEIMER	03.05.2004
Dos Santos Pedro, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	07.05.2004
Vandevelde Charles, Strassen	HAMBURG-MANNHEIMER	27.05.2004
Berchem Romain, Bettembourg	INTERLUX Assurances-Maladie	07.05.2004
Flet Fabrice, Luxembourg	INVESTLIFE	27.05.2004
Evrard Gaëtan, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.05.2004
Wiwinius Jérôme, Niederanven	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	21.05.2004
Bour Patrick, Rameldange	ZURICH ZURICH EUROLIFE	13.05.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mai 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Schiltz John, Rodange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.05.2004
Goertz Jean-Marc, Rodange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.05.2004
Lamparski Astrid, ép. *Voss*, Nagem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.05.2004
Wengler Joëlle, ép. *Goertz*, Rodange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.05.2004
Schock Erny, Itzig	ZURICH ZURICH EUROLIFE D.K.V. LUXEMBOURG	13.05.2004

Entreprises d'assurances. – «NAVIGA Luxembourg SA». – Prorogation de l'agrément de dirigeant de compagnie d'assurances vie. – Par arrêté ministériel du 16 juin 2004, l'agrément temporaire de Monsieur Germain *Soree* comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «NAVIGA LUXEMBOURG SA» est prorogé jusqu'au 31 décembre 2004.

Indice des prix à la consommation au 1er juin 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 667.60 au 1er juin par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juin 2004 à **662.80**.

Luxembourg, le 1er juillet 2004.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection du Travail et des Mines. – Examen. – Les épreuves de l'examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien à l'Inspection du Travail et des Mines initialement prévues pour le mois de septembre sont reportées aux 28 et 29 octobre 2004.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'examen de promotion dans la carrière du rédacteur du cadre administratif et technique de la Police Grand-Ducale initialement prévu pour le mois de novembre 2004 aura lieu au mois de septembre 2004.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, Monsieur Olivier DOMKEN, né le 29 mars 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2004, Monsieur le Dr Dirk BURIE, né le 8 août 1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiothérapie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 48 **20 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Ashkan ILKHANI KERMANSHAHAN à changer son nom patronymique actuel en celui de «ILKHANI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Ashkan ILKHANI KERMANSHAHAN, né le 21 mars 1973 à Téhéran (Iran), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8034 Strassen, 10, rue Michel Rodange, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «ILKHANI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Ashkan ILKHANI KERMANSHAHAN est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «ILKHANI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Joao Paulo NUNES GOMES et Madame Patrizia ROSA à changer le nom patronymique actuel de leur fils Daniel NUNES GOMES en celui de «GOMES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joao Paulo NUNES GOMES et Madame Patrizia ROSA, demeurant à L-2432 Luxembourg, 31, chemin de Roedgen, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Daniel NUNES GOMES, né le 9 avril 2003 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «GOMES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joao Paulo NUNES GOMES et Madame Patrizia ROSA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Daniel NUNES GOMES en celui de «GOMES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Pascal Mathias SCHROEDER et Madame Rachel Sylvie Paule BRASSEUR à changer le prénom actuel de leur fils Shaham SCHROEDER en ceux de «Shaham Sebastian».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Pascal Mathias SCHROEDER et Madame Rachel Sylvie Paule BRASSEUR, demeurant à L-7233 Bereldange, 7, Cité Grand-Duc Jean, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils Shaham SCHROEDER, né le 10 janvier 2003 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Shaham Sebastian»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pascal Mathias SCHROEDER et Madame Rachel Sylvie Paule BRASSEUR sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils Shaham SCHROEDER en ceux de «Shaham Sebastian».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Madame Gertrude Madeleine THURMES à changer ses prénoms actuels en ceux de «Léonie Madeleine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Gertrude Madeleine THURMES, née le 25 mai 1943 à Untereisenbach, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2343 Luxembourg, 19, rue des Pommiers, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Léonie Madeleine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Gertrude Madeleine THURMES est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Léonie Madeleine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Administration des Ponts et Chaussées. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois de décembre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la semaine du 13 au 17 décembre 2004 un deuxième examen de promotion dans la carrière du cantonnier.

Banque Centrale du Luxembourg. – Conseil. – Nomination. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 4 juin 2004 Monsieur Patrice PIERETTI a été nommé membre du Conseil de la Banque Centrale du Luxembourg pour une période de six ans à partir de la date de la décision.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, le mandat consulaire de Monsieur François Schiltz, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bâle, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

FONDS NATIONAL DE SOUTIEN A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

ETABLISSEMENT PUBLIC

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2003

ET ANNEXE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

(Montants exprimés en €)

ACTIF	Notes	31.12.2003	31.12.2002
ACTIF IMMOBILISE	2.1		
Immobilisations incorporelles		79.128,25	130.779,16
Immobilisations corporelles		42.364,05	40.661,92
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**121.492,30**	**171.441,08**
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES	2.2		
Créances résultant de ventes et de prestations de services		-	-
Aides financières sélectives à récupérer	2.6 et 3	-	-
Autres créances		48.784,06	47.478,07
		48.784,06	47.478,07
AVOIRS EN BANQUES ET ENCAISSE		5.225.777,26	3.441.263,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**5.274.561,72**	**3.488.741,93**
COMPTE DE REGULARISATION		**15.075,76**	**2.166,18**
TOTAL ACTIF		**5.411.129,78**	**3.662.349,19**

PASSIF	Notes	31.12.2003	31.12.2002
CAPITAUX PROPRES	2.3		
Résultats reportés		402.732,63	290.427,52
Résultat de l'exercice		337.547,43	112.305,11
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**740.280,06**	**402.732,63**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	2.5	**121.492,30**	**171.441,08**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.4	-	-
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services		47.094,68	54.153,95
Dettes fiscales et au titre de sécurité sociale		26.426,44	47.521,37
Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées	2.6	4.066.765,36	2.764.902,41
Autres dettes		261.423,86	110.550,58
TOTAL AUTRES DETTES		**4.401.710,34**	**2.977.128,31**
COMPTE DE REGULARISATION	2.5	**147.647,08**	**111.047,17**
TOTAL PASSIF		**5.411.129,78**	**3.662.349,19**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en €)

	Notes	31.12.2003	31.12.2002
RESULTAT BRUT	**4**	**509.015,88**	**227.144,19**
Rémunérations et charges sociales		-259.969,25	-209.878,97
Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		-56.927,12	-69.970,29
Subventions d'investissements		29.390,31	31.928,21
Autres intérêts et produits assimilés		116.037,61	133.081,97
RESULTAT DE L'EXERCICE		**337.547,43**	**112.305,11**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2003

NOTE 1: GENERALITES

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (ci-après le «Fonds») a été créé par la loi du 11 avril 1990. Son statut a été modifié par la loi du 24 décembre 1998. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique.

L'exercice social débute le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

Le Fonds a pour mission de promouvoir la création cinématographique et audiovisuelle au Luxembourg et d'encourager la production, la coproduction et la distribution d'œuvres dans ce domaine.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Pour mener à bien ses activités, le Fonds dispose notamment des ressources suivantes:

- des recettes pour prestations fournies;
- une contribution financière annuelle provenant du budget des recettes et des dépenses de l'Etat et attribuée sur base du programme d'activités présenté par le Fonds;
- des remboursements des aides financières sélectives;
- des contributions financières provenant du budget des recettes & des dépenses d'Etat et réservées à l'exécution de projets déterminés ayant fait l'objet d'une convention préalable entre le gouvernement et le Fonds;
- de dons et legs en espèces et en nature.

NOTE 2: PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et aux pratiques comptables généralement admises.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation de:

Logiciel informatique:	25%
Matériel informatique:	25%
Mobilier:	10%
Matériel de bureau:	20% - 33%
Matériel d'exploitation:	25%

2.2. Créances

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques sont opérées le cas échéant pour ramener les créances à leur valeur présumée de réalisation. Voir aussi la section 2.6. Aides financières sélectives.

2.3. Fonds propres

Les fonds excédentaires de l'exercice en cours sont reportés à l'exercice suivant.

2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5. Contributions financières

Les contributions financières sont enregistrées comme produits en compte de profits et pertes quand elles sont reçues ou à recevoir sauf dans les cas suivants:

- Les contributions ayant comme but le financement de l'acquisition d'actifs immobilisés sont différées sous le poste «subventions d'investissements» au passif du bilan et amorties en compte de profits et pertes sur la durée de vie des immobilisations auxquelles elles se rapportent.
- Les contributions financières servant à financer des charges d'exploitation dans une période future sont différées sous le poste «Compte de régularisation» au passif du bilan et reconnues comme produits dans la période future au cours de laquelle elles vont servir à ce financement;

2.6. Aides financières sélectives

Selon l'article 7 du règlement grand-ducal du 16 mars 1999 portant exécution de la loi modifiée du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, les aides financières sélectives sont en principe intégralement remboursables, sauf décision contraire du Conseil d'administration du Fonds.

Sous la rubrique «Autres dettes» figure la valeur résiduelle à payer sur les aides financières sélectives pour lesquelles le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a pris un engagement d'intervention.

Avant le 1er janvier 1999, les engagements du Fonds étaient actés en comptabilité au moment de la signature d'une convention. Les aides financières sélectives étaient enregistrées directement sous un compte de charges «Aides financières sélectives».

A partir du 1er janvier 1999, les engagements du Fonds sont actés en comptabilité dès la prise de décision par le Conseil d'administration. Les aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999, et les versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999 sont enregistrées sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

Au regard de l'expérience du passé quant au recouvrement de ces aides, et par principe de prudence, une provision pour risque de non recouvrement est enregistrée pour la totalité du montant se trouvant sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

2.7. Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes du Fonds sont tenus en Euros (€) et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A la date de la clôture:

- les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les postes de passif exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autre que le franc luxembourgeois sont convertis en francs luxembourgeois au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés.

2.8. Impôts

Suivant l'article 19 de la loi du 24 décembre 1998, le Fonds est exempt de tous droits, taxes et impôts généralement quelconques au profit de l'Etat et des communes, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Toutefois, la taxe sur la valeur ajoutée en amont sur les opérations autres que celles relatives au circuit de distribution de cassettes vidéo « Films made in Luxembourg » n'est pas récupérable et est inscrite en compte de profits et pertes.

NOTE 3: AIDES FINANCIERES SELECTIVES A RECUPERER

Au 31 décembre 2003 et 2002, le détail du poste «aides financières sélectives à récupérer» s'établit comme suit:

3.1. Aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2003	**9.176.258,80**
Nouveaux engagements en 2003	3.223.817,44
Reprises des engagements en 2003	-61.584,29
Remboursements des avances sur recettes en 2003	-34.506,93
Situation au 31.12.2003	**12.303.985,02**
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-12.303.985,02
Solde au 31 décembre 2003	**0,00**

3.2. Versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatifs aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2003	**855.957,90**
Reprises des engagements en 2003	0,00
Remboursements des avances sur recettes en 2003	50,65
Créances irrécupérables en 2003	0,00
Situation au 31.12.2003	**855.907,25**
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-855.907,25
Solde au 31 décembre 2003	**0,00**

NOTE 4: RESULTAT BRUT

Le résultat brut se décompose comme suit:

	31.12.2003	**31.12.2002**
Ressources d'exploitation	4.636.312,07	4.758.096,71
Aides financières sélectives	-3.223.817,44	-3.881.591,29
Subsides & aides diverses	-478.129,35	-316.098,09
Autres charges	-425.349,40	-333.263,14
Résultat brut	**509.015,88**	**227.144,19**

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2004 l'agrément a été accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «La Petite Souris» ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 290, av. Gaston Diderich pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1452 Luxembourg, 48, rue Théodore Eberhard.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02022004.

Ministère de la Santé. – Centre Hospitalier de Luxembourg. – Commission administrative. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Madame Martine HENTGES a été nommée membre suppléant (suppléant de Monsieur Jeannot KRECKE) de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que déléguée de la Ville de Luxembourg et en remplacement de Monsieur Paul Helminger dont elle terminera le mandat.

Par arrêté grand-ducal du 17 mai 2004 Monsieur Paul HELMINGER a été nommé membre suppléant (suppléant de Madame le docteur Sonja ADAM-BECKER) de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que délégué de la Ville de Luxembourg et en remplacement de Monsieur Théo STENDEBACH dont il terminera le mandat.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'une épreuve de sélection en vue d'admettre un fonctionnaire de la carrière de l'inspecteur de police à suivre des études supérieures de police aura lieu au mois d'octobre 2004.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mai 2004.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
	LUXEMBOURG			
1.	s.à r.l. DECO FACADES, établie et ayant son siège social à Bettembourg, 22, route de Mondorf	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
2.	S.A. LEUD, établie et ayant son siège social à Leudelange, 35, rue de Bettembourg	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
3.	S.A. WAGNER AUTOMOTIVE, établie et ayant son siège social à Howald, 15, rue des Joncs	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*

4. s.à r.l. ELECTRO HOUSE, établie et ayant son siège social à Pétange, 2, rue des Alliés	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Maria Manuela *Dias Marques*
5. s.à r.l. KARLISPA BENELUX, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Regis *Muller*
6. s.à r.l. EGT WAGNER, établie et ayant son siège social à Clemency, 2c, rue des Jardins	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Jean-Luc *Putz*
7. s.à r.l. VIVA RESSORTS LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 64, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Bernard *Beerens*
8. S.A. EKA TRADE, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Bernard *Beerens*
9. s.à r.l. RETROUVAILLES PRET A PORTER, établie et ayant son siège social à Remich, 9, rue Neuve, de fait inconnue à cette adresse	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Debroise*
10. s.à r.l. RONASY, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 31, route de Thionville	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
11. S.A. 4-iVALUE, établie et ayant son siège social à Strassen, 283, route d'Arlon, de fait établie à Strassen, 134, route d'Arlon	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
12. S.A. UMTS PROJECT LUXEMBOURG, en liquidation, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 174, route de Longwy	03.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
13. S.A. CONTINENTAL DEVELOPPEMENT, établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 106, rue de l'Alzette	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Lux*
14. S.A. M EDITIONS, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Céline *Corbiaux*
15. S.A. MID OCEAN GROUP, ayant eu son siège social à Luxembourg, 9, rue Schiller, actuellement sans siège social connu	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Meyer*
16. s.à r.l. NURAGHE, avec siège social à Luxembourg, 35, avenue Monterey, de fait inconnue à cette adresse	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Meyer*
17. s.à r.l. MAISON DE PÊCHE DU SYRTHAL, établie et ayant son siège social à Syren, 1a, Wieweschgaessel	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Noguera*
18. s.à r.l. GEST PROMOTIONS INTER-, NATIONAL, ayant eu son siège social à Strassen, 148, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Serge *Dollendorf*
19. s.à r.l. B.G. RENOVATION, avec siège social à Luxembourg, 208, avenue de la Faïencerie, de fait inconnue à cette adresse	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Caroline *Salmona*
20. s.à r.l. CAFAP, CENTRE D'ACHAT DES FACADIERS ET ARTISANS PEINTRES, (anciennement S.A. HAHN), avec siège social à Bereldange, 34, rue du X Octobre, de fait inconnue à cette adresse	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
21. S.A. UNIVERSAL MOTORS, établie et ayant son siège social à Livange, route de Bettembourg, Z.I. Centre 2000	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
22. s.à r.l. LUXICOM, ayant eu son siège social à Mamer, 34, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Patrick-Gwénolé *Lestienne*
23. S.A. HAUTE SECURITE TECHNOLOGIE, établie et ayant son siège social à Dudelange, 38, rue du Commerce	07.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Rodesch*
24. s.à r.l. VESQUE, REVÊTEMENTS DE SOL, en liquidation, (anciennement BRUNO-COLOR-VESQUE), établie et ayant son siège social à Foetz, 8, rue de l'Avenir	10.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

25. S.A. LES BRASSEURS GOURMANDS, faisant le commerce sous la dénomination BRAUSTÜB'L, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 273, route de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	10.05.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
26. S.A. TRIDENT GROUP, en liquidation volontaire, avec siège social à Luxembourg, 5, rue de la Reine, de fait inconnue à cette adresse	12.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Pierre *Feltgen*
27. s.à r.l. EISEN TAXI (anciennement s.à r.l. TAXIS NELO – S.O.S CHAUFFEURS), établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 85, rue Clair-Chêne	12.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Dominique *Leonard*
28. s.à r.l. HIGHTEL, avec siège social à Steinfort, 40, route de Luxembourg	14.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Jérôme *Guillot*
29. S.A. ELECTRO PARTNERS, établie et ayant son siège social à Itzig, 11a, rue Espen	14.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Marguerite *Ries*
30. S.A. V&M INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont	14.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Yann *Baden*
31. s.à r.l. DOMINGO, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Joëlle *Pierret*
32. S.A. I.L.M., IMMOBILIERE LAURENT MENAGER, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Joëlle *Pierret*
33. s.à r.l. BELLA LUNA, avec siège social à Rodange, 77, avenue Dr Gaasch	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Claude *Eischen*
34. s.à r.l. RALPH BENZ, avec siège social à Rodange, 4, route de Longwy	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Claude *Eischen*
35. S.A. AB PROMOTIONS, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Valérie *Demeure*
36. S.A. V.D.M. INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 6, rue des Joncs	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Marc *Lentz*
37. s.à r.l. ORLEANS ENTERPRISE, avec siège social à Luxembourg, 43, rue Goethe, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Filipe *Rodrigues*
38. S.A. COMPAGNIE CENTRALE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE, ayant eu son siège social à Luxembourg, 51, avenue de la Liberté, actuellement sans siège social connu	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Filipe *Rodrigues*
39. s.à r.l. ART & MORE, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Notre-Dame, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Benoît *Delzelle*
40. S.A. VERSIL YACHT BUILDERS, avec siège social à Luxembourg, 14a, rue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Benoît *Delzelle*
41. S.A. INDOOR KARTING METZ, ayant eu son siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Stéphanie *Alexandrino*
42. S.A. E.M.F. GROUP, ayant eu son siège social à Bissen, 30, route de Roost, actuellement sans siège social connu	17.05.04	M. Robert *Worre*	Me Catherine *Baflast*
43. s.à r.l. LANCELOTTE, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 16, rue Glesener	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Dominique *Leonard*
44. S.A. BRASSERIE ARTS ET LOISIRS, avec siège social à Luxembourg, 17, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Laëtitia *Borucki*
45. S.A. ICEMATICS INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 8, rue Beck, de fait inconnue à cette adresse	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Laëtitia *Borucki*

46. s.à r.l. H.W., ayant fait le commerce sous la dénomination LE PICCOLO, établie et ayant son siège social à Hesperange, 3, rue d'Itzig	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Stéphane *Sadoune*
47. S.A. LE PETIT VALENTIN, avec siège social à Eischen, 8, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Sébastien *Rimlinger*
48. s.à r.l. BROQUIÈS + ST PIERRE, avec siège social à Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Benoît *Duvieusart*
49. s.à r.l. LOGO DESIGN, établie et ayant son siège social à Limpach, 31, rue Centrale	21.05.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Benoît *Duvieusart*
50. S.A. CAIPIRINHA, avec siège social à Luxembourg, 38, rue de la Semois	24.05.04	M. Robert *Worre*	Me Carine *Maitzner*
51. S.A. TRANSPORT EXPRESS INTERNATIONAL (en abrégé S.A. T.E.I.), établie et ayant son siège social à Roeser, 59, Grand-Rue	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
52. S.A. GRANITECH, établie et ayant son siège social à Roeser, 59, Grand-Rue	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Carole *Err*
53. S.A. GROUPE SOCOBAT, avec siège social à Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Régis *Muller*
54. S.A. MODIGLIANI, établie et ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, 8, rue du Dix Septembre	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*
55. S.A. P.M.S. GROUP, avec siège social à Luxembourg, 35, rue Michel Rodange (Studio E), de fait inconnue à cette adresse	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Virginie *Pierlot*
56. s.à r.l. CAVACO, établie et ayant son siège social à Differdange, 47, rue Michel Rodange	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	*Christel Dumont*
57. BÜRO-MONTAGESERVICE G.m.b.H., avec siège social à Esch-sur-Alzette, 19, rue Saint Gilles, de fait inconnue à cette adresse	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Paul *Steinhäuser*
58. s.à r.l. PEINTURE G&S DESIGN, établie et ayant son siège social à Frisange, 20, rue de Mondorf	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Paul *Steinhäuser*
59. S.A. IMMO-5, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Georges *Reding*
60. s.à r.l. TAXIS, AMBULANCES, LIMOUSINES, SERVICES (en abrégé s.à r.l. T.A.L. SERVICES), établie et ayant son siège social à Senningerberg, 1, rue des Romains	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Kimty *Plennevaux*
61. S.A. INTERNATIONAL MOVIES CARS, établie et ayant son siège social à Pétange, 9, rue Michel Rodange	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Carole *Err*
62. s.à r.l. AACH-SENDER, avec siège social à Luxembourg, 52, avenue de la Gare, de fait établie à Luxembourg, 6-8, rue Origer	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
63. S.A. FESTIVAL CRUISES, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 50, Val Fleuri	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
64. S.A. FESTIVAL CORPORATION, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 50, Val Fleuri	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
65. s.à r.l. EURO CITY TAXI, avec siège social à Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch, Z.I. Hiehl	28.05.04	Mme Paule *Mersch*	Me Séverine *Callens*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 28 avril 2004, la faillite prononcée en date du 22 juillet 2003 contre la S.A. GVV, avec siège social à Wormeldange, 11, rue Principale, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 30 avril 2004, la faillite prononcée en date du 6 février 2004 contre la S.A. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE, en abrégé S.A. SOLIMO, avec siège social à Luxembourg, 243, route d'Arlon, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 3 mai 2004, la faillite prononcée en date du 16 février 2004 contre la S.A. RENOTEC, avec siège social à Bettembourg, 6, rue Fernand Mertens, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 7 mai 2004, la faillite prononcée en date du 20 février 2004 contre la S.A. TAILOR & EARTH PROMOTIONS LUXEMBOURG, avec siège social à Bereldange, 202,

route de Luxembourg, et la faillite prononcée en date du 12 mars 2004 contre la S.A. BOND INTERNATIONAL GROUP, avec siège social à Luxembourg, 1, rue de Nassau, ont été rabattues.

Les opérations des faillites suivantes ont été déclarées closes par le Tribunal de Commerce de Luxembourg:

Date	Nom	Siège social / Domicile	Clôture	Date faillite
29.03.04	S.A. GEA ATLAS LETZEBUERG	Luxembourg, 16, rue de la Boucherie	Pour insuffisance d'actif	31.03.03
29.03.04	s.à r.l. FAX LINE COMMUNICATION SERVICES	Luxembourg, 21, boulevard Pierre Dupong	Pour insuffisance d'actif	08.01.03
29.03.04	S.A. AED DISTRIBUTION	Luxembourg, 20, rue Philippe II	Pour insuffisance d'actif	25.11.02
29.03.04	S.A. REAL INVEST HOLDING, ci-avant S.A. MOMENTUM	Luxembourg, 3, avenue Pasteur	Pour insuffisance d'actif	25.11.02
29.03.04	S.A. AZM-LOOF TRADING	Luxembourg, 65, avenue de la Gare	Par liquidation	05.04.02
29.03.04	s.à r.l. QUATRO STAGIONE	Remich, 55, rue de Macher	Pour insuffisance d'actif	30.04.99
29.03.04	S.A. BOIS & DESIGN	Foetz, Zone Industrielle, rue du Commerce	Pour insuffisance d'actif	12.06.98
29.03.04	S.A. CLIP CONNECTION	Capellen, 3, rue de la Gare	Pour insuffisance d'actif	28.05.97
29.03.04	S.A. COSMOS FINANCE	Luxembourg, 8, rue St Willibrord	Pour insuffisance d'actif	18.04.97
29.03.04	s.à r.l. KASICO	Luxembourg, 61, rue de Beggen	Pour insuffisance d'actif	25.10.95
29.03.04	S.A. ARTIS	Luxembourg, 79, Côte d'Eich	Pour insuffisance d'actif	13.10.95
29.03.04	s.à r.l. ADMIT	Luxembourg, 195, rue de Beggen	Par liquidation	12.05.95
19.04.04	s.àr.l. DANA	Luxembourg, 10, rue Joseph Junck	Par liquidation	16.08.91
19.04.04	S.A. SERFER	Luxembourg, 49, boulevard Royal	Pour insuffisance d'actif	20.10.00
26.04.04	Madame Annette GOEDERT, épouse THILL	Bettembourg, 116, route de Mondorf	Pour insuffisance d'actif	14.10.94
26.04.04	Madame Marie-Madeleine SUNNEN	Dudelange, 8, rue Gare-Usine	Pour insuffisance d'actif	20.01.95
26.04.04	s.à r.l. WELLNESS	Luxembourg, 70, Grand-Rue	Pour insuffisance d'actif	26.05.95
26.04.04	s.à r.l. BOUCHERIE SCHMITZ	Dudelange, 60, rue du Parc	Pour insuffisance d'actif	20.06.97
26.04.04	s.à r.l. YETI	Esch-sur-Alzette, 5, rue du Brill	Pour insuffisance d'actif	12.12.97
26.04.04	s.à r.l. TANIT	Luxembourg, 10, rue Eugène Ruppert	Pour insuffisance d'actif	12.02.00
26.04.04	s.à r.l. V&V	Pétange, 32, avenue de la Gare	Pour insuffisance d'actif	15.09.00
26.04.04	s.à r.l. TECNO-PLAST	Kayl, 59, rue des Prés	Pour insuffisance d'actif	15.07.88
03.05.04	s.à r.l. LE JUMEAU	Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt	Pour insuffisance d'actif	28.05.99
03.05.04	s.à r.l. CARRE	Luxembourg, 17, rue du Commerce	Pour insuffisance d'actif	13.03.98
03.05.04	S.A. DIFFUSION INTERNATIONALE DE MACHINES A BOIS (D.I.M.A.B.)	Luxembourg, 7, rue Pierre Federspiel	Pour insuffisance d'actif	11.02.00
03.05.04	s.à r.l. ENTREPRISE FISTER	Kayl, 12, rue du Moulin	Pour insuffisance d'actif	01.10.99
03.05.04	S.A. BOOMERANG	Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll	Pour insuffisance d'actif	01.10.99
03.05.04	s.à r.l. NOUVEAU RIFIFI LUXEMBOURG	Luxembourg, 14, Grand-Rue	Pour insuffisance d'actif	21.03.97

03.05.04	s.à r.l. LABECO	Foetz, 10, rue de l'Avenir	Pour insuffisance d'actif	12.05.95
03.05.04	s.à r.l. JUMOLUX & CIE	Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer	Pour insuffisance d'actif	30.03.90
03.05.04	s.à r.l. GALAXY LUXEMBOURG INTERNATIONAL	Luxembourg, 16, Val Ste Croix	Pour insuffisance d'actif	21.07.00
03.05.04	H&H HEISEL MOTORSPORT	Remich, 13, route de Luxembourg	Pour insuffisance d'actif	14.07.00
03.05.04	s.à r.l. BECALUX	Luxembourg, 66, rue de Bonnevoie	Pour insuffisance d'actif	31.03.00
03.05.04	CHATEAU DE MEDERNACH	Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri	Pour insuffisance d'actif	15.10.99
10.05.04	s.à r.l. LA LAVANDIERE (anciennement AM BURECK)	Bertrange, 3, route de Luxembourg	Pour insuffisance d'actif	11.02.00
10.05.04	S.A. LUX-WEAR	Luxembourg, 12, route d'Arlon	Pour insuffisance d'actif	28.04.00
10.05.04	s.à r.l. SCALINATA	Luxembourg, 31, avenue de la Liberté	Pour insuffisance d'actif	12.05.95
10.05.04	s.à r.l. COMPONENTS DEVICE SYSTEM (CDS)	Luxembourg, 28, rue Jean-Pierre Beicht	Pour insuffisance d'actif	02.07.99
10.05.04	S.A. FOODEREST	Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri	Pour insuffisance d'actif	20.06.97
10.05.04	S.A. MAREMA	Soleuvre, 220, route de Differdange	Pour insuffisance d'actif	05.03.99
10.05.04	s.à r.l. NEW ART DECO	Esch-sur-Alzette, 54, avenue de la Gare	Pour insuffisance d'actif	27.02.02
10.05.04	s.à r.l. EURO SALES & MARKETING ASSOCIATION (E.S.M.A.)	Bertrange, 20, route de Longwy	Pour insuffisance d'actif	05.05.00
10.05.04	s.à r.l. ART-DECO	Schifflange, 2, rue des Artisans	Pour insuffisance d'actif	18.01.02
10.05.04	s.à r.l. INTER LUX FACADES	Remich, 16, route de l'Europe	Pour insuffisance d'actif	15.12.00
10.05.04	s.à r.l. PRO MEDIA	Luxembourg, 50, rue Glesener	Pour insuffisance d'actif	05.05.00
10.05.04	s.à r.l. NOSTALGIE	Luxembourg, 71, rue de Trèves	Pour insuffisance d'actif	27.03.98
10.05.04	s.à r.l. LE RUN	Luxembourg, 55, avenue de la Liberté	Pour insuffisance d'actif	29.09.03
10.05.04	MIET UND WOHNHAUS A.G. (en liquidation)	Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen	Pour insuffisance d'actif	24.03.03

DIEKIRCH

66. s.à r.l. SOPEX CREATION, ayant eu son dernier siège social connu à Steinheim, 28, rue d'Echternach	05.05.04	Mme Karine *Reuter*	Me Gilbert *Reuter*
67. S.A. ALU-GLAS, établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 6, Zone Industrielle	05.05.04	Mme Karine *Reuter*	Me Claude *Speicher*
68. s.à r.l. MARKETING LUXEMBOURG, ayant eu son dernier siège social connu à Beaufort, 27-29, Grand-Rue	12.05.04	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Louis *Unsen*
69. s.à r.l. GESMORE, établie et ayant eu son siège social à Wiltz, 10, Grand-rue	19.05.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
70. s.à r.l. LUX INFO CONSEILS, établie et ayant son siège social à Diekirch, 25, route de Stavelot	19.05.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 49 **21 juillet 2004**

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 accordant démission honorable à Madame Lydie POLFER, Vice-Premier Ministre et Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art 1er. Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Madame Lydie POLFER, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur et Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 19 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 19 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 accordant démission honorable à Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art 1er. Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Ministre des Travaux Publics, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 19 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 19 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles de Madame Lydie POLFER et Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 août 1999 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 accordant démission honorable à Madame Lydie POLFER, Vice-Premier Ministre et Ministre;

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 accordant démission honorable à Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, Ministre;

Considérant que le Gouvernement a présenté sa démission à S.A.R. le Grand-Duc et n'est actuellement en charge que des affaires courantes;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. Les compétences ministérielles relevant de la fonction de Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, telles qu'elles ont été déférées par arrêté grand-ducal du 7 août 1999 susmentionné à Madame Lydie POLFER, sont attribuées, à titre transitoire, à Monsieur Charles GOERENS, Ministre.

Art. 2. Les compétences ministérielles relevant de la fonction de Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, telles qu'elles ont été déférées par arrêté grand-ducal du 7 août 1999 susmentionné à Madame Lydie POLFER, sont attribuées, à titre transitoire, à Monsieur Henri GRETHEN, Ministre.

Art. 3. Les compétences ministérielles relevant de la fonction de Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la fonction de Ministre des Travaux Publics, telles qu'elles ont été déférées par arrêté grand-ducal du 7 août 1999 susmentionné à Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, sont attribuées, à titre transitoire, à Monsieur Fernand BODEN, Ministre.

Art. 4. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 19 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 19 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 modifiant l'arrêté grand-ducal du 7 août 1999 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté grand-ducal du 7 août 1999 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement est modifié comme suit:

Monsieur Fernand BODEN: Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural; Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement; Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; Ministre des Travaux Publics;

Monsieur Henri GRETHEN: Ministre de l'Economie; Ministre des Transports; Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative;

Monsieur Charles GOERENS: Ministre de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense; Ministre de l'Environnement; Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur.

Art. 2. Les alinéas relatifs à l'attribution des compétences ministérielles à Madame Lydie POLFER et à Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES sont biffés.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets le 19 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 19 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 approuvant la délégation de signature accordée à Monsieur Joseph SCHAACK, Secrétaire d'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 août 1999 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement, tel qu'il a été modifié;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 août 1999 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, Monsieur Michel WOLTER et Monsieur Luc FRIEDEN;

b) nomination de Madame Lydie POLFER à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Anne BRASSEUR et de Messieurs Henri GRETHEN, Charles GOERENS, Carlo WAGNER et François BILTGEN à la fonction de Ministre;

c) nomination de Messieurs Joseph SCHAACK et Eugène BERGER à la fonction de Secrétaire d'Etat.

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles de Madame Lydie POLFER et Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative;

Arrêtons:

Art. 1er. Est approuvée la délégation de signature donnée à Monsieur le Secrétaire d'Etat Joseph SCHAACK pour les affaires relevant du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Art. 2. Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 19 juillet 2004.

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative
Henri Grethen

Château de Berg, le 19 juillet 2004.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 50 **22 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 8 juillet 2004 portant fixation des audiences de vacation pendant les vacances judiciaires de l'année 2004.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 142 et 150 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 17 juin 2004;

Arrête:

Art. 1er.- Les audiences de vacation de la COUR D'APPEL pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

1) pour plaidoiries:

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

lundi, 19 juillet 2004 – lundi, 26 juillet 2004 – lundi, 2 août 2004 – mercredi, 11 août 2004 – vendredi, 20 août 2004 – mardi, 31 août 2004 et mardi, 7 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1;

2) pour les prononcés:

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

vendredi, 23 juillet 2004 – jeudi, 29 juillet 2004 – jeudi, 5 août 2004 – lundi, 16 août 2004 – jeudi, 26 août 2004 – lundi, 6 septembre 2004 et mercredi, 15 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1;

3) pour les affaires criminelles aux dates suivantes:

vendredi, 16 juillet 2004 – mercredi, 28 juillet 2004 – vendredi, 6 août 2004 – mardi, 17 août 2004 – mercredi, 25 août 2004 – jeudi, 2 septembre 2004 et jeudi, 9 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1;

4) pour les affaires relevant de la Chambre du Conseil de la Cour aux dates suivantes:

jeudi, 22 juillet 2004 – vendredi, 30 juillet 2004 – lundi, 9 août 2004 – mercredi, 18 août 2004 – vendredi, 27 août 2004 – vendredi, 3 septembre 2004 et lundi, 13 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle No. 314 au 3e étage.

Art. 2.- Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

a) en matière de référé:

1) pour les référés ordinaires:

les vendredis, 16 juillet 2004 – 23 juillet 2004 – 30 juillet 2004 – 6 août 2004 – 13 août 2004 – 20 août 2004 – 27 août 2004 – 3 septembre 2004 et 10 septembre 2004,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle No. 35

2) pour les référés divorce:

les vendredis, 16 juillet 2004 – 23 juillet 2004 – 30 juillet 2004 – 6 août 2004 – 13 août 2004 – 20 août 2004 – 27 août 2004 – 3 septembre 2004 et 10 septembre 2004,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle No. 31

En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

b) en matière correctionnelle:

les lundis, 19 juillet 2004 – 26 juillet 2004 – 2 août 2004 – 9 août 2004 – 16 août 2004 – 23 août 2004 – 30 août 2004 – 6 septembre 2004 et 13 septembre 2004,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle No. 35

c) en matière civile et commerciale:

les mercredis, 21 juillet 2004 – 28 juillet 2004 – 4 août 2004 – 11 août 2004 – 18 août 2004 – 25 août 2004 – 1er septembre 2004 – 8 septembre 2004 et 15 septembre 2004,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle No. 35

d) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:

les mardis, 20 juillet 2004 – 27 juillet 2004 – 3 août 2004 – 10 août 2004 – 17 août 2004 – 24 août 2004 – 31 août 2004 – 7 septembre 2004 et 14 septembre 2004,

chaque fois à 15.00 heures en la salle No. 1 de la Justice de Paix à Luxembourg – 17-19, rue du Nord

e) pour les prononcés:

les jeudis, 22 juillet 2004 – 29 juillet 2004 – 5 août 2004 – 12 août 2004 – 19 août 2004 – 26 août 2004 – 2 septembre 2004 – 9 septembre 2004 et le mercredi 15 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures, salle No. 35

f) pour la vérification des créances:

les jeudis, 22 juillet 2004 – 29 juillet 2004 – 5 août 2004 – 12 août 2004 – 19 août 2004 – 26 août 2004 – 2 septembre 2004 – 9 septembre 2004 et le mercredi 15 septembre 2004,

chaque fois à partir de 14.30 heures à 18.00 heures, en la salle No. 35

g) présentations de divorce:

les mercredis, 21 juillet 2004 – 28 juillet 2004 – 4 août 2004 – 11 août 2004 – 18 août 2004 – 25 août 2004 – 1er septembre 2004 – 8 septembre 2004 et 15 septembre 2004,

chaque fois à 14.30 heures, salle No. 43

Les services de la chambre du conseil, du cabinet d'instruction et du greffe fonctionneront normalement.

Art. 3.- Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale et correctionnelle:

les mardis, 27 juillet 2004 – 10 août 2004 et 31 août 2004,

chaque fois à 10.00 heures du matin

b) en matière relevant du tribunal de la jeunesse:

le mardi, 27 juillet 2004, à 11.00 heures du matin

c) en matière de référé (référés ordinaires et quant aux mesures provisoires en matière de divorce):

le mardi de chaque semaine à 14.00 heures de l'après-midi.

En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

d) en matière de divorce par consentement mutuel:

le mardi de chaque semaine à 15.30 heures de l'après-midi.

Tous les autres services continueront à fonctionner normalement durant les vacances judiciaires.

Art. 4.- Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de bail à loyer, de saisies-arrêts et d'aliments et de référés:

les lundis, 19 juillet 2004 – 26 juillet 2004 – 2 août 2004 – 9 août 2004 – 16 août 2004 – 23 août 2004 – 6 septembre 2004 et lundi le 13 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1

b) en matière de droit du travail – section des employés privés:

les mardis, 20 juillet 2004 – 3 août 2004 – 17 août 2004 – 31 août 2004 et 14 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1

c) en matière de droit du travail – section des ouvriers:

les mardis, 27 juillet 2004 – 10 août 2004 – 24 août 2004 et 7 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 1

Art. 5.- Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de référé, de bail à loyer, de saisie-arrêt et de cession spéciale sur revenus protégés, de contredits à ordonnance de paiement, de surendettement des particuliers et de police:

les mardis, 20 juillet 2004 – 27 juillet 2004 – 3 août 2004 – 10 août 2004 – 17 août 2004 – 24 août 2004 – 31 août 2004 – 7 septembre 2004 et 14 septembre 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 14, au 1er étage

b) en matière de droit du travail:

les jeudis, 29 juillet 2004 – 5 août 2004 – 12 août 2004 – 19 août 2004 et 26 août 2004,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle No. 14, au 1er étage

Art. 6.- Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2004 sont fixées:

en matière civile, commerciale, de saisie-arrêt sur salaires, de cession sur salaires, de bail à loyer, de contributions aux charges du mariage, de police ainsi que de droit du travail, y compris les référés:

les mardis, 20 juillet 2004 – 27 juillet 2004 – 10 août 2004 – 24 août 2004 et 7 septembre 2004,

chaque fois à 15.00 heures de l'après-midi.

Art. 7.- Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 2004.

Cour administrative

Pendant la période du 16 juillet 2004 au 15 septembre 2004, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 10.00 heures.

Tribunal administratif

Pendant la période du 16 juillet 2004 au 15 septembre 2004, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 15.00 heures.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 51 **22 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Joseph Edouard DOISY à changer ses prénoms actuels en celui de «Joe».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joseph Edouard DOISY, né le 25 avril 1943 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1450 Luxembourg, 3, côte d'Eich, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Joe»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joseph Edouard DOISY est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Joe».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Jos GERALDES RODRIGUES à changer son nom patronymique actuel en celui de «RODRIGUES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxemboug, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jos GERALDES RODRIGUES, né le 11 juillet 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «RODRIGUES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jos GERALDES RODRIGUES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «RODRIGUES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 avril 2004 autorisant Monsieur Ferdinand Jacques MOLITOR à changer ses prénoms actuels en ceux de «Fred Ferdinand Jacques».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Romain ADAM, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Ferdinand Jacques MOLITOR, né le 17 mars 1944 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1473 Luxembourg, 40, rue Jean-Baptiste Esch, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Fred Ferdinand Jacques»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxemboug;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Ferdinand Jacques MOLITOR est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Fred Ferdinand Jacques».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 18 avril 2004.
Henri

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 12 juin 2004, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur François MAY, conseiller général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, avec effet au 1er juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur François MAY préqualifié.

Commission consultative de l'assurance dépendance. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, Messieurs Silvio SAGRAMOLA et Willy DE JONG, représentants du Conseil supérieur des personnes handicapées, ont été nommés membre effectif, respectivement membre suppléant de la commission consultative de l'assurance dépendance, en remplacement de Messieurs Raymond REMAKEL et Manuel TURMES, démissionnaires.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examens d'admission au stage. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 18 septembre 2004 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur (administratif). Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu début septembre 2004.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 18 septembre 2004 un examen pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur (informatique).

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 18 septembre 2004 un examen pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Conseil arbitral des assurances sociales. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Michel Wagner, rédacteur principal auprès du Conseil arbitral des assurances sociales, a été nommé à la fonction de chef de bureau adjoint auprès de la même administration avec effet au 1er août 2004.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Alain KINSCH l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République des Philippines au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Monsieur Masataka Ide a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Osaka, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les préfectures d'Osaka, Mie, Nara, Wakayama, Shiga, Kyoto et Hyogo.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances sur la vie de l'entreprise «DEXIA LIFE & PENSIONS» à l'entreprise «LE FOYER VIE». – Par arrêté ministériel du 21 mai 2004, l'entreprise d'assurances «DEXIA LIFE & PENSIONS», dont le siège est établi à L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové, est autorisée à transférer à l'entreprise d'assurances «LE FOYER VIE», dont le siège est établi à L-1246 Luxembourg, 6, rue Albert Borschette, le portefeuille de contrats d'assurance vie relevant des gammes de produits <Assurance Pension>, <Assurance mixte 10/05>, <Assurance mixte 10/10>, <BIL-Vie Avantages/Dexia Life Avantages>, <Assurance mixte 10/30>, <Temporaire Assurance Pension>, ainsi que de 14 contrats d'assurances <Temporaire (avec garanties +)> nommément cités dans la convention de transfert.

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Patrick Diederich, chargé d'études auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études principal auprès de la même administration avec effet au 1er août 2004.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 mars 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 5, rue du Marché, L-8252 Mamer.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/01/042.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Wincrange», ayant son siège à Wincrange, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: maison 85, L-9780 Wincrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/02/07/040.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Diekirch», ayant son siège à Diekirch, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 27, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/07/020.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Lintgen», ayant son siège à Lintgen, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 2, rue de Diekirch, L-7440 Lintgen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/07/029.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 5, place de la Gare, L-7616 Larochette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/063.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Sodexho Luxembourg s.a.», ayant son siège à Windhof, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», appelé «Service repas-sur-roues Wormeldange», à l'adresse: 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/064.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Rosport», ayant son siège à Rosport, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 9, rue Henri Tudor, L-6582 Rosport.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/066.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 2, rue d'Ell, L-8527 Colpach-Bas.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/07/003.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Flaxweiler», ayant son siège à Flaxweiler, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 1, rue Berg, L-6926 Flaxweiler.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/065.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Munshausen», ayant son siège à Munshausen, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 11, Duerfstrooss, L-9766 Munshausen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/02/07/043.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale d'Erpeldange», ayant son siège à Erpeldange, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 21, Porte des Ardennes, L-9145 Erpeldange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/07/030.

Par arrêté ministériel du 25 mai 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», appelé «Foyer Tillebierg», à l'adresse: 35, rue de l'Hôpital, L-4581 Differdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/03/04/037.

Par arrêté ministériel du 28 mai 2004, l'agrément accordé en date du 3 février 2000 pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 30, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg est retiré à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde», à partir du 1er juin 2004, pour cause de cessation de l'activité en question.

Ministère de la Santé. – Commission de surveillance des établissements et services psychiatriques fermés. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 28 mai 2004, ont été nommés, pour une durée de trois ans, membres de la commission de surveillance des établissements et services psychiatriques fermés visés par la «loi du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés» et situés dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg:

- Monsieur Pierre GEHLEN, président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg,
- Monsieur le docteur Jules MOLITOR, médecin-spécialiste en neuropsychiatrie,
- Madame Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang,
- Monsieur Mike SCHWEBAG, attaché d'administration,
- Monsieur le docteur Joseph EYSCHEN, médecin spécialiste en urologie.

Monsieur Pierre GEHLEN remplira la fonction de président de ladite commission, Monsieur Mike SCHWEBAG celle de secrétaire.

Ministère de la Santé. – Centre hospitalier neuropsychiatrique. – Conseil d'administration. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 juin 2004 ont été nommés, pour une durée de six ans, membres effectifs du conseil d'administration du centre hospitalier neuropsychiatrique:

Monsieur Alphonse MANGEN, réviseur d'entreprises,
Monsieur le docteur Jean SCHARLE, directeur médical d'hôpital e. r.,
Madame Suzette EVERLING, institutrice d'enseignement différenciée,
Monsieur Norbert EWEN, professeur-psychologue,
Madame Marlyse LAIR, infirmière,
Monsieur André MANDERSCHEID, commissaire de gouvernement,
Madame Simone PETERS, infirmière psychiatrique,
Monsieur le docteur Jean-Jacques WIRTZ, médecin-chef de division,

Par le même arrêté ont été nommés membres suppléants du prédit conseil d'administration:

Madame Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang,
Madame le docteur Pierrette HUBERTY-KRAU, médecin-chef de division,
Maître Lydie LORANG, avocat,
Monsieur le docteur Raymond MEYERS, médecin spécialiste en médecine interne,
Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS, conseiller de gouvernement 1ère classe,
Monsieur Claude VANDIVINIT, conseiller de direction 1ère classe,
Monsieur Charles JACOBY, infirmier psychiatrique.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juin 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. NIMIS, établie et ayant son siège social à L-3334 Roeser, 59, Grand-Rue	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Petoud*
2.	s.à r.l. ESPACE ESTHETIQUE, avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, de fait inconnue à cette adresse	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Céline *Corbiaux*
3.	s.à r.l. AVENUE BUSINESS CENTER, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Sarah *Esposito*
4.	S.A. SOCIETE D'ETUDES DE TRAVAUX SPECIAUX (en abrégé S.A. S.E.T.S.), avec siège social à L-1818 Howald, 4, rue des Joncs, de fait inconnue à cette adresse	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*

5. Madame Nicole Pleimling, commerçante, demeurant à L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie, ayant exercé le commerce sous l'enseigne commerciale «TAVERNE WËLLE MANN» à L-2733 Luxembourg, 12, rue Wiltheim	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
6. S.A. PORTA, ayant eu son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, actuellement sans siège social connu	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Franck *Farjaudon*
7. s.à r.l. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE SECRETARIAT EXPRESS, avec siège social à L-7233 Bereldange, 40, cité Grand-Duc Jean, de fait inconnue à cette adresse	04.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Franck *Farjaudon*
8. S.A. MSG METHODS AND SERVICES GROUP (LUXEMBOURG), avec siège social à L-8232 Mamer, 59, rue de Holzem	07.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Sonja *Dias Videira*
9. S.A. D.S.I., avec siège social à L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon	07.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Sonja Dias *Videira*
10. S.A. PROP INTERNATIONAL, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, de fait inconnue à cette adresse	07.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Jean-François *Carpantier*
11. s.à r.l. STORAGE, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 53, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	07.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Jean-François *Carpantier*
12. Madame Natercia de Fatima CRUZ DA ROCHA, commerçante, demeurant à L-4602 Niederkorn, 117, avenue de la Liberté	07.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Pascale *Millim*
13. S.A. EXIGENCE, établie et ayant son siège social à L-1726 Luxembourg, 34, rue Pierre Hentges	09.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Jérôme *Guillot*
14. Société coopérative SOCODIN, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, de fait inconnue à cette adresse	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
15. s.à r.l. ORBICOM, en liquidation, ayant eu son siège social à L-1741 Luxembourg, 53, rue de Hollerich, actuellement représentée par son liquidateur, demeurant à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
16. s.à r.l. ROYAL LUXFOOD G.m.b.H., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Stéfanie *Ferring*
17. s.à r.l. BIRKGART G.m.b.H., avec siège social à L-5330 Moutfort, 57, rue de Remich, de fait inconnue à cette adresse	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Stéfanie *Ferring*
18. s.à r.l. LUXAQUA INTERNATIONAL, avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Jean-Paul *Espen*
19. s.à r.l. SOCIETE IMMOBILIERE DU BASSIN MINIER, en liquidation, avec siège social à L-1857 Luxembourg, 104, rue du Kiem	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Jean-Paul *Espen*
20. s.à r.l. W.B.L. INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2220 Luxembourg, 441a, rue de Neudorf, actuellement sans siège social connu	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Tanja *Colbett*

21.	s.à r.l. EURO-AGRAR, avec siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Tanja *Colbett*
22.	S.A. FA-IMMO, avec siège social à L-8410 Steinfort, 38, rue d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Florent *Goniva*
23.	S.A. COM-LUX 99, avec siège social à L-8371 Hobscheid, 11, rue de Koerich, de fait inconnue à cette adresse	14.06.04	M. Robert *Worre*	Me Florent *Goniva*
24.	S.A. BEOWULF, établie et ayant son siège social à L-4601 Differdange, 18, avenue de la Liberté	18.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne *Devin-Kessler*
25.	S.A. REAL E-ST@TE, avec siège social à L-4601 Differdange, 18, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	18.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne *Devin-Kessler*
26.	S.A. GDI, établie et ayant son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix	18.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Vassilyan *Zanev*
27.	F.N.H. LUXEMBOURG G.m.b.H., avec siège social à L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains, de fait inconnue à cette adresse	18.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Vassilyan *Zanev*
28.	s.à r.l. 2K INFORMATIC, établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond	18.06.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Pierre *Feltgen*
29.	s.à r.l. TIME BUSTERS, ayant eu son siège social à L-4344 Esch-sur-Alzette, 1, rue Saint Vincent, de fait inconnue à cette adresse	21.06.04	M. Robert *Worre*	Me Nathalie *Nimesgern*
30.	s.à r.l. CARTESIO, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 7, Côte d'Eich, de fait inconnue à cette adresse	25.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Zine*
31.	s.à r.l. MAGIC MANIAC'S, établie et ayant son siège social à L-1648 Luxembourg, 40, place Guillaume II	25.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Petoud*
32.	S.A. BIOPSYTEC EUROPE, avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde, de fait établie à L-9003 Ettelbruck, 4, Zone artisanale et commerciale	25.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Patricia *Hoffmann*
33.	s.à r.l. DISTRI'SERVICES, établie et ayant son siège social à L-2153 Luxembourg, 57-59, rue Antoine Meyer	25.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marc-Olivier *Guerin*
34.	S.A. VIDEO IMPORT AND CO, établie et ayant son siège social à L-4751 Pétange, 165a, route de Longwy	25.06.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marc-Olivier *Guerin*
35.	S.A. FLEX-O-LUX, avec siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy	28.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Joachin *Kuske*
36.	s.à r.l. RELAX FASHION, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	28.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Nathalie *Jacoby*
37.	S.A. MP PRO, ayant eu son siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André, actuellement sans siège social connu	28.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
38.	s.à r.l. AGENCE IMMOBILIERE LUXEMBOURG-EOISE, en abrégé s.à r.l. AGIMO, avec siège social à L-8003 Strassen, 98, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	28.06.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

		Diekirch	
39. s.à r.l. ENTREPRISE DE CONSTRUCTION MEYER GILBERT, établie et ayant eu son siège social à L-9140 Bourscheid, 17a, op der Schleed	02.06.04	M. Lex *Eippers*	Me Luc *Birgen*
40. s.à r.l. LIBRA DIGITAL SERVICES, établie et ayant eu son siège social à L-9240 Diekirch, 21, Grand-Rue	09.06.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
41. Madame Izeta DZAMOVIC, faisant le commerce sous la dénomination SNACK DE BACKE, demeurant à L-9530 Wiltz, 31, Grand-Rue	16.06.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
42. s.à r.l. MANHATTAN, établie et ayant son siège social à L-9233 Diekirch, 53, avenue de la Gare	30.06.04	M. Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
43. Monsieur Arie John William BUITENHUIS, ayant demeuré à L-6310 Beaufort, 27-29, Grand-Rue, actuellement sans domicile connu	30.06.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2004, Madame le Dr Marie HUBERT, née le 22 décembre 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2004, Monsieur le Dr Alexander SUDAHL, né le 13 décembre 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004, Madame le Dr Mina EL AOUIRI BERNARDOFF, née le 25 octobre 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004, Monsieur le Dr Rainer LUKNER, né le 4 juin 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004 Monsieur le Dr Michel SCHLIM, né le 29 octobre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2004, Monsieur le Dr Axel URHAUSEN, né le 20 octobre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 13 janvier 2004, Monsieur Jean-Léon WEBER, pharmacien, né le 28 mai 1957, a été autorisé à exploiter la concession de pharmacie nouvellement créée dans la concession de Roeser.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2004, Madame Ina AABY, née le 21 décembre 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2004, Monsieur Gerhard Johannes BOM, né le 12 décembre 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004, Madame Ursula EDER ép. MANZONI, née le 13 avril 1955, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 52 29 juillet 2004

Sommaire

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2004 un examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière de l'éducateur gradué à l'Administration de l'Emploi.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Tom SCHRAM, attaché de direction à l'Administration de l'Environnement a été nommé attaché de direction 1ère classe auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Jean-Paul LICKES, ingénieur à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Monsieur Frank WERSANDT, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Messieurs Rodolfo MAMMOLA et Jean THOMMES, ingénieurs-techniciens à l'Administration de l'Environnement ont été nommés ingénieurs-techniciens principaux auprès de la même administration.

Administration gouvernementale. – Examens de fin de stage. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement au cours du mois d'octobre 2004;

– un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement au cours du mois de novembre 2004.

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 les lieutenants en premier de l'armée Patrick MAJERUS, Claude SCHAUS et Steve KOCH ont été nommés au grade de capitaine dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite avec effet au 29 juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 le lieutenant en premier hors cadre de l'armée Gery MEYERS a été nommé au grade de capitaine hors cadre, dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite avec effet au 29 juillet 2004.

Centre informatique de l'Etat – Examens

Le Centre informatique de l'Etat organisera

– au cours du mois de septembre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien,

– au cours du mois d'octobre 2004 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application, un examen pour programmeur de système, un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien ainsi qu'en examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé,

– au cours du mois de décembre 2004 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien ainsi qu'un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 5 juillet 2004, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Gérard NICOLET l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul de France au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Marion WIESEN, attaché à l'Ambassade du Luxembourg à Bruxelles, a été nommé aux fonctions de Vice-Consul auprès de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Victor CLEMENT, secrétaire de légation à l'Ambassade du Luxembourg à La Haye, a été nommé aux fonctions de Consul auprès de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à La Haye.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Madame Monique THILL, secrétaire de légation à l'Ambassade du Luxembourg à Washington, a été nommée aux fonctions de Consul auprès de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Washington.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Joé PUNDEL, secrétaire de légation au Consulat Général du Grand-Duché de Luxembourg à Genève, a été nommé aux fonctions de Consul auprès du Consulat Général du Luxembourg à Genève.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA E ROCHA Sandra Isabel, née le 16.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALMEIDA Sandra Isabel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ARAUJO DA CUNHA Micael, né le 19.02.1985 à Niederkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BECKER Miriam Constanze Gloria, née le 14.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Grevenknapp, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.07.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BENAZZOUZ Hassan, né le 13.04.1968 à Casablanca (Maroc), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.05.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BENAZ Henri.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CHORA DA SILVA Johnny, né le 23.09.1973 à Pétange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA GONÇALVES Carina Sofia, née le 27.03.1984 à S. Sebastiao da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Carine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIAS ANDRADE Marlène, née le 20.09.1982 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS REBELO Jean-Pierre, né le 31.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame D'ONGHIA Angélique, née le 27.10.1984 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS TOUCAS Filipe, né le 26.10.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DRAMICANIN Radmila, née le 12.06.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FAST Larisa Nikolaevna, née le 31.08.1972 à Pachtakor, Chodshentski, Leninabad (Tadjikistan), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA CAPELA Joâo Carlos, né le 24.08.1980 à Ettelbruck, demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA DA SILVA MACHADO Arlinda Maria, née le 11.03.1970 à Calendario/Vila Nova de Famalicao (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MACHADO Arlinda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Garnich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FLETE ORTEGA Xiomara Altagracia, née le 20.11.1962 à Santiago (République Dominicaine), demeurant à Dahlem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.05.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GLUCK Patricia Diane Linette Rose, née le 20.01.1964 à Binche (Belgique), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOMES DA CRUZ Sylvie, née le 03.04.1980 à Luxembourg, demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JIMENEZ RUIZ Carmen, née le 27.06.1967 à Bettembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JUSTEN Karin Christiane, née le 10.09.1957 à Köln (Allemagne), demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Nommern, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEON CEDANO Maribel, née le 09.04.1968 à Hato Mayor (République Dominicaine), demeurant à Cruchten, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMA PAULA Vera Eneida, née le 08.08.1984 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOCHER Brigitte Hildegard, née le 15.04.1960 à Lindlar (Allemagne), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LONTRO CAVALEIRO Lucia Maria, née le 13.07.1967 à Quiaios/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Lenningen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOSAVIO Vito, né le 05.07.1978 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARQUES POVOA Ana Paula, née le 26.05.1970 à Luxembourg, demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MIRTI Daniele, né le 10.03.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOURA DE SOUSA Carlos Alberto, né le 25.06.1972 à Codessoso/Celorico de Basto (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MOURA Carlos Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.02.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NOUGHOU Mohammed, né le 00.00.1963 à Ksar Khamlia/Taouz (Maroc), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA FERREIRA Daniel, né le 31.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Lamadeleine, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA GONÇALVES Celia, née le 31.01.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA VAZ Davide, né le 01.04.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA VAZ David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PLAZZOTTA Susanna Carmen, née le 03.09.1966 à Luxembourg, demeurant à Greisch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES DIAS Célia Cristina, née le 30.06.1976 à Vilar da Veiga/Terras do Bouro (Portugal), demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RUBIO NIGUEZ Patrick Serge, né le 14.12.1973 à Luxembourg, demeurant à Filsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.07.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RUBIO Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAGRAFENA Marie Catherine, née le 19.02.1957 à Dudelange, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAMPAIO ROLO Filipe, né le 19.07.1978 à Luxembourg, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANTOS NETO Sandra, née le 10.02.1977 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCANZANO DE SOUSA Sandra, née le 28.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SMERKE Annemarie, née le 03.11.1965 à Luxembourg, demeurant à Alzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOARES DE

MOURA Carla Alexandra, née le 15.10.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STRINGARO Frederic, né le 07.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.03.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THOMAS Marie-Anne Orpha Julia Mireille Olga, née le 12.09.1960 à Waremme (Belgique), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TORDARDOTTIR Harpa, née le 13.09.1982 à Luxembourg, demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VALENTE DA SILVA Christophe, né le 09.10.1984 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VAN MULDER Jeannine Annij, née le 03.01.1939 à Halle/Vlaams-Brabant (Belgique), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VAZ FELIX Paulo Jorge, né le 25.02.1977 à Luxembourg, demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VICENTE RODRIGUES Daniel, né le 12.04.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VOLTA Suzanne, née le 30.08.1973 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Promotion Féminine – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants – Agréments

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Liewensufank ayant son siège à Itzig, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation pour femmes sis à Belvaux, 108, route d'Esch.

L'agrément est enregistré sous le numéro 24/12/2003-1.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, un agrément à durée déterminée est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Liewensufank ayant son siège à Itzig, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation pour femmes sis à Grosbous, 1, rue de Bastogne.

L'agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2005 inclus.

L'agrément est enregistré sous le numéro 24/12/2003-2.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, un agrément à durée déterminée est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Liewensufank ayant son siège à Itzig, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation pour femmes sis à Larochette, 1, plateau Birkelt.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2005 inclus.

L'agrément est enregistré sous le numéro 24/12/2003-3.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, un agrément à durée déterminée est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Liewensufank ayant son siège à Itzig, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation pour femmes sis à Dudelange, rue Robert Schumann.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2005 inclus.

L'agrément est enregistré sous le numéro 24/12/2003.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 15 juillet 2004, Monsieur Andrej ZENTNER, né le 2 septembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2004, Monsieur le Dr Pierre HEROUART, né le 13 février 1951, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2004 Monsieur le Dr Romain SEIL, né le 3 avril 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2004, Monsieur Dominique BARE, né le 1er janvier 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service d'Economie Rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Gérard CONTER, chargé d'études au Service d'Economie rurale, a été nommé chargé d'études principal auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 53 **30 juillet 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004 portant convocation de la Chambre des Députés en session extraordinaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er.- La Chambre des Députés est convoquée en deuxième session extraordinaire à partir du mardi, 3 août 2004.

Art. 2.- Nous donnons à Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, pleins pouvoirs à l'effet de fermer en Notre nom la première session extraordinaire, ouverte le 13 juillet 2004, et d'ouvrir la deuxième session extraordinaire.

Art. 3.- Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Henri

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Jean-Jacques SCHROEDER, inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang, chargé de la gestion de l'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette de la circonscription Luxembourg 2.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Thomas KIRSCH, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé receveur principal chargé de la gestion du bureau de recette à Redange/Attert de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Robert SCHMIT, inspecteur principal premier en rang à Luxembourg à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conservateur du bureau des hypothèques Luxembourg 1 de la même administration à partir du 1er juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur René SCHAACK, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal, chargé de la gestion de l'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette de la circonscription Luxembourg 1, à partir du 1er juillet 2004.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Marc WEILER, contrôleur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé receveur 1ère classe à la même administration et affecté au bureau de recette Ettelbruck.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Romain WELSCHER, contrôleur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé receveur 1ère classe à la même administration et affecté au bureau de recette Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Christian STEINBACH, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Mesdames Monique BAILLEUX et Nadine PETERS, chefs de bureau adjoints, ont été nommées chefs de bureau avec effet au 23 septembre 2004 et Madame Carole HEYART, chef de bureau adjoint, a été nommée chef de bureau avec effet au 1er août 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Madame Laurence BLEY, agent de probation stagiaire, a été nommée agent de probation avec effet au 1er août 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Messieurs Guy HILGER, André WEBER et Paul WAGNER et Madame Joëlle GARNICH, rédacteurs, ont été nommés rédacteurs principaux avec effet au 1er août 2004 et Monsieur Jean-Paul KNEIP, rédacteur, a été nommé rédacteur principal avec effet au 1er octobre 2004.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juin 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
DESCHENAUX Yves, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	08.06.2004

SERFRALUX S.à r.l., Dudelange représenté par MM. Serge FRANK et Franck MACK	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	08.06.2004
MIRANDA Norbert, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	30.06.2004
THIEL John Alexander, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	15.06.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juin 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de retrait
MIRANDA Norbert, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	30.06.04

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 septembre 2003, Monsieur Marc KOHLL, ingénieur-stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur auprès du même établissement public avec effet au 1er octobre 2003.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2003, Monsieur Roland THURMES, ingénieur-technicien inspecteur principal premier en rang auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur principal auprès du même établissement public avec effet au 1er janvier 2004.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2004, Monsieur Claude KAISER, ingénieur-technicien stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur-technicien auprès du même établissement public avec effet au 1er mars 2004.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2004, Madame Monica TASSI, rédacteur-stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommée rédacteur auprès du même établissement public avec effet au 1er avril 2004.

Par arrêté ministériel du 28 mai 2004, Madame Nadine WATGEN, rédacteur-stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommée rédacteur auprès du même établissement public avec effet au 1er juin 2004.

Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2004, Monsieur André MEYSEMBOURG, ingénieur-technicien stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur-technicien auprès du même établissement public avec effet au 1er juin 2004.

Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2004, Monsieur Tom MANNES, ingénieur-stagiaire auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur auprès du même établissement public avec effet au 1er juin 2004.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse – Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour Personnes Agées». – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur René SCHOOS est nommé membre effectif du conseil d'administration de l'établissement public «centres, foyers et services pour personnes âgées» comme représentant des pensionnaires en remplacement de feu Monsieur René WILWERDING. Par le même arrêté, Madame Maria NIEDERPRUM, née CEOLIN, est nommée membre suppléant.»

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Service pour Jeunes. – Agrément.

– Par arrêté ministériel du 12 juillet 2004, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Maison des Jeunes et de la Culture asbl.», ayant son siège à 37, rte d'Esch, 3230 Bettembourg pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la «Maison des Jeunes et de la Culture», sis à 37, rte d'Esch, 3230 Bettembourg. L'agrément annule et remplace l'agrément 200105/1. L'agrément est enregistré sous le numéro 200407/14.
– Par arrêté ministériel du 12 juillet 2004, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Diddelenger Jugendtreff asbl.», ayant son siège à 2, rue du Parc, 3542 Dudelange pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la Maison des Jeunes de Dudelange, sis à 2, rue du Parc, 3542 Dudelange. L'agrément annule et remplace l'agrément 200111/2. L'agrément est enregistré sous le numéro 200407/15.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse
Marie-Josée Jacobs

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2004, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Millepattes s.à r.l.» ayant son siège à L-5367 Schuttrange, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Schuttrange, 49-51, rue Principale.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0672001.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2004, Monsieur le Dr David A. SINCLAIR, né le 9 novembre 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2004 Monsieur le Dr Andreas KNOLL, né le 13 mai 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2004, Madame le docteur Michèle BLAIRON, née le 10 février 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2004 Madame le Dr Marina GRESSÉ, née le 5 mars 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examen de fin de stage. – Le STATEC organisera au courant du mois de janvier 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur».

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examen de fin de stage. – Le STATEC organisera au courant du mois de septembre 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 54 **3 août 2004**

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 modifiant l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'article 1er de l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite, est remplacé par le texte suivant:

«Art. 1er. Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg se compose

– d'un président, ayant le titre de Premier Ministre;
– d'un Vice-Premier Ministre et de 11 membres ayant le titre de Ministre;
– d'un membre ayant le titre de Ministre délégué;
– d'un membre ayant le titre de Secrétaire d'Etat. »

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant reconduction dans sa fonction de Premier Ministre de Monsieur Jean-Claude JUNCKER.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Claude JUNCKER est reconduit dans sa fonction de Premier Ministre.

Art. 2. Notre Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture et du
Développement Rural
Fernand Boden

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN ;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre ;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué ;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont reconduits dans leur fonction de Ministre: Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN.

Art. 2. Est nommé Vice-Premier Ministre: Monsieur Jean ASSELBORN, juriste.

Sont nommés Ministre: Madame Mady DELVAUX-STEHRES, professeur, Monsieur Jeannot KRECKE, professeur, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, journaliste, Monsieur Lucien LUX, secrétaire syndical, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, pharmacien, Monsieur Claude WISELER, docteur ès lettres, et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, avocat.

Est nommé Ministre délégué : Monsieur Nicolas SCHMIT, fonctionnaire.

Est nommée Secrétaire d'Etat: Madame Octavie MODERT, juriste.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. Les Ministères portent la dénomination suivante:

1. Ministère d'Etat
2. Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration
3. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural
4. Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
5. Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
6. Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur
7. Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
8. Ministère de l'Egalité des Chances
9. Ministère de l'Environnement
10. Ministère de la Famille et de l'Intégration
11. Ministère des Finances
12. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
13. Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
14. Ministère de la Justice
15. Ministère de la Santé
16. Ministère de la Sécurité Sociale
17. Ministère des Transports
18. Ministère du Travail et de l'Emploi
19. Ministère des Travaux Publics

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN ;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre ;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué ;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. Les compétences ministérielles sont attribuées comme suit :

Monsieur Jean-Claude JUNCKER : Premier Ministre ; Ministre d'Etat ; Ministre des Finances;

Monsieur Jean ASSELBORN : Vice-Premier Ministre ; Ministre des Affaires Etrangères et de l'Immigration.

Monsieur Fernand BODEN : Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural ; Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;

Madame Marie-Josée JACOBS: Ministre de la Famille et de l'Intégration ; Ministre de l'Egalité des Chances ;

Madame Mady DELVAUX-STEHRES : Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ;

Monsieur Luc FRIEDEN : Ministre de la Justice ; Ministre du Trésor et du Budget ; Ministre de la Défense ;

Monsieur François BILTGEN : Ministre du Travail et de l'Emploi ; Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; Ministre des Cultes;

Monsieur Jeannot KRECKE : Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur ; Ministre des Sports ;

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO : Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale ;

Monsieur Lucien LUX : Ministre de l'Environnement ; Ministre des Transports ;

Monsieur Jean-Marie HALSDORF : Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ;

Monsieur Claude WISELER : Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ; Ministre des Travaux Publics ;

Monsieur Jean-Louis SCHILTZ : Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire ; Ministre délégué aux Communications ;

Monsieur Nicolas SCHMIT : Ministre délégué aux Affaires Etrangères et à l'Immigration.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant délégation de compétence à Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN ;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre ;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué ;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles au Membres du Gouvernement;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art 1er. Est approuvée la délégation de compétence donnée à Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'Etat, pour les affaires relevant du Ministère d'Etat – Relations avec le Parlement.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 55 **6 août 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 juin 2004 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts du 30 juin 2004;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente telle qu'elle a été fixée par l'arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 30 juin 2004.
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

28e Modification (30 juin 2004)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR Clavubactin 50/12,5 comprimés chiens chats cpr., 10 cpr.-20 cpr.-100 cpr.-250 cpr.

RR Clavubactin 250/62,5 comprimés chiens cpr., 10 cpr.-20 cpr.-100 cpr.-250 cpr.

RR Clavubactin 500/125 comprimés chiens cpr., 10 cpr.-20 cpr.-100 cpr.-250 cpr.

P Equimucin 2 g pdre, 100 sach.-200 sach.-500 sach.

RR Felimazole 5 mg cpr., 100 cpr.

RR Marbocyl P 50 mg, cpr., 10 cpr.-20 cpr.-30 cpr.-40 cpr.-50 cpr.-100 cpr.-250 cpr.

RR Marbocyl P 20 mg cpr., 10 cpr.-20 cpr.-30 cpr.-40 cpr.-50 cpr.-100 cpr.-250 cpr.

RR Marbocyl P 80 mg cpr., 6 cpr.-12 cpr.-18 cpr.-24 cpr.-30 cpr.-48 cpr.-72 cpr.-96 cpr.-120 cpr.-240 cpr.-480 cpr.

RR Noroclav 50 mg cpr., 100 cpr. en tube-500 cpr. en tube-20 cpr. sous blister-100 cpr. sous blister-500 cpr. sous blister

RR Noroclav 250 mg cpr., 100 cpr. en tube-250 cpr. en tube-20 cpr. sous blister-50 cpr. sous blister-50 cpr. sous blister-250 cpr. sous blister

RR Suvaxyn Ery émulsion p.inj., 2x25 d. 50 ml

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente :

Albadry plus susp.

E.C.P. sol.inj.

c) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments admis à la vente :

P.G.-600 sol.inj., lire les conditionnements comme suit : 5 fl.1 d.+ 5 fl.solv-25 fl.1 d.+25 fl.solv.-1 fl. 5 d.+1 fl.solv.-5 fl.5 d.+5 fl.solv.

Porcilis Parvo sol.inj., lire les conditionnements comme suit : 20 ml verre- 20 ml PET-50 ml verre-50 ml PET

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 portant modification des statuts du Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructures sportives à Kayl et Rumelange, en abrégé «Sicosport».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Kayl en date du 18 décembre 2003 et de Rumelange en date du 14 novembre 2003;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les modifications des statuts du Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructures sportives à Kayl et Rumelange, en abrégé «Sicosport» sont approuvées.

Art .2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le ministre de l'Intérieur Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2004

Michel Wolter **Henri**

SICOSPORT - STATUTS

Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructures sportives à Kayl et Rumelange.

PREAMBULE

Les communes de Kayl et de Rumelange sont membres du présent syndicat de communes qui est régi par:

– la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes

– l'arrêté grand-ducal autorisant sa création

– les présents statuts, qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

Art. 1er. La dénomination

Le syndicat est dénommé «Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructures sportives à Kayl et Rumelange», en abrégé «Sicosport».

Art. 2. L'objet

Le syndicat a pour objet la création, l'exploitation et l'entretien des installations et équipements sportifs lui confiés par les communes-membres et définis plus amplement à l'article 7.1. ci-après.

Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet.

Les communes-membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement de ses missions.

Art. 3. Le siège

Le syndicat a son siège à l'Hôtel de Ville à Kayl dont l'adresse postale est fixée à 4, rue de l'Hôtel de Ville, L-3674 Kayl.

Art. 4. La durée du syndicat

Le syndicat est constitué pour une nouvelle durée de trente années entières et consécutives prenant cours le 1er janvier 2004.

Après l'expiration de cette période, le syndicat continue à exister par reconduction automatique de dix en dix ans.

Si l'une des communes-membres veut mettre fin au pacte syndical soit à l'expiration du terme trentenaire fixé à l'alinéa 1er du présent article, soit à l'expiration de l'un des termes décennaux fixés au 2ème alinéa, elle notifiera la délibération y afférente du conseil communal à l'autre commune-membre ainsi qu'au président du syndicat au plus tard une année avant l'échéance du terme en question.

Art. 5. Les communes membres

Sont membres du syndicat de communes:

– la Commune de Kayl et

– la Commune de Rumelange.

Art. 6. Les organes du syndicat

6.1 LE COMITE

Le syndicat est administré par un comité de dix membres. Chaque commune y est représentée par cinq délégués disposant chacun d'une seule voix.

Outre les objets rentrant dans ses compétences ordinaires, sont notamment soumises à la décision du comité:

– l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur;

– l'élaboration d'un règlement d'utilisation des installations et de l'équipement sportifs;

– la fixation des tarifs et redevances pour l'utilisation des installations et équipements du syndicat par des tiers;

– la prise de mesures appropriées pour assurer l'état hygiénique des installations et la sécurité des usagers;

– la fixation des jetons de présence des membres du conseil technique ;

– la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité, du bureau et du président, ainsi que des membres du conseil technique pour l'assistance aux réunions.

6.2 LE BUREAU

Le bureau se compose de quatre membres dont le président.

Il élit son vice-président parmi ses membres.

6.3 LE PRESIDENT

Le président est élu par le comité parmi ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le vice-président.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés du président et du vice-président, le service passe à un membre du bureau suivant l'ordre des nominations.

A défaut de membre du bureau le service passe au premier en rang des membres du comité d'après l'ancienneté au sein du comité.

6.4 LE CONSEIL TECHNIQUE

Le comité peut s'adjoindre un conseil technique dont il fixe la composition, le fonctionnement et les attributions par règlement d'ordre intérieur.

Art. 7. La détermination des apports et des engagements

7.1 La constitution du patrimoine

Les communes-membres s'engagent à concéder au syndicat dès à présent jusqu'au 31 décembre 2033, moyennant une redevance symbolique de € 25,- (vingt-cinq euros) par concession, l'emphytéose sur les fonds supportant les installations sportives énumérées ci-après, existantes et en projet, avec leurs dépendances.

7.1.1 Apports en capital liés aux installations sportives existantes

Les installations sportives énumérées ci-après appartiennent au syndicat pour avoir été réalisées par lui, à savoir:

1. Un HALL SPORTIF DE COMPÉTITION sis à Kayl, lieu-dit « Faubourg », implanté sur un terrain concédé en emphytéose par la Commune de Kayl;

2. Un HALL SPORTIF D'ENTRAÎNEMENT sis à Rumelange, rue des Martyrs, implanté sur un terrain concédé en emphytéose par la Commune de Rumelange;

3. Une SALLE DE GYMNASTIQUE sise à Rumelange, rue Nic Pletschette, implantée sur un terrain concédé en emphytéose par la Commune de Rumelange;

4. Un COMPLEXE DE TENNIS COMPOSÉ DE TERRAINS ET DE VESTIAIRES, le tout sis à Rumelange, lieu-dit «Op Kolscheid» , implanté sur un terrain concédé en emphytéose par la Commune de Rumelange.

Ces installations ont été réalisées par le syndicat moyennant des fonds provenant pour partie des apports effectués à parts égales par les deux communes-membres et pour partie des subventions étatiques non remboursables.

Le CENTRE D'ENTRAÎNEMENT sis à Rumelange, rue Nic Pletschette, a été réalisé par la seule Commune de Rumelange sur un terrain lui appartenant. Après achèvement complet, le tout fut concédé en emphytéose au syndicat par la Commune de Rumelange, sans apport en capital.

Le capital du syndicat à l'origine de ces réalisations s'élève à quatre millions cinquante-six mille quatre cent vingt-sept euros et dix centimes d'euro (€ 4'056'427,09). Comme les communes-membres y ont contribué à parts égales, leurs droits dans le capital du syndicat s'établissent comme suit:

– pour la Commune de Kayl, à concurrence de la moitié, soit la somme de deux millions vingt-huit mille deux cent treize euros et cinquante-cinq centimes d'euro:	€ 2'028'213,55
– pour la Commune de Rumelange, à concurrence de la moitié, soit la somme de deux millions vingt-huit mille deux cent treize euros et cinquante-cinq centimes d'euro:	€ 2'028'213,55
	€ 4'056'427,10

7.1.2. Apports en capital liés aux installations sportives en projet

Les installation sportives existantes, énumérées ci-dessus, seront complétées par un bassin d'apprentissage de natation à réaliser à Kayl, sur un terrain concédé en emphytéose par la Commune de Kayl.

Le coût total de ce nouveau projet ne pourra excéder la somme de huit millions d'euros (€ 8'000'000,--).

Cette somme comprend tous les frais généralement quelconques liés au projet, et notamment : les frais de construction et d'équipement particuliers, y compris les frais d'aménagement des alentours; les coûts des constructions à ériger ; les frais de raccordements particuliers des bâtiments aux réseaux publics; le coût des installations, des équipements et du mobilier ; les impositions, taxes et honoraires généralement quelconques; ainsi que toute dépense engagée dans l'intérêt de la réalisation du bassin d'apprentissage de natation.

La part communale dans le financement du nouveau projet - c.à.d. le coût net restant à charge des communes-membres après déduction des aides en capital non remboursables à accorder notamment par l'Etat - ne pourra dépasser la somme de quatre millions d'euros (€ 4'000'000,--).

La part communale dans le financement du nouveau projet sera supportée par les communes-membres dans les proportions suivantes, à savoir:

– par la Commune de Kayl à raison de cinquante pour cent:	50%
– par la Commune de Rumelange à raison de cinquante pour cent:	50%

Il en résulte que l'apport maximal à effectuer de ce chef par chacune des communes-membres au syndicat s'établit comme suit:

– pour la Commune de Kayl cet apport est limité à la somme de deux millions d'euros: . . € 2'000'000,00
– pour la Commune de Rumelange cet apport est limité à la somme de deux millions d'euros: € 2'000'000,00

€ 4'000'000,00

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction et des besoins de financement qui en résultent pour le syndicat, le comité du syndicat adressera aux communes-membres des appels de fonds pour la liquidation de leurs apports respectifs et fixera les époques de versement avec un préavis de trente jours au moins.

La date de la mise en service des installations du nouveau bassin d'apprentissage de natation sera arrêtée par délibération du comité.

7.1.3. Apports en capital ultérieurs

Les besoins en capitaux qui naîtront après la mise en service du nouveau bassin d'apprentissage de natation seront couverts par des apports à effectuer par les communes-membres. Chacune d'elles en supportera une quote-part qui sera proportionnelle au montant de ses droits dans le capital du syndicat.

Tous les apports effectués par une commune-membre au présent syndicat lui procurent le droit de prétendre à une utilisation équivalente des infrastructures sportives réalisées et gérées par lui, ainsi qu'à tous autres services qu'il peut offrir.

7.2 La gestion courante

Les livres de la comptabilité du syndicat seront tenus selon les principes de la comptabilité commerciale, à partir du 1er janvier qui suivra la mise en service du bassin d'apprentissage de natation.

Pour la ventilation des frais de fonctionnement entre les communes-membres, il est tenu compte de deux critères:

1. l'utilisation réelle des services du syndicat par chaque commune-membre, telle qu'elle est constatée annuellement par le comité ;
2. la jouissance à laquelle chaque commune-membre peut prétendre sur la base de ses droits dans le capital du syndicat.

En principe, les frais de fonctionnement sont mis à charge des communes-membres dans les proportions de l'utilisation réelle par chacune d'elles des services du syndicat.

Dans les cas où une commune-membre, par son utilisation réelle, excède la jouissance à laquelle elle peut prétendre alors que l'autre ne l'atteint pas, la ventilation des frais de fonctionnement se fera proportionnellement aux droits de chaque commune-membre dans le capital du syndicat. Toutefois, la commune-membre qui excède la jouissance à laquelle elle peut prétendre, doit supporter les frais de fonctionnement liés à cet excédent, à décharge de l'autre commune-membre.

Dans les cas où aucune des deux communes-membres, par son utilisation réelle, n'exerce pleinement la jouissance à laquelle elle peut prétendre, la ventilation des frais de fonctionnement se fera proportionnellement aux droits de chaque commune-membre dans le capital syndical.

La gestion et le fonctionnement du syndicat sont financés par des avances périodiques - mais au moins trimestriellement - en fonction du budget annuel. Sur base du compte annuel le syndicat demande à la fin de chaque exercice de la part des communes-membres le solde de leur contribution annuelle à fixer d'après la clé de répartition retenue et selon le déficit existant à la fin de l'exercice en question.

Le syndicat est autorisé à se donner un fonds de renouvellement pour se constituer une réserve financière afin de contribuer au financement de dépenses en relation avec des investissements futurs.

Ce fonds est à alimenter par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité, sans que le montant du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

Art. 8. Les condictions de retrait du syndicat par une commune-membre

Les communes de Kayl et de Rumelange étant les seules communes-membres du syndicat, le retrait d'une d'elles du syndicat implique sa dissolution.

Art. 9. L'affectation des excédents d'exploitation éventuels

Les excédents annuels extraordinaires éventuels établis sur base des comptes de fin d'année sont affectés à la réserve pour contribuer à la couverture des dépenses en relation avec des investissements futurs.

Art 10. L'affectation de l'actif et du passif en cas de dissolution

La dissolution du syndicat entraîne la résiliation de tous les baux emphytéotiques dont question à l'article 7.1.

De ce fait, chaque commune-membre récupère la pleine et entière jouissance des immeubles concédés en emphytéose et devient, par accession, propriétaire des infrastructures y réalisées par le syndicat. Elle deviendra en même temps propriétaire des éléments d'équipement mobiliers affectés à l'exploitation des infrastructures syndicales établies sur son territoire.

Toutes les infrastructures réalisées par le syndicat, de même que les éléments d'équipement affectés à leur exploitation, sont réunis dans une masse, inventoriés et estimés à leur valeur vénale par un collège de trois experts judiciaires à désigner par les communes-membres. Les évaluations effectuées par le collège des experts ne pourront être contestées.

Le collège des experts déterminera ensuite pour chaque commune-membre, sur la base de ses droits dans le capital du syndicat, le montant de ses droits dans la masse à partager.

Afin de rétablir l'égalité du partage, la commune-membre dont l'attribution excède le montant de ses droits, versera à l'autre une soulte égale à la différence.

Art. 11. Disposition abrogatoire

Les statuts du 28 septembre 1985 du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Ensemble d'Infrastructures Sportives à Kayl/Tétange-Rumelange sont abrogés.

Art. 12. Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts entrent en vigueur le jour où l'arrêté grand-ducal autorisant leur modification sort ses effets.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 démission honorable de ses fonctions à partir du 1er septembre 2004 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Georges WEHRER, receveur adjoint des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises à Esch-sur-Alzette.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Georges WEHRER préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Examens de fin de stage et de promotion en 2005. – L'administration de l'Enregistrement et des Domaines organisera au courant de l'année 2005 les examens ci-après:

Février 2005

– examen de promotion dans la carrière du rédacteur

Mars 2005

– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur

Septembre 2005

– examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire

---

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004, Madame Laurence *Goedert*, attachée de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint.

Par arrêtés grand-ducaux du 9 juillet 2004, les dames Claudine *Kariger*, Anne *Weiler* et Jacqueline *Zahlen* ainsi que les sieurs Luciano *Delli Zotti*, Luc *Feller*, Jeff *Fettes*, Marc *Krein*, Marc *Nosbusch*, Philippe *Peters*, Gérard *Soisson*, Guy *Staus* et Jean-Claude *Weber*, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement premiers en rang à la même administration.

Par arrêtés grand-ducaux du 9 juillet 2004, les dames Sarah *Anjo*, Valeria *Berrini*, Natascha *Kridel*, Irène *Lux*, Anne *Molitor*, Nadine *Neu*, Silvia *Polini*, Françoise *Reckinger*, Isabelle *Schaack*, Linda *Scholtes*, Martine *Schuler*, Sophie *Sinner* et Monique *Wagner* ainsi que les sieurs Gilles *Bausch*, Marc *Becker*, Frank *Biever*, André *Bissen*, David *Cambiotti*, Jeff *Crocenzi*, Claude *Dausmann*, Americo *Dos Santos*, Ferdinand *Fey*, Thierry *Flammang*, Pascal *Gross*, Marc *Raus*, Valeri *Rodin*, Pascal *Scheer*, Yves *Soumer*, Christophe *Thirriard*, Alain *Trauffler* et Daniel *Watgen*, rédacteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés rédacteurs principaux à la même administration.

Amendement de la convention réglant les rapports entre l'Union des Caisses de Maladie et l'a.s.b.l. «Luxembourg Air Rescue» concernant le transport de malades par hélicoptère sanitaire.

Vu les articles 61 à 67 et 71 du code des assurances sociales,

les parties soussignées, à savoir:

L'association sans but lucratif «Luxembourg Air Rescue», désignée ci-après «LAR», agissant comme transporteur de malades ou d'accidentés au sens de l'article 61, sous 11) du code des assurances sociales, représentée par son président, Monsieur René CLOSTER, demeurant à Capellen, et déclarant posséder les qualités requises au titre de l'article 62, alinéa 2 du code des assurances sociales,

d'une part,

et l'union des caisses de maladie, instituée par l'article 45 du code des assurances sociales, représentée par son président, Monsieur Robert KIEFFER, demeurant à Luxembourg,

d'autre part,

ont convenu ce qui suit:

I. L'alinéa 1 de l'article 11 est modifié et prend la teneur suivante:

L'indemnité par minute de vol s'élève à 42,00 euros.

En foi de ce qui précède les soussignés, dûment autorisés par leurs mandants, ont signé la présente convention.

Fait à Luxembourg, le 22 juin 2004, en deux exemplaires.

Pour l'a.s.b.l. Luxembourg Air Rescue
Le président
(s.) R. CLOSTER

Pour l'union des caisses de maladie
Le président
(s.) R. KIEFFER

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de l'infirmier diplômé de l'armée aura lieu au mois d'octobre 2004.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois d'octobre 2004.

Fonds Culturel National. – Commission interministérielle. – Prorogation de mandats. – Par arrêté ministériel du 2 février 2004 les mandats des délégués ci-après au sein de la Commission interministérielle chargée d'apprécier, en cas d'allocation de dons en nature, si le donateur peut bénéficier des dispositions fiscales prévues sous le titre II de la loi du 4 mars 1982 a) portant création d'un Fonds Culturel National; b) modifiant et complétant les dispostions fiscales tendant à promouvoir le mécénat et la philantrophie ont été prorogés jusqu'au 1er février 2006:

délégués du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:

- Monsieur Jeff FETTES, attaché de Gouvernement au Ministère d'Etat,
- Monsieur Jean-Luc KOLTZ, conservateur au Musée National d'Histoire et d'Art,

délégués du Ministre des Finances au sein de la même commission:

- Monsieur François BLAESER, Directeur de l'Administration des Contributions directes,
- Monsieur Paul BLESER, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur, de la Coopération et de la Défense. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure du secrétaire de légation est vacant. Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne sur base de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour Jeunes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Keen Doheem asbl.», ayant son siège à B.P. 14, L-8280 Kehlen, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «JUGENDHAUS "UM SPAICHER"», sis à 13, rue de Meispelt, L-8293 Keispelt et dans ses annexes, sis rue de l'Ecole, à L-8391 Nospelt et, sis rue de l'Indépendance, à L-8327 Olm. L'agrément est enregistré sous le numéro 200407/17.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre de rencontre et d'information pour jeunes d'Esch/Alzette asbl., ayant son siège à 23, rue Dr. Emile Colling, L-4069 Esch/Alzette, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «CENTRE DE RENCONTRE ET D'INFORMATION POUR JEUNES», sis à 65, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch/Alzette. L'agrément est enregistré sous le numéro 200407/16.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-rouge de la Jeunesse», ayant son siège à B.P. 404, L-2014 Luxembourg, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendhaus Stengefort», sis à 15, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort. L'agrément est enregistré sous le numéro 200407/18.

La Ministre de la Famille, de la
Solidarité Sociale et de la Jeunesse
Marie-Josée Jacobs

Ministère de l'Intérieur. – Commissariats de district. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Jacques SCHWACHTGEN, Inspecteur principal, a été nommé Secrétaire de district auprès du Commissariat de district à Luxembourg à partir du 12 juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Paul MERGEN, Chef de bureau adjoint, a été nommé Secrétaire de district auprès du Commissariat de district à Diekirch à partir du 1er août 2004.

Ministère de l'Intérieur. – Service du contrôle de la comptabilité des communes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2004 Monsieur François NEIENS, Inspecteur principal, a été nommé Inspecteur principal premier en rang.

Par arrêté grand-ducal du 1er avril 2004 Monsieur Lucien WOLFF, Rédacteur principal, a été nommé Chef de bureau adjoint.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2004, Monsieur le Dr Gerhard KRAUSE, né le 14 août 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 1:

Changements intervenus pendant la période du 1er janvier 2004 au 30 juin 2004.

Il y a lieu **d'ajouter** un tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque Corluy Luxembourg S.A.
B.P. 119
L-8002 Strassen

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Hypo Real Estate Bank International, succursale de Luxembourg
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

KOOKMIN Bank Luxembourg S.A.
11A, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Chekiang First Bank (Luxembourg) S.A.
B.P. 836
L-2018 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Bank Corluy, succursale de Luxembourg
B.P. 199
L-8002 Strassen

Schmidtbank KGaA, succursale de Luxembourg
B.P. 265
L-2012 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

La dénomination de l'établissement suivant:

HSBC Republic Bank (Luxembourg) S.A.

en

HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.

Banca Popolare Commercio e Industria International S.A.

en

BPU Banca International S.A.

Sal. Oppenheim jr. & Cie. Luxembourg S.A.

en

Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie (Luxembourg) S.A.

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Banque Dewaay S.A., Succursale de Luxembourg

en

HSBC Dewaay S.A., succursale

Crédit Agricole Indosuez, Succursale de Luxembourg

en

CALYON, succursale de Luxembourg

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

<u>L'adresse de l'établissement suivant:</u>

Banque Raiffeisen
48-50, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg-Merl
B.P. reste inchangée

Deutsche Postbank International S.A.
PB Finance Center
18-20, Parc d'Activités Syrdall
L-5365 Munsbach
Adresse postale: L-2633 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

IKB Deutsche Industriebank AG, Filiale Luxembourg
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

Deutsche Postbank AG, Niederlassung Luxembourg
PB Finance Center
18-20, Parc d'Activités Syrdall
L-5365 Munsbach
Adresse postale: L-2633 Luxembourg

Berenberg Bank Niederlassung Luxembourg
23, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

Kaupthing Bunadarbanki, Luxembourg Branch
12, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
La B.P. n'existe plus.

Luxembourg, le 30 juin 2004

Tableau des Professionnels du Secteur Financier établis au Luxembourg conformément à la Loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n°2

Il y a lieu **<u>d'ajouter</u>** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Agents de transfert et de registre (article 24 G)
ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A.
18, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
INSINGER FUND ADMINISTRATION (LUXEMBOURG) S.A.
66, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

Catégorie: Personnes effectuant des opérations de change-espèces (article 28-2)
TRAVELEX BELGIUM N.V., Brugge (Belgique)
succursale de Luxembourg
Aeroport de Luxembourg
L-1110 Findel

Catégorie: Recouvrement de créances (article 28-3)
AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A.
58, rue Glesener
L-1630 Luxembourg
CREDITREFORM LUXEMBOURG S.A.
188, route de Trèves
L-6940 Niederanven
LE RECOURS S.à r.l.
86, rue du Golf
L-1638 Senningerberg
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RECOUVREMENT S.A.
en abrégé «SLR»
1D, Wasserklapp
L-5681 Dalheim

Catégorie: Professionnels effectuant des opérations de prêt (article 28-4)
BIL-LEASE S.A.
16, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

Catégorie: Professionnels effectuant du prêt sur titres (article 28-5)
LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A.
7, Val Sainte-Croix
L-1371 Luxembourg

Catégorie: Administrateurs de fonds communs d'épargne (article 28-7)
CGFP-EPARGNE ASBL
11, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)
AMACO (LUXEMBOURG) S.A.
52-54, avenue du X Septembre
L-2550 Luxembourg

Catégorie: Agents de communication à la clientèle (article 29-1)
GLOBAL FACILITIES S.A.
14, rue de Luxembourg
L-3360 Leudelange

LAB SERVICES PSF S.A.
Zone Industrielle
L-5366 Munsbach

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)
E OPPENHEIMER & SON (LUXEMBOURG) LIMITED
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

LUXIGEC S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.
6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)
STERIA PSF LUXEMBOURG S.A.
163, rue du Kiem
L-8030 Strassen

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.
7, route de Trèves
L-2632 Luxembourg-Findel

Catégorie: Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés (article 29-4)
DIRECTORS' OFFICE S.A.
32, rue Jeseph Hansen
L-1716 Luxembourg

Catégorie: succursale de professionels du secteur financier d'origine communautaire établies au Luxembourg
GADD CAPITAL MANAGEMENT LTD., Gibraltar
succursale de Luxembourg
4, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24 A)
- l'adresse de l'établissement suivant:

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

Catégorie: Gérant de fortunes (article 24 B)
- l'adresse des établissements suivants:

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)
- l'adresse de l'établissement suivant:
ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)
- la dénomination de l'établissement suivant:
MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.
en
MAITLAND LUXEMBOURG S.A.
6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)
ERSEL ASSET MANAGEMENT S.A.
7-11, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

Catégorie: Recouvrement de créances (article 28-3)
AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A.
58, rue Glesener
L-1630 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Arthur Philippe Directeur
Jean-Nicolas Schaus Directeur Général

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Monsieur Servais Hoffmann, attaché d'administration auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommé à la fonction d'attaché de direction auprès de la même institution de sécurité sociale, avec effet au 1er août 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 56 **6 août 2004**

Sommaire

Bourses d'études vacantes

Les bourses ci-après spécifiées sont vacantes à partir de l'année scolaire 2003/2004 à savoir

Fondations	Collateurs	Etudes à faire	Ayants droit	Nombre de bourses vacantes	Montant annuel en Euros
Aldringen	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des dir. de l 'AT et des LC Diekirch et Echternach	Langues anciennes, avec continuation éventuelle au Séminaire.	Les parents du fondateur, **d'autres élèves.**	1	40
Augustin	L'Evêque, le Président du Tribunal, le Bourgmestre de Luxembourg.	1. Etudes à l'Institut Pédagogique, ou à tout autre établ. d'instruction du Grand-Duché ou de l'étranger. 2. Etudes universitaires.	Les parents du fondateur, d'autres élèves à proposer par la conférence des professeurs de l'AT.	2	2 x 400
Baldauff-Rothermel	Le Ministre des Travaux Publics et l'Evêque de Luxembourg.	Etudes pour ingénieur ou architecte.	Les étudiants des dites branches.	2	2 x 250
Berens	L'Evêque de Luxembourg	ISERP	Une fille indigeante qui se propose d'entrer dans la congrégation de la doctrine chrétienne	1	80
Binck	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL (section moderne), au Séminaire, à l'Université.	Les parents du fondateur; **les étudiants de Dippach et de Wahl.**	1	80
Bingen et Clomes	Les trois plus anciens professeurs de langues anciennes à l'AT.	Etudes à l'AT ou au LGL.	Les descendants des trois soeurs du professeur Clomes.	1	150
Biver	Le Ministre de l'Education Nationale, sur proposition de la conférence des professeurs de l'Institut Pédagogique.	Etudes à l'Institut Pédagogique.	**Elèves méritants.**	1	50
Byrne Th.	L'administration communale de la Ville de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL ou à l'Institut Pédagogique.	Les parents de la fondatrice; **d'autres élèves.**	1	90
Clément Hubert et Henriette	Le Président du Conseil d'administration de l'Imprimerie Coopérative luxbg.; le Délégué officiel du personnel de cette société ; le Directeur du LT Esch-sur-Alzette	Etudes à des écoles prof., des établ. d'ens. Moyen ou univ., la préférence étant donnée aux carrières d'imprimeurs, d'artistes graphiques et de journalistes.	Les membres du personnel de l'Imprimerie Coop. Luxbg. ou leurs enfants; **d'autres jeunes personnes luxbg. se destinant aux carrières indiquées.**	1	375

Conter et Muller	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL ou à un établissement d'enseignement supérieur.	a) Les parents du fondateur. b) **Les jeunes gens de Kehlen et de Garnich, de Larochette et de Berdorf.**	1	250
Conzémius	Curée d'Erpeldange/Diekirch	Etudes en général	Descendants des parents du fondateur	1	75
Duchscher	M.Léon M. Duchscher, Luxembourg, et le président de l'autorité surveillante de l'Institut d'Enseignement Technique.	Etudes à l'étranger par les anciens élèves de l'Inst.d'Ens.Technique.	a) Les parents b) Les fils des ouvriers et employés des usines Duchscher c) **D'autres élèves de l'Institut d'ens. Techn. ayant obtenu la note "avec distinction" à l'examen de fin d'études.**	1	60
Engelding	L'Evêque de Luxembourg, le directeur et l'aumônier de l'établissement fréquente postulant.	Etudes gymnasiales et théologiques et, le cas échéant, études commerciales ou industrielles.	Les membres de la famille Engelding-Majerus.	1	85
Eyschen Paul	Le Ministre de l'Education Nationale d'accord avec le Président du Gouvernement. Le Ministre de l'Education Nationale.	1) Etudes économiques et sociales extraordinaires ayant pour but un intérêt direct ou spécial de tout ou parti du Grand-Duché, l'avenir des classes moins ... 2) Etudes postuniversitaires	... favorisées ainsi que les progrès de la ville de Diekirch et du canton de Wiltz. **Les bourses sont accordées selon des critères sociaux à des étudiants méritants**	1) 1 2) 1 1	500 2.500 500
Forschler	Le plus âgé des de Waha habitant le Grand-Duché.	Etudes à l'Institut Pédagogique (institutrices).	Les parents de la fondatrice; à leur défaut les **aspirantes-institutrices** d'Echternach de préférences à toutes les autres	1	60
Gaviny-Mertz	Le Ministre de l'Education Nationale sur proposition des directeurs de l'AT, du LGL et du LRS.	Etudes secondaires et à l'Institut Pédagogique.	Les parents du fondateur; à leur défaut **des élèves méritants et peu fortunés**	1	400
Greiveldinger, Maliet et Tassier	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT, du LGL, de LRS et du LTAM. Les bourgmestres de Remich et de Beckerich.	Etudes secondaires. Etudes au LTAM.	**Les jeunes gens de Remich et de Beckerich;** les parents de la fondatrice de la bourse Tassier	1	85

Haas et Weber	L'Evêque de Luxembourg et le curé de Nommern.	Etudes en général à l'AT et au LGL.	a) Les parents des fondateurs b) **Les élèves de Nommern, d'Esch-sur-Alzette et de Bettborn**	1	100
Hansen et Rodange	Le Ministre de l'Education Nationale sur proposition de la conférence des professeurs de l'Institut Pédagogique.	Etudes à l'Institut Pédagogique.	Les parents ou **les élèves (très méritants) de l'Institut Pédagogique.**	1	100
Henrion, Bodson et Witry-Gruber	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT, du LGL, du LRS et du LTAM	Etudes en général	**Etudiants intelligents et nécessiteux**, de préférence ceux qui se destinent à l'enseignement des mathématiques.	1	100
Heuschling	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs et aumôniers de l'AT et du LGL et de l'administrateur des bourses d'études.	Etudes à l'AT, au LGL, section moderne, ou au Séminaire de Luxembourg.	a) Les parents du fondateur. b) **D'autres élèves.**	1	100
Heyart	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach.	Langues anciennes, avec continuation éventuelle au Séminaire.	a) Les parents du fondateur. b) **Les paroissiens de Troisvierges.**	1	80
Heynen Th.	Le propriétaire de la maison paternelle à Everlange, le desservant de la paroisse d'Everlange, le bourgmestre de la commune d'Useldange.	Etudes humanitaires ou professionnelles.	Les descendants légitimes des frères du fondateur.	1	45
Huguenin frères	Les directeurs et aumôniers de l'AT et du LGL.	Etudes à l'AT ou au LGL, section moderne	Les parents; les descendants de Jacques Friedrich et de Philippe Clemen de Luxembourg.	1	60
Karels	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach	Etudes à l'AT	**Elèves méritants de Wahl ou de Luxembourg.**	1	65
Klein	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL, au Séminaire, à l'université.	Les parents du fondateur.	1	60
Koob-Wester J.-P.	L'Evêque de Luxembourg, le curé de Moestroff, le collège échevinal d'Ermsdorf.	Etudes en général.	Les parents des fondateurs; **les élèves de Moestroff et d'Ermsdorf.**	1	50

Lamormenil	Le membre le plus âgé de la famille du fondateur.	Etudes des langues anciennes avec continuation éventuelle au Séminaire de Luxembourg	Les parents du fondateur	1	200
Leclerc	Le Ministre qui a dans ses attributions le LTAM.	Fréquentation du cours de ferronnerie artistique ou de sculpture sur bois.	**Les élèves qui ont terminé avec succès leur apprentissage au LTAM.**	1	70
Lesch-Weiler et Simony-Broncquart	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LC Diekirch et Echternach.	Etudes secondaires, des langues anciennes, de théologie.	Les parents **des élèves méritants**	1	60
Linden Agnès et Mathias	L'Evêque de Luxembourg et le Ministre de l'Education Nationale.	Etudes secondaires (avec latin) avec continuation au séminaire.	Les parents des fondateurs, ou à leur défaut, des **élèves indigents et méritants.**	1	180
Lippmann	Le collège échevinal de la ville de Luxembourg.	Etudes à l'AT ou à la section moderne du LGL.	**Les élèves de l'AT et de la section moderne du LGL.**	1	360
Majerus et Rauen	L'Evêque de Luxembourg	Etudes des humanités et de la théologie; études aux établissements d'enseignement secondaire pour garçons; études à l'Institut Pédagogique.	Les parents; **les élèves de Waldbillig, Mersch, Canach ou Bettembourg.**	1	100
Malget et Mersch Et.	L'Evêque de Luxembourg et le Curé de Boevange (Clervaux).	Etudes en général.	Les parents; les élèves de Boevange (Cl.), Bourscheid, Pintsch et Marnach.	1	90
Massarette	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions du directeur et de l'aumônier de l'AT.	Etudes à l'AT.	**Elèves indigents et méritants**, la préférence étant donnée aux élèves de la section gréco-latine.	1	350
Mersch Ant. et Trausch	l'Evêque de Luxembourg .	Etudes en général.	Les descendants des frères et soeurs des fondateurs.	1	90
Meyers	Le curé de la paroisse de Stegen	Etudes en général.	Les descendants de l'un ou de l'autre sexe des frères et sœurs du fondateur	1	90
Moes	l'Evêque de Luxembourg et les neveux du fondateur.	Etudes des langues anciennes, études au Séminaire ou à une Université catholique.	Les parents du fondateur; **les jeunes gens pauvres de Remich ou de Berbourg.**	1	50

Neumann Augustin	Les directeurs de l'AT et du LCDiekirch et l'administrateur des bourses d'études.	Etudes à l'AT ou au LCDiekirch et Echternach.	Les parents du fondateur.	1	70
Noblet, Thomas et Wellenstein	Le collège échevinal de Luxembourg, l'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT ou au LGL (section moderne) de Luxembourg	Les parents, **les élèves du canton de Grevenmacher, les Garçons de l'Orphelinat de Luxembourg.**	1	160
Palen	a) Pour les membres de la Famille: les deux plus proches parents du fondateur. b) Pour les non-parents: l'Evêque de Luxembourg.	Etudes des humanités ou de la théologie	a) Les parents du fondateur. b) **D'autres élèves méritants.**	1	70
Paquet et Scharff-Weyer	Le Ministre de l'Education Nationale sur l'avis de la conférence des professeurs de l'AT. Le collège échevinal de la ville de Luxembourg	Etudes à l'AT, au LGL ou à l'Université.	**Les étudiants nécessiteux de bonne conduite de la Ville de Luxembourg**	1	100
Penninger	Le ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach	Etudes des langues anciennes, avec continuation éventuelle au Séminaire	a) Les parents du fondateur b) **Les élèves originaires de la paroisse de Brandenbourg ou des environs**	1	60
Périn	Le directeur de l'AT et l'Administrateur des bourses d'études	Etudes en général.	Les parents de la fondatrice ; **Jeunes gens méritants de la Ville de Luxembourg**	1	40
Pescatore et Gerig	Le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg et le curé de la paroisse St. Michel de Luxembourg.	Etudes universitaires, à l'AT, au LGL, au Séminaire.	**Jeunes gens méritants de la ville de Luxembourg.**	1	120
Philippart	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes au Séminaire de Luxembourg.	Les descendants des époux Aug. Hippert-Landtgen et ceux des époux Ferd. Graas-Weyrich de Dudelange ; à leur défaut **un jeune homme au choix de l'Evêque**, la préférence appartenant toutefois à un jeune homme de Dudelange	1	65
Poncin	Les directeurs de l'AT et du LC Diekirch et l'administrateur-receveur des bourses d'études.	Etudes secondaires et universitaires.	a) Les parents du fondateur. b) **Les étudiants méritants.**	1	45

Putz de Lullange	Mme Marie Wagener-Kaesch de Hautbellain et le curé-doyen de Clervaux	Etudes en général	Les parents du fondateur	1	50
Putz d'Adlersthurn et Tynner	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach, ainsi que de deux parents du degré le plus rapproché du fondateur de la bourse Putz d'Adlersthurn.	Etudes des langues anciennes avec continuation au Séminaire.	Parents du fondateur de la bourse Putz d'Adlersthurn. **Elèves de l'ancienne seigneurie de Hollenfels.**	1	300
Reichling	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes au Séminaire.	**Un étudiant du Séminaire.**	1	60
Reiff	Le Ministre de l'Education Nationale	Etudes en général et formation artisanale	Descendants des frères et soeurs du fondateur	1	70
Reiners	Un membre, sans distinction de sexe, de chacune des trois branches de la famille Reiners.	Etudes en général.	**Jeune fille** apparentée au fondateur ou jeune fille pauvre de famille honnête de **Clervaux**	1	80
Reinhard	Le bourgmestre et les deux conseillers les plus anciens en rang de la ville d'Echternach.	Etudes à une université d'Allemagne.	a) Les parents du fondateur. b) **Les étudiants originaires d'Echternach.**	1	80
Reisen	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes en général.	Les parents du fondateur.	1	120
Reuter	Un membre de la famille du fondateur; le curé de Notre-Dame; le directeur de l'Athenée	Etudes en général	Descendants du fondateur ou **élèves nécessiteux de l'Athenée**	1	90
Schmit et Zeimes	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes en général.	Les parents; les **élèves méritants de Nospelt et de Greiveldange.**	1	90
Schmitz	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à un lycée ou au Pensionnat Sainte-Sophie.	Les parents du fondateur; **d'autres élèves.**	1	50
Schroeder	Le curé-doyen de Clervaux, le curé de Wilwerdange et le Ministre de l'Education Nationale.	Etudes en général.	a) Les parents du fondateur. b) **Les étudiants pauvres de la paroisse de Wilwerdange.** c) **D'autres élèves méritants et peu fortunés.**	1	40

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

Seyler	Les bourgmestre et premier échevin de la Ville de Luxembourg.	Etudes à l'At ou au LGL.	a) Les descendants des frères et soeurs de la fondatrice. b) **Les étudiants de la Ville de Luxembourg.**	1	140
Stehres	Le curé doyen et le bourgmestre de Diekirch.	Etudes en général.	Les parents du fondateur	1	25
Stiff	Le collège échevinal de la Ville de Luxembourg et le directeur de l'IST.	Etudes techniques.	**L'élève qui sorti du LTAM avec les meilleurs chiffres dans la construction de machines, continue ses études à l'étranger.**	1	90
Toutsch et Sophie Neumann	L'Evêque de Luxembourg, le curé-doyen de Clervaux et les curés de Weiswampach et de Troisvierges.	Etudes en général.	a) Les parents. b) **Les élèves méritants de Weiswampach et de Troisvierges.**	1	90
Weinandy	Le directeur de l'AT sur la proposition du curé de Basbellain.	a) Garçons: études secondaires et supérieures. b) Filles: études préparant à la carrière de l'enseignement ou cours à l'école d'accouchement.	Les parents; **les paroissiens de Basbellain.**	1	130
Wester Daisy	Le bourgmestre de la ville de Luxembourg et le directeur du LRS.	Etudes au LRS.	**Jeunes filles du canton d'Esch-sur-Alzette.**	1	75
Wurth et Schwartz	L'Evêque de Luxembourg et le Curé de Notre-Dame	Etudes à l'AT, au LGL, au Séminaire.	Elèves se destinant à la prêtrise; les parents; **les élèves de Clemency**	1	110

Les prétendants à la jouissance de ces bourses sont invités à faire parvenir leur demande au Monsieur Paul LENERT, administrateur-receveur des bourses d'études, 1, rue de la Libération, L-5631 Mondorf-les-Bains, dans un délai de 1 mois à partir de la date de publication au Mémorial.

Les demandes indiqueront:
1) le nom de la fondation,
2) les nom, prénoms, domicile et numéro de téléphone des prétendants,
3) la qualité en laquelle ils sollicitent la bourse,
4) un certificat d'inscription à l'établissement d'instruction fréquenté par le prétendant.

Les requêtes seront accompagnées de toutes les pièces propres à établir, soit la parenté avec l'auteur de la fondation, soit les autres titres donnant droit à la jouissance des bourses. Les postulants à titre de parents sont tenus de joindre un crayon généalogique de leur famille aux pièces (actes de naissance, actes de mariage) prouvant leur filiation.

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 57 **6 août 2004**

Sommaire

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n°2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 31 décembre 2003 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACTIVEST LUX CORPORATEBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

**ACTIVEST LUX GLOBALCHOICE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX GLOBALSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX GREATER CHINA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ADIG WÄHRUNGSFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ANF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BHW EUROPA PROTECT 2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

**CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-EURORENTEN 3/2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEXIA DYNAMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DEXIA LIFE BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

DIT-BUSINESS PORTFOLIO EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-GARANTIEFONDS KLASSIK 95, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-GARANTIEFONDS KLASSIK 95 (II), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DWS FLEXPENSION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS OPTIRENT (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS OPTIRENT (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

HAIG GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

OP BOND ABS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*SEB EUROCASH SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

TOTAL RETURN PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

UNIEURORENTA 2009, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIEURORENTA REAL ZINS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIEXTRA: EUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) IIB, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ARCIPELAGOS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*ARCOBALENO FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

**HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST UK, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*PARVEST, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SF (LUX) SICAV 1, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CITI INVESTMENT TRUST SERIES J, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

CITI MUTUAL FUND TRUST SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DJE REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

NOMURA JPMF WORLD CB FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

SEB MULTIMANAGER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

UNIFAVORIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALTERNATIVE INVESTMENTS SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIDESSA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

GENERALI HEDGE FUNDS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

MONT BLANC LEVERAGED FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRAETOR SICAV, 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg

SGAM OPTIMUM FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

THE MOVIE PORTFOLIO FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

**ACTIVEST LUX GLOBALCHOICE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

**CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CB-OPTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DOUBLE FANTASY, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SPÄNGLER ALTERNATIVE INVESTMENTS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

CDC ALTERNATIVE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CONSULTING GROUP GLOBAL CAPITAL MARKETS FUNDS (LUXEMBOURG), 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

**HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MDB FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

TARGET MULTI STYLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TARGET MULTI STYLE INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

THE MODERN MASTER PORTFOLIO FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ACTIVEST LUX TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

en

ACTIVEST LUX TOTALRETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) I, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

en

UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

en

DEKA-GELDMARKT INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

CBG ALTERNATIVE SICAV, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MULTI-FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ALNUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

en

FRÉGATE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

en

JPMORGAN FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

LEND LEASE ASIA PROPERTIES, SICAF, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2004

Luxembourg, le 30 juin 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n°2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

**PRAETOR GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*ACTIVEST LUX GENERATIONWORLD, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ACTIVEST LUX GREATER CHINA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX NEW HORIZON, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*ANF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DBI-LUX KAPITALAKTIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*DEXIA LIFE BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

EUROPHENIX FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

**OPTIGEST GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PRUMERICA GUARANTEED FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*SEB INVEST LIQUIRENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

UNICO CONCLUSIO -> GLOBAL EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ARCIPELAGOS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*ARCOBALENO FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

DEXIA ASIA PREMIER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

EFFICIENCY GLOBAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

ELGISTAN GLOBAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GERRARD INTERNATIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

GESTIELLE INVESTMENT SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

INTER MULTI INVESTMENT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*LOMBARD ODIER INVEST UK, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MERCURY WORLD BOND FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

OREADES, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*PARVEST, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SAISICAV, 17, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

*SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

FORTIS JAPAN FONDS S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

TITANO FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

BÖRSENMAN FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

en

1ST GROUP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENTRIUMFONDS 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

en

DIREKT-FONDS (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

MERCURY STRATEGIE FONDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

en

MERRILL LYNCH STRATEGIE FONDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

UNIDYNAMICFONDS: ASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

en

UNIASIAPACIFIC, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

MULTIPLE MANAGERS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TREVISE FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel

Luxembourg, le 30 juin 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

** l'opc a changé de forme juridique et de dénomination

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n°2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AXA ACTIVE PROTECTION, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ACCESSION FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2004

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 58 16 août 2004

Sommaire

CONSTITUTION DES MINISTERES

Arrêté grand-ducal du 7 août 2004 portant constitution des Ministères.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Les Ministères sont constitués comme suit:

1. Ministère d'Etat

1. Présidence du Gouvernement – Coordination de la politique générale et coordination entre départements ministériels – Organisation du Gouvernement - Relations institutionnelles avec la Cour grand-ducale, la Chambre des Députés et le Conseil d'Etat – Secrétariat général du Conseil de Gouvernement – Conseil Economique et Social - Commission d'Economies et de Rationalisation – Ordres nationaux; fêtes et cérémonies publiques – Résistance – Enrôlés de Force.
2. Haut Commissariat à la Protection Nationale.
3. Service de Renseignement de l'Etat.
4. Centre de Communications du Gouvernement.
5. Service Information et Presse.
6. Commission consultative des droits de l'homme.
7. Centre d'Etudes Européennes Robert Schuman.
8. Politique des médias: Développement du site pour les activités audiovisuelles et de communication – Fonds National de soutien à la production audiovisuelle; Certificats d'investissement audiovisuel – Commissariat du Gouvernement près la CLT-UFA – Commissariat du Gouvernement près la S.E.S. – Commissariat du Gouvernement près la radio socio-culturelle - Société de l'information – Législation spatiale.
9. Communications: Politique et autorité réglementaire nationale en matière postale, de télécommunications et de radiocommunications - I.L.R. – Gestion du spectre des fréquences – Exécution des conventions, constitutions et accords internationaux concernant les services postaux, de télécommunications et de radiocommunications.
10. Protection des données.

Attributions relevant des compétences en matière de Cultes

Cultes – Relations avec les communautés religieuses – Conventions découlant de l'article 22 de la Constitution.

Attributions relevant des compétences en matière de Relations avec le Parlement

1. Relations avec la Chambre des Députés; coordination entre travaux parlementaires et gouvernementaux.
2. Service Central de Législation.

2. Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration

I. Attributions relevant des compétences du Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

1. Relations internationales – Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales – Organisations et conférences internationales – Traités et accords internationaux – Administration et Coordination générale du Ministère - Service diplomatique et consulaire: passeports, visas et légalisations – Protocole du Gouvernement.
2. Politique européenne – Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels – Comité interministériel relatif à la politique européenne - Politique étrangère et de sécurité – Opérations pour le maintien de la paix - Relations culturelles internationales – Organisations économiques multilatérales.
3. Relations économiques internationales.
4. Siège des institutions et d'organismes européens – Politique du siège – Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens.
5. Entrée et séjour des étrangers: délivrance des cartes de séjour; délivrance des permis de séjour et des permis de travail; octroi du statut d'apatride. - Procédure d'asile: octroi du statut de réfugié – Politique européenne en matière d'immigration et d'asile.

II. Attributions relevant des compétences du Ministre de la Défense

Armée: Défense du territoire national – Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales – Participation à des opérations pour le maintien de la paix et à des opérations d'aide humanitaire – Juridictions militaires – Ordres militaires - Anciens combattants – Relations avec les instances militaires alliées – Sports militaires.

III. Attributions relevant des compétences du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Coopération au développement – Action humanitaire – Relations avec les organisations non gouvernementales.

3. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

1. Politique agricole nationale et communautaire – Développement économique des secteurs agricoles et agro-industriels – Gestion durable de l'espace cultural – Contrôle de la qualité et de la sécurité des produits agricoles – Protection des animaux.
2. Agriculture – Service Sanitel - Administration des Services Techniques de l'Agriculture – Laboratoire de Contrôle et d'Essais - Service d'Economie Rurale et des Marchés Agricoles – Administration des Services Vétérinaires – Laboratoire de Médecine Vétérinaire – Office National du Remembrement – Chambre d'Agriculture – Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole.
3. Viticulture – Institut viti-vinicole – Fonds de Solidarité Viticole – Marque Nationale du Vin.
4. Horticulture.
5. Sylviculture.
6. Développement rural – Programme LEADER.

4. Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

I. Classes Moyennes et Tourisme

1. Politique générale des PME

Autorisations d'établissement pour les professions visées par la loi modifiée du 28 décembre 1988 sur le droit d'établissement et ses règlements d'exécution, à l'exception du secteur industriel – Aides à l'amélioration structurelle des entreprises du commerce et de l'artisanat – Mesures de reconversion économique et sociale au profit du commerce et de l'artisanat – Mise en œuvre de la réglementation concernant la concurrence déloyale et l'interdiction du travail clandestin – Heures de fermeture des magasins de détail - Foires, marchés et expositions professionnelles – Relations avec la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et les organisations d'artisans et de commerçants – Simplification administrative pour les PME – Zones d'activités pour les PME – Promotion commerciale des PME.

2. Politique générale du tourisme

Promotion touristique – Infrastructure touristique – Office National du Tourisme – Congrès et séminaires – Luxembourg Congrès - Agences touristiques à l'étranger – Coopération transfrontalière.

II. Logement

Politique générale du logement.

Législation sur les loyers – Aides à la pierre – Constructions d'ensembles – Aides individuelles au logement – Service des aides au logement – Fonds pour le développement du logement et de l'habitat - Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall - Société Nationale des Habitations à Bon Marché – Observatoire de l'habitat.

5. Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

I. Culture

1. Politique culturelle nationale et internationale – Développement culturel régional – Statut de l'artiste professionnel indépendant – Carnet de l'intermittent du spectacle – Promotion de la création artistique - Commission nationale pour la Coopération avec l'UNESCO – Conseil permanent de la Langue luxembourgeoise – Conseil national du Livre – Concours littéraire national – Commissariat à l'enseignement musical – Conseil supérieur de la musique – Politique architecturale - Commission de surveillance des bâtiments religieux – Commission des Sites et Monuments nationaux.
2. Négociation, signature et exécution des accords culturels – Coopération culturelle interrégionale – Manifestation «Luxembourg et Grande-Région, Capitale européenne de la Culture, 2007» - Francophonie.
3. Coordination des instituts culturels nationaux: Archives Nationales – Bibliothèque Nationale – Casino, Forum d'Art contemporain – Centre national de l'Audiovisuel – Centre national de Littérature - Musée national d'Histoire et d'Art – Musée national d'Histoire Naturelle – Service des Sites et Monuments nationaux – Institut grand-ducal.
4. Fonds culturel national – Fonds national de soutien à la production audiovisuelle - Agence luxembourgeoise d'action culturelle - Fondation Henri Pensis – Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean – Musée de la Forteresse - Radio socio-culturelle 100,7 – Centre culturel de Rencontre, Abbaye de Neumünster – Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte – Centre de Musique Amplifiée.

II. Enseignement Supérieur

1. Enseignement supérieur et universitaire: Université du Luxembourg, Institut Universitaire International, formations au brevet de Technicien Supérieur, formations universitaires initiales et continues.
2. Vie étudiante: aides financières pour études supérieures, bourses internationales, informations universitaires, relations avec les associations d'étudiants, logements pour étudiants et chercheurs, statut de l'étudiant.
3. Reconnaissance et homologation de titres universitaires.
4. Commissions consultatives: Commission d'homologation, Commission des titres, Commission d'assimilation, Commission consultative nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé; Cellule de recherche sur la résolution des conflits.
5. Coopération internationale: affaires européennes; suivi du Processus de Bologne programmes européens SOCRATES – Erasmus, Eurydice, Minerva, Tempus; réseaux en matière de reconnaissance des diplômes; Collège de Bruges /Natolin, Institut universitaire européen de Florence.
6. Réseau Télématique de l'Education Nationale (RESTENA).

III. Recherche et innovation

1. Politique de recherche publique: Recherche scientifique et recherche appliquée; coordination interministérielle.
2. Coopération scientifique et technologique interrégionale, européenne et internationale: coordination, mise en œuvre.
3. Fonds national de la Recherche.
4. Centres de recherche publics: CRP-Gabriel Lippmann, CRP Henri Tudor, CRP-Santé.
5. Transfert de technologie et innovation: promotion de l'esprit d'entreprise, promotion de la création d'entreprises innovantes.
6. Ressources humaines: bourses de formation-recherche; mobilité; administration des fondations privées de bourses d'études
7. Coordination des relations avec l'Agence Spatiale Européenne.
8. Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.
9. Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques.

6. Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

1. Politique économique générale: Compétitivité et croissance – Marché intérieur - Statistiques et études économiques, sociales, environnementales et démographiques - STATEC - Comité de politique économique UE - Observatoire de la Compétitivité - Comité de Conjoncture – Coordination de la mise en œuvre du processus de Lisbonne au niveau national.
2. Politique d'entreprise, de technologie et d'innovation: Simplification administrative pour les entreprises – Qualité de la réglementation – Promotion de l'esprit d'entreprise, CNPEE - Politique de recherche-développement, d'innovation et de transferts technologiques - Pépinières d'entreprises et centres d'entreprise et d'innovation - Luxinnovation GIE.
3. Promotion, développement et diversification économiques: Prospection d'investissements - Investissements de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie - Commerce électronique - Politique de développement économique régional - FEDER - Aides d'Etat - Autorisation d'établissement à caractère industriel - Zones d'activités économiques, infrastructures d'accueil - Comité de développement économique (BED) - Société Nationale de Crédit et d'Investissement.
4. Commerce extérieur: Promotion commerciale à l'étranger - foires et expositions à l'étranger - Comité consultatif du commerce extérieur - Office des Licences.
5. Politique énergétique: Relations internationales - Energie électrique et gaz naturel, combustibles solides et liquides - Energies renouvelables et utilisation rationnelle de l'énergie: information, sensibilisation, promotion - Agence de l'Energie - Agence Internationale de l'Energie - Service de l'Energie de l'Etat - Office Commercial du Ravitaillement - GIE Sudcal.
6. Politique de qualité: Accréditation, certification, normalisation - OLAS - Signature électronique - Luxtrust GIE.
7. Propriété intellectuelle: Droits d'auteur, brevets, marques, dessins et modèles et veille technologique.
8. Politique de concurrence: Législation, réglementation et surveillance des marchés - Conseil de la concurrence - Inspection de la concurrence.
9. Politique de protection juridique des consommateurs: Sécurité générale des produits - Conseil de la Consommation - Relations avec l'ULC, la CEC GIE.
10. Affaires maritimes: Navigation maritime - Navigation de plaisance - Réglementation maritime.
11. Relations avec la Chambre de Commerce - Société immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg - Kirchberg, LUXEXPO - Entreprise des P&T – OLAP.

7. Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

I. Attributions relevant du Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Enseignements

Législation et politique générale de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie.

Éducation précoce et éducation préscolaire.

Enseignement primaire - Enseignement religieux dans les écoles primaires: personnel, subventions, salaires.

Enseignement secondaire et secondaire technique, formation de l'éducateur, formations des professions de santé.

Apprentissage et maîtrise.

Éducation différenciée.

Scolarisation des enfants étrangers.

Sport scolaire et parascolaire – classes sportives.

École-pilote à journée continue.

Coordination de la prise en charge des élèves dans les écoles en dehors des heures de classe.

Actions de formation dans les Centres pénitentiaires et socio-éducatifs de l'État.

Éducation des adultes – Centre de Langues.

Formation professionnelle continue accès collectif et individuel – Centre national de formation professionnelle continue – Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue.

Formation professionnelle de reconversion, mesures de formation anti-chômage - Action locale pour jeunes.

Formation d'initiation socio-professionnelle.

Administration

Planification – contrôle de la gestion des établissements – évaluation de la qualité de l'enseignement.

Centre de psychologie et d'orientation scolaires - Aide financière pour études postprimaires – Logement des élèves.

Programmation des constructions scolaires – Équipements scolaires – Sécurité – Restauration scolaire.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques.

Centre de Technologie de l'Éducation – portail de l'Éducation nationale.

Conseil Supérieur de l'Éducation nationale – Conférence nationale des élèves – Relations avec les parents d'élèves.

Relations de l'État avec l'enseignement privé.

Coopération internationale et régionale – affaires européennes: Socrates (Lingua, Comenius, Grundvig), Leonardo da Vinci, Eurydice.

Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).

Validation des acquis professionnels.

Reconnaissance des diplômes non-universitaires.

Médiateur de l'Éducation nationale.

II. Attributions relevant du Ministre des Sports

1. Organisation sportive - Conseil supérieur de l'éducation physique et sportive – Comité olympique et sportif luxembourgeois – Relations internationales.
2. Ecole nationale de l'Education physique et des sports – Institut National des Sports - Centre national sportif – Service du contrôle médico-sportif – Bases nautiques.
3. Sport scolaire et périscolaire - Sport-loisir – Sport de compétition et sport d'élite.
4. Relations avec les organismes sportifs – Appuis administratifs, techniques et financiers – Formation de cadres sportifs - Centres de formation de jeunes sportifs – Congé sportif – Assurance des sportifs – Brevets sportifs – Patrimoine sportif.
5. Infrastructure sportive – Programmes d'équipement sportif.

8. Ministère de l'Egalité des Chances

- Politique nationale et internationale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de la non-discrimination entre les sexes.
- Conception et suivi d'un plan d'action national en matière d'égalité des femmes et des hommes et d'intégration de la dimension du genre en partenariat avec les départements ministériels - Etudes d'impact des mesures législatives sur l'égalité des femmes et des hommes.
- Coordination des politiques ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la non-discrimination entre les sexes:
  - Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes
  - Comité pour actions positives dans les entreprises du secteur privé
  - Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence
  - Services pour filles, femmes et femmes avec enfants.
- Législation et actions de promotion en faveur de l'égalité des femmes et des hommes
  - Comité du travail féminin.
- Relations avec les organismes nationaux, régionaux et internationaux oeuvrant dans l'intérêt des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes.

9. Ministère de l'Environnement

1. Mise en œuvre du programme environnemental du Gouvernement – Coordination interministérielle de la gestion de l'environnement et du développement durable – Coordination du plan national pour un développement durable – Coordination et coopération en matière d'environnement et de développement durable sur le plan interrégional et international – Prévention des pollutions et nuisances - Protection de l'environnement humain et naturel – Protection de l'atmosphère – Coordination nationale en matière de lutte contre le changement climatique – Suivi du Plan National d'Allocation de quotas d'émissions de gaz à effet de serre et du Fonds National «Climat» - Promotion des économies d'énergies, des énergies nouvelles et renouvelables – Développement de la guidance environnementale et énergétique – Lutte contre le bruit - Prévention et gestion des déchets – Protection et assainissement des sols – Coordination de la gestion et de la protection des ressources naturelles – Détermination et contrôle de la qualité des ressources naturelles – Sauvegarde, maintien et entretien des habitats naturels et des paysages - Gestion durable des forêts – Zones protégées – Forêts en libre évolution – Chasse – Coordination interministérielle en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets, plans et programmes - Etudes d'impact sur l'environnement – Audit écologique et énergétique – Label écologique – Laboratoire de l'environnement - Promotion des activités et des technologies écologiques - Instruments économiques et fiscaux à caractère environnemental – Autorisation des établissements classés.
2. Fonds pour la Protection de l'Environnement.
3. Administration de l'Environnement.
4. Administration des Eaux et Forêts.
5. Agence de l'Energie

10. Ministère de la Famille et de l'Intégration

1. Famille et politique familiale – Conseil Supérieur de la Famille et de l'Enfance – Formation, médiation, consultation et assistance familiales – Prestations familiales – Caisse nationale des prestations familiales.
2. Protection sociale – Droits de l'enfant – Promotion familiale – Structures d'accueil de jour pour enfants - Placement familial – Internats - Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes – Maisons d'enfants de l'Etat – Centres socio-éducatifs de l'Etat – Adoptions – Emplois de proximité – Bénévolat – Groupe Permanent d'Encadrement Psycho-Traumatologique.
3. Politique de la jeunesse – Service National de la Jeunesse – Education non formelle et activités de loisirs – Relations avec les mouvements de jeunesse – Conseil Supérieur de la Jeunesse – Formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs – Service pour jeunes et centres résidentiels - Congé-éducation – Relations avec les communes – Programme d'action communautaire Jeunesse – Méthode ouverte de la coopération dans le domaine de la politique Jeunesse – Infrastructures pour jeunes – Service volontaire Luxembourgeois pour Jeunes.
4. Politique pour personnes âgées – Conseil Supérieur des Personnes Agées – Revalidation gérontologique – Personnes affectées de troubles psycho-gériatriques – Accueil et soins de jour et nuit – Mesures de formation et d'animation dans le domaine des personnes âgées – Accueil et soins palliatifs en milieu extrahospitalier – Formation de compétences individuelles – Maintien à domicile - Etablissement public "Centres, Foyers et Services pour personnes âgées" – Senioren-Telefon – Unité d'orientation et de guidance – Relations du département avec les ONG et les services privés (agréments, conventions, tarification sociale).

5. Politique pour personnes handicapées – Conseil Supérieur des Personnes Handicapées – Services d'accueil de jour et/ou de nuit, de formation, d'information, de consultation, de travail, de rééducation, d'aide précoce et d'assistance à domicile pour personnes handicapées – Accessibilité - Service des travailleurs handicapés – Ateliers protégés.
6. Intégration des étrangers et action sociale en faveur des étrangers – Commissariat du Gouvernement aux étrangers – Centres d'accueil pour demandeurs d'asile - Foyers d'accueil pour immigrés – Conseil national pour Etrangers.
7. Solidarité – Fonds national de Solidarité – Assistance sociale – Domicile de secours – Surendettement – Foyers pour adultes en détresse – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Service National d'Action Sociale – Service social de proximité – Accompagnement social – Economie solidaire.

11. Ministère des Finances

I. Attributions relevant des compétences en matière de Finances

1. Politique fiscale nationale, européenne et internationale – Analyses et statistiques fiscales - Législation fiscale et administrations fiscales – Administration des Contributions directes – Administration de l'Enregistrement et des Domaines – Administration des Douanes et des Accises.
2. Société Nationale de Crédit et d'Investissement.
3. Coordination et réorganisation de la politique et de la gestion des participations de l'Etat.
4. Politique monétaire, financière et de change – Comité économique et financier de la CE – Comité de politique économique UE – Relations financières internationales – Fonds Monétaire International – Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement – Banque Européenne d'Investissement.
5. Office du Ducroire.

II. Attributions relevant des compétences en matière de Trésor et de Budget

1. Politique financière et budgétaire générale, nationale et européenne – Budget – Programmation financière pluriannuelle – Comptabilité de l'Etat - Dette publique.
2. Trésorerie de l'Etat - Inspection générale des Finances – Direction du Contrôle financier – Relations avec la Cour des Comptes – Relations avec la Banque Centrale du Luxembourg.
3. Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat - Place financière.
4. Législation sur le secteur financier – Législation sur les assurances.
5. Commission de Surveillance du Secteur financier - Commissariat aux Assurances – Fonds commun de garantie automobile.
6. Domaines de l'Etat – Comité d'acquisition – Commission des Loyers.
7. Administration du Cadastre et de la Topographie.
8. Budget communautaire.
9. Banque Mondiale – Banque Asiatique de Développement.

12. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative

1. Réforme de l'administration.
2. Politique générale en matière de rémunérations des agents de l'Etat.
3. Statut: recrutement et examens-concours, carrière ouverte, mobilité, discipline, congés et temps partiel, représentation du personnel et délégué à l'égalité, subventions d'intérêt, contrat collectif.
4. Commissariat du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire.
5. Médecine du travail.
6. Médecin de contrôle.
7. Administration du personnel de l'Etat: fixation et calcul des traitements, des indemnités et des salaires; allocation et calcul des pensions, systèmes intégrés de gestion du personnel de l'Etat.
8. Sécurité dans la Fonction Publique
9. Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics.
10. Conseil de discipline.
11. Commission des pensions.
12. Institut National d'Administration Publique: coordination de la formation professionnelle des agents de l'Etat et des communes – organisation de la formation initiale des stagiaires, conception, organisation et assimilation des cours de formation continue.
13. Coordination en matière de e-Luxembourg et de e-Gouvernement.
14. Service e-Luxembourg.

15. Centre Informatique de l'Etat.
16. Service Central des imprimés et des fournitures de bureau de l'Etat.
17. Administration gouvernementale.

13. Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

I. Intérieur

1. Affaires communales

Administration des communes, des syndicats de communes et des établissements publics placés sous la surveillance des communes – Organisation territoriale – Elections communales - Politique et coordination générale des questions de finances communales - Contrôle financier et comptable des communes – Commissariats de District - Caisse de Prévoyance des Fonctionnaires et employés communaux – Rapatriement – Redéfinition des structures administratives et des relations entre l'Etat et les communes.

2. Aménagement communal et développement urbain

Politique générale de l'aménagement communal et du développement urbain – Assistance des communes en ce qui concerne la mise en œuvre de la nouvelle loi concernant l'aménagement communal et du développement urbain - Zones de développement - Zones à restructurer - Réalisation de projets pilotes destinés à promouvoir les objectifs d'un urbanisme durable - Information et formation des élus et agents communaux au sujet de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - Assistance technique de la Commission d'aménagement.

3. Services de secours

Services de secours – Administration des services de secours: organisation, administration, instruction – Protection Civile – Incendie et sauvetage – Gestion des unités de la Protection Civile – Centrale de secours «112» - Coordination en matière de secours d'urgence.

4. Gestion de l'eau

Coordination de l'action gouvernementale dans l'intérêt d'une gestion durable et de la protection des ressources naturelles de l'eau – Administration de la gestion de l'eau – Fonds pour la gestion de l'eau – Coordination et orientation des mesures nécessaires à l'alimentation du pays en eau potable, y compris la protection des ressources captées à cette fin, à l'épuration des eaux usées urbaines et industrielles, à l'aménagement, l'entretien et l'amélioration des cours d'eau non navigables et non flottables y compris, et en concertation avec le Ministère de l'Environnement, leur renaturation, ainsi qu'à l'entretien des cours d'eau navigables et flottables – Pêche – Orientation de la politique en matière de tarification de l'eau – Maîtrise des crues et inondations.

II. Aménagement du territoire

1. Aménagement général du territoire

Politique générale de l'aménagement du territoire – Mise en œuvre du programme directeur de l'aménagement du territoire – Relations avec les instances consultatives de l'aménagement du territoire - Contrats de développement – Coordination interministérielle des politiques sectorielles ayant trait au développement et à l'équilibre régionaux et à l'occupation du sol - Friches industrielles.

2. IVL

Pilotage de la démarche d'ensemble - Communication et sensibilisation - Adaptation des mesures d'incitation financière – Préparation de mesures réglementaires -– Projets pilotes monitoring et suivi.

3. Parcs Naturels

4. Politique internationale et interrégionale d'aménagement du territoire et de coopération interrégionale.

INTERREG – Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE) - Agglomérations transfrontalières - Coopération régionale de proximité – Commission Régionale.

14. Ministère de la Justice

1. Législation civile, commerciale, pénale.
2. Entraide judiciaire – Extradition – Changements de nom – Recours en grâce – Indigénat – Armes prohibées – Jeux de hasard – Paris sur épreuves sportives – Sociétés de gardiennage – Réviseurs d'entreprises – Experts judiciaires – Fondations, associations sans but lucratif – Indemnisation des victimes – Indemnisation en cas de détention préventive inopérante – Révision des procès criminels – Assistance judiciaire – Contentieux administratif.
3. Organisation judiciaire – Relations avec la magistrature, le barreau, le notariat, les huissiers de justice – Formation des magistrats – Stage judiciaire.

4. Médiation – Arbitrage.
5. Politique européenne en matière de Justice Affaires intérieures - Coopération judiciaire et policière internationale.
6. Etablissements pénitentiaires.
7. Sécurité publique intérieure – Police Grand-ducale: organisation, administration, instruction et discipline – Inspection générale de la Police – Relations avec les instances policières internationales - Ordres militaires

15. Ministère de la Santé

1. Professions médicales, professions de santé.
2. Collège médical – Conseil Supérieur des professions de santé.
3. Direction de la santé: médecine préventive et sociale, médecine scolaire, médecine du travail, médecine curative, médecine de l'environnement, inspection sanitaire, pharmacies et médicaments, radioprotection.
4. Services de rééducation – Personnes malades mentales et de la dépendance: foyers, ateliers et services conventionnés - services de soins à domicile.
5. Service des dommages de guerre corporels.
6. Prévention et lutte contre la toxicomanie.
7. Croix-Rouge et Ligue Luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales – Centre Hospitalier de Luxembourg - Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains – Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique – Laboratoire National de Santé.

16. Ministère de la Sécurité Sociale

Législation de la sécurité sociale – Inspection générale de la sécurité sociale; Cellule d'évaluation et d'orientation en matière d'assurance-dépendance – Contrôle médical de la Sécurité sociale – Conseil arbitral et Conseil supérieur des assurances sociales – Centre commun de la Sécurité Sociale – Office des assurances sociales – Caisse de pension des employés privés – Caisse de pension des artisans, des commerçants et des industriels – Caisse de pension agricole – Fonds de compensation commun au régime général de pension - Union des caisses de maladie – Caisses de maladie – Sociétés de secours mutuels.

17. Ministère des Transports

I. Transport terrestre

1. Chemin de fer: Transport ferroviaire de personnes et de marchandises – Infrastructures ferroviaires et raccordements ferroviaires internationaux – Fonds du rail
2. Circulation routière: Permis de conduire et formation des conducteurs – Immatriculation et contrôle technique des véhicules – Réglementation et sécurité routière – Garage du Gouvernement.
3. Transports routiers: Réglementation relative aux transports internationaux routiers – Autorisations de transports internationaux de voyageurs et de marchandises par route – Contrôle routier – Service de gestion des taxis à l'Aéroport de Luxembourg.
4. Services publics de transport: Coordination des différents modes de transport effectuant un service public – Centrale de Mobilité - Service des transports de l'éducation différenciée.
5. Navigation intérieure: Réglementation – Exploitation de la Moselle canalisée – Port de Mertert.
6. Transports combinés

II. Aviation

Aéroport – Navigation et transports aériens – Sûreté et sécurité aériennes

18. Ministère du Travail et de l'Emploi

1. Droit du travail et conditions de travail Office national de conciliation (ONC) – Inspection du Travail et des Mines (ITM) – Lutte contre le stress, le mobbing et le harcèlement moral et sexuel au travail – Contrôle de l'application du droit du travail, y compris en cas de détachements transfrontaliers - Lutte contre le travail illégal - Législation minière.
2. Politique de l'emploi – Fonds pour l'emploi – Administration de l'Emploi – Commission nationale de l'emploi – Fonds Social Européen – Comité de Conjoncture – Comité Permanent de l'Emploi (CPE) – Comité de l'emploi de l'Union européenne (EMCO) - Coordination du plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN) – Coordination de la politique nationale d'orientation professionnelle et de guidance tout au long de la vie.
3. Travailleurs handicapés (Ateliers protégés) – Commission d'Orientation et de Reclassement (COR).
4. Relations avec l'Organisation internationale du travail (OIT) – Dimension sociale de la mondialisation - Coordination de la politique en matière de responsabilité sociale des entreprises.

5. Observatoire des Relations professionnelles et de l'Emploi (ORPE).
6. Chambre de Travail – Chambre des Employés Privés.
7. Ecole Supérieure du Travail.

19. Ministère des Travaux Publics

1. Politique générale des travaux publics: Définition, conception et orientation des travaux par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses – Coordination générale des travaux – Commission d'analyse critique – Législation sur les marchés publics - Commission des Soumissions.
2. Bâtiments de l'Etat – Administration des Bâtiments Publics – Construction et entretien des bâtiments de l'Etat – Réalisation des projets d'investissements financés par les Fonds d'investissements publics administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux – Projets préfinancés – Fonds pour la loi de garantie.
3. Voirie de l'Etat - Administration des Ponts et Chaussées - Construction et entretien de la voirie de l'Etat – Réalisation des projets de la grande voirie de communication financés par le Fonds des Routes – Exploitation de la Grande Voirie et Gestion du Trafic - Construction et entretien des barrages et d'ouvrages d'art – Aménagement des pistes cyclables du réseau national.
4. Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg (Etablissement public).
5. Fonds pour la rénovation de la Vieille Ville (Etablissement public).
6. Fonds pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest (Etablissement public).

Art. 2.- Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de la détermination des moyens et mesures d'application du présent arrêté.

Art. 3.- Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 7 août 2004.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 59 16 août 2004

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Michel WOLTER, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Michel WOLTER, Ministre de l'Intérieur, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Madame Anne BRASSEUR, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Madame Anne BRASSEUR, Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Henri GRETHEN, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Henri GRETHEN, Ministre de l'Economie, Ministre des Transports et Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Charles GOERENS, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Charles GOERENS, Ministre de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense, Ministre de l'Environnement et Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Carlo WAGNER, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Carlo WAGNER, Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Joseph SCHAACK, Secrétaire d'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Joseph SCHAACK, Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique et à la Réforme Administrative, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 accordant démission honorable à Monsieur Eugène BERGER, Secrétaire d'Etat

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution ;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat ;

Arrêtons:

Art 1er. - Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Eugène BERGER, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. - Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 31 juillet 2004.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 60 **19 août 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 août 2004 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2004/2005.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi modifiée du 22 juin 1989 portant modification de la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement, titre VI: de l'enseignement secondaire;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 7 août 2004 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2004/2005 à 2008/2009;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre total des agents à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2004/2005 est fixé à 180 unités.

Art. 2. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2004/2005 est fixé à 28 unités.

Art. 3. La répartition, par fonctions et spécialités, du nombre total de 152 agents à admettre au stage pédagogique de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2004/2005 est fixée comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique		
spécialité:	coiffure	1
spécialité:	mécanicien d'autos	2
spécialité:	métiers du bâtiment	2
spécialité:	métiers du bois	1
spécialité:	métiers du métal	3
spécialité:	métiers de la toiture	1
spécialité:	débosseleur	1
Carrière du maître de cours spéciaux		
spécialité:	secrétariat	4
Carrière du professeur d'enseignement technique		
spécialité:	enseignement pour professions de santé	2
Carrière du professeur architecte		**1**
Carrières du professeur ingénieur, du professeur architecte ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique		
spécialité:	agronomie	1
spécialité:	enseignement pour professions de santé	2
spécialité:	horticulture	1
spécialité:	informatique	7
spécialité :	génie civil	1
Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire		
spécialité:	allemand	20
spécialité:	anglais	8
spécialité:	biologie	6

spécialité:	français	25
spécialité:	géographie	4
spécialité:	histoire	5
spécialité:	latin	2
spécialité:	mathématiques	14
spécialité:	philosophie	4
Carrière du professeur de sciences économiques et sociales		**12**
Carrière du professeur d'éducation artistique		**10**
Carrière du professeur d'éducation musicale		**1**
Carrière du professeur d'éducation physique		**10**
Carrière du professeur de doctrine chrétienne		**1**

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 10 août 2004.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Administration des services de secours. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Guy *Bley*, infirmier gradué auprès du Service National de la Protection Civile, a été nommé à la fonction d'expert en sciences hospitalières auprès de l'Administration des services de secours.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Georges *Scheidweiler*, inspecteur principal premier en rang auprès de l'Administration gouvernementale, a été nommé à la fonction d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'Administration des services de secours.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Madame Viviane *Coner*, inspecteur principal premier en rang auprès du Service National de la Protection Civile, a été nommée à la fonction d'inspecteur principal premier en rang auprès de l'Administration des services de secours.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Monsieur Charles *Bruck*, ingénieur technicien-inspecteur principal premier en rang auprès du Service National de la Protection Civile, a été nommé à la fonction d'ingénieur technicien-inspecteur principal premier en rang auprès de l'Administration des services de secours.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Monsieur Gilbert *Schleich*, ingénieur technicien-inspecteur principal premier en rang auprès du Service National de la Protection Civile, a été nommé à la fonction d'ingénieur technicien-inspecteur principal premier en rang auprès de l'Administration des services de secours.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Madame Karin *Greis-Krantz*, chef de bureau auprès du Service National de la Protection Civile, a été nommée à la fonction de chef de bureau auprès de l'Administration des services de secours.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 4 et 6 octobre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière du psychologue auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 Monsieur Claude *Luja*, ingénieur stagiaire à la Direction de l'Aviation Civile, a été nommé ingénieur à la même Direction avec effet au 1er août 2004.

Emission d'une pièce de monnaie commémorative de 2 euros. – Conformément aux conclusions du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 2003 concernant les modifications du dessin figurant sur les faces nationales des pièces en euros, la Banque Centrale du Luxembourg met en circulation à partir du 26 juillet 2004 au nom et pour compte du Trésor une pièce de 2 euros qui possède les mêmes caractéristiques légales et techniques que les pièces courantes de cette valeur, mais dont la face nationale présente comme dessin commémoratif l'effigie et le monogramme de S.A.R. le Grand-Duc Henri. Le tirage de cette pièce ne pourra pas dépasser 2,49 millions d'exemplaires.

Entreprises d'assurances. – «LA MONDIALE EUROPARTNER S.A.» – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 13 juillet 2004, Monsieur Philippe RICARD a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «LA MONDIALE EUROPARTNER S.A.», en remplacement de Monsieur Michel DENIZOT.

Entreprises d'assurances. – Fusion de l'entreprise d'assurance «MEIEAURORA S.p.A.» à l'entreprise d'assurance «WINTERTHUR ASSICURAZIONI S.p.A.»

L'ISVAP, l'autorité italienne de contrôle du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance MEIEAURORA S.p.A. était autorisée à fusionner avec l'entreprise d'assurance WINTERTHUR ASSICURAZIONI S.p.A. avec effet au 19 avril 2004. Suite à cette fusion, la dénomination sociale de la compagnie est devenue AURORA ASSICURAZIONI S.p.A.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances sur la vie de l'entreprise «DANICA LIFE S.A.» à l'entreprise «PANEUROLIFE S.A.». – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, l'entreprise d'assurances «DANICA LIFE S.A.», dont le siège est établi à L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen, est autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille de contrats d'assurance vie à l'entreprise d'assurances «PANEUROLIFE S.A.», dont le siège est également établi à L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er septembre 2004 est applicable la liste de prix n° 11 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques ainsi que sur le site Internet «www.ept.lu».

Indice des prix à la consommation au 1er juillet 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 660.85 au 1er juillet par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juillet 2004 à 663.96.

Luxembourg, le 5 août 2004.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

208ième MODIFICATION (7 juillet 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

	RR	CLAVUCID SOLUTAB 875	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CLAVUCID SOLUTAB 875	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FORADIL-P	CPS	9,8 MCG	IH	1*60 CPS
	R	FORADIL-P	CPS	9,8 MCG	IH	3*60 CPS
	P	FORLAX	PDRE		PO	1*10 SACH. 10 G
	R	HYTRIN	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.
	R	HYTRIN	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.
	R	HYTRIN	CPR.	10 MG	PO	1*84 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PAROXAT	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	PERFUSALGAN	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*12 VIALS 50 ML
	R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI /0,5 ML	SC	1*1 VIAL +1*1 SER.SOLV. +AIGUILLE 0,5 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
	R	TERAZOSABB	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.
	R	TERAZOSABB	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.
	R	TERAZOSABB	CPR.	10 MG	PO	1*84 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,25 MG	IMIVSC	1*5 FL. +1*5 FL.SOLV.
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,25 MG	IMIVSC	1*20 FL. +1*20 FL.SOLV.
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,25 MG	IMIVSC	1*50 FL. +1*50 FL.SOLV.
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IMSC	1*5 AMP. +1*5 AMP.SOLV.
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IMSC	4*5 AMP. +4*5 AMP.SOLV.
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IMSC	10*5 AMP. +10*5 AMP.SOLV
RR	CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IMSC	20*3 AMP. +20*3 AMP.SOLV.
R	FORMOTEROL-SANDOZ	CPS	9,8 MCG	IH	2*50 CPS

CS	RR	MONOCLATE-P-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SOLV. 10 ML
CS	RR	MONOCLATE-P-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 PDRE P.PREP.INJ. 1 FL. +1*1 SOLV. 2,5 ML
CS	RR	MONOCLATE-P-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 PDRE P.PREP.I 1 FL. +1*1 SOLV. 5 ML
	P	NERVOGASTROL N	CPR.		PO	1*50 CPR.
	P	NERVOGASTROL N	CPR.		PO	1*100 CPR.
	R	PHENYLEPHRINE BOURNONVILLE	COLL.	5 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	P	SOLUBITRAT-N	TIS.		PO	1*1 PDRE 30 G
	P	SOLUBITRAT-N	TIS.		PO	1*1 PDRE 60 G
	P	SPASMO NERVOGASTROL	CPR.		PO	1*20 CPR.
	P	SPASMO NERVOGASTROL	CPR.		PO	1*50 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	R	ATROPINE-BOURNONVILLE	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	R	ATROPINE-BOURNONVILLE	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	P	FORLAX	PDRE	10 G	PO	1*10 SACH. 10 G
	P	FORLAX	PDRE	10 G	PO	1*20 SACH. 10 G
H	RR	NAVOBAN	SOL.INJ.	5 MG /5 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
	RR	NUBAIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*1 AMP. 1 ML
	R	PILOCARPINE-BOURNONVILLE	COLL.	1 PC	CO	1*1 FL. 10 ML
	R	PILOCARPINE-BOURNONVILLE	COLL.	2 PC	CO	1*1 FL. 10 ML
	R	PILOCARPINE-BOURNONVILLE	COLL.	4 PC	CO	1*1 FL. 10 ML
H	RR	RESCUEFLOW	SOL.P.PERF.		IV	1*6 SACH. 250 ML
H	RR	RESCUEFLOW	SOL.P.PERF.		IV	1*12 SACH. 250 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG /1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML
A U L I E U D E					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG /1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML
RR	CLAVUCID SOLUTAB 875	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLAVUCID 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLAVUCID SOLUTAB 875	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLAVUCID-875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

	R	DIMITONE-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	AU LIEU DE					
	R	DIMITONE	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	R	DIMITONE-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	R	DIMITONE	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	FORMOTEROL-SANDOZ	CPS	9,8 MCG	IH	1*50 CPS
	AU LIEU DE					
	R	FORADIL-P	CPS	9,8 MCG	IH	2*50 CPS
CS	RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
CS	RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST
CS	RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	GLIVEC	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST
	R	MCP RATIOPHARM-10	SUPP.	10 MG	PR	1*5 SUPP.
	AU LIEU DE					
	R	MCP-RATIOPHARM-10	SUPP.	10 MG	PR	1*5 SUPP.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	AU LIEU DE					
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.

RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*30 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*50 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*56 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*60 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*84 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*90 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*91 CPR.SS BLIST.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*100 CPR.
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*100 CPR.SS BLIST.

	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	3*105 CPR.SS BLIST.
H	RR	SUPRANE DESFLURANE	SOL.		IH	1*1 SOL. 240 ML
	A U L I E U D E					
	RR	SUPRANE DESFLURANE	SOL.		IH	1*1 SOL. 240 ML
	R	TELFAST-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	TELFAST-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R TELFAST-180		CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR TELFAST-180		CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	A U L I E U D E					
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

CS	S	MEPHENON	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIV	1*6 AMP. 1 ML
	RR	ORADEXON CHRONOPACK	CPR.	1,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	STUGERON	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	VIBRAMYCINE	GELULES	100 MG	PO	1*10 GELULES

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	FORLAX	PDRE		PO	1*20 SACH. 10 G
RR	VIBRAMYCINE	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES

Liste officielle des fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999 créant les fonds de pension sous forme de Société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'Association d'épargne-pension (ASSEP).

(11)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) SOUMISES A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 8 JUIN 1999: (3)

ERNST & YOUNG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) SOUMISES A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 8 JUIN 1999: (8)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999

(11)

ACTUALUX S.A.
Parc d'activité Syrdall 6 Immeuble C, L-5365 Münsbach

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St.Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE Luxembourg S.A.
1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg-Kirchberg.

Luxembourg, le 30 juin 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le 21 septembre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière du contremaître-instructeur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examens. – Examen d'admission définitive en date du 20 septembre et du 20 octobre 2004 dans la carrière de l'éducateur gradué.

Examen d'admission définitive en date des 20 et 23 septembre 2004 dans la carrière de l'assistant social.

Examen d'admission définitive en date des 20 et 23 septembre 2004 dans la carrière du psychologue.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 26 juillet 2004, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge de la Jeunesse», ayant son siège à L-2014 Luxembourg, B.P. 404, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendhaus Steesel», sis à L-7320 Steinsel, 8, rue de la Forêt. L'agrément annule et remplace l'agrément 200306/09.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN200407/09.

Ministère de la Santé. – Commission permanente pour le secteur hospitalier. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Monsieur Jeannot KOLBER a été nommé membre effectif de la Commission permanente pour le secteur hospitalier comme représentant de l'Union des caisses de maladie (délégué des salariés) et en remplacement de Monsieur François DUMONT dont il terminera le mandat.

Ministère de la Santé. – Conseil supérieur de certaines professions de santé. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 29 juillet 2004, Monsieur Christian MEYER, a été nommé membre suppléant du Conseil supérieur de certaines professions de santé en tant que représentant de l'ANIL et en remplacement de Monsieur Jean-Paul BLESER.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Madame le Dr Sophie GROSSE, née le 16 mai 1958, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur le Dr Pierre ORIGER, né le 24 mars 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur le Dr Fabrice MICELI, né le 21 juin 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur le Dr Constant ARENDT, né le 27 mars 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie pédiatrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur le Dr Joseph EVEN, né le 28 juin 1947, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en microbiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur le Dr Tom SCHMIT, né le 11 janvier 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Madame le Dr Anke SCHOLZ épouse KRANICH, née le 25 juillet 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2004, Monsieur le Dr Michel SURLERAUX, né le 8 octobre 1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, Monsieur Philippe BUTHIER, né le 2 novembre 1974, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 61 **24 août 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 7 mai 2004 autorisant Monsieur Eduardo Manuel ANTUNES DE OLIVEIRA et Madame Isabelle COSSU à changer le nom patronymique actuel de leur fils Simon ANTUNES DE OLIVEIRA en celui de «OLIVEIRA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Eduardo Manuel ANTUNES DE OLIVEIRA et Madame Isabelle COSSU, demeurant à L-6673 Mertert, 25, Cité Pierre Frieden, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Simon ANTUNES DE OLIVEIRA, né le 30 janvier 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «OLIVEIRA»;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Eduardo Manuel ANTUNES DE OLIVEIRA et Madame Isabelle COSSU sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Simon ANTUNES DE OLIVEIRA en celui de «OLIVEIRA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 7 mai 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 6 août 2004 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 août 2004.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

A. REGIME COMMUN

Dispositions applicables avec effet à la date de la mise en vigueur de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats.

I. Le paragraphe 2. de l'article 3 - Admission - est modifié comme suit:

"Sont assimilées à l'affilié les personnes énumérées ci-après et désignées par «les coaffiliés» dans les présents statuts:

a) le conjoint ou partenaire au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats;
b) le parent et allié en ligne directe ou collatérale jusqu'au troisième degré qui à défaut de conjoint ou partenaire tient le ménage de l'affilié principal;
c) les enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de leur père ou mère auprès d'une caisse de maladie;
d) les enfants recueillis d'une manière durable dans le ménage de l'affilié et auxquels celui-ci assure l'éducation et l'entretien complet, pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de l'affilié, de son conjoint ou partenaire auprès d'une caisse de maladie.

Par dérogation aux dispositions de l'alinéa précédent, l'affiliation du coaffilié est maintenue jusqu'à l'âge de 19 ans, même si ce dernier est assuré à titre obligatoire auprès d'une caisse de maladie.

Les coaffiliés sont également soumis à l'application des dispositions énumérées au paragraphe 1 sub b) du présent article."

II. Le paragraphe 3. de l'article 3 - Admission - est modifié comme suit:

"En cas respectivement de divorce ou fin de partenariat, le conjoint ou partenaire peut s'affilier sans délai de carence endéans les neuf mois suivant la prononciation du divorce ou de la fin du partenariat, sur présentation d'un extrait de l'acte de mariage avec mention marginale du divorce ou d'un certificat attestant que le partenariat a été valablement dissout."

Dispositions entrant en vigueur le 1er juillet 2004

III. Le paragraphe 1. de l'article 19 – Prothèses externes et internes - est modifié comme suit:

"La CMCM rembourse les frais des prothèses externes jusqu'à concurrence de 40% d'un prix limite de 1.500 .

Les délais de renouvellement des prothèses externes et nécessitées à la suite d'un traitement chirurgical, sous réserve des dispositions de l'article 15 sub b) des présents statuts, sont les mêmes que ceux appliqués par l'assurance maladie."

IV. Le paragraphe 2. de l'article 19 – Prothèses externes et internes - est modifié comme suit:

"La CMCM rembourse les frais des prothèses internes jusqu'à concurrence de 40% d'un prix limite de 1.500 ."

V. Le paragraphe a) - Frais divers – de l'article 22 - est modifié comme suit:

"La CMCM rembourse le découvert des frais de médicaments, en relation avec l'intervention chirurgicale ou le traitement médical grave, pris en charge par l'assurance maladie, jusqu'à concurrence des tarifs officiels, pendant un délai de 90 jours précédant et suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit."

"La CMCM rembourse le découvert des frais de kinésithérapie, en relation avec l'intervention chirurgicale ou le traitement médical grave, pris en charge par l'assurance maladie, jusqu'à concurrence des tarifs officiels, pendant un délai de 90 jours précédant et 180 jours suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit."

VI. Le paragraphe c) – Rééducation et réadaptation fonctionnelle – de l'article 22 - est modifié comme suit:

"Les traitements dans un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle en relation avec une intervention chirurgicale ou un traitement médical grave sont pris en charge jusqu'à concurrence d'un forfait journalier maximal de 1,50 au nombre-indice 100 pour la durée du séjour accordée par l'assurance maladie pendant un délai de 90 jours précédant et 180 jours suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit."

VII. L'article 26 – Dispositions générales – paragraphe 2. alinéa c) - est modifié comme suit:

"En cas de traitement ambulatoire sans intervention chirurgicale, la CMCM prend en charge le découvert pour frais médicaux et connexes ainsi que pour frais médico-dentaires, après participation de l'assurance maladie, jusqu'à un montant maximal de 620 par année de calendrier.

Les personnes n'ayant pas droit aux garanties prévues par le régime CMCM-Assistance, peuvent bénéficier en cas de traitement ambulatoire ou de séjour hospitalier des prestations prévues à l'article 26.2.c dans tous les pays du monde à l'exclusion du Grand-Duché de Luxembourg et à plus de 50 kilomètres de leur domicile, après avis favorable du médecin-conseil de la CMCM."

VIII. Le point 1. de l'alinéa a) – Prothèses externes et internes - du paragraphe 2. de l'article 28 - est modifié comme suit:

"La CMCM rembourse les frais des prothèses externes jusqu'à concurrence de 40% d'un prix limite de 1.500 .

Les délais de renouvellement des prothèses externes et nécessitées à la suite d'un traitement chirurgical, sous réserve des dispositions de l'article 15 sub b) des présents statuts, sont les mêmes que ceux appliqués par l'assurance maladie."

IX. Le point 2. de l'alinéa a) – Prothèses externes et internes - du paragraphe 2. de l'article 28 - est modifié comme suit:

"La CMCM rembourse les frais des prothèses internes jusqu'à concurrence de 40% d'un prix limite de 1.500 ."

X. Le paragraphe f) – Consultation d'un médecin spécialiste – de l'article 30 – est modifié comme suit:

"Sous réserve d'autorisation préalable par le contrôle médical de la sécurité sociale, ou pour un affilié ne résidant pas au Grand-Duché d'une autorisation préalable par le médecin-conseil de la CMCM, celle-ci participe au découvert des honoraires et des frais médicaux connexes jusqu'à concurrence d'un montant de 100 par consultation et se limite aux frais engagés le jour même de la consultation."

XI. L'annexe I est modifiée comme suit:

La liste des actes médicaux relevés sous le point a) - Interventions chirurgicales légères et moyennes - est complétée comme suit:

Chapitre 8 - Imagerie médicale Section 5 - Radiologie interventionnelle -

"8P87 Cémentation vertébrale sous contrôle radiologique pour tassement métastatique ou ostéoporotique, un ou deux pédicules "

B. REGIME PARTICULIER

ANNEXE IV - GARANTIE PRESTAPLUS

XII. L'article 8 –Disposition générale – est modifié comme suit:

"Les prestations ne peuvent, en aucun cas, dépasser le découvert restant à charge de l'affilié, après participation de l'assurance maladie.

Par dérogation à ce qui précède, les affiliés à la garantie PRESTAPLUS ayant opté pour le risque médical et hospitalier au sens de l'article 1er ci-dessus, hospitalisés au Grand-Duché de Luxembourg et qui ne peuvent pas profiter d'un séjour hospitalier en 1ère classe, bénéficient en cas d'intervention chirurgicale d'une indemnité forfaitaire de 20 par journée d'hospitalisation en 2e classe à 2 lits, avec un maximum de 30 journées par année de calendrier.

Les prestations de la garantie PRESTAPLUS ne sont pas cumulables avec celles servies à l'étranger, reprises au sous-chapitre III du chapitre V des présents statuts."

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant la deuxième quinzaine du mois de novembre 2004 un examen de fin de stage – partie de la formation spéciale – dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003

(Publication prévue par l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998
portant création d'une Commission de Surveillance du Secteur Financier)

CONSEIL DE GOUVERNEMENT du 9 juillet 2004

Le Gouvernement en Conseil, dans sa réunion du 9 juillet 2004, a accordé décharge aux organes de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour l'exercice financier 2003, conformément à l'article 22(2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création de la CSSF.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

Actif	*EUR*	*EUR*
Actif immobilisé		49.066.107
- Immobilisations corporelles	49.063.107	
- Immobilisations financières	3.000	
Actif circulant		11.349.790
- Créances	1.002.634	
- Avoirs en banques	10.347.156	
Compte de régularisation	171.715	171.715
Total de l'actif		60.587.612
Passif		
Capitaux propres		4.477.037
- Résultats reportés	2.693.687	
- Bénéfice de l'exercice	1.783.350	
Provisions pour risques et charges		50.000
- Provisions pour dettes latentes	50.000	
Dettes		51.060.513
- Dettes envers des établissements de crédit	49.781.360	

- Autres dettes	1.279.153	
Compte de régularisation	5.000.062	5.000.062
Total du passif		60.587.612

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003

Charges	*EUR*
Frais de personnel	13.899.558
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	1.768.172
Autres charges d'exploitation	3.496.816
Intérêts et charges assimilées	1.331.482
Charges exceptionnelles	93.109
Bénéfice de l'exercice	1.783.350
Total des charges	22.372.487
Produits	
Taxes perçues	21.313.462
Intérêts et produits assimilés	382.003
Autres produits d'exploitation	525.820
Produits exceptionnels	151.202
Total des produits	22.372.487

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Charles Kieffer *Directeur* — **Arthur Philippe** *Directeur* — **Jean-Nicolas Schaus** *Directeur général*

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance «LLOYD ITALICO ASSICURAZIONI s.p.a.» à l'entreprise d'assurance «TORO ASSICURAZIONI s.p.a.»

L'ISVAP, autorité de contrôle italienne du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance «LLOYD ITALICO ASSICURAZIONI s.p.a.» était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurance «TORO ASSICURAZIONI s.p.a.» avec effet au 22 juin 2004.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portfeuille des entreprises d'assurance «PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LTD» et «PEARL ASSURANCE PLC» à l'entreprise d'assurance «AVIATION AND GENERAL INSURANCE COMPANY LIMITED»

The Financial Services Authority, autorité de contrôle britannique du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurance «PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LTD» et «PEARL ASSURANCE PLC» étaient autorisées à transférer leur portefeuille à l'entreprise d'assurance «AVIATION AND GENERAL INSURANCE COMPANY LIMITED» avec effet au 17 mai 2004.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des compagnies d'assurances «TRYG FORSIKRING II A/S» et «TRYG FORSIKRING, REJSE OG SUNDHED» vers l'entreprise d'assurances «TRYG FORSIKRING A/S».

L'autorité de contrôle danoise du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances du transfert de portefeuille des compagnies d'assurances «TRYG FORSIKRING II A/S» et «TRYG FORSIKRING, REJSE OG SUNDHED» vers l'entreprise d'assurances «TRYG FORSIKRING A/S» avec effet au 28 juin.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

209ième MODIFICATION (20 juillet 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*12 FL.VERRE 500 ML
H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.VERRE 20 ML
H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
H	RR	ALBUMINATIV	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*12 FL.VERRE 100 ML
	R	ARTEOPTIC LA	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 3 ML
	R	ARTEOPTIC LA	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 3 ML
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 25	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC-CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EFDEGE	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.MULTID. 11 ML
HC	RR	ERBITUX	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*1 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*7 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS
	R	FLUC-HEXAL 100	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS
	R	FLUC-HEXAL 150	CPS	150 MG	PO	1*1 CPS
	R	FLUC-HEXAL 150	CPS	150 MG	PO	1*2 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*7 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*7 CPS U.D.
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS U.D.
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*14 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*30 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*50 CPS
	R	FLUC-HEXAL 200	CPS	200 MG	PO	1*100 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*7 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*7 CPS U.D.
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*10 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*10 CPS U.D.
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*14 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*28 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*30 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*42 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS
	R	FLUC-HEXAL 50	CPS	50 MG	PO	1*100 CPS
	RR	LEXAPRO	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 15 ML
	RR	LEXAPRO	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 28 ML

	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	OCTAPLEX 500	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV.+1 SET 20 ML
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 50 ML
P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 150 ML
P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 180 ML
P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 500 ML
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	3*12 PAST.A SUCER
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 250 ML
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 500 ML
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1000 ML
RR	SIPRALEXA	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 15 ML
RR	SIPRALEXA	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 28 ML
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*35 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	DOMIDORM	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	DOMIDORM	SOL.INJ.		IMIV	1*5 AMP.
RR	RINGER-LACTAT-INFUSIONSLOESUNG B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 250 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR ALYRANE ENFLURANE	SOL.		IH	1*1 FL. 250 ML
	A U L I E U D E				
	RR ALYRANE ENFLURANE	SOL.		IH	1*1 FL. 250 ML
H	R ETHRANE	SOL.	280 ML	IH	1*1 SOL. 250 ML
	A U L I E U D E				
	R ETHRANE	SOL.	280 ML	IH	1*1 SOL. 250 ML

H	R	FORENE	SOL.	100 PC	IH	1*1 SOL. 100 ML
	AU LIEU DE					
	R	FORENE	SOL.	100 PC	IH	1*1 SOL. 100 ML
H	R	FORENE	SOL.	100 PC	IH	1*1 SOL. 250 ML
	AU LIEU DE					
	R	FORENE	SOL.	100 PC	IH	1*1 SOL. 250 ML
	P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 50 ML
	AU LIEU DE					
	P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 50 ML
	P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 150 ML
	AU LIEU DE					
	P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 150 ML
	P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 180 ML
	AU LIEU DE					
	P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 180 ML
	P	RENNIE ALGIN LIQUID	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 500 ML
	AU LIEU DE					
	P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 500 ML
H	RR	SUPRANE DESFLURANE	SOL.		IH	1*1 SOL. 240 ML
	AU LIEU DE					
	RR	SUPRANE DESFLURANE	SOL.		IH	1*1 SOL. 240 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	RR	CLAVUCID SOLUTAB	CPR.	500 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.
CS	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	54 MG	PO	1*30 CPR.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examens. – Examen d'admission définitive en date du 20 septembre et du 20 octobre 2004 dans la carrière de l'éducateur gradué.

Examen d'admission définitive en date des 20 et 23 septembre 2004 dans la carrière de l'assistant social.

Examen d'admission définitive en date des 20 et 23 septembre 2004 dans la carrière du psychologue.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments. – L'agrément limité dans le temps est prorogé jusqu'au 30 novembre 2004 à, «Jugendzentrum Gemeng Monnerech asbl.» ayant son siège 1, rue de l'Eglise, L-3917 Mondercange, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à «JUGENDHAUS MONNERECH» sis à 1, rue de l'Eglise, L-3917 Mondercange. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er août 2004 et est enregistré sous le numéro RNAL200407/02.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2004, l'agrément limité dans le temps est prorogé jusqu'au 1er août 2005 à, «Jugendtreff SaBa asbl.» ayant son siège 75, rue de Belvaux, L-4418 Soleuvre, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à «JUGENDTREFF GEMENG SUESSEM» sis à 75, rue de Belvaux, L-4418 Soleuvre et son annexe à Bascharage. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er août 2004 et est enregistré sous le numéro RNAL200407/04.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 août 2004 l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Mameranus a.s.b.l.» ayant son siège à L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-8278 Holzem, 12 rue de l'École.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01622003.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 août 2004, Madame Joanna BURZA, née le 14 août 1953, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 août 2004 de Madame Françoise DOIGNIE, née le 14 mai 1979, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 août 2004 de Monsieur le Docteur Gustave NZUZI LUMFUANKENDA, né le 14 août 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Rectificatif. – La présente publication annule et remplace la publication faite à la page 873 du Mémorial B n° 48 du 20 juillet 2004.

Agrément. – Dans l'arrêté ministériel du 14 juillet 2004 par lequel l'agrément a été accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «La Petite Souris» ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 290, av. Gaston Diderich pour l'exercice de l'activité «crèche» l'adresse est erronée. L'adresse indiquée de la structure d'accueil est à remplacer par l'adresse suivante: L-1420 Luxembourg, 290, av. Gaston Diderich.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 62 **1er septembre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 juillet 2004 portant nomination de la commission d'examen de fin d'études de la division des professions de santé et des professions sociales, spécialisation de l'infirmier en anesthésie et réanimation.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé commissaire de gouvernement pour la division des professions de santé et des professions sociales, spécialisation de l'infirmier en anesthésie et réanimation: Monsieur Claude KUFFER, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports.

Art. 2. La commission LTPS SAR (Lycée technique pour professions de santé, centre de formation Esch-sur-Alzette) est composée comme suit:

Membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, M. Fred FERRON, candidat professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, M. Alain BECKER, chargé d'éducation, Mme Regina HEGGLIN, MM. Steve MACK, Jeff SCHEER, infirmiers en anesthésie et réanimation chargés d'enseignement, MM. Marcel JAMINET, Romain KERSCHEN, Marco KLOP, Claude STREEF, Jean UHRIG, Jean WAGNER, médecins anesthésistes chargés d'enseignement.

Membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Josiane BOURG-LASCHETTE, MM. Edouard CLEMENT, Yves GOERGEN, Patrick OBERWEIS, Martin SIMON, infirmiers en anesthésie et réanimation chargés d'enseignement, Mme Sonja HOFFMANN, MM. Touraj RASTEGAR, Roger REINERS, Bernhard STEIN, médecins anesthésistes chargés d'enseignement.

Art. 3. La commission se réunit sur convocation du commissaire de Gouvernement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Anne Brasseur

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO à changer le nom patronymique actuel de leur fille Veronica ROMEO en celui de «ROMEO CLARA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO, demeurant à L-4607 Differdange, 73, rue de Lasauvage, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille Veronica ROMEO, née le 20 mars 2002 à Niederkorn, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «ROMEO CLARA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille Veronica ROMEO en celui de «ROMEO CLARA»;

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice, Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Luc Frieden **Henri**

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Mademoiselle Marianna Carmen Michelle Ghislaine LIBOUTON à changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Marie-Laure VAN KAUVENBERGH, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Mademoiselle Marianna Carmen Michelle Ghislaine LIBOUTON, née le 2 juillet 1981 à Ottignies (Belgique), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8325 Cap, 1, rue de la Gare, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Marianna Carmen Michelle Ghislaine LIBOUTON est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice, Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Luc Frieden **Henri**

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur Dragan SERTIC à changer son prénom actuel en celui de «Charles».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Dragan SERTIC, né le 1er janvier 1929 à Jezerana (Yougoslavie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4577 Differdange, 23, cité Henri Grey, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Charles»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Dragan SERTIC est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Charles».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice, Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Luc Frieden **Henri**

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 portant modification des statuts du syndicat des communes de Flaxweiler et de Wormeldange pour l'enseignement et l'éducation, dénommé «Schoulsyndikat Billek».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Flaxweiler en date du 13 février 2004 et de Wormeldange en date du 9 février 2004;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les modifications des statuts du syndicat des communes de Flaxweiler et de Wormeldange pour l'enseignement et l'éducation, dénommé «Schoulsyndikat Billek» sont approuvées.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

ANNEXE

Statuts du syndicat des communes de Flaxweiler et de Wormeldange pour l'enseignement et l'éducation dénommé «Schoulsyndikat Billek»

Préambule

Les communes de Flaxweiler et de Wormeldange ont créé en 1969 un syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Dreiborn.

Le syndicat de communes est régi par:

- la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
- l'arrêté grand-ducal du 25 février 1969 autorisant sa création ainsi que par les arrêtés grand-ducaux modificatifs subséquents;
- les présents statuts.

Art. 1er. - Dénomination du syndicat

Le syndicat des communes de Flaxweiler et de Wormeldange pour l'enseignement et l'éducation est dénommé «Schoulsyndikat Billek».

Art. 2. - Objet du syndicat

2.1. Le syndicat a pour objet la création, l'organisation et l'exploitation d'un centre scolaire et sportif à Dreiborn qui sert à l'éducation précoce et préscolaire, à l'enseignement primaire ainsi qu'aux services para-et périscolaires y afférents.

Il comporte en outre la création d'une annexe comprenant deux salles de classe à Niederdonven dans la commune de Flaxweiler. Les conditions et modalités d'intégration dans le centre scolaire de ces deux salles, qui sont la propriété de la commune de Flaxweiler, ainsi que les conditions et modalités de leur rétrocession en cas de leur désaffectation à des fins scolaires sont arrêtées dans le cadre d'une convention concomitante aux présents statuts.

2.2. De cet objet découlent les obligations suivantes:

- l'acquisition des terrains et immeubles nécessaires;
- la réalisation des nouvelles constructions et l'entretien, l'extension et la modernisation des constructions existantes;
- l'acquisition et l'entretien de l'équipement technique et du mobilier;
- l'organisation scolaire annuelle;
- l'organisation des transports scolaires et la construction d'une gare d'autobus;
- l'organisation et le fonctionnement de toutes ces installations et d'équipements;
- la création, l'organisation et le fonctionnement d'un service de restauration scolaire et des structures d'accueil;

2.3. Le syndicat peut mettre les installations et équipements sportifs à la disposition d'associations et du public, sous condition que leurs activités extrascolaires se déroulent en dehors des heures d'activités scolaires et n'entravent d'aucune manière celles-ci.

Si ces activités nécessitent une adaptation des installations et équipements sportifs, le syndicat peut y procéder aux frais des demandeurs.

Les frais de fonctionnement relatifs à ces activités sont supportés par les demandeurs.

2.4. Les communes-membres s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux. Une commune-membre est autorisée d'adhérer à un autre syndicat creé aux mêmes fins ou à organiser un service identique sauf préjudice et opposition de l'autre commune-membre

Art. 3. - Siège du syndicat

Le syndicat a son siège social à l'école régionale à Dreiborn dont l'adresse postale est fixée à L-5499 Dreiborn.

Art. 4. - Durée du syndicat

Le syndicat est constitué pour une durée indéterminée.

Art. 5. - Membres du syndicat

Sont membres du syndicat intercommunal «Schoulsyndikat Billek» les communes de Flaxweiler et de Wormeldange.

Art. 6. - Composition des organes du syndicat

6.1. Le comité

6.1.1. Composition

Chaque commune est représentée dans le comité par quatre délégués.

Chaque délégué dispose d'une seule voix.

6.1.2. Attribution

Outre les objets rentrant dans ses compétences ordinaires, sont notamment soumises à la décision du comité:

- l'élaboration du règlement d'ordre intérieur;
- l'élaboration du règlement d'utilisation des installations;
- la fixation des tarifs et redevances sur base des charges de fonctionnement effectives;
- la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité, du bureau et du président ainsi que des membres de commission pour l'assistance aux réunions;
- la fixation des jetons de présence des membres de commission

6.2. Le bureau

Le bureau se compose de quatre membres, dont le président élu par le comité et un vice-président à élire par le bureau parmi ses membres.

6.3. Le président

Le président est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le vice-président.

En cas d'absence simultanée du président et du vice-président, le service passe à un membre du bureau suivant l'ordre de nomination. A défaut de membre du bureau le service passe au premier en rang des membres du comité d'après l'ancienneté au sein du comité.

6.4. La commission consultative

Les commissions scolaires instituées en vertu de la loi scolaire restent en place et tout en agissant de concert au sein de la commission consultative, ont pour mission de signaler au syndicat tous les travaux à faire aux locaux, au mobilier et à l'équipement scolaires. En ce qui concerne les autres obligations leur incombant en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur, surtout quant au personnel enseignant et aux élèves, elles agissent séparément et chacune s'occupe exclusivement des ressortissants de la commune dans laquelle elle est appelée à exercer ses fonctions.

6.5. Le personnel enseignant

La création, respectivement la suppression de postes d'enseignant incombe au comité du syndicat. Le personnel enseignant est nommé par les communes respectives. Quant au nombre d'enseignants à engager par chaque commune, pour toute nouvelle nomination le rapport des nombres d'enseignants de chaque commune devra se rapprocher le plus près possible du rapport des nombres d'enfants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire de chaque commune pris en charge au 1er octobre de l'année qui précède.

Art. 7. - Apports et engagements

7.1. La constitution du patrimoine

7.1.1 Les communes-membres dotent le syndicat des moyens en capital nécessaires à la création du patrimoine en biens mobiliers et immobiliers requis pour la réalisation de son objet. Cette participation au capital est fonction des besoins déclarés en équipements et services des communes membres, qui, en contrepartie de leurs apports, ont droit dans les mêmes proportions au patrimoine commun et à l'utilisation de ce patrimoine et des services qui en découlent.

7.1.1.1 Apports en capital liés à la création du centre existant avant l'extension.

La participation des communes-membres au capital du syndicat pour la création du centre scolaire existant avant l'extension s'élève à 3.440.268,- (trois millions quatre cent quarante mille deux cent soixante-huit) euros. Elle est ventilée entre les communes-membres selon la clé ci-après.

Nombre	Commune		Part capital (EUR)	en % des droits
1	Flaxweiler		1.322.758,-	38,45
2	Wormeldange		2.117.510,-	61,55
	Total		3.440.268,-	100,00

7.1.1.2 Apports en capital liés aux travaux d'extension du centre

La participation des communes membres au capital du syndicat nécessaire au financement de l'extension du centre scolaire par la création de locaux pour l'éducation précoce et préscolaire, par la rénovation du hall sportif existant et la création d'une deuxième salle sportive et par la modernisation de la piscine dont le coût total de l'investissement ne doit pas dépasser l'enveloppe financière de 8.618.636,- (huit millions six cent dix-huit mille six cent trente-six) euros est ventilée entre les communes membres selon la clé ci-après. Les quotes–parts en capital sont déterminées après déduction des subsides et représentent des plafonds absolus.

Nombre	Commune		Part capital (EUR)	en % des droits
1	Flaxweiler		2.621.586,-	39,11
2	Wormeldange		4.081.523,-	60,89
	Total		6.703.109,-	100,00

7.1.1.3 Apports en capital liés à l'extension du centre existant par l'intégration de deux salles de classe à Niederdonven pour une période déterminée

L'extension du centre scolaire par la location sur une période de maximum 25 (vingt-cinq) ans de deux salles de classe préscolaires à l'extérieur du site, pour un coût total à prendre en considération pour la fixation du loyer à verser en bloc en début de la location, ne pourra dépasser le montant total 650.000,- (six cent cinquante mille) euros. Elle sera financée après déduction d'un subside en capital par un apport en capital supplémentaire des communes-membres de maximum 650.000,- (six cent cinquante mille) euros à ventiler entre les communes selon la clé ci-après. Le présent apport en capital sera amorti simultanément avec l'investissement temporaire qu'il est destiné à financer.

Nombre	Commune		Part capital (EUR)	en % des droits
1	Flaxweiler		255.970,-	39,38
2	Wormeldange		394.030,-	60,62
	Total		650.000,-	100,00

7.1.2 Tous les apports effectués par une commune-membre au capital du présent syndicat lui procurent le droit de prétendre à une utilisation équivalente des infrastructures et équipements réalisés et gérés par lui ainsi qu'à tous autres services qu'il peut offrir.

Tous les apports en capital des membres sont portés au capital au bilan du syndicat. La structure du capital sera modifiée à chaque fois qu'il y aura une modification officielle des quotes-parts des membres dans le capital qu'elle provienne d'apports nouveaux ou d'échanges de quotes-parts entre communes-membres.

7.1.3 La participation au capital donne lieu à un réajustement général et statutaire des droits d'utilisation des infrastructures.

7.2. La gestion courante

La participation financière des communes au fonctionnement du centre scolaire et sportif de Dreiborn est ventilée en une participation financière aux charges fixes et en une participation financière aux charges variables du centre.

La participation aux charges fixes, parmi lesquelles figurent les charges ne dépendant pas du nombre annuel des enfants fréquentant le centre scolaire (dotations aux amortissements et aux fonds de renouvellement du centre, secrétaire, receveur/se, concierge et l'éventuel(le) directeur/trice), est calculée pour les communes membres en fonction de et proportionnellement à la population de résidence la plus récente calculée par le Statec.

La participation aux charges variables, parmi lesquelles figurent les autres dépenses, qui varient avec le nombre annuel des enfants fréquentant le centre scolaire, est calculée pour les communes membres en fonction de et proportionnellement à l'utilisation effective du centre scolaire et sportif à évaluer par le nombre d'enfants inscrits à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire à la date du 1er octobre de l'année qui précède.

L'utilisation du hall sportif mis à disposition en dehors des heures scolaires est facturée en fonction des frais de fonctionnement.

7.2.1.1. Sous réserve de l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, le syndicat tient une comptabilité commerciale.

7.2.1.2. Cette comptabilité sera le cas échéant complétée par une comptabilité analytique permettant de définir les coûts des différentes prestations par centre de coût où les centres de coût auxiliaires sont ventilés sur les centres de coût principaux.

7.2.2.1. Le syndicat est autorisé à se donner un fonds de renouvellement pour se constituer une réserve financière pour contribuer au financement des dépenses en relation avec les investissements futurs.

Ce fonds est à alimenter par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité sans que le montant du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

7.2.2.2. L'exploitation annuelle du syndicat est organisée de manière à ce que les charges prévisibles au budget ordinaire y compris les dotations aux comptes d'amortissement ainsi qu'au fonds de renouvellement soient équilibrés par des recettes annuelles équivalentes.

7.2.4.1. La liquidation de la participation financière des communes aux charges de fonctionnement du syndicat se fait par des avances trimestrielles de 25 % conformément au relevé des participations aux charges annuelles prévisibles et prévues au budget.

7.2.4.2. Un décompte détaillé par commune est établi à la fin de chaque exercice en fonction des prestations et charges réelles et des avances payées.

Art. 8. - Retrait du syndicat par une commune membre

Aussi longtemps que les communes de Flaxweiler et de Wormeldange sont les seules communes-membres du syndicat, le retrait d'une de ces communes implique la dissolution du syndicat.

Lors d'une adhésion d'une troisième commune au syndicat les statuts seront modifiés pour fixer notamment le retrait d'une commune-membre.

Art. 9. - Affectation des excédents d'exploitation éventuels

Un excédent de recettes éventuel du compte de pertes et profits est transféré sur un compte de résultats reportés et servira à la couverture de pertes éventuelles ultérieures et subsidiairement au renouvellement des investissements par l'intégration des résultats reportés au capital du syndicat.

Art. 10. - Affectation de l'actif et du passif en cas de dissolution du syndicat

Lorsque le syndicat est amené à se dissoudre complètement, les communes-membres ont le droit de récupérer leur quote-part dans la valeur nette du syndicat telle qu'elle résulte d'un dernier bilan arrêté à la suite de la cession des actifs immobilisés.

Art. 11. - Dispositions finales

Les présents statuts entrent en vigueur le jour où l'arrêté grand-ducal d'approbation sort ses effets.

Les statuts du 31 juillet 1969 du syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Dreiborn sont abrogés.

Arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004 autorisant Monsieur Gustavo BEAMUD SAGUAR à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants Nora, Chloé et Bryan BEAMUD SAGUAR en celui de «BEAMUD».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gustavo BEAMUD SAGUAR, né le 28 septembre 1962 à Madrid (Espagne), de nationalité luxembourgeoise, et Madame Maria del Mar ARAUJO GARCIA, demeurant à L-4879 Lamadeleine, 73, rue de la Montagne, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de Monsieur BEAMUD SAGUAR ainsi que celui de leurs enfants Nora BEAMUD SAGUAR, née le 20 octobre 1996 à Luxembourg, Chloé BEAMUD SAGUAR, née le 23 octobre 1998 à Luxembourg, et Bryan BEAMUD SAGUAR, né le 24 février 2002 à Luxembourg, tous trois de nationalité luxembourgeoise, en celui de «BEAMUD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gustavo BEAMUD SAGUAR est autorisé à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants Nora, Chloé et Bryan BEAMUD SAGUAR en celui de «BEAMUD».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004 autorisant Monsieur Domenico Sante TONUS à changer ses prénoms actuels en celui de «Dominique».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Domenico Sante TONUS, né le 27 décembre 1926 à Marzinis (Italie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4772 Pétange, 41c, rue de la Piscine, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Dominique»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Domenico Sante TONUS est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Dominique».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Henri

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004, Monsieur Marc COMES, attaché de direction stagiaire au Commissariat aux Assurances, a été nommé attaché de direction au même Commissariat avec effet au 1er septembre 2004.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil du 9 juillet 2004 sont nommés membres de la commission consultative des Maisons d'Enfants de l'Etat pour la durée de cinq ans:

– Monsieur Pierre BIVER, attaché de Gouvernement;
– Monsieur Serge EBERHARD, conseiller de direction 1re classe;
– Madame Carine KELSEN, directrice adjointe des Maisons d'Enfants de l'Etat;
– Monsieur René SCHMIT, directeur des Maisons d'Enfants de l'Etat.

Monsieur Serge EBERHARD remplira les fonctions de président, Madame Yolande SCHMIT est chargée des fonctions de secrétaire administrative de la commission consultative.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juillet 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. ABS CONSULT, ayant eu son siège social à L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen, actuellement sans siège social connu	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Guerisse*
2.	S.A. INTERETUDES, avec siège social à L-5495 Wintrange, 25, Wäistrooss, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Guerisse*
3.	s.à r.l. LA FERME, avec siège social à L-3390 Peppange, 18, rue de Crauthem, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Florent *Goniva*
4.	S.A. WAGNER ET CIE ENTREPRISE DE TOITURES, ayant eu son siège social à L-8479 Eischen, 5, cité Bettenwiss, actuellement sans siège social connu	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Florent *Goniva*

5.	S.A. HAPPY BEAUMONT, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karim *Sorel*
6.	S.A. BENADI-LUX, ayant eu son siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre, actuellement sans siège social connu	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karim *Sorel*
7.	S.A. LYNX PRODUCTIONS, avec siège social à L-7456 Lintgen, 3, place Roschten, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Frédérique *Hengen*
8.	S.A. BONDIX DE JONG CONSULTANCY, avec siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Frédérique *Hengen*
9.	s.à r.l. SOCIETE DE TAXIS ET D'AMBULANCES PRIVEES LUXEMBOURGEOISES, établie et ayant son siège social à L-3490 Dudelange, 29, rue Jean Jaurès	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
10.	s.à r.l. VAZ & MENDES, avec siège social à L-7610 Larochette, 1, place Bleiche, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
11.	S.A. T.M.B.L., établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
12.	S.A. INTERNATIONALE COIFFURE, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
13.	s.à r.l. BATISTA ET MONTEIRO (anciennement s.à r.l. DOSTY MAR), établie et ayant son siège social à L-4278 Esch-sur-Alzette, 32, rue Louis Petit	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Alexandrino*
14.	Madame Anabela BARBOSA DE ALMEIDA OLIVEIRA, épouse TAVARES, commerçante, ayant demeuré à L-4601 Differdange, 66, avenue de la Liberté, actuellement sans domicile connu	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Nimesgern*
15.	Madame Francine POMMERELL, cabaretière, demeurant à L-2543 Luxembourg, 3, rue du Dernier Sol, ayant exercé le commerce sous l'enseigne «BRASSERIE OP DER GARE» à L-8325 Cap, 104, rue de la Gare	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Nimesgern*
16.	s.à r.l. AUTOMOBILES ET UTILITAIRES DE PRODUCTION EUROPEENNE, APPLICATIONS ET UTILISATIONS DE PLASTIQUES ET D'EMBALLAGES (en abrégé s.à r.l. A.U.P.E.), avec siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, 3ème étage, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
17.	S.A. DECISION SYSTEMS INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1466 Luxembourg-Dommeldange, 6, rue Jean Engling, de fait inconnue à cette adresse	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
18.	s.à r.l. UNITED SHIPPING, établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich	02.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*

19.	s.à r.l. AGENCE IMMOBILIERE MADECO, établie et ayant son siège social à L-3429 Dudelange, 210, route de Burange	09.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Cécile *Burc*
20.	s.à r.l. ETNA 2, ayant exploité le commerce sous l'enseigne «RESTAURANT-PIZZERIA LA TRINACRIA», établie et ayant son siège social à L-1326 Luxembourg, 1, rue Auguste Charles	09.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Baloz*
21.	s.à r.l. CATALPA, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, de fait établie à L-1660 Luxembourg, 7, place du Théâtre	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*
22.	S.A. EURO CONSULT PARTNERSHIP, avec siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Anita *Lecuit*
23.	s.à r.l. KORTMANN BAU, avec siège social à L-2222 Luxembourg, 84, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Anita *Lecuit*
24.	s.à r.l. TKD TECHNISCHER KUNDENDIENST, avec siège social à L-1618 Luxembourg, 1, rue des Gaulois	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Max *Kremer*
25.	s.à r.l. HYDRO-PRODUCTS, avec siège social à L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Max *Kremer*
26.	s.à r.l. VITO-PATRIZIA, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Steve *Koenig*
27.	S.A. SODESCO, avec siège social à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adam, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Steve *Koenig*
28.	s.à r.l. EUROPEAN BUSINESS, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 414, route de Luxembourg	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Bertrand *Job*
29.	S.A. GROUPEMENT DES FABRIQUES DE L'EST, avec siège social à L-6136 Junglinster, 23, rue de la Montagne	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Bertrand *Job*
30.	s.à r.l. AUBERGE DES ARTISTES, avec siège social à L-1260 Luxembourg, 7, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Miguel *Andreu*
31.	S.A. 4 SEASONS, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	12.07.04	M. Robert *Worre*	Me Miguel *Andreu*
32.	s.à r.l. OP DER UECHT, établie et ayant son siège social à L-4306 Esch-sur-Alzette, 8, rue Michel Rodange	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Sonja *Streicher*
33.	S.A. TECAL, avec siège social à L-4642 Differdange, 1a, rue Pasteur, de fait inconnue à cette adresse	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Sonja *Streicher*
34.	S.A. SUN IT, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Valérie *Demeure*
35.	Monsieur Henri CHAMPAGNE, commerçant, demeurant à L-1943 Luxembourg, 2, rue Lippmann	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Valérie *Demeure*

36.	A.G. PRINS BELLENHOF, avec siège social à L-3368 Leudelange, 4, rue de la Vallée, de fait inconnue à cette adresse	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Pascale *Petoud*
37.	s.à r.l. RECUPALUX, établie et ayant son siège social à L-5863 Hesperange, 14, Allée de la Jeunesse Sacrifiée	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Pascale *Petoud*
38.	S.e.c.s. FIDUCIAIRE & FINANCE, avec siège social à L-5576 Remich, 40, Chemin des Vignes, de fait inconnue à cette adresse	14.07.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Pascale *Millim*
39.	s.à r.l. CARINE GUICHOU INTERMODALE (en abrégé s.à r.l. C.G.I.), établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 2, Grand-Rue	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
40.	s.à r.l. LUXTEX-CLASSICO, établie et ayant son siège social à L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
41.	s.à r.l. BRASSERIE RESTAURANT COTE A L'OS, avec siège social à L-4280 Esch-sur-Alzette, 39, boulevard Prince Henri	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
42.	s.à r.l. BRASSERIE 928, avec siège social à Wickrange, 9, rue des Trois Cantons	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
43.	S.A. FIDELITY SHIPPING & CHARTER, en liquidation, avec siège social à L-1528 Luxembourg, 10a, boulevard de la Foire	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karin *Spitz*
44.	s.à r.l. MARABOIS, avec siège social à L-1913 Luxembourg, 20, rue Léandre Lacroix	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karin *Spitz*
45.	S.A. SPECIAL MOVIE PRODUCTION, avec siège social à L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Luc *Olinger*
46.	S.A. SOUDURE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE MONTAGE LUX, en abrégé S.T.I.M., avec siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Luc *Olinger*
47.	s.à r.l. LINGERIE MOES CONCORDE, avec siège social à L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
48.	S.A. AEDIS, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Yasmin *Gabriel*
49.	S.A. LUX COMPUTER INTERNATIONAL, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Sabrina *Salvador*
50.	S.A. REFORM, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 79, Côte d'Eich, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Sabrina *Salvador*
51.	s.à r.l. A.B. TRADING, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
52.	s.à r.l. ECOPLUS, avec siège social à L-1420 Luxembourg, 9, avenue Gaston Diderich, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Jean-Philippe *Prussen*

53. S.A. MARBER TRADING COMPANY, avec siège social à L-2141 Luxembourg, 44, avenue Mayrisch, de fait inconnue à cette adresse	22.07.04	Mme Paule *Mersch*	Me Jean-Philippe *Prussen*
54. S.A. RED DEVIL INTERNATIONAL, avec siège social à L-1123 Luxembourg, 9b, Plateau Altmünster, de fait inconnue à cette adresse	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Nathalie *Nimesgern*
55. S.A. INTERSOL LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume, actuellement sans siège social connu	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Nathalie *Nimesgern*
56. s.à r.l. DATA TEAM EUROPE, avec siège social à L-6131 Junglinster, Zone Industrielle, de fait inconnue à cette adresse	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Annie *Elfassi*
57. s.à r.l. EURO TEL SAT, ayant eu son siège social à L-2430 Luxembourg, 14-16, rue Michel Rodange, actuellement sans siège social connu	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Annie *Elfassi*
58. s.à r.l. INTEK INTERNATIONAL, avec siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, actuellement sans siège social connu	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Tania *Hoffmann*
59. s.à r.l. LA CHAUME, avec siège social à L-1713 Luxembourg, 211, rue de Hamm, de fait inconnue à cette adresse	29.07.04	Mme Marielle *Rischette*	Me Tania *Hoffmann*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 5 juillet 2004, la faillite prononcée en date du 3 mai 2004 contre la S.A. EKA TRADE, avec siège social à Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie, et la faillite prononcée en date du 17 mai 2004 contre la S.A. COMPAGNIE CENTRALE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE, avec siège social à Luxembourg, 51, avenue de la Liberté, ont été rabattues.

DIEKIRCH

60. S.A. LUXURY SERVICE HOME, établie et ayant eu son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 17c, rue des Tilleuls	07.07.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
61. S.A. ATIL ATELIER DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE LUXEMBOURGEOIS, établie et ayant eu son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 18, rue de Bigonville	07.07.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
62. s.à r.l. ECV, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach-Martelange, 20, route d'Arlon	07.07.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
63. S.A. VEGETAL PARTNER INTERNATIONAL, ayant eu son dernier siège social connu à L-9952 Troisvierges, 1e, op der Lampertskaul	07.07.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
64. s.à r.l. KOSTER METALLBAUTECHNIK KOMETEK, établie et ayant eu son siège social à L-6430 Echternach, 13, route de Diekirch	14.07.04	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 63 **1er septembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Madame Danielle Bernadette Lucie DELVAUX à changer le nom patronymique actuel de son fils Karel Jutta Arthur Ernest Ghislain LIBOUTON en celui de «DELVAUX».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Marie-Laure VAN KAUVENBERGH, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Danielle Bernadette Lucie DELVAUX, demeurant à L-8325 Cap, 1, rue de la Gare, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils Karel Jutta Arthur Ernest Ghislain LIBOUTON, né le 14 juillet 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «DELVAUX»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Danielle Bernadette Lucie DELVAUX est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils Karel Jutta Arthur Ernest Ghislain LIBOUTON en celui de «DELVAUX».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Madame Laïla GLESENER à changer son prénom actuel en ceux de «Laïla Julie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Laïla GLESENER, née le 26 décembre 1973 à Fes (Maroc), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8230 Mamer, 66, rue Gaaschtbierg, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Laïla Julie».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Laïla GLESENER est autorisée à changer son prénom actuel en ceux de «Laïla Julie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur Antony Fabien Alain LIBOUTON à changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Marie-Laure VAN KAUVENBERGH, sollicitant au nom de Monsieur Antony Fabien Alain LIBOUTON, né le 26 juillet 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8325 Cap, 1, rue de la Gare, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Antony Fabien Alain LIBOUTON est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «DELVAUX».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Madame Martine Marie NERO à changer le nom patronymique actuel de son fils Jeff Jean Edmond URHAUSEN en celui de «NERO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Sabine DELHAYE, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Martine Marie NERO, demeurant à L-4883 Lamadeleine, 92, rue du Vieux Moulin, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils Jeff Jean Edmond URHAUSEN, né le 11 août 1988 à Niederkorn, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «NERO».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Martine Marie NERO est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils Jeff Jean Edmond URHAUSEN en celui de «NERO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur aura lieu au cours du mois d'octobre 2004.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame AHMEDOVA Semiray Ali, née le 21.04.1981 à Sofia (Bulgarie), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de AHMEDOVA Semiray.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame ANDRADE MONTEIRO Maria das Neves, née le 17.03.1967 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame BARREDO Ethel, née le 12.08.1967 à Cebu City (Philippines), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur BAYEGI Kamal, né le 22.09.1958 à Foroumad/Chahroud (Iran), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame CABRAL TAVARES Maria Jesus, née le 01.09.1964 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur CIKOTIC Almir, né le 03.11.1978 à Berane (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Rumelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur CLAEYS Otis, né le 31.01.1971 à Gent (Belgique), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame COVARRUBIAS HIDALGO Luana Constanza, née le 02.09.1969 à Santiago (Chili), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur DA ROCHA FERNANDES Victor Manuel, né le 14.05.1975 à Luxembourg, demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur DIOUF Mamadou, né le 16.04.1952 à Dakar (Sénégal), demeurant à Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mersch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame DJOMAKO Elisabeth, née le 04.03.1967 à Bankondji (Cameroun), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame DUARTE Isidora Antonia, née le 04.07.1961 à Nossa Senhora do Rosario/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame GOLDYNEK Ilona Helena, née le 17.08.1954 à Chorzow (Pologne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur KASINATHAN Iyngaran, né le 18.12.1981 à Jaffna (Sri Lanka), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame LEAMAN Judith, née le 28.05.1964 à Ganta (Liberia), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame LIEN Bich Quyen, née le 30.03.1972 à Khanh Hoa (Vietnam), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur LIEN Binh, né le 05.01.1972 à Khanh Hoa (Vietnam), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame MAROGY Sahire, née le 09.05.1978 à Zakho (Iraq), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame MORANA Kozeta, née le 18.12.1979 à Shkoder (Albanie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame POLTORAK Agnieszka Ilona, née le 05.04.1975 à Chorzow (Pologne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame SELIMOVIC Jasminka, née le 06.04.1972 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur SIMIC Milan, né le 17.03.1962 à Pristina (Yougoslavie), demeurant à Mamer.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur SOMO SHAMANA Albert, né le 01.07.1972 à Zakho (Iraq), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur SUN Tingjun, né le 04.01.1950 à Zhejiang (Chine), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

—

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur CHNEKER Nader, né le 13.01.1936 à Dier Atieh (Syrie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame BATAL Najwa, née le 25.12.1932 à Dier Atieh (Syrie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur HASIAS Calin Anton, né le 08.07.1960 à Timisoara (Roumanie), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame DANCIU Dorina, née le 08.10.1961 à Cavnic/Lapus (Roumanie), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.04.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MAMUDOVSKI Mendu, né le 13.07.1965 à Debar (Macédoine), demeurant à Diekirch.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame KURTISI Diturie, née le 05.04.1965 à Resen (Macédoine), demeurant à Diekirch.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MAN Ho Lam, né le 17.07.1958 à Hong Kong (Chine), demeurant à Platen.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Préizerdaul.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame DENG Shaohui, née le 24.04.1967 à Guangdong (Chine), demeurant à Platen.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Préizerdaul.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MOHTASHAMI Mohammad Hossein, né le 06.06.1950 à Téhéran (Iran), demeurant à Bridel.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame MIRI Zahra, née le 30.09.1961 à Téhéran (Iran), demeurant à Bridel.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur TANG Zhiyong, né le 25.10.1962 à Yunnan (Chine), demeurant à Mamer.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame LIU Ruihong, née le 23.05.1966 à Yunnan (Chine), demeurant à Mamer.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur VAN DER PLOEG Dirk Jan, né le 02.04.1965 à Alphen aan den Rijn (Pays-Bas), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame LIYANA ARACHCHILAGE GUNASEKERA Kamani, née le 29.09.1967 à Dankotuwa (Sri Lanka), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 30 septembre 2004 un examen-concours en vue de l'admission au stage dans la carrière de l'huissier de salle (recrutement externe):

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1
Ministère de l'Intérieur	1
Ministère de la Justice	1
Ministère des Travaux Publics	1

Le relevé sera complété par les postes devenant vacants jusqu'à la date de la publication des résultats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 24 et le 30 septembre 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 64 **2 septembre 2004**

S o m m a i r e

AUDIENCES DES JURIDICTIONS JUDICIAIRES ET DE L'ORDRE ADMINISTRATIF

Arrêté ministériel du 10 août 2004 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2004/2005.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 142 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du Grand-Duché de Luxembourg du 8 juillet 2004;

Arrête :

A l'exception des jours fériés légaux, des vacances judiciaires et des périodes de service réduit du 24 au 31 décembre 2004, ainsi que du 28 mars au 8 avril 2005, les audiences des juridictions judiciaires sont fixées comme suit:

Art. 1er. - Les audiences de la **COUR SUPERIEURE DE JUSTICE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

a) la Cour de cassation siège tous les jeudis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 1;

b) la Cour d'appel siège comme suit :

1) la **première chambre**, connaissant des affaires civiles, à l'exception des affaires de référé, tous les mercredis et vendredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle No. 2;

2) la **deuxième chambre**, connaissant des affaires de référé-divorce et des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, tous les lundis et mercredis, chaque fois à 15.00 heures, en la salle No. 2;

3) la **troisième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail, tous les mardis à 9.00 heures du matin et tous les jeudis à 15.00 heures, chaque fois en la salle No. 2;

4) la **quatrième chambre**, connaissant des affaires commerciales, tous les mardis et mercredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle No. 1;

5) la **cinquième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, tous les mardis à 15.00 heures et tous les vendredis à 9.00 heures, chaque fois en la salle No. 1;

tous les mercredis à 9,15 heures pour les affaires à traiter en chambre du conseil;

6) la **sixième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, tous les lundis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 1;

7) la **septième chambre**, connaissant des affaires de référé ordinaires et en matière du travail, ainsi que des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, tous les mardis à 15.00 heures, en la salle No. 2, et tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 1;

8) la **huitième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail et des affaires d'exequatur, tous les lundis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 2, et tous les jeudis à 15.00 heures, en la salle No. 1;

9) la **neuvième chambre**, connaissant des affaires civiles et commerciales, tous les mercredis, à 9.00 heures du matin, et tous les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle No. 314;

10) la **chambre criminelle**, selon les besoins, le premier et le troisième lundi, chaque fois à 15.00 heures, en la salle No. 1;

11) la **chambre du conseil de la Cour d'appel** est assumée du 16 septembre 2004 au 15 juillet 2005 par la sixième chambre;

12) la **chambre d'appel de la jeunesse**, le deuxième lundi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 1.

La Cour de cassation et la Cour d'appel peuvent en outre siéger, en dehors de leurs audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 2. - Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

1) la **première chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les lundis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 35, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 100 de la Cour Supérieure de Justice, et tous les mercredis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 35;

2) la **deuxième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, tous les mercredis, jeudis et vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 1 au Plateau du St. Esprit;

3) la **troisième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles, notamment des affaires domaniales, des poursuites en matière de saisie immobilière, des appels des décisions des juges de paix en matière civile, y compris des appels en matière de bail à loyer, tous les mardis à 15.00 heures, en la salle No. 35, tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 100 de la Cour Supérieure de Justice et tous les vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 35;

4) la **quatrième chambre**, connaissant spécialement des affaires de divorce et de séparation de corps, tous les lundis à 14,30 heures, en la salle No. 35, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 35 et tous les jeudis à 9.00 heures, en la salle No. 31;

5) la **cinquième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, selon les besoins du service;

6) la **sixième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, tous les mardis, mercredis et jeudis, à 9.00 heures du matin, en la salle No. 2 au Plateau du St. Esprit;

7) la **septième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, tous les lundis à 15.00 heures, en la salle No. 21; tous les mardis à 15.00 heures, en la salle No. 31; tous les mercredis, jeudis et vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 25;

8) la **huitième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les lundis à 9.00 heures, en la salle No. 1, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 25 et tous les mercredis à 9.00 heures, en la salle No. 100 de la Cour Supérieure de Justice;

9) la **neuvième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles et criminelles, tous les lundis à 15.00 heures, en la salle No. 25; tous les mardis et jeudis à 15.00 heures, en la salle No. 25; tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 25 et tous les vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 25;

10) la **dixième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils et des appels des décisions des juges de paix en matière civile, tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 1, tous les jeudis à 15.00 heures, en la salle No. 100 de la Cour Supérieure de Justice et tous les vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 21;

11) la **onzième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les mardis à 15.00 heures, en la salle No. 1, tous les mercredis à 15.00 heures en la salle No. 35 et tous les vendredis à 15.00 heures, en la salle No. 1;

12) la **douzième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les deuxième et quatrième lundis à 9.00 heures du matin, en la salle No. 21, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 21, tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 21, tous les jeudis à 9.00 heures, en la salle No. 21 et tous les vendredis à 15.00 heures, en la salle No. 25;

13) la **treizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque premier et troisième lundi à 9.00 heures, en la salle No. 21, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 31, tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 31, tous les jeudis à 15.00 heures, en la salle No. 21 et tous les vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 31;

14) la **quatorzième chambre**, connaissant spécialement des affaires d'appel de justice de paix en matière civile, tous les lundis à 9.00 heures, en la salle No. 35, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 1 et tous les vendredis à 15.00 heures, en la salle No. 21;

15) la **quinzième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales et des affaires d'appel de justice de paix en matière commerciale, tous les lundis à 15.00 heures, en la salle No. 1 au Plateau du St. Esprit, tous les mardis à 9.00 heures, en la salle No. 1 au Plateau du St. Esprit et tous les merdredis à 15.00 heures, en la salle No. 1 au Plateau du St. Esprit;

16) la **seizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, tous les lundis à 15.00 heures, en la salle No. 35, tous les mardis à 15.00 heures, en la salle No. 21, tous les mercredis à 9.00 heures, en la salle No. 21, tous les jeudis à 15.00 heures, en la salle No. 31 et chaque deuxième et quatrième vendredi à 15.00 heures, en la salle No. 35;

17) la **dix-septième chambre** (à partir du 1er octobre 2004), connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les lundis à 9.00 heures, en la salle No. 100 de la Cour Supérieure de Justice, tous les mercredis à 9.00 heures, en la salle No. 31 et tous les jeudis à 9.00 heures, en la salle No. 1;

18) la **chambre criminelle**, assumée par la neuvième chambre, selon les besoins du service, tous les lundis à partir de 15.00 heures, en la salle No. 25;

19) la **chambre du conseil en matière correctionnelle** est assumée du 16 septembre 2004 au 15 juillet 2005 par la cinquième chambre.

Les **audiences de référé** sont fixées comme suit :

a) en matière ordinaire :

tous les lundis, à 9.00 heures, salle No. 25;

tous les lundis, à 14.30 heures, salle No. 31;

tous les jeudis, à 9.00 heures, salle No. 35;

Toutes les affaires de référé en matière ordinaire doivent être enrôlées pour l'audience du lundi à 14.30 heures.

b) en matière de divorce et de séparation de corps :

tous les lundis, à 9.00 heures, salle No. 31;

tous les jeudis, à 15.00 heures, salle No. 35;

Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi à 9.00 heures.

Les audiences du **tribunal des tutelles** auront lieu tous les mercredis à 15.00 heures et tous les vendredis à 9.00 heures du matin, chaque fois au No. 12, Côte d'Eich.

Les audiences du **tribunal de la jeunesse** auront lieu :

tous les mardis à 15.00 heures, au No. 19, rue du Nord - salle No. 1;

tous les vendredis à 9.00 heures du matin, au No. 12, Côte d'Eich.

L'**enrôlement des affaires nouvelles** se fera comme suit :

Affaires civiles : nouveau régime (NCPC) :	dépôt auprès de la première chambre; assignations à date fixe : tous les mercredis à 9.00 heures du matin, salle No. 35;
Appels justice de paix : nouveau régime :	dépôt auprès de la troisième chambre;
Appels bail à loyer :	tous les mardis à 15.00 heures - troisième chambre;
Affaires commerciales y compris les appels de justice de paix :	tous les vendredis à 9.00 heures du matin - deuxième chambre;
Affaires de divorce et de séparation de corps:	tous les jeudis à 9.00 heures - quatrième chambre.

* * *

Art. 3. - Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

1) Les audiences réservées aux **affaires civiles et commerciales** :
   a) pour les affaires civiles ordinaires - tous les mardis à 9.00 heures;
   b) pour les affaires de divorce et de séparation de corps - tous les mercredis à 9.00 heures;
   c) pour les affaires commerciales - tous les mercredis à 10.00 heures;
   d) suivant les besoins du service, pour l'évacuation des affaires civiles et commerciales **urgentes** - tous les vendredis à 14.30 heures.
2) Les audiences réservées aux **affaires correctionnelles** :
   a) tous les jeudis à 9.00 heures du matin;
   b) tous les vendredis à 9.00 heures du matin;
   c) tous les vendredis à 14.30 heures, selon les besoins du service.
3) Les audiences de la **chambre criminelle** :
   suivant les besoins du service - tous les jeudis à 9.00 heures.
4) Les audiences de **référé** :
   tous les mardis à 14.00 heures.
5) Les audiences du **tribunal de la jeunesse** :
   les premier et troisième mercredis à 14.00 heures.
6) Les audiences du **juge des tutelles** :
   les deuxième et quatrième mercredis à 14.00 heures.

* * *

Art. 4. - Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

– Audiences au bâtiment de la Justice de Paix à Luxembourg - 17, rue du Nord -

1) pour les **affaires de police** :
   tous les lundis à 9.00 heures - salle No. 1
   tous les mardis à 9.00 heures - salle No. 1
2) pour les **affaires civiles et commerciales ordinaires**, ainsi que pour les **contredits à ordonnances de paiement** :
   tous les lundis à 9.00 heures - salle No. 2 (Référés)
   tous les lundis à 15.00 heures - salle No. 3
   tous les mardis à 15.00 heures - salle No. 2
   tous les mercredis à 9.00 heures et à 15.00 heures - salle No. 1
   les troisième mercredi du mois à 15.00 heures - salle No. 2
   les premier, deuxième, quatrième et cinquième mercredi du mois à 15.00 heures - salle No. 3
   les premier et troisième mercredi du mois à 9.00 heures - salle No. 2
   les premier, deuxième, troisième et cinquième mercredi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
   tous les jeudis à 15.00 heures - salle No. 1 (Fixations)
   les premier, troisième, quatrième et cinquième vendredi du mois à 9.00 heures - salle No. 1
   tous les vendredis à 9.00 heures - salle No. 2.

3) pour les **affaires de bail à loyer** :
   les premier, deuxième, troisième et quatrième lundi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
   les premier et troisième mardi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
   le quatrième mercredi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
   les premier, deuxième, troisième et cinquième jeudi du mois - à 9.00 heures - salle No. 3
   le deuxième vendredi du mois à 9.00 heures - salle No. 1
4) pour les **affaires d'aliments et de saisie-arrêt** :
   tous les mardis à 9.00 heures - salle No. 2
   le premier mercredi de chaque mois à 15.00 heures - salle No. 2
   les premier, deuxième, troisième et cinquième jeudi du mois à 9.00 heures - salle No. 1 (Fixations).
5) pour les **affaires de droit du travail** :
   a) régime des employés privés
      le premier lundi du mois à 15.00 heures - salle No. 1
      les premier, troisième et cinquième lundi du mois à 15.00 heures - salle No. 2
      les deuxième, quatrième et cinquième lundi du mois à 15.00 heures - salle No. 1
      le deuxième mardi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
      le quatrième mardi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
      les premier, troisième et cinquième mardi du mois à 15.00 heures - salle No. 3
      le deuxième mercredi du mois à 15.00 heures - salle No. 2
      le quatrième jeudi du mois à 9.00 heures - salle No. 3
      alternativement les jeudis et vendredis à 9.00 heures, respectivement en les salles No. 2 et No. 3.
   b) régime des ouvriers :
      les deuxième et quatrième lundi du mois à 15.00 heures, salle No. 2
      les deuxième et quatrième mardi du mois à 15.00 heures, salle No. 3
      les deuxième et quatrième mercredi du mois à 9.00 heures, salle No. 2
      alternativement les jeudis et vendredis à 9.00 heures, respectivement en les salles No. 2 et No. 3.
   c) pour les affaires de référé en matière de droit du travail :
      les deuxième et quatrième jeudi du mois à 15.00 heures, salle No. 3
      le troisième mercredi du mois à 15.00 heures, salle No. 3.

* * *

Art. 5. - Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

– Audiences au siège de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette, Place de la Résistance :

1) pour les **affaires civiles et commerciales introduites par citation d'huissier** :
   tous les lundis à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage
   les premier, troisième et cinquième lundi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage
   les premier, troisième et cinquième mardi du mois à 9.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage
   les premier, troisième et cinquième mercredi du mois à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage.
   La mise au rôle des affaires se fera pour l'audience du lundi à 9.00 heures.
2) pour les **affaires de bail à loyer** :
   les deuxième et quatrième mercredi du mois à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage
   les premier, troisième et cinquième jeudi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage
   tous les vendredis à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage.
3) pour les **affaires de saisie-arrêt et de cession sur les revenus protégés et de surendettement des particuliers** :
   tous les lundis à 9.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage
   les premier, quatrième et cinquième mardis du mois à 9.00 heures, en la salle No 14 au premier étage
   tous les mercredis à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage
   tous les vendredis à 15.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage.
4) pour les **affaires de contredits à ordonnances conditionnelles de paiement et les affaires introduites sur base des articles 1011 du Nouveau code de procédure civile et 292bis du code des assurances sociales** :

les deuxième et quatrième lundi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage

les troisième mardis à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage

les premier, deuxième et quatrième mardi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage

les deuxième et quatrième jeudi du mois à 15.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage.

5) pour les **affaires relevant du droit du travail** :

a) régime des **employés privés** :

les premier, deuxième, troisième et cinquième mardis à 15.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage

les premier, troisième et cinquième vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage.

b) régime des **ouvriers** :

tous les jeudis à 9.00 heures, en la salle No. 20 au troisième étage

les deuxième, troisième et quatrième lundis à 15.00 heures, en la salle No. 2o au troisième étage.

6) pour les **affaires de police** :

tous les vendredis à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage

les deuxième et quatrième jeudis à 9.00 heures, en la salle No. 14 au premier étage.

Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 6. - Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2004/2005 comme suit :

– Audiences au siège de la Justice de Paix à Diekirch, bei der Aler Kiirch :

1) pour les **affaires civiles et commerciales** :

tous les lundis, mercredis et jeudis à 14.30 heures et tous les vendredis à 9.30 heures avec faculté de dédoubler les audiences civiles suivant les besoins et les disponibilités tous les lundis, mercredis et jeudis.

La mise au rôle des affaires civiles et commerciales se fait pour l'audience du vendredi, y compris les affaires de référé en cette matière.

2) pour les **affaires de droit du travail, y comprises les affaires de référé** :

tous les lundis à 9.00 heures (ouvriers)

tous les vendredis à 9.30 heures (employés privés)

avec faculté de dédoublement.

3) pour les audiences de police tous les mardis à 15.00 heures

* * *

Art. 7. - Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. - Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2004/2005.

Cour administrative:

Les audiences publiques de la Cour administrative sont fixées comme suit:

- le mardi matin de 9.00 heures à 12.00 heures
- le jeudi matin de 9.00 heures à 12.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle - 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Tribunal administratif

Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre:
- le lundi matin de 9.00 à 12.00 heures
- le mardi après-midi de 15.00 à 18.00 heures
- le mercredi après-midi de 15.00 à 18.00 heures

Deuxième chambre: - le lundi après-midi de 15.00 à 18.00 heures
- le mercredi matin de 9.00 à 12.00 heures
- le jeudi après-midi de 15.00 à 18.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle - 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Les fixations des affaires ont lieu aux audiences du lundi.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 65 **6 septembre 2004**

Sommaire

Administration des Contributions Directes. – Nomination. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 7 août 2004 Madame Chantal *Streveler*, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés, avec effet au 1er septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 7 août 2004, démission honorable de ses foncions avec effet au 1er octobre 2004 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Jacques *Kons*, inspecteur de direction à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 7 août 2004, démission honorable de ses foncions avec effet au 1er novembre 2004 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Albert *Glod*, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Albert *Glod* préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 7 août 2004 Messieurs Marc *Dietz* et Mathis *Mellina*, inspecteurs de direction 1ers en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés conseillers de direction adjoints hors cadre à la même administration.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 31 août 2004, les mandats de membre du Comité de direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications de

- Monsieur Marcel GROSS, directeur général
- Monsieur Charles DONDELINGER, directeur général adjoint
- Monsieur Paul KIHN, directeur général adjoint
- Monsieur Joseph GLOD, directeur
- Monsieur Marcel HEINEN, directeur

sont renouvelés pour une période de 6 ans, avec effet au 1er septembre 2004.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 18 août 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Françoise Dufaing a.s.b.l.» ayant son siège à L-1420 Luxembourg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-6750 Grevenmacher, 26, route de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01312003.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 31312003 perd sa validité avec effet immédiat.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame CHENEVIÈRE-LIMA DA COSTA Isabel, résidant au 317, rue de Rollingergrund à Luxembourg, pour l'execice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 30 juillet 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame COSTA NUNES TRINDADE Ana, résidant au 6, rue des Champs à Bertrange, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 17 août 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame METTENDORFF-BERTRAND Irmine, résidant à Maison 2 à Mecher, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 17 août 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame PERLEAU Faye, résidant au 15, rue Principale à Baschleiden, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 20 août 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame RANGRAM Sunita, résidant au 6, rue Jemmy Koltz à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments définitifs. – Par arrêté ministériel du 26 juillet 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés» ayant son siège social à 10, rue Auguste Laval L-1922 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Travail social communautaire» à l'adresse 10, rue Auguste Laval à L-1922 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2004/2/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Jeunes & Familles asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Travail social communautaire» à l'adresse 9, rue Laurent Menager à L-2143 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/5/4(a).

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Administration Centrale» à l'adresse 136, route de Luxembourg à L-7374 Helmdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/6/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Centre d'accueil, Structure Neiers» à l'adresse 32, rue de Stavelot à L-9280 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(j).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Structure de Jour, Maison Neiers» à l'adresse 32, rue de Stavelot à L-9280 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/6/3(m).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse 8, route d'Useldange à L-9188 Vichten.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/6/4(n).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 86, Grand-Rue à L-9711 Clervaux.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 5, rue des Fleurs à L-9231 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 23, Grand-Rue à L-4575 Differdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(c).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 56, rue du Parc à L-3542 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(d).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 56, rue André Duchscher à L-6434 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(e).

Par arrêté ministériel du 26 juillet 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 89, rue JP Michels à L-4243 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2004/8/4(f).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 1, avenue J.F. Kennedy à L-9053 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(g).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 20, route du Vin à L-6794 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(h).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 2, rue G.C. Marshall à L-2181 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(i).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 17, rue de la Gare à L-7535 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(j).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 74, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(k).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service social de proximité» à l'adresse 4, avenue Nic. Kreins à L-9536 Wiltz.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/8/4(l).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Inter-Actions asbl» ayant son siège social 9, route de Thionville à L-2611 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Travail social communautaire» à l'adresse 16, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/10/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Inter-Actions asbl» ayant son siège social 9, route de Thionville à L-2611 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Travail social communautaire» à l'adresse 12, Biisserwee à L-1238 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/10/4(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 86, Grand-Rue à L-9711 Clervaux.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 5, rue des Fleurs à L-9231 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 23, Grand-Rue à L-4575 Differdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(c).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 56, rue du Parc à L-3542 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(d).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 56, rue André Duchscher à L-6434 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(e).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 61, avenue de la Gare à L-4130 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(f).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 1, avenue J.F. Kennedy à L-9053 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(g).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 20, route du Vin à L-6794 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(h).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 2, rue G.C. Marshall à L-2181 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(i).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 17, rue de la Gare à L-7535 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(j).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 74, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(k).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service d'accompagnement social» à l'adresse 4, avenue Nic. Kreins à L-9536 Wiltz.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(l).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue Médico-Sociale» ayant son siège social 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Administration centrale» à l'adresse 21-23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/2003/11/4(m).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments provisoires. – Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Aarbéchtshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail Aarbéchtshëllef» à l'adresse 19, rue de l'Industrie à L-8069 Bertrange.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/1/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «ATD-Quart Monde asbl» ayant son siège social 25, rue de Beggen à L-1221 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Service de formation et d'animation socioculturelle avec des personnes défavorisées» à l'adresse 25, rue de Beggen à L-1221 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/3/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Administration Centrale» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Maison de Kayl» à l'adresse 3, rue de l'Église à L-3636 Kayl.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/1(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Maison de Saeul» à l'adresse 27, rue de Mersch à L-7470 Saeul.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/1(c).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Maison de Resocialisation» à l'adresse 26, rue de l'Aciérie à L-1112 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/1(d).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Maison de Resocialisation» à l'adresse 8, rue J.F. Boch à L-1244 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/1(e).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Maison de Resocialisation» à l'adresse 145, rue J.F. Boch à L-1244 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/1(f).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Structure de dépannage» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/2(g).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Structure de jour, Théistuff» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/3(h).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 6, rue J.F. Boch à L-1244 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/4(i).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail Selz» à l'adresse route de Vianden à L-9359 Selz.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/4/4(j).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse 12, rue du Commerce à L-9026 Ettelbruck.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse 2A, place de l'Église à L-7533 Mersch.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(c).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse 11, rue du XI Septembre à L-9282 Diekirch.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(d).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse Maison 1 à L-9943 Hautbellain.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(e).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Néi Aarbécht» à l'adresse 181, route de Luxembourg à L-7374 Helmdange.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(f).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Néi Aarbécht» à l'adresse 5, rue des Romains à L-2444 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(h).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité du «Centre d'accueil, Structure Neiers» à l'adresse 40, rue de Remich à L-5331 Moutfort.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/1(i).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Structure de dépannage, Foyer Openthalt» à l'adresse 14, rue du Puits à L-2355 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/2(k).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Structure de jour, Vollékskichen» à l'adresse 14, rue du Puits à L-2355 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/3(l).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail, Foyers et Services de l'Entraide» à l'adresse «in Allern» à L-9911 Troisvierges.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/4(o).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail, Néi Aarbécht» à l'adresse 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/6/4(p).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social 105, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Centre de Formation» à l'adresse 48, rue Eugène Welter à L-2723 Howald.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/7/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social 105, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 105, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/7/4(b).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ennerdaach asbl» ayant son siège social 23, avenue G.-D. Charlotte à L-4530 Differdange, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 23, avenue G.-D. Charlotte à L-4530 Differdange.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/9/4(a).

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 60, rue des Romains à L-2444 Luxembourg - Bonnevoie.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/12/4(a).

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Accueil» à l'adresse 29, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/13/4(a).

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Kleederstuff» à l'adresse 21, rue Xavier Brasseur à L-4040 Esch-sur-Alzette.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/13/4(k).

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2003, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Kleederstuff» à l'adresse 21, rue Alexis Heck à L-9242 Diekirch.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/2003/13/4(c).

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf », ayant son siège à Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Foyer Cales », à l'adresse : 23, rue Adolphe Omlor, L-2262 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/036.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf », ayant son siège à Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Foyer Leir », à l'adresse : 13, rue des Gaulois, L-1618 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/037.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil spécialisé », appelé « Relais Maertenshaus », à l'adresse : 30, rue Jean-Jaurès, L-3490 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/03/007.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Centre Jean Wolter « Um Mouer » », à l'adresse : 35, rue Denis Netgen, L-3858 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/041.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Centre Jean Wolter « Um Wendel » », à l'adresse : 37, rue du Stade, L-3877 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/042.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Foyer Claire Kieffer », à l'adresse : 3, rue Pierre Krier, L-3504 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/043.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Foyer Dr Colling », à l'adresse : 32, rue Jean-Jaurès, L-3490 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/044.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Foyer Eist Heem », à l'adresse : 1, rue Pierre Krier, L-3504 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/045.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Maison Biever », à l'adresse : 6, rue du Stade, L-3877 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/046.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maisons d'Enfants de l'Etat », ayant sa direction à Schifflange, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accueil classique », appelé « Maison Frieden », à l'adresse : 58, rue de Hédange, L-3841 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/01/047.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association EPI asbl », ayant son siège à Schrassig, pour l'exercice de l'activité de « structure de logement en milieu ouvert », appelée « Follow-up », à l'adresse : 47, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/019.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association EPI asbl », ayant son siège à Schrassig, pour l'exercice de l'activité de « centre d'accompagnement en milieu ouvert », appelé « Follow-up », à l'adresse : 47, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 66 **7 septembre 2004**

Sommaire

DECOMPTE DU FONDS DE DEPENSES COMMUNALES

Exercice 2000

A. DEPENSES

1. Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses				
a) Mémorial	17,634,199 LUF			
b) Imprimés pour la comptabilité communale	626,971 LUF			
c) Nouvelles cartes d'identité	8,890,981 LUF			
d) Imprimés divers et dépenses diverses	24,092,776 LUF			
e) Elections	516,711 LUF			
total Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			51,761,638	LUF
2. Timbres et régistres de l'état civil, Tables décennales			1,274,000	LUF
3. Pasinomie			0	LUF
4. Frais d'entretien des indigents à charge des communes - domicile de secours			2,770,469	LUF
5. Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			6,052,881	LUF
6. Pensions et rentes du secteur contributif			4,334,200	LUF
7. Congé politique de l'année 1999			97,626,720	LUF
8. Mali reporté de l'exercice 1999			13,945,591	LUF
9. Répartition provisoire de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale 2000		*	2,722,771,428	LUF
10. Répartition définitive de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale 1998		*	(131,601,412)	LUF
11. Répartition définitive de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale 1997		*	(73,406,471)	LUF
12. Salaires des ouvriers dits "saisonniers" travaillant pour le compte des communes et syndicats		*	28,181,516	LUF
Total des dépenses			**2,723,710,560**	LUF

B. RECETTES

1. Versements		167,760,000	LUF
2. Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux: Parts de la société électrique de l'Our,de l'établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité et de la caisse de pension des employés privés		0	LUF
3. Subsides tenant lieu d'attribution d'amendes		16,166,550	LUF
4. Pensions et rentes du secteur contributif Part de l'assurance-Vieillesse et Invalidité, de la Caisse de Pension Agricole et de la Caisse de Pension des Artisans, des Commerçants et Industriels		55,653	LUF
5. Boni reporté de l'exercice 1999		123,321,105	LUF
6. Remboursement de la part des communes des traitements de l'enseignement primaire et spéciale 2000	*	2,722,771,428	LUF
7. Remboursement de la part des communes dans la répartition définitive des traitements de l'enseignement primaire et spéciale 1998	*	(131,601,412)	LUF
8. Remboursement de la part des communes dans la répartition définitive des traitements de l'enseignement primaire et spéciale 1997	*	(73,406,471)	LUF
9. Remboursement par les communes des salaires des ouvriers dits " saisonniers "	*	28,181,516	LUF
Total des recettes		**2,853,248,369**	LUF

* Les postes marqués d'un * au niveau des dépenses s'équilibrent par des recettes équivalentes au niveau des recettes, même s'il peut y avoir des retards de paiements des recettes dues. Comme le montant des dépenses n'est connu qu' au tout dernier moment de l'exercice (date de clôture des dépenses: 31 mars) il ne reste plus suffisamment de temps pour régulariser la situation avant le 30 avril (date de clôture des recettes).

C. DECOMPTE

Dépenses:	2,723,710,560 LUF
Recettes:	2,853,248,369 LUF
Boni effectif de l'année 2000:	129,537,809 LUF
cf tableau en annexe : boni 2000:	140,597,125 LUF
- mali 2000:	(11,059,316) LUF
Boni effectif de l'année 2000 :	129,537,809 LUF

Suit le tableau ...

Ainsi fait et arrêté en exécution des articles 1 et 6 de l'ordonnance de la Députation des Etats du 22 novembre 1825, pour être notifié aux administrations communales.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

	DEPENSES : Communes	Divers 2000	Timbres 2000	Indigents 2000	Prép.forst. 2000	Cong.pol. 1999	Elections communales	Pensions avant 1997	Mali 1999	Total Dépenses	MALI 2000
1	Bascharage	780,743	10,000	0	66,949	1,062,976	0	23,920	396,820	2,341,408	0
2	Bastendorf	104,497	2,200	0	37,813	893,323	0	1,045	0	1,038,878	0
3	Beaufort	165,203	4,200	0	59,035	711,622	0	3,538	0	943,598	0
4	Bech	128,349	4,200	0	75,063	717,009	0	1,713	0	926,334	0
5	Beckerich	237,760	4,000	0	70,489	202,761	0	13,529	0	528,539	0
6	Berdorf	140,292	5,000	0	74,287	570,081	0	2,358	0	792,018	0
7	Berg	143,745	4,200	0	26,690	253,696	0	29,328	0	457,659	0
8	Bertrange	782,352	8,600	0	93,005	501,515	0	78,334	0	1,463,806	0
9	Bettborn	164,696	2,400	0	42,831	203,740	0	2,455	0	416,122	(57,722)
10	Bettembourg	950,530	13,200	45,800	63,575	2,024,670	0	35,303	1,207,771	4,340,849	0
11	Bettendorf	255,148	6,200	54,960	34,358	393,767	0	3,848	0	748,281	0
12	Betzdorf	203,366	4,200	0	166,765	664,115	0	71,138	0	1,109,584	0
13	Bissen	238,454	8,400	0	98,889	880,491	0	15,842	0	1,242,076	0
14	Biwer	520,477	4,000	91,600	88,820	1,076,983	0	3,080	42,522	1,827,482	(471,723)
15	Boevange/Attert	200,986	5,800	0	56,247	837,491	0	2,652	0	1,103,176	0
16	Boulaide	458,431	5,600	0	26,884	492,699	0	1,105	382,680	1,367,399	(405,816)
17	Bourscheid	143,706	4,600	0	1,179	899,200	0	1,866	0	1,050,551	0
18	Bous	145,601	3,600	13,740	67,324	56,812	0	1,885	0	288,962	0
19	Burmerange	460,776	2,800	0	16,357	531,390	0	614	739,284	1,751,221	(239,805)
20	Clemency	573,864	5,600	0	98,715	803,207	0	1,924	0	1,483,310	0
21	Clervaux	186,667	8,000	0	1,974	323,242	0	12,740	0	532,623	0
22	Consdorf	187,237	6,200	0	136,347	203,740	0	2,602	0	536,126	0
23	Consthum	420,392	2,400	0	178	810,064	0	481	0	1,233,515	(131,780)
24	Contern	700,524	6,400	0	55,428	785,821	0	52,509	0	1,600,682	0
25	Dalheim	191,102	3,800	0	92,229	552,940	0	4,032	0	844,103	0
26	Diekirch	755,427	15,400	0	59,302	1,187,180	0	26,720	0	2,044,029	0
27	Differdange	1,445,016	117,600	398,460	65,152	2,049,158	0	47,904	0	4,123,290	0
28	Dippach	666,506	5,600	414,849	100,612	814,962	0	1,258	0	2,003,787	0
29	Dudelange	1,141,089	51,400	54,960	38,886	2,152,008	0	63,302	0	3,501,645	0
30	Echternach	322,011	13,800	0	112,738	1,191,098	0	34,206	0	1,673,853	0
31	Ell	113,775	2,600	0	51,923	1,081,391	0	526	0	1,250,215	0
32	Ermsdorf	111,702	3,200	0	35,305	370,259	0	1,708	0	522,174	0

	DEPENSES : Communes	Divers 2000	Timbres 2000	Indigents 2000	Prép.forst. 2000	Cong.pol. 1999	Elections communales	Pensions avant 1997	Mali 1999	Total Dépenses	MALI 2000
33	Erpeldange	577,384	4,000	0	13,010	233,126	0	13,228	0	840,748	(628,736)
34	Esch/Alzette	1,821,527	172,000	114,749	24,769	2,954,236	516,711	136,458	0	5,740,450	0
35	Esch/Sûre	420,141	3,200	0	2,127	36,242	0	2,255	0	463,965	0
36	Eschweiler	90,299	3,800	0	503	232,147	0	845	0	327,594	0
37	Ettelbruck	496,584	116,600	119,497	52,674	765,006	0	45,888	27,459	1,623,708	0
38	Feulen	161,722	3,600	0	1,802	574,979	0	2,650	0	744,753	0
39	Fischbach	94,929	3,000	0	65,928	785,086	0	2,219	0	951,162	0
40	Flaxweiler	530,131	3,800	0	140,537	938,381	0	1,787	376,354	1,990,990	(164,012)
41	Fouhren	99,074	3,400	0	11,733	211,577	0	1,551	14,867	342,202	0
42	Frisange	275,269	8,800	0	9,143	1,345,372	0	7,529	108,684	1,754,797	0
43	Garnich	166,243	7,000	0	26,854	1,073,555	0	2,089	0	1,275,741	0
44	Goesdorf	144,719	3,600	0	355	485,842	0	1,479	0	635,995	0
45	Grevenmacher	723,445	7,400	0	113,832	1,046,129	0	30,923	0	1,921,729	0
46	Grosbous	111,465	5,400	0	37,338	730,723	0	1,213	0	886,139	0
47	Heffingen	114,344	2,600	0	25,956	609,262	0	2,171	0	754,333	0
48	Heiderscheid	139,036	3,400	0	1,149	1,018,702	0	1,609	0	1,163,896	0
49	Heinerscheid	490,175	3,200	0	10,801	156,723	0	1,358	79,109	741,366	(394,063)
50	Hesperange	1,024,820	17,200	0	50,145	320,793	0	158,701	0	1,571,659	0
51	Hobscheid	634,734	4,600	0	159,304	1,290,519	0	3,823	0	2,092,980	0
52	Hoscheid	76,535	2,800	0	111	325,201	0	1,221	0	405,868	0
53	Hosingen	186,066	6,800	0	36,182	797,330	0	17,663	0	1,044,041	0
54	Junglinster	378,834	10,000	164,880	93,222	1,148,391	0	19,782	135,556	1,950,665	0
55	Kautenbach	59,384	2,800	0	633	677,829	0	531	0	741,177	0
56	Kayl	472,830	8,800	210,680	29,533	1,997,733	0	12,303	0	2,731,879	0
57	Kehlen	683,309	5,800	0	118,032	684,685	0	19,403	0	1,511,229	0
58	Koerich	557,895	4,200	0	69,261	255,165	0	15,622	0	902,143	(419,547)
59	Kopstal	302,163	8,600	0	67,468	305,611	0	4,970	0	688,812	0
60	Lac de la Hte-Sûre	158,753	5,600	0	77,704	514,170	0	1,952	0	758,179	0
61	Larochette	152,404	4,600	0	44,715	660,197	0	6,765	0	868,681	0
62	Lenningen	153,958	5,200	0	91,500	1,055,924	0	3,075	0	1,309,657	0
63	Leudelange	547,869	5,000	0	71,237	747,097	0	9,385	1,074,644	2,455,232	(447,156)
64	Lintgen	232,788	4,200	0	121,848	1,104,410	0	10,385	0	1,473,631	0

	DEPENSES : Communes	Divers 2000	Timbres 2000	Indigents 2000	Prép.forst. 2000	Cong.pol. 1999	Elections communales	Pensions avant 1997	Mali 1999	Total Dépenses	MALI 2000
65	Lorentzweiler	291,145	7,800	0	77,990	371,728	0	2,779	0	751,442	0
66	Luxembourg	4,515,258	0	262,287	185,738	1,785,667	0	2,323,307	0	9,072,257	0
67	Mamer	861,440	15,000	0	114,750	1,934,064	0	45,525	0	2,970,779	0
68	Manternach	160,490	6,200	0	57,051	1,012,825	0	2,869	0	1,239,435	0
69	Medernach	125,989	3,600	0	63,154	172,396	0	4,564	0	369,703	0
70	Mersch	880,962	26,000	116,227	212,604	346,750	0	38,373	0	1,620,916	0
71	Mertert	719,323	6,400	109,920	57,717	603,385	0	41,714	0	1,538,459	(406,244)
72	Mertzig	157,069	3,200	109,920	24,758	1,131,347	0	4,460	0	1,430,754	0
73	Mompach	120,734	3,400	0	124,654	914,873	0	1,142	0	1,164,803	0
74	Mondercange	774,495	23,200	49,850	6,939	336,058	0	43,003	0	1,233,545	0
75	Mondorf/Bains	680,477	13,600	0	29,859	464,293	0	11,697	1,658,935	2,858,861	(1,615,749)
76	Munshausen	113,784	5,800	0	229	714,071	0	1,887	0	835,771	(545,649)
77	Neunhausen	57,974	3,800	0	1,285	108,727	0	347	0	172,133	0
78	Niederanven	550,549	11,600	0	56,736	908,996	0	170,164	0	1,698,045	0
79	Nommern	119,885	3,200	0	43,928	39,181	0	1,219	0	207,413	0
80	Pétange	1,175,417	15,200	68,700	16,514	1,792,524	0	50,948	0	3,119,303	0
81	Putscheid	116,016	2,600	0	356	661,177	0	795	0	780,944	0
82	Rambrouch	354,049	12,400	0	161,390	1,343,413	0	10,850	0	1,882,102	0
83	Reckange	178,682	4,000	0	12,887	1,022,620	0	7,407	0	1,225,596	0
84	Redange	532,404	9,800	140,390	32,565	923,688	0	8,379	0	1,647,226	0
85	Reisdorf	108,864	3,200	0	37,672	901,159	0	2,404	0	1,053,299	0
86	Remerschen	507,022	5,200	0	55,641	653,341	0	4,590	1,354,577	2,580,371	(85,886)
87	Remich	644,129	16,200	0	26,736	1,032,415	0	25,313	1,953,832	3,698,625	(866,994)
88	Roeser	794,511	12,000	164,880	42,058	773,822	0	26,507	0	1,813,778	(359,508)
89	Rosport	219,558	4,400	0	77,055	1,411,823	0	7,061	515,603	2,235,500	0
90	Rumelange	669,710	7,800	0	17,592	733,661	0	10,486	0	1,439,249	0
91	Saeul	85,158	3,600	0	87,628	675,870	0	1,384	0	853,640	0
92	Sandweiler	270,424	19,200	0	34,892	1,075,514	0	33,537	0	1,433,567	0
93	Sanem	1,125,305	18,000	0	2,369	1,147,509	0	26,583	1,382,069	3,701,835	(544,883)
94	Schieren	154,240	6,200	0	40,882	779,699	0	6,179	0	987,200	0
95	Schifflange	1,109,541	15,600	0	10,669	1,584,865	0	28,996	0	2,749,671	0
96	Schuttrange	654,262	8,800	0	31,003	1,067,678	0	8,327	223,142	1,993,212	0

	DEPENSES : Communes	Divers 2000	Timbres 2000	Indigents 2000	Prép.forst. 2000	Cong.pol. 1999	Elections communales	Pensions avant 1997	Mali 1999	Total Dépenses	MALI 2000
97	Septfontaines	109,250	3,600	0	44,578	760,108	0	1,182	0	918,718	0
98	Stadtbredimus	506,047	4,000	0	58,332	152,805	0	1,827	431,435	1,154,446	(472,893)
99	Steinfort	393,084	18,600	0	25,006	596,528	0	25,353	0	1,058,571	0
100	Steinsel	742,656	11,600	0	81,949	1,188,159	0	14,564	1,359,453	3,398,381	(721,020)
101	Strassen	759,744	10,200	54,960	124,243	1,726,896	0	95,003	0	2,771,046	(689,950)
102	Troisvierges	530,023	7,600	0	950	689,583	0	14,634	0	1,242,790	0
103	Tuntange	110,777	3,400	0	39,066	871,774	0	1,387	0	1,026,404	0
104	Useldange	167,386	4,400	0	20,537	1,099,023	0	3,497	0	1,294,843	0
105	Vianden	171,781	5,200	0	22,166	69,791	0	13,184	0	282,122	0
106	Vichten	124,941	5,400	0	44	879,610	0	701	0	1,010,696	0
107	Wahl	116,959	3,200	0	36,045	880,589	0	3,387	0	1,040,180	0
108	Waldbillig	128,506	4,800	0	21,738	489,271	0	2,901	0	647,216	0
109	Waldbredimus	105,311	3,800	0	16,647	1,238,604	0	778	79,483	1,444,623	(524,312)
110	Walferdange	822,087	9,000	0	46,375	1,167,589	0	24,822	0	2,069,873	0
111	Weiler-la-Tour	157,762	4,600	0	25,194	933,728	0	2,452	0	1,123,736	0
112	Weiswampach	146,460	4,400	0	9,786	988,337	0	8,346	0	1,157,329	0
113	Wellenstein	495,963	4,200	0	35,232	248,798	0	4,545	9,672	798,410	(587,635)
114	Wiltz	310,299	54,200	0	38,740	583,795	0	56,162	0	1,043,196	0
115	Wilwerwiltz	448,611	3,000	0	1,276	793,412	0	1,029	356,804	1,604,132	(278,233)
116	Wincrange	587,985	7,400	9,160	953	1,748,445	0	11,838	34,836	2,400,617	0
117	Winseler	113,380	3,600	0	60	273,286	0	2,646	0	392,972	0
118	Wormeldange	247,796	4,600	0	73,908	1,439,896	0	6,868	0	1,773,068	0
	TOTAUX	51,244,927	1,274,000	2,770,469	6,052,881	97,626,720	516,711	4,334,200	13,945,591	177,765,499	(11,059,316)

	RECETTES : Communes	Versements 2000	SEO etc. 2000	Amendes 2000	Pensions avant 1997	Divers 2000	Boni 1999	Total Recettes	BONI 2000
1	Bascharage	2,120,000	0	221,548	307	0	0	2,341,855	447
2	Bastendorf	1,150,000	0	17,547	13	0	1,045,082	2,212,642	1,173,764
3	Beaufort	1,490,000	0	37,346	45	0	746,695	2,274,086	1,330,488
4	Bech	1,770,000	0	33,483	22	0	683,756	2,487,261	1,560,927
5	Beckerich	1,310,000	0	64,313	174	0	149,355	1,523,842	995,303
6	Berdorf	1,610,000	0	29,238	30	0	212,899	1,852,167	1,060,149
7	Berg	10,000	0	44,419	377	0	1,384,620	1,439,416	981,757
8	Bertrange	1,410,000	0	155,789	1,006	0	2,304,229	3,871,024	2,407,218
9	Bettborn	10,000	0	32,691	32	0	315,677	358,400	0
10	Bettembourg	5,110,000	0	419,424	453	0	0	5,529,877	1,189,028
11	Bettendorf	1,210,000	0	72,202	49	0	259,715	1,541,966	793,685
12	Betzdorf	1,220,000	0	97,995	913	0	1,927,270	3,246,178	2,136,594
13	Bissen	580,000	0	88,958	203	0	1,341,156	2,010,317	768,241
14	Biwer	1,320,000	0	35,719	40	0	0	1,355,759	0
15	Boevange/Attert	1,540,000	0	44,118	34	0	843,864	2,428,016	1,324,840
16	Boulaide	940,000	0	21,569	14	0	0	961,583	0
17	Bourscheid	1,540,000	0	26,531	24	0	583,778	2,150,333	1,099,782
18	Bous	10,000	0	31,596	24	0	947,463	989,083	700,121
19	Burmerange	1,490,000	0	21,408	8	0	0	1,511,416	0
20	Clemency	1,000,000	0	58,532	25	0	521,905	1,580,462	97,152
21	Clervaux	10,000	0	49,393	164	0	1,722,569	1,782,126	1,249,503
22	Consdorf	1,550,000	0	44,105	33	0	170,956	1,765,094	1,228,968
23	Consthum	970,000	0	8,217	6	0	123,512	1,101,735	0
24	Contern	810,000	0	90,383	674	0	813,926	1,714,983	114,301
25	Dalheim	10,000	0	43,037	52	0	1,679,345	1,732,434	888,331
26	Diekirch	1,290,000	0	163,758	343	0	2,021,991	3,476,092	1,432,063
27	Differdange	8,010,000	0	530,543	615	0	574,133	9,115,291	4,992,001
28	Dippach	1,430,000	0	79,024	16	0	1,554,711	3,063,751	1,059,964
29	Dudelange	3,890,000	0	735,838	813	0	4,059,501	8,686,152	5,184,507
30	Echternach	10,000	0	291,832	439	0	7,292,001	7,594,272	5,920,419
31	Ell	1,640,000	0	20,283	7	0	93,546	1,753,836	503,621
32	Ermsdorf	10,000	0	25,177	22	0	2,443,230	2,478,429	1,956,255

	RECETTES : Communes	Versements 2000	SEO etc. 2000	Amendes 2000	Pensions avant 1997	Divers 2000	Boni 1999	Total Recettes	BONI 2000
33	Erpeldange	50,000	0	49,959	170	0	111,883	212,012	0
34	Esch/Alzette	7,390,000	0	1,719,882	1,752	0	3,951,599	13,063,233	7,322,783
35	Esch/Sûre	10,000	0	5,371	29	0	3,051,303	3,066,703	2,602,738
36	Eschweiler	960,000	0	15,765	11	0	831,809	1,807,585	1,479,991
37	Ettelbruck	2,230,000	0	186,039	589	0	0	2,416,628	792,920
38	Feulen	770,000	0	34,438	34	0	341,560	1,146,032	401,279
39	Fischbach	10,000	0	15,072	28	0	1,459,872	1,484,972	533,810
40	Flaxweiler	1,790,000	0	36,955	23	0	0	1,826,978	0
41	Fouhren	550,000	0	16,740	20	0	0	566,760	224,558
42	Frisange	3,000,000	0	74,882	97	0	0	3,074,979	1,320,182
43	Garnich	1,260,000	0	42,392	27	0	743,336	2,045,755	770,014
44	Goesdorf	830,000	0	27,961	19	0	978,088	1,836,068	1,200,073
45	Grevenmacher	870,000	0	103,641	397	0	1,110,694	2,084,732	163,003
46	Grosbous	900,000	0	21,035	16	0	428,419	1,349,470	463,331
47	Heffingen	750,000	0	22,923	28	0	390,306	1,163,257	408,924
48	Heiderscheid	1,060,000	0	31,296	21	0	1,536,420	2,627,737	1,463,841
49	Heinerscheid	320,000	0	27,286	17	0	0	347,303	0
50	Hesperange	10,000	0	303,326	2,038	0	3,903,611	4,218,975	2,647,316
51	Hobscheid	2,000,000	0	70,586	49	0	76,741	2,147,376	54,396
52	Hoscheid	200,000	0	10,450	16	0	721,617	932,083	526,215
53	Hosingen	1,320,000	0	39,173	227	0	1,037,468	2,396,868	1,352,827
54	Junglinster	1,830,000	0	162,737	254	0	0	1,992,991	42,326
55	Kautenbach	710,000	0	7,004	7	0	921,674	1,638,685	897,508
56	Kayl	2,730,000	0	175,009	158	0	1,336,082	4,241,249	1,509,370
57	Kehlen	450,000	0	124,897	249	0	1,725,444	2,300,590	789,361
58	Koerich	260,000	0	52,482	201	0	169,913	482,596	0
59	Kopstal	570,000	0	76,206	64	0	419,311	1,065,581	376,769
60	Lac de la Hte-Sûre	230,000	0	31,728	25	0	1,013,127	1,274,880	516,701
61	Larochette	10,000	0	37,245	87	0	3,001,257	3,048,589	2,179,908
62	Lenningen	2,310,000	0	34,697	39	0	551,558	2,896,294	1,586,637
63	Leudelange	1,950,000	0	57,955	121	0	0	2,008,076	0
64	Lintgen	160,000	0	76,604	133	0	2,098,945	2,335,682	862,051

	RECETTES : Communes	Versements 2000	SEO etc. 2000	Amendes 2000	Pensions avant 1997	Divers 2000	Boni 1999	Total Recettes	BONI 2000
65	Lorentzweiler	450,000	0	76,197	36	0	1,208,204	1,734,437	982,995
66	Luxembourg	18,600,000	0	4,123,540	29,832	0	11,480,968	34,234,340	25,162,083
67	Mamer	1,720,000	0	166,994	585	0	1,738,353	3,625,932	655,153
68	Manternach	2,020,000	0	37,083	37	0	234,022	2,291,142	1,051,707
69	Medernach	220,000	0	24,432	59	0	759,164	1,003,655	633,952
70	Mersch	880,000	0	230,302	493	0	1,016,255	2,127,050	506,134
71	Mertert	50,000	0	88,974	536	0	992,705	1,132,215	0
72	Mertzig	1,820,000	0	34,896	57	0	315,150	2,170,103	739,349
73	Mompach	970,000	0	22,101	15	0	1,350,711	2,342,827	1,178,024
74	Mondercange	10,000	0	184,279	552	0	1,163,689	1,358,520	124,975
75	Mondorf/Bains	1,140,000	0	102,962	150	0	0	1,243,112	0
76	Munshausen	10,000	0	20,099	24	0	259,999	290,122	0
77	Neunhausen	620,000	0	6,333	4	0	374,241	1,000,578	828,445
78	Niederanven	3,110,000	0	188,773	2,185	0	655,819	3,956,777	2,258,732
79	Nommern	270,000	0	27,520	16	0	366,511	664,047	456,634
80	Pétange	1,950,000	0	596,736	654	0	4,628,214	7,175,604	4,056,301
81	Putscheid	710,000	0	17,671	10	0	541,893	1,269,574	488,630
82	Rambrouch	10,000	0	79,759	139	0	2,901,591	2,991,489	1,109,387
83	Reckange	2,170,000	0	47,823	95	0	231,657	2,449,575	1,223,979
84	Redange	1,030,000	0	56,533	108	0	637,489	1,724,130	76,904
85	Reisdorf	900,000	0	23,224	31	0	861,575	1,784,830	731,531
86	Remerschen	2,460,000	0	34,426	59	0	0	2,494,485	0
87	Remich	2,740,000	0	91,306	325	0	0	2,831,631	0
88	Roeser	760,000	0	119,750	340	0	574,180	1,454,270	0
89	Rosport	3,050,000	0	61,904	91	0	0	3,111,995	876,495
90	Rumelange	2,060,000	0	145,441	135	0	435,771	2,641,347	1,202,098
91	Saeul	1,450,000	0	11,526	18	0	894,946	2,356,490	1,502,850
92	Sandweiler	1,830,000	0	75,479	431	0	664,175	2,570,085	1,136,518
93	Sanem	2,770,000	0	386,611	341	0	0	3,156,952	0
94	Schieren	1,120,000	0	37,929	79	0	1,037,871	2,195,879	1,208,679
95	Schifflange	1,730,000	0	190,518	372	0	2,443,457	4,364,347	1,614,676
96	Schuttrange	2,550,000	0	80,632	107	0	0	2,630,739	637,527

	RECETTES : Communes	Versements 2000	SEO etc. 2000	Amendes 2000	Pensions avant 1997	Divers 2000	Boni 1999	Total Recettes	BONI 2000
97	Septfontaines	1,540,000	0	33,965	15	0	604,038	2,178,018	1,259,300
98	Stadtbredimus	650,000	0	31,530	23	0	0	681,553	0
99	Steinfort	260,000	0	107,974	326	0	721,679	1,089,979	31,408
100	Steinsel	2,560,000	0	117,174	187	0	0	2,677,361	0
101	Strassen	1,350,000	0	174,462	1,220	0	555,414	2,081,096	0
102	Troisvierges	1,160,000	0	120,778	188	0	69,297	1,350,263	107,473
103	Tuntange	660,000	0	26,069	18	0	965,268	1,651,355	624,951
104	Useldange	1,120,000	0	39,443	45	0	1,021,127	2,180,615	885,772
105	Vianden	170,000	0	37,704	169	0	564,628	772,501	490,379
106	Vichten	1,240,000	0	22,131	9	0	579,463	1,841,603	830,907
107	Wahl	990,000	0	17,040	43	0	669,459	1,676,542	636,362
108	Waldbillig	640,000	0	29,019	37	0	793,560	1,462,616	815,400
109	Waldbredimus	900,000	0	20,301	10	0	0	920,311	0
110	Walferdange	1,140,000	0	240,848	319	0	2,820,098	4,201,265	2,131,392
111	Weiler-la-Tour	1,870,000	0	38,461	31	0	363,890	2,272,382	1,148,646
112	Weiswampach	2,040,000	0	35,321	107	0	240,751	2,316,179	1,158,850
113	Wellenstein	180,000	0	30,717	58	0	0	210,775	0
114	Wiltz	10,000	0	147,955	721	0	4,110,942	4,269,618	3,226,422
115	Wilwerwiltz	1,310,000	0	15,886	13	0	0	1,325,899	0
116	Wincrange	2,530,000	0	79,028	152	0	0	2,609,180	208,563
117	Winseler	290,000	0	24,853	34	0	444,690	759,577	366,605
118	Wormeldange	10,000	0	56,386	89	0	3,299,269	3,365,744	1,592,676
	TOTAUX	167,760,000	0	16,166,550	55,653	0	123,321,105	307,303,308	140,597,125

Exercice 1999

A. DEPENSES

1.	Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			
	a) Mémorial	17,747,909 LUF		
	b) Imprimés pour la comptabilité communale	957,742 LUF		
	c) Nouvelles cartes d'identité	1,285,930 LUF		
	d) Imprimés divers et dépenses diverses	18,706,700 LUF		
	total Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			38,698,281 LUF
2.	Timbres et régistres de l'état civil, Tables décennales			1,271,800 LUF
3.	Pasinomie			0 LUF
4.	Frais d'entretien des indigents à charge des communes - domicile de secours			2,809,494 LUF
5.	Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			6,387,709 LUF
6.	Affiliation des membres de la police à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			56,756,015 LUF
7.	Pensions et rentes du secteur contributif			283,125 LUF
8.	Elections communales			11,074,066 LUF
9.	Elections législatives et européennes			17,925,167 LUF
10.	Congé politique de l'année 1998			97,825,795 LUF
11.	Mali reporté de l'exercice 1998			16,984,712 LUF
12.	Frais résultant du fonctionnement des commissariats et des postes de police		*	338,727,362 LUF
13.	Répartition provisoire de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale		*	2,461,351,383 LUF
14.	Salaires des ouvriers dits "saisonniers" travaillant pour le compte des communes et syndicats		*	27,384,301 LUF
	Total des dépenses			**3,077,479,210** LUF

B. RECETTES

1.	Versements		257,130,000 LUF
2.	Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux: Parts de la société électrique de l'Our,de l'établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité et de la caisse de pension des employés privés		196,665 LUF
3.	Subsides tenant lieu d'attribution d'amendes		18,044,575 LUF
4.	Remboursement Müller & Wegener		12,679 LUF
5.	Pensions et rentes du secteur contributif Part de l'assurance-Vieillesse et Invalidité, de la Caisse de Pension Agricole et de la Caisse de Pension des Artisans, des Commerçants et Industriels		74,452 LUF
6.	Elections législatives et européennes		40,518,338 LUF
7.	Boni reporté de l'exercice 1997		43,414,969 LUF
8.	Remboursement par les communes des frais de fonctionnement des commissariats et des postes de police	*	338,727,362 LUF
9.	Remboursement de la part des communes des traitements de l'enseignement primaire et spéciale	*	2,461,351,383 LUF
10.	Remboursement par les communes des salaires des ouvriers dits " saisonniers "	*	27,384,301 LUF
	Total des recettes		**3,186,854,724** LUF

* Les postes marqués d'un * au niveau des dépenses s'équilibrent par des recettes équivalentes au niveau des recettes, même s'il peut y avoir des retards de paiements des recettes dues. Comme le montant des dépenses n'est connu qu' au tout dernier moment de l'exercice (date de clôture des dépenses: 31 mars) il ne reste plus suffisamment de temps pour régulariser la situation avant le 30 avril (date de clôture des recettes).

C. DECOMPTE

Dépenses:	3,077,479,210 LUF
Recettes:	3,186,854,724 LUF
Boni effectif de l'année 1999:	109,375,514 LUF
cf tableau en annexe : boni 1999:	123,321,105 LUF
- mali 1999:	(13,945,591) LUF
Boni effectif de l'année 1999:	109,375,514 LUF

Suit le tableau ...

Ainsi fait et arrêté en exécution des articles 1 et 6 de l'ordonnance de la Députation des Etats du 22 novembre 1825, pour être notifié aux administrations communales.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

	DEPENSES : Communes	Divers 1999	Timbres 1999	Pasinomie 1999	Indigents 1999	Prép.forst. 1999	Police 1999	Cong.pol. 1998	Elections communales	Elect. lég. et européennes	Pensions avant 1997	Mali 1998	Total Dépenses	MALI 1999
1	Bascharage	655,246	10,000	0	0	72,662	0	1,358,296	186,276	215,816	1,563	0	2,499,859	396,820
2	Bastendorf	63,611	2,200	0	0	65,191	0	927,993	22,573	79,952	68	0	1,161,588	0
3	Beaufort	92,012	4,200	0	0	52,434	0	941,170	35,007	95,747	231	0	1,220,801	0
4	Bech	76,194	4,200	0	0	70,116	0	732,230	28,695	86,417	111	0	997,963	0
5	Beckerich	124,246	4,000	0	0	74,467	0	224,469	57,485	110,024	883	0	595,574	0
6	Berdorf	75,961	5,000	0	0	71,796	0	459,291	29,412	86,637	155	0	728,252	0
7	Berg	98,713	4,200	0	0	25,551	0	245,645	43,090	102,800	1,916	0	521,915	0
8	Bertrange	605,705	8,600	0	0	86,481	0	672,936	128,361	188,021	5,116	0	1,695,220	0
9	Bettborn	89,080	5,000	0	0	104,041	0	195,763	39,599	92,882	160	7,068	533,593	0
10	Bettembourg	793,843	13,200	0	0	77,237	967,998	1,868,222	256,386	286,221	2,307	290,914	4,556,328	1,207,771
11	Bettendorf	135,091	6,200	0	53,880	34,719	0	344,468	58,967	119,967	251	0	753,543	0
12	Betzdorf	136,405	4,200	0	0	128,274	0	741,642	63,750	118,326	4,647	0	1,197,244	0
13	Bissen	140,490	8,400	0	0	105,191	0	278,774	63,033	122,024	1,035	0	718,947	0
14	Biwer	434,945	4,000	0	107,760	91,660	0	1,041,875	40,985	95,772	201	79,264	1,896,462	42,522
15	Boevange/Attert	106,288	5,800	0	0	66,074	0	714,348	52,368	104,881	174	0	1,049,933	0
16	Boulaide	403,048	5,600	0	0	29,540	0	481,879	23,195	79,560	72	0	1,022,894	382,680
17	Bourscheid	81,338	4,600	0	0	1,244	0	888,464	35,725	88,596	122	0	1,100,089	0
18	Bous	78,984	3,600	0	0	76,556	0	73,882	30,034	87,886	123	0	351,065	0
19	Burmerange	410,842	2,800	0	0	13,351	0	719,054	21,330	81,495	41	657,814	1,906,727	739,284
20	Clemency	462,664	5,600	0	0	99,850	0	772,700	61,980	112,399	126	0	1,515,319	0
21	Clervaux	98,831	8,000	0	0	3,174	0	228,704	48,733	104,612	832	0	492,886	0
22	Consdorf	105,704	5,400	0	0	140,943	0	193,881	44,477	103,045	170	0	593,620	0
23	Consthum	388,336	2,400	0	0	187	0	576,937	11,382	70,989	31	174,948	1,225,210	0
24	Contern	518,739	6,400	0	0	77,768	0	711,524	83,310	136,766	3,430	333,188	1,871,125	0
25	Dalheim	107,491	3,800	0	0	99,197	0	553,408	48,781	104,563	263	0	917,503	0
26	Diekirch	624,809	14,800	0	0	84,154	1,077,770	927,052	137,830	201,319	1,745	342,308	3,411,787	0
27	Differdange	1,214,235	117,600	0	318,790	57,904	3,563,792	1,738,341	415,833	480,418	3,129	200,798	8,110,840	0
28	Dippach	511,611	5,600	0	410,652	103,610	0	1,140,698	83,310	138,333	83	0	2,393,897	0
29	Dudelange	954,506	51,400	0	44,900	43,306	3,388,280	2,334,101	467,340	469,104	4,135	0	7,757,072	0
30	Echternach	246,149	13,800	0	0	111,449	818,816	1,167,050	128,265	171,834	2,235	0	2,659,598	0
31	Ell	66,503	2,600	0	0	26,751	0	609,878	21,138	81,299	34	0	808,203	0
32	Ermsdorf	67,734	3,200	0	0	34,485	0	335,056	21,043	82,009	111	0	543,638	0
33	Erpeldange	462,415	4,000	0	0	14,316	0	162,352	55,381	111,738	864	229,734	1,040,800	0
34	Esch/Alzette	1,479,938	172,000	0	140,847	38,897	7,931,464	3,013,626	655,672	671,995	8,914	0	14,113,353	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1999	Timbres 1999	Pasinomie 1999	Indigents 1999	Prép.forst. 1999	Police 1999	Cong.pol. 1998	Elections communales	Elect. lég. et européennes	Pensions avant 1997	Mali 1998	Total Dépenses	MALI 1999
35	Esch/Sûre	388,179	3,200	0	0	2,003	0	64,941	7,317	68,026	148	0	533,814	0
36	Eschweiler	58,570	3,800	0	0	531	0	383,056	16,930	76,989	56	0	539,932	0
37	Ettelbruck	356,925	116,600	0	203,234	52,000	1,085,680	894,111	179,724	242,631	2,997	293,887	3,427,789	27,459
38	Feulen	90,928	3,600	0	0	1,901	0	545,878	40,699	94,449	174	0	777,629	0
39	Fischbach	60,060	3,000	0	0	86,949	0	762,347	17,073	78,115	145	0	1,007,689	0
40	Flaxweiler	436,189	3,800	0	0	112,387	0	905,405	41,751	96,800	117	0	1,596,449	376,354
41	Fouhren	53,420	3,800	0	0	16,099	0	191,999	21,091	78,580	102	0	365,091	14,867
42	Frisange	156,264	8,800	0	0	7,887	0	1,309,638	73,793	128,048	491	0	1,684,921	108,684
43	Garnich	91,189	7,000	0	0	29,780	0	987,758	44,094	99,518	137	0	1,259,476	0
44	Goesdorf	73,106	3,600	0	0	375	0	1,012,699	28,216	84,947	96	0	1,203,039	0
45	Grevenmacher	558,787	7,400	0	0	124,453	0	1,302,579	98,040	151,949	2,020	0	2,245,228	0
46	Grosbous	65,679	5,400	0	0	61,231	0	425,409	23,099	81,127	79	0	662,024	0
47	Heffingen	68,468	2,600	0	0	31,611	0	293,645	24,008	82,474	142	0	502,948	0
48	Heiderscheid	71,864	4,200	0	0	1,212	0	978,817	34,768	88,841	104	0	1,179,806	0
49	Heinerscheid	413,467	3,200	0	0	31,698	0	161,881	28,886	85,119	88	354,143	1,078,482	79,109
50	Hesperange	877,162	17,200	0	0	48,514	863,471	463,997	265,425	314,702	10,367	1,070,694	3,931,532	0
51	Hobscheid	483,088	4,600	0	0	137,757	0	1,228,697	73,793	122,905	250	0	2,051,090	0
52	Hoscheid	51,552	1,800	0	0	5,273	0	240,939	12,960	72,654	80	0	385,258	0
53	Hosingen	97,320	7,200	0	0	44,527	0	745,689	43,759	97,829	1,153	0	1,037,477	0
54	Junglinster	280,841	10,000	0	26,940	77,881	0	1,512,304	154,521	197,939	1,292	831,536	3,093,254	135,556
55	Kautenbach	45,472	1,800	0	0	667	0	628,701	7,843	69,911	35	0	754,429	0
56	Kayl	344,092	8,800	0	269,400	35,504	776,143	1,928,457	210,284	233,840	803	0	3,807,323	0
57	Kehlen	594,335	5,800	0	0	127,924	0	885,641	124,296	183,172	1,267	0	1,922,435	0
58	Koerich	454,365	4,200	0	0	63,363	0	367,997	49,403	107,355	1,020	0	1,047,703	0
59	Kopstal	164,381	8,600	0	0	81,952	0	293,645	75,802	136,031	324	0	760,735	0
60	Lac de la Hte-Sûre	82,771	5,600	0	0	72,799	0	603,290	40,651	93,861	128	0	899,100	0
61	Larochette	94,825	4,600	0	0	49,618	0	235,292	30,847	98,735	442	0	514,359	0
62	Lenningen	84,463	5,200	0	0	102,884	0	1,026,816	32,186	91,070	201	0	1,342,820	0
63	Leudelange	450,692	5,000	0	0	70,223	0	663,870	47,585	103,094	613	144,783	1,485,860	1,074,644
64	Lintgen	130,588	4,200	0	0	71,992	0	1,151,992	55,189	115,510	678	0	1,530,149	0
65	Lorentzweiler	160,949	7,800	0	0	78,823	0	364,233	82,975	132,897	182	0	827,859	0
66	Luxembourg	3,492,262	0	0	415,213	186,512	27,934,188	2,918,567	1,537,505	2,018,172	151,769	6,940,276	45,594,464	0
67	Mamer	669,721	15,000	0	0	113,776	0	1,916,222	154,664	226,860	2,974	0	3,099,217	0
68	Mantemach	89,517	6,200	0	0	48,422	0	1,051,757	35,342	93,396	187	0	1,324,821	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1999	Timbres 1999	Pasinomie 1999	Indigents 1999	Prép.forst. 1999	Police 1999	Cong.pol. 1998	Elections communales	Elect. lég. et européennes	Pensions avant 1997	Mali 1998	Total Dépenses	MALI 1999
69	Medernach	76,207	3,600	0	107,760	63,402	0	40,941	22,334	86,711	298	0	401,253	0
70	Mersch	679,853	26,000	0	62,317	214,640	970,147	296,939	180,107	229,285	2,506	182,207	2,844,001	0
71	Mertert	518,239	6,400	0	139,190	49,323	0	579,290	99,283	142,398	2,724	317,559	1,854,406	0
72	Mertzig	86,705	3,200	0	35,920	35,547	0	1,078,581	38,068	95,723	292	0	1,374,036	0
73	Mompach	64,605	3,400	0	0	118,197	0	929,876	28,073	84,164	75	0	1,228,390	0
74	Mondercange	657,220	23,200	0	0	14,595	842,816	362,978	169,442	210,453	2,809	0	2,283,513	0
75	Mondorf/Bains	548,573	13,600	0	0	15,040	0	1,095,522	93,066	148,178	764	728,272	2,643,015	1,658,935
76	Munshausen	67,867	5,800	0	0	242	0	832,935	21,904	81,715	123	0	1,010,586	0
77	Neunhausen	43,694	3,800	0	0	1,356	0	275,292	7,078	68,662	23	0	399,905	0
78	Niederanven	333,266	11,600	0	0	37,704	783,922	886,582	129,174	199,188	11,116	596,561	2,989,113	0
79	Nommern	65,835	3,200	0	0	47,574	0	0	26,877	85,462	80	0	229,028	0
80	Pétange	985,820	15,200	0	53,880	24,668	1,306,107	1,598,106	341,801	392,968	3,328	0	4,721,878	0
81	Putscheid	67,037	2,600	0	0	4,096	0	917,641	21,904	80,295	52	0	1,093,625	0
82	Rambrouch	170,422	12,400	0	0	214,940	0	1,265,873	86,227	138,750	708	0	1,889,320	0
83	Reckange	101,892	4,000	0	0	11,711	0	1,025,875	54,520	105,249	484	0	1,303,731	0
84	Redange	472,150	9,800	0	167,371	28,370	0	884,700	64,132	117,885	547	65,735	1,810,690	0
85	Reisdorf	65,840	3,200	0	0	42,667	0	801,877	20,325	80,050	157	0	1,014,116	0
86	Remerschen	425,889	5,200	0	0	46,470	0	844,700	37,494	96,335	300	266,538	1,722,926	1,354,577
87	Remich	500,259	16,200	0	0	30,432	0	1,247,991	74,989	131,011	1,654	700,733	2,703,269	1,953,832
88	Roeser	565,746	12,000	0	161,640	72,495	0	737,406	122,717	168,381	1,731	185,474	2,027,590	0
89	Rosport	110,744	5,800	0	0	98,613	0	1,430,578	52,750	105,959	461	0	1,804,905	515,603
90	Rumelange	559,761	7,800	0	0	25,063	805,043	871,523	112,339	160,398	685	0	2,542,612	0
91	Saeul	53,891	3,600	0	0	76,947	0	756,700	14,634	74,613	91	0	980,476	0
92	Sandweiler	152,621	19,200	0	0	33,894	0	1,071,051	68,819	120,922	2,191	0	1,468,698	0
93	Sanem	942,599	18,000	0	35,920	2,818	1,136,341	1,326,579	385,130	375,606	1,737	181,618	4,406,348	1,382,069
94	Schieren	86,337	6,200	0	0	72,523	0	835,759	37,829	97,290	404	0	1,136,342	0
95	Schifflange	741,651	15,600	0	0	13,927	855,570	1,579,283	228,505	250,198	1,894	0	3,686,628	0
96	Schuttrange	514,716	8,800	0	0	21,858	0	923,852	70,876	141,958	544	104,201	1,786,805	223,142
97	Septfontaines	69,078	3,600	0	0	33,694	0	807,524	21,521	82,303	77	0	1,017,797	0
98	Stadtbredimus	429,330	4,000	0	0	44,220	0	143,058	33,525	93,714	119	112,940	860,906	431,435
99	Steinfort	207,233	18,600	0	0	24,437	0	148,705	108,083	160,692	1,657	0	669,407	0
100	Steinsel	565,187	11,600	0	0	82,923	0	1,129,404	113,870	169,189	951	179,835	2,252,959	1,359,453
101	Strassen	632,035	10,200	0	53,880	126,022	0	1,100,698	127,117	207,612	6,206	0	2,263,770	0
102	Troisvierges	473,699	7,600	0	0	1,002	0	691,760	58,059	118,791	957	215,386	1,567,254	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1999	Timbres 1999	Pasinomie 1999	Indigents 1999	Prép.forst. 1999	Police 1999	Cong.pol. 1998	Elections communales	Elect. lég. et européennes	Pensions avant 1997	Mali 1998	Total Dépenses	MALI 1999
103	Tuntange	73,150	3,400	0	0	82,862	0	992,463	24,725	85,266	91	0	1,261,957	0
104	Useldange	91,097	4,400	0	0	14,070	0	988,228	40,651	95,110	228	0	1,233,784	0
105	Vianden	96,992	5,200	0	0	40,344	0	208,940	39,646	98,465	862	0	490,449	0
106	Vichten	58,431	5,400	0	0	47	0	783,053	25,251	81,764	46	0	953,992	0
107	Wahl	70,917	3,200	0	0	57,563	0	754,818	22,095	78,850	221	0	987,664	0
108	Waldbillig	77,009	4,800	0	0	21,449	0	591,525	29,125	87,078	190	0	811,176	0
109	Waldbredimus	68,851	3,800	0	0	18,132	0	926,958	23,051	83,037	50	0	1,123,879	79,483
110	Walferdange	678,676	9,000	0	0	43,401	687,799	1,121,874	163,894	217,849	1,621	682,857	3,606,971	0
111	Weiler-la-Tour	93,816	4,600	0	0	26,903	0	1,034,816	39,264	95,257	160	0	1,294,816	0
112	Weiswampach	82,160	4,400	0	0	20,246	0	733,171	30,177	90,237	545	0	960,936	0
113	Wellenstein	426,154	4,200	0	0	31,761	0	318,115	32,042	91,070	297	122,201	1,025,840	9,672
114	Wiltz	227,323	46,400	0	0	42,350	960,668	792,072	112,818	171,099	3,669	0	2,356,399	0
115	Wilwerwiltz	400,226	2,400	0	0	470	0	784,936	17,217	77,674	68	354,432	1,637,423	356,804
116	Wincrange	513,217	10,800	0	0	2,411	0	1,864,457	100,479	139,558	773	36,808	2,668,503	34,836
117	Winseler	66,942	4,200	0	0	797	0	255,998	22,956	81,054	172	0	432,119	0
118	Wormeldange	134,121	4,600	0	0	92,389	0	1,330,814	62,838	118,698	448	0	1,743,908	0
	TOTAUX	38,698,281	1,271,800	0	2,809,494	6,387,709	56,756,015	97,825,795	11,074,066	17,925,167	283,125	16,984,712	250,016,164	13,945,591

	RECETTES : Communes	Versements 1999	SEO etc. 1999	Amendes 1999	Pensions avant 1997	Divers 1999	Elect. légis. et europ.	Boni 1998	Total Recettes	BONI 1999
1	Bascharage	1,380,000	2,237	208,495	411	185	495,979	15,732	2,103,039	0
2	Bastendorf	1,460,000	2,007	19,546	18	21	131,770	593,308	2,206,670	1,045,082
3	Beaufort	1,080,000	1,614	38,895	61	40	139,668	707,218	1,967,496	746,695
4	Bech	980,000	2,159	33,171	29	28	109,269	557,063	1,681,719	683,756
5	Beckerich	50,000	2,293	57,031	232	57	234,318	400,998	744,929	149,355
6	Berdorf	230,000	2,210	28,031	41	29	165,651	515,189	941,151	212,899
7	Berg	1,340,000	787	55,579	504	48	171,724	337,893	1,906,535	1,384,620
8	Bertrange	3,210,000	2,663	152,284	1,345	151	337,529	295,477	3,999,449	2,304,229
9	Bettborn	670,000	3,203	37,754	42	36	138,235	0	849,270	315,677
10	Bettembourg	2,100,000	2,378	464,894	607	270	780,408	0	3,348,557	0
11	Bettendorf	430,000	1,069	80,902	66	69	242,830	258,322	1,013,258	259,715
12	Betzdorf	2,630,000	3,949	75,823	1,222	67	208,018	205,435	3,124,514	1,927,270
13	Bissen	1,600,000	3,239	101,593	272	71	220,612	134,316	2,060,103	1,341,156
14	Biwer	1,640,000	2,822	40,095	53	40	170,930	0	1,853,940	0
15	Boevange/Attert	830,000	2,034	55,758	46	51	216,949	788,959	1,893,797	843,864
16	Boulaide	360,000	909	19,097	19	20	162,783	97,386	640,214	0
17	Bourscheid	1,100,000	38	31,519	32	31	136,093	416,154	1,683,867	583,778
18	Bous	790,000	2,357	29,980	32	30	137,701	338,428	1,298,528	947,463
19	Burmerange	1,010,000	411	21,313	11	22	135,686	0	1,167,443	0
20	Clemency	1,590,000	3,074	63,606	33	60	209,272	171,179	2,037,224	521,905
21	Clervaux	1,820,000	98	58,154	219	50	173,729	163,205	2,215,455	1,722,569
22	Consdorf	10,000	4,339	50,078	45	48	86,911	613,155	764,576	170,956
23	Consthum	1,240,000	6	9,282	8	10	99,416	0	1,348,722	123,512
24	Contern	2,340,000	2,394	95,898	902	89	245,768	0	2,685,051	813,926
25	Dalheim	1,760,000	3,054	48,588	69	50	183,203	601,884	2,596,848	1,679,345
26	Diekirch	4,510,000	2,591	194,757	459	167	725,804	0	5,433,778	2,021,991
27	Differdange	6,920,000	1,783	600,620	823	504	1,161,243	0	8,684,973	574,133
28	Dippach	3,390,000	3,190	88,038	22	91	246,552	220,715	3,948,608	1,554,711
29	Dudelange	8,700,000	1,333	727,532	1,087	490	1,478,144	907,987	11,816,573	4,059,501
30	Echternach	7,720,000	3,431	181,068	588	131	321,460	1,724,921	9,951,599	7,292,001
31	Ell	10,000	824	21,089	9	22	133,292	736,513	901,749	93,546
32	Ermsdorf	1,780,000	1,062	32,553	29	23	133,279	1,039,922	2,986,868	2,443,230
33	Erpeldange	880,000	441	56,216	227	59	215,740	0	1,152,683	111,883
34	Esch/Alzette	15,400,000	1,198	1,751,380	2,344	735	400,996	508,299	18,064,952	3,951,599

	RECETTES : Communes	Versements 1999	SEO etc. 1999	Amendes 1999	Pensions avant 1997	Divers 1999	Elect. légis. et europ.	Boni 1998	Total Recettes	BONI 1999
35	Esch/Sûre	10,000	62	5,889	39	6	2,286,159	1,282,962	3,585,117	3,051,303
36	Eschweiler	940,000	16	18,817	15	17	101,759	311,117	1,371,741	831,809
37	Ettelbruck	2,440,000	1,601	479,633	788	217	478,091	0	3,400,330	0
38	Feulen	770,000	59	44,723	46	38	169,644	134,679	1,119,189	341,560
39	Fischbach	2,140,000	2,677	21,286	38	18	102,322	201,220	2,467,561	1,459,872
40	Flaxweiler	880,000	3,460	39,940	31	41	170,969	125,654	1,220,095	0
41	Fouhren	160,000	496	18,287	27	19	137,068	34,327	350,224	0
42	Frisange	960,000	243	79,335	129	79	395,576	140,875	1,576,237	0
43	Garnich	1,190,000	917	46,380	36	44	198,614	566,821	2,002,812	743,336
44	Goesdorf	1,350,000	12	25,267	25	27	148,825	656,971	2,181,127	978,088
45	Grevenmacher	2,560,000	3,832	109,351	531	107	605,976	76,125	3,355,922	1,110,694
46	Grosbous	480,000	1,885	22,385	21	22	72,005	514,125	1,090,443	428,419
47	Heffingen	590,000	973	26,867	37	24	133,032	142,321	893,254	390,306
48	Heiderscheid	1,920,000	37	33,873	27	31	136,215	626,043	2,716,226	1,536,420
49	Heinerscheid	810,000	976	25,463	23	27	162,884	0	999,373	0
50	Hesperange	6,460,000	1,494	506,609	2,726	304	864,010	0	7,835,143	3,903,611
51	Hobscheid	1,380,000	4,241	79,179	66	72	238,838	425,435	2,127,831	76,741
52	Hoscheid	690,000	162	13,263	21	12	100,411	303,006	1,106,875	721,617
53	Hosingen	630,000	1,371	45,202	303	42	172,806	1,225,221	2,074,945	1,037,468
54	Junglinster	2,340,000	2,398	176,048	340	163	438,749	0	2,957,698	0
55	Kautenbach	1,090,000	21	8,048	9	8	98,776	479,241	1,676,103	921,674
56	Kayl	4,330,000	1,093	238,455	211	206	558,873	14,567	5,143,405	1,336,082
57	Kehlen	2,410,000	3,939	137,748	333	145	581,246	514,468	3,647,879	1,725,444
58	Koerich	700,000	1,951	56,239	268	54	204,637	254,467	1,217,616	169,913
59	Kopstal	10,000	2,523	85,595	85	88	277,851	803,904	1,180,046	419,311
60	Lac de la Hte-Sûre	1,580,000	2,241	35,475	34	37	199,868	94,572	1,912,227	1,013,127
61	Larochette	2,900,000	1,528	41,092	116	43	141,162	431,675	3,515,616	3,001,257
62	Lenningen	1,020,000	3,168	38,217	53	34	167,316	665,590	1,894,378	551,558
63	Leudelange	190,000	2,162	46,973	161	49	171,871	0	411,216	0
64	Lintgen	2,730,000	2,217	78,194	178	64	206,609	611,832	3,629,094	2,098,945
65	Lorentzweiler	1,300,000	2,427	83,722	48	85	243,834	405,947	2,036,063	1,208,204
66	Luxembourg	46,320,000	5,742	4,361,558	39,913	2,360	6,345,859	0	57,075,432	11,480,968
67	Mamer	3,390,000	3,503	191,120	782	198	520,665	731,302	4,837,570	1,738,353

	RECETTES : Communes	Versements 1999	SEO etc. 1999	Amendes 1999	Pensions avant 1997	Divers 1999	Elect. légis. et europ.	Boni 1998	Total Recettes	BONI 1999
68	Manternach	420,000	1,491	39,940	49	37	152,025	945,301	1,558,843	234,022
69	Medernach	860,000	1,952	27,365	78	29	136,830	134,163	1,160,417	759,164
70	Mersch	3,050,000	6,608	282,368	659	201	520,420	0	3,860,256	1,016,255
71	Mertert	2,470,000	1,519	97,665	716	96	277,115	0	2,847,111	992,705
72	Mertzig	960,000	1,094	46,419	77	40	148,327	533,229	1,689,186	315,150
73	Mompach	1,810,000	3,639	24,370	20	26	191,867	549,179	2,579,101	1,350,711
74	Mondercange	2,980,000	449	199,102	739	178	153,439	113,295	3,447,202	1,163,689
75	Mondorf/Bains	560,000	463	139,871	201	103	283,442	0	984,080	0
76	Munshausen	10,000	7	24,811	32	23	138,552	1,097,160	1,270,585	259,999
77	Neunhausen	490,000	42	6,618	6	7	101,774	175,699	774,146	374,241
78	Niederanven	3,000,000	1,161	206,704	2,923	165	433,979	0	3,644,932	655,819
79	Nommern	10,000	1,465	30,123	21	27	145,887	408,016	595,539	366,511
80	Pétange	5,730,000	759	670,076	875	398	1,043,911	1,904,073	9,350,092	4,628,214
81	Putscheid	1,060,000	126	20,043	14	21	131,941	423,373	1,635,518	541,893
82	Rambrouch	4,120,000	6,618	87,915	186	92	336,855	239,245	4,790,911	2,901,591
83	Reckange	890,000	361	48,619	127	51	178,796	417,434	1,535,388	231,657
84	Redange	2,100,000	873	106,023	144	66	241,073	0	2,448,179	637,489
85	Reisdorf	1,300,000	1,314	24,842	41	21	103,288	446,185	1,875,691	861,575
86	Remerschen	160,000	1,431	38,307	79	40	168,492	0	368,349	0
87	Remich	390,000	937	111,751	435	82	246,232	0	749,437	0
88	Roeser	2,090,000	2,232	126,294	455	127	382,662	0	2,601,770	574,180
89	Rosport	770,000	3,036	60,837	121	52	177,724	277,532	1,289,302	0
90	Rumelange	2,380,000	772	162,967	180	118	349,909	84,437	2,978,383	435,771
91	Saeul	1,170,000	2,369	13,554	24	14	100,571	588,890	1,875,422	894,946
92	Sandweiler	820,000	1,044	82,812	576	70	294,412	933,959	2,132,873	664,175
93	Sanem	1,370,000	87	417,745	457	377	1,235,613	0	3,024,279	0
94	Schieren	1,320,000	2,233	43,260	106	42	153,862	654,710	2,174,213	1,037,871
95	Schifflange	5,250,000	429	255,976	498	226	558,078	64,878	6,130,085	2,443,457
96	Schuttrange	1,250,000	673	90,552	143	95	222,200	0	1,563,663	0
97	Septfontaines	720,000	1,037	22,238	20	23	136,200	742,317	1,621,835	604,038
98	Stadtbredimus	250,000	1,361	35,306	31	37	142,736	0	429,471	0
99	Steinfort	580,000	752	162,288	436	118	376,747	270,745	1,391,086	721,679
100	Steinsel	460,000	2,553	132,604	250	128	297,971	0	893,506	0
101	Strassen	1,740,000	3,880	193,204	1,632	175	351,024	529,269	2,819,184	555,414

	RECETTES : Communes	Versements 1999	SEO etc. 1999	Amendes 1999	Pensions avant 1997	Divers 1999	Elect. légis. et europ.	Boni 1998	Total Recettes	BONI 1999
102	Troisvierges	1,300,000	31	125,854	252	67	210,347	0	1,636,551	69,297
103	Tuntange	1,960,000	2,551	27,556	24	27	134,427	102,640	2,227,225	965,268
104	Useldange	1,690,000	433	41,514	60	39	172,167	350,698	2,254,911	1,021,127
105	Vianden	10,000	1,242	42,510	227	43	188,841	812,214	1,055,077	564,628
106	Vichten	530,000	1	23,726	12	23	132,750	846,943	1,533,455	579,463
107	Wahl	1,210,000	1,772	18,825	58	19	144,647	281,802	1,657,123	669,459
108	Waldbillig	820,000	660	44,918	50	29	163,863	575,216	1,604,736	793,560
109	Waldbredimus	10,000	558	26,958	13	24	133,313	873,530	1,044,396	0
110	Walferdange	5,710,000	1,336	242,308	426	187	472,812	0	6,427,069	2,820,098
111	Weiler-la-Tour	1,340,000	828	40,970	42	39	167,953	108,874	1,658,706	363,890
112	Weiswampach	780,000	623	32,589	143	33	171,121	217,178	1,201,687	240,751
113	Wellenstein	810,000	978	34,976	78	34	170,102	0	1,016,168	0
114	Wiltz	5,050,000	1,304	159,386	965	131	547,928	707,627	6,467,341	4,110,942
115	Wilwerwiltz	1,160,000	14	17,612	18	18	102,957	0	1,280,619	0
116	Wincrange	2,010,000	74	290,542	203	93	332,755	0	2,633,667	0
117	Winseler	600,000	25	26,971	45	22	132,321	117,425	876,809	444,690
118	Wormeldange	1,970,000	2,844	63,939	118	70	242,598	2,763,608	5,043,177	3,299,269
	TOTAUX	257,130,000	196,665	18,044,575	74,452	12,679	40,518,338	43,414,969	359,391,678	123,321,105

Exercice 1998

A. DEPENSES

1. Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses				
a) Mémorial	15,762,148 LUF			
b) Imprimés pour la comptabilité communale	491,508 LUF			
c) Nouvelles cartes d'identité	1,468,916 LUF			
d) Imprimés divers et dépenses diverses	14,903,592 LUF			
e) Elections communales	888,991 LUF			
total Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			33,515,155	LUF
2. Timbres et régistres de l'état civil, Tables décennales			1,268,200	LUF
3. Pasinomie			0	LUF
4. Frais d'entretien des indigents à charge des communes - domicile de secours			3,362,070	LUF
5. Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			7,268,327	LUF
6. Affiliation des membres de la police à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			53,921,110	LUF
7. Pensions et rentes du secteur contributif			0	LUF
8. Congé politique de l'année 1997			100,019,111	LUF
9. Remboursement d'une partie des frais de l'école de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe résultant des prestations fournies dans l'intérêt de l'enseignement musical communal			5,000,000	LUF
10. Mali reporté de l'exercice 1997			14,584,434	LUF
11. Frais résultant du fonctionnement des commissariats et des postes de police		*	325,218,637	LUF
11a Montant payé de trop pour les frais de fonctionnement des commissariats de police - régularisation de 1997		*	(131,264)	LUF
12. Répartition provisoire de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale		*	2,232,559,064	LUF
13. Salaires des ouvriers dits "saisonniers" travaillant pour le compte des communes et syndicats		*	26,318,783	LUF
Total des dépenses			**2,802,903,627**	LUF

B. RECETTES

1. Versements		194,730,000	LUF
2. Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux: Parts de la société électrique de l'Our,de l'établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité et de la caisse de pension des employés privés		177,029	LUF
3. Subsides tenant lieu d'attribution d'amendes		18,266,329	LUF
4. Pensions et rentes du secteur contributif Part de l'assurance-Vieillesse et Invalidité, de la Caisse de Pension Agricole et de la Caisse de Pension des Artisans, des Commerçants et Industriels		185,058	LUF
5. Boni reporté de l'exercice 1997		32,010,248	LUF
6. Remboursement par les communes des frais de fonctionnement des commissariats et des postes de police	*	325,218,637	LUF
7. Remboursement de la part des communes des traitements de l'enseignement primaire et spéciale	*	2,232,559,064	LUF
8. Remboursement par les communes des salaires des ouvriers dits " saisonniers "	*	26,318,783	LUF
Total des recettes		**2,829,465,148**	LUF

* Les postes marqués d'un * au niveau des dépenses s'équilibrent par des recettes équivalentes au niveau des recettes, même s'il peut y avoir des retards de paiements des recettes dues. Comme le montant des dépenses n'est connu qu' au tout dernier moment de l'exercice (date de clôture des dépenses: 31 mars) il ne reste plus suffisamment de temps pour régulariser la situation avant le 30 avril (date de clôture des recettes).

C. DECOMPTE

Dépenses:	2,802,903,627 LUF	
Recettes:	2,829,465,148 LUF	
	26,561,521 LUF	26,561,521 LUF
- régularisation différence dans les frais de fonctionnement des commissariats et des postes de police de 1997		(131,264) LUF
Boni effectif de l'année 1998 :		26,430,257 LUF

cf tableau en annexe : boni 1998 :	43,414,969 LUF
- mali 1998 :	(16,984,712) LUF
Boni effectif de l'année 1998 :	26,430,257 LUF

Suit le tableau ...

Ainsi fait et arrêté en exécution des articles 1 et 6 de l'ordonnance de la Députation des Etats du 22 novembre 1825, pour être notifié aux administrations communales.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

	DEPENSES : Communes	Divers 1998	Timbres 1998	Indigents 1998	Prép.forst. 1998	Police 1998	Cong.pol. 1997	U G D A 1998	Elections 1999	Pensions avant 1997	Mali 1997	Total Dépenses	MALI 1998
1	Bascharage	561,492	9,400	0	80,184	0	1,381,743	0	14,954	0	0	2,047,773	0
2	Bastendorf	52,843	2,200	0	54,540	0	922,927	0	1,812	0	0	1,034,322	0
3	Beaufort	75,870	4,200	0	68,194	0	949,404	0	2,810	0	0	1,100,478	0
4	Bech	61,698	4,200	0	81,000	0	714,890	6,072	2,304	0	0	870,164	0
5	Beckerich	105,466	4,000	0	88,086	0	250,353	0	4,615	0	0	452,520	0
6	Berdorf	65,330	5,000	0	112,621	0	442,551	16,697	2,361	0	0	644,560	0
7	Berg	78,837	3,600	0	23,417	0	222,221	0	3,459	0	92,930	424,464	0
8	Bertrange	520,154	7,400	0	90,591	0	573,992	336,976	10,304	0	232,372	1,771,789	0
9	Bettborn	71,429	4,600	0	53,389	0	181,559	0	3,179	0	0	314,156	7,068
10	Bettembourg	670,775	10,800	26,754	79,486	865,891	1,967,839	200,364	20,582	0	0	3,842,491	290,914
11	Bettendorf	113,619	6,200	53,508	42,089	0	344,206	63,752	4,734	0	0	628,108	0
12	Betzdorf	110,690	3,600	0	148,119	0	817,017	3,036	5,118	0	188,385	1,275,965	0
13	Bissen	117,887	8,400	9,870	135,046	0	544,678	0	5,060	0	0	820,941	0
14	Biwer	381,866	3,200	40,131	95,137	0	1,042,075	0	3,290	0	265,226	1,830,925	79,264
15	Boevange/Attert	86,413	5,800	0	65,156	0	681,321	0	4,204	0	0	842,894	0
16	Boulaide	355,806	5,600	0	27,294	0	474,702	24,287	1,862	0	0	889,551	0
17	Bourscheid	65,981	4,600	0	1,453	0	960,752	0	2,868	0	0	1,035,654	0
18	Bous	63,905	2,800	0	56,537	0	70,449	0	2,411	0	0	196,102	0
19	Burmerange	359,505	2,800	0	11,859	0	505,908	0	1,712	0	37,627	919,411	657,814
20	Clemency	98,194	5,800	0	146,280	0	749,405	48,573	4,976	0	23,935	1,077,163	0
21	Clervaux	79,287	8,000	0	19,123	0	295,980	391,621	3,912	0	213,181	1,011,104	0
22	Consdorf	86,779	5,400	0	139,000	0	194,798	0	3,570	0	0	429,547	0
23	Consthum	343,785	2,400	0	219	0	753,188	0	914	0	193,671	1,294,177	174,948
24	Contern	450,667	5,400	0	60,678	0	725,292	136,612	6,688	0	189,493	1,574,830	333,188
25	Dalheim	90,444	3,600	0	118,850	0	545,624	40,984	3,916	0	0	803,418	0
26	Diekirch	536,794	13,600	30,035	95,493	1,017,794	939,002	0	11,065	0	516,184	3,159,967	342,308
27	Differdange	1,015,232	117,600	254,163	84,580	3,359,338	1,844,908	0	33,382	0	0	6,709,203	200,798
28	Dippach	445,452	5,600	410,118	117,030	0	1,278,481	39,466	6,688	0	429,721	2,732,556	0
29	Dudelange	793,645	51,400	131,147	60,553	3,051,234	2,333,795	0	37,517	0	1,078	6,460,369	0
30	Echternach	200,063	13,200	0	155,705	882,257	1,263,351	0	10,297	0	1,465,855	3,990,728	0
31	Ell	53,719	2,600	0	57,505	0	635,458	0	1,697	0	0	750,979	0
32	Ermsdorf	56,460	3,200	0	43,621	0	391,487	0	1,689	0	377,068	873,525	0
33	Erpeldange	403,303	4,000	0	17,496	0	156,973	10,625	4,446	0	200,964	797,807	229,734
34	Esch/Alzette	1,248,535	175,200	168,043	33,088	7,416,748	3,009,914	0	52,635	0	0	12,104,163	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1998	Timbres 1998	Indigents 1998	Prép.forst. 1998	Police 1998	Cong.pol. 1997	U G D A 1998	Elections 1999	Pensions avant 1997	Mali 1997	Total Dépenses	MALI 1998
35	Esch/Sûre	340,421	3,200	0	3,025	0	0	0	587	0	0	347,233	0
36	Eschweiler	48,440	5,400	0	620	0	682,739	0	1,359	0	0	738,558	0
37	Ettelbruck	289,109	116,600	0	66,370	904,350	533,331	0	14,428	0	0	1,924,188	293,887
38	Feulen	75,772	3,600	0	4,156	0	552,243	0	3,267	0	0	639,038	0
39	Fischbach	51,668	2,600	0	90,068	0	733,330	0	1,371	0	449,115	1,328,152	0
40	Flaxweiler	381,194	3,800	0	131,355	0	837,821	0	3,352	0	0	1,357,522	0
41	Fouhren	42,008	3,600	0	25,668	0	204,254	0	1,693	0	0	277,223	0
42	Frisange	127,683	8,800	0	9,613	0	1,318,670	69,824	5,924	0	0	1,540,514	0
43	Garnich	74,254	3,200	0	34,609	0	1,037,347	47,055	3,540	0	0	1,200,005	0
44	Goesdorf	60,332	3,200	0	438	0	918,672	0	2,265	0	0	984,907	0
45	Grevenmacher	481,583	7,400	0	137,605	0	1,244,438	0	7,870	0	3,176	1,882,072	0
46	Grosbous	55,390	5,400	0	38,297	0	624,110	0	1,854	0	0	725,051	0
47	Heffingen	56,289	2,600	0	24,080	0	486,050	0	1,927	0	0	570,946	0
48	Heiderscheid	57,087	4,200	0	1,416	0	930,492	63,752	2,791	0	60,802	1,120,540	0
49	Heinerscheid	364,456	3,200	0	21,407	0	150,354	95,628	2,319	0	75,505	712,869	354,143
50	Hesperange	738,805	19,400	160,524	65,579	835,456	864,298	133,576	21,307	0	1,297,000	4,135,945	1,070,694
51	Hobscheid	418,260	4,600	0	152,039	0	1,242,074	57,681	5,924	0	0	1,880,578	0
52	Hoscheid	42,282	1,800	0	137	0	247,753	0	1,040	0	0	293,012	0
53	Hosingen	79,194	7,200	0	61,251	0	779,665	66,788	3,513	0	0	997,611	0
54	Junglinster	225,960	8,000	0	117,057	0	1,415,596	27,322	12,404	0	15,691	1,822,030	831,536
55	Kautenbach	38,083	1,800	0	780	0	661,935	0	630	0	0	703,228	0
56	Kayl	277,641	8,800	267,540	46,578	722,205	1,721,504	36,430	16,881	0	0	3,097,579	0
57	Kehlen	507,947	4,600	0	149,086	0	782,029	329,387	9,978	0	0	1,783,027	0
58	Koerich	395,974	4,800	0	76,099	0	335,696	28,840	3,966	0	134,777	980,152	0
59	Kopstal	132,085	7,800	0	81,222	0	295,034	50,091	6,085	0	0	572,317	0
60	Lac de la Hte-Sûre	63,953	5,600	0	76,444	0	567,609	59,199	3,263	0	27,829	803,897	0
61	Larochette	78,689	4,000	0	44,689	0	424,584	107,772	2,476	0	928,864	1,591,074	0
62	Lenningen	69,511	5,200	0	86,812	0	1,002,359	0	2,584	0	0	1,166,466	0
63	Leudelange	390,688	5,000	0	80,085	0	713,739	47,055	3,820	0	0	1,240,387	144,783
64	Lintgen	104,272	4,200	13,377	118,007	0	1,020,326	109,290	4,430	0	325,984	1,699,886	0
65	Lorentzweiler	130,866	7,200	52,612	92,285	0	347,043	147,237	6,661	0	0	783,904	0
66	Luxembourg	2,801,731	0	644,713	239,997	26,531,410	3,057,195	0	123,426	0	0	33,398,472	6,940,276
67	Mamer	568,326	10,000	0	129,880	0	1,916,775	145,719	12,416	0	516,852	3,299,968	0
68	Manternach	72,321	6,200	0	71,789	0	1,038,056	0	2,837	0	0	1,191,203	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1998	Timbres 1998	Indigents 1998	Prép.forst. 1998	Police 1998	Cong.pol. 1997	U G D A 1998	Elections 1999	Pensions avant 1997	Mali 1997	Total Dépenses	MALI 1998
69	Medernach	63,351	3,600	107,016	98,158	0	99,763	9,107	1,793	0	33,186	415,974	0
70	Mersch	582,365	27,000	51,682	285,426	957,812	395,743	106,254	14,458	0	14,500	2,435,240	182,207
71	Mertert	444,169	4,600	133,770	53,558	0	591,959	0	7,970	0	674,491	1,910,517	317,559
72	Mertzig	66,174	3,200	0	36,333	0	1,115,834	0	3,056	0	0	1,224,597	0
73	Mompach	49,869	3,400	0	126,209	0	1,000,468	0	2,254	0	0	1,182,200	0
74	Mondercange	561,326	23,200	0	19,665	747,771	394,324	57,681	13,602	0	525,499	2,343,068	0
75	Mondorf/Bains	478,545	9,800	68,000	21,809	0	917,253	44,019	7,471	0	0	1,546,897	728,272
76	Munshausen	55,581	5,800	0	283	0	868,554	9,107	1,758	0	0	941,083	0
77	Neunhausen	36,594	3,800	0	1,583	0	321,354	0	568	0	0	363,899	0
78	Niederanven	545,365	11,600	0	58,839	746,661	976,827	98,664	10,370	0	0	2,448,326	596,561
79	Nommern	52,183	3,600	46,548	62,858	0	19,858	0	2,158	0	0	187,205	0
80	Pétange	823,454	30,000	75,129	26,801	1,250,916	1,611,340	0	27,439	0	0	3,845,079	0
81	Putscheid	55,142	2,600	0	109	0	871,863	0	1,758	0	0	931,472	0
82	Rambrouch	134,440	15,200	0	173,819	0	1,202,358	1,518	6,922	0	1,458,383	2,992,640	0
83	Reckange	81,454	3,200	0	16,377	0	1,517,723	21,251	4,377	0	0	1,644,382	0
84	Redange	410,593	10,200	207,162	19,938	0	887,939	0	5,148	0	378,897	1,919,877	65,735
85	Reisdorf	55,128	3,600	0	60,509	0	790,067	13,661	1,632	0	0	924,597	0
86	Remerschen	369,155	4,200	0	42,939	0	1,031,673	31,876	3,010	0	0	1,482,853	266,538
87	Remich	429,284	11,000	0	29,713	0	1,208,505	81,967	6,020	0	0	1,766,489	700,733
88	Roeser	483,676	11,600	160,524	56,359	0	744,677	68,306	9,851	0	213,714	1,748,707	185,474
89	Rosport	88,188	5,800	0	135,119	0	1,424,106	0	4,235	0	0	1,657,448	0
90	Rumelange	482,298	8,000	0	32,174	807,953	990,066	21,251	9,018	0	0	2,350,760	0
91	Saeul	45,358	5,400	44,590	90,042	0	910,634	0	1,175	0	0	1,097,199	0
92	Sandweiler	124,216	19,200	0	57,281	0	1,008,033	50,091	5,525	0	0	1,264,346	0
93	Sanem	787,159	29,800	80,262	3,158	1,242,695	1,065,243	3,036	30,917	0	0	3,242,270	181,618
94	Schieren	66,820	6,200	0	78,417	0	836,875	0	3,037	0	0	991,349	0
95	Schifflange	636,213	15,400	17,836	15,278	937,822	1,524,342	0	18,344	0	388,933	3,554,168	0
96	Schuttrange	443,078	5,800	0	42,728	0	1,336,164	94,111	5,690	0	107,210	2,034,781	104,201
97	Septfontaines	56,725	3,000	0	40,920	0	801,887	0	1,728	0	0	904,260	0
98	Stadtbredimus	375,650	3,400	0	53,939	0	158,864	127,505	2,691	0	0	722,049	112,940
99	Steinfort	169,787	22,400	0	26,997	0	245,862	139,648	8,677	0	0	613,371	0
100	Steinsel	485,592	11,000	0	100,919	0	1,068,080	186,703	9,141	0	0	1,861,435	179,835
101	Strassen	539,932	9,600	53,508	126,976	0	1,078,954	54,645	10,205	0	0	1,873,820	0
102	Troisvierges	410,479	6,000	0	669	0	792,431	121,433	4,661	0	0	1,335,673	215,386

	DEPENSES : Communes	Divers 1998	Timbres 1998	Indigents 1998	Prép.forst. 1998	Police 1998	Cong.pol. 1997	U G D A 1998	Elections 1999	Pensions avant 1997	Mali 1997	Total Dépenses	MALI 1998
103	Tuntange	61,668	4,000	0	102,769	0	1,046,331	0	1,985	0	390,504	1,607,257	0
104	Useldange	75,170	4,400	0	12,888	0	999,522	0	3,263	0	0	1,095,243	0
105	Vianden	79,996	5,200	0	33,909	0	63,829	0	3,183	0	0	186,117	0
106	Vichten	45,144	5,400	0	55	0	805,670	0	2,027	0	0	858,296	0
107	Wahl	61,106	3,200	0	55,103	0	672,337	0	1,774	0	0	793,520	0
108	Waldbillig	62,618	4,800	53,508	25,138	0	530,967	0	2,338	0	0	679,369	0
109	Waldbredimus	56,995	2,800	0	20,564	0	917,887	65,270	1,850	0	0	1,065,366	0
110	Walferdange	572,892	9,200	0	54,803	733,503	1,127,181	197,328	13,157	0	1,245,951	3,954,015	682,857
111	Weiler-la-Tour	76,347	4,400	0	37,502	0	1,082,501	10,625	3,152	0	0	1,214,527	0
112	Weiswampach	68,773	4,400	0	24,752	0	570,210	132,058	2,423	0	0	802,616	0
113	Wellenstein	372,236	3,600	0	30,310	0	327,185	97,146	2,572	0	182,467	1,015,516	122,201
114	Wiltz	181,635	45,000	0	38,137	909,294	893,849	0	9,057	0	497,601	2,574,573	0
115	Wilwerwiltz	352,924	2,400	0	549	0	768,791	18,215	1,382	0	67,477	1,211,738	354,432
116	Wincrange	441,850	11,400	0	3,771	0	1,908,265	195,813	8,066	0	0	2,569,165	36,808
117	Winseler	54,004	3,400	0	931	0	237,351	0	1,843	0	0	297,529	0
118	Wormeldange	109,264	4,000	0	89,282	0	1,404,248	0	5,041	0	142,336	1,754,171	0
	TOTAUX	32,626,164	1,268,200	3,362,070	7,268,327	53,921,110	100,019,111	5,000,000	888,991	0	14,584,434	218,938,407	16,984,712

	RECETTES : Communes	Versements 1998	SEO etc. 1998	Amendes 1998	Pensions avant 1997	Divers 1998	Boni 1997	Total Recettes	BONI 1998
1	Bascharage	1,250,000	1,953	335,165	1,021	0	475,366	2,063,505	15,732
2	Bastendorf	1,530,000	1,328	19,585	45	0	76,672	1,627,630	593,308
3	Beaufort	1,330,000	1,661	57,779	151	0	418,105	1,807,696	707,218
4	Bech	1,110,000	1,973	37,867	73	0	277,314	1,427,227	557,063
5	Beckerich	140,000	2,145	56,736	578	0	654,059	853,518	400,998
6	Berdorf	620,000	2,743	29,809	101	0	507,096	1,159,749	515,189
7	Berg	700,000	570	60,535	1,252	0	0	762,357	337,893
8	Bertrange	1,910,000	2,206	151,715	3,345	0	0	2,067,266	295,477
9	Bettborn	200,000	1,300	34,596	105	0	71,087	307,088	0
10	Bettembourg	1,830,000	1,936	469,300	1,507	0	1,248,834	3,551,577	0
11	Bettendorf	380,000	1,025	80,234	164	0	425,007	886,430	258,322
12	Betzdorf	1,390,000	3,608	84,755	3,037	0	0	1,481,400	205,435
13	Bissen	880,000	3,289	69,991	676	0	1,301	955,257	134,316
14	Biwer	1,710,000	2,317	39,213	131	0	0	1,751,661	0
15	Boevange/Attert	1,100,000	1,587	48,373	113	0	481,780	1,631,853	788,959
16	Boulaide	800,000	665	19,326	47	0	166,899	986,937	97,386
17	Bourscheid	1,090,000	35	30,541	80	0	331,152	1,451,808	416,154
18	Bous	490,000	1,377	30,498	80	0	12,575	534,530	338,428
19	Burmerange	240,000	289	21,282	26	0	0	261,597	0
20	Clemency	1,170,000	3,563	74,697	82	0	0	1,248,342	171,179
21	Clervaux	1,110,000	466	63,299	544	0	0	1,174,309	163,205
22	Consdorf	10,000	3,386	47,767	111	0	981,438	1,042,702	613,155
23	Consthum	1,110,000	5	9,203	21	0	0	1,119,229	0
24	Contern	1,140,000	1,478	97,922	2,242	0	0	1,241,642	0
25	Dalheim	1,140,000	2,895	50,351	172	0	211,884	1,405,302	601,884
26	Diekirch	2,610,000	2,326	204,192	1,141	0	0	2,817,659	0
27	Differdange	5,330,000	2,060	700,366	2,045	0	473,934	6,508,405	0
28	Dippach	2,860,000	2,850	90,367	54	0	0	2,953,271	220,715
29	Dudelange	6,650,000	1,475	714,178	2,703	0	0	7,368,356	907,987
30	Echternach	5,520,000	3,792	190,396	1,461	0	0	5,715,649	1,724,921
31	Ell	810,000	1,401	20,764	22	0	655,305	1,487,492	736,513
32	Ermsdorf	1,880,000	1,062	32,312	73	0	0	1,913,447	1,039,922
33	Erpeldange	510,000	426	57,082	565	0	0	568,073	0
34	Esch/Alzette	11,110,000	806	1,028,249	5,826	0	467,581	12,612,462	508,299

	RECETTES : Communes	Versements 1998	SEO etc. 1998	Amendes 1998	Pensions avant 1997	Divers 1998	Boni 1997	Total Recettes	BONI 1998
35	Esch/Sûre	10,000	74	5,436	96	0	1,614,589	1,630,195	1,282,962
36	Eschweiler	890,000	15	16,749	36	0	142,875	1,049,675	311,117
37	Ettelbruck	1,000,000	1,617	213,349	1,959	0	413,376	1,630,301	0
38	Feulen	640,000	101	46,025	113	0	87,478	773,717	134,679
39	Fischbach	1,510,000	2,194	17,083	95	0	0	1,529,372	201,220
40	Flaxweiler	1,170,000	3,199	40,382	76	0	269,519	1,483,176	125,654
41	Fouhren	110,000	625	18,315	66	0	182,544	311,550	34,327
42	Frisange	1,040,000	234	80,065	321	0	560,769	1,681,389	140,875
43	Garnich	1,420,000	843	42,787	89	0	303,107	1,766,826	566,821
44	Goesdorf	1,360,000	11	24,618	63	0	257,186	1,641,878	656,971
45	Grevenmacher	1,850,000	3,352	103,525	1,320	0	0	1,958,197	76,125
46	Grosbous	990,000	933	23,037	52	0	225,154	1,239,176	514,125
47	Heffingen	610,000	587	25,317	93	0	77,270	713,267	142,321
48	Heiderscheid	1,710,000	34	36,480	69	0	0	1,746,583	626,043
49	Heinerscheid	330,000	521	28,147	58	0	0	358,726	0
50	Hesperange	2,310,000	1,597	746,878	6,776	0	0	3,065,251	0
51	Hobscheid	1,880,000	3,703	73,684	163	0	348,463	2,306,013	425,435
52	Hoscheid	350,000	3	13,796	52	0	232,167	596,018	303,006
53	Hosingen	1,630,000	1,492	42,987	754	0	547,599	2,222,832	1,225,221
54	Junglinster	800,000	2,851	186,798	845	0	0	990,494	0
55	Kautenbach	1,150,000	19	7,823	23	0	24,604	1,182,469	479,241
56	Kayl	2,510,000	1,134	255,350	525	0	345,137	3,112,146	14,567
57	Kehlen	2,050,000	3,631	139,109	828	0	103,927	2,297,495	514,468
58	Koerich	1,180,000	1,853	52,099	667	0	0	1,234,619	254,467
59	Kopstal	10,000	1,978	88,487	212	0	1,275,544	1,376,221	803,904
60	Lac de la Hte-Sûre	860,000	1,862	36,524	83	0	0	898,469	94,572
61	Larochette	1,980,000	1,088	41,372	289	0	0	2,022,749	431,675
62	Lenningen	1,330,000	2,114	38,368	131	0	461,443	1,832,056	665,590
63	Leudelange	990,000	1,951	47,382	401	0	55,870	1,095,604	0
64	Lintgen	2,230,000	2,874	78,401	443	0	0	2,311,718	611,832
65	Lorentzweiler	980,000	2,248	86,049	119	0	121,435	1,189,851	405,947
66	Luxembourg	19,770,000	5,845	5,087,218	99,206	0	1,495,927	26,458,196	0
67	Mamer	3,830,000	3,163	196,163	1,944	0	0	4,031,270	731,302
68	Manternach	1,330,000	1,749	42,162	123	0	762,470	2,136,504	945,301

	RECETTES : Communes	Versements 1998	SEO etc. 1998	Amendes 1998	Pensions avant 1997	Divers 1998	Boni 1997	Total Recettes	BONI 1998
69	Medernach	520,000	2,391	27,551	195	0	0	550,137	134,163
70	Mersch	1,980,000	6,952	264,443	1,638	0	0	2,253,033	0
71	Mertert	1,500,000	1,304	89,873	1,781	0	0	1,592,958	0
72	Mertzig	1,200,000	885	47,936	190	0	508,815	1,757,826	533,229
73	Mompach	1,540,000	3,074	24,589	49	0	163,667	1,731,379	549,179
74	Mondercange	2,190,000	479	264,048	1,836	0	0	2,456,363	113,295
75	Mondorf/Bains	700,000	531	110,862	499	0	6,733	818,625	0
76	Munshausen	1,090,000	7	25,081	81	0	923,074	2,038,243	1,097,160
77	Neunhausen	10,000	39	6,183	15	0	523,361	539,598	175,699
78	Niederanven	1,300,000	1,433	226,205	7,266	0	316,861	1,851,765	0
79	Nommern	180,000	1,531	27,539	52	0	386,099	595,221	408,016
80	Pétange	4,670,000	653	771,577	2,175	0	304,747	5,749,152	1,904,073
81	Putscheid	1,250,000	3	20,331	34	0	84,477	1,354,845	423,373
82	Rambrouch	3,140,000	4,234	87,188	463	0	0	3,231,885	239,245
83	Reckange	1,810,000	399	62,008	316	0	189,093	2,061,816	417,434
84	Redange	1,790,000	486	63,298	358	0	0	1,854,142	0
85	Reisdorf	1,320,000	1,474	20,074	103	0	29,131	1,370,782	446,185
86	Remerschen	640,000	1,046	38,164	196	0	536,909	1,216,315	0
87	Remich	760,000	724	100,866	1,081	0	203,085	1,065,756	0
88	Roeser	1,420,000	1,373	140,728	1,132	0	0	1,563,233	0
89	Rosport	1,210,000	3,291	48,920	301	0	672,468	1,934,980	277,532
90	Rumelange	2,030,000	784	138,360	448	0	265,605	2,435,197	84,437
91	Saeul	1,280,000	2,193	14,812	59	0	389,025	1,686,089	588,890
92	Sandweiler	1,350,000	1,395	86,440	1,432	0	759,038	2,198,305	933,959
93	Sanem	1,560,000	77	415,882	1,135	0	1,083,558	3,060,652	0
94	Schieren	1,370,000	1,910	44,508	264	0	229,377	1,646,059	654,710
95	Schifflange	3,300,000	372	317,436	1,238	0	0	3,619,046	64,878
96	Schuttrange	1,840,000	1,041	89,183	356	0	0	1,930,580	0
97	Septfontaines	1,170,000	997	21,512	50	0	454,018	1,646,577	742,317
98	Stadtbredimus	10,000	1,314	34,885	78	0	562,832	609,109	0
99	Steinfort	440,000	658	127,714	1,082	0	314,662	884,116	270,745
100	Steinsel	670,000	2,458	140,438	622	0	868,082	1,681,600	0
101	Strassen	1,600,000	3,093	230,904	4,056	0	565,036	2,403,089	529,269
102	Troisvierges	840,000	16	151,961	625	0	127,685	1,120,287	0

	RECETTES : Communes	Versements 1998	SEO etc. 1998	Amendes 1998	Pensions avant 1997	Divers 1998	Boni 1997	Total Recettes	BONI 1998
103	Tuntange	1,680,000	2,503	27,335	59	0	0	1,709,897	102,640
104	Useldange	1,340,000	314	39,563	149	0	65,915	1,445,941	350,698
105	Vianden	10,000	826	57,446	563	0	929,496	998,331	812,214
106	Vichten	930,000	1	23,941	30	0	751,267	1,705,239	846,943
107	Wahl	980,000	1,342	19,465	145	0	74,370	1,075,322	281,802
108	Waldbillig	1,030,000	612	45,918	124	0	177,931	1,254,585	575,216
109	Waldbredimus	1,340,000	501	23,498	33	0	574,864	1,938,896	873,530
110	Walferdange	3,040,000	1,335	228,763	1,060	0	0	3,271,158	0
111	Weiler-la-Tour	1,060,000	913	40,878	105	0	221,505	1,323,401	108,874
112	Weiswampach	410,000	603	33,228	356	0	575,607	1,019,794	217,178
113	Wellenstein	860,000	738	32,383	194	0	0	893,315	0
114	Wiltz	3,110,000	929	168,873	2,398	0	0	3,282,200	707,627
115	Wilwerwiltz	840,000	13	17,249	44	0	0	857,306	0
116	Wincrange	2,140,000	92	89,399	505	0	302,361	2,532,357	0
117	Winseler	360,000	23	31,166	113	0	23,652	414,954	117,425
118	Wormeldange	4,450,000	2,174	65,315	290	0	0	4,517,779	2,763,608
	TOTAUX	194,730,000	177,029	18,266,329	185,058	0	32,010,248	245,368,664	43,414,969

Exercice 1997

A. DEPENSES

1.	Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			
	a) Mémorial	13,588,685 LUF		
	b) Imprimés pour la comptabilité communale	1,022,781 LUF		
	c) Nouvelles cartes d'identité	1,318,265 LUF		
	d) Imprimés divers et dépenses diverses	16,181,291 LUF		
	e) Elections communales	0 LUF		
	total Mémorial, Imprimés, Dépenses diverses			32,111,022 LUF
2.	Timbres et régistres de l'état civil, Tables décennales			2,369,200 LUF
3.	Pasinomie			202,816 LUF
4.	Frais d'entretien des indigents à charge des communes - domicile de secours			14,943,867 LUF
5.	Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			7,152,343 LUF
6.	Affiliation des membres de la police à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux			52,146,861 LUF
7.	Pensions et rentes du secteur contributif			24,576,779 LUF
8.	Congé politique de l'année 1996			95,231,913 LUF
9.	Remboursement d'une partie des frais de l'école de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe résultant des prestations fournies dans l'intérêt de l'enseignement musical communal			5,000,000 LUF
10.	Mali reporté de l'exercice 1996			5,888,382 LUF
11.	Frais résultant du fonctionnement des commissariats et des postes de police		*	311,677,366 LUF
11a	Montant payé de trop pour les frais de fonctionnement des commissariats de police - régularisation en 1998		*	131,264 LUF
12.	Répartition provisoire de la part des communes dans les traitements du personnel de l'enseignement primaire et spéciale		*	1,953,108,259 LUF
13.	Salaires des ouvriers dits "saisonniers" travaillant pour le compte des communes et syndicats		*	26,554,730 LUF
	Total des dépenses			**2,531,094,802** LUF

B. RECETTES

1.	Versements		170,120,000 LUF
2.	Affiliation des préposés forestiers à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux: Parts de la société électrique de l'Our,de l'établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité et de la caisse de pension des employés privés		168,998 LUF
3.	Subsides tenant lieu d'attribution d'amendes		20,628,313 LUF
4.	Pensions et rentes du secteur contributif Part de l'assurance-Vieillesse et Invalidité, de la Caisse de Pension Agricole et de la Caisse de Pension des Artisans, des Commerçants et Industriels		104,194 LUF
5.	Remboursement Ced. Samsom - note de crédit		5,462 LUF
6.	Boni reporté de l'exercice 1996		66,022,030 LUF
7.	Remboursement par les communes des frais de fonctionnement des commissariats et des postes de police	*	311,677,366 LUF
8.	Remboursement de la part des communes des traitements de l'enseignement primaire et spéciale	*	1,953,108,259 LUF
9.	Remboursement par les communes des salaires des ouvriers dits " saisonniers "	*	26,554,730 LUF
	Total des recettes		**2,548,389,352** LUF

* Les postes marqués d'un * au niveau des dépenses s'équilibrent par des recettes équivalentes au niveau des recettes, même s'il peut y avoir des retards de paiements des recettes dues. Comme le montant des dépenses n'est connu qu' au tout dernier moment de l'exercice (date de clôture des dépenses: 31 mars) il ne reste plus suffisamment de temps pour régulariser la situation avant le 30 avril (date de clôture des recettes).

C. DECOMPTE

Dépenses:	2,531,094,802 LUF	
Recettes:	2,548,389,352 LUF	
	17,294,550 LUF	17,294,550 LUF
+ différence dans les frais de fonctionnement des commissariats et des postes de police à régulariser en 1998		131,264 LUF
Boni effectif de l'année 1997 :		17,425,814 LUF

cf tableau en annexe : boni 1997 :	32,010,248 LUF
- mali 1997 :	(14,584,434) LUF
Boni effectif de l'année 1997 :	17,425,814 LUF

Suit le tableau ...

Ainsi fait et arrêté en exécution des articles 1 et 6 de l'ordonnance de la Députation des Etats du 22 novembre 1825, pour être notifié aux administrations communales.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

	DEPENSES : Communes	Divers 1997	Timbres 1997	Pasinomie 1997	Indigents 1997	Prép.forst. 1997	Police 1997	Cong.pol. 1996	U G D A 1997	Pensions 1997	Mali 1996	Total Dépenses	MALI 1997
1	Bascharage	514,988	20,200	0	0	78,918	0	1,188,833	0	135,640	0	1,938,579	0
2	Bastendorf	62,851	5,600	0	0	62,632	0	920,033	0	5,929	9,312	1,066,357	0
3	Beaufort	89,098	7,800	4,507	0	76,525	0	934,637	0	20,065	0	1,132,632	0
4	Bech	71,560	9,600	0	0	79,344	0	872,571	7,769	9,715	128,075	1,178,634	0
5	Beckerich	114,959	9,000	0	0	79,342	0	316,718	0	76,711	0	596,730	0
6	Berdorf	76,540	9,200	4,507	0	110,054	0	510,217	17,091	13,374	0	740,983	0
7	Berg	96,009	6,200	0	207,911	17,312	0	188,023	0	166,302	0	681,757	92,930
8	Bertrange	466,164	13,600	0	0	92,393	0	1,262,444	293,661	444,185	0	2,572,447	232,372
9	Bettborn	83,339	10,800	0	44,230	93,241	0	0	0	13,916	0	245,526	0
10	Bettembourg	639,346	24,000	0	53,076	90,085	833,814	1,704,526	164,699	200,185	0	3,709,731	0
11	Bettendorf	126,648	13,000	4,507	8,846	35,924	0	336,798	45,059	21,823	0	592,605	0
12	Betzdorf	125,404	7,800	4,507	0	158,910	0	1,045,990	0	403,387	0	1,745,998	188,385
13	Bissen	128,541	13,200	4,507	10,394	128,200	0	503,828	0	89,835	0	878,505	0
14	Biwer	323,719	6,200	4,507	0	100,880	0	955,173	0	17,463	176,637	1,584,579	265,226
15	Boevange/Attert	99,783	9,400	0	0	79,158	0	820,546	0	15,039	0	1,023,926	0
16	Boulaide	294,730	10,200	0	0	29,091	0	454,540	29,521	6,270	0	824,352	0
17	Bourscheid	79,774	9,800	0	0	1,436	0	909,080	0	10,583	0	1,010,673	0
18	Bous	78,637	6,200	0	82,740	59,447	0	43,811	0	10,689	0	281,524	0
19	Burmerange	299,498	5,200	0	0	13,473	0	605,141	0	3,480	0	926,792	37,627
20	Clemency	111,818	11,800	4,507	0	129,683	0	777,875	51,274	10,908	0	1,097,865	23,935
21	Clervaux	94,174	17,000	0	26,538	2,371	0	230,465	436,607	72,238	0	879,393	213,181
22	Consdorf	99,598	11,600	0	0	129,559	0	376,045	0	14,757	0	631,559	0
23	Consthum	282,953	5,200	0	0	216	0	737,487	0	2,730	16,535	1,045,121	193,671
24	Contern	396,965	10,800	4,507	0	65,734	0	823,284	158,484	297,749	0	1,757,523	189,493
25	Dalheim	103,325	8,800	0	0	109,912	0	524,821	41,952	22,859	0	811,669	0
26	Diekirch	525,311	27,200	0	30,956	96,507	861,318	1,077,936	0	151,514	0	2,770,742	516,184
27	Differdange	1,042,374	272,600	4,507	101,729	85,193	3,149,164	2,239,843	0	271,637	0	7,167,047	0
28	Dippach	390,774	11,600	0	409,643	110,737	0	1,345,366	52,828	7,136	0	2,328,084	429,721
29	Dudelange	952,685	51,400	4,507	848,306	60,824	2,905,783	2,315,600	0	358,949	0	7,498,054	1,078
30	Echternach	235,757	27,000	4,507	1,965,658	130,529	864,041	1,135,438	0	193,965	66,108	4,623,003	1,465,855
31	Ell	64,619	6,400	0	0	40,138	0	617,006	0	2,984	118,485	849,632	0
32	Ermsdorf	67,203	7,000	0	431,682	39,153	0	518,431	0	9,687	529,265	1,602,421	377,068
33	Erpeldange	346,343	8,000	0	0	26,698	0	167,943	15,538	75,009	0	639,531	200,964
34	Esch/Alzette	1,269,974	259,800	4,507	1,568,707	35,738	7,108,667	2,730,892	0	773,773	0	13,752,058	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1997	Timbres 1997	Pasinomie 1997	Indigents 1997	Prép.forst. 1997	Police 1997	Cong.pol. 1996	U G D A 1997	Pensions 1997	Mali 1996	Total Dépenses	MALI 1997
35	Esch/Sûre	279,874	4,400	0	80,037	2,312	0	37,422	0	12,787	0	416,832	0
36	Eschweiler	57,270	9,600	0	0	613	0	614,268	0	4,792	0	686,543	0
37	Ettelbruck	322,433	234,600	0	0	73,248	1,054,826	397,951	0	260,205	0	2,343,263	0
38	Feulen	88,703	7,800	0	0	2,194	0	532,122	0	15,025	0	645,844	0
39	Fischbach	60,793	6,400	4,507	0	84,477	0	596,926	0	12,584	15,709	781,396	449,115
40	Flaxweiler	325,403	8,200	4,507	0	146,161	0	875,309	0	10,135	0	1,369,715	0
41	Fouhren	55,373	7,800	0	0	17,165	0	188,935	0	8,794	0	278,067	0
42	Frisange	139,687	18,600	4,507	0	10,576	0	1,252,268	79,242	42,693	0	1,547,573	0
43	Garnich	89,691	7,000	0	0	33,539	0	889,000	45,059	11,843	0	1,076,132	0
44	Goesdorf	69,559	6,600	0	444,479	1,542	0	847,927	0	8,388	102,003	1,480,498	0
45	Grevenmacher	438,047	16,400	4,507	300,698	135,574	0	1,144,565	0	175,348	0	2,215,139	3,176
46	Grosbous	66,345	8,000	0	0	42,893	0	604,228	0	6,877	0	728,343	0
47	Heffingen	66,489	5,400	0	0	21,716	0	466,406	0	12,309	0	572,320	0
48	Heiderscheid	70,330	6,600	0	0	5,450	0	1,043,252	55,935	9,121	0	1,190,688	60,802
49	Heinerscheid	304,361	7,200	0	0	19,342	0	179,352	142,946	7,705	0	660,906	75,505
50	Hesperange	739,519	35,600	0	159,228	62,325	842,572	741,594	135,177	899,903	0	3,615,918	1,297,000
51	Hobscheid	368,192	10,200	4,507	0	155,935	0	1,221,235	76,134	21,678	0	1,857,881	0
52	Hoscheid	52,581	4,600	0	0	135	0	222,706	0	6,922	0	286,944	0
53	Hosingen	92,409	11,200	0	0	51,663	0	837,887	29,521	100,156	0	1,122,836	0
54	Junglinster	257,346	18,000	0	0	105,257	0	1,092,174	48,167	112,174	0	1,633,118	15,691
55	Kautenbach	46,883	4,600	0	0	770	0	635,261	0	3,013	53,456	743,983	0
56	Kayl	312,928	21,600	0	401,189	43,422	709,988	1,524,261	15,538	69,765	0	3,098,691	0
57	Kehlen	460,955	9,600	4,507	0	135,317	0	856,142	323,182	110,023	0	1,899,726	0
58	Koerich	339,109	8,800	0	0	93,588	0	324,056	26,414	88,579	0	880,546	134,777
59	Kopstal	155,546	14,800	4,507	0	67,926	0	284,772	54,382	28,181	0	610,114	0
60	Lac de la Hte-Sûre	79,809	12,800	0	0	75,792	0	549,008	32,629	11,071	0	761,109	27,829
61	Larochette	90,781	8,600	0	0	37,959	0	754,829	93,226	38,360	162,790	1,186,545	928,864
62	Lenningen	78,066	9,200	4,507	0	103,934	0	1,136,351	0	17,440	0	1,349,498	0
63	Leudelange	335,717	9,400	4,507	0	72,143	0	632,523	46,613	53,216	585,987	1,740,106	0
64	Lintgen	121,064	8,600	4,507	261,145	97,407	0	934,637	108,763	58,888	34,939	1,629,950	325,984
65	Lorentzweiler	151,167	14,600	0	53,490	80,315	0	338,167	146,053	15,757	0	799,549	0
66	Luxembourg	3,085,866	0	0	3,490,495	227,251	25,705,006	2,531,004	0	13,174,154	0	48,213,776	0
67	Mamer	534,900	25,600	0	0	107,786	0	1,867,905	133,623	258,144	294,032	3,221,990	516,852
68	Manternach	85,246	11,400	4,507	0	62,407	0	977,307	0	16,270	0	1,157,137	0

	DEPENSES : Communes	Divers 1997	Timbres 1997	Pasinomie 1997	Indigents 1997	Prép.forst. 1997	Police 1997	Cong.pol. 1996	U G D A 1997	Pensions 1997	Mali 1996	Total Dépenses	MALI 1997
69	Medernach	76,681	5,800	0	106,152	66,703	0	54,764	10,876	25,878	0	346,854	33,186
70	Mersch	544,098	42,400	0	0	273,331	828,668	315,805	104,102	217,590	0	2,325,994	14,500
71	Mertert	398,477	10,800	4,507	106,152	69,454	0	589,625	0	236,535	0	1,415,550	674,491
72	Mertzig	79,494	7,600	4,507	0	49,742	0	1,006,743	0	25,293	0	1,173,379	0
73	Mompach	64,629	6,200	4,507	0	136,067	0	934,637	0	6,472	0	1,152,512	0
74	Mondercange	514,887	52,400	4,507	0	18,457	729,049	300,289	93,226	243,846	0	1,956,661	525,499
75	Mondorf/Bains	423,393	13,000	4,507	63,840	17,440	0	390,649	66,812	66,327	0	1,045,968	0
76	Munshausen	69,241	13,600	0	0	279	0	290,249	60,597	10,700	146,950	591,616	0
77	Neunhausen	46,012	6,600	0	0	1,564	0	265,687	0	1,971	0	321,834	0
78	Niederanven	504,631	15,800	0	0	58,215	755,259	1,171,491	111,871	964,904	0	3,582,171	0
79	Nommern	64,064	7,800	0	80,651	93,266	0	70,737	0	6,912	0	323,430	0
80	Pétange	805,156	38,600	4,507	447,090	28,802	1,295,387	1,933,165	0	288,899	0	4,841,606	0
81	Putscheid	67,821	6,000	0	0	108	0	655,341	0	4,510	0	733,780	0
82	Rambrouch	153,173	22,800	0	0	212,962	0	1,060,594	1,554	61,527	409,314	1,921,924	1,458,383
83	Reckange	99,053	7,200	4,507	0	13,656	0	1,154,605	24,860	41,999	662,445	2,008,325	0
84	Redange	352,935	5,800	0	206,232	30,008	0	891,282	0	47,512	0	1,533,769	378,897
85	Reisdorf	66,511	6,800	0	0	59,858	0	722,883	23,306	13,629	71,470	964,457	0
86	Remerschen	313,434	8,600	4,507	0	43,750	0	855,229	0	26,025	0	1,251,545	0
87	Remich	375,883	13,200	4,507	0	27,162	0	884,437	69,919	143,537	409,839	1,928,484	0
88	Roeser	430,873	17,600	0	159,228	97,184	0	694,589	83,903	150,309	0	1,633,686	213,714
89	Rosport	104,829	10,600	0	0	100,256	0	1,357,232	0	40,038	0	1,612,955	0
90	Rumelange	432,436	20,800	0	252,597	31,812	660,117	1,050,554	12,430	59,457	0	2,520,203	0
91	Saeul	55,931	5,800	0	70,768	86,472	0	876,222	0	7,848	0	1,103,041	0
92	Sandweiler	145,560	28,800	0	0	47,943	0	1,017,696	54,382	190,167	0	1,484,548	0
93	Sanem	783,334	49,800	0	546,426	2,885	1,196,713	386,314	4,661	150,739	0	3,120,872	0
94	Schieren	82,505	9,400	0	212,294	57,764	0	846,102	0	35,043	6,222	1,249,330	0
95	Schifflange	601,848	24,400	4,507	250,672	25,752	900,333	1,653,869	0	164,420	0	3,625,801	388,933
96	Schuttrange	385,970	12,400	4,507	0	42,363	0	1,262,855	90,118	47,215	693,690	2,539,118	107,210
97	Septfontaines	65,886	5,600	4,507	0	42,051	0	839,713	0	6,703	0	964,460	0
98	Stadtbredimus	316,009	7,800	4,507	0	54,463	0	153,339	66,812	10,361	0	613,291	0
99	Steinfort	188,390	40,400	4,507	0	29,495	0	81,461	97,887	143,759	0	585,899	0
100	Steinsel	434,928	17,800	4,507	0	101,420	0	865,269	161,591	82,583	0	1,668,098	0
101	Strassen	501,943	18,600	4,507	53,076	128,468	0	1,037,776	45,059	538,708	0	2,328,137	0
102	Troisvierges	356,044	9,800	0	0	2,562	0	757,567	142,946	82,982	0	1,351,901	0

	RECETTES : Communes	Versements 1997	SEO etc. 1997	Amendes 1997	Pensions 1997	Divers 1997	Boni 1996	Total Recettes	BONI 1997
1	Bascharage	1,290,000	1,865	276,521	575	79	844,905	2,413,945	475,366
2	Bastendorf	1,120,000	1,480	21,515	25	9	0	1,143,029	76,672
3	Beaufort	1,260,000	1,808	54,657	85	17	234,170	1,550,737	418,105
4	Bech	1,420,000	1,875	34,021	41	11	0	1,455,948	277,314
5	Beckerich	650,000	1,875	82,539	325	24	516,026	1,250,789	654,059
6	Berdorf	1,110,000	2,600	32,477	57	13	102,932	1,248,079	507,096
7	Berg	310,000	409	59,522	705	21	218,170	588,827	0
8	Bertrange	1,560,000	2,183	172,635	1,883	64	603,310	2,340,075	0
9	Bettborn	10,000	2,203	38,314	59	15	266,022	316,613	71,087
10	Bettembourg	3,100,000	2,129	420,050	849	116	1,435,421	4,958,565	1,248,834
11	Bettendorf	490,000	849	82,514	93	30	444,126	1,017,612	425,007
12	Betzdorf	1,300,000	3,755	77,851	1,710	28	174,269	1,557,613	0
13	Bissen	420,000	3,029	89,716	381	30	366,650	879,806	1,301
14	Biwer	1,270,000	2,384	46,878	74	17	0	1,319,353	0
15	Boevange/Attert	1,150,000	1,870	56,185	64	22	297,565	1,505,706	481,780
16	Boulaide	800,000	687	21,186	27	8	169,343	991,251	166,899
17	Bourscheid	1,120,000	34	34,970	45	14	186,762	1,341,825	331,152
18	Bous	30,000	1,405	34,963	45	13	227,673	294,099	12,575
19	Burmerange	630,000	318	24,114	15	10	234,708	889,165	0
20	Clemency	720,000	3,064	64,336	46	25	286,459	1,073,930	0
21	Clervaux	420,000	56	61,308	306	21	184,521	666,212	0
22	Consdorf	1,090,000	3,061	55,166	63	21	464,686	1,612,997	981,438
23	Consthum	840,000	5	11,429	12	4	0	851,450	0
24	Contern	860,000	1,553	105,395	1,262	38	599,782	1,568,030	0
25	Dalheim	10,000	2,597	55,947	97	22	954,890	1,023,553	211,884
26	Diekirch	680,000	2,280	239,811	642	74	1,331,751	2,254,558	0
27	Differdange	5,350,000	2,013	728,131	1,152	215	1,559,470	7,640,981	473,934
28	Dippach	1,490,000	2,617	98,824	30	39	306,853	1,898,363	0
29	Dudelange	4,420,000	1,437	679,952	1,522	212	2,393,853	7,496,976	0
30	Echternach	2,980,000	3,084	173,185	822	57	0	3,157,148	0
31	Ell	1,480,000	948	23,967	13	9	0	1,504,937	655,305
32	Ermsdorf	1,200,000	925	24,377	41	10	0	1,225,353	0
33	Erpeldange	50,000	631	63,346	318	25	324,247	438,567	0
34	Esch/Alzette	10,700,000	844	1,391,157	3,280	321	2,124,037	14,219,639	467,581

	RECETTES : Communes	Versements 1997	SEO etc. 1997	Amendes 1997	Pensions 1997	Divers 1997	Boni 1996	Total Recettes	BONI 1997
35	Esch/Sûre	10,000	55	6,152	54	2	2,015,158	2,031,421	1,614,589
36	Eschweiler	770,000	14	16,811	20	7	42,566	829,418	142,875
37	Ettelbruck	1,390,000	1,731	259,272	1,103	95	1,104,438	2,756,639	413,376
38	Feulen	480,000	52	43,556	64	17	209,633	733,322	87,478
39	Fischbach	310,000	1,996	20,225	53	7	0	332,281	0
40	Flaxweiler	1,380,000	3,454	45,002	43	17	210,718	1,639,234	269,519
41	Fouhren	230,000	406	22,355	37	8	207,805	460,611	182,544
42	Frisange	1,920,000	250	87,244	181	32	100,635	2,108,342	560,769
43	Garnich	1,090,000	792	49,709	50	19	238,669	1,379,239	303,107
44	Goesdorf	1,710,000	36	27,601	36	11	0	1,737,684	257,186
45	Grevenmacher	1,220,000	3,203	116,213	743	46	871,758	2,211,963	0
46	Grosbous	900,000	1,013	23,860	29	9	28,586	953,497	225,154
47	Heffingen	530,000	513	27,817	52	10	91,198	649,590	77,270
48	Heiderscheid	1,090,000	129	37,925	39	14	1,779	1,129,886	0
49	Heinerscheid	180,000	457	33,716	33	11	371,184	585,401	0
50	Hesperange	10,000	1,473	532,739	3,815	134	1,770,757	2,318,918	0
51	Hobscheid	1,780,000	3,684	86,974	92	31	335,563	2,206,344	348,463
52	Hoscheid	10,000	3	17,033	29	5	492,041	519,111	232,167
53	Hosingen	1,490,000	1,221	49,176	425	18	129,595	1,670,435	547,599
54	Junglinster	760,000	2,487	195,658	476	71	658,735	1,617,427	0
55	Kautenbach	760,000	18	8,553	13	3	0	768,587	24,604
56	Kayl	1,630,000	1,026	282,761	296	89	1,529,656	3,443,828	345,137
57	Kehlen	740,000	3,197	157,152	466	62	1,102,776	2,003,653	103,927
58	Koerich	650,000	2,211	58,814	376	23	34,345	745,769	0
59	Kopstal	690,000	1,605	100,300	119	39	1,093,595	1,885,658	1,275,544
60	Lac de la Hte-Sûre	10,000	1,791	39,872	47	16	681,554	733,280	0
61	Larochette	210,000	897	46,602	163	19	0	257,681	0
62	Lenningen	1,760,000	2,456	38,866	74	14	9,531	1,810,941	461,443
63	Leudelange	1,740,000	1,705	54,024	226	21	0	1,795,976	55,870
64	Lintgen	1,220,000	2,302	81,386	250	28	0	1,303,966	0
65	Lorentzweiler	410,000	1,898	97,935	67	38	411,046	920,984	121,435
66	Luxembourg	27,950,000	5,370	7,033,878	55,852	1,023	14,663,580	49,709,703	1,495,927
67	Mamer	2,480,000	2,547	221,410	1,094	87	0	2,705,138	0
68	Manternach	1,660,000	1,475	39,148	69	16	218,899	1,919,607	762,470

	RECETTES : Communes	Versements 1997	SEO etc. 1997	Amendes 1997	Pensions 1997	Divers 1997	Boni 1996	Total Recettes	BONI 1997
69	Medernach	130,000	1,576	32,730	110	13	149,239	313,668	0
70	Mersch	590,000	6,458	278,462	922	88	1,435,564	2,311,494	0
71	Mertert	360,000	1,641	124,302	1,003	41	254,072	741,059	0
72	Mertzig	1,420,000	1,175	40,629	107	16	220,267	1,682,194	508,815
73	Mompach	820,000	3,215	27,206	27	11	465,720	1,316,179	163,667
74	Mondercange	520,000	436	222,983	1,034	76	686,633	1,431,162	0
75	Mondorf/Bains	900,000	412	118,978	281	43	32,987	1,052,701	6,733
76	Munshausen	1,490,000	7	24,628	45	10	0	1,514,690	923,074
77	Neunhausen	10,000	37	6,941	8	3	828,206	845,195	523,361
78	Niederanven	2,760,000	1,376	225,546	4,091	69	907,950	3,899,032	316,861
79	Nommern	490,000	2,204	30,255	29	11	187,030	709,529	386,099
80	Pétange	2,240,000	681	566,693	1,225	173	2,337,581	5,146,353	304,747
81	Putscheid	790,000	3	22,798	19	9	5,428	818,257	84,477
82	Rambrouch	360,000	5,032	98,210	261	38	0	463,541	0
83	Reckange	2,140,000	323	56,895	178	22	0	2,197,418	189,093
84	Redange	1,000,000	709	70,796	201	28	83,138	1,154,872	0
85	Reisdorf	970,000	1,414	22,107	58	9	0	993,588	29,131
86	Remerschen	1,580,000	1,034	42,537	110	17	164,756	1,788,454	536,909
87	Remich	2,030,000	642	100,282	609	36	0	2,131,569	203,085
88	Roeser	850,000	2,296	136,460	637	52	430,527	1,419,972	0
89	Rosport	2,070,000	2,369	55,729	170	22	157,133	2,285,423	672,468
90	Rumelange	1,960,000	752	163,161	252	50	661,593	2,785,808	265,605
91	Saeul	1,220,000	2,043	19,022	33	6	250,962	1,492,066	389,025
92	Sandweiler	1,670,000	1,133	88,804	806	29	482,814	2,243,586	759,038
93	Sanem	1,940,000	68	497,240	639	165	1,766,318	4,204,430	1,083,558
94	Schieren	1,430,000	1,365	47,175	149	18	0	1,478,707	229,377
95	Schifflange	1,720,000	608	319,272	697	98	1,196,193	3,236,868	0
96	Schuttrange	2,330,000	1,001	100,667	200	40	0	2,431,908	0
97	Septfontaines	1,270,000	994	24,147	28	10	123,299	1,418,478	454,018
98	Stadtbredimus	10,000	1,287	39,674	44	16	1,125,102	1,176,123	562,832
99	Steinfort	10,000	697	146,928	609	51	742,276	900,561	314,662
100	Steinsel	1,540,000	2,396	144,769	350	55	848,610	2,536,180	868,082
101	Strassen	1,600,000	3,035	197,485	2,284	76	1,090,293	2,893,173	565,036
102	Troisvierges	830,000	61	126,157	352	29	522,987	1,479,586	127,685

	DEPENSES : Communes	Divers 1997	Timbres 1997	Pasinomie 1997	Indigents 1997	Prép.forst. 1997	Police 1997	Cong.pol. 1996	U G D A 1997	Pensions 1997	Mali 1996	Total Dépenses	MALI 1997
103	Tuntange	72,333	7,400	0	0	59,715	0	914,101	0	7,863	121,917	1,183,329	390,504
104	Useldange	86,587	9,600	0	0	14,638	0	944,677	62,150	19,827	0	1,137,479	0
105	Vianden	98,667	11,400	4,507	0	41,730	0	73,019	0	74,763	0	304,086	0
106	Vichten	59,702	9,800	0	450,089	54	0	759,393	0	3,974	0	1,283,012	0
107	Wahl	70,058	4,800	0	0	45,711	0	648,952	0	19,208	0	788,729	0
108	Waldbillig	74,938	9,600	0	53,076	25,055	0	474,620	0	16,452	0	653,741	0
109	Waldbredimus	69,071	6,200	4,507	0	20,065	0	528,517	66,812	4,414	502,603	1,202,189	0
110	Walferdange	538,372	21,400	4,507	0	60,461	834,135	1,277,824	188,005	140,748	0	3,065,452	1,245,951
111	Weiler-la-Tour	86,355	8,200	0	0	35,899	0	995,562	12,430	13,909	12,084	1,164,439	0
112	Weiswampach	80,083	8,600	0	0	12,377	0	752,091	144,500	47,329	0	1,044,980	0
113	Wellenstein	313,893	7,800	4,507	0	34,177	0	243,243	87,011	25,776	0	716,407	182,467
114	Wiltz	206,239	129,000	4,507	904,347	39,253	912,021	838,800	0	318,465	0	3,352,632	497,601
115	Wilwerwiltz	293,232	5,200	0	0	543	0	755,285	15,538	5,836	0	1,075,634	67,477
116	Wincrange	388,230	14,400	0	0	624	0	1,741,492	188,005	67,126	0	2,399,877	0
117	Winseler	65,113	9,200	0	0	920	0	161,553	0	15,001	0	251,787	0
118	Wormeldange	124,187	9,000	4,508	0	81,916	0	1,370,923	1,550	38,904	558,515	2,189,503	142,336
	TOTAUX	32,111,022	2,369,200	202,816	14,943,867	7,152,343	52,146,861	95,231,913	5,000,000	24,576,779	5,888,382	239,623,183	14,584,434

	RECETTES : Communes	Versements 1997	SEO etc. 1997	Amendes 1997	Pensions 1997	Divers 1997	Boni 1996	Total Recettes	BONI 1997
103	Tuntange	760,000	1,411	31,369	33	12	0	792,825	0
104	Useldange	1,050,000	346	43,718	84	17	109,229	1,203,394	65,915
105	Vianden	630,000	986	59,485	317	20	542,774	1,233,582	929,496
106	Vichten	1,820,000	1	26,063	17	10	188,188	2,034,279	751,267
107	Wahl	740,000	1,080	21,529	81	8	100,401	863,099	74,370
108	Waldbillig	660,000	592	40,117	70	12	130,881	831,672	177,931
109	Waldbredimus	1,750,000	474	26,550	19	10	0	1,777,053	574,864
110	Walferdange	1,030,000	1,429	255,343	597	80	532,052	1,819,501	0
111	Weiler-la-Tour	1,340,000	848	45,021	59	16	0	1,385,944	221,505
112	Weiswampach	1,200,000	292	38,234	201	14	381,846	1,620,587	575,607
113	Wellenstein	390,000	808	39,052	109	15	103,956	533,940	0
114	Wiltz	2,190,000	927	162,017	1,350	56	500,681	2,855,031	0
115	Wilwerwiltz	880,000	13	18,756	25	7	109,356	1,008,157	0
116	Wincrange	1,990,000	15	100,419	285	40	611,479	2,702,238	302,361
117	Winseler	170,000	22	29,236	64	9	76,108	275,439	23,652
118	Wormeldange	1,970,000	1,934	75,038	165	30	0	2,047,167	0
	TOTAUX	170,120,000	168,998	20,628,313	104,194	5,462	66,022,030	257,048,997	32,010,248

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 67 10 septembre 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur Stéphane BREDA COELHO à changer son nom patronymique actuel en celui de «BREDA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Stéphane BREDA COELHO, né le 20 novembre 1978 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4478 Belvaux, 5, rue des Prés, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BREDA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Stéphane BREDA COELHO est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «BREDA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 24 août 2004 portant fixation de la date des élections des membres assurés et des membres employeurs de l'assemblée générale ainsi que du conseil d'administration du Fonds de compensation commun au régime général de pension.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,

Vu les articles 67bis et 67ter du règlement grand-ducal modifié du 13 juillet 1993 ayant pour objet la désignation des délégués des assurés et des employeurs dans les institutions d'assurance maladie, les caisses de pension, le Fonds de compensation commun au régime général de pension et les juridictions de sécurité sociale ainsi que le délégués des assurés dans l'association d'assurance contre les accidents, section industrielle;

Arrête:

Art. 1er. Les dates des élections des membres assurés et des membres employeurs de l'assemblée générale ainsi que du conseil d'administration du Fonds de compensation commun au régime général de pension sont fixées au 22 octobre 2004, respectivement au 18 novembre 2004.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 août 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration des Contributions Directes. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'Administration des Contributions Directes organisera au cours de l'année 2005 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

Epoques	Carrières	Examens
Avril 2005	Rédacteur	Fin de stage
Juin 2005	Ingénieur technicien	Promotion
Octobre 2005	Expéditionnaire administratif	Promotion
Octobre 2005	Rédacteur	Promotion

Elections des membres assurés et des membres employeurs de l'assemblée générale ainsi que du conseil d'administration du Fonds de compensation commun au régime général de pension. Nomination de la présidente des bureaux électoraux. – Par arrêté ministériel du 24 août 2004, Madame Toinie WOLTER, chargée d'études auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée présidente du bureau électoral pour les élections des membres assurés et des membres employeurs de l'assemblée générale ainsi que du conseil d'administration du Fonds de compensation commun au régime général de pension ayant lieu le 22 octobre 2004, respectivement le 18 novembre 2004.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois d'octobre 2004 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 19 octobre 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Personnel de l'Etat	1
Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux	1
Caisse de Maladie des Ouvriers	2

le 27 octobre 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de l'Emploi	1
Caisse de Maladie des Employés Privés	2
Union des Caisses de Maladie	1

le 26 octobre 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur gradué

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de l'Emploi	1
Administration des Etablissements Pénitentiaires	1
Centre de Logopédie	1

le 26 octobre 2004: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments Publics Formation demandée: Génie civil	2
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: Génie civil	2
Administration des Services Techniques de l'Agriculture Formation demandée: Dessinateur en bâtiment	1
Administration des Services Techniques de l'Agriculture Formation demandée: Electrotechnique	1

Le relevé sera complété par les postes devenant vacants jusqu'à la date de la publication des résultats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 4 et 15 octobre 2004.

Remembrement de SCHIFFLANGE.

Mise en possession provisoire des nouvelles parcelles

En exécution des dispositions de l'article 34 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office National du Remembrement décrète la mise en possession provisoire des nouvelles parcelles pour l'ensemble des terres agricoles.

Elle aura lieu d'après les dispositions suivantes:

- La prise en possession des nouvelles parcelles aura lieu en principe à partir du 1er septembre 2004 pour les terres arables et à partir du 1er novembre 2004 pour les prairies et pâturages. Toutefois la rentrée des récoltes respectivement la rentrée du bétail est à observer.
- Les clôtures de pâtures que le nouveau propriétaire est disposé à reprendre en totalité ou partiellement seront à indemniser par celui-ci au propriétaire sortant. Les clôtures non reprises sont à enlever par le nouveau propriétaire.
- Aucune indemnité n'est due pour engrais apportés aux anciennes parcelles.

Il est porté à la connaissance des propriétaires que la mise en possession provisoire donne seulement droit à l'exploitation des nouvelles parcelles. La propriété ne sera en vigueur qu'après la transcription de l'acte de remembrement.

L'ONR se tiendra à la disposition des propriétaires pour toute information concernant les limites des nouvelles parcelles cadastrales.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Le Président de l'ONR
Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 68 **13 septembre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 août 2004 portant délégation de signature à Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'Etat.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'arrêté royal grand-ducal modifié du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, notamment l'article 4 ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN ;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre ;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué ;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux Membres du Gouvernement ;

Arrête:

Art. 1er. - Délégation de signature est donnée à Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'Etat, pour les affaires relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ABBRACCIAVENTO Angelo, né le 06.02.1966 à Luxembourg, demeurant à Roeser, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA LIVRAMENTO Lelita, née le 28.10.1981 à Ettelbruck, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AMORIM DA SILVA Vasco Manuel, né le 06.07.1977 à Povoa de Lanhoso (Portugal), demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ARAUJO Antoinette Cécile, née le 15.02.1966 à Luxembourg, demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiswampach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BECKER Werner, né le 03.03.1967 à Sankt Vith (Belgique), demeurant à Weiswampach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BENTO DOS SANTOS Celeste Otilia, née le 09.06.1972 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOUMANSOUR Samira, née le 16.08.1979 à Rabat (Maroc), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRAGANÇA DA SILVA Alexandre, né le 14.03.1984 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA GOMES Steven, né le 09.03.1984 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA RIBEIRO Reinaldo, né le 01.07.1983 à Luxembourg, demeurant à Moutfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur D'AMICIS Enrico, né le 26.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE JESUS OLIVEIRA Sonia Maria, née le 23.06.1974 à Barrô/Agueda (Portugal), demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.08.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE SANTIS Adrien, né le 16.03.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DI BARI Rocco, né le 06.05.1966 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DRAGUSIC Miroslav, né le 12.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wahl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FARTO PEDRO Fernando Sérgio, né le 28.02.1970 à Vieira de Leiria/Marinha Grande (Portugal), demeurant à Wahl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FAYE Audrey, née le 15.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERNANDES ANTUNES Barbara, née le 03.11.1984 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.10.1995 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FONTAINE Léon Marcel Justin, né le 23.08.1936 à Roisin (Belgique), demeurant à Fennange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FOSCHI Luigino, né le 24.04.1964 à Edinburgh (Royaume-Uni), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FURTADO Antonio Carlos Sacramento, né le 23.06.1976 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOMES DA SILVA Odete Catarina, née le 30.04.1978 à Pétange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES Daniel, né le 20.06.1979 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES FERNANDES Candido Filipe, né le 14.08.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES LEITE Daniel, né le 05.04.1985 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONÇALVES RIBEIRO Sandra Cristina, née le 27.02.1983 à Dudelange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GRINGMUTH Daniel, né le 11.11.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUVENEERS Alice Geneviève Joséphine, née le 29.05.1961 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame IGNJATOVIC Lidija, née le 14.09.1980 à Pétange, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOK Wilhelmina Henriët, née le 21.03.1975 à Luxembourg, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAERA Rocco, né le 19.10.1966 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LONGHINO Marc, né le 31.07.1983 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MACHADO MARINHO Elisabeth, née le 28.05.1978 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS PEREIRA Victor Manuel, né le 13.09.1976 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA ANDRADE Edna, née le 22.09.1973 à Sao Salvador/Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MULOMBE N'Gomba-Nkelenda, née le 13.02.1980 à Aachen (Allemagne), demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.08.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MULOMBE Kelly.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NENNA Matteo, né le 12.05.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.02.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NIVOIX Claire Catherine, née le 16.01.1971 à Verdun (France), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NZOMWITA Nyota, née le 14.07.1974 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLAFSSON Ingimar Eldjarn, né le 12.12.1972 à Reykjavik (Islande), demeurant à Nospelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OMEROVIC Mihreta, née le 03.06.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PASTORE Claudine, née le 23.05.1970 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEARSON Silvia Gabriele, née le 15.09.1978 à Rustington/West Sussex (Royaume-Uni), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PETITJEAN Vincent Pierre Marie, né le 21.08.1973 à Vielsalm (Belgique), demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIERRON Claire Françoise, née le 17.11.1964 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PILIPENKO Oxana Nikolaévna, née le 06.08.1973 à Komarin (Bélarus), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIRET Simone Georgette, née le 24.09.1965 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POLIGNANO Giuseppe, né le 22.10.1948 à Turi/Bari (Italie), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAMOS DUARTE Patrick, né le 18.10.1982 à Ettelbruck, demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.05.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RICAFRANCA Cheady, née le 29.09.1955 à Oas/Albay (Philippines), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIECK Miranda Catharina Johanna Geertruda, née le 11.08.1968 à Heerlen (Pays-Bas), demeurant à Eselborn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES PEREIRA Maria Leonor, née le 15.03.1969 à Pena/Lisboa (Portugal), demeurant à Medingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.08.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEREIRA Leonor Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROSA CALHORDO Lino Manuel, né le 08.03.1970 à Santiago/Sesimbra (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.08.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CALHORDO Lino Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RUFIL Maria Bella, née le 10.08.1973 à Mahaplag/Leyte (Philippines), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAUER Joseph François, né le 27.12.1971 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCALISE Stefano, né le 26.12.1970 à Verzino (Italie), demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA Monica Maria, née le 08.07.1977 à Luxembourg, demeurant à Ehlerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOUBRA Sawsane, née le 16.07.1971 à Beyrouth (Liban), demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEIXEIRA E SILVA Maria Leonor, née le 04.10.1964 à Sao Salvador/Sotavento (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TODISCO Gennaro, né le 20.06.1966 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur UICICH Boris, né le 30.08.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZHOU Shaocui, née le 07.10.1977 à Qingtian/Zhejiang (Chine), demeurant à Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 69 23 septembre 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004 autorisant Monsieur Jules HOFFELT et Madame Martine Hélène DEFOBIS à changer le prénom actuel de leurs enfants Philippe et Diane HOFFELT en ceux de «Philippe Hugo Thomas», respectivement «Diane Alix Artémis».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jules HOFFELT et Madame Martine Hélène DEFOBIS, demeurant à L-8391 Nospelt, 13a, rue des Fleurs, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leurs enfants Philippe HOFFELT, né le 26 juin 1988 à Luxembourg, et Diane HOFFELT, née le 26 juin 1992 à Luxembourg, tous deux de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Philippe Hugo Thomas», respectivement «Diane Alix Artémis»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jules HOFFELT et Madame Martine Hélène DEFOBIS sont autorisés à changer le prénom actuel de leurs enfants Philippe et Diane HOFFELT en ceux de «Philippe Hugo Thomas», respectivement «Diane Alix Artémis».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 30 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004 autorisant Monsieur Gilbert KINNEN et Madame Christiane Liliane Edmonde KRAUS à changer le prénom actuel de leur fils Joe KINNEN en celui de «Joé».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilbert KINNEN et Madame Christiane Liliane Edmonde KRAUS, demeurant à L-6311 Beaufort, 11, Landburger Park, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils Joe KINNEN, né le 14 mai 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Joé»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilbert KINNEN et Madame Christiane Liliane Edmonde KRAUS sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils Joe KINNEN en celui de «Joé».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 30 juillet 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 6 septembre 2004 portant nomination des représentants de l'Union des caisses de maladie au sein de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les articles 1er, 2 et 6 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les propositions de l'Union des caisses de maladie;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres représentant l'Union des caisses de maladie au sein de la commission de surveillance:

Membres effectifs:

Monsieur René PIZZAFERRI et Monsieur Pierre BLEY;

Membres suppléants:

Monsieur Claude GEIMER et Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, copies en sont adressées aux intéressés pour leur servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes et à Monsieur le Président de la Commission de surveillance pour information.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
Mars di Bartolomeo

Association syndicale libre. – Eschweiler. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la réalisation d'une conduite d'eau dans les parcs à bétail aux lieux-dits «op der Tomm, am Koostewee, Laangfeld, etc» à Eschweiler, commune d'Eschweiler, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal d'Eschweiler.

Commission de nomenclature. – Désignation des représentants effectifs et suppléants de l'Union des caisses de maladie. – Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, Messieurs Robert KIEFFER et Nico ANTON ainsi que Monsieur Jean-Marie FEIDER et Madame Simone WILMES ont été désignés respectivement membres effectifs et membres suppléants de l'Union des caisses de maladie au sein de la Commission de nomenclature.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juillet 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Borges Carla, ép. *Gomes*, Schifflange	AGF ASSURANCES AGF LIFE	22.07.2004
Alves Marta, Dudelange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	15.07.2004
Borracci Olivier, Steinfort	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.07.2004
Reding Romain, Ospern	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.07.2004
Santos De Sousa Nelson José	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.07.2004
Trausch Myriam, Kahler	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	15.07.2004
Arroyo Barros Da Silva Diana, ép. *Funck*, Bascharage	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.07.2004
Da Costa Carla, ép. *De Faria*, Roeser	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.07.2004
Flora Rei Paulo, Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.07.2004
Geudens Peter, Strassen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.07.2004
Hebisch Patricia, ép. *Deutsch*, Bourglinster	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.07.2004
Petry Antoinette, ép. *Savino*, Grosbous	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.07.2004
Thomas Géry, Garnich	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.07.2004
Toschi Marie-Paule, Dudelange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.07.2004

Yedemska Iryna, ép. *Tricot*, Altwies	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.07.2004
Welter Frank, Roedt	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	15.07.2004
Cocuzzoli Carlo, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.07.2004
Collaux Géraldine, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	15.07.2004
Erpelding Guy, Hagen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.07.2004
Mignani Monica, Esch-sur-Alzette	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	15.07.2004
Prim Mireille, Kehlen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.07.2004
Staudt Michel, Mertzig	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	15.07.2004
Bureau d'Assurances Steffen Jos, S.à r.l. Hautcharage, représenté par M. Jos *Steffen*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.07.2004
Castagna Edmond, Rumelange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	05.07.2004
Clees Assurances, S.à r.l., Alzingen représenté par M. Patrick *Clees*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.07.2004
De Jesus Carlos, Ehnen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
De Paoli Doris, Dudelange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Duarte Paulo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	15.07.2004
Gambarini Steve, Strassen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Gleis Monique, Strassen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Hentz Aline, Weiswampach	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Kopecky Tom, Wiltz	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Loison Thierry, Niederkorn	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	05.07.2004
Marin Elvire, ép. *Braquet*, Tuntange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	15.07.2004
Puraye Victor, Howald	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	15.07.2004
Reding Pit, Frisange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.07.2004
Schiltz Irmine, Eischen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	15.07.2004
Scornet François, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	22.07.2004
Sofienko Olga, Peppange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	15.07.2004
Spallacci Gianluca, Goeblange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	15.07.2004

Theisen, Agence Principale d'Assurances S.à r.l., Schuttrange, représentée par M. Pierre *Theisen* et Mme Yvette *Theisen*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.07.2004
Warken Tom, Grevenmacher	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
Weiler Nadine, ép. *Kraus*, Bridel	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	22.07.2004
L.G. Consulting, S.à r.l., Berchem représenté par M. Julio *Concalves Teixeira*	HAMBURG-MANNHEIMER	05.07.2004
Delvaux Victor, Niederdonven	HAMBURG-MANNHEIMER	22.07.2004
Schmitt Laurence, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	05.07.2004
Humbertclaude Anne, Junglinster	INTERLUX Assurances Maladie	22.07.2004
Zerrouq Ben, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	22.07.2004
Bettendorf Véronique, Oberglabach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	22.07.2004
Bohler Tom, Bivange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.07.2004
Delaporte Guy, Weiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.07.2004
Giallombardo Mauro, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE D.K.V. LUXEMBOURG	05.07.2004
Hansen Martine, ép. *Beck*, Fentange	LA LUXEMBOURGEOISE D.K.V. LUXEMBOURG	08.07.2004
Huberty Marco, Mersch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.07.2004
Kolbach Joseph, Altlinster	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	08.07.2004
Laroche Patrick, Merscheid	LA LUXEMBOURGEOISE D.K.V. LUXEMBOURG	05.07.2004
Lehnen Marion, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	05.07.2004
Maziers Jonathan, Ernzen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	22.07.2004
Meijer Johanna, Bigonville	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.07.2004
Nero Romain, Kayl	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.07.2004
Toularhmine Driss, Wasserbillig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	22.07.2004
Turmes Serge, Lorentzweiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	22.07.2004
Dias Olinda De Fatima, Luxembourg	P & V ASSURANCES	15.07.2004
Marcelloni Marylène, Dudelange	P & V ASSURANCES	15.07.2004
Pereira Lopes Sandra, Mondorf-les-Bains	P & V ASSURANCES	22.07.2004
Pinto Taveira Filipe Manuel, Dudelange	P & V ASSURANCES	22.07.2004
Drappier Vincent, Luxembourg	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	22.07.2004
Krier Nathalie, Itzig	ZURICH ZURICH EUROLIFE	15.07.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juillet 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Neuman Jean, Bridel	AGF **uniquement:** Incendie, Dégâts des Eaux et Tempête	05.07.2004
Hansen Martine, ép. *Beck*, Fentange	BÂLOISE ASSURANCES	05.07.2004
Dochen Pierre, Luxembourg	LA MONDIALE EUROPARTNER	05.07.2004
Castagna Edmond, Rumelange	P & V ASSURANCES	05.07.2004
Loison Thierry, Niederkorn	P & V ASSURANCES	05.07.2004
Laroche Patrick, Merscheid	ZURICH	05.07.2004
Toschi Marie-Paule, Dudelange	ZURICH ZURICH EUROLIFE	05.07.2004

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'août 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Derolez Johan, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	16.08.2004
Evrard Gaëtan, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	17.08.2004
Bastin Philippe, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES **à l'exception de:** Maladie BÂLOISE VIE	19.08.2004
Berchem Romain, Bettembourg	BÂLOISE ASSURANCES **à l'exception de:** Maladie BÂLOISE VIE	19.08.2004
Jost Pierre, Mondorf-les-Bains	BÂLOISE ASSURANCES **à l'exception de:** Maladie BÂLOISE VIE	19.08.2004
Bettendorf Véronique, Oberglabach	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Bohler Tom, Bivange	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Delaporte Guy, Weiler	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Huberty Marco, Mersch	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Kolbach Joseph, Altlinster	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Lehnen Marion, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	16.08.2004
Maziers Jonathan, Ernzen	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Meijer Johanna, Bigonville	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Pereira De Sousa José Carlos, Ingeldorf	D.K.V. LUXEMBOURG	16.08.2004
Thiel John Alexander, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	16.08.2004
Turmes Serge, Lorentzweiler	D.K.V. LUXEMBOURG	19.08.2004
Agence Muller-Bourgmeyer, S.à r.l., Lamadelaine, représentée par Mme Nicole *Bourgmeyer*, ép. *Muller*	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.08.2004
Neuman Jean, Bridel	FORTIS LUXEMBOURG IARD **uniquement:** Incendie, Dégâts des eaux et Tempête FORTIS LUXEMBOURG VIE	16.08.2004
Freres Daniel, Moutfort	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.08.2004
Lopes Marie-Graciette, Schifflange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.08.2004
Marg Resources, S.à r.l., Clémency représenté par M. Marc *Gonry*	HAMBURG-MANNHEIMER	19.08.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'août 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Schluntz Francis, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	16.08.2004
Lopes Marie-Graciette, Schifflange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	16.08.2004
Debicke Laure, ép. *Neuman*, Bridel	FORTIS LUXEMBOURG IARD **uniquement**: Incendie, Dégâts des Eaux et Tempête FORTIS LUXEMBOURG VIE	16.08.2004
Evrard Gaëtan, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	16.08.2004

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «service psycho-social et pédagogique, volet logements semi-autonomes» à l'adresse: 4, rue du Stade, L-3877 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/04/020.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «Service Treffpunkt».

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/013.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «service psycho-social et pédagogique», à l'adresse 4, rue du Stade, L-3877 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/014.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass», ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de «consultation, d'aide, d'assistance, de guidance, de formation sociale ou d'animation», appelée «Centre de ressources et de formation familiale et professionnelle (CERES) : Eltereschoul / Ecole des Parents Janusz Korczack» à l'adresse: 12, rue Winston Churchill, L-4434 Soleuvre.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/SFCA/021.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2004, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass», ayant son siège à Soleuvre, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «Kannerschlass», à l'adresse 12, Winston Churchill, L-4434 Sanem.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/004.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2004, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association Françoise Dufaing asbl», ayant son siège à Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «Institut St François», à l'adresse 26, route de Luxembourg, L-6750 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro EF/CA/06/018.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance ds intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le 7 décembre 2004 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour jeunes. – Agrément. – L'agrément est accordé à la Ville de Luxembourg ayant son siège place Guillaume, L-2090 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au Jufgendtreff Number One, sis à 1, place des Bains, L-1212 Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro 200409/19.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à Luxembourg, 1, plateau du Rham, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées», appelée «Dällchen», à l'adresse: 61, rue Vauban, L-2663 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/036.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Leudelange», ayant son siège à Leudelange, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 5, place des Martyrs, L-3361 Leudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/067.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyer Hiirzebierg», ayant son siège à Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», appelée «Hiirzebierg», à l'adresse: Centre Kennedy, L-9016 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/004.

Par arrêté ministériel du 5 août 2004, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/021.

Par arrêté ministériel du 4 août 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Jean-Pierre Pescatore», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/028.

Par arrêté ministériel du 4 août 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» sur le territoire de la commune de Betzdorf, appelé «repas sur roues Betzdorf», à l'adresse: 12, route du Vin, L-6794 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/068.

Par arrêté ministériel du 4 août 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Hosingen», ayant son siège à Hosingen, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse: 35 Haaptstrooss, L-9806 Hosingen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/01/07/035.

Par arrêté ministériel du 4 août 2004, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Vianden», ayant son siège à Vianden, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», sur le territoire de la commune de Vianden et de la commune de Fouhren, à l'adresse: «Place Vic Abens» à Vianden.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/069.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 août 2004, l'agrément prévu par la loi est accordé pour une durée limitée au 31 août 2005 à l'organisme gestionnaire «asbl Solidarität mit Hörgeschädigten» ayant son siège à L-6512 Dudelange, 164, rue de la Libération, pour l'exercice de son service d'information, de consultation et de rencontre sis à Dudelange, 164, rue de la Libération.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT - 0422/1.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2004, Monsieur le docteur René PETTINGER, né le 30 mai 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 septembre 2004, Madame le Docteur Myriam MÜLLER, née le 16 décembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 9 septembre 2004, Monsieur Sandro DUARTE SECO, né le 23 septembre 1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2004, Madame Nathalie BART, née le 7 décembre 1978, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 70 30 septembre 2004

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

207ième MODIFICATION (15 juin 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

P	ANGIOCINE	CPR.	1,5 MG 5 MG	BU	1*24 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*10 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*14 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*30 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*50 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*56 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*100 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*5 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.

RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*42 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*49 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*500 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*5 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*8 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.
RR	CLARITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*500 CPR.
R	DOCFENOFI 200	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES
R	DOCFENOFI 200	GELULES	200 MG	PO	1*90 GELULES
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DOLZAM RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DUKORAL	SOL.		PO	1*1 SACH.GRAN. 5,6 G +1* 1 FL.VERRE VACCIN 3 ML
	R	DUKORAL	SOL.		PO	1*2 SACH.GRAN. 5,6 G +1* 2 FL.VERRE VACCIN 3 ML
	R	DUKORAL	SOL.		PO	1*20 SACH.GRAN. 5,6 G +1*20 FL.VERRE VACCIN 3 ML
HC	RR	FDG-IBA	SOL.INJ.		IV	1*1 VIAL VERRE
	R	HIBERIX	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*10 FL. 1 D. +SOLV. 0,5 ML
	P	L.107	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
	P	LORANO AKUT	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	P	LORANO AKUT	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	P	LORATADINE SP	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	LORATADINE SP	CPR.	10 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
CS	RR	LYSODREN	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*10 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*50 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	10*40 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	20*20 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*10 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*50 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	10*40 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	20*20 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*10 CPR.

	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*50 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	10*40 CPR.
	R	MOXONIDINE-EG 0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	20*20 CPR.
	P	NEO-GOLASEPTINE	SPRAY		BU	1*1 SPRAY 15 G
	P	NEOFENOX NAPHAZOLINE	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES 15 ML
CS	RR	NORDITROPIN NORDIFLEX	SOL.INJ.	5 MG /1,5 ML	SC	1*1 PEN
	RR	ONCOTICE	PDRE P.SOL.		VI	1*1 FL.
	RR	ONCOTICE	PDRE P.SOL.		VI	1*3 FL.
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*6 FL.VERRE 1000 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 100 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST. 250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST. 500 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*6 FL.VERRE 1000 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 100 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST. 250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST. 500 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
	P	PARAPSYLLIUM	PDRE P.SUSP.		PO	1*10 SACH.
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LINEO
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LUER
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LINEO
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LUER
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LINEO
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LUER
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML

H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LINEO
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LUER
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML

H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	2,27 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 4500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LINEO
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*2 POCHES SIMPLES LUER 5000 ML +1*1 SET HOMECHOICE LUER
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LINEO 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES LUER 3000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LINEO 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LINEO 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LINEO 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 40 GLUCOSE CLEAR-FLEX	SOL.	3,86 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
	R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 VIAL +1*1 SER.SOLV.
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 50 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 75 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 100 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 200 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 50 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 75 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 100 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 200 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 50 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 75 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 100 ML
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 200 ML

H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1SOL.INJ. 500 ML
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*49 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*250 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*49 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*250 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*10 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*20 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*28 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*30 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*49 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*50 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*56 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*60 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*84 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*90 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*98 CPR.
	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*100 CPR.

	R	SIMVACOR	CPR.	80 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	SPORANOX	CPS	100 MG	PO	1*56 CPS
	RR	SPORANOX	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS
H	RR	STRUCTOKABIVEN	EM.P.PERF.		IV	1*1POCHE 986 ML
H	RR	STRUCTOKABIVEN	EM.P.PERF.		IV	1*1POCHE 1477 ML
H	RR	STRUCTOKABIVEN	EM.P.PERF.		IV	1*2 POCHES 1970 ML
H	RR	STRUCTOKABIVEN	M.P.PERF.		IV	1*4 POCHES 986 ML
H	RR	STRUCTOKABIVEN	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES 1477 ML
	RR	TRAMADOL-EG	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL-EG	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL-EG	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL-EG	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS	R	VIRACEPT	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*120 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

P	ACC-200	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
P	ACC-200	CPS	200 MG	PO	1*50 CPS
P	ACC-200	CPS	200 MG	PO	1*100 CPS
R	AMICHLOR	CPR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	BARNETIL	CPR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
P	BENZOYT	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 50 G
P	BENZOYT	CR.	10 PC	TO	1*1 CR. 50 G
RR	BETADERMIC	POMM.		TO	1*1 POMM. 25 G
RR	BETADERMIC	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
R	CANDIO HERMAL	PATE	10 MIOUI /100 G	TO	1*1 PATES 20 G
R	CANDIO HERMAL	PATE	10 MIOUI /100 G	TO	1*1 PATES 50 G
P	DESQUAMAN-N	CR.	1 G /100 G	TO	1*1 SHAMP. 100 ML
RR	DOXYCLINE	CPR.	100 MG	PO	1*6 CPR.
RR	DOXYCLINE	CPR.	100 MG	PO	1*18 CPR.
RR	DOXYTAB	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.
P	GELACET N	PDRE		PO	1*21 SACH.
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MEDIPUR 500 ML
R	ISODINIT-100 RETARD	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	ISODINIT-20 RETARD	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	ISODINIT-40 RETARD	CPS	40 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	ISODINIT-60 RETARD	CPS	60 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	ISODINIT-80 RETARD	CPS	80 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	JONOSTERIL NA 100-KH FREI	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.MEDIPUR 500 ML

	P	MAGIUM-E	CPS		PO	1*50 CPS
	P	MAGIUM-E	CPS		PO	1*100 CPS
	RR	MTX-10-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	MTX-2,5-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	MTX-5000-HEXAL PI	SOL.INJ.	5000 MG /200 ML	IV	1*1 FL.
	R	NAPROFLAM	CPR.ENT.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	PIREHEXAL	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG /2 ML	IMIV	1*5 AMP. +1*5 AMP.SOLV.
	R	PIREHEXAL-25	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PIREHEXAL-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PIREHEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PIREHEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	P	PIRORHEUM-A	GEL	5 MG /1 G	TO	1*1 GEL 50 G
	P	PIRORHEUM-A	GEL	5 MG /1 G	TO	1*1 GEL 100 G
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	RENITEC	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
	RR	RINGER LOESUNG-FRESENIUS	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MEDIPUR 500 ML
	R	SUCRABEST	CPR.	1 G	PO	1*20 CPR.
	R	SUCRABEST	CPR.	1 G	PO	1*50 CPR.
	R	SUCRABEST	GRAN.	1 G	PO	1*20 SACH.
	R	SUCRABEST	GRAN.	1 G	PO	1*50 SACH.
	RR	TAMOXIFEN-10-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TAMOXIFEN-40-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
	R	TERBUL RETARD	CPS LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	TERBUL RETARD	CPS LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	TERBUL RETARD	CPS LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	TERBUL 2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	P	UNGUENTOLAN	POMM.	33,3 G /100 G	TO	1*1 POMM. 850 G
	RR	VIRUNGUENT P	ONG.		TO	1*1 ONG. 10 G
	P	VIVIOPTAL	CPS		PO	1*30 CPS

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN MESILAT-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	AMLODIPIN-MESILAT-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	BARNETIL	CPR.	400 MG	PO	1*10 CPR.
R	CAPTACE	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 25	CPR.	25 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 3,125	CPR.	3,125 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SEC.

R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 50	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.U.D.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*250 CPR.
R	CARVEDILOL-HEXAL 6.25	CPR.	6,25 MG	PO	1*500 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*6 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*160 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*120 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*160 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*100 CPR.

	RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*120 CPR.U.D.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*160 CPR.U.D.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	CIPROHEXAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
	R	DIABINESE	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.
	R	DIABINESE	CPR.	250 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	DOBUTAMIN-FRESENIUS	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IV	1*10 FL.
	RR	DONEURIN-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	DONEURIN-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.

RR	DONEURIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
RR	DONEURIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
RR	DONEURIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.
RR	DONEURIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.
RR	DONEURIN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.
RR	DONEURIN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.
P	ECHAN	SOL.	75,6 ML /100 ML	PO	1*1SOL. 50 ML
P	ECHAN	SOL.	75,6 ML /100 ML	PO	1*1SOL. 150 ML
R	ERGOSANOL SPEZIAL N	CPS	1 MG	PO	1*20 CPS
R	ERGOSANOL SPEZIAL N	SUPP.	1,5 MG	PR	1*10 SUPP.
P	FAMEL NF	SIR.	3,75 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 125 ML
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*3 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*7 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*10 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*14 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*28 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*30 CPS
RR	FLUC	CPS	50 MG	PO	1*42 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*3 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*7 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS
RR	FLUC	CPS	100 MG	PO	1*42 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*3 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*7 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*10 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*14 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*28 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*30 CPS
RR	FLUC	CPS	150 MG	PO	1*42 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*3 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*7 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*14 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*28 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*30 CPS
RR	FLUC	CPS	200 MG	PO	1*42 CPS

	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*7 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*10 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*28 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*30 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*42 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	50 MG	PO	1*98 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*2 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*4 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS
	RR	FLUC HEXAL	CPS	200 MG	PO	1*28 CPS
	R	FURODUR	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	40 PC	IV	1*20 AMP.VERRE 10 ML
H	RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.MEDIPUR 500 ML
H	RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	JONOSTERIL	SOL.P.PERF.		IV	1*1SOL.P.PERF. 500 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.1	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.1	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.1	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.2	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.2	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.3	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
	RR	JONOSTERIL PAED.3	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	LEUKERAN	CPR.	5 MG	PO	1*25 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.U.D.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*200 CPR.U.D.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.

	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
	R	LOVAHEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*200 CPR.U.D.
	RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
	P	NAAXIA	COLL.	6 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	RR	PEFLACINE	CPR.	400 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	PEFLACINE	CPR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PEFLACINE	SOL.P.PERF.	400 MG /125 ML	IV	1*1 POCHE 125 ML
	RR	PEFLACINE	SOL.P.PERF.	400 MG /125 ML	IV	1*5 POCHES 125 ML
	RR	PEFLACINE	SOL.P.PERF.	400 MG /125 ML	IV	1*10 POCHES 125 ML
	RR	PERTRANQUIL	CPR.	400 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PRAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	RENITEC	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 1 ML
	P	ROTERSEPT	CPR.	2 MG	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.

	R	SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVAHEXAL-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAM-AC	CPR.EFF.	50 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	TRAM-AC	CPR.EFF.	50 MG	PO	1*15 CPR.
	RR	TRAM-AC	CPR.EFF.	50 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	TRAMAMED 100 RETARD	CPR.RET.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMAMED 100 RETARD	CPR.RET.	100 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMAMED 150 RETARD	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMAMED 150 RETARD	CPR.RET.	150 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMAMED 200 RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMAMED 200 RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
	S	YAMALEN	CPR.		PO	1*20 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	CRINOHERMAL FEM	SOL.		TO	1*1SOL. 95 ML
	A U L I E U D E					
	R	CRINOHERMAL FEM-NEU	SOL.		TO	1*1SOL. 95 ML
	R	CRINOHERMAL FEM	SOL.		TO	1*1SOL. 225 ML
	A U L I E U D E					
	R	CRINOHERMAL FEM-NEU	SOL.		TO	1*1SOL. 225 ML
	P	L.107	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
	A U L I E U D E					
	P	CHINA-LEHNING CPL.NO 107	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
H	R	MIOSTAT	SOL.	0,1 MG /1 ML	CO	1*1SOL. 1,5 ML
	A U L I E U D E					
H	R	MIOSTAT	SOL.	0,1 MG /1 ML	CO	1*1SOL. 1,5 ML +1*1 FILTRE

H	R	MIOSTAT	SOL.	0,1 MG /1 ML	CO	1*12SOL. 1,5 ML
	AU LIEU DE					
H	R	MIOSTAT	SOL.	0,1 MG /1 ML	CO	1*12SOL. 1,5 ML +1*12 FILTRES
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES 2,5 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*3 POCHES DOUBLES 2,5 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL	1,1 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES 2,5 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL	1,1 PC	IP	1*3 POCHES SIMPLES 2,5 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES 2 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES 2 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES 2 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES 2 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES 2,5 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES 2,5 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES 2,5 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES 2,5 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES 2 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES 2 L
H	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES 2 L
	AU LIEU DE					
	RR	NUTRINEAL PD4 A 1,1% ACIDES AMINES CLEAR	SOL.	1,1 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES 2 L
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*4 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2000 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES DOUBLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES LUER 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*5 POCHES SIMPLES PERF. 2500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML
	AU LIEU DE					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES LUER 1500 ML

H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES DOUBLES PERF. 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES LUER 1500 ML
H	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
	A U L I E U D E					
	RR	PHYSIONEAL 35 GLUCOSE	SOL.	1,36 PC	IP	1*6 POCHES SIMPLES PERF. 1500 ML
HC	RR	VELCADE	PDRE P.PREP.INJ.	3,5 MG	IV	1*1 FL.VERRE
	A U L I E U D E					
CS	RR	VELCADE	PDRE P.PREP.INJ.	3,5 MG	IV	1*1 FL.VERRE

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 71 **30 septembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Madame Birna BJÖRNSDOTTIR SVERRISSON à changer son nom patronymique actuel en celui de «BJÖRNSDOTTIR».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Birna BJÖRNSDOTTIR SVERRISSON, née le 18 juin 1974 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5367 Schuttrange, 54, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BJÖRNSDOTTIR»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Birna BJÖRNSDOTTIR SVERRISSON est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «BJÖRNSDOTTIR».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Madame Nicolina D'ANGELO à changer son prénom actuel en celui de «Nicole».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Nicolina D'ANGELO, née le 14 août 1959 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8039 Strassen, 30, rue des Prés, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Nicole»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Nicolina D'ANGELO est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Nicole».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004 autorisant Monsieur Antonio Manuel LIMA à changer ses prénoms actuels en celui de «Antonio».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Antonio Manuel LIMA, né le 6 janvier 1967 à Mafamude (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2342 Luxembourg, 62, rue Raymond Poincaré, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Antonio»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Antonio Manuel LIMA est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Antonio».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 30 juillet 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 13 septembre 2004 portant nomination de la Commission de médiation en matière de surendettement dans le cadre de la loi du 8 décembre 2000 sur le surendettement.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 22 de la loi du 8 décembre 2000 sur le surendettement;

Vu le règlement grand-ducal du 17 juillet 2001 portant organisation et fonctionnement de la Commission de médiation dans le cadre de la loi sur le surendettement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission de médiation dans le cadre de la loi sur le surendettement:

Comme représentants du Ministère de la Famille et de l'Intégration:
- Monsieur Pierre Jaeger, Strassen
- Madame Cecile Kellens-Greisch, Alzingen

Comme personnes désignées en fonction de leurs compétences dans le domaine de la lutte contre le surendettement:
- Monsieur Tom Bellion, Wellenstein
- Madame Marie-Anne Rodesch-Hengesch, Bettembourg

Comme personnes désignées en fonction de leurs compétences en matière des prêts aux particuliers :
- Monsieur Tom Grüneisen, Roodt-sur-Syre
- Monsieur Fernand Welschbillig, Wecker.

Art. 2. La durée du mandat est de 3 ans. Le mandat des membres sortants est renouvelable.

Art. 3. Monsieur Pierre Jaeger remplira les fonctions de président.

Art. 4. Le secrétariat sera assuré par Monsieur Aloyse Picco, Differdange.

Art. 5. Le présent arrêté, dont avis sera publié au Mémorial, sera transmis à chacun des intéressés, pour lui servir de titre, et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 août 2004 Monsieur Claude WALLERS, ingénieur inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur principal à la même administration à partir du 1er septembre 2004.

Administration des Contributions Directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Madame Josée JUNK, contrôleur adjoint hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg 8 de la section des personnes physiques, avec effet au 1er octobre 2004.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 août 2004 Monsieur Jean-Paul HINGER, commis-chef des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises à la même Direction.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Monsieur Claude HERMAN, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé receveur principal hors cadre chargé de la gestion du bureau des Successions et de la Taxe d'Abonnement à Luxembourg de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Messieurs Georges KERGER, Carlo RODENBOUR et Claude STEICHEN, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés contrôleurs à la même administration à partir du 1er octobre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Mademoiselle Mylène SCHULLER, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur et affectée au Service anti-fraude à Luxembourg de la même administration.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 6 septembre 2004, Monsieur Gaston PANDIN, commis adjoint, a été nommé commis avec effet au 1er octobre 2004.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Mme Mariette NOESEN-FREIMANN, inspecteur principal à l'Administration des services techniqes de l'agriculture a été nommée inspecteur principal 1er en rang auprès de la même administration.

Administration des Services vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des Services vétérinaires organisera au cours de la première quinzaine du mois de janvier 2005 un examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 juin 2004 Monsieur Marc LEMAITRE, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 Monsieur Jean-Louis THILL, Attaché de légation en service ordinaire, a été nommé Secrétaire de légation en service ordinaire à partir du 15 juillet 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 Monsieur Georges SANTER, Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise auprès du Saint-Siège, avec résidence à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 Monsieur Jean-Paul SENNINGER a été nommé Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire à partir du 15 juillet 2004.

Par arrêtés grand-ducaux respectivement du 9 juillet 2004 et du 29 juillet 2004 Messieurs Fabien RAUM, M. Patrick HEMMER et M. Philippe DONCKEL, Attachés de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation en service ordinaire à partir du 15 août 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004 Monsieur Roland ENGELDINGER, Secrétaire de légation 1er en rang, a été nommé Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, à partir du 1er septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004 Madame Jeanne CRAUSER, Secrétaire de légation en service ordinaire, a réintégré le corps diplomatique et a été nommée Secrétaire de légation 1er en rang hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004 Monsieur Jean-Paul SENNINGER, Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en Espagne, à partir du 1er septembre 2004.

Cour de Justice Benelux. – Nomination. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 9 août 2004, entrée en vigueur à la même date, ont été nommés avocat général à la Cour de Justice Benelux Monsieur Jean-François LECLERQ, avocat général suppléant à ladite Cour et avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur Guido BRESSELEERS, avocat général à la Cour de cassation de Belgique.

Indice des prix à la consommation au 1er août 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **668.62** au 1er août par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er août 2004 à **665.00**.

Institut viti-vinicole. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004 Mme Christiane BLUM, ingénieur-inspecteur à l'Institut viti-vinicole, a été nommée ingénieur principal auprès du même service.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2004, Monsieur Thierry BERTIN, né le 16 novembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 8 septembre 2004, Madame Tara KASEL, née le 25 février 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé. – Commission consultative des laboratoires. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004 Monsieur Claude GEIMER a été nommé membre effectif de la commission consultative des laboratoires (représentant de l'Union des caisses de maladie) en remplacement de Monsieur François ENGELS dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 2004 Monsieur François ENGELS a été nommé membre suppléant de la commission consultative des laboratoires (représentant de l'Union des caisses de maladie) en remplacement de Monsieur Victor REDING dont il terminera le mandat.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 72 **12 octobre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 26 juillet 2004 complétant l'arrêté ministériel du 15 avril 2002 portant désignation des membres effectifs et des membres suppléants du jury d'examen pour le stage judiciaire.

Le Ministre de la Justice,

Vu mon arrêté du 15 avril 2002 portant désignation des membres du jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 21 janvier 1978 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat;

Vu l'empêchement légitime de deux membres du Barreau de faire partie du jury d'examen pour la session extraordinaire de 2004 de l'examen de fin de stage judiciaire;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session extraordinaire de 2004 le jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié précité du 21 janvier 1978 est complété par:

Maître Robert LOOS, avocat à la Cour, comme membre effectif, et

Maître Jean DOERNER, avocat à la Cour, comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 6 août 2004 autorisant la société de droit allemand, «DZ BANK AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank», Frankfurt am Main, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la société de droit allemand, «DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank», Frankfurt am Main, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La société de droit de droit allemand, «DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank», Frankfurt am Main, avec siège social à Frankfurt am Main, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Article 2. a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à 1/2%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 6 août 2004 autorisant la société de droit français, «Natexis Banques Populaires» S.A., Paris, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la société de droit français, «Natexis Banques Populaires» S.A., Paris, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La société de droit français, «Natexis Banques Populaires» S.A., avec siège social à Paris, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2. a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à $^1/_2$%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 6 août 2004.
Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 20 septembre 2004 portant nomination d'un médiateur.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 mai 1999 relative à la médiation pénale et portant modification de différentes dispositions

a) de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire,

b) du code des assurances sociales;

Vu le règlement grand-ducal du 31 mai 1999 fixant les critères et la procédure d'agréation aux fonctions de médiateur, la procédure de médiation pénale et le mode de rémunération des médiateurs;

Vu l'avis du Procureur Général d'Etat du 6 septembre 2004;

Arrête:

Art. 1er. Est inscrite sur la liste des médiateurs:

Maître Rafaëlle WEISS, demeurant à 30, bld de Verdun à L-2670 Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004 Monsieur Mario NOTHUM, ingénieur technicien à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien inspecteur à la même administration à partir du 1er octobre 2004.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004 Monsieur Gérard WIESEN, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau d'imposition Luxembourg 1 de la section de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires de la même administration avec effet au 1er novembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004 Monsieur Gilbert KALMUS, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 12 janvier 2005 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière du rédacteur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Beckerich ayant son siège à L-8523 Beckerich pour l'exercice des activités «foyer de jour pour enfants» et «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: 1, route d'Arlon, L-8523 Beckerich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02012004.

Etant donné qu'un poste d'agent éducatif est vacant, l'agrément est accordé pour une durée de six mois.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Beckerich ayant son siège à L-8523 Beckerich pour l'exercice des activités «foyer de jour pour enfants» et «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: 1, Suebelwée, L-8521 Beckerich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02002004.

Etant donné qu'un poste d'agent éducatif est vacant, l'agrément est accordé pour une durée de six mois.

Par arrêté ministériel du 7 septembre 2004 l'agrément a été accordé à l'a.s.b.l. «Kannervilla» ayant son siège à L-9068 Ettelbruck pour l'exercice des activités «foyer de jour pour enfants» et «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: 61, rue de l'Ecole agricole, L-9016 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02062004.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2004 l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Action Catholique des Femmes du Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice des activités «crèche et foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 59, rue G. Rossini, L-2451 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0122000.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 30122000 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2004 l'agrément a été accordé à l'a.s.b.l. «SISPOLO» ayant son siège à L-9806 Hosingen pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 1, parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02072004.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2004 l'agrément a été accordé à l'a.s.b.l. «Päiperlek» ayant son siège à L-6146 Junglinster pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 1, rue d'Ernster, L-6183 Gonderange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02102004.

Par arrêté ministériel du 17 septembre 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Sandweiler ayant son siège à L-5201 Sandweiler pour l'exercice des activités «service d'accueil temporaire» et «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02042004.

Etant donné qu'un changement de gestionnaire est prévu pour le 1er novembre 2004, l'agrément est accordé pour une durée de six mois.

Par arrêté ministériel du 17 septembre 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Sandweiler ayant son siège à L-5201 Sandweiler pour l'exercice de l'activité «service d'aide aux devoirs» à l'adresse suivante: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02052004.

Etant donné qu'un changement de gestionnaire est prévu pour le 1er novembre 2004, l'agrément est accordé pour une durée de six mois.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame BENNICI-SPADA Guiseppina, résidant au 60, rue de l'aciérie à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame GENTILE Patrizia, résidant au 30, rue de l'église à Kayl, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, démission de ses fonctions de membre à la Commission des Pensions a été accordée à Monsieur Georges SANTER. Par le même arrêté et en remplacement de Monsieur Georges SANTER, Monsieur Charles NEU a été nommé membre de la Commission des Pensions.

Profession d'avocat. – Commission chargée d'aviser la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur. – (Loi du 10 août 1991). – Nomination. – Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, Maître Pierre THIELEN, avocat à la Cour, a été nommé membre de la commission chargée d'émettre un avis sur l'admission à l'épreuve d'aptitude à l'exercice de la profession d'avocat en remplacement de Maître Louis SCHILTZ, avocat à la Cour.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 73 13 octobre 2004

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

210ième MODIFICATION (14 septembre 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

	R	ADALAT OROS-60	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*28 CPR.
	R	ADALAT OROS-60	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*56 CPR.
	R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*6 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*7 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*15 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*40 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	RR	AMOCLANE 875/125	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
H	RR	AURICULARUM	PDRE		PO	1*1 FL.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 250 ML
	P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 500 ML
	P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 1000 ML
	P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*30 FASCICLES
	P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*60 FASCICLES
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE DRAGEES	DRG.		PO	1*36 DRG.
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 250 ML
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 500 ML
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 1000 ML

R	CALCIFORTE VITAMINE D3	CPR.	500 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.
P	CARBOSYMAG	GELULES		PO	1*24 GELULES VERTES +1*24 GELULES ORANGES
P	CARBOSYMAG	GELULES		PO	1*48 GELULES VERTES +1*48 GELULES ORANGES
P	CARBOSYMAG	GELULES		PO	1*96 GELULES VERTES +1* 96 GELULES ORANGES
P	CEFASEL	CPR.	50 MCG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	CEFASEL	CPR.	50 MCG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	CEFASEL	CPR.	50 MCG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.U.D.
RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.U.D.
RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.U.D.
RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*24 CPR.U.D.
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	COLCHICINE-HOUDE	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.

	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*8 CPR.
	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*16 CPR.
	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*32 CPR.
	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*50 CPR.
	R	DIAFUSOR 10	SYST.THERAP.TD	80 MG	TO	1*30 SYST. 20 CM2
	R	DIAFUSOR 15	SYST.THERAP.TD	120 MG	TO	1*30 SYST. 30 CM2
	R	DIAFUSOR 5	SYST.THERAP.TD	40 MG	TO	1*30 SYST. 10 CM2
	R	DIAFUSOR 7,5	SYST.THERAP.TD	60 MG	TO	1*30 SYSTEMES 15 CM2
	RR	DIFFERIN	CR.	0,1 PC	TO	1*1 CR. 60 G
	RR	DIFFERIN	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 60 G
H	RR	DOXO-CELL	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
H	RR	DOXO-CELL	SOL.INJ.	50 MG /25 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
H	RR	DOXO-CELL	SOL.INJ.	150 MG /75 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
	P	DR.SCHEFFLER VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*10 CPR.
	P	DR.SCHEFFLER VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*60 CPR.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*10 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*20 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*10 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*20 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*10 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*20 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	10 MG	TO	1*10 SYST.
	S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	10 MG	TO	1*20 SYST.
	RR	ENFLURAN-MEDEVA EUROPE	SOL.		IH	1*1 SOL. 250 ML
	RR	ESTRADOT-25	SYST.THERAP.TD	0,39 MG	TO	1*2 SYST.TD.
	RR	ESTRADOT-25	SYST.THERAP.TD	0,39 MG	TO	1*8 SYST.TD.
	RR	ESTRADOT-25	SYST.THERAP.TD	0,39 MG	TO	1*24 SYST.TD.
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 200 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 50 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 100 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 200 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 50 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 100 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 200 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 50 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 100 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 200 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 50 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 100 ML
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 200 ML
HC	RR	GLUCOTRACE	SOL.INJ.		IV	1*1 VIAL

	P	HERBESAN	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
	P	HERBESAN	TIS.		PO	1*20 SACH.
	RR	IMITREX	SOL.INJ.	6 MG /0,5 ML	SC	1*6 SER. 0,5 ML
	RR	IMITREX	SOL.INJ.	6 MG /0,5 ML	SC	1*12 SER. 0,5 ML
	RR	IMITREX	SOL.INJ.	6 MG /0,5 ML	SC	1*14 SER. 0,5 ML
	RR	ISOFLURANE-MEDEVA EUROPE	SOL.		PO	1*1 SOL. 100 ML
	RR	LYRICA-100	CPS	100 MG	PO	1*21 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-100	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-100	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-150	CPS	150 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-150	CPS	150 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-150	CPS	150 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-200	CPS	200 MG	PO	1*21 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-200	CPS	200 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-200	CPS	200 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-25	CPS	25 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-25	CPS	25 MG	PO	1*21 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-25	CPS	25 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-25	CPS	25 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-25	CPS	25 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-300	CPS	300 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-300	CPS	300 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-300	CPS	300 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-50	CPS	25 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-50	CPS	25 MG	PO	1*21 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-50	CPS	25 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-50	CPS	25 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-50	CPS	25 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	RR	LYRICA-75	CPS	75 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-75	CPS	75 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	RR	LYRICA-75	CPS	75 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	P	LYSOMUCIL	SOL.BUV.	4 PC	PO	1*1 SOL.BUV. 150 ML
	P	LYSOMUCIL	SOL.BUV.	4 PC	PO	1*1 SOL.BUV. 200 ML
	P	LYSOMUCIL AVEC SUCRE	GRAN.	200 MG	PO	1*30 SACH. 3 G
	P	MAGNE-B6	CPR.PELLIC.	100 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
	P	MAGNE-B6	CPR.PELLIC.	100 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
	P	MAGNE-B6	CPR.PELLIC.	100 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
	P	MAGNE-B6	CPR.PELLIC.	100 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
H	RR	NAROPIN	SOL.INJ.	5 MG /1 ML		1*5 AMP. 10 ML
H	RR	NAROPIN	SOL.INJ.	5 MG /1 ML		1*10 AMP. 10 ML
	P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*7 SYST.TD
	P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*14 SYST.TD
	P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*21 SYST.TD

P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*28 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*7 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*14 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*21 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*28 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*7 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*14 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*21 SYST.TD
P	NICOPATCH	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*28 SYST.TD
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*7 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*10 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*14 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*20 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*90 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*250 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*500 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS	10 MG	PO	1*1000 CPS
RR	PK MERZ	SOL.P.PERF.	0,2 G /500 ML	IV	1*2 SOL.P.PERF. 500 ML
R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI /0,5 ML	SC	1*10 VIALS +1*10 SER.PREREMPLIE SOLV. 0,5 ML
R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI /0,5 ML	SC	1*10 VIALS +1*10 SER.SOLV.+AIGUILLE 0,5 ML
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	REPLAGAL	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DILUER 1ML
H	RR	REPLAGAL	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*4 FL.VERRE A DILUER 1ML
H	RR	REPLAGAL	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*10 FL.VERRE A DILUER 1 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX N 250 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOPERF 250 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX N 500 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOPERF 500 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX N 1000 ML
	RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOPERF 1000 ML
	RR	STRUCTOKABIVEN EF	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 1477 ML
	RR	STRUCTOKABIVEN EF	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 1970 ML
	RR	STRUCTOKABIVEN EF	SOL.P.PERF.		IV	1*2 SOL.P.PERF. 1970 ML
	RR	STRUCTOKABIVEN EF	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 1477 ML
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE 500 ML
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST. 1000 ML
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST. 250 ML
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST. 500 ML
	R	YENTREVE	GELULES	20 MG	PO	1*56 GELULES
	R	YENTREVE	GELULES	40 MG	PO	1*28 GELULES

	R	YENTREVE	GELULES	40 MG	PO	1*56 GELULES
	R	YENTREVE	GELULES	40 MG	PO	1*98 GELULES
	R	YENTREVE	GELULES	40 MG	PO	1*140 GELULES
	R	YENTREVE	GELULES	40 MG	PO	2*98 GELULES
	RR	ZELDOX	SUSP.	10 MG /1 ML	PO	1*1 SUSP. 60 ML
	RR	ZELDOX	SUSP.	10 MG /1 ML	PO	1*1 SUSP. 240 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	FORTANEURIN	SOL.INJ.		IM	1*4 AMP. 3 ML
	P	H&S LOEWENZAHN	TIS.		PO	1*20 SACH. 5 G
	P	H&S TAUSENDGUELDENKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH. 5 G
	R	IBU SLOW 600	CPR.LIB.PROL.	600 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
	P	IBUSLOW 300	GELULES LIB.PROL	300 MG	PO	1*40 GELULES
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	10 MG	PO	1*20 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-350	CPS LIB.PROL.	350 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-350	CPS LIB.PROL.	350 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-350	CPS LIB.PROL.	350 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-500	CPS LIB.PROL.	500 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-500	CPS LIB.PROL.	500 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	THEOPHYLLIN-RETARD-RATIOPHARM-500	CPS LIB.PROL.	500 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ZARONTIN	CPS	250 MG	PO	1*100 CPS

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	ACICLOVIR-RATIOPHARM	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR. 2 G
	P	ACICLOVIR-RATIOPHARM	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR. 3 G
	R	ACICLOVIR-RATIOPHARM	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR. 10 G
	R	ACICLOVIR-RATIOPHARM	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR. 15 G
	RR	ALBICORT OTICUM	SOL.		OT	1*1 SOL. 10 ML
H	RR	ATRACABB-25	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2,5 ML
H	RR	ATRACABB-50	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
	R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*14 CPR.
	R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.
	R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*60 CPR.
	R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.
H	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPA
	R	DAGRAVIT AE FORTE	CPS		PO	1*30 CPS
	R	DAGRAVIT-A FORTE	DRG.	50000 UI	PO	1*20 DRG.

	R	DAGRAVIT-A FORTE	DRG.	50000 UI	PO	1*50 DRG.
	P	ESBERICARD NOVO	DRG.	175 MG	PO	1*50 DRG.
	P	ESBERICARD NOVO	DRG.	175 MG	PO	1*100 DRG.
H	RR	GADOVIST PFS-0,5	SOL.INJ.		IV	1*1 SER. 20 ML
H	RR	GADOVIST 0,5	SOL.INJ.		IV	1*1 FL. 65 ML
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS
CS	RR	ISOTRETINOIN-RATIOPHARM	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS
CS	RR	LEUCOMAX-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	IVSC	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	IVSC	1*5 FL. +1*5 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-300	PDRE P.PREP.INJ.	300 MCG	VSC	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-300	PDRE P.PREP.INJ.	300 MCG	IVSC	1*5 FL. +1*5 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-400	PDRE P.PREP.INJ.	400 MCG	VSC	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.
CS	RR	LEUCOMAX-400	PDRE P.PREP.INJ.	400 MCG	IVSC	1*5 FL. +1*5 AMP.SOLV.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*4 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MISTAMINE	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	NYSTATINE-LABAZ	CR.	25000 U /1 G	VA	1*1 CR. 80 G
	R	ODRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*28 GELULES
	R	ODRIK	GELULES	2 MG	PO	1*28 GELULES
	P	REGLA PH FORTE	GRAN.		PO	1*20 SACH.
	P	REGLA PH FORTE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 200 ML
	P	REGLA PH FORTE	SUSP.		PO	1*20 GODETS 20 ML
	R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	1*42 CPR.
	R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	1*98 CPR.
	R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	1*196 CPR.
	R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	5*50 CPR.
	R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	10*42 CPR.
	R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*14 CPS SS BLIST.
	R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*20 CPS SS BLIST.

R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*56 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*98 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*280 CPS SS BLIST.
R	ZIAXEL 180/2	CPS LIB.PROL.		PO	1*300 CPS SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 250 ML
A U L I E U D E					
P	BUERLECITHIN	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 250 ML
P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 500 ML
A U L I E U D E					
P	BUERLECITHIN	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 500 ML
P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 1000 ML
A U L I E U D E					
P	BUERLECITHIN	SOL.	9 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 1000 ML
P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*30 FASCICLES
A U L I E U D E					
P	BUERLECITHIN	PAST.	1,5 G	PO	1*30 FASCICLES
P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*60 FASCICLES
A U L I E U D E					
P	BUERLECITHIN	PAST.	1,5 G	PO	1*60 FASCICLES
P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE DRAGEES	DRG.		PO	1*36 DRG.
A U L I E U D E					
P	VITA-BUERLECITHIN	DRG.		PO	1*36 DRG.
P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 250 ML
A U L I E U D E					
P	VITA-BUERLECITHIN FLUESSIG	SOL.		PO	1*1 SOL. 250 ML

P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 500 ML
AU LIEU DE					
P	VITA-BUERLECITHIN FLUESSIG	SOL.		PO	1*1 LIQ. 500 ML
P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE SOLUTION	SOL.		PO	1*1 SIROP 1000 ML
AU LIEU DE					
P	VITA-BUERLECITHIN FLUESSIG	SOL.		PO	1*1 SOL. 1000 ML
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.
AU LIEU DE					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.

RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-BC	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.
RR	DIFFERIN	CR.	0,1 PC	TO	1*1 CR. 60 G
A U L I E U D E					
RR	DIFFERIN	CR.	0,1 PC	TO	1*1 CR. 50 G
RR	DIFFERIN	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 60 G
A U L I E U D E					
RR	DIFFERIN	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 50 G
P	DR.SCHEFFLER VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*10 CPR.
A U L I E U D E					
P	ADDITIVA VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*10 CPR.
P	DR.SCHEFFLER VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E					
P	ADDITIVA VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*60 CPR.
P	HERBESAN	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
A U L I E U D E					
P	HERBESAN	TIS.		PO	1*1 TIS. 100 G
P	HERBESAN	TIS.		PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E					
P	HERBESAN	TIS.		PO	1*24 SACH.
P	LEGALON	CPS	140 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	LEGALON-140	CPS	140 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
P	LYSOMUCIL AVEC SUCRE	GRAN.	200 MG	PO	1*30 SACH. 3 G
A U L I E U D E					
P	LYSOMUCIL	GRAN.	200 MG	PO	1*30 SACH. 3 G

RR	MERCK-FLUOXETINE	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	FLUOXETINE-MERCK	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-FLUOXETINE	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	FLUOXETINE-MERCK	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-FLUOXETINE	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	FLUOXETINE-MERCK	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX 250 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 250 ML
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX 500 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 500 ML
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE MACOFLEX 1000 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER LACTATE MACOPHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1000 ML
RR	RINGER-LACTAT NACH HARTMANN B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER-LACTAT-INFUSIONSLOESUNG B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
RR	RINGER-LACTAT NACH HARTMANN B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER-LACTAT-INFUSIONSLOESUNG B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	RINGER-LACTAT NACH HARTMANN B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
A U L I E U D E					
RR	RINGER-LACTAT-INFUSIONSLOESUNG B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

	RR	RINGER-LACTAT NACH HARTMANN B.BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
	A U L I E U D E					
	RR	RINGER-LACTAT-INFUSIONSLOESUNG B.BRAUN	SOL.P.PERF.		V	1*1 FL.VERRE 1000 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	ERYDERM	LOT.	2 PC	TO	1*1 LOT. 60 ML
CS	RR	KINERET	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	SC	1*28 SER.PREREMPL.
	R	MINESTRIL-20	CPR.		PO	3*21 CPR.
	R	MINESTRIL-30	CPR.		PO	3*21 CPR.
CS	RR	NEUPOGEN-48	SOL.INJ.	48 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 FL.AMP. 1,6 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	RR	TASMAR	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TASMAR	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TASMAR	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS	RR	TELZIR	CPR.PELLIC.	700 MG	PO	1*60 CPR.
CS	RR	TELZIR	SUSP.	50 MG /1 ML	PO	1*1 SUSP.BUV. 225 ML +1*1 SER.DOSEUSE 10 ML

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 74 **15 octobre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur Stéphane Alphonse Joseph JACOBY à changer ses prénoms actuels en ceux de «Steve Alphonse Joseph».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Christian KREMER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Stéphane Alphonse Joseph JACOBY, né le 8 août 1971 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2612 Luxembourg, 23, Tawioun, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Steve Alphonse Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Stéphane Alphonse Joseph JACOBY est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Steve Alphonse Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 6 septembre 2004 portant agrément de l'association sans but lucratif « Femmes en Détresse », Luxembourg, comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Education nationale et
de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment son article 47 ;

Arrête:

Art. 1er. L'association sans but lucratif « Femmes en Détresse », Luxembourg, est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

La Ministre de l'Education nationale et
de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004, Madame Janou HERTGES, attaché de direction 1er en rang auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er novembre 2004.

Conseil d'Etat. – Par arrêté grand-ducal du 31 août 2004, le titre de Conseiller d'Etat honoraire a été conféré à Monsieur Nicolas SCHMIT.

Entreprise d'assurances - «AIG EUROPE». – Changement de mandataire général. – Par courrier du 6 septembre 2004 la Commission de Contrôle des Assurances, des Mutuelles et des Institutions de Prévoyance a informé le Commissariat aux Assurances de la nomination de Monsieur Werenfried DE VLIEGHER, comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «AIG EUROPE» avec siège social à F-92079 Paris La Défense Cedex, Tour AIG, en remplacement de Monsieur Jacques EMSIX.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Appel à candidatures. – L'Institut Luxembourgeois de Régulation lance un appel à candidatures en vue de l'établissement et l'exploitation, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, d'un réseau mobile DCS 1800.

La licence sera délivrée à l'issue d'une procédure d'évaluation comparative des dossiers de candidature soumis par les candidats intéressés conformément aux dispositions de l'appel à candidatures.

L'appel d'offre est disponible via Internet sur le site www.ilr.lu et auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, 45 Allée Scheffer, L-2922 Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments définitifs. – Par arrêté ministériel du 18 août 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Aarbéchtshëllef» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail, Aarbéchtshëllef» à l'adresse 19, rue de l'Industrie à L-8069 Bertrange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/1/4(a).**

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Administration Centrale» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/4/4(a)**.

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de sa «Structure de dépannage» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/4/2(g)**.

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de sa «Structure de jour, Téistuff» à l'adresse 3, Dernier Sol à L-2543 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/4/3(h)**.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Kleederatelier» à l'adresse 21, rue Xavier Brasseur à L-4040 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/4/4(k)**.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail, Néi Aarbécht» à l'adresse 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/6/4(p).**

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ennerdaach asbl» ayant son siège social 23, avenue Grande-Duchesse Charlotte à L-4530 Differdange, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 23, avenue Grande-Duchesse Charlotte à L-4530 Differdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/9/4(a).**

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Accueil» à l'adresse 29, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/13/4(a)**.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Kleederstuff» à l'adresse 21, rue Xavier Brasseur à L-4040 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/13/4(b)**.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Kleederstuff» à l'adresse 21, rue Alexis Heck à L-9242 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2004/13/4(c)**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément prorogé. – Par arrêté ministériel du 3 septembre 2004, l'agrément provisoire [**réf. N°: A/2003/12/4(a)**] accordé le 5 septembre 2003 à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse 60, rue des Romains à L-2444 Luxembourg est prorogé pour la durée de 2 ans.

La prorogation de l'agrément provisoire prend cours le 3 septembre 2004 et prend fin le 2 septembre 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 septembre 2004 l'agrément a été accordé à la commune de Remich ayant son siège à L-5532 Remich pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: 2, rue Enz, L-5532 Remich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02112004.

Par arrêté ministériel du 17 septembre 2004, l'agrément gouvernemental a été accordé pour une durée maximale de deux mois à la société à responsabilité limitée «Ribambelle s.à r.l.» ayant son siège à L-2265 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich.

Dans l'intérêt d'une reprise rapide des activités suite au changement de gestionnaire, l'agrément est accordé à titre provisoire pour une durée de deux mois conformément à l'article 5 de la loi du 8 septembre 1998 en attendant l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03232004.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créances.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Wade Mowatt Valentine ARMSTRONG, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Nouvelle-Zélande.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Wade Mowatt Valentine ARMSTRONG a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Isaac Brian LUPARI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat Indépendant de Papouasie Nouvelle-Guinée.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Isaac Brian LUPARI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Peter Hitjitevi KATJAVIVI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Namibie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Peter Hitjitevi KATJAVIVI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ratu Seremaia Tuinausori CAVUILATI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Iles Fidji.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ratu Seremaia Tuinausori CAVUILATI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Youngor Sevelee TELEWODA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Libéria.

A la même occasion Son Excellence Madame Youngor Sevelee TELEWODA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 21 septembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur John McNee, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada.

A la même occasion Son Excellence Monsieur John McNee a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 75 **21 octobre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 16 juillet 2004 portant modification de l'arrêté ministériel du 10 décembre 2002 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale pour la durée du mandat restant à couvrir:

Mme Nadine ESCH, représentante des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire;

Art. 2. Est nommé secrétaire général du Conseil supérieur de l'Éducation nationale pour la durée du mandat restant à couvrir:

M. Jean-Claude FANDEL, professeur chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Art. 3. Est nommée représentante des enseignants désignée par le ministre:

Mme Carine REUTER-BAULER, professeur.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.
Le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004 autorisant Monsieur Asif Idris KHAN et Madame Asia Naheed BEG à changer le prénom actuel de leur fille Alina KHAN en ceux de «Alina Asif».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Asif Idris KHAN et Madame Asia Naheed BEG, demeurant à L-2133 Luxembourg, 57, rue Nicolas Martha, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fille Alina KHAN, née le 27 juin 1997 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Alina Asif»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Asif Idris KHAN et Madame Asia Naheed BEG sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fille Alina KHAN en ceux de «Alina Asif».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
Henri

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêtés grand-ducaux du 27 juillet 2004, Madame Marie-France NENNIG et Monsieur Pierre CAMPAGNA, employés de l'Etat à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 27 juillet 2004, les dames Mireille HAMES et Marcelle MANGEN, attachées d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommées attachées de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 8 septembre 2004, Madame Marguerite KOHNEN, attachée d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attachée de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2004, Monsieur Guy WAGENER, inspecteur principal 1er en rang hors cadre à l'administration gouvernementale a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du

27 juillet 2004, Monsieur Constant KIFFER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Monsieur Frank-Florian HILKHUIJSEN, rédacteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé rédacteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004, Monsieur Paul BESENIUS, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal premier en rang.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004, Madame Monique LUDOVICY, conseiller de direction adjoint à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004, Monsieur Alex RIECHERT, rédacteur principal au Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat, a été nommé rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang à l'administration gouvernementale, a été accordée à Monsieur Albert FRANK. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Albert FRANK.

Indice des prix à la consommation au 1er septembre 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **669.77** au 1er septembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er septembre 2004 à **666.20**.

Elle dépasse ainsi la cote d'échéance de l'échelle mobile des salaires (666.11) et entraîne la mise en vigueur d'une nouvelle cote d'application pour le calcul des salaires, traitements et prestations sociales. Celle-ci est de **636.26 à partir du 1er octobre 2004**.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Service Central de la Statistique
et des Etudes Economiques

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur CHEUNG Man Shan, né le 22.11.1967 à Guangdong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame EL FEKRE Ouarda, née le 20.12.1980 à Beni ensar (Maroc), demeurant à Fingig.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clemency.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame KRAMER Johanna Henrica Gerarda, née le 12.03.1955 à Vught (Pays-Bas), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MARIC Dario, né le 11.12.1981 à Dubrovnik (Croatie), demeurant à Rodange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame MAROGY Salwa, née le 04.05.1981 à Zakho (Iraq), demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MORANA Elis, né le 18.12.1983 à Shkoder (Albanie), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur PADJEN Vladimir, né le 01.09.1945 à Donje Zagorje (Croatie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame PEREIRA DOS SANTOS Isabel Maria, née le 06.03.1955 à Benfica/Lisboa (Portugal), demeurant à Clemency.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clemency.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur PINATTI STANGE Ralph, né le 09.02.1959 à Sao Paulo (Brésil), demeurant à Clemency.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clemency.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame RYKALA Danuta Jadwiga, née le 05.06.1963 à Lask (Pologne), demeurant à Beaufort.

Cette naturalisation a été acceptée le 01.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur VIGANI Artan, né le 27.01.1964 à Shkoder (Albanie), demeurant à Rodange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur ALLAMI Jalil, né le 05.12.1941 à Kermanshah (Iran), demeurant à Steinsel.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame FARJAM Mehri, née le 11.01.1946 à Sharrey (Iran), demeurant à Steinsel.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur FURTADO DE PINA Lourenço, né le 10.11.1960 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Lintgen.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame VARELA MASCARENHAS Maria Eduarda, née le 05.08.1970 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Lintgen.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur IBRAHIM Toma, né le 02.06.1965 à Mossoul (Iraq), demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame ODISHO KOSHABA Basima, née le 21.03.1971 à Zakho (Iraq), demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MAROGY Yousef, né le 04.04.1946 à Zakho (Iraq), demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame MIKHAEL Basima, née le 01.07.1952 à Zakho (Iraq), demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MORANA Aleksander, né le 29.01.1950 à Shkoder (Albanie), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame ZEFI Angjelina, née le 29.05.1956 à Shkoder (Albanie), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 02.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MUSLJI Fadilj, né le 27.02.1956 à Mitrovica (Serbie et Monténégro), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame EJUPI Nazmije, née le 03.02.1958 à Glavnik (Serbie et Monténégro), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur NOURI MIANDOAB Abdolreza, né le 11.08.1950 à Bijar (Iran), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame ABOUTALEBI KOHNEH SHAHRI Fakhrangiz, née le 01.11.1955 à Salmas (Iran), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.07.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur SOARES NOGUEIRA Pedro Miguel, né le 18.06.1980 à Pombal (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame PEREIRA CERQUEIRA Monica, née le 07.06.1976 à Differdange, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 août 2004, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Hesperange», ayant son siège à Hesperange, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», sur le territoire de la commune de Hesperange, à l'adresse: 474, route de Thionville, L-5886 Hesperange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/03/07/054.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2004, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 ans à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège social à 21, route d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de son activité «centre intégré pour personnes âgées», à l'adresse: 34, rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/02/01/040.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2004, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/004.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2004, un agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 27A, rue Duchscher, L-6434 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/019.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Caritas Jeunes et Familles» ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 5, rue Jean l'Aveugle.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02092004.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004, l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «ProActif» ayant son siège à Hamm, 3, rue des Peupliers, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 16, rue Christophe Plantin.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03222004.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas pu être réalisé, l'agrément est accordé pour une durée de trois mois.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «ProActif» ayant son siège à Hamm, 3, rue des Peupliers, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Mondercange, 5, rue de l'Eglise.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01992004.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises» ayant son siège à Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Wintrange, 35, Wäistrooss.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 02082004.

Ministère de la Santé. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 30 septembre 2004, ont été nommés, pour une durée de trois ans, membres de la commission de surveillance des établissements et services psychiatriques fermés visés par la «loi du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés» et situés dans l'arrondissement judiciaire de Diekirch:

- Monsieur Paul KONSBRUCK, président du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch,
- Madame Aline SCHLEDER-LEUCK, conseiller de direction première classe,
- Monsieur Guy SCHMITZ, inspecteur principal 1er en rang,
- Monsieur Laurent JOME, attaché de Gouvernement 1er en rang,
- Monsieur Pierre-Maurice FABER, médecin-spécialiste en chirurgie générale à Ettelbrück.

Monsieur Paul KONSBRUCK remplira la fonction de président de ladite commission, Monsieur Laurent JOME celle de secrétaire.

Ministère de la Santé. – Service de consultation et de traitement socio-thérapeutique dans le domaine de la maladie du diabète. – Agrément. – Par décision ministérielle du 17 septembre 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Association Luxembourgeoise du Diabète» pour la «Maison du diabète», service de consultation et de traitement socio - thérapeutique destiné aux personnes atteintes de la maladie du diabète et à leurs familles à l'adresse 12-14, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro B 61/01.

Ministère de la Santé. – Service d'hébergement pour consommateurs de drogues. – Agrément. – Par décision ministérielle du 17 septembre 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Comité National de Défense Sociale» pour son «Foyer de nuit pour toxicomanes - Nuetseil», service d'hébergement et centre d'accueil d'urgence pour toxicomanes à l'adresse 8, route de Thionville, L - 2610 Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro B 64/04.

Ministère de la Santé. – Service d'hébergement pour personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux. – Agrément. – Par décision ministérielle du 20 septembre 2004 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Stëmm vun der Strooss» pour son service de logements supervisés pour personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux.

L'agrément est enregistré sous le numéro B 41-4/04.

Pharmacie. – Concession vacante.

Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Luxembourg / Gasperich, 20, rue de Gasperich, exploitée actuellement par Madame Manon FABER, est déclarée vacante à partir du 1er juillet 2005 par suite de la démission du concessionnaire.

Le périmètre dans lequel la pharmacie doit être implantée est le suivant:

- limité au Nord par la rue de Hollerich jusqu'à son intersection avec la rue de Strasbourg;
- limité à l'Ouest par la route d'Esch à partir de l'Eglise de Hollerich jusqu'à son intersection avec la rue de Gasperich;
- limité au Sud par la rue de Gasperich jusqu'à son intersection avec les rues Gutenberg et Muhlenweg;
- limité à l'Est, au Sud de la ligne des chemins de fer, par la rue du Muhlenweg jusqu'à la ligne des chemins de fer, et au Nord de cette ligne, par la rue de la Fonderie.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 15 novembre 2004 au plus tard. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l' (des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 septembre 2004, Madame le Docteur Christina BANU, née le 2 juillet 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste et de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2004, Monsieur le Docteur Dominique DUPONT, né le 24 décembre 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2004, Madame Astrid PAULI-FASSBENDER, née le 6 avril 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anestésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2004, Madame Ana SANCHEZ GUEVARA SANCHEZ, née le 30 octobre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gériatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 septembre 2004, Monsieur le Docteur Frank DAMAN, né le 27 février 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2004, Monsieur le Docteur Andreas SEIFERT, né le 30 juillet 1951, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénérologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2004, Monsieur Klaus-Peter STOCKER, né le 30 août 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine nucléaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2004, Monsieur le Docteur Andreas LÖBLICH, né le 23 janvier 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examen de carrière. – Au cours du mois de janvier 2005, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'artisan – branche lithographe.

Taux des intérêts de retard sur les créances en retard résultant de transactions commerciales.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard).

Premier semestre 2004

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du semestre en question (opération du 30 décembre 2003) s'est élevé à 2,02%.

Second semestre 2004

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du semestre en question (opération du 30 juin 2004) s'est élevé à 2,01%.

En cas de retard de paiement, ces taux sont à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dipositions de l'article 5 de la loi du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 76 21 octobre 2004

Sommaire

ASSESSEURS PRES DES TRIBUNAUX DU TRAVAIL

Arrêté ministériel du 29 septembre 2004 portant nomination des assesseurs effectifs et suppléants près des tribunaux du travail.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 56-1 et 56-2 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu les avis de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi;

Vu les propositions de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et des Chambres professionnelles,

Arrête:

Art. 1er. - Sont nommés assesseurs effectifs et assesseurs suppléants près les tribunaux du travail pour une durée de quatre ans:

Tribunal du travail de Luxembourg

1. Assesseurs-Employeurs

a) Membres effectifs

- Monsieur Ernest FREYLINGER, Human Capital Focus Sàrl,
  demeurant: 40, rue de Luxembourg – L-5314 Contern
- Monsieur François ENGELS, Fédération des Artisans,
  demeurant: 4, Boulevard J.-J. Pershing – L-2323 Luxembourg
- Madame Françoise ALEX, Chambre de Commerce,
  demeurant : 46, rue Tinant – L-2622 Luxembourg
- Madame Danielle ELSEY-HAUSTGEN, ABBL,
  demeurant : 1, rue Saint Donat – L-5362 Schrassig
- Monsieur Patrick GREGORIUS, Banque Générale du Luxembourg,
  demeurant: 1a, rue Jos Sunnen – L-5855 Hesperange
- Monsieur Albert HOFFMANN, Dupont de Nemours (Lux.) S.A.,
  demeurant: 20, am Widdebierg – L-6913 Roodt/Syre
- Madame Suzi WEIS-COLLE, Goodyear S.A.,
  demeurant: 10, Belle-Vue – L-7750 Buschdorf
- Madame Emmanuelle MATHIEU, FEDIL - Fédération des Industriels Luxembourgeois,
  demeurant: 46, rue Principale – L-5465 Waldbredimus
- Madame Sandra GOERGEN, ARCELOR (Esch/Alzette),
  demeurant: 8, rue 1900 – L-2157 Luxembourg

b) Membres suppléants

- Monsieur Patrick NEUMAN, Bureau-Center Sàrl,
  demeurant: 43, rue des Genêts – L-8131 Bridel
- Monsieur Giuseppe FATONE, Fédération des Artisans,
  demeurant: 5, rue Alphonse München – L-8082 Bertrange
- Monsieur Jean-Claude WIRTH, Chambre de Commerce,
  demeurant: 4, rue des Carrières – L-1316 Luxembourg
- Madame Charlotte ROTTIGNI-LIES, DEXIA Banque Internationale à Luxembourg,
  demeurant: 13, Domaine Schmiseleck – L-3373 Leudelange
- Monsieur Dirk LEISTICO, Banque de Luxembourg,
  demeurant: 55, rue des Scillas, L-2529 Howald
- Monsieur Jean-Paul GALLE, Taxis COLUX-GALLE,
  demeurant: 43, rue des Prés – L-3336 Hellange
- Madame Diane KAUFFMANN, Goodyear S.A.,
  demeurant: 32, Montée de la Pétrusse, L-2327 Luxembourg
- Monsieur Ernest PIRSCH, British Cars Luxembourg Sàrl,
  demeurant: 12, rue des Arquebusiers – L-1138 Luxembourg
- Monsieur Claude CLEES, ARCELOR (Esch/Alzette),
  demeurant: 8, rue de Schifflange – L-3676 Kayl

2. Assesseurs-Salariés:

**** Employés privés***

a) Membres effectifs

- Monsieur Claude HEIREND, Banque Générale du Luxembourg,
  demeurant: 3, rue Neuve – L-6137 Junglinster

- Madame Danielle MANTZ, Fortis Assurances,
  demeurant: 113, rue de Beggen – L-1221 Luxembourg
- Monsieur Gilbert BEFFORT, BNP-Parisbas Luxembourg,
  demeurant: 2, Cité R. Schmitz – L-7381 Bofferdange
- Monsieur Norbert TREMUTH, Chambre des Employés Privés,
  demeurant: 57, rue de la Barrière – L-1215 Luxembourg
- Madame Martine MIRKES, Chambre des Employés Privés,
  demeurant: 26a, rue Melicksheck – L-6214 Consdorf
- Madame Danièle DALEIDEN, Chambre des Employés Privés,
  demeurant: 31, rue des Tilleuls – L-2510 Strassen

b) Membres suppléants

- Monsieur Guy FETTES, DuPont de Nemours, Contern,
  demeurant: 3, rue du Coin – L-7597 Reckange (Mersch)
- Monsieur Marc MUNO, Banque Générale du Luxembourg,
  demeurant: 34, rue Beyren – L-6931 Mensdorf
- Monsieur Jean REUSCH, ARCELOR Luxembourg,
  demeurant: 135, Kohlenberg – L-1870 Luxembourg
- Monsieur Jean-Claude GILBERTZ, Banque Générale du Luxembourg,
  demeurant: 25, rue Eisenhower – L-8321 Olm
- Monsieur Jean-Pierre KOLBER, MécanArbed, Dommeldange.
  demeurant: 8, rue Beringerberg – L-7410 Angelsberg
- Monsieur François RIES, DEXIA Banque Internationale à Luxembourg,
  demeurant: 43, rue Henri Dunant – L-8024 Strassen

*** *Ouvriers:***

a) Membres effectifs

- Monsieur Edmond BECKER, Ponts et Chaussés, Dépôt de Bertrange,
  demeurant: 60, rue Pierre Krier – L-3854 Schifflange
- Monsieur Rudy BERGER, ARBED Esch/Schifflange,
  demeurant: 8, rue de Kehlen – L-8295 Keispelt
- Monsieur Nico Jules THEISEN, Postes et Télécommunications,
  demeurant: 25, rue Schetzel – L-2518 Luxembourg
- Monsieur Charles THILL, Caisse de Maladie des Ouvriers,
  demeurant: 54, rue de l'Eglise – L-7224 Walferdange
- Monsieur René FETTES, Commune de Luxembourg,
  demeurant: 28, Cité Roger Schmitz – L-7381 Bofferdange

b) Membres suppléants

- Monsieur Jorge BRITO ALMEIDA, Mercedes-Benz Luxembourg,
  demeurant: 29, rue Gutenberg – L-1649 Luxembourg
- Monsieur François GLEIS, Postes et Télécommunications,
  demeurant: 62, rue du Bois – L-8019 Strassen
- Monsieur Marco LOSER, CIGL Lorentzweiler,
  demeurant: 18, rue St. Laurent – L-7370 Lorentzweiler
- Monsieur Mathias WALDBILLIG, Demy Cars, Keispelt,
  demeurant: 17, An Hoirbock – L-8552 Oberpallen
- Monsieur Didier WAUTHIJ, Elth S.A.,
  demeurant: 11, rue Sangels – L-5225 Gostingen

Tribunal du travail d'Esch-sur-Alzette

1. Assesseurs-Employeurs

a) Membres effectifs:

- Madame Juliette WEINZIERL-DUTON, Electro-Watt S.A.,
  demeurant: 15, rue de Burmerange – L-5692 Elvange
- Monsieur Jeannot FRANCK, Fédération des Artisans,
  demeurant: 12, Cité Leesberg – L-4206 Esch/Alzette

- Monsieur Lucien GILLET, ARCELOR,
  demeurant: 24, rue de Noertzange – L-3670 Kayl
- Madame Nathalie WAGNER, clc Luxembourg-Kirchberg,
  demeurant: 1, rue Rosper – L-4663 Differdange
- Monsieur Roger BIWER, Ewald Giebel-Luxbg GmbH,
  demeurant: 94, avenue Gr.-D. Charlotte – L-3440 Dudelange

b) Membres suppléants

- Madame Tania BRAAS, Chambre des Métiers,
  demeurant: 42, rue des Prés – L-4880 Lamadeleine
- Monsieur Claude MULLER, Menuiserie Muller Claude,
  demeurant: 11-13, Place Bourgaard – L-4043 Esch/Alzette
- Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL, FEDIL - Fédération des Industriels Luxembourgeois,
  demeurant: 4, um Schennbierg – L-5372 Munsbach
- Monsieur Marc F. DECKER, Baucenter Decker-Ries,
  demeurant: 115, rue J.P. Michels – L-4243 Esch/Alzette
- Monsieur Eugène KLEIN, Ciments Lubg. S.A. (Intermoselle Sàrl),
  demeurant: 24, rue Eugène Mousset – L-4252 Esch/Alzette

2. Assesseurs-Salariés

**** Employés privés***

a) Membres effectifs

- Monsieur Roger BEREND, Préretraite,
  demeurant: 7, rue Zoufftgen – L-3598 Dudelange
- Monsieur Alain FICKINGER, Centre Hospitalier - Luxembourg,
  demeurant: 54, rue Pierre Gansen – L-4570 Niederkorn
- Monsieur Fernand SCHOTT, Pensionné,
  demeurant: 104, rue Rev. Pére Jacques Thiel – L-3572 Dudelange

b) Membres suppléants

- Monsieur Fernand GALES, Banque Générale du Luxembourg,
  demeurant: 10, rue Jean Mylius – L-3432 Dudelange
- Monsieur André ZWALLY, ARCELOR (ProfilArbed-Belval),
  demeurant: 21, rue du Cinquantenaire – L-4060 Esch/Alzette
- Madame Carmen RIMONDINI, ALEBA, Luxembourg,
  demeurant: 29, rue des Glacis – L-1628 Luxembourg

**** Ouvriers***

a) Membres effectifs

- Monsieur Alain MARX, Ciments Luxbg. S.A.,
  demeurant: 3, Place de l'Exposition – L-4110 Esch/Alzette
- Monsieur Alain PERSICO, Administration Communale Sanem,
  demeurant: 71A, rue Gr.-D. Charlotte – L-4430 Belvaux
- Monsieur Victor ROSSELJONG, ARBED,
  demeurant: 27, rue Dr. E. Colling – L-4069 Esch/Alzette
- Monsieur Marcel BARTHEL, ARBED Differdange,
  demeurant: 13, rue Aloyse Meyer – L-4407 Belvaux

b) Membres suppléants:

- Monsieur Jean BIASINI, ProfilARBED Esch/Belval,
  demeurant: 3, rue Jean l'Aveugle – L-4407 Belvaux
- Monsieur Antonio BRAZ MARTINS, Pechiney-Eurofoil,
  demeurant: 130, rue de la Gare – L-4460 Belvaux
- Monsieur Guy BRITZ, Trefil ARBED Bissen,
  demeurant: 23a, rue de Mersch – L-8396 Septfontaines
- Monsieur Alain NICKELS, W S A,
  demeurant: 28, rue de Sanem – L-4664 Differdange

Tribunal du travail de Diekirch

1. Assesseurs-Employeurs

a) Membres effectifs

- Monsieur Gilles OSCH, Ets. Osch & Fils Sàrl,
  demeurant: 133, avenue L. Salentiny – L-9080 Ettelbruck
- Monsieur Norbert NICOLAS, maître pâtissier,
  demeurant: 24, rue Tomm – L-9454 Fouhren
- Monsieur Guy BERWICK, Goodyear S.A., Compensation & Benefits Manager,
  demeurant: 11, rue Cité Emile Tibessart – L-9136 Schieren
- Monsieur Victor FAUTSCH, Dometic Sàrl – Hosingen,
  demeurant: 35, rue des Charretiers – L-9514 Wiltz

b) Membres suppléants

- Monsieur Alain PETRY, Quincaillerie Petry, Diekirch
  demeurant: 3, op der Tomm – L-9351 Bastendorf

  Monsieur François AGNES, Agnes Constructions Sàrl,
  demeurant: 126, rue Michel Weber – L-9089 Ettelbruck
- Monsieur Pedro MARTINEZ, Astron Buildings Systems S.A.,
  demeurant: 32, rue F.-J. Vannérus – L-9289 Diekirch
- Monsieur John HEINZ, CTI Systems S.A., Clervaux,
  demeurant: Maison, 61 – L-9745 Doennange

2. Assesseurs-Salariés

** Employés privés*

a) Membres effectifs

- Monsieur Raymond SERRES, Goodyear S.A.,
  demeurant: 15, rue de l'Our – L-9390 Reisdorf
- Madame Marianne THOMAS, Hôpital St. Louis, Ettelbruck
  demeurant: 50, rue Clairefontaine – L-9220 Diekirch
- Monsieur Carlo WAGENER, Astron Buildings S.A.,
  demeurant: 13, rue Maarkebach – L-9378 Hoscheid

b) Membres suppléants

- Monsieur Nico DIEDENHOFEN, Pensionné,
  demeurant: 4, um Rockelbongert – L-6551 Berdorf
- Monsieur Marc GLESENER, Kredietbank Luxembourg,
  demeurant: 13, Akescht – L-9841 Wahlhausen
- Monsieur Joseph LUTGEN, Goodyear S.A., Colmar/Berg,
  demeurant: 7, rue Verte – L-9135 Schieren

** Ouvriers*

a) Membres effectifs

- Monsieur Pierre DIEDERICH, Brasserie de Wiltz (Simon),
  demeurant: 31, rue de Winseler – L-9577 Wiltz
- Monsieur Guy SCHOLZEN, Ponts & Chaussés,
  demeurant: Maison 4 – L-9752 Hamiville
- Monsieur Roland AREND, Goodyear S.A.,
  demeurant: Maison 5A – L-9755 Hupperdange

b) Membres suppléants

- Monsieur Antonio Alberto DA FONSECA, Commercial Intertech,
  demeurant: 4, rue d'Arlon – L-9206 Diekirch
- Monsieur Jean-Claude WEIS, Goodyear S.A.,
  demeurant: 3, rue de Longsdorf – L-9359 Selz
- Monsieur Erny WEYLAND, Clinique Régionale du Nord,
  demeurant: 5, rue du X Septembre – L-9560 Wiltz

Art. 2. - L'arrêté ministériel du 12 septembre 2002 est rapporté.

Art. 3. - Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Ampliation en est adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre; copie en est transmise à la Cour des Comptes et à Monsieur le Procureur Général d'Etat pour information.

Luxembourg, le 29 septembre 2004

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 77 **28 octobre 2004**

Sommaire

Administration de l'Aéroport. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 août 2004, Monsieur Carlo KOMES, chef de bureau technique à l'administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique à la même administration à partir du 1er septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Madame Nicole REISER-PEIFFER, chef de bureau technique adjoint à l'administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommée aux fonctions de chef de bureau technique à la même administration à partir du 1er septembre 2004.

Comité du Travail Féminin. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004 a été nommée membre suppléante du Comité du Travail Féminin:

Madame Reuland-Schneider Janine, Conseil National des Femmes du Luxembourg.

Commission d'avis spéciale en matière d'emploi de travailleurs étrangers sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. – Nominations. – Par arrêté du Ministre de Travail et de l'Emploi du 28 juillet 2004 ont été nommés membres de la commission d'avis spéciale conformément à l'article 7bis du règlement grand-ducal modifié du 12 mai 1972 déterminant les mesures applicables pour l'emploi des travailleurs étrangers sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg:

- M. Pol ENSCH, inspecteur de direction 1er en rang à l'Administration de l'Emploi, membre effectif en remplacement de M. Roland SCHETTLE;
- M. Daniel PIANINI, rédacteur à l'Administration de l'Emploi, membre effectif en remplacement de M. Jean HOFFMANN;
- M. Romain FUSENIG, rédacteur à l'Administration de l'Emploi, membre suppléant en remplacement de M. Pol ENSCH;
- M. Marc MACKEL, commis principal à l'Administration de l'Emploi, membre suppléant en remplacement de M. François KRACK;
- M. Paolo FINZI, attaché de direction à l'Inspection du Travail et des Mines, membre effectif en remplacement de Mme Mariette SCHOLTUS.
- Madame Manon MASSARD, Madame Romaine MIGY, Madame Laurence RIES et Madame Sandrine SIEGLER, employées au Ministère du Travail et de l'Emploi, assumeront la fonction de secrétaire de ladite commission.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er octobre 2004.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum, les montants du salaire social minimum sont adaptés à la cote d'application 636,26 à partir du 1er octobre 2004.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 636,26 de l'échelle mobile des salaires est fixé comme suit à partir de cette date:

(226,01.- / à l'indice 100)

Age	*Taux Mensuel*	*Taux Horaire*
à partir de 18 ans accomplis	**1.438,01**	**8,3122**
de 17 à 18 ans	**1.150,41**	**6,6498**
de 15 à 17 ans	**1.078,51**	**6,2342**

Salaire social minimum pour travailleurs qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés au sens des dispositions de l'article 4 modifié de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum est fixé à 1.725,61 Euro par mois à partir du 1er octobre 2004.

Peut prétendre au salaire social minimum pour travailleurs qualifiés:

1. le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés;

2. le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré;

3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.

4. à défaut de certificat, le travailleur justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années;

5. lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de travailleur qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Le *Ministre du Travail et de l'Emploi,*
François Biltgen

Conseil d'administration de l'Etablissement de Radiodiffusion socioculturelle. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004, le mandat de Madame Josée KIRPS, Directrice des Archives Nationales, en tant que représentante de l'Etat est reconduit pour une durée de cinq ans expirant le 10 août 2009. Le mandat de Madame Monique KIEFFER, Directrice de la Bibliothèque Nationale, en tant que personnalité représentative de la vie sociale et culturelle, est reconduit pour la même durée.

Conseil supérieur de l'aménagement du territoire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 4 octobre 2004, Monsieur Gust STEFANETTI, bourgmestre de la commune de Mertert, a été nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire, en remplacement de Monsieur Mars DI BARTOLOMEO dont il termine le mandat.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur. – La Direction de l'Aviation Civile organisera au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2004 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur.

Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – La même direction organisera dans la première quinzaine du mois de février 2005 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Entreprise d'assurances – «Nederlandsche Credietverzekering Maatschappij NV» – Changement de dénomination. – Par lettre du 20 juin 2004, la Pensioen & Verzekeringskamer, autorité de contrôle néerlandaise sur le secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que la dénomination de l'entreprise d'assurances «Nederlandsche Credietverzekering Maatschappij NV» avec siège social à NL-1016 ED Amsterdam, Keizersgracht 281 et établissement à L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels, a été changée en «Atradius Credit Insurance NV».

Entreprise d'assurances. – «SOGELIFE S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2004 Monsieur Philippe SERRE, domicilié à L-1724 Luxembourg, 49, boulevard Prince Henri, a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «SOGELIFE S.A.», avec siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, au titre de l'article 103 de la loi susmentionnée, pour une durée de six mois en remplacement de Monsieur Edwin RENNEBOOG.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance «INTERUNFALL VERSICHERUNG AG» à l'entreprise d'assurance «GENERALI VERSICHERUNG AG». – La FMA, autorité de contrôle de Vienne du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance «INTERUNFALL VERSICHERUNG AG» était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurance «GENERALI VERSICHERUNG AG» avec effet au 1er septembre 2004.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(94e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 26 mai 2004 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

- dans la branche médicale

neurologie

Madame Martine ZEYEN, 18, rue Eberhard, L-1452 Luxembourg

orthopédie

Monsieur Robert HUBERTY, 2, place de la Paix, L-4275 Esch-sur-Alzette
spécialité(s): chirurgie orthopédique

- dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Jean-Marie BERTHOME, 1, avenue des Terres-Rouges, L-4330 Luxembourg
Monsieur Charles BRACK, 1, rue Kinnikshaff, L-8838 Wahl
Monsieur Francis DIEDERICH, 67, rue des Prés, L-7333 Steinsel
Monsieur Jeannot HOLLERICH, 15, rue des Marguerites, L-2127 Luxembourg
Monsieur Yves KEMP, 7, rue de la Paix, L-4770 Pétange
spécialité(s): physique du bâtiment - isolation thermique et acoustique, énergie, simulation thermique de façades
Monsieur Xavier MAHY, 1, rue Kinnikshaff, L-8838 Wahl
Monsieur Shoja MICHELI, 65, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
spécialité(s): coordination de sécurité et de santé des constructions
Monsieur Pierre PIRROTTE, 37, rue des pommiers, L-2343 Luxembourg
spécialité(s): évaluations immobilières

- dans la branche environnement, urbanisme et protection de la nature

Madame Sophie CAPUS, 17, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg
spécialité(s): conformité aux lois environnementales en vigueur
géologie appliquée
pollution des sols et des eaux souterraines

- dans la branche artisanale

charpentier

Monsieur Christian CALMES, 1, rue de Bettange, L-4998 Sprinkange

menuiserie

Monsieur Christian CALMES, 1, rue de Bettange, L-4998 Sprinkange

- dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances

Monsieur Christian LE MEITOUR, 14, rue Hooveleck, L-6447 Echternach
spécialité(s): expertise comptable
Monsieur Luc VERELST, 41, avenue de la gare, L-1611 Luxembourg
Monsieur Stéphane WEYDERS, 43, Parc Lésigny, L-5753 Frisange
Monsieur Angelo ZITO, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

- dans la branche arts, histoire et objets d'arts, antiquités

Monsieur Norbert Gustav BÜCK, 150, rue Nic Welter, L-7570 Mersch
spécialité(s): faïences et tableaux

- dans la branche divers

Monsieur Richard ANZBÖCK, 4, rue des Carrières, L-1316 Luxembourg
spécialité(s): Véhicules maritimes

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Fernanda BRAS, 17, rue de Neudorf, L-4261 Esch-sur-Alzette
langue(s): allemand
portugais
Madame Nurten BOHL-CAGLAR, 45, rue Théodore Eberhard, L-1451 Luxembourg
langue(s): turc
Madame Polyxène KANELLIADOU, 2, rue Fritz Bintner, L-7352 Helmdange
langue(s): grec
Madame Christina LEX, 4, rue Wakelter, L-6982 Oberanven
langue(s): russe
Madame Anda Mihaela SAVA-MARIN, 47, rue Gioacchino Rossini, L-2451
langue(s): français
roumain
Madame Pascale PRIME-MARON, 18, rue de Cicignon, L-1335 Luxembourg
langue(s): anglais
espagnol
Monsieur Emanuele MISERINI, 1, rue d'Olm, L-8331 Capellen
langue(s): espagnol
italien
Madame Annamaria MOSCHETTI, 2, rue Dr Herr, L-9048 Ettelbruck
langue(s): anglais
espagnol
Monsieur Francisco ROSAL TORRES, 9, am Schrendel, L-5239 Sandweiler
langue(s): allemand
anglais
espagnol
Madame Véronique SZYMANSKI, 25, rue Xavier de Feller, L-1514 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais
espagnol
Madame Carla LO PICCOLO-ZANONI, 45, rue Jean-Pierre Huberty, L-1742
langue(s): anglais
italien
Madame Natalia ZVEREVA, 67, rue de la Fontaine, L-3768 Tuntange
langue(s): allemand
russe

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(95e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, la personne suivante ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 8 juin 2004 a été inscrite sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

- dans la branche bâtiment, génie civil et construction
  Monsieur Pierre THOLL, 29, rue Bellevue, L-7214 Béreldange
  spécialité(s): estimation des valeurs vénales et locatives

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(96e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 6 juillet 2004 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

- dans la branche divers

  Monsieur Antoine GRUBER, 22, Lauthegaass, L-5450 Stadtbredimus

  spécialité(s): matériaux d'intérieur d'habitation

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Zita BOGNAR, 2, passage Bernard Simminger, L-5655 Mondorf-les-Bains

langue(s): anglais

hongrois

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 5 octobre 2004, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange» ayant son siège à Hesperange, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Hesperange, 406, route de Thionville.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01432003.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif aura lieu au mois de janvier 2005.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'août 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. SUEURS FROIDES, avec siège social à L-4448 Soleuvre, 17, rue Pierre Frieden	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Isabelle *Adamo*
2.	s.à r.l. E.M.T.S., avec siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Isabelle *Adamo*
3.	s.à r.l. SCARPA, avec siège social à L-4551 Niederkorn, 19, rue des Ecoles	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Anne *Devin-Kessler*
4.	s.à r.l. PRODUITS DE PRESTIGE, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 414, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Anne *Devin-Kessler*
5.	S.A. LUCAFINE, avec siège social à L-4030 Esch-sur-Alzette, coin rue Zénon Bernard, de fait inconnue à cette adresse	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Anne *Devin-Kessler*
6.	s.à r.l. LIFE RESEARCH AND CONSULT GmbH, avec siège social à L-4056 Esch-sur-Alzette, 11, place Winston Churchill	05.08.04	Mme Françoise *Wagener*	Me Anne *Devin-Kessler*
7.	S.A. MAMER SEAFOOD, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal, bâtiment B	12.08.04	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*

8.	s.à r.l. I.H.S., ayant exploité le commerce sous l'enseigne «HAVANA CLUB» établie et ayant son siège social à L-8361 Goetzingen, 1, rue Principale	12.08.04	M. Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
9.	s.à r.l. IF EVENTS, établie et ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 66, avenue Guillaume	12.08.04	M. Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
10.	s.à r.l. SERDEM, établie et ayant son siège social à L-4831 Rodange, 78, rue de Longwy	12.08.04	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*
11.	s.à r.l. GAWA, avec siège social à L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, de fait inconnue à cette adresse	12.08.04	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*
12.	s.à r.l. GRAZIANO, ayant exploité le commerce sous l'enseigne «IL DELFINO», avec siège social à L-1617 Luxembourg, 24, rue de Gasperich, de fait inconnue à cette adresse	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Jessica *Goldberg*
13.	S.A. F.J.F. CHAUFFAGE-SANITAIRE, établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Jessica *Goldberg*
14.	s.à r.l. BIOSPHER, établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Jessica *Goldberg*
15.	s.à r.l. JET SET CAFE, établie et ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 33, rue du Fort Neipperg	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Fabien *Verreaux*
16.	s.à r.l. RESTAURANT-PIZZERIA «LE BARONE», avec siège social à L-1470 Luxembourg, 98, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	19.08.04	Mme Claudine *de la Hamette*	Me Gilles *Mathay*
17.	S.A. SOCIETE DE GESTION DE CAFES-RESTAURANTS, avec siège social à L-1463 Luxembourg, 29, rue Fort Elisabeth, de fait inconnue à cette adresse	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Fabien *Verreaux*
18.	s.à r.l. IMMO CENTRAL, avec siège social à L-1130 Luxembourg, 32, rue d'Anvers, de fait inconnue à cette adresse	19.08.04	Mme Marie-Anne *Meyers*	Me Fabien *Verreaux*
19.	s.à r.l. FUDDER-KREPP 2000, avec siège social à L-4702 Pétange, 21, rue Robert Krieps, de fait inconnue à cette adresse	19.08.04	Mme Claudine *de la Hamette*	Me Nathalie *Nimesgern*
20.	Monsieur Gualdino SERRANO MENDES, commerçant, demeurant à L-3850 Schifflange, 99, avenue de la Libération, de fait inconnu à cette adresse	19.08.04	Mme Claudine *de la Hamette*	Me Nathalie *Nimesgern*
21.	S.A. LORTEP-LUX, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare	19.08.04	Mme Claudine *de la Hamette*	Me Gilles *Mathay*
22.	s.à r.l. PINA-TRANS, avec siège social à L-4050 Esch-sur-Alzette, 49, rue du Canal, de fait inconnue à cette adresse	26.08.04	Mme Michèle *Hornick*	Me David *Louis*

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 4 juin 2004, la faillite prononcée en date du 20 février 2004 contre la S.A. V.A.G., ayant eu son siège social à Luxembourg, 24, rue des Genêts, actuellement sans siège social connu, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 11 juin 2004, la faillite prononcée en date du 12 mars 2004 contre la s.à r.l. WILTGEN, avec siège social à L-1338 Luxembourg, 1, rue du Cimetière, et la faillite prononcée en date du 3 mars 2004 contre la S.A. OPT-IMMO, avec siège social à Luxembourg, 147, rue Cents, ont été rabattues.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 18 juin 2004, la faillite prononcée en date du 12 mars 2004 contre la S.A. ALPANET, avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, a été rabattue.

Par jugement du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg du 25 juin 2004, la faillite prononcée en date du 30 janvier 2004 contre la s.à r.l. RENDE GERÜSTBAU GmbH, avec siège social à L-5570 Remich, 21, route de Stadtbredimus, a été rabattue.

		Diekirch		
23.	S.A. WELDOTEK, établie et ayant eu son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	10.08.04	Mme Karine *Reuter*	Me Daniel *Baulisch*
24.	Monsieur Antonio SARAIVA FERREIRA, ayant demeuré à L-9263 Diekirch, 1, rue St Nicolas, actuellement sans domicile ni résidence connus	31.08.04	Mme Karine *Reuter*	Me Isabel *Dias*
25.	s.à r.l. INTERVILLES LUXEMBOURG, ayant eu son dernier siège social connu à L-6210 Consdorf, 4-6, route de Luxembourg	31.08.04	Mme Karine *Reuter*	Me Isabel *Dias*
26.	s.à r.l. JPK, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 16, route de Bigonville	31.08.04	Mme Karine *Reuter*	Me Isabel *Dias*
27.	s.à r.l. LA FLEUR DE BIERE, établie et ayant son siège social à L-8510 Redange-sur-Attert, 61, Grand-Rue	31.08.04	Mme Karine *Reuter*	Me Claude *Speicher*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de septembre 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. GLOBAL RADIO PARTICIPATIONS, en liquidation, avec siège social à L-5355 Munsbach, 33, Parc d'Activités Syrdall	01.09.04	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
2.	s.à r.l. WILCO AUTO TRADE IMPORT-EXPORT, avec siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Avenir	01.09.04	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
3.	s.à r.l. CAMISIA, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 68, Grand-Rue	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Faruk *Durusu*
4.	s.à r.l. DANYRESTO, avec siège social à L-2652 Luxembourg, 138, rue Albert Unden, de fait inconnue à cette adresse	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne *Devin-Kessler*
5.	S.A. PROCEDER, avec siège social à L-7714 Colmar-Berg, 8, rue des Ardennes	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Anne *Devin-Kessler*
6.	S.A. ODYSSEE PERFORMANCE, ayant eu son siège social à L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce, actuellement sans siège social connu	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Nimesgern*
7.	S.A. T.T.R., ayant eu son siège social à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Nathalie *Nimesgern*
8.	S.A. EUROCHIP, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall, de fait inconnue à cette adresse	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Luc *Waisse*

9.	S.A. STOCKHEIM A.G., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Luc *Waisse*
10.	s.à r.l. PRIMETIME, avec siège social à L-1945 Luxembourg, 4-5, rue de la Loge, de fait inconnue à cette adresse	02.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Faruk *Durusu*
11.	S.A. FAMILIENSERVICE (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich	02.09.04	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
12.	S.A. INTERACTIVE CROSS OVER MEDIA ENTERTAINMENT, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	03.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Marguerite *Ries*
13.	Monsieur Alain WEBER, cafetier, demeurant à L-5310 Contern, 2, place de la Mairie, ayant fait le commerce sous la dénomination «CAFE CONTER STUFF» à la même adresse	03.09.04	Mme Béatrice *Schaffner*	Me Marguerite *Ries*
14.	s.à r.l. NATURKOST KEIMLING, ayant eu son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, actuellement sans siège social connu	08.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Astrid *Bugatto*
15.	S.A. BUROMAT, avec siège social à L-3895 Foetz, 12-14, rue du Commerce	08.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Astrid *Bugatto*
16.	s.à r.l. SAU-FONG, avec siège social à L-5553 Remich, 35, quai de la Moselle	08.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Astrid *Bugatto*
17.	S.A. MULTIMEDIA SERVICE, avec siège social à L-5423 Ersange, 1, rue de la Forge, de fait établie à L-5451 Stadtbredimus, 24, Dicksstrooss	08.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Astrid *Bugatto*
18.	S.A. THE LINE LUXEMBOURG, avec siège social à L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter, de fait inconnue à cette adresse	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Tania *Hoffmann*
19.	S.A. BUREAU D'INGENIERIE A.M.P., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe, de fait inconnue à cette adresse	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Tania *Hoffmann*
20.	S.A. LUXEMBOURG CONSULTING COMPANY, avec siège social à L-2158 Luxembourg, 33a, rue Mohrfels	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Tania *Hoffmann*
21.	S.A. CLUB PRICE, avec siège social à L-3813 Schifflange, 89, rue Basse, ayant fait le commerce sous la dénomination «NUMERIBOX.COM»	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Fabien *Verreaux*
22.	s.à r.l. TRANSPORTS COLOT, ayant eu son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, actuellement sans siège social connu	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Valérie *Demeure*
23.	S.A. GIO IMMOBILIERE, avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 32, rue du Dix Septembre	09.09.04	M. Charles *Kimmel*	Me Valérie *Demeure*
24.	S.A. RENT-SERVICES, établie et ayant son siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin	16.09.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
25.	s.à r.l. S.P.S. CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	16.09.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

26.	s.à r.l. AEDES CONCEPT, établie et ayant son siège social à L-2610 Howald, 250, route de Thionville	20.09.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
27.	S.A. FIDUCIAIRE EUROPEENNE, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 83a, rue de Luxembourg	22.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
28.	s.à r.l. WEIR, avec siège social à L-1130 Luxembourg, 43, rue d'Anvers, de fait inconnue à cette adresse	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Carine *Maitzner*
29.	s.à r.l. BALATA, établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 202, avenue de la Faïencerie	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Jérôme *Bach*
30.	s.à r.l. XENON LIGHT LOCATION, ayant eu son siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, actuellement sans siège social connu	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Carine *Sulter*
31.	s.à r.l. JUNANTO HOLZ, ayant eu son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, actuellement sans siège social connu	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Carine *Sulter*
32.	s.à r.l. M.G. & PARTNERS CONSULTING, ayant eu son siège social à L-2313 Luxembourg, 14, place du Parc, actuellement sans siège social connu	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Maïka *Skorochod*
33.	S.A. PHOTOFLOR, ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Maïka *Skorochod*
34.	s.à r.l. MAISON HILGES, en liquidation volontaire, avec siège social à L-8041 Strassen, 37b, rue des Romains, de fait inconnue à cette adresse	24.09.04	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
35.	s.à r.l. CAVES BEECKMAN, établie et ayant son siège social à L-8210 Mamer, 112, route d'Arlon	27.09.04	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
36.	S.A. SOPRO 3, avec siège social à L-3378 Livange, Zone industrielle, de fait inconnue à cette adresse	27.09.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
		Diekirch		
37.	S.A. ADELANTE, établie et ayant son siège social à L-9972 Lieler, maison 8	22.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
38.	S.A. STONE TRADE, ayant eu son dernier siège social connu à L-9764 Marnach, 12, rue de Marburg	22.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
39.	s.à r.l. FILM, MUSIC AND GAMES, établie et ayant son siège social à L-6434 Echternach, 30b, rue André Duchscher	22.09.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
40.	s.à r.l. LOMALEX, établie et ayant eu son siège social à L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs	27.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
41.	s.à r.l. A.G.C.I. ACOUSTIC GOODS COMPANY INTERNATIONAL, établie et ayant eu son siège social à L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer	27.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
42.	S.A. PEINTURE DE LUXE, établie et ayant son siège social à L-9405 Vianden, 2, rue Théodore Bassing	29.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

43.	s.à r.l. BOUTIQUE MAGNUM, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 28, rue de la Gare	29.09.04	M. Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 8 octobre 2004, Madame le Dr. Nadine RICHARTS, née le 8 mars 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 octobre 2004, Monsieur le Dr. Matthias ALBRECH, né le 13 décembre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 octobre 2004, Madame Sabine BACKES, née le 12 octobre 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 11 octobre 2004, Madame Sandra LECLERE, née le 8 avril 1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 octobre 2004, Monsieur Olivier MOES, né le 12 août 1977, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément no 2:

Changements intervenus pendant la période du 1er juillet 2004 au 30 septembre 2004.

Il y a lieu d'ajouter au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993.

Northern Trust Global Services Ltd, Luxembourg Branch

46a, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg.

Il y a lieu de retirer du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993.

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

IMI Bank (Luxembourg) S.A.

B.P. 1022

L-1010 LUXEMBOURG

Il y a lieu de modifier le tableau des banques arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 17 du 5 mars 2004 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993.

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois.

La dénomination de l'établissement suivant:

Bank Sarasin Benelux S.A.

en

Bank Sarasin Europe S.A.

Pfandbrief Bank International S.A.

en

Hypo Pfandbrief Bank International S.A.

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Bank of China Luxembourg Branch

en

Bank of China Limited Luxembourg Branch

Tableau des Géomètres Officiels agréés par le Ministre du Trésor et du Budget.

3ième édition (octobre 2004)

(suivant loi du 25 juillet 2002)

a) Secteur étatique

Nom(s) et Prénom(s)	Adresse professionnelle	Date de l'agrément
1. BARZEN Gilbert	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
2. BEMTGEN Georges	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
3. BISDORFF Janine	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
4. DERKUM Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
5. DHUR Raymond	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
6. DIDIER Marc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
7. EWEN Luc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
8. HAAG Alex	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
9. HORN Detlev	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
10. KAELL Francis	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
11. KNAFF Henri	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
12. MAJERUS André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
13. MOOTZ Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
14. PEFFER André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
15. REISCH Bernard	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
16. SCHREINER Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
17. TERRENS Roger	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
18. WALLERS Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

b) Secteur communal

Nom(s) et Prénom(s)	Adresse professionnelle	Date de l'agrément
19. BREGER Germain	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
20. DEMUTH Gaston	Hôtel de Ville, L-4002 Esch-sur-Alzette	1er octobre 2002
21. DIDIER Luc	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	30 septembre 2003
22. KOHNEN Julien	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
23. NEIS Norbert	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
24. SCHARES Nico	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002

c) Secteur public

Nom(s) et Prénom(s)	Adresse professionnelle	Date de l'agrément
25. BERSCHEID Arsène	9, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg	1er octobre 2002
26. BOMBARDELLA Alain	9, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg	30 septembre 2003
27. FOHL Georges	30-32, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg	30 septembre 2003

d) Secteur privé

Nom(s) et Prénom(s)	Adresse professionnelle	Date de l'agrément
28. PECKELS Félix	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	30 septembre 2003
29. LEMPEREZ Jean-François	2, rue Edouard Oster, L-2272 Howald	25 mai 2004

e) Secteur des retraités

Nom(s) et Prénom(s)	Adresse professionnelle	Date de l'agrément
30. EWEN Jean	L-8128 Bridel	1er octobre 2002
31. MOLITOR Mathias	L-9250 Diekirch	1er octobre 2002
32. SCHONCKERT Patrice	L-1529 Luxembourg	1er octobre 2002
33. VAN DEN BULCKE Jean	L-1950 Luxembourg	1er octobre 2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 78 **28 octobre 2004**

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

211[ième] MODIFICATION (12 octobre 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*300 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG /5 ML	PO	1*2 PDRE P.SUSP. 100 ML
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*1 VIAL
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*5 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*10 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*25 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*50 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*100 VIALS

RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*1 VIAL
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*5 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*10 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*25 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*50 VIALS
RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*100 VIALS
RR	CILOXAN	POMM.	3 MG /1 G	CO	1*1 POMM. 3,5 G
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*49 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

	RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
	RR	DAPHNE	CPR.ENR.	2 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	P	ESBERITOX-N	CPR.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
H	RR	GADOVIST PFS-1	SOL.INJ.		IV	1*1 SER. 7,5 ML
H	RR	GADOVIST PFS-1	SOL.INJ.		IV	1*1 SER. 10 ML
H	RR	GADOVIST PFS-1	SOL.INJ.		IV	1*1 SER. 20 ML
CS	RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
CS	RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
CS	RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES PLAST.3 CPTS 1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES PLAST.3 CPTS 2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.		IV	1*6 POCHES PLAST.3 CPTS 1000 ML
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*250 CPR.
	R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.

R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	PRALIPAN	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*1 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVATOR	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE +1*2 AIGUILLES
RR	PREVENAR	SUSP.INJ		IM	1*10 SER.PREREMPLIES +1*20 AIGUILLES
R	STALORAL	SOL.		SLPO	1*1 IT 10IR-100IR-100IR
R	STALORAL	SOL.		SLPO	1*1 IT 10IR-300IR-300IR
R	STALORAL	SOL.		SLPO	1*1 MT 100IR-100IR-100IR
R	STALORAL	SOL.		SLPO	1*1 MT 300IR-300IR-300IR

	P	TEMPOLAX FORTE	DRG.	7,5 MG	PO	1*10 DRG.
	P	TEMPOLAX FORTE	DRG.	7,5 MG	PO	1*20 DRG.
	P	TEMPOLAX FORTE	DRG	7,5 MG	PO	1*42 DRG.
	P	TEMPOLAX FORTE	DRG.	7,5 MG	PO	1*50 DRG.
	R	THYRAX DUOTAB	CPR.	0,025 MG	PO	1*100 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	ALUSTAL	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.EXTR.SPEC. 10 ML
	P	H.A.C.	SOL.		TO	1*100 SOL. 50 ML
	RR	LACTATE SODIQUE-BAXTER	SOL.P.PERF.	1,87	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 1000 ML
HC	RR	PREPULSID	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
HC	RR	PREPULSID	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
	RR	STALLERGENES AQUEUX	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.EXTR.SPEC. 10 ML
	R	STALORAL	SOL.		SLPO	1*1 FL.ENTRETIEN 100IR 10 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	25 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	FLOGOXXA	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	FOLDOXX	SOL.	12,5 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 150 ML
	RR	FOLDOXX	SOL.	12,5 MG /5 ML	PO	1*2 SUSP. 150 ML
	RR	FOLDOXX	SOL.	25 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 150 ML
	RR	FOLDOXX	SOL.	25 MG /5 ML	PO	1*2 SUSP. 150 ML
	RR	LACTATE SODIQUE-BAXTER	SOL.P.PERF.	1,87	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 500 ML
	R	MINESTRIL-20	CPR.		PO	3*21 CPR.
	R	MINESTRIL-30	CPR.		PO	3*21 CPR.
HC	RR	PREPULSID	CPR.	10 MG	PO	1*40 CPR.SEC.BLIST
HC	RR	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*20 CPR.
HC	RR	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	PREPULSID	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 SOL.ADULTES 100 ML
HC	RR	PREPULSID	SOL.	5 MG /5 ML	PO	1*20 SACH. 5 ML
HC	RR	PREPULSID PEDIATRIQUE	GTTES	1 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 100 ML
	R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*42 CPR.
	R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*98 CPR.
	R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*196 CPR.

R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL	200 MG	PO	5*50 CPR.
R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	10*42 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*42 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*98 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*196 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	5*50 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	10*42 CPR.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*5 CPR.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	SUSP.	12,5 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 150 ML
RR	VIOXX	SUSP.	12,5 MG /5 ML	PO	1*2 SUSP. 150 ML
RR	VIOXX	SUSP.	25 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 150 ML
RR	VIOXX	SUSP.	25 MG /5 ML	PO	1*2 SUSP. 150 ML
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*50 CPR.U.D.

RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*100 CPR.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	25 MG	IV	1*500 CPR.U.D.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	VIOXXDOLOR	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.U.D.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*1 FL.
AU LIEU DE					
RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*1 VIAL
RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
AU LIEU DE					
RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*1 VIAL
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	4,2 MG	TO	1*5 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	4,2 MG	TO	1*10 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	4,2 MG	TO	1*20 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	2,5 MG	TO	1*20 SYST.

S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*5 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*10 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*20 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*20 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*5 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*10 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*20 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	7,5 MG	TO	1*20 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*5 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	10 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*10 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	10 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*20 SYST.
AU LIEU DE					
S	DUROGESIC	SYST.THERAP.TD	10 MG	TO	1*20 SYST.

	RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	4000 UI	SC	1*6 SER.PREREMPLIES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	4000 UI	SC	1*6 SER.
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	6000 UI	SC	1*6 SER.PREREMPLIES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	6000 UI	SC	1*6 SER.
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	10000 UI	SC	1*1 CART.
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	10000 UI	SC	1*1 CARTOUCHE
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	10000 UI	SC	1*3 CARTOUCHES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	10000 UI	SC	1*3 CARTOUCHES
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	20000 UI	SC	1*1 CART.
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	20000 UI	SC	1*1 CARTOUCHE
CS	RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	20000 UI	SC	1*3 CARTOUCHES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	20000 UI	SC	1*3 CARTOUCHES
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	500 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	500 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	1000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,3 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	1000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER. 0,3 ML

CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	2000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,3 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	2000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER. 0,3 ML
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	3000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,3 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	3000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER. 0,3 ML
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	5000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	5000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	10000 UI /0,6 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,6 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	10000 UI /0,6 ML	SCIV	1*6 SER. 0,6 ML
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	20000 UI /0,6 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,6 ML
	A U L I E U D E					
CS	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	20000 UI /0,6 ML	SCIV	1*6 SER. 0,6 ML
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*15 CPS
	A U L I E U D E					
	R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS
	R	THYRAX DUOTAB	CPR.	0,025 MG	PO	1*100 CPR.
	A U L I E U D E					
	R	THYRAX	CPR.	0,025 MG	PO	1*100 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

CS	RR	GLIVEC	CPS	100 MG	PO	1*120 CPS
	RR	SPERSADEXOLIN	COLL.		CO	1*1 COLL. 5 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	P	NICORETTE-15	SYST.THERAP.TD	15 MG	TO	1*7 SYST.
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL +1*1 SER.+2 AIGUILLES

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 79 **29 octobre 2004**

Sommaire

Commission Nationale pour la Protection des Données.

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2003.

L'activité de la Commission nationale au cours de l'année 2003 a été dominée par trois chantiers prioritaires:

- l'organisation interne et la mise en route du fonctionnement de ses services;
- l'information des responsables du traitement et les contacts menés avec les organisations professionnelles représentatives et les principaux acteurs clés;
- la réception et le suivi des formalités préalables à la mise en oeuvre effectuées en application du chapitre 3 de la loi.

Dépenses de fonctionnement

La mise en place des services de la Commission nationale pour la protection des données s'est déroulée au fur et à mesure de l'entrée en service des collaborateurs affectés à l'établissement public et la montée en puissance de leurs activités a dû tenir compte des contraintes liées à leur formation.

Ainsi le secrétariat a été pris en charge par une employée de l'Etat à temps partiel (30 heures/semaine) depuis le mois de février 2003 alors que les deux fonctionnaires affectés au suivi administratif des notifications et des demandes d'autorisation ainsi qu'à l'établissement du registre public des traitements de données n'ont rejoint la Commission nationale qu'au cours du mois de mai 2003.

Pour compenser l'indisponibilité successive de ces deux rédacteurs-stagiaires pendant un certain nombre de mois pour raison de formation accomplie à l'Institut national d'administration publique, un renforcement temporaire extérieur s'est avéré indispensable à partir du mois de septembre 2003 afin d'être en mesure de réceptionner et de commencer à traiter les quelques 4.000 dossiers, dont 3.000 notifications reçues depuis l'entrée en vigueur de la loi.

Les auxiliaires temporaires que l'établissement public s'est vu affecter par l'Administration de l'Emploi au cours de l'année 2003 (une douzaine) ont eux aussi collaboré activement au démarrage et au rodage des structures administratives de la Commission nationale, bien qu'avec une durée moyenne de contrat de 2 mois et demi, ces CAT n'assurent pas une continuité suffisante permettant de confier aux demandeurs d'emploi en question - aussi qualifiés et motivés soient-ils - des fonctions complexes et essentielles dans l'activité de la Commission.

La Commission nationale a dû recourir également à des prestations de services informatiques et à des consultations juridiques à défaut de disposer des ressources nécessaires en interne, bien qu'il eut été sans doute préférable pour la continuité du service, d'acquérir et de conserver les compétences afférentes au sein de l'établissement public.

La mise en place de ses services explique également les investissements auxquels la Commission nationale a dû procéder en 2003, à savoir l'acquisition des meubles et équipements de bureau, des serveurs et ordinateurs nécessaires à son réseau informatique interne ainsi qu'au fonctionnement de l'application informatique spécifique dédiée à l'établissement du registre public des traitements prévu à l'article 15 de la loi et au suivi des dossiers de notifications et demandes d'autorisation préalables. Une importante partie des frais liés à la réalisation de cet outil de gestion a toutefois été passée en profits et pertes compte tenu de l'évolutivité prévisible et des besoins d'adaptation ultérieurs pour assurer sa comptabilité avec l'outil retenu en définitive au niveau de l'administration publique pour la gestion des formulaires électroniques publics.

Notons qu'avec un coût de 56.168,- € les travaux de développement informatique supportés en 2003 ne représentent en définitive qu'un quart à peu près des recettes provenant des notifications (205.196,04 €) dont l'outil en question est destiné à assurer la gestion.

Ensemble avec l'accroissement des rémunérations de personnel et de frais de personnel, les frais d'entretien des locaux, les fournitures de bureau, frais de port et de télécommunications et autres charges générales d'exploitation ont connu une progression linéaire suivant l'augmentation du nombre de collaborateurs en activité.

Il est à noter par ailleurs que la Commission nationale n'a actuellement pas encore à supporter de loyers et charges locatives, les locaux où sont installés ses bureaux lui étant mis à disposition par l'Etat conformément à l'article 37 alinéa Ier de la loi du 2 août 2002 sur la protection des données.

Les frais de déplacement et de séjour à l'étranger sont relatifs à la participation des membres effectifs de la Commission nationale aux différentes réunions, séances de travail et conférences organisées sur le plan européen dans le domaine de la protection des données. Toutefois il a été renoncé pour des raisons budgétaires à prendre part à la Conférence mondiale qui s'est déroulée à Sydney (Australie) du 10 au 12 septembre 2003 à laquelle ne manquaient outre le Grand-Duché que les seuls représentants maltais et chypriotes parmi les 25 Etats-membres de la future Union européenne élargie.

Les dépenses de communication et de relation publiques apparaissent encore fort modestes en 2003 puisqu'elles se limitent pour l'essentiel aux frais engendrés par la mise à jour régulière du site internet www.cnpd.lu, véritable carrefour de communication de la Commission nationale.

Parallèlement à l'approfondissement des efforts d'information en direction des principaux acteurs professionnels du secteur privé et public (ce volet d'activité a donné lieu à 35 réunions sectorielles et séances d'information en 2003), le travail de communication sera progressivement élargi au grand public au cours de l'année 2004 et les dépenses afférentes ne manqueront pas de s'accroître en conséquence.

Les frais de fonctionnement encourus par l'établissement au cours de l'exercice 2003 s'élèvent à un total de 757.888,29 €.

Recettes

Le montant des redevances perçues en application des articles 37 paragraphe (4) et 13 paragraphe (4) de la loi s'élève à 205.196,04 €. En outre des produits financiers ont pu être enregistrés à hauteur de 7.237,01 €.

Résultat d'exploitation

Compte tenu de la dotation annuelle de 500.000,- € dont la Commission nationale a bénéficié en 2003 de la part de l'Etat en application de l'article 37 paragraphe (4) de la loi, le résultat d'exploitation de l'établissement public s'établit à -45.455,24 € au 31 décembre 2003.

Une dotation complémentaire de 50.000,- € lui a été attribuée en fin d'exercice par son Ministère de tutelle en exécution d'une décision du Ministre du Budget du 4 janvier 2004 autorisant un dépassement budgétaire afférent. Ce n'est donc pas atteint, le dépassement budgétaire restant inférieur de 4.544,76 € au montant autorisé.

Esch-sur-Alzette, le 9 avril 2004.

La Commission nationale pour la protection des données.

Gérard Lommel
Président

Edouard Delosch
Membre effectif

Pierre Weimerskirch
Membre effectif

Commission Nationale pour la Protection des Données

Bilan au 31/12/2003

ATTESTATION

Par la présente, nous attestons les comptes de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 68, rue de Luxembourg, au 31/12/2003.

Nous avons constaté que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 dont la somme bilantaire s'élève à 175.024,75 € et la perte à 45.455,24 €, sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises. Nous n'avons pas de remarques à formuler sur les comptes annuels.

Un budget pour investissements d'un montant de 200.000,- € a été accordé. Vu que les investissements effectivement réalisés jusqu'au 31/12/2003 étaient de 133.295,48 €, la Commission nationale dispose encore d'une réserve d'investissement de 66.704,52 €.

Le total des capitaux propres s'élève à 154.925,97 €.

Luxembourg, le 13/04/2004.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Bilan

ACTIF

	EXERCICE AU 31/12/2003	%	EXERCICE AU 31/12/2002	%
ACTIF IMMOBILISE				
Autres inst. outil, mobilier	107.575,45	61,46	1.129,57	0,44
Immobilisations corporelles	107.575,45	61,46	1.129,57	0,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**107.575,45**	**61,46**	**1.129,57**	**0,44**
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances	20.864,16	11,92	135.286,65	52,66
	20.864,16	11,92	135.286,65	52,66
Banques, Caisse, CCP	46.585,14	26,62	120.496,07	46,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**67.449,30**	**38,54**	**255.782,72**	**99,56**
TOTAL ACTIF	**175.024,75**	**100,00**	**256.912,29**	**100,00**

Bilan

PASSIF

	EXERCICE AU 31/12/2003	%	EXERCICE AU 31/12/2002	%
CAPITAUX PROPRES				
Patrimoine	200.000,00	114,27	200.000,00	77,85
Résultats reportés	381,21	0,22	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	-45.455,24	-25,97	381,21	0,15
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**154.925,97**	**88,52**	**200.381,21**	**78,00**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions	1.500,00	0,86	0,00	0,00
TOTAL DES PROVISIONS	**1.500,00**	**0,86**	**0,00**	**0,00**
DETTES				
Etablissement de crédit	0,00	0,00	0,50	0,00
Dettes achats et prest. de services	6.510,60	3,72	20.136,15	7,84
Dettes fiscales, sécurité sociale et salaires	12.088,18	6,91	36.394,43	14,17
TOTAL DES DETTES	**18.598,78**	**10,63**	**56.531,08**	**22,00**
TOTAL PASSIF	**175.024,75**	**100,00**	**256.912,29**	**100,00**

Comptes de profits et de pertes

	EXERCICE AU 31/12/2003	%	EXERCICE AU 31/12/2002	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	205.196,04	29,10	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	500.000,00	70,90	107.384,29	100,00
Total produits d'exploitation	**705.196,04**	**100,00**	**107.384,29**	**100,00**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	-261.256,62	-37,05	-45.644,43	-42,51
Salaires et traitements	-446.477,66	-63,31	-60.036,56	-55,91
Charges sociales	-24.458,01	-3,47	-1.686,12	-1,57
Corr. de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.	-25.696,00	-3,64	-24,03	-0,02
Total charges d'exploitation	**-757.888,29**	**-107,47**	**-107.391,14**	**-100,01**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-52.692,25**	**-7,47**	**-6,85**	**-0,01**
Intérêts et produits assimilés	7.376,56	1,05	388,56	0,36
Intérêts et charges assimilées	-139,55	-0,02	-0,50	0,00
Résultat financier	**7.237,01**	**1,03**	**388,06**	**0,36**
Résultat avant affectation	**-45.455,24**	**-6,45**	**381,21**	**0,35**
Résultat de l'exercice	**-45.455,24**	**-6,45**	**381,21**	**0,35**

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants en Euros)

1. Généralités

La Commission nationale pour la protection des données, constituée sous la forme d'un établissement public, est une autorité indépendante nouvellement instaurée par la loi du 2 août 2002 relative, à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Elle est chargée de contrôler et de vérifier la légalité des traitements des données à caractère personnel et doit assurer le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes en matière de protection des données.

Tous les ans, la Commission nationale rend compte, dans son rapport écrit aux membres du Gouvernement en conseil, de l'exécution de ses missions. Dans ce rapport, elle relève plus particulièrement l'état des notifications et des autorisations, les déficiences ou abus qui ne sont pas spécifiquement visés par les dispositions légales, réglementaires et administratives existantes.

Elle publiera son rapport annuel. Le rapport est avisé par la commission consultative des droits de l'homme, organe consultatif du gouvernement en matière de droits de l'homme sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dont la composition et les attributions sont déterminées par règlement grand-ducal.

L'exercice financier de la Commission nationale coïncide avec l'année civile. Avant le 31 mars de chaque année, la Commission nationale arrête son compte d'exploitation de l'exercice précédent, ensemble avec son rapport de gestion. Avant le 30 septembre de chaque exercice, la Commission nationale arrête le budget pour l'exercice à venir. Le budget, les comptes annuels et les rapports arrêtés sont transmis au Gouvernement en conseil qui décide de la décharge à donner à la Commission nationale. La décision constatant la décharge accordée à la Commission nationale ainsi que les comptes annuels de la Commission nationale sont publiés au Mémorial.

2. Principes, règles et méthodes comptables

La Commission nationale tient ses livres en euros (€) et les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée soit:

Matériel informatique:	3 ans
Matériel de bureau:	4 ans
Mobilier:	8 ans

b) Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les avoirs en banques, les montants en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Pour les avances, les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

3. Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours de la période se résument comme suit:

	2003	**2002**
Prix d'acquisiton		
- au début de l'exercice	1.153,60	0,00
- acquisitions nettes au cours de l'exercice	132.141,88	1.153,60
- retraits de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	133.295,48	1.153,60
Corrections de valeur		
- au début de l'exercice	24,03	0,00
- de l'exercice	25.696,00	24,03
- annulées	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées	25.720,03	24,03
Valeur nette à la fin de l'exercice	107.575,45	1.129,57

4. Autres créances

Les autres créances se composent comme suit:

	2003	2002
Impôts sur rémunérations	35,00	0,00
Rémunérations payées d'avance	20.829,16	27.902,36
Dotation à recevoir	0,00	107.384,29

5. Avoirs en banque

Ce poste se subdivise comme suit:

	2003	2002
CCPL	6.292,94	-0,50
BCEE	40.288,37	120.398,43
Caisse	3,83	97,64

6. Fonds propres

Au moment de sa création, la Commission nationale a bénéficié d'une dotation initiale de deux cent mille euros (200.000,00 €) à charge du budget de l'Etat. L'Etat met à sa disposition les biens mobiliers et immobiliers nécessaires au bon fonctionnement et à l'exercice de ses missions.

La Commission nationale est autorisée à prélever la contrepartie de ses frais du personnel en service et de ses frais de fonctionnement par la redevance à percevoir telle que prévue à l'article 13 de la présente loi. Pour le solde des frais restant à couvrir dans le cadre de ses missions conférées par la présente loi, la Commission nationale bénéficiera d'une dotation d'un montant à déterminer sur une base annuelle et à inscrire au budget de l'Etat.

7. Provisions pour risques et charges

Cette provision a été constituée pour couvrir les gratifications à verser en 2004.

8. Dettes

Les dettes figurent avec leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2003	2002
Fournisseurs et charges à payer	6.510,60	20.136,15
Centre d'affiliation	12.088,18	9.933,46
Rémunérations dues	0,00	10.061,37
Centre d'affiliation	0,00	16.399,60

9. Budget pour investissement

Un budget pour investissements d'un montant de 200.000,- € a été accordé. Vu que les investissements effectivement réalisés jusqu'au 31/12/2002 étaient de 133.295,48 €, la Commission nationale dispose encore d'une réserve d'investissement de 66.704,52 €.

Esch-sur-Alzette, le 9 avril 2004.

ATTESTATION

Par la présente, nous attestons les comptes de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 68, rue de Luxembourg, au 31/12/2003.

Nous avons constaté que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 dont la somme bilantaire s'élève à 175.024,75 € et la perte à 45.455,24 €, sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises. Nous n'avons pas de remarques à formuler sur les comptes annuels.

Un budget pour investissements d'un montant de 200.000,- € a été accordé. Vu que les investissements effectivement réalisés jusqu'au 31/12/2003 étaient de 133.295,48 €, la Commission nationale dispose encore d'une réserve d'investissement de 66.704,52 €.

Le total des capitaux propres s'élève à 154.925,97 €.

Luxembourg, le 13/04/2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 80 **5 novembre 2004**

Sommaire

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au courant du mois de février 2005 à un examen de promotion et à un deuxième examen de promotion dans la carrière du cantonnier (chaîneur).

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004 Mademoiselle Christiane MOES, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Aéroport, service régulier, a été nommée contrôleur adjoint des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er octobre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004 Monsieur Marc DUHR, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises Centre Douanier, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er octobre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004 Monsieur Yves LENTZ, rédacteur principal à la Direction des douanes et accises, Division Anti-drogues et produits sensibles, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à la même Direction avec affet au 1er octobre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2004 Monsieur Jean-Claude PEFFER, contrôleur adjoint à la Direction des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises à la même Direction avec effet au 1er octobre 2004.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er octobre 2004, M. Gilbert STOOS, ingénieur-technicien à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur-technicien principal auprès de la même administration.

Centre National de l'Audiovisuel. – Vacance de poste de directeur. – Le Centre National de l'Audiovisuel dispose d'une vacance de poste dans la carrière supérieure de directeur. Il sera pourvu à cette vacance de poste par voie de recrutement interne.

Entreprises d'assurances. – «Atradius Credit Insurance N.V.» – Activités au Grand-Duché de Luxembourg. – L'Office de Contrôle des Assurances néerlandais a notifié au Commissariat aux Assurances le 20 août 2004 l'extension du plan d'activité de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «Atradius Credit Insurance N.V.» aux branches 15 «Caution» et 16 «Pertes pécunières diverses».

Institut National d'Administration Publique. – Examen de fin de formation générale. – L'Institut National d'Administration Publique organise au cours de l'année 2005 les examens suivants:

1. au cours des mois de janvier et de juillet un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel de l'Etat, la formation générale des stagiaires des carrières supérieures administratives;

2. au cours du mois de janvier un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel communal, la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières supérieures administratives;

3. au cours du mois de mars un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel communal, la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;

4. au cours des mois de mars et de juin un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel de l'Etat, la formation générale des stagiaires des carrières du rédacteur et de l'expéditionnaire;

5. au cours du mois de septembre un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel communal, la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur ainsi que du receveur communal;

6. au cours du mois de décembre un examen sanctionnant, au niveau du département du personnel communal, la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'ingénieur technicien.

Notariat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, démission honorable de ses fonctions de notaire à Ettelbruck est accordée sur sa demande à Maître Marc CRAVATTE avec effet au 1er janvier 2005.

Par le même arrêté grand-ducal le titre de notaire honoraire est conféré à Maître Marc CRAVATTE.

Notariat. – Vacance de poste. – Pour le poste de notaire vacant à Ettelbruck, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de deux semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – L'agrément limité dans le temps est prorogé jusqu'au 1er décembre 2005 au «Réidener Jugendtreff asbl.» ayant son siège 33, Grand-Rue, L-8510 Redange, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à CENTRE D'ANIMATION REGIONAL sis à 36, Grand-Rue, L-8510 Redange. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 7 octobre 2004 est enregistré sous le numéro RNAL200307/03.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire établissement public «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Villa Kleiblatt», sis à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, est limité dans le temps et expire le 14 octobre 2009.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT - 0418/5.

Cet agrément annule l'agrément provisoire No. A/16/00 émis en date du 25 mai 2000 par le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire établissement public «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Villa Karblum», sis à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, est limité dans le temps et expire le 14 octobre 2009.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT - 0418/6.

Cet agrément annule l'agrément provisoire No. A/16/00 émis en date du 25 mai 2000 par le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire établissement public «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Villa Ikarus», sis à L-9260 Ingeldorf, 2, rue du Manoir.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0418/7.

Cet agrément annule l'agrément provisoire No. A/16/00 émis en date du 25 mai 2000 par le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire établissement public «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés, pour l'exercice de son activité du service d'activité de jour appelé «Villa Feierblum», sis à L-9089 Ettelbruck, 5, rue Michel Weber.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0418/8.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de décembre 2004 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 1er décembre 2004 : examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste :

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (Centre de Technologie de l'Education)* Formation demandée : Informatique appliquée	1
Ministère d'Etat Formation demandée : Informatique appliquée	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : Photogrammétrie	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée : Génie civil	1

le 1er décembre 2004 : examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de l'Aéroport (postes contrôleur aérien)	2

le 2ième décembre 2004 : examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan

Relevé des vacances de poste :

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration – Armée luxembourgeoise Formation demandée : Magasinier	1
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle * Formation demandée : Instructeur de natation	1
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle * Formation demandée : Horticulteur fleuriste	1
Administration des Bâtiments Publics Formation demandée : Mécanicien d'autos	1
Administration des Bâtiments Publics Formation demandée : Serrurier	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : Mécanicien d'autos	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée : Electronicien de véhicules automoteurs	1
Centre Informatique de l'Etat Formation demandée : Electricien	1
Police Grand-Ducale Formation demandée : Electronicien de véhicules automoteurs	1

* Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne

Le relevé sera complété par les postes devenant vacants jusqu'à la date de la publication des résultats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 16 et 23 novembre 2004.

Service d'Economie rurale. – Examen d'admission définitive (partie spéciale) dans la carrière de l'expéditionnaire technique. – Le Service d'Economie rurale organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois d'avril 2005 un examen d'admission définitive (partie spéciale) dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 81 10 novembre 2004

Sommaire

Arrêté ministériel du 20 octobre 2004 portant désignation des délégués des prestataires de soins auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale;

Vu l'article 293, alinéa 4 du Code des assurances sociales;

Vu les propositions des groupements professionnels concernés;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés délégués auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code des assurances sociales pendant la période du 1er septembre 2004 au 31 août 2009:

- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins:
  M. le Dr KRAUS Robert, Luxembourg,
  M. le Dr MAES Aloyse, Kayl,
  M. le Dr MILLER Xavier, Ettelbruck.
- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins-dentistes:
  M. le Dr AHLBORN Carlo, Luxembourg
  M. le Dr FOLSCHETTE André, Howald
  M. le Dr SCHMITZ Claude, Luxembourg.
- Pour l'Association luxembourgeoise des orthophonistes:
  Mme KIEFFER Danielle, Luxembourg,
  Mme MORUZZI-REDING Jackie, Blaschette,
  M. HILD Jean-Marc, Eischen.
- Pour la Fédération des patrons opticiens et optométristes du Grand-Duché de Luxembourg:
  M. WIRTZ Marc, Diekirch,
  M. BLEY Claude, Wiltz,
  M. SCHMIT Guy, Pétange.
- Pour l'Association luxembourgeoise des sages-femmes:
  Mme CLAIRE Claudine, Schifflange,
  Mme LAUTERBOUR-ROHLA Corinne, Dudelange
  Mme VALENTINY Mylène, Dudelange.
- Pour la Société luxembourgeoise de biologie clinique:
  M. FASSOTTE Robert, Dudelange,
  M. le Dr MANGEN Jean-Marie, Luxembourg,
  M. le Pr WEBER Bernard, Junglinster.
- Pour l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés:
  Mme ASSA Liliane, Dondelange,
  Mme ASPESBERRO Edith, Luxembourg,
  M. CHANTALAT Philippe, Luxembourg.
- Pour la Fédération des patrons bottiers du Grand-Duché de Luxembourg et pour l'Association des maîtres orthopédistes bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg:
  M. BARNABAUX Emmanuel, Luxembourg,
  M. HAMMES Philippe, Esch/Alzette,
  M. BODEN Raymond, Luxembourg.
- Pour l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois et la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans le domaine de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes asbl:
  Mme MEYER Danielle, Rumelange,
  Mme THILL Josée, Colpach,
  Mme WEILER-SCHMIT Karin, Mersch.
- Pour le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois:
  M. BOEVER Raymond, Bettembourg,
  M. DESSOUROUX Jacques, Mersch,
  Mme MARTENS Joséane, Dudelange.

- Pour la Croix-Rouge luxembourgeoise:
  M. HANSEN Jacques, Luxembourg
  M. le Dr FABER Jean-Claude, Luxembourg,
  M. NOTHUM Marco, Luxembourg.
- Pour le Domaine thermal de Mondorf:
  M. OLINGER Marc, Mondorf-les-Bains
  M. HEINRICY Michel, Mondorf-les-Bains,
  M. DIEDERICH Carlo, Mondorf-les-Bains.
- Pour l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes asbl:
  M. THOMMES Guy, Mullendorf,
  Mme GONDOIN-GOEDERT Liz, Luxembourg,
  M. FATTORI Jean-Louis, Dudelange.
- Pour la Luxembourg Air Rescue asbl:
  M. CLOSTER René, Cap,
  M. HALMES Frank, Bridel,
  M. ROB Marc, Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'au Conseil arbitral des assurances sociales et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004 Monsieur Claude SCHREINER, ingénieur inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur principal à la même administration à partir du 1er janvier 2005.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004 Monsieur Marc LUCIUS, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration et affecté à la division «Contentieux» de la Direction des Contributions.

Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004 Monsieur André THILL, préposé du bureau d'imposition Luxembourg X de la section des personnes physiques de l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau d'imposition Luxembourg Y de la même section.

Administration pénitentiaire. – Examen-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de décembre 2004 un examen-concours d'admission au stage dans la carrière inférieure du sous-officier; les épreuves préliminaires dans les trois langues administratives auront lieu à la fin du mois de novembre 2004.

Commission Consultative des droits de l'homme. Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil du 22 octobre 2004, Monsieur Olivier LANG, avocat à la Cour, a été nommé membre de la commission consultative des droits de l'homme en remplacement de Monsieur Dean SPIELMANN, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Renouvellement de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004, le mandat de président auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Edmée CONZEMIUS, premier conseiller à la cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2004 jusqu'au 14 novembre 2007.

Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004, le mandat d'assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Monsieur Julien LUCAS, premier conseiller à la cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2004 jusqu'au 14 novembre 2007.

Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004, le mandat d'assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Monsieur Georges SANTER, président de chambre à la cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2004 jusqu'au 14 novembre 2007.

Consulats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, Monsieur Yannis *Verginis* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Thessalonique, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le département de la Macédonie.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de septembre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Johanns Mandy, Mamer	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	03.09.2004
Carresse Stephanie, Bettembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	03.09.2004
Canard Véronique, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	13.09.2004
Toularhmine Driss, Wasserbillig	D.K.V. LUXEMBOURG	03.09.2004
Back Chantal, ép. *Scharry*, Sprinkange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Biever Jeannot, Bertange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Kalmes Jean, Mondorf-les-Bains	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Krausch Pascale, Stockem	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Lentz Roger, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Lopes Batista José Antonio, Bettembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Muller Nico, Rollingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Rauch Joseph, Lintgen	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Raus René, Aspelt	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
Scorpione Robert, Heisdorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD	22.09.2004
CASTEL ASSURANCES, S.à r.l., Luxembourg représentée par M. Patrick *Castel* et Mme Danièle *Backes*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	13.09.2004
STOMP & CLEMENT, S.à r.l., Bour représentée par MM. Marcel *Stomp*, Léon *Stomp* et Frank *Clement*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	07.09.2004
ASSURANCES SEYLER ET DETHIER, S.à r.l., Rollingen, représentée par Mme Laure *Dethier-Seyler* et M. Dan *Dethier*	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	03.09.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de septembre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Carresse Stephanie, Bettembourg	INTERLUX Assurances Maladie	03.09.2004
Johanns Mandy, Mamer	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	03.09.2004

Liste officielle des fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999 créant les fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP).

(11)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) SOUMISES A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 8 JUIN 1999: (3)

ERNST & YOUNG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) SOUMISES A LA SURVEILLANCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 8 JUIN 1999: (8)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean-Nicolas Schaus
Directeur Général

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 Madame Isabelle BETTENDORFF ép. WALTER, inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 Madame Liliane SCHLUNGS ép. NICOLAI, inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 Monsieur Nicolas WEILER, inspecteur hors cadre à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur principal hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 Monsieur Serge ALESCH, chef de bureau à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 Madame Martine RIES ép. KAUFFMANN, chef de bureau à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée inspecteur à la même administration.

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi modifiée du 8 juin 1999.

(11)

ACTUALUX S.A.
Parc d'activité Syrdall, 6, Immeuble C, L-5365 Münsbach

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE Luxembourg S.A.
1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg-Kirchberg.

Luxembourg, le 30 septembre 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean-Nicolas Schaus
Directeur Général

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. – Examens des fonctionnaires communaux. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'examen de fin de formation spéciale prévu pour les fonctionnaires communaux aura lieu aux dates suivantes:

Carrière du secrétaire communal: Mardi, le 1er mars 2005.

Carrière de l'ingénieur-technicien: Mardi, le 1er février 2005 et Mercredi le 2 février 2005.

Carrière de l'expéditionnaire administratif: Mardi, le 15 février 2005.

Carrière du rédacteur: Jeudi, le 17 février 2005.

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004 Monsieur Jean-Paul *Conzémius*, Premier Conseiller de Gouvernement auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, a été nommé président du Conseil Supérieur de la Pêche en remplacement de Monsieur Pitt *Mathieu*, Conseiller de Gouvernement, dont il termine le mandat.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, Monsieur le Dr. Alain MAERTENS DE NOORDHOUT, né le 10 juillet 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 4 décembre 2003, Monsieur Nico MUJZER, pharmacien, né le 29 mai 1957, a été autorisé à exploiter la concession de pharmacie nouvellement créée dans les communes limitrophes des cantons de Redange et de Wiltz.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 3:

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

CFD LUXEMBOURG
22-24, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Catégorie: Agents de transfert et de registre (article 24 G)

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

11a, boulevard Prince Henri

L-1724 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.

46A, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)

ATC-RCS CORPORATE SERVICES

287-289, route d'Arlon

L-1150 Luxembourg

PERMIRA LUXEMBOURG S.à r.l.

12, rue Léandre Lacroix

L-1913 Luxembourg

Catégorie: Agents de communication à la clientèle (article 29-1)

INFOMAIL S.A.

8A, avenue Monterey

L-2020 Luxembourg

REISSWOLF S.A.

13, rue de l'Industrie

L-8069 Bertrange

SERVITIA S.A.

13, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)

E-BUSINESS & RECOVERY CENTRE

en abrégé «EBRC»

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

E-BUSINESS & RECOVERY CENTRE

en abrégé «EBRC»

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.A.

13A, rue de Bitbourg

Hamm-Office Park

L-1273 Luxembourg

SERVITIA S.A.

13, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Gérant de fortunes (article 24 B)
- la dénomination de l'établissement suivant:
SKANDIA & PARTNERS S.A.
en
ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)
- la dénomination de l'établissement suivant:
SKANDIA & PARTNERS S.A.
en
ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)
- l'adresse de l'établissement suivant:
THE DIRECTORS' OFFICE S.A.
7-11, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2003 et publié au Mémorial B n° 11 du 19 février 2004 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24 A)
BARCLAYS INTERNATIONAL INDEPENDENT
FINANCIAL ADVISORY SERVICES S.A.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)
ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A.
46, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
11a, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)
AVIVA CORPORATE SERVICES S.A.
34, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Arthur Philippe — **Jean-Nicolas Schaus**
Directeur — Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 82 **15 novembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004 portant nomination du président et du président suppléant de la commission d'aménagement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 4 de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Sur proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Jean-Pierre SINNER, docteur en droit, conseiller d'Etat, est nommé président de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable.

Monsieur Jean GOEDERT, architecte de la Ville d'Esch-sur-Alzette, est nommé président suppléant de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable.

Art. 2.- Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 25 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 25 octobre 2004 portant nomination des membres effectifs et des membres suppléants de la commission d'aménagement.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,

Vu l'article 4 de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Arrête:

Art. 1er.- Sont nommés membres effectifs de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable:

Madame Patrice KIEFFER, juriste, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;

Madame Sonja GENGLER, architecte près la Ville de Luxembourg;

Monsieur Georges MOLITOR, ingénieur, directeur adjoint de l'Administration des Ponts & Chaussées;

Monsieur Claude WAGNER, ingénieur au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;

Monsieur Jean-Paul FELTGEN, géographe, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement.

Art. 2.- Sont nommés membres suppléants de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable:

Madame Tessy KUBORN, juriste, attachée de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;

Madame Diane DUPONT, architecte au Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement;

Monsieur Guy BESCH, ingénieur au Ministère des Transports;

Monsieur Alex HAAG, chef de division à l'Administration du Cadastre et de la Topographie;

Monsieur Jean-Marie SINNER, chef de cantonnement à l'Administration des Eaux et Forêts.

Art. 3.- Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.
Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Administration de l'Enregistrement et des Domaines

Caisse des Consignations

AVIS

En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit au remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Diekirch

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
20.01.1975	OTMANI Bonalem, VAN DER MENSBRUGGHE Guy, CIMOLINO Pietro, tous sans domicile connu	20.01.2005
23.01.1975	CRABB Richard, sans domicile connu	23.01.2005
22.07.1971	Héritiers inconnus de IMIELOWSKI Stanislas, Siebenaler, décédé à Clervaux le 4 mai 1971	02.02.2005
12.02.1975	NIRRENGARTEN Pierre, sans domicile connu	12.02.2005
11.04.1975	Faillite CEVIPANO	11.04.2005
05.12.1975	OVERDICK Jürgen, Château de Meysembourg	05.12.2005

Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du Code des assurances sociales. – Désignation d'un membre effectif et d'un membre suppléant représentant l'Association luxembourgeoise des orthophonistes. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, Madame Claudine SAUBER, orthophoniste et Madame Kimberly STEIN-BIVER, orthophoniste, ont été désignées respectivement membre effectif et membre suppléant représentant l'Association luxembourgeoise des orthophonistes au sein de la Commission de nomenclature.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, le mandat consulaire de Monsieur James KUNG, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Hong Kong, a été prorogé pour une période d'un an.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 1er octobre 2004, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Madame Carmela Maria Rosaria GRAGNANI l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Belo HORIZONTE, a été accordée à Monsieur Norbert REINESCH.

Entreprises d'assurances. – «CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (Luxembourg) S.A.» – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, Monsieur Clive GRIFFITHS a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (Luxembourg) S.A.», en remplacement de Monsieur Patrick WHICHER.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ABAÏNOU Karima, née le 19.09.1973 à Sidi Slimane (Maroc), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALVES DOS

SANTOS Teresa Norberta, née le 18.03.1971 à Vila Real (Portugal), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Teresa Norberta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 14.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANNESE Gian Nicola, né le 01.02.1985 à Ettelbruck, demeurant à Ingeldorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANNESE Isabella, née le 23.12.1980 à Luxembourg, demeurant à Ingeldorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ATKINSON Ian Paul, né le 05.09.1969 à Huddersfield (Royaume-Uni), demeurant à Hosingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AYARI Aïcha Toumia, née le 02.01.1951 à Louata (Tunisie), demeurant à Findel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BAERT Valérie Georgette Alexandre, née le 16.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARROS Ester, née le 11.05.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Useldange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARRY Djénaba, née le 01.06.1969 à Mamou (Guinée), demeurant à Everlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BATISTA SOARES Tania, née le 06.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Stadtbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BELNOU Christopher, né le 15.03.1984 à Luxembourg, demeurant à Blaschette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BELOSHENKO Ganna Mychailiwna, née le 19.09.1974 à Kherson (Ukraine), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.03.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BUSCHE Eric, né le 07.10.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BUSTO Donata, née le 11.08.1975 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CABREROS Flordeliza, née le 05.10.1962 à Cebu City (Philippines), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA CARDOSO Anabela, née le 11.12.1974 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA MARQUES Joaquim Manuel, né le 02.03.1973 à Guidoes/Santo Tirso (Portugal), demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 18.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE ABREU TEIXEIRA Florinda Manuela, née le 23.10.1973 à Rendufe/Amares (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Manuela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.08.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE ALMEIDA DE CARVALHO Marco Paulo, né le 12.11.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.08.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE ALMEIDA Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE CONTI Gabriele, né le 02.09.1977 à Luxembourg, demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE CONTI Gabriel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DEPALMA Lorenzo, né le 01.03.1977 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIMOLA Silvia, née le 06.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DUARTE MARTINS Daniel, né le 04.01.1978 à Sazes da Beira/Seia (Portugal), demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ESTEVES JACINTO Raquel, née le 22.12.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FAIM CARDOSO Sergio, né le 13.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FELTES Chantal Marguerite, née le 20.06.1968 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Saeul, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES DIONISIO Rui Miguel, né le 27.10.1982 à Luxembourg, demeurant à Saeul, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FILICE Pamela, née le 17.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FOUARGE Michèle Marguerite Ghislaine, née le 05.11.1968 à Luxembourg, demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAMPE Sabrina Anne, née le 01.06.1983 à Luxembourg, demeurant à Capellen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GENTILI Steve Abel, né le 10.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.08.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HOANG Thi Loan, née le 10.08.1976 à Phong Diên/Thua Thiên Huê (Vietnam), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.07.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JARUKLIENG Phensri, née le 17.04.1953 à Boryang, Muang, Songkhla (Thaïlande), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KAUSSEN Marianne, née le 14.10.1943 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KDIS Ridha, né le 09.01.1973 à Midoun (Tunisie), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Tuntange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KIEFER Raoul Emile Joseph, né le 22.04.1983 à Luxembourg, demeurant à Tuntange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOROVINA Marina, née le 19.07.1968 à Likino-Doulevo (Russie), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KRÄMER Ewald Peter, né le 15.03.1957 à Wollmerath (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES ÂNGELO Carlos, né le 20.04.1985 à Freixianda/Vila Nova de Ourém (Portugal), demeurant à Gilsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MICUCCI Alberico, né le 12.12.1968 à Ettelbruck, demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MIRAMONTES CARRAGETA Patrick, né le 30.06.1983 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MIRANDA LOPES Diana, née le 02.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MIRANDA Diana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 12.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONACELLI Manuela, née le 23.07.1970 à Differdange, demeurant à Huncherange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MORANDINI Alberto Giovanni Antonio, né le 09.02.1968 à Pétange, demeurant à Clemency, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUHOVIC Asmir, né le 04.04.1977 à Pétange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUJKIC Midhat, né le 05.08.1981 à Differdange, demeurant à Bofferdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NAGY Julia, née le 13.05.1985 à Sopron (Hongrie), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLIVA Maria Maddalena Alma, née le 19.06.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.12.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLIVEIRA DE JESUS Elisabete, née le 31.08.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAULO ALVES MACHADO Maria Alice, née le 10.12.1977 à Dudelange, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MACHADO Alice Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA DA SILVA Michel, né le 25.02.1981 à Wiltz, demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.06.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA FERREIRA Pedro Miguel, né le 13.08.1978 à Sé Nova/Coimbra (Portugal), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame QUEIROS DE ALMEIDA Monica Sofia, née le 28.10.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RESTA Franco, né le 12.09.1970 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REUTER Jacqueline Marie, née le 17.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Rameldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROCHA Dirce Helena, née le 12.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES Elisabetta Fernanda, née le 28.03.1977 à Pétange, demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES RIBEIRO Cindy, née le 14.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Cindy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALGUEIRO MENDES Ana Alexandra, née le 04.08.1973 à Sao Sebastiao da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 10.09.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SERANGELI René, né le 13.09.1948 à Bettembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SERER Helena, née le 13.09.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES Claudia Sofia, née le 19.08.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STECIUK Damien, né le 17.10.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TAUSCH Karmen, née le 10.02.1969 à Sibiu (Roumanie), demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEOFILOVA Daniela Petrova, née le 28.04.1968 à Kostinbrod (Bulgarie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIMMERMANS Christophe, né le 10.03.1983 à Paris (France), demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VANDER MEULEN Georgette Sylvie Henriette, née le 14.04.1927 à Tienen (Belgique), demeurant à Steinheim, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Goesdorf, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZOLLER Fabienne, née le 16.06.1960 à Arlon (Belgique), demeurant à Nocher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004, Maîtres Sandra *Kersch*, Marc *Schiltz*, Monique *Schmitz*, Martine *Leytem*, Carole *Kugener*, Michèle *Hansen*, Charles *Kimmel*, Teresa *Antunes Martins* et Martine *Wodelet* ont été nommés attachés de justice à titre définitif avec effet au 16 septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2004,

- Madame Marie-Laure *Meyer* a été nommée vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg;
- Madame Monique *Stirn* a été nommée vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et par le même arrêté grand-ducal a été nommée juge d'instruction au même tribunal pour une période de trois ans;
- Madame Marie-Jeanne *Kappweiler* a été nommée substitut principal au Parquet de Luxembourg.

Ces nominations prennent effet au 16 septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004,

- Monsieur Albert *Mangen* a été nommé premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, avec effet au 16 septembre 2004;
- Monsieur Carlos *Zeyen* a été nommé premier substitut au Parquet de Luxembourg, avec effet au 16 septembre 2004;
- Monsieur Gilles *Herrmann* a été nommé premier substitut au Parquet de Luxembourg, avec effet au 16 septembre 2004;
- Madame Christine *Laplume* a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, avec effet au 16 septembre 2004;
- Madame Sandra *Kersch* a été nommée substitut au Parquet de Luxembourg, avec effet au 17 septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 2004,

- Madame Françoise *Rosen* a été nommée juge de paix à la Justice de Paix de Luxembourg;
- Madame Anne-Marie *Wolff* a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg;
- Monsieur Jean-François *Boulot* a été nommé premier substitut au Parquet de Luxembourg;
- Madame Joëlle *Gehlen* a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg;
- Monsieur Marc *Thill* a été nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans;
- Monsieur Georges *Everling* a été nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans.

Ces nominations prennent effet au 16 septembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2004,

- Madame Simone *Flammang* a été nommée premier substitut au Parquet de Luxembourg, avec effet au 16 septembre 2004;
- Monsieur Marc *Schiltz* a été nommé substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 17 septembre 2004;
- Madame Monique *Schmitz* a été nommée substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 17 septembre 2004;
- Madame Carole *Kugener* a été nommée substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 17 septembre 2004;
- Madame Martine *Leytem* a été nommée substitut au Parquet de Diekirch avec effet au 17 septembre 2004.

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 démission honorable de ses fonctions de professeur ingénieur à l'Université du Luxembourg est accordée, à sa demande à partir du 1er novembre 2004, à Monsieur André BEFFORT, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004 démission honorable de ses fonctions de professeur d'enseignement technique à l'Université du Luxembourg est accordée, à sa demande à partir du 1er novembre 2004, à Monsieur Jean WENANDY, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 22 octobre 2004, l'agrément accordé à l'organisme gestionnaire «Apemh asbl» ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Foyer Wuelessen», sis à Wahlhausen, 43, am Duerf, est limité dans le temps et expire le 22 octobre 2005.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT - 0409/21.

Ministère de la Famille et de l'Intégration-Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame VIGNERON-LAUX, résidant au 15, rue de la Lorraine à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, Monsieur le Dr. Martin SPUKTI, né le 5 octobre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, Monsieur Hans-Peter SCHWARZ, né le 14 juin 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 octobre 2004, Madame Kinga NAHBERGER, née le 16 avril 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 octobre 2004, Monsieur le Dr. François PIERRON, né le 21 mai 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2004, Monsieur Martin KONO, né le 18 octobre 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2004, Monsieur le Docteur Francis JOFFROY, né le 4 décembre 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, Monsieur le Docteur Pascal STAMMET, né le 27 juin 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, Monsieur le Docteur Armand HAUSMANN, né le 7 novembre 1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, Madame le Docteur Paula FERNANDES LOURENCO, née le 30 octobre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, Monsieur Dominique DRÖSCH, né le 7 avril 1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 83 24 novembre 2004

Sommaire

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004 Madame Isabelle BAMBERG ép. BONENBERGER, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés Esch/Alzette de la section des sociétés, avec effet au 1er novembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 1er octobre 2004 Madame Astrid GOEDERT, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés Diekirch de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004 Madame Fabienne ROSEN, attachée de Gouvernement 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommée conseiller de direction adjoint à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, démission honorable de ses fonctions avec effet au 7 janvier 2005 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Pierre JOHN, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Pierre JOHN préqualifié.

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministre du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2005 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

– pendant le mois de mars 2005 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur;
– pendant le mois de mars 2005 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire;
– pendant la première quinzaine du mois de mars 2005 un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur;
– pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre 2005 un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur;
– pendant le mois de juin 2005 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur gradué.

Conseil de la concurrence. – Assermentation. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004, le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est délégué pour recevoir le serment à prêter par Monsieur Thierry HOSCHEIT.

Conseil de la concurrence. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004, Monsieur Thierry HOSCHEIT, magistrat, est nommé Président du Conseil de la concurrence pour une durée de sept ans. Monsieur Carlo SCHNEIDER, consultant, et Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, magistrat, sont nommés Conseillers du Conseil de la concurrence pour une durée de 7 ans. Monsieur Claude BINGEN, 1er commissaire principal, Monsieur Marc ORIGER, conseiller économique STATEC, Monsieur Jacques PROST, directeur adjoint de l'ILR, Madame Charlotte PRÜSSEN, magistrat et Monsieur Alain THORN, magistrat, sont nommés Conseillers-suppléants du Conseil de la concurrence pour une durée de 7 ans.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances sur la vie de l'entreprise «ZURICH EUROLIFE S.A.» à l'entreprise «EURESA LIFE S.A.». – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2004, l'entreprise d'assurances «ZURICH EUROLIFE», dont le siège est établi à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, est autorisée à transférer à l'entreprise d'assurances «EURESA LIFE S.A.», dont le siège est établi à L-8080 Luxembourg, 14, rue Pletzer, le portefeuille suivant:

- les produits «Zurich Diamond Lux», «Lion Plus Rente», «Lion Plus Life», «Zurich Safe Rente Lux», «Zurich Safe Capital», «DB Plus Life» et «DB Plus Rente» de la branche I «Assurances en cas de vie»,
- tous les contrats d'assurances de la branche III «Assurances liées à des fonds d'investissement»,
- tous les contrats d'assurances de la branche VI «Opérations de capitalisation».

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances sur la vie de l'entreprise «ZURICH EUROLIFE S.A.» à «P&V ASSURANCES». – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2004, l'entreprise d'assurances «ZURICH EUROLIFE», dont le siège est établi à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, est autorisée à transférer à «P&V ASSURANCES», établie à L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo,

succursale de la compagnie d'assurances «P&V ASSURANCES» avec siège social à B-1210 Bruxelles, 151 rue Royale toutes les polices souscrites dans la branche I «Assurances en cas de vie» à l'exception des polices souscrites dans le cadre de l'International Division et des produits «Zurich Diamond Lux», «Lion Plus Rente», «Lion Plus Life», «Zurich Safe Rente Lux», «Zurich Safe Capital», «DB Plus Life» et «DB Plus Rente».

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances de l'entreprise «ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES» à «P&V ASSURANCES». – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2004, l'entreprise d'assurances «ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES», dont le siège est établi à CH-8002 Zurich, Mythenquai 2, est autorisée à transférer le portefeuille de contrats d'assurances relevant de l'activité réalisée sur le marché des particuliers et des PME et souscrit par sa succursale luxembourgeoise, établie à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, à «P&V ASSURANCES» établie à L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo, succursale de la compagnie d'assurances «P&V ASSURANCES avec siège social à B-1210 Bruxelles, 151 rue Royale.

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26 paragraphe 3 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 2 août 2004, Monsieur Philippe LEONARD a été autorisé à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Gestionnaire de fonds de pension sousmis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – «APENSO S.A.». – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2004, la société «APENSO S.A.», avec siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, a été autorisée à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Indice des prix à la consommation au 1er octobre 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **672.40** au 1er octobre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er octobre 2004 à **667.52**.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection de la concurrence. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 28 octobre 2004, Monsieur Gabriel BLESER, Attaché de gouvernement 1er en rang, est nommé rapporteur général de l'Inspection de la concurrence pour une durée de 7 ans. Monsieur Guy WETZEL, chef de bureau adjoint, est nommé inspecteur de l'Inspection de la concurrence pour une durée de 7 ans.

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministre du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2005 pour les besoins du personnel de l'Inspection du Travail et des Mines les examens ci-après:

– pendant le mois d'avril 2005 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien;

– pendant le mois d'avril 2005 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien;

– pendant le mois d'avril 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n°3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CIGOGNE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

GLOBAL BALANCED FUND (LUX), 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

VCM GOLDING MEZZANINE SICAV, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

*YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ANNIVERSARY IV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

FLOREAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

THIRD MIXED FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2004.
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 19 juillet 1991

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n°3

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ADIG EUROPAPLUS STRATEGIE 9/2004, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*DIT-CASH EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2004, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FIRSTNORDIC FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
*H & A LUX DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A LUX VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ÖKO-AKTIENFONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PLANEX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*PLUTOS INTERNATIONAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ROSENBERG ALPHA FUND U.S. JAPAN, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*VMR FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

001 INVEST WORLD OPPORTUNITIES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALFRED BERG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
B.I. PRIVATE CAPITAL SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BASKINVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BULL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CASTOR ET POLLUX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CITI SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ESTENSE LUX SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*FORTIS L FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GARTMORE SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*IKANO FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*PARINDEX, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE PEARL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VMS LUXINTER SICAV, 54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

RAS LUX FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ACTIVEST LUX-AKTIEN-AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-AKTIEN-AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-AKTIEN-EURO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-AKTIEN-EURO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-AKTIEN-SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-AKTIEN-SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-EURO-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-EURO-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-EURO-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-EURO-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-EURO-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-EURO-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX-US-DOLLAR-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ACTIVEST-US-DOLLAR-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

EAVE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
EVE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

FT ABS-PLUS LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
FT ABS-PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

FT HUMANCARE LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
FT HUMANCARE, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

SWISSCA LUX FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
en
SWISSCA (LU) EQUITY FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

WELT KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
en
GS & P WELT KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BEST, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, EN ABREGE D.G.C., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ABF MULTI FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
INTEGRAL MULTI FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

DB FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS INSTITUTIONAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2004.
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n°3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

A & V, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ACTIVEST DEVISENFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GELDMARKT 11/2005, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX ATHOS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST TOTALRETURN WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADIG EUROPA PROTECT 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA ZINSPLUS 9/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BERLINER VB GARANT UNION (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
CEROS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COREOLAN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKA-EURORENTEN 6/2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2010, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***DIT-CASH EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***DIT-EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LAUFZEITFONDS 02/2006, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENTEN GLOBAL >>K<<, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***DIT-SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
***DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EASYETF EPRA EUROZONE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
***FIRSTNORDIC FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
*FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GULIVER WACHSTUM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HAIG INFLATION-LINKED BOND FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUX-PROVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***ÖKO-AKTIENFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PARTNERS GROUP INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
***PLUTOS INTERNATIONAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
PRIMA 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SQUAD CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL CORPORATES II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***VMR FUND, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
WEGELIN STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
***BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***BULL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***CITI SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT COMFORT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

***FORTIS L FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

***GARTMORE SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

***IKANO FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

***PARWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SF (LUX) SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

***STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UBS (LUX) STRUCTURED SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

WORLDSELECT ONE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ABN AMRO PROFIL FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

CORDIAL ARROW FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-ZINSBUCH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DIAMOND SOVEREIGN OPEN, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

HASPA MULTIINVEST, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SAUREN HEDGEFONDS-SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SILVERLAKE FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SOPARIMMO FONDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

AXA ALTERNATIVE OPPORTUNITIES, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

CAPITAL@WORK ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

FIDELITY ACTIVE STRATEGY ("FAST"), place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg

KRONOS FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

LIFE ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

NEWGATE ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PRIVATE PLACEMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SMARTCAP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UNI-DEFF SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

VENUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

BIOCAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL FUND SELECTION III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-LUX MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OIM MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AQUARIUS FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CONCERTO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LUX-SMALL & MID CAPS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
OBIETTIVO REDDITO, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SCHOELLERBANK INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2003 et publiée au Mémorial B n°12 du 19 février 2004 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

LRI TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LRI-TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PORTFOLIO PLUS FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
en
HWB PORTFOLIO PLUS FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

UNIGARANTPLUS : EUROPA (2011) IIB, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
FCP OP MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

JULIUS BAER MULTIFUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
JULIUS BAER MULTIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
PIGUET ALTERNATIVE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I
** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 19 juillet 1991
*** opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de Schwebsingen Secteur «Réichelter».

Nouvelle distribution des terres.

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de Schwebsingen, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 28 janvier 1998, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à l'article 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de Wellenstein à Bech-Kleinmacher du 15 novembre au 14 décembre 2004 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de Wellenstein à Bech-Kleinmacher est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de Wellenstein à Bech-Kleinmacher;

b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;

c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant à la salle communale de Wellenstein à Bech-Kleinmacher les 29 novembre, 30 novembre et 1er décembre 2004, chaque jour de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;

2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;

3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Les propriétaires des biens grevés et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits réels, saisies et autres actions immobilières sont reportés, conformément à l'article 36 de la loi, de plein droit sur les parcelles attribuées à ce propriétaire.

Le tableau prévu à l'article 30, alinéa 3, sub 4° est déposé pendant 30 jours au siège de l'Office national du Remembrement et pendant les 3 jours susmentionnés au secrétariat communal de Wellenstein à Bech-Kleinmacher.

Des observations et réclamations au sujet du report des droits réels sont recueillis par l'ONR pendant la période sus-indiquée.

Luxembourg, le 11 novembre 2004

Le Président de l'O.N.R.

Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 84 **29 novembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 13 octobre 2004 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public «Centre de Musiques Amplifiées».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 3 de la loi du 26 mai 2004 portant création d'un établissement public nommé Centre de Musiques Amplifiées;

Vu les propositions au titre de représentation, au sein du conseil d'administration, du Gouvernement et de la Ville d'Esch-sur-Alzette;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public Centre de Musiques Amplifiées pour un mandat qui s'achèvera le 15 octobre 2009:

Monsieur Marco BATTISTELLA, employé privé;

Monsieur Tom BELLION, employé privé;

Monsieur Michel DIETZ, fonctionnaire;

Monsieur Alex FIXMER, fonctionnaire;

Monsieur Jean-Marie HAENSEL, fonctionnaire;

Madame Josée HANSEN, journaliste;

Monsieur Jacques HEINEN, employé de l'Etat;

Monsieur Patrick SANAVIA, fonctionnaire;

Monsieur Olivier TOTH, avocat.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 13 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 28 octobre 2004 portant agrément de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises «I.R.E.», Luxembourg, comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Education nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment son article 47;

Arrête:

Art. 1er. L'institut des Réviseurs d'Entreprises «I.R.E.», Luxembourg, est agréé pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

La Ministre de l'Education nationale
et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 29 octobre 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de la sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 10 mai 1999 ayant pour objet

a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg,

b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et

c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 2 janvier 2003 modifiant l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 1er mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001, précité;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Claude WALTZING, 1er commissaire divisionnaire, est nommé membre effectif du comité national de sûreté de l'aviation civile comme représentant de la Police grand-ducale, en remplacement de Monsieur Jacques KLEIN.

Monsieur Claude WALTZING, préqualifié, remplira les fonctions de président du comité.

Art. 2. Monsieur Auguste DICKEN, inspecteur de direction 1er en rang des douanes et accises est nommé membre effectif du comité.

Art. 3. Monsieur Gérard AST, inspecteur principal des douanes et accises est nommé membre suppléant en remplacement de Monsieur Guy LOESCH.

Art. 4. Monsieur Alain BREUER, Head of Security Cargolux, est nommé membre suppléant du comité en remplacement de Monsieur Bernard STEIN, deputy chef pilot.

Art. 5. Monsieur Joseph TARIVERDI, manager operations Swissport Cargo, est nommé membre effectif du comité. Monsieur Guy GHYSELS est nommé membre suppléant.

Art. 6. Le secrétariat du comité est assuré conjointement par l'Administration de l'Aéroport et par la Direction de l'Aviation Civile.

Art. 7. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 8 novembre 2004 concernant l'ouverture d'une enquête sur l'utilité du remembrement des terres viticoles dans la commune de REMERSCHEN, section B dite de REMERSCHEN, ainsi que sur une petite partie de la section A dite de WINTRANGE.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'article 15 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux;

Vu la demande de l'administration communale de REMERSCHEN du 15 mai 2001;

Vu la proposition de l'Office National du Remembrement en date du 28 octobre 2004;

Décide:

Art. 1er. Il sera procédé par l'Office National du Remembrement à une enquête sur l'utilité d'un projet de remembrement de terres viticoles de la section B dite de REMERSCHEN, ainsi que sur une petite partie de la section A dite de WINTRANGE, commune de REMERSCHEN.

Art. 2. Les plans cadastraux indiquant la délimitation provisoire du périmètre de remembrement sont déposés au siège de l'Office National du Remembrement.

Art. 3. Les propriétaires des terres comprises dans ledit périmètre sont constitués en association syndicale de remembrement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 novembre 2004
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Règlement du Gouvernement en Conseil du 12 novembre 2004 fixant les indemnités prévues aux articles 20 (1), 22 et 23 (1) du règlement grand-ducal modifié du 5 août 1993 sur les frais de route et de séjour ainsi que sur les indemnités de déménagement des fonctionnaires et employés de l'Etat.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 16 de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

Vu les articles 20, 22 et 23 du règlement grand-ducal modifié du 5 août 1993 sur les frais de route et de séjour ainsi que les indemnités de déménagement des fonctionnaires et employés de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. Les indemnités prévues à l'article 20 (1) du règlement grand-ducal modifié du 5 août 1993 sur les frais de route et de séjour ainsi que sur les indemnités de déménagement des fonctionnaires et employés de l'Etat sont fixées comme suit:

- indemnité de jour: 14 euros;
- indemnité de nuit: 56 euros.

L'indemnité prévue à l 'article 22 du règlement grand-ducal précité est fixée à 1 euro.

Art. 2. Les indemnités prévues à l 'article 23(1) du règlement grand-ducal modifié du 5 août 1993 sur les frais de route et de séjour ainsi que sur les indemnités de déménagement des fonctionnaires et employés de l'Etat sont fixées comme suit:

Pays ou Lieu de destination	Indemnité de jour	Indemnité de nuit
Albanie	18	65
Tirana	41	140
Allemagne	50	160
Autriche	50	150
Belgique	50	135
Bruxelles	50	200
Bosnie-Herzégovine	40	90
Sarajevo	70	160
Bulgarie	67	185
Canada	53	150
Croatie	41	100
Zagreb	70	160
Danemark	67	141
Copenhague	91	220
Espagne	58	174
Estonie	33	85
Tallin	54	145
Etats-Unis d'Amérique	79	180
New York	100	240
Finlande	80	200
France	60	150
Paris	60	200
Strasbourg	60	200
Grèce	50	116
Athènes	50	150
Hongrie	45	124
Budapest	60	200
Inde	60	200
Irlande	65	140
Dublin	65	200
Italie	69	158
Japon	100	219
Tokyo	100	248
Lettonie	29	85
Riga	54	145

Lituanie Vilnius	45 54	85 145
Luxembourg	60	135 [1] 220 [2 3]
Norvège	80	200
Pays-Bas	65	150
Pologne Varsovie	42 60	100 200
Portugal	52	140
République Tchèque Prague	38 90	91 201
Roumanie Bucarest	39 63	95 200
Royaume-Uni Edinburgh Londres	70 70 90	180 200 [4] 180 240 [4] 215 280 [4]
Russie Moscou St. Petersbourg	40 95 65	95 220 150
Slovaquie Bratislava	19 45	51 166
Slovénie Ljubljana	35 58	90 160
Suède	80	200
Suisse	75	200
Turquie Ankara/Izmir/Istanbul	34 40	90 150
Ukraine Kiev	45 95	150 220
Autres	80	200

Art. 3. Le règlement du Gouvernement en Conseil du 9 janvier 2004 fixant les indemnités prévues aux articles 20 (1), 22 et 23 (1) du règlement grand-ducal du 5 août 1993 sur les frais de route et de séjour ainsi que sur les indemnités de déménagement des fonctionnaires et employés de l'Etat, tel qu'il a été modifié, est abrogé.

---

[1] Tarif applicable à partir du 1er juillet 2005.

[2] Tarif applicable du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005.

[3] Pour des réunions ayant lieu à Luxembourg/Kirchberg dans le cadre de la Présidence du Conseil des Ministres de l'Union européenne, un dépassement de l'indemnité de nuit est possible dans les seuls cas où il s'avère impossible de trouver à proximité immédiate du lieu de la réunion une chambre d'hôtel au tarif retenu dans le barème.

[4] Tarif applicable du 1er juillet 2005 au 31 décembre 2005.

Art. 4. Le présent règlement sera publié au Mémorial et entrera en vigueur le 1er janvier 2005.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker

Jean Asselborn

Fernand Boden

Marie-Josée Jacobs

Mady Delvaux-Stehres

Luc Frieden

François Biltgen

Jeannot Krecké

Mars Di Bartolomeo

Lucien Lux

Jean-Marie Halsdorf

Claude Wiseler

Jean-Louis Schiltz

Nicolas Schmit

Octavie Modert

Administration des Bâtiments Publics. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser les examens suivants dans les différentes carrières:

– Examen spécial dans la carrière de l'architecte/ingénieur	janvier 2005
– Examen spécial dans la carrière de l'ingénieur technicien	décembre 2004
– Examen spécial dans la carrière de l'expéditionnaire technique	décembre 2004
– Examen de fin de stage dans la carrière de l'architecte	janvier 2005
– Examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière du rédacteur	février 2005
– Examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière de l'ingénieur technicien	juillet 2005
– Examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien	novembre 2005
– Examen de promotion dans la carrière de l'artisan - spécialité jardinier-paysagiste	octobre 2005

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Monsieur Serge FETELER, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés Diekirch de la section des sociétés, avec effet au 1er décembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Mesdames Christiane GOERES ép. NAU et Elisabeth WEBER et Monsieur Michel HOFFMANN, chefs de bureau à l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs à la direction de la même administration avec effet au 1er décembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Monsieur Albert KERGER, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau d'imposition Esch/Alzette de la section de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires, avec effet au 10 janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Mesdames Catherine LAROCHE, Sandra MEIER ép. THILGES, Corinne STEIL ép. KLEIN, Anja THEIS et Benoîte VIDALI ép. BUCCIARELLI et Messieurs Christian BAULESCH, Michel DE CILLIA, Alain MOOS, René STROTZ et Claude WOLLES, contrôleurs au service d'imposition de l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs à la même administration avec effet au 1er décembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Madame Isabelle POIRE, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Capellen de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Messieurs Steve BECKER et Paul DAUBENFELD, contrôleurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs au service d'imposition de la même administration et affectés au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés, avec effet au 1er décembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Madame Sylvie SCHON, inspecteur principal 1er en rang au service de recette de l'administration des contributions directes, a été nommée préposé du bureau d'imposition Luxembourg X de la section des personnes physiques, avec effet au 10 janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Mesdames Pascale FABER, Monique GASCHE, Valérie GOWAN ép. STROESSER, Yvette MULLER ép. MOHR, Elisabeth TIBESART et Manon WAGNER et Messieurs Luc DEVAQUET, Patrick PUTZ, Christian WAGNER et Claude WEALER, rédacteurs au service d'imposition de l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs au service d'imposition de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Madame Carine SIMON ép. GRETHEN, inspecteur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg 1 de la section de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires.

Administration des Douanes et Accises. – Réintégration. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Monsieur Jeannot BELLING a été réintégré dans ses anciennes fonctions de vérificateur adjoint à l'administration des douanes et accises avec effet au 1er novembre 2004 et nommé receveur adjoint à la Direction des douanes et accises à partir de la même date.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 Monsieur Joseph SCHAACK, inspecteur principal 1er en rang, a été nommé directeur de l'administration des douanes et accises.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Monsieur Romain FELTEN, attaché d'administration à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration à partir du 1er décembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Madame Christiane DIFFERDING, attaché-informaticien à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée chargé d'études-informaticien à la même administration à partir du 1er janvier 2005.

Administration gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

- un examen de fin de stage dans la carrière du huissier de salle au cours de mois de février 2005;
- un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de mai 2005;
- un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de mai 2005;
- un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement au cours du mois de mai 2005;
- un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement au cours du mois de juin 2005;
- un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de décembre 2005;
- un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de décembre 2005;
- un examen de promotion dans la carrière du huissier de salle au cours du mois de décembre 2005.

Administration Judiciaire. – Examens. – L'Administration Judiciaire organisera le 14 mars 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

L'Administration Judiciaire organisera le 3 octobre 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

L'Administration Judiciaire organisera le 7 novembre 2005 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 M. Fränk ABEN, ingénieur principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur-chef de division auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 M. Claude EDINGER, ingénieur principal hors cadre à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur-chef de division hors cadre auprès de la même administration.

Administration des services vétérinaires.– Examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire technique. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2005 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Conseil Economique et Social. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Monsieur Raymond HENCKS a été nommé Président du Conseil Economique et Social et Messieurs Gaston REINESCH et Romain SCHMIT ont été nommés Vice-Présidents du Conseil Eonomique et Social.

Commission de surveillance du secteur financier. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, démission honorable de ses fonctions de directeur de la Commission de surveillance du secteur financier a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Charles KIEFFER à partir du 1er janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Charles KIEFFER préqualifié.

Entreprise d'assurances. – Zurich Compagnie d'Assurances. – Mandataire Général. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2004 Monsieur Philippe DUBUISSON a été agréé comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «Zurich Compagnie d'Assurances».

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(95e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, la personne suivante ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 8 juin 2004 a été inscrite sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I. liste des experts:

- dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Pierre THOLL, 29, rue Bellevue, L-7214 Bereldange
spécialité(s): estimation des valeurs vénales et locatives.

Infrastructure ferroviaire – Avis.

Conformément à l'article 16 du règlement grand-ducal du 31 mars 2003 définissant les modalités d'application des redevances de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois en sa qualité de gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire nationale a établi et publié sur le site Internet www.railinfra.lu l'édition 2005 du document de référence du réseau.

Ministère de la Santé. – Service National de Santé au Travail. – Le taux de cotisation à charge des employeurs optant pour le recours au service national de santé au travail est fixé à 0,11% pour l'exercice 2005, en conformité de l'article 6 de la loi du 14 décembre 2001 concernant les services de santé au travail.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2004, Madame le Docteur Rachida EL ALAOUI, née le 1er septembre 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2004, Madame Tanja STIELKE ép. SPANIER, née le 2 janvier 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et Fournitures de bureau de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Madame Viviane LORANG, rédacteur principal auprès du Service Central des Imprimés et Fournitures de l'Etat, a été nommée chef de bureau adjoint.

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Madame Martine KAYL, attachée de direction stagiaire auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommée à la fonction d'attachée de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2004.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

212ième MODIFICATION (9 novembre 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

HC	RR	ALIMTA-500	PDRE P.PREP.PERF.	500 MG	IV	1*1 VIAL
HC	RR	ANGIOX	PDRE P.PREP.PERF.	250 MG	IV	1*10 FL.VERRE
	P	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 15 G
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 15 G
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	PDRE	1 PC	TO	1*1 PDRE 20 G
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 15 ML
	R	CANESTENE ONYCHOSET BIFONAZOLE	POMM.	1 PC	TO	1*1 POMM. 10 G
H	RR	CIPROXINE IV FLEXIBAG-GLUCOSE 5%	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*12 POCHES
H	RR	CIPROXINE IV FLEXIBAG-GLUCOSE 5%	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*12 POCHES
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLAMOXYL	CPR.	1 G	PO	1*24 TABS SS BLIST
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	DOC PRAVASTATINE-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTATINE-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	EFEXOR-EXEL-75	GELULES ACT.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES U.D.
	RR	EFEXOR-EXEL-75	GELULES ACT.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES U.D.
	RR	EFEXOR-EXEL-75	GELULES ACT.PROL.	75 MG	PO	3*28 GELULES U.D.
	R	ELUSANES MILLEPERTUIS	GELULES		PO	1*30 GELULES
	R	ELUSANES MILLEPERTUIS	GELULES		PO	1*45 GELULES
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*70 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*500 CPR.
HC	RR	EXANTA SC	SOL.INJ.	3 MG /0,3 ML	SC	1*10 SER.PREREMPL. 0,3 ML
	P	EXOMUC	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH. 1 G
	P	EXOMUC	GRAN.	100 MG	PO	1*30 SACH. 1 G
	P	EXOMUC	GRAN.	100 MG	PO	1*40 SACH. 1 G

	P	HEXALYSE	CPR.		BU	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	P	LEGALON PROTECT MADAUS	CPS		PO	1*30 CPS
	P	LEGALON PROTECT MADAUS	CPS		PO	1*100 CPS
	R	LOORTAN-50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
H	RR	MABCAMPATH	SOL.P.PERF.	30 MG	IV	1*3 FL.VERRE 1 ML
HC	RR	PEDEA	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*4 AMP. 2 ML
	RR	RAPTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG /1 ML	SC	1*1 FL.VERRE +1*1 SER.PREREMPL.+2 AIG.
	RR	RAPTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG /1 ML	SC	1*4 FL.VERRE +1*4 SER.PREREMPL.+8 AIG.
	RR	REACTINE PSEUDOEPHEDRINE	CPR.LIB.PROL.	5 MG 120 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	SPECTRACEF	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	SPECTRACEF	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	SPECTRACEF	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	SPECTRACEF	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TRADONAL ODIS	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.ORODISP.SS BLIST

	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRIREGOL	CPR.PELLIC.		PO	1*21 CPR.
	RR	TRIREGOL	CPR.PELLIC.		PO	3*21 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*3 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*5 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	DUVIUM	GRAN.	2 G	PO	1*30 SACH.
H	RR	FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIV	1*5 FL. 20 ML
CS	RR	INTRON A	PDRE P.PREP.INJ.	30 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 VIAL +1*1 AMP.EAU P.INJ

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AMOCILLINE	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS
	RR	AMOCILLINE	CPS	500 MG	PO	1*80 CPS
	RR	AMOCILLINE	GRAN.	250 MG	PO	1*1 GRAN. 80 G
	RR	AMOCILLINE	GRAN.	500 MG	PO	1*16 SACH.
	RR	AMOCILLINE	GRAN.	500 MG	PO	1*80 SACH.
	RR	AMOCILLINE	GRAN.	1000 MG	PO	1*16 SACH.
	RR	AMOCILLINE	GRAN.	1000 MG	PO	1*80 SACH.
H	RR	FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	FLUOROURACIL-FAULDING ONCO-TAIN	SOL.P.PERF.	500 MG /10 ML	IVIA	1*5 FL. 10 ML
H	RR	FLUOROURACIL-FAULDING ONCO-VIAL	SOL.P.PERF.	500 MG /10 ML	IVIA	1*1 FL. 10 ML
H	RR	FLUOROURACIL-MAYNE ONCO-VIAL	SOL.INJ.	500 MG /10 ML	PO	1*1 FL. 10 ML
H	RR	FLUOROURACIL-MAYNE ONCO-VIAL	SOL.INJ.	500 MG /10 ML	PO	1*5 FL. 10 ML
	R	LOPID-300	CPS	300 MG	PO	1*100 CPS
	R	LOPID-600	CPR.	600 MG	PO	1*56 CPR.
	R	LOPID-900	CPR.PELLIC.	900 MG	PO	1*28 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 15 G
A U L I E U D E					
P	MYCOSPOR	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 15 G
R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 15 G
A U L I E U D E					
R	MYCOSPOR	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 15 G
R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	PDRE	1 PC	TO	1*1 PDRE 20 G
A U L I E U D E					
R	MYCOSPOR	PDRE	1 PC	TO	1*1 PDRE 20 G
R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 15 ML
A U L I E U D E					
R	MYCOSPOR	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 15 ML
P	CANESTENE DERM CLOTRIMAZOLE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 20 G
A U L I E U D E					
P	CANESTENE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 20 G

P	CANESTENE DERM CLOTRIMAZOLE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 30 G
A U L I E U D E					
P	CANESTENE	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 30 G
P	CANESTENE DERM CLOTRIMAZOLE	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 20 ML
A U L I E U D E					
P	CANESTENE	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 20 ML
P	CANESTENE DERM CLOTRIMAZOLE	SPRAY	1 G /100 ML	TO	1*1 SPRAY 40 ML
A U L I E U D E					
P	CANESTENE	SPRAY	1 G /100 ML	TO	1*1 SPRAY 40 ML
P	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CPR.	100 MG	VA	1*6 CPR.
A U L I E U D E					
P	GYNO CANESTENE	CPR.	100 MG	VA	1*6 CPR.
R	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CPR.	200 MG	VA	1*3 CPR.
A U L I E U D E					
R	GYNO-CANESTENE-3	CPR.	200 MG	VA	1*3 CPR.
P	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CPR.	500 MG	VA	1*1 CPR.
A U L I E U D E					
P	GYNO-CANESTENE-1	CPR.	500 MG	VA	1*1 CPR.
R	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CR.	1 PC	VA	1*1 CR. 35 G +1*6 APPLIC.
A U L I E U D E					
R	GYNO CANESTENE	CR.	1 PC	VA	1*1 CR. 35 G +1*6 APPLIC.
P	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 20 G +1*3 APPLIC.
A U L I E U D E					
P	GYNO-CANESTENE-3	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 20 G +1*3 APPLIC.
R	CANESTENE GYN CLOTRIMAZOLE	CR.	10 PC	VA	1*1 CR. 5 G +1*1 APPLIC.
A U L I E U D E					
R	GYNO-CANESTENE-1	CR.	10 PC	VA	1*1 CR. 5 G +1*1 APPLIC.

R	CANESTENE ONYCHOSET BIFONAZOLE	POMM.	1 PC	TO	1*1 POMM. 10 G
A U L I E U D E					
R	MYCOSPOR ONYCHOSET	POMM.	10 MG /1 G	TO	1*1 POMM. 10 G
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.

RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	CLARIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.

P	ISO-BETADINE	GEL	10 PC	TO	1*1 GEL 30 G
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*1 GEL 30 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 PC	TO	1*1 GEL 50 G
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*1 GEL 50 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 PC	TO	1*1 GEL 100 G
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*1 GEL 100 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 PC	TO	1*20 GEL 30 G
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*20 GEL 30 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 PC	TO	1*50 GEL 30 G
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*50 GEL 30 G
P	ISO-BETADINE	SAV.	7,5 PC	TO	1*1 SAV.LIQ. 500 ML
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	SAV.	7,5 G /100 ML	TO	1*1 SAV.LIQ. 500 ML
P	ISO-BETADINE	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 125 ML
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	SOL.	100 MG /1 ML	TO	1*1 SOL. 125 ML
P	ISO-BETADINE	SOL.	10 PC	TO	1*5 FL.U.D. 10 ML
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE	SOL.	100 MG /1 ML	TO	1*5 FL.U.D. 10 ML
P	ISO-BETADINE BUCCALE	SOL.	1 PC	BU	1*1 COLLUT. 200 ML
A U L I E U D E					
P	ISO-BETADINE BUCCALE	COLLUT.	50 MG /5 ML	BU	1*1 COLLUT. 200 ML

P	ISO-BETADINE DERMIQUE	SOL.	100 MG /1 ML	TO	1*50 FL.U.D. 10 ML
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE	SOL.	100 MG /1 ML	TO	1*1 SOL. 500 ML
P	ISO-BETADINE GYN.	SOL.	10 PC	VA	1*1 FL.PLAST. 500 ML
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE GYN.	SOL.		VA	1*1 FL.PLAST. 500 ML
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES	10 PC	TO	1*5 COMPR. 10 /10
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES		TO	1*10 COMPR. 10 /10
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES	10 PC	TO	1*5 COMPR. 10 /10
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES		TO	1*5 COMPR. 10 /10
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES	10 PC	TO	1*50 COMPR. 10 /10
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES		TO	1*50 COMPR. 10 /10
P	ISO-BETADINE UNIGYN	SOL	10 PC	VA	1*5 FIOLES U.D. 10 ML +1*5 FL.+5 CANULES 140 ML
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE UNIGYN	SOL.		VA	1*5 FIOLES U.D. 10 ML +1*5 FL. 140 ML
P	ISO-BETADINE UNIWASH	SOL.	7,5 G /100 ML	TO	1*50 FL.U.D. 10 ML
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE	SOL.	7,5 G /100 ML	TO	1*50 FL.U.D. 10 ML
P	ISO-BETADINE UNIWASH	SOL.	7,5 PC	TO	1*10 FL.U.D. 10 ML
AU LIEU DE					
P	ISO-BETADINE	SOL.	7,5 G /100 ML	TO	1*10 FL.U.D. 10 ML
RR	KONAKION	SOL.	10 MG	IMIVPO	1*10 AMP. 1 ML
AU LIEU DE					
RR	KONAKION	SOL.INJ.	10 MG	IMIV	1*10 AMP. 1 ML

R	LOORTAN PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
A U L I E U D E					
R	LOORTAN PLUS 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
R	LOORTAN PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOORTAN PLUS 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOORTAN PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
A U L I E U D E					
R	LOORTAN PLUS 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	LOORTAN PLUS FORTE 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
A U L I E U D E					
R	LOORTAN PLUS 100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	CORVATARD	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	CORVATARD	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
R	CORVATARD	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*80 CPR.U.D.
R	DIOVAN-160	CPS	160 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	DIOVAN-160	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
R	DIOVAN-80	CPS	80 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	DIOVAN-80	CPS	80 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
P	ISOTONIC-RATIOPHARM	PDRE		PO	1*10 SACH.
P	ISOTONIC-RATIOPHARM	PDRE		PO	1*20 SACH.
P	KAMILLE MADAUS	TEINT.		PO	1*1 FL. 100 ML
R	SABRIL	CPR.	500 MG	PO	1*50 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 85 **3 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004 autorisant Monsieur Nizar BEJAOUI à changer son nom patronymique actuel en celui de «PERL».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Nizar BEJAOUI, né le 15 juin 1984 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1260 Luxembourg, 28, rue de Bonnevoie, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PERL»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Nizar BEJAOUI est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «PERL».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 7 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 16 novembre 2004 portant nomination des chargés de cours pour la préparation à l'examen de chasse.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 16 avril 1991 concernant les conditions et modalités de l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés chargés de cours pour la préparation à l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse pour la session 2004/2005:

Cours:	Chargé de cours:
Introduction et informations générales	M. Ady *Krier*, ingénieur 1re classe à l'administration des Eaux et Forêts, Luxembourg
Législation sur la chasse	M. Guy *Weiss*, premier conseiller de gouvernement au ministère de l'Environnement, Luxembourg
Écologie, protection de la nature	M. Michel *Leytem*, ingénieur à l'administration des Eaux et Forêts, Luxembourg
Connaissance du petit gibier: ornithologie	M. Michel *Leytem*, ingénieur à l'administration des Eaux et Forêts, Luxembourg
Connaissance du petit gibier: mammifères	M. Laurent *Schley*, ingénieur à l'administration des Eaux et Forêts, Luxembourg
Aménagement des territoires de chasse	M. Laurent *Schley*, ingénieur à l'administration des Eaux et Forêts, Luxembourg
Notions de sylviculture	M. René *Thill*, brigadier forestier principal à l'administration des Eaux et Forêts, Biwer
Armes et munitions de chasse	M. Claude *Lanners*, employé privé au Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg
Exploitation des chasses	M. Jos *Bourg*, Luxembourg
Éthique de la chasse	M. Jos *Bourg*, Luxembourg
Connaissance du grand gibier	M. Charles *Risch*, Rumelange
Traditions locales de la chasse	M. Charles *Risch*, Rumelange
Chiens de chasse	M. Jim *Christnach*, Luxembourg
Maladies du gibier	Docteur Georges *Gillen*, Alzingen
Notions d'agriculture	M. Carlo *Raus*, Aspelt

Art. 2. Une expédition conforme du présent arrêté est adressée aux intéressés pour leur servir de titre.

Ampliation pour information est transmise au Ministère de la Fonction Publique (Administration du Personnel de l'État), au Directeur de l'administration des Eaux et Forêts ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Le Ministre de l'Environnement,

Lucien Lux

Arrêté ministériel du 18 novembre 2004 refixant le coefficient de conversion des pages rédactionnelles de l'organe de presse «Revue» bénéficiaire du régime de promotion de la presse écrite.

Le Premier Ministre, Ministre d'Etat,

Vu l'article 4, paragraphe (2) de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite;

Vu l'article 3, paragraphe (2) du règlement grand-ducal du 6 avril 1999 relatif à la détermination du nombre de pages rédactionnelles des organes de presse aux fins de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite;

Vu l'arrêté ministériel du 7 avril 1999 fixant les coefficients de conversion des pages rédactionnelles des organes de presse bénéficiaire du régime de promotion de la presse écrite;

Arrête:

Art. 1er. Le coefficient de conversion des pages rédactionnelles en pages standardisées de l'organe de presse «Revue», bénéficiaire du régime de promotion de la presse écrite, est fixé à 0,315 à partir du 16 octobre 2004.

Art. 2. Copie du présent arrêté sera adressée à la Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite pour gouverne, à l'éditeur de l'organe de presse concerné et à la Direction du contrôle financier pour information.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004 Monsieur Henri KNAFF, ingénieur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur chef de division à la même administration à partir du 1er janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004 Monsieur Claude BILTGEN, ingénieur technicien à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien principal à la même administration, à partir du 1er janvier 2005.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – AVIS.

En exécution de l'alinéa 3 de l'article 9 de la loi du 29.04.1999 sur les consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg.

Date de la consignation	Noms, qualités et adresses des ayants droit	Date de la déchéance
05.07.1962	Hauts Fourneaux et Aciers S.A. Steinfort en liquidation	12.06.2005
19.08.1968	PERSYN Raphael, Jean, né le 22.12.1944, act. sans domicile connu	19.08.2005
29.04.1970	SPAGNOLO Francisco, dem. à Thionville, act sans domicile connu	18.04.2005
27.02.1975	Héritiers de KLEREN-SCHROEDER Suzanne, née le 10.09.1890 à Lannen, ayant demeuré à Lannen, décédée à Luxembourg le 16.11.1974	27.02.2005
28.03.1975	Matel S.A. ayant eu son siège à Luxembourg, rue de Sedan	28.03.2005
17.04.1975	BROUTIN Jacques, né à Rouen le 03.05.1942, act. sans domicile connu	17.04.2005
01.07.1975	DEWILDEMAN Daniel, Lucien, né le 23.12.1944 à Lille, act. sans domicile connu	01.07.2005
04.07.1975	Héritiers de HARACK Jean, né le 30.08.1907 à Sitzendorf, ayant demeuré à Medernach, décédé à Luxembourg le 21.04.1975	04.07.2005
16.07.1975	DEL GUERZO - MARX Sàrl, Luxembourg	16.07.2005
04.08.1975	PERREIRA DA SILVA Portugal Armando, né à Lisbonne le 20.08.1935, act. sans domicile connu	04.08.2005

Date de la consignation	Noms, qualités et adresses des ayants droit	Date de la déchéance
01.10.1975	Héritiers de SCHMITZ Paul, né à Luxembourg le 30.06.1898, ayant demeuré à Lorentzweiler, décédé à Luxembourg le 13.08.1975	01.10.2005
10.10.1975	Héritiers de SCHMIT François, né à Luxembourg le 17.05.1927, ayant demeuré à Luxembourg, y décédé le 07.08.1975	10.10.2005
20.10.1975	Héritiers de WEYER Alphonse, né à Villerupt le 29.03.1911, ayant demeuré à Beringen, décédé le 07.02.1973	20.10.2005
11.11.1975	Héritiers de HOLZ-SCHANET Elise, née à Luxembourg le 19.07.1890, ayant demeuré à Walferdange, décédée à Luxembourg le 06.10.1975	11.11.2005
11.11.1975	Héritiers de HEISTERKAMP Guillaume, né à Mulheim le 25.11.1887, ayant demeuré à Luxembourg et y décédé le 23.09.1975	11.11.2005
26.11.1975	FIORANI Corrado, né à Pergola le 23.03.1945 , act sans domicile connu	26.11.2005
04.12.1975	Héritiers de DUHR Joseph, né à Moyeuvre-Grande le 30.09.1913, ayant demeuré à Blumenthal et décédé à Luxembourg le 31.10.1975	04.12.2005
30.12.1975	Héritiers de KANAFOCKI Antoine, né à Grodeck le 23.09.1898, ayant demeuré à Luxembourg et y décédé le 27.11.1975	30.12.2005

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Monsieur Gaston SCHMIT, ingénieur à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004, Monsieur Robert SCHMIT, directeur adjoint à l'Administration de l'Environnement a été nommé directeur auprès de la même administration.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Monsieur Marc MULLER, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale est nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Monsieur Laurent FALCHERO, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur.

Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Madame Danielle KONTZ, rédacteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée rédacteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Torsten MATHIAS, rédacteur à l'administration gouvernementale, a été nommé rédacteur principal. Par arrêtés grand-ducaux du 17 septembre 2004, les dames Brigitte BEVER, Sandy FLESCH, Nicole SCHROEDER et Chantal ZAHLEN ainsi que Monsieur Laurent MIGNARD, rédacteurs principaux à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau adjoints. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Daniel FEYPEL, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Marc GODEFROID, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, Monsieur Lucien COLANGELO, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 15 octobre 2004, Messieurs Werner MINNEMEISTER et Eric RIES et les dames Tanja THILTGES et Nadine WELTER, chefs de bureau à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs. Par arrêtés grand-ducaux du 15 octobre 2004, Messieurs Laurent GIACOMINI, Carlo HALLER, Serge HENTZIG, Pascal KREMER, Claude RISCH et Pascal SIGNORE, chefs de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Henri KROEGER, inspecteur à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal. Par arrêtés grand-ducaux du 17 septembre 2004, Messieurs Jean-Paul BREDIMUS, Michel GRETHEN et Dino HUSS, inspecteurs hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Carlo MULLER, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal premier en rang.

Par arrêtés grand-ducaux du 15 octobre 2004, Messieurs Pierre PRUM et Mike SCHWEBAG, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 2004, Madame Karin SCHANK, attachée d'administration à l'administration gouvernementale a été nommée attachée de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Jean-Paul PORTZ, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang

Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2004, Monsieur Raoul UEBERECKEN, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 17 septembre 2004, Madame Katia KREMER et Monsieur Claude ORIGER, attachés de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction adjoints. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Madame Anne BLAU, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, Monsieur Carlo ASSA, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004, Monsieur Pierre LAMMAR, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 1ère quinzaine du mois de mars 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Armée. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 19 novembre 2004 les aspirants-officiers de l'armée Laurent WESTER, Philippe MAJERUS et Nadine THINNES ont été nommés au grade de lieutenant dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au courant du mois de février 2005 un examen de fin de stage de la formation spéciale dans la carrière supérieure administrative.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(94e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 26 mai 2004 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I. liste des experts:

- dans la branche médicale

neurologie

Madame Martine ZEYEN, 18, rue Eberhard, L-1452 Luxembourg

orthopédie

Monsieur Robert HUBERTY, 2, place de la Paix, L-4275 Esch-sur-Alzette
spécialité(s): chirurgie orthopédique

- dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Jean-Marie BERTHOME, 1, avenue des Terres-Rouges, L-4330 Luxembourg

Monsieur Charles BRACK, 1, rue Kinnikshaff, L-8838 Wahl

Monsieur Francis DIEDERICH, 67, rue des Prés, L-7333 Steinsel

Monsieur Jeannot HOLLERICH, 15, rue des Marguerites, L-2127 Luxembourg

Monsieur Yves KEMP, 7, rue de la Paix, L-4770 Pétange
spécialité(s): physique du bâtiment - isolation thermique et acoustique, énergie, simulation thermique de façades

Monsieur Xavier MAHY, 1, rue Kinnikshaff, L-8838 Wahl

Monsieur Shoja MICHELI, 65, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
spécialité(s): coordination de sécurité et de santé des constructions

Monsieur Pierre PIRROTTE, 37, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg
spécialité(s): évaluations immobilières

- dans la branche environnement, urbanisme et protection de la nature

Madame Sophie CAPUS, 17, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg
spécialité(s): conformité aux lois environnementales en vigueur
géologie appliquée
pollution des sols et des eaux souterraines

- dans la branche artisanale

charpentier

Monsieur Christian CALMES, 1, rue de Bettange, L-4998 Sprinkange

menuiserie

Monsieur Christian CALMES, 1, rue de Bettange, L-4998 Sprinkange

- dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances

Monsieur Christian LE MEITOUR, 14, rue Hooveleck, L-6447 Echternach
spécialité(s): expertise comptable

Monsieur Luc VERELST, 41, avenue de la gare, L-1611 Luxembourg

Monsieur Stéphane WEYDERS, 43, Parc Lésigny, L-5753 Frisange

Monsieur Angelo ZITO, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

- dans la branche arts, histoire et objets d'arts, antiquités

Monsieur Norbert Gustav BÜCK, 150, rue Nic. Welter, L-7570 Mersch
spécialité(s): faïences et tableaux

- dans la branche divers

Monsieur Richard ANZBÖCK, 4, rue des Carrières, L-1316 Luxembourg
spécialité(s): Véhicules maritimes

II. liste des traducteurs et interprètes:

Madame Fernanda BRAS, 17, rue de Neudorf, L-4261 Esch-sur-Alzette
langue(s): allemand
portugais

Madame Nurten BOHL-CAGLAR, 45, rue Théodore Eberhard, L-1451 Luxembourg
langue(s): turc

Madame Polyxène KANELLIADOU, 2, rue Fritz Bintner, L-7352 Helmdange
langue(s): grec

Madame Christina LEX, 4, rue Wakelter, L-6982 Oberanven
langue(s): russe

Madame Anda Mihaela SAVA-MARIN, 47, rue Gioacchino Rossini, L-2451 Luxembourg
langue(s): français
roumain

Madame Pascale PRIME-MARON, 18, rue de Cicignon, L-1335 Luxembourg
langue(s): anglais
espagnol

Monsieur Emanuele MISERINI, 1, rue d'Olm, L-8331 Capellen
langue(s): espagnol
italien

Madame Annamaria MOSCHETT, 2, rue Dr Herr, L-9048 Ettelbruck
langue(s): anglais
espagnol

Monsieur Francisco ROSAL TORRES, 9, am Schrendel, L-5239 Sandweiler
langue(s): allemand
anglais
espagnol

Madame Véronique SZYMANSKI, 25, rue Xavier de Feller, L-1514 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais
espagnol

Madame Carla LO PICCOLO-ZANONI, 45, rue Jean-Pierre Huberty, L-1742 Luxembourg
langue(s): anglais
italien

Madame Natalia ZVEREVA, 67, rue de la Fontaine, L-3768 Tuntange
langue(s): allemand
russe.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(96e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 8 mars 2004 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 6 juillet 2004 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I. liste des experts:

- dans la branche divers

Monsieur Antoine GRUBER, 22, Lauthegaass, L-5450 Stadtbredimus
spécialité(s): matériaux d'intérieur d'habitation

II. liste des traducteurs et interprètes

Madame Zita BOGNAR, 2, passage Bernard Simminger, L-5655 Mondorf-les-Bains
langue(s): anglais
hongrois

Formation des Adultes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 13 octobre 2004, Monsieur Norbert *Jacobs*, directeur, et Madame Cécile *Schenten*, chef de bureau adjoint, sont nommés délégués à la formation des adultes au Lycée Technique des Arts et Métiers à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2004, Monsieur Eugène *Thill*, chargé de direction, est nommé délégué à la formation des adultes au Lycée Technique de Bonnevoie à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2004, Madame Collette *Massen*, professeur, est nommée déléguée à la formation des adultes au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2004, Monsieur Gilles *Estgen*, directeur, et Monsieur Romain *Kayser*, directeur adjoint, sont nommés délégués à la formation des adultes au Lycée Technique Joseph Bech à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2004, Monsieur Romain *Nehs*, directeur adjoint, est nommé délégué à la formation des adultes au Lycée Classique et Technique d'Echternach à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2004, Monsieur Jean *Theis*, directeur adjoint faisant fonction, est nommé délégué à la formation des adultes au Lycée Hubert Clément d'Esch-sur-Alzette à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2004, Monsieur Roger *Roth*, directeur adjoint, est nommé délégué à la formation des adultes au Lycée Technique Nic Biever, Dudelange, à partir de l'année scolaire 2004/2005.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur PROIETTI Jonathan, né le 17.07.1982 à Arrecife/Lanzarote (Espagne), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée au sieur MOGHADDAM Ali, né le 10.05.1950 à Shoshtar (Iran), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.09.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 30.06.2004, la naturalisation est accordée à la dame AFTAHI Flora, née le 01.04.1952 à Téhéran (Iran), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.08.2004 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 15 juin 2004.

(1)

* NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.,
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2004
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* sicar nouvellement inscrite

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Caisse nationale des prestations familiales. – Examens de fin de stage. – Examen de promotion. – La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois de février 2005 à un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois de février 2005 à un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 novembre 2004, Madame le Docteur Cathérine BOITARD, née le 14 juillet 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 novembre 2004, Madame le Docteur Annemarie DOSTERT, née le 3 mai 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2004, Madame le Docteur Marion THOMAS ép. PECASTAINGS, née le 7 novembre 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Grand-Duché de Luxembourg.

Service de la Navigation. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère des Transports – Service de la Navigation – organisera un examen de promotion dans la carrière de l'artisan dans la première moitié du mois de mai 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 86 **13 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 7 juillet 2004 portant modification de la composition du jury d'examen prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des candidats réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu mon arrêté du 1er juillet 2003 portant nomination des membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 prémentionné;

arrête:

Art. 1er. Monsieur Daniel Ruppert, conseiller de direction adjoint auprès du ministère de la Justice, est nommé secrétaire du jury en remplacement de Monsieur Sylvain Wagner, dont il termine le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 20 août 2004 portant modification de la composition de la commission consultative prévue à l'article 2 (6) du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 28 juin 1984 portant organisation de la profession de réviseur d'entreprises;

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu mon arrêté du 20 octobre 1994 portant nomination des membres de la commission consultative prévue à l'article 2, paragraphe (6) du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 précité;

arrête:

Art. 1er. Monsieur Daniel Ruppert, conseiller de direction adjoint, est nommé comme membre effectif, en tant que représentant du ministère de la Justice, de la commission consultative prévue par l'article 2 (6) du règlement grand-ducal précité, en remplacement de Monsieur Sylvain Wagner, conseiller de direction 1ère classe.

Art. 2. Monsieur Daniel Ruppert préqualifié exercera la fonction de président-secrétaire de la commission.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 20 août 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 17 novembre 2004 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 2001.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des eaux et forêts;

Considérant que les frais de gestion des bois pour l'exercice 2001 à répartir entre les communes et les établissements publics s'élèvent à 2.491.965,06 (deux millions quatre cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-cinq virgule zéro six) euros;

Arrête:

Art. 1er. La somme de deux millions quatre cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-cinq virgule zéro six euros sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 2001, à la Trésorerie de l'Etat suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Répartition des frais de gestion pour l'exercice 2001

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf	2.169,34	12.235,55	14.404,89
Beaufort	3.118,46	17.588,81	20.707,27
Bech	3.817,60	21.532,12	25.349,72
Berdorf	3.723,58	21.001,79	24.725,37
Bettendorf	2.782,47	15.693,77	18.476,24
Bourscheid	74,16	418,28	492,44
Consdorf	6.383,64	36.005,16	42.388,80
Diekirch	4.650,43	26.229,48	30.879,91
Echternach	7.353,02	41.472,65	48.825,67
Ermsdorf	2.645,96	14.923,81	17.569,77
Erpeldange	811,09	4.574,70	5.385,79
Ettelbruck	2.428,25	13.695,86	16.124,11
Feulen	108,53	612,11	720,64
Fouhren	1.155,76	6.518,72	7.674,48
Medernach	4.117,90	23.225,85	27.343,75
Nommern	2.945,11	16.611,09	19.556,20
Putscheid	21,45	120,98	142,43
Reisdorf	3.131,05	17.659,80	20.790,85
Rosport	4.868,55	27.459,69	32.328,24
Schieren	2.795,55	15.767,50	18.563,05
Vianden	1.136,68	6.411,12	7.547,80
Waldbillig	1.571,49	8.863,55	10.435,04
TOTAL	**61.810,07**	**348.622,39**	**410.432,46**
GREVENMACHER			
Betzdorf	10.769,77	60.743,88	71.513,65
Biwer	5.552,39	31.316,69	36.869,08
Bous	3.126,31	17.633,09	20.759,40
Burmerange	622,08	3.508,69	4.130,77
Dalheim	6.036,75	34.048,63	40.085,38
Flaxweiler	7.324,42	41.311,35	48.635,77
Grevenmacher	8.218,10	46.351,90	54.570,00
Junglinster (anc. commune Rodenbourg)	3.760,88	21.212,21	24.973,09
Lenningen	5.537,29	31.231,56	36.768,85
Manternach	3.594,96	20.276,38	23.871,34
Mertert	3.210,57	18.108,33	21.318,90
Mompach	8.239,60	46.473,19	54.712,79
Mondorf	634,07	3.576,30	4.210,37
Remerschen	2.345,16	13.227,21	15.572,37
Remich	918,52	5.180,68	6.099,20
Stadtbredimus	2.867,03	16.170,70	19.037,73
Waldbredimus	746,10	4.208,18	4.954,28
Wellenstein	1.573,53	8.875,03	10.448,56
Wormeldange	5.498,35	31.011,90	36.510,25
TOTAL	**80.575,88**	**454.465,90**	**535.041,78**

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
LUXEMBOURG-EST			
Bettembourg	2.098,82	11.837,82	13.936,64
Contern	1.985,00	11.195,83	13.180,83
Dudelange	2.687,17	15.156,24	17.843,41
Frisange	643,67	3.630,45	4.274,12
Hesperange	4.503,03	25.398,09	29.901,12
Niederanven	3.134,41	17.678,76	20.813,17
Roeser	3.176,52	17.916,31	21.092,83
Sandweiler	2.742,84	15.470,26	18.213,10
Schuttrange	1.628,76	9.186,54	10.815,30
Weiler-la-Tour	1.799,68	10.150,58	11.950,26
TOTAL	**24.399,90**	**137.620,88**	**162.020,78**
LUXEMBOURG-OUEST			
Bascharage	4.621,32	26.065,29	30.686,61
Bertrange	6.129,92	34.574,11	40.704,03
Clemency	8.260,30	46.589,95	54.850,25
Differdange	3.121,33	17.605,01	20.726,34
Dippach	6.950,98	39.205,05	46.156,03
Esch/Alzette	1.412,34	7.965,91	9.378,25
Garnich	2.385,03	13.452,07	15.837,10
Kayl	1.928,84	10.879,07	12.807,91
Kehlen	8.103,83	45.707,40	53.811,23
Kopstal	4.008,26	22.607,47	26.615,73
Leudelange	4.111,53	23.189,92	27.301,45
Luxembourg	11.336,85	63.942,34	75.279,19
Mamer	5.162,66	29.118,53	34.281,19
Mondercange	858,43	4.841,76	5.700,19
Pétange	1.104,35	6.228,76	7.333,11
Reckange/Mess	801,88	4.522,78	5.324,66
Rumelange	1.546,90	8.724,86	10.271,76
Sanem	335,46	1.892,07	2.227,53
Schifflange	501,10	2.826,30	3.327,40
Steinsel	8.092,76	45.644,94	53.737,70
Strassen	7.848,07	44.264,85	52.112,92
Walferdange	3.533,99	19.932,48	23.466,47
TOTAL	**92.156,13**	**519.780,92**	**611.937,05**
MERSCH			
Beckerich	5.183,76	29.237,54	34.421,30
Berg	692,15	3.903,86	4.596,01
Bissen	5.229,52	29.495,64	34.725,16
Boevange	3.755,07	21.179,42	24.934,49
Ell	1.601,74	9.034,17	10.635,91
Fischbach	4.038,58	22.778,51	26.817,09
Heffingen	1.850,11	10.435,05	12.285,16
Hobscheid	8.541,67	48.176,90	56.718,57

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Junglinster (anc. commune)	1.808,52	10.200,44	12.008,96
Koerich	2.471,72	13.941,05	16.412,77
Larochette	1.482,57	8.362,02	9.844,59
Lintgen	4.718,65	26.614,24	31.332,89
Lorentzweiler	4.447,66	25.085,81	29.533,47
Mersch	12.434,44	70.133,03	82.567,47
Rambrouch (anc. commune Folschette)	4.843,38	27.317,76	32.161,14
Redange	1.560,08	8.799,20	10.359,28
Saeul	4.321,22	24.372,66	28.693,88
Septfontaines	2.243,78	12.655,40	14.899,18
Steinfort	1.744,97	9.842,00	11.586,97
Tuntange	2.461,50	13.883,39	16.344,89
Useldange	811,96	4.579,66	5.391,62
Vichten	2,67	15,08	17,75
TOTAL	**76.245,72**	**430.042,83**	**506.288,55**
WILTZ			
Bettborn	1.718,18	9.690,93	11.409,11
Boulaide	727,86	4.105,30	4.833,16
Clervaux	160,49	905,20	1.065,69
Consthum	14,60	82,33	96,93
Esch/Sûre	114,38	645,10	759,48
Eschweiler	30,31	170,94	201,25
Goesdorf	21,39	120,66	142,05
Grosbous	1.398,55	7.888,13	9.286,68
Heiderscheid	69,19	390,27	459,46
Heinerscheid	856,43	4.830,45	5.686,88
Hoscheid	6,69	37,71	44,40
Hosingen	2.037,68	11.492,95	13.530,63
Kautenbach	38,11	214,93	253,04
Lac de la Hte/Sûre	3.604,42	20.329,70	23.934,12
Mertzig	1.030,15	5.810,25	6.840,40
Munshausen	13,82	77,93	91,75
Neunhausen	77,38	436,46	513,84
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	6.458,82	36.429,19	42.888,01
Troisvierges	57,22	322,71	379,93
Wahl	3.246,09	18.308,67	21.554,76
Weiswampach	609,16	3.435,77	4.044,93
Wiltz	2.789,44	15.733,09	18.522,53
Wilwerwiltz	26,85	151,46	178,31
Wincrange	57,38	323,65	381,03
Winseler	3,62	20,42	24,04
TOTAL	**25.168,21**	**141.954,20**	**167.122,41**

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf, fabr. égl.	27,35	154,28	181,63
Bourscheid, fabr. égl.	16,43	92,70	109,13
Brandenbourg, fabr. égl.	74,54	420,43	494,97
Diekirch, fabr. égl.	7,58	42,73	50,31
Echternach, fabr. égl.	5,96	33,62	39,58
Echternach, hospice civil	116,16	655,16	771,32
Eppeldorf, fabr. égl.	1,95	11,00	12,95
Ermsdorf, fabr. égl.	0,22	1,26	1,48
Feulen, fabr. égl.	3,38	19,04	22,42
Fouhren, la cure	1,23	6,91	8,14
Hemstal, le douaire	43,79	246,98	290,77
Kehmen, fabr. égl.	5,52	31,11	36,63
Merscheid, fabr. égl.	9,92	55,93	65,85
Michelau, fabr. égl.	5,63	31,74	37,37
Nommern, le douaire	18,05	101,81	119,86
Scheidel, fabr. égl.	4,46	25,14	29,60
Schieren, fabr. égl.	20,89	117,83	138,72
Stolzembourg, fabr. égl.	6,57	37,08	43,65
S.E.O.	2.860,89	16.136,05	18.996,94
Tandel, fabr. égl.	6,13	34,56	40,69
Vianden, Etabl. Vieill. et l'Inval.	289,56	1.633,20	1.922,76
Welscheid, fabr. égl.	13,09	73,84	86,93
Welscheid, la cure	7,35	41,48	48,83
TOTAL	**3.546,65**	**20.003,88**	**23.550,53**
GREVENMACHER			
Dahleim, fabr. égl.	4,40	24,82	29,22
Ellange, fabr. égl.	19,50	109,98	129,48
Wintrange, la chapelle	0,95	5,34	6,29
TOTAL	**24,85**	**140,14**	**164,99**
LUXEMBURG-EST			
Grunewald, Caisse de Pens.	4.204,68	23.715,34	27.920,02
Hassel, fabr. égl.	38,27	215,87	254,14
Hellange, fabr. égl.	31,25	176,28	207,53
Livange, fabr. égl.	8,91	50,28	59,19
Sandweiler, fabr. égl.	7,08	39,91	46,99
TOTAL	**4.290,19**	**24.197,68**	**28.487,87**
LUXEMBURG-OUEST			
Ehlange/Mess, fabr. égl.	3,79	21,37	25,16
Fingig, fabr. égl.	3,57	20,11	23,68
Hautcharage, fabr. égl.	6,35	35,82	42,17
Luxembourg, hospice civil (partie)	27,08	152,71	179,79
Luxembourg, Fondation Norbert Metz	54,65	308,26	362,91
TOTAL	**95,44**	**538,27**	**633,71**

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
MERSCH			
Eischen, fabr. égl.	7,08	39,91	46,99
Ell, fabr. égl.	28,25	159,31	187,56
Folschette, fabr. égl.	3,40	19,17	22,57
Greisch, fabr. égl.	1,56	8,80	10,36
Hostert, la chapelle	4,07	22,94	27,01
Larochette, fabr. égl.	0,67	3,77	4,44
Larochette-Nommern, Etabl. Vieill. et l'Inval.	4.010,34	22.619,23	26.629,57
Luxembourg, hospice civil (partie)	407,55	2.298,65	2.706,20
Michelbouch, fabr. égl.	22,40	126,32	148,72
Michelbouch, la fondation	22,45	126,63	149,08
Nagem, fabr. égl.	11,59	65,36	76,95
Oberpallen, fabr. égl.	3,68	20,74	24,42
Ospern, fabr. égl.	20,67	116,58	137,25
Petit Nobressart, fabr. égl.	6,91	38,96	45,87
Rambrouch, fabr. égl.	4,18	23,57	27,75
Redange, le douaire	0,72	4,08	4,80
Roodt, fabr. égl.	23,96	135,12	159,08
Syndicat des Eaux du Sud	75,82	427,66	503,48
Vichten, bur. de bienfaisance	1,56	8,80	10,36
Vichten, fabr. égl.	7,86	44,31	52,17
TOTAL	**4.664,72**	**26.309,91**	**30.974,63**
WILTZ			
Arsdorf, fabr. égl.	4,12	23,25	27,37
Basbellain, fabr. égl.	107,80	608,03	715,83
Bavigne, fabr. égl.	182,15	1.027,34	1.209,49
Bettborn, fabr. égl.	5,01	28,28	33,29
Bigonville, fabr. égl.	42,79	241,33	284,12
Binsfeld/Holler, fabr. égl.	13,15	74,16	87,31
Biwisch, fabr. égl.	3,62	20,42	24,04
Brachtenbach, fabr. égl.	28,97	163,40	192,37
Büderscheid, fabr. égl.	24,40	137,63	162,03
Buschrodt, fabr. égl.	2,56	14,45	17,01
Clervaux, fabr. égl.	4,85	27,34	32,19
Clervaux, syndicat intercommunal	15,43	87,04	102,47
Consthum, le douaire	0,72	4,08	4,80
Consthum, fabr. égl.	31,31	176,59	207,90
Dellen, fabr. égl.	2,95	16,65	19,60
Derenbach, fabr. égl.	6,46	36,45	42,91
Doennange, fabr. égl.	28,41	160,25	188,66
Dorscheid, la chapelle	3,90	22,00	25,90
Dunckrodt, fabr. égl.	6,52	36,76	43,28
Enscherange, fabr. égl.	2,12	11,94	14,06
Esch-sur-Sûre, fabr. égl.	0,78	4,40	5,18
Eschweiler, fabr. égl.	1,73	9,74	11,47
Fischbach, la chapelle	6,85	38,65	45,50
Goesdorf, bur. de bienfaisance	5,74	32,37	38,11

FRAIS DE GESTION 2001 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Goesdorf, fabr. égl.	42,40	239,13	281,53
Grevels/Rindschleiden, fabr. égl.	7,47	42,11	49,58
Grosbous, bur. de bienfaisance	5,52	31,11	36,63
Grosbous, fabr. égl.	66,91	377,38	444,29
Hachiville, fabr. égl.	33,09	186,65	219,74
Harlange, le douaire	8,47	47,76	56,23
Harlange, fabr. égl.	17,49	98,67	116,16
Hautbellain, fabr. égl.	154,43	871,03	1.025,46
Heiderscheid, fabr.égl.	8,25	46,51	54,76
Heinerscheid, fabr. égl.	11,48	64,73	76,21
Holtz, fabr. égl.	20,61	116,26	136,87
Holzthum, fabr. égl.	4,51	25,45	29,96
Hoscheid, fabr. égl.	21,89	123,49	145,38
Hosingen, fabr. égl.	9,19	51,85	61,04
Hupperdange, fabr. égl.	1,23	6,91	8,14
Kaundorf, fabr. égl.	76,32	430,49	506,81
Kautenbach, fabr. égl.	181,40	1.023,12	1.204,52
Liefrange, la chapelle	3,12	17,60	20,72
Mecher, fabr. égl.	25,79	145,49	171,28
Merkholtz, fabr. égl.	54,32	306,37	360,69
Merscheid, fabr égl.	6,57	37,08	43,65
Neidhausen, fabr. égl.	1,56	8,80	10,36
Niederwiltz, fabr. égl.	255,05	1.438,52	1.693,57
Nocher, la chapelle	17,88	100,87	118,75
Noertrange, fabr. égl.	89,97	507,47	597,44
Obereisenbach, fabr. égl.	1,67	9,43	11,10
Oberwampach, le douaire	5,46	30,79	36,25
Perlé, fabr. égl.	7,24	40,85	48,09
Rindschleiden, le douaire	6,69	37,71	44,40
Rodershausen, fabr. égl.	1,28	7,23	8,51
Surré, le douaire	21,17	119,41	140,58
Tadler, la chapelle	60,39	340,62	401,01
Tarchamps, fabr. égl.	24,12	136,06	160,18
Tarchamps, la cure	38,44	216,82	255,26
Weicherdange, fabr. égl.	25,18	142,03	167,21
Weicherdange, le douaire	2,23	12,57	14,80
Wiltz, fabr. égl.	95,14	536,60	631,74
Wilwerdange, fabr. égl.	298,40	1.683,03	1.981,43
Wilwerwiltz, fabr. égl.	3,84	21,68	25,52
Winseler, la chapelle	57,16	322,40	379,56
TOTAL	**2.305,67**	**13.004,63**	**15.310,30**

TOTAL FORETS COMMUNALES	**360.355,91**	**2.032.487,12**	**2.392.843,03**
TOTAL FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	**14.927,52**	**84.194,51**	**99.122,03**
TOTAL FRAIS DE GESTION	**375.283,43**	**2.116.681,63**	**2.491.965,06**

Arrêté ministériel du 2 décembre 2004 portant reconnaissance à la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB de la qualité de syndicat justifiant de la représentativité nationale générale.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

Vu les articles 3 à 8 de la loi du 30 juin 2004 concernant les relations collectives de travail, le règlement des conflits collectifs de travail ainsi que l'Office National de Conciliation;

Vu la demande en reconnaissance de syndicat justifiant de la représentativité nationale générale présentée par courrier du 1er octobre 2004 par la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB;

Vu le texte des statuts de la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB déposé conjointement avec la demande;

Vu l'avis circonstancié de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) du 10 novembre 2004 pris sur base de l'article 8(1) de la loi précitée du 30 juin 2004;

Vu les rapports d'activités et le rapport financier 1999-2003 adoptés au 57ème Congrès national de la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB fournissant des précisions supplémentaires sur les structures, le fonctionnement, le rayonnement et les finances du syndicat demandeur;

1. Considérant qu'il résulte du dossier et de l'avis précité de l'Inspection du Travail et des Mines que la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB est dotée d'une organisation structurée interne et a pour objet la défense des intérêts professionnels et la représentation collective de ses membres ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail et constitue donc un syndicat de salariés au sens de l'article 3(1) de la loi du 30 juin 2004;
2. Considérant qu'il résulte aussi des documents invoqués au «considérant 1» qui précède que le syndicat de salariés LCGB est indépendant par rapport à ses cocontractants, a pu prouver tant sa capacité et son indépendance organisationnelles que sa capacité et son autonomie financières au sens de l'article (3)2 de la loi du 30 juin 2004;
3. Considérant notamment que 86,60 % des recettes du syndicat proviennent des cotisations des membres et que les cotisations annuelles maximales atteignent un montant de 168,56 Euros;
4. Considérant que le syndicat LCGB a obtenu, lors des élections de novembre 2003 à la Chambre des Employés Privés et à la Chambre de travail une moyenne de 28,48 % des voix (27,53 % pour la Chambre des Employés Privés, 29,43 % pour la Chambre de Travail), remplissant ainsi les conditions de l'article 5, alinéa 1 de la loi du 30 novembre 2003;
5. Considérant que le syndicat LCGB a une activité effective dans les branches suivantes, évaluée à la lumière des résultats des élections pour les délégations du personnel de novembre 2003 selon le recensement actuel de l'Inspection du Travail et des Mines ;

- banques et assurances:	3,52 % des mandats à conférer
- bâtiment et génie civil:	12,10 % des mandats à conférer
- commerce:	11,24 % des mandats à conférer
- industrie:	27,14 % des mandats à conférer
- santé et actions sociales:	15,36 % des mandats à conférer
- transports:	15,99 % des mandats à conférer;

que partant les conditions de l'article 5, alinéa 2 de la loi du 30 juin 2004 sont remplies, d'autant plus que les rapports d'activités précités prouvent à suffisance l'activité matériellement et géographiquement complète du syndicat.

6. Considérant qu'il résulte de l'ensemble des éléments précités que le syndicat LCGB remplit les conditions de l'article 4 de la loi du 30 juin 2004;
7. Considérant que les pièces invoquées dans ce qui précède, dont le dossier joint à la demande, les rapports d'activités et financier adoptés au 57ème congrès national du syndicat LCGB les 12 à 14 novembre 2004 et l'avis circonstancié de l'Inspection du Travail et des Mines du 10 novembre 2004 font partie intégrante du dossier et de la motivation du présent arrêté;

Arrête:

Art. 1er. Conformément aux articles 3 à 8 de la loi du 30 juin 2004 concernant les relations collectives de travail, le règlement des conflits collectifs de travail ainsi que l'Office National de Conciliation, et notamment par application des articles 4 et 5 de la loi précitée, la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens LCGB est reconnue comme syndicat justifiant de la représentativité nationale générale.

Art. 2. Le présent arrêté est notifié aux parties intéressées et sa publication au Mémorial B est ordonnée.

Fait à Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

François Biltgen

Arrêté ministériel du 2 décembre 2004 portant reconnaissance à la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L de la qualité de syndicat justifiant de la représentativité nationale générale.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

Vu les articles 3 à 8 de la loi du 30 juin 2004 concernant les relations collectives de travail, le règlement des conflits collectifs de travail ainsi que l'Office National de Conciliation;

Vu la demande en reconnaissance de syndicat justifiant de la représentativité nationale générale présentée par courrier du 8 septembre 2004 par la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L;

Vu les pièces déposées conjointement avec cette demande, à savoir

o la liste des résultats obtenus lors des élections de novembre 2003 pour la désignation des délégués du personnel;

o le texte des statuts de la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L;

o un document indiquant la composition nominative du bureau exécutif, du comité exécutif et du comité national;

o un document intitulé «bilan 2003»;

Vu l'avis circonstancié de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) du 10 novembre 2004 pris sur base de l'article 8(1) de la loi précitée du 30 juin 2004;

Vu les rapports d'activités et de trésorerie 1999-2003 adoptés au 5ème/XXXème congrès de la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L fournissant des précisions supplémentaires sur les structures, le fonctionnement, le rayonnement et les finances du syndicat demandeur;

1. Considérant qu'il résulte du dossier et de l'avis précité de l'Inspection du Travail et des Mines que la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L est dotée d'une organisation structurée interne et a pour objet la défense des intérêts professionnels et la représentation collective de ses membres ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail et constitue donc un syndicat de salariés au sens de l'article 3(1) de la loi du 30 juin 2004;
2. Considérant qu'il résulte aussi des documents invoqués au «considérant 1» qui précède que le syndicat de salariés OGB-L est indépendant par rapport à ses cocontractants, a pu prouver tant sa capacité et son indépendance organisationnelles que sa capacité et son autonomie financières au sens de l'article (3)2 de la loi du 30 juin 2004;
3. Considérant notamment que 91,94 % des recettes du syndicat proviennent des cotisations des membres et que les cotisations annuelles maximales atteignent un montant de 148,68 à 172,80 Euros;
4. Considérant que le syndicat OGB-L a obtenu, lors des élections de novembre 2003 à la Chambre des Employés Privés et à la Chambre de travail une moyenne de 50,93 % des voix (37,84 % pour la Chambre des Employés Privés, 64,02 % pour la Chambre de Travail), remplissant ainsi les conditions de l'article 5, alinéa 1 de la loi du 30 novembre 2003;
5. Considérant que le syndicat OGB-L a une activité effective dans les branches suivantes, évaluée à la lumière des résultats des élections pour les délégations du personnel de novembre 2003 selon le recensement actuel de l'Inspection du Travail et des Mines;

   - banques et assurances: 9,01 % des mandats à conférer
   - bâtiment et génie civil: 29,24 % des mandats à conférer
   - commerce: 15,83 % des mandats à conférer
   - industrie: 36,10 % des mandats à conférer
   - santé et actions sociales: 53,21 % des mandats à conférer
   - transports: 27,51 % des mandats à conférer ;

   que partant les conditions de l'article 5, alinéa 2 de la loi du 30 juin 2004 sont remplies, d'autant plus que les rapports d'activités précités prouvent à suffisance l'activité matériellement et géographiquement complète du syndicat.
6. Considérant qu'il résulte de l'ensemble des éléments précités que le syndicat OGB-L remplit les conditions de l'article 4 de la loi du 30 juin 2004;
7. Considérant que les pièces invoquées dans ce qui précède, dont le dossier joint à la demande, les deux volumes des rapports d'activités et de trésorerie adoptés au congrès national 5ème/XXXème du syndicat OGB-L les 26 à 28 novembre 2004 et l'avis circonstancié de l'Inspection du Travail et des Mines du 10 novembre 2004 font partie intégrante du dossier et de la motivation du présent arrêté;

Arrête:

Art. 1er. Conformément aux articles 3 à 8 de la loi du 30 juin 2004 concernant les relations collectives de travail, le règlement des conflits collectifs de travail ainsi que l'Office National de Conciliation, et notamment par application des articles 4 et 5 de la loi précitée, la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg OGB-L est reconnue comme syndicat justifiant de la représentativité nationale générale.

Art. 2. Le présent arrêté est notifié aux parties intéressées et sa publication au Mémorial B est ordonnée.

Fait à Luxembourg, le 2 décembre 2004.
Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au cours du mois d'avril 2005 à un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien.

Administration du Contrôle médical de la Sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, Monsieur le Docteur François *Lang*, médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la Sécurité sociale, a été nommé à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er février 2005.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004, Monsieur Erik TRONSEN, ingénieur-technicien inspecteur principal à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien inspecteur principal 1er en rang auprès de la même administration. Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Luc LIEFFRING, ingénieur-technicien inspecteur à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien inspecteur principal auprès de la même administration.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 1ère quinzaine du mois de mars 2005 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Comité interministériel de l'aménagement du territoire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004 Monsieur Romain DIEDERICH, Conseiller de gouvernement 1re classe, a été nommé Président du Comité interministériel de l'aménagement du territoire, en remplacement de Madame Maryse SCHOLTES dont il termine le mandat.

Consulats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004, Monsieur Thomas A. HOCKIN a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Toronto, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'Ontario.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Durastante Tina, ép. *Schiltz*, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.10.2004
Duvinage Nicolas, Mamer	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.10.2004
Frankenbach Tom, Dudelange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.10.2004
Herkes Ronny, Consdorf	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	08.10.2004
Moisseeva Svetlana, Waldbredimus	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.10.2004
Thill Pierrette, Consthum	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.10.2004
Kopp Sébastien, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	26.10.2004
Ackermann Malou, ép. *Knaff*, Luxembourg	D.A.S. LUXEMBOURG	08.10.2004

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES R. STELMES & FILS S.à r.l., Luxembourg, représentée par MM. René *Stelmes* et Marc *Stelmes*	D.K.V. LUXEMBOURG	13.10.2004
Coppi Sabrina, Warken	D.K.V. LUXEMBOURG	26.10.2004
Nero Romain, Kayl	D.K.V. LUXEMBOURG	01.10.2004
Alexis Stefanos, Rameldange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	12.10.2004
Assa Marc, Brouch/Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD	26.10.2004
Becker Théophile Claude, Echternach	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Biwer Cedric, Esch-sur-Alzette	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Christophory Robert, Esch-sur-Alzette	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Di Franco Luigi, Pontpierre	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Engels Paul, Bertrange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Erschens Nico, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Haag Edmond, Boxhorn	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Hess Robert, Hesperange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	26.10.2004
Hiltgen Gérard, Mamer	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Lisarelli Jeff, Lannen	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
May Dany, Sanem	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.10.2004
Molitor Romain, Dudelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Nilles Alice, ép. Huss, Grevenmacher	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Rettel André, Schifflange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	26.10.2004
Schlesser Jean Pierre, Belvaux	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Schmit Raoul, Esch-sur-Alzette	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Taziaux Claude, Alzingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Welter Marco, Mamer	FORTIS LUXEMBOURG IARD	08.10.2004
Wittke Fernand, Vichten	FORTIS LUXEMBOURG IARD	26.10.2004
AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES CALES ET CO S.e.n.c., Luxembourg représentée par MM. Charles *Wiltgen* et Claude *Cales* et par Mme Ginetta *Defendi*	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	26.10.2004
Puleo Franco, Dudelange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	08.10.2004
Ury Luc, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	08.10.2004
Wagener Anne, Howald	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	26.10.2004
Wagner Steve, Echternach	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.10.2004
Iafrate Eric, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	25.10.2004
AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES R. STELMES & FILS S.à r.l., Luxembourg, représentée par MM. René *Stelmes* et Marc *Stelmes*	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	08.10.2004
Alunni Stefania, Mondercange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	25.10.2004
Coppi Sabrina, Warken	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.10.2004
Gölles Friederike, ép. *Tunkl*, Eischen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	25.10.2004

Hayard Marc, Steinfort	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	12.10.2004
Kayser Annick, ép. *Pierrard*, Bascharage	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	25.10.2004
Wolff Thierry, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.10.2004
Chaouche Bakta, Luxembourg	NATEXIS LIFE	26.10.2004
Grande Pascal, Luxembourg	NATEXIS LIFE	26.10.2004
Hanot Stéphane, Luxembourg	NATEXIS LIFE	26.10.2004
Stelleman Gérard, Luxembourg	NATEXIS LIFE	26.10.2004
Alves Andrade Carlos Alberto, Dudelange	P & V ASSURANCES	11.10.2004
Costa Pereira Antonio Joaquim, Weidingen	P & V ASSURANCES	25.10.2004
Tardivon Alice, Luxembourg	ZURICH ZURICH EUROLIFE	13.10.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Herkes Ronny, Consdorf	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	08.10.2004
Ury Luc, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE ING LIFE	08.10.2004
Simone Roméo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	08.10.2004
Bram Nadia, Eselborn	AME LUX HAMBURG-MANNHEIMER	08.10.2004
D'Erasmo Daniel, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	12.10.2004
Puleo Franco, Dudelange	HAMBURG-MANNHEIMER	08.10.2004
Tasca Mihai Fanel, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.10.2004
Wagner Steve, Echternach	HAMBURG-MANNHEIMER	27.10.2004
Henrotte Yannick, Luxembourg	ING LIFE LUXEMBOURG	08.10.2004
Holemans Hugues, Petit Nobressart	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	21.10.2004
Rossler Monique, Fischbach	RAIFFEISEN-VIE	26.10.2004

Entreprises d'assurances. – NAVIGA LUXEMBOURG S.A. – Agents d'assurances. – Changement d'agrément. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2004 les agréments des agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «NAVIGA LUXEMBOURG S.A.» sont transformés en agréments pour compte de l'entreprise d'assurances «AME LIFE LUX S.A.».

Entreprises d'assurances. – ZURICH Compagnie d'Assurances. – Agents d'assurances. – Changement d'agrément. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2004 les agréments des agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «ZURICH Compagnie d'Assurances» sont transformés en agréments pour compte de l'entreprise d'assurances «P&V ASSURANCES».

Entreprises d'assurances. – ZURICH EUROLIFE S.A. – Agents d'assurances. – Changement d'agrément. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2004 les agréments des agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «ZURICH EUROLIFE S.A.» sont transformés en agréments pour compte de l'entreprise d'assurances «P&V ASSURANCES».

Entreprises d'assurances. – «SOGELIFE SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 17 novembre 2004, Monsieur Philippe SERRE a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «SOGELIFE SA», en remplacement de Monsieur Edwin RENNEBOG.

Entreprises d'assurances. – «ZURICH EUROLIFE SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 novembre 2004, Monsieur Philippe DUBUISSON a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «ZURICH EUROLIFE SA», en remplacement de Monsieur Bruno DURIEUX.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 septembre 2004, l'agrément provisoire, accordé en date du 14 février 2003 pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées» à l'adresse 9, rue de l'Hôpital, L-6448 Echternach, est retiré à l'organisme gestionnaire «Société hôtelière du Senior Hotel R.R. d'Echternach S.A.» à partir du 21 septembre pour cause d'annulation de l'activité en question.

Par arrêté ministériel du 27 septembre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées», à l'adresse 8, rue Principale, L-9168 Mertzig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/022.

Par arrêté ministériel du 1er octobre 2004, un agrément limité dans le temps est prorogé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Fondation Elysis asbl», ayant son siège à 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» aux étages 2, 3, 4 et 5, à l'adresse 22, rue Jos Leydenbach, L-1947 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/02/10/002.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Foyer «Am Duerf fir Jonk an Al» de la Commune de Mondercange, association sans but lucratif», ayant son siège social à 16, rue d'Esch, L-3920 Mondercange, pour l'exercice de l'activité de «centre régional d'animation et de guidance», à l'adresse 16, rue d'Esch, L-3920 Mondercange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/01/05/028.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», à l'adresse 5, rue du Marché, L-8252 Mamer.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/04/038.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2004, un agrément limité dans le temps pour une durée de 2 ans est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/003.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 84, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique», appelé «St François», à l'adresse 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/001.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, un agrément limité dans le temps pour une durée de 1 an est accordé à Monsieur Robert HEIN, ayant son adresse à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées», appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté», à l'adresse 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/03/008.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Uelzechtdall asbl», ayant son siège à 154, route de Luxembourg, B.P. 11, L-7205 Lorentzweiler, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile» à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro B25/98.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Uelzechtdall asbl», ayant son siège à 154, route de Luxembourg, B.P. 11, L-7205 Lorentzweiler, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/017.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Uelzechtdall asbl», ayant son siège à 154, route de Luxembourg, B.P. 11, L-7205 Lorentzweiler, pour l'exercice de l'activité d'«aide à domicile» à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/06/010.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Weiler-la-Tour», ayant son siège social à 7, rue de Dalheim, L-5761 Hassel, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse 7, rue de Dalheim, L-5761 Hassel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/01/07/034.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2004, un agrément limité dans le temps pour une durée de 3 ans est accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A/16/00.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Lenningen», ayant son siège à B.P. 12, L-5505 Canach, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse 16, rue de l'école, L-5414 Canach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/04/07/070.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2004, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Vital-Home du Val de Kayl», ayant son siège à 26, rue de Tétange, L-3672 Kayl, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées», appelé «Résidence du Val de Kayl», à l'adresse 26, rue de Tétange, L-3672 Kayl.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/03/012.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2004, l'agrément définitif , accordé en date du 29 mars 1999 pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées» à l'adresse Montée Belle Vue, L-5640 Mondorf-les-Bains, enregistré sous le N° PA/98/03/004, est retiré à partir du 12 novembre 2004, pour cause d'annulation de l'activité en question.

Police Grand-Ducale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police Grand-Ducale organisera au courant de l'année 2005 les examens suivants:

- dans la carrière de l'inspecteur:

  un examen-concours d'admission comme volontaire de police qui aura lieu au mois de juillet 2005;

  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de juillet 2005;

  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'octobre 2005;
- dans la carrière du brigadier:

  un examen-concours d'admission qui aura lieu au mois de février 2005;

  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de février 2005;

  un examen de promotion qui aura lieu au mois de novembre 2005;
- dans la carrière de l'ingénieur:

  deux examens d'admission définitive qui auront lieu respectivement au mois d'avril et au mois de juin 2005;
- dans la carrière de l'ingénieur technicien:

  un examen de promotion qui aura lieu au mois de septembre 2005;
- dans la carrière du rédacteur:

  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'octobre 2005;
- dans la carrière de l'artisan:

  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de décembre 2005;

  un examen de promotion qui aura lieu au mois de juin 2005.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Marx Gad Njuguna KAHENDE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Marx Gad Njuguna KAHENDE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Guillermo JACOVELLA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Argentine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Guillermo JACOVELLA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Rajendra Madhukar ABHYANKAR, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Inde.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Rajendra Madhukar ABHYANKAR a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Abdou ABARRY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Abdou ABARRY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ali AHANI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique d'Iran.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ali AHANI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 novembre 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Brian G. BOWLER, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Malawi.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Brian G. BOWLER a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 novembre 2004, Madame Petra BORN, née le 1er août 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 novembre 2004, Monsieur Laurent PIRET, né le 19 juin 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 novembre 2004, Monsieur le Docteur Bernd DIRKSMÖLLER, né le 23 mars 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 novembre 2004, Monsieur le Docteur Bernd WAUSCHKUHN, né le 9 février 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2004, Monsieur le Docteur Joël HUVENEERS, né le 12 janvier 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2004, Monsieur le Docteur Jo WELTER, né le 27 juin 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2004, Monsieur le Docteur Arnaud SZTANTICS, né le 19 mai 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 87 **13 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 25 novembre 2004 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires, session 2005.

La Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires;

Arrête:

Art. 1er. La session de l'examen de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 2004-2005 s'ouvre le 1er décembre 2004;

Art. 2. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

a) pour les sections latin-langues et langues vivantes (A1) et pour les sections latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2): Monsieur Claude BOEVER, directeur au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle;

b) pour les sections latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B) et pour les sections latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C): Monsieur Edouard RIES, professeur, chargé de mission au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle;

c) pour les sections latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D): Monsieur Gérard ZENS, professeur, chargé de mission au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle;

d) pour les sections latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E) et pour les sections latin-musique et langues vivantes-musique (F): Monsieur Jeannot HANSEN, professeur-attaché au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle;

Art. 3. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

I. Athénée de Luxembourg

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Emile HAAG, directeur; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, René COLBACH, Christiane FELTEN, Pierre HORNICK, Véronique IGEL, Georgette KESSELER, Jean KRIER, Jacques MAAS, Claude SCHMIT, Guy STAUDT, Danielle WARNIER, Albert WEIMERSKIRCH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Edouard KAYSER, René KAYSER, Romain LAMBERT, Alexandra MALINOV, Michèle MARC, Romain WEINS, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Emile HAAG, directeur; Mmes et MM. Claude ASSA, Jean-Marie CHRISTEN, Jean-Claude DELAGARDELLE, Carlo KLEIN, Jacques MAAS, Fernand SCHREIBER, Guy STAUDT, Guy THILL, Thierry WEIRIG, Claude WILMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. René COLBACH, Christiane FELTEN, Marie-Paule GEORGES, Elisabeth HAMILIUS, Francis HERMAN, Christiane KLEIN, Alexandra MALINOV, Charles MEDER, Michel MILLOCH, Nicole RECKINGER, Antoinette REUTER, Claude SCHMIT, Alain SINNER, Christiane THILL, Gérard TRAUSCH, Guy WEIRICH, professeurs;

c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Emile HAAG, directeur; Mmes et MM. Jean-Claude DELAGARDELLE, Marie-Paule GEORGES, Elisabeth HAMILIUS, Edouard KAYSER, Carlo KLEIN, Christiane KLEIN, Nicole RECKINGER, Christiane THILL, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Julie-Suzanne BAUSCH, Rita BRUCHER, Jean-Marie CHRISTEN, René COLBACH, Jean EHRET, Christiane FELTEN, Jean-Marie FISCHER, Francis HERMAN, Annick HOFFMANN, Jean KRIER, Michel MILLOCH, David NICOLAY, Fernand SCHREIBER, Alain SINNER, Gérard TRAUSCH, Claude WILMES, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Julie-Suzanne BAUSCH, Roland FRITZ, Joseph HEISBOURG, Claude HEISER, Claude JUNG, Carlo KLEIN, Jacqueline KOHNEN, Stéphanie OCHEM, Antoinette REUTER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Rita BRUCHER, Emile GÉRARD, René KAYSER, Alexandra MALINOV, Claudine MARGUE, Alain MEYER, André MOUSSET, Véronique PROBST, Guy THILL, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur adjoint; Mmes et MM. André BIELL, Claude BLASEN, Joseph HEISBOURG, Claude HEISER, Pierre HIRTZ, René KAYSER, Serge KELSEN, Carlo KLEIN, Romain LAMBERT, Claude MEISCH, Véronique PROBST, Antoinette REUTER, Carlo SCHMARTZ, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. René BARTHEL, Rita BRUCHER, Carol EICHER, Emile GÉRARD, Joseph HEINRICY, Joseph HEISBOURG, Francis HERMAN, Serge KELSEN, Alexandra MALINOV, Claudine MARGUE, Claude MEISCH, Alain MEYER, Véronique PROBST, Gaby REITER, Claude SCHMIT, Alain SINNER, Guy THILL, Jacqueline TURMES, Guy WEIRICH, professeurs;

f) commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Claude BLASEN, Rita BRUCHER, Carol EICHER, Emile GERARD, Joseph HEINRICY, Pierre HIRTZ, Serge KELSEN, Alexandra MALINOV, Gaby REITER, Claude SCHMIT, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. André BIELL, Joseph HEISBOURG, Claude HEISER, René KAYSER, Carlo KLEIN, Claude MEISCH, Alain MEYER, Véronique PROBST, Carlo SCHMARTZ, Alain SINNER, Armand THILL, Guy THILL, Guy WEIRICH, professeurs;

g) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Emile HAAG, directeur; Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Cyrille BRANDENBOURGER, Jean-Claude DELAGARDELLE, Elisabeth HAMILIUS, Francis HERMAN, Jean KRIER, Charles MEDER, Armand THILL, Gérard TRAUSCH, Albert WEIMERSKIRCH, Claude WILMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. René BARTHEL, Jean-Marie CHRISTEN, René COLBACH, Christiane FELTEN, Renée FERNANDES, Edouard KAYSER, Carlo KLEIN, Christiane KLEIN, Jacques MAAS, Alexandra MALINOV, Michel MILLOCH, Claude SCHMIT, Alain SINNER, Sylvère SYLVESTRIE, Christiane THILL, Guy THILL, Jacqueline TURMES, Romain WEINS, Guy WEIRICH, professeurs;

h) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur adjoint; Mmes et MM. Isabelle HEISCHBOURG, Romain LAMBERT, Véra LECUIT, Alexandra MALINOV, Marcelle MEDERNACH, Marie-France PHILIPPS, Jean-Claude SALVI, Alain SINNER, Armand THILL, Guy THILL, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Julie-Suzanne BAUSCH, Renée FERNANDES, Joseph HEINRICY, Joseph HEISBOURG, Claude HEISER, Francis HERMAN, Carlo KLEIN, Alain MEYER, Véronique PROBST, Gaby REITER, Francis REITZ, Antoinette REUTER, Elisabeth SCHMIT, Sylvère SYLVESTRIE, professeurs;

i) section latin-musique et langues vivantes-musique (F):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur adjoint; Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Rita BRUCHER, Joseph HEINRICY, Gaston KAAS, Véra LECUIT, Alexandra MALINOV, Alain MEYER, Francis REITZ, Sandrino SAVINI, Elisabeth SCHMIT, Alain SINNER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Carol EICHER, Isabelle HEISCHBOURG, Claude HEISER, Francis HERMAN, Carlo KLEIN, Romain LAMBERT, Gaby REITER, Armand THILL, Guy THILL, Guy WEIRICH, Thierry WEIRIG, professeurs;

II. Lycée classique de Diekirch

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur; Mmes et MM. Marie-Rose WIRTZ, Marianne DELAGARDELLE, Raymond STREICHER, Vic MOUSEL, Mandy FRETZ, Frank KIRSCH, Marianne BELCHE, Robert FLAMMANG, Jean-Marie FISCHER, Jos MAILLIET, Micheline SCHILTGES, Libera GAMBUTO, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marianne DELAGARDELLE, Marie-Rose WIRTZ, Vic MOUSEL, Raymond STREICHER, Carine BENTZ, Marianne BELCHE, Frank KIRSCH, Jeannot KETTEL, Michel MILLOCH, Julie-Suzanne BAUSCH, Christiane COLLING, Jean KERGER, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: Jean-Claude HAVE, directeur adjoint; Mmes et MM. Mario FIORETTI, Monique MOUSEL, Hubert BAULER, Monique KREMER, André GROSBUSCH, Monique MARÉCHAL, Jos MAILLIET, Jean-Marie FISCHER, Pierre TURMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean SPIELMANN, Joé LEYDER, Elisabeth MOLITOR, Guy SCHMIT, Alfred BOVÉ, Marc LAVINA, Julie-Suzanne BAUSCH, Martine BENDER, Michel MILLOCH, Pierre TURMES, professeurs;

c) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: Robert BOHNERT, directeur; Mmes et MM. Jos HEINEN, René KLEMMER, Albert LAMBERT, Michel MILLOCH, Karin PROBST, Jeannot KETTEL, Claude du FAYS, Charles LEYTEM, Julie-Suzanne BAUSCH, Paul SCHEUER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Romain DOCKENDORF, Gaby WECKERING, Jean-Claude KRACK, Jean-Marie FISCHER, Arthur BOUR, Robert FLAMMANG, Jean-Claude WEBER, Claude du FAYS, Jos HEINEN, Francis MASSEN, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: Robert BOHNERT, directeur; Mmes et MM. Romain DOCKENDORF, Dany POECKES, Claude MEYERS, Jean-Claude KRACK, Pierre TURMES, Karin PROBST, Jeannot KETTEL, Libera GAMBUTO, Marc KERSCHENMEYER, Michel THIBEAU, Jos HEINEN, Francis MASSEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jos HEINEN, Henri WIES, Wenzel PROFANT, Albert LAMBERT, Michel MILLOCH, Arthur BOUR, Robert FLAMMANG, Jean KERGER, Edouard MAYER, Marc KERSCHENMEYER, Julie-Suzanne BAUSCH, Paul SCHEUER, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: Jos EILENBECKER, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean SPIELMANN, Joé LEYDER, Elisabeth MOLITOR, Alfred BOVÉ, Jean-Claude BRACHMOND, Pascal ZEIHEN, Julie-Suzanne BAUSCH, Martine BENDER, Michel MILLOCH, Pierre TURMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Mario FIORETTI, Monique MOUSEL, Hubert BAULER, André GROSBUSCH, Frank EYSCHEN, Jean-Claude BRACHMOND, Jos MAILLIET, Jean-Marie FISCHER, Pierre TURMES, professeurs;

f) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: Jos EILENBECKER, directeur adjoint; Mmes et MM. Jos HEINEN, René KLEMMER, Karin PROBST, Marguerite WAGENER, Norbert COLLING, Georges FAUTSCH, Ernest GAASCH, Jeannot KETTEL, Michel MILLOCH, Marc LAVINA, Julie-Suzanne BAUSCH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Romain DOCKENDORF, Gaby WECKERING, Arthur BOUR, Fabienne GUTENKAUF, Jean-Marie KIEFFER (LCE), Jacky REIS, Fernand STEFFEN, Gérard CLAUDE, Robert FLAMMANG, Pierre TURMES, Monique MARÉCHAL, Jos HEINEN, professeurs;

III. Lycée classique d'Echternach

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, Mmes et MM. Nathalie BURG ép. SCHMIT, Annette KEIFFER ép. SCHROEDER, Stéphanie GEISEN, Robi GOTTLIEB, Lucien HARTUNG, Yvonne PUNDEL, Simone REUTER, Roger SCHMIT, Jean SCHROEDER, Rita WATGEN ép. CONZEMIUS, Marion WEYDERT ép. CASAGRANDE, Viviane WILGÉ, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude DEGRELL, Fernand HAUER, Danielle HOFFELT ép. SINNER, Paul KEILEN, Annik SCHANK ép. FEIERSTEIN, Manon SIMON ép. MOLINARO, Jean-Luc THILL, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, Mmes et MM. Paul EVEN, Robi GOTTLIEB, Alex HASTERT, Mireille KOHL ép. BAULER, Anne-Marie REUTER, Charles SIMON, Jean SCHROEDER, André SOSSON, Jean-Luc THILL, Rita WATGEN ép. CONZEMIUS, Jean-Claude ZEIEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jos BERTEMES, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Stéphanie GEISEN, Carlo GITT, Fernand HAUER, Nathalie MEDERNACH ép. FISCH, Annette KEIFFER ép. SCHROEDER, Michaël MEYER, Jos SCHMIT, Roger SCHMIT, Manon SIMON ép. MOLINARO, Vera WANTZ ép. MORGEN, Lucien WERDEL, professeurs;

c) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Ginette ALTMANN, Jean-Paul DEMUTH, Antoinette GONIVA ép. SCHMIT, Fernand HAUER, Jean-Paul MERTZ, Alain MULLER, Edmond NEU, Pierre SCHMITT, Jean SCHROEDER, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Denise EWERS, Ben FABER, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Alex HASTERT, Jeannot NESEN, Roger RECHT, Roger SCHMIT, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Manon SIMON ép. MOLINARO, Pierre SUNNEN, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Paul EVEN, Gaby GEIMER ép. MASSARD, Alex HASTERT, Roger KLEIN, Nathalie MEDERNACH ép. FISCH, Alain MULLER, Maria RENNEL ép. RUMANYIKA, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Jean SCHROEDER, René THILL, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule EICHER ép. HESS, Jean-Paul DEMUTH, Antoinette GONIVA ép. SCHMIT, Fernand HAUER, Claudia IGELMUND ép. GUILLEMOT, Edmond NEU, Roger SCHMIT, Manon SIMON ép. MOLINARO, Pierre SUNNEN, Claudine WOLFF ép. BERTEMES, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: Romain NEHS, directeur adjoint, Mmes et MM. Jos BERTEMES, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Stéphanie GEISEN, Carlo GITT, Fernand HAUER, Jeannot NESEN, Jean SCHROEDER, Manon SIMON ép. MOLINARO, Jean-Luc THILL, Vera WANTZ ép. MORGEN, Lucien WERDEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Paul EVEN, Robi GOTTLIEB, Alex HASTERT, Roger KLEIN, Jean-Paul MERTZ, Maria RENNEL ép. RUMANYIKA, Anne-Marie REUTER, Roger SCHMIT, Charles SIMON, Rita WATGEN ép. CONZEMIUS, Jean-Claude ZEIEN, professeurs;

f) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; Mmes et MM. Fernand BERG, John BREDEN, Ben FABER, Jean-Marie KIEFFER, Jean-Paul MIRKES, Edmond SCHINTGEN, Roger SCHMIT, Pierre SCHMITT, Jean SCHROEDER, André SOSSON, Pierre SUNNEN, Jean-Claude ZEIEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule EICHER ép. HESS, Antoinette GONIVA ép. SCHMIT, Carlo GITT, Fernand HAUER, Jean-Paul MIRKES, Alain MULLER, Manon SIMON ép. MOLINARO, Annik SCHANK ép. FEIERSTEIN, Andrée STAAR ép. CATAFAGO, Jean-Luc THILL, Georges URWALD, professeurs;

IV. Lycée de garçons de Luxembourg

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Raymond SCHILLING, Marie-Hélène BAULER, Jean KRIER, Gérard FEIDER, Alex CARMES, Janine GOEDERT, Colette WAGNER, Jeanne STEINMETZER, Eugène SCHMIT, Gabrielle MANTZ, Christiane HOTTUA, Karin FELTGEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Danièle ADAM, Marianne THOMMES, Paul DIRKES, Christiane HOTTUA, Giancarlo DE TOFFOLI, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Marie-Paule BOCK, Jean-Paul HOFFMANN, Simone BIEWER, Paul DIRKES, Annick SCHON, Karin MODERT, Camille HAUFFELS, Pierrot KAILS, Giovanni SPORTELLI, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Pierre MERGEN, Raymond WAGNER, Marthe THILL, Gabrielle MANTZ, Christiane HOTTUA, Claude SCHOCK, Jean-Claude BREMER, André BERNS, professeurs;

c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Raymond GLOESENER, Guy FREYLING, Carlo BERNARD, Gabrielle MANTZ, Steve KAYSER, Claude SCHOCK, Karin FELTGEN, Jean-Claude BREMER, Guy HOFFMANN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Jean-Paul HOFFMANN, Simone BIEWER, Paul DIRKES, Christiane HOTTUA, Karin MODERT, Camille HAUFFELS, Giovanni SPORTELLI, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Marcel BOHLER, Monique HITZKY, Diane LAUTERBOUR, Eugène SCHMIT, Paul DIRKES, Fernand HEINTZ, Karin FELTGEN, Michèle REINERT, Jean-Henri SEIL, Jean-Paul ZANTER, Edmond GOERGEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Louis SCHAMMO, Martine CALMES, Viviane LORANG, Jean DELVAUX, Roland HARSCH, Lydie LAMBORELLE, Roland MOES, Gabrielle MANTZ, Steve KAYSER, Giancarlo DE TOFFOLI, André BERNS, Guy GREISEN, Marc PESCH, Pit KUFFER, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Martine CALMES, Viviane LORANG, Romaine ALESCH, Eugène SCHMIT, Gabrielle MANTZ, Fernand HEINTZ, Giancarlo DE TOFFOLI, Roland WARKEN, Joseph EYSCHEN, Pascal DAMAN, Roger PERMANTIER, Liliane SCHROEDER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Louis SCHAMMO, Marcel BOHLER, Roland HARSCH, Jean DELVAUX, Emile HOFFMANN, Roland MOES, Paul DIRKES, Steve KAYSER, Pierrot KAILS, Jean-Pierre MEDERNACH, Jean-Paul ZANTER, Edmond GOERGEN, Guy MATHEY, professeurs;

f) commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Jean-Claude FRISCH, Roland HARSCH, Emile HOFFMANN, Gabrielle MANTZ, Fernand HEINTZ, Giancarlo DE TOFFOLI, Jean-Claude BREMER, Guy GREISEN, Marc PESCH, Pit KUFFER, Guy MATHEY, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Martine CALMES, Jean-Louis SCHAMMO, Marcel BOHLER, Viviane LORANG, Jean DELVAUX, Romaine ALESCH, Jean-Paul NILLES, Steve KAYSER, Pierrot KAILS, Roland WARKEN, Pascal DAMAN, Roger PERMANTIER, Liliane SCHROEDER, professeurs;

g) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Pierre MERGEN, Raymond WAGNER, Marthe THILL, Paul DIRKES, Fernand HEINTZ, Pierrot KAILS, Camille HAUFFELS, Jean-Pierre MEDERNACH, Camille LAMBORELLE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Raymond GLOESENER, Guy FREYLING, Carlo BERNARD, Gabrielle MANTZ, Annick SCHON, Karin FELTGEN, Jean-Claude BREMER, professeurs;

h) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Jean-Paul PUTZ, directeur; Mmes et MM. Bernard SCHROEDER, Jean-Louis SCHAMMO, Jean DELVAUX, Camille LAMBORELLE, Jean-Paul NILLES, Fernand HEINTZ, Karin FELTGEN, André BERNS, Georges FISCHER, Mark THEIS, Lydie BINTENER, Michèle LENTZ, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marcel BOHLER, Martine CALMES, Viviane LORANG, Roland HARSCH, Diane LAUTERBOUR, Paul DIRKES, Steve KAYSER, Giancarlo DE TOFFOLI, Guy HOFFMANN, Myriam SCHMIT, Marianne THILGES, Gilles JUNIUS, professeurs;

V. Lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mme et MM. Marc SCHMITZ, Pia REIMEN, Jean-Jacques SCHMOETTEN, Patrick KRINGS, Adrienne PEPORTÉ, Doris FEIEREISEN, Marthe BREISTROFF, Jos BOGGIANI, Carlo BAUER, Norbert CAMPAGNA, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Sonja THILL, Patrick ENGEL, Alexis WERNÉ, Fernand PÜTZ, Marc THIEL, André HOFFMANN, Fernand MEDERNACH, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Anne-Marie SCHELLER, Jean-Marc LANTZ, Giuliano ARPETTI, Venant WILHELM, Romaine GOERGEN, Jean-François HAAS, André HOFFMANN, Fernand MEDERNACH, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Renée KRANTZ, Roger HUSS, Marie-Rose PARISOT, Marc TRIERWEILER, Anna VIGLIONE, Fernand PÜTZ, Jean-Paul GOERENS, Marc LAFONTAINE, Carlo BAUER, Henri WINCKEL, professeurs;

c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Renée KRANTZ, Marie-Rose PARISOT, Anna VIGLIONE, Jean-Paul GOERENS, Marc LAFONTAINE, Elvire WILHELMUS, Henri WINCKEL, Marie-France TRAUFLER, Fernand MEDERNACH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Anne-Marie SCHELLER, Patrick Engel, Jean-Marc LANTZ, Alexis WERNÉ, Giuliano ARPETTI, Carla LUCARELLI, Venant WILHELM, Romaine GOERGEN, Marc THIEL, André HOFFMANN, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Fernand BARNICH, Gary LEGERIN, Martine KÜNZER, Marc CHARPENTIER, Romain GLODT, Fernand SCHMIT, Norbert CAMPAGNA, Julien PETERS, Fernand WAGNER, Fernand MEDERNACH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Roland SCHUMACHER, Ed. MAROLDT, Gaston ROLLINGER, Guy DENTZER, Roland FORC, Frédéric ANTONINI, Liliane MAROLDT, Vera HÉRIN, Jean-François HAAS, André HOFFMANN, Jean-Marie PEIFFER, Gérard TESSARO, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Roland SCHUMACHER, Guy DENTZER, Frédéric ANTONINI, Paul WILWERS, Luc BIMMERMANN, Marc THIEL, Norbert CAMPAGNA, Jean-Marie PEIFFER, Gérard TESSARO, Fernande OLINGER, Fernand MEDERNACH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Fernand BARNICH, Ed. MAROLDT, Gaston ROLLINGER, Gary LEGERIN, Roland FORC, Jean-Jacques SCHMOETTEN, Martine KÜNZER, Liliane MAROLDT, Vera HÉRIN, Lucie FERRES, Jean-François HAAS, André HOFFMANN, Julien PETERS, Fernand WAGNER, René KLEIN, Nico SCHNEIDER, Marc MAY, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

f) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Patrick ENGEL, Alexis WERNÉ, Fernand PÜTZ, Pascal BERMES, Norbert GENGLER, Marc THIEL, Norbert CAMPAGNA, Fernand Medernach, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Roger HUSS, Renée KRANTZ, Anne-Marie SCHELLER, Marc TRIERWEILER, Marie-Rose PARISOT, Jean-Marc LANTZ, Carla LUCARELLI, Giuliano ARPETTI, Anna VIGLIONE, Carlo BAUER, André HOFFMANN, professeurs;

g) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Roger HUSS, Nico DECKER, Carla LUCARELLI, Lucie FERRES, Jean-François HAAS, André HOFFMANN, Nadine SCHUMMER, Ralph LORANG, Frank SCHROEDER, Gilles JUNIUS, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Roland SCHUMACHER, Ed. MAROLDT, Gaston ROLLINGER, Fernand BARNICH, G. LEGERIN, Guy DENTZER, Roland FORC, Patrick KRINGS, Frédéric ANTONINI, Martine KÜNZER, Liliane MAROLDT, Vera HÉRIN, Paul WILWERS, Jean-François HAAS, Norbert CAMPAGNA, Carlo SCHMITZ, Guy MICHELS, Nadine SCHUMMER, Jochen SCHAAF, Fernand MEDERNACH, professeurs;

h) section latin-musique et langues vivantes-musique (F):

membres effectifs: M. Nico DECKER (membre de la direction), Mmes et MM. Roger HUSS, Gary LEGERIN, Doris FEIEREISEN, Ronny NASSIMBENI, Fernand SCHMIT, André HOFFMANN, Fernand WAGNER, Jochen SCHAAF, Gilles JUNIUS, Fernand MEDERNACH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Fernand BARNICH, Roland SCHUMACHER, Guy DENTZER, Frédéric ANTONINI, Paul WILWERS, Jean-François HAAS, Norbert CAMPAGNA, Gérard TESSARO, Marie-France TRAUFLER, professeurs;

VI. Lycée Robert-Schuman de Luxembourg

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, ép. WEINS, directrice adjointe; Mmes et MM. Jules KREMER, Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Josée ZEIMES, Simone STEINMETZ, ép. COLBACH, Marc CONZÉMIUS, Gilbert REIS, Guy PAULY, Geneviève LEICK, Marie-Anne THOMMES, François WAGENER, Christiane KONSBRUCK-LORENT, Uschi ARENS-SPICHALE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Edith STANZELEIT, ép. BRAUCH, Jeanne STEINMETZER (LGL), Danielle STRAUS-KREMER, Carlo KINN, Mariette WILDGEN, Pascale HANSEN, ép. BERMES, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, ép. WEINS, directrice adjointe; Jules KREMER, Danielle MEDERNACH-MERENS, Eugène BECKER, Léon MEYERS, Léon WEIS, Edith STANZELEIT ép. BRAUCH, Danielle STRAUS-KREMER, Janine CAMY, ép. MANGEN, Hubert GLESENER, François WAGENER, Monique BRAUN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Paul SCHUMACHER, Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Micheline LORANG, ép. HEINEN, Arlette MEYER, Marie-Rose ROBERT-PEFFER, Edith FRANTZ-OTH, François SCHOLER, Jean-Claude HELLERS, professeurs;

c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, ép. WEINS, directrice adjointe; Mmes et MM. Jules KREMER, Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Josée ZEIMES, Eugène BECKER, Colette BELLION, ép. FABER, Danielle STRAUS-KREMER, Marie-Rose ROBERT-PEFFER, Edith FRANTZ-OTH, François WAGENER, Jean-Claude HELLERS, Carlo KINN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Micheline LORANG, ép. HEINEN, François DIEDERICH, Edith STANZELEIT, ép. BRAUCH, Janine CAMY, ép. MANGEN, Hubert GLESENER, Monique BRAUN, Diane REULAND, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Albert LINSTER, directeur; Mmes et MM. Jules KREMER, Jeannot SCHLOESSER, Camille MULLER, Fernand KOEUNE, Janine DONDELINGER-BECKER, François DIEDERICH, Véron WEBER, Georges NICKELS, Carlo MEDERNACH, Edith STANZELEIT, ép. BRAUCH, Danielle STRAUS-KREMER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christiane MUNSCH-CONTER, Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Marie-Jeanne KRIER-PETERS, Léon MEYERS, François WAGENER, Christiane DURBACH, Jean-Claude HEMMER, Christiane PIERSON, André ROBINET, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Albert LINSTER, directeur; Mmes et MM. Jules KREMER, Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Jeannot SCHLOESSER, Camille MULLER, Fernand KOEUNE, Janine DONDELINGER-BECKER, Marie-Rose FABER, Guy PAULY, Denise KASS-HENGESCH, Georges NICKELS, Charles HILD, Danielle STRAUS-KREMER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christiane MUNSCH-CONTER, Marie-Jeanne KRIER-PETERS, Edith STANZELEIT, ép. BRAUCH, Marianne HENSCHEN, François WAGENER, Norbert KREMER, Christiane DURBACH, Christiane PIERSON, André ROBINET, Pascale HANSEN, ép. BERMES, professeurs;

f) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Albert LINSTER, directeur; Mmes et MM. Jules KREMER, Marie-Rose BAUER-NEY, Marie-Flore WEBER, Eugène BECKER, François DIEDERICH, Véron WEBER, Edith STANZELEIT, ép. BRAUCH, Danielle STRAUS-KREMER, Norbert KREMER, Pascale HANSEN, ép. BERMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marguy WIRTH, ép. COLSELL, Jeannot SCHLOESSER, Léon MEYERS, Georges NICKELS, Jean-Baptiste KREMER, François WAGENER, Jean-Claude HEMMER, Diane REULAND, professeurs;

VII. Lycée Hubert-Clement d'Esch-sur-Alzette

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Fernand FABER, directeur; Mmes et MM. Marguy BIVER-GENGLER, Lucien KAYSER, Alex REUTER, Danny GAASCH, Mariette LUNKES-CRESSON, Jean-Marc KLEES, Jeanine EICHER-LIMPACH, Adriano DE LUCA, Daniel MAJERUS, Pierre MATAGNE, Jean-Paul PARISOT, Guy BEMTGEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Mariette LUNKES-CRESSON, Henri WINCKEL, Paul LAFONTAINE, Jean-Jacques BAUSTERT, Joseph BOGGIANI, professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Fernand FABER, directeur; Mmes et MM. Antoine CIPRIANI, Marie-Paule SEYLER, Odile LINDEN, Pierre MATAGNE, Paul LAFONTAINE, Guy BEMTGEN, Jean-Jacques BAUSTERT, Guy MULLER, Betty LAMBERT, Daniel MAJERUS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marianne STROCK, Joëlle SCHLENTZ, Carine REUTER-BAULER, Henri WINCKEL, Jean-Paul PARISOT, Georges HENGESCH, Paul PEPORTE, Tessy TIX, Denise HILD, professeurs;

c) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint faisant fonction; Mmes et MM. Monica DE BIASIO, Maryse KRIER, Viviane ZUANG-BAUMERT, Gilbert FLOENER, Françoise PESCATORE, Michel HILD, Armand DI MARCO, Lucien KAYSER, Sylvie ENGEL-HEFTRICH, Guy BEMTGEN, Daniel MAJERUS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Antoine CIPRIANI, Marie-Paule SEYLER, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Pierre MATAGNE, Marie-Rose HOFFMANN-BOURG, Romain BAUSTERT, Christiane ROLLING-TOUSSAINT, Jean-Jacques BAUSTERT, Liliane CAEN-HERRMANN, Jean THEIS, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint faisant fonction; Mmes et MM. Lucien KAYSER, Vicky PHILIPPY, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Christine BAUSTERT, Romain BAUSTERT, Christiane ROLLING-TOUSSAINT, Paul PEPORTE, Claudine MOUSEL-CATIN, Henri WINCKEL, Jean-Paul PARISOT, Jean-Jacques BAUSTERT, Daniel MAJERUS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Antoine CIPRIANI, Marie-Paule SEYLER, Viviane ZUANG-BAUMERT, Lucien KAYSER, Marie-Rose HOFFMANN-BOURG, Claudine MOUSEL-CATIN, Armand DI MARCO, Michel HILD, Guy BIVER, Guy BEMTGEN, Michèle TESSARO-MOMPER, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Fernand FABER, directeur; Mmes et MM. Marianne STROCK, Joëlle SCHLENTZ, Carine REUTER-BAULER, Jean-Jacques BAUSTERT, Guy BEMTGEN, Christiane KOPPES-REICHLING, Jean GASPAR, Pierre MATAGNE, Marie-Rose HOFFMANN-BOURG, Daniel MAJERUS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lucien KAYSER, Vicky PHILIPPY, Odile LINDEN, Henri WINCKEL, Paul LAFONTAINE, Georges HENGESCH, Guy MULLER, Georgette STEFANETTI-MANDERFELD, Paul HAUFFELS, professeurs;

VIII. Lycée Michel-Rodange de Luxembourg

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Armand WEBER, Pierre SIMON, Joseph HALSDORF, Jean RINNEN, Nicole WOLTER, Paul WEBER, Roland REINERT, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Romy DIEDERICH-MULLER, Danielle WARNIER, Véronique IGEL (AL) professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Henri ENGEL, Nicole TOMASINA, Joseph SCHMIT, Jean REITER, Michèle MARC, Paul FELTES, Jesus LARA, Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Paul WEBER, Joseph SCHMIT, Jean-Pierre HAUSEMER, Carlo STRAUSS, Romain LAMMAR, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Raymond ENGEL, Paul FELTES, Jean-Paul WEYNANDT (LTECG), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Henri ENGEL, Nicole METZLER-ZENS, Mars KLEIN, Serge WANTZ, Robert ZEIMET, Pierre GERGES, Jacqueline BOVE ép. RAVARANI, Jean REITER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), professeurs;

c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Nicole TOMASINA, Nicole METZLER-ZENS, Claude MICHAUX, Serge WANTZ, Jacqueline BOVE ép. RAVARANI, Michèle LOUIS, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Jean BRAUCH, Luc HORNBECK, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Armand WEBER, Henri ENGEL, André MILLIM, Robert ZEIMET, Jean REITER, Carlo STRAUSS, Romain LAMMAR, Romy DIEDERICH-MULLER, Marie-Paule HASTERT ép FERRES, Raymond ENGEL, Jean-Paul WEYNANDT (LTECG), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Jean REITER, directeur adjoint; Mmes et MM. Paul SCHOLTES, Jean-Paul HILD, Jean-Claude SUNNEN, Josiane WEIS ép. WEBER, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Georges ROLLINGER, Solange MAJERUS-LEICK, Jean BRAUCH, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lotty HOFFMANN-THILL, Henri ENGEL, Jean-Claude KAELL, Nicole TOMASINA, Lony LEGERIN-LAMBERT, Raymond WEBER, Raymond ENGEL, Luc HORNBECK, Isabelle WIRION (LTC), professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Jean REITER, directeur adjoint; Mmes et MM. François SCHOLTUS, Dany KAELL-LALLEMANG, Mars KLEIN, Egon MORIS, Georges ROLLINGER, Denise SCHWEITZER, Serge WANTZ, Michèle LOUIS, Raymond ENGEL, Isabelle WIRION (LTC), Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lotty HOFFMANN-THILL, Paul SCHOLTES, Henri ENGEL, Francis HENX, Jean-Claude SUNNEN, Nicole TOMASINA, Josiane WEIS ép. WEBER, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Carlo ROSENFELD, Solange MAJERUS-LEICK, Gilbert ZANGERLE, Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

f) commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Jean REITER, directeur adjoint; Mmes et MM. François SCHOLTUS, Francis HENX, Jean-Claude KAELL, Jean-Claude SUNNEN, Mars KLEIN, Egon MORIS, Georges ROLLINGER, Serge WANTZ, Michèle LOUIS, Raymond ENGEL, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lotty HOFFMANN-THILL, Paul SCHOLTES, Henri ENGEL, Nicole TOMASINA, Sylvie DE BOURCY-HAAS, Josiane WEIS ép. WEBER, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Carlo ROSENFELD, Denise SCHWEITZER, Solange MAJERUS-LEICK, Gilbert ZANGERLE, Isabelle WIRION (LTC), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

g) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Monique PEIFFER, Berthy PAQUET, Octavie WEBER-WILHELMUS, André MILLIM, PAUL WEBER, Robert ZEIMET, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Romy DIEDERICH-MULLER, Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Andrée DURAND-AREND, Henri ENGEL, Nicole TOMASINA, Nicole METZLER-ZENS, Joseph SCHMIT, Jean-Pierre HAUSEMER, Pierre GERGES, Vicky TERNES-WEYDERT, Michèle LOUIS, Jean REITER, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Raymond ENGEL, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Paul FELTES, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), Jean-Paul WEYNANDT (LTECG), professeurs;

h) section latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Jean REITER, directeur adjoint; Mmes et MM. Lotty HOFFMANN-THILL, Pierre SIMON, Nicole TOMASINA, Lony LEGERIN-LAMBERT, Gaston HOFFMANN, Serge WANTZ, Maryse PUNDEL ép. SI ABDERRAHMANE, Claire SIMON ép. METZ, Connie FABER ép. KRACK, Isabelle WIRION (LTC), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude SUNNEN, Sylvie DE BOURCY-HAAS, Georges ROLLINGER, Solange MAJERUS-LEICK, Michèle LOUIS, Jean BRAUCH, Raymond ENGEL, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), Francis REITZ (AL), professeurs;

i) section latin-musique et langues vivantes-musique (F):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Andrée DURAND-AREND, Armand WEBER, Nicole TOMASINA, Carlo ROSENFELD, Carlo STRAUSS, Maryse PUNDEL ép. SI ABDERRAHMANE, Paul FELTES, Luc GRETHEN (LHCE), Marc MALLINGER (LTML), Benoît SAUBER (LTNB), professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Paul SCHOLTES, Joseph HALSDORF, Nicole METZLER-ZENS, Claude MICHAUX, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Jean BRAUCH, Luc HORNBECK, Patricia PETTINGER ép. GREIVELDINGER (LGL), professeurs;

IX. Lycée du Nord, Wiltz

a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, M. Pierre SCHILTZ, secrétaire; Mmes et MM. Léon RIPPINGER, Robert THOSS, Christian DAUPHIN, Luc TANDEL, Chantal LORANG, Rita JEANTY, Tullio FORGIARINI, Johannes DE KROON, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jeannot NEHRENHAUSEN, Robert PEIFFER, André HENDEL, Dirk ALT, André BAULER, Françoise FLESCH, Paul WEBER (LMRL), professeurs;

b) section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, M. Pierre SCHILTZ, secrétaire; Mmes et MM. Léon RIPPINGER, Conny GENGLER, Raymond SCHOOS, André HENDEL, Théophile LINDEN, Rita JEANTY, Françoise FLESCH, Jean-Luc LIST, André BAULER, Roger FELLENS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Coryse HUBERT, Robert PEIFFER, Pierrette BETTENDORFF, Annick WEILER, Tullio FORGIARINI, John SHINN, Pierre BERTEMES, Paul WEBER (LMRL), professeurs;

c) section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, M. Pierre SCHILTZ, secrétaire; Mmes et MM. Léon RIPPINGER, Jeannot NEHRENHAUSEN, Michèle KOHLL, Emmanuel BOCK, Jean RISCHETTE, Nico HAMEN, Rita JEANTY, Paul HESSE, Johannes DE KROON, Jean-Paul LARBIERE, Charles EVEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Myriam LEY, Robert STEFFEN, Diane HENNICO, Paul WEBER (LMRL), Françoise FLESCH, André BAULER, Yves REISER, Marc BIVER, professeurs;

d) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint; Mmes et MM. Léon RIPPINGER, Jeannot NEHRENHAUSEN, Michèle KOHLL, Emmanuel BOCK, Alain WEIS, Rita JEANTY, Paul HESSE, Johannes DE KROON, Jean-Paul LARBIERE, Charles EVEN, Isabelle MICHAELIS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Myriam LEY, Robert STEFFEN, Diane HENNICO, Théophile LINDEN, Paul WEBER (LMRL), Françoise FLESCH, André BAULER, Yves REISER, Marc BIVER, Arnold WEBER, professeurs;

e) section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, M. Pierre SCHILTZ, secrétaire; Mmes et MM. Léon RIPPINGER, Conny GENGLER, Raymond SCHOOS, André HENDEL, Jean RISCHETTE, Alain WEIS, Rita JEANTY, Françoise FLESCH, André BAULER, Roger FELLENS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Coryse HUBERT, Martine BOULANGER, Robert PEIFFER, Pierrette BETTENDORFF, Paul WEBER (LMRL), Tullio FORGIARINI, John SHINN, professeurs;

X. Lycée Aline-Mayrisch de Luxembourg

a) section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur, Mmes et MM. Fabienne WEBER Jackie REIFFERS, Marie-Jo DECKER Christiane BLESER Christian DELCOURT, Claude HILDGEN, Claude SCHMITZ, Georges BERENS, Jean-Luc THILL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Angela NIES, Nicole LAMBERTY, Anne GOEDERT, Christian ROLLINGER, Marc WOHLFARTH, Daniel NERI, Claude FABER, professeurs;

XI. Commission supplémentaire pour la section latin-langues et langues vivantes (A1):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben SCHROEDER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Lucien THILL, directeur, Jos EILENBECKER, directeur-adjoint, Jean REITER, directeur adjoint, Gérard ZENS, Marthe BREISTROFF, Raymond SCHILLING, Armand THILL, Jeanne STEINMETZER, Henri ENGEL professeurs;

membre suppléant: M. Jean-Paul NILLES, professeur.

XII. Commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben SCHROEDER, directeur-adjoint, MM. Jean-Claude HAVE, directeur-ajoint, Gérard FEIDER, Jean-Baptiste KREMER, Gian-Carlo DE TOFFOLI, Claude MICHAUX, Remy FRIDERES, Armand THILL, Henri ENGEL, Jean-Paul NILLES, Jean-Claude BREMER, professeurs;

membres suppléants: Mme et MM. Michèle REMAKEL, directrice-adjointe, Nico DECKER, directeur-adjoint, Claude HEISER, Venant WILHELM, Jean-Paul WEYNAND, Jean-Louis SCHAMMO, Claude SCHOCK, professeurs;

XIII. Commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences physiques et langues vivantes-mathématiques-sciences physiques (B):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben SCHROEDER, directeur-adjoint, MM. Nico DECKER, directeur-adjoint, Jean-Marie WIRTGEN, directeur-adjoint, Jean REITER, directeur-adjoint, Gérard FEIDER, Pierre KUFFER, Gérard ZENS, Jean-Louis SCHAMMO, Armand THILL, Jean-Claude BREMER, Jean-Paul ZANTER, professeurs;

membres suppléants: Mme et MM. Michèle REMAKEL, directrice-adjointe, Claude MICHAUX, Antoine KIES, professeurs;

XIV. Commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences naturelles et langues vivantes-mathématiques-sciences naturelles (C):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben SCHROEDER, directeur-adjoint, Mme et MM. Michèle REMAKEL, directrice-adjointe, Nico DECKER, directeur-adjoint, Jean-Marie WIRTGEN, directeur-adjoint, Jean REITER, directeur-adjoint, Joseph SALENTINY, directeur-adjoint, Roger PERMANTIER, Gérard ZENS, Jean-Louis SCHAMMO, Armand THILL, Jean-Paul ZANTER, professeurs;

membres suppléants: MM. Serge KELSEN, Pierre KUFFER, Claude MICHAUX, Antoine KIES, Jean-Paul NILLES, professeurs;

XV. Commission supplémentaire pour la section latin-mathématiques-sciences économiques et langues vivantes-mathématiques-sciences économiques (D):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben SCHROEDER, directeur-adjoint, Mme et MM. Michèle REMAKEL, directrice-adjointe, Nico DECKER, directeur-adjoint, Jean-Marie WIRTGEN, directeur-adjoint, Jean-Claude HAVE, directeur-adjoint, Jean-Claude BREMER, Giancarlo DE TOFFOLI, Claude MICHAUX, Armand THILL, Jean-Paul NILLES, professeurs;

membres suppléants: MM. Venant WILHELM, Jean-Paul WEYNAND, Jean-Louis SCHAMMO, professeurs.

Art. 4. Les commissions se réunissent sur la convocation des commissaires du Gouvernement;

Art. 5. Les épreuves écrites auront lieu les matinées des 26, 27, 30 et 31 mai et des 2, 3 et 6 juin 2005;

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une demi-journée au plus et valablement excusés aura lieu la matinée du 7 juin 2005;

Les épreuves d'ajournement auront lieu les matinées et après-midi des 15, 16, 19 et 20 septembre 2005;

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une journée au plus et valablement excusés aura lieu le 21 septembre 2005;

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; une copie sera remise aux membres des commissions pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.
La Ministre de l'Education nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 88 **15 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Monsieur Pedro Miguel FERREIRA RICARDO et Madame Rosa Maria MAIA CARDOSO à changer les prénoms actuels de Monsieur FERREIRA RICARDO en celui de «Pedro» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Aurélie FERREIRA RICARDO en celui de «RICARDO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Pedro Miguel FERREIRA RICARDO, né le 23 novembre 1970 à Sao Miguel do Rio Torto, Abrantes (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, et Madame Rosa Maria MAIA CARDOSO, demeurant à L-7241 Bereldange, 121b, route de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de Monsieur FERREIRA RICARDO en celui de «Pedro» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Aurélie FERREIRA RICARDO, née le 29 avril 2003 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «RICARDO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pedro Miguel FERREIRA RICARDO et Madame Rosa Maria MAIA CARDOSO sont autorisés à changer les prénoms actuels de Monsieur FERREIRA RICARDO en celui de «Pedro» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de leur fille Aurélie FERREIRA RICARDO en celui de «RICARDO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Monsieur Joseph Marco PEIFFER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jeff Marco».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joseph Marco PEIFFER, né le 1er octobre 1963 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4350 Esch-sur-Alzette, 4, rue Wurth-Paquet, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Jeff Marco»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joseph Marco PEIFFER est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jeff Marco».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 15 octobre 2004 modifiant l'arrêté ministériel du 17 janvier 2002 portant nomination des membres de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique.

La Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle,

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 3 mai 1991 portant institution de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique:

Monsieur Marc Barthelemy, professeur-attaché, représentant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, en remplacement de Monsieur Gilles Estgen.

Art. 2. La composition du bureau de la commission est modifiée comme suit:

Monsieur Marc Barthelemy est nommé président en remplacement de Monsieur Gilles Estgen.

Art. 3. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.
La Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004 approuvant les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2005 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux repris dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2005 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs, telle qu'elle a été modifiée par la suite et notamment par la loi du 21 décembre 2001;

Vu la loi du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juin 1967 déterminant le rapport entre les taux communaux des impôts fonciers A et B;

Vu la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons:

Art. 1er.- Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2005 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau annexé faisant partie intégrante du présent arrêté grand-ducal.

Art. 2.- Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 19 novembre 2004.
Henri

TAUX DES IMPOTS COMMUNAUX POUR 2005 (EN %)

IMPOT		FONCIER								COMMERCIAL	
RANG	COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	Abattement	DATE DELIB.		DATE DELIB.
1	BASCHARAGE	250		400		250	120		09.07.2004	250	09.07.2004
2	BASTENDORF	275	275						01.10.2004	300	01.10.2004
3	BEAUFORT	360	360						09.07.2004	270	09.07.2004
4	BECH	260	260						09.07.2004	260	09.07.2004
5	BECKERICH	300		420		300	150		21.10.2004	300	21.10.2004
6	BERDORF	280		375		280	135		09.07.2004	260	09.07.2004
7	BERG (COLMAR)	300		420		300	150		03.06.2004	300	23.07.2004
8	BERTRANGE	300		450		300	150		22.03.2004	250	22.03.2004
9	BETTBORN	400		550		400	200		05.07.2004	300	05.07.2004
10	BETTEMBOURG	250		400		250	145		15.10.2004	270	15.10.2004
11	BETTENDORF	225	225						09.07.2004	225	09.07.2004
12	BETZDORF	300		405		300	145		11.06.2004	250	11.06.2004
13	BISSEN	300		450		300	150		30.09.2004	300	30.09.2004
14	BIWER	300	300						11.06.2004	300	11.06.2004
15	BOEVANGE\A.	375	375						16.06.2004	265	16.06.2004
16	BOULAIDE	300	300						11.06.2004	300	11.06.2004
17	BOURSCHEID	350	350						23.07.2004	240	23.07.2004
18	BOUS	250	250						23.07.2004	250	23.07.2004
19	BURMERANGE	300		445		300	160		12.07.2004	300	12.07.2004
20	CLEMENCY	245		350		245	120		09.07.2004	300	09.07.2004
21	CLERVAUX	350	350						01.07.2004	300	01.07.2004
22	CONSDORF	275	275						25.03.2004	275	25.03.2004
23	CONSTHUM	400	400						24.06.2004	250	24.06.2004
24	CONTERN	300		450		300	150		03.09.2004	275	03.09.2004
25	DALHEIM	280	280						28.07.2004	250	28.07.2004
26	DIEKIRCH	480		685		480	250		07.05.2004	275	07.05.2004
27	DIFFERDANGE	250		750	250				09.07.2004	350	09.07.2004
28	DIPPACH	240		370		240	130		23.07.2004	270	23.07.2004
29	DUDELANGE	500		750		500	250		13.09.2004	310	13.09.2004
30	ECHTERNACH	260		390		260	130		10.09.2004	250	10.09.2004
31	ELL	300	300						26.07.2004	300	26.07.2004
32	ERMSDORF	250		335		250	120		26.05.2004	275	26.05.2004
33	ERPELDANGE	330		470		330	165		23.07.2004	275	23.07.2004
34	ESCH\ALZETTE	600		900		600	300		15.10.2004	300	15.10.2004
35	ESCH\SURE	350	350						06.07.2004	200	06.07.2004
36	ESCHWEILER	400	400						19.08.2004	300	19.08.2004
37	ETTELBRUCK	500		750		500	250		11.06.2004	265	11.06.2004
38	FEULEN	330	330						20.09.2004	275	20.09.2004
39	FISCHBACH	320		450		320	165		27.05.2004	300	27.05.2004
40	FLAXWEILER	300	300						16.06.2004	300	16.06.2004
41	FOUHREN	250	250						27.09.2004	250	27.09.2004
42	FRISANGE	300		445		300	160		29.10.2004	280	29.10.2004
43	GARNICH	275		375		275	135		14.06.2004	275	14.06.2004
44	GOESDORF	400	400						19.05.2004	250	19.05.2004
45	GREVENMACHER	300		440		300	160		09.07.2004	260	09.07.2004
46	GROSBOUS	300	300						05.08.2004	300	05.08.2004
47	HEFFINGEN	330		450		330	165		30.06.2004	240	30.06.2004
48	HEIDERSCHEID	375	375						07.10.2004	300	07.10.2004

IMPOT		FONCIER								COMMERCIAL	
RANG	COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	Abattement	DATE DELIB.		DATE DELIB.
49	HEINERSCHEID	475	475						09.07.2004	300	09.07.2004
50	HESPERANGE	500		750		500	250		09.07.2004	250	09.07.2004
51	HOBSCHEID	300		445		300	160		09.07.2004	300	09.07.2004
52	HOSCHEID	370	370						07.07.2004	275	07.07.2004
53	HOSINGEN	450		600		450	220		10.07.2004	300	10.07.2004
54	JUNGLINSTER	210		300		210	110		09.07.2004	250	09.07.2004
55	KAUTENBACH	340	340						12.07.2004	250	12.07.2004
56	KAYL	340		510		340	170		23.07.2004	275	23.07.2004
57	KEHLEN	400	400						26.05.2004	300	26.05.2004
58	KOERICH	325		450		325	150		28.10.2004	300	28.10.2004
59	KOPSTAL	340		510		340	170		03.09.2004	285	03.09.2004
60	LAC H/SURE	350	350						06.02.2004	300	25.03.2004
61	LAROCHETTE	295		400	295		145		14.06.2004	265	14.06.2004
62	LENNINGEN	235		350	235		115		15.06.2004	250	15.06.2004
63	LEUDELANGE	220		350	220		120		15.06.2004	250	15.06.2004
64	LINTGEN	270		380	270		120		14.05.2004	275	14.05.2004
65	LORENTZWEILER	295		400		295	145		11.06.2004	250	11.06.2004
66	LUXEMBOURG	500		750		500	250		05.07.2004	250	05.07.2004
67	MAMER	300		500		300	150	25	26.04.2004	300	26.04.2004
68	MANTERNACH	200		300		200	100		11.06.2004	250	11.06.2004
69	MEDERNACH	250		375		250	135		24.06.2004	250	24.06.2004
70	MERSCH	300		450		300	150		09.07.2004	250	09.07.2004
71	MERTERT	215		360		215	110		09.07.2004	250	09.07.2004
72	MERTZIG	350	350						13.07.2004	300	13.07.2004
73	MOMPACH	240	240						11.06.2004	260	11.06.2004
74	MONDERCANGE	340		510		340	155		11.06.2004	250	11.06.2004
75	MONDORF/BAINS	430	430						09.07.2004	280	09.07.2004
76	MUNSHAUSEN	500		800		500	290		27.09.2004	280	27.09.2004
77	NEUNHAUSEN	450	450						22.06.2004	350	22.06.2004
78	NIEDERANVEN	300		450		300	150		12.07.2004	250	12.07.2004
79	NOMMERN	325	325						26.07.2004	275	26.07.2004
80	PETANGE	400		640		400	200	15	27.09.2004	250	27.09.2004
81	PUTSCHEID	400		650		400	200		30.03.2004	300	30.03.2004
82	RAMBROUCH	400	400						23.07.2004	280	23.07.2004
83	RECKANGE	240		365		240	130		11.06.2004	300	11.06.2004
84	REDANGE	400		600		400	200		19.06.2004	300	19.06.2004
85	REISDORF	330		460		330	165		22.10.2004	280	22.10.2004
86	REMERSCHEN	295		400		295	145		24.06.2004	300	24.06.2004
87	REMICH	300		410		300	150		11.06.2004	260	11.06.2004
88	ROESER	500		750		500	250		09.07.2004	300	09.07.2004
89	ROSPORT	300	300						07.06.2004	250	07.06.2004
90	RUMELANGE	340		510		340	170	20	30.07.2004	300	30.07.2004
91	SAEUL	300	300						26.07.2004	300	26.07.2004
92	SANDWEILER	360		600		360	200		24.06.2004	250	24.06.2004
93	SANEM	400		600		400	200		25.10.2004	300	25.10.2004
94	SCHIEREN	295		400		295	145		09.07.2004	250	09.07.2004
95	SCHIFFLANGE	400		600		400	200		22.09.2004	300	22.09.2004
96	SCHUTTRANGE	295		400		295	145		14.07.2004	250	14.07.2004
97	SEPTFONTAINES	320		480		320	160		26.07.2004	300	26.07.2004
98	STADTBREDIMUS	250	250						23.07.2004	250	23.07.2004
99	STEINFORT	250		350		250	105		23.07.2004	250	23.07.2004

IMPOT		FONCIER								COMMERCIAL	
RANG	COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	Abattement	DATE DELIB.		DATE DELIB.
100	STEINSEL	235		330		235	120		22.09.2004	230	22.09.2004
101	STRASSEN	300		450		300	150		23.07.2004	250	23.07.2004
102	TROISVIERGES	400	400						02.03.2004	275	02.03.2004
103	TUNTANGE	295		410		295	150		23.07.2004	250	23.07.2004
104	USELDANGE	300		410		300	150		28.06.2004	235	28.06.2004
105	VIANDEN	410		550		410	200		11.06.2004	250	11.06.2004
106	VICHTEN	340	340						12.07.2004	250	12.07.2004
107	WAHL	350	350						10.06.2004	300	10.06.2004
108	WALDBILLIG	300	300						14.06.2004	250	14.06.2004
109	WALDBREDIMUS	380	380						29.06.2004	280	29.06.2004
110	WALFERDANGE	400		600		400	200		11.06.2004	260	11.06.2004
111	WEILER/TOUR	300	300						23.07.2004	300	23.07.2004
112	WEISWAMPACH	500		800		500	290		09.07.2004	250	09.07.2004
113	WELLENSTEIN	400	400						09.07.2004	280	09.07.2004
114	WILTZ	280		400		280	145		28.05.2004	250	28.05.2004
115	WILWERWILTZ	500	500						16.07.2004	250	16.07.2004
116	WINCRANGE	450		600		450	220		25.10.2004	300	25.10.2004
117	WINSELER	400	400						08.06.2004	300	08.06.2004
118	WORMELDANGE	265	265						18.06.2004	250	18.06.2004

Arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 relatif aux titres à porter par Madame Julie ONGARO et les descendants issus de l'union avec Son Altesse Royale le Prince Robert ainsi que par les descendants issus de l'union de Son Altesse Royale le Prince Jean avec Madame Hélène VESTUR.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 3 et 40 de la Constitution;

Voulant donner une marque publique de Notre affection et de Notre bienveillance à certains Membres de Notre famille;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat et de Notre Ministre de la Justice, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Dans les actes publics et privés qui les concernent:

l'épouse de Son Altesse Royale le Prince Robert, née Julie ONGARO est autorisée à porter le titre d'Altesse Royale, Princesse de Nassau.

Les descendants issus de cette union de même que les descendants issus de l'union de Son Altesse Royale le Prince Jean avec Madame Hélène VESTUR sont qualifiés de la même manière.

Les dispositions de l'article 4 de l'arrêté grand-ducal du 21 septembre 1995 concernant le nom de famille et les titres des Membres de la Famille grand-ducale sont applicables.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et Notre Ministre de la Justice sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
Jean-Claude Juncker

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 27 novembre 2004.
Henri

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Nicolas WEILER, inspecteur principal hors cadre à l'administration du cadastre et de la topographie, à partir du 1er mars 2005.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Nicolas WEILER préqualifié.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 Madame Myriam ANEN, vérificateur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée sous-receveur hors cadre à la même administration et affectée au bureau de recette Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 Madame Françoise SEYLER ép. BIVER, contrôleur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés Esch/Alzette de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 Monsieur Claude WOLLES, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau d'imposition Luxembourg 2 de la section des personnes physiques de la même administration.

Bureau Benelux des Marques - Adaptation des taxes et rémunérations à partir du 1er janvier 2005

Lors de sa réunion des 1er et 2 juillet 2004, le Conseil d'Administration du Bureau Benelux des marques a adapté, conformément aux dispositions de l'article 28, par. 1 et 2 du règlement d'exécution de la Loi Uniforme Benelux sur les marques, les tarifs visés aux articles 25, 26, 32 et 33. Les tarifs visés aux articles 25, 26 et 33 entreront en vigueur le 1er janvier 2005 et ceux visés à l'article 32 à la date visée à l'article 8.7b) du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (i.c. 1er janvier 2005).

Le texte ainsi modifié des articles 25, 26, 32 et 33 se lit comme suit:

Article 25

1. Le montant des taxes ou des rémunérations concernant les dépôts Benelux est fixé en regard des diverses opérations mentionnées ci-après:
   a. dépôt d'une marque:
      1. montant de base de 240,- pour une marque individuelle;
      2. montant de base de 373,- pour une marque collective;
      3. supplément de 37,- pour chaque classe de produits et services en sus de la troisième classe de la classification internationale dans laquelle les produits et services sont rangés;
      4. dans la situation visée à article 1er, paragraphe 1er, sous h, un montant égal au montant fixé sous c. est porté en déduction des taxes et rémunérations dues;
   b. le renouvellement de l'enregistrement du dépôt:
      1. montant de base de 260,- pour une marque individuelle;
      2. montant de base de 474,- pour une marque collective;
      3. supplément de 46,- pour chaque classe de produits et services en sus de la troisième classe de la classification internationale dans laquelle les produits et services sont rangés;
   c. examen visé à l'article 9 de la loi uniforme:
      1. montant de base de 76,-;
      2. supplément de 7,- pour chaque classe de produits et services en sus de la troisième classe de la classification internationale dans laquelle les produits et services sont rangés;
   d. enregistrement de la déclaration spéciale relative au droit de priorité, visée à l'article 6, lettre D, de la loi uniforme: 15,- par marque;
   e. enregistrement d'une cession ou transmission, d'une licence, d'un droit de gage ou d'une saisie: 54,-; si cet enregistrement concerne plusieurs marques: 27,- pour chaque marque suivante; sans dépasser le montant dû pour cinq marques;
   f. l'enregistrement de la constitution d'un mandataire après l'enregistrement du dépôt 22,-;

      si l'enregistrement concerne plusieurs marques: 11,- pour chaque marque suivante, sans dépasser le montant dû pour cinq marques;
   g. enregistrement d'une limitation de la liste de produits et services, sauf lors du renouvellement de l'enregistrement: 44,-;
   h. supplément de 39,- pour la publication de la description visée à l'article 1er, paragraphe 6;
   i. un enregistrement accéléré conformément aux dispositions de l'article 6, sous E, de la loi uniforme: 193,-.
   j. le dépôt d'un pouvoir général: 44,-.
2. Abrogé.
3. Les opérations mentionnées ci-après donnent lieu au paiement de la taxe ou de la rémunération dont le montant est fixé comme suit:
   a. renseignements visés à l'article 21, paragraphe 1er: 23,- montant augmenté de 55,- par heure lorsque la recherche et la formulation des renseignements nécessitent plus d'une heure;
   b. copies d'un enregistrement: 4,- par enregistrement et pour toutes les autres copies 5,- par page;
   c. copies certifiées conformes d'un enregistrement: 15,- par enregistrement et pour toutes les autres copies certifiées conformes 17,- par page;

d. documents de priorité visés à l'article 21, paragraphe 3: 15,-;
e. demandes d'enregistrement international et de renouvellement de l'enregistrement international: 80,-;
f. correction après l'enregistrement d'erreurs de plume imputables au titulaire et sur demande de celui-ci: 18,-;
si la correction concerne plusieurs dépôts d'un même titulaire: 9,- pour chaque dépôt suivant;

g. Abrogé.

4. La surtaxe visée à l'article 10, paragraphe 4, de la loi uniforme est de 129,-.
5. Le Conseil d'Administration fixe le montant des rémunérations pour des opérations non prévues par le présent règlement d'exécution.
6. Le paiement doit être effectué selon les modalités fixées par le règlement d'application.

Article 26

Le prix du Recueil des Marques Benelux est de 22,- par fascicule. Le prix de l'abonnement annuel est de 217,-.

Ces prix sont augmentés de 2,- par fascicule et de 22,- pour les abonnements en dehors du territoire Benelux. Les modalités de paiement sont fixées par le règlement d'application.

Article 32

Le montant de la taxe individuelle visée à l'article 8, 7) a) du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid est fixé comme suit:

a. dépôt international:
   1. montant de base de 159,- pour une marque individuelle;
   2. montant de base de 227,- pour une marque collective;
   3. supplément de 16,- pour chaque classe de produits et services en sus de la troisième classe de la classification internationale dans laquelle les produits et services sont rangés;
b. renouvellement d'un enregistrement international:
   1. montant de base de 260,- pour une marque individuelle;
   2. montant de base de 474,- pour une marque collective;
   3. supplément de 46,- pour chaque classe de produits et services en sus de la troisième classe de la classification internationale dans laquelle les produits et services sont rangés.

Article 33

Le montant de la taxe visée à l'article 25, paragraphe 2, du Règlement sur la marque communautaire est de 80,-.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 2004, Madame Laurence WEBER, attachée de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de chargée d'études auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 89 **23 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Monsieur Hipolito GOMES GANETO et Madame Marie-Antoinette REDING à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca GOMES GANETO en celui de «GANETO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Hipolito GOMES GANETO et Madame Marie-Antoinette REDING, demeurant à L-3397 Roeser, 6, rue d'Alzingen, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca GOMES GANETO, né le 21 mai 2004 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «GANETO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Monsieur Hipolito GOMES GANETO et Madame Marie-Antoinette REDING sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca GOMES GANETO en celui de «GANETO».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Madame Nancy Kathy LOSKILL à changer le prénom actuel de sa fille Johanna HILBERT en celui de «Joanna».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jos STOFFEL, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Nancy Kathy LOSKILL, demeurant à L-4483 Soleuvre, 1, rue F.-D. Roosevelt, l'autorisation de changer le prénom actuel de sa fille Johanna HILBERT, née le 11 juin 1999 à Niederkorn, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Joanna»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Nancy Kathy LOSKILL est autorisée à changer le prénom actuel de sa fille Johanna HILBERT en celui de «Joanna».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Madame Marie Louise LUDWIG à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie Louise LUDWIG, née le 21 novembre 1968 à Bettembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3332 Fennange, 7, op Grimmelbach, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Malou»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Madame Marie Louise LUDWIG est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Art. 2.- Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3.- Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 7 décembre 2004 portant nomination des membres des jurys chargés d'organiser en 2005 les examens en vue de l'obtention des certifications en langues en éducation des adultes.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise;

Vu le règlement grand-ducal du 6 avril 1999 fixant l'organisation pédagogique et administrative du Centre de Langues Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 20 septembre 2002 portant fixation des droits d'inscription et des indemnités dues aux commissions d'examen, aux experts et présidents de jurys des examens certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes, notamment son article 3;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue allemande:

Mme Angela Appleby-Schwarz, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Marc Belche, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marianne Eisen, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jutta Hopfgartner, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Regine Kröger, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Adelheid Navarro-Mook, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Antje Spennemann, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jasmine Steyer, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 2. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue anglaise:

Mme Angèle Adam, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Pascale Becker, professeur au Lycée Technique Josy Barthel, Mamer

Mme Monique Braun, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Nadine Heintz-Charles, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Jean-Paul Junck, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marie-Paule Kirsch-Brimeyer, professeur au Lycée Technique du Centre

Mme Christiane Klein, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Hermine Koster, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Diane Kremer, professeur au Lycée Hubert Clement Esch

Mme Carol Mc Carthy-Bond, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Angela O'Neill, Examinations Development Consultant, Bruxelles

Mme Jane Powell, chargée de cours à l'International School Luxembourg

M. Jean-Marc Putz, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Romaine Schmit, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Fiona Templeman-Wykes, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Romain Wagener, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. Alexis Werné, professeur au Lycée de Garçons Esch-sur-Alzette

Art. 3. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue espagnole:

Mme Yolanda Diaz, chargée de cours au Service de la Formation des Adultes

Mme Elena Gomez, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Antonio Gonzalez, chargé de cours à l'Université de Trèves

Mme Lourdes Martinez, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. José Manuel Ruiz, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 4. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue française:

Mme Céline Audouard, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Stéphanie Bahoff, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Guy Bentner, directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes

Mme Denise Besch, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Edmée Besch, professeur attaché au MENFP

Mme Frédérique Birck-Steckmann, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Mathilde Bloch, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Céline Dallamicaux-Bolis, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Maryse Cerruti, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Hénoké Courte, chargée de cours aux Amitiés Françaises

M. Eric De Groote, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Marianne Ehmann, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. Léon Eschette, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Anne Exbrayat-Swartenbroeckx, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Sephora Ebokolo-Fitten, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Antoinette Goedert, chargée d'éducation au Lycée Technique du Centre

Mme Martine Havet-Langlet, attachée de direction au Centre de Langues Luxembourg

M. Norbert Karrenbauer, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Mme Carla Linster-Rozza, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Cathy Mallinger-Cheng, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Sabrina Masciocchi, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Carine Mattioni, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Corina Mersch, chargée de cours aux Amitiés Françaises

Mme Julie Orlik, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Jean Portante, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Valérie Reiter-Boutonnet, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Sophie Roy, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Rosa Schäffer-Spitaleri, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Françoise Schmitt, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Jeanne Schmitz, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Francine Wildanger, professeur au Centre de Langues Luxembourg

Art. 5. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue italienne:

Mme Luisella Piccoli-Suberni, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Annalisa Rana, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Onofrio Speciale, directeur de l'Institut Culturel d'Italie

Mme Rossana Valentini-Pavani, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 6. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise:

M. Nicolas Als, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Pia Baatz, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

M. Guy Bentner, directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes

Mme Denise Besch, professeur au Centre de Langues Luxembourg

M. Norbert Carl, directeur adjoint du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette

Mme Monique Kayser, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Muriel Funck, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Josiane Kartheiser, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Béatrice Kayser, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Myriam Mersch, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Nicole Miesch, institutrice au Lycée Technique du Centre

Mme Marie-Jeanne Molitor-Nies, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Bettina Oster-Decker, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Ines Quaring, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Chantal Keller, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Béatrice Zahlen, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 7. Est chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue néerlandaise:

M. Hette De Lang, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 8. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2005 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue portugaise:

Mme Ana Luisa Marques Pinto, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Mme Maria Cecília Afonso Caló, professeur au Lycée Technique de Bonnevoie

M. Guilherme Nascimento Galvão, professeur au Lycée Technique d'Ettelbruck

Art. 9. M. Guy Bentner, directeur adjoint du Service de la formation des adultes, chargé de la direction du Centre de Langues Luxembourg, est nommé président du jury des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise. En cas d'empêchement, il est remplacé par le membre le plus ancien en rang.

Mme Joëlle Strauser, professeur agrégé de philosophie à l'Université de Metz, est nommée présidente du jury des examens en vue d'obtention des certifications en langue française, DELF-DALF.

Art. 10. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 8 décembre 2004 portant désignation des délégués de l'Union des caisses de maladie pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

Vu l'article 293, alinéa 4 du Code des assurances sociales;

Vu la proposition du conseil d'administration de l'Union des caisses de maladie;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés délégués de l'Union des caisses de maladie auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code des assurances sociales pendant la période du 1er septembre 2004 au 31 août 2009:

M. MERSCH Marcel, Luxembourg,

M. PEREIRA Carlos, Luxembourg

M. KIEFFER Marc, Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'au Conseil arbitral des assurances sociales et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration des services techniques de l'agriculture. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, démission honorable de ses fonctions, a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Carlo CONTER, ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture, et ce avec effet au 1er avril 2005. Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur CONTER.

Appel à candidatures en vue de pourvoir aux fonctions de deux membres du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Il est porté à la connaissance des candidats intéressés que les fonctions de deux membres du Comité de Direction à l'Entreprise des Postes et Télécommunications deviendront vacantes prochainement.

Les nouveaux membres assumeront la direction respectivement de la division des télécommunications et de la division des postes et partageront la responsabilité de la direction de l'ensemble de l'Entreprise au sein du comité de direction de cinq personnes.

La division des télécommunications assure la commercialisation et la production des services de télécommunications fixes et mobiles prestés par l'EPT. Elle fait avec son effectif de 900 agents un chiffre d'affaires de quelque 350 millions d'Euros. La division des postes commercialise et réalise dans ses 140 bureaux et centres de distribution l'ensemble des services postaux de l'EPT. Avec un effectif de 1500 agents elle réalise un chiffre d'affaires de quelque 120 millions d'Euros.

Les fonctions à assumer exigent de la part des candidats une expérience solide dans la gestion d'entreprise avec un don éprouvé pour une approche commerciale efficace du marché. La maîtrise des langues luxembourgeoise, française, anglaise et allemande est nécessaire. Les candidats devront être détenteurs d'un diplôme d'études universitaires documentant un cycle complet d'au moins 4 années d'études accomplies avec succès ou avoir, au fil de leur carrière, acquis une formation et une expérience équivalente dûment sanctionnée. Le choix des deux candidats à retenir se fera conformément à la loi à la suite d'une sélection sur dossiers et suivi de tests et entretiens individuels. Le statut accordé sera celui du fonctionnaire de l'Etat.

Les candidatures avec documentation exhaustive sont à adresser sous pli recommandé pour le 14 janvier 2005 au Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur à L-2914 Luxembourg.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce Extérieur,
Jeannot Krecké

Chemins de Fer. – Commission Paritaire. – Par arrêté gouvernemental du 12 novembre 2004 la composition de la Commission Paritaire est la suivante:

Présidence et Secrétariat:

SCHMIT Paul	Commissaire du Gouvernement	Président
FORMAN Romain	Chef de Division au Service Ressources Humaines	Secrétaire

Membres effectifs:

- représentant la Direction Générale des CFL:

Alex KREMER	Directeur Général
François JAEGER	Directeur
Nicolas WELSCH	Directeur
Marc WENGLER	Directeur
Claude MERSCH	Chargé de Gestion
Nico BOLLENDORFF	Chargé de Gestion

- représentant le personnel:

Armand AGOSTINI	chef-distributeur	FNCTTFEL
Jean-Marie THOMA	inspecteur-divisionnaire	FNCTTFEL
Nicolas WENNMACHER	surveillant technique principal	FNCTTFEL
Guy GREIVELDING	expéditionnaire de 2e classe	FNCTTFEL
Georges BACH	chef de brigade	FCPT-Syprolux
Camille BROCKER	préposé technique	FCPT-Syprolux

Membres suppléants:

- représentant la Direction Générale des CFL :

Jean-Marie FRANZISKUS	Chargé de Gestion
Jean-Michel FLAMMANG	Chargé de Gestion
Monique BUSCHMANN	Chargée de Gestion
Paul LORANG	Chargé de Gestion
Edouard SCHWINNINGER	Attaché
Arnold RIPPINGER	Inspecteur divisionnaire

- représentant le personnel:

Alphonse CLASSEN	visiteur principal	FNCTTFEL
Joseph LAUTERBOUR	mécanicien principal	FNCTTFEL
Jos EMERINGER	chef de brigade voie	FNCTTFEL
Pierre BERTEMES	chef de train	FNCTTFEL
Jean-Paul SCHMITZ	sous-inspecteur	FCPT-Syprolux
Mylène WAGNER	sous-inspectrice	FCPT-Syprolux

Approuvé par le Conseil de Gouvernement en sa séance du 12 novembre 2004

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, le mandat consulaire de Madame Frauken BARSCHKIS-CORNILS, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Mexico-City, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, le mandat consulaire de Monsieur Klaus PRIEBE, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à la Barbade, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Indice des prix à la consommation au 1er novembre 2004. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 673.94 au 1er novembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er novembre 2004 à **668.86**.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Police Grand-Ducale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, Monsieur Luc TORDY, ingénieur technicien inspecteur hors cadre du cadre administratif et technique de la police grand-ducale, a été nommé au grade d'ingénieur technicien inspecteur principal hors cadre à partir du 1er décembre 2004.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 décembre 2004, Monsieur le Docteur Roland GLÜCKLICH, né le 15 mai 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en stomatologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 décembre 2004, Madame le Docteur Martine BONMARIAGE, née le 15 mars 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 décembre 2004, Monsieur le Docteur Jean-Marc GUICHET, né le 11 mai 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 décembre 2004, Monsieur le Docteur Claude REMACLE, né le 15 juillet 1947, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 décembre 2004, Monsieur le Docteur Xavier SCHANG, né le 17 novembre 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2004, Madame le Docteur Dorothée DILL-MÜLLER, née le 23 mai 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 6 décembre 2004, Madame Carine GIRARDEAU épouse VERRELLE, née le 2 septembre 1972, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 décembre 2004, Monsieur Yves MARTIN, né le 20 août 1978, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2004, Monsieur Claude FRIEDEN, né le 14 mars 1977, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2004, Madame Anne Sophie GOBERT, née le 19 décembre 1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 90 **27 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté ministériel du 1er décembre 2004 portant nomination d'un médiateur.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 mai 1999 relative à la médiation pénale et portant modification de différentes dispositions

a) de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire,

b) du code des assurances sociales;

Vu le règlement grand-ducal du 31 mai 1999 fixant les critères et la procédure d'agréation aux fonctions de médiateur, la procédure de médiation pénale et le mode de rémunération des médiateurs;

Vu l'avis du Procureur Général d'Etat du 25 novembre 2004;

Arrête:

Art. 1er. Est inscrit sur la liste des médiateurs:

M. Gilbert GRAF, demeurant à 34, rue des Prés à L-2349 Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er décembre 2004.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 août 2004 Monsieur Pierre Schloesser, attaché de direction 1er en rang à l'Administration de l'Emploi est nommé conseiller de direction adjoint à la même administration à partir du 1er octobre 2004.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2004, Messieurs Thierry THILL, Serge MANGEN et Philippe GEORGES, rédacteurs stagiaires, ont été nommés rédacteurs avec effet au 1er janvier 2005.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2004, Monsieur Sandro PEREIRA DA SILVA, expéditionnaire stagiaire, a été nommé expéditionnaire avec effet au 1er janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, Madame Marie-France CHELIUS, chef de bureau, a été nommée inspecteur avec effet au 1er décembre 2004.

Centre de Technologie de l'Education. – Examen de fin de stage. – Le Centre de Technologie de l'Education organisera au courant du mois de mars 2005 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Chambre des Fonctionnaires et Employés publics. – Elections. – Par arrêté du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative du 6 décembre 2004, Madame Liette KIES, Conseiller de Direction 1ère classe au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, a été désignée pour exercer le droit de recours en matière des listes électorales pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics prévu par l'article 11 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004, Monsieur Lars *Ingelmark* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Göteborg, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les «Amts» de Västergötland et Halland.

Par arrêté grand-ducal du 19 novembre 2004, Monsieur Fritz *Becker* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bad Homburg, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les «Länder Hessen und Rheinland-Pfalz» à l'exception «der Regierungsbezirke Trier und Koblenz».

Corps diplomatique. – Nominations. – Démission. – Détachement. – Réintégration. – Par arrêtés grand-ducaux du 12 novembre 2004 Monsieur Yves SPAUTZ et Monsieur Jean-Marc HOSCHEIT, Conseillers de légation première classe en service ordinaire, ont été nommés Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Madame Florence ENSCH, Secrétaire de légation en service ordinaire, a été nommée Secrétaire de légation 1er en rang en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 démission honorable de ses fonctions d'Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire, a été accordée à Monsieur Jean-Paul MUNCHEN admis à la retraite à partir du 1er décembre 2004. Monsieur MUNCHEN a été autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2004 Monsieur Jean-Claude KNEBELER, Attaché de légation en service ordinaire, a été détaché au Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, à partir du 15 novembre 2004.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 Monsieur Alain DE MUYSER, Conseiller de légation première classe en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République du Cap Vert, avec résidence à Lisbonne.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004 Madame Jeanne CRAUSER, secrétaire de légation 1er en rang hors cadre en service ordinaire, a été réintégrée dans le cadre normal du corps diplomatique.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
Humbertclaude Anne, Junglinster	AXA ASSURANCES, **à l'exception de**: Maladie AXA ASSURANCES VIE	23.11.2004
Elvinger Thierry, Schrassig	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.11.2004
Ludovissy Guy, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.11.2004
Schauls Manuel, Bergem	DEXIA LIFE & PENSIONS	09.11.2004
Lisoir Daniel, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	18.11.2004
Shungu Bonga Jean-Paul, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	29.11.2004
ASSURANCES RISCH, S.à r.l., Luxembourg, représenté par M. Norbert *Risch*	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	18.11.2004
Vegers Adrianus, Eselborn	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCES	18.11.2004
Soares Carvalho Susana, Luxembourg	WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES	09.11.2004
Tasca Mihai Fanel, Luxembourg	WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES	29.11.2004

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2004.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
Shungu Bonga Jean-Paul	ZURICH ZURICH EUROLIFE	24.11.2004

Magistrature. – Congé. – Nomination. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, un congé pour une durée de sept ans, commençant à courir le 29 octobre 2004, a été accordé à Monsieur Thierry HOSCHEIT, juge de paix à Luxembourg, pour lui permettre de remplir les fonctions de président du Conseil de la concurrence.

Par le même arrêté grand-ducal Madame Béatrice SCHAFFNER a été nommée juge de paix à la justice de paix de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 2004, le mandat de juge d'instruction de Monsieur David LENTZ a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 1er janvier 2005.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Monsieur le Docteur Martin DEPNER, né le 14 janvier 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Monsieur le Docteur Luc DEROCHE, né le 4 août 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Madame Monika GLASS, née le 30 juillet 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie pédiatrique au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Madame le Docteur Linda NGNIE NONO, née le 29 décembre 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Monsieur le Docteur Joachim SCHNEIDER, né le 25 janvier 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 13 décembre 2004, Monsieur Jo VEKEMAN, né le 3 février 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Trésorerie de l'Etat. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la Trésorerie de l'Etat désire recruter par voie externe un analyste fonctionnel en informatique dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement.

Union des caisses de maladie. – Refixation du taux de cotisation pour le financement des soins de santé. – Par arrêté ministériel du 17 décembre 2004, la délibération de l'assemblée générale de l'Union des caisses de maladie du 9 novembre 2004 refixant à partir du 1er janvier 2005 le taux de cotisation pour le financement des soins de santé à 5,40% a été approuvée.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 91 **27 décembre 2004**

Sommaire

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

213ième MODIFICATION (7 décembre 2004)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 CARTOUCHE VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 10 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*2 FL.VERRE 10 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*3 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 FL.VERRE 10 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 10 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*6 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*6 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*8 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*8 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*9 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*9 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 CARTOUCHES VERRE 3 ML
R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 STYLOS PREREMPLIS 3 ML
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	20*14 CPR.SEC.SS BLIST.

R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	20*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BENAZEPRIL-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	20*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CO-AMOXILAN-EG 125/31.25	PDRE	250 MG 62,5 MG	PO	1*1 PDRE P.SUSP.OR. 100 ML
RR	CO-AMOXILAN-EG 250/62,5	PDRE	250 MG 62,5 MG	PO	1*1 PDRE P.SUSP.OR. 100 ML
RR	CO-AMOXILAN-EG 500/125	CPR.	500 MG 125 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
P	CYSTINOL LONG	GELULES		PO	1*120 GELULES
RR	ELIGARD-22,5	PDRE P.PREP.INJ.	22,5 MG	SC	1*1 SER.SOLV. +1*1 SER. POUDRE
RR	ELIGARD-22,5	PDRE P.PREP.INJ.	22,5 MG	SC	1*3 SER.SOLV. +1*3 SER. POUDRE
RR	ELIGARD-7,5	PDRE P.PREP.INJ.	7,5 MG	SC	1*1 SER.SOLV. +1*1 SER. POUDRE
RR	ELIGARD-7,5	PDRE P.PREP.INJ.	7,5 MG	SC	1*3 SER.SOLV. +1*3 SER. POUDRE
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	EMSELEX	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*90 GELULES
RR	FERRLECIT	SOL.INJ.			IV1*6 AMP. 3,2 ML
RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG /2 ML	IA	1*1 FL. 2 ML
RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG /2 ML	IA	1*1 SER. 2 ML
RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG /2 ML	IA	1*5 FL. 2 ML
RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG /2 ML	IA	1*5 SER. 2 ML
P	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	SUPP.	500 MG	PR	1*10 SUPP.
R	IBUPROFEN-CT	SUPP.	500 MG	PR	1*50 SUPP.
P	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.EMB.CALENDRIER
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.
RR	MERCK-CITALOPRAM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*30 CPR.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*30 CPR.
RR	MIMPARA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*48 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*96 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*300 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.

RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*48 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*96 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*300 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	45 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
P	NICOTINELL-TTS-14	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*7 SYST.
P	NICOTINELL-TTS-21	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*7 SYST.
P	NICOTINELL-TTS-7	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*7 SYST.

RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*7 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*14 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*28 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*56 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*84 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*100 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*7 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*14 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*28 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*56 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*84 SACH.
RR	OSSEOR	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*100 SACH.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*30 CPR.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*30 CPR.
RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*7 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*14 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*28 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*56 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*84 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	1 G	PO	1*100 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*7 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*14 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*28 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*56 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*84 SACH.
RR	PROTELOS	PDRE P.SUSP.	2 G	PO	1*100 SACH.

	R	RABIPUR	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*1 FL.VERRE+1 SER. +1*1 AMP.VERRE SOLV. 1 ML
	R	ROSACED	CR.	0,75 PC	TO	1*1 CR. 25 G
	R	ROSACED	CR.	0,75 PC	TO	1*1 CR. 30 G
	R	ROSACED	CR.	0,75 PC	TO	1*1 CR. 40 G
	R	ROSACED	CR.	0,75 PC	TO	1*1 CR. 50 G
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*40 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SIMVAHEXAL-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
	RR	SPIRIVA	GELULES	18 MCG	IH	1*90 GELULES
H	RR	TAZOCIN BIOSET	PDRE P.PREP.INJ.	4 G 500 MG	IV	1*1 FL. +1*1 SYST.DE TRANSFERT

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	AMBROXOL-RATIOPHARM-15	SUPP.	15 MG	PR	1*10 SUPP.
	P	AMBROXOL-RATIOPHARM-30	SUPP.	30 MG	PR	1*10 SUPP.
	RR	ESTROFEM	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	ESTROFEM	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.
H	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 1 ML
CS	RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 2,5 ML
	R	NITROFURANTOIN COMP.- RATIOPHARM	CPS		PO	1*50 CPS
	R	NITROFURANTOIN RETARD RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS
	RR	TOTELLE CYCLE 2/0,5	CPR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	RR	TOTELLE CYCLE 2/0,5	CPR.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VIVALAN RETARD	CPR.LIB.PROL.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

H	RR	BONDRONAT	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.
H	RR	BONDRONAT	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.
H	RR	BONDRONAT	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*10 AMP.
	RR	BRONCORT	AER.	0,25 MG /1 D.	IH	1*1 FL. 120 D.
	P	ELEVIT PRONATAL	CPR.PELLIC.		PO	1*30 CPR.SEC.
	P	ELEVIT PRONATAL	CPR.PELLIC.		PO	1*90 CPR.SEC.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
CS	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
CS	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
CS	RR	NYRACTA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	TOTELLE CYCLE	CPR.PELLIC.	1 MG 0,25 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	TOTELLE CYCLE	CPR.PELLIC.	1 MG 0,25 MG	PO	3*28 CPR.
	RR	TOTELLE 1/0,125	CPR.ENR.	1 MG 0,125 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TOTELLE 1/0,125	CPR.ENR.	1 MG 0,125 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

RR	VENVIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	VIVALAN	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.
RR	VIVALAN	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	VIVALAN	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.
RR	VIVALAN	CPR.	100 MG	PO	1*40 CPR.
RR	VIVALAN	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	FERRLECIT	SOL.INJ.		IV	1*6 AMP. 3,2 ML
A U L I E U D E					
RR	FERRLECIT	SOL.INJ.		IV	1*5 AMP. 3,2 ML
P	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

R	IBUPROFEN-CT	SUPP.	500 MG	PR	1*10 SUPP.
AU LIEU DE					
R	IBUPROF VON CT	SUPP.	500 MG	PR	1*10 SUPP.
R	IBUPROFEN-CT	SUPP.	500 MG	PR	1*50 SUPP.
AU LIEU DE					
R	IBUPROF VON CT	SUPP.	500 MG	PR	1*50 SUPP.
P	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	IBUPROF 400 RETARD VON CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	IBUPROF 400 RETARD VON CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	IBUPROFEN-CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	IBUPROF 400 RETARD VON CT	CPS LIB.PROL.	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.ORODISP.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.ORODISP.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.ORODISP.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.ORODISP.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.SS BLIST.
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.ORODISP.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	TRAMALENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.ORODISP.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	ACTIVELLE	CPR.PELLIC.	1 MG 0,5 MG	PO	1*28 CPR.
P	DECORPA	GRAN.	4,12 G /5 G	PO	1*30 SACH.
R	ERGAMISOL	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
P	NORMACOL PLUS	GRAN.		PO	1*1 GRAN. 375 G
P	NORMACOL PLUS	GRAN.		PO	1*30 SACH. 10 G
R	PANAXID-300	CPS	300 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
RR	UPRIMA	CPR.	2 MG	PO	1*1 CPR.SUBLINGUAL
RR	UPRIMA	CPR.	2 MG	PO	1*2 CPR.SUBLINGUAUX

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	CYSTINOL LONG	GELULES		PO	1*60 GELULES
R	TAZKO 5	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR. SS BLIST
R	TRITACE-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 92 **30 décembre 2004**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO à changer le nom patronymique actuel de leur fils William DE SOUSA CLARA en celui de «ROMEO CLARA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO, demeurant à L-4607 Differdange, 73, rue de Lasauvage, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils William DE SOUSA CLARA, né le 21 mai 2004 à Niederkorn, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «ROMEO CLARA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur José Paulo DE SOUSA CLARA et Madame Vanessa Anne ROMEO sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils William DE SOUSA CLARA en celui de «ROMEO CLARA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Madame Edeltraud Ursula Andrea OPHOFF à changer ses prénoms actuels en celui de «Andrea».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Edeltraud Ursula Andrea OPHOFF, née le 22 février 1961 à Berlin, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1729 Luxembourg, 37, rue Mathias Hertert, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Andrea»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Edeltraud Ursula Andrea OPHOFF est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Andrea».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 24 novembre 2004 portant nomination des membres du Conseil National pour étrangers.

La Ministre de la Famille
et de l'Intégration,

Vu l'article 22 de la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers;

Vu le règlement grand-ducal du 29 mars 1995 portant détermination des modalités de désignation des représentants des étrangers au Conseil National pour étrangers, ainsi que leur répartition par nationalité;

Vu le règlement grand-ducal du 25 juin 2004 modifiant le règlement grand-ducal du 29 mars 1995 portant détermination des modalités de désignation des représentants des étrangers au Conseil National pour Etrangers, ainsi que leur répartition par nationalité,

Vu le résultat des élections du 9 juillet 2004 en vue de la désignation des représentants des étrangers à proposer au Ministre de la Famille et de l'Intégration comme membres du Conseil National pour étrangers;

Vu les propositions des organisations syndicales;

Vu les propositions des organisations patronales;

Vu les propositions du syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL);

Arrête:

Art 1er. Sont nommés membres du Conseil National pour étrangers pour un terme de trois ans:

a) Membres effectifs

- Madame Christiane MARTIN, Commissaire du Gouvernement aux étrangers, présidente
- Monsieur Jos FABER, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Madame Malou FABER, représentante du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Madame Christiane TONNAR, représentante du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Monsieur Raoul UEBERECKEN, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Monsieur Pierre WIES, représentant du syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL)
- Madame Liliane COLLING-SCHENTEN, représentante du syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL)
- Madame Emmanuelle MATHIEU, représentante de la Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Monsieur Romain JEBLICK, représentant de la Confédération du Commerce Luxembourgeois
- Madame Myriam SIBENALER, représentante de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg
- Monsieur François ENGELS, représentant de la Fédération des Artisans
- Monsieur Joao CRUZ RICACHO, représentant de la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
- Monsieur Eduardo DIAS, représentant de l'Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg
- Madame Lucie SCHMITZ, représentante de la Fédération des Employés Privés et de la Fédération Indépendante des Travailleurs et Cadres
- Monsieur André FRIDEN, représentant de la Confédération Générale de la Fonction Publique
- Monsieur José Antonio COIMBRA DE MATOS, représentant des ressortissants de nationalité portugaise
- Madame Monica DA CONCEICAO PIRES PEDRO, représentante des ressortissants de nationalité portugaise
- Monsieur Carlos PEIXOTO, représentant des ressortissants de nationalité portugaise
- Madame Evelyne DOSSOU-SANTOS, représentante de la nationalité française
- Madame Anièla BETTEL-SPIRO, représentante de la nationalité française
- Madame Isabella TUVO, représentante des ressortissants de nationalité italienne
- Madame Maggy LEESCH-BIVER, représentante des ressortissants de nationalité belge
- Monsieur Klaus WERNER, représentant des ressortissants de nationalité allemande
- Monsieur Theo VAN DIJK, représentant des ressortissants de nationalité néerlandaise
- Madame Chris SCOTT, représentante des ressortissants de nationalité britannique
- Monsieur Pablo SANCHEZ TRUJILLO, de nationalité espagnole, représentant des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne, vice-président
- Madame Magda RIECHERT-SOKOLOWSKA, de nationalité polonaise, représentante des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne
- Monsieur José Joao MAURICIO, de nationalité cap-verdienne, représentant des ressortissants d'un pays hors de l'Union européenne
- Madame Elizabeta BABACIC, de nationalité bosniaque, représentante des ressortissants d'un pays hors de l'Union européenne
- Monsieur Godé KAPWABWA KIBONGO, représentant des réfugiés au sens de la Convention de Genève

b) Membres suppléants

- Monsieur Laurent FALCHERO, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Monsieur Constant KIFFER, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers

- Monsieur Tom GANTENBEIN, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Monsieur Jean LANGERS, représentant du Comité Interministériel coordonnant la politique en faveur des étrangers
- Monsieur Arnold RIPPINGER, représentant du syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL)
- Madame Raymonde CONTER-KLEIN, représentante du syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL)
- Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL, représentante de la Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Monsieur François KOEPP, représentant de la Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg
- Monsieur Jean-Pierre ANDRE, représentant de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourgeois
- Monsieur Folco TOMASINI, représentant de la Fédération des Artisans
- Monsieur Marcel MERSCH, représentant de la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
- Monsieur Acacio PINHEIRO, représentant de l'Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg
- Monsieur Michel FEIEREISEN, représentant de la Fédération des Employés Privés et de la Fédération Indépendante des Travailleurs et Cadres
- Madame Yola HILD, représentante de la Confédération Générale de la Fonction Publique
- Monsieur Daniel José SILVA FERNANDES, représentant des ressortissants de nationalité portugaise
- Madame Maria Joaquina SANCHES CRISTOVAO, représentante des ressortissants de nationalité portugaise
- Monsieur Rogerio DIAS, représentant des ressortissants de nationalité portugaise
- Madame Martine WAGENER, représentante des ressortissants de nationalité française
- Madame Rose Mary PERDREAU, représentante des ressortissants de nationalité française
- Monsieur Franco AVENA, représentant de la nationalité italienne
- Monsieur Xavier SCHMIT, représentant des ressortissants de nationalité belge
- Madame Brigitte ROESSLER, représentante des ressortissants de nationalité allemande
- Monsieur Graham JARVIS, représentant des ressortissants de nationalité britannique
- Madame Odile GRINBERG, de nationalité danoise, représentante des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne
- Madame Tarja OLLILA, de nationalité finlandaise, représentante des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne
- Madame Ralitza MIHOVA, de nationalité bulgare, représentante des ressortissants d'un pays hors de l'Union européenne
- Monsieur Daniel SHUNGU MAKIMA, de nationalité congolaise, représentant des ressortissants d'un pays hors de l'Union européenne
- Madame Makvira AHMETI, représentante des réfugiés au sens de la Convention de Genève.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et à la Chambre des Comptes, pour information.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Marie-Josée Jacobs

Décision E04/04/ILR du 14 décembre 2004

Secteur Energie

fixant la contribution au fonds de compensation pour l'an 2005

Dans sa réunion du 14 décembre 2004, le Comité de Direction de l'Institut a décidé, conformément à l'article 24 du règlement grand-ducal du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité, de fixer la contribution au fonds de compensation pour l'année 2005 à 0,0094 EUR/kWh.

Ce taux tient compte

- du report prévisionnel de l'année 2004 ;
- d'un tarif inchangé pour le rachat de l'énergie alternative ;
- d'une base de clients assujettis identique à celle de l'année 2004 ;
- d'une augmentation considérable de la production alternative ;
- d'une augmentation globale de la consommation d'électricité.

Commission de surveillance du secteur financier. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2004 Madame Simone DELCOURT, premier conseiller de direction, a été nommée directeur de la Commission de surveillance du secteur financier pour une période de six ans à partir du 1er janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2004 la nomination de Monsieur Arthur PHILIPPE aux fonctions de directeur de la Commission de surveillance du secteur financier a été renouvelée pour une période de six ans à partir du 1er janvier 2005.

Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2004 la nomination de Monsieur Jean-Nicolas SCHAUS aux fonctions de directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier a été renouvelée pour une période de six ans à partir du 1er janvier 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration-Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame HEVER-MEYRES Josée, résidant au 4, am Gronn à Sandweiler, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 2004, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Anne-Marie Breukin Feyerstein, résidant au 78, cité Roger Schmitz à Bofferdange, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 2004.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. FINIBAT, établie et ayant son siège social à L-4750 Pétange, 74, route de Longwy	01.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
2.	s.à r.l. LE MUST, établie et ayant son siège social à L-1229 Luxembourg, 11, rue Bender	01.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
3.	S.A. BERTONI, établie et ayant son siège social à L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1	01.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Martine *Faria*
4.	s.à r.l. IDECOM, avec siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue, de fait établie à L-3844 Schifflange, Z.I. Lëtzebuerger Heck	01.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Martine *Faria*
5.	s.à r.l. SEMES INTERNATIONAL EXPRESS, établie et ayant son siège social à L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie	01.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
6.	S.A. LEASECAR, ayant eu son siège social à L-3378 Livange, Centre d'affaires Le 2000, actuellement sans siège social connu	04.10.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
7.	S.A. EUROPEAN ASSEMBLY SERVICE, ayant eu son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	04.10.04	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
8.	S.A. LUX PRIMO, établie et ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle	06.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Lacroix*
9.	s.à r.l. KAUFMANN-SERRA, établie et ayant son siège social à L-8067 Bertrange, 19, rue Hiel, et ayant son centre d'exploitation à L-8011 Strassen, 295-301, route d'Arlon	06.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
10.	s.à r.l. NUNES ARLINDO, ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION, avec siège social à L-2665 Luxembourg, 8, rue du Verger	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*

11.	s.à r.l. A.Z. RENOVATIONS, ayant eu son siège social à L-1365 Luxembourg, 91, montée Saint Crépin, actuellement sans siège social connu	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Audrey *Mossler*
12.	s.à r.l. FISCALIA, avec siège social à L-4830 Rodange, 16, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Audrey *Mossler*
13.	s.à r.l. JCB CONSULTANT, avec siège social à L-1467 Howald, 34, rue Henri Entringer, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karima *Hammouche*
14.	S.A. K&K AGENCE COMMERCIALE, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1er, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Karima *Hammouche*
15.	S.A. STEEL TRADING AND CONSULTING INTERNATIONAL, en abrégé S.A. S.T.C.I., avec siège social à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Renaud *Graas*
16.	S.A. CABINET CONSEIL AUTOMOBILE, en abrégé S.A. C.C.A., établie et ayant son siège social à L-4941 Bascharage, 16, rue des Prés	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Renaud *Graas*
17.	S.A. TRANSPORTS MONDOLUX – Transports nationaux et internationaux, avec siège social à L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Melinda *Perera*
18.	s.à r.l. AMENAGEMENT BUILDING, avec siège social à L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich, de fait inconnue à cette adresse	08.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*
19.	S.A. LUBERACE, avec siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de fer, de fait établie à L-4831 Rodange, 233, route de Longwy	11.10.04	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
20.	S.A. DECO COMPANY, établie et ayant son siège social à L-3935 Mondercange, 11, cité Molter	11.10.04	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
21.	ARBECO Warenhandelsgesellschaft G.m.b.H., avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 62, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	15.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Sabella*
22.	Monsieur Miguel KLEIN, demeurant à F-54430 Rehon, 30, rue de Cutry, ayant exercé le commerce sous l'enseigne commerciale KLEIN Miguel, EST PEINTURES, à L-4831 Rodange, 146b, route de Longwy	15.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
23.	S.A. BAUMASCHINEN VERMIETUNG UND SERVICE LUX, en abrégé S.A. B.V.S. LUX, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 20, rue de Cessange	15.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Michèle *Feider*
24.	s.à r.l. AU PLAISIR DES ARTS, établie et ayant son siège social à L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie	15.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Michèle *Feider*
25.	S.A. FIRST SYSTEM, avec siège social à L-7353 Lorentzweiler, 34, rue de Blaschette	15.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Stéphane *Sabella*

26.	s.à r.l. REFERENCE, ayant eu son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, actuellement sans siège social connu	18.10.04	M. Robert *Worre*	Me Martine *Lemaire*
27.	s.à r.l. MARP LUXEMBOURG, anciennement s.à r.l. AG Pub, anciennement s.à r.l. FLORE SHIPPING, avec siège social à L-5482 Wormeldange, 3, Bourgaass	18.10.04	M. Robert *Worre*	Me Martine *Lemaire*
28.	S.A. RIWA A.G., ayant eu son siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, actuellement sans siège social connu	18.10.04	M. Robert *Worre*	Me Pascale *Millim*
29.	S.A. TRANSPORT DIRECT EXPRESS, en abrégé S.A. T D E, avec siège social à L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin	18.10.04	M. Robert *Worre*	Me Pascale *Millim*
30.	s.à r.l. IF, établie et ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 17a, boulevard Roosevelt	22.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Céline *Henry*
31.	s.à r.l. J.P.G., établie et ayant son siège social à L-5750 Frisange, route de Mondorf	22.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Céline *Henry*
32.	S.A. G. VALVASORI, établie et ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II	22.10.04	Mme Maryse *Welter*	Me Gaston *Stein*
33.	S.A. BUSINESS MEDIA CONCEPT, en abrégé S.A. B.M.C., établie et ayant son siège social à L-6991 Rameldange, 2, rue du Rham	22.10.04	Mme Nadine *Walch*	Me Dominique *Léonard*
34.	s.à r.l. VITAVIE, établie et ayant son siège social à L-1326 Luxembourg, 7, rue Auguste Charles	25.10.04	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
35.	S.A. JOSEPH BEFFORT, établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon	25.10.04	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
36.	s.à r.l. AGENCE DE VOYAGES ATRIA, avec siège social à L-1839 Luxembourg, 38, rue Joseph Junck, de fait établie à L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération	25.10.04	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
37.	s.à r.l. TOTALCOVER LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon	25.10.04	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
38.	s.à r.l. LES FILOUS, établie et ayant son siège social à L-4574 Differdange, 8, rue du Parc de Gerlach	27.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
39.	s.à r.l. CONTESSINA, ayant fait le commerce sous l'enseigne BOUTIQUE COUPS DE CŒUR . . . CÔTÉ MAISON, établie et ayant son siège social à L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale	27.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*
40.	S.A. MAP INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, actuellement sans siège social connu	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Rodesch*
41.	S.A. MONNEECARD, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 21, avenue des Bains	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Kimty *Plennevaux*

42. S.A. TELE-CALL, établie et ayant son siège social à L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Joachim *Kuske*
43. S.A. MSD CONCEPT, avec siège social à L-6633 Wasserbillig, 74-74a, route de Luxembourg	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Joachim *Kuske*
44. S.A. FLEX EVENT, établie et ayant son siège social à L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Joachim *Kuske*
45. S.A. FLUO DESIGN INTERNATIONAL, avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, de fait établie à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Astrid *Bugatto*
46. s.à r.l. CARRELUX, établie et ayant son siège social à L-4830 Rodange, 25, route de Longwy	29.10.04	Mme Paule *Mersch*	Me Astrid *Bugatto*
	Diekirch		
47. S.A. ALFAROM, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	06.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
48. s.à r.l. LES DEUX AMIS, établie et ayant eu son siège social à L-9125 Schieren, 121, route de Luxembourg	06.10.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
49. S.A. WANCOM, établie et ayant eu son siège social à L-9906 Troisvierges, 6, rue Staetgen	06.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
50. Société en nom collectif XPRS TRANSPORTSOLUTIONS OHG, établie et ayant eu son siège social à L-8544 Nagem, 3, rue Rodenbusch	06.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
51. S.A. AUDIO AND CAR TRADING, ayant eu son dernier siège social connu à L-9764 Marnach, 12, Marbuergerstrooss	06.10.04	M. Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
52. s.à r.l. TRANSPORT FALLAISIENS, établie et ayant eu son siège social à L-9764 Marnach, 12, Marbuergerstrooss	13.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
53. S.A. GERO PIPE CONSTRUCT, ayant eu son dernier siège social connu à L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve	27.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
54. S.A. VECS, établie et ayant eu son siège social à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale	27.10.04	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 93 31 décembre 2004

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2004 autorisant Madame Paul Patrick Alphonse STEICHEN à changer ses prénoms actuels en celui de «Anne».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Benoît ARNAUNÉ-GUILLOT, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Paul Patrick Alphonse STEICHEN, née le 31 mars 1956 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-66663 Besseringen, 5, Im Schlehenweg (Allemagne), l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Anne»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Paul Patrick Alphonse STEICHEN est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Anne».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2004.
Henri

Arrêté ministériel du 3 décembre 2004 portant nomination des membres de la Commission de la navigation de plaisance.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur,

Vu l'article 32 de la loi du 23 septembre 1997 portant réglementation de la navigation de plaisance et portant modification de certaines autres dispositions légales;

Vu le transfert de compétence des affaires maritimes vers le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme membres effectifs et comme membres suppléants de la Commission de la navigation de plaisance pour un terme de deux ans:
En tant que représentants du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur:
Monsieur Marc GLODT, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif;
Monsieur Joël MATHIEU, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif;
Monsieur Alain HOFFMAN, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif.

En tant que représentant du Ministère des Transports:
Monsieur François MERTEN, Service de la Navigation, membre effectif.

En tant que représentants de la Fédération Luxembourgeoise de Voile:
Monsieur Carlo SCHOUP, membre effectif et Madame Michèle FEIT, membre suppléante;
Monsieur Gaston MALANE, membre effectif et Monsieur Lucien MOOS, membre suppléant.

En tant que représentants du Motor Yacht Club du Grand-Duché de Luxembourg:
Monsieur Yvon LIERNEUX, membre effectif et Monsieur Marc RODERES, membre suppléant;
Monsieur Fred SCHONS, membre effectif et Monsieur Josy POPOV, membre suppléant.

En tant que représentant de l'Union Luxembourgeoise de Ski Nautique:
Monsieur Gilles ESTGEN, membre effectif et Monsieur Marc HILBERT, membre suppléant.

Art. 2. La Commission de la navigation de plaisance se réunit sous la présidence de Monsieur Marc GLODT. En cas d'empêchement de Monsieur Marc Glodt, Monsieur Joël MATHIEU assurera la présidence.

Monsieur Alain HOFFMAN est désigné comme secrétaire de la Commission.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 20 décembre 2004 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

Le Ministre de la Santé et
de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont approuvées et entrent en vigueur au 1er janvier 2005.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Le Ministre de la Santé et
de la Sécurité sociale,

Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*»

texte entrant en vigueur le 1er janvier 2005

I. Le paragraphe 1. de l'article 17 - Frais de séjour à l'hôpital – est modifié comme suit:
«La CMCM accorde un forfait journalier de 1,80 au nombre-indice 100, applicable aux hospitalisés en 2e classe à 2 lits, jusqu'à concurrence d'un maximum de 30 journées par année de calendrier.»

II. Le paragraphe c) - Rééducation et réadaptation fonctionnelle – de l'article 22 - est modifié comme suit:
«Les traitements dans un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle en relation avec une intervention chirurgicale ou un traitement médical grave sont pris en charge jusqu'à concurrence d'un forfait journalier maximal de 1,80 au nombre-indice 100 pour la durée du séjour accordée par l'assurance maladie pendant un délai de 90 jours précédant et 180 jours suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit.»

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 25.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES DOS SANTOS Antonio Carlos, né le 24.08.1973 à Santa Eugenia/Alijo (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ALVES Toni.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANAKIEVA Vesna, née le 07.04.1981 à Ettelbruck, demeurant à Troisvierges, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BECKER Michael Günther, né le 07.10.1982 à Saarbrücken-Dudweiler (Allemagne), demeurant à Grevenknapp, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BELVA Vincent André, né le 28.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Rameldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BIZEUL Vincent, né le 14.07.1978 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BLOCK Christian, né le 05.07.1975 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Gosseldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BORDET Claude Marie Andrée, née le 06.08.1969 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BRAOJOS Romina, née le 29.05.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Azette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIACCHI David, né le 13.04.1985 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COELHO MENDONÇA FREIRE Antonio da Graça, né le 10.05.1967 à Leitao Grande (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COLELLA Stéphane, né le 17.09.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORREIA Manuela, née le 09.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CORZO CRUCES Manuel, né le 27.03.1963 à Sant Boi de Llobregat (Espagne), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CORZO Manuel.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA CONCEIÇAO DA SILVA Dany, né le 12.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CONCEIÇAO Dany.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA CALÇADA Vitor Pedro, né le 27.03.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA OLIVEIRA Maria da Conceicao, née le 30.04.1975 à Differdange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DARROSA PAZ Benito, né le 06.07.1967 à Luxembourg, demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE CONTI Eliseo Gionathan, né le 29.10.1973 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE CONTI Jonathan.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE OLIVEIRA FERNANDES Cindy Maria, née le 11.12.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DENYS Martine Margot, née le 22.09.1960 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DESPLAT Romy Danielle Irène, née le 05.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Alzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DI DEDDA Andrea, né le 15.06.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beckerich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIEFENBACH Gerd Hermann Richard, né le 11.12.1947 à Herrlingen (Allemagne), demeurant à Beckerich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS PEREIRA Jorge Manuel, né le 30.05.1973 à Oliveira do Bairro (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Jorge Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ERAMO Giovanni, né le 15.12.1973 à Gioia del Colle/Bari (Italie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FAUSTINO Jessica, née le 03.11.1984 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES ALMEIDA Marco Paulo, né le 05.06.1984 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.06.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES DA SILVA Michel, né le 21.02.1983 à Ettelbruck, demeurant à Beaufort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FRIEZAS GONÇALVES Rui Jorge, né le 16.06.1982 à Luxembourg, demeurant à Moutfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FURTADO Maria Carmilina da Conceiçao, née le 21.06.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GEETS Isabelle Henriette, née le 14.03.1961 à Uccle (Belgique), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES FERNANDES Nuno Miguel, né le 30.09.1976 à Mortagua (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES SERODIO Cristiano, né le 13.01.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOUVEIA FERNANDES Catia, née le 31.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GUEZENNEC Gwenn, né le 28.02.1973 à Strasbourg (France), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HERMANS Mieke, née le 27.05.1983 à Luxembourg, demeurant à Mondorf-les-Bains, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HÖHN Jochen, né le 11.07.1966 à Limburg an der Lahn (Allemagne), demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUYNH Ngoc Thanh, née le 08.07.1977 à Hochiminhville (Vietnam), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur IGNJATOVIC Ivan, né le 28.08.1984 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JORDAO MESQUITA Mike, né le 12.04.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIEFER Karin, née le 27.10.1965 à Saarburg (Allemagne), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.02.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KLÄREN Christian Johannes, né le 13.07.1981 à Trier (Allemagne), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOCH Heike Christine, née le 02.01.1960 à Stotel (Allemagne), demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOUTCHESFAHANI Sarvenaz, née le 21.03.1985 à Téhéran (Iran), demeurant à Gonderange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.11.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KRUSIC Dejan, né le 14.07.1978 à Pétange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heffingen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KUSNIERZ Petr, né le 04.01.1969 à Trinec (République Tchèque), demeurant à Heffingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAMBERT Jean-Pol, né le 11.01.1951 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAZIC Nathalie, née le 22.01.1985 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEBOULANGER Sophie Angélina Cécile, née le 21.03.1972 à Saint-Germain-en-Laye (France), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hoscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIUBÉNOVA Krassimira, née le 26.12.1965 à Golyamo Vranovo (Bulgarie), demeurant à Hoscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES Isabelle, née le 25.06.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES Laura, née le 09.06.1985 à Niederkorn, demeurant à Lasauvage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MACHADO DA FONSECA Alberto, né le 22.05.1970 à Luxembourg, demeurant à Reckange/Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MACHADO Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MADUREIRA SANTOS Steve, né le 10.09.1985 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARCELINO RIBEIRO Filipe, né le 12.02.1985 à Campo Grande/Lisboa (Portugal), demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARKOVIC Dragan, né le 15.10.1977 à Ettelbruck, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES DE SOUSA NEVES Stéphane, né le 26.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTIN DE ARAUJO Sonia, née le 09.09.1982 à Luxembourg, demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS DE BRITO Félix Carlos, né le 16.12.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MATIAS OLIVEIRA Susana Sofia, née le 18.09.1977 à Luxembourg, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MUKABAGORORA Pauline, née le 09.02.1960 à Bwiza/Bujumbura (Burundi), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NADIN Carole, née le 04.06.1974 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NAHIMANA Joy, née le 10.06.1968 à Bwiza/Bujumbura (Burundi), demeurant à Warken, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NUNES PEIXOTO Daniel, né le 26.05.1985 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.1991 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PALMIERI Anna, née le 10.06.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAVLYK Natalia Lioubomirovna, née le 06.05.1960 à Drogobych/Lvov (Ukraine), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PELLEGRINO Claudio, né le 12.07.1985 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bastendorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA FERREIRA Sandra, née le 05.07.1977 à Ettelbruck, demeurant à Bastendorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA MENDES Victor Manuel, né le 17.12.1984 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MENDES Victor Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIGNATELLI Maria, née le 07.09.1968 à Luxembourg, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO MATIAS Ana Cristina, née le 17.07.1971 à Eixo/Aveiro (Portugal), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PROSPERI Jean René Louis, né le 19.07.1957 à Lyon/Rhône (France), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAIZADA Niharica, née le 18.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAMOS DA SILVA Marie Claire, née le 31.07.1979 à Ettelbruck, demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAQUIN Richard Stéphane, né le 16.01.1985 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RATTINI Corinne, née le 16.10.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REISDORF Sonja Thérèse, née le 04.10.1970 à Luxembourg, demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES Angela, née le 05.02.1985 à Niederkorn, demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES DA ENCARNAÇAO Rui Alexandre, né le 25.03.1984 à Vila Nova de Anços/Soure (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES DA SILVA Myriam, née le 28.06.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Myriam.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES LARANJA David, né le 26.02.1982 à Luxembourg, demeurant à Remerschen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROMEO Elena Pierrina, née le 23.09.1959 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RONVAUX Nathalie Marie-Claire Lucie, née le 13.06.1977 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROSI Leonella, née le 09.10.1957 à Thionville (France), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROTHEMANN Gabriele Franziska, née le 24.04.1939 à Tirschenreuth (Allemagne), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SADELER Thierry, né le 18.10.1961 à Pétange, demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS PEDROSA Carlos Alberto, né le 27.09.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCAFFIDI Laura, née le 13.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SILVA PEREIRA José Antonio, né le 04.10.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES Ines Marie, née le 07.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Olm, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOUSA CARDOSO Sandra Mariana, née le 12.06.1975 à Esmoriz/Ovar (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOUSA CORDEIRO Elizabete, née le 03.12.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CORDEIRO Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STOLTMANN Anna Alexandra, née le 02.09.1983 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TEIXEIRA PINTO Marco Paolo, né le 29.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VIAGGI David Dino Ciro, né le 29.04.1983 à Ettelbruck, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 11.11.2004, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de VIAGGI David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 12.06.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WERSAND André Raymond, né le 17.05.1947 à Sélange (Belgique), demeurant à Sprinkange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ZBOROWSKI Jean, né le 30.05.1948 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 21.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MÜLLER Amélie Marie Josée, née le 13.10.1944 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 26.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZWANK Ginette Virginie Charlotte, née le 01.07.1950 à Schifflange, demeurant à Schifflange, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Sécurité sociale. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Sécurité sociale organisera pour les administrations et institutions de la sécurité sociale relevant du département de la sécurité sociale au courant de l'exercice 2005 les examens suivants:

a) *mois de mars 2005:*
   1) examen de fin de formation spéciale dans la carrière du rédacteur:
      - auprès de l'Union des caisses de maladie
      - Caisse de maladie des employés privés
      - Caisse de maladie des ouvriers
   2) examen de fin de formation spéciale dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
      - Caisse de maladie des employés privés
      - Caisse de maladie des ouvriers
      - Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes;

b) mois d'avril 2005:
examen de fin de formation spéciale dans la carrière du rédacteur:
- Office des assurances sociales;

c) mois de mai 2005:
1) examen de promotion dans la carrière du rédacteur:
   - Conseil supérieur des assurances sociales
   - Caisse de maladie des ouvriers
   - Office des assurances sociales
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Caisse de pension des employés privés
2) examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des ouvriers;

d) mois de novembre 2005:
1) examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé:
   - Centre commun de la sécurité sociale
2) examen de promotion dans la carrière du rédacteur:
   - Conseil arbitral des assurances sociales
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des ouvriers
   - Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics
   - Caisse de pension des employés privés
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Office des assurances sociales
3) examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
   - Union des caisses de maladie
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des ouvriers
   - Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux
   - Centre commun de la sécurité sociale.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Leudelange